MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 1 12 janvier 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 novembre 1999 autorisant Monsieur Daniel DA ROCHA BARROS à changer son nom patronymique actuel en celui de «BARROS».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel DA ROCHA BARROS, né le 31 décembre 1977 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5690 Ellange, 3, route de Mondorf, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BARROS».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal en XI reltive aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Daniel DA ROCHA BARROS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «BARROS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 15 novembre 1999 autorisant Mademoiselle Sonia GUEDES SANNIPOLI à changer son nom patronymique actuel en celui de «GUEDES».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Sonia GUEDES SANNIPOLI, née le 20 août 1976 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4053 Esch-sur-Alzette, 24, rue des Charbons, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «GUEDES».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal en XI reltive aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Sonia GUEDES SANNIPOLI est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «GUEDES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 autorisant Mademoiselle Sandra DE OLIVEIRA MARTINHO à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINHO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Sandra DE OLIVEIRA MARTINHO, née le 31 mars 1974 à Torres Vedras (P), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4743 Pétange – 44, rue Aloyse Kayser – sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINHO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Sandra DE OLIVEIRA MARTINHO est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINHO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 1999, Madame Ute *Simon,* épouse *Rock,* rédactrice principale à l'Administration de l'Environnement, a été nommée chef de bureau adjointe auprès de la même administration.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois de juin 2000 un examen de promotion dans la carrière de l'artisan.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de promotion. – La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois de juillet 2000 à un examen de promotion dans les carrières du rédacteur et de l'expéditionnaire administratif.

Chambre des Comptes. – Révocation et mise à la retraite. – Par arrêté grand-ducal du 21 décembre 1999 Monsieur Gérard *Reuter* a été révoqué de ses fonctions de Président de la Chambre des Comptes avec effet au 31 décembre 1999 et mis à la retraite à partir du 1er janvier 2000.

Droit d'auteur. – Agrément. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998,

Monsieur Nicolas Steil
223, Val-Sainte-Croix
L-1371 Luxembourg

est agréé en tant que mandataire général de l'Association de Gestion Internationale Collective des Oeuvres Audiovisuelles (AGICOA), une association sans but lucratif organisée corporativement, constituée conformément au Livre 1er, Titre 2ème, Chapitre 2ème du Code Civil Suisse, ayant son siège à CH-1203 Genève, 26, rue de Saint-Jean.

L'agrément est accordé à partir du 23 novembre 1999 pour une durée de trois ans. Il est renouvelable.

Droit d'auteur. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, l'Association de Gestion Internationale Collective des Oeuvres Audiovisuelles (AGICOA), une association sans but lucratif organisée corporativement, constituée conformément au Livre 1er, Titre 2ème, Chapitre 2ème du Code Civil Suisse, ayant son siège à CH-1203 Genève, 26, rue de Saint-Jean, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dans les limites des alinéas 2 et 3.

L'autorisation porte exclusivement sur l'exercice du droit d'auteur auprès des organismes de radiodiffusion, y compris les exploitants d'un réseau de câblodistribution.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Droit d'auteur. – Agrément. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998,

Monsieur Robert dit Bob Krieps
SACEM
46, rue Goethe
L-1637 Luxembourg

est agréé en tant que mandataire général des sociétés suivantes:

– Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) ayant son siège à F-92521 Neuilly-sur-Seine, 225, avenue Charles de Gaulle;
– Société pour l'Administration du Droit de Reproduction Mécanique des Auteurs, Compositeurs et Editeurs (SDRM) ayant son siège à F-92521 Neuilly-sur-Seine, 225, avenue Charles de Gaulle;
– Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) ayant son siège à F-75442 Paris, 11bis, rue Ballu;
– Société Civile des Auteurs Multimedia (SCAM) ayant son siège à F-75008 Paris, 5, avenue Vélasquez;
– Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP) ayant son siège à F-75008 Paris, 11, rue Berryer.

L'agrément est accordé à partir du 19 novembre 1999 pour une durée de trois ans. Il est renouvelable

---

Droit d'auteur. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM), ayant son siège à F-92521 Neuilly-sur-Seine, 225, avenue Charles de Gaulle, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, dernier paragraphe, première phrase et à l'article 6, deuxième paragraphe, la société sous rubrique devra produire des renseignements sur ses règles de répartition des droits perçus et des informations statistiques sur la répartition des sommes versées à ses membres.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Droit d'auteur. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs (SDRM), ayant son siège à F-92521 Neuilly-sur-Seine, 225, avenue Charles de Gaulle, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, dernier paragraphe, première phrase et à l'article 6, deuxième paragraphe, la société sous rubrique devra produire des renseignements sur ses règles de répartition des droits perçus et des informations statistiques sur la répartition des sommes versées à ses membres.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Droit d'auteur. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), ayant son siège à F-75442 Paris, 11bis, rue Ballu, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, dernier paragraphe, première phrase et à l'article 6, deuxième paragraphe, la société sous rubrique devra produire des renseignements sur ses règles de répartition des droits perçus et des informations statistiques sur la répartition des sommes versées à ses membres.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Droit d'auteur. – Autorisation. — Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, la Société civile des auteurs multimedia (SCAM), ayant son siège à F-75008 Paris, 5, avenue Vélasquez, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, dernier paragraphe, première phrase et à l'article 6, deuxième paragraphe, la société sous rubrique devra produire des renseignements sur ses règles de répartition des droits perçus et des informations statistiques sur la répartition des sommes versées à ses membres.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Droit d'auteur. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi du 29 mars 1972 sur le droit d'auteur telle qu'elle a été modifiée le 12 novembre 1997 et du règlement grand-ducal du 26 octobre 1972 modifié par règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP), ayant son siège à F-75008 Paris, 11, rue Berryer, est autorisée à exercer le droit d'auteur sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dans les limites des alinéas 2 et 3.

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 16 janvier 1998, dernier paragraphe, première phrase et à l'article 6, deuxième paragraphe, la société sous rubrique devra produire des renseignements sur ses règles de répartition des droits perçus et des informations statistiques sur la répartition des sommes versées à ses membres.

L'autorisation porte exclusivement sur l'exercice du droit d'auteur auprès des organismes de radiodiffusion, y compris les exploitants d'un réseau de câblodistribution et auprès des opérateurs de commerce international export-import.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 23 novembre 1999. Elle est renouvelable.

Entreprises d'assurances. – «LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCE VIE». — Transfert de portefeuille. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 1999, l'entreprise d'assurances sur la vie «LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCE VIE», avec siège social à Le Mans, 20, rue Saint-Bernard, a été autorisée à transférer l'intégralité du portefeuille de sa succursale luxembourgeoise à l'entreprise d'assurances sur la vie «PACTOLUX SA», avec siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, et sur décision du Conseil d'administration extraordinaire du 25 novembre 1999, Monsieur Patrick *Schols* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE SA» avec effet au 15 novembre 1999.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurance de droit britannique «CLERICAL MEDICAL INVESTMENT GROUP LIMITED» à la succursale néerlandaise de l'entreprise de droit britannique «CLERICAL MEDICAL INVESTMENT GROUP LIMITED». – La FINANCIAL SERVICES AUTHORITY a informé le Commissariat aux Assurances en date du 2 décembre 1999 que l'entreprise d'assurances CLERICAL MEDICAL INVESTMENT GROUP LIMITED a été autorisée à transférer son portefeuille de sa succursale luxembourgeoise vers sa succursale néerlandaise avec effet immédiat.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 1999.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Schommer Fernand, Luxembourg	ASSURANCES GENERALES DE FRANCE AGF/ASSUBEL-VIE	29.11.1999
Simon Jeannot, Pettingen	AXA ASSURANCES IARD AXA ASSURANCES VIE	25.11.1999

Desprez Nadine, ép. *Ries,* Gonderange	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances	03.11.1999
	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	
Greorius Sylvain, Ehlerange	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances	08.11.1999
	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	
Delhez Patrick, Steinfort	BBL LIFE LUXEMBOURG	29.11.1999
Cavalieri Roberto, Esch-sur-Alzette	P&V ASSURANCES	29.11.1999
Da Silva Matias Jorge, Bettembourg	P&V ASSURANCES	29.11.1999
Molling Patrick, Helmsange	P&V ASSURANCES	29.11.1999
Cordero Raymond, Dippach	SWISS LIFE	10.11.1999
Piermantier Chantal ép. *Iorio*, Luxembourg	WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES	10.11.1999

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 1999.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Krier Laurent, Machtum	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	10.11.1999
Schommer Fernand, Luxembourg	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	30.11.1999
Weber Gabriel, Luxembourg	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	10.11.1999
Patrick Weber, S.à r.l., représenté par M. Patrick *Weber*, Stegen	LA BALOISE, Compagnie d'Assurances LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie	07.11.1999
Lessel Tom, Esch-sur-Alzette	BIL-VIE	10.11.1999
Decker Guy, Bertrange	BIL-VIE	10.11.1999
Piermantier Chantal, ép. Iorio, Luxembourg	FEDERLUX	10.11.1999
Da Silva Matias Jorge, Bettembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	29.11.1999
Simon Jeannot, Pettingen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	25.11.1999
De Codt Thierry, Luxembourg	GENERALIFE	25.11.1999
Desprez Nadine, ép. Ries, Gonderange	HAMBURG-MANNHEIMER	08.11.1999
Wang Ying, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	08.11.1999
De Vos Gisèle, ép. Nameche, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement: R.C.-Autos, Corps de VTA, Protection juridique R.C.A., personnes transportées et Marchandises transportées	10.11.1999
Krönert Uwe, Luxembourg	R+V LUXEMBOURG	17.11.1999
SGZ-Bank International S.A. (Luxembourg), représenté par M. Uwe *Krönert*, Luxembourg	R+V LUXEMBOURG	17.11.1999
Cordero Raymond, Dippach	ZURICH EUROLIFE	10.11.1999

Gouvernement. – Conseillers. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 24 décembre 1999,
Mme Marie-Anne *Ketter,* Conseiller de Gouvernement ;
Mme Maddy *Mulheims-Hinkel,* Institutrice-Attachée ;
Mme Mariette *Scholtus,* Conseiller de direction première classe hors cadre ;
M. Emmanuel *Baumann,* Conseiller de Gouvernement et
M. Serge *Allegrezza,* Conseiller de direction
ont été nommés Conseillers de Gouvernement première classe.

Par arrêtés grand-ducaux du 24 décembre 1999,
Mme Maryse *Fisch,* Attaché de Gouvernement ;
M. Michel *Wagner,* Attaché de Gouvernement 1er en rang hors cadre ;
M. Pierre *Mathieu,* attaché de Gouvernement et
M. Jean *Krantz,* employé de l'Etat
ont été nommés Conseillers de Gouvernement.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 1999.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. MEDICARE, avec siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Boissaux*
2.	la s. à r. l. SERVICE INTERNATIONAL COMPANY, SIC, avec siège social à Luxembourg, 14, rue des Romains	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Boissaux*
3.	la S.A. INTECNIA en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 14, rue des Romains	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Boissaux*
4.	la s. à r. l. LE CORDONNIER, avec siège social à Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker, Centre Commercial Auchan	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Boissaux*
5.	la S.A. BOOMERANG, avec siège social à Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
6.	la S.A. RENTCOLUX, avec siège social à Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
7.	la S.A. EURO-PREST INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
8.	la s. à r. l. ENTREPRISE FISTER, avec siège social à Kayl, 12, rue du Moulin	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
9.	la s. à r. l. NRT LUXEMBOURG, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 83, rue Dicks	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
10.	la s. à r. l. GANGI, avec siège social à Remich, 9, rue Enz	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
11.	la S.A. ACE DESIGN, ADVANCED COMPOSITE ENGINEERING & DESIGN, avec siège social à Remich, 2, route de Luxembourg	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
12.	la S.A. CHICHE AGENCE EN COMMUNICATION, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
13.	la S.A. NORDIC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG), avec siège social à Luxembourg, 24, rue Beaumont	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
14.	la S.A. INTERFRACHT, avec siège social à Luxembourg, 11a, boulevard Joseph II	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
15.	la S.A. INVERART, avec siège social à Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
16.	la s. à r. l. SOLULIKE, avec siège social à Luxembourg, 67, Côte d'Eich	1.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
17.	la S.A. PRO TAX, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
18.	la s. à r. l. HITM, avec siège social à Luxembourg, 7, Montée de la Pétrusse	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
19.	la s. à r. l. OSFER PARTNER, avec siège social à Luxembourg, 54, avenue de la Liberté	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

20.	la s. à r. l. LOVELUX, avec siège social à Luxembourg, 52, avenue de la Liberté	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
21.	la s. à r. l. INTERCONSULTING, avec siège social à Luxembourg, 52, avenue de la Liberté	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
22.	la S.A. KOMILUX INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 49, boulevard Royal	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
23.	la S.A. ED LEASE, avec siège social à Windhof, 14, route d'Arlon	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
24.	la S.A. SOLUGE, avec siège social à Mersch, Z.I. Centre Commercial Mierscherbierg	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
25.	la S.A. BEST SOLUTION PARTNERS, en abrégé B.S.P., avec siège social à Mersch, 27, rue Grande-Duchesse Charlotte	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
26.	la s. à r. l. PHARMALUX en liquidation, avec siège social à Bissen, 12A, route de Mersch	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
27.	la S.A. KERMAN & McMULLIN, avec siège social à Senningerberg, 5, rue Höhenhof	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
28.	la s. à r. l. LUXOPLAN, avec siège social à Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
29.	la s. à r. l. Carrelages WACHT, avec siège social à Grevenmacher, 23, Potaschbierg	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
30.	la S.A. CAR SYSTEMS, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Luxembourg	1.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
31.	la s. à r. l. FAME, avec siège social à Differdange, 41-43, Grand-Rue	6.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Katia *Scheidecker*
32.	la s. à r. l. THERMIC SERVICE, avec siège social à Steinsel, Z.I. rue des Prés	7.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
33.	la S.A. EUROPA FILM, avec siège social à Luxembourg, 7, rue Pierre Federspiel	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Linda *Schumacher*
34.	la s. à r. l. RIDOEN ECK, avec siège social à Pétange, 31, rue de Luxembourg	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Katia *Panichi*
35.	la s. à r. l. G.C. TRAVEL INTERNATIONAL, avec siège social à Mamer, 3, route de Holzem, de fait établie à Mamer, 54, route d'Arlon	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Eric *Huttert*
36.	la s. à r. l. DUCLOR, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 2, rue du Brill	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Frank *Schaack*
37.	la s. à r. l. ARTS ET TECHNIQUES, avec siège social Livange, Zone Industrielle	8.10.1999	Mme Paule Mersch	Me Paul *Schroeder*
38.	la s. à r. l. GIL CARRLEAGES, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 59, rue du Brill	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Fabienne *Mondot*
39.	la s. à r. l. TOITURE WAGENER, avec siège social à Breinert, Maison 25 (anc. s. à r. l. TOITURE GERARD, avec siège social à Sanem)	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Brigitte *Pochon*
40.	la s. à r. l. TRADEMASTER, avec siège social à Luxembourg, 241, route d'Arlon	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Samia *Rabia*

41.	la s. à r. l. BIO-LUX, avec siège social à Luxembourg, 161, route d'Esch	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Alessandra *Bellardi*
42.	la s. à r. l. HERMES, avec siège social à Lorentzweiler, 3, route de Luxembourg, ayant exploité le YELLOW MOON CAFE	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
43.	la s. à r. l. NEUTRANS, avec siège social à Pétange, 14, rue Gillardin	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Fabienne *Mondot*
44.	le sieur Ferdinand KONTZ, commerçant, demeurant à Fentange, 23A, rue Victor Feider	8.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
45.	la S.A. KHEOPS CONSTRUCT, avec siège social à Capellen, 111B, route d'Arlon	13.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
46.	la s. à r. l. AIRPORT MAGAZINE, avec siège social à Berbourg, 3, Neie Wee	13.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
47.	la s. à r. l. BLUMMENFEE, avec siège social à Luxembourg, 3, rue St. Ulric, ayant été établie à Luxembourg, 159, route de Beggen	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Beissel*
48.	la s. à r. l. ALEXANDRE Ier, avec siège social à Luxembourg, 323, route de Longwy	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Tamain*
49.	la s. à r. l. DIWILUX, avec siège social à Lintgen, 128, route de Fischbach	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Jean *Lutgen*
50.	la s. à r. l. CHAUFFALUX, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 5, Daundorf, ayant été établie à Mondorf-les-Bains, 2, rue des Bains	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
51.	la S.A. FERRA SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivia *Kirsch*
52.	la S.A. BAT'O, avec siège social à Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Carole *Besch*
53.	la S.A. CONSTRUMA (IMPORT-EXPORT), avec siège social à Luxembourg, 4, rue Jean Engling	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Gilles *Dornseiffer*
54.	la s. à r. l. DEGRE, Conseils et Créations publicitaires, avec siège social à Luxembourg, 43, rue des Roses	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Danielle *Daleiden*
55.	la s. à r. l. INFOTESYS COMPUTER CONSULTING LUXEMBOURG, avec siège social à Moutfort, 6, am Woellemslach	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Christian *Heyne*
56.	la s. à r. l. A-SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 2, rue André Chevalier	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Françoise *Hilger*
57.	la s. à r. l. MUACHO, avec siège social à Noertzange, 12, route de Kayl	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marc *Schiltz*
58.	la s. à r. l. D. DESIGN & PARTNERS LUXEMBOURG, avec siège social à Dondelange, 1, rue du Moulin	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Delvaux*
59.	la S.A. CHATEAU DE MEDERNACH, avec siège social à Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Sophie *Bronkart*
60.	la S.A. AGORA IMMOBILIERE, avec siège social à Luxembourg, 32, rue du Curé	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*

61.	la s. à r. l. ALDOBINI, avec siège social à Luxembourg, 1, Grand-Rue, ayant été établie à Luxembourg, 9, rue du Fossé	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
62.	la s. à r. l. SCHÖCO GmbH, avec siège social à Wasserbillig, 40, Grand-Rue	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
63.	Claude FIEDLER, commerçant, avec siège social à Remich, 17, rue de la Cité, ayant fait le commerce sous la dénomination CARTONNAGES CLAUDE FIEDLER à Luxembourg, 25, rue des Bains et à Luxembourg, 86A, avenue de la Faïencerie	15.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
64.	la s. à r. l. ST. GOBAIN, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard	20.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
65.	la s. à r. l. ASSAINISSEMENTS ET NETTOYAGE INDUSTRIEL, en abrégé ASSINET, Steinfort, 50, rue de Koerich	20.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
66.	la S.A. AMAZONE, avec siège social à Luxembourg, 3, rue Astrid	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me François *Cautaerts*
67.	la S.A. BELGIUM CORPORATION FOODS, avec siège social à Differdange, 45, Grand-Rue	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Sophie *Laguesse*
68.	la s. à r. l. NEW LIFE STYLE, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 12, rue de Strasbourg	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marion *Laleve*
69.	la s. à r. l. BATIMENT-RENOVATION-TRANSFORMATION, en abrégé BARETRA, avec siège social à Frisange, 23, route de Luxembourg	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
70.	la s. à r. l. GLEN, avec siège social à Remich, 11, rue des Pommiers	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Anne *Lambe*
71.	la s. à r. l. SRAG, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
72.	la s. à r. l. VOYAGER, Agence de Voyage, avec siège social à Luxembourg, 21, avenue de la Faïencerie	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
73.	la S.A. EMOTIONS, avec siège social à Capellen, 1C, route d'Arlon	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
74.	la S.A. REMULUX AG, avec siège social à Luxembourg, 17, boulevard Royal	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
75.	François BETTINGER, commerçant, ayant fait le commerce sous la dénomination FRANÇOIS BETTINGER SIGNALISATION GENERALE, avec siège social à Lamadelaine, 2, rue Neuve	22.10.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
76.	la S.A. C.D.M. TRANS-EXPRESS, avec siège social à Steinfort, 12, rue du Cimetière	27.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Fabienne *Mondot*
77.	la s. à r. l. BK DIFFUSION, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 94, rue de l'Alzette	27.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Thessy *Kuborn*
78.	la s. à r. l. ALEXANDER HUGHES, avec siège social à Luxembourg, 3, rue des Capucins	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
79.	la s. à r. l. RD MANAGEMENT, avec siège social à Capellen, 111bis, route d'Arlon	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*

80.	la s. à r. l. L.A.G., avec siège social à Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
81.	la S.A. MONTAGE DE CHARPENTES METALLIQUES LUXEMBOURG, en abrégé MCML, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 9, rue Dicks	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
82.	la S.A. PROJETCONSEIL, avec siège social à Steinfort, 3, rue de Kleinbettingen	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Dominique *Farys*
83.	la S.A. MICROCOM, ayant fait le commerce sous la dénomination CD-ROM LAND à Luxembourg, 14A, rue Notre-Dame, avec siège social à Bertrange, 166, rue de Dippach	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Jean-Louis *Adnet*
84.	la s. à r. l. TOP CONSTRUCTIONS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 164, route de Belvaux	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
85.	la s. à r. l. HOTEL-RESTAURANT DE LA MOSELLE, avec siège social à Remich, 1, place du Marché	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
86.	la s. à r. l. INTERNATIONAL BUSINESS AGENCY, en abrégé I.B.A., avec siège social à Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Geneviève *Foizer*
87.	la s. à r. l. INTERNATIONAL GASTROLUX, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Tony Neuman	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Anne *Calteux*
88.	la s. à r. l. YOUKOS TRADING & CONSULTING FINANCE (anc. s. à r. l. NEW SPORTS, avec siège social à Dudelange, 48-52, avenue Grande-Duchesse Charlotte), avec siège social à Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
89.	la s. à r. l. MEGA-BIKE, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Auguste Charles	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Fabienne *Mondot*
90.	la s. à r. l. SECRETARIAT SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 215, rue de Rollingergrund, ayant été établie à Strassen, 130, rue du Kiem	29.10.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Nathalie *Gutenstein*
91.	la S.A. SOPARGIM, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 124, route d'Arlon	29.10.1999	Mme Maryse *Welter*	Me Alain *Rukavina*
		Diekirch		
92.	la S.A. NAT SERVICE AG ENTREPRISE DE TRANSPORTS, établie et ayant son siège social à L-9970 Leithum, maison 6	6.10.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Louis *Unsen*
93.	PRO-LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-9999 Wemperhardt, Shopping Center Massen	12.10.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Louis *Unsen*
94.	M.L.P. S.A., établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	27.10.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Frank *Wies*

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de novembre 1999.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	10	10	19	6	7		4	2	2	1	2	2	2	67	13	274
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M			3		1									4	1	46
	D																
Brucelloses	M															1	1
	D																
Méningite infectieuse	M																13
	D																1
Dysenterie	M																1
	D																
Tbc pulmonaire	M			1											1	4	40
	D																3
Tbc autres organes	M															1	3
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M			1											1	1	2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M			1											1		17
	D																
Hépatite infectieuse	M			1											1	2	237
Rougeole	M																
Blennoragie	M																2
Condylome accum.	M															4	4
Syphilis	M															1	3
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M																4
	D																4

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 2 **21 janvier 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 autorisant Monsieur Mathias BUCARI à changer son prénom actuel en celui de «Jos».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Mathias BUCARI, né le 11 février 1956 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7595 Reckange/Mersch - 4, rue Septfontaines - sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Jos»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mathias BUCARI est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Jos».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 11 janvier 2000 portant désignation des membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement et notamment son article 6;

Vu le règlement grand-ducal du 15 novembre 1999 déterminant les modalités de fonctionnement du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement pour une durée de trois ans:

– en tant que délégués du ministre ayant dans ses attributions l'environnement:
Monsieur Claude *Franck,* Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement;
Monsieur Paul *Hansen,* directeur de l'Administration de l'Environnement;
Monsieur Edmond *Lies,* directeur de l'Administration des Eaux et Forêts.

– en tant que délégué du ministre ayant dans ses attributions le budget:
Monsieur Ernest *Mousel,* premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances.

– en tant que délégué du ministre ayant dans ses attributions l'intérieur:
Monsieur Jean-Paul *Conzemius,* premier Conseiller de gouvernement au Ministère de l'Intérieur.

Art. 2. Monsieur Claude *Franck,* Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement est nommé Président du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour information.

Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 11 janvier 2000.
Pour le Ministre de l'Environnement,
Le Secrétaire d'Etat,
Eugène Berger

Administration des Contributions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 décembre 1999, Monsieur Adolphe *Lambert*, inspecteur principal au service de recette de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal 1[er] en rang hors cadre au service de revision de la même administration.

Administration des Eaux et Forêts. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Eaux et Forêts organisera au courant de l'année 2000 les examens ci-après:

Septembre: examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur

Octobre: examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 décembre 1999, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur René *Giver*, inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1[er] mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur René *Giver*, préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Charles *Kerger,* inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1[er] mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Charles *Kerger* préqualifié.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Fernand *Beicht,* inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1[er] mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Fernand *Beicht* préqualifié.

Associations agricoles. – Constitution. – Conformément à l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite A.M.A. TECHNOPARK WUELESSEN constituée par acte sous seing privé du 10 novembre 1999 a déposé le 24 novembre 1999 au secrétariat de la commune de Hosingen l'un des doubles de l'acte de constitution sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Commission chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes bénéficiant de l'aide directe à la presse, et de proposer, le cas échéant, une compensation à charge du budget de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 1999, Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, a nommé les membres suivants pour la Commission instituée par l'article 34(4) de la loi du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques, et chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes bénéficiant de l'adie directe à la presse, et de proposer, le cas échéant, une compensation à charge du budget de l'Etat:

- M. Mario *Hirsch*, «d'Lëtzebuerger Land», en remplacement de M. Romain *Kohn*;
- M. Yves *Gordet*, «Editpress Luxembourg», en remplacement de M. Alvin *Sold*;
- M. Gaston *Zangerlé*, en remplacement de M. Joseph *Jentgen*;
- M. Ernest *Mousel*, Inspection générale des finances, en remplacement de M. Jeannot *Waringo*;
- M. Marcel *Ernst*, Service information et presse, en remplacement de M. Lex *Roth*.

Commission des Pratiques Commerciales Restrictives. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 2 décembre 1999, a été désignée comme membre suppléant de la Commission des Pratiques Commerciales Restrictives, Mme Andrée *Clemang*, Conseiller de direction 1[ère] classe, en remplacement de M. Marc *Mathekowitsch*, Premier Conseiller de Gouvernement, dont elle achève le mandat.

Commission de suivi pluripartite en matière d'emballages et de déchets d'emballages. – Nomination. Par arrêté ministériel du 17 décembre 1999, Monsieur René *Theisen*, ingénieur diplômé a été désigné comme membre en tant que représentant de la Chambre des Métiers et en remplacement de Madame Jeannette *Muller*, oecotrophologue.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Vic *Gillen* a été nommé membre du Conseil d'Etat.

Conseil Supérieur de la Mutualité. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 Monsieur Antoine *Rassel,* inspecteur divisionnaire e.r. de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois, a été nommé membre du Conseil Supérieur de la Mutualité pour un terme de quatre ans.

Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 Monsieur Paul *Kaes,* préposé technique e.r. de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois, a été nommé membre du Conseil Supérieur de la Mutualité en remplacement de M. Armand Petesch, démissionnaire sur sa demande.

Par arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 le mandat de membre du Conseil Supérieur de la Mutualité de Monsieur Josy *Mischo,* employé de la S.A. ARBED e.r., a été prorogé pour un terme de quatre ans.

Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 1999 le mandat de membre du Conseil Supérieur de la Mutualité de Monsieur Jean *Frising,* inspecteur de direction honoraire de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, a été prorogé pour un terme de quatre ans.

Consulats. – Exéquatur. – Par arrêté grand-ducal du 9 décembre 1999, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Mauricio *Gonzales Lopes*, l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul Général de Colombie au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.». – Agrément de l'entreprise. – Par arrêté ministériel du 20 décembre 1999, la société anonyme «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.» avec siège social à L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian, a été agréée comme entreprise d'assurances et autorisée pour faire, conformément à son programme d'activités et aux notes techniques déposées, les opérations d'assurances dans les branches non-vie suivantes:

N° 1 Accidents (y compris les accidents de travail et les maladies professionnelles)
N° 3 Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires)
N° 7 Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens)
N° 8 Incendie et éléments naturels
N° 9 Autres dommages aux biens
N° 10 R.C. véhicules terrestres automoteurs
N° 12 R.C. véhicules maritimes, lacustres et fluviaux
N° 13 R.C. générale
N° 16 Pertes pécuniaires diverses
N° 17 Protection juridique
N° 18 Assistance

Entreprises d'assurances. – «LA BÂLOISE, COMPAGNIE D'ASSURANCES». – Transfert de portefeuille de contrats d'assurances souscrits par la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «LA BÂLOISE, COMPAGNIE D'ASSURANCES» à l'entreprise d'assurances «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.». – Par arrêté ministériel du 21 décembre 1999, le transfert de portefeuille de contrats d'assurances souscrits par la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «LA BÂLOISE, COMPAGNIE D'ASSURANCES» à l'entreprise d'assurances «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.» a été autorisée.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial.

Entreprises d'assurances. – «LA BÂLOISE, COMPAGNIE D'ASSURANCES». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 1999, la renonciation à l'agrément de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «LA BÂLOISE, COMPAGNIE D'ASSURANCES» a été approuvée.

Entreprises d'assurances. – «LA BÂLOISE, Compagnie d'assurances sur la vie». – «BÂLOISE VIE Luxembourg SA». – Transfert de portefeuille. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêtés ministériels du 21 décembre 1999 ont été autorisés:

– le transfert de portefeuille de contrats d'assurances souscrits par la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances sur la vie «LA BÂLOISE, Compagnie d'assurances sur la vie» à l'entreprise d'assurances sur la vie «BÂLOISE VIE Luxembourg SA»

– la renonciation à l'agrément de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances «LA BÂLOISE, Compagnie d'assurances sur la vie».

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 Madame Claudine *Gilles,* attachée de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de chargée d'études auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2000.

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 Monsieur José *Balazategui,* attaché d'administration auprès de l'union des caisses de maladie, a été nommé à la fonction d'attaché de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2000.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
- Institut National d'Administration Publique -
Formation continue et perfectionnement du personnel de l'Etat
Programme 2000

PARTIE I. METHODOLOGIE

No.	Sujet
MANAGEMENT	
100	Arbeitstechniken und Selbstmanagement
101	Die Frau als Führungskraft in der Verwaltung
102	Führung und Mitarbeitermotivation
103	Kooperationstraining - Arbeiten im Team
104	Projektmanagement
105	Zeit- und Stressmanagement
COMMUNICATION	
106	Comment réussir la conduite de vos réunions
107	Kommunikation am Arbeitsplatz - Kollegen besser verstehen und selbst besser verstanden werden
108	Kommunikation mit dem Bürger
109/110	Mobbing - Konflikte am Arbeitsplatz
111	Parler efficacement en toutes circonstances
112	Rhetorik für Frauen

ORGANISATION

113	Analyse des besoins en formation continue
114	Arbeitsorganisation und Doppelbelastung
115	Das Mitarbeitergespräch als Instrument einer zielorientierten Führung
116	Lecture rapide
117	Mieux comprendre et mieux mémoriser
118	Von der Sekretärin zur Assistentin

ACCUEIL

119	Der bürgerfreundliche Empfang
120	Professioneller Telefondienst - ein Seminar für Angestellte im Telefonannahmedienst

PARTIE II. FORMATIONS ADMINISTRATIVES A CARACTERE GENERAL

No.	Sujet
200	Aspects généraux du droit administratif
201	Droit commercial
202	Droit de la sécurité sociale
203	Droit du travail
204	Droit et criminalité économique
205	Droits et devoirs des fonctionnaires de l'Etat
206	Emploi et assistance des travailleurs handicapés dans le secteur public
207	Introduction à la pratique législative
208	La Banque Centrale du Luxembourg au sein de l'Eurosystème
209	La législation sur les traitements des fonctionnaires de l'Etat
210	La modernisation de l'administration publique
211-215	La nouvelle législation sur la comptabilité de l'Etat
216	La procédure administrative non contentieuse
217	Les gestes fondamentaux de premiers secours
218	L'organisation judiciaire du Grand-Duché de Luxembourg
219	Santé au travail

Les langues dans l'administration:

220	Die Abfassung von Verwaltungsberichten in deutscher Sprache
221	La langue luxembourgeoise écrite
222	Langage administratif anglais
223	L'emploi du français dans les documents administratifs

PARTIE III. FORMATIONS SUR MESURE

No.	Sujet

Agriculture

300	Application et exécution des normes d'origine communautaire et la pratique administrative luxembourgeoise dans le secteur agricole

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat

301 Erfolgreich beraten und verkaufen in der Bank (Teil I)
302 Erfolgreich beraten und verkaufen in der Bank (Teil II)

Environnement / Agriculture / Intérieur

303 Système de préalerte, de prévisions et de gestion de crues dans le bassin de la Sûre

Environnement - Eaux et Forêts

304 Connaître et gérer les habitats forestiers de la directive 92/43/CEE « habitats »
305 Sylviculture proche de la nature et directive « habitats »

Environnement / Douanes / Agriculture

306 CITES-Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (cours de base)
307 Séminaire d'approfondissement sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
308 Détermination de spécimens (Bestimmungskurs)

Finances - Cadastre

309 Le Cadastre – sa documentation et ses procédés

Finances - Cadastre / Enregistrement

310 Propriété immobilière, servitudes et autres droits réels immobiliers

Finances – Contributions Directes

311 Contrôle sur place - révision de la comptabilité
312-316 La comptabilité informatisée avec le logiciel CUBIC

Finances - Douanes et Accises

317 Analyse de risque
318 Comptabilité analytique d'exploitation
319 Comptabilité générale
320 Drogues et précurseurs chimiques de drogues
321 Expertise comptable en matière de douanes et d'accises
322 Introduction à la terminologie douanière et fiscale anglaise
323 Mesures économiques: contrefaçon et piraterie
324 Tarification des machines
325 Tarification des produits textiles
326 Verhaltens- und Führungstraining für Abfertigungsleiter

Finances - Enregistrement et Domaines

327 Audit bilantaire, dépistage des fraudes comptables et financières
328-329 Contrôles sur place

Intérieur – Police Grand-Ducale

330 Führung von Mitarbeitern (Teil I)
331 Führung von Mitarbeitern (Teil II)
332/333 Kommunikation mit dem Bürger
334/335 Professionelles Verhalten am Telefon
336 Wirkungsvoll präsentieren - Wirkungsvoll intervenieren

Intérieur – Protection Civile

337/338 Formation des préposés du central de secours d'urgence

Sports

339 Encadrement des usagers du Centre Sportif National

Transport - Service de la Navigation

340 Binnenwasserstrassen – Verkehrswege der besonderen Art

Travaux Publics – Bâtiments Publics

341 Gefahrstoffe in Gebäuden erkennen, bewerten, sanieren
342/343 Ökologische Richtlinien für die Planung öffentlicher Gebäude

Travaux Publics - Ponts et Chaussées

344-347 Formation pour les cantonniers des Ponts et Chaussées

PARTIE IV. PERSONNEL RENTRANT

No.	Sujet

MODULE 1: STATUT

400 Statut et traitements des fonctionnaires de l'Etat

MODULE 2: REFORME ADMINISTRATIVE

401 Le plan d'action du Gouvernement en matière de réforme administrative
402 Les nouvelles juridictions administratives
403 Les principaux aspects de la nouvelle législation sur la comptabilité de l'Etat

MODULE 3: BUREAUTIQUE

404 Découvrir l'ordinateur (Windows 95/NT)
405 Introduction à Windows 95/NT 4.0 (Workstation)

MODULE 4: ORGANISATION ET COMMUNICATION

PARTIE V. FORUM EUROPEEN

No.	Sujet

500 Elargissement de l'Union européenne
501 Le droit international de la sécurité sociale
502 Le Traité d'Amsterdam
503 Les institutions de l'Union européenne
504 Les nouveaux domaines d'intégration
505 L'Europe et les nouveaux défis
506 Formation préparatoire aux examens-concours auprès des institutions européennes
507 Cooperation transfrontalière en matière de formation des fonctionnaires dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie/Palatinat

PARTIE VI. FORMATIONS POUR AGENTS TECHNIQUES

No.	Sujet
600	Gestion des déchets
601	Mécanique d'autos

PARTIE VII. MICROINFORMATIQUE

No.	Sujet

WINDOWS 3.11

700-702	Découvrir l'ordinateur
703-706	Word 6.0 : initiation
707	Word 6.0 : perfectionnement - les feuilles de style
708	Word 6.0 : perfectionnement - les macros
709	Word 6.0 : perfectionnement - la mise en page
710	Word 6.0 : perfectionnement - le publipostage
711	Word 6.0 : perfectionnement - les tableaux
712-714	Excel 5.0 : initiation

WINDOWS 95/NT

715-728	Découvrir l'ordinateur
729-732	Introduction à Windows 95/Windows NT 4.0 (Workstation)
733-749	Word 97 : initiation
750-752	Word 97 : perfectionnement - les feuilles de style
753	Word 97 : perfectionnement - les macros
754-756	Word 97 : perfectionnement - la mise en page
757-759	Word 97 : perfectionnement - le publipostage
760-763	Word 97 : perfectionnement - les tableaux
764-772	Excel 97 : initiation
773-775	Excel 97 : perfectionnement / vue générale
776/777	Excel 97 : perfectionnement / conception d'applications complètes
778/779	Excel 97 : perfectionnement / Visual Basic for applications macros VBA – Les bases (Partie 1)
780/781	Excel 97 : perfectionnement / Visual Basic for applications macros VBA – Les bases (Partie 2)
782-786	Access 97 : initiation
787-789	Access 97 : perfectionnement
790-794	Powerpoint 97 : introduction
795-797	Maîtrise de l'environnement Lotus Notes
798	SPSS (cours de base)
799	SPSS (reporting avancé)
800	MS Project 98 - Base
801	MS Project 98 - Avancé

RESEAUX

802/803	Novell Netware 5.0
804-806	Windows NT Server
807-812	Cours Internet/E-mail/Netscape Communicator
813	MS Frontpage 98 - Base

Cours spécifiques - Contributions Directes

814-816 Maîtrise du Network Computing pour débutants
817-821 Maîtrise du Network Computing
822-828 Introduction à l'environnement Lotus Notes
829-833 Initiation au logiciel intégré Ms-Works for Windows
834 Initiation au traitement de texte Ms-Word for Windows
835/836 Initiation au tableur Ms-Excel for Windows

Cours spécifiques - Enregistrement et Domaines

837 Initiation à l'utilisation du logiciel Excel 97
838-843 Lotus Notes 4.x
736/745 Initiation à Word 97 sous Windows 95/NT
844/845 Migration Windows 3.x vers Windows NT 4.0

Cours spécifiques - Sécurite Sociale

846/847 Utilisation avancée du PC dans les organismes de la sécurite sociale

PARTENARIAT INAP/CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC HENRI TUDOR

Axe 1: Conception et utilisation de bases de données

848 Module 1: Concevoir et utiliser une base de données
849 Module 2: Construire un rapport à partir de données de gestion

Axe 2: Internet et recherche d'information

850 Module 1: Internet et communication externe
851 Module 2: Introduction à la recherche d'information sur Internet
852 Module 3: Techniques de recherche avancée sur Internet
853 Module 4: Techniques d'évaluation de l'information en ligne

Axe 3: Gestion de projet

854 Module 1: Gérer et conduire un projet d'informatisation

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le mardi 21 décembre 1999 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Peter *Friederich,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Peter *Friedrich* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mardi 21 décembre 1999 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Peter O. *Nkuraiyia,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Peter O. *Nkuraiyia* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mardi 21 décembre 1999 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Shukher *Altangerel,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Mongolie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Shukher *Altangerel* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mardi 21 décembre 1999 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Hanna S. *Ghebremedhin,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat d'Erythrée.

A la même occasion Son Excellence Madame Hanna S. *Ghebremedhin* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mardi 21 décembre 1999 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Sompadith *Vorasane,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Démocratique Populaire Lao.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Sompadith *Vorasane* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Remembrement des biens ruraux.

–

Projet de remembrement envisagé à Betzdorf.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 17 décembre 1999 pour des terres agricoles et forestières dans la commune de Betzdorf, les sections A dite de Berg, B dite de Betzdorf, C dite de Olingen, D dite de Roodt-Syre et E dite de Mensdorf, dans la commune de Biwer, une partie des sections C dite de Biwer et D dite de Wecker, dans la commune de Junglinster, une partie de la section RA dite de Rodenbourg, dans la commune de Flaxweiler, une partie de la section A dite de Flaxweiler ainsi que dans la commune de Schuttrange, une partie de la section D dite de Uebersyren, sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal de Betzdorf à Roodt-sur-Syre pendant 30 jours, à partir du 17 janvier jusqu'au 15 février 2000 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Betzdorf à Roodt-sur-Syre est ouvert du lundi au vendredi de 8.00-12.00 et de 14.00-17.00 heures. Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un régistre déposé au secrétariat communal de Betzdorf à Roodt-sur-Syre,
b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,
c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent dans le bâtiment «Al Schmëtt» à Mensdorf, 7, rue de l'Ecole aux dates suivantes: mercredi le 9, jeudi le 10 et vendredi le 11 février 2000.

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal de Betzdorf à Roodt-sur-Syre ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de se faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 10 janvier 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles KONNEN

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 1999 Madame le Dr Anne *Desgrousilliers* ép. *Louge,* née le 13 avril 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 1999 Madame Angélique *Wanlin,* née le 13 octobre 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 1999 Madame le Dr Jacqueline *Parmentier* ép. *Dermience,* née le 21 juin 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 1999 Monsieur le Dr Luc *Dussausois,* né le 2 juillet 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 1999 Monsieur Stefan Paul *Leinen,* né le 28 mai 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 1999 Monsieur le Dr Wolfgang *Bernard,* né le 25 avril 1931, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 1999 Madame le Dr Chantal Lucius ép. *Nilles,* née le 30 janvier 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 1999 Monsieur Rolf *Winqvist,* né le 5 juin 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 17 décembre 1999 Monsieur le Dr Philippe *Poncelet*, né le 23 février 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie-angiologie au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 17 décembre, Monsieur Cédric *Breels*, né le 27 décembre 1973, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 1999, Madame Christine *Lejeune,* née le 12 septembre 1975, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 janvier 2000, Madame Anne *Villers,* née le 24 juillet 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 janvier 2000, Monsieur *Moghimi Azari,* né le 10 décembre 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 20 décembre 1999 Madame le Dr Hinda *Mecellem,* née le 28 mars 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiothérapie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 1999, Madame Gabriele Kiss ép. Jacqué, née le 25 avril 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 1999, Monsieur le Dr Jean-Pierre *Welter,* né le 12 juin 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 20 décembre 1999, Monsieur le Dr Didier *Guebels,* né le 27 mai 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 20 décembre 1999, Monsieur Thierry *Neiens,* né le 2 juin 1974, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 1999, Madame Anne-Marie *Minaidis* ép. *Sertic,* née le 10 juin 1971, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service de contrôle de la comptabilité des communes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 1999, Messieurs Marc *Kirchen* et François *Neiens,* ont été nommés aux fonctions d'inspecteur auprès du Service de Contrôle de la Comptabilité des Communes avec effet au premier octobre 1999.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 3 28 janvier 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 autorisant Monsieur Giovanni-Pietro BELLI à changer ses prénoms actuels en celui de «John».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Giovanni-Pietro BELLI, né le 12 avril 1936 à Diekirch, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9838 Untereisenbach – 53d – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «John»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Giovanni-Pietro BELLI est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «John».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la cpie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 autorisant Mademoiselle Tito Livio DIAS à changer ses prénoms actuels en celui de «Noémie».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Tito Livio DIAS, née le 15 avril 1974 à Porto Nuovo (Cap Vert), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7777 Bissen – 10, Grand'Rue – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Noémie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Tito Livio DIAS est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Noémie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 8 décembre 1999 portant nomination du président, des membres et du secrétaire de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

Vu l'article 72 du Code des assurances sociales ;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les propositions des groupements professionnels concernés;

Vu la proposition du conseil d'administration de l'Union des caisses de maladie;

Vu les avis de l 'Union des caisses de maladie, du Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois , de l'Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes, de l'Association Luxembourgeoise des Sages-Femmes, de la Fédération des Patrons Bottiers du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Association des Maîtres Orthopédistes-Bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg , de la Fédération des Patrons Opticiens et Optométristes du Grand-Duché de Luxembourg, du Centre National de rééducation fonctionnelle et Réadaptation, de l'association nationale des infirmiers & infirmières luxembourgeois, de l'association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés et de la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

Arrête:

Art. 1er. Est nommé président de la commission de surveillance pour la période du 15 décembre 1999 au 14 décembre 2004 Monsieur Pierre MORES, président de la Caisse de pension des employés privés.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission de surveillance pour la période du 15 décembre 1999 au 14 décembre 2004:

Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins:

Membres effectifs:

M. le Dr Fernand WEBER, Luxembourg
M. le Dr Jean UHRIG, Esch-sur-Alzette

Membres suppléants

M. le Dr Normi BARNIG, Luxem,bourg
M. le Dr Nico DIEDERICH, Luxembourg

Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins-dentistes:

Membres effectifs:

M. le Dr Gilbert SCHEER, Luxembourg
M. le Dr Nico DIEDERICH

Membres suppléants

M. le Dr Robert WELTER, Luxembourg
M. le Dr Jean UHRIG, Esch-sur-Alzette

Pour l'Association luxembourgeoise des orthophonistes:

Membres effectifs:

Mme Peggy LOMMEL, Lamadelaine
Mme Kimberly STEIN-BIVER, Luxembourg

Membres suppléants:

Mme Claudine SAUBER, Esch-sur-Alzette
Mme Claudine HAGEN, Luxembourg

Pour l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois et la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans le domaine de prévention, d'aides et de soins aux personnes dépendantes asbl:

Membres effectifs

M. le Dr. Jean-Marie SPAUTZ, Ettelbrück
M. Fred FERRON, Ettelbrück

Membres suppléants:

Mme Denise POOS, Niederanven
M. Claude KUFFER, Luxembourg

Pour le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois:

Membres effectifs

M. René RECKING, Diekirch

M. Théo THIRY, Echternach

Membres suppléants:

Mme Véronique SCHAMBOURG, Bascharage

M. Nic WILHELM, Ettelbrück

Pour l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés:

Membres effectifs:

Mme Liliane ASSA, Luxembourg

M. Philippe CHANTALAT, Luxembourg

Membres suppléants:

Mme Edith ASPESBERRO, Luxembourg

Mme Fabienne FINET, Steinfort

Pour la Fédération des patrons opticiens et optométristes du Grand-Duché de Luxembourg:

Membres effectifs:

M. Marc WIRTZ, Diekirch

M. Johny METZ, Esch-sur-Alzette

Membres suppléants:

M. Marc THILL, Luxembourg

M. Eugène NAMUR, Howald

Pour l'Association luxembourgeoise des sages-femmes:

Membres effectifs

Mme Karin SCHREINER-KOLBUSCH, Sanem

Mme Martine WELTER, Mersch

Membres suppléants:

Mme Nathalie FABER, Mertert

Mme Mariette STEFFEN-SCHOLTES, Bereldange

Pour la Fédération des patrons bottiers du Grand-Duché de Luxembourg et l'Association des orthopédistes-bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg:

Membres effectifs:

M. Henri LALLEMANG, Esch-sur-Alzette

M. Marco FELTEN, Luxembourg

Membres suppléants:

M. Robert SCHAUL, Bettembourg

M. Philippe HAMMES, Esch-sur-Alzette

Pour la Luxembourg Air Rescue asbl:

Membres effectifs:

M. Frank HALMES, Luxembourg

M. Aloyse MATZET, Differdange

Membres suppléants:

M. Marc ROB, Luxembourg

M. René CLOSTER, Cap

Pour l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes:

Membres effectifs:

M. Jean-Louis FATTORI, Dudelange

M. Roger LAHR, Echternach

Membres suppléants:

Paul THINNES, Luxembourg

Pierre WIES, Luxembourg

Pour le Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation:

Membres effectifs

M. Jean-Paul SCHWARTZ, Luxembourg

M. le Dr. Gérard GRENOT, Luxembourg

Membres suppléants:

M. Claude KEISER, Luxembourg

M. Robert SCHALBAR, Luxembourg

Pour la CROIX-Rouge Luxembourgeoise:

Membres effectifs

M. Jacques HANSEN, Luxembourg

M. le Dr Jean-Claude FABER, Luxembourg

Membres suppléants:

M. Mario NOTHUM, Luxembourg

Mme le Dr Diane FLIES, Luxembourg

Pour le Centre thermal de Mondorf-les-Bains:

Membres effectifs

M. Michel HEINRICY, Mondorf

M. Marc OLINGER, Mondorf

Membres suppléants:

M. Jeannot SIEBENALER, Mondorf

M. Carlo DIEDERICH, Mondorf

Pour la Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique:

Membres effectifs:

Mme. Nicole THILL, Luxembourg
M. Jean-Marie MANGEN, Luxembourg

Membres suppléants:

M.Jean-Philippe HENDRIKS, Luxembourg

M. Robert FASSOTTE, Dudelange

Pour le conseil d'Administration de l'Union des caisses de maladie:

Membres effectifs:

M. René PIZZAFERRI, Mondercange

M. Pierre BLEY, Luxembourg

Membres suppléants:

M. Victor REDING, Leudelange

Mme Christiane BERTRAND-SCHAUL, Luxembourg

Art. 3. Est nommé secrétaire de la commission de surveillance pour la période du 15 décembre 1999 au 14 décembre 2004 Monsieur Marc FRIES, attaché 1er en rang auprès de la Caisse de pension des employés privés.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'à la Chambre des comptes pour information.

Luxembourg, le 8 décembre 1999.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 17 janvier 2000 déterminant les recettes non fiscales spécifiques dont le recouvrement est du ressort de la Trésorerie de l'Etat.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu les articles 45 et 91(1) de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat ;

Vu la loi du 24 décembre 1999 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2000 ;

Arrête:

Art. 1er. La Trésorerie de l'Etat est seule chargée du recouvrement des recettes non fiscales spécifiques imputables respectivement aux articles de recette du budget et aux fonds spéciaux suivants de l'Etat :

Budget des recettes ordinaires :

64.2.29.010 ; 64.3.26.010 ; 64.3.27.000 ; 64.3.28.004 ; 64.3.28.011 ; 64.3.28.012 ;
64.3.28.013 ; 64.3.28.014 ; 64.3.28.015 ; 64.3.28.016 ; 64.3.38.000.

Budget des recettes extraordinaires :

94.0.84.093 ; 94.0.96.000 ; 94.0.96.001 ; 94.1.58.030.

Budget des recettes pour ordre :

18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 28 ; 43 ; 44.

Fonds spéciaux de l'Etat :

Fonds de couverture des avoirs sur comptes chèques postaux ;
Fonds de couverture des signes monétaires émis par le Trésor ;
Fonds communal de péréquation conjoncturelle ;
Fonds de la dette publique ;
Fonds de crise.

Art. 2. Pour tous les fonds spéciaux de l'Etat autres que ceux énumérés à l'article 1er, la Trésorerie de l'Etat est seule chargée des opérations de recette relatives aux dotations budgétaires de ces fonds.

Art. 3. Le présent arrêté est applicable à l'exécution du budget de l'exercice 2000. Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2000.
Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Administration pénitentiaire. – Examens de promotion. – L'administration pénitentiaire organisera un examen de promotion

- en octobre 2000 dans les carrières inférieures de l'infirmier et de l'artisan;
- en novembre 2000 dans la carrière inférieure du sous-officier.

Conseil d'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000 Monsieur Raymond *Kirsch* a été nommé Président du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000 Monsieur Pierre *Mores* a été nommé Vice-Président du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000 Monsieur Georges *Pierret* a été nommé membre du Conseil d'Etat.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er février 2000 est applicable le supplément n° 3 modifiant la liste de prix n° 7 (1ère partie) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Ce supplément est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Guide pratique de la technique législative luxembourgeoise. – Le Conseil d'Etat vient de publier un «Guide pratique de la technique législative luxembourgeoise», rédigé par M. Marc Besch, Secrétaire général du Conseil d'Etat. Ladite publication est en vente dans les librairies au prix de 350 francs (TTC).

Indice des prix à la consommation au 1er décembre 1999. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 21 décembre 1998 est de **600.49** au 1er décembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er décembre 1999 à **595.29**.

Luxembourg, le 13 janvier 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

136e MODIFICATION (29 décembre 1999)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ACNERYNE	GEL	2 PC	TO	1*1 GEL 30 G
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	2,5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	2,5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	2,5 MG /1 ML	IV	1*20 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*20 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	7,5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	7,5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
RR	CHIROCAINE	SOL.INJ.	7,5 MG /1 ML	IV	1*20 AMP. 10 ML
RR	COMPLEVEN	EM.P.PERF.		IV	1*1 P. PLAST. 2500 ML
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*16 CPR.SS BLIST.
R	DECOSTRIOL	CPS	0,25 MCG	PO	1*20 CPS
R	DECOSTRIOL	CPS	0,25 MCG	PO	1*50 CPS
R	DECOSTRIOL	CPS	0,25 MCG	PO	1*100 CPS
RR	DOLZAM UNO-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-300	CPR.RET.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-300	CPR.RET.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-400	CPR.RET.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-400	CPR.RET.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	FENTANYL-BRAUN	SOL.INJ.	0,1 MG /2 ML	IMIV	1*10 AMP. 2 ML
S	FENTANYL-BRAUN	SOL.INJ.	0,25 MG /5 ML	IMIV	1*10 AMP. 5 ML
S	FENTANYL-BRAUN	SOL.INJ.	0,5 MG /10 ML	IMIV	1*10 AMP. 10 ML
RR	FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	0,5 MG /2 ML	IH	1*10 AMP. 2 ML
RR	FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	2 MG /1 ML	IH	1*10 AMP. 2 ML
P	FUTURAN	CPS		PO	1*30 CPS
P	FUTURAN	CPS		PO	1*60 CPS

P	FUTURAN	CPS		PO	1*100 CPS
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 VIAL 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 3 ML
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 VIALS 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN BASAL	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 3 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 VIAL 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 3 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 VIALS 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN COMB 30/70	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 3 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 VIAL 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART. 3 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 VIALS 10 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 1,5 ML
R	INSULIN B.BRAUN RAPID	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*20 CART. 3 ML
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*1 GEL 50 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*20 GEL 30 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*50 GEL 30 G
RR	KABIVEN 11G N	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2053 ML
RR	KABIVEN 14G N	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2566 ML
RR	KABIVEN 5 N	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1026 ML
RR	KABIVEN 8G N	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1540 ML
R	LIPANTHYL 140 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*30 GELULES
R	LIPANTHYL 140 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*90 GELULES
R	LIPANTHYL 267 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*30 GELULES
R	LIPANTHYL 267 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*90 GELULES
R	LIPANTHYL 67 MICRONISED	GELULES	67 MG	PO	1*30 GELULES
R	LIPANTHYL 67 MICRONISED	GELULES	67 MG	PO	1*90 GELULES
R	LOORTAN	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	LOORTAN	CPR.	50 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	LOORTAN PLUS	CPR.		PO	1*56 CPR.U.D.
R	LOORTAN PLUS	CPR.		PO	1*98 CPR.U.D.
R	MENOREST-100	SYST.THERAP.TD	8,66 MG	TO	1*8 EMPLATRES
R	MENOREST-100	SYST.THERAP.TD	8,66 MG	TO	1*18 EMPLATRES
R	MENOREST-100	SYST.THERAP.TD	8,66 MG	TO	1*24 EMPLATRES
R	MENOREST-37,5	SYST.THERAP.TD	3,29 MG	TO	1*8 EMPLATRES
R	MENOREST-37,5	SYST.THERAP.TD	3,29 MG	TO	1*18 EMPLATRES
R	MENOREST-37,5	SYST.THERAP.TD	3,29 MG	TO	1*24 EMPLATRES
R	MENOREST-50	SYST.THERAP.TD	4,33 MG	TO	1*8 EMPLATRES
R	MENOREST-50	SYST.THERAP.TD	4,33 MG	TO	1*18 EMPLATRES
R	MENOREST-50	SYST.THERAP.TD	4,33 MG	TO	1*24 EMPLATRES
R	MENOREST-75	SYST.THERAP.TD	6,57 MG	TO	1*8 EMPLATRES
R	MENOREST-75	SYST.THERAP.TD	6,57 MG	TO	1*18 EMPLATRES
R	MENOREST-75	SYST.THERAP.TD	6,57 MG	TO	1*24 EMPLATRES
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN	CPR.	0,35 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN	CPR.	0,35 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 M
RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 M
RR	MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 M
S	MS DIRECT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

S	MS DIRECT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PERI	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID PLUS OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 2500 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1250 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 1875 ML
RR	NUTRIFLEX LIPID SPECIAL OHNE ELEKTROLYTE	EM.P.PERF.		IV	1*5 EM.P.PERF. 2500 ML
R	PRITOR	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.
R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*10 SER.
RR	SERLAIN	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SIFROL	CPR.	0,35 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SIFROL	CPR.	0,35 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TELMISARTAN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TELMISARTAN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TELMISARTAN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TELMISARTAN-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	TOBRAMYCINE-FAULDING	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IMIV 1	*5 FL. 2 ML
RR	TRAMAGETIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
RR	TRAMAGETIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*3 GTTES 10 ML

R	TRIMIRON	CPR.PELLIC.		PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	TRIMIRON	CPR.PELLIC.		PO	3*21 CPR.SS BLIST.
R	TRIMIRON	CPR.PELLIC.		PO	6*21 CPR.SS BLIST.
R	TRIMIRON-28	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TRIMIRON-28	CPR.PELLIC.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
R	TRIMIRON-28	CPR.PELLIC.		PO	6*28 CPR.SS BLIST.
P	UNDA-PRDTS HOMEOPATHIQUES UNITAIRES DIVERS			PO	1*1 UNITAIRE

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	CEFROM-1	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 G /100 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 100
P	CREON	GELULES	300 MG	PO	1*100 GELULES
RR	DAQUIRAN	CPR.	0,88 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DAQUIRAN	CPR.	0,88 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DIBERTIL	CPS	2,5 MG	PO	1*30 CPS
P	DOLPRONE-125	PDRE ENF.	125 MG	PO	1*12 SACH.
P	DOLPRONE-50	PDRE NOURR.-J.ENF.	50 MG	PO	1*12 SACH.
RR	DOPACARD	SOL.INJ.	50 MG /5 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
P	FIBROFALK-S	PDRE		PO	1*15 SACH. 5 G
P	FIBROFALK-S	PDRE		PO	1*45 SACH. 5 G
R	ISKEDYL FORT	CPR.		PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN	CPR.	0,88 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MIRAPEXIN	CPR.	0,88 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	10 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	10 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	10 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	10 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	10 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	30 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	30 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	30 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	30 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	30 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	60 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	60 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	60 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	60 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	60 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	100 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	100 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
S	RELIADOL	CPS RET.	100 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*1 GEL 50 G
		AU LIEU DE			
P	ISO-BETADINE	POMM.	10 G /100 G	TO	1*1 POMM. 50 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*20 GEL 30 G
		AU LIEU DE			
P	ISO-BETADINE	POMM.	10 G /100 G	TO	1*20 POMM. 30 G
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G /100 G	TO	1*50 GEL 30 G
		AU LIEU DE			
P	ISO-BETADINE	POMM.	10 G /100 G	TO	1*50 POMM. 30 G

S	MS DIRECT	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	SEVREDOL	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	MS DIRECT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	SEVREDOL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMAGETIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
		AU LIEU DE			
RR	TRAMALGIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
RR	TRAMAGETIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*3 GTTES 10 ML
		AU LIEU DE			
RR	TRAMALGIC	GTTES	100 MG /1 ML	PO	1*3 GTTES 10 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	DULCOLAX BISACODYL	DRG.	5 MG	PO	1*50 DRG.U.D.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
R	PENTASA	CPR.RET.	250 MG	PO	1*180 CPR.
R	PENTASA	CPR.RET.	250 MG	PO	1*360 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	ELVORINE	SOL.INJ.	175 MG /17,5 ML	IVIM	1*1 FL. 17,5 ML
RR	HAEMACCEL	SOL.INJ.	3,5 PC	IV	1*14 FL.PLAST. 500 ML
R	LOCOID CRELO	EM.	0,1 PC	TO	1*1 EM. 100 G

Marchés publics. – Communication du 14 janvier 2000 du Ministre des Travaux Publics sur la fixation des seuils en euros et la contrevaleur en francs luxembourgeois de ces seuils applicables aux marchés publics couverts par les directives CE, chapitres 4 et 5 de la loi modifiée du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures.

Prise d'effet à partir du 1.1.2000

A. Régime classique: **Etat, communes, syndicats de communes et établissements publics**

- Marchés publics de TRAVAUX:

Seuil des marchés couverts par l'AMP(1) (2):	5.358.153	euros
Contrevaleur:	216.147.356	LUF
Seuil des marchés non couverts par l'AMP:	5.000.000	euros
Contrevaleur:	201.699.500	LUF
Notion de petit lot:	1.000.000	euros
Contrevaleur:	40.339.900	LUF

- Marchés publics de FOURNITURES:

Pré-information (groupe de produits):	750.000	euros
Contrevaleur:	30.254.925	LUF
Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II y compris les marchés dans le domaine de la défense dans la mesure où les produits couverts par l'annexe III du Chapitre 4 de la loi modifiée du 4.4.1974 sont visés):	139.312	euros
Contrevaleur:	5.619.832	LUF
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs et marchés dans le domaine de la défense concernant les produits non couverts par l'annexe III)	214.326	euros
Contrevaleur:	8.645.889	LUF

- Marchés Publics de SERVICES:

Pré-information (catégorie de services):	750.000	euros
Contrevaleur:	30.254.925	LUF

Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II), marchés couverts par l'AMP(2)	139.312	euros
Contrevaleur:	5.619.832	LUF
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs)	214.326	euros
Contrevaleur:	8.645.889	LUF
Seuil marchés non couverts par l'AMP	200.000	euros
Contrevaleur:	8.067.980	LUF
Notion de petit lot:	80.000	euros
Contrevaleur:	3.227.192	LUF

B. Régime sectoriel (eau, énergie, transports et télécommunications):

1. Entités couvertes par l'AMP(3):

- Marchés publics de TRAVAUX:

Seuil:	5.358.153	euros
Contrevaleur:	216.147.356	LUF

- Marchés publics de FOURNITURES ou de SERVICES:

Pré-information:	750.000	euros
Contrevaleur:	30.254.925	LUF
Seuil:	428.653	euros
Contrevaleur:	17.291.819	LUF

2. Entités non couvertes par l'AMP (4) :

- Marchés publics de TRAVAUX:

Seuil:	5.000.000	euros
Contrevaleur:	201.699.500	LUF

- Marchés publics de FOURNITURES ou de SERVICES:

Pré-information:	750.000	euros
Contrevaleur:	30.254.925	LUF
Secteurs Energie, Transports:		
Seuil:	400.000	euros
Contrevaleur:	16.135.960	LUF
Secteur télécommunications:		
Seuil:	600.000	euros
Contrevaleur:	24.203.940	LUF

Notes explicatives:

(1) AMP = Accord relatif aux Marchés Publics qui fait partie intégrante de l'ordre juridique communautaire en vertu de la Décision du Conseil de l'U.E. 94/800/CEE du 22 décembre 1994, portant adoption des accords conclus dans le cadre des négociations multilatérales du cycle d'Uruguay, Accord de Marrakech du 15 avril 1994, approuvé par le Grand-Duché de Luxembourg par la loi du 12 décembre 1994.

(2) Couverture de l'AMP dans le régime classique:

- tous les marchés publics de travaux visés par le chapitre 4 de la loi modifiée du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures, à l'exception des marchés subventionnés visés à l'article VII (1) de la prédite loi,

- tous les marchés publics de fournitures visés par ledit chapitre 4,

- tous les marchés publics de services visés par le même chapitre 4, à l'exception des marchés publics de services énumérés à l'annexe IVB, des marchés des services de recherche et développement de la catégorie 8 de l'annexe IVA, des marchés des services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe IVA dont les numéros de référence CPC sont 7524, 7525 et 7526 à conclure par des pouvoirs adjudicateurs autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications, et des marchés des services financiers de la catégorie 6 de l'annexe IVA relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers ainsi que des services prestés par la Banque Centrale du Luxembourg

(les annexes citées ont été publiées au Mémorial A37 du 31.5.1996, pages 1215 et 1216.)

(3) Couverture de l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services à conclure par les entités, pour autant qu'elles soient publiques, opérant dans les secteurs suivants:

- Production, transport et distribution d'eau potable (annexe I,1.)
- Production, transport ou distribution d'électricité (annexe I,2.)
- Chemins de fer urbains, de tramway, de trolley et d'autobus (annexe I,7.)
- Installations aéroportuaires (annexe I,8.)

(Les annexes citées ci-avant ont été publiées au Mémorial A 37 du 31 mai 1996, pages 1237 et suivantes.)

(4) Non couverts par l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services:

- des entités privées,
- des chemins de fer non urbains,
- des entités publiques opérant dans les secteurs du transport et de la distribution du gaz (annexe I, 3) et des télécommunications (annexe I, 10),
- les marchés de services de l'annexe III B, les marchés de services de recherche et de développement de la catégorie 8 de l'annexe III A, les marchés de services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe III A dont les numéros de référence de la classification commune des produits (CPC) sont 7524, 7525 et 7526

à conclure par des entités autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications et les marchés de services financiers de la catégorie 6 de l'annexe III A relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente ou au transfert de titres ou d'autres instruments financiers et les services fournis par la Banque Centrale du Luxembourg. (les annexes citées ci-avant ont été publiées au Mémorial A 37 du 31 mai 1996, page 1237 et suivantes).

Luxembourg, le 14 janvier 2000.
La Ministre des Travaux Publics,
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Service des Personnes Agées. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse organisera les 21 et 22 mars 2000, les examens suivants:

– Examen de carrière dans la carrière de l'aide-soignant/e
– Examen de carrière dans la carrière de l'infirmier/ière.

Service d'Economie rurale. – Examen de fin de stage. – Le Service d'Economie rurale organisera pendant la première quinzaine du mois de juillet 2000 un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire.

Tableau au 31 décembre 1999 des professionnels du secteur financier autorisés à exercer leur activité et soumis au contrôle de la commission de surveillance du secteur financier conformément à l'article 42 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Nombre total: 90

Commissionnaires (article 24A) – nombre: 7

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RENTES S.A., 251, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

EUROBLIG, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INTERMEDIATION, 41, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

EUROTRADE SECURITIES S.A., 70, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

HARLOW MEYER SAVAGE (LUXEMBOURG) S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

RAYMOND JAMES BENELUX (LUXEMBOURG) S.A., 25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg

WARMOES HIRTZ S.A., 11, Place d'Argent, L-1413 Luxembourg

Gérants de fortunes (article 24B) – nombre: 38

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A., 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

BEARBULL (LUXEMBOURG) S.A, 8, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A., 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION S.A., en abrégé «C.E.C.G.», 7, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT, 117, route de Stavelot, L-9991 Weiswampach

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A., 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

DEGROOF PORTABELLA S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

DEGROOF, THIERRY & ASSOCIES S.A., en abrégé «D.T.A.», 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DEWAAY LUXEMBOURG S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DEXIA ASSET MANAGEMENT S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A., 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A., 9B, BD Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FIDEURAM GESTIONS S.A., 13, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A., 48, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

FUND-MARKET S.A., 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L., 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

HAGSTRÖMER & QVIBERG (LUXEMBOURG) S.A., Centre Rosenstiel, 4-6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

HAVAUX GESTION DE FORTUNE (LUXEMBOURG) S.A., 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

HOTTINGUER, NAGELMACKERS & ASSOCIES S.A., 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A., 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

HYPOLUX PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

INTERINVEST, 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

KREDIETRUST, 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES S.A., 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) S.A R.L., 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

PARBEL GESTION S.A., 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A., 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VAN DOORN TRUST INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VPB FINANCE S.A., 22, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24C) – nombre: 17

AUREA FINANCE COMPANY, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel

BETA EUROPA MANAGEMENT S.A., 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CAPITAL @ WORK INTERNATIONAL, 111, route d'Arlon, L-8009 Strassen

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., en abrégé «COFIBOL», 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

COMPTOIR D'AGENTS DE CHANGE DU BENELUX S.A., en abrégé «CODALUX S.A.», 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg

CORLUY LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES S.A., en abrégé «C.L.M.S. (LUXEMBOURG) S.A., 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., 6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

GROUPE INDOSUEZ FUNDS INVESTMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 39, rue Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

KAUPTHING LUXEMBOURG S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A., 8, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.,, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

PUILAETCO (LUXEMBOURG) S.A., 3, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A., 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

STEVENS, ZIMMER & LAWAISSE, 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VAN MOER SANTERRE LUXEMBOURG S.A., 52-54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Distributeurs de parts d'opc (article 24D) – nombre: 25

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A., 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A., 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen

COMPTOIR EUROPEEN DE CHANGE ET DE GESTION S.A., en abrégé «C.E.C.G.», 7, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg

CORLUY LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DEGROOF PORTABELLA S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Kansallis House, Place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A., 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS INVESTMENT FINANCE LUXEMBOURG S.A., en abrégé «F.I.F. LUXEMBOURG S.A.». 41. boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A., en abrégé «FASTNET», 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

GROUPE INDOSUEZ FUNDS INVESTMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 39, rue Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

HAGSTRÖMER & QVIBERG (LUXEMBOURG) S.A., Centre Rosenstiel, 4-6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A., 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES S.A., 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A., 8, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

SANPAOLO SERVICES LUXEMBOURG S.A., 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Hohenhof, L-1736 Senningerberg

TEMPLETON GLOBAL STRATEGIC SERVICES S.A., 30, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 291, route d'Arlon, L-1115 Luxembourg

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNION INVESTMENT EUROMARKETING S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Preneurs ferme (article 24E) – nombre: 2

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A., 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

VAN MOER SANTERRE LUXEMBOURG S.A., 52-54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Conseillers en opérations financières (article 25) – nombre: 10

ASSETS & EQUITIES S.A., 11, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

CEDEL INTERNATIONAL, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

ERSEL ASSET MANAGEMENT S.A., 7-11, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

GMI-CONSEIL EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A., 17, rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg

KB CONSEIL-SERVICE S.A., 8-10, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

LINDE PARTNERS S.A., 206, route d'Arlon, L-8010 Strassen

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A., 37, Val St. André, L-1128 Luxembourg

SCHUMANN-LAVEDRINE FINANCE S.A., 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

S.D.E.T. ADVISORS S.A., 2, rue Heine, L-1720 Luxembourg

Courtiers (article 26) – nombre: 8

ARBITRAGE CHANGE S.A., 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

CARL KLIEM S.A, 251, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DESTREM LUXEMBOURG S.A., 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A., 2, rue Henri Schnadt, Zone d'activités Cloche d'Or, L-2530 Luxembourg

TRADITION EUROBOND, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

TRADITION S.A. (LAUSANNE) (Succursale de Luxembourg), Centre Neuberg, 30, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 291, route d'Arlon, L-1115 Luxembourg

VMS KEYTRADE LUXEMBOURG S.A., 52-54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Teneurs de marché (article 27) – nombre: 2

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A., 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

VAN MOER SANTERRE LUXEMBOURG S.A., 52-54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 28) – nombre: 1

CEDEL INTERNATIONAL, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Domiciliataires de sociétés (article 28-1) – nombre: 1

PRITRUST S.A., 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

SUCCURSALES DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE ETABLIES AU LUXEMBOURG

MORGAN STANLEY DEAN WITTER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, Luxembourg branch, 6B, route de Trèves, L-2633 Luxembourg

PRUDENTIAL-BACHE INTERNATIONAL LIMITED, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 1999

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Charles *Kieffer*
Directeur

Arthur *Philippe*
Directeur

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise).

Options

– Par déclaration d'option faite le 21.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA DE CARVALHO Maria Emilia, épouse MOND Alain, née le 01.11.1970 à Sangalhos/Anadia (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 03.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALMEIDA Maria Emilia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BERTEMES Renate Emma Henriette, épouse TEIXEIRA Paulo Fernando, née le 30.08.1966 à Eupen (Belgique), demeurant à Troisvierges, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BLEES Dominique Marie Michelle, épouse SCHLEICH Pascal Jean Remy Georges, née le 25.07.1963 à Léopoldville (R.D. du Congo), demeurant à Wolwelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BOUCHAMA Bouamrane, né le 08.10.1957 à Sidi Bel Abbès (Algérie), demeurant à Lullange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARUSO Michele, né le 10.05.1978 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CUNHA SILVA MOURA Sonia Maria, née le 23.05.1978 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA CUNHA Sonia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.1996 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA Ernesto, né le 12.12.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE CAROLIS Claudio, né le 23.10.1979 à Luxembourg, demeurant à Kleinbettingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE FIJTER Jan, né le 24.03.1980 à Louvain (Belgique), demeurant à Ingeldorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE MICHELE Luciano, né le 08.03.1979 à Messancy (Belgique), demeurant à Hagen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE MICHELE Sabrina, née le 23.09.1977 à Messancy (Belgique), demeurant à Hagen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DEMIROSKI Kadris, épouse BICAK Kujtim, née le 03.10.1979 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame EBUEN Brigida Wanda, épouse MAUS Fernand, née le 01.03.1964 à Olongapo/Zambales (Philippines), demeurant à Arsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FIGUEIREDO MARQUES Nelson, né le 15.03.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Nelson.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GARRIDO MARQUES Rodrigo Sergio, né le 26.08.1978 à Coimbra (Sé Nova) (Portugal), demeurant à Wormeldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIANCATERINO Davide, né le 31.05.1978 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HACART Michel Ghislain, né le 05.07.1938 à Woluwe-Saint-Lambert (Belgique), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boulaide, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HANG Quynh Lan, épouse HEIDT René Louis, née le 15.10.1968 à Da Nang (Vietnam), demeurant à Baschleiden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HUYBRECHTS David Pierre, né le 01.03.1973 à Luxembourg, demeurant à Berchem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.01.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur INOCENCIO ESCOLASTICO Antonio Carlos, né le 27.10.1974 à Sao Jorge de Arroios/Lisboa (Portugal), demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOPP Pierre, né le 30.05.1965 à Luxembourg, demeurant à Hellange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOWOLIK Christel Anne-Marie, née le 03.10.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KVARAN Hrafnhildur, née le 16.12.1978 à Luxembourg, demeurant à Ehnen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAERA Catia, née le 23.03.1975 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Fouhren, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LE DORZE Flora, née le 24.10.1980 à Sarreguemines (France), demeurant à Fouhren, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMA PASCOA Eugénia, épouse RECKEN Mike, née le 28.05.1970 à Santo André/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOVERO Stefania, épouse BUSCHE Eric, née le 28.12.1975 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.03.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MABILLE Marc Christian François, né le 25.07.1973 à Charleroi (Belgique), demeurant à Oetrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTIN MARTINEZ David, né le 29.12.1978 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTIN David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS PEREIRA Helder Luis, né le 11.04.1979 à Cabril/Montalegre (Portugal), demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MILANO Pietro, né le 26.07.1974 à Ettelbruck, demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MORALES NUNEZ Laura, née le 13.09.1980 à Luxembourg, demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MORALES Laura.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINHEIRO SOARES Susana Maria, née le 10.11.1974 à Salvador do Monte (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 17.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SOARES Susana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PREYVAL Karine Alexandra Romy Louise Olivia, née le 20.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Hellange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Fouhren, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAMALHO DE OLIVEIRA Isabele, née le 01.05.1978 à Ettelbruck, demeurant à Noerdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES NUNO Jorge Miguel, né le 24.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 03.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NUNO Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAFFRAN Annabelle Janette, née le 13.04.1979 à Köln (Allemagne), demeurant à Schrassig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAFFRAN Kilian Dennis, né le 26.02.1978 à Köln (Allemagne), demeurant à Schrassig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAVIC Vida, épouse BETTI Armand Albert Louis, née le 25.09.1951 à Vrhovine (Croatie), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Garnich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHREIER Silvia Johanna Hubertine, épouse KLEIN Jean Georges Ernest, née le 24.04.1961 à Luxembourg, demeurant à Garnich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TARANTINI Vanessa, née le 24.08.1980 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WEISENFELD Reinhold Hans Heinrich, né le 01.01.1949 à Wetter/Marburg (Allemagne), demeurant à Stadtbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 4 **4 février 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 20 juillet 1998 autorisant Monsieur Bernhard REINERT à changer son prénom actuel en celui de «Joseph».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Bernhard REINERT, né le 12 janvier 1939 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6235 Beidweiler - 4, um Wangert - sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Bernhard REINERT est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 20 juillet 1998.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 15 décembre 1999 portant modification des statuts du syndicat intercommunal pour la promotion du canton de Clervaux (S.I.C.L.E.R.).

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu l'arrêté grand-ducal du 6 novembre 1985 autorisant la création du syndicat intercommunal pour la promotion du canton de Clervaux;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Clervaux en date du 7 avril 1999, de Consthum en date du 3 mars 1999, de Heinerscheid en date du 12 mars 1999, de Hosingen en date du 23 mars 1999, de Munshausen en date du 12 mars 1999, de Troisvierges en date du 30 mars 1999, de Weiswampach en date du 8 mars 1999 et de Wincrange en date du 16 avril 1999;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de notre ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les modifications des statuts du syndicat intercommunal pour la promotion du canton de Clervaux sont approuvées.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 15 décembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

ANNEXE

Modifications statutaires

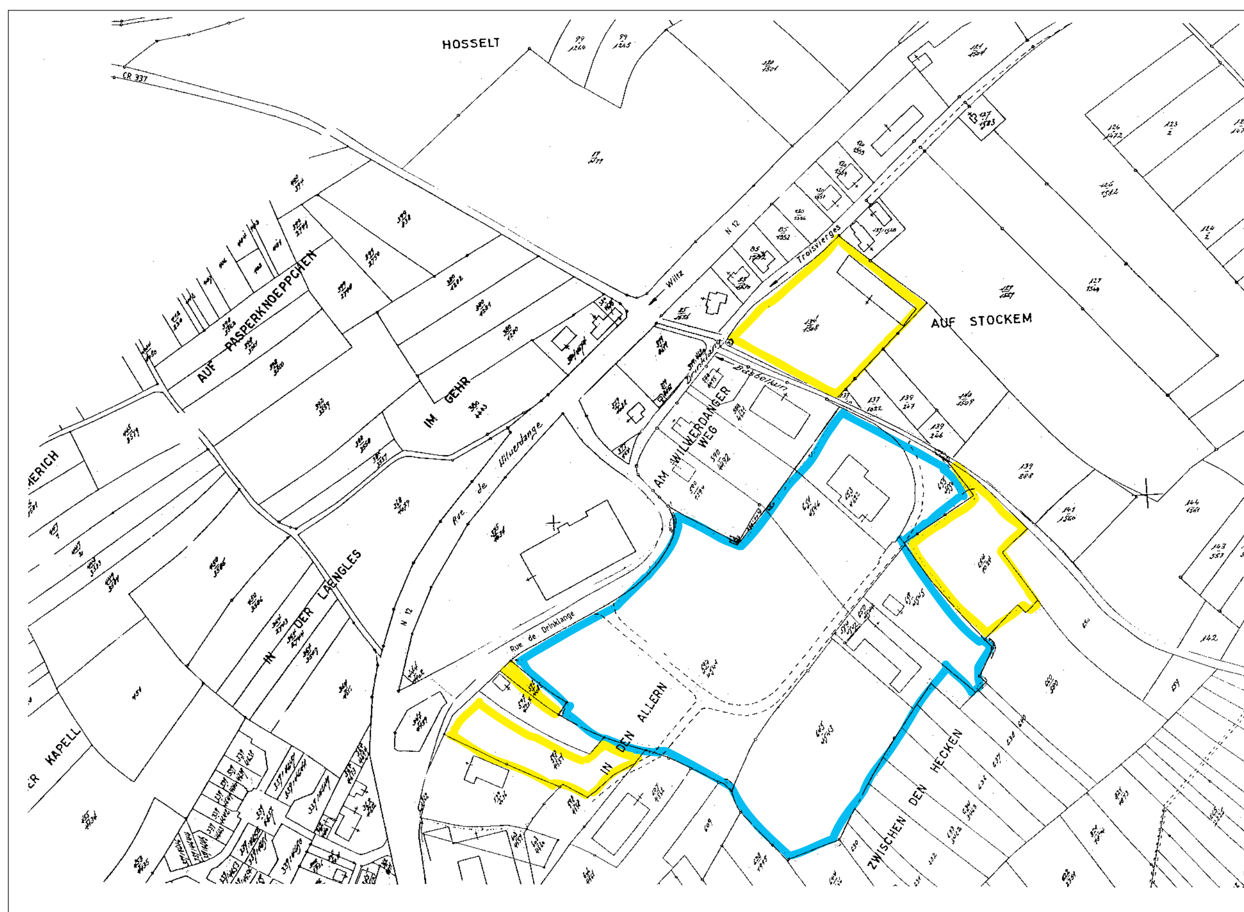
Les plans cadastraux et relevés parcellaires ci-après font partie intégrante des statuts du syndicat intercommunal S.I.C.L.E.R.

Zone de Troisvierges – Commune de Troisvierges

Parcelles supplémentaires à incorporer

134/1508	Jungblut Servais	117.60 ar
596/4085	Lanners Edouard	8.00 ar
597/4207	Troisvierges la commune	21.20 ar
598/4557	Dietz Clement	60.00 ar
654/1024	Flick Lucien	75.50 ar
		282.30 ar

Parcelles faisant partie du SICLER: (partie bleue)



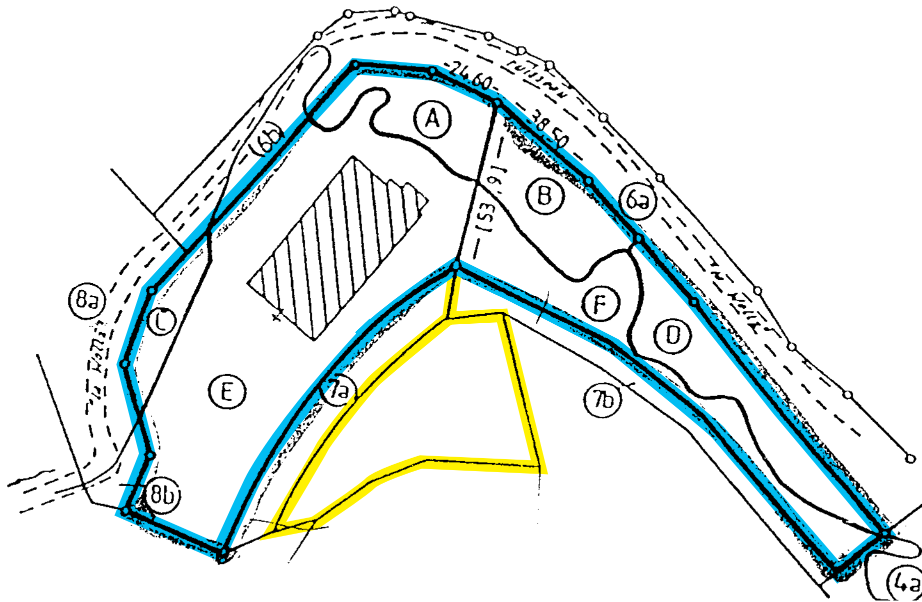
Clervaux, le 11 février 1999.

Vu et approuvé
Le Comité,
Signatures

Zone Industrielle de Troisvierges-Gare – Commune de Troisvierges

Parcelles supplémentaires à incorporer:

No cad. 128/4602
No cad. 128/4603
Extension indiquée en jaune



Clervaux, le 11 février 1999.

Vu et approuvé
Le Comité,
Signatures

Arrêté ministériel du 3 janvier 2000 portant suspension de la mise sur le marché et de la vente de différents pointeurs à laser.

Le Ministre de l'Economie,

Vu la loi du 27 août 1997 relative à la sécurité générale des produits, notamment l'article 8 de cette loi;

Vu la norme européenne EN 0825-1 «Sécurité des appareils à laser»;

Considérant que certains pointeurs laser ne sont pas conformes à la norme EN 60825-1;

Considérant que des pointeurs à laser de classe égale ou supérieure à 3, compte tenu de leur puissance, pointés sur les yeux de personnes non protégées, sont de nature à occasionner des lésions de la rétine, que la vente des pointeurs à laser a augmenté considérablement et que les accidents graves peuvent se produire;

Arrête

Art. 1er. La mise sur le marché et la vente des pointeurs à laser spécifiés ci-après est suspendue dans les magasins non spécialisés:

Laserlyte 200
Laserlyte 400
Infiniter QPON-670-NBK/BBK
Infiniter Laser Pointer
Eur-Activ LP-2
Hi-Outpout Key Chain Laser

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Mémorial.

Luxembourg, le 3 janvier 2000
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Arrêté ministériel du 20 janvier 2000 portant approbation du barème des cotisations de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 portant création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie, tel qu'il a été modifié par l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 1945 sur la création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie ;

Vu l'article 15 des statuts de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie ;

Arrête:

Art. 1er. Le barème des cotisations établi par l'assemblée générale de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie du 28 décembre 1999, conformément à l'article 15 des statuts, est approuvé dans la teneur suivante:

BAREME DES COTISATIONS

Espèce	*Cotisations à charge du producteur*	
	Assurance-boucherie LUF	*Assurance-transport LUF*
Gros bétail (vaches, génisses, bœufs, taureaux)	130	60
Porcs, truies et verrats	15	15
Veaux	60	40
Moutons	20	20

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et entrera en vigueur le 1er février 2000.

Luxembourg, le 20 janvier 2000.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Gil *Nieles,* technicien principal à l'administration de l'aéroport a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique adjoint à la même administration.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999, Madame Sabine *Röhler* et Monsieur Serge *Solagna,* ingénieurs-inspecteurs à l'Administration de l'Environnement ont été nommés ingénieurs principaux auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Messieurs John *Horvath* et Carlo *Hippe,* ingénieurs-techniciens inspecteurs à l'Administration de l'Environnement ont été nommés ingénieurs-techniciens inspecteurs principaux à la même administration.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 20 décembre 1999, Madame Juliette *Schweitzer-Kies* et Monsieur Claude *Janizzi,* Conseillers de direction, ont été nommés Conseillers de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Lionel *Seghetto,* Attaché de Gouvernement premier en rang, a été nommé Conseiller de direction adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, Madame Simone *Gruhlke-Geimer,* Inspecteur principal hors cadre à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée Inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er janvier 2000. Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur François *Schoentgen,* Inspecteur, a été nommé Inspecteur principal. Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Madame Margot *Krier,* Inspecteur hors cadre, a été nommée Inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, Madame Françoise *Leclerc,* Inspecteur auprès de la Banque Centrale du Luxembourg, a été nommée Inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 15 décembre 1999. Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Claude *Risch,* chef de bureau adjoint hors cadre, a été nommé chef de bureau hors cadre.

Administration gouvernementale. – Examen de fin de stage. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 10 avril 2000 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 1999, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Armand *Bellot*, inspecteur principal premier en rang hors cadre, à partir du 1er février 2000. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Armand *Bellot*.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Déclaration de livrets perdus pendant le mois de décembre 1999. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Les livrets énumérés ci-après ont été déclarés perdus:

Nos:	10/0/014914-57	10/0/050882-38	10/0/099573-35	10/0/109977-60	10/0/114839-72	10/0/116386-67
	10/0/145129-01	10/0/195771-09	10/0/197569-61	10/0/199839-03	10/0/201137-40	10/0/201911-38
	10/0/209160-12	10/0/209640-07	10/0/210104-83	10/0/211345-63	10/0/213608-95	10/0/222893-68
	10/0/232620-95	10/0/232646-24	10/0/233970-87	10/1/155359-73	10/1/840076-78	10/3/192664-87
	10/3/194227-01	10/3/194258-32	10/3/194600-83	10/3/200352-15	10/3/214482-80	10/7/201422-29
	10/7/204641-89	10/9/003552-93	11/0/427004-70	11/0/458444-82	11/0/459977-63	11/0/462140-92
	22/0/225429-24	30/0/301441-14	30/7/315399-96	32/0/001202-45	33/0/336764-63	33/0/348602-67
	44/0/450561-42	44/3/452161-74	50/0/550685-33	50/0/550843-94	50/3/588940-54	52/0/555759-21
	62/0/643790-57	62/0/646936-02	62/0/655308-32	62/3/662670-06	64/0/000377-03	66/1/684046-01
	70/0/711213-91	73/3/748765-25	73/3/754373-07	79/3/002340-83	87/0/872231-23	89/0/894431-65
	89/7/892700-75					

Les détenteurs desdits livrets d'épargne sont invités à les présenter endéans les quinze jours, soit au Bureau Central, soit à une des agences de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, pour faire valoir leurs droits.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu sur les livrets en question.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Par décision du 14 janvier 2000, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a annulé les livrets

Nos:	10/0/062666-85	10/0/100593-85	10/0/102438-87	10/0/151410-74	10/0/173270-12	10/0/185073-78
	10/0/195159-76	10/0/204336-38	10/0/206031-84	10/0/209279-34	10/0/210540-34	10/0/210805-08
	10/0/213567-54	10/0/232332-01	10/1/155289-03	10/1/184292-03	10/1/184503-20	10/1/184869-95
	10/1/188083-11	10/1/188521-61	10/3/188771-74	10/3/190744-10	10/3/192101-09	10/3/193337-81
	22/0/227792-59	22/0/228797-94	22/1/237030-12	30/3/318871-65	36/0/379732-94	36/3/373175-20
	41/1/417950-16	45/3/453543-77	50/0/500756-59	50/0/504487-07	50/0/579530-69	50/1/581935-76
	50/3/588652-57	53/0/604679-32	63/3/000311-39	66/1/677691-48	69/9/699514-05	70/0/703364-02
	84-0-859397-56	91/1/919988-96				

De nouveaux livrets ont été remis aux déposants.

Caisse d'assurance des animaux de boucherie.

Appel de candidatures

Le mandat des membres-délégués de l'assemblée générale de la Caisse d'assurance des animaux venant d'expirer en vertu de l'article 4 des statuts, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat des Patrons-bouchers et le Syndicat des Marchands de Bestiaux sont invités, conformément aux articles 2 et 3 des statuts, à proposer endéans les 21 jours à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural respectivement 12 agriculteurs, 6 bouchers, 4 marchands de bestiaux, parmi lesquels seront désignés les membres-délégués pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 20 janvier 2000

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Paul Schmit a été nommé Conseiller de Légation hors cadre, en service ordinaire.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, Monsieur Conrad *Bruch* a été nommé Conseiller de Légation adjoint en service ordinaire.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 janvier 2000, Monsieur Jean-Claude *Meyer* a été nommé Conseiller de Légation adjoint en service ordinaire.

Cour de Justice Benelux. – Nomination. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 25 octobre 1999, entrée en vigueur à la même date, a été nommé avocat général à la Cour de Justice Benelux Monsieur Nico *Edon,* avocat général suppléant à cette Cour.

Ecole Supérieure du Travail. – Conseil administratif. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 1999, Monsieur Norbert *Geisen*, représentant de la Fédération des Artisans, a été nommé président du Conseil administratif de l'Ecole Supérieure du Travail pour un terme de 2 ans.

Entreprises d'assurances. – «COUTTS LIFE ASSURANCE LUXEMBOURG SA». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 18 janvier 2000, l'entreprise d'assurances «COUTTS LIFE ASSURANCE LUXEMBOURG SA», avec siège social à L-1660 Luxembourg, 78, Grand-Rue, a été autorisée à renoncer à son agrément dans toutes les branches pratiquées au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – «De Vaderlandsche Luxemburg-Patriotique Luxembourg S.A. – BBL Life Lux S.A.». – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 1999, la fusion par absorption des entreprises De Vaderlandsche Luxemburg-Patriotique Luxembourg S.A., avec siège social à Luxembourg, 224, route d'Arlon, société absorbante, et BBL Life Lux S.A., avec siège social à Luxembourg, 52, route d'Esch, société absorbée, est autorisée.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de décembre 1999.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Faber Claude, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE	03.12.1999

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de décembre 1999.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Faber Claude, Diekirch	AXA ASSURANCES uniquement: R.C.- Autos et Protection Juridique R.C.A.	03.12.1999
Molling Patrick, Helmsange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	02.12.1999
Worth Paul, Luxembourg	HAMBURG MANNHEIMER	02.12.1999

Institutions de sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de mai 2000 des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés par les institutions de sécurité sociales suivantes:

1) dans la carrière du rédacteur:
- Office des assurances sociales;
- Centre commun de la sécurité sociale;

2) dans la carrière de l'expéditionnaire:
- Caisse de maladie des ouvriers;
- Caisse de pension des employés privés;
- Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes

---

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Centres socio-éducatifs de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, démission honorable de ses fonctions d'instituteur spécial des centres socio-éducatifs de l'Etat a été accordée sur sa demande, à Monsieur Aloyse *Kuhn,* avec effet au 1er février 2000. Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à M. Aloyse *Kuhn.*

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examen-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de mars 2000 l'examen-concours suivant:

le 7 mars 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du contrôleur de la circulation aérienne (technicien diplômé)

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le 21 février 2000.

Pool des risques aggravés en R.C. Auto. – Nomination. – Suivant arrêté ministériel du 26 novembre 1999 Monsieur René *Remakel* a été nommé membre du Pool des risques aggravés en R.C. Auto en remplacement de Monsieur Claude *Meyer.*

Service de la Navigation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, Monsieur Norbert *Schilling,* ingénieur-technicien principal au Service de la Navigation, a été nommé ingénieur-technicien inspecteur au même service à partir du 1er février 2000.

Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège au 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/001.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège au 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 2, rue de l'Hôpital, L-8509 Redange-sur-Attert.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/002.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège au 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/003.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège au 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/004.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège au 21, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 34, rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/008.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Maredoc asbl », ayant son siège au 21, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 3, rue de Mullendorf, L-7329 Heisdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/009.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège au 21, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 1A, rue de Mullendorf, L-7329 Heisdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 5 **11 février 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 3 janvier 2000 portant prolongation de l'agrément de l'organisme de contrôle indépendant de la marque collective «Produit du terroir - Lëtzebuerger Rëndfleesch».

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et relatif à l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, et notamment son titre II;

Vu le règlement modifié (CE) n° 1141/97 de la Commission, du 23 juin 1997, portant modalités d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine;

Vu le règlement (CE) n° 2772/99 du Conseil, du 21 décembre 1999, prévoyant les règles générales d'un système d'étiquetage obligatoire de la viande bovine;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 portant mesures d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine;

Vu la demande de prolongation de l'agrément introduite par l'association «A.d. F. certification»;

Arrête :

Art. 1er. L'agrément de l'association « A.d. F. certification » établie et ayant son siège social à F-08000 Charleville-Mézières, 8B, rue de l'Abattoir comme organisme de contrôle indépendant de la marque collective «Produit du terroir - Lëtzebuerger Rëndfleesch» est prolongé et est valable jusqu'au 31 août 2000.

Art. 2. Le présent arrêté est transmis à l'intéressé pour lui servir de titre.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 janvier 2000
Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 3 janvier 2000 portant prolongation de l'agrément du cahier des charges «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer».

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et relatif à l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, et notamment son titre II ;

Vu le règlement modifié (CE) n° 1141/97 de la Commission, du 23 juin 1997, portant modalités d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine ;

Vu le règlement (CE) n° 2772/99 du Conseil, du 21 décembre 1999, prévoyant les règles générales d'un système d'étiquetage obligatoire de la viande bovine ;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 portant mesures d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine, et notamment ses articles 3 et 5 ;

Vu la demande de prolongation de l'agrément du cahier des charges introduite par la société anonyme Cactus et l'association agricole Fédération des Herdbooks luxembourgeois ;

Arrête :

Art. 1er. L'agrément du cahier des charges « Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer » de la société anonyme Cactus, L-8050 Bertrange et de l'association agricole Fédération des Herdbooks luxembourgeois, zone artisanale et commerciale n° 4, L-9085 Ettelbruck est prolongé et est valable jusqu'au 31 août 2000.

Art. 2. La prolongation de l'agrément est accordée sous réserve de toute modification ultérieure du cahier des charges.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 janvier 2000
Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 3 janvier 2000 portant prolongation de l'agrément de l'organisme de contrôle indépendant du label «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer».

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et relatif à l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, et notamment son titre II;

Vu le règlement modifié (CE) n° 1141/97 de la Commission, du 23 juin 1997, portant modalités d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine;

Vu le règlement (CE) n° 2772/99 du Conseil, du 21 décembre 1999, prévoyant les règles générales d'un système d'étiquetage obligatoire de la viande bovine;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 portant mesures d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine;

Vu la demande de prolongation de l'agrément introduite par l'organisme certificateur «Qualicert»;

Arrête :

Art. 1er. L'agrément de l'organisme certificateur «Qualicert», établi à F-94237 Cachan, 191, avenue Aristide Briand comme organisme de contrôle indépendant du label «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer» est prolongé et est valable jusqu'au 31 août 2000.

Art. 2. Le présent arrêté est transmis à l'intéressé pour lui servir de titre.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 janvier 2000

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Fernand Boden

Circulaire du 10 janvier 2000 relative à la révision des listes électorales.

Du 1er au 30 avril 2000, les collèges des bourgmestre et échevins procéderont à la révision des listes des électeurs appelés à participer à l'élection des membres de la Chambre des Députés, des membres des Conseils communaux et des représentants du Grand-Duché de Luxembourg au Parlement Européen.

Ils inscriront sur les listes électorales les noms de tous les Luxembourgeois qui, domiciliés au 1er avril dans la commune, réunissent les conditions de l'électorat, ainsi que des ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne dont la demande d'admission aura été agréée par application des lois du 28 janvier 1994 et du 28 décembre 1995. Il est rappelé que pour les électeurs non-luxembourgeois, des listes séparées sont dressées, l'une pour les élections pour le Parlement Européen et l'autre pour les élections communales.

L'inscription se fera pour les Luxembourgeois, soit d'office, soit à la demande de toute personne qui fait valoir sa qualité d'électeur en présentant les pièces justificatives. L'inscription des ressortissants de l'Union Européenne se fera sur leur demande conformément aux lois ci-dessus citées.

Lors de la révision des listes, il convient d'en remanier l'ordre d'inscription des électeurs conformément à la nouvelle formulation de l'article 9 de la loi électorale par la loi du 18 août 1995.

En ce qui concerne les personnes qui ont perdu le droit de vote du fait d'une condamnation, (loi du 9 juin 1989), les communes seront informées par les soins du Parquet Général et avant le 15 mars des déchéances frappant les électeurs de leur commune. La liste communiquée sera valable pour l'année en cours. Lors de la révision des listes électorales, il y aura lieu de rayer les personnes figurant sur la liste.

Il appartiendra aux personnes se réclamant du recouvrement du droit de vote de produire les pièces afférentes auprès de l'administration communale en vue de leur réinscription sur les listes électorales.

Afin de permettre le contrôle des relevés actuellement en possession des communes et comprenant les personnes déchues du droit de vote, les communes sont invitées à en adresser un exemplaire au Parquet Général qui vérifiera l'exactitude des relevés par rapport aux dispositions légales.

Luxembourg, le 10 janvier 2000.

Le Premier Ministre, Ministre d'Etat,

Jean-Claude Juncker

Le Ministre de l'Intérieur,

Michel Wolter

Arrêté ministériel du 13 janvier 2000 portant suspension de la mise sur le marché et de la vente de jouets et d'articles de puériculture destinés à être mis en bouche par des enfants de moins de trois ans, fabriqués en PVC souple contenant une ou plusieurs des substances di-iso-nonyl phtalate (DINP), di (2-ethylhexyl) phtalate (DEHP), dibutyl phtalate (DBP), di-iso-décyl phtalate (DIDP), di-n-octyl phtalate (DNOP) et butylbenzyl phtalate (BBP).

Le Ministre de l'Economie,

Vu la loi du 27 août 1997 relative à la sécurité générale des produits, notamment l'article 8 de cette loi;

Vu la décision de la Commission européenne du 7 décembre 1999 adoptant des mesures qui interdisent la mise sur le marché de jouets et d'articles de puériculture destinés à être mis en bouche par des enfants de moins de trois ans, fabriqués en PVC souple contenant une ou plusieurs des substances di-iso-nonyl phtalate (DINP), di(2-ethylhexyl) phtalate (DEHP), dibutyl phtalate (DBP), di-iso-décyl phtalate (DIDP), di-n-octyl phtalate (DNOP) et butylbenzyl phtalate (BBP);

Considérant que de l'avis du comité scientifique de la toxicité, de l'écotoxité et de l'environnement (CSTEE), consulté par la commission européenne, il y a lieu, en ce qui concerne les phtalates présents dans les jouets et en tenant compte des résultats des études les plus récentes, de s'inquiéter des faibles marges de sécurité en ce qui concerne l'exposition des enfants aux phtalates DEHP et DINP dérivant de l'utilisation de certains jouets et articles de puériculture en PVC souple contenant ces substances;

Considérant qu'en raison des effets nocifs du DINP pour le foie et les reins ainsi que des dommages testiculaires causés par le DEHP observés en laboratoire, il apparaît que ces substances sont susceptibles, sous certaines conditions,de provoquer des effets graves pour la santé;

Considérant que pour les autres phtalates (DNOP, DIDP,BBP, DBP), si leur utilisation était permise pour remplacer le DINP et le DEHP en tant que plastifiants dans les produits en question, leur libération pourrait atteindre des niveaux comparables à ceux du DINP et du DEHP et que par conséquent cette décision doit s'appliquer à eux également;

Considérant dès lors que les jouets et articles de puériculture pour les enfants en bas âge en PVC souple contenant des phtalates sont susceptibles de présenter un risque grave et immédiat pour la santé;

Arrête:

Article 1er. La mise sur le marché et la vente de jouets et d'articles de puériculture destinés à être mis en bouche par des enfants de moins de trois ans fabriqués en PVC souple contenant , en terme de poids, plus de 0,1% d'une ou de plusieurs des substances suivantes:

- di-iso-nonyl phtalate (DINP) CAS n° 28553-12-0 EINECS N° 249-079-5
- di(2-ethylhexyl) phtalate (DEHP) CAS N° 117-81-7 EINECS N° 204-211-0
- dibutyl phtalate (DBP) CAS N° 84-74-2 EINECS N° 201-557-4
- di-iso-décyl phtalate (DIDP) CAS N° 26761-40-0 EINECS N° 247-977-1
- di-n-octyl phtalate (DNOP) CAS N° 117-84-0 EINECS N° 204-214-7
- butylbenzyl phtalate (BBP) CAS N° 85-68-7 EINECS N° 201-622-7

est suspendue.

Article 2. Aux fins du présent arrêté, on entend par:

- «jouet»: tout produit conçu ou manifestement destiné à être utilisé à des fins de jeux par des enfants;
- «article de puériculture»: tout produit destiné à faciliter le sommeil, la relaxation ainsi que l'alimentation et la succion des enfants.

Luxembourg, le 13 janvier 2000
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000 autorisant l'admission de la commune de Putscheid au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.).

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu la délibération du conseil communal de Putscheid en date du 17 mars 1999 aux termes de laquelle le prédit conseil sollicite l'admission de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 23 mars 1994;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes déjà syndiquées de Bastendorf, Bettendorf, Bissen, Boulaide, Bourscheid, Colmar-Berg, Diekirch, Ermsdorf, Erpeldange, Eschweiler, Ettelbruck, Fouhren, Goesdorf, Heffingen, Heiderscheid, Lac de la Haute-Sûre, Larochette, Medernach, Neunhausen, Nommern, Reisdorf, Schieren, Vianden et Wahl desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'admission de la commune de Putscheid au syndicat intercommunal en question.

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Est approuvée la délibération précitée ayant pour objet l'admission de la commune de Putscheid au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.).

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Château de Fischbach, le 14 janvier 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 14 janvier 2000 portant désignation des membres du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés et notamment son article 14;

Vu le règlement grand-ducal du 20 juillet 1999 déterminant la composition, le mode de fonctionnement et les attributions du comité d'accompagenement en matière d'établissements classés;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Environnement et de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi et après avoir délibéré en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés pour une durée de trois ans:

a) membres effectifs:
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'environnement: Monsieur Claude *Franck,* conseiller de direction 1ière classe;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'économie: Madame Elisabeth *Mannes-Kieffer,* conseiller de Gouvernement 1ière classe;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes: Monsieur Emmanuel *Baumann,* conseiller de Gouvernment 1ière classe;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'agriculture: Monsieur Richard *Klensch,* directeur de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture;
   - pour l'Administration de l'Environnement: Monsieur Paul *Hansen,* directeur, Monsieur Claude *Geimer,* ingénieur technicien inspecteur 1er en rang;
   - pour l'Inspection du Travail et des Mines: Monsieur Paul *Weber,* directeur;
   - pour la Chambre des Métiers: Monsieur Michel *Brachmond,* sous-directeur;
   - pour la Chambre de Commerce: Monsieur René *Winkin,* conseiller;
   - pour la Chambre d'Agriculture: Monsieur Robert *Ley,* secrétaire général;
   - pour la Chambre des Employés Privés: Monsieur Jean-Claude *Reding,* membre de l'assemblée plénière;
   - pour la Chambre du Travail: Monsieur Nick *Clesen,* membre.
   - pour le Mouvement Ecologique: Madame Blanche *Weber,* secrétaire générale;
   - pour la Ligue Luxembourgeoise pour la protection de la nature et des oiseaux: Monsieur Marc *Moes,* membre;
   - pour le SYVICOL: Monsieur Emile *Eicher,* membre.

b) membres suppléants:
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'environnement: Monsieur Henri *Haine,* attaché de Gouvernement 1er en rang;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'économie: Monsieur Guy *Arend,* inspecteur principal 1er en rang;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes: Monsieur Christian *Schuller,* attaché de Gouvernement;
   - pour le ministre ayant dans ses attributions l'agriculture: Monsieur André *Loos,* conseiller de Gouvernement:
   - pour l'Administration de l'Environnement: Monsieur Théo *Weber,* directeur adjoint, Monsieur Robert *Schmit,* directeur adjoint;
   - pour l'Inspection du Travail et des Mines: Monsieur Robert *Huberty,* ingénieur 1ière classe;
   - pour la Chambre des Métiers: Monsieur Jean-Paul *Scheuren,* conseiller de direction;
   - pour la Chambre de Commerce: Monsieur Thomas *Theves,* attaché;
   - pour la Chambre d'Agriculture: Madame Josiane *Willems,* directeur à la Centrale Paysanne;
   - pour la Chambre des Employés Privés: Monsieur Jean *Kirsch,* conseiller économique;

– pour la Chambre du Travail: Monsieur Nico *Clement,* membre;
– pour le Mouvement Ecologique: Monsieur Roland *Felten,* vice-président;
– pour la Ligue Luxembourgeoise pour la protection de la nature et des oiseaux: Monsieur Jim *Schmitz,* membre;
– pour le SYVICOL: Monsieur Marcel *Lamy,* membre.

Art. 2. Monsieur Claude *Franck,* conseiller de direction 1ière classe au Ministère de l'Environnement est nommé président du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information. Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 janvier 2000.

Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Lydie Polfer
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Erna Hennicot-Schoepges
Luc Frieden
Anne Brasseur
Henri Grethen
Charles Goerens
Carlo Wagner
François Biltgen
Joseph Schaack
Eugène Berger

Arrêté ministériel du 14 janvier 2000 portant désignation des membres du comité consultatif pour l'examen des dossiers de notification des substances.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 15 juin 1994

- relative à la classification, l'emballage et l'étiquette des substances dangereuses

- modifiant la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses,

et notamment son article 6;

Vu le règlement grand-ducal du 15 juin 1994 déterminant l'organisation, le mode de fonctionnement et les attributions du comité consultif pour l'examen des dossiers de notification des substances;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité consultatif pour l'examen des dossiers de notification des substances pour une durée de cinq ans:

a) membres effectifs:

Ministère de l'Environnement:	Henri *Haine,* attaché de gouvernement 1er en rang
Ministère de l'Environnement:	Christian *Lahure,* rédacteur principal
Administration de l'Environnement:	Sabine *Roehler,* ingénieur-inspecteur
Direction de la Santé:	Joseph *Wampach,* médecin-chef de service
Inspection du Travail et des Mines:	Paul *Weber,* directeur
Administration des Eaux et Forêts:	Jean-Marie *Sinner,* ingénieur 1ère classe

b) membres suppléants:

Administration de l'Environnement:	Jean-Marie *Ries,* ingénieur principal
Direction de la Santé:	Nicolas *Rume,* directeur adjoint
Inspection du Travail et des Mines:	Marc *Kremer,* ingénieur
Administration des Eaux et Forêts:	François *Erasmy,* ingénieur-inspecteur

Art. 2. Est nommé président du comité, Monsieur Henri *Haine,* attaché de gouvernement 1er en rang au Ministère de l'Environnement.

Art. 3. Est nommé secrétaire du comité, Monsieur Christian *Lahure,* rédacteur principal au Ministère de l'Environnement.

Art. 4. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour information. Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 janvier 2000.
Pour le Ministre de l'Environnement,
le secrétaire d'Etat,
Eugène Berger

Arrêté ministériel du 18 janvier 2000 autorisant la société allemande CHORUS WERTTRANSPORTE GmbH & Co. KG avec siège social à D-54292 Trier - Metternichstrasse 32, en collaboration avec la société à responsabilité limitée CHORUS SECURITY TRANSPORT avec siège social à L-8008 Strassen - 138, route d'Arlon à exercer les activités de transport, convoyage et surveillance de fonds et d'objets mobiliers.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 juin 1990 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance;

Vu l'avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat;

Arrête:

Art. 1er. La société allemande CHORUS WERTTRANSPORTE GmbH & Co. KG avec siège social à D-54292 Trier - Metternichstrasse 32 - est autorisée à exercer, en collaboration avec la société à responsabilité limitée CHORUS SECURITY TRANSPORT avec siège social à L-8008 Strassen - 138, route d'Arlon - les activités de transport, convoyage et surveillance de transports de fonds et d'objets mobiliers.

Art. 2. Le règlement de service commun aux sociétés CHORUS WERTTRANSPORTE et CHORUS SECURITY TRANSPORT est approuvé.

Art. 3. Les cartes de légitimation des sociétés CHORUS WERTTRANSPORTE et CHORUS SECURITY TRANSPORT sont approuvées.

Art. 4. Les sociétés CHORUS WERTTRANSPORTE et CHORUS SECURITY TRANSPORT ne peuvent engager, pour les activités exercées sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, que du personnel qui a été agréé au préalable par arrêté ministériel.

Art. 5. Les sociétés CHORUS WERTTRANSPORTE et CHORUS SECURITY TRANSPORT sont tenues à respecter les normes de sécurité spéciales établies pour le secteur financier, lorsqu'elles effectuent des transports de fonds pour le compte des établissements bancaires luxembourgeois.

Art. 6. La présente autorisation est valable jusqu'au 17 janvier 2005.

Luxembourg, le 18 janvier 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration gouvernementale - Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative – Administration du Personnel de l'Etat. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement est vacant à l'Administration du Personnel de l'Etat.

Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Administration pénitentiaire. – Examens-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois d'avril 2000 un examen-concours d'admission au stage dans les carrières de l'assistante sociale, de l'éducateur gradué et du sous-officier; les épreuves préliminaires à ces concours dans les trois langues administratives sont prévues au mois de mars 2000.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au deuxième semestre de l'année 2000 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	*Nature de l'épreuve:*
25.09.2000 - 26.09.2000	examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant
18.10.2000 et 25.10.2000	examen pour les fonctions de commis, de commis principal et de premier commis principal;
10.11.2000	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;
15.11.2000 - 16.11.2000	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;

17.11.2000	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
24.11.2000	examen pour les fonctions de facteur comptable et de facteur comptable principal;
04.12.2000 - 05.12.2000	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien;
06.12.2000 et 13.12.2000	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 11 octobre 2000 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière du rédacteur ainsi que le 13 octobre 2000 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Centre hospitalier neuropsychiatrique. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier psychiatrique, de l'infirmier, de l'aide-soignant, de l'expéditionnaire administratif, du garçon de salle et de l'artisan aura lieu au cours du mois de septembre 2000.

Direction de la Santé. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur, d'ingénieur technicien, de l'infirmier et de l'agent sanitaire aura lieu au cours du mois de septembre 2000.

Laboratoire national de Santé. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur, de l'expéditionnaire administratif et de l'assistant technique médical de laboratoire aura lieu au cours du mois de septembre 2000.

Maison de soins à Vianden. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier, de l'aide-soignant et de l'artisan aura lieu au cours du mois de septembre 2000.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

–

Projet de remembrement envisagé à Beckerich.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux).

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 17 décembre 1999 pour des terres agricoles et forestières dans la commune de Beckerich, les section A dit de Noerdange, B dite de Schweich, C dite de Elvange, D dite de Huttange, E dite de Beckerich, F dite de Oberpallen et G dite de Levelange, dans la commune de Hobscheid, une partie des sections A dite de Hobscheid et B dite de Eischen, dans la commune de Redange, une partie des sections D dite de Redange et F dite de Niederpallen, dans la commune de Saeul, une partie des sections D dite de Calmus et E dite de Ehner ainsi que dans la commune de Useldange, une partie de la section C dite de Rippweiler, sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement son déposés dans la salle de réunion de la commune Beckerich pendant 30 jours, à partir du 14 février jusqu'au 14 mars 2000 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

La salle de réunion de la commune de Beckerich est ouverte du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 et de 14.00-17.00 heures. Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un régistre déposé dans la salle de réunion de la commune de Beckerich,
b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,
c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent dans la salle de réunion de la commune de Beckerich aux dates suivantes: mercredi le 8, jeudi le 9, vendredi le 10, lundi le 13 et mardi le 14 mars 2000.

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées dans la salle de réunion de la commune de Beckerich ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 3 février 2000.
Le Président de l'ONR,
Charles *Konnen*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 6 21 février 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu les articles 4 et 5 de la loi du 18 décembre 1987 organisant le centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et de Notre Ministre du Trésor et du Budget et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains:

- représentant l'Etat:

Monsieur Aloyse *Scherer,* réviseur d'entreprises,

Monsieur Jean *Olinger,* premier inspecteur des finances,

Madame Maggy *Nagel,* député-maire,

- choisis pour leur compétence dans l'administration d'entreprises:

Monsieur Guy *Bernard,* réviseur d'entreprises,

Madame Maria *Dennewald,* avocat.

Art. 2. Monsieur Aloyse *Scherer,* préqualifié, est nommé président du conseil d'administration.

Art. 3. Le mandat des membres du conseil d'administration expirera le 31 décembre 2005.

Art. 4. Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et Notre Ministre du Trésor et du Budget sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
et de la Sécurité Sociale,
Carlo Wagner

Le Ministre du Trésor
et du Budget,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 28 janvier 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 1er février 2000 portant prolongation de l'agrément du cahier des charges de la marque collective «Produit du terroir - Lëtzebuerger Rëndfleesch».

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et relatif à l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, et notamment son titre II;

Vu le règlement modifié (CE) n° 1141/97 de la Commission, du 23 juin 1997, portant modalités d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine;

Vu le règlement (CE) n° 2772/99 du Conseil, du 21 décembre 1999, prévoyant les règles générales d'un système d'étiquetage obligatoire de la viande bovine;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mai 1998 portant mesures d'application du règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, du 21 avril 1997, en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine, et notamment ses articles 3 et 5;

Vu la demande de prolongation de l'agrément introduite par la Chambre d'Agriculture;

Vu l'avenant au cahier des charges «Produit du terroir - Lëtzebuerger Rëndfleesch» présenté par la Chambre d'Agriculture;

Arrête:

Art. 1er. Le cahier des charges modifié «Produit du terroir - Lëtzebuerger Rëndfleesch» de la Chambre d'Agriculture ayant son siège à L-8001 Strassen, 261, route d'Arlon, est prolongé et est valable jusqu'au 31 août 2000.

Art. 2. La prolongation de l'agrément est accordée sous réserve de toute modification ultérieure du cahier des charges.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à l'intéressé pour lui servir de titre.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er février 2000
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté grand-ducal du 7 février 2000 portant dissolution du conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 107 de la Constitution;

Vu l'article 152 de la loi électorale du 31 juillet 1924 telle qu'elle a été modifiée et complétée dans la suite;

Considérant que les efforts entrepris dans la ville d'Esch-sur-Alzette, à la suite des élections communales du 10 octobre 1999, en vue de la formation d'un collège des bourgmestre et échevins, soutenu par une majorité de conseillers communaux élus, ont été vains et n'ont pas abouti;

Considérant que les dissensions au sein du conseil communal sont telles qu'un fonctionnement normal de cet organe n'est pas possible;

Considérant que la bonne gestion administrative de la ville d'Esch-sur-Alzette n'est dès lors plus garantie et qu'il échet de mettre fin au plus vite à un état préjudiciable aux intérêts de la seconde commune du pays;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette est dissous.

Art. 2. Le collège électoral de la prédite ville se réunira au plus tard dans les trois mois qui suivent la date du présent arrêté pour procéder à l'élection d'un nouveau conseil communal.

Art. 3. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 7 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Monsieur Luc *Ewen,* ingénieur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur inspecteur à la même administration, avec effet au 1er mai 2000.

Administration des Contributions. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, démission honorable de ses fonctions avec effet au 1er mai 2000 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Claude *Dax,* inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Claude *Dax* préqualifié.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, Messieur Guy *Heintz* et François *Blaeser,* inspecteurs de direction 1ers en rang à l'administration des contributions directes, ont été nommés conseillers de direction adjoints hors cadre à la même administration.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Monsieur Marco *Philippy,* contrôleur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Pétange de la section des personnes physiques avec effet au 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Messieurs Nico *Bemtgen* et André *Schweig,* contrôleurs adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs au service d'imposition de la section des sociétés de la même administration avec effet au 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Messieurs Jean-Claude *Fusenig* et Paul *Roller,* chefs de bureau adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés chefs de bureau à la direction de la même administration avec effet au 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Messieurs Patrick *Assa,* Alain *Kugener,* Jean-Claude *Limpach,* Marc *Pletgen,* Christian *Rollmann,* Claude *Schwartz* et Fernand *Zeimes* et de Mesdames Marianne *Conrardy,* Nadine *François,* Francine *Kayser,* Muriel *Merkes* ép. *Thurmes,* Joëlle *Molitor* et Martine *Origer,* rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs au service d'imposition de la même administration avec effet au 1er mars 2000.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée, à partir du 1er mars 2000, à Monsieur Albert *Hebisch,* receveur adjoint des douanes et accises au bureau de recette à Esch-sur-Alzette.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions est conféré à Monsieur Albert *Hebisch* préqualifié.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Joseph *Medinger,* inspecteur principal 1er en rang à l'administration des douanes et accises à partir du 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions est conféré à Monsieur Joseph *Medinger.*

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, Monsieur Camille *Walch,* inspecteur de direction premier en rang hors cadre, a été nommé inspecteur principal premier en rang chargé de la gestion du service d'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette et des conservations des hypothèques à Diekirch à partir du 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 2000, Mademoiselle Viviane *Ries,* rédacteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration à partir du 1er février 2000.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 janvier 2000, Monsieur Jean *Lorent,* inspecteur de direction hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction hors cadre chargé des missions incombant au fonctionnaire assistant l'inspecteur de direction premier en rang attaché à la division «Autres impôts sur la circulation juridique des biens» et visé à l'article 10 du règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1988 de la même administration à partir du 1er mai 2000.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Mademoiselle Chantal *Dittgen,* chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée contrôleur à la même administration à partir du 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Mademoiselle Danielle *Hartmann,* inspecteur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur hors cadre chargé des missions incombant au fonctionnaire assistant l'inspecteur de direction premier en rang attaché à la division «Affaires Générales» et visé à l'article 3 du règlement grand-ducal du 15 décembre 1988 déterminant l'organisation de la direction de l'administration de l'enregistrement et des domaines et les attributions de son personnel de la même administration à partir du 1er mars 2000.

Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Monsieur François *Bisdorff,* attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction adjoint à la même administration à partir du 1er mars 2000.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 15 décembre 1999:

– Madame Lily *Wampach,* inspecteur principal premier en rang, a été nommée inspecteur principal premier en rang hors cadre avec effet au 1er février 2000.
– Madame Marie-France *Kaysen,* inspecteur principal, a été nommée inspecteur principal premier en rang avec effet au 1er février 2000.
– Madame Marie-Anne *Frisch,* inspecteur, a été nommée inspecteur principal avec effet au 1er février 2000.

Agriculture. – Races chevalines. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2000, l'Association sans but lucratif «Lëtzebuerger Ardenner Studbook» a été officiellement agréée à tenir un livre généalogique des races de chevaux de trait.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2000, l'Association sans but lucratif «Studbook luxembourgeois pour chevaux de taille moyenne, poneys et races spéciales» a été officiellement agréée à tenir un livre généalogique des races de chevaux de taille moyenne, des races de poneys et des races spéciales.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2000, l'Association sans but lucratif «Stud-Book Luxembourgeois pour chevaux Haflinger» a été officiellement agréée à tenir un livre généalogique pour chevaux Haflinger.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2000, l'arrêté ministériel du 5 novembre 1992 agréant la Fédération des Studbooks luxembourgeois à tenir les livres généalogiques de toutes les races chevalines a été rapporté.

Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 24 septembre 1999, Monsieur Guy *Cognioul,* inspecteur des finances 1ère classe à l'Inspection Générale des Finances, a été nommé membre suppléant de la commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse.

Conseil d'Etat. – Présidence. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000 Monsieur Marcel *Sauber* a été continué dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat pour la durée d'une année.

Conseil d'Etat. – Présidence. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, le titre honorifique de la fonction de Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Paul *Beghin.*

Conseil Economique et Social. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Monsieur Lucien *Thiel* a été nommé Président du Conseil Economique et Social et Messieurs Robert *Weber* et Gaston *Reinesch* ont été nommés Vice-Présidents du Conseil Economique et Social.

Conseil National pour étrangers. – Commission spéciale permanente pour les commissions consultatives communales pour étrangers. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000, Monsieur Graham *Cheshire,* président de la Commission consultative pour étrangers de la commune de Betzdorf, est nommé membre de la Commission spéciale permanente pour les commissions consultatives communales pour étrangers.

Consulats. – Adaptation de circonscription consulaire. – Par arrêté grand-ducal du 17 janvier 2000, la circonscription consulaire du Consulat honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin a été adaptée. La nouvelle circonscription consulaire s'étendra sur le Land Brandenburg et le Consul honoraire résidera dans la ville de Potsdam, capitale du Brandenbourg.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 11 janvier 2000, le mandat consulaire de Monsieur Carlos Enrique *Araujo,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à San Salvador, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 17 janvier 2000, le mandat consulaire de Monsieur William Dirk *Warren,* Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg dans la principauté de Liechtenstein, avec juridiction sur tout le territoire de la Principauté, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Exéquatur. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Bernard *Zimmer* l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire du Royaume de Swaziland au Grand-Duché de Luxembourg.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 1er février 2000, Madame Sasha *Baillie* et Monsieur Frank *Gansen* ont été nommés Secrétaire de Légation en service ordinaire.

Fonds de Solidarité Viticole. – Composition du Comité-directeur. – Le comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole est composé comme suit:

1. Délégués effectifs

MM. *Streng* Henri, Grevenmacher
Gloden Victor, Bech-Kleinmacher
Demuth Roger, Wormeldange
Schanen John, Schengen
délégués de la s.c. Vinsmoselle;

M. *Bastian* Mathis, Remich
délégué des viticulteurs indépendants;

M. *Leonardy* Aly, Mertert
délégué de la Fédération des associations viticoles;

M. *Schons* Jean, Wellenstein
délégué de la Marque nationale du vin luxembourgeois;

M. *Gales* Marc, Remich
délégué des négociants en vins;

M. *Urbany* Charles, Schwebsange
délégué de la Fédération des associations de lutte antiparasitaire par hélicoptère;

MM. *Weydert* Raymond, directeur de l'Institut viti-vinicole
Hoffstetter Ferdinand, Premier Conseiller de Gouvernement
délégués fonctionnaires.

2. Délégués suppléants

MM. *Risch* Ernest, Stadtbredimus
Gales Marc, Bech-Kleinmacher

Schumacher Aly, Wormeldange
Barten René, Lenningen
délégués de la s.c. Vinsmoselle;

M. *Schumacher* Ernest, Wormeldange
délégué des viticulteurs indépendants;

M. *Max* Egide, Ahn
délégué de la Fédération des associations viticoles;

M. *Schons* Mathias, Grevenmacher
délégué de la Marque nationale du vin luxembourgeois;

M. *Desom* Georges, Remich
délégué des négociants en vins;

M. *Beck* Gaston, Greiveldange
délégué de la Fédération des associations de lutte antiparasitaire par hélicoptère;

Mme *Mehlen* Marika, ingénieur-chef de division

M. *Frieden* Daniel, inspecteur principal 1er en rang
délégués fonctionnaires.

Lors de la réunion du 21 décembre 1999 les membres du comité-directeur ont élu comme président Monsieur Victor *Gloden* et comme vice-président Monsieur Mathis *Bastian*.

Gouvernement. – Conseillers. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée à M. Charles *Elsen,* Premier Conseiller de Gouvernement, avec faculté de faire valoir ses droits à la retraite.

Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à M. Charles *Elsen.*

Gouvernement. – Conseillers. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 28 janvier 2000, MM. Guy *Koenig* et Raymond *Straus,* Professeurs-attachés au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, ont été nommés Conseillers de Gouvernement première classe.

Inspection Générale des Finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000, Monsieur Jean-Marie *Haensel,* inspecteur des finances première classe à l'Inspection Générale des Finances, a été nommé premier inspecteur des finances à la même Inspection.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 1999:

- Madame Simone *Pelles,* juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans.
- Le rang de juge a été conféré à Monsieur Jean-François *Boulot,* substitut du procureur d'Etat à Luxembourg.
- Le rang de juge a été conféré à Monsieur Carlos *Zeyen,* substitut au parquet de Luxembourg.
- Le rang de juge a été conféré à Madame Yannick *Didlinger,* substitut au parquet de Luxembourg.
- Madame Anne-Françoise *Gremling,* attaché de justice, a été nommée juge au tribunal d'arrondisssement de Luxembourg.

Ministère de la Santé. – Commission permanente pour le secteur hospitalier. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999, Monsieur Serge *Hoffmann,* inspecteur des finances 1ère classe, a été nommé membre effectif de la commission permanente pour le secteur hospitalier en remplacement de Monsieur Jean *Olinger* dont il achève le mandat.

Par arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999, Monsieur Jean *Steffen,* inspecteur principal, a été nommé membre suppléant de la commission permanente pour le secteur hospitalier en remplacement de Monsieur Michel *Grethen* dont il achève le mandat.

Pharmacies. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Oberkorn, 193, avenue G.-D. Charlotte, exploitée actuellement par Mme Joséane *Paulus* ép. *Martens,* est déclarée vacante à partir du 1er avril 2000.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 24 mars 2000 au plus tard. Les demandes provenant de pharmaciens tenanciers d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,

4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Police Grand-Ducale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la police grand-ducale organisera au courant de l'année 2000 les examens suivants:

– ***dans la carrière supérieure de police:***
un examen de fin de stage réservé aux commissaires-enquêteurs qui aura lieu au mois de mars 2000;

– ***dans la carrière de l'inspecteur:***
un examen-concours d'admission comme volontaire de police qui aura lieu au mois de juillet 2000;
deux examens-concours d'admission réservés aux volontaires de l'armée qui auront lieu respectivement au mois de février et au mois de juillet 2000;
deux examens d'admission définitive réservés aux volontaires de l'armée dont la partie théorique aura lieu respectivement au mois de janvier et au mois de juillet ainsi que la partie pratique respectivement au mois de février et au mois de septembre 2000;
deux examens de promotion qui auront lieu respectivement au mois de mai et au mois de novembre 2000;

– ***dans la carrière du brigadier:***
un examen d'admission définitive réservé aux volontaires de l'armée dont la partie théorique aura lieu au mois de février et la partie pratique aura lieu au mois de mars 2000;
deux examens de promotion qui auront lieu respectivement au mois de mai et au mois de novembre;

– ***dans la carrière de l'ingénieur-technicien:***
un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de mars 2000.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le 25 janvier 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Maudo *Touray,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Maudo *Touray* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 25 janvier 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Sulev *Kannike,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Estonie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Salev *Kannike* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 25 janvier 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jacques *Obia,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jacques *Obia* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 25 janvier 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jacques *Bihozagara,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Rwandaise.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jacques *Bihozagara* a présenté les lettre de rappel de son prédécesseur.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre1999.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. KAZAK, avec siège social à Luxembourg, 2, rue Astrid	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Luc *Majerus*
2.	la s. à r. l. TRADALUX, avec siège social à Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Michèle *Osweiler*

3.	la s. à r. l. TRADECONSULT, avec siège social à Luxembourg, 120, avenue du X Septembre	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Daniel *Noel*
4.	la s. à r. l. VIVALDI-IMPEX, avec siège social à Luxembourg, 29, rue Benjamin Franklin	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marc *Lemal*
5.	la s. à r. l. MD CARLUX, avec siège social à Wintrange, 25, Wàistrooss	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Corinne *Lamesch*
6.	la s. à r. l. PLANING LUXEMBOURG COMMERCIAL, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Stéphanie *Neuen*
7.	la S.A. INTERBOB AG, avec siège social à Mamer, 113, route d'Arlon	05.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
8.	la s. à r. l. SWEET HOME, avec siège social à Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse	10.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
9.	Rainer BÜGLER, maître-boulanger, ayant fait le commerce sous la dénomination BOULANGERIE-BÜGLER, avec siège social à Bettembourg, 15, rue de la Gare	10.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
10.	la s. à r. l. SEWO, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 26, rue d'Audun	12.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Emilie *Rossier*
11.	la s. à r. l. LOGO CREATIV MARKETING & MESSE SYSTEME, avec siège social à Wasserbillig, 51, route de Luxembourg	12.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marianne *Rau*
12.	la S.A.H. EISWE, avec siège social à Luxembourg, 3, rue Thomas Edison	12.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Tine *Larsen*
13.	la S.A. TEXTRADING, avec siège social à Luxembourg, 13, rue Louvigny	12.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Caroline *Roller*
14.	la S.A. EMIXAN, avec siège social à Luxembourg, 30, rue de Cessange	12.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Elisabeth *Reinard*
15.	la S.A. NOBILIS ORIENTAL CARPET AND HANDICRAFT, avec siège social à Luxembourg, Centre Nobilis, 47, avenue de la Gare, avec succursales à Esch-sur-Alzette, 16, boulevard J.F. Kennedy, Pétange, 12, route de Luxembourg, Diekirch, 48, rue de l'Esplanade et Remich, 26, quai de la Moselle	17.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Yvette *Hamilius*
16.	la S.A. ALBACO, avec siège social à Frisange, 40A, rue Robert Schuman	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Sublon*
17.	la S.A. DEMALUX, avec siège social à Luxembourg, 8, rue Dicks	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Adrian *Sedlo*
18.	la s. à r. l. CARDINAL CHEMICAL COMPANY, avec siège social à Differdange, 65, rue Emile Mark	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Jean-Luc *Schaus*
19.	la s. à r. l. MEDIA EURO-ASIE, en abrégé MEA, avec siège social à Luxembourg, 6, rue Dicks	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Catherine *Tissier*
20.	la s. à r. l. BAUSTHAL ARMIERUNG, avec siège social à Grevenmacher, 6, rue du Pont	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Véronique *Stoffel*
21.	la S.A. PARALUX INTERNATIONAL, avec siège social à Roedgen, 11, rue de Luxembourg	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Robert *Schons*
22.	la S.A. PAINTLY, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
23.	la S.A. SOCODIS LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 25A, boulevard Royal, de fait établie à Luxembourg, 25, rue Félix de Blochhausen	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Toth*

24.	la S.A. MONO, avec siège social à Luxembourg, 47, boulevard Royal	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
25.	la s. à r. l. NOVO AMS, avec siège social à Pétange, 16, Zone commerciale	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
26.	la s. à r. l. MOSEL-AGRARTECHNIK, en abrégé AGRI-EST, avec siège social à Remich, 13, route de Luxembourg	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Sandra *Wietor*
27.	la s. à r. l. CONFISERIE NIKKI, avec siège social à Dudelange, 36, rue Alexandre Felming, de fait établie à Dudelange, 56, avenue Grande-Duchesse Charlotte	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
28.	la s. à r. l. SECURITE ET CONTROLE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 102, boulevard J.F. Kennedy	19.11.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
29.	la S.A. SOFINAIR, avec siège social à Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Toinie *Wolter*
30.	la S.A. ADVANCED CARD TECHNOLOGIES HOLDING LUXEMBOURG, avec siège social à Schuttrange, 35, rue de Canach	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marleen *Bollen*
31.	la S.A. (ROOSWELT) PLANUNGSGRUPPE, avec siège social à Luxembourg, 50, Grand-Rue	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Estelle *Plancon*
32.	la s. à r. l. TRADING & TRUCKING COMPANY LUXEMBOURG, en abrégé TTCL, avec siège social à Schouweiler, 94, route de Longwy	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Nadine *Bastian*
33.	la s. à r. l. LA VIOLA ITALIANA, en liquidation, avec siège social à Schifflange, 69, rue de la Libération	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Kristin *Schmit*
34.	la s. à r. l. LA MAISON DU PNEU, avec siège social à Bettembourg, Z.I. Scheleck I	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
35	la s. à r. l. T POINT, avec siège social à Remich, 35, route de Stadtbredimus	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
36.	la S.A. VIGATRADE, avec siège social à Luxembourg, 75, rue Pierre Krier	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
37.	la S.A. ABW-LUX, avec siège social à Luxembourg, 3, rue des Bains	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marleen *Bollen*
38.	la s. à r. l. SPEEDY FOOD, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 1, rue de Bergem, de fait établie à Esch-sur-Alzette, 43, rue Dicks	26.11.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Brigitte *Pochon*
		Diekirch		
39.	DUTCHY S. à r. l., établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 13, rue Guillaume	10.11.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Louis *Unsen*
40.	I.C. TRANS S.A., établie et ayant son siège social à L-9710 Clervaux, 38, Grand-Rue	17.11.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Louis *Unsen*
41.	PRORATA FOUNDATION GROUP AG, établie et ayant eu son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot	17.11.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
42.	PIT STOP S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9047 Ettelbruck, 17, rue Prince Henri	17.11.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
43.	TAMTAM S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9180 Oberfeulen, 13, route d'Arlon, de fait établie à L-9090 Ettelbruck, 92, Grand-Rue	24.11.1999	Mme Karin *Reuter*	Me Edith *Reiff*

Par arrêté de la Cour Supérieure de Justice en date du 10 novembre 1999, la faillite de la s. à r. l. LUX-HOPT, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 1, rue Pierre Claude, a été rabattue.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de décembre 1999.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	Norbert RIPPINGER, avec siège social à Luxembourg, 17, rue Michel Rodange	03.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
2.	la S.A. WINNING TIME WORLDWIDE, en abrégé WTW, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur	03.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Lydie *Beuriot*
3.	la s. à r. l. BRASSERIE AM CHALET, avec siège social à Remerschen, Zone Récréative	03.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Katia *Scheidecker*
4.	Joao SOUSA SANTOS, commerçant, avec siège social à Dudelange, 35, route de Kayl	10.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
5.	la S.A. MB DIFFUSSION, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	10.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
6.	la S.A. FEITORIA REAL, avec siège social à Luxembourg, 3, rue de Bonnevoie	10.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
7.	la S.A. LA FENETRE VDH, avec siège social à Differdange, 45, Grand-Rue	10.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
8.	la S.A. TRANSNATIONAL CAPITAL SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 50, Val Fleuri	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Luc *Birgen*
9.	la S.A. HARRISSON & HEYER ASSOCIATES, avec siège social à Altwies, 20, rue de Luxembourg	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Gerd *Brockhoff*
10.	Marie-Jeanne GROS, cabaretière, exploitant le Café Terminus, avec siège social à Luxembourg, 422, rue de Neudorf	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
11.	la s. à r. l. MARQUES PAOLO, avec siège social à Luxembourg, 15, rue St. Mathieu	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
12.	la s. à r. l. ARILUX, en liquidation, avec siège social à Hesperange, 381, route de Thionville	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
13.	la s. à r. l. FACADES ET PLAFONNAGES MARQUES, avec siège social à Bereldange, 32, cité Grand-Duc Jean	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Brigitte *Pochon*
14.	la s. à r. l. CAFE RESTAURANT TROPIKK'S, avec siège social à Luxembourg, 5, plateau du St. Esprit	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Toth*
15.	la s. à r. l. PAOLA TREIZE, ayant fait le commerce sous la dénomination LA ROMANTICA, avec siège social à Luxembourg, 51, rue Pierre Krier	17.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	Me François *Cautaerts*
16.	la s. à r. l. CAFE RESTAURANT EUROPE, avec siège social à Luxembourg, 5A, rue du Curé	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Carmen *Rimondini*
17.	la s. à r. l. HUA MAO SUPERMARCHE, avec siège social à Luxembourg, 79, Côte d'Eich	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Céline *Bottazzo*
18.	la s. à r. l. INDY TRANS, avec siège social à Luxembourg, 30, rue de Cessange	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Paulo *Felix*
19.	la s. à r. l. PUTZ & BACKES ENTREPRISE DE PEINTURE, avec siège social à Luxembourg, 20, rue des Trévires	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Hager*
20.	la S.A. SANDWEILER TERMINAL, avec siège social à Luxembourg, 6, avenue du X Septembre	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	Me Lucile *Makhlouf*

21.	la s. à r. l. P.F. SPORTS COMPANY, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	M[e] Sandra *Mathes*
22.	la s. à r. l. PALATIA-BAU, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	M[e] André Th. *Ries*
23.	la S.A. CPN COMMERCIAL PROPERTYS NETWORK, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 19, avenue des Bains	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	M[e] André Th. *Ries*
24.	la S.A. ARCADIA IMMOBILIEN, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 19, avenue des Bains	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	M[e] André Th. *Ries*
25.	la S.A. IBERICA, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt	22.12.1999	Mme Paule *Mersch*	M[e] Katia *Aidara*
26.	la s. à r. l. MEDIAPOLE-REGIES, avec siège social à Luxembourg, 43, rue des Roses	22.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Danielle *Daleiden*
27.	la s. à r. l. HORISOFT 3, avec siège social à Strassen, 24, rue Raoul Follereau	30.12.1999	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Eric *Boissaux*
28.	la S.A. N & J, avec siège social à Bascharage, 124-126, avenue de Luxembourg	30.12.1999	Mme Béatrice *Kieffer*	M[e] Olivier *Toth*
29.	la s. à r. l. GARAGE AUTOVITE, avec siège social à Luxembourg, 127-129, rue de Hollerich	30.12.1999	Mme Béatrice *Kieffer*	M[e] Pierre *Feltgen*
30.	la s. à r. l. GARAGE JODCAR, avec siège social à Luxembourg, 20, route de Cessange	30.12.1999	Mme Béatrice *Kieffer*	M[e] Pierre *Feltgen*
31.	la s. à r. l. RIBATEJO, avec siège social à Luxembourg, 264, rue de Neudorf	30.12.1999	Mme Béatrice *Kieffer*	M[e] Eric *Boisseaux*
		Diekirch		
32.	CHAMESO LUX, établie et ayant son siège social à L-9910 Troisvierges, 2, rue de la Laiterie	01.12.1999	Mme Karin *Reuter*	M[e] Jean-Luc *Gonner*
33.	SALLY TRADING S.A., établie et ayant son siège social à L-9710 Clervaux, 38, Grand-rue	01.12.1999	Mme Karin *Reuter*	M[e] Jean-Paul *Wiltzius*
34.	L'ARGENTIERE DE MICHELE S.A., établie et ayant son siège social à L-8821 Koetschette, zone industrielle Riesenhaff	15.12.1999	Mme Karin *Reuter*	M[e] Marc *Walch*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2000 Madame Chloé *Vorpahl,* née le 20 août 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 février 2000 Madame le Dr Karin *Bässler* ép. Pagliarini, née le 29 mai 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 9 février 2000, Madame Catherine *Piot,* née le 14 avril 1975, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service de Contrôle de la Comptabilité des Communes. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de fin de stage (formation spéciale) dans la carrière moyenne du rédacteur aura lieu au mois de juin 2000.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de décembre 1999.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	4	2	4	2		4	3						1	20	67	294
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M	1		7		1									9	4	55
	D																
Brucelloses	M																1
	D																
Méningite infectieuse	M																13
	D																1
Dysenterie	M																1
	D																
Tbc pulmonaire	M	1		1											2	1	42
	D																3
Tbc autres organes	M																3
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M									1					1	1	3
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M	1													1	1	18
	D																
Hépatite infectieuse	M	1	38												39	1	276
Rougeole	M																
Blennoragie	M																2
Condylome accum.	M																4
Syphilis	M	1													1		4
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1		5
	D	1													1		5

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 7 25 février 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 19 novembre 1999 portant nomination de la Commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 12 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Santé;

Vu le règlement grand-ducal du 15 mai 1995 relatif à la commission appelée à donner des avis en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger

Arrête:

Art. 1er. La commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger, nommée pour un terme de trois ans, est composée comme suit:

1). membres effectifs:

a). Représentants du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:

M. Ernest WEIS, Premier Conseiller de Gouvernement

M. Jean TAGLIAFERRI, professeur-attaché

M. Raymond STRAUS, professeur-attaché

b). Représentants du Ministre de la Santé:

Mme Mady ROULLEAUX, assistante d'hygiène sociale

Mme Eliane FETTES, employée

M. Laurent JOME, attaché d'administration

c). Représentant du Conseil Supérieur pour certaines Professions de Santé:

M. Claude KUFFER, professeur d'enseignement technique

2). membres suppléants:

a). Représentants du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:

Mme Marianne BIEL-GILLEN, professeur-attaché

M. Siggy KOENIG, professeur-attaché

M. André WILMES, inspecteur principal 1er en rang

b). Représentants du Ministre de la Santé:

Mme Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang

Mme Marguerite SCHOLTES-LENNERS, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

M. Patrick BELLWALD, rédacteur principal

c). Représentant du Conseil Supérieur pour certaines Professions de Santé:

Mme Christiane WELTER, assistante d'hygiène sociale

Art. 2. Monsieur Ernest WEIS, Premier Conseiller de Gouvernement, est nommé président de la commission susvisée.

Art. 3. Madame Danielle PETTINGER-WAGNER, infirmière graduée, est nommée secrétaire administrative de la commission susvisée.

Art. 4. Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté ministériel du 12 septembre1997 ayant institué la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 19 novembre 1999

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 17 janvier 2000 portant nomination du Comité interministériel de consultation appelé à donner au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et au Ministre de la Santé, soit d'office, soit à leur demande, des avis sur tous les règlements et questions concernant la formation des professions de santé visées par la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 10 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Santé;

Vu le règlement grand-ducal du 15 mai 1995 relatif au comité interministériel de consultation prévu à l'article 10 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Santé

Arrête:

Art. 1er. Le comité interministériel de consultation appelé à donner au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et au Ministre de la Santé, soit d'office, soit à leur demande, des avis sur tous les règlements et questions concernant la formation des professions de santé visées par la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé, nommé pour une durée de trois ans, est composé comme suit:

1). membres effectifs:

a). Représentants du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:
M. Siggy KOENIG, professeur-attaché
M. Raymond STRAUS, professeur-attaché
M. Jean WAGNER, directeur du Lycée Technique pour Professions de Santé

b). Représentants du Ministre de la Santé:
Mme Eliane FETTES, employée
M. Laurent JOME, attaché d'administration
Mme Mady ROULLEAUX, assistante d'hygiène sociale

2). membres suppléants:

a). Représentants du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:
Mme Marianne BIEL-GILLEN, professeur-attaché
M. Gilbert ENGEL, professeur-attaché
M. André WILMES, inspecteur principal 1er en rang

b). Représentants du Ministre de la Santé:
Mme Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang
M. Patrick BELLWALD, rédacteur principal
M. le Dr Arno BACHE, médecin chef de division

Art. 2. Monsieur, Siggy KOENIG, professeur-attaché, est nommé président du comité susvisé.

Art. 3. Madame Danielle PETTINGER-WAGNER, infirmière graduée, est nommée secrétaire administrative du comité susvisé.

Art. 4. Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté ministériel du 11 juillet 1995 ayant institué le comité interministériel de consultation appelé à donner au Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et au Ministre de la Santé, soit d'office, soit à leur demande, des avis sur tous les règlements et questions concernant la formation des professions de santé visées par la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 janvier 2000.
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Examen de fin de stage. – L'administration de l'Enregistrement et des Domaines organisera au courant de l'année 2000 l'examen ci-après:

Juin 2000
– examen de fin de stage dans la carrière supérieure.

Administration des Services Vétérinaires. – Examen de fin de stage. – L'Administration des Services Vétérinaires organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre 2000 un examen de fin de stage dans la carrière du vétérinaire-inspecteur.

Commission Indépendante de la Radiodiffusion. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 2 février 2000, démission honorable a été accordée à Messieurs Joseph *Anen,* Jean-Claude *Wiwinius,* Roland *Schmit* et Joseph *Lahr,* membres de la Commission Indépendante de la Radiodiffusion. Par le même arrêté, il a été mis fin au mandat de Monsieur Gérard *Reuter* en tant que président et membre de ladite commission.

Police Grand-Ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 28 janvier 2000, les commissaires divisionnaires de la police grand-ducale Patrice *Solagna,* Andrée *Colas,* Charles *Hamen* et Roland *Genson* ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire.

Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 février 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la miséricorde asbl », ayant son siège à 19, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» au « Home St Antoine » à l'adresse 30, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément provisoire, expirant le 1er janvier 2005, a été enregistré sous le numéro PA/98/01/005.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 17 septembre 1999 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Huser Kannerstuff asbl» ayant son siège à L-9806 Hosingen, 35, rue Principale, pour l'exercice de l'activité «crèche» à L-9807 Hosingen, 5, rue Kraeizgaass.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10021999.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 23 septembre 1999 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannerhaus Wolz asbl» ayant son siège à Wiltz, 13, rue des Sports, pour l'exercice de l'activité «centre de loisirs pour enfants» à Wiltz, 10, rue du X Septembre.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 2003/1999.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 1999 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Centre d'Initiative et de Gestion Locale a. s. b. l.» ayant son siège à L-4138 Esch-sur-Alzette, place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «garderie» à 97, rue de l'Alzette, L-4011 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60041999.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 1999 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «D'Krapperten Steinfort, S.à r.l.», ayant son siège à Steinfort, 6, rue des Sports, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10051999.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 janvier 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannervilla Gepëppelte Mëmmel a.s.b.l.» ayant son siège à Vianden, 43, rue du Sanatorium, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants » à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30072000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 janvier 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame Camille *Ades,* ayant son domicile à Ehnen, 31, um Kecker, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 117, route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30062000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 10 janvier 2000 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de la Femme a.s.b.l.» ayant son siège à Esch-sur-Alzette, 98, boulevard J.F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: 1, op der Nuddelsfabrik - L-3424 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60082000.

Tableau au 31 décembre 1999 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. BANQUES AUTORISEES A EXERCER LEUR ACTIVITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

A. Etablissements de droit public luxembourgeois (2)

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, 1, place de Metz, L-2954 Luxembourg
Société Nationale de Crédit et d'Investissement, 7, rue du Saint-Esprit, B.P. 1207, L-1012 Luxembourg

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois (135)

ABN Amro Bank (Luxembourg) S.A., 4, rue Jean Monnet, B.P. 581, L-2015 Luxembourg
Alcor Bank Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, B.P. 746, L-2017 Luxembourg
Allgemeine Deutsche Direktbank International S.A., 7, Val Ste Croix, B.P. 41, L-2010 Luxembourg
American Express Bank (Luxembourg) S.A., 34, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 919, L-2019 Luxembourg
Argentabank Luxembourg S.A., 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Artesia Bank Luxembourg S.A., 47, boulevard du Prince Henri, B.P. 11, L-2010 Luxembourg
Banca di Roma International S.A., 26, boulevard Royal, B.P. 692, L-2016 Luxembourg
Banca Intesa International S.A., 12, rue Goethe, B.P. 2032, L-1020 Luxembourg
Banca Lombarda International S.A., 35, boulevard du Prince Henri, B.P. 308, L-2013 Luxembourg
Banca Nazionale del Lavoro International S.A., 51, rue des Glacis, B.P. 286, L-2012 Luxembourg
Banca Popolare Commercio e Industria International S.A., 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., 30, boulevard Royal, B.P. 215, L-2012 Luxembourg
Banca Popolare di Verona International S.A., 26, boulevard Royal, B.P. 555, L-2015 Luxembourg
Banco di Sicilia International S.A., 14, avenue Marie-Thérèse, B.P. 903, L-2019 Luxembourg
Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
Banco Mello (Luxembourg) S.A., 10, rue de la Grève, B.P. 365, L-2013 Luxembourg
Banco Mercantil de São Paulo International S.A., 5, boulevard Joseph II, B.P. 921, L-2019 Luxembourg
Bank AnHyp Luxembourg S.A., 8, rue de la Grève, B.P. 1134, L-1011 Luxembourg
Bank Handlowy International S.A., 7, rue du Saint-Esprit, B.P. 752, L-2017 Luxembourg
Bank Labouchere (Luxembourg), 25, route d'Esch, B.P. 234, L-2012 Luxembourg
Bank Leumi (Luxembourg) S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
Bank of Bermuda (Luxembourg) S.A., 13, rue Goethe, B.P. 413, L-2014 Luxembourg
Bank of China (Luxembourg) S.A., 37-39, boulevard du Prince Henri, B.P. 721, L-2017 Luxembourg
Bank of Tokyo - Mitsubishi (Luxembourg) S.A., Centre Descartes, 287-289, route d'Arlon, B.P. 364, L-2013 Luxembourg
Bankgesellschaft Berlin International S.A., 30, boulevard Royal, B.P. 71, L-2010 Luxembourg
Banque Audi (Luxembourg) S.A., 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
Banque Banespa International S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Banque Baumann & Cie S.A., 36, rue Marie-Adelaïde, B.P. 2214, L-1022 Luxembourg
Banque Carnegie Luxembourg S.A., Centre Europe - 5, place de la Gare, B.P. 1141, L-1011 Luxembourg
Banque Colbert (Luxembourg) S.A., 1A, rue Thomas Edison, B.P. 736, L-2017 Luxembourg
Banque Continentale du Luxembourg - Royal (Private) S.A., 7, boulevard Royal, B.P. 47, L-2010 Luxembourg
Banque Continentale du Luxembourg S.A., 2, boulevard Emmanuel Servais, B.P. 1405, L-1014 Luxembourg
Banque de Luxembourg S.A., 14, boulevard Royal, B.P. 2221, L-1022 Luxembourg
Banque Degroof Luxembourg S.A., 7, boulevard Joseph II, B.P. 902, L-2019 Luxembourg
Banque Delen Luxembourg, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Banque Ferrier Lullin (Luxembourg) S.A., 26, avenue Monterey, B.P. 547, L-2015 Luxembourg
Banque Générale du Luxembourg S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg
Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 703, L-2017 Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
Banque Invik S.A., 7, avenue Pescatore, B.P. 285, L-2012 Luxembourg
Banque Ippa et Associés, 15, boulevard de la Foire, B.P. 435, L-2014 Luxembourg

Banque Leu (Luxembourg) S.A., 16, rue J.P. Brasseur, B.P. 718, L-2017 Luxembourg
Banque MeesPierson Gonet S.A., 10, rue Antoine Jans, B.P. 239, L-2012 Luxembourg
Banque Nagelmackers 1747 (Luxembourg) S.A., 124, boulevard de la Pétrusse, B.P. 168, L-2011 Luxembourg
Banque Nationale de Paris (Luxembourg) S.A., 22-24, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg
Banque Pictet (Luxembourg) S.A., 1, boulevard Royal, B.P. 687, L-2016 Luxembourg
Banque Populaire du Luxembourg S.A., 47, boulevard Royal, B.P. 753, L-2017 Luxembourg
BANQUE pour l'EUROPE S.A. - EUROPA BANK A.G. - BANK for EUROPE LTD, 13, rue Beaumont, B.P. 734, L-2017 Luxembourg
Banque Privée Edmond de Rothschild Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, B.P. 474, L-2014 Luxembourg
Banque Safra-Luxembourg S.A., 10A, boulevard Joseph II, B.P. 887, L-2018 Luxembourg
Bayerische Landesbank International S.A., 3, rue Jean Monnet, B.P. 602, L-2016 Luxembourg
BfG Bank Luxembourg S.A., 2, rue Jean Bertholet, B.P. 1123, L-1011 Luxembourg
BHF-BANK International S.A., 283, route d'Arlon, B.P. 258, L-2012 Luxembourg
Bikuben Girobank International S.A., 18-20, avenue Marie-Thérèse, B.P. 594, L-2015 Luxembourg
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 33, boulevard du Prince Henri, B.P. 403, L-2014 Luxembourg
Cedelbank, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, B.P. 1006, L-1010 Luxembourg
Chase Manhattan Bank Luxembourg S.A., 5, rue Plaetis, B.P. 240, L-2012 Luxembourg
Chekiang First Bank (Luxembourg) S.A., 2, boulevard de la Foire, B.P. 836, L-2018 Luxembourg
Citibank (Luxembourg) S.A., 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, B.P. 1373, L-1013 Luxembourg
Commerzbank International S.A., 11, rue Notre-Dame, B.P. 303, L-2013 Luxembourg
Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., 10, rue Dicks, B.P. 1132, L-1011 Luxembourg
Cortal Bank, 10, rue Adames, B.P. 390, L-2013 Luxembourg
Credem International (Lux), 10-12, avenue Pasteur, B.P. 1301, L-1013 Luxembourg
CREGEM International Bank S.A., 283, route d'Arlon, B.P. 1553, L-1015 Luxembourg
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg, 39, allée Scheffer, B.P. 1104, L-1011 Luxembourg
Crédit Commercial de France (Luxembourg) S.A., 8, avenue Marie-Thérèse, B.P. 358, L-2013 Luxembourg
Crédit Européen S.A., 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg
Crédit Lyonnais Luxembourg S.A., 26A, boulevard Royal, B.P. 32, L-2010 Luxembourg
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., 56, Grand-Rue, B.P. 40, L-2010 Luxembourg
Crégélux - Crédit Général du Luxembourg S.A., 27, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg
Dai-Ichi Kangyo Bank (Luxembourg) S.A., 2, boulevard de la Foire, B.P. 43, L-2010 Luxembourg
Dai-Ichi Kangyo Fuji Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 13, rue Beaumont, B.P. 29, L-2010 Luxembourg
DekaBank (Luxembourg) S.A., 6C, route de Trèves, B.P. 504, L-2015 Luxembourg
Den Danske Bank International S.A., 2, rue du Fossé, B.P. 173, L-2011 Luxembourg
Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-2098 Luxembourg
Deutsche Girozentrale International S.A., 16, boulevard Royal, B.P. 19, L-2010 Luxembourg
Deutsche Postbank International S.A., Airport Center, 2, route de Trèves, L-2966 Luxembourg
DG Bank Luxembourg S.A., 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 Luxembourg
Discount Bank S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 79, L-2010 Luxembourg
Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg
DSL Bank Luxembourg, Airport Center, 5, rue Heienhaff, B.P. 1921, L-1019 Luxembourg
East West United Bank S.A., 10, boulevard Joseph II, B.P. 34, L-2010 Luxembourg
EFG Private Bank (Luxembourg) S.A., 5, rue Jean Monnet, B.P. 897, L-2018 Luxembourg
Europäische Genossenschaftsbank S.A. - European Cooperative Bank S.A. - Banque Coopérative Européenne S.A., 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 Luxembourg
F. van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., 106, route d'Arlon, B.P. 673, L-2016 Luxembourg
Fairbank, 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., 17, rue des Bains, B.P. 1642, L-1016 Luxembourg
Fortis Bank Luxembourg S.A., 12-16, avenue Monterey, L-2959 Luxembourg
Fuji Bank (Luxembourg) S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 894, L-2018 Luxembourg
Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., 6, boulevard Joseph II, B.P. 414, L-2014 Luxembourg
HELABA LUXEMBOURG Landesbank Hessen-Thüringen International, 2, place de Paris, B.P. 1702, L-1017 Luxembourg
HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, B.P. 579, L-2015 Luxembourg
HypoVereinsbank Luxembourg S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2099 Luxembourg
IBL Investment Bank Luxembourg S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
IKB International, 2, rue Jean Monnet, B.P. 771, L-2017 Luxembourg
IMI Bank (Luxembourg) S.A., 8, avenue de la Liberté, B.P. 1022, L-1010 Luxembourg
Industrial Bank of Korea Europe S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

ING Bank (Luxembourg) S.A., 224, route d'Arlon, B.P. 1961, L-1019 Luxembourg
KOOKMIN Bank Luxembourg S.A., 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg
Lampebank International S.A., 2, rue de l'Eau, B.P. 164, L-2011 Luxembourg
Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A., 10-12, boulevard F.D. Roosevelt, B.P. 84, L-2010 Luxembourg
Landesbank Schleswig-Holstein International S.A., 2, rue Jean Monnet, B.P. 612, L-2016 Luxembourg
M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., 2, place Dargent, B.P. 16, L-2010 Luxembourg
MeritaNordbanken Luxembourg S.A., 189, avenue de la Faïencerie, B.P. 569, L-2015 Luxembourg
Mutuel Bank Luxembourg S.A., 17, Côte d'Eich, B.P. 884, L-2018 Luxembourg
Natexis Banque (Luxembourg) S.A., 28, avenue Marie-Thérèse, B.P. 541, L-2015 Luxembourg
Nikko Bank (Luxembourg) S.A., 112, route d'Arlon, B.P. 14, L-2010 Luxembourg
NOBIS Société des Banques Privées, 2, rue Jean Monnet, B.P. 183, L-2011 Luxembourg
Nomura Bank (Luxembourg) S.A., 6, avenue Emile Reuter, B.P. 289, L-2012 Luxembourg
Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., 26, route d'Arlon, B.P. 121, L-2011 Luxembourg
Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg
Rabo Robeco Bank (Luxembourg) S.A., 287-289, route d'Arlon, B.P. 1408, L-1014 Luxembourg
Republic National Bank of New York (Luxembourg) S.A., 32, boulevard Royal, B.P. 733, L-2017 Luxembourg
Sakura Bank (Luxembourg) S.A., 33, boulevard du Prince Henri, B.P. 30, L-2010 Luxembourg
Sal. Oppenheim jr. & Cie Luxembourg S.A., 31, allée Scheffer, B.P. 714, L-2017 Luxembourg
Sanpaolo Bank S.A., 12, avenue de la Liberté, B.P. 2062, L-1020 Luxembourg
SEB Private Bank S.A., 16, boulevard Royal, B.P. 487, L-2014 Luxembourg
SGZ-Bank International S.A., 26B, rue des Muguets, B.P. 785, L-2017 Luxembourg
Société Européenne de Banque S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, B.P. 21, L-2010 Luxembourg
Société Générale Bank & Trust, 11, avenue Emile Reuter, B.P. 1271, L-1012 Luxembourg
State Street Bank Luxembourg S.A., 47, boulevard Royal, B.P. 275, L-2012 Luxembourg
Sumitomo Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, B.P. 882, L-2018 Luxembourg
Svenska Handelsbanken S.A., 146, boulevard de la Pétrusse, B.P. 678, L-2016 Luxembourg
SWEDBANK (Luxembourg) S.A., 8-10, avenue de la Gare, B.P. 1305, L-1013 Luxembourg
The Bank of New York (Luxembourg) S.A., 13, rue Beaumont, B.P. 263, L-1219 Luxembourg
The Industrial Bank of Japan (Luxembourg) S.A., 6, rue Jean Monnet, B.P. 68, L-2010 Luxembourg
UBS (Luxembourg) S.A., 36-38, Grand-Rue, B.P. 2, L-2010 Luxembourg
Unibanco - União de Bancos Brasileiros (Luxembourg) S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Unibank S.A., 672, rue de Neudorf, Findel, B.P. 562, L-2015 Luxembourg
Union Bank of Norway International S.A., 22, rue J.P. Brasseur, B.P. 867, L-2018 Luxembourg
Union European Bank (Luxembourg) S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, B.P. 830, L-2018 Luxembourg
VP Bank (Luxembourg) S.A., 23, avenue de la Liberté, B.P. 923, L-2019 Luxembourg
West LB International S.A., 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, B.P. 420, L-2014 Luxembourg
WGZ-Bank Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, B.P. 220, L-2012 Luxembourg

C. Sociétés coopératives de droit luxembourgeois (2)

Caisse Centrale Raiffeisen, 28, boulevard Royal, B.P. 111, L-2011 Luxembourg
Fortuna Banque s.c., 128-132, boulevard de la Pétrusse, B.P. 1203, L-1012 Luxembourg

II. CAISSES RURALES (35)

Caisse Rurale Raiffeisen Bascharage-Clemency, 155, avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage
Caisse Rurale Raiffeisen Bech-Kleinmacher-Schwebsange-Wellenstein, Route du Vin; L-5405 Bech/Kleinmacher
Caisse Rurale Raiffeisen Beckerich, 29, rue de Diekirch, L-8550 Noerdange
Caisse Rurale Raiffeisen Bertrange-Leudelange, 2, rue des Champs, L-8053 Bertrange
Caisse Rurale Raiffeisen Bettborn-Grosbous-Wahl, 20A, rue Principale, L-8606 Bettborn
Caisse Rurale Raiffeisen Bigonville-Perlé, 2, route d'Arlon, L-8825 Perlé
Caisse Rurale Raiffeisen Binsfeld, Maison 31, L-9946 Binsfeld
Caisse Rurale Raiffeisen Bous, 46, route de Luxembourg, L-5408 Bous
Caisse Rurale Raiffeisen Burmerange, 55, route du Vin, L-5440 Remerschen
Caisse Rurale Raiffeisen Canach-Greiveldange-Lenningen, 2, Blaigaass, L-5426 Greiveldange
Caisse Rurale Raiffeisen Diekirch, 4, rue Saint Antoine, L-9205 Diekirch
Caisse Rurale Raiffeisen Feulen, 30, rue Principale, L-9190 Vichten
Caisse Rurale Raiffeisen Gostingen-Flaxweiler, 7, rue Bildgen, L-5424 Gostingen
Caisse Rurale Raiffeisen Grevenmacher-Berbourg-Biwer-Machtum, 7, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher

Caisse Rurale Raiffeisen Hobscheid-Steinfort-Koerich, 6, rue de la Gare, L-8380 Kleinbettingen
Caisse Rurale Raiffeisen Hoffelt, Maison 15, L-9960 Hoffelt
Caisse Rurale Raiffeisen Hostert/Luxembourg, 6, rue Principale, L-6990 Hostert
Caisse Rurale Raiffeisen Junglinster, 1, rue de Luxembourg, L-6130 Junglinster
Caisse Rurale Raiffeisen Kayl, 3, rue Jos. Muller, L-3651 Kayl
Caisse Rurale Raiffeisen Kehlen, 6, rue de Mamer, L-8280 Kehlen
Caisse Rurale Raiffeisen Mamer, 3, rue des Maximins, L-8247 Mamer
Caisse Rurale Raiffeisen Mersch, 13, rue de la Gare, L-7535 Mersch
Caisse Rurale Raiffeisen Mertert-Wasserbillig, 4, rue d'Echternach, L-6617 Wasserbillig
Caisse Rurale Raiffeisen Moersdorf-Rosport, 2, rue de Givenich, L-6691 Moersdorf
Caisse Rurale Raiffeisen Niederanven/Syrdall, 130A, route de Trèves, L-6490 Niederanven
Caisse Rurale Raiffeisen Reckange/Mess, 77, rue Jean-Pierre Hilger, L-4980 Reckange/Mess
Caisse Rurale Raiffeisen Remerschen, 55, route du Vin, L-5440 Remerschen
Caisse Rurale Raiffeisen Roeser/Uelzechtdall, 1, rue de Bettembourg, L-3326 Crauthem
Caisse Rurale Raiffeisen Saeul, 1, rue de Mersch, L-7470 Saeul
Caisse Rurale Raiffeisen Soleuvre-Mondercange, 5, rue du Knapp, L-4465 Soleuvre
Caisse Rurale Raiffeisen Steinsel, 4, montée Willy Goergen, L-7322 Steinsel
Caisse Rurale Raiffeisen Useldange-Bissen, 18, route de Boevange, L-8707 Useldange
Caisse Rurale Raiffeisen Weiswampach, Maison 50, L-9990 Weiswampach
Caisse Rurale Raiffeisen Wiltz, 9, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz
Caisse Rurale Raiffeisen Wormeldange-Ehnen-Ahn-Niederdonven, 123, rue Principale, L-5480 Wormeldange

III. BANQUES D'ÉMISSION DE LETTRES DE GAGE (3)

Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank AG, route de Luxembourg, L-5230 Sandweiler
Europäische Hypothekenbank S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, B.P. 911, L-2019 Luxembourg
Pfandbrief Bank International S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

IV. SUCCURSALES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT D'ORIGINE NON COMMUNAUTAIRE AUTORISÉES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 32 DE LA LOI MODIFIÉE DU 5 AVRIL 1993 (8)

Bank of China, Pékin (République Populaire de Chine), succursale de Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri, B.P. 114, L-2011 Luxembourg

Banque de Commerce et de Placements S.A., Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

Banque du Gothard S.A., Lugano (Suisse), succursale de Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse, B.P. 784, L-2017 Luxembourg

Banque Hapoalim (Suisse) S.A., Zurich (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 703, L-2017 Luxembourg

Discount Bank & Trust Company, Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 79, L-2010 Luxembourg

Garanti Bank, Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 20, rue de la Poste - Place d'Armes, B.P. 213, L-2012 Luxembourg

Industrial and Commercial Bank of China, Pékin (République Populaire de Chine), succursale de Luxembourg, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Osmanli Bankasi A.S. (Ottoman Bank), Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 1, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

V. SUCCURSALES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE AUTORISÉES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI MODIFIÉE DU 5 AVRIL 1993 (60)

Banca Antoniana - Popolare Veneta, CSpA aRL, Padova (Italie), succursale de Luxembourg, 62, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg

Banca Popolare dell'Emilia Romagna, Modena (Italie), succursale de Luxembourg, 30, boulevard Royal, B.P. 215, L-2012 Luxembourg

Banca Popolare di Novara, Novara (Italie), succursale de Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri, B.P. 540, L-2015 Luxembourg

Banca Popolare di Verona - Banco S. Geminiano e S. Prospero s.c.à.r.l., Verona (Italie), succursale de Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, B.P. 555, L-2015 Luxembourg

Banca Sella S.p.A., Biella (Italie), succursale de Luxembourg, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Banco di Brescia S.p.A., Brescia (Italie), succursale de Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, B.P. 688, L-2016 Luxembourg

Banco Totta & Açores S.A., Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 27, avenue de la Liberté, B.P. 1853, L-1018 Luxembourg

Bankhaus Hermann Lampe KG, Bielefeld (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue de l'Eau, B.P. 164, L-2011 Luxembourg

Banque de l'Europe Méridionale, Paris (France), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, B.P. 534, L-2015 Luxembourg

Banque Dewaay S.A., Bruxelles (Belgique), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, B.P. 863, L-2018 Luxembourg

Banque Fédérative du Crédit Mutuel, Strasbourg (France), succursale de Luxembourg, 17, Côte d'Eich, B.P. 884, L-2018 Luxembourg

Banque Nationale de Paris, Paris (France), succursale de Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg

Bausparkasse Schwäbisch Hall A.G., Schwäbisch Hall (Allemagne), succursale de Luxembourg, 11, rue Beck, B.P. 760, L-2017 Luxembourg

Bayerische Landesbank Girozentrale, München (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, B.P. 602, L-2016 Luxembourg

Berliner Volksbank eG, Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

BFI Bank AG, Dresden (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue du Fort Reinsheim, L-2419 Luxembourg

BHW Allgemeine Bausparkasse AG, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 5, rue Pierre d'Aspelt, B.P. 556, L-2015 Luxembourg

BHW Bausparkasse Aktiengesellschaft, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 5, rue Pierre d'Aspelt, B.P. 556, L-2015 Luxembourg

Caisse de Dépôts et Consignations GmbH, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg

Caixa Geral de Depositós SA, Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 7, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

Cassa di Risparmio in Bologna, Bologna (Italie), succursale de Luxembourg, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Conrad Hinrich Donner Bank, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 18, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Credito Emiliano SpA, Reggio d'Emilia (Italie), succursale de Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

Crédit Agricole Indosuez, Paris (France), succursale de Luxembourg, 39, allée Scheffer, B.P. 1104, L-1011 Luxembourg

Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine S.A., Strasbourg (France), succursale de Luxembourg, 103, Grand-Rue, B.P. 124, L-2011 Luxembourg

Crédit Lyonnais, Lyon (France), succursale de Luxembourg, 26A, boulevard Royal, L-2094 Luxembourg

Deutsche Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, B.P. 586, L-2015 Luxembourg

Deutsche Postbank AG, Bonn (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, route de Trèves, L-2633 Luxembourg

DGZ - DekaBank - Deutsche Kommunalbank, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, B.P. 848, L-2018 Luxembourg

Die Sparkasse in Bremen, Bremen (Allemagne), succursale de Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 614, L-2016 Luxembourg

Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes, B.P. 355, L-2013 Luxembourg

DSL/Bank, Bonn (Allemagne), succursale de Luxembourg, Airport Center, 5, rue Heienhaff, B.P. 1921, L.1019 Luxembourg

Frankfurter Sparkasse, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6D, route de Trèves, L-2633 Luxembourg

Frankfurter Volksbank eG, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 36, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

IKB Deutsche Industriebank A.G., Filiale Luxemburg, Düsseldorf et Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, B.P. 771, L-2017 Luxembourg

Joh. Berenberg, Gossler & Co - Berenberg Bank -, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 8-12, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg

Kölner Bank von 1867 eG Volksbank, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 8, rue Zithe, B.P. 424, L-2014 Luxembourg

LandesBank Berlin - Girozentrale, Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 30, boulevard Royal, B.P. 779, L-2017 Luxembourg

Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale, Mainz (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6, rue de l'Ancien Athénée, B.P. 84, L-2010 Luxembourg

Landesbank Saar Girozentrale, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, B.P. 2407, L-1024 Luxembourg

Landesbank Schleswig-Holstein Girozentrale, Kiel (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, B.P. 612, L-2016 Luxembourg

Lloyds TSB Bank plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 1, rue Schiller, B.P. 1643, L-1016 Luxembourg

M.M. Warburg & CO., Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, place Dargent, B.P. 1671, L-1016 Luxembourg

Merrill Lynch International Bank Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Oldenburgische Landesbank A.G., Oldenburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, B.P. 2237, L-1022 Luxembourg

Paribas, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2093 Luxembourg

Prudential-Bache International Bank Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 4-6, rue Philippe II, B.P. 161, L-2011 Luxembourg

Robert Fleming & Co, Limited, London, (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 6H, route de Trèves, L-2888 Luxembourg

Rolo Banca 1473 SpA, Bologna (Italie), succursale de Luxembourg, 16, rue des Bains, B.P. 770, L-2017 Luxembourg

Sal. Oppenheim jr. & Cie, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 31, allée Scheffer, B.P. 714, L-2017 Luxembourg

SchmidtBank KGaA, Hof/Saale (Allemagne), succursale de Luxembourg, 14, allée Marconi, B.P. 265, L-2012 Luxembourg

SGZ-Bank Südwestdeutsche Genossenschaftszentralbank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 26B, rue des Muguets, B.. 785, L-2017 Luxembourg

Svenska Handelsbanken AB (Publ), Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse, B.P. 678, L-2016 Luxembourg

SWEDBANK, Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, B.P. 1305, L-1013 Luxembourg

The Bank of New York Europe Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 6D, route de Trèves, B.P. 1058, L-1010 Luxembourg

Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, B.P. 453, L-2099 Luxembourg

Volksbank Hannover eG, Hannover (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, B.P. 661, L-2016 Luxembourg

Volksbank Saar-West eG, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg, 56A, rue François Clement, L-5612 Mondorf-les-Bains

WGZ-Bank Westdeutsche Genossenschaftszentralbank, Düsseldorf (Allemagne), succursale de Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, B.P. 881, L-2018 Luxembourg

Wüstenrot Bausparkasse AG, Ludwigsburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 34, avenue Marie-Thérèse, B.P. 924, L-2019 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 1999.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 20.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AALALA Lahcen, né le 24.12.1965 à Ait Rahou/Fes (Maroc), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AUBERTIN Jacqueline Fernande Marie, épouse JENTGES Johny, née le 09.10.1948 à Arlon (Belgique), demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BALAGUER PINO Héctor José Enrique, né le 21.06.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 17.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BALAGUER Héctor José Enrique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BENANI Latifa, épouse THOMÉ Joseph Lucien René, née le 20.11.1954 à Casablanca (Maroc), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BERG Ulric Denis Alphonse Simon Emile, né le 09.10.1964 à Arlon (Belgique), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARNEIRO JORNE Vitor Manuel, né le 19.10.1974 à Dudelange, demeurant à Hesperange-Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de JORNE Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARVALHO MACEDO Maria Helena, née le 19.10.1980 à Differdange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARVALHO VENANCIO Raphaël, né le 12.05.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CARVALHO Raphaël.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CASTELLANETA Donata, née le 17.09.1977 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CHAVES MOURA Jean-Marc, né le 22.11.1980 à Luxembourg, demeurant à Steinheim, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTINHO ARADA Bruno Miguel, né le 22.01.1981 à Differdange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA LEITE Antonio Pedro, né le 20.03.1979 à Azurem/Guimaraes (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA VIEGAS Marco Antonio, né le 17.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DAHLEM Bénédicte Huguette Caroline, épouse HEIDESCH Marcel, née le 29.02.1968 à Messancy (Belgique), demeurant à Rambrouch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.1996 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DANG Thi Trang, épouse MEHLEN Joseph Nicolas, née le 30.03.1969 à Saigon (Vietnam), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Fischbach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DINIS MOURAO Paulo Sergio, né le 04.01.1980 à Vila Cova/Vila Real (Portugal), demeurant à Angelsberg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DO CARMO Fabrice, né le 17.06.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.07.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DORONIO Tomasa, épouse SCHMIT Thierry André Claire Ghislain, née le 23.06.1964 à Villasis/Pangasinan (Philippines), demeurant à Waldbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS BERNARDO Luis Filipe, né le 02.04.1975 à Arazede/Montemor-o-Velho (Portugal), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BERNARDO Louis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grosbous, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ERAMO Giacomo Giuseppe, né le 02.07.1980 à Ettelbruck, demeurant à Grosbous, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ESPOSITO Carmela Stefania, née le 13.09.1979 à Schaerbeek (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA DA SILVA Stéphanie, née le 05.04.1977 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA QUEIROZ Domingos José, né le 19.09.1977 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de QUEIROZ Domingos José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FREITAS SALVADOR DE SOUSA Robert, né le 30.01.1976 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE SOUSA Robert.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GALATA Olga Vitalievna, épouse GRASER René Mathieu Gérard, née le 09.05.1967 à Tchéliabinsk (Russie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Septfontaines, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GEHRING Susann Hannelore Thea, épouse EICHERS Alphonse Julien, née le 21.03.1962 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Septfontaines, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wellenstein, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONÇALVES FERNANDES SANTOS Sandra Isabel, épouse DA SILVA SANTOS Gil André, née le 29.06.1974 à Luxembourg, demeurant à Wellenstein, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HURTADO SANTOMAURO Alain, né le 04.07.1974 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JEDDI Habiba, épouse BINSFELD Claude Jean-Pierre, née le 24.02.1963 à Khouribga (Maroc), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIM Aii Chan, épouse WELTER Jean Paul, née le 24.09.1951 à Singapour (Singapour), demeurant à Blaschette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KRIER Grethel, née le 19.01.1975 à Luxembourg, demeurant à Kehlen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.10.1994 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KURTULAN Zatiye, épouse ÜLÇÜN Yurdaer, née le 01.07.1948 à Sumnu (Bulgarie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEICK Andrea Kunigunde, épouse HOUDREMONT Daniel Gaston, née le 29.01.1963 à Mettlach (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LISARELLI Liliane Virginie, épouse BRICKLER Jean-Claude Guillaume, née le 28.01.1952 à Dudelange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUKA Marc, né le 29.12.1964 à Algrange (France), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MALLARDI Cesare, né le 21.07.1980 à Luxembourg, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINEZ JARA Natalia, née le 07.12.1978 à Luxembourg, demeurant à Livange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MERCEDES MATEO Lievanna Catherine, née le 14.09.1976 à Santo Domingo (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MESSMER Sandrine Valentine, née le 21.12.1979 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.1984 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1a de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MINIUTTI Carlo Antoine, né le 23.02.1959 à Differdange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA MARTINS Maria Manuela, épouse MAGALHAES ARAUJO Raul, née le 21.07.1976 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOUAFFAQ Amal, épouse SCHNEIDER Norman, née le 27.07.1970 à Casablanca (Maroc), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NIKOLOVA Natalia Nikolaeva, épouse SCHÜTZ Francis Pierre Robert, née le 10.05.1969 à Krouchari/Dobritch (Bulgarie), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 17.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NIKOLOVA Natalia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVA Amerigo, né le 19.03.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA DE PINA Bernardino, né le 17.12.1969 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PAFFENHOLZ Jan, né le 06.06.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA DA SILVA Joele, né le 19.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiler-la-Tour, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PLOZNER Walter, né le 16.01.1963 à Luxembourg, demeurant à Hassel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PONGAS Dionysios, né le 24.03.1980 à Le Pirée (Grèce), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAMALHO CARVALHO Daniel, né le 15.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CARVALHO Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUEZ DEL RIEGO Maria de los Angeles, épouse BORSCHETTE Robert, née le 17.07.1963 à Gijon/Asturias (Espagne), demeurant à Buschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUEZ Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHEITWEILER Catia, née le 21.02.1981 à Luxembourg, demeurant à Mertert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SIMOES FERREIRA Luis Antonio, né le 13.11.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SIMOES FERREIRA Louis.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SPINELLI Caterina Adriana, née le 11.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SPINELLI Ettore Antonio, né le 04.06.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TEIXEIRA CARVALHO Sergio Manuel, né le 25.03.1981 à Differdange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CARVALHO Sergio Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TEIXEIRA DA SILVA Carlos Alberto, né le 26.10.1978 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOMOVA Hristina Tzvetkova, épouse BRAUN Louis Joseph, née le 04.01.1945 à Malorad/Vratza (Bulgarie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TOMOVA Christina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VIEIRA BRANDAO Paulo, né le 21.05.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BRANDAO Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 29.01.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame YANG Aiqing, épouse SUN Tinghua, née le 29.04.1949 à Wenzhou/Zhejiang (Chine), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZEPPONI Nadia Maria Nella, née le 20.05.1978 à Differdange, demeurant à Lasauvage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 8 28 février 2000

Sommaire

LISTES DES OPC

Liste officielle au 31 décembre 1999 des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 30 mars 1988: (1498).

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988: (1048)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (531)

A.L.S.A.-AKTIEN-EURO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-AKTIEN-SCHWEIZ, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-ASIAN-TIGER, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-BIT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-CHF-LAUFZEITFONDS 31.1.2001, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EURO-CASH, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EURO-MEDIUM-RENTEN, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EURO-RENTEN, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EURO-RENTPLUS, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EUROPA-LAUFZEITFONDS 30.3.2001, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EUROPAPLUS 8/2005, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-EUROSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-JAPAN PLUS 5/2005, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-LAUFZEITFONDS 30.6.2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-LAUFZEITFONDS 30.9.2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*A.L.S.A.-NASDAQPLUS 12/2003, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-NEUER MARKT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*A.L.S.A.-NEUER MARKTPLUS 11/2004, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-RENT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM D 10/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM D 3/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM D 4/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM D 5/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM EUROPA 5/2003, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM EUROPASTAR 3/2005, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM JAPAN 2/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM JAPAN 7/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM WELT 10/2003, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM-90G JAPAN 2/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-US-DOLLAR-CASH, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ABN AMRO PROFIL FUNDS: EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

*ACM EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ACM GLOBAL INVESTMENTS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ACM NEW-ALLIANCE, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

**ACTIVEST LUX AIRBAG EUROPA 03/2004, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX BOND 10/2003, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX DEUTSCHLAND GARANTIE 03/2001, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX DOLLARBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX DOLLARCASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX ECOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX EMERGING BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX EMERGING MARKETS GARANTIE 06/2001, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX EMERGING RENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**ACTIVEST LUX EMERGING RENT 12/2001, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EUROCASH PLUS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EUROPA POTENTIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EUROPACONTROL 11/2005, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EUROPARENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EURORENT FLEX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EURORENT KURZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX EUROTOP GARANTIE 10/2001, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX GREATER CHINA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX JAPAN GARANTIE 06/2000, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX NEW HORIZON, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX OSTEUROPA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX TELEGLOBAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX TOPAMERICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX TOPEUROPA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX TOPJAPAN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX TOPWELT GARANTIE 04/2003, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
*ACTIVEST LUX TRENDWORLD, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX US-REITS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX WELTRENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
ADILUX, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AEB-INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKTIA INTEREST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AKTIEN-GLOBAL-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*ALLIANZ MILLENNIUM FUND, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ALLIANZ REGIONAL FUND, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ALLIANZ STRATEGIE, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALLPENS-TECHNO-RENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
ALPHA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ALPHA OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**AMF UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ANDORFONS INTERNACIONAL, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
APO 1ST BOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
APOAESCULAP, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
APOCASH, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ASIA FUND, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
**ASIA NETWORK GROWTH FUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ASIA OCEANIA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AUSTRAL DOLLAR RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
AUSTRIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO A 2/08, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO B 2/08, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BANCO ITAÚ EUROPA FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BANIF RENTA FIJA MULTIDIVISA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BANTLEON STRATEGIE No.1, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BANTLEON UNITS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAYERN LB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
BCH HORIZONS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
BETA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**BETHMANN-VB-EURO-RENTEN 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**BETHMANN-VB-EURO-RENTEN 2, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

**BETHMANN-VB-EURO-RENTEN 3, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
BFG AMERIKAFONDS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG CONVERTIBLE, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG EUROPAFLEX, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG EUROPARENT, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG EUROQUADRO, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG GARANT, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG GLOBALPLAYERS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG GLOBALRENT, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG JAPANFONDS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG LIQUIRENT, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG NEUEMÄRKTE, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG VIP FONDS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFS-GARANTPLUS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BHF-DEUTSCHLANDZINS »LUX«, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BHF-EUROPAZINS »LUX«, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BHF-PROTECTED GROWTH FUND »LUX«, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BHF-RENDITE PLUS »LUX«, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BHF-WELTZINS »LUX«, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BPM FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BREMEN-PORTFOLIO-I 9/2001, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CALCULUS FONDS, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CALLANDER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAMCO FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CAN DOLLAR RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CANADIAN HIGH INCOME FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CANTRADE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAPITAL GESTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARLSON FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CARNEGIE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CB EMERGING MARKETS FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB EUROPASELEKT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB US$-BOND FUND-MEDIUM TERM, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB-PORTFOLIO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CC-DAX GARANT OP 12/03, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CC-RENT SELECT OP, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC EURO OBLIGATIONS, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
CF EQUITIES, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
CF PRIVAT, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**CITIBANK FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
CITICURRENCIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIFONDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIGARANT, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIMARKETS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITINVEST, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIPLUS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIPORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITISELECT PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CL INVESTMENT TRUST, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COMMTRUST INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

CONCEPT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**CONTINENTAL STAR GARANTIE 9/2003, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE BOND FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE EQUITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE FOCUS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE INDEXMATCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE ISIS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CS RENTEN STRATEGIE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CURSITOR FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
DANSKE FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DB CONVERT ASIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB DRAGON BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB EMERGING MARKETS BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB EMERGING MARKETS EURO FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB FIRMENINVEST 1, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB FIRMENINVEST 2, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB INDIA FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB LATEINAMERIKA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB TIGER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBI-LUX KMU RENDITEPLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DEKA-EUROPAVALUE, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKA-EUROSTOCKS, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALOC, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DEKALUX 1/96 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 1/97 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 1/98 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 10/95 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 10/96 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 10/97 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 4/96 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 4/97 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 4/98 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 7/96 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 7/97 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX 7/98 (3 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-BOND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-CASH, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-DEUTSCHLAND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-EUROPA, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-EUROPAPROTECT 3/2003, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-EUROPLUS 1/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-EUROPLUS 4/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-FLEX, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-GLOBALVALUE, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-JAPAN, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-KAPITAL 1-3, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-KAPITAL 3-5, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-MIDCAP D, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-PAZIFIK, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-PORTFOLIO 1, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-PRO, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-USA, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-WACHSTUM 1/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-WACHSTUM 1/2001, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DELTA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEMPSEY OPPORTUNITY FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEUTSCHE EMERGING FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*DEXIA LIFE BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
DH ELDON FINANCIAL EQUITIES, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DIT-LUX BONDSELECT CAN$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX BONDSELECT US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX BONDSPEZIAL EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX CASH EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EURO GARANTIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EURO LAUFZEITFONDS 2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EURO LAUFZEITFONDS 2002, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EURO RENTENFONDS "SK", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**DIT-LUX EUROLAND RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EUROPA RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX EUROPAZINS "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX INTERNATIONALER RENTENFONDS AF, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX JAPAN AKTIEN GARANTIE 6/2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX RENTEN 2006, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX STAATSANLEIHEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX TIGER FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX ÜBERSEEISCHE RENTEN "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX US$ RENTEN 2005, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX ZEROBOND 2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DKB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DKB ALPINE GLOBAL FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
DM ECONOMIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DM RESERVE FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DM-AKTIEN-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DM-EURO-ASSET, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DOLLAR-RENTENFONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DRACHMEN RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DRESDNER RCM EUROPEAN BOND FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
DYNAMIC FLOORING FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EAGLE - FUNDS, 3, rue Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg
EFG FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
EM FERNOST FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EM LATEINAMERIKA FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EM OSTEUROPA FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

EMERGING MARKETS SELECT, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EMERGING-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ENTRIUMFONDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
EQUITY INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ESPIRITO SANTO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ETF EUROPEAN THEME FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
ETRURIA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EUFI-GLOBAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-PRIMA, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EURO KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EURO LIQUIDITY PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EURO PORTFOLIO BREMEN 6/2002, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURO RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**EURO-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
EURO-GLOBAL INVESTMENT FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EURO-STRATEGIE-AKTIEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EURO-WACHSTUM-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EUROACTION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EUROLAND RENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROLAND SMALL CAP, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPA CHALLENGE 2003, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPA KONZEPT 2000, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPA KONZEPT 2002, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPA MANAGED ASSETS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**EUROPA-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
EUROPA-LUX D-GARANTIE 10/2000, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**EUROPA-LUX EURORENT 1-3, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN 21ST CENTURY FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROPEAN AND ASIAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROPHENIX FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROPLUS FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
EUROPRIUS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURORENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROTRUST FUND OP, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROWÄHRUNGSGARANT 3/2003, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EVERGREEN WORLDWIDE FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EXPERTA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FB INVESTMENT FUND, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
FF RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FI ALPHA, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
FI LUX, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
FIB INVESTMENT LUXEMBOURG, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FIDEURAM FUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
FINTER FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FLEMING AKTIEN STRATEGIE WELT, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLORIS FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FONDILUX, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDITALIA, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
FONDSCONCEPT, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
FORMULA CAPITAL INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

FRANKLIN MUTUAL BEACON FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FVS PORTFOLIO, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GAMAX FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GERLING LUXRENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GESTION FINANCIERE INTERNATIONAL LUXEMBOURG-GFI LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GESTIVENETO, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
GLOBAL BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GLOBAL GROWTH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBERSEL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
H & A LUX EM, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & A LUX EURO-RENT, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & A LUX GLOBAL-RENT, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & A LUX GSCONCEPT, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & A LUX TREND, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & Q FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
H&A LUX EQUITIES, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*HAPOSUISSE BOND FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*HAPOSUISSE EQUITY FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**HNLUX-GARANT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
*HORNBLOWER FUNDS, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS GLOBAL-MIXED, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
IBJ CALLEVA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
IBJ FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
INDOCAM ASIAN GROWTH FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INSTITUTIONAL DEDICATED ADVISORY FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**INTERBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
INTERNATIONAL BOND TRUST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL CONVERTIBLE GROWTH FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**INVESCO EURO-STABIL BOND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**INVEST IHS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
IXOS MULTIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JAPAN CHALLENGE 2000, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
JPM LUX, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
KAPITALFONDS L.K., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KAUPTHING FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**KD FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LEO-FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LEOPARD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LILUX, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
LION-INTEROBLIG, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LO GLOBAL SMALL CAP FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LRI-A.C.-FONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-AKTIENFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-DOLLARZINSFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-EUROPA-AKTIENFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-EUROZINSFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-RENTENFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-STRATEGIEPORTFOLIO, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-WELTAKTIENFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

LRI-WELTZINSFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LUX GLOBAL RE-INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX MEDICAL CARE, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-ARC, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-AWO, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-DIRECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*LUX-INTERNET-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-LINEA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-OPTIMA, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LUX-OPTIMA US, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-PRIVAT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-SELECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXINVEST ÖKOLUX, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LUXINVEST ÖKORENT, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
M.M. WARBURG-LUXBOND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MANDARIN FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MC FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MERCK FINCK INVEST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*MERCURY STRATEGIE FONDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MK LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MONEY MANAGER, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
NESTOR-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
NEW GLOBAL EMERGING MARKETS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
NEWTON LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NIF-LUX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NOMURA FUNDS, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*NORD EST FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NORD/LB INVESTMENTFONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NORDBANKEN ASSET ALLOCATION FUND, 189, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
NORDBANKEN INTERNATIONAL FUND, 189, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
NORDLUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OIM GLOBAL PORTFOLIO MEV, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OIM PORTFOLIO B, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OIM VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ÖKOVISION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OP-INVEST CHF, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPM DAVID FUND (SWISS SMALLER COMPANIES), 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPPENHEIM AKTIEN PROTECT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPPENHEIM DISPO-BOND, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPPENHEIM DISPO-CASH, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPPENHEIM INTERLUX, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPPENHEIM PORTFOLIO G, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPTIGEST GLOBAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*OXALIS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PATAVIUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHARMA/WHEALTH, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
PICTET ASIA GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET BALANCED FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET GLOBAL SECTOR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INSTITUTIONAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PICTET TARGETED FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PIGUET GLOBAL FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLURIFOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLUS FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
POSTBANK DYNAMIK, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
POSTBANK RENDITE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIER FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRIBOND FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRIEQUITY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRIME LIPPER EUROPE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PRUMERICA GLOBAL INVESTMENT MATRIX SERIES, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
R & S GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAINBOW FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RAND RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAS LUX FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
REIG GLOBAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
RENDITE 2000 PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENDITE 2002, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENDITE 2004, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RENDITE 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENDITE EXTRA EUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENDITE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENDITE OPTIMA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ROMINVEST INTERNATIONAL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROSENBERG ALPHA FUND GLOBAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ROSENBERG ALPHA FUND U.S. JAPAN, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ROSENBERG US SMALL CAP FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SANTANDER, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SANTANDER EUROAKTIEN PROTECT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHMIDTBANK RENDITEPLUS 2000, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
SCHMIDTBANK RENDITEPLUS 98, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
SCONTINVEST BOND FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SCONTINVEST EMERGING MARKETS FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SCONTINVEST EQUITY FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SCONTINVEST MIDDLE EAST FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SCOTTISH WORLD FUND, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SEB LUX (F), 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB LUX ASIA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB LUX BOND FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB LUX EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB LUX SHORT BOND FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SECU-LUXRENT, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SF RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SMH-OPTIPLUS (LUX), 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SMH-OPTIRENT (LUX), 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SMH-PROFILUX I, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
STAR 1992, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
STERLING RESERVE FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
STOREBRAND INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
SUPER ASIA FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

SWISSCA BOND INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCA PORTFOLIO FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
TALENTS INTERNATIONAL FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
TEMPLETON ASIA FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
TEMPLETON EMERGING MARKETS FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE PRIME LIPPER FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THIEME FONDS, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TITANO FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TOWER FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*TRANSGLOBE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
TRENDINVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRINKAUS ASIEN FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS EURO HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS LUXRENT EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**TÜRKEI 75 PLUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UBS (LUX) BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) DYNAMIC FLOOR FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) LIMITED RISK FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNI 93/01, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNI 93/96 (LUX)-LIQUID-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNI-VALEURS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIALPHA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNICO INVESTMENT FUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICONTROL1: EUROTOP100, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOLLARBOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: ASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: JAPAN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL-NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROLIQUID, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPARENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROZINS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGLOBALTITANS 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNINEUEMÄRKTE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPLUSRENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

**UNISECTOR, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIZERO 2000, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US DOLLAR RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VB-EUROPATOP 100 GARANTIE 1/2002, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VB-TOP 12 GARANTIE 8/2001, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
VEREINS-LUX-PORTFOLIO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VIVLUX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VMR FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VMR MULTIWERT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALSER AKTIEN INTERNATIONAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER DM AKTIEN SPEZIAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER EURO CASH WACHSTUM, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT DOLLAR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT EURO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER RENT HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER US-DOLLAR CASH WACHSTUM, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VALOR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WESTRENDIT, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WGZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WILLERFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WIN GLOBAL FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
*WM FUND, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*WORLD FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
WÜSTENROT EUROPARENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WÜSTENROT GLOBALRENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WÜSTENROT RENT PLUS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
XIOSINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
YOUNGWORLD, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ZÜRICH LUXRENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (508)

ABERDEEN GLOBAL, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ABN AMRO FUNDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ACE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM/IBA EMERGING MARKETS UMBRELLA FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACTIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AD SICAV, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADAMAS INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ADVANCE CAPITAL, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AEGON INTERNATIONAL SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
AGEPASA FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AGF EUROINVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AGF WORLD FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALFRED BERG NORDEN, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ALFRED BERG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ALTAE INTERNACIONAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ALUXIA, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS WORLD EXPRESS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ARAGON SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ARCALIA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*AREPO SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ARGENTA-FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARGENTINIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ASIA PACIFIC PERFORMANCE, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
ASIA TIGER WARRANT FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
ASSET LIFE, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ASTROBAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATLANTAS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AXA EQUITIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXIS CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
B.B.V. EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
B.C.H. INVERSIONES SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BALZAC, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BANESFONDO INTERNACIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BANK IPPA & ASSOCIATES GATEWAY FUND, 15, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
BANQUE BELGE ASSET MANAGEMENT FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BARCLAYS EURO FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BASKINVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BB BONDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BBL (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL DYNAMIC, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BCILUX, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BEC THEMA FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BEC UNIVERSAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BEL CANTO SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**BELICAV SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BELUBOND FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BEST, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BESTINVER INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BETA GLOBAL, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BETA INVEST, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BIG INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BIKUBEN SICAV, 18-20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
BILBAO VIZCAYA INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUE CHIP SELECTION, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
BNP BONDS, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BNP EQUITY, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP INSTICASH FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP INTERCASH, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP INVEST, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BNP PROTECTED, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP THEMA, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOND UNIVERSALIS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND I, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL BALANCED DOLLAR FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL CAPITAL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPV INTERNATIONAL EQUITIES FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BR FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BRAZILIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAIXA CATALUNYA FONCLIQUET, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CAIXA FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAIXA LUXEMBURGO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAMEROS SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPEL-CURE MYERS INTERNATIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EMERGING MARKETS FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EUROPEAN EQUITIES FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL BOND FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL HIGH YIELD FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL MULTI STRATEGIES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARMIGNAC PORTFOLIO, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
CARNEGIE INVESTMENT FUND, SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CASTOR ET POLLUX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CDC INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CDC MULTINATIONAL SERIES, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CHASE MANHATTAN VISTA FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CHINA VISION, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
CHRISTIANIA SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CITIBOND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITISELECT SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CL EARTH FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
COLBERT DOLLAR BOND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**COLBERT EUROPE BOND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COLUMBUS, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COM SELECTION, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COMGEST ASIA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST EUROPE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMPAGE GRUPPO MEDIOBANCA SICAV, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORDIUS LUXINVEST, 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
COSMOS LUX INTERNATIONAL, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CP PREMIUM FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CPR UNIVERSE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE CAPITAL TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE EQUITY TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CSAM INTERNATIONAL FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DAIWA JAPAN SMALL EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DANSKE BANK GLOBAL, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DAVIS FUNDS SICAV, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DB FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEMETER, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
DEWAPLUS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA ASIA PREMIER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA GREATER CHINA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DH GLOBAL INVESTMENT, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DICAM WORLD WIDE INVESTMENT FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DIGITAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIVERSIFIED SECURITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DNB INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DOMINICK & DOMINICK LUXEMBOURG FUND, 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, D.G.C., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
DRESDNER GLOBAL DISTRIBUTOR FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
DRESDNER RCM SELECT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DREYFUS AMERICA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DURBANA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ECTOR, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ECUPAR, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EFFICIENCY GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELGISTAN GLOBAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
ERMITAGE STERLING BOND FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST), 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ETOILE VALORISATION, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ETRA GLOBAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUFI-CASH, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-RENT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFINVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**EUREKO SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EUROBC, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROBRIDGE, 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
EUROFEDERAL, 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROMUTUEL SICAV, 17, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
EUROPE INTER LUXEMBOURG, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
**EUROPEAN INVESTMENT SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROSCOR, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EVOLUTION, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EXATIS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EXPERTISE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EXTOR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*F.A.M. FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FIB-STRATEGY, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FIDELITY FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIRST INVESTMENT FUND S.I.C.A.V., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FIXE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FIXED INCOME TRANSWORLD FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FL TRUST ASIA, 26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FL TRUST SWITZERLAND, 26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING FLAGSHIP SERIES II, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING GUARANTEED FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FMG MIR SICAV, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FOKUS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**FORTIS L FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**FORTIS L UNIVERSAL FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FP GLOBAL EMERGING, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRANCE LUXEMBOURG INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
FRIULADRIA FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FRONTRUNNER I, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
FRUCTILUX, 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
G&P SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
G-DISTRIFIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
G-EQUITY FIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
G-RENTINFIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GAMMAFUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
GARTLA, SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
GEM-WORLD, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENERAL MANAGEMENT, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENERALUX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**GIF SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL SELECT SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GREEN LINE FRANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GROUPE DU SAVOY SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
HAGSTROEMER & QVIBERG, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HAUCK RETURN, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
HECTOR SICAV, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
HELVETIA SICAV, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

HENDERSON HORIZON FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
HERITAM SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HINDUJA-AMAS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS SICAV, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
HYPO - TPA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HYPO KÄRNTEN INVESTMENT SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IBI FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IDEAL INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IKANO INTERNATIONAL FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*INA MULTIMANAGER SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INDIA LIBERALISATION FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
INDOCAM ASIAN PORTFOLIOS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INDOCAM MOSAïS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INDOSUEZ HIGH YIELD BOND FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ING INTERNATIONAL, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
INSINGER GLOBAL ASSET SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTER MULTI INVESTMENT, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERFUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
INTERMOBILIARE SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
INTERPORTFOLIO, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERSELEX INTERNATIONAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
INTESA EUROGLOBAL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO EUROPEAN WARRANT FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
INVESCO GT, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
**INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**INVESCO GT INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**INVESCO GT US SMALL COMPANIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
INVESCO TAIWAN GROWTH FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES SICAV, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IPPA PORTFOLIO FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ISIS, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
ISRAEL 2000, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
IT TECHNOLOGY, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*IV UMBRELLA FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
*J.P. MORGAN GLOBAL FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
J.P. MORGAN INTERNATIONAL FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
J.P. MORGAN INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JAPAN DYNAMIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JAPAN PACIFIC FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICOOPERATION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISTOCK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JUPITER TYNDALL GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

KB FIXOBLI, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX FIX INVEST, 43, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KB LUX INTEREQUITY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC DISTRICLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC RENTA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KOINÈ FUND, 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
LAKE INTERTRUST, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LATIN AMERICAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEGG MASON UMBRELLA FUND, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
LEICOM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEMANIK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEUMI INVESTMENT FUND (LUX), 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
LIBERTY NEWPORT WORLD PORTFOLIO, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LION CONVERTIBLE EURO, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LION INTERACTION, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LION OBLILUX, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**LION-BELGIUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
LION-FORTUNE, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
*LO SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LUX INTERNATIONAL STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-CROISSANCE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EQUITY, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EURO-STOCKS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SECTORS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-TOP 50, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCELLENCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
M-FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**MAESTRO LUX, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
MANULIFE GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MAXICAV, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCURY OFFSHORE STERLING TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MERCURY SELECTED TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MERCURY WORLD BOND FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MERITA, 189, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
MERRILL LYNCH EQUITY/CONVERTIBLE SERIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERRILL LYNCH GLOBAL CURRENCY BOND SERIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MEXICAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MFS FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MILAN INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MIROBLIG, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MLB (S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MLB (S) SPECIALTY PORTFOLIOS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MMW SECURITIES FUND, SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MOBILINVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MONCEAU EUROPE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MONTE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MORGAN STANLEY DEAN WITTER SICAV, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
MORGAN STANLEY NAVIGATOR FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MPC COMPETENCE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MULTI EUROPLACEMENT, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
MULTIFONDS INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MULTILINK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MURRAY UNIVERSAL, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NATIONALE-NEDERLANDEN SICAV, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
NAVIGATOR INTERNATIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NEW MILLENNIUM, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NFZ INTERNATIONAL FUND, 189, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIPPON WARRANT FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
NOBISPAR, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NOMURA GLOBAL FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA ROSENBERG ALPHA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NOVARA AQUILONE SICAV, 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
OPPENHEIM UMBRELLA FUND, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OPTIMUS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OREADES, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OYSTER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PANALPINA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PANDA SICAV, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PANELFUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PARETURN, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARVEST, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PATRIARCH SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PATRIMOINE CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PECAP, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH QUINTESSENZ SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PERFORMA FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*PERMAL LONG FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PH CAPITAL MANAGEMENT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PICTET COUNTRY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET FIXED INCOME FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PICTET WORLD SECURITIES FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLEIADE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

PORTFOLIO B.P., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PREMIER INTERNATIONAL INVESTMENTS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PRESTIGE LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRI-CHALLENGE SWISS SMALL AND MID-CAP FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRIME MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**PRIME SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PRIMERUS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRISMA FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PRIVAT/DEGROOF SICAV, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
PRIVILEGE PORTFOLIO, 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
PRO FONDS (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRONTOFUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
PRORENTA, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRUMERICA LIQUID RESERVE PORTFOLIO, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRUMERICA WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUBLITOP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO QUALITY FUND, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
PUTNAM EMERGING INFORMATION SCIENCES TRUST, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUTNAM HIGH INCOME GNMA FUND S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PUTNAM INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RABOBANK HOLLAND FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
REGENT KOREA EMERGING GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
RG CAPITAL GROWTH FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
RG INTEREST PLUS FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
RINASCIMENTO SICAV, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBUR INTERNATIONAL, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
ROYAL & SUNALLIANCE GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
SAFEI INVEST, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAISICAV, 17, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg
*SAM SUSTAINABILITY, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SANTANDER INVESTMENT SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SARADAR FUND, 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SARASIN INVESTMENTFONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER WORLD MARKETS FUND, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCI-TECH, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB LUX, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SEB LUX CAPITAL SELECTION, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SECTOR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SECURENTA, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SEN MON FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SHARE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SHORTFUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
SICAV ALCYON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SINCLAIR ALL ASIA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SINOPIA EMERGING MARKETS FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI BOND FUND - SINOPIA M.B.F., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SKWB SCHOELLERBANK THESAURENT SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SOGELUX FUND, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SOGENAL EUROPE, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SOUTHERN INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SSR PEGASUS FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND, 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
STANDARD FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
STRATEGIC FUND, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
STRATEGIC GLOBAL INVESTMENT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SUEZ LUX BONDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SUN LIFE GLOBAL PORTFOLIO, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SUPERFONDO SANTANDER IBEX 35, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*SV/BPAA INTERNATIONAL QUANTITATIVE INDEX FUNDS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SVECIA SECURITIES SICAV N°3, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SVENSKA SELECTION FUND, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
SWISS LIFE FUNDS (LUX), 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TEMPLETON GLOBAL STRATEGY FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE ALGER AMERICAN ASSET GROWTH FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE EMERGING MARKETS BREWERY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE ESTABLISHMENT TRUST, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE FIRST KOREA SMALLER COMPANIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE JUPITER GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE MANAGED CONVERTIBLE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE MODERN FUNDS, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
THE OASIS FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
THE SAILOR'S FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE WORLD EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THESEE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THORNTON PACIFIC INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TMF SICAV, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TOP-INVESTMENTS, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TREVISE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TÜRKISFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
UBS (LUX) BOND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

UBS (LUX) EQUITY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS ITALIA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UEB INVESTMENT FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ULYSSES, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
UNI-GLOBAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIBANK INVESTMENT MANAGEMENT FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
**UNICO EQUITY FUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNICO UMBRELLA FUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVERSAL INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen
URBASA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
URQUIJO FONDOS KBL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
URQUIJO PREMIER SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALORIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VALUE STRATEGY FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
VAN LANSCHOT INVESTMENT PROGRESS FUND, 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer
VANTAGE FUND, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VERNES WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
VESPER, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VETINVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VMS LUXINTER SICAV, 52-54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
VON ERNST GLOBAL PORTFOLIO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VONTOBEL FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
W.F.M. ASIEN FONDS, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
W.S. FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*WELLFLEET SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WESTLB COMPASS FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
WORLD INVEST, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (9)

CA EUROPEAN BOND S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAPITAL ITALIA, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
FORTIS JAPAN FONDS S.A., 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
G & S SOCIETE ANONYME D'INVESTISSEMENT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**INTERNATIONAL SECURITIES FUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
**PROFIRENT S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**PROFITRUST S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRANSPACIFIC FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VIENNA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988: (450)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (187)

A.L.S.A.-PORTFOLIO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*ACM JAPAN GROWTH HEDGE INVESTMENTS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM LIBOR TRUST, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM PRINCIPAL PROTECTION FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ACM STRATEGIC INVESTMENTS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM TECHNOLOGY HEDGE INVESTMENTS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**ACTIVEST LUX CLASSIC, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX DYNAMIK, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**ACTIVEST LUX SYSTEM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
AIG EURO BALANCED FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*ALLIANZ HORIZONT FONDS, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALTERNATIVE LEADERSHIP FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ALTERNATIVE OPEN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*AM GENERALI KOMFORT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
AMERICAN EXPRESS INVESTMENT TRUST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ASSET BACKED SECURITIES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
AXL, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
*BALANCED PORTFOLIO D, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BARCLAYS WORLD FUND SERIES, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BEAR STEARNS QUANTITATIVE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BEROLINACAPITAL, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BESTSELECT BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BESTSELECT BRANCHEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*BESTSELECT BRANCHEN II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BESTSELECT GLOBAL II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*BESTSELECT GLOBAL III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*BESTSELECT GLOBAL IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BFG OPTIMIX, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BI INVESTMENT FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOND SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
BP LUX FUND, 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CAM-CZECH MONEY MARKET FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB-BASIS, 11, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
CB-LUX-STRATEGIE, 11, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
CB-OPTI, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CDC EURO INVESTMENT OPEN, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CENTURY EURASIA FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIFUNDS INVESTMENT SERIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CITILANDMARK, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COSMOS MMF SERIES, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
CREDIT SUISSE COMMODITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE EURO BOND EXPRESS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DB CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEKALUX-MIX:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 1/98 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 10/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-S RENDITE 10/96 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 10/97 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 10/98 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 4/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 4/98 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 7/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-S RENDITE 7/98 (5 JAHRE ROLL-OVER), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-TREASURY:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKASTRUKTUR:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX CASH, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
DG LUX CONCEPT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
DIT-LUX MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DOLLAR KONZEPT 2001, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DOUBLE FANTASY, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DYNAMIC AUSTRALIA FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EIGER FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EQUITY LOCK-IN FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EURO & CURRENCY OPEN, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
EURO BALANCED INVESTMENT OPEN, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
EUROPE INVESTISSEMENT PLACEMENT, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
FLEMING FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FOREX FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FRESH PACIFIC OPEN FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FUND LIBERTÉ, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUNDSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
GLOBAL INCOME FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL INVESTMENT STRATEGY, 6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
*GLOBAL MESSENGER EPOCA (SHIN-KIGEN), 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL SERIES FUND II, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GS AMERICAN BOND INCOME FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
H & A LUX CASH, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
H & A LUX FONDS, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*HAPOSUISSE MONEY MARKET FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HIGH-NOON, 11, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
IHS FONDS 5 (LUX), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
IHSV GLOBAL RENT-PLUS (LUX), 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ISLAMIC MULTI-INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JAPAN FLOOR, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LANDESBANK BADEN-WÜRTTEMBERG BALANCE, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LILUX II CONVERT, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
*LILUX III GLOBAL EQUITY, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
LRI-KONZEPT 100, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-KONZEPT 20, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRI-KONZEPT 50, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

MANSURII DORIIMU, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MANSURII DORIIMU II, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*MASTER MANAGEMENT 24, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MCC GLOBAL FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIR GESTFUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRROR FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIADVISERS FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MULTISELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
N.M.F.M. ASIA PACIFIC FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
NASPAFONDSSTRATEGIE:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NICAM ASIA-PACIFIC UMBRELLA FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO EMERGING GROWTH FUND (ASIA/LATIN AMERICA), 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO MONEY MARKET FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO PRIVATE PACKAGE FUNDS, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK CHALLENGER I, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK CHALLENGER II, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK DISCOVER I, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK DISCOVER II, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOMURA GLOBAL SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*OPPENHEIM MULTI-INVEST, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PARADIGM FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PARIBAS EURO BOND FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARIBAS NEUTRAL, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET GLOBAL SELECTION FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRITON FUND (JAPAN), 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND, 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROTECTION 108, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
PROTECTION II, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*REUSCHEL PRIVATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*SABRE DREAM FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*SAMBA ISLAMIC INVESTMENTS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SAMBA LUXEMBOURG, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SCHRODER JAPAN DEFENSIVE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SCUDDER MONTHLY INCOME FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SG FONDS LUX, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**SWISSCA LUX FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCA MM FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SYNALFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
T. ROWE PRICE LIFE PLAN INCOME FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TECIS DYNAMIC FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
TECIS GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
TECTUM FONDS SELECTION, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TEMPLETON EMERGING ASIA, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
**THE CARNEGIE GLOBAL HEALTHCARE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
THE NEUTRAL, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
THE NEW WORLD INCOME TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
THE PREMIUM, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TMP GLOBAL FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TOKYO-MITSUBISHI PERSONAL LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TOP MANAGER, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
TOP TEN BALANCED, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TOP TEN CLASSIC, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TOP TEN SPECIAL, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
U.S. CORE BOND OPEN, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) HEISEI FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS BRINSON PORTFOLIO, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UI MONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNITED ASSETS FUNDS, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
UTSUMIYA GLOBAL NATURAL RESOURCES STOCK FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS, 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WINNER FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLD FRONTIER FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
YURORANDO INCOME FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (240)

ABINGWORTH BIOVENTURES, 231, Val des bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg
ABINGWORTH BIOVENTURES II, 231, Val des bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg
ABN AMRO CONSTELLATION SICAV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ABN AMRO VALURENTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ADELAïDE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALBATROS PERFORMANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALFI CONVERTIX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALNUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALTERNATIVE STRATEGY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AMAS TRADEINVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
AQUA, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
AQUA-REND, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ASIA BOND AND CURRENCY FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

ASIA HIGH YIELD BOND FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**ASSET MANAGEMENT OPTIONS & FUTURES FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
ATAG SICAV, 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
ATHENA II SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATLANTIQUE FUTUR GESTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
AXA PREMIUM, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BANQUE WORMS MANAGEMENT COMMODITIES FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BBL ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL RENTA CASH, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BBL TECHNIX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BETA INTERNATIONAL, 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BFO SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUE DANUBE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BNP FLOOR FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP GUARANTEED, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP INTER FUTURES, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BNP PORTFOLIO, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND II, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL LATIN AMERICAN FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CASH FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CASH INVEST, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAT UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CDC ALTERNATIVE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
CDC INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CENTRAL EUROPEAN YIELD FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CENTROBANK SICAV, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
**CERA CASH FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**CERA INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CHARISMA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CHICAGO FUTURES GESTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CHINE INVESTISSEMENT 2000, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CITITRUST SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CLR SELECT, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COLOGNE FOREX FUND, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COLOMBIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONCERTO FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORLUY V.I.P., 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CREDIT SUISSE PRIME SELECT STRATEGIES TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CREDITANSTALT DERIVATIVES TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CS CARAT (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DEWAAY GLOBAL, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA EMERGING FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DIAMOND BANK FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*DINVEST TWO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
DSB-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EASTERN EUROPE / CENTRAL ASIA INVESTMENT FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*EFFICIENCY GLOBAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EMERGE CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EMERGING AMERICA FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*ERMITAGE EUROPEAN FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
*ERSEL SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURO DERIVATE, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURO STILLHALTER SICAV, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROCASH-FUND, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROMERCHANT BALKAN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN MONEY MARKET, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*F.A.M. PERSONAL FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FINIBANCO PORTFOLIO FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
FIRST NIS REGIONAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEXIFUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FORCE CASH, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**FORTIS L FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS RENT-O-NET, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FRAMLINGTON RUSSIAN INVESTMENT FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
FRONTRUNNER II, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
G-SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
G-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GALILEE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GEFIP EUROPE QUANTITATIF, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENERALINVEST, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENERALPART, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GESCARTERA INTERNACIONAL SICAV, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
GLOBAL ART FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GLOBAL CONSOLIDATED TRUST, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*GOÉLAND CROISSANCE, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GONNORD INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GREEN WAY ARBITRAGE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
HELIOS, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

HENDERSON INDEPENDENT FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
HET ZONNESTELSEL, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
IC INVEST SICAV, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
IGNI, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
IMMO-CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IMMO-ROYAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IMMOCORP, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
IMMOEUROPE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING INTERNATIONAL (II), 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL PROPERTY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ISOFIN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
J. VAN BREDA PORTFOLIO, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
J.P. MORGAN FRENCH FRANC LIQUID FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JPM GLOBAL PORTFOLIO II, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LION-EUROCASH, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LION-INTERGESTION, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LION-INTERINVEST, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LLOYDS AMERICAS ASSET MANAGEMENT SICAV, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg
LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE PLUS, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MBS FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MDB FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MLIP MANAGEMENT, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**MONEY PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MONTEREY TRUST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MPF TWO LIMITED, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI-FUNDS, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
MULTIGOLD, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

OBLICIC, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OLYMPIA AMERIQUE, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PATRIMOINE GLOBAL HEDGE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PATRIMOINE INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERUVIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
POLISH INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PORTEFEUILLE B.G., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PORTFOLIO SELECTION SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POSTBANK (NL)-SICAV, 224, route d'Arlon, L-8010 Strassen
PPM FAR EAST DERIVATIVES FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRIMUS, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
*PROFILINVEST, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROVENTUS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUBLICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RABOBANK SELECT FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RG LUX-O-RENTE FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHOELLERBANK FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SCHOELLERBANK INVESTMENT FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**SEB LUX CAPITAL GROWTH, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELECT INVEST FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**SG PRIVINVEST HARMONY FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
**SICARO, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SOTRECA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SUEZ LUX CASH, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE BARING WORLD OPPORTUNITY FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE EUROPEAN STRATEGIC INVESTMENTS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE FRANCE AVENIR FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE U.S. HIGH YIELD FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THEMIS CONVERTIBLE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THREADNEEDLE CAPITAL ADVANTAGE, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TOP TEN MULTIFONDS, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

TOPSELECT, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB ALTERNATIVE FUND 1, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB ALTERNATIVE FUND 2, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB FUND OF FUNDS, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB INTERNATIONAL EQUITY FUND OF FUNDS, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICORN INVESTMENT SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VALBONNE, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VARIUS, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
VON ERNST KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
WEST AFRICA GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*WFBV SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WOOD & COMPANY SICAV, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
XENOS, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
YOUNG, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ZURICH INVEST (LUX), 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (23)

ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BRUNSWICK RUSSIAN EMERGING EQUITIES TRUST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CDC SP S.A., 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
EAST EUROPEAN FOOD FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
EUROPEAN MEDICAL VENTURES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROSUEZ (LUXEMBOURG) S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FLEMING U.S. DISCOVERY FUND (II), 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
INDEPENDANCE ET EXPANSION S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL AVIATION FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEBANON HOLDINGS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SECURITY CAPITAL U.S. REALTY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SOCIETE GENERALE CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN OPPORTUNITIES FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE ARCHIPELAGO FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE ASIA SPECIALIST GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE NEW RUSSIA FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
THE NILE GROWTH COMPANY, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE WORLD TRUST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 1999.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant la dénomination et/ou l'adresse

Liste officielle au 31 décembre 1999 des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 19 juillet 1991: (132)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (82)

A.L.S.A.-WEV, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AG 1824 FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ALLIANZ ADVISORY FUND, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AMERICA PLUS, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ARROW FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
BAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BFG EUROPARENT SPEZIAL, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BTM EUROPEAN FUND 97, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTM GLOBAL PIONEER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTM PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTM PREMIER FUND V, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BUFFALO FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
CAMCA RE FINANCE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL CAP FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
CAPITAL INVESTMENT, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CEDAR FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
CIHAC FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
COPERNICUS UMBRELLA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
*CSAM INVEST, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
*DANICA FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DEVELOPMENT PORTFOLIO FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DKA INTERNATIONAL FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
EMERGING MARKETS TRUST, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
EURO ADVANCE FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
EURO FLOOR, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROGESTION, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROPE NEW CENTURY FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
EUROPORTFOLIO FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EUROVALOR FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FB ASSURANCES FUND, 74, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
FONDS INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GANT NAVIGATOR TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GF97 OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
GLOBAL ADVISORY NETWORK TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GLOBAL FUND LUX, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
GLOBAL STRATEGIC ALPHA TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**HELABA-LUX-SPEZIALFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
IBJ ENDEAVOR GLOBAL FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
IBJ GLOBAL INVESTMENT FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
IE 96 OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

J.P. MORGAN JAPANESE INVESTOR FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
J.P. MORGAN TOKYO FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*KBC INSTITUTIONALS - I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**KBC LIFE INVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LRI-SPEZIALFONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LRP-SPEZIALFONDS (N 1), 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LUXLIFE FONDS SPECIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MILLENNIUM FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
NIKKO MULTIHULL FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK GAMMA FUTURES PROGRAM USD, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK GAMMA FUTURES PROGRAM YEN, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NK GAMMA GLOBAL PROGRAM FOR QUALIFIED INSTITUTIONAL INVESTORS, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
OPPENHEIM AKTIEN EUROPA SELECT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PANTHER FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
PRIMERUS INSTITUTIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PROMAC, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Q2-98 OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
RE-INVEST, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SKANDIA LUXEMBOURG FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SMH-LUX RMF-FONDS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
STRATEGIC MANAGED LOAN PORTFOLIO, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
TA SYMPHONY FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TAIWAN PRIVATE EQUITY FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
TERTIO, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE MEDLAR FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
THE NIMROD FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
THE YIELD SPREAD MANAGEMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TMA UMBRELLA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
TOP MANAGERS SELECTION, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
TOTAL ALPHA GLOBAL TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UT97 OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ZENSHINREN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
ZODIAC FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (47)

ABS FINANCE FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANZ IRC SICAV, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ARAB INVESTOR-EASTERN EUROPEAN FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ARDI IMMO SICAV, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BATTERYMARCH GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS II SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CDC ATLANTE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
CDC ATLANTE RESERVE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
**CDC GLOBAL ASSET ALLOCATION SERIES, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CDC MBS PLUS SERIES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CERA-FINANCE, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CGU INTERNATIONAL FUND, 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
DANSKE INSTITUTIONAL, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DIM-SPEZIAL, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EMMA DEBT FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
**EPARGNE GLOBALE DIVERSIFIEE, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
**EPARGNE MBS PLUS, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
**EPARGNE OBLIGATAIRE GLOBALE, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
EUROFUND '91, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROPROPERTY, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*FIRST CLASS FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FONDS DE PENSION-DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FR INTERNATIONAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FRI FEEDER FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
G.A.-FUND-L, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
GENERALCORP, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENESIS SMALLER COMPANIES, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
HB INSTITUTIONAL INVESTMENT FUND, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
INDEPENDENT MANAGEMENT FOR INSTITUTIONALS SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
INTERFINANCE, 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
INVESTILUX, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*IRS1 FUND, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LYXOR WINNER FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
M.M.C. TITRISATION, 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PAN EUROPEAN FOOD FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
PATRIA INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLASSA 98-4 FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
PLASSA 98-7 FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
PRIMERUS FRANCE MINICAP, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RG SUB-LUX-O-RENTE FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SOGELUX INVESTISSEMENT FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
STRATEGY SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE CM INSTITUTIONAL FUND, 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen
WORLDWIDE SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (3)

AUDLEY INVESTMENTS, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
NEW EUROPE EAST INVESTMENT FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
PROLOGIS INTERNATIONAL FUND S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 1999
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant l'adresse

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 9 **7 mars 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 novembre 1999 autorisant Monsieur Paulo Jorge DINIS GOULART et Madame Sandrine Marianne Jeannine Ghislaine d'ONGHIA à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Damien DINIS GOULART et Shana DINIS GOULART en celui de «DINIS».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Paulo Jorge DINIS GOULART et Madame Sandrine Marianne Jeannine Ghislaine d'ONGHIA demeurant à L-1318 Luxembourg - 32, rue des Celtes - sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Damien DINIS GOULART, né le 28 novembre 1996 à Esch-sur-Alzette et Shana DINIS GOULART, née le 4 septembre 1998 à Esch-sur-Alzette, tous deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «DINIS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paulo Jorge DINIS GOULART et Madame Sandrine Marianne Jeannine Ghislaine d'ONGHIA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Damien DINIS GOULART et Shana DINIS GOULART en celui de «DINIS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Jean-Pierre NEY à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Pierre NEY, né le 10 octobre 1930 à Schieren, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4645 Niederkorn – 51, rue de Pétange sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Jean»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Pierre NEY est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Marc Antoine Marie SCHMIT et Madame Liliane Catherine Marie BERTEMES à changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Christiane Marie Schmit en celui de «Christelle».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée le 16 septembre 1999 par Monsieur Marc Antoine Marie SCHMIT et Madame Liliane Catherine Marie BERTEMES, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Christiane Marie SCHMIT, née le 19 mars 1982 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Christelle»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc Antoine Marie SCHMIT et Madame Liliane Catherine Marie BERTEMES sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Christiane Marie SCHMIT en celui de «Christelle»;

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration gouvernementale. – Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement est vacant au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et de Sports.

Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Agréments délivrés aux entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 31 décembre 1999.

		DATE DE L'AGREMENT
1	ADMIRAL'S CRUISES COMPANY 10, rue de Vianden, L-2680 LUXEMBOURG	30/06/1995
2	ADRENALINE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/03/1996
3	AHLERS INTERNATIONAL 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	29/09/1995
4	ALDEA 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	20/09/1999
5	ALESWAY CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/12/1997
6	ALPHA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/03/1999
7	ALSTOL 6, place Churchill, L-1340 LUXEMBOURG	21/07/1995
8	AMARLUX 4, An Hesselter, L-6171 GODBRANGE	15/03/1995

9	ANTEVA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/04/1996
10	APHRODITE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/03/1996
11	ASTROS 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	21/03/1995
12	ATLANTIS LOCATION MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	02/06/1999
13	AZUR RENTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	19/03/1999
14	BACINO CHARTER COMPANY 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
15	BANJAK MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/10/1997
16	BAY ASSOCIATES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
17	BBC (LUXEMBOURG) 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	30/06/1995
18	BEAUMER 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	16/10/1995
19	BELTSHIP LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	11/02/1999
20	BIBUTANK 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/09/1995
21	BLUE STEAM & SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/07/1995
22	BLUEWATER SHIPPING 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	22/09/1998
23	BOCIMAR LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	15/05/1995
24	BOUSSOLE CHARTERING COMPANY 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/03/1995
25	BUNKER LUX 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/05/1999
26	BYBLOS MARITIME 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
27	CAROLINE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	15/06/1999
28	CHARTER BLUE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/08/1997
29	CHARTER POOL 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
30	CHARTER PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
31	CLASSIS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	17/05/1999
32	COASTAL CHEMICALS 42, Rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996
33	COBELFRET 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/07/1994
34	COBELFRET INTERNATIONAL 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/06/1995

35	COMMERCIAL MARITIME CHARTERING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997
36	CONDOR MARINE SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
37	CROLUX SHIPPING CO 8, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/12/1999
38	CRYSTAL MARINE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/10/1995
39	DOLPHIN SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/11/1998
40	DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/12/1995
41	DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) 42, Rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/12/1996
42	DS BOURGOGNE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	14/12/1998
43	E.T.M. Luxembourg 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	12/09/1995
44	ELFRIEDE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/03/1999
45	EMERALD SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/06/1999
46	EUMARCO 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
47	EURONAV LUXEMBOURG 9, Rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
48	EURONAV OFFSHORE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	05/08/1998
49	EURONORD B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/07/1996
50	EUROPEAN CHARTER SERVICES 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	19/01/1999
51	EUROPEAN NAUTICAL ENTERPRISES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/1995
52	EXMAR LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
53	FIDELITY SHIPPING & CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
54	FOUR WINDS CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/09/1999
55	FUNCRAFT SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
56	GAS SHIPPING LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
57	GAS VENTURE LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
58	GEMARLUX 5, place de la Gare, L-1616 LUXEMBOURG	28/11/1994
59	GRANDE VITESSE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
60	HAPPY FLY AND SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995

61	HAPPY'S CHARTER TOURS 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	30/09/1999
62	HASCO-AHLERS SHIPPING COMPANY 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
63	HOL-MARITIME I 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
64	HOL-MARITIME II 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
65	HOL-MARITIME III 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
66	HOLYMAN (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
67	INCA SHIPPING & CHARTERING 42, r ue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	23/04/1996
68	INTERMARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
69	INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995
70	INTERNATIONAL SHIPPING PARTNERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/05/1996
71	INTERNATIONAL YACHT & MOTOR CHARTER SERVICES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	01/12/1999
72	INTERSHIPPING 17, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	14/10/1998
73	JCP SAIL AND DIVE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/09/1995
74	KARIS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/06/1996
75	KATUOR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
76	KERIVOR 9, Rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
77	KOMETA ENTERPRISE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/09/1998
78	LAIOS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	06/02/1995
79	LAS BRISAS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/01/1996
80	LE GLOAN YACHTING 8, rue Beau-Soleil, L-5318 CONTERN	13/01/1995
81	LOCAMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
82	LOGIS NAUTIQUES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
83	LOTUS CHARTERING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1999
84	LUFRAN LINE 6, Place de Nancy, L-2212 LUXEMBOURG	14/04/1997
85	LUXE AND SUN YACHTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
86	LUXEMBOURG MARINE SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996

87	LUXEMBOURG SHIPPING SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/07/1995
88	LUXMARINE 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/10/1995
89	LUXYACHTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	07/03/1996
90	MANGUSTA 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/11/1998
91	MANUELLA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	01/08/1996
92	MARELUX 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/05/1998
93	MARINA SCIENCE TECHNOLOGY AND SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	19/01/1999
94	MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBOURG) 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 LUXEMBOURG	28/01/1997
95	MARITIME CHARTER CORPORATION 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
96	MARITIME CONSTRUCTION, MARCON 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	29/10/1997
97	MER BLEUE CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/04/1995
98	MER BLEUE YACHTING 7, rue des Fossés, L-1536 LUXEMBOURG	05/05/1999
99	MERSHIP LUXEMBOURG 45, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG	22/01/1996
100	METRECO SEAWAYS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	06/08/1999
101	NARTAL 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/09/1995
102	NAUTICAIR 5, rue Auguste Liesch, L-1937 LUXEMBOURG	20/04/1998
103	NAVAL TRADING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
104	NAVICOM 9b, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/1996
105	NAVILUX 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
106	NAVIMER Port de Mertert, L-6688 MERTERT	19/06/1995
107	NEW FRONTIER CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
108	NOE 42, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	07/09/1998
109	NOUVELLES ORIENTATIONS MARITIMES- NOVOMAR 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	10/03/1997
110	NOVOLUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	18/02/1999
111	NS-MANAGEMENT 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	15/12/1995
112	NUMBER ONE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/09/1999

113	OR'YAM MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	25/09/1997
114	ORRS ISLAND 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	11/06/1996
115	OVER WATER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
116	PBC LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	29/11/1994
117	PERSEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
118	PLANETE MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/12/1999
119	POLSTEAM (LUXEMBOURG) 5, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	11/06/1996
120	PORTEUR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
121	POSANCRE 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	12/09/1996
122	PROTEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
123	REMCO 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	14/05/1997
124	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 LUXEMBOURG	29/09/1998
125	RO/RO-LUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	16/09/1996
126	ROGUEDAS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	30/06/1995
127	ROYAL OLYMPIC CRUISES (LUXEMBOURG) 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	28/10/1998
128	SAIPEM LUXEMBOURG 70, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
129	SALLY TRANSPORT (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	10/03/1997
130	SEA INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/09/1999
131	SEA NABAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/10/1995
132	SEA PRINT 95, rue Ermesinde, L-1469 LUXEMBOURG	15/01/1998
133	SEA WATER CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
134	SEACHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
135	SEATRACORP 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
136	SELECT CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	12/08/1999
137	SHARK SEAMASTER 8, rue Dicks, L-1023 LUXEMBOURG	05/05/1999
138	SHIKAKO 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995

139	SHIPPINGLUX 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/08/1995
140	SOCIETE MARITIME DE LOCATION 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/10/1997
141	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/07/1996
142	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE DE LA HAUTE MER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	28/03/1995
143	SOFINC CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
144	SUN AND FUN CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
145	SUNDAY MORNING 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	27/04/1998
146	TECTO LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
147	TINKER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/1996
148	TORCH 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/05/1998
149	TRANQUILLITY PARTNERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	17/05/1999
150	TRANSMARINE SERVICES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	15/07/1998
151	TRIMAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
152	VIKING BORDEAUX 3, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	03/11/1998
153	VIKING CROISIERES 3, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	03/11/1998
154	VYMER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/05/1996
155	WHITE STEAM AND SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/06/1995
156	XAVIMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997

Agréments délivrés aux dirigeants d'entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 31 décembre 1999.

Nom	*Etablissement professionnel*		*Date de l'agrément*
1. ADRIAENS Jozef Maria Karel	85, route de Longwy	L-8080 Bertrange	10/05/1999
2. ASSELMAN Geert	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
3. BOLLAERT Romain	Port de Mertert	L-6688 Mertert	16/06/1995
4. BRACKE Freddy	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22/07/1994
5. BUTCHER Richard	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	28/09/1998
6. COX Hugo	9, rue Goethe	L-1022 Luxembourg	15/12/1997
7. D'HARCOUR André	4, an Hesselter	L-6171 Godbrange	15/03/1995
8. D'HAVE Jacques	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	07/02/1996
9. DE LAET Charles	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	18/10/1995

10.	FRERE Roland	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
11.	GEMARLUX S.A.	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
12.	JOHNSEN Svend Ketil	45, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	22/01/1996
13.	LE GLOAN Guy	8, rue Beau-Soleil	L-5318 Contern	13/01/1995
14.	LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	17/06/1999
15.	MARELUX S.A.	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
16.	MARTENS Dirk	241, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	16/02/1996
17.	MEDLYN Neil	140, boulevard de la Pétrusse	L-2330 Luxembourg	28/09/1998
18.	NISZCZOTA Tadeusz	5, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	09/12/1999
19.	MEHRPAHL Robert	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
20.	MOSCA Luca	8, rue Dicks	L-1246 Luxembourg	05/05/1999
21.	NAVILUX S.A.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	15/09/1998
22.	RUXTON Derek Stuart	17, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	13/10/1998
23.	STAUT Leo	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	21/02/1995
24.	STRASSENER Gustavo	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	07/04/1997
25.	THEISEN Norbert	85, route d'Echternach	L-1453 Luxembourg	15/03/1995
26.	TRIMAR S.A.	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	10/07/1995
27.	VAN HERCK Raymond	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	15/03/1995
28.	WISCOUR-CONTER Pascal	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	21/03/1995

Centre Informatique de l'Etat. – Examens. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera les examens suivants:

en mars 2000
– un examen pour opérateur,

en avril 2000
– un examen pour programmeur d'application,
– un examen-concours dans la carrière de l'informaticien diplômé,
– un examen-concours dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien et
– un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien,

en septembre 2000
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000 Madame Agnès *Rausch* a été nommée membre du Conseil d'Etat.

Entreprises d'assurances. – «British Marine Luxembourg S.A.». – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 28 janvier 2000, l'entreprise d'assurances «British Marine Luxembourg S.A.» avec siège social à Luxembourg, 3, boulevard Royal, a été agréée pour faire des opérations d'assurances dans les branches suivantes:

N° 6. Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux
N° 12. Responsabilité civile véhicules maritimes, lacustres et fluviaux
N° 17. Protection juridique.

Entreprises d'assurances. – «British Marine Luxembourg S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 28 janvier 2000 Monsieur Nico *Reyland* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «British Marine Luxembourg S.A.».

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats souscrits par les succursales allemandes des entreprises «ASSURANCES GENERALES DE FRANCE IART» ET «AGF MARINE, AVIATION, TRANSPORT» vers l'entreprise «SAMPO INDUSTRIAL INSURANCE N.V.». – Le Ministère de l'économie, des Finances et de l'Industrie, autorité de contrôle française du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances en date du 4 février 2000 que le transfert de portefeuille de contrats souscrits par les succursales allemandes des entreprises «ASSURANCES GENERALES DE FRANCE IART» et «AGF MARINE, AVIATION, TRANSPORT» vers l'entreprise «SAMPO INDUSTRIAL INSURANCE N.V.» a été approuvé par arrêté du 31 décembre 1999.

Indice des prix à la consommation au 1er janvier 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **595.34** au 1er janvier par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er janvier 2000 à **597.02**

Luxembourg, le 17 février 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

137e MODIFICATION (26 janvier 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ACCUPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ACCUPRIL	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ACCUPRIL	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ACCUPRIL	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	ATACAND	CPR.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	8 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	ATACAND	CPR.	16 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	16 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	CHLORHYDRATE D'OXYBUTYNINE-GENTHON	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CHLORHYDRATE D'OXYBUTYNINE-GENTHON	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

R	CONCOR COR	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	COZAAR	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	COZAAR	CPR.	50 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.		PO	1*98 CPR.U.D.
R	CYPRID	SOL.	5 MG /5 ML	PO	1*20 SACH. 5 ML
R	CYPRID QUICKLET	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
RR	DECAN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 VIAL 50 ML
RR	DECAN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 250 ML
R	DILOSPIR	SOL.	20 MG /2 ML	IH	1*10 D.
R	DILOSPIR	SOL.	20 MG /2 ML	IH	1*20 D.
RR	DOLZAM UNO-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-300	CPR.RET.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-400	CPR.RET.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.
R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.
R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	FAMOTIDIN-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	FERRO SANOL GYN	CPS		PO	1*20 CPS
P	FERRO SANOL GYN	CPS		PO	1*50 CPS
P	FERRO SANOL GYN	CPS		PO	1*100 CPS
RR	KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*50 SACH.
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*50 SACH.
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*50 SACH.
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	5 MG /1,5 ML	SC	1*1 CART. 1,5 ML

RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	10 MG /1,5 ML	SC	1*1 CART.1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	SC	1*1 CART.1,5 ML
RR	NORVIR	CPS	100 MG	PO	4*84 CPS MOLLES
R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.
RR	PANTOZOL	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.
RR	PANTOZOL	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.
RR	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	PREPULSID	SOL.	10 MG /1 ML	PO	1*50 SACH. 10 ML
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PRIMALAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PRIMALAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-STARTERPACK	CPR.PELLIC.		PO	1*6 CPR. 25 MG +1*2 CPR.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	4,5 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	4,5 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	SANGCYA	SOL.	100 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
RR	SEROQUEL STARTERPACK	CPR.PELLIC.	PO	1*6 CPR.	25 MG +1*2 CPR.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

P	STRESAM	GELULES	50 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	125 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	250 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*14 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*28 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	TIKOSYN	GELULES	500 MCG	PO	1*200 GELULES BLIST
RR	TOPAMAX	GELULES	15 MG	PO	1*60 GELULES
RR	TOPAMA	X	GELULES	25 MG	PO 1*60 GELULES
RR	TOPAMAX	GELULES	50 MG	PO	1*60 GELULES
R	URO-HYTRIN	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	URO-HYTRIN	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	URO-HYTRIN	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	URO-HYTRIN	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	URO-HYTRIN STARTERPACK	CPR.		PO	1*3 CPR.SS BLIST 1 MG +1*1 LIST. 2 MG
RR	VANCOCIN	PDRE	500 MG /6 ML	PO	1*1 FL.
R	ZOFENIL	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
RR	ZOPICLONE-GENERICS	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.
RR	ZOPICLONE-GENERICS	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	ZOPRANOL	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ASACOL	SUPP.	250 MG	PR	1*30 SUPP.
R	ASACOL	SUPP.	250 MG	PR	1*120 SUPP.
R	ASACOL	SUPP.	500 MG	PR	1*30 SUPP.
R	ASACOL	SUPP.	500 MG	PR	1*120 SUPP.
R	BURINEX	SOL.INJ.	0,5 MG /2 ML	IMIV	1*5 AMP. 2 ML
R	BURINEX	SOL.INJ.	0,5 MG /2 ML	IMIV	1*50 AMP.2 ML
R	BURINEX	SOL.INJ.	0,5 MG /2 ML	IMIV	1*100 AMP.2 ML
R	EUPHYLLIN	CPR.	73 MG	PO	1*100 CPR.
R	EUPHYLLIN	GTTES	240 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 100 ML
R	EUPHYLLIN	SUPP.	250 MG	PR	1*10 SUPP.
R	GAMMA VEININE	PDRE P.PREP.INJ.	2,5 G	IV	1*1 FL.+1*1 SOLV.50 ML
S	MENUTIL	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
R	OXYGERON	GELULES	30 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
R	TIMPILO-2	COLL.		CO	1*1 FL. 5 ML
R	TIMPILO-4	COLL.		CO	1*1 FL. 5 ML
R	UNAT COR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	UNAT COR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	UNAT COR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	UNAT-10	SOL.INJ.	10 MG /2 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
R	UNAT-200	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.
R	UNAT-200	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
R	VISCERALGINE COMPOSITUM	SUPP.		PR	1*5 SUPP.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES	
		AU LIEU DE				
ERCESTOPYL		GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES	
R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES	
		AU LIEU DE				
ERCESTOPYL		GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES	
RR	FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	2 MG /2 ML	IH	1*10 AMP.	2 ML
		AU LIEU DE				
RR	FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	2 MG /1 ML	IH	1*10 AMP.	2 ML
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-100	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.	
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-100	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH.	
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*50 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-100	GRAN.	100 MG	PO	1*50 SACH.	
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*10 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-300	GRAN.	300 MG	PO	1*10 SACH.	
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*20 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-300	GRAN.	300 MG	PO	1*20 SACH.	
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*50 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-300	GRAN.	300 MG	PO	1*50 SACH.	
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*10 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-500	GRAN.	500 MG	PO	1*10 SACH.	
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*20 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-500	GRAN.	500 MG	PO	1*20 SACH.	
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*50 SACH.	
		AU LIEU DE				
P	CORMAGNESIN-500	GRAN.	500 MG	PO	1*50 SACH.	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	ADALAT 10	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS	
P	CERTALAC	SOL.		PO	1*1 SOL. 300 ML	
P	DOLVIRAN	CPR.		PO	1*10 CPR.	
R	MYCOSPOR	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 15 G	
R	MYCOSPOR	PDRE	1 PC	TO	1*1 PDRE20 G	
R	MYCOSPOR	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 15 ML	
P	NUROFEN	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*24 CPR.	
P	SUPRADYN	CPS		PO	1*20 CPS	
P	SUPRADYN	CPS		PO	1*100 CPS	
RR	TRASYLOL	SOL.INJ.	100000 UKI /10 ML	IVSC	1*25 AMP.	10 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.		PO	1*56 CPR.U.D.	
RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE	5 ML
RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE	10 ML
RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE	15 ML
RR	PROHANCE	SOL.INJ.	279,3 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE	20 ML

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 31 mars 2000 les examens suivants:

le 31 mars 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

électrotechnique	Entreprise des Postes et Télécommunications	8
	Administration de l'Aéroport (service météorologique)	1
génie civil	Administration des Ponts et Chaussées	1

le 31 mars 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

électrotechnique (sous-section électronique)	Entreprise des Postes et Télécommunications	4
électrotechnique	Inspection du Travail et des Mines	1
(sous-section électricité industrielle)	Centre Pénitentier à Schrassig	1
génie civil	Administration des Ponts et Chaussées	1
	Inspection du Travail et des Mines	2
informatique appliquée	Centre de Technologie de l'Education	1
	Entreprise des Postes et Télécommunications	1
	Centre Commun de la Sécurité Sociale	1
mécanique	Administration de l'Environnement	1
	Inspection du Travail et des Mines	2

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre les 13 et 15 mars 2000.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Commission des Pensions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000 Mme Liette *Schweitzer-Kies,* conseiller de direction 1ère classe est nommé membre suppléant de la commission des pensions en remplacement de M. Jean-Paul *Conzémius,* 1er conseiller de gouvernement, démissionnaire.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Conseil de discipline. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 février 2000 M. Pierre *Lammar,* attaché de Gouvernement est nommé membre suppléant du conseil de discipline en remplacement de M. Jean-Paul *Conzémius,* 1er conseiller de gouvernement, démissionnaire.

Notariat. – Commission d'examen de fin de stage des candidats-notaires – Nominations. – Par arrêté ministériel du 14 février 2000 ont été nommés membres effectifs de la commission d'examen de fin de stage des candidats-notaires pour une durée de trois ans:

– Maître Frank *Baden,* notaire à Luxembourg
– Maître Francis *Kesseler,* notaire à Esch-sur-Alzette
– Maître Reginald *Neuman,* notaire à Luxembourg
– Maître Henri *Beck,* notaire à Echternach
– Madame Edmée *Conzemius,* premier conseiller à la Cour d'appel.

Par le même arrêté ministériel du 14 février 2000 ont été nommés membres suppléants de cette commission pour la même durée:

– Maître Jacques *Delvaux,* notaire à Luxembourg
– Maître Frank *Molitor,* notaire à Dudelange
– Maître Alex *Weber,* notaire à Bascharage
– Maître Paul *Bettingen,* notaire à Niederanven
– Monsieur Etienne *Schmit,* premier vice-président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Profession d'avocat. – Commission chargée d'aviser la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur (loi du 10 août 1991). – Démission. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 février 2000, démission de ses fonctions de membre de la commission chargée d'émettre un avis sur l'admission à l'épreuve d'aptitude a été accordée sur sa demande à Monsieur Raoul *Gretsch,* conseiller à la Cour de cassation, avec effet au 11 mars 2000.

Par le même arrêté ministériel du 7 février 2000, Monsieur Marc *Schlungs,* Vice-président de la Cour Supérieure de Justice, conseiller à la Cour de cassation, a été nommé membre de la même commission avec effet au 11 mars 2000.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 10 **8 mars 2000**

Sommaire

SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

(Publication prévue par l'article 1er du règlement grand-ducal du 13 décembre 1989)

L I S T E D E S P R I X

DES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES A USAGE HUMAIN ADMIS A LA VENTE DANS LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

A) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT NOUVELLEMENT AJOUTES A LA LISTE DES PRIX.

A PARTIR DU 01 JUILLET 1999

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT	PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.
ARISTOCHOL KONZENTRAT	GRAN.	1 * 30 SACH.	359	
AZINC COMPLEXE	GELULES	1 * 50 GELULES	348	
BERIPLAST-P 0,5	SET	1 * 1 COMBISET		1.446
BERIPLAST-P 1,0	SET	1 * 1 COMBISET		2.648
BERIPLAST-P 3,0	SET	1 * 1 COMBISET		6.864
COZAAR	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIST.	3.149	2.630
COZAAR PLUS	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIST.	3.149	2.630
C-WILL	GELULES RET.	1 * 20 GELULES	195	
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 * 1 FL. ¼ 10,00ML		1.387
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 * 1 FL. ¼ 20,00ML		2.221
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 * 5 FL. ¼ 1,00ML		924
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 * 5 FL. ¼ 5,00ML		924
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 * 5 FL. ¼ 5,00ML		2.776
DAFALGAN	CPR.EFF.	1 * 16 CPR.	231	
DAFALGAN	CPR.EFF.	1 * 32 CPR.	413	
DEXIR	SIR.AD.	1 * 1 SIR. ¼ 120,00ML	192	
DEXIR	SIR.ENF.	1 * 1 SIR. ¼ 125,00ML	172	
ELUDRIL	SOL.	1 * 1 FL.POLYPROP. ¼ 200,00ML	264	
EMADINE	COLL.	1 * 1 COLL. ¼ 5,00ML	539	
FAMVIR	CPR.PELLIC.	1 * 14 CPR.SS BLIST.	3.900	3.350
FAMVIR	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIST.	7.894	7.177
HAEMATE-P-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.	21.081	19.815
HAEMATE-P-250	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.	5.575	4.954
HAEMATE-P-500	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 FL.	10.744	9.908
HELIXATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 VIAL	26.480	24.989
HELIXATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 VIAL	6.924	6.248
HELIXATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1 VIAL	13.443	12.495
HUMALOG	SOL.INJ.	1 * 5 CARTOUCHES ¼ 3,00ML	1.647	1.190
HUMALOG-HUMAJECT	SOL.INJ.	1 * 5 CARTOUCHES ¼ 3,00ML	1.771	1.309
HYCAMTIN	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 * 1 FL. ¼ 5,00ML		10.492
LEUCOVORIN CALCIUM-FAULDING	SOL.INJ.	1 * 5 FL. ¼ 5,00ML		2.493
LEUCOVORIN CALCIUM-FAULDING	SOL.INJ.	1 * 1 FL. ¼ 10,00ML		997
LEUCOVORIN CALCIUM-FAULDING	SOL.INJ.	1 * 1 FL. ¼ 30,00ML		2.991
LIPOBAY 0,2	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIST.	1.231	792
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 * 28 CPR.SS BLIST.	1.381	936
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 * 98 CPR.SS BLIST.	3.716	3.173
LOORTAN	CPR.	1 * 98 CPR.SS BLIST.	3.150	2.631

NASONEX	SPRAY	1 *	1 SPRAY	¼	10,00G	394	
NASONEX	SPRAY	1 *	1 SPRAY	¼	18,00G	1.066	634
NOVONORM	CPR.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			470	
NOVONORM	CPR.	1 *	120 CPR.SS BLIST.			1.532	1.080
NOVONORM	CPR.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			539	
NOVONORM	CPR.	1 *	120 CPR.SS BLIST.			1.701	1.242
NOVONORM	CPR.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			621	
NOVONORM	CPR.	1 *	120 CPR.SS BLIST.			1.895	1.428
OCULOTECT FLUID	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	10,00ML	88	
OCULOTECT FLUID	COLL.	1 *	3 COLL.	¼	10,00ML	168	
OCULOTECT FLUID SINE	COLL.	1 *	30 FL.U.D.	¼	0,60ML	351	
PARAPLUS SPRAY	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	125,00ML	369	
PERCUTAFEINE	GEL	1 *	1 GEL	¼	72,00G	388	
SONATA	GELULES	1 *	14 GELULES BLIST			205	
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES				1.326
TEMODAL	GELULES	1 *	20 GELULES			4.919	4.326
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			4.919	4.326
TEMODAL	GELULES	1 *	20 GELULES			18.669	17.504
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			22.087	20.779
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			52.091	49.533
WELLVONE	SUSP.	1 *	1 SUSP.	¼	240,00ML	14.013	13.041

A PARTIR DU 01 AOUT 1999

ACIHERP	CR.	1 *	1	¼	2,00G	137	
ACIHERP	CR.	1 *	1	¼	5,00G	183	
AUGMENTIN-875	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			741	
CLAVUCID-875	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			741	
CO-RENITEC	CPR.	1 *	98 CPR.SS BLIST.			3.149	2.630
COZAAR	CPR.PELLIC.	1 *	7 CPR.SS BLIST.			336	
COZAAR CARDIO START	CPR.PELLIC.	1 *	21 CPR.SS BLIST.	¼	12,50MG		965
DIPRIVAN	EM.INJ.	1 *	1 FL.	¼	50,00ML		1.056
DURATEARS	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	3,50G	164	
HERPETAD	CR.	1 *	1	¼	2,00G	137	
LATSCHENKIEFER FRANZBRANNTWEIN	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	130,00ML	163	
LIPOLEST	GRAN.P.SUSP.	1 *	30 SACH.			458	
LOORTAN PLUS	CPR.	1 *	98 CPR.SS BLIST.			3.150	2.631
MINCIFIT	TIS.	1 *	20 SACH.			166	
NORFLOSAL	CPR.	1 *	6 CPR.SS BLIST.			354	
NORFLOSAL	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			490	
NORFLOSAL	CPR.	1 *	20 CPR.SS BLIST.			891	
NORFLOSAL	CPR.	1 *	50 CPR.SS BLIST.				1.307
NORMACOL MINT	GRAN.	1 *	30 SACH.			345	
NOVATEC	CPR.	1 *	56 CPR.			2.017	1.545

NOVATEC	CPR.	1 *	98 CPR.			3.149	2.630
PROVIGIL	CPR.	1 *	90 CPR.SS BLIST.			9.162	8.392
REGULTON	CPR.	1 *	20 CPR.			234	
RENITEC	CPR.	1 *	98 CPR.			3.149	2.630
RISPERDAL	CPR.	1 *	60 CPR.SEC.BLIST			2.001	1.530
RISPERDAL	CPR.	1 *	60 CPR.U.D.				1.530
SOLICAM	GELULES	1 *	14 GELULES BLIST			188	
SOLICAM	GELULES	1 *	14 GELULES BLIST			353	
STOCRIN	GELULES	1 *	30 GELULES			1.508	1.057
STOCRIN	GELULES	1 *	30 GELULES			2.608	2.111
STOCRIN	GELULES	1 *	90 GELULES			13.607	12.653
STREPSILS SANS SUCRE	PAST.	1 *	24 PAST.			158	
TANATRIL	CPR.	1 *	30 CPR. SS BLIST			392	
TANATRIL	CPR.	1 *	30 CPR. SS BLIST			524	
VENTOLIN NEBULES	SOL.	1 *	20 AMP.	¼	2,50ML	389	
VENTOLIN NEBULES	SOL.	1 *	20 AMP.	¼	2,50ML	793	
VENTOLIN-100 INHALATEUR SANS CFC	AER.	1 *	200 D.			215	
VOLTAREN DISPERS	CPR.	1 *	20 CPR.			126	
VOLTAREN DISPERS	CPR.	1 *	50 CPR.			284	
VOLTAREN DISPERS	CPR.	30 *	20 CPR.				1.523
WACHOLDER-TWARDY	CPS	1 *	48 CPS SS BLIST.			196	

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 1999

CHINA-OEL	HUILE	1 *	1 HUILE	¼	25,00ML	232	
CLIMARA-50	SYST.THERAP.TD	1 *	12 SYST.			1.168	732
COLAZIDE	CPS	1 *	130 CPS			1.751	1.290
COLAZIDE	CPS	1 *	260 CPS			2.798	2.293
COMBIVENT	AER.	1 *	200 D.			520	
DENISIA NO.1	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.2	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.3	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.4	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.5	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.6	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.7	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.8	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
DENISIA NO.9	CPR.	1 *	80 CPR.			273	
FLUVIRINE	SUSP.INJ.	1 *	1 SER.U.D.	¼	0,50ML	351	
HEXOMEDINE	GEL	1 *	1 TUBE	¼	30,00G	102	
IMURAN	SOL.P.PERF.	1 *	1 FL.				310
INOTYOL	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	90,00G	184	
INTEGRILIN	SOL.P.PERF.	1 *	1 FL.	¼	100,00ML		2.875
INTEGRILIN	SOL.P.PERF.	1 *	1 FL.	¼	10,00ML		958
MIDRO N	TIS.	1 *	1 TIS.	¼	48,00G	109	

PROZAC DISPERSABLE	CPR.DISP.	1 *	28 CPR.SEC.			1.376	931
PROZAC DISPERSABLE	CPR.DISP.	1 *	28 CPR.U.D.			1.376	931
SANDIMMUN OPTORAL	CPS	1 *	100 CPS			2.808	
SCOPODERM TTS	SYST.THERAP.TD	1 *	2 SYST.			330	
SCOPODERM TTS	SYST.THERAP.TD	1 *	5 SYST.			725	
TALVOSILEN FORTE	SUPP.	1 *	10 SUPP.			164	
TRAMAL	SOL.INJ.	1 *	400 AMP.				8.470
TYPHERIX	SOL.	1 *	1 SER.U.D.	¼	0,50ML	742	
VAQTA	SUSP.	1 *	1 SER.	¼	1,00ML	1.674	1.217
VIRACEPT	PDRE	1 *	1 PDRE	¼	144,00G	1.954	1.485

A PARTIR DU 01 OCTOBRE 1999

CORMAGNESIN-100	GRAN.	1 *	20 SACH.			221	
CORMAGNESIN-100	GRAN.	1 *	50 SACH.			490	
CORMAGNESIN-300	GRAN.	1 *	20 SACH.			353	
CORMAGNESIN-300	GRAN.	1 *	50 SACH.			817	
CORMAGNESIN-500	GRAN.	1 *	20 SACH.			673	
CORMAGNESIN-500	GRAN.	1 *	50 SACH.			1.454	
LEUSTATIN	SOL.P.PERF.	1 *	7 VIALS	¼	10,00ML		105.000
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				1.512
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				3.023
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				6.051
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				9.077
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				14.443
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				28.886
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 *	6 SER.				57.772
ORGARAN	SOL.INJ.	1 *	20 AMP.	¼	0,60ML	13.847	12.882
REBETOL	GELULES	1 *	84 GELULES			22.446	21.123
REBETOL	GELULES	1 *	140 GELULES			33.467	31.685
REBETOL	GELULES	1 *	168 GELULES			35.671	33.797
RHINATHIOL ANTITUSSIVUM	PAST.	1 *	44 PAST.			302	
ZOCOR	CPR.	1 *	28 CPR.			809	

A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 1999

CETROTIDE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1 FL.VERRE			2.126	1.650
CETROTIDE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	7 FL.VERRE			10.305	9.487
IMPLANON	IMPLANT	1 *	1 SET			5.244	4.637
MICARDIS	CPR.	1 *	28 CPR.SS BLIST.			1.211	772
MICARDIS	CPR.	1 *	28 CPR.SS BLIST.			1.695	1.237
NUROFEN-400	DRG.	1 *	24 DRG.SS BLIST.			220	
RELENZA	PDRE	1 *	5 ROTADISKS			1.078	

STALLERGENES AQUEUX	SOL.INJ.	1 * 1 FL.EXTR.SPEC.	¼	10,00ML	1.872	1.406
STALLERGENES RETARD A.P.	SOL.INJ.	1 * 1 FL.EXTR.CONC.	¼	5,00ML	896	
STALLERGENES RETARD A.P.	SOL.INJ.	1 * 1 FL.EXTR.SPEC.	¼	10,00ML	1.872	1.406

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 1999

CARTERS	PIL.	1 * 40 PIL.			131	
CEDUR	CPR.PELLIC.	1 * 60 CPR.PELLIC.			401	
CROMOHEXAL SANFT	SPRAY	1 * 1 SPRAY	¼	15,00ML	220	
CROMOHEXAL SANFT	SPRAY	1 * 2 SPRAY	¼	15,00ML	433	
DEPONIT NT10	SYST.THERAP.TD	1 * 30 DISQUES			1.504	
DEPONIT NT10	SYST.THERAP.TD	1 * 100 DISQUES			4.471	
DEPONIT NT5	SYST.THERAP.TD	1 * 30 DISQUES			1.177	
DEPONIT NT5	SYST.THERAP.TD	1 * 100 DISQUES			3.502	
DICLAC AKUT GEL	GEL	1 * 1 GEL	¼	50,00G	115	
DICLAC AKUT GEL	GEL	1 * 1 GEL	¼	100,00G	193	
DULCOLAX PICOSULPHATE	CPS	1 * 50 CPS			285	
EULITOP	CPR.	1 * 30 CPR.			401	
FENISTIL-24 STUNDEN	CPS RET.	1 * 20 CPS SS BLIST.			491	
FENISTIL-24 STUNDEN	CPS RET.	1 * 50 CPS SS BLIST.			1.061	
MISTABRON	SOL.	1 * 30 AMP.	¼	1,00ML	611	
MISTABRON	SOL.	1 * 90 AMP.	¼	1,00ML	1.447	999
NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			496	
NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			907	
NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIST.				1.132
NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			496	
NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			907	
NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIST.				1.132
NOVORAPID	SOL.INJ.	1 * 1 FL.	¼	10,00ML	1.156	720
NOVORAPID NOVOLET	SOL.INJ.	1 * 5 SER.PREREMPL.	¼	3,00ML	1.770	1.308
NOVORAPID PENFILL	SOL.INJ.	1 * 5 CARTOUCHES	¼	3,00ML	1.646	1.189
NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			496	
NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			907	
NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIST.				1.132
SIMULECT	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 * 1 FL.				30.704
VICKS VAPORUB	ONG.	1 * 1 ONG.	¼	100,00G	220	
ZIAGEN	CPR.PELLIC.	6 * 10 CPR.			10.853	10.013

B) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE HAUSSE DU PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT	PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.

A PARTIR DU 01 JUILLET 1999

AKHEMYCIN	EM.	1 *	1 EM.	¼	25,00G	381	
ARTHRODESTAL-N	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	100,00G	486	
ASTONIN-H	CPR.	1 *	50 CPR.			1.125	
BALNEUM HERMAL	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	500,00ML	484	
BALNEUM HERMAL F	SOL.HUIL.	1 *	1 SOL.HUIL.	¼	200,00ML	263	
BALNEUM HERMAL F	SOL.HUIL.	1 *	1 SOL.HUIL.	¼	500,00ML	487	
CAROTABEN	CPS	1 *	100 CPS			1.247	
CLOPIXOL	CPR.ENR.	1 *	100 CPR.			160	
CLOPIXOL	DRG.	1 *	30 DRG.			215	
CLOPIXOL	DRG.	1 *	100 DRG.			605	
CLOPIXOL	DRG.	1 *	30 DRG.			447	
CLOPIXOL	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	1,00ML	222	
CLOPIXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 *	1 AMP.	¼	1,00ML	278	
COSOPT	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	1.108	674
CRINOHERMAL FEM-NEU	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	95,00ML	560	
CRINOHERMAL FEM-NEU	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	225,00ML	1.030	
DECODERM COMP.	CR.	1 *	1 CR.	¼	20,00G	522	
DECODERM COMP.	CR.	1 *	1 CR.	¼	50,00G	1.102	
DECODERM COMP.	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	20,00G	522	
DECODERM COMP.	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	50,00G	1.102	
DECODERM TRI	CR.	1 *	20 G			400	
DECODERM TRI	CR.	1 *	50 G			982	
DESQUAMAN-N	CR.	1 *	1 SHAMP.	¼	100,00ML	408	
DOLO NEUROBION FORTE	DRG.	1 *	30 DRG.			389	
ELUDRIL	SOL.	1 *	1 FL.VERRE	¼	200,00ML	263	
ENCEPHABOL FORTE	DRG.	1 *	100 DRG.			1.697	
ERGOSANOL SPEZIAL N	CPS	1 *	20 CPS			325	
ERGOSANOL SPEZIAL N	SUPP.	1 *	10 SUPP.			458	
EUTHYROX 125	CPR.	1 *	100 CPR.			372	
EUTHYROX-200	CPR.	1 *	100 CPR.SS BLIST.			478	
FERMENTO DUODENAL	CPS	1 *	50 CPS			714	
FLUANXOL	DRG.	1 *	30 DRG.			95	
FLUANXOL	DRG.	1 *	50 DRG.			146	
FLUANXOL	DRG.	1 *	50 DRG.			210	
FLUANXOL	DRG.	1 *	50 DRG.			333	
FLUANXOL	GTTES	1 *	1 GTTES	¼	20,00ML	268	
FLUOR-VIGANTOLETTEN-1000	CPR.	1 *	90 CPR.			257	
FLUOR-VIGANTOLETTEN-500	CPR.	1 *	90 CPR.			214	
GELACET N	CPS	1 *	63 CPS			402	
GELACET N	CPS	1 *	189 CPS			933	
GELACET N	PDRE	1 *	21 SACH.			597	
GESTAMESTROL N	DRG.	1 *	21 DRG.			346	
GESTAMESTROL N	DRG.	1 *	63 DRG.			927	
HERVIROS	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	10,00ML	236	
IXEL	GELULES	1 *	56 GELULES BLIST			1.167	
JACUTIN	EM.	1 *	1 EM.	¼	100,00ML	278	

JACUTIN	EM.	1 * 1 EM.	¼	200,00ML	479
JODID-100	CPR.	1 * 100 CPR.			175
JODTHYROX	CPR.	1 * 100 CPR.			504
LACRYSTAT	COLL.	1 * 2 FL.	¼	10,00ML	218
LACRYTUBE	POMM.	1 * 1 TUBE	¼	5,00G	229
LOCACORTENE TAR	CR.	1 * 1 CR.	¼	60,00G	575
LOCACORTENE VIOFORME	CR.	1 * 1 CR.	¼	15,00G	224
LOCASALEN	POMM.	1 * 1 POMM.	¼	15,00G	227
LOPRESOR	CPR.	1 * 30 CPR.			566
MULTIBIONTA-N	SOL.INJ.	1 * 3 AMP.	¼	10,00ML	239
NEUROBION	SOL.INJ.	1 * 3 AMP.			255
NEUROBION-N FORTE	DRG.	1 * 50 DRG.			389
NEUROBION-N FORTE	DRG.	1 * 100 DRG.			776
NOVOTHYRAL	CPR.	1 * 100 CPR.			709
NOVOTHYRAL-75	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIST.			629
NYSCONITRINE	CPS	1 * 100 CPS SS BLIST.			374
OPTIDERM	CR.	1 * 1 CR.	¼	100,00G	575
OPTIDERM	CR.	1 * 1 CR.	¼	200,00G	1.090
POLYTONYL	PDRE P.SOL.	1 * 18 SACH.	¼	3,00G	315
POLYTONYL	SOL.BUV.ENF.	1 * 18 SACH.	¼	1,50G	221
SPASFON	DRG.	1 * 30 DRG.			119
SPASFON	SUPP.	1 * 10 SUPP.			118
VERRUMAL	SOL.	1 * 1 SOL.	¼	13,00ML	418
VIGANTOL	SOL.HUIL.	1 * 1 SOL.HUIL.	¼	10,00ML	94
VIGANTOLETTEN	CPR.	1 * 90 CPR.			211
VIGANTOLETTEN	CPR.	1 * 90 CPR.			249
VIRUNGUENT	ONG.	1 * 1 ONG.	¼	10,00G	508
VIRUNGUENT P	ONG.	1 * 1 ONG.	¼	10,00G	586
YOHIMBINE GLENWOOD	DRG.	1 * 50 DRG.			223

A PARTIR DU 01 AOUT 1999

ALKA- SELTZER	CPR.EFF.	1 * 20 CPR.			134
ALKA- SELTZER	CPR.EFF.	1 * 40 CPR.			228
ASPEGIC 100	PDRE ENF.-NOURR.	1 * 20 SACH.			100
ASPEGIC 1000	PDRE	1 * 20 SACH.			252
ASPEGIC 250	PDRE	1 * 20 SACH.			118
ASPEGIC 500	PDRE	1 * 20 SACH.			133
ASPIRINE C	CPR.EFF.	1 * 20 CPR.			147
ASPIRINE-100	CPR.	1 * 20 CPR.			64
ASPIRINE-100	CPR.	1 * 60 CPR.			144
ASPIRINE 500	CPR.	1 * 20 CPR.			77
ASPIRINE-500	CPR.	1 * 20 CPR.A MACHER			144
ASPIRINE 500	CPR.	1 * 100 CPR.			255
ASTONIN-H	CPR.	1 * 50 CPR.			1.143
A.T.10-MERCK	GTTES	1 * 1 GTTES	¼	15,00ML	710
BERBERIL-N	COLL.	1 * 1 OPHTIOLE	¼	10,00ML	143

BERBERIL-N EDO	COLL.	1 *	10 OPHTIOLES U.D	¼	0,50ML	193
CLOPIXOL	GTTES	1 *	1 GTTES	¼	20,00ML	390
DIXERAN	DRG.	1 *	50 DRG.			178
DOLO NEUROBION FORTE	DRG.	1 *	30 DRG.			395
ENCEPHABOL FORTE	DRG.	1 *	100 DRG.			1.725
EUCALYPTINE LE BRUN	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	200,00ML	217
EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	180,00ML	241
EUTHYROX-200	CPR.	1 *	100 CPR.SS BLIST.			486
FLUOR-VIGANTOLETTEN-1000	CPR.	1 *	90 CPR.			261
FORTECORTIN	CPR.	1 *	20 CPR.			196
FORTECORTIN	CPR.	1 *	20 CPR.			518
FORTECORTIN	CPR.	1 *	20 CPR.			1.350
FORTECORTIN	CPR.	1 *	100 CPR.			6.115
FORTECORTIN INJECT	SOL.INJ.	1 *	1 AMP.SER.PRETE			995
HEXTRIL	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	200,00ML	191
IONAMIN FORTE	CPS	1 *	30 CPS			423
IONAMIN-15	CPS	1 *	30 CPS			308
JODID-100	CPR.	1 *	100 CPR.			178
JODTHYROX	CPR.	1 *	100 CPR.			512
LASONIL	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	40,00G	204
MULTIBIONTA-N	SOL.INJ.	1 *	3 AMP.	¼	10,00ML	243
NEUROBION	SOL.INJ.	1 *	3 AMP.			259
NEUROBION-N FORTE	DRG.	1 *	50 DRG.			395
NEUROBION-N FORTE	DRG.	1 *	100 DRG.			789
NITRODYL	SYST.THERAP.TD	1 *	30 UNITES			935
NOVOTHYRAL	CPR.	1 *	100 CPR.			721
NOVOTHYRAL-75	CPR.	1 *	100 CPR.SS BLIST.			639
ORBENIN	CPS	1 *	16 CPS			347
RHINATHIOL ANTIRHINITIS	CPR.	1 *	20 CPR.			113
RHINATHIOL ANTIRHINITIS	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	200,00ML	212
RITALIN	CPR.	1 *	20 CPR.			387
SCHERIPROCT	POMM.	1 *	1 POMM.	¼	30,00G	217
SINUTAB	CPR.	1 *	30 CPR.			195
SOLU-DACORTIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3 AMP.			276
SOLU-DACORTIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3 AMP.			531
SONATA	GELULES	1 *	14 GELULES BLIST			208
SONATA	GELULES	1 *	14 GELULES BLIST			332
STEOVIT D3	CPR.	1 *	60 CPR.A CROQUER			468
TILDIEM	CPR.	1 *	50 CPR.			417
TILDIEM 300 RETARD	GELULES	1 *	28 GELULES			923
VIGANTOL	SOL.HUIL.	1 *	1 SOL.HUIL.	¼	10,00ML	96

VIGANTOLETTEN	CPR.	1 * 90 CPR.			214	
VIGANTOLETTEN	CPR.	1 * 90 CPR.			253	
VIVIDRIN	COLL.	1 * 1 COLL.	¼	10,00ML	199	
ZAVEDOS	CPS	1 * 1 CPS			3.327	2.801

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 1999

ACETOLYT	GRAN.	1 * 1 GRAN.	¼	300,00G	1.272	
AGIOCUR	GRAN.	1 * 1 GRAN.	¼	250,00G	544	
BACTISUBTIL	GELULES	1 * 40 GELULES			264	
BRONCHALENE ADULTES	SIR.AD.	1 * 1 SIR.AD.	¼	150,00ML	211	
BRONCHALENE ENFANTS	SIR.ENF.	1 * 1 SIR.ENF.	¼	150,00ML	187	
BRONCHATHIOL ADULTES	SIR.AD.	1 * 1 SIR.AD.	¼	150,00ML	184	
BRONCHATHIOL ENFANTS	SIR.ENF.	1 * 1 SIR.ENF.	¼	125,00ML	153	
CLARIX	SIR.	1 * 1 SIR.	¼	200,00ML	243	
COLLUDOL	AER.	1 * 1 AER.	¼	30,00ML	221	
FIBROFALK-S	PDRE	1 * 15 SACH.	¼	5,00G	222	
FIBROFALK-S	PDRE	1 * 45 SACH.	¼	5,00G	625	
GARDENAL	CPR.	1 * 20 CPR.			47	
HEXOMEDINE	COLLUT.	1 * 1 COLLUT.	¼	30,00G	200	
HEXOMEDINE	SOL.	1 * 1 SOL.	¼	45,00ML	119	
HEXOMEDINE	SOL.	1 * 1 SOL.	¼	250,00ML	219	
HEXOMEDINE TRANSCUTANEE	SOL.	1 * 1 SOL.	¼	45,00ML	172	
IMOVANE	CPR.	1 * 30 CPR.U.D.				301
INOTYOL	POMM.	1 * 1 POMM.	¼	50,00G	128	
LESPEDEZA	GTTES	1 * 1 GTTES	¼	30,00ML	179	
MAALOX FORTE 900/600	SUSP.	1 * 1 SUSP.	¼	355,00ML	421	
MAALOX FORTE 900/600	SUSP.	1 * 20 MONOD.	¼	10,00ML	314	
MAALOX 200/400	CPR.A CROQUER	1 * 40 CPR.			145	
MAALOX 200/400	CPR.A CROQUER	1 * 100 CPR.			289	
MAALOX 220/380	SUSP.	1 * 1 SUSP.	¼	355,00ML	263	
MAALOX 220/380	SUSP.	1 * 20 MONOD.	¼	10,00ML	203	
MAJEPTIL	CPR.	1 * 20 CPR.			92	
MONO-EMBOLEX NM	SOL.INJ.	1 * 20 AMP.	¼	0,50ML	3.006	
MONO EMBOLEX NM FERTIGSPRITZE	SOL.INJ.	1 * 10 SER.	¼	0,30ML	2.093	
NEUROTRAT FORTE	SOL.INJ.	1 * 5 AMP.	¼	3,00ML	258	
NIVAQUINE	CPR.	1 * 100 CPR.			185	
OTOSPORIN	GTTES	1 * 1 GTTES	¼	10,00ML	195	
PECTOSAN	SIR.	1 * 1 SIR.	¼	200,00ML	220	
PHENERGAN	CR.	1 * 1 CR.	¼	30,00G	96	
PHENERGAN	DRG.	1 * 20 DRG.			58	
PHENERGAN	SIR.	1 * 1 SIR.	¼	150,00ML	144	
PHYSIORHINE	SOL.	1 * 18 FL.U.D.	¼	5,00ML	182	

REVITALOSE C1000	SOL.	2 *	7 AMP.			255
REVITALOSE C1000	SOL.	2 *	14 AMP.			418
RHINOFEBRYL	GELULES	1 *	20 GELULES			198
SAINTBOIS	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	200,00ML	221
SIROXYL	GRAN.	1 *	14 SACH.			306
SIROXYL	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	250,00ML	258
TOPLEXIL	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	150,00ML	173
TYROTHRICINE-LIDOCAINE RPR CITRON	CPR.	1 *	48 CPR.A SUCER			211
TYROTHRICINE-LIDOCAINE-RPR-MENTHE	PAST.	1 *	48 PAST.			211
VOGALENE	DRG.	1 *	40 DRG.			137
VOGALENE	GTTES	1 *	1 GTTES	¼	30,00ML	135
VOGALENE	SUPP.	1 *	10 SUPP.			88

A PARTIR DU 01 OCTOBRE 1999

CAFERGOT-N	GELULES	1 *	20 GELULES			649
CAFERGOT-N	SUPP.	1 *	10 SUPP.			769
CAFERGOT-N	SUPP.	1 *	30 SUPP.			1.725
DESERIL RETARD	CPR.	1 *	20 CPR.			1.441
DESERIL RETARD	CPR.	1 *	50 CPR.			3.092
DIHYDERGOT PLUS	CPR.	1 *	20 CPR.			420
DIHYDERGOT PLUS	CPR.	1 *	50 CPR.			872
ESTULIC	CPR.	1 *	100 CPR.			1.956
ESTULIC	CPR.	1 *	100 CPR.			2.898
FORADIL	CPS	1 *	50 CPS			1.311
FORADIL	CPS	2 *	50 CPS			2.487
KAMILLOSAN	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	100,00ML	270
KAMILLOSAN	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	250,00ML	536
LOCOL-20	CPS	1 *	30 CPS			1.118
LOCOL-20	CPS	1 *	50 CPS			1.745
LOCOL-20	CPS	1 *	100 CPS			3.269
PARA SHAMPOOING	SOL.	1 *	1 FL.	¼	100,00ML	310
PINIMENTHOL-LIQUIDUM N	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	100,00ML	414
SANDOMIGRAN	DRG.	1 *	100 DRG.			1.690
SIDROGA BAERENTRAUBENBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA BIRKENBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA BRENNESSELBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA FENCHEL	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA FRAUENMANTELKRAUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA HOLUNDERBLUETEN	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA JOHANNISKRAUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA LINDENBLUETEN	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA LOEWENZAHN	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA MALVENBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75
SIDROGA MELISSENBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75

SIDROGA SALBEI	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA SCHAFGARBENKRAUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA SENNESBLAETTER	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA SPITZWEGERICH	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA TAUSENDGUELDENKRAUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA WEISSDORNBLAETTER + BLUETEN	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA WERMUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA ZINNKRAUT	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			1.790	1.327
TEMODAL	GELULES	1 *	20 GELULES			5.619	4.997
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			5.619	4.997
TEMODAL	GELULES	1 *	20 GELULES			20.194	18.965
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			23.818	22.437
TEMODAL	GELULES	1 *	5 GELULES			55.621	52.916
TORECAN	DRG.	1 *	50 DRG.			863	

A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 1999

AEROSOL-SPITZNER	AER.	1 *	1 AER.	¼	30,00ML	393	
BISOLVON	CPR.	1 *	50 CPR.SS BLIST.			267	
BISOLVON	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	250,00ML	261	
BISOLVON	SOL.	1 *	1 SOL.OR.	¼	100,00ML	206	
BISOLVON	SOL.	1 *	1 SOL.P.INHAL.	¼	100,00ML	206	
DISPATENOL	COLL.	1 *	1 FL.	¼	10,00ML	164	
DULCOLAX BISACODYL	DRG.	1 *	40 DRG.SS BLIST.			133	
EFEMOLIN	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	364	
GASTROPAX	PDRE	1 *	1 PDRE	¼	100,00G	59	
OCULOSAN-N	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	10,00ML	272	
PINIMENTHOL-N	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	20,00G	145	
PINIMENTHOL-N	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	40,00G	207	
PINIMENTHOL-N	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	100,00G	414	
PINIMENTHOL-S ERKAELTUNGSBALSAM MIL	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	20,00G	145	
PINIMENTHOL-S ERKAELTUNGSBALSAM MIL	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	40,00G	207	
PINIOL-N	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	10,00G	175	
POLYPIRINE	GELULES	1 *	20 GELULES			59	
PREPACOL	SET	1 *	4 CPR.			284	
SILOMAT	DRG.	1 *	40 DRG.SS BLIST.			160	
SILOMAT	GTTES	1 *	1 GTTES	¼	15,00ML	114	
SPERSADEX	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	364	
SPERSADEX COMPOSITUM	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	364	
SPERSALLERG	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	10,00ML	364	
ULCURILEN-N	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	40,00G	653	
ULCURILEN-N	PDRE	1 *	1 PDRE	¼	10,00G	411	
UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 *	1 FL.				1.852
UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 *	1 FL.				4.446
VENTOLIN-100 INHALATEUR SANS CFC	AER.	1 *	200 D.			218	

VISADRON	COLL.	1 * 1 COLL.	¼	15,00ML	143	

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 1999

ARTHRODESTAL-N	POMM.	1 * 1 POMM.	¼	100,00G	497	
DEBRUMYL	SOL.BUV.	1 * 20 AMP.	¼	5,00ML	255	
DISMENOL-N	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			174	
DOREPEROL-N	COLLUT.	1 * 1 COLLUT.	¼	200,00ML	170	
DOREPEROL-N	SPRAY	1 * 1 SPRAY	¼	50,00ML	215	
DORITHRICIN	CPR.	1 * 20 CPR.			145	
EUGLUCON	CPR.	1 * 30 CPR.			335	
EUGLUCON	CPR.	1 * 100 CPR.			960	
EXACYL	CPR.	1 * 50 CPR.			393	
EXACYL	CPR.	1 * 100 CPR.			692	
EXACYL	SOL.BUV.	1 * 10 AMP.	¼	10,00ML	400	
EXACYL	SOL.INJ.	1 * 5 AMP.	¼	5,00ML	213	
GINGIUM	CPR.ENR.	1 * 30 CPR.SS BLIST.			306	
GINGIUM	CPR.ENR.	1 * 60 CPR.SS BLIST.			500	
K.H.3 GERIATRICUM	CPS	1 * 30 CPS			451	
K.H.3 GERIATRICUM	CPS	1 * 90 CPS			1.070	
K.H.3 GERIATRICUM	CPS	1 * 150 CPS			1.415	
LOPEDIUM	CPS	1 * 10 CPS			102	
LOPEDIUM	CPS	1 * 20 CPS			197	
MAGNESIE COMPOSEE LEHNING	PDRE	1 * 1 PDRE	¼	100,00G	55	
MELABON-K	CPR.	1 * 20 CPR.			115	
MULTIBIONTA N	CPS	1 * 30 CPS			269	
MULTIBIONTA N	CPS	1 * 60 CPS			492	
NASAN	GTTES	1 * 1 GTTES	¼	10,00ML	64	
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			1.983	1.512
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			3.560	3.023
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			6.719	6.051
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			9.876	9.077
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			15.475	14.443
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			30.546	28.886
NEORECORMON	SOL.INJ.	1 * 6 SER.			60.688	57.772
PILULES DE VICHY N.F.	PIL.	1 * 30 PIL.			138	
RELENZA	PDRE	1 * 5 ROTADISKS			1.095	

C) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE BAISSE DU PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT	PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.

A PARTIR DU 01 JUILLET 1999

ACCOLATE-20	CPR.	1 *	56 CPR.SS BLIST.			1.494	1.044
ACCOLATE-20	CPR.	1 *	60 CPR.U.D.				1.119
BRONCORT	AER.	1 *	1 FL.	¼	120,00D.	804	
DUOVENT	AER.	1 *	1 AER.	¼	15,00ML	679	
DUOVENT	SOL.	1 *	20 VIALS U.D.			340	
EFEXOR-EXEL-75	GELULES RET.	1 *	28 GELULES BLIST			1.533	1.081
FLUANXOL	GTTES	1 *	1 GTTES	¼	10,00ML	1.354	909
FOSAMAX	CPR.	1 *	98 CPR.SS BLIST.			4.328	3.761
GENOTONORM	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1 VIAL			7.561	6.858
LOTRIDERM	CR.	1 *	1 CR.	¼	30,00G	287	
OROFAR	CPS	1 *	24 GELSOLETS			210	
PECTOMUCIL	GRAN.	1 *	30 SACH.			236	
PRED FORTE	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	241	
PREDMYCIN-P	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	218	
PROCAL	CPR.ENTEROSOL.	1 *	100 CPR.			241	
PROGESTOGEL	GEL	1 *	1 GEL	¼	80,00G	185	
RESMA-20	CPR.	1 *	56 CPR.SS BLIST.			1.494	1.044
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 *	1 VIAL	¼	1,00ML	1.667	1.209
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 *	6 VIALS	¼	1,00ML	7.975	7.254
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 *	1 VIAL	¼	1,00ML	2.929	2.419
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 *	6 VIALS	¼	1,00ML	15.545	14.509
SANDIMMUN	SOL.	1 *	1 SOL.	¼	50,00ML	10.694	
UTROGESTAN	CPS	1 *	30 CPS SS BLIST.			366	
UTROGESTAN	CPS	1 *	90 CPS SS BLIST.			870	

A PARTIR DU 01 AOUT 1999

ANAFRANIL-10	DRG.	30 *	20 DRG.				1.311
ANAFRANIL-25	DRG.	30 *	20 DRG.				2.742
AREDIA	PDRE P.PREP.P.PERF.	5 *	4 FL.AMP.				26.832
BETOPTIC	COLL.	1 *	1 COLL.	¼	5,00ML	351	
BETOPTIC	SUSP.	1 *	1 SUSP.	¼	5,00ML	351	
CHOLSTAT 0,2	CPR.	1 *	28 CPR.SS BLIST.			1.231	792
CHOLSTAT 0,3	CPR.	1 *	28 CPR.SS BLIST.			1.374	929
CHOLSTAT 0,3	CPR.	1 *	98 CPR.SS BLIST.			3.482	2.949
CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	4 *	5 AMP.				1.959
CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	10 *	5 AMP.				4.420
CIBACALCIN	PDRE P.PREP.INJ.	20 *	3 AMP.				5.295
CIBACEN-5	CPR.ENR.	10 *	28 CPR.SS BLIST.				2.483
CLOPIXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	1,00ML		1.281
CO-DIOVANE	CPR.PELLIC.	1 *	280 CPR.SS BLIST.				5.884
COMBIVIR	CPR.PELLIC.	1 *	60 CPR.SS BLIST.			15.847	14.799

EDRONAX	CPR.	1 *	60 CPR.SS BLIST.			1.475	1.025
FLUANXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	1,00ML		997
FLUANXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	1,00ML		3.522
LEPONEX	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	2,00ML		508
LOPRESOR	CPR.	10 *	50 CPR.				3.760
METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1 VIAL	¼	2,00ML		354
METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1 VIAL	¼	20,00ML		2.246
NITRODERM TTS-10	SYST.THERAP.TD	20 *	10 SYST.				4.985
NITRODERM TTS-5	SYST.THERAP.TD	20 *	10 SYST.				3.915
ORIMETEN	CPR.	4 *	50 CPR.SEC.				9.023
RESMA-20	CPR.	1 *	60 CPR.U.D.				1.119
TEGRETAL	CPR.	4 *	50 CPR.				920
TEGRETAL 200 RETARD	CPR.RET.	4 *	50 CPR.				962
TEGRETAL 200 RETARD	CPR.RET.	10 *	50 CPR.				2.046
TEGRETAL 400 RETARD	CPR.RET.	4 *	50 CPR.				1.664
TEGRETAL 400 RETARD	CPR.RET.	10 *	50 CPR.				3.693
TESTODERM 6MG/24H	SYST.THERAP.TD	1 *	30 SYST.			3.244	2.720
TRISEQUENS	CPR.	1 *	28 CPR.			320	
VINCRISTINUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1 VIAL	¼	2,00ML	1.063	631
VOLTAREN RETARD	DRG.	30 *	20 DRG.RET.				5.453
VOLTAREN 100	SUPP.	5 *	10 SUPP.				690
VOLTAREN 100	SUPP.	30 *	10 SUPP.				3.098
VOLTAREN 25	DRG.	30 *	20 DRG.				1.534
ZOVIRAX	ONG.	1 *	1 ONG.	¼	4,50G	640	
ZOVIRAX	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	5 FIOLES				2.449
ZOVIRAX-400	SUSP.	1 *	1 SUSP.	¼	100,00ML	1.637	1.181
ZOVIRAX-400	SUSP.	1 *	1 SUSP.	¼	200,00ML	2.791	2.287

A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 1999

CIRRUS	GELULES	1 *	14 PELLETS			289	
FRAGMIN	SOL.INJ.	1 *	10 SER.	¼	1,00ML	3.496	2.962
SIDROGA KAMILLENBLUETEN	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA PFEFFERMINZE	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
SIDROGA THYMIAN	TIS.	1 *	20 SACH.			75	
TRAMAL	GTTES	1 *	1 FL.DOS.	¼	96,00ML		1.070
TRAMAL	SOL.INJ.	1 *	80 AMP.				1.783
TRAMAL LONG-100	CPR.RET.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			355	
TRAMAL LONG-100	CPR.RET.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			909	
TRAMAL LONG-100	CPR.RET.	1 *	50 CPR.SS BLIST.			1.406	
TRAVOCORT	CR.	1 *	1 CR.	¼	15,00G	163	
TRAVOGEN	CR.	1 *	1 CR.	¼	20,00G	142	
ZEEFRA GE	GELULES	1 *	12 GELULES			152	

A PARTIR DU 01 OCTOBRE 1999

COZAAR CARDIO START	CPR.PELLIC.	1 *	21 CPR.SS BLIST.	¼	12,50MG	1.211	772
D-VITAL 500/440	GRAN.EFF.	1 *	30 SACH.			364	
FLIXOTIDE-100-DISKUS	DISQUES	1 *	60 BLIST.U.D.			693	
FLIXOTIDE-250-DISKUS	DISQUES	1 *	60 BLIST.U.D.			1.340	896
FLIXOTIDE-500-DISKUS	DISQUES	1 *	60 BLIST.U.D.			2.066	1.592
NARCAN	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.			1.541	1.088
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	1 FL.	¼	1,00ML		1.520
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	10 FL.	¼	1,00ML		12.760
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	1 FL.	¼	5,00ML		7.536
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	10 FL.	¼	5,00ML		60.874
PHENERGAN	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	150,00ML	89	
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 *	60 CPR.SS BLIST.			1.280	838
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 *	60 CPR.SS BLIST.			1.804	1.341
TOPAMAX	CPR.ENR.	1 *	60 CPR.SS BLIST.			3.052	2.537

A PARTIR DU 01 NOVEMBRE 1999

AMARYLLE	CPR.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			420
AMOXI-HEXAL	SIR.	1 *	1 SIR.	¼	100,00ML	266
AMOXI-HEXAL	SIR.	1 *	2 SIR.	¼	100,00ML	476
AMOXI-HEXAL-1000	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			347
AMOXI-HEXAL-1000	CPR.	1 *	20 CPR.SS BLIST.			653
AMOXIHEXAL-1000 TABS	CPR.EFF.	1 *	12 CPR.			429
AMOXIHEXAL-1000 TABS	CPR.EFF.	1 *	24 CPR.			808
AMOXI-HEXAL-500	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			218
AMOXI-HEXAL-500	CPR.	1 *	20 CPR.SS BLIST.			373
AMOXI-HEXAL-750	CPR.	1 *	10 CPR.SS BLIST.			290
AMOXI-HEXAL-750	CPR.	1 *	20 CPR.SS BLIST.			545
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			745
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 *	50 CPR.SS BLIST.			1.188
ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.	1 *	100 CPR.SS BLIST.			2.065
ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			446
ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 *	50 CPR.SS BLIST.			645
ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.	1 *	100 CPR.SS BLIST.			1.126
ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	1 *	30 CPR.SS BLIST.			252
BEZACUR	DRG.	1 *	30 DRG.SS BLIST.			215
BEZACUR	DRG.	1 *	100 DRG.SS BLIST.			644
BUFLOHEXAL	SOL.INJ.	1 *	10 AMP.	¼	5,00ML	366
BUFLOHEXAL-150	CPR.PELLIC.	1 *	20 CPR.SS BLIST.			228
CEC FORTE	GRAN.P.SIR.	1 *	1 FL.	¼	100,00ML	762
CIMEHEXAL-200	CPR.PELLIC.	1 *	20 CPR.			142
CIMEHEXAL-200	CPR.PELLIC.	1 *	50 CPR.			319
CIMEHEXAL-200	CPR.PELLIC.	1 *	100 CPR.			611
CIMEHEXAL-400	CPR.PELLIC.	1 *	20 CPR.			195
CIMEHEXAL-400	CPR.PELLIC.	1 *	50 CPR.			454
CIMEHEXAL-400	CPR.PELLIC.	1 *	100 CPR.			863
CIMEHEXAL-800	CPR.PELLIC.	1 *	20 CPR.			361
CIMEHEXAL-800	CPR.PELLIC.	1 *	50 CPR.			848

CIMEHEXAL-800	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.			1.607
COTRIMHEXAL FORTE	CPR.	1 * 10 CPR.			61
COTRIMHEXAL FORTE	CPR.	1 * 20 CPR.			117
DILTAHEXAL	CPS RET.	1 * 30 CPS RET.			333
DILTAHEXAL	CPS RET.	1 * 50 CPS RET.			493
DILTAHEXAL	CPS RET.	1 * 100 CPS RET.			854
DOXYHEXAL-100	CPS	1 * 10 CPS SS BLIST.			89
DOXYHEXAL-100	CPS	1 * 20 CPS SS BLIST.			169
DOXYHEXAL-100-TABS	CPR.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			89
DOXYHEXAL-200	CPS	1 * 10 CPS			236
DOXYHEXAL-200	CPS	1 * 20 CPS			364
DOXYHEXAL-200-TABS	CPR.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			180
DRAGEES VEGETALES REX	DRG.	1 * 40 DRG.			64
ERYHEXAL-500	CPR.PELLIC.	1 * 10 CPR.SS BLIST.			215
ERYHEXAL-500	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			353
ERYHEXAL-500	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.SS BLIST.			504
ERYHEXAL-500	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIST.			1.072
FLIXOHASE AQUA	SPRAY	1 * 150 D.			727
FURORESE	CPR.	1 * 50 CPR.SS BLIST.			196
FURORESE	CPR.	1 * 100 CPR.SS BLIST.			361
GINSANA	TONIC	1 * 1 TONIC	¼	250,00ML	617
IBUHEXAL RETARD	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.			297
IBUHEXAL RETARD	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.			689
IBUHEXAL RETARD	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.			1.193
IBUHEXAL-600	CPR.PELLIC.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			190
IBUHEXAL-600	CPR.PELLIC.	1 * 50 CPR.SS BLIST.			451
IBUHEXAL-600	CPR.PELLIC.	1 * 100 CPR.SS BLIST.			813
IBUHEXAL-800	CPR.ENR.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			252
IBUHEXAL-800	CPR.ENR.	1 * 50 CPR.SS BLIST.			570
IBUHEXAL-800	CPR.ENR.	1 * 100 CPR.SS BLIST.			1.072
LOPEDIUM	CPS	1 * 50 CPS			399
MCP HEXAL TROPFEN	GTTES	1 * 1 GTTES	¼	100,00ML	231
MCP HEXAL 10	CPR.	1 * 20 CPR.SS BLIST.			99
METOHEXAL COMP.	CPR.	1 * 30 CPR.SS BLIST.			364
METOHEXAL-50	CPR.PELLIC.	1 * 30 CPR.			209
MOLSIHEXAL	CPR.	1 * 60 CPR.			351
MOLSIHEXAL	CPR.	1 * 100 CPR.			490
MOLSIHEXAL RETARD	CPR.	1 * 30 CPR.			268
MOLSIHEXAL RETARD	CPR.	1 * 100 CPR.			794
NIFEHEXAL RETARD	CPR.	1 * 30 CPR.			206
NIFEHEXAL RETARD	CPR.	1 * 50 CPR.			360
NIFEHEXAL RETARD	CPR.	1 * 100 CPR.			657
NIFEHEXAL-10	CPS	1 * 30 CPS SS BLIST.			195
NIFEHEXAL-10	CPS	1 * 50 CPS SS BLIST.			293
NIFEHEXAL-40 RETARD	CPR.	1 * 50 CPR.			700
NIFEHEXAL-40 RETARD	CPR.	1 * 100 CPR.			1.268
NIFEHEXAL-5	CPS	1 * 30 CPS			133

NIFEHEXAL-5	CPS	1 *	50 CPS		186	
NIFEHEXAL-5	CPS	1 *	100 CPS		353	
NOLVADEX D-20	CPR.	1 *	56 CPR.		2.220	1.739
NOLVADEX-10	CPR.	1 *	28 CPR.		841	
NOLVADEX-10	CPR.	1 *	98 CPR.		2.220	1.553
PENHEXAL MEGA	CPR.	1 *	30 CPR.SS BLIST.		319	
PIRORHEUM-A	GEL	1 *	1 GEL	¼ 50,00G	140	
PIRORHEUM-A	GEL	1 *	1 GEL	¼ 100,00G	238	
PIRORHEUM-10-TABS	CPR.	1 *	20 TABS SS BLIST		196	
PIRORHEUM-10-TABS	CPR.	1 *	50 TABS SS BLIST		462	
PIRORHEUM-20-TABS	CPR.	1 *	20 TABS SS BLIST		329	
PIRORHEUM-20-TABS	CPR.	1 *	50 TABS SS BLIST		784	
PIRORHEUM-20-TABS	CPR.	1 *	100 TABS SS BLIST		1.562	
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1 AMP.		1.329	886
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3 AMP.		3.037	2.522
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	5 AMP.		4.562	3.984
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3 AMP.		5.670	5.046
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	5 AMP.		8.741	7.989
VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	1 *	50 CPR.		355	
VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	1 *	100 CPR.		633	
VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	1 *	30 CPS		549	
VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	1 *	50 CPS		791	
VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	1 *	100 CPS		1.498	
VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	1 *	50 CPR.		143	
VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	1 *	100 CPR.		242	
VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	1 *	30 CPR.		191	
VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	1 *	50 CPR.		264	
VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	1 *	100 CPR.		390	
ZESTORETIC	CPR.	1 *	56 CPR.SS BLIST.		1.756	1.295

A PARTIR DU 01 DECEMBRE 1999

CLOPIXOL-ACUTARD	SOL.INJ.	1 *	1 AMP.	¼ 1,00ML	397	
CLOPIXOL-ACUTARD	SOL.INJ.	1 *	1 AMP.	¼ 2,00ML	795	
DICLAC	SUPP.	1 *	10 SUPP.		140	
DIPRIVAN	EM.INJ.	1 *	1 SER.	¼ 50,00ML		884
FORTECORTIN INJECT	SOL.INJ.	1 *	3 AMP.		172	
FORTECORTIN INJECT	SOL.INJ.	1 *	3 AMP.		221	
LANITOP	CPR.	1 *	50 CPR.SS BLIST.		108	
LANITOP	CPR.	1 *	100 CPR.SS BLIST.		188	
LANITOP	SOL.INJ.	1 *	5 AMP.		144	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 11 15 mars 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 novembre 1999 autorisant Madame Martine Michèle Carole RISCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucile Martine Michèle Carole».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Martine Michèle Carole RISCH, née le 3 avril 1963 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à F-75015 Paris – 43, boulevard Pasteur – sollicitant l'autorisaion de changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucile Martine Michèle Carole»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Martine Michèle Carole RISCH est atorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucile Martine Michèle Carole».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 26 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Miguel SOUSA FRANCO à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Laila et Selma SOUSA FRANCO en celui de «FRANCO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Miguel SOUSA FRANCO, né le 4 juin 1971 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-3232 Bettembourg – 40, rue de l'Eau, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Laila SOUSA FRANCO, née le 10 août 1996 à Luxembourg et Selma SOUSA FRANCO, née le 10 octobre 1999 à Luxembourg, toutes les deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «FRANCO».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Miguel SOUSA FRANCO est autorisé à changer son nom patronymique actuel, ainsi que celui de ses enfants mineurs Laila SOUSA FRANCO et Selma SOUSA FRANCO, en celui de «FRANCO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Madame Barbara RAMIS CONTROGUERRA à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de son enfant mineur Joey RAMIS CONTROGUERRA en celui de «RAMIS».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Barbara RAMIS CONTROGUERRA, née le 20 février 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4945 Hautcharage – 7, rue de Schouweiler, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de son enfant mineur Joey RAMIS CONTROGUERRA, né le 15 septembre 1999 à Luxembourg de nationalité luxembourgeoise, en celui de «RAMIS».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Barbara RAMIS CONTROGUERRA est autorisée à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de son enfant mineur Joey RAMIS CONTROGUERRA en celui de «RAMIS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Albert Théodore Jean WEILER à changer ses prénoms actuels en celui de «Théodore».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Maître Charles *Unsen,* avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Albert Théodore Jean WEILER, né le 22 décembre 1957 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7441 Lintgen – 39, rue de la Bergerie – l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Théodore»;

Vu le titre II de la oi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Albert Théodore Jean WEILER est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Théodore».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Madame Josée *Schannes,* inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés 4 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Raymond *Goeders,* contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Redange/Attert de la section des personnes physiques.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Roland *Thommes,* commis-chef au bureau de recette des douanes et accises à Luxembourg-Aéroport, a été nommé vérificateur adjoint des douanes et accises au même bureau.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Jean-Marie *Demuth,* vérificateur adjoint des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises au bureau de recette à Esch-sur-Alzette.

Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Albert *Grein,* contrôleur en chef des douanees et accises au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Aéroport, a été nommé inspecteur des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises au Centre Douanier à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Jean-Claude *Nilles,* receveur A au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbruck, a été nommé inspecteur des douanes et accises à la direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Romain *Witry,* contrôleur en chef des douanes et accises au bureau de recette Luxembourg-Aéroport, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbruck.

Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Robert *Scheueren,* vérificateur expert comptable des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises au Centre Douanier à Luxembourg, a été nommé vérificateur expert comptable des douanes et accises à la Direction des douanes et accises à Luxembourg.

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant la 2ième quinzaine du mois de juin 2000 un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'emploi.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, Monsieur Claude *Klemmer,* inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé receveur principal chargé de la gestion du bureau des Domaines à Luxembourg de la même administration à partir du 1er mars 2000.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration judiciaire organisera le 2 juillet 2001 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration judiciaire organisera le 15 janvier 2001 un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire auprès de l'administration judiciaire.

Administration judiciaire. – Examen de promotion. – L'Administration judiciaire organisera le 8 octobre 2001 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – Un examen-concours en vue de l'admission au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu le 27 mars 2000.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu le 13 mars 2000.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière de l'agent de probation auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu les 19 et 21 juin 2000.

Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 janvier 2000 ont été nommé-e-s membres effectifs/ives:

– Madame Patrice *Kieffer,* Ministère d'Etat
– Madame Christiane *Pommerell,* Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur, de la Coopération et de la Défense
– Madame Pia *Nick,* Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
– Madame Bernadette *Friederici,* Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
– Madame Josée *Kirps,* Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
– Madame Marie-Josée *Ries,* Ministère de l'Economie
– Madame Chantal *Fandel,* Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
– Madame Tilly *Krieps,* Ministère de l'Environnement
– Madame Sylvie *Andrich-Duval,* Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse
– Monsieur Gast. *Wolmering,* Ministère de la Fonction Publiqe et de la Réforme Administrative
– Madame Christiane *Koster,* Ministère de l'Intérieur
– Madame Claudine *Konsbruck,* Ministère de la Justice
– Madame Maddy *Mulheims,* Ministère de la Promotion Féminine
– Madame Mady *Roulleaux,* Ministère de la Santé
– Madame Mady *Kries,* Ministère de la Sécurité Sociale
– Madame Aline *Speicher,* Ministère des Transports
– Madame Maryse *Fisch,* Ministère du Travail et de l'Emploi
– Monsieur Roland *Frising,* Ministère des Travaux Publics

Ont été nommé-e-s membres suppléant-e-s:

– Madame Octavie *Modert,* Ministère d'Etat
– Monsieur Fernand *Hengen,* Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
– Monsieur Christian *Schuller,* Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
– Madame Danielle *Kohn,* Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
– Monsieur Marc *Hostert,* Ministère de l'Economie
– Madame Chantal *Schroeder,* Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
– Madame Monique *Reichard,* Ministère de l'Environnement
– Madame Christiane *Meyer,* Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse
– Monsieur Romain *Kremer,* Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
– Madame Celeste *Monteiro,* Ministère de l'Intérieur
– Madame Andrée *Clemang,* Ministère de la Justice
– Madame Christiane *Martin,* Ministère de la Promotion Féminine
– Madame Eliane *Fettes,* Ministère de la Santé
– Madame Myriam *Grosbusch,* Ministère de la Sécurité Sociale
– Monsieur Paul *Ennesch,* Ministère des Transports
– Madame Madeleine *Weisgerber,* Ministère du Travail et de l'Emploi.

A été nommée secrétaire:

Madame Christiane *Martin,* Ministère de la Promotion Féminine.

Cour Constitutionnelle. – Appel de candidatures. – Une place de membre de la Cour Constitutionnelle devenant vacante le 12 mars 2000 et l'assemblée générale conjointe de la Cour Supérieure de Justice et de la Cour administrative devant présenter trois candidats à ce poste, les magistrats intéressés à la fonction visée sont invités à faire parvenir leurs candidatures au Président de la Cour Supérieure de Justice, 12, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, pour le 31 mars 2000 au plus tard.

Eaux minérales naturelles. – Reconnaissance. – Par arrêté ministériel du 21 janvier 2000, le ministre de la Santé et le ministre de l'Environnement ont autorisé la société anonyme des Eaux de Beckerich, ayant son siège social à L-8521 Beckerich, à exploiter et à commercialiser l'eau minérale du forage-captage F3 sous la dénomination commerciale «VITALE».

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des entreprises «BRITISH MARINE MUTUAL HULL INSURANCE ASSOCIATION LIMITED» et «BRITISH MARINE MUTUAL P & I ASSOCIATION LIMITED» vers l'entreprise «BRITISH MARINE LUXEMBOURG S.A.». – La «Financial Services Authority», autorité de contrôle britannique du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances en date du 16 février 2000 que le transfert de portefeuille des entreprises «BRITISH MARINE MUTUAL HULL INSURANCE ASSOCIATION LIMITED» et «BRITISH MARINE MUTUAL P & I ASSOCIATION LIMITED» vers l'entreprise «BRITISH MARINE LUXEMBOURG S.A.» a été approuvé en date du 15 février 2000.

Entreprises d'assurances. – «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 16 février 2000 Monsieur André *Bredimus* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.».

Entreprises d'assurances. – «LE FOYER SANTE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.». – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 24 février 2000, l'entreprise d'assurances «LE FOYER SANTE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.» avec siège social à Luxembourg, 6, rue Albert Borschette, a été agréée pour faire des opérations d'assurances dans la branche suivante:

N° 2 Maladie

Entreprises d'assurances. – «LE FOYER SANTE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.». – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 24 février 2000 Monsieur Ernest Pierrard a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «LE FOYER SANTE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.».

Haute Cour militaire. - Nomination. - Par arrêté grand-ducal du 25 février 2000, Monsieur Charles *Bourg,* Directeur Général de la Police Grand-Ducale a été nommé membre effectif de la Haute Cour militaire en remplacement de Monsieur Marcel *Reiter,* Inspecteur Général de la Police Grand-Ducale.

Chambre des mises en accusation. - Nomination. - Par arrêté grand-ducal du 25 février 2000, Monsieur J.L. *Clement,* Directeur général adjoint de la Police Grand-Ducale a été nommé membre effectif de la Chambre des mises en accusation en remplacement de Monsieur Charles *Bourg,* Directeur général de la Police Grand-Ducale.

Conseil de guerre. - Nomination. - Par arrêté grand-ducal du 25 février 2000, Monsieur Pierre *Reuland,* 1er Commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale a été nommé membre suppléant du Conseil de guerre en remplacement de Monsieur Armand *Schockweiler,* 1er Commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

138e MODIFICATION (9 février 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	FERRICURE	GELULES	326,1 MG	PO	1*56 GELULES
P	FERRICURE	GELULES	326,1 MG	PO	1*84 GELULES
P	FERRICURE	GELULES	326,1 MG	PO	1*90 GELULES U.D.
RR	TRUSOPT	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 OCUMETER PLUS 5 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ALPHA-KADOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 35 G
P	ANTIGRIPPINE MIDY	CPR.		PO	1*24 CPR.
P	BECANTEX	DRG.	30 MG	PO	1*30 DRG.
R	BECANTEX EXPECTORANS	SIR.		PO	1*1 SIR. 180 ML
P	COLDREX	CPR.		PO	1*24 CPR.
RR	EVOTOPIN	PDRE P.PREP.P.PERF.	4 MG	IV	1*1 FL. 5 ML
RR	EVOTOPIN	PDRE P.PREP.P.PERF.	4 MG	IV	1*5 FL. 5 ML

RR	EVOTOPIN	PDRE P.PREP.P.PERF.	4 MG	IV	5*5 FL. 5 ML
P	O.P.H.	COLL.		CO	1*1 COLL. 15 ML
P	PHISOHEX	SOL.		TO	1*1 SOL. 150 ML
P	TALAKT	CPR.	360 MG	PO	1*48 CPR.
R	THEOPHYLLARD	GELULES RET.	300 MG	PO	1*60 GELULES
R	THEOPHYLLARD-MINOR	GELULES RET.	100 MG	PO	1*60 GELULES
RR	TOPICORTE	CR.	2,5 MG /1 G	TO	1*1 CR. 15 G
P	ULTILAC-N	CPR.		PO	1*50 CPR.
P	ULTILAC-N	CPR.		PO	1*100 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	DOXYCLINE	CPR.	100 MG	PO	1*6 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	DOXYCLINE	GELULES	100 MG	PO	1*6 GELULES
RR	DOXYCLINE	CPR.	100 MG	PO	1*18 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	DOXYCLINE	GELULES	100 MG	PO	1*18 GELULES
S	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.
S	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
S	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
S	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
S	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-EUROGENERICS	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
S	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
S	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
S	FLUNITRAZEPAM-RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	FLUNITRAZEPAM-RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	FLUNITRAZEPAM-RATIOPHARM-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	HYPNOCALM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
RR	HYPNOCALM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	ROHYPNOL	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	ROHYPNOL	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.
S	ROHYPNOL	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.
		AU LIEU DE			
RR	ROHYPNOL	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	EBRANTIL-30	CPS RET.	30 MG	PO	1*50 CPS
R	EBRANTIL-60	CPS RET.	60 MG	PO	1*50 CPS
R	EBRANTIL-90	CPS RET.	90 MG	PO	1*50 CPS
RR	METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-1000	SOL.INJ.	1000 MG /40 ML	IMIVIAIC	1*1 FL. 40 ML
RR	METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-2000	SOL.INJ.	2000 MG /80 ML	IMIVIAIC	1*1 FL. 80 ML
RR	METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-50	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIVIAIC	1*1 FL. 2 ML
RR	METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-500	SOL.INJ.	500 MG /20 ML	IMIVIAIC	1*1 FL. 20 ML
RR	METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-5000	SOL.INJ.	5000 MG /200 ML	IMIVIAIC	1*1 FL. 200 ML
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	MICARDIS	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	AXAR	CPR.	400 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	400 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	400 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	400 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	600 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	600 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	600 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	600 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	RAXAR	CPR.	600 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR S	ILOMAT	SOL.INJ.	20 MG /2 ML	IMIVSC	1*5 AMP. 2 ML
P	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	BETASERC-16	CPR.	16 MG	PO	1*84 CPR.SEC.
RR	DIFLUCAN	PDRE P.SUSP.	200 MG /5 ML	PO	1*1 FL. 35 ML

F) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE, MAIS SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE.

R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*8 CPR.SS BLIST.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*500 CPR.SS BLIST.
R	TAGAMET	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*20 CPR.(TUBE)
R	TAGAMET	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*50 CPR.(TUBE)
R	TAGAMET	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*100 CPR.(TUBE)

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

RR	SERDOLECT	CPR.ENR.	4 MG	PO	1*30 CPR.ENR.
RR	SERDOLECT	CPR.ENR.	12 MG	PO	1*28 CPR.ENR.
RR	SERDOLECT	CPR.ENR.	16 MG	PO	1*28 CPR.ENR.
RR	SERDOLECT	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.ENR.

Ministère de l'Intérieur. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'il y a un poste vacant dans la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement.

Le poste sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement externe. Les candidat(e)s doivent être détenteurs/détentrices soit d'un diplôme d'architecte, soit d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. En ce qui concerne les titulaires d'une dipôme d'ingénieur en génie civil, des notions solides en matière d'urbanisme sont requises. Le recrutement se fera sur base des dispositions de la loi du 27 mars 1986 fixant les conditions et les modalités selon lesquelles le fonctionnaire peut se faire changer d'administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 12 **22 mars 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 28 janvier 2000 portant nomination des membres du Conseil supérieur de certaines professions de santé.

Le Ministre de la Santé,

Vu l'article 19 de la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé ;

Vu le règlement grand-ducal du 24 avril 1993 relatif au Conseil supérieur de certaines professions de santé et modifiant son article 21 ;

Vu les propositions des commissions professionnelles et des organisations professionnelles représentatives dans le secteur de la santé ;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du Conseil supérieur de certaines professions de santé :

Mesdames, Messieurs :

BAILLIEUX Brigitte ép. SCHOOS, masseur-kinésithérapeute
BECKER Paul, aide-soignant
BLESER Jean-Paul, infirmier en psychiatrie
BONERT Liliane, infirmière
BRAAS Christiane ép. FETLER, infirmière
CONTER Brigitte, aide-soignante
EIFFES Marie-France, infirmière
GOELHAUSEN Marco, infirmier en anesthésie et réanimation
HAAS Chantal ép. WELTER, infirmière
HOFFMANN Léonie ép. KLEIN, aide-soignante
HOFFMANN Marco, assistant d'hygiène sociale
HURT Marianne, infirmière
JACOBS Marie-Jeanne ép. REUTER, ATM de chirurgie
JACOBY Charles, infirmier en psychiatrie
KIRSCH Annette ép. WILLEMS, infirmière
KOHNEN Guy, infirmier
LAPLANCHE Jean-Paul, infirmier
POOS Romain, ATM en radiologie
ROELTGEN André, secrétaire syndical
SCHALTZ Jean-Pierre, infirmier en psychiatrie
SCHLOESSER Jacques, pédagogue curatif
THILL Claude, infirmier en anesthésie et réanimation
THOM Gaby ép. KNEIP, aide-soignante
TRESSON Nicole, aide-soignante
VINANDY Raoul, infirmier gradué
WAHL Bernard, infirmier en anesthésie et réanimation

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du Conseil supérieur de certaines professions de santé :

Mesdames, Messieurs:

BESSELING Solange, aide-soignante
BLAISE Serge, aide-soignant
DALMAR Jean-Jacques, infirmier
FATTORI Jean-Louis, masseur-kinésithérapeute
FEDERSPIEL Luc, infirmier
FIORUCCI Adèle ép. LANG, aide-soignante
GILSON Michel, ATM de radiologie
HALSDORF Michèle, infirmière en psychiatrie
HILBERT Viviane, aide-soignante
KAPGEN Marie-Louise, assistante-sociale
KRIER Marguerite, assistante d'hygiène sociale
KUFFER Claude, infirmier gradué
LEONARD Daniel, aide-soignant
MICHELS Daniel, infirmier en anesthésie et réanimation
RIES Romain, infirmier en psychiatrie
RIEWER Georges, infirmier
SCHLINK Joe, infirmier en psychiatrie
SCHOELLEN Christiane, infirmier en psychiatrie

SCHREINER Bernard, ATM de radiologie
SPAHN Bernard, infirmier en psychiatrie
THILL Annie ép. MERGEN, infirmière en anesthésie et réanimation
THOMAS Marianne, infirmière
THULL Carlo, infirmier en psychiatrie
WEINANDY Rainer, infirmier

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 janvier 2000
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 10 février 2000 modifiant l'arrêté ministériel du 14 octobre 1999 instituant la commission de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique, division des professions de santé et des professions sociales, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu le règlement grand-ducal du 17 août 1997 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique;

Vu l'arrêté ministériel du 14 octobre 1999 instituant la commission de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique, division des professions de santé et des professions sociales, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session 1999/2000 de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique, division des professions de santé et des professions sociales, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire, Monsieur Olivier COURTEILLE, chargé d'enseignement remplace Monsieur Henri MOOTZ, chargé d'enseignement, comme membre effectif.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié au membre de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 10 février 2000
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration des contributions directes.

REMISE DES DECLARATIONS D'IMPOT POUR 1999

Les contribuables et autres personnes obligés au dépôt d'une déclaration d'impôt sont tenus de remettre aux bureaux d'imposition compétents les déclarations suivantes:

a) les déclarations pour l'impôt sur le revenu de l'année 1999 (personnes physiques et collectivités),
b) les déclarations pour l'impôt commercial de l'année 1999.

La plupart des déclarations comportant des annexes, celles-ci sont à remettre avec l'imprimé principal.

Le dépôt est à effectuer au plus tard le 31 mars 2000 (pour les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu des collectivités le délai est fixé au 31 mai 2000).

Le délai peut être prorogé individuellement par le bureau d'imposition compétent sur demande écrite ou verbale dûment motivée du contribuable ou de son mandataire.

Les imprimés de déclaration ont été distribués au début de l'année 2000. Les contribuables obligés au dépôt d'une déclaration, qui n'auraient pas reçu les imprimés à la fin du mois de mars 2000, sont tenus de les réclamer auprès du bureau d'imposition de leur ressort.

Un contribuable ne peut se prévaloir du fait qu'une formule de déclaration ne lui aurait pas été remise par l'administration pour se soustraire à l'obligation de la déclaration.

Le défaut de présenter une déclaration d'impôt ou le dépôt tardif d'une déclaration d'impôt peut entraîner l'application d'un supplément pouvant s'élever jusqu'à 10 % de l'impôt définitif.

L'administration peut, par des astreintes, obliger le contribuable au dépôt d'une déclaration.

Doivent présenter une déclaration dûment remplie et signée:

I) Toute personne qui y est individuellement invitée par un bureau d'imposition;
II) Les contribuables visés ci-après:

A) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques:

1° Personnes ayant leur domicile fiscal ou leur séjour habituel au Grand-Duché (contribuables résidents):

a) si le revenu imposable atteint ou dépasse 275.000 francs et comprend des revenus nets non passibles de retenue d'impôt qui, au total, dépassent 18.000 francs, ou

b) si, en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 1.250.000 francs pour les contribuables rangés dans les classes 1 et 2 et 1.000.000 francs pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc. . . . . .), ou

c) si le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 2.300.000 francs, ou

d) si le revenu imposable se compose en tout ou en partie de salaires ou de pensions dispensés de la retenue d'impôt (p. ex. pensions versées par des caisses étrangères, casuel des ecclésiastiques et des greffiers, etc. ..), ou

e) si le revenu imposable comprend pour plus de 60.000 francs des revenus de capitaux passibles de la retenue d'impôt.

2° Personnes n'ayant ni domicile fiscal, ni séjour habituel au Grand-Duché (contribuables non résidents):

a) si le total des revenus indigènes non passibles de retenue est supérieur à 2.000 francs;

b) si elles sont occupées comme salariés au Grand-Duché pendant au moins neuf mois de l'année d'imposition ou si elles sont rangées dans la classe d'impôt 2 et sont imposables au Grand-Duché du chef de plus de 50% des revenus professionnels de leur ménage et

aa) qu' en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 1.250.000 francs pour les contribuables rangés dans les classes 1 et 2 et 1.000.000 francs pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc. . . . . .), ou

bb) que le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 2.300.000 francs.

B) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des collectivités:

1° Toutes les collectivités ayant leur siège statutaire ou leur principal établissement au Grand-Duché;

2° Les collectivités n'ayant ni leur siège statutaire, ni leur principal établissement au Grand-Duché, mais qui disposent d'un revenu indigène non passible de retenue d'impôt.

C) en ce qui concerne l'impôt commercial:

1° Les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés coopératives;

2° Les entreprises commerciales, industrielles, minières ou artisanales non visées sub 1° dont le bénéfice d'exploitation dépasse 1.200.000 francs (700.000 francs pour les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu des collectivités).

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 août 1999,

– Madame Chantal *Reuland,* Madame Maryse *Welter,* Monsieur Marcel *Schwartz,* Monsieur Fernand *Maurer* et Madame Danielle *Frieden,* chefs de bureau, ont été nommés inspecteurs avec effet au 1er octobre 1999.

– Monsieur Edouard *Ahnen* et Madame Isabelle *Hippert,* chefs de bureau hors cadre, ont été nommés inspecteurs hors cadre avec effet au 1er octobre 1999.

– Monsieur Jean-Paul *Tacchini,* chef de bureau adjoint, a été nommé chef de bureau avec effet au 1er septembre 1999.

– Monsieur Claude *Fox,* chef de bureau adjoint, a été nommé chef de bureau avec effet au 1er octobre 1999.

– Madame Alexandra *Matgen,* Madame Véronique *Rinnen,* Monsieur Marion *Wiesen,* Madame Pascale *Noerden,* Madame Georgette *Schweich* et Monsieur Marc *Theis,* rédacteurs, ont été nommés rédacteurs principaux avec effet au 27 septembre 1999.

Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999, Madame Doris *Kerschen,* rédacteur principal hors cadre, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre avec effet au 1er janvier 2000.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000,

– Madame Sanny *Witry,* inspecteur principal, a été nommée inspecteur principal 1er en rang avec effet au 1er février 2000.

– Madame Andrée *Moulin,* inspecteur, a été nommée inspecteur principal avec effet au 1er février 2000.

– Monsieur Jeannot *Rischard,* chef de bureau, a été nommé inspecteur avec effet au 1er mars 2000.

– Madame Myriam *Lux,* rédacteur, a été nommée rédacteur principal avec effet au 1er mars 2000.

Administration pénitentiaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999 Monsieur Carlo *Reuland,* inspecteur principal, a été nommé attaché de direction premier en rang hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, Monsieur Marc *Schmit* et Madame Alice *Gierten,* inspecteurs principaux hors cadre, ont été nommés inspecteurs principaux premiers en rang hors cadre.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Les livrets énumérés ci-après ont été déclarés perdus:

Nos:	10/0/019948-47	10/0/093524-97	10/0/095664-06	10/0/099497-56	10/0/135206-66	10/0/148635-15
	10/0/169543-68	10/0/172836-63	10/0/178134-26	10/0/182675-08	10/0/184917-19	10/0/185003-08
	10/0/185897-29	10/0/187439-19	10/0/191411-14	10/0/192170-94	10/0/214740-63	10/0/215938-97
	10/0/233129-22	10/1/159884-39	10/1/159885-40	10/1/161082-73	10/1/181959-95	10/1/182569-26
	10/1/183426-10	10/1/185533-80	10/3/005241-36	10/3/190811-77	10/3/190819-85	10/3/192301-15
	10/3/193257-01	10/3/194889-81	10/3/195011-09	10/9/004387-55	29/1/295860-10	30/0/322748-78
	30/0/323188-33	39/0/400345-80	42/0/424885-16	42/6/427525-05	42/6/427651-34	50/0/516637-32
	50/0/540771-13	50/0/546779-07	50/0/551514-86	50/0/585323-42	50/1/568312-33	50/1/582665-30
	52/0/552682-48	52/0/556713-05	52/5/558379-22	54/0/611481-23	54/3/611780-15	62/0/635061-58
	62/0/638229-25	62/0/659521-74	62/0/662846-04	62/3/649845-82	66/0/674850-90	66/0/682019-81
	70/0/705055-44	73-0-746097-89	78/0/786753-94	78/0/787747-21	80/0/815599-89	84/3/860736-21
	89/0/897455-82	89/3/899335-06	89/8/894924-95			

Les détenteurs desdits livrets d'épargne sont invités à les présenter endéans les quinze jours, soit au Bureau Central, soit à une des agences de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, pour faire valoir leurs droits.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu sur les livrets en question.

Commission d'experts du brevet de maîtrise. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 16 février 2000 portant modificiation de l'arrêté ministériel du 20 novembre 1997 portant nomination de la Commission d'experts prévue à l'article 12 du règlement grand-ducal du 1er juillet 1997 fixant le programme et les modalités d'organisation des cours et des examens menant au brevet de maîtrise dans le secteur de l'artisanat.

Monsieur Paul *Krier,* Conseiller de direction auprès de la Chambre des Métiers, a été nommé délégué expert en remplacement de Monsieur Paul *Ensch,* Directeur auprès de la Chambre des Métiers.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, le mandat consulaire de Monsieur Horst *Langes,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Trèves, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 février 2000, Monsieur Henri *Schumacher* a été nommé Secrétaire de Légation en service ordinaire à partir du 1er avril 2000.

Cour de Justice Benelux. – Nomination. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 24 décembre 1999, entrée en vigueur à la même date, a été nommé juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur Francis *Fischer,* Conseiller à la Cour de cassation.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise «EAGLE STAR REINSURANCE COMPANY LIMITED» vers l'entreprise «ERC FRANKONA REINSURANCE LIMITED». – La Financial Services Authority», autorité de contrôle britannique du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que le transfert de portefeuille de l'entreprise «EAGLE STAR REINSURANCE COMPANY LIMITED» vers l'entreprise «ERC FRANKONA REINSURANCE LIMITED» a été approuvé en date du 31 décembre 1999.

Entreprises d'assurances. – «STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LTD». – Renouvellement de l'agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 20 février 2000 l'agrément de Monsieur Claude *Weber* comme directeur de l'entreprise d'assurances «STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LTD» a été renouvelé jusqu'au 20 février 2001.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de janvier 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Berg Marco, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	18.1.2000
Becker Henri, Diekirch	D.A.S.	10.1.2000
Missair Brigitte, Eselborn	D.A.S.	10.1.2000

Muller Gaby, Stadtbredimus	D.A.S.	10.1.2000
Molitor Anne, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	10.1.2000
Thillen Gaby, Dahl	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	19.1.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Peeters Rudy, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	24.1.2000
Jungblut Jean, Luxembourg	ASSURANCES GENERALES DE FRANCE	10.1.2000
Gregorius Sylvain, Ehlerange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	10.1.2000
Bamberg Eloi, Niederfeulen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	6.1.2000
Becker Chantal, Hesperange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	6.1.2000
Muller Danielle ép. *Koehnen,* Esch-sur-Alzette	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	6.1.2000
Glod Gabrielle, Rodange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	6.1.2000
Baù Marzia ép. *Steinbach,* Helmsange	BIL-VIE	6.1.2000
Carrera Maria ép. *Baldinucci,* Sanem	BIL-VIE	6.1.2000
Dumont Paul, Gonderange	BIL-VIE	6.1.2000
Lopes Henriques Sonia Carla, Schouweiler	BIL-VIE	6.1.2000
Niederweis Mike, Mompach	BIL-VIE	6.1.2000
Pahle Carlo, Luxembourg	BIL-VIE	6.1.2000
Schaack Luc, Hoffelt	BIL-VIE	6.1.2000
Schawel Klaus, Merzig	D.A.S.	18.1.2000
Schmitz Jean-Marie, Wilwerwiltz	D.A.S.	10.1.2000
Baù Marzia ép. *Steinbach,* Helmsange	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Berg Marco, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	18.1.2000
Carrera Maria ép. *Baldinucci,* Sanem	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Cavalieri Roberto, Esch-sur-Alzette	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.1.2000
Dumont Paul, Gonderange	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Faltz Cédric, Differdange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Johanns Ranganathan, Esch-sur-Alzette	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Koch Michel, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Kries Jan-Paul, Gilsdorf	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Lopes Henriques Sonia Carla, Schouweiler	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Machado Bruno, Diekirch	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Maufort Laurence, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Molitor Anne, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.1.2000
Niederweis Mike, Mompach	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Osch Gilles, Ettelbruck	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.1.2000
Pahle Carlo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000

Schaack Luc, Hoffelt	LE FOYER ASSURANCES	6.1.2000
Schalbar Danielle, Howald	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Schmitz Anne-Aymone, Wasserbillig	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	7.1.2000
Weyland Eric, Sandweiler	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	6.1.2000
Biver Didier, Remerschen	HAMBURG-MANNHEIMER	6.1.2000
Feiereisen Alain, Rodange	HAMBURG-MANNHEIMER	6.1.2000
Gardin Pierre, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	6.1.2000
Reiss James, Ehlerange	HAMBURG-MANNHEIMER	6.1.2000
Siebenaler Patrick, Soleuvre	HAMBURG-MANNHEIMER	6.1.2000
François Claude, Canach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Kinzinger Marie-Rose ép. *Frieden,* Roodt-sur-Syre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Kinzinger Mireille ép. *Geiben,* Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Gorges Yves, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE	10.1.2000
Emeringer Edith ép. *Herschbach,* Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Mullenbach Claude, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Origer Robert, Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.1.2000
Quirin Joël, Mondercange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Reding Jean-Claude, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	7.1.2000
Ries Olivier, Capellen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.1.2000
Schumacher Daniel, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Birtz Danielle ép. Seyler, Rollingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	6.1.2000
Rach Myriam ép. Wolter, Bissen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGOISE-VIE	6.1.2000
Maio José, Bous	P&V ASSURANCES	6.1.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Daubenfeld Christian, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.1.2000
Decker Marie-Rose, Helmdange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.1.2000
Fournelle René, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.1.2000
Moritz Carole, Wasserbillig	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.1.2000
Wickler Mady, Platen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.1.2000
Kirpach Martine, Hesperange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.1.2000
Pettinger Olivier, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.1.2000
Zimmermann Etienne, Noerdange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.1.2000

Gitzinger Raymond, Eschweiler	BIL-VIE	19.1.2000
Hilger Luc, Strassen	BIL-VIE	19.1.2000
Vitali Nadine, Dudelange	BIL-VIE	19.1.2000
Zahles Romain, Schengen	BIL-VIE	19.1.2000
Schamschula Tania ép. *Stein,* Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.1.2000
Fardeau José, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Flener Steve, Differdange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Gitzinger Raymond, Eschweiler	LE FOYER ASSURANCES	19.1.2000
Hilger Luc, Strassen	LE FOYER ASSURANCES	19.1.2000
Kauffmann Gilles, Hellange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Neyen Paul, Steinsel	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Schleimer Sandra, Helmsange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Surpless Henry, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.1.2000
Vitali Nadine, Dudelange	LE FOYER ASSURANCES	19.1.2000
Zahles Romain, Schengen	LE FOYER ASSURANCES	19.1.2000
Schmit Vincent, Rodange	HAMBURG-MANNHEIMER	19.1.2000
Elsen Anne ép. *Flammang,* Kehlen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Kieffer Jean, Stegen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Marcelis Didier, Consdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Patz Danièle ép. *Holweck,* Breidfeld	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Peiffer Cathy, Warken	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Rausch Sophie ép. *Paulus,* Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Romanazzi Rosanna ép. *Spiridigliozzi,* Walferdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Sonveau Paul, Rosport	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.1.2000
Pedrosa Fernando, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	19.1.2000
Wucher Sophie, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	19.1.2000
Jemming Guy, Bettborn	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	19.1.2000

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er avril 2000 est applicable le supplément n° 1 modifiant la liste de prix n° 5 (2ème partie) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunications qu'elle offre au public.

Ce supplément est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Indice des prix à la consommation au 1er février 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **603.12** au 1er février par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er février 2000 à **598.47.**

Luxembourg, le 9 mars 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Inspection de l'enseignement primaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000 Madame Nicole *Wagner* épouse *Gudenburg,* institutrice, a été nommée inspecteur de l'enseignement primaire.

Institut National d'Administration Publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrière supérieure administrative. – L'examen de fin de formation générale des carrières supérieures administratives tel qu'il a été publié au Mémorial B - N° 61 du 16.12.1999 est reporté aux 18 et 19 mai 2000.

Institut viti-vinicole. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur René *Wiltzius,* assistant auprès de l'Institut viti-vinicole, avec effet au 1er septembre 2000.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur René *Wiltzius,* préqualifié.

Juridictions administratives. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999, Monsieur Luc *Rassel,* premier commis principal, a été nommé chef de bureau hors cadre.

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au
Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

16e MODIFICATION (9 février 2000)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR	Adequan Intramusculair	sol.inj., 7x5 ml
P	Duowin	spray, 250 ml-500 ml
RR	Flunixin Injection-Norbrook	sol.inj., 50 ml-100 ml
RR	Marbocyl Bolus	cpr., 6 cpr.-24 cpr.-48 cpr.-96 cpr.-120 cpr.-240 cpr.-480 cpr.
RR	Marbocyl FD	sol.inj., 10 ml-20 ml
RR	Orbax 6,25 mg	cpr., 10 cpr.-100 cpr.
RR	Orbax 25 mg	cpr, 10 cpr.-100 cpr.
RR	Orbax 75 mg	cpr., 8 cpr-80 cpr.
P	Prazan	cpr., 2 cpr.-6 cpr.-10 cpr.-20 cpr.-50 cpr.-100 cpr.
R	Vecoxan	susp., 1 l-2,5 l-5 l

b) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments admis à la vente:

Duplocilline LA	lire fl. verre 100 ml-250 ml-fl. PET 100 ml-250ml au lieu de 100 ml-250 ml

c) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:

L-Ripercol	sol.inj.
Lincocin Forte	sol.

Magistrature. – Nominations. – Prorogation. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 16 août 1999, Maîtres Simone *Flammang,* Daniel *Linden,* Alexandre *Eippers,* Martine *Disiviscour* et Marielle *Rischette* ont été nommés attachés de justice à titre provisoire pour la durée d'une année avec effet au 16 septembre 1999.

Par arrêté grand-ducal du 16 août 1999, Monsieur Pascal *Probst,* juge de paix à Esch-sur-Alzette, a été nommé substitut principal au parquet de Diekirch avec effet au 16 septembre 1999.

Par arrêté grand-ducal du 24 septembre 1999,

– Madame Elisabeth *Weyrich,* premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé substitut au parquet de Luxembourg.

– Monsieur Jean-Jacques *Dolar,* substitut au parquet de Luxembourg, a été nommé premier substitut au parquet de Luxembourg.

– Monsieur Carlos *Zeyen,* attaché de justice, a été nommé substitut au parquet de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999, Maître Danielle *Wagner,* avocat à Luxembourg, a été nommée juge de paix suppléant à la justice de paix de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999 le mandat de juge d'instruction de Madame Doris *Woltz,* premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans.

Par arrêté grand-ducal du 22 novembre 1999, démission honorable de ses fonctions de Procureur Général d'Etat a été accordée, pour cause de limite d'âge, à Monsieur Roger *Everling* avec effet au 6 janvier 2000. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Roger *Everling.*

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 1999, Monsieur Jean-Pierre *Klopp,* Procureur Général d'Etat adjoint, a été nommé Procureur Général d'Etat avec effet au 6 janvier 2000.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000,

– Monsieur Claude *Nicolay,* premier avocat général, a été nommé Procureur Général d'Etat adjoint.

– Monsieur Nico *Edon,* avocat général, a été nommé premier avocat général.

– Monsieur Jérôme *Wallendorff,* juge d'instruction directeur au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé avocat général.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, démission honorable de ses fonctions de Conseiller à la Cour de Cassation et de Conseiller à la Cour Constitutionnelle a été accordée, pour cause de limite d'âge, à Monsieur Raoul *Gretsch* avec effet au 12 mars 2000. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Raoul *Gretsch.*

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours spéciaux. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois d'avril 2000 les examens-concours suivants:

le 25 avril 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Relevé des vacances de poste:

Administration des Contributions Directes	6
Administration de l'Enregistrement et des Domaines	3

le 27 avril 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur.

Relevé des vacances de poste:

Administration des Contributions Directes	14
Administration de l'Enregistrement et des Domaines	6
Entreprise des Postes et Télécommunications	9

Les épreuves préliminaires aux examens-concours spéciaux en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 10 et 14 avril 2000.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 février 2000 M. le Dr Stephan *El Gammal,* né le 28 juin 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 février 2000 Monsieur le Dr Serge *Bolyn,* né le 19 juillet 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 février 2000 Monsieur le Dr Till *Schöllhammer,* né le 30 octobre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 février 2000 Monsieur le Dr Gerald *Castor,* né le 18 octobre 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 février 2000 Madame le Dr Françoise *Kayser,* née le 18 mars 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 17 février 2000 Madame le Dr Karin *Dahan* ép. *Lens,* née le 22 décembre 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 février 2000, Monsieur le Dr Eric *Sassel,* né le 25 mars 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 février 2000 Madame le Dr Claudia *Popp* ép. *El Gammal,* née le 5 mars 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin spécialiste en dermato-vénérologie interne au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 17 février 2000 Mme le Dr Rachel *Weber,* née le 1er août 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg

---

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 14 février 2000, Madame Nathalie *Poulain,* née le 3 décembre 1971, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 février 2000, Madame Catherine Rose *Godfroid,* née le 2 novembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 février 2000, Madame Brigitte *Leboulanger,* née le 27 juillet 1975, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de janvier 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	2	1	2	1		3	2					2	1	14	20	14
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M	1		7											8	9	8
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M											1			1	2	1
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M									1					1	1	1
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M															1	
	D																
Hépatite infectieuse	M		1												1	39	1
Rougeole	M																
Blennoragie	M																
Condylome accum.	M																
Syphilis	M															1	
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M															1	
	D	1													1	1	1

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de février 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	2	1	8	1	3	1		2	3		1			22	14	36
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M	1	1	18	1			3			12				36	8	44
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M	1		1				1							3	1	4
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M	1													1	1	2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M																
	D																
Hépatite infectieuse	M		21												21	1	22
Rougeole	M																
Blennoragie	M																
Condylome accum.	M																
Syphilis	M																
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1		1
	D															1	1

A noter 1 cas de LEGIONELLA dans le canton d'Esch

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 13 24 mars 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8 ;

Vu les propositions des institutions visées par les dispositions de l'article précité ;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public:

– Monsieur Jean DE LA HAMETTE, Président du Centre de Recherche Public Henri Tudor, en tant que représentant dudit Centre ;
– Monsieur Fernand REINIG, administrateur-directeur du Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann, en tant que représentant dudit Centre ;
– Monsieur le Docteur François SCHNEIDER, Directeur du Laboratoire National de Santé, en tant que représentant du Centre de Recherche Public de la Santé ;
– Monsieur Gaston SCHABER, Président du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, en tant que représentant dudit Centre ;
– Monsieur Norbert VON KUNITZKI, Président du Centre Universitaire de Luxembourg, en tant que représentant dudit établissement ;
– Monsieur Joseph LAHR, professeur-ingénieur à l'Institut Supérieur de Technologie, en tant que représentant dudit établissement ;

ainsi qu'en tant que personnalités extérieures aux établissements visés ci-dessus, choisies en raison de leur compétence :

– Monsieur le Professeur Marc GENGLER, Ecole Supérieure d'ingénieurs de Luminy/Marseille ;
– Monsieur Gusty FEYDER, Process and Technology Superintendent, DuPont de Nemours Luxembourg S.A. ;
– Monsieur Fernand MULLER, directeur R&D, Electrolux s.à r.l. ;
– Madame Délia NILLES, directrice adjointe de l'Institut CREA de l'Université de Lausanne, Ecole des HEC ;
– Monsieur Pierre WILTZIUS, chef de département, Physical sciences research, Bell Laboratories ;
– Monsieur le Professeur Jean-Frank WAGNER, Département de Géologie, Université de Trèves ;
– Madame le Docteur Susy SCHOLL, médecin-spécialiste, Institut Curie, Paris.

Art. 2. Les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable à son terme.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 5 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public:

– Monsieur Raymond BAUSCH, Chargé de mission, Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;

– Monsieur Germain DONDELINGER, Professeur-attaché, Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;

– Monsieur Marco WALENTINY, Conseiller de Direction adjoint, Ministère de l'Economie;

– Monsieur Jean-Marie HAENSEL, Inspecteur des finances 1ère classe, Inspection Générale des Finances;

– Madame le Docteur Danielle HANSEN-KOENIG, Directeur de la Santé, Ministère de la Santé;
– Monsieur le Docteur Henri METZ, Président de la Section Médicale de l'Institut Grand-Ducal;
– Monsieur Theo FAMULOK, Directeur général, GoodYear Technical Center Luxembourg;
– Monsieur Romain HENRION, Membre de la Direction générale, ARBED S.A.;
– Monsieur Roland JAEGER, Secrétaire général, Société Européenne des Satellites;
– Monsieur Romain KEISER, Directeur général technique, I.E.E. International Electronics and Engineering s.à r.l.;
– Monsieur François MEYER, Directeur général R&D, Aventis France ;
– Monsieur Pierre-Marie VALENNE, Président du Comité de Direction, Dexia Asset Management Luxembourg S.A.

Art. 2. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable à son terme.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Château de Fischbach, le 24 décembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 14 janvier 2000 portant nomination du président et du vice-président du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu l'arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public ;

Vu la proposition du Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Arrête :

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 5 de la loi du 31 mai 1999 précitée sont nommés président respectivement vice-président du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public:

– Président : Monsieur Romain HENRION, Membre de la Direction générale, ARBED S.A.;
– Vice-président : Monsieur Roland JAEGER, Secrétaire général, Société Européenne des Satellites.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 14 janvier 2000
Les membres du Gouvernement,
Lydie Polfer
Fernand Boden
Erna Hennicot-Schoepges
Luc Frieden
Henri Grethen
Charles Goerens
Carlo Wagner
Eugène Berger

Arrêté ministériel du 28 janvier 2000 portant désignation du président du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 24 décembre 1999 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public ;

Le conseil d'administration et le conseil scientifique ayant été consultés ;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée Monsieur le Professeur Jean-Frank WAGNER, Département de Géologie, Université de Trèves, est désigné président du conseil scientifique du Fonds national de la recherche dans le secteur public.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 28 janvier 2000.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté ministériel du 23 février 2000 portant nomination des membres du Comité de Conjoncture.

Le Ministre de l'Economie,

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

Le Ministre des Finances,

Vu la loi modifiée du 26 juillet 1975 autorisant le Gouvernement à prendre des mesures destinées à prévenir des licenciements pour des causes conjoncturelles et à assurer le maintien de l'emploi et notamment son article 4, paragraphe (1);

Vu le règlement grand-ducal du 18 août 1975 portant institution d'un Comité de Conjoncture;

Les organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs demandées en leurs propositions;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Comité de Conjoncture les personnes ci-après:

a. Représentants du Gouvernement:

M. Robert WEIDES, Directeur du STATEC - membre effectif

M. Ferdy ADAM, Chargé d'études au STATEC - membre suppléant

M. Marc HOSTERT, Attaché de Gouvernement 1er en rang au Ministère de l'Economie - membre effectif

Mme Viviane RISCHETTE, Chef de bureau adjoint au Ministère de l'Economie - membre suppléant

M. Nico GODART, Chef de bureau adjoint au Ministère de l'Economie - membre effectif

M. Luc RISCHARD, Employé de l'Etat au Ministère de l'Economie - membre suppléant

M. Jeannot WARINGO, Directeur à l'Inspection Générale des Finances - membre effectif

Mme Michèle STEICHEN, Inspecteur adjoint des finances à l'Inspection Générale des Finances - membre suppléant

Mme Pascale TOUSSING, Attaché de Gouvernement au Ministère des Finances - membre effectif

M. Jacques WOLTER, Conseiller de direction à l'Administration des contributions directes - membre suppléant

M. Jean-Marie MOUSEL, Directeur à l'Administration de l'Emploi - membre effectif

M. Jean HOFFMANN, Conseiller économique 1ère classe à l'Administration de l'Emploi - membre suppléant

M. Claude HEINEN, Inspecteur de direction à l'Administration de l'Emploi - membre effectif

M. Paul WEBER, Directeur de Inspection du Travail et des Mines - membre suppléant

M. Gary TUNSCH, Inspecteur principal au Ministère du Travail et de l'Emploi - membre effectif

Mme Liette HILGERT, Chef de bureau au Ministère du Travail et de l'Emploi - membre suppléant

b. Représentants des organisations professionnelles des employeurs:

M. Nicolas SOISSON, Directeur, Fédération des Industriels Luxembourgeois - membre effectif

M. Marc KIEFFER, Conseiller juridique, Fédération des Industriels Luxembourgeois - membre suppléant

M. René WINQUIN, Conseiller, Fédération des Industriels Luxembourgeois - membre effectif

M. Romain LANNERS, Attaché, Fédération des Industriels Luxembourgeois - membre suppléant

M. Jeannot FRANCK, Secrétaire, Fédération des Artisans - membre effectif

M. François ENGELS, Attaché économique, Fédération des Artisans - membre suppléant

M. Jean-Paul SCHEUREN, Conseiller de direction, Fédération des Artisans - membre effectif

M. Romain SCHMIT, Directeur-adjoint, Fédération des Artisans - membre suppléant
Mme Christiane POOS-KUHN, Conseiller, Confédération du Commerce Luxembourgeois - membre effectif
M. Thierry NOTHUM, Secrétaire général, Confédération du Commerce Luxembourgeois - membre suppléant

c. Représentants des organisations syndicales les plus représentatives sur le plan national

M. Nico CLEMENT, Secrétaire syndical de l'OGB-L - membre effectif
Mme Véronique EISCHEN, Secrétaire syndical de l'OGB-L - membre suppléant
M. Alain KINN, Chef de département de l'OGB-L - membre effectif
M. Léon JENAL, Secrétaire syndical de l'OGB-L - membre suppléant
M. Jean-Claude REDING, Secrétaire général de l'OGB-L - membre effectif
M. Gérard SCHAELER, Secrétaire syndical de l'OGB-L - membre suppléant
M. Ali KAES, Secrétaire syndical du LCGB - membre effectif
M. Marc SPAUTZ, Secrétaire général du LCGB - membre suppléant
M. Marcel GOEREND, Secrétaire syndical du LCGB - membre effectif
M. Patrick ZANIER, Secrétaire syndical du LCGB - membre suppléant

Art. 2. Le secrétariat du Comité de Conjoncture sera assumé par Monsieur Marc HOSTERT, Attaché de Gouvernement 1er en rang au Ministère de l'Economie. En cas d'empêchement du secrétaire, le secrétariat sera assumé par Monsieur Nico GODART, Chef de bureau adjoint au Ministère de l'Economie.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera adressée aux membres effectifs et suppléants du Comité de Conjoncture pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 23 février 2000
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen
Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen
Le Ministre des Finances,
Jean-Claude Juncker

Arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil supérieur des Personnes âgées.

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,

Vu le règlement ministériel du 9 février 1976 portant création d'un Conseil supérieur des Personnes âgées;

Considérant l'aboutissement des initiatives développées dans le cadre de l'Année internationale des Personnes âgées (ONU 1999);

Arrête:

Art. 1er. Le Conseil supérieur des Personnes âgées, appelé Conseil ci-après, a les missions

– d'aviser toutes mesures du Gouvernement dans l'intérêt des personnes âgées
– de conseiller les décideurs politiques sur les plans national et local en matière de leurs initiatives au bénéfice du 3e et du 4e âge
– d'encourager des projets divers qui promeuvent les compétences et les ressources, l'intégration et la participation sociales des seniors ainsi que l'échange et la coopération intergénérationnels
– de contribuer à un processus d'adaptation de l'environnement social et culturel aux besoins spécifiques des seniors (indépendamment de leur degré d'autonomie ou de dépendance)
– de promouvoir les droits des seniors, notamment des personnes âgées dépendantes, et de participer à l'élaboration de critères éthiques au niveau de l'accueil gérontologique.

Art. 2. Le Conseil se compose de 19 membres au moins et de 25 membres au plus qui sont nommés par la Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, pour des mandats renouvelables de 2 ans.

Les organismes suivants désignent chacun un membre du Conseil: Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, Amicale des Personnes retraitées, âgées ou solitaires (AMIPERAS), Association luxembourgeoise de Gérontologie/Gériatrie, Confédération Caritas Luxembourg, Confédération Générale de la Fonction Publique, Confédération Générale du Travail du Luxembourg, Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes (COPAS), Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens, Conférence Nationale des Religieuses du Luxembourg, Croix-Rouge luxembourgeoise, Entente des Gestionnaires des Institutions pour Personnes Âgées (EGIPA), Lëtzebuerger Rentner- an Invalideverband,

Service RBS. 6 membres au moins sont cooptés au vu soit de leur compétence professionnelle dans les domaines du droit, de la médecine, des soins, du travail social, des sciences humaines ou de la gérontologie, soit de leur engagement social.

Art. 3. Sur proposition du Conseil, la Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse nomme un bureau exécutif composé de trois membres du Conseil, dont le président, et d'un secrétaire choisi parmi les fonctionnaires et employés du ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse.

Le bureau exécutif organise les travaux du Conseil et coordonne les initiatives des commissions de travail que le Conseil peut instituer de sa propre initiative et aux travaux desquelles il peut adjoindre des personnes externes.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 février 2000.
La Ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 8 mars 2000 concernant l'ouverture d'une enquête sur l'utilité du remembrement des terres viticoles et agricoles dans la commune de STADTBREDIMUS, section A de STADTBREDIMUS et section B de GREIVELDANGE ainsi que dans la commune de LENNINGEN, partie de la section C de BRANEBËSCH.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'article 15 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux;

Vu la demande de l'Administration communale de STADTBREDIMUS du 13 avril 1999;

Vu la proposition de l'Office National du Remembrement en date du 21 mai 1999;

Arrête:

Art. 1er. Il sera procédé par l'Office National du Remembrement à une enquête sur l'utilité d'un projet de remembrement de terres viticoles et agricoles comprenant parties des sections cadastrales A de STADTBREDIMUS et B de GREIVELDANGE, commune de STADTBREDIMUS ainsi qu'une partie du lieu-dit LEESEBIERG de la section C de BRANEBËSCH, commune de LENNINGEN.

Art. 2. Les plans cadastraux indiquant la délimitation provisoire du périmètre de remembrement sont déposés au siège de l'Office National du Remembrement.

Art. 3. Les propriétaires des terres comprises dans ledit périmètre sont constitués en association syndicale de remembrement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 mars 2000.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 8 mars 2000 portant nomination des délégués de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 portant création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie ;

Vu l'arrêté du 2 mai 1945 portant approbation des statuts de la Caisse d'Assurance des Animaux de boucherie ;

Vu les propositions des groupements professionnels respectifs ;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission des délégués de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie pour un terme de trois ans:

a) Délégués de l'agriculture :

Dr EWERT Jean,	directeur du Service Elevage et Génétique de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Luxembourg
M. AREND Roby,	agriculteur, Niederwampach

M. KLEYR Etienne, agriculteur, Geyershof/Berg
M. L'ORTYE Hubert, agriculteur, Pintsch
M. WEILER Camille, agriculteur, Landscheid
M. WELBES Gaston, agriculteur, Canach

b) Délégués de la boucherie :

M. GRAFF Claude, Coopérative des Bouchers, Ettelbruck
M. KOENER Louis, président des bouchers, Esch-sur-Alzette
M. SCHMIT Jeannot, Coboulux, Wecker

c) Délégués du commerce de bestiaux :

M. WOLTER Henri, marchand de bestiaux, 9176 Mertzig
M. WOLTER Henri, marchand de bestiaux, 9170 Mertzig.

Art. 2. Le présent arrêté entrera en vigueur le jour de sa publication au Mémorial.

Luxembourg, le 8 mars 2000

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 18 février 2000 ont été nommés membres du Comité du Travail Féminin:

Membres effectifs/ives:

1. Représentantes du Conseil National des Femmes Luxembourgeoises:
   - Madame Kitty *Deville;*
   - Madame Alice *Fournelle-Molitor;*
   - Madame Ginette *Jones;*
   - Madame Astrid *Lulling;*

2. Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs
   - Madame Christiane *Bertrand-Schaul,* Fédération des Industriels Luxembourgeois;
   - Monsieur Patrick *Koehnen,* Fédération des Artisans;
   - Madame Claudine *Speltz,* Confédération du Commerce Luxembourgeois;
   - Monsieur Pierre *Bley,* association des Banques et Banquiers Luxembourg.

3. Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
   - Mesdames Danièle *Nieles* et Vera *Spautz,* Confédération Syndicale Indépendante;
   - Madame Viviane *Goergen,* Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens;
   - Madame Raymonde *Poncin-Scheuren,* Confédération Générale de la Fonction Publique.

4. Représentant-e-s du Gouvernement:
   - Madame Maddy *Mulheims,* déléguée de la Ministre de la Promotion Féminine;
   - Madame Mariette *Scholtus,* déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi;
   - Monsieur Marc *Hostert,* délégué du Ministre de l'Economie;
   - Madame Patty *Weicker,* déléguée de la Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;
   - Madame Karin *Meyer,* déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi;
   - Madame Mady *Kries,* déléguée du Directeur de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale;
   - Madame Chantal *Fandel,* déléguée de la Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

Membres suppléant-e-s:

1. Représentantes du Conseil National des Femmes Luxembourgeoises:
   - Madame Marie-Françoise *Hansen-Franken;*
   - Madame Colette *Mart;*
   - Madame Nicole *Mathieu;*
   - Madame Mady *Molitor;*

2. Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs:
   - Monsieur Marc *Kieffer,* Fédération des Industriels Luxembourgeois;
   - Monsieur Emile *Goedert,* Fédération des Artisans;
   - Madame Nathalie *Hirtz,* Confédération du Commerce Luxembourgeois;
   - Madame Charlotte *Lies,* Association des Banques et Banquiers Luxembourg.

3. Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
   - Mesdames Gilbert *Kennerknecht* et Nadine *Konsbrück,* Confédération Syndicale Indépendante;
   - Madame Mady *Hannen,* Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens;
   - Madame Nicole *Kohnen,* Confédération Générale de la Fonction Publique.

4. Représentant-e-s du Gouvernement:
   - Madame Laurence *Goedert,* déléguée de la Ministre de la Promotion Féminine;
   - Madame Madeleine *Weisgerber,* déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi;
   - Madame Romaine *Altmann-Spang,* déléguée du Ministre de l'Economie;
   - Monsieur Jacques *Küntziger,* délégué de la Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;
   - Madame Chantal *Schroeder,* déléguée de la Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports;
   - Madame Simone *Arnoldy,* déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi;
   - Madame Myriam *Grosbusch,* déléguée du Directeur de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Remembrement de SCHENGEN.
Nouvelle distribution des terres.
Secteur viticole MARKUSBERG.

(Enquêtes prévues aux articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux).

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés au secteur viticole MARKUSBERG du périmètre de remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 7 juin 1996, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement du secteur concerné, prévus aux articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de REMERSCHEN du 27 mars au 25 avril 2000 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de REMERSCHEN;
b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;
c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués qui siègent à la salle communale de REMERSCHEN les 3, 4 et 5 avril 2000, chaque jour de 9.00 à 12.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;
2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leur surface et valeurs correspondantes;
3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt du projet de lotissement.

Les propriétaires de parcelles grevées et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits sont reportés de plein droit sur les nouvelles parcelles figurant au tableau des propriétaires.

Ce tableau est déposé pendant la même période au siège de l'Office National du Remembrement et pendant les mêmes trois jours (voir ci-dessus) au secrétariat de la commune de REMERSCHEN, où un délégué de l'Office National du Remembrement reçoit les déclarations orales des intéressés.

Luxembourg, le 20 mars 2000.
Le président de l'ONR,
Charles Konnen

Union des caisses de maladie. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de mai 2000 l'union des caisses de maladie organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du pharmacien.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 14 **27 mars 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Léonie Joseph LANG à changer ses prénoms actuels en celui de «Joseph».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Léonie Joseph LANG, né le 24 juillet 1931 à Bascharage, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-1410 Waterloo, 153, chaussée de Louvain - sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal de XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Léonie Joseph LANG est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 24 février 2000 portant nomination des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion» pour l'année scolaire 1999 / 2000.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 27;

Vu le règlement grand-ducal du 29 novembre 1991 concernant l'organisation de formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Vu l'article 5 du règlement ministériel du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études et de la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Arrête:

Art. 1er. Il est institué des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion».

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement

M. TAGLIAFERRI JEAN, professeur attaché au Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

1) ***Membres du conseil de promotion pour la section «Comptabilité et Gestion d'Entreprise»***
   Mme POOS JOSE ép. FRIDERES, directrice
   M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
   M. ASSA CLAUDE, professeur
   M. BERSCHEID LUCIEN, professeur
   M. BOVE FRANK, professeur
   Mme CLEES TESSY, ép. MEYERS, professeur
   M. DIDIER PAUL, professeur

Mme DIEDERICH MARIE-PAULE, professeur
Mme DOLAR MARTINE, professeur
M. FRANTZ Jean-Claude, professeur
M. FREILINGER LUCIEN, professeur
M. HARMELIN CLAUDE, professeur
Mme HOFFMANN MARIANNE ép. KOOB, professeur
M. JANS JEAN-MARIE, professeur
M. KAUFFMANN PIERRE, professeur
M. KLEE GILBERT, professeur
M. KLEIN EDMOND, professeur
M. KLEIN MARC, professeur
M. KRIER FRANK, professeur
M. KRIPPES PATRICK, professeur
Mme KUGENER MAGGY ép. BEN FADHEL, professeur
M. LEHNERTZ FERNAND, professeur
M. LOMMEL RENE, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
Mme SCHANEN MICHELE, professeur
M. SCHREINER JEAN-PAUL, professeur
M. SILVERIO DONNINO, professeur
M. STASIAK PAUL, professeur
M. STIWER PIERRE, professeur
M. SUNNEN CARLO, professeur
M. WAGNER GASTON, professeur
M. WELTER MARC, professeur
Mme WILTZIUS MARIE-JEANNE ép. GIERES, professeur
Mme SCHMITZ BRIGITTE ép. BUCHLER, chargée de cours
Mme SCHNELL FRANCOISE ép. CARMES, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

2) ***Membres du conseil de promotion pour la section «Marketing et Commerce International»***
Mme POOS ép. FRIDERES JOSE, directrice
M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
M. BASTIAN GILBERT, professeur
M. BERSCHEID LUCIEN, professeur
M. BOVE FRANK, professeur
M. CLAUSSE RAOUL, professeur
Mme DIEDERICH MARIE-PAULE, professeur
Mme DOLAR MARTINE, professeur
Mme HOFFMANN MARIANNE ép. KOOB, professeur
M. JUNCKER ARMAND, professeur
Mme KRIER EDMEE, professeur
M. KRIER PAUL, professeur
M. KRIPPES PATRICK, professeur
Mme KUGENER MAGGY, professeur
M. LEHNERTZ FERNAND, professeur
M. LOMMEL RENE, professeur
Mme MALINOV ALEXANDRA, ép. WEBER, professeur
M. MARX REMI, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
Mme SCHANEN MICHELE, professeur
M. STASIAK PAUL, professeur
M. STIWER PIERRE, professeur
M. SUNNEN CARLO, professeur
M. WAGNER GASTON, professeur
M. WAGNER POL, professeur
Mme WILTZIUS MARIE-JEANNE ép. GIERES, professeur
M. BERWICK ALAIN, chargé de cours
M. EISCHEN DANIEL, chargé de cours

Mme HARF DANIELLE ép. KOCH, chargée de cours
Mme HEISBOURG KARIN ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme ISSA MANON, chargée de cours
M. ROLIN CHRISTIAN, chargé de cours
M. SCHMIT FRANK, chargé de cours
Mme SCHMITZ BRIGITTE ép. BUCHLER, chargée de cours
Mme SCHNELL FRANCOISE ép. CARMES, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

3) ***Membres du conseil de promotion pour la section «Secrétariat et Bureautique»***
Mme POOS ép. FRIDERES JOSE, directrice
M. HEINEN JOSE, directeur adjoint
M. BERSCHEID LUCIEN, professeur
M. BIWER JACQUES, professeur
Mme BRUCK MARIELLE ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
M. CLAUSSE RAOUL, professeur
Mme CLEES TESSY ép. MEYERS, professeur
Mme GROSCH CHANTAL ép. REDING, maître de cours spéciaux
Mme HOFFMANN MARIANNE ép. KOOB, professeur
M. KLEE GILBERT, professeur
M. KLEIN EDMOND, professeur
M. KLEIN MARC, professeur
Mme KLEPPER JACQUELINE, maître de cours spéciaux
M. KRIER PAUL, professeur
Mme MARC MICHELE, professeur
M. MARX REMI, professeur
Mme REDEL MARGOT, professeur
Mme SCHANEN MICHELE, professeur
M. TOUSSING NICO, professeur
M. WAGENER FRANCOIS, professeur
Mme HARF DANIELLE ép. KOCH, chargée de cours
Mme HEISBOURG KARIN ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme KAYSER CHRISTIANE, ép. COLBACH, chargée de cours
Mme LEGILLE ANNICK ép. LOMMEL, chargée de cours
Mme SENDON-BORRAS MARIA ANTONIA, chargée de cours

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur la convocation de leur président. Ils procéderont aux décisions conformément aux règlements en vigueur et feront rapport de leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 24 février 2000
La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté ministériel du 1er mars 2000 portant nomination des nouveaux membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu le règlement ministériel modifié du 2 avril 1963 concernant la création d'un Conseil Supérieur de l'Education Nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 février 1999 concernant la nomination des membres du Conseil Supérieur de l'Education Nationale ;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, avec effet à partir du 1er mars 2000 :

Monsieur Marc AGOSTA, représentant de la LASEP, en remplacement de
Mme Annette WAGENER, démissionnaire.

Monsieur Roger KREITZ, représentant de la MUSEP, en remplacement de
Monsieur André BURY, démissionnaire.

Art. 2. Mademoiselle Anne-Marie ANTONY, fonctionnaire au Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques est nommée secrétaire administrative suppléante.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial ; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour gouverne.

Luxembourg, le 1er mars 2000.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 15 mars 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise».

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité du 14 mars 2000;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels "Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise" sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le texte des nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 mars 2000

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise»

1° L'article 14 est modifié comme suit:

«**Art. 14.** La Fédération est administrée par un conseil d'administration composé de onze membres, comprenant un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et six assesseurs, dont un est à désigner par et parmi les membres du conseil d'administration de la CMCM.»

2° Les paragraphes (1) et (2) de l'article 15 sont modifiés comme suit :

«**Art. 15.** (1) Les membres du conseil d'administration, à l'exception de celui désigné par la CMCM, sont élus pour la durée de quatre ans par l'assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité simple des délégués présents et représentés.

Lorsque le nombre de candidats ne dépasse celui des mandats à conférer, les candidats peuvent être élus par simple acclamation conformément aux dispositions de l'article 30.

(2)

a) Le renouvellement des membres du conseil d'administration a lieu par moitié tous les deux ans.

b) En cas de renouvellement complet du conseil d'administration, le premier mandat de la moitié des membres du conseil d'administration s'étendra seulement sur une période de deux ans.

Les cinq membres dont la durée du mandat ne porte que sur deux ans sont tirés au sort.

Parmi les membres dont le mandat ne porte que sur deux ans figurent d'office un vice-président et le trésorier.

Les mandats en qualité de membre du conseil d'administration du président, de l'autre vice-président et du secrétaire général sont de quatre ans.»

3° Le paragraphe (4) de l'article 15 est modifié comme suit :

«(4) Tous les membres sortants sont rééligibles.

Les candidats non-élus sont à considérer comme membres suppléants.

S'il y a égalité des voix parmi les membres suppléants pour pourvoir à un poste effectif ou pour déterminer les rangs des suppléants entre eux, il sera procédé dans tous les cas à un scrutin de ballottage.

S'il y a encore parité des votes, le candidat ayant la plus longue période d'affiliation à la société de base qui l'a proposé est élu.»

4° Les paragraphes (6) et (7) de l'article 15 sont supprimés.

5° Au même article 15 le paragraphe (8), devenant le paragraphe (6), est modifié comme suit :

« (6) Après chaque renouvellement partiel ou complet le conseil choisit en son sein le président, les vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier.»

6° Les paragraphes (1) et (2) de l'article 16 sont modifiés comme suit :

«**Art. 16.** (1) Toute candidature pour le conseil d'administration doit être adressée par écrit quarante jours avant la date fixée pour les élections au président de la Fédération par la société de secours mutuels où l'intéressé est inscrit comme membre effectif.

La candidature doit porter obligatoirement les signatures de deux personnes différentes, à savoir celle d'un membre dûment mandaté du comité de la société de secours mutuels et la contresignature du candidat lui-même.

(2) Aucune société ne peut avoir plus d'un représentant au conseil d'administration, le délégué de la CMCM ne représentant pas sa société.»

7° Il est ajouté à l'article 28 un paragraphe (3) nouveau libellé comme suit :

«3) Le Conseil Supérieur de la Mutualité peut désigner en son sein un membre pour assister avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration de la FNML.»

8° Le paragraphe (1) de l'article 30 est modifié comme suit :

«**Art. 30.** (1) L'assemblée générale dûment convoquée vingt jours à l'avance par le conseil d'administration peut délibérer valablement quel que soit le nombre des sociétés présentes. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix par les délégués présents et représentés et engagent toutes les sociétés affiliées.»

9° Les paragraphes (1) à (3) de l'article 31 sont modifiés comme suit :

«**Art. 31.** (1) L'assemblée générale ordinaire a lieu pendant le premier semestre de chaque année. Elle est annoncée au moins soixante jours à l'avance aux sociétés de secours mutuels.

(2) Le conseil d'administration présente un compte rendu complet de sa gestion de l'année écoulée et de la situation financière arrêtée au 31 décembre de ladite année.

Les comptes rendus de ces opérations sont portés à la connaissance des sociétés de secours mutuels vingt jours avant la date de l'assemblée.

(3) Les noms des candidats pour les élections prévues aux articles 15 et 25 doivent être portés à la connaissance des sociétés de secours mutuels vingt jours avant la date fixée pour les élections.»

10° L'article 37 est remplacé comme suit :

«**Art. 37.** Toutes les difficultés ou contestations qui pourraient surgir entre les sociétés de secours mutuels et le conseil d'administration, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si l'une des parties néglige de faire cette désignation, le président de la FNML pourra y procéder.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers arbitre sera nommé par les deux premiers arbitres, et à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision du collège des trois arbitres sera définitive."

11° L'article 38 est modifié comme suit :

«**Art. 38.** (1) Toute proposition tendant à modifier les statuts doit être soumise par les sociétés de secours mutuels au conseil d'administration quarante jours avant la date fixée pour l'assemblée générale extraordinaire.

(2) Une modification des statuts ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des voix des délégués présents et représentés par une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet au moins vingt jours à l'avance, avec indication expresse de l'ordre du jour.

(3) La présence de la majorité des sociétés ayant droit de vote est requise.

Si cette majorité des sociétés n'est pas présente, une seconde assemblée générale extraordinaire, comprenant le même ordre du jour, peut être convoquée dans un délai de soixante jours; elle délibérera valablement quel que soit le nombre de sociétés présentes.»

12° Le paragraphe (1) de l'article 39 est modifié comme suit :

«**Art. 39.** (1) La dissolution de la Fédération ne peut être prononcée que par une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet au moins trente jours à l'avance. Cette assemblée doit réunir les deux tiers des sociétés affiliées et recueillir les suffrages des deux tiers des délégués présents et représentés.

Si cette majorité des sociétés n'est pas présente, une seconde assemblée générale extraordinaire, comprenant le même ordre du jour, peut être convoquée dans un délai de soixante jours; elle délibérera valablement quel que soit le nombre de sociétés présentes.»

Arrêté ministériel du 15 mars 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité du 14 mars 2000;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» est approuvée et entre en vigueur le 1er janvier 2000.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 mars 2000
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels
«Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

Le paragraphe 1. de l'article 17 - Frais de séjour à l'hôpital - est modifié comme suit:

«1. La CMCM accorde un forfait journalier de 65.- LUF au nombre-indice 100 par journée d'hospitalisation, pendant 60 jours au maximum par année de calendrier. En cas d'hospitalisation ininterrompue dépassant la durée de 12 mois, le forfait n'est accordé qu'une seule fois.»

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 mars 2000, Messieurs Claude *Lick* et Jacques *Wolter,* conseillers de direction adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés conseillers de direction à la même administration.

Associations agricoles.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

A.M.A. de OLINGEN

a déposé le 3 mars 2000 au secrétariat de la commune de Betzdorf l'un des doubles de l'acte sous seing privé, dûment enregistré, concernant la modification de tous les articles de ses statuts ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Code Administratif: mise à jour 1999. – Mise en vente. – Editée par le Service Central de Législation, la mise à jour 1999 du Code Administratif vient de paraître incluant les textes légaux et réglementaires jusqu'au 28 octobre 1999.

Cette «édition 2000» est caractérisée par l'introduction d'un VOLUME 4, entièrement dédié à la législation se rapportant aux COMMUNES.

La mise à jour est commercialisée en librairie au prix de 1000 francs / 24,79 euros (TTC), le 4e classeur étant offert au prix de 300 francs / 7,44 euros (TTC).

Code de l'Environnement: 3e mise à jour. – Mise en vente. – Editée par le Service Central de Législation, la troisième mise à jour du Code de l'Environnement, incluant les textes légaux et réglementaires jusqu'au 31 août 1999, est en vente en librairie au prix de 150 francs / 3,72 euros (TTC).

Protection de la propriété industrielle. – Emblèmes. – En application de l'article 6ter.3)b) de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Lisbonne le 31 octobre 1958 (Acte de Lisbonne) et à Stockholm le 14 juillet 1967 (Acte de Stockholm), le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de Genève, a communiqué aux Etats membres de l'Union de Paris, une reproduction de l'emblème, de la dénomination et du sigle du Bureau international des poids et mesures, pour lesquels la protection est demandée en vertu dudit article 6ter.

En application de l'article 6ter.3)b) de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Lisbonne le 31 octobre 1958 (Acte de Lisbonne) et à Stockholm le 14 juillet 1967 (Acte de Stockholm), le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de Genève, a communiqué aux Etats membres de l'Union de Paris, une reproduction de la dénomination, du sigle et de l'emblème de la Banque nordique d'investissement, pour lesquels la protection est demandée en vertu dudit article 6ter.

Les communications précitées ont été reçues par la direction de la propriété industrielle et des droits intellectuels, Ministère de l'Economie, L-2914 Luxembourg, le 14 février et le 1er mars 2000 et elles peuvent être consultées par le public dans les bureaux dudit service.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

Remembrement de Mondorf,

Nouvelle distribution des terres.

(Enquêtes prévues aux articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètres de remembrement légal de Mondorf, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 26 septembre 1997, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus aux articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au service technique de la commune de Mondorf, bâtiment Cristal Mondorf, 22, route de Luxembourg, L-5634 Mondorf du 3 avril au 2 mai 2000 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du service technique de la commune de Mondorf connaissance des documents déposés. Le bureau technique est ouvert du lundi au vendredi de 8.30 à 11.30 et de 13.30 à 16.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée et datée par le déclarant dans un registre déposé au service technique de la commune de Mondorf;
b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;
c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant au service technique de la commune de Mondorf les 25, 26, 27 et 28 avril 2000, chaque jour de 9.00 à 11.30 et de 13.30 à 16.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1. les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;
2. un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;
3. un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Les propriétaires de parcelles grevées et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits sont reportés de plein droit sur les nouvelles parcelles figurant au tableau des propriétaires.

Ce tableau est déposé pendant la même période au siège de l'Office National de Remembrement et pendant les mêmes trois jours (voir ci-dessus) au service technique de la commune de Mondorf, où un délégué de l'Office National du Remembrement reçoit les déclarations orales des intéressés.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Luxembourg, le 20 mars 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles KONNEN

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 15 3 avril 2000

Sommaire

CONSEILS COMMUNAUX

COLLEGES DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Elections communales des 10 et 17 octobre 1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Bascharage	Bourgmestre	Christophe	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Bruch	Jean-Marie		21.12.1999
	Echevin	Gerten-Muller	Sylvie		21.12.1999
	Conseiller	Atten	Jean-Pierre		
	Conseiller	Fusulier	Lucien		
	Conseiller	Grethen	Luc		
	Conseiller	Halsdorf	Jeannot		
	Conseiller	Klein	Pierre		
	Conseiller	Kutzner	Paul		
	Conseiller	Michaelis ép. Kirtz	Pascale		
	Conseiller	Pirrotte	Frank		
	Conseiller	Thill	Jos		
	Conseiller	Weisgerber	Johny		
Bastendorf	Bourgmestre	Kaes	Aly	20.12.1999	
	Echevin	Lentz	Jeanny		21.12.1999
	Echevin	Scheuren	Carlo		21.12.1999
	Conseiller	Heinen	Marc		
	Conseiller	Herrmann	Fernand		
	Conseiller	Migy	Willy		
	Conseiller	Weis	Nico		
Beaufort	Bourgmestre	Hoffmann	Camille	20.12.1999	
	Echevin	Funk	Jos		21.12.1999
	Echevin	Houdremont-Lux	Mady		21.12.1999
	Conseiller	Bonert	Françoise		
	Conseiller	Diederich	Marcel		
	Conseiller	Hanff	Guy		
	Conseiller	Klein	Roger		
	Conseiller	Scholtes	Lily		
	Conseiller	Urhausen	Albert		
Bech	Bourgmestre	Niederweis	Marcel	20.12.1999	
	Echevin	Hellers-Colbett	Henriette		21.12.1999
	Echevin	Pitzen	Marc		21.12.1999
	Conseiller	Lenertz	Alain		
	Conseiller	Loes	Daniel		
	Conseiller	Pettinger	Marcel		
	Conseiller	Schintgen	Edmond		
Beckerich	Bourgmestre	Gira	Camille	20.12.1999	
	Echevin	Braun	Julien		21.12.1999
	Echevin	Fassbinder	Marco		21.12.1999
	Conseiller	Boonen	Severin		
	Conseiller	Conrad	Jos		
	Conseiller	Conter	Georges		
	Conseiller	Mersch	Romain		
	Conseiller	Reding	Jim		
	Conseiller	Schuh	Fernand		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Berdorf	Bourgmestre	Konsbruck	Georges	20.12.1999	
	Echevin	Conrad	Léon		21.12.1999
	Echevin	Scholtes-Bausch	Yvonne		21.12.1999
	Conseiller	Adehm	Guy		
	Conseiller	Daleiden	Pierre		
	Conseiller	Reisdorf	Edouard		
	Conseiller	Reuter	Carlo		
	Conseiller	Steimetz	Carlo		
	Conseiller	Walerius	Ernest		
Berg	Bourgmestre	Diederich	Fernand	20.12.1999	
	Echevin	Jacobs	Gast		21.12.1999
	Echevin	Kasel	Jang		21.12.1999
	Conseiller	Arendt	Arthur		
	Conseiller	Arendt	Jean-Pierre		
	Conseiller	Baum-Müller	Maisy		
	Conseiller	Berens-Guelff	Cathérine		
	Conseiller	Clesen	Arny		
	Conseiller	Heck	Norbert		
Bertrange	Bourgmestre	Bettendorf	Niki	20.12.1999	
	Echevin	Colabianchi	Frank		21.12.1999
	Echevin	Geimer	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Everling	Rica		
	Conseiller	François	Armand		
	Conseiller	Krier	Emile		
	Conseiller	Liesch-Brachtenbach	Sylvie		
	Conseiller	Rauchs	Marc		
	Conseiller	Reuland	Michel		
	Conseiller	Schaeffer	Nicolas		
	Conseiller	Theisen	Georges		
Bettborn	Bourgmestre	Calmes	Emile	20.12.1999	
	Echevin	Heyart	Fernand		21.12.1999
	Echevin	Matgen	Jules		21.12.1999
	Conseiller	Martiny	Gilles		
	Conseiller	Massimiliano	Michel		
	Conseiller	Muller	Fernand		
	Conseiller	Schreiber	Luc		
	Conseiller	Weber	Victor		
	Conseiller	Zigrand	René		
Bettembourg	Bourgmestre	Lux	Lucien	20.12.1999	
	Echevin	Biwer	Roby		21.12.1999
	Echevin	Oe	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Besch	Arthur		
	Conseiller	Doerner	Christine		
	Conseiller	D'Onghia	Fränz		
	Conseiller	Eresch	Jean-Marie		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Fürpass	Roland		
	Conseiller	Graas	Gusty		
	Conseiller	Hermes	Jean		
	Conseiller	Waringo	Claude		
	Conseiller	Michely	Jeannot		
	Conseiller	Molling	Gast		
Bettendorf	Bourgmestre	Brebsom	Joseph	20.12.1999	
	Echevin	Jacobs ép. Lavandier	Isabelle		21.12.1999
	Echevin	Risch	Claude		21.12.1999
	Conseiller	Adam ép. Leboutte	Francine		
	Conseiller	Atten Vve Schroeder	Marie-Josée		
	Conseiller	Back	Albert		
	Conseiller	Bauler	Emile		
	Conseiller	Heirens	Romain		
	Conseiller	Sauber	Arthur		
Betzdorf	Bourgmestre	Meyers-Frank	Marie-Josée	20.12.1999	
	Echevin	Friederes	Marc		21.12.1999
	Echevin	Wirtz	Jean-François		21.12.1999
	Conseiller	Backendorf	Carlo		
	Conseiller	Huber	Carmen		
	Conseiller	Hummer	Charles		
	Conseiller	Sinner	Rhett		
	Conseiller	Van Westerop	Adri		
	Conseiller	Walentiny	Nico		
Bissen	Bourgmestre	Weber ép. Schmit	Arlette	20.12.1999	
	Echevin	Liefgen	Pierre		21.12.1999
	Echevin	Pauly	Albert		21.12.1999
	Conseiller	Depiesse ép. Kasel	Claudine		
	Conseiller	Gricius	Carlo		
	Conseiller	Petry	Camille		
	Conseiller	Schaus	Christian		
	Conseiller	Schmit	Roger		
	Conseiller	Schummer	Joseph		
Biwer	Bourgmestre	Soisson	Nicolas	20.12.1999	
	Echevin	Goebel	Ady		21.12.1999
	Echevin	Wagner	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Dondelinger	Robert		
	Conseiller	Entringer	Marcel		
	Conseiller	Freichel	Pierre		
	Conseiller	Hurt	Marcel		
	Conseiller	Meyer	Serge		
	Conseiller	Trombini	Albert		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Boevange-sur-Attert	Bourgmestre	Mathekowitsch	Jean-Claude	20.12.1999	
	Echevin	Koedinger	Robert		21.12.1999
	Echevin	Thillen	Anne-Marie		21.12.1999
	Conseiller	Bausch	Josy		
	Conseiller	Bertemes	Gaston		
	Conseiller	Bruck	Nico		
	Conseiller	Doemer	Patrick		
	Conseiller	Fischbach	Paul		
	Conseiller	Oberweis	Jean		
Boulaide	Bourgmestre	Blasius	Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Fretz	Jean-Pierre		21.12.1999
	Echevin	Schon	Fernand		21.12.1999
	Conseiller	Brink ép. Schumacher	Chantal		
	Conseiller	Huberty	François		
	Conseiller	Streveler	Ernest		
	Conseiller	Wintquin	Marcel		
Bourscheid	Bourgmestre	Schockmel	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Jaas	Nico		21.12.1999
	Echevin	Reuter	Lucien		21.12.1999
	Conseiller	Agnes	Marcel		
	Conseiller	Baatz	Modeste		
	Conseiller	Lucas ép. Peters	Alice		
	Conseiller	Meyer	Gilbert		
	Conseiller	Theis ép. Nickels	Annie		
	Conseiller	Wagner	Paul		
Bous	Bourgmestre	Johanns	Jos	20.12.1999	
	Echevin	Mreches	Carlo		21.12.1999
	Echevin	Philippe	Dany		21.12.1999
	Conseiller	Hall	Lucien		
	Conseiller	Kauffmann	Roger		
	Conseiller	Kutten-Brentjes	Lily		
	Conseiller	Lippert	Mathias		
	Conseiller	Schott	Nico		
	Conseiller	Steil	Claude		
Burmerange	Bourgmestre	Vandendries	André	20.12.1999	
	Echevin	Homan	Benoit		21.12.1999
	Echevin	Tasch-Reuter	Marie-Louise		21.12.1999
	Conseiller	Floerchinger	Paul		
	Conseiller	Hengesch	Paul		
	Conseiller	Munhoven	Arnold		
	Conseiller	Wagener	Jean		
Clemency	Bourgmestre	Hautus	Daniel	20.12.1999	
	Echevin	Goldschmit	Fernand		21.12.1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Echevin	Jeanpaul	Jeannot		21.12.1999
	Conseiller	Feipel	Jean-Pierre		
	Conseiller	Hoffelt	Lucien		
	Conseiller	Jeitz	Henriette		
	Conseiller	Kolbusch	Jean		
	Conseiller	Orban	Joseph		
	Conseiller	Scholler	Guy		
Clervaux	Bourgmestre	Stephany	François	20.12.1999	
	Echevin	Schaack	Simon		21.12.1999
	Echevin	Seil	Vic		21.12.1999
	Conseiller	Marth	Alfred		
	Conseiller	Oestreicher	Willy		
	Conseiller	Schon	Paul		
	Conseiller	Turmes	Camille		
	Conseiller	Van Laar	Mathieu		
	Conseiller	Winkin	Isabelle		
Consdorf	Bourgmestre	Schmit	Gilbert	20.12.1999	
	Echevin	Bausch	Marcel		21.12.1999
	Echevin	Mirkes	Raymond		21.12.1999
	Conseiller	Kieffer	André		
	Conseiller	Leonardy	François		
	Conseiller	Melchers	Jean		
	Conseiller	Pletschette	Paul		
	Conseiller	Reinert	Pierre		
	Conseiller	Schmit	Fernand		
Consthum	Bourgmestre	Nosbusch	Camille	20.12.1999	
	Echevin	Bettendorf	Julien		21.12.1999
	Echevin	Degrand	Joseph		21.12.1999
	Conseiller	Faber	Johny		
	Conseiller	Kirsch ép. Kiggen	Liliane		
	Conseiller	Lanners	Marthy		
	Conseiller	Schmit	Albert Armand		
Contern	Bourgmestre	Schmitz	Jean-Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Adam	René		21.12.1999
	Echevin	Goergen	Constant		21.12.1999
	Conseiller	Eifes	Eric		
	Conseiller	Kihm	Arsène		
	Conseiller	Mangen	Jean-Marie		
	Conseiller	Sauber	Jean		
	Conseiller	Schiel	Roland		
	Conseiller	Schiltz	Fernand		
Dalheim	Bourgmestre	Ernster ép. Siebenaler	Francine	20.12.1999	
	Echevin	Marx	Arsène		21.12.1999
	Echevin	Rettel	Marcel		21.12.1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Dothee	Daniel		
	Conseiller	Linden-Scharlé	Liz		
	Conseiller	Mousel-Schmit	Marie-Ange		
	Conseiller	Schmit	Marcel		
	Conseiller	Scholtes	Carlo		
	Conseiller	Steichen	Paul		
Diekirch	Bourgmestre	Wagner	Danièle	20.12.1999	
	Echevin	Gonner	Jean-Luc	20.12.1999	
	Echevin	Haagen	Claude	20.12.1999	
	Conseiller	Blum	René		
	Conseiller	Bohnert	Robert		
	Conseiller	Bonert	Paul		
	Conseiller	Dahm	Jacques		
	Conseiller	Hamen	Nico		
	Conseiller	Michels	Nico		
	Conseiller	Thill	Claude		
	Conseiller	Thillen	Frank		
Differdange	Bourgmestre	Blau	Marcel	20.12.1999	
	Echevin	Kass	Ernest	20.12.1999	
	Echevin	Meder	Cornel	20.12.1999	
	Echevin	Meisch	Claude	20.12.1999	
	Conseiller	Alberti	Serge		
	Conseiller	Back	Emile		
	Conseiller	Bernard	Carlo		
	Conseiller	Castegnaro	Mario		
	Conseiller	Cescutti	Enrico		
	Conseiller	Collart	Pierre		
	Conseiller	Fleischhauer-Becker	Charlotte		
	Conseiller	Logelin	Jeannot		
	Conseiller	Mersch	Camille		
	Conseiller	Rion	Paul		
	Conseiller	Ulveling	Tom		
	Conseiller	Wampach	René		
	Conseiller	Weis-Ansay	Jacqueline		
Dippach	Bourgmestre	Bosseler	Claude	20.12.1999	
	Echevin	Rischard	Jean-Paul		21.12.1999
	Echevin	Sanctuary	Roland		21.12.1999
	Conseiller	Erpelding	Marco		
	Conseiller	Gilles-Hermes	Elvire		
	Conseiller	Haas	Romain		
	Conseiller	Hahn	Ady		
	Conseiller	Hess	Christian		
	Conseiller	Marson	Aloyse		
	Conseiller	Prott	Antoine		
	Conseiller	Schaul-Fonck	Gaby		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Dudelange	Bourgmestre	Di Bartolomeo	Mars	20.12.1999	
	Echevin	Bodry	Alex	20.12.1999	
	Echevin	Theobald	Constant	20.12.1999	
	Echevin	Zanussi	Marc	20.12.1999	
	Conseiller	Andrich-Duval	Sylvie		
	Conseiller	Barnich	Armand		
	Conseiller	Becker	Alain		
	Conseiller	Busch	Paul		
	Conseiller	Dall'Agnol	Claudia		
	Conseiller	Dunkel	Henri		
	Conseiller	Engel	Patrick		
	Conseiller	Foehr	Georges		
	Conseiller	Blau	Lucien		
	Conseiller	Manderscheid	René		
	Conseiller	Meneghetti	Fernand		
	Conseiller	Rech	Romy		
	Conseiller	Reiff	Trudy		
Echternach	Bourgmestre	Scheuer	Jos	20.12.1999	
	Echevin	Diederich	Marc	20.12.1999	
	Echevin	Kneip	Michel	20.12.1999	
	Conseiller	Birgen	Georges		
	Conseiller	Elsen	Emile		
	Conseiller	Hartmann	André		
	Conseiller	Huberty	Jos		
	Conseiller	Massard	Jos		
	Conseiller	Reuter	Francis		
	Conseiller	Strasser	Jean-Claude		
	Conseiller	Wengler	Yves		
Ell	Bourgmestre	Thill	Joseph Albert	20.12.1999	
	Echevin	Felten	Alex		21.12.1999
	Echevin	Rasqué	François Ernest		21.12.1999
	Conseiller	Fetler	Marc		
	Conseiller	Kemmer	Guy		
	Conseiller	Klein	Aloyse Yvon		
	Conseiller	Roder	Robert Jules		
Ermsdorf	Bourgmestre	Clesen	Jean-Marc	20.12.1999	
	Echevin	Kirschten	André		21.12.1999
	Echevin	Kirschten	Jean-Marie		21.12.1999
	Conseiller	Feyder	Albert		
	Conseiller	Gillen	Gisèle		
	Conseiller	Hoffmann	Claude		
	Conseiller	Schmit	Jean-Pierre		
Erpeldange	Bourgmestre	Rassel	Ernest	20.12.1999	
	Echevin	Elsen	John		21.12.1999
	Echevin	Schaack	Albert		21.12.1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Dahm	François		
	Conseiller	Hubsch	René		
	Conseiller	Menster	Serge		
	Conseiller	Pierrard	Romain		
	Conseiller	Schloesser	Claude		
	Conseiller	Schmit	Jean-Paul		
Esch-sur-Alzette[1]	Conseiller[1]	Bintz-Erpelding	Micky		
	Conseiller[1]	Bisdorff	Aloyse		
	Conseiller[1]	Braz	Félix		
	Conseiller[1]	Hannen	Mady		
	Conseiller[1]	Hoffmann	André		
	Conseiller[1]	Jaerling	Aly		
	Conseiller[1]	Jung	Ady		
	Conseiller[1]	Kinsch	Nico		
	Conseiller[1]	Kronshagen	Theo		
	Conseiller[1]	Maroldt	Frunnes		
	Conseiller[1]	Hildgen-Reuter	Annette		
	Conseiller[1]	Mutsch ép. Dickes	Lydia		
	Conseiller[1]	Roller	Roger		
	Conseiller[1]	Rousseau	Michel		
	Conseiller[1]	Schaack	François		
	Conseiller[1]	Schroell	Marco		
	Conseiller[1]	Snel	John		
	Conseiller[1]	Spautz	Vera		
	Conseiller[1]	Welz	Raymond		
Esch-sur-Sûre	Bourgmestre	Thilges	Claude	20.12.1999	
	Echevin	Lang	Marcel		21.12.1999
	Echevin	Steffen	Robert		21.12.1999
	Conseiller	Goedert	Pierre		
	Conseiller	Huss	Norbert		
	Conseiller	Sanavia	Jeannot		
	Conseiller	Streumer	Ronald		
Eschweiler	Bourgmestre	Rossler	François	20.12.1999	
	Echevin	Malget	Jean Michel		21.12.1999
	Echevin	Rippinger-Wark	Colette		21.12.1999
	Conseiller	Comes	Patrick		
	Conseiller	Dupont	Raymond		
	Conseiller	Neu	Johny		
	Conseiller	Strotz	Joseph		
Ettelbruck	Bourgmestre	Kraus	Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Halsdorf	Claude	20.12.1999	
	Echevin	Petry	Nicole	20.12.1999	
	Conseiller	Arendt	Nicolas		

1 Le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette sera renouvelé à la suite des élections fixées au 30 avril 2000

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Burg	Marcel		
	Conseiller	Feypel-Diederich	Margot		
	Conseiller	Gengler	Joseph		
	Conseiller	Juncker	Edmée		
	Conseiller	Ledesch	Jean-Paul		
	Conseiller	Muller-Posing	Marinette		
	Conseiller	Ries	Gast		
	Conseiller	Schaaf	Jean-Paul		
	Conseiller	Thull	Marthy		
Feulen	Bourgmestre	Etgen	Fernand	20.12.1999	
	Echevin	Besenius	Jos		21.12.1999
	Echevin	Philippe	Roland		21.12.1999
	Conseiller	Funck	Jean		
	Conseiller	Lanners	Jean		
	Conseiller	Mergen	Fernand		
	Conseiller	Mischo	Paul		
	Conseiller	Reinartz-Krack	Viviane		
	Conseiller	Schank	Gilbert		
Fischbach	Bourgmestre	Braun	Fernand	20.12.1999	
	Echevin	Pletschet	Carlo		21.12.1999
	Echevin	Tholl	Jean-Baptiste		21.12.1999
	Conseiller	Braun	Roger		
	Conseiller	Kraus	Carlo		
	Conseiller	Reding	Roy		
	Conseiller	Thilgen	Charles		
Flaxweiler	Bourgmestre	Lehnert	Roger	20.12.1999	
	Echevin	Steffes	Edouard		21.12.1999
	Echevin	Weirich	Lucien		21.12.1999
	Conseiller	Fettes	Ferdinand		
	Conseiller	Kolbusch	Patrick		
	Conseiller	Konsbruck	Richard		
	Conseiller	Nilles	Jean-Pierre		
	Conseiller	Ruppert ép. Mangen	Marie-Claire		
	Conseiller	Schroeder	Marcel		
Fouhren	Bourgmestre	Theis	Jean-Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Faltz	René		21.12.1999
	Echevin	Ley-Theis	Edmée		21.12.1999
	Conseiller	Berlo	Sascha		
	Conseiller	Huberty	John		
	Conseiller	Leonardy	François		
	Conseiller	Steffen	Robert		
Frisange	Bourgmestre	Giberyen	Gaston	20.12.1999	
	Echevin	Schroeder	Romain		21.12.1999
	Echevin	Wiltzius	Claude		21.12.1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Aulner	Marie-Louise		
	Conseiller	Beissel	Roger		
	Conseiller	Bingen	Guy		
	Conseiller	Hansen	Carlo		
	Conseiller	Raus	René		
	Conseiller	Wirtgen	Carlo		
Garnich	Bourgmestre	Franck	Henri	20.12.1999	
	Echevin	Lux	Patrick		21.12.1999
	Echevin	Pillatsch-Schalbar	Mariette		21.12.1999
	Conseiller	Arend	Aloyse		
	Conseiller	Barnig	Jules		
	Conseiller	Biver	Nico		
	Conseiller	Marx	Roby		
	Conseiller	Olinger	Marc		
	Conseiller	Seiler-Gengler	Léa		
Goesdorf	Bourgmestre	Schockmel	Arthur	20.12.1999	
	Echevin	Brachmond	Roger		21.12.1999
	Echevin	Deckenbrunnen	Lucien		21.12.1999
	Conseiller	Flammang	André		
	Conseiller	Hermes	Jean		
	Conseiller	Mersch	Jean-Louis		
	Conseiller	Siebenaller	Joseph		
Grevenmacher	Bourgmestre	Stahl	Robert	20.12.1999	
	Echevin	Bauler ép. Wagner	Nelly	20.12.1999	
	Echevin	Haas	Jacques	20.12.1999	
	Conseiller	Delleré	Nico		
	Conseiller	Frieden	Arthur		
	Conseiller	Gloden	Léon		
	Conseiller	Haas	René		
	Conseiller	Hardt	Jos		
	Conseiller	Lamy	Marcel		
	Conseiller	Ney-Thiel	Liliane		
	Conseiller	Urwald	Jean-Pierre		
Grosbous	Bourgmestre	Bormann	Jean-Paul	20.12.1999	
	Echevin	Casel ép. Krack	Catherine		21.12.1999
	Echevin	Simon	Nico		21.12.1999
	Conseiller	Bertemes	Jeannot		
	Conseiller	Ewertz	Roger		
	Conseiller	Lehners	Jean		
	Conseiller	Schon	Jacques		
Heffingen	Bourgmestre	Neuman	Gaston	20.12.1999	
	Echevin	Hoffmann	Jean		21.12.1999
	Echevin	Sins	Georges Louis		21.12.1999
	Conseiller	Cloos	Jean-Mathias		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Faber	François		
	Conseiller	Kieffer	Claude		
	Conseiller	Schiltz	Guy		
Heiderscheid	Bourgmestre	Schank	Marco	20.12.1999	
	Echevin	Eicher	Lucien		21.12.1999
	Echevin	Turpel	Julien		21.12.1999
	Conseiller	Bissen	René		
	Conseiller	Brack	Nico		
	Conseiller	Brack	Paul		
	Conseiller	Everling	Robert		
	Conseiller	Glode	Jean		
	Conseiller	Lahire	Marc		
Heinerscheid	Bourgmestre	Eilenbecker	Camille	20.12.1999	
	Echevin	Kremer	Pierre		21.12.1999
	Echevin	Thielen	Raymond		21.12.1999
	Conseiller	Blasen	Théo		
	Conseiller	Dichter	Léon Armand		
	Conseiller	Lafleur-Schaeffer	Madeleine		
	Conseiller	Schroeder-Kreins	Aline		
Hesperange	Bourgmestre	Gantenbein-Koullen	Marie-Thérèse	20.12.1999	
	Echevin	Altmann	Joseph		21.12.1999
	Echevin	Entringer	Paul		21.12.1999
	Echevin	Thull	Ali		21.12.1999
	Conseiller	Ecker	Roger		
	Conseiller	Eicher	Nico		
	Conseiller	Eicher-Wenkin	Mariette		
	Conseiller	Elcheroth	Jean		
	Conseiller	Glodt	Marc		
	Conseiller	Jomé	Roby		
	Conseiller	Lies	Marc		
	Conseiller	Manderscheid	Karin		
	Conseiller	Schadeck	Marc		
	Conseiller	Spirinelli-Thill	Triny		
	Conseiller	Zeimes	Théo		
Hobscheid	Bourgmestre	Hoffmann	Serge	20.12.1999	
	Echevin	Schandeler	Ingo		21.12.1999
	Echevin	Schortgen	Norbert		21.12.1999
	Conseiller	Bohler	Fernand		
	Conseiller	Freymann	Erny		
	Conseiller	Gengler	Jean		
	Conseiller	Pepin	Romain		
	Conseiller	Wagner	Camille		
	Conseiller	Zimmer	Guillaume		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Hoscheid	Bourgmestre	Faber	Léon	20.12.1999	
	Echevin	Birkel	Joseph		21.12.1999
	Echevin	Lucas	Nico		21.12.1999
	Conseiller	Bock	Roger		
	Conseiller	Reitz	Frank		
	Conseiller	Serres ép. Schroeder	Helène		
	Conseiller	Weber	Robert		
Hosingen	Bourgmestre	Heinen	Jacquot	20.12.1999	
	Echevin	Portzen-Wirthor	Rose		21.12.1999
	Echevin	Wester	Romain		21.12.1999
	Conseiller	Diederich	Armand		
	Conseiller	Dimmer	Frank		
	Conseiller	Peters	Jean-Paul		
	Conseiller	Scheuer	Camille		
	Conseiller	Stockemer	Alain		
	Conseiller	Trausch	Guy		
Junglinster	Bourgmestre	Ries	Fränz	20.12.1999	
	Echevin	Breden	John		21.12.1999
	Echevin	Schroeder	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Baum	Gilles		
	Conseiller	Beideler	Gaston		
	Conseiller	Dimmer	Denis		
	Conseiller	Hetto-Gaasch	Françoise		
	Conseiller	Houwen	Martin		
	Conseiller	Kremer	Claude		
	Conseiller	Mertzig	Robi		
	Conseiller	Rischette	Mil		
	Conseiller	Schmitt	Irène		
	Conseiller	Weis	Roland		
Kautenbach	Bourgmestre	Zanters	Arny	20.12.1999	
	Echevin	Kneip	René		21.12.1999
	Echevin	Mathieu	Ernest		21.12.1999
	Conseiller	Barthel	Jules		
	Conseiller	Boumans	François		
	Conseiller	De Vor	Geertruida		
	Conseiller	Klein	Michel		
Kayl	Bourgmestre	Wilhelm	Jules	20.12.1999	
	Echevin	Parrasch	Armand		21.12.1999
	Echevin	Winandy	René		21.12.1999
	Conseiller	Barra-Wilhelm	Lory		
	Conseiller	Godart	Marcel		
	Conseiller	Humbert	Marcel		
	Conseiller	Junckel	Marco		
	Conseiller	Krings	Patrick		
	Conseiller	Ludovicy-Kihn	Andrée		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Linden	Marcel		
	Conseiller	Lorent	John		
	Conseiller	Schneider	Etienne		
	Conseiller	Warken	Ernest		
Kehlen	Bourgmestre	Halsdorf	Jos	20.12.1999	
	Echevin	Koch	Lucien		21.12.1999
	Echevin	Paulus	Aloyse		21.12.1999
	Conseiller	Bertemes	Joseph		
	Conseiller	Graffe	Carlo		
	Conseiller	Kohnen	Guy		
	Conseiller	Maas	Marc		
	Conseiller	Mathekowitsch	Marc		
	Conseiller	Muller	René		
	Conseiller	Schockmel	Léandre		
	Conseiller	Wagner	Paul		
Koerich	Bourgmestre	Everard	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Lauer	Joseph		21.12.1999
	Echevin	Mangen	Nicolas		21.12.1999
	Conseiller	Chambers-Krantz	Monique		
	Conseiller	Eschette	Léon		
	Conseiller	Flammang	Marcel		
	Conseiller	Klein	Carlo		
	Conseiller	Wagner	Constant		
	Conseiller	Wirion	Jean		
Kopstal	Bourgmestre	Steichen-Rausch	Josette	20.12.1999	
	Echevin	Kuhn	Charlot		21.12.1999
	Echevin	Schmit	Carlo		21.12.1999
	Conseiller	Adam	Romain		
	Conseiller	De Toffoli	Carlo		
	Conseiller	Ewen	Jean		
	Conseiller	Kremer	Vic		
	Conseiller	Linster	Guy		
	Conseiller	Ludovicy	Marc		
	Conseiller	May	Aly		
	Conseiller	Schummer	John		
Lac Haute Sûre	Bourgmestre	Loes	Nico	20.12.1999	
	Echevin	Michels	René		21.12.1999
	Echevin	Stork	René		21.12.1999
	Conseiller	Gaasch	Alphonse		
	Conseiller	Greisch	Joseph		
	Conseiller	Koeune	Marco		
	Conseiller	Koos	Marc		
	Conseiller	Nanquette	Henri		
	Conseiller	Zeimen	Aly		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Larochette	Bourgmestre	Wies	Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Clemen	Norbert		21.12.1999
	Echevin	Ginter	Georges		21.12.1999
	Conseiller	Glodt	Patrick		
	Conseiller	Gratia	Carine		
	Conseiller	Kettel ép. Heintz	Claudine		
	Conseiller	Kimmel	Norbert		
	Conseiller	Kirpach	Claude		
	Conseiller	Weiler	Paul		
Lenningen	Bourgmestre	Rippinger	Arnold	20.12.1999	
	Echevin	Barten	Guy		21.12.1999
	Echevin	Hoeser	Jean		21.12.1999
	Conseiller	Brandenburger	Carlo		
	Conseiller	Peters	Pascal		
	Conseiller	Poul	Roger		
	Conseiller	Rauen	Nicolas		
	Conseiller	Schmit	Léon		
	Conseiller	Wies	René		
Leudelange	Bourgmestre	Conter	Fernand	20.12.1999	
	Echevin	Fonck	François		21.12.1999
	Echevin	Wester	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Christophe	Victor		
	Conseiller	Feipel	Jean		
	Conseiller	Kauffmann	Raymond		
	Conseiller	Lahyr ép. Roulling	Lotty		
	Conseiller	Roemen	Rob		
	Conseiller	Streitz-Klein	Annette		
Lintgen	Bourgmestre	Wurth	Henri	20.12.1999	
	Echevin	Decker	Guy		21.12.1999
	Echevin	Herr	Georges		21.12.1999
	Conseiller	Consbruck	Jos		
	Conseiller	Dentzer	Arnold		
	Conseiller	Hess	Lucien		
	Conseiller	Kugener	Marcel		
	Conseiller	Larsel	Thierry		
	Conseiller	Weicherding	Pierre		
Lorentzweiler	Bourgmestre	Roller	Jos	20.12.1999	
	Echevin	Bach	Paul		21.12.1999
	Echevin	Weis	Jean-Pierre		21.12.1999
	Conseiller	Els	John		
	Conseiller	Loser	Marco		
	Conseiller	Meintz-Maas	Viviane		
	Conseiller	Pantaleoni	Carlo		
	Conseiller	Wietor	Léon		
	Conseiller	Wolff	Claude		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Luxembourg	Bourgmestre	Helminger	Paul	20.12.1999	
	Echevin	Beissel	Simone	20.12.1999	
	Echevin	Flesch	Colette	20.12.1999	
	Echevin	Meyers	Paul-Henri	20.12.1999	
	Echevin	Mosar	Laurent	20.12.1999	
	Echevin	Rippinger	Jean-Paul	20.12.1999	
	Echevin	Wiseler	Claude	20.12.1999	
	Conseiller	Angel	Marc		
	Conseiller	Bausch	François		
	Conseiller	Bettel	Xavier		
	Conseiller	Dahm	Valentin		
	Conseiller	De Muyser	Alain		
	Conseiller	Delvaux-Stehres	Mady		
	Conseiller	Fayot	Ben		
	Conseiller	Frisch ép. Wehenkel	Janine		
	Conseiller	Goebbels	Robert		
	Conseiller	Henckes	Jacques-Yves		
	Conseiller	Krecké	Jeannot		
	Conseiller	Krieps ép. Bock	Vronny		
	Conseiller	Liber	John		
	Conseiller	Mart ép. Wirtz	Colette		
	Conseiller	Nicklaus-Faber	Ferny		
	Conseiller	Nilles ép. Pisecky	Lexy		
	Conseiller	Stein-Mergen	Martine		
	Conseiller	Stendebach	Téid		
	Conseiller	Loschetter	Viviane		
	Conseiller	Zeutzius	Fernand		
Mamer	Bourgmestre	Roth	Gilles	20.12.1999	
	Echevin	Morby	Jean		21.12.1999
	Echevin	Negri	Roger		21.12.1999
	Conseiller	Federspiel	Laurent		
	Conseiller	Klopp	Fred		
	Conseiller	Kirch	Fernand		
	Conseiller	Konz	Josy		
	Conseiller	Bissen	Jean		
	Conseiller	Schmid	Alfons		
	Conseiller	Schmit	Marcel		
	Conseiller	Sommavilla	Mario		
	Conseiller	Watry	Roger		
	Conseiller	Weydert	Jean-Paul		
Manternach	Bourgmestre	Frank	Henri	20.12.1999	
	Echevin	Kersch	Roger		21.12.1999
	Echevin	Scholtes	René		21.12.1999
	Conseiller	Ernst	Erny		
	Conseiller	Fisch	Josy		
	Conseiller	Hellers-Braun	Marianne		
	Conseiller	Klein-Seil	Henriette		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Schumacher	Albert		
	Conseiller	Ungeheuer	Carlo		
Medernach	Bourgmestre	Welter	Nico	20.12.1999	
	Echevin	Federmayer-Wagner	Bernadette		21.12.1999
	Echevin	Magar	Jean-Paul		21.12.1999
	Conseiller	Brachtenbach	Paul		
	Conseiller	Feltes	Guy		
	Conseiller	Stein	Fernand		
	Conseiller	Wolf	Frédéric		
Mersch	Bourgmestre	Erpelding	Marcel	20.12.1999	
	Echevin	Adam	Claude		21.12.1999
	Echevin	Henkel	Albert		21.12.1999
	Conseiller	Bemtgen	Charles		
	Conseiller	Boden	Georges		
	Conseiller	Braun	Fernand		
	Conseiller	Dentzer	Jules		
	Conseiller	Kauffmann	Jean		
	Conseiller	Kremer	Alex		
	Conseiller	Krier	Henri		
	Conseiller	Lentz	Albert		
	Conseiller	Malherbe	Michel		
	Conseiller	Siebenaller	Henri		
Mertert	Bourgmestre	Stefanetti	Gust	20.12.1999	
	Echevin	Laurent	Jérôme		21.12.1999
	Echevin	Leonardy	Aly		21.12.1999
	Conseiller	Franzen	Claude		
	Conseiller	Hansen	Fränk		
	Conseiller	Kaiser	Jean		
	Conseiller	Kuhn	Aloyse		
	Conseiller	Pütz	Roger		
	Conseiller	Scheid	Alain		
	Conseiller	Schummer	Nico		
	Conseiller	Siegler	Marc		
Mertzig	Bourgmestre	Conzemius	Edouard	20.12.1999	
	Echevin	Grohs	Johny		21.12.1999
	Echevin	Hirtzig	Jules		21.12.1999
	Conseiller	Freymann	Norbert		
	Conseiller	Goldschmit	Marcel		
	Conseiller	Miedema ép. Vermaat	Susanna		
	Conseiller	Primc	François		
	Conseiller	Staudt	Claude		
	Conseiller	Wantz	Jeannot		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Mompach	Bourgmestre	Krippes-Dahm	Irma	20.12.1999	
	Echevin	Hein	Michel		21.12.1999
	Echevin	Schaaf	Lucien		21.12.1999
	Conseiller	Mathieu-Schmit	Renée		
	Conseiller	Schiltz	Gilbert		
	Conseiller	Schoellen	Joseph		
	Conseiller	Trierweiler	Albert		
Mondercange	Bourgmestre	Schanen	Jean-Claude	20.12.1999	
	Echevin	Schmit	André		21.12.1999
	Echevin	Weber	Jean		21.12.1999
	Conseiller	Dondelinger	Arno		
	Conseiller	Gehlen	Léon		
	Conseiller	Grimee	Thierry		
	Conseiller	Haupert	Norbert		
	Conseiller	Hemmer	Claude A.		
	Conseiller	Kersch	Dan		
	Conseiller	Quintus	Servais		
	Conseiller	Retter	François		
	Conseiller	Rosen	Fernand		
	Conseiller	Sannipoli-Mehling	Marie-Thérèse		
Mondorf-les-Bains	Bourgmestre	Nagel	Maggy	20.12.1999	
	Echevin	Kremer-Weicker	Nelly		21.12.1999
	Echevin	Soyka	Norbert		21.12.1999
	Conseiller	Dublin	Serge		
	Conseiller	Krier	Marc		
	Conseiller	Raguet	Serge		
	Conseiller	Sandt	Patrick		
	Conseiller	Schleck	Steve		
	Conseiller	Schmit	Roby		
	Conseiller	Schmit-Zwiebel	Marlène		
	Conseiller	Zeimet	Frank		
Munshausen	Bourgmestre	Eicher	Emile	20.12.1999	
	Echevin	Braquet	Romain		21.12.1999
	Echevin	Poncin	Guy		21.12.1999
	Conseiller	Coenjaerts	Mathias		
	Conseiller	Hoschet	Nicolas		
	Conseiller	Nicolas	Erny		
	Conseiller	Nilles	Raymond		
Neunhausen	Bourgmestre	Bormann	Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Delleré	Michel		21.12.1999
	Echevin	Thilmany	Marcel		21.12.1999
	Conseiller	Feyerstein	Joël		
	Conseiller	Kraus-Gengler	Annick		
	Conseiller	Lanners	Roger		
	Conseiller	Wolff-Schleich	Marie-Gabrielle		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Niederanven	Bourgmestre	Hilbert	Nico	20.12.1999	
	Echevin	Bauler	John		21.12.1999
	Echevin	Wecker	Léon		21.12.1999
	Conseiller	Gatti	Fernand		
	Conseiller	Kess	Arnold		
	Conseiller	Mouton	Jos		
	Conseiller	Paquet-Tondt	Marie-Antoinette		
	Conseiller	Reiter	Jacqueline		
	Conseiller	Schiltz	Jean		
	Conseiller	Schlammes	Marc		
	Conseiller	Weydert	Raymond		
Nommern	Bourgmestre	Eicher	Marc	20.12.1999	
	Echevin	Diderrich	Victor		21.12.1999
	Echevin	Miny	Jean-Marie		21.12.1999
	Conseiller	Hilbert	Josette		
	Conseiller	Jacobs	Bernard		
	Conseiller	Olinger-Majerus	Anny		
	Conseiller	Weimerskirch	Pierre		
Pétange	Bourgmestre	Halsdorf	Jean-Marie	20.12.1999	
	Echevin	Barnig-Tonhofer	Simone		21.12.1999
	Echevin	Breyer	Roland		21.12.1999
	Echevin	Mellina	Pierre		21.12.1999
	Conseiller	Bosseler	Camille		
	Conseiller	Conter-Klein	Raymonde		
	Conseiller	Filaferro	Victor		
	Conseiller	Folschette	Jean		
	Conseiller	Gansen	Lily		
	Conseiller	Klein	Roger		
	Conseiller	Linden	Jeannot		
	Conseiller	Pierre	Norbert		
	Conseiller	Polfer	John		
	Conseiller	Rosenfeld	Romain		
	Conseiller	Stracks	Arsène		
Putscheid	Bourgmestre	Kinn	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Heck	Marcel		21.12.1999
	Echevin	Lieners	Aloyse		21.12.1999
	Conseiller	Jacobs	Nico		
	Conseiller	Kanivé-Biewer	Lotty		
	Conseiller	Schirtz	Roger		
	Conseiller	Urhausen-Heischbourg	Louise		
Rambrouch	Bourgmestre	Unsen	Ferdinand	20.12.1999	
	Echevin	Leick	Camille		21.12.1999
	Echevin	Rodesch	Antoine		21.12.1999
	Echevin	Strotz-Godefroy	Joëlle		21.12.1999
	Conseiller	Colas	Joseph		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Hollerich	Jean-Pierre		
	Conseiller	Kayser	Justin		
	Conseiller	Kettel	Jean		
	Conseiller	Picard	John		
	Conseiller	Plier	Carlo		
	Conseiller	Rasque	Nicolas		
	Conseiller	Reiser	Alphonse		
	Conseiller	Ugen	Fernand		
Reckange-sur-Mess	Bourgmestre	Huberty	Albert	20.12.1999	
	Echevin	Biewer	Daniel		21.12.1999
	Echevin	Wies	Léon		21.12.1999
	Conseiller	Heinen	Albert		
	Conseiller	Heischbourg	René		
	Conseiller	Kemp	Marco		
	Conseiller	Lucas-Stempel	Romy		
	Conseiller	Muller	Carlo		
	Conseiller	Sinnen	Raymond		
Redange-sur-Attert	Bourgmestre	Schmit	Marc	20.12.1999	
	Echevin	Bloes	Serge		21.12.1999
	Echevin	Schneider	Roger		21.12.1999
	Conseiller	Gereke	Roland		
	Conseiller	Gerekens	Henri		
	Conseiller	Schauss	Joseph		
	Conseiller	Thill	Joseph		
	Conseiller	Wolter vve Pletschette	Rosa		
	Conseiller	Zimmer	Marcel		
Reisdorf	Bourgmestre	Schiltz	Jean-Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Meyers	Albert		21.12.1999
	Echevin	Thielen	Rudolf		21.12.1999
	Conseiller	Mahowald	Théo		
	Conseiller	Mander	Ernest		
	Conseiller	Roeder	René		
	Conseiller	Wagner	Claude		
Remerschen	Bourgmestre	Weber	Roger	20.12.1999	
	Echevin	Kohll	Edouard		21.12.1999
	Echevin	Ruppert	Henri jr.		21.12.1999
	Conseiller	Flammang	John		
	Conseiller	Lanter	Claude		
	Conseiller	Muller	Marcel		
	Conseiller	Muller ép. Schmit	Fernande		
	Conseiller	Schanen	John		
	Conseiller	Weber	Fernand		
Remich	Bourgmestre	Belling	Jeannot	20.12.1999	
	Echevin	Clement	Lucien	20.12.1999	
	Echevin	Friederici	Paul	20.12.1999	

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Bonenberger	Marie-Paule		
	Conseiller	Erpelding	Usch		
	Conseiller	Hemmer	René		
	Conseiller	Kox	Henri		
	Conseiller	Moes	Gérard		
	Conseiller	Stephany	Jos		
Roeser	Bourgmestre	Sinner	Arthur	20.12.1999	
	Echevin	Ferro-Ruckert	Pierrette		21.12.1999
	Echevin	Joachim	Armand		21.12.1999
	Conseiller	Berger-Noël	Pascale		
	Conseiller	Dondelinger	Marcel		
	Conseiller	Dostert-Wagner	Suzette		
	Conseiller	Jungen	Tom		
	Conseiller	Klein	Francis		
	Conseiller	Quintus-Schanen	Renée		
	Conseiller	Schleck	Camille		
	Conseiller	Seywert	Egon		
Rosport	Bourgmestre	Bonblet	Luc Guy Marc	20.12.1999	
	Echevin	Decker ép. Wehenkel	Mariette Suzanne		21.12.1999
	Echevin	Zeimetz	Henri Aloyse		21.12.1999
	Conseiller	Burg	Joseph Jean Pierre		
	Conseiller	Dohm	Gustave		
	Conseiller	Feltes	Janine Anne Marie		
	Conseiller	François	Julien Ernest		
	Conseiller	Osweiler	Romain		
	Conseiller	Schiltz	Gilbert		
Rumelange	Bourgmestre	Hoffmann	Will	20.12.1999	
	Echevin	Kirsch	Guy	20.12.1999	
	Echevin	Minelli	René	20.12.1999	
	Conseiller	Biasini-Goetz	Jeanne		
	Conseiller	Eck	Marcel		
	Conseiller	Staus-Jeanty	Milly		
	Conseiller	Haine	Henri		
	Conseiller	Heinz	Romain		
	Conseiller	Marx	Camille		
	Conseiller	Theisen	André		
	Conseiller	Zimmermann	Patrick		
Saeul	Bourgmestre	Schockmel	Nicolas	20.12.1999	
	Echevin	Gengler	Edmond		21.12.1999
	Echevin	Putz-Schoujean	Lisy		21.12.1999
	Conseiller	Fisch	Albert		
	Conseiller	Laschette	Roger		
	Conseiller	Faber	Viviane		
	Conseiller	Zoller	Gérard		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Sandweiler	Bourgmestre	Breuskin	John	20.12.1999	
	Echevin	Mousel	Claude		21.12.1999
	Echevin	Ruppert	Jean-Paul		21.12.1999
	Conseiller	Breuer	Jacqueline		
	Conseiller	Fehlen	Marcel		
	Conseiller	Kaes	Paul		
	Conseiller	Massard-Stitz	Simone		
	Conseiller	Peters	Roland		
	Conseiller	Unsen	Charles		
Sanem	Bourgmestre	Sunnen	Fred	20.12.1999	
	Echevin	Bauler	Arny		21.12.1999
	Echevin	Rings	Robert		21.12.1999
	Conseiller	Anen	Guy		
	Conseiller	Conter	Raymond		
	Conseiller	Diels	Johny		
	Conseiller	Engel	Georges		
	Conseiller	Hoffmann	Armand		
	Conseiller	Jungers	Paul		
	Conseiller	Krischler	Josy		
	Conseiller	Lorang	Mike		
	Conseiller	Piscitelli	Jos		
	Conseiller	Reuter-Angelsberg	Dagmar		
	Conseiller	Schroeder	Nico		
	Conseiller	Steffen	Jos		
Schieren	Bourgmestre	Lutgen	Jos	20.12.1999	
	Echevin	Hilger	Jules		21.12.1999
	Echevin	Zeimes	Jos		21.12.1999
	Conseiller	Feinen	Pierre		
	Conseiller	Kemp-Weber	Juliette		
	Conseiller	Nickels	Antoine		
	Conseiller	Pletschette	Camille		
	Conseiller	Schmit	André		
	Conseiller	Schmitz	Marc		
Schifflange	Bourgmestre	Stein	Nelly	20.12.1999	
	Echevin	Schreiner	Roland		21.12.1999
	Echevin	Spautz	Marc		21.12.1999
	Conseiller	Bartringer	Raymond		
	Conseiller	Bastian-Komes	Léonie		
	Conseiller	Fehr	Guy		
	Conseiller	Frisch	Nic		
	Conseiller	Goedert	Georges		
	Conseiller	Hopp	Raymond		
	Conseiller	Jungers	Christian		
	Conseiller	Schadeck	Robert		
	Conseiller	Schneider	Jean-Paul		
	Conseiller	Weimerskirch	Paul		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
Schuttrange	Bourgmestre	Kauffmann	Jean-Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Calmes-Wagner	Viviane		21.12.1999
	Echevin	Kadusch-Roth	Liane		21.12.1999
	Conseiller	Gasperi	Charles		
	Conseiller	Hellers	René		
	Conseiller	Kolber	Marc		
	Conseiller	Krier	Christian		
	Conseiller	Lamesch	Marc		
	Conseiller	Rodesch	Henri		
	Conseiller	Ronck-Smyslny	Joséphine		
	Conseiller	Ronk-Dumont	Liz		
Septfontaines	Bourgmestre	Decker	Arthur	20.12.1999	
	Echevin	Gressnich-Weiler	Marie-Josée		21.12.1999
	Echevin	Mamer	Norbert		21.12.1999
	Conseiller	Kunnert	Jean-Pierre		
	Conseiller	Nanquette	Jean-Paul		
	Conseiller	Noesen-Mamer	Joëlle		
	Conseiller	Ries	Roger		
Stadtbredimus	Bourgmestre	Bonifas	Jeannot	20.12.1999	
	Echevin	Beissel	Marco		21.12.1999
	Echevin	Kieffer	Fernand		21.12.1999
	Conseiller	Armao	Nico		
	Conseiller	Entringer	René		
	Conseiller	Heinisch	Paul		
	Conseiller	Lanners ép. Despeigelaere	Bibi		
	Conseiller	Risch	Erny		
	Conseiller	Wolf	Harald		
Steinfort	Bourgmestre	Asselborn	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Pettinger	Guy		21.12.1999
	Echevin	Stockreiser	Camille		21.12.1999
	Conseiller	Bartz	Marcel		
	Conseiller	Elcheroth-Schneider	Margot		
	Conseiller	Erpelding	Guy		
	Conseiller	Frieden	Daniel		
	Conseiller	Gelz-Helbach	Gisèle		
	Conseiller	Lambé	Robert		
	Conseiller	Matarrese	Tom		
	Conseiller	Meyers	Marianne		
Steinsel	Bourgmestre	Klein	Jean-Pierre	20.12.1999	
	Echevin	Jacobs	Norbert		21.12.1999
	Echevin	Mischo	Jean-Jacques		21.12.1999
	Conseiller	Bausch	Guy		
	Conseiller	Colling-Schenten	Liliane		
	Conseiller	Molitor	Marc		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Oberweis	Marcel		
	Conseiller	Rausch	Siggy		
	Conseiller	Schintgen	Claude		
	Conseiller	Schumacher-Hastert	Betty		
	Conseiller	Wildschutz-Philippe	Marceline		
Strassen	Bourgmestre	Leytem-Wantz	Gaby	20.12.1999	
	Echevin	Glesener	Jean		21.12.1999
	Echevin	Turpel	Gérard		21.12.1999
	Conseiller	Bestgen	Roland		
	Conseiller	Faber	Jean-Paul		
	Conseiller	Gallion	Juliane		
	Conseiller	Gleis	François		
	Conseiller	Greiveldinger	Gaston		
	Conseiller	Hilger	Paul		
	Conseiller	Hilges	Claude		
	Conseiller	Weber-Elter	Cécile		
Troisvierges	Bourgmestre	Majerus	Lucien	20.12.1999	
	Echevin	Morn	Denis		21.12.1999
	Echevin	Siebenaller	Nicolas		21.12.1999
	Conseiller	Berscheid	Fernand		
	Conseiller	Denis	Jean		
	Conseiller	Dentzer	Paul		
	Conseiller	Marnach	Marcel		
	Conseiller	Mertens	Henri		
	Conseiller	Rassel	Arlette		
Tuntange	Bourgmestre	Erpelding	Marcel	20.12.1999	
	Echevin	Baus	Jean-Paul		21.12.1999
	Echevin	Bichler	Will		21.12.1999
	Conseiller	Breden-Cottong	Claudine		
	Conseiller	Eicher-Karier	Christiane		
	Conseiller	Klein	André		
	Conseiller	Schmit	Jean-Marc		
Useldange	Bourgmestre	Bodem	Léon Jean Antoine	20.12.1999	
	Echevin	Majerus-Goedert	Marie-Gabrielle		21.12.1999
	Echevin	Pick	René		21.12.1999
	Conseiller	Bach	Claude Aloyse		
	Conseiller	Feinen	Raymond Armand		
	Conseiller	Heitz	Gérard Frédéric		
	Conseiller	Losch	Emile Robert		
	Conseiller	Reichert	Guy Lucien		
	Conseiller	Waltzing	Lucien Jean		
Vianden	Bourgmestre	Schaefer	Marc	20.12.1999	
	Echevin	Heger ép. Frantzen	Gaby	20.12.1999	
	Echevin	Weiler	Emile	20.12.1999	

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Hansen	Pascale		
	Conseiller	Majerus	Henri		
	Conseiller	Meyer	François		
	Conseiller	Milbert ép. Bock	Liette		
	Conseiller	Schammel-Wolter	Fernande		
	Conseiller	Walisch	Nico		
Vichten	Bourgmestre	Marechal	Nico	20.12.1999	
	Echevin	Recken-Schammo	Netty		21.12.1999
	Echevin	Scheuren	Camille		21.12.1999
	Conseiller	Bissen	Roger		
	Conseiller	Blum	Léon		
	Conseiller	Jacoby	Romain		
	Conseiller	Siebenaller	Romain		
Wahl	Bourgmestre	Ferber	Jean	20.12.1999	
	Echevin	Nelissen	Constant		21.12.1999
	Echevin	Ney	Jean		21.12.1999
	Conseiller	Assa	Marco		
	Conseiller	Kips ép. Schartz	Sylvie		
	Conseiller	Majerus	Servais		
	Conseiller	Majery-Petry	Marie-Thérèse		
Waldbillig	Bourgmestre	Bender	Gérard René Nicolas	20.12.1999	
	Echevin	Gloden	Fernand		21.12.1999
	Echevin	Haas-Minden	Mariette		21.12.1999
	Conseiller	Lorang	Joseph		
	Conseiller	Schleich	Jean-Luc		
	Conseiller	Smit	Guillaume-Gérard		
	Conseiller	Wagner	Ernest Jean Marie		
Waldbredimus	Bourgmestre	Rennel	John	20.12.1999	
	Echevin	Bohler	Martin		21.12.1999
	Echevin	Terens	Jean		21.12.1999
	Conseiller	Chenet	Alice		
	Conseiller	Milbert	Roland		
	Conseiller	Nicolay	Edmond		
	Conseiller	Oberhag	Louis		
Walferdange	Bourgmestre	Meintz	Carlo	20.12.1999	
	Echevin	Arendt	Guy		21.12.1999
	Echevin	Worré-Hoffmann	Marianne		21.12.1999
	Conseiller	Diederich	Marc		
	Conseiller	Eiden-Renckens	Marie-Anne		
	Conseiller	Faltz-Haas	Hélène		
	Conseiller	Feider	Nicolas		
	Conseiller	Feidt	Michel		
	Conseiller	Goslings-Kanters	Hendrika		
	Conseiller	Heinricy	Michel		

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Sauber	Marcel		
	Conseiller	Weins	Alain		
	Conseiller	Wiot	Nic		
Weiler la Tour	Bourgmestre	Schlentz	Edmond	20.12.1999	
	Echevin	Schoentgen	Georges		21.12.1999
	Echevin	Sonntag	Paul		21.12.1999
	Conseiller	Delhalt	René		
	Conseiller	Dostert	John		
	Conseiller	Feidt	Armand		
	Conseiller	Gengler-Bernard	Jacqueline		
	Conseiller	Reichling-Lehners	Adèle		
	Conseiller	Theisen	Edmond		
Weiswampach	Bourgmestre	Rinnen	Henri	20.12.1999	
	Echevin	Hentz	Joseph		21.12.1999
	Echevin	Ludwig	Léon		21.12.1999
	Conseiller	Dichter	Romain		
	Conseiller	Eiffener	Léon		
	Conseiller	Johanns-Hamer	Marie-Paule		
	Conseiller	Kneip	Jean		
	Conseiller	Konen	Romain		
	Conseiller	Morn	Norbert		
Wellenstein	Bourgmestre	Strotz	Nicolas	20.12.1999	
	Echevin	Hemmen	François		21.12.1999
	Echevin	Philippy	René		21.12.1999
	Conseiller	Beissel	Claude		
	Conseiller	Estgen	Gilles		
	Conseiller	Gerges	Jean		
	Conseiller	Pütz ép. Vincenot	Aline		
	Conseiller	Urbany	Conny		
	Conseiller	Sünnen	Gérard		
Wiltz	Bourgmestre	Schneider	Romain	20.12.1999	
	Echevin	Biver	André	20.12.1999	
	Echevin	Koppes	Pierre	20.12.1999	
	Conseiller	Arens	Jos		
	Conseiller	Arndt	Frank		
	Conseiller	Besenius	Henri		
	Conseiller	Jacquemart	Jean		
	Conseiller	Karier	Théo		
	Conseiller	Muller	John		
	Conseiller	Schneider	Jos		
	Conseiller	Shinn	Raymond		
Wilwerwiltz	Bourgmestre	Mayer	Armand	20.12.1999	
	Echevin	Allard	Berty		21.12.1999
	Echevin	Koeune	Fred		21.12.1999

Commune	Fonction	Nom	Prénom	Date arrêté grand-ducal	Date arrêté ministériel
	Conseiller	Bock	Jean-Marie		
	Conseiller	Boumans	Jean-Marie		
	Conseiller	Lutgen-Lentz	Antoinette		
	Conseiller	Weimerskirch	Théo		
Wincrange	Bourgmestre	Durdu	Agnès	20.12.1999	
	Echevin	Bertemes	Johny		21.12.1999
	Echevin	Winkin-Schloesser	Albertine		21.12.1999
	Echevin	Zeimes	Nicolas		21.12.1999
	Conseiller	Arend	Robert		
	Conseiller	Arend	Georges		
	Conseiller	Engelen	Jeff		
	Conseiller	Hansen	Josy		
	Conseiller	Laplume	Marcel		
	Conseiller	Mersch	Marcel		
	Conseiller	Neser	Pierre		
	Conseiller	Thillens	Alex		
	Conseiller	Toutsch	Pierre		
Winseler	Bourgmestre	Weiler	Camille	20.12.1999	
	Echevin	Majerus	Fernand		21.12.1999
	Echevin	Miller	Jean		21.12.1999
	Conseiller	Colle	Nicolas		
	Conseiller	Pauly	Charles		
	Conseiller	Scholzen	John		
	Conseiller	Schroeder	Romain		
Wormeldange	Bourgmestre	Demuth	Ernest	20.12.1999	
	Echevin	Cloos	Jean-Paul		21.12.1999
	Echevin	Frantz	Jeannot		21.12.1999
	Conseiller	Beining	Jean		
	Conseiller	Fischer-Grotz	Nicole		
	Conseiller	Gloden	René		
	Conseiller	Hengel	Mathis		
	Conseiller	Jungers	Joseph		
	Conseiller	Linden	Jean		

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 16 **4 avril 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 16 février 2000 portant désignation des représentants des organisations patronales et syndicales pour la Commission des Prix.

Le Ministre de l'Economie;

Vu les articles 6, 7 et 8 de la loi du 7 juillet 1983 modifiant la loi du 30 juin 1961 ayant pour objet, entre autres d'abroger et de remplacer l'arrêté grand-ducal du 8 novembre 1944 portant création d'un office des prix;

Considérant les propositions des organisations concernées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants de la Commission des Prix pour une durée de trois ans:

1. Représentants des organisations patronales les plus représentatives sur le plan national:

- Mme Christiane *Poos-Kuhn,* Conseiller auprès de la Confédération de Commerce Luxembourgeois, membre effectif et M. Thierry *Nothum,* Secrétaire général auprès de la Confédération de Commerce Luxembourgeois;
- M. Ralph *Weis,* Secrétaire de la Fédération des Artisans, membre effectif et M. Arthur *Nilles,* Vice-président de la Fédération des Artisans, membre suppléant;
- M. René *Winkin,* Conseiller de la Fédération des Industriels, membre effectif et M. Romain *Lanners,* Attaché de la Fédération des Industriels, membre suppléant;
- M. Jean-Claude *Hosch,* Attaché de direction à la Centrale Paysanne Luxembourgeoise, membre effectif et Mme Andrée *Maquil,* directeur administratif à la Centrale Paysanne Luxembourgeoise, membre suppléant.

2. Représentant des professions libérales:

- M. Pierre *Hippert,* Pharmacien, délégué de la Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs Intellectuels Indépendants, membre effectif et M. René *Philippart,* Pharmacien, délégué de la Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs Intellectuels Indépendants, membre suppléant.

3. Représentants des syndicats les plus représentatifs sur le plan national:

- M. Marcel *Detaille,* Directeur de la Chambre de Travail, membre effectif et M. Eugène *Bausch,* Chef de département de l'OGBL en retraite, membre suppléant;
- Mme Marie-Thérèse *Sannipoli,* membre du bureau exécutif de l'OGBL, membre effectif et M. Tom *Jungen,* Secrétaire central de l'OGBL, membre suppléant;
- M. Nico *Hoffmann,* Responsable de la formation LCGB, membre effectif et Mme Liliane *Helminger,* Secrétaire syndicale, membre suppléant;
- M. Ferd *Milbert,* délégué de la CGFP, membre effectif et M. Jean *Linde,* délégué de la CGFP, membre suppléant;

4. Représentants d'une association des consommateurs:

- M. Guy *Goedert,* délégué de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, membre effectif et M. Mario *Castegnaro,* délégué de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées à toutes les personnes nommées et ampliation sera communiquée pour information à Madame le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'à la Chambre des Comptes.

Luxembourg, le 16 février 2000.
Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Arrêté du Gouvernement en conseil du 25 février 2000 portant désignation des représentants du Gouvernement pour la Commission des Prix.

Le Gouvernement en conseil;

Vu les articles 6 et 7 de la loi du 7 juillet 1983 modifiant la loi du 30 juin 1961 ayant pour objet, entre autres d'abroger et de remplacer l'arrêté grand-ducal du 8 novembre 1944 portant création d'un office des prix;

Sur proposition des ministres de l'Economie et des Finances;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme représentants du Gouvernement dans la Commission des Prix pour une durée de trois ans:

– comme membres effectifs: M. Paul *Berchem,* Conseiller de direction 1ère classe; M. Pierre *Rauchs,* Attaché de Gouvernement 1er en rang; M. Alain *Bellot,* Attaché de Gouvernement 1er en rang; M. Marc *Krippler,* Inspecteur et M. Guy *Wetzel,* Rédacteur principal;

– comme membres suppléants: M. Gaston *Reinesch,* Administrateur général; M. Carlo *Groff,* Secrétaire Général auprès de l'Office Commercial du Ravitaillement; Mme Alexandra *Guarda,* Attaché de Gouvernement; Mme Marie-Josée *Ries,* Attaché de Gouvernement; M. Lex *Kaufhold,* Attaché de Gouvernement.

Art. 2. La Commission des Prix se réunit sous la présidence de M. Pierre *Rauchs,* délégué du Ministre de l'Economie.

M. Guy *Wetzel,* Rédacteur principal, est nommé secrétaire et M. Paul *Berchem,* Conseiller de direction 1ère classe, secrétaire adjoint.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées aux membres désignés et ampliation sera communiquée pour information à Madame le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'à la Chambre des Comptes.

Luxembourg, le 25 février 2000.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Lydie Polfer
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Erna Hennicot-Schoepges
Luc Frieden
Anne Brasseur
Henri Grethen
Charles Goerens
Carlo Wagner
François Biltgen
Joseph Schaack
Eugène Berger

Arrêté ministériel du 13 mars 2000 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale du vin luxembourgeois et des vins mousseux.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil modifié du 22 février 1985 portant réglementation de la marque nationale du vin et fixant les conditions d'attribution de cette marque;

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil du 18 mars 1988 portant création d'une marque nationale des vins mousseux;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de la marque nationale du vin luxembourgeois:

A) Membres effectifs:

- MM. GLODEN Victor, Bech-Kleinmacher,
  MATHES Alcide, Wormeldange,
  MOSCHTERT Nico, Grevenmacher,
  SCHONS Jean, Wellenstein,
  délégués des caves coopératives des vignerons;
- M. PUNDEL Fernand, Wormeldange,
  délégué de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;
- M. MATHES Marcel, Wormeldange,
  délégué des négociants en vin;
- M. WALTER Mathias, Remich,
  délégué du Groupement des producteurs de vins mousseux;
- MM. MULLER François, Luxembourg,
  SCHONS Mathias, Grevenmacher,
  délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;
- MM. RISCHETTE Jos, Junglinster,
  SCHMIT Norbert, Grevenmacher,
  délégués de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;
- M. WEYDERT Raymond,
  directeur de l'Institut viti-vinicole;
- M. KUHN Marc,
  assistant à l'Institut viti-vinicole.

B) Membres suppléants:

- MM. KIEFFER Henri, Machtum,
  RIES Charles, Niederdonven,
  RUPPERT Paul, Schengen,
  SCHUMACHER Aly, Wormeldange,
  délégués des caves coopératives des vignerons;
- MM. BASTIAN Mathis, Remich,
  LINDEN Jean, Ehnen,
  délégués de l'Organisation professionnelle des vignerons indépendants;
- MM. DESOM Georges, Remich,
  FEIPEL Pierre, Wellenstein,
  délégués des négociants en vin,
- M. SINNER Freddy, Grevenmacher,
  délégué du Groupement des producteurs de vins mousseux;
- MM. SIMON Mike, Luxembourg,
  WAGENER Jean-Pierre, Luxembourg,
  délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs,
- M. LUDIG Jean, Weilerbach,
  Mme NOTHOMB-FRANZEN Laurence, Belvaux,
  délégués de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers;
- M. WILTZIUS René,
  assistant à l'Institut viti-vinicole.

Art. 2. Monsieur Raymond WEYDERT, précité, exercera les fonctions de president de la commission de la marque nationale du vin luxembourgeois. En cas d'empêchement du président, la présidence est assurée par Monsieur Marc KUHN, précité.

Art. 3. La durée du mandat des membres de la commission est fixée à trois ans.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 mars 2000

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au courant du mois de novembre 2000 à l'examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale des stagiaires de la carrière du rédacteur admis au stage à partir du 1er mars 1998.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au courant du mois d'octobre 2000 à un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 11 février 2000, Madame Claudine *Konsbruck* et Messieurs Guy *Daleiden* et Pierre *Rauchs,* Attachés de Gouvernement premiers en rang, ont été nommés Conseillers de direction adjoints. Par arrêtés grand-ducaux du 11 février 2000, Madame Christiane *Daleiden* et Messieurs Marc *Jung,* Guy *Schuller* et Serge *Thill,* Attachés de Gouvernement, ont été nommés Attachés de Gouvernement premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 21 janvier 2000, Madame Béatrice *Abondio,* Attaché d'Administration, a été nommée Attaché de Gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Madame Marie-Josée *Ries,* Attaché d'Administration, a été nommée Attaché de Gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Marc *Kiffer,* chef de bureau, a été nommé Inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Pierre *Paulus,* chef de bureau adjoint, a été nommé chef de bureau. Par arrêtés grand-ducaux du 11 février 2000, Messieurs Albert *Biever* et Paul *Kirtz,* chefs de bureau adjoints hors cadre, ont été nommés chefs de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Monsieur Philippe *Keiser,* commis principal, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2000, Madame Myriam *Backes,* rédacteur principal à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er février 2000. Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Frank *Marx,* rédacteur, a été nommé rédacteur principal.

Administration gouvernementale. – Examen de fin de stage. – Examens de promotion. – Au cours de l'année 2000, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

– ***dans la carrière du rédacteur:***
  un examen de fin de stage, partie formation spéciale, pendant la période du 19 au 30 juin 2000;

– ***dans la carrière du rédacteur:***
  un examen de promotion au cours du mois de décembre 2000;

– ***dans la carrière de l'expéditionnaire:***
  un examen de promotion au cours du mois de décembre 2000.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que des examens de promotion pour l'avancement au grade d'adjudant dans le cadre des sous-officiers de carrière de l'armée auront lieu aux mois de juillet et de novembre 2000.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois d'août 2000.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive pour l'avancement au grade de sergent de la musique militaire aura lieu au mois d'avril 2000.

Il est porté à la connaissance des intéressés que des examens-concours d'admission à la carrière de sous-officier de la musique militaire (un pupitre de hautbois; un pupitre de clarinette; un pupitre de flûte traversière) auront lieu au mois de juillet 2000.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de sous-officier de la musique militaire (un pupitre de hautbois) aura lieu au mois de janvier 2001.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois d'août 2000.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire aura lieu au mois de décembre 2000.

Centre Informatique de l'Etat. – Vacances de postes. – Le Centre Informatique de l'Etat se propose de recruter par voie externe des universitaires dans la carrière supérieure du chargé d'études-informaticien.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

139e MODIFICATION (9 février 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ALGESAL	CR.		TO	1*1 CR. 100 G
RR	AMMONAPS	CPR.	500 MG	PO	1*250 CPR.
RR	AMMONAPS	CPR.	500 MG	PO	1*500 CPR.
RR	AMMONAPS	GRAN.	940 MG /1 G	PO	1*1 GRAN. 266 G
RR	AMMONAPS	GRAN.	940 MG /1 G	PO	1*1 GRAN. 532 G
P	ARKOGELULES KARAYA	GELULES	360 MG	PO	1*45 GELULES
P	ARKOGELULES KOLA	GELULES	455 MG	PO	1*45 GELULES
P	ARKOGELULES LAVANDE	GELULES	300 MG	PO	1*45 GELULES
P	ARKOGELULES NOCVALENE ADULTES	GELULES		PO	1*30 GELULES

P	ARKOGELULES PARTENELLE	GELULES	260 MG	PO	1*45 GELULES
P	BERBERIL-N EDO	COLL.		CO	1*10 COLL. 0,5 ML
P	BERBERIL-N EDO	COLL.		CO	1*20 COLL. 0,5 ML
R	BEROTEC	CPR.	2,5 MG	PO	2*50 CPR.U.D.
RR	BETAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI /1 ML	SC	1*5 FL. +1*5 SER.
RR	BETAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI /1 ML	SC	1*15 FL. +1*15 SER.
R	BETAHISTINE DIHYDROCHLORIDE-GENERICS	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BETAHISTINE DIHYDROCHLORIDE-GENERICS	CPR.	8 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	BETAHISTINE DIHYDROCHLORIDE-GENERICS	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BETAHISTINE DIHYDROCHLORIDE-GENERICS	CPR.	16 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	BREXINE-DRYFIZ	CPR.EFF.	20 MG	PO	1*10 CPR.
R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*14 CPR.
R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.
R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*60 CPR.
R	BUFEDIL-600	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.
R	CAPTACE	CPR.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTACE	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTACE	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	CEMAFLAVONE	SOL.		PO	1*20 AMP.
RR	CEREZYME	PDRE P.PREP.P.PERF.	400 UI	IV	1*1 FIOLE
RR	CEREZYME	PDRE P.PREP.P.PERF.	400 UI	IV	1*5 FIOLES
RR	CEREZYME	PDRE P.PREP.P.PERF.	400 UI	IV	1*25 FIOLES
RR	CLARAMID	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*16 CPR.
R	COSOPT	COLL.		CO	1*1 OCUMETER PLUS 5 ML
RR	CRIXIVAN	GELULES	400 MG	PO	1*18 GELULES
RR	DAFALGAN CODEINE	CPR.PELLIC.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	DAFALGAN CODEINE	CPR.PELLIC.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	DECONTRACTYL NEW	GEL	5 PC	TO	1*1 GEL 50 G
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM BID	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DURATAB	CPR.	1 G	PO	1*10 CPR.
RR	DURATAB	CPR.	1 G	PO	1*100 CPR.
RR	ELOHAEST	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	ELOHAEST	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	SC	1*4 FL.+1*4 SER.
P	ESBERICUM	GELULES		PO	1*60 GELULES
P	ESBERICUM	GELULES		PO	1*100 GELULES
RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*3 VIALS
RR	FLIXOTIDE-50 SANS CFC	AER.	50 MCG /1 D.	IH	1*120 D.
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS		PO	1*60 CPS
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 1002000 ML

RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 100 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 100 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 10	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 5000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 100 2000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 100 2500 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 10 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 GEMINI 100 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 100 3000 ML
RR	GAMBROSOL TRIO 40	SOL.		IP	1*1 SYSTEME 10 5000 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 50 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 100 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	40 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	50 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	HAES-STERIL	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
R	IODURE DE POTASSIUM-RECIP	CPR.	65 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-60 RETARD	CPR.RET.	60 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.FREEFL. 50 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.FREEFL. 100 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
RR	JONOSTERIL	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	JONOSTERIL	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	JONOSTERIL	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
RR	JONOSTERIL BAS+GLUCOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	JONOSTERIL BAS+GLUCOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
RR	JONOSTERIL D5	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	JONOSTERIL D5	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	100 MG /1 ML	IMIVIAIT	1*1 FL.CYTOSAFE 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 3 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 1 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 3 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 1 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 3 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 1 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 3 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 10 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 1 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 2 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 3 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 10 ML
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.

RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	7,5 MG	PO	1*1000 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	CPR.	15 MG	PO	1*1000 CPR.SS BLIST.
RR	MOBIC	SUPP.	7,5 MG	PR	1*6 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	7,5 MG	PR	1*30 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	7,5 MG	PR	1*60 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	7,5 MG	PR	1*120 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	15 MG	PR	1*6 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	15 MG	PR	1*30 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	15 MG	PR	1*60 SUPP.
RR	MOBIC	SUPP.	15 MG	PR	1*120 SUPP.
P	NICOTINELL-TTS-14	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*14 SYST.
P	NICOTINELL-TTS-21	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*14 SYST.
P	NICOTINELL-TTS-7	SYST.THERAP.TD	7 MG	TO	1*14 SYST.
RR	NONAN NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 40 ML
RR	NONAN NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*25 FL. 40 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	5 MG /1,5 ML	SC	1*3 CART. 1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	5 MG /1,5 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	10 MG /1,5 ML	SC	1*3 CART. 1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	10 MG /1,5 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	SC	1*3 CART. 1,5 ML
RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	SC	1*5 CART. 1,5 ML
R	NOVORAPID	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 FL. 10 ML
R	NOVORAPID NOVOLET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 SER.PREREMPL. 3 ML
R	NOVORAPID PENFILL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 CARTOUCHES 3 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	PANADOL	CPR.	1 G	PO	1*20 CPR.
P	PANADOL	CPR.	1 G	PO	1*50 CPR.
P	PANADOL	CPR.	1 G	PO	1*100 CPR.
R	PENTASA	SUPP.	1 G	PR	1*28 SUPP.
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	20 MG	BU	3*10 RAPIDSOLV
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	20 MG	BU	9*10 RAPIDSOLV

R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	40 MG	BU	3*10 RAPIDSOLV
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	40 MG	BU	9*10 RAPIDSOLV
R	PERSANTINE-75	DRG.	75 MG	PO	2*50 DRG.U.D.
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 1,36%	SOL.	13,6 MG /1 ML	IP	1*1 POCHE VIAFL.. 1500 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 2,27%	SOL.	22,7 MG /1 ML	IP	1*1 POCHE VIAFL. 1500 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 3,86%	SOL.	38,6 MG /1 ML	IP	1*1 POCHE VIAFL. 1500 ML
RR	PLASMASTERIL	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	PLASMASTERIL	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	50 MG /50 ML	IV	1*1 FIOLE
RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	100 MG /100 ML	IV	1*1 FIOLE
RR	PRAVASINE	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	PRAVASINE	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
P	PRIMALAN	SIR.		PO	1*1 FL. 60 ML
P	PRIMALAN	SIR.		PO	1*1 FL. 120 ML
RR	PULMOTEC	PDRE		IH	1*1 CREUSET 1,34 G
RR	RENAGEL	GELULES	403 MG	PO	1*60 GELULES
RR	RENAGEL	GELULES	403 MG	PO	1*200 GELULES
RR	RENAGEL	GELULES	403 MG	PO	4*200 GELULES
RR	RENAGEL	GELULES	403 MG	PO	6*200 GELULES
P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP.50 ML
P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP.150 ML
P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP.180 ML
P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP.500 ML
P	REPLENS	GEL		VA	1*3 APPLICATEURS
P	REPLENS	GEL		VA	1*12 APPLICATEURS
RR	RINGER LOESUNG-FRESENIUS	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 250 ML
RR	RINGER LOESUNG-FRESENIUS	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 500 ML
RR	RINGER LOESUNG-FRESENIUS	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH.FREEFL. 1000 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	4,5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	4,5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 FL. 2 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 FL. 2 ML
R	ROZEX	EM.	0,75 PC	TO	1*1 TUBE30 G
R	ROZEX	EM.	0,75 PC	TO	1*1 FL. 30 ML
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
P	SIDROGA BALDRIANWURZEL	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA BERUHIGUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA ENTSPANNUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA EUCALYPTUSBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA FIEBERTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA KINDERERKAELTUNGSTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
P	SIDROGA KINDERHUSTENTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL. 3 ML
R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL. 5 ML
R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,5 PC	CO	1*1 SOL. 3 ML
R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,5 PC	CO	1*1 SOL. 5 ML

R	TORREM	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.
R	TORREM	CPR.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.
RR	TRACTOCILE	SOL.INJ.	7,5 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 0,9 ML
RR	TRACTOCILE	SOL.INJ.	7,5 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
R	ZANTAC	CPR.	75 MG	PO	1*24 CPR.
RR	ZINNAT	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
R	ZOCOR	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
R	ZOCOR	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
R	ZOCOR	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	ZOFRAN ZYDIS	PDRE	4 MG	PO	1*10 LYOPHILISATS
RR	ZOFRAN ZYDIS	PDRE	4 MG	PO	1*20 LYOPHILISATS
RR	ZOFRAN ZYDIS	PDRE	8 MG	PO	1*10 LYOPHILISATS
RR	ZOFRAN ZYDIS	PDRE	8 MG	PO	1*20 LYOPHILISATS
RR	ZOLEPTIL-100	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-100	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-100	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-25	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-25	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-25	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-50	CPR.ENR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-50	CPR.ENR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ZOLEPTIL-50	CPR.ENR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	2*6 CPR.SS BLIST.
RR	ZYPREXA VELOTAB	CPR.DISP.	5 MG	POBU	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ZYPREXA VELOTAB	CPR.DISP.	10 MG	POBU	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ZYPREXA VELOTAB	CPR.DISP.	15 MG	POBU	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ZYPREXA VELOTAB	CPR.DISP.	20 MG	POBU	1*28 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ALBUMINE HUMAINE MERIEUX	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 10 ML
RR	ALBUMINE HUMAINE MERIEUX	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
RR	ALBUMINE HUMAINE MERIEUX	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 125 ML
R	ALPHAGAN	COLL.	0,2 PC	CO	1*1 COLL. 2,5 ML
R	ALPHAGAN	COLL.	0,2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	ANTIGRIPPINE MIDY	CPR.		PO	1*12 CPR.
P	ASEPT'AQUA	SOL.	2 G /100 ML	PO	1*1 SOL. 25 ML
P	ASEPTOCHROME	SOL.	2 G /100 ML	TO	1*1 SOL. 25 ML
P	BERBERIL-N EDO	COLL.	0,5 MG	CO	1*10 OPHTIOLES U.D 0,5 ML
R	BUSCOPAN COMPOSITUM	SUPP.ENF.		PR	1*6 SUPP.
RR	CHARBON A L'EUGUANIDINE	CPR.		PO	1*20 CPR.
P	DENTIGOA-N	CPR.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DIGAOL	COLL.	0,25 PC	CO	1*60 FL.U.D.
R	DIGAOL	COLL.	0,5 PC	CO	1*60 FL.U.D.
RR	EFFORTIL	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*6 AMP.
RR	EFFORTIL	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*120 AMP.
P	FLORIPURAN N ABFUEHR DRAGEES	DRG.	74,08 MG	PO	1*30 DRG.
P	FLORIPURAN N ABFUEHR DRAGEES	DRG.	74,08 MG	PO	1*45 DRG.
P	IBUMED	DRG.	200 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-60 RETARD	CPR.RET.	60 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MACROMYCINE	GRAN.	250 MG	PO	1*16 SACH.
RR	MACROMYCINE	GRAN.	500 MG	PO	1*16 SACH.
RR	MACROMYCINE	GRAN.	1000 MG	PO	1*16 SACH.
RR	MOBIC	GELULES	7,5 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
RR	MOBIC	GELULES	7,5 MG	PO	1*50 MONODOSES

RR	MOBIC	GELULES	15 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
RR	MOBIC	GELULES	15 MG	PO	1*50 MONODOSES
R	MULTITEST IMC	SOL.INJ.		ID	1*1 AMP.MULTIP.
RR	MYOVIEW	PDRE P.PREP.INJ.	0,23 MG	IV	1*2 FL.
RR	MYOVIEW	PDRE P.PREP.INJ.	0,23 MG	IV	1*5 FL.
RR	NORCURON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*10 VIALS
P	ODONTO BABY	SIR.		GIDE	1*1 SIR. 27 ML
P	OTOSEDINE	GTTES		OT	1*1 GTTES 10 ML
P	PARANAUSINE	CPR.	80 MG	PO	1*20 CPR.
P	PARANAUSINE	SUPP.	60 MG	PR	1*6 SUPP.
P	PARANAUSINE FORTE	SUPP.	120 MG	PR	1*6 SUPP.
P	PARANAUSINE FORTE	SUPP.	120 MG	PR	1*50 SUPP.
P	PECTORHINYL	DRG.		PO	1*20 DRG.
P	PECTORHINYL	SIR.		PO	1*1 SIR. 125 ML
P	PECTORHINYL	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML
P	PECTORHINYL JUNIOR	SIR.		PO	1*1 SIR. 125 ML
P	PECTORHINYL JUNIOR	SIR.		PO	1*1 SIR. 200 ML
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	20 MG	BU	1*56 RAPIDSOLV
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	40 MG	BU	1*28 RAPIDSOLV
R	PERMITIL	DRG.	0,5 MG	PO	1*30 CHRONOTABS
R	PERMITIL	DRG.	1 MG	PO	1*30 CHRONOTABS
R	PRAZINE	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IMIV	1*1 VIAL 2 ML
R	PRAZINE	SOL.INJ.	50 MG /1 ML	IMIV	1*1 VIAL 10 ML
R	PROPINE	COLL.	0,1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	PRURISEDINE	CR.		TO	1*1 CR. 30 G
P	PRURISEDINE	PDRE		TO	1*1 PDRE 70 G
RR	QUETIAPINE-ZENECA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
P	REFRESH	SOL.		CO	1*30 AMP.D.U. 0,4 ML
R	RELAXODDI	CPS		PO	1*30 CPS
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
R	SERUM ANTITETANIQUE-PASTEUR	SOL.INJ.	1500 UI	SCIM	1*1 SOL.INJ. 1 ML
R	SERUM ANTITETANIQUE-PASTEUR	SOL.INJ.	10000 UI	SCIM	1*1 SOL.INJ. 10 ML
R	SERUM ANTITETANIQUE-PASTEUR	SOL.INJ.	25000 UI	SCIM	1*1 SOL.INJ. 5 ML
R	SICCATEARS	ONG.		CO	1*1 ONG. 3,5 G
P	TAMPYRINE	CPR.	325 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	TETAGLOBULINE	SOL.INJ.	250 UI /1 ML	IM	1*1 AMP.SER. 1 ML
RR	THYMOGLOBULINE	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	IV	1*1 FL.U.D.+1*1 FL.SOLV.
P	TRIGA C	CPR.		BU	1*18 CPR.
P	ULTRADERME	CR.	4,4 G /100 G	TO	1*1 CR. 40 G
P	VELOURS	PDRE	0,6 G /100 G	TO	1*1 PDRE75 G
P	VELOURS	PDRE	0,6 G /100 G	TO	1*1 PDRE150 G

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	ALGESAL	CR.		TO	1*1 CR. 100 G
		AU LIEU DE			
P	ALGESAL SURACTIVE	BAUME		TO	1*1 BAUME 100 G
R	BEROTEC	CPR.	2,5 MG	PO	2*50 CPR.U.D.
		AU LIEU DE			
R	BEROTEC	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	BEROTEC 200	AER.	200 MCG /1 D.	IH	1*1 AER. 10 ML
		AU LIEU DE			
R	BEROTEC	AER.	200 MCG /1 D.	IH	1*1 AER. 10 ML
P	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
		AU LIEU DE			
R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES

P	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES
		AU LIEU DE			
R	ERCESTOP	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES
P	FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS	PO	1*60 CPS	
		AU LIEU DE			
P	FUTURAN	CPS	PO	1*60 CPS	
P	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*20 CPS
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*20 CPS
P	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*60 CPS
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*60 CPS
P	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*200 CPS
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM	CPS	2 MG	PO	1*200 CPS
P	IMODIUM	SOL.	1 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM	SOL.	1 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
P	IMODIUM LINGUAL	CPR.	2 MG	BUSL	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM LINGUAL	CPR.	2 MG	BUSL	1*20 CPR.SS BLIST.
P	IMODIUM LINGUAL	CPR.	2 MG	BUSL	1*60 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	IMODIUM LINGUAL	CPR.	2 MG	BUSL	1*60 CPR.SS BLIST.
P	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*10 CPS
		AU LIEU DE			
R	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*10 CPS
P	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*20 CPS
		AU LIEU DE			
R	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*20 CPS
P	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*50 CPS
		AU LIEU DE			
R	LOPEDIUM	CPS	2 MG	PO	1*50 CPS
P	LOPEDIUM	GTTES	2 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
		AU LIEU DE			
R	LOPEDIUM	GTTES	2 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 10 ML
P	LOPEDIUM	GTTES	2 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
		AU LIEU DE			
R	LOPEDIUM	GTTES	2 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
P	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMID-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	LOPERAMID-RATIOPHARM AKUT	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*10 CPR.
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMID-RATIOPHARM AKUT	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*10 CPR.
P	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
P	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*60 GELULES

P	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*200 GELULES
		AU LIEU DE			
R	LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	2 MG	PO	1*200 GELULES
P	MAGNEROT A 100 GRANULAT	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT A 100 GRANULAT	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT A 100 GRANULAT	GRAN.	100 MG	PO	1*50 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-100	GRAN.	100 MG	PO	1*50 SACH.
P	MAGNEROT A 300 GRANULAT	GRAN.	300 MG	PO	1*10 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT A 300 GRANULAT	GRAN.	300 MG	PO	1*20 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT A 300 GRANULAT	GRAN.	300 MG	PO	1*50 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-300	GRAN.	300 MG	PO	1*50 SACH.
P	MAGNEROT A 500 GRANULAT	GRAN.	500 MG	PO	1*10 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*10 SACH.
P	MAGNEROT A 500 GRANULAT	GRAN.	500 MG	PO	1*20 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*20 SACH.
P	MAGNEROT A 500 GRANULAT	GRAN.	500 MG	PO	1*50 SACH.
		AU LIEU DE			
P	MAGNEROT-500	GRAN.	500 MG	PO	1*50 SACH.
RR	NONAN NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 40 ML
		AU LIEU DE			
RR	NONAN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL. 40 ML
RR	NONAN NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*25 FL. 40 ML
		AU LIEU DE			
RR	NONAN	SOL.P.PERF.		IV	1*25 FL. 40 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES 10 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES 10 ML
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE	SOL.	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE MENTHOL	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE MENTHOL	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
R	PERSANTINE-75	DRG.	75 MG	PO	2*50 DRG.U.D.
		AU LIEU DE			
R	PERSANTINE-75	DRG.	75 MG	PO	1*50 DRG.U.D.
R	REGAINE	GEL	2 PC	TO	1*1 GEL 60 ML
		AU LIEU DE			
R	ROGAINE	GEL	2 PC	TO	1*1 GEL 60 ML
R	REGAINE	SOL.	2 PC	TO	1*1 SOL. 60 ML
		AU LIEU DE			
R	ROGAINE	SOL.	2 PC	TO	1*1 SOL. 60 ML

R	REGAINE	SOL.	5 PC	TO	1*1 SOL. 60 ML
		AU LIEU DE			
R	ROGAINE	SOL.	5 PC	TO	1*1 SOL. 60 ML
P	RENNIE DUO	SUSP.		PO	1*1 SUSP.150 ML
		AU LIEU DE			
P	RENNIE REFLUXINE	SUSP.		PO	1*1 SUSP.150 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	3 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	6 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPL. 1 ML
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 0,5 ML
		AU LIEU DE			
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	9 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 SER.PREREMPL. 1 ML
P	SRILANE	POMM.	5 PC	TO	1*1 POMM. 50 G
		AU LIEU DE			
RR	SRILANE	POMM.	5 PC	TO	1*1 POMM. 50 G
S	ULTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*5 VIALS
		AU LIEU DE			
RR	ULTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*5 VIALS
S	ULTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*5 VIALS
		AU LIEU DE			
RR	ULTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*5 VIALS

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	ALGOPHYM	DRG.		PO	1*36 DRG.SS BLIST.
P	DIQUASOL	COLLUT.		BU	1*1 COLLUT. 100 ML
P	DULCOLAX PICOSULPHATE	CPS	2,5 MG	PO	1*50 CPS
R	FEMPRESS	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS	CPR.	15 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	FENISTIL RETARD	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
P	JUNIFEN	SIR.	20 MG /1 ML	PO	1*1 BOUT.VERRE 100 ML
P	NOURYL	LOT.	0,5 PC	TO	1*1 LOT. 100 ML
R	NUROFEN-400	DRG.	400 MG	PO	1*24 DRG.SS BLIST.
R	NYCOPREN	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ORGARAN	SOL.INJ.	750 UI /0,6 ML	SC	1*20 AMP. 0,6 ML
R	RYTHMODAN 100	CPS	100 MG	PO	1*40 CPS
P	STERILON	CR.	10 MG /1 G	TO	1*1 CR. 50 G
P	STERILON	PDRE	5 MG /1 G	TO	1*1 PDRE90 G
P	STERILON TINCTURA	SOL.	1 PC	PO	1*1 SOL. 30 ML
P	THIOSALYL	SOL.		TO	1*1 SOL. 100 ML
P	TRANQUOPHYM	DRG.		PO	1*20 DRG.
P	TRANQUOPHYM	DRG.		PO	1*60 DRG.
P	VITAMINE C-ROTER	CPR.	50 MG	POBU	1*120 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	FERRICURE	SOL.	224,681 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 30 ML
P	FERRICURE	SOL.	224,681 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 200 ML
RR	OSTAC	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	OSTAC	CPS	400 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
RR	SOMATULINE L.P.	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 COFFRET 1 FL.
RR	SOMATULINE L.P.	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 COFFRET 2 FL.
RR	ZINNAT-250	GRAN.P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 100 ML

I) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN SUIVANTS A ETE RETIREE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

RR	TECNEMAB-K-1	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*3 FL.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Projet de remembrement envisagé à STADTBREDIMUS.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 8 mars 2000 pour des terres des sections cadastrales A (dite de Stadtbredimus), B (dite de Greiveldange) de la commune de STADTBREDIMUS et d'une petite partie de la section C (dite de Branebësch) de la commune de LENNINGEN sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal de Stadtbredimus à Stradtbredimus pendant 30 jours, à partir du 3 avril 2000 jusqu'au 2 mai 2000 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Stadtbredimus est ouvert: lundi à jeudi de 8.00 à 12.00 heures et de 13.00 à 17.00 heures, vendredi de 8.00 à 12.00 heures. Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de Stadtbredimus;

b) par lettre recommandée au président de l'O.N.R., boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;

c) par déclaration orale au président de l'O.N.R. ou à ses délégués qui siègent au secrétariat de la commune de Stadtbredimus aux dates suivantes: mercredi le 26, jeudi le 27 et vendredi le 28 avril 2000, chaque fois de 9.00 à 11.30 heures et de 14.00 à 16.00 heures.

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufrutiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal de Stadtbredimus à Stadtbredimus ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'O.N.R., dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 28 mars 2000.

Le président de l'O.N.R.,

Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 17 13 avril 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 24 février 2000 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 1997.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts;

Considérant que les frais de gestion des bois pour l'exercice 1997 à répartir entre les communes et les établissements publics s'élèvent à 77.461.127.- (soixante-dix-sept millions quatre cent soixante-et-un mille cent vingt-sept francs;

Arrête:

Art. 1er. La somme de soixante-dix-sept millions quatre cent soixante-et-un mille cent vingt-sept francs sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 1997, entre les mains du receveur de l'Enregistrement du ressort et suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 février 2000.
Pour le Ministre de l'Environnement,
Le Secrétaire d'Etat,
Eugène Berger

Répartition des frais de gestion pour l'exercice 1997 (voir relevé en annexe)

FRAIS DE GESTION 1997 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf	126.918	625.406	752.324
Beaufort	102.082	503.023	605.105
Bech	136.508	672.660	809.168
Berdorf	139.778	688.773	828.551
Bettendorf	67.594	333.076	400.670
Bourscheid	2.422	11.936	14.358
Consdorf	274.399	1.352.136	1.626.535
Diekirch	163.838	807.334	971.172
Echternach	216.978	1.069.189	1.286.167
Ermsdorf	67.138	330.834	397.972
Erpeldange	27.872	137.344	165.216
Ettelbruck	101.238	498.862	600.100
Feulen	3.701	18.237	21.938
Fouhren	31.344	154.450	185.794
Medernach	123.436	608.246	731.682
Nommern	92.620	456.397	549.017
Putscheid	7.974	39.294	47.268
Reisdorf	83.066	409.321	492.387
Rosport	191.988	946.046	1.138.034
Schieren	141.194	695.749	836.943
Vianden	78.546	387.042	465.588
Waldbillig	41.759	205.775	247.534
TOTAL	2.222.393	10.951.130	13.173.523
GREVENMACHER			
Betzdorf	249.734	1.230.595	1.480.329
Biwer	178.450	879.337	1.057.787
Bous	149.045	734.438	883.483
Burmerange	25.992	128.078	154.070
Dalheim	193.124	951.643	1.144.767
Flaxweiler	218.804	1.078.184	1.296.988
Grevenmacher	242.296	1.193.942	1.436.238
Junglinster (anc. commune Rodenbourg)	129.607	638.654	768.261

Lenningen	200.303	987.019	1.187.322
Manternach	94.272	464.538	558.810
Mertert	96.026	473.183	569.209
Mompach	230.114	1.133.918	1.364.032
Mondorf	29.282	144.286	173.568
Remerschen	90.472	445.812	536.284
Remich	59.246	291.946	351.192
Stadtbredimus	86.090	424.221	510.311
Waldbredimus	35.301	173.950	209.251
Wellenstein	61.834	304.697	366.531
Wormeldange	179.871	886.336	1.066.207
TOTAL	2.549.863	12.564.777	15.114.640
LUXEMBOURG-EST			
Bettembourg	150.371	740.973	891.344
Contern	151.404	746.064	897.468
Dudelange	84.311	415.452	499.763
Frisange	15.355	75.666	91.021
Hesperange	94.450	465.414	559.864
Niederanven	73.406	361.714	435.120
Roeser	141.140	695.484	836.624
Sandweiler	65.988	325.166	391.154
Schuttrange	42.555	209.696	252.251
Weiler-la-Tour	52.377	258.091	310.468
TOTAL	871.357	4.293.720	5.165.077
LUXEMBOURG-OUEST			
Bascharage	141.464	697.083	838.547
Bertrange	168.369	829.657	998.026
Clemency	194.395	957.907	1.152.302
Differdange	112.732	555.500	668.232
Dippach	201.716	993.980	1.195.696
Esch/Alzette	75.729	373.162	448.891
Garnich	57.977	285.689	343.666
Kayl	69.122	340.604	409.726
Kehlen	249.053	1.227.239	1.476.292
Kopstal	159.550	786.202	945.752
Leudelange	136.716	673.684	810.400
Luxembourg	363.116	1.789.298	2.152.414
Mamer	221.508	1.091.509	1.313.017
Mondercange	28.415	140.018	168.433
Pétange	48.026	236.653	284.679
Reckange/Mess	22.801	112.352	135.153
Rumelange	48.795	240.442	289.237
Sanem	5.486	27.035	32.521
Schifflange	27.114	133.608	160.722
Steinsel	161.441	795.521	956.962
Strassen	245.350	1.208.992	1.454.342
Walferdange	84.495	416.362	500.857
TOTAL	2.823.370	13.912.497	16.735.867
MERSCH			
Beckerich	144.978	714.395	859.373
Berg	49.744	245.119	294.863
Bissen	204.794	1.009.151	1.213.945
Boevange	128.638	633.882	762.520
Ell	52.081	256.634	308.715

Fischbach	169.278	834.140	1.003.418
Heffingen	61.543	303.261	364.804
Hobscheid	268.196	1.321.567	1.589.763
Junglinster (anc. commune)	22.018	108.498	130.516
Koerich	123.360	607.873	731.233
Larochette	96.601	476.010	572.611
Lintgen	140.160	690.654	830.814
Lorentzweiler	153.459	756.190	909.649
Mersch	417.878	2.059.143	2.477.021
Rambrouch (anc. commune Folschette)	84.337	415.579	499.916
Redange	55.233	272.168	327.401
Saeul	149.807	738.194	888.001
Septfontaines	65.598	323.244	388.842
Steinfort	47.576	234.437	282.013
Tuntange	161.323	794.939	956.262
Useldange	27.393	134.982	162.375
Vichten	91	450	541
TOTAL	2.624.086	12.930.510	15.554.596
WILTZ			
Bettborn	202.554	998.112	1.200.666
Boulaide	57.512	283.395	340.907
Clervaux	6.180	30.450	36.630
Consthum	365	1.798	2.163
Esch/Sûre	3.901	19.220	23.121
Eschweiler	1.034	5.093	6.127
Goesdorf	730	3.595	4.325
Grosbous	119.209	587.416	706.625
Heiderscheid	2.360	11.627	13.987
Heinerscheid	61.711	304.090	365.801
Hoscheid	10.266	50.590	60.856
Hosingen	86.689	427.170	513.859
Kautenbach	1.299	6.403	7.702
Lac de la Hte/Sûre	141.731	698.399	840.130
Mertzig	69.206	341.019	410.225
Munshausen	471	2.322	2.793
Neunhausen	2.639	13.004	15.643
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	334.126	1.646.450	1.980.576
Troisvierges	1.951	9.614	11.565
Wahl	112.068	552.230	664.298
Weiswampach	39.416	194.228	233.644
Wiltz	82.450	406.282	488.732
Wilwerwiltz	916	4.513	5.429
Wincrange	4.694	23.131	27.825
Winseler	1.552	7.649	9.201
TOTAL	1.345.030	6.627.800	7.972.830

FRAIS DE GESTION 1997 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf, fabr. égl.	933	4.597	5.530
Bourscheid, fabr. égl.	922	4.541	5.463
Brandenbourg, fabr. égl.	2.542	12.526	15.068
Diekirch, fabr. égl.	258	1.274	1.532
Echternach, fabr. égl.	203	1.002	1.205
Echternach, hospice civil	3.962	19.519	23.481

Eppeldorf, fabr. égl.	1.134	5.589	6.723
Ermsdorf, fabr. égl.	7	38	45
Feulen, fabr. égl.	65	318	383
Fouhren, la cure	42	206	248
Hemstal, le douaire	1.494	7.358	8.852
Kehmen, fabr. égl.	188	927	1.115
Merscheid, fabr. égl.	338	1.666	2.004
Michelau, fabr. égl.	59	290	349
Nommern, le douaire	615	3.034	3.649
Scheidel, fabr. égl.	152	749	901
Schieren, fabr. égl.	713	3.510	4.223
Stegen, fabr. égl.	34	169	203
Stolzembourg, fabr. égl.	224	1.105	1.329
S.E.O.	109.836	541.231	651.067
Tandel, fabr. égl.	209	1.030	1.239
Vianden, Etabl. Vieill. et l'Inval.	3.286	16.196	19.482
Welscheid, fabr. égl.	446	2.200	2.646
Welscheid, la cure	239	1.179	1.418
TOTAL	127.901	630.254	758.155
GREVENMACHER			
Bourglinster, fabr. égl.	98	487	585
Dahleim, fabr. égl.	150	739	889
Ellange, fabr. égl.	665	3.277	3.942
Wintrange, la chapelle	32	159	191
TOTAL	945	4.662	5.607
LUXEMBOURG-EST			
Grunewald, Caisse de Pens.	104.285	513.878	618.163
Hassel, fabr. égl.	1.306	6.431	7.737
Hellange, fabr. égl.	1.066	5.252	6.318
Livange, fabr. égl.	304	1.498	1.802
Sandweiler, fabr. égl.	242	1.189	1.431
TOTAL	107.203	528.248	635.451
LUXEMBOURG-OUEST			
Ehlange/Mess, fabr. égl.	127	627	754
Fingig, fabr. égl.	122	599	721
Hautcharage, fabr. égl.	217	1.067	1.284
Luxembourg, hospice civil (partie)	923	4.550	5.473
Luxembourg, Fondation Norbert Metz	1.864	9.184	11.048
TOTAL	3.253	16.027	19.280
MERSCH			
Buschdorf, fabr. égl.	105	515	620
Eischen, fabr. égl.	242	1.189	1.431
Ell, fabr. égl.	963	4.746	5.709
Folschette, fabr. égl.	116	571	687
Greisch, fabr. égl.	53	262	315
Hostert, la chapelle	211	1.039	1.250
Larochette, fabr. égl.	22	112	134
Larochette-Nommern, Etabl. Vieill. et l'Inval.	177.636	875.325	1.052.961
Luxembourg, hospice civil (partie)	8.258	40.696	48.954
Michelbouch, fabr. égl.	682	3.361	4.043
Michelbouch, la fondation	714	3.520	4.234
Nagem, fabr. égl.	326	1.610	1.936
Oberpallen, fabr. égl.	126	618	744

Ospern, fabr. égl.	730	3.595	4.325
Petit Nobressart, fabr. égl.	226	1.114	1.340
Rambrouch, fabr. égl.	142	702	844
Redange, le douaire	214	1.058	1.272
Roodt, fabr. égl.	680	3.351	4.031
Syndicat des Eaux du Sud	18.602	91.666	110.268
Vichten, bur. de bienfaisance	53	262	315
Vichten, fabr. égl.	270	1.330	1.600
TOTAL	210.371	1.036.642	1.247.013
WILTZ			
Arsdorf, fabr. égl.	144	711	855
Basbellain, fabr. égl.	3.999	19.706	23.705
Bavigne, fabr. égl.	1.233	6.074	7.307
Bettborn, fabr. égl.	171	842	1.013
Bigonville, fabr. égl.	1.385	6.825	8.210
Binsfeld/Holler, fabr. égl.	1.842	9.074	10.916
Biwisch, fabr. égl.	123	609	732
Brachtenbach, fabr. égl.	988	4.868	5.856
Büderscheid, fabr. égl.	832	4.101	4.933
Buschrodt, fabr. égl.	854	4.210	5.064
Clervaux, fabr. égl.	166	814	980
Clervaux, syndicat intercommunal	526	2.594	3.120
Consthum, le douaire	25	122	147
Consthum, fabr. égl.	1.066	5.252	6.318
Dellen, fabr. égl.	101	496	597
Derenbach, fabr. égl.	220	1.086	1.306
Doennange, fabr. égl.	969	4.774	5.743
Dorscheid, la chapelle	133	655	788
Dunckrodt, fabr. égl.	222	1.095	1.317
Enscherange, fabr. égl.	72	356	428
Esch-sur-Sûre, fabr. égl.	26	131	157
Eschweiler, fabr. égl.	59	290	349
Fischbach, la chapelle	234	1.151	1.385
Goesdorf, bur. de bienfaisance	196	964	1.160
Goesdorf, fabr. égl.	1.446	7.124	8.570
Grevels/Rindschleiden, fabr. égl.	254	1.254	1.508
Grosbous, bur. de bienfaisance	186	918	1.104
Grosbous, fabr. égl.	10.116	49.848	59.964
Hachiville, fabr. égl.	1.129	5.561	6.690
Harlange, le douaire	289	1.423	1.712
Harlange, fabr. égl.	597	2.940	3.537
Hautbellain, fabr. égl.	5.266	25.951	31.217
Heiderscheid, fabr.égl.	281	1.386	1.667
Heinerscheid, fabr. égl.	1.305	6.430	7.735
Holtz, fabr. égl.	703	3.464	4.167
Holzthum, fabr. égl.	154	758	912
Hoscheid, fabr. égl.	746	3.679	4.425
Hosingen, fabr. égl.	314	1.545	1.859
Hupperdange, fabr. égl.	42	206	248
Kaundorf, fabr. égl.	2.603	12.826	15.429
Kautenbach, fabr, égl.	6.186	30.482	36.668
Liefrange, la chapelle	106	524	630
Mecher, fabr. égl.	880	4.334	5.214
Merkholtz, fabr. égl.	50.387	248.288	298.675
Merscheid, fabr. égl.	224	1.105	1.329
Neidhausen, fabr. égl.	53	262	315
Niederwiltz, fabr. égl.	8.699	42.868	51.567

Nocher, la chapelle	610	3.005	3.615
Noertrange, fabr. égl.	3.068	15.119	18.187
Obereisenbach, fabr. égl.	57	281	338
Oberwampach, le douaire	186	918	1.104
Perlé, fabr. égl.	247	1.217	1.464
Rindschleiden, le douaire	228	1.123	1.351
Rodershausen, fabr. égl.	44	215	259
Surré, le douaire	722	3.558	4.280
Tadler, la chapelle	2.059	10.148	12.207
Tarchamps, fabr. égl.	821	4.044	4.865
Tarchamps, la cure	1.311	6.460	7.771
Weicherdange, fabr. égl.	858	4.231	5.089
Weicherdange, le douaire	76	374	450
Wiltz, fabr. égl.	26.625	131.196	157.821
Wilwerdange, fabr. égl.	35.499	174.927	210.426
Wilwerwiltz, fabr. égl.	131	646	777
Winseler, la chapelle	1.950	9.606	11.556
TOTAL	182.044	897.044	1.079.088
TOTAL FORETS COMMUNALES	12.436.099	61.280.434	73.716.533
TOTAL FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	631.717	3.112.877	3.744.594
TOTAL FRAIS DE GESTION	13.067.816	64.393.311	77.461.127

(contre-valeur en EURO: 1.920.211,18 EUR)

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Roland *Reiser,* technicien principal à l'administration de l'aéroport a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique adjoint à la même administration.

Administration des Contributions. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des contributions organisera au mois de juillet 2000 un examen de fin de stage dans la carrière du concierge.

Administration des Contributions. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, démission honorable de ses fonctions à partir du 26 mai 2000 a été accordée, sur sa demande, à Madame Brigitte *Trigatti* épouse *Scheuer,* vérificateur à l'administration des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, Monsieur André *Thill,* inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration et affecté en tant que préposé au bureau d'imposition Luxembourg X de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, Monsieur Guy *Zeien,* inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal à la même administration et affecté au bureau d'imposition Ettelbruck de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, Monsieur Alain *Maillet,* inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, Monsieur Guy *Wagener,* inspecteur de direction à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang à la même administration et affecté à la division Informatique.

Administration des Contributions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 mars 2000, Monsieur François *Blaeser,* conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration des contributions, a été nommé directeur de l'administration des contributions directes.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 mars 2000, Messieurs Claude *Peters* et Marco *Vivani,* ingénieurs-techniciens à l'Administration de l'Environnement, ont été nommés ingénieurs-techniciens principaux auprès de la même administration.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000 Monsieur Marc *Wagner,* inspecteur principal, a été nommé inspecteur principal premier en rang avec effet au 1er mars 2000.

Associations agricoles.

Modifications aux statuts

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

FEDERATION DES UNIONS D'APICULTEURS DU GR.-D. DE LUXEMBOURG

a déposé le 16 janvier 1997 au secrétariat de la commune de Luxembourg l'un des doubles de l'acte sous seing privé, dûment enregistré, concernant la modification des articles de ses statuts ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Déclaration de livrets perdus pendant le mois de février 2000. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Les livrets énumérés ci-après ont été déclarés perdus:

Nos:	10/0/132256-29	10/0/173422-67	10/0/230851-72	10/0/231019-46	10/1/187412-19	10/9/035013-29
	28/5/286049-28	29/9/000225-53	33/0/000793-03	33/0/337165-76	50/0/546597-19	53/0/602007-76
	62/0/648556-70	66/0/677252-67	73/0/742354-32	84/3/859873-31		

Les détenteurs desdits livrets d'épargne sont invités à les présenter endéans les quinze jours, soit au Bureau Central, soit à une des agences de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, pour faire valoir leurs droits.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu sur les livrets en question.

Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 3 mars 2000 ont été nommé-e-s

membres effectifs/ves:

– Madame Mariette *Scholtus,* Ministère du Travail et de l'Emploi, en remplacement de Madame Maryse *Fisch*
– Madame Pascale *Toussing,* Ministère des Finances

membre suppléante:

– Madame Sandra *Thein,* Ministère des Finances.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Mademoiselle Martine *Back,* contrôleur au Commissariat aux Assurances, a été nommée inspecteur au même Commissariat.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 22 mars 2000, le mandat consulaire de Monsieur Alex *Voon Chong Fon Sing*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à l'Ile Maurice, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Prorogations de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 14 mars 2000, le mandat consulaire de Monsieur Emile *Bian,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Porto Alegre, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 14 mars 2000, le mandat consulaire de Monsieur Michael *Wong Pakshong*, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Singapour, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Exéquatur. – Par arrêté grand-ducal du 14 mars 2000, Son Altesse le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Olivier *Michon,* l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République Gabonaise au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances. – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 22 mars 2000 les agréments des agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «LE FOYER ASSURANCES S.A.» ont été étendus dans la branche «Vie» pour compte de l'entreprise d'assurances «LE FOYER SANTE».

Gouvernement. – Conseillers. — Démission. – Par arrêté grand-ducal du 24 mars 2000, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Lex *Kaiser* à partir du 1er mai 2000.

Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à M. Lex *Kaiser* qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Laboratoire national de Santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 février 2000, Monsieur Gilbert *Hansen* a été nommé ingénieur première classe auprès du Laboratoire national de Santé.

Magistrature. – Nominations. – Prolongation. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000,

– Monsieur Jean *Jentgen,* président de chambre à la Cour d'appel, a été nommé conseiller à la Cour de Cassation.
– Monsieur Edmond *Gerard,* premier conseiller à la Cour d'appel, a été nommé président de chambre à la Cour d'appel.
– Monsieur Carlo *Heyard,* conseiller à la Cour d'appel, a été nommé premier conseiller à la Cour d'appel.

Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000 la délégation pour remplacer temporairement un juge à la justice de paix de Luxembourg pour la période du 16 septembre 1999 jusqu'au 1er avril 2000, accordée par arrêté grand-ducal du 29 juillet 1999 à Madame Nadine *Walch,* attaché de justice, a été prolongée jusqu'au 15 septembre 2000.

Office National du Remembrement. – Comité de l'Office National du Remembrement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000, ont été nommés membres du comité de l'Office National du Remembrement:

M. Ferdinand *Hoffstetter,* Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

en tant que membre effectif

Mlle Pia *Nick,* Attaché d'administration au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

MM. Alex *Haag,* Ingénieur chef de division à l'Administration du Cadastre et de la Topographie
René *Thill,* Inspecteur principal à l'Inspection générale des finances

en tant que membres suppléants.

Protection Civile. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le service national de la protection civile procédera au cours du mois d'août 2000 à un examen de promotion pour la carrière du préposé du service d'urgence.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 mars 2000 Monsieur le Dr Claus *Berlin,* né le 23 juillet 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 mars 2000, Monsieur le Dr Patrick *Scherz,* né le 17 mai 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 mars 2000, Monsieur le Dr Thomas *Tormann,* né le 24 avril 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 mars 2000 Madame le Dr Ingrid *Niedermark,* née le 20 mars 1955, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 avril 2000, Madame Annie *Lessire,* née le 7 août 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 mars 2000, Madame le Dr Brigitte *Genin,* ép. *Charton,* née le 11 mai 1958, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2000, Monsieur Babak *Rastegar,* né le 24 août 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 mars 2000, Monsieur Christian *Vanstryp,* né le 23 juin 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 29 mars 2000, Madame Nadia *Daïf,* née le 9 novembre 1967, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service d'Economie Rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 décembre 1999, Monsieur René *Michels,* chef de bureau au Service d'Economie Rurale, a été nommé inspecteur auprès du même service.

Service d'Economie Rurale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Jean-Paul *Didier,* chargé d'études principal au Service d'Economie Rurale, a été nommé conseiller économique adjoint auprès du même service.

Par arrêté grand-ducal du 10 mars 2000, Monsieur Marc *Kreis,* chargé d'études principal au Service d'Economie Rurale, a été nommé conseiller économique adjoint auprès du même service.

Services pour personnes âgées - Agrément. – Par arrêté ministériel du 23 février 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège au 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse route de Pétange, L-4645 Niederkorn.

L'agrément provisoire, expirant le 1er janvier 2005, a été enregistré sous le numéro PA/98/01/017.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 12.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ACHEAMPONG Isaac Kwasi, né le 15.03.1975 à Tema (Ghana), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Flaxweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BAKANOVA Svetlana Vladimirovna, épouse SCHINTGEN Claude Pierre Nicolas, née le 25.08.1969 à Alexin/Toula (Russie), demeurant à Flaxweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BECKER Andreas Wolfgang, né le 01.08.1972 à Ludwigshafen am Rhein (Allemagne), demeurant à Greiveldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COLLING Christophe, né le 10.07.1978 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COLLING Sandrine, née le 12.08.1980 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CORREIA CUNHA LUIS Vasco Daniel, né le 25.05.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de LUIS Vasco Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur D'AMICO Marco, né le 28.02.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE DEMO Letizia, née le 09.11.1973 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE MATOS CARVALHO Paulo Jorge, né le 12.05.1980 à Ettelbruck, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DI DEDDA Laura, née le 17.09.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DJELEBOVA Assia Georguieva, épouse BOURG René, née le 05.08.1961 à Varna (Bulgarie), demeurant à Stolzembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FONTANA Maurizio, né le 19.09.1980 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur IPPOLITO Toni, né le 03.12.1977 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JOHANNESDOTTIR Eva Dis, née le 08.06.1977 à Luxembourg, demeurant à Ehnen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAHURE Christelle, née le 18.04.1980 à Pétange, demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LEONARDY Frank Paul, né le 24.07.1966 à Neuerburg (Allemagne), demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MALVA Donato, né le 16.01.1976 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARINHO PINTO Susana Maria, née le 25.03.1975 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTO Susanna.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTIN Véronique Mauricette Marguerite, épouse AGRESTA Daniele, née le 11.01.1965 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à Bofferdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MATOS GONÇALVES Catia, née le 27.04.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MORALES RECIO Francisco Jabiel, né le 15.06.1978 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.12.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOURA DE SOUSA Joao Pierre, né le 06.07.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POMPEI Stefano Paolo, né le 19.02.1976 à Dudelange, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO DA SILVA Lucilia Maria, née le 23.07.1975 à Differdange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO DA SILVA Maria, épouse MARCHIONE Vito, née le 16.02.1972 à Differdange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIGANELLI Claude Emile Vincent, né le 28.09.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIGANELLI Sarah, née le 28.12.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES FERNANDES Alain, né le 26.04.1975 à Ettelbruck, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Alain.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTARONI Jean-Luc, né le 15.10.1969 à Villerupt (France), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHUCKART PAULOS Alexander, né le 23.06.1977 à Bitburg (Allemagne), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA PAULOS Alexander.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SITA Antonio, né le 24.10.1980 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TEIXEIRA FERREIRA Joaquim Manuel, né le 26.09.1973 à Luxembourg, demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 29.11.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 18 21 avril 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 7 avril 2000 autorisant la «Deutsche Verkehrsbank AG» à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la «Deutsche Verkehrsbank AG», par laquelle cette société demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce, tel que modifié par l'article V (3) de la loi du 21 décembre 1994 modifiant certaines dispositions légales relatives au transfert de créances et au gage;

Arrête:

Art. 1er. La «Deutsche Verkehrsbank AG», Francfort, Allemagne, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2. a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en Flux et FB ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à $^1/_2$%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt pour le cas de retard du remboursement du capital ou du paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Luc Frieden

Administration des Douanes et Accises. – Examen d'admission provisoire au stage. — Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2000 l'examen dans la carrière ci-après:

carrière inférieure des douanes et accises

filière du préposé des douanes

* examen d'admission provisoire au stage de préposé des douanes et accises:

au courant du mois de juillet 2000.

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 février 2000, M. Carlo *Mreches,* chargé d'études auprès de l'Administration de l'Emploi, a été nommé chargé d'études principal à la même administration à partir du 1er avril 2000.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

CAISSE DES CONSIGNATIONS

AVIS

En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à

Diekirch

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
20.08.1970	les héritiers de BOTO Alexandre Americo, Goebelsmühle décédé à Ettelbruck, le 16.08.1970	20.08.2000
26.10.1970	KNAPSCHAEFER John, Ohio 1134th, Coltwater 45875 E. U. d'Amérique	09.11.2000
10.11.1970	MUL B.H. ci-devant: 88, Woudstraat, 2802 KN Gouda (Pays-Bas), actuellement sans domicile connu	10.11.2000

17.11.1970	les héritiers de HUBERTY Jean, Harlange, décédé à Wiltz le 11.11.1970	17.11.2000

Luxembourg, le 5 avril 2000.
Le Directeur
de l' Enregistrement et des Domaines,
Signature

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 mars 2000,

– Monsieur Marc *Weis,* agent de probation-stagiaire, a été nommé agent de probation avec effet au 1er mars 2000.
– Mademoiselle Pascale *Haine* et Mademoiselle Josiane *Zbinden,* agents de probation-stagiaires, ont été nommées agents de probation avec effet au 1er avril 2000.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Monsieur Robert *Amlung,* ingénieur-technicien principal a été nommé ingénieur-technicien inspecteur avec effet au 1er avril 2000.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2000 un deuxième examen de promotion dans la carrière du cantonnier.

Commission de l'indice des prix à la consommation. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 24 mars 2000 ont été nommés membres de la Commission de l'indice chargés de conseiller et d'assister le STATEC dans l'établissement de l'indice des prix à la consommation

Confédération générale de la Fonction Publique (CGFP)

M. Ferd *Milbert,* membre effectif;
M. Gunther *Reuter,* membre suppléant.

Confédération syndicale indépendante (OGB-L)

Mme Marie-Thérèse *Sannipoli,* membre effectif;
M. Marcel *Detaille,* membre effectif,
M. Eugène *Bausch,* membre suppléant.

Confédération luxembourgeoise des syndicats chrétiens (LCGB)

M. Nico *Hoffmann,* membre effectif;
M. Patrick *Zanier,* membre suppléant;
M. Marc *Thillmann,* membre suppléant.

Chambre de Commerce

M. Paul *Emering,* membre effectif;
M. Carlo *Thelen,* membre effectif;
Mme Michèle *Friederich,* membre suppléant;
M. Gilles *Reckert,* membre suppléant.

Chambre des Métiers

M. Norry Dondelinger, membre effectif;
M. Norbert Nicolas, membre suppléant.

Chambre d'Agriculture

M. Robert *Ley,* membre effectif;
M. Jean-Claude *Hosch,* membre suppléant.

Ministère de l'Economie

M. Marc *Krippler,* membre effectif;
M. Carlo *Groff,* membre suppléant.

STATEC

M. Robert *Weides,* membre effectif;
M. Roland *Kerschenmeyer,* membre effectif;

M. Ernest *Robert,* membre suppléant;

Mlle Monique *Meyers,* membre suppléant.

Experts *(membres d'une compétence particulière en matière de prix à la consommation ou en matière économique)*

M. Fernand *Grulms,* expert

M. Fernand *Speltz,* expert

Observateurs

M. Zulmiro *Da Costa,* observateur de la Banque Centrale de Luxembourg

M. Jean-Marie *Thoss,* observateur suppléant de la Banque Centrale de Luxembourg.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 17 mars 2000, le mandat consulaire de Madame Jacqueline *Brasseur,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Séville, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 mars 2000, le mandat consulaire du Docteur Joachim *Theye,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Brême, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 mars 2000, le mandat consulaire de Monsieur le Professeur Joseph *Patsch,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Innsbruck, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 mars 2000, le mandat consulaire de Monsieur Erwin *Möller,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Hanovre, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000 Monsieur le Docteur Georges *Dieschburg,* médecin-conseil adjoint auprès du contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé médecin-conseil auprès de la même administration.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000, Madame le Dr. Nathalie *Rausch,* médecin-conseil adjoint auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale - cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée médecin-conseil auprès de la même administration.

Corps diplomatique. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000, démission honorable de ses fonctions de Conseiller de Légation première classe a été accordée à Monsieur Raymond *Petit* avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

La démission est prononcée à partir du 1er mai 2000.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Monsieur Jean *Olinger* a été nommé Secrétaire de Légation premier en rang en service ordinaires.

Indice des prix à la consommation au 1er mars 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **604.66** au 1er mars par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mars 2000 à **599.91.**

Luxembourg, le 6 avril 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Magistrature. – Nominations. – Délégations. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000,

– Monsieur Charles *Neu,* vice-président au tribunal d'arrondissement de Diekirch a été nommé conseiller à la Cour d'appel.
– Madame Béatrice *Kieffer,* juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.
– Monsieur Alexandre *Eippers,* attaché de justice, a été délégué pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch du 15 mai 2000 au 15 octobre 2000.
– Madame Marielle *Rischette,* attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg du 20 mars 2000 au 15 septembre 2000.

Police Grand-Ducale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000, Monsieur Vincent *Di Bartolo,* commissaire-enquêteur stagiaire au Service de Police Judiciaire, a été nommé commissaire principal hors cadre.

Santé. – Art de guérir.

Liste des praticiens belges autorisés à exercer en 1999 l'art de guérir dans les communes luxembourgeoises limitrophes de Belgique en vertu de la convention du 31 mai au 3 juin 1879.

Résidences	*Médecins*	*Accoucheuses*	*Médecins vétérinaires*
ARLON Stehnen-Autelbas	*De Greif* Dom. *Reding* Irène		
ARLON Bonnert	*Paquay* Jean-Louis *Pater* Christian		
ARLON Frassem-Bonnert	*Albert* Véronique *Deldime* Paul *Deschamps* Mich *Lefebvre* Daniel *Raviart* Danièle *Robbe* Michel		*Fontaine* Georges
ARLON Viville-Bonnert	*Schandeler* J.-E.	*Custers* Julia *Wauters* Carine	
ARLON Waltzing-Bonnert	*Boland* Henri *Bottu* Yvan		
ARLON Guirsch	*Mitri* Kamal *Nagoda-Niklewicz* Halina		
ATTERT	*Heurion* Marc	*Decker* Evelyne	
ATTERT Schadeck	*Dardenne* J.-P.		
ATTERT Tontelange	*Eloy* Jean-Pierre *Crochet* Brigitte		
BASTOGNE Bourcy-Longvilly		*Lambory* Hélène	
BASTOGNE Moinet-Longvilly			*Poncelet* Claude
BASTOGNE Remoifosse			*Michel* Pierre
BASTOGNE Marvie-Wardin	*Fivert* Roland *Heintz* Albert		
AUBANGE Athus	*Davril* Jean *Denis* Catherine *De Siron* René *Georges* Ivan *Kemp* Stéphan *Launois* Jean *Lejeune* Philippe *Lippert* Michèle *Neufcoeur* J.-P. *Nothomb* Georges *Piieschacon-Velasco* Luis *Poncelet* Phil. *Soblet* Philippe	*Brosius* M.-J. *Kirsch* Françoise *Tison* Esther	*Vanderwilt* Ph.
FAUVILLERS Hollange	*Otte* Henri		
FAUVILLERS Strainchamps	*Watrin* Philippe		*Vandenhove d'Ersenrijck* G.

FAUVILLERS Warnach			*Brassel* Alexandre
GOUVY	*Hedia* Mourad		
GOUVY Limerlé	*Bastin* Jacques *Paquet* Jean *Schaus* Marcel	*Targe* Josette	*Andrieu* Corinne *Andrieu* Guy *Heine* José *Vanesse* Ernest
MARTELANGE	*Carette* Domi. *Chidiac* Tania *Lequeux* Marcel *Masoin* Pierre *Weber* Roland *Willaime* J.-Cl.		*Bertholet* André *Goffaux* Philippe *Segers* Fabienne *Vanlerberghe* D.
MESSANCY	*Bury* Frédéric *Durnholz* Ernst *Espoto* Raffaelina *Lambert* Olivier *Lejeune* Louis *Lescrainier* Staéph. *Mertz* J. Baptiste *Rif* Jean *Tonneau* Joseph *Valembois* Paul	*Aimone* Denise *Geubels* Françoise *Thirion* Anne	*Lescrainier* R.
MESSANCY Sélange	*Bousez* Brigitte		

Indigénat.

Naturalisations

(Publiation prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur BALOGH Richard, né le 23.09.1977 à Budapest (Hongrie), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur DE ALMEIDA MARTINS Francisco, né le 10.10.1968 à Vale de Anta/Chaves (Portugal), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 2.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Francisco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame DUDOUT Louise Alexandrine Paulette, veuve FIORESE Giovanni Antonio, née le 24.10.1920 à Rouen (France), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.2.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur HANCKÉ Patrick Roland Alfred, né le 03.07.1956 à Sens (France), demeurant à Clervaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 08.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MARIANI Stefania, née le 25.01.1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MATHIEU Nathalie Jocelyne, épouse GODFRIND Thierry René Albert, née le 02.02.1963 à Frameries (Belgique), demeurant à Mamer.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame RICHTER Adelheid, épouse COOLS Marc Denis Gustave, née le 02.09.1944 à Elferdingen (Allemagne), demeurant à Kehlen.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame RODRIGUES Etelvina Gertrudes, veuve KNOESTER Evert, née le 27.06.1954 à Beira (Mozambique), demeurant à Perlé.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur RODRIGUES DE FREITAS Victor Manuel, né le 28.05.1975 à Beira (Mozambique), demeurant à Perlé.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur SCHIEL Conrad, né le 04.06.1947 à Port Shepstone (Afrique d Sud), demeurant à Blaschette.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame SCHLEIJPEN Christina Hubertina Hendrika Maria, épouse HENDRIKS Jacob Jozef, née le 22.05.1958 à Bocholtz (Pays-Bas), demeurant à Eselborn.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.02.200 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame SCHROBILTGEN Anne Elisabeth, veuve RIES Christian Jules, née le 10.06.1957 à Athus (Belgique), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame SIMOES DE PINA Luisa Graciana, née le 07.08.1967 à Luxembourg, demeurant à Bourglinster.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur TURK Pierre Georges François, né le 06.01.1955 à Luxembourg, demeurant à Graulinster.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame UY PONGAN Weenah Mae, née le 10.04.1963 à Bayugan/Agusan del Sur (Philippines), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur BASTIN Paulus Johannes Josephus Remigius, né le 27.10.1945 à Heerlen (Pays-Bas), demeurant à Hosingen.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hosingen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame VAN DEN BERKMORTEL Petronella Wilhelmina Maria, épouse BASTIN Paulus Johannes Josephus Remigius, née le 30.01.1948 à Deurne (Pays-Bas), demeurant à Hosingen.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hosingen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur FERDOWSKI Noorollah, né le 15.07.1923 à Ghom (Iran), demeurant à Diekirch.

Cette naturalisation a été acceptée le 08.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MASHHADI HOSSEIN-NADDAF Nourieh, épouse FERDOWSKI Noorollah, née le 14.11.1924 à Téhéran (Iran), demeurant à Diekirch.

Cette naturalisation a été acceptée le 08.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur GARBOUTCHEV Vladimir Ivanov, né le 17.01.1956 à Plovdiv (Bulgarie), demeurant à Moutfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Contern.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame KAMENOVA Tzveta Ivanova, épouse GARBOUTCHEV Vladimir Ivanov, née le 10.07.1959 à Sofia (Bulgarie), demeurant à Moutfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Contern.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur LI HOW CHEONG Lee Eng Heon, né le 27.09.1960 à Pamplemousses/Plaine des Papayes (Iles Maurice), demeurant à Bettange-sur-Mess.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dippach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame IP SOO CHING Marie Gabrielle Yin Sew, épouse LI HOW CHEONG Lee Eng Heon, née le 21.05.1963 à Port Louis (Ile Maurice), demeurant à Bettange-sur-Mess.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dippach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur VARELA ANDRADE Antonio, né le 22.11.1941 à Sao Salvador (Cap Vert), demeurant à Clervaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MENDES MOREIRA Rosalina, épouse VARELA ANDRADE Antonio, née le 04.04.1949 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Clervaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Magistrature. – Nomination. – RECTIFICATIF. – Au Mémorial B-12 du 22 mars 2000, à la page 173, il y a lieu de lire:

Madame Elisabeth *Weyrich,* premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge de paix à Esch-sur-Alzette.

(au lieu de: Madame Elisabeth *Weyrich,* premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée substitut au parquet de Luxembourg).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 19 25 avril 2000

S o m m a i r e

Relevé des inscriptions au registre des diplômes étrangers.

28e liste

(Publication prescrite par l'art. 4 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur)

Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Nationalité	Nom de l'école Désignation du diplôme Date d'émission	Date de la demande Date de l'avis Date de la décision ministérielle	Titre exact et complet à porter
AALALA Lahcen 24.12.1965 Fès (Maroc) marocaine	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 16.10.1998	20.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
AALALA Lahcen 24.12.1965 Fès (Maroc) marocaine	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme d'études approfondies de chimie des métaux de transition et d'ingénierie moléculaire 28.06.1990	20.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de chimie des métaux de transition et d'ingénierie moléculaire
ACHTEN Manuel 12.08.1961 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge (Studienrichtung: Sozialarbeit / Sozialpädagogik)' 26.07.1989	26.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Diplom-Pädagoge'
ADAMS Nadine 16.12.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en travail social (santé sociale) 27.06.1997	30.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Licenciée en travail social
AJDARPASIC Kemal 02.10.1969 Prizren yougoslave	l'Université de l'Armée Yougoslave - Académie Militaire de Technologie de Belgrade le titre d'ingénieur diplômé en électronique, spécialité: télécommunications 23.07.1993	08.07.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur
AKKOUCHE Houria 02.06.1975 Alger française	l'Université de Metz le diplôme de licence de sociologie 16.10.1998	08.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une licence de sociologie

ALMEIDA DA COSTA	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes	26.04.1999	Licencié traducteur
Anna Paula			
01.04.1974	le grade de licencié traducteur	04.05.1999	
Vale de Cambra (Portugal)			
portugaise	11.09.1998	10.05.1999	
ALVAREZ PEREZ	l'Université de Barcelone	24.08.1999	'Licenciada en geografia e historia'
Edelmira			
16.01.1971	le titre de 'licenciada en geografia e historia'	21.09.1999	
Barcelone			
espagnole	03.10.1994	29.09.1999	
ALVES PALLEROSI	la 'Universidade de Sao Paulo - Instituto de Psicologia'	25.01.1999	Psychologue
Maria Flavia			
26.12.1968	le titre de psychologue	23.02.1999	
Sao Paulo (Brésil)			
brésilienne	16.03.1994	04.03.1999	
ANDRE	l'Université Catholique de Louvain	27.09.1999	Ingénieur agronome
Pascal			
08.02.1965	le grade d'ingénieur agronome	26.10.1999	
Namur			
belge	29.06.1989	08.11.1999	
ANOBILE	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II	18.11.1999	Titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées
Carmela			
30.11.1975	le diplôme de maîtrise en langues étrangères appliquées	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	15.07.1999	23.12.1999	
ANSPACH	la 'University of St Andrews'	01.10.1999	'Bachelor of Science in Applied Science'
Julien Henri			
30.12.1943	le grade de 'Bachelor of Science in Applied Science with Second Class Honours in Mechanical Engineering' Sedgeley (G.-B.)	26.10.1999	
française	21.01.1972	08.11.1999	
ARANY	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	24.06.1999	Ingénieur commercial
Michel			
12.01.1969	le titre d'ingénieur commercial	13.07.1999	
Hermalle-sous-Argenteau			
belge	04.07.1992	19.07.1999	
ARENDARSKA	la 'Politechnika Krakowska - Im. Tadeusza Kosciuszki'	28.04.1999	Ingénieur
Barbara			
01.05.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Chemie'	04.05.1999	
Wroclaw (Pologne)			
polonaise	06.04.1990	10.05.1999	

ARTS	la 'Katholieke Universiteit Brabant'	25.03.1999	'Meester in de Rechten'
Stefan Henricus Maria			
20.06.1966	le titre de 'Meester in de Rechten'	04.05.1999	
Nijmegen (Pays-Bas)			
néerlandaise	19.05.1989	10.05.1999	
ARTZINIEGA TASSARA	l'Université de Lima	03.06.1999	Licenciée en droit et en sciences politiques
Julia Emilia			
01.10.1964	le grade de licenciée en droit et en sciences politiques	07.06.1999	
Lima (Pérou)			
péruvienne	08.06.1992	14.06.1999	
ASIUS	l'Université de Montpellier 1	02.12.1999	Docteur en pharmacie
Jérôme			
13.02.1966	le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie	14.12.1999	
Viviers			
française	21.03.1996	23.12.1999	
ASSELBORN	l'Université Catholique de Louvain	22.09.1999	Licenciée en psychologie
Anne-Michèle			
18.06.1973	le grade de licencié en psychologie	26.10.1999	
Bastogne			
belge	06.09.1996	08.11.1999	
AUBERT	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims	01.04.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims
Valérie			
08.08.1975	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims	04.05.1999	
Longjumeau (F)			
française	15.07.1998	10.05.1999	
AUDRY	l'Université Libre de Bruxelles	19.11.1999	Licenciée en travail social
Line			
15.04.1974	le grade de licencié en travail social, orientation: santé sociale	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.09.1999	23.12.1999	
BAKSYTE	l'Université 'Vytautas Magnus' de Kaunas	17.08.1999	Titulaire d'un 'Bakkalaureat für Geschichte'
Vaïda			
14.12.1973	le grade de 'Bakkalaureat für Geschichte'	26.10.1999	
Sakiai (Lituanie)			
lithuanienne	18.06.1996	08.11.1999	
BALABAN	l'Université 'Transilvania' de Brasov	12.04.1999	Titulaire d'une maîtrise en éducation physique et sport
Florin			
16.08.1968	le diplôme de maîtrise en éducation physique et sport	04.05.1999	
Nicoresti (Roumanie)			
roumaine	04.10.1995	10.05.1999	

BALLE Nathalie 03.05.1974 Rennes française	l'Université de Nancy 2 le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy 10.06.1997	06.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
BARELA Tony 15.08.1969 Phoenix (Arizona) luxembourgeoise	le 'Fort Lewis College (Colorado)' le grade de 'Bachelor of Arts (Agriculture)' 07.07.1995	06.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	'Bachelor of Arts'
BARRA Thomas 24.07.1960 Saarlouis allemande	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Univ. (Dipl.-Ing. Univ.) im Studiengang Architektur' 06.08.1990	08.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Architecte
BARSOTTI Christian 03.01.1971 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) (Studienrichtung: Architektur)' 22.12.1998	03.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Architecte
BARTHEL Serge 19.04.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 18.06.1997	21.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
BARTHELEMY CEDENO Carlos Enrique 19.07.1965 La Havane cubaine	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 12.10.1999	10.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
BARTMANN Hans-Peter 21.01.1961 Lauda (D) allemande	la 'Fachhochschule Würzburg-Schweinfurt' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Betriebswirtschaft' 30.09.1992	27.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
BASSONG ONANA André 15.03.1961 Baliama (Cameroun) camerounaise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études approfondies en métrologie, automatique et électrotechnique 09.10.1997	09.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en métrologie, automatique et électrotechnique

BASSONG ONANA	l'Ecole Hassania des Travaux Publics à Rabat	09.08.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
André			
15.03.1961	le diplôme d'Ingénieur d'Etat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, option: génie électrique	21.09.1999	
Baliama (Cameroun)			
camerounaise	10.08.1988	29.09.1999	
BASSONG ONANA	l'Université de Nancy 1	09.08.1999	Docteur de l'Université de Nancy I en automatique
André			
15.03.1961	le diplôme de docteur de l'Université de Nancy I en automatique	21.09.1999	
Baliama (Cameroun)			
camerounaise	07.03.1994	29.09.1999	
BAUCHERON	l'Université de Nancy 2	17.02.1999	Titulaire d'une Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières
Anne-Sophie			
05.04.1974	la Maîtrise de Sciences et Techniques, spécialité: Comptables et Financières	30.03.1999	
Lunéville			
française	25.02.1998	06.04.1999	
BÄUERLE	la 'Universität Kaiserslautern'	07.07.1999	Architecte
Yvonne			
25.02.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	13.07.1999	
Villingen-Schwenningen			
allemande	05.02.1998	19.07.1999	
BAULER	l'Ecole d'Architecture de Grenoble	29.10.1999	Architecte
Jérôme			
14.06.1973	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.06.1999	23.12.1999	
BAULER	l'Université Paul Valéry - Montpellier III	21.06.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie clinique et pathologique
Tanja			
10.04.1973	le diplôme de maîtrise de psychologie clinique et pathologique	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.10.1998	19.07.1999	
BAULER	l'Université Libre de Bruxelles	04.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en clinique psychothérapeutique
Tanja			
10.04.1973	le diplôme d'études spécialisées en clinique psychothérapeutique	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	19.10.1999	23.12.1999	

BECHTEL	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen'	30.04.1999	'Diplom-Betriebswirt'
Cornelius			
11.03.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (Dipl.-Bwt.)'	04.05.1999	
Emmerich / Rhein			
allemande	22.06.1994	10.05.1999	
BEGON	l'Université de Liège	20.07.1999	Licenciée en psychologie
Stéphanie			
30.04.1976	le grade de licenciée en psychologie	26.10.1999	
Namur			
belge	25.06.1999	08.11.1999	
BELARD	l'Université Nancy 2 - Institut Commercial de Nancy	10.05.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
Flavie			
10.08.1973	le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy	07.06.1999	
Pantin			
française	15.01.1999	14.06.1999	
BELCADI	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris	18.02.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Wafae			
28.04.1969	le diplôme d'expertise comptable	23.02.1999	
Fès (Maroc)			
marocaine	01.07.1998	04.03.1999	
BELLION	l'Université de Nancy 2	08.04.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Laurence			
04.06.1971	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: monnaie - finance	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.02.1995	10.05.1999	
BELLION	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	09.04.1999	Docteur en psychologie
Michèle			
18.11.1968	le grade de docteur de l'Université de Strasbourg I en psychologie	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	05.11.1998	10.05.1999	
BEN HAMIDA	l'Université Libre de Bruxelles	05.10.1999	Licenciée en sciences hospitalières
Monia			
01.08.1964	le grade de licencié en sciences hospitalières, orientation: administration et gestion des institutions hospitalières et médico-sociale	26.10.1999	
Mahdia (Tunisie)			
belge	26.11.1992	08.11.1999	
BERCHEM	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck'	09.06.1999	Ingénieur
Guy			
21.02.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Bauingenieurwesen, Studienzweig: Wasser und Umwelt'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.04.1996	19.07.1999	

BERMES	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	01.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Jean-Luc			
27.01.1973	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	13.07.1999	
Esch / Alzette			
luxembourgeoise	23.06.1999	19.07.1999	
BERRINI	l'Université Libre de Bruxelles	08.03.1999	Licenciée en journalisme et communication
Valéria			
30.08.1971	le grade de licencié en journalisme et communication	30.03.1999	
Angera			
luxembourgeoise	23.10.1996	06.04.1999	
BERRYER	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	17.11.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Alexis			
14.11.1965	le titre de licencié en sciences commerciales et financières	14.12.1999	
Uccle			
belge	01.07.1991	23.12.1999	
BERTEMES	l'Université Catholique de Louvain	01.02.1999	Licencié en politique économique et sociale
Eric			
29.09.1964	le grade de licencié en politique économique et sociale	23.02.1999	
Verviers (B)			
belge	22.09.1992	04.03.1999	
BETZ	la 'Universität Kaiserslautern'	16.09.1999	Ingénieur
Romain			
26.11.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.03.1999	29.09.1999	
BIEL	la 'Universität Trier'	13.12.1999	'Diplom-Pädagogin'
Simone			
11.09.1966	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.02.1992	23.12.1999	
BINTNER	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Bruxelles	15.06.1999	Architecte
Martine			
22.06.1973	le titre d'architecte	13.07.1999	
Pétange			
luxembourgeoise	23.10.1998	19.07.1999	
BIRLENBACH	l'Université Libre de Bruxelles	05.08.1999	Licenciée en sciences psychologiques
Ingride			
15.10.1970	le diplôme de licence en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement)	21.09.1999	
Differdange			
luxembourgeoise	20.10.1998	29.09.1999	

BIVER Pierre 18.12.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pontificia Università Gregoriana' le grade de docteur en droit canonique 05.02.1996	30.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Docteur en droit canonique
BIZARRO Sébastien 05.01.1972 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le titre d'architecte 30.06.1995	10.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Architecte
BJELANOVIC Momir 22.05.1961 Trèves allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Geologe (Dipl.-Geologe) im Studiengang Geologie' 21.01.1988	07.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	'Diplom-Geologe'
BLOIN Colette 12.04.1946 Martignes française	le Ministére de l'Education Nationale de la France le diplôme d'expertise comptable 06.05.1988	26.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
BORNIER Jean-Pierre 20.06.1967 Paris française	l'Ecole des Cadres - Courbevoie le diplôme de l'Ecole des Cadres dans la spécialisation: gestion financière 04.11.1992	09.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole des Cadres
BOSMANS Eric 29.03.1968 Auvelais (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 15.09.1994	16.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur commercial
BOURGEOIS Frank 02.10.1965 Völklingen allemande	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 30.04.1992	06.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Diplom-Kaufmann'
BOUT Jan A. J. 16.12.1936 Amsterdam néerlandaise	la 'Macquarie University' le grade de 'Bachelor of Legal Studies' 11.09.1981	06.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Bachelor of Legal Studies'
BRAUN René 21.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise d'échanges internationaux 19.11.1998	29.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise d'échanges internationaux

BRAUN	l'Université de Metz	29.11.1999	Titulaire d'une licence d'échanges internationaux
René			
21.04.1973	le diplôme de licence d'échanges internationaux	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.05.1998	23.12.1999	
BRÄUTIGAM	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln'	19.04.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I'
Angelika			
24.11.1957	le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I'	04.05.1999	
Dienstedt			
allemande	05.09.1981	10.05.1999	
BRÄUTIGAM	le 'Staatliches Prüfungsamt für Zweite Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Düsseldorf'	19.04.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I'
Angelika			
24.11.1957	le 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I (Schwerpunkt: Hauptschule / Fächer: Deutsch und Textilgestaltung)'	04.05.1999	
Dienstedt			
allemande	16.01.1984	10.05.1999	
BREMER	l'Université Montpellier I	11.10.1999	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
François			
18.06.1973	le grade de maîtrise en sciences économiques mention: monnaie et finance	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.09.1999	08.11.1999	
BRESSE	l'Université de Metz	14.07.1999	Titulaire d'une licence en langues vivantes étrangères - allemand
Marie-Sylvie			
07.03.1969	le diplôme de licence en langues vivantes étrangères - allemand	21.09.1999	
Bagnols-sur-Cèze (F)			
française	28.10.1994	29.09.1999	
BRESSE	l'Université de Metz	14.07.1999	Titulaire d'une maîtrise d'études franco-allemandes contemporaines
Marie-Sylvie			
07.03.1969	le diplôme de maîtrise d'études franco-allemandes contemporaines	21.09.1999	
Bagnols-sur-Cèze (F)			
française	28.10.1994	29.09.1999	
BRINKMANN	la 'Fachhochschule Darmstadt'	12.07.1999	'Diplom-Designer (FH)'
Martin			
09.07.1949	le 'akademischer Grad Diplom-Designer (Dipl.-Designer) im Fachbereich Gestaltung, Fachrichtung: Innenarchitektur'	13.07.1999	
Worms			
allemande	26.01.1982	19.07.1999	

BROSET	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	03.02.1999	Ingénieur commercial
Isabelle			
09.11.1970	le diplôme d'ingénieur commercial	30.03.1999	
Rocourt			
belge	03.07.1993	06.04.1999	
BROSIUS	la 'Sacred Heart University'	14.07.1999	'Master in Business Administration'
Fernand			
10.05.1958	le grade de 'Master in Business Administration'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.06.1996	29.09.1999	
BROWN	l'Institut de Management Européen des Affaires - Besançon	24.02.1999	'Master of Business Administration MBA - IMEA'
Kevin Mark			
12.09.1967	le diplôme de 'Master of Business Administration MBA - IMEA'	30.03.1999	
Swindon (GB)			
britannique	05.06.1993	06.04.1999	
BROWN	'The University of Lancaster'	24.02.1999	'Bachelor of Arts'
Kevin Mark			
12.09.1967	le grade de 'Bachelor of Arts in Modern Languages with Accounting and Finance'	30.03.1999	
	Swindon (GB)		
britannique	03.07.1990	06.04.1999	
BRUMANN	la 'Universität Trier'	19.01.1999	'Diplom-Kaufmann'
Norbert			
12.05.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	30.03.1999	
Oberhausen			
allemande	27.07.1994	06.04.1999	
BUISSON	l'Université Paris-Nord	29.10.1999	Titulaire d'une licence de biologie
Peggy			
03.02.1977	le diplôme de licence de biologie, mention: biologie cellulaire et physiologie	14.12.1999	
Le Blanc-Mesnil			
française	06.07.1998	23.12.1999	
BÜLTMANN	la 'Fachhochschule Aachen'	24.08.1999	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
Ruth			
23.01.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (FH) im Integrierten Deutsch-Französischen Studiengang Wirtschaft'	21.09.1999	
Aachen			
allemande	12.12.1996	29.09.1999	
BÜLTMANN	l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne	24.08.1999	Titulaire du diplôme de commerce et gestion de l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne
Ruth			
23.01.1969	le diplôme de commerce et gestion de l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne (spécialisation: finance - comptabilité)	21.09.1999	
Aachen			
allemande	05.07.1997	29.09.1999	

BUSSER Laurent 04.03.1966 Alger française	les Universités d'Aix-Marseille II et III le diplôme de maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion 11.07.1990	09.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'une maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion
CARDEW Melanie 18.06.1972 Luxembourg britannique	le 'Wye College - University of London' le grade de 'Master of Science in Applied Environmental Science' 01.11.1996	27.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Master of Science in Applied Environmental Science'
CARDEW Melanie 18.06.1972 Luxembourg britannique	la 'University of East Anglia' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (division two) in Environmental Sciences' 04.07.1995	27.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Bachelor of Science in Environmental Sciences'
CARDON DE LICHTBUER Olivier 22.07.1963 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le diplôme de licencié en sciences économiques 09.1987	02.07.1999 26.10.1999 08.11.1999	Licencié en sciences économiques
CARDONI Marie-Andrée 19.07.1953 Boulange française	l'Institut Universitaire Professionnalisé de Lyon le grade de maître en management et le titre d'ingénieur maître en management 19.03.1999	28.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur maître en management
CARDONI Marie-Andrée 19.07.1953 Boulange française	l'Université Jean Moulin Lyon 3 le diplôme de la licence Institut Universitaire Professionnalisé Management et gestion des entreprises, spécialité: management des services de santé 23.06.1997	28.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire d'une licence en management des services de santé
CARDOSO Elisabeth 03.04.1973 Esch-sur-Alzettte luxembourgeoise	l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg (Institut de traducteurs,d'interprètes et de relations internationales) le diplôme d'université: relations internationales 20.10.1997	19.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire du diplôme d'université: relations internationales

CARRIERE Nicole 27.06.1952 Rabat (Maroc) française	l'Université de Paris X - Nanterre le grade de licenciée ès lettres .06.1975	01.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licenciée ès lettres
CASANOVA Roberto 02.08.1961 Trieste (I) italienne	la 'Università degli Studi di Urbino' le diplôme de la 'laurea di dottore in sociologia' 13.12.1995	29.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une 'laurea in sociologia'
CASSONE Vito 17.03.1957 Noci (I) italienne	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 16.10.1998	16.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
CAVALLARO Felicia Rita 17.07.1963 Catania (I) italienne	la 'Università degli Studi di Bologna' le diplôme de 'laurea di dottore in giurisprudenza' 22.11.1988	21.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'une 'laurea in giurisprudenza'
CAVELIUS Ralf 07.07.1972 Saarlouis allemande	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en électronique électrotechnique et automatique, option: automatique et informatique industrielle 11.01.1999	15.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise en électronique électrotechnique et automatique
CAVELIUS Ralf 07.07.1972 Saarlouis allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing. (FH)) im Studiengang Elektrotechnik, Studienrichtung: Automatique et Informatique Industrielle' 30.09.1998	15.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
CEUSTERMANS Julie 18.04.1973 Etterbeek (B) belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières (orientation: expertise comptable et révisorat) 04.11.1998	08.10.1998 23.02.1999 04.03.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
CHAKIR Abdelkader 24.01.1971 Meknès (Maroc) marocaine	l'Université Moulay Ismaïl de Meknès le diplôme de licence ès sciences (biologie générale) 11.07.1995	15.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire d'une licence ès sciences

CHAMBOURDON	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	08.12.1998	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
Stanislas			
04.08.1970	le diplôme d'études comptables et financières	12.01.1999	
Pau (F)			
française	20.02.1997	18.01.1999	
CHAN YIN	le 'Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	16.03.1999	'Chartered Accountant'
Li How Foong			
14.09.1965	le 'Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	04.05.1999	
Quatre Bornes (Ile Maurice)			
mauricienne	01.12.1991	10.05.1999	
CHANTRAINE	l'Université de Liège	13.10.1999	Titulaire d'un diplôme complémentaire en administration des affaires
Bertrand			
28.06.1966	le diplôme complémentaire en administration des affaires	26.10.1999	
Braine- L' Alleud			
belge	30.06.1993	08.11.1999	
CHANTRAINE	l'Institut Gramme Liège	13.10.1999	Ingénieur industriel
Bertrand			
28.06.1966	le grade d'ingénieur industriel	26.10.1999	
Braine- L' Alleud			
belge	29.06.1989	08.11.1999	
CHAPEL	le Ministère de l'Education Nationale de France	25.02.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Jean-Marc			
23.05.1956	le diplôme d'expertise comptable	30.03.1999	
Rombas			
française	12.05.1987	06.04.1999	
CHATZIMARKAKIS	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	08.03.1999	'Magister Artium'
Georgios			
21.04.1966	le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) (Hauptfach: Politische Wissenschaft)'	30.03.1999	
Duisburg			
allemande et grecque	28.04.1993	06.04.1999	
CHEREF	l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme - Alger	25.06.1999	Architecte
Karima			
28.02.1971	le diplôme d'architecte	14.12.1999	
Alger			
française/algérienne	.06.1994	23.12.1999	

CHILLON Caroline 12.07.1973 Esch / Alzette luxembourgeoise	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für die Lehrämter für die Sekundarstufe II und für die Sekundarstufe I' 20.11.1998	22.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für die Lehrämter für die Sekundarstufe II und für die Sekundarstufe I'
CHILLON Caroline 12.07.1973 Esch/Alzette luxembourgeoise	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für die Lehrämter für die Sekundarstufe II und für die Sekundarstufe I' 20.11.1998	11.01.1999 23.02.1999 18.01.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für die Lehrämter für die Sekundarstufe II und für die Sekundarstufe I'
CHOPLIN Lionel 10.11.1948 Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, option: chimie biologique et alimentaire 27.06.1972	14.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur
CHOPLIN Lionel 10.11.1948 Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) française	l'Université de Montréal (Ecole Polytechnique et Faculté des Etudes Supérieures) le diplôme de maîtrise ès sciences appliquées 17.05.1977	14.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences appliquées
CHOPLIN Lionel 10.11.1948 Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) française	l'Université de Montréal (Ecole Polytechnique et Faculté des Etudes Supérieures) le diplôme de doctorat ès sciences appliquées en génie chimique 07.04.1981	14.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un doctorat ès sciences appliquées en génie chimique
CHPINEVA Tatiana 07.10.1976 Moscou russe	l'Université d'Etat des Mines de Moscou le grade de bachelier ès techniques et technologies, spécialité: technologie des constructions mécaniques 02.07.1998	28.04.1999 26.10.1999 08.11.1999	Bachelier ès techniques et technologies
CHRISMENT Alexandre 10.03.1972 Laxou française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le diplôme d'études supérieures comptables et financières 11.02.1998	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières

CHRISTOPHE	l'Université de l'Etat à Liège	09.12.1999	Licenciée en psychologie
Evelyne			
05.05.1954	le grade scientifique de licencié en psychologie	14.12.1999	
Ougrée (B)			
belge	06.02.1979	23.12.1999	
CIUFFETELLI	l'Université de Metz	18.02.1999	Titulaire d'une licence en psychologie
Karine			
08.04.1975	le diplôme de licence en psychologie	30.03.1999	
Villerupt			
française	15.07.1998	06.04.1999	
CLAESSENS	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	05.05.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Roger			
28.04.1944	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	07.06.1999	
Gand			
belge	02.07.1968	14.06.1999	
COCCOLONI	le 'Politecnico di Milano'	21.01.1999	Titulaire d'une 'laurea in architettura'
Alessandra			
03.04.1968	le diplôme de 'laurea di dottore in architettura'	13.07.1999	
Rome			
italienne	18.12.1998	19.07.1999	
COILLAND	l'Ecole Polytechnique à Palaiseau	19.10.1999	Ingénieur
Patrick			
03.09.1955	le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique	26.10.1999	
Porto-Novo (Bénin)			
française	23.02.1977	08.11.1999	
COLBACH	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	21.06.1999	Ingénieur
Philippe			
18.04.1970	le diplôme d'ingénieur du génie civil	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.03.1995	19.07.1999	
COLIN	l'Ecole Supérieure des Affaires - Université Paris XII	23.09.1999	Titulaire du diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie financière
Alexandre			
17.10.1974	le DESS ingénierie financière	26.10.1999	
Dusseldorf			
française	. .1997	08.11.1999	
COLIN	l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers	23.09.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers
Alexandre			
17.10.1974	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers	26.10.1999	
Dusseldorf			
française	.07.1996	08.11.1999	

COLLANTES MITJANS	le 'Instituto Superior de Cultura Fisica Manuel Fajardo - La Habana'	17.02.1999	Licenciée en culture physique
Catalina de Jésus			
06.05.1957	le grade de licenciée en culture physique	04.05.1999	
La Havane			
cubaine	18.07.1985	10.05.1999	
COLLEE	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	29.10.1999	Ingénieur commercial
Pierre-Yves			
21.11.1975	le grade d'ingénieur commercial	14.12.1999	
Louvain			
belge	01.07.1998	23.12.1999	
COLLETTE	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Lambert Lombard - Liège	04.02.1999	Architecte
Olivier			
01.09.1972	le diplôme légal d'architecte	23.02.1999	
Luxembourg			
belge	26.06.1998	04.03.1999	
COLLINET	l'Université de Liège	01.10.1999	Ingénieur
Philippe			
05.01.1956	le grade d'ingénieur civil électricien-mécanicien (mécanique)	26.10.1999	
Bressoux			
belge	20.07.1979	08.11.1999	
COLSON	l'Université de Strasbourg	03.11.1998	Ingénieur Commercial de l'Université de Strasbourg
Jacques			
14.11.1945	le diplôme d'Ingénieur Commercial de l'Université de Strasbourg	30.03.1999	
Nancy			
française	20.06.1967	06.04.1999	
COMOGLIO	la 'Università Cattolica del Sacro Cuore - Milano'	04.01.1999	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Stefano			
02.08.1974	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	12.01.1999	
Aosta (I)			
italienne	30.03.1998	18.01.1999	
CONDROTTE	l'Université Libre de Bruxelles	19.11.1999	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur
Catherine			
03.12.1970	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur, orientation: communication, information et journalisme	14.12.1999	
Saint-Mard			
belge	23.10.1998	23.12.1999	

CONDROTTE Catherine 03.12.1970 Saint-Mard belge	l'Université Libre de Bruxelles le diplôme de licence en journalisme et communication (communication, information et journalisme), spécialisation: animation socio-culturelle 22.10.1997	19.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licenciée en journalisme et communication
CONRARDY Patrick 10.08.1972 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille III le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie de l'entreprise 14.10.1997	23.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
CONTER Céline 24.04.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Salzburg' le 'akademischer Grad Doktorin der Philosophie (Doctor philosophiae) (Dr.phil.), Fachgebiet: Kunstgeschichte' 24.11.1998	02.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Doktorin der Philosophie'
CORDEL Sandra 17.07.1973 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 14.02.1998	10.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
CORLIER Andy 01.11.1974 Rabat (Maroc) belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta le titre d'architecte 26.06.1998	13.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Architecte
CORNET Jean 05.08.1947 Longwy française	le Ministère de l'Education Nationale le diplôme d'expertise comptable 29.11.1973	14.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
COUDURIER Agnès 14.08.1961 Fort de l'Eau (Algérie) française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 06.05.1986	02.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
COUDURIER Agnès 14.08.1961 Fort de l'Eau (Algérie) française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en droit 19.04.1985	02.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'une maîtrise en droit

COUNSON	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	25.09.1998	Architecte
Bertrand			
03.07.1975	le titre d'architecte	04.05.1999	
Namur			
belge	27.06.1998	10.05.1999	
COURTOY	l'Université de Liège	09.03.1999	Architecte
Gérard			
29.07.1970	le grade légal d'ingénieur civil architecte	04.05.1999	
Waremme			
belge	17.09.1993	10.05.1999	
CREMER	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	12.11.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Guy			
21.04.1976	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finance	14.12.1999	
Eupen			
belge	01.07.1998	23.12.1999	
CRIDEL	l'Institut Commercial de Nancy - Université de Nancy II	21.09.1999	Titulaire du diplôme d'études supérieures en techniques commerciales sup'est
Rachel			
02.04.1972	le diplôme d'études supérieures en techniques commerciales sup'est	26.10.1999	
Thionville			
française	25.10.1993	08.11.1999	
CROCHET	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon	14.04.1999	Ingénieur industriel
Johan			
27.02.1971	le titre d'ingénieur industriel, section: industrie	13.07.1999	
Longlier			
belge	24.06.1993	19.07.1999	
CUNRATH	l'Université Louis Pasteur de Strasbourg I	08.12.1998	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Anne			
15.01.1971	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	12.01.1999	
Strasbourg			
française	08.08.1995	18.01.1999	
D'HUART	l'Université René Descartes - Paris V	14.12.1999	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
Anne			
28.08.1928	le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: carrières judiciaires	14.12.1999	
Luxembourg			
française	28.10.1997	23.12.1999	
D'HUART	l'Université de Paris	14.12.1999	Licenciée ès lettres
Anne			
28.08.1928	le grade de licencié ès lettres	14.12.1999	
Luxembourg			
française	15.05.1957	23.12.1999	

D'HUART	l'Université de Paris	14.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en philosophie
Anne			
28.08.1928	le diplôme d'études supérieures en philosophie	14.12.1999	
Luxembourg			
française	08.06.1957	23.12.1999	
D'HUART	l'Université René Descartes - Paris V	14.12.1999	Docteur en sociologie
Anne			
28.08.1928	le titre de docteur en sociologie (psychologie sociale)	14.12.1999	
Luxembourg			
française	15.01.1977	23.12.1999	
D'HUART	l'Université Paris 7	14.12.1999	Titulaire d'une attestation d'études 'Le praticien face à l'alcool et aux drogues'
Anne			
28.08.1928	l'attestation d'études 'Le praticien face à l'alcool et aux drogues'	14.12.1999	
Luxembourg			
française	14.11.1994	23.12.1999	
D'HUART	l'Université René Descartes - Paris V	14.12.1999	Licenciée en droit
Anne			
28.08.1928	le grade de licencié en droit	14.12.1999	
Luxembourg			
française	27.01.1988	23.12.1999	
DA CRUZ	l'Université Libre de Bruxelles	02.06.1999	Licencié en sciences politiques
Angèle			
17.03.1975	le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales	07.06.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	23.10.1998	14.06.1999	
DA CRUZ	l'Université Libre de Bruxelles	15.12.1998	Licencié en journalisme et communication
Daniel			
01.10.1971	le diplôme de licence en journalisme et communication (communication, information et journalisme)	12.01.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	19.10.1994	18.01.1999	
DAHIN	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	21.09.1999	Architecte
Aurore			
28.11.1971	le titre d'architecte	26.10.1999	
Kikwit (Zaïre)			
belge	01.07.1995	08.11.1999	
DALLE	le Groupe ESC Reims	03.03.1999	Titulaire d'un diplôme du Centre de Formation aux Affaires
Sylvain			
31.01.1974	le diplôme du Centre de Formation aux Affaires (Master of Business Administration)	04.05.1999	
Meudon (F)			
française	03.11.1998	10.05.1999	

DAMIANI	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)'	12.05.1999	Ingénieur
Roland			
08.03.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Elektrotechnik'	07.06.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	30.11.1998	14.06.1999	
DAUBERSCHMIDT	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	18.10.1999	'Doktorin der Naturwissenschaften'
Carole			
29.12.1963	le titre de 'Doktorin der Naturwissenschaften, (Abteilung für Umweltnaturwissenschaften)'	26.10.1999	
Lausanne			
allemande/suisse	12.12.1995	08.11.1999	
DAVID	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	01.02.1999	Licencié en sciences commerciales et consulaires
Louis			
06.04.1971	le titre de licencié en sciences commerciales et consulaires	23.02.1999	
Rocourt (B)			
belge	03.07.1993	04.03.1999	
DE BIEN	le Jury Central	31.03.1999	Docteur en droit
Benoît			
29.01.1935	le diplôme de docteur en droit	13.07.1999	
Etterbeek (B)			
belge	21.10.1959	19.07.1999	
DE BIEN	le Jury Central	31.03.1999	Licencié en notariat
Benoît			
29.01.1935	le diplôme de licence en notariat	13.07.1999	
Etterbeek (B)			
belge	17.10.1962	19.07.1999	
DE CARVALHO	le 'Instituto Metodista de Ensino Superior - Sao Bernardo do Campo'	02.06.1999	Psychologue
Sonia Maria			
07.08.1953	le titre de psychologue	13.07.1999	
Votorantim (Sao Paulo)			
brésilienne	03.02.1980	19.07.1999	
DE CIA	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois	02.07.1999	Ingénieur industriel
Marco			
01.04.1956	le grade d'ingénieur industriel, section: construction	13.07.1999	
Sélange (B)			
belge	03.07.1980	19.07.1999	
DE JESUS CARDAO	l'Institut Supérieur Européen de Gestion (I.S.E.G.) - Strasbourg	07.07.1999	Expert en gestion financière
Daniel			
02.02.1975	le titre d'expert en gestion financière (ISEG FI)	13.07.1999	
Differdange			
luxembourgeoise	30.06.1999	19.07.1999	

DE MESMAEKER	la 'Universität Trier'	28.06.1999	'Diplom-Psychologin'
Chantal			
14.06.1964	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	13.07.1999	
Bruxelles			
luxembourgeoise	09.04.1999	19.07.1999	
DE SANTANA	la 'University of Manchester Institute of Science and Technology and the Victorian University of Manchester'	24.02.1999	'Bachelor of Engineering'
Francisco Javier Perez			
31.07.1976	le grade de 'Bachelor of Engineering'	30.03.1999	
Madrid			
espagnole	08.07.1997	06.04.1999	
DE SANTANA	'The European Association for Environmental Management Education' - Varese	24.02.1999	'European Master in Environmental Management'
Francisco Javier Perez			
31.07.1976	le grade de 'European Master in Environmental Management'	30.03.1999	
Madrid			
espagnole	09.10.1997	06.04.1999	
DE SCHORLEMER	le 'Emerson College, Boston, Massachusetts - Brussels, Belgium'	22.01.1999	'Master of Arts in Global Marketing Communication and Advertising'
Louis			
14.11.1972	le grade de 'Master of Arts in Global Marketing Communication and Advertising'	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.08.1998	04.03.1999	
DE SCHORLEMER	la 'Technische Universität Berlin'	22.01.1999	'Diplom-Volkswirt'
Paul			
07.08.1969	le grade de 'Diplom-Volkswirt'	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.11.1996	04.03.1999	
DE WAEL	l'Université Catholique de Louvain	31.05.1999	Licenciée en sciences économiques appliquées
Françoise			
18.12.1970	le titre de licencié en sciences économiques appliquées	07.06.1999	
Charleroi			
belge	26.06.1992	14.06.1999	
DEGBOMONT	l'Université Catholique de Louvain	22.11.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Philippe			
23.05.1969	le titre de licencié en sciences économiques appliquées	14.12.1999	
Berchem-Sainte -Agathe			
belge	11.09.1992	23.12.1999	

DEL PIZZO	l'Institut Cooremans - Bruxelles	26.10.1999	Licencié interprète
Katia			
05.09.1969	le titre de licencié interprète	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	05.07.1993	23.12.1999	
DELFOSSE	l'Université Nancy 2	07.12.1998	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Michelle			
05.08.1951	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	12.01.1999	
Ougrée (B)			
belge	16.10.1998	18.01.1999	
DELFOSSE	l'Université de l'Etat à Liège	07.12.1998	Ingénieur
Michelle			
05.08.1951	le grade d'ingénieur civil architecte	12.01.1999	
Ougrée (B)			
belge	01.10.1974	18.01.1999	
DELHOUGNE	l'Université de Liège	10.12.1999	Licenciée en sciences de gestion
Virginie			
12.01.1976	le grade de licencié en sciences de gestion	14.12.1999	
Liège			
belge	18.09.1998	23.12.1999	
DELHOUGNE	l'Université de Liège	10.12.1999	Diplômée d'études spécialisées en sciences de gestion
Virginie			
12.01.1976	le diplôme d'études spécialisées en sciences de gestion	14.12.1999	
Liège			
belge	01.07.1999	23.12.1999	
DELOGE	l'Université d'Angers	26.05.1999	Titulaire d'une maîtrise de géographie
Cécile			
15.05.1971	le diplôme de maîtrise de géographie	07.06.1999	
Mayenne (F)			
française	25.10.1996	14.06.1999	
DELOGE	l'Université d'Angers	26.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de la ville
Cécile			
15.05.1971	le diplôme d'études approfondies en sciences de la ville, option: espaces et territoires urbains et contemporains	07.06.1999	
Mayenne (F)			
française	07.12.1998	14.06.1999	
DELPERDANGE	l'Université Catholique de Louvain (Ecole de Criminologie)	11.06.1999	Licenciée en criminologie
Christine			
16.01.1963	le grade de licencié en criminologie	13.07.1999	
Bastogne			
belge	20.01.1989	19.07.1999	

DEMELENNE Laurence 05.05.1971 Liège belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque et assurance) 28.06.1994	06.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Licenciée et maître en administration des affaires
DEMUTH Marie-Jeanne 15.09.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 16.10.1998	28.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
DENIS Sandra 12.06.1972 Saarbrücken luxembourgeoise	la 'University of Wales, Cardiff' le grade de 'Master of Science in International Economics, Banking and Finance' 15.07.1997	02.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Master of Science in International Economics, Banking and Finance'
DENIS Sandra 12.06.1972 Saarbrücken luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 26.06.1995	02.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
DENIS Vincent 07.04.1965 Haine-Saint-Paul belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées 27.06.1989	16.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
DERBAKH Nicolas 18.11.1969 Ekaterinbourg (Russie) russe	l'Université de Nancy II (Institut Commercial de Nancy) le diplôme international de management de l'Institut Commercial de Nancy 08.07.1996	20.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme international de management de l'Institut Commercial de Nancy
DERBAKH Nicolas 18.11.1969 Ekaterinbourg (Russie) russe	l'Université de Nancy II (Institut Commercial de Nancy) le diplôme d'études supérieures de commerce international (DESCI) 17.10.1997	20.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de commerce international

DERBAKH	l'Académie Economique de Russie Plekhanov	26.05.1999	Titulaire d'un magistère en relations économiques internationales
Nicolas			
18.11.1969	le diplôme de magistère en relations économiques internationales, spécialisation: gestion internationale et finances	07.06.1999	
Ekaterinbourg (Russie)			
russe	22.06.1998	14.06.1999	
DESSOY	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois	02.07.1999	Ingénieur industriel
Jean-Luc			
27.04.1957	le grade d'ingénieur industriel, section: construction	13.07.1999	
Arlon			
belge	01.10.1980	19.07.1999	
DESTREE	le 'Tashkent Railway Transport Engineering Institute (Uzbekistan)'	28.06.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Pavel			
05.03.1971	le diplôme de 'Mechanical Engineer'	21.09.1999	
Tachkent (Ouzbékistan)			
belge	11.06.1994	29.09.1999	
DETILLIEU	l'Université Catholique de Louvain	08.04.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Pierre-Michel			
12.11.1970	le grade de licencié en sciences économiques appliquées	04.05.1999	
Charleroi			
belge	09.09.1994	10.05.1999	
DETRY	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	12.07.1999	Architecte
Nicolas			
11.01.1966	le grade d'architecte, option: restauration	13.07.1999	
Verviers			
belge	02.07.1989	19.07.1999	
DEVILLE	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main'	25.11.1999	'Diplom-Kaufmann'
Peter			
10.04.1944	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	14.12.1999	
Bensheim/ Bergstrasse			
allemande	31.08.1977	23.12.1999	
DEVILLET	l'Université Catholique de Louvain	15.02.1999	Licenciée en psychologie
Karin			
06.08.1973	le grade de licencié en psychologie	30.03.1999	
Arlon			
belge	06.09.1996	06.04.1999	
DI FELICE	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	10.12.1998	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit social
Michel			
28.11.1965	le diplôme d'études approfondies de droit social	12.01.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	21.10.1998	18.01.1999	

DI MARTINO Lucio 12.04.1968 Caltanissetta (I) italienne	la 'Università degli Studi di Palermo' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura, indirizzo urbanistico' 11.03.1996	24.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Architecte
DI PILLO Nadia 05.07.1974 Differdange luxembourgeoise	l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg le diplôme d'université en relations internationales 13.01.1999	14.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'université en relations internationales
DI SANTO Daniela 10.10.1970 Rome italienne	la 'Università degli Studi "G. D'Annunzio" - Chieti' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 18.12.1997	19.02.1999 07.06.1999 14.06.1999	Architecte
DIAZ Monica 10.08.1962 São Paulo (Brésil) brésil./espagnole	l'Universidade Mackenzie- Faculdade de Direito' de São Paulo le titre de licenciée en droit 10.04.1986	04.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Licenciée en droit
DIAZ GARROTE Maria Yolanda 23.06.1965 Madrid espagnole	la 'Universidad Complutense de Madrid' le titre de 'Licenciado en Geografia e Historia' 17.09.1992	12.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Licenciado en Geografia e Historia'
DIEDERICH Romain 20.06.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg 1 le grade de docteur de l'Université de Strasbourg 1, en Géographie 28.09.1998	07.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Docteur en Géographie
DIELEMAN Thierry 28.09.1957 ATH belge	l'Université Libre de Bruxelles le diplôme de maîtrise en gestion fiscale 05.07.1995	25.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Maître en gestion fiscale
DIELEMAN Thierry 28.09.1957 ATH belge	l'Institut des Hautes Etudes Commerciales de Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 15.09.1981	25.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
DIERING Bernd 06.09.1944 Hindenburg allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le grade de 'Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 27.05.1970	19.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Ingénieur

DIERING	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	19.05.1999	'Doktor-Ingenieur'
Bernd			
06.09.1944	le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur'	07.06.1999	
Hindenburg			
allemande	04.09.1979	14.06.1999	
DIESCHBURG	la 'Philipps-Universität Marburg'	27.01.1999	'Diplom-Motologin'
Cornelie			
18.09.1966	le 'akademischer Grad Diplom-Motologin'	30.03.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.08.1998	06.04.1999	
DIMMER	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	22.02.1999	Ingénieur
Pierre			
01.01.1971	le 'Diplom als Chemieingenieur'	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.05.1995	14.06.1999	
DINCQ	l'Université Catholique de Louvain	26.09.1999	Licenciée en psychologie
Christine			
24.11.1973	le grade de licencié en psychologie	26.10.1999	
Leuven			
belge	28.06.1996	08.11.1999	
DIONE	l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar	06.04.1999	Licenciée ès lettres d'enseignement
Fatou			
16.01.1976	le grade de licencié ès lettres d'enseignement, section: anglais	04.05.1999	
Kaolack (Sénégal)			
sénégalaise	07.11.1998	10.05.1999	
DIRKSE	la 'Rijks Hogere School voor Tuin- en Landschapsinrichting - Boskoop'	06.01.1998	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Johannes G.			
08.06.1952	le titre 'ingenieur (ing.)'	12.01.1999	
Mill en St. Hubert (Pays-Bas)			
luxembourgeoise	25.06.1975	18.01.1999	
DODU	l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD)	26.11.1998	'Master of Business Administration'
François			
14.09.1956	le diplôme de 'Master of Business Administration'	12.01.1999	
La Tronche (F)			
française	.06.1985	18.01.1999	
DOMP	la 'Universität Kaiserslautern'	22.06.1999	Ingénieur
Christian			
20.09.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik (Mikroelektronik)'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	21.04.1998	19.07.1999	

DONNET-ROMAINVILLE	le Ministère de l'Education Nationale - Paris	19.07.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Thierry			
28.03.1948	le diplôme d'expertise comptable	21.09.1999	
Paris			
française	15.06.1984	29.09.1999	
DOOM	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Bruxelles	01.11.1999	Ingénieur industriel
David			
03.11.1971	le titre d'ingénieur industriel	14.12.1999	
Schaerbeek			
belge	28.06.1996	23.12.1999	
DOUW	la 'Universität Kaiserslautern'	31.08.1999	Ingénieur
Robert André			
21.10.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	21.09.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	04.05.1999	29.09.1999	
DOUX	le Secrétariat d'Etat aux Universités - Paris	12.02.1999	Titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures
René			
01.08.1939	le diplôme d'études comptables supérieures	23.02.1999	
Manakara (Madagascar)			
française	23.07.1976	04.03.1999	
DRACOULIS	l'Université de l'Etat à Liège	29.01.1999	Ingénieur
Georges			
23.05.1946	le grade d'ingénieur civil chimiste	23.02.1999	
Liège			
grecque	20.07.1971	04.03.1999	
DRUON	l'Université de Technologie de Compiègne	10.12.1998	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en contrôle des systèmes
Dominique			
14.07.1964	le diplôme d'études approfondies en contrôle des systèmes	12.01.1999	
La Bassée			
française	28.11.1988	18.01.1999	
DRUON	l'Université de Technologie de Compiègne	10.12.1998	Ingénieur
Dominique			
14.07.1964	le diplôme d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne en génie informatique	12.01.1999	
La Bassée			
française	23.10.1989	18.01.1999	
DUBESSAY	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	19.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Dominique			
06.12.1949	le diplôme d'expertise comptable	04.05.1999	
Bernay (F)			
américaine	23.12.1996	10.05.1999	

DUBLIN Daniel Joseph 19.03.1965 Abymes française	l'Université de Yaoundé le diplôme de licence en sciences économiques .07.1987	07.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une licence en sciences économiques
DUCHARME André 22.07.1963 Notre-Dame du Lac (Canada) canadienne	l'Université du Québec à Rimouski le grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) (mathématiques - informatique) 18.06.1986	26.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Bachelier ès sciences
DUGAILLIEZ Danielle 17.04.1962 Longlier belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement de la psychopédagogie 10.09.1988	06.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur en psychopédagogie
DUGAILLIEZ Danielle 17.04.1962 Longlier belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en psychopédagogie 10.09.1988	06.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée en psychopédagogie
DUHAUT Cécile 19.11.1964 Namur belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences sanitaires, option: gestion hospitalière 16.09.1991	10.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Licenciée en sciences sanitaires
DUHAUT Cécile 19.11.1964 Namur belge	l'Université de Liège le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en sciences sanitaires et hospitalières 03.07.1995	10.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur en sciences sanitaires et hospitalières
DUJARDIN François-Xavier 19.02.1970 Lille française	l'Université de Paris Val-de-Marne - Ecole Supérieure des Affaires le diplôme d'études approfondies en sciences de gestion 13.12.1995	17.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de gestion

DUPHIL Eric 14.02.1969 Paris française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études supérieures spécialisées de commerce extérieur 19.10.1993	07.06.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de commerce extérieur
DUPHIL Eric 14.02.1969 Paris française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie internationale 23.09.1992	07.06.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
DUPLANG Paul 12.04.1962 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen' 31.10.1986	17.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
DUPONT Didier 15.05.1961 Farciennes belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour l'éducation physique 03.10.1984	03.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour l'éducation physique
DUPONT Didier 15.05.1961 Farciennes belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en éducation physique 13.09.1984	03.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en éducation physique
DUPUIS Didier 19.01.1962 Nancy française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise 10.04.1987	12.02.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
DURIEU Isabelle 11.02.1972 Maubeuge (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris 05.07.1995	07.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris

ZIK Marc 13.05.1973 Béthune (F) française	l'Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II (Centre Universitaire des Sciences et Techniques) le diplôme d'ingénieur du Centre Universitaire des Sciences et Techniques, spécialité: génie biologique 18.12.1996	02.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Ingénieur en génie biologique
EBODE Sylvain 05.03.1966 Lyon française	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg le diplôme d'architecte 22.05.1990	09.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Architecte
EDDY Charles Pritchard 16.09.1946 Columbus (Ohio) américaine	la 'Xavier University - Cincinnati, Ohio' le grade de 'Master of Science' 26.08.1977	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Master of Science'
EDDY Charles Pritchard 16.09.1946 Columbus (Ohio) américaine	la 'Denison University - Granville, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts (Religion)' 02.06.1969	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Bachelor of Arts'
EHRET Jean 08.06.1967 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies 'littérature et spiritualité' 30.11.1996	10.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies 'littérature et spiritualité'
EHRET Jean 08.06.1967 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Theologische Fakultät Trier' le 'Grad eines Diplom-Theologen (Dipl. theol.) (katholische Theologie)' 05.07.1991	10.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Diplom-Theologe'
EHRISMANN Anne 15.07.1969 Thionville française	l'Université de Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 04.10.1996	29.09.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
EIND Lothar Alexander 07.08.1959 Haarlem (Pays-Bas) néerlandaise	la 'Vrije Universiteit Amsterdam' le titre de 'Doctorandus en économie (économie commerciale et organisation et techniques du commerce)' 24.08.1986	03.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Doctorandus en économie'

ELVINGER	l'Université Pierre Mendès - France (Grenoble II)	22.12.1998	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
Thierry			
03.05.1972	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.02.1998	18.01.1999	
ENSCH	la 'Universitas Dubliniensis'	01.06.1999	'Baccalaureatus in Artibus'
Florence			
28.05.1975	le grade de 'Baccalaureatus in Artibus (Historia et Scientia Politica)'	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.11.1998	14.06.1999	
ERASMY	la 'Theologische Fakultät der Hochschule Luzern'	29.10.1999	Titulaire d'un 'Lizenziat der Theologie'
Francis			
27.11.1970	le diplôme de 'Lizenziat der Theologie (lic. theol. I) (Römisch-katholische Theologie)'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.1999	23.12.1999	
ERPELDING	la 'Universität des Saarlandes'	05.07.1999	'Diplom-Geograph'
André			
27.03.1969	le 'akademischer Grad eines Diplom-Geographen (Dipl.-Geogr.)'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.01.1999	19.07.1999	
ERTAS	la 'Technische Universität Dresden'	12.11.1999	Architecte
Deniz			
05.06.1966	le 'akademischer Grad Diplomingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	14.12.1999	
Izmir			
allemande	25.06.1998	23.12.1999	
ESTGEN	l'Université Libre de Bruxelles	25.11.1999	Licencié en sciences sociales
Paul			
28.05.1969	le grade de licencié en sciences sociales, orientation: sociologie	14.12.1999	
Bettembourg			
luxembourgeoise	29.06.1994	23.12.1999	
EVEN	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	31.05.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Yves			
14.05.1972	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	18.06.1997	14.06.1999	
FABER	l'Université de Paris - Sorbonne (Paris IV)	15.11.1999	Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes
Dominique			
12.08.1961	le diplôme de la maîtrise de lettres modernes	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.10.1986	23.12.1999	

FABER	l'Université de Paris - Sorbonne (Paris IV)	15.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en littérature et civilisation françaises
Dominique			
12.08.1961	le diplôme d'études approfondies en littérature et civilisation françaises	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.06.1987	23.12.1999	
FAGANT	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	22.11.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Emmanuelle			
09.02.1975	le diplôme de maîtrise de psychologie (dominante de psychologie et psychopathologie cliniques)	14.12.1999	
Mont-Saint-Martin			
française	29.06.1999	23.12.1999	
FALCETTA	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	19.11.1999	Titulaire d'un diplôme supérieur de comptabilité du Conservatoire National des Arts et Métiers
Daniel			
03.01.1966	le diplôme supérieur de comptabilité du Conservatoire National des Arts et Métiers	14.12.1999	
Mont-Saint-Martin			
française	05.05.1999	23.12.1999	
FANGMEYER	la 'Technische Universität München'	15.06.1999	Ingénieur
Ralf Torsten			
20.05.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Univ. (Dipl.-Ing.Univ.) im Studiengang Maschinenwesen, Studienrichtung: Luft und Raumfahrt'	13.07.1999	
Sorengo (CH)			
allemande	16.06.1993	19.07.1999	
FEBVRE	'The University of Aston in Birmingham'	22.09.1999	'Bachelor of Science in Managerial and Administrative Studies'
Arnaud			
02.06.1972	le grade de 'Bachelor of Science in Managerial and Administrative Studies with integrated industrial / professional training'	26.10.1999	
Saint Denis			
française	18.07.1996	08.11.1999	
FEBVRE	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris	09.12.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris
Arnaud			
29.06.1974	le diplôme de fin d'études de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris	14.12.1999	
Saint-Germain-en-Laye			
française	07.07.1998	23.12.1999	
FEDRIGO	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises d'Amiens	14.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
Laurent			
25.10.1968	le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières	23.02.1999	
Hayange (F)			
française	01.10.1991	04.03.1999	

FELTEN Claudine 08.07.1970 Dudelange luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirtin' 04.06.1998	10.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Diplom-Forstwirtin'
FELTEN Romain 08.02.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise 'banque, finance et assurance' 11.12.1997	22.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'une maîtrise 'banque, finance et assurance'
FELTEN Romain 08.02.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Osnabrück' le 'Hochschulgrad eines Magister Rerum Fiscalium (M. R. F.)' 31.07.1998	22.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Magister Rerum Fiscalium'
FELTGEN Lydie 17.09.1968 biologie Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Joseph Fourier (Grenoble I) le grade de docteur de l'Université Joseph Fourier - Grenoble I - spécialité 26.05.1998	22.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Docteur en biologie
FIEGER Marco 27.06.1969 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 08.09.1995	07.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
FILLMER Sandra 12.05.1969 Berlin allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau (Fachbereich: Betriebswirtschaftslehre; Studienschwerpunkt: Wirtschaftsprüfung und Controlling)' 01.12.1998	27.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Diplom-Kauffrau'
FIRULESCU Octav-Petrus 06.07.1959 Bucarest roumaine	le Conservatoire de Musique 'Ciprian Porumbescu' de Bucarest le 'Diploma de Licenta in Muzica, specializarea Muzica si Compozitie Muzicala, Muzicologie' 11.10.1983	18.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un 'Diploma de Licenta in Muzica'

FISCHER	l'Université de Nancy II (Centre Européen Universitaire)	18.02.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes de sciences économiques et de gestion
Babette			
01.08.1968	le diplôme d'études supérieures européennes de sciences économiques et de gestion	23.02.1999	
Magdeburg (D)			
allemande	26.01.1993	04.03.1999	
FISCHER	la 'Hochschule für Ökonomie Berlin'	17.02.1999	'Diplom-Ökonom'
Babette			
01.08.1968	le 'akademischer Diplomgrad Diplom-Ökonom'	30.03.1999	
Magdeburg			
allemande	27.09.1991	06.04.1999	
FISCHER	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	30.11.1999	'Lebensmittelingenieur'
Marc			
27.11.1970	le 'Diplom als Lebensmittelingenieur'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.11.1999	23.12.1999	
FLAMMANG	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	20.07.1999	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
Sandra			
11.11.1974	le diplôme de la maîtrise d'administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.06.1999	29.09.1999	
FLENGHI	la 'Universität zu Köln'	09.12.1998	'Diplom-Heilpädagogin'
Carine			
30.05.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin (Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten)'	12.01.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	09.07.1997	18.01.1999	
FÖRSTERLING	la 'Hochschule für Technik Bremen'	22.02.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Hans-Joachim			
01.12.1939	le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur'	30.03.1999	
Bremen			
allemande	25.03.1981	06.04.1999	
FOSSEPREZ	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	23.09.1999	Licencié en sciences commerciales et consulaires
Stéphane			
18.08.1971	le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires	26.10.1999	
Namur			
belge	25.09.1998	08.11.1999	

FOUCHER	l'Académie de Nantes	22.09.1999	Titulaire d'une licence d'allemand
Cécile			
03.10.1970	le diplôme de licence de langues vivantes étrangères allemand	26.10.1999	
Nantes			
française	30.06.1994	08.11.1999	
FRANCOIS	l'Université Nancy 2	26.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Delphine			
08.04.1975	le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion	21.09.1999	
Metz			
française	25.02.1999	29.09.1999	
FRANKLIN-RYLAND	la 'University of Durham'	16.02.1999	'Bachelor of Arts'
Caroline Ann Paula			
08.05.1960	le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours in English Language and Literature	30.03.1999	
Perth (Ecosse)			
britannique	07.07.1982	06.04.1999	
FRANKLIN-RYLAND	le 'Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	16.02.1999	'Associate of the Institute of Chartered Accountants'
Caroline Ann Paula			
08.05.1960	le titre de 'Associate of the Institute of Chartered Accountants'	30.03.1999	
Perth (Ecosse)			
britannique	01.01.1992	06.04.1999	
FREI	l'Université de Genève	30.03.1999	Licencié ès sciences commerciales et industrielles
Sandro			
19.02.1957	le grade de licencié ès sciences commerciales et industrielles (mention: gestion d'entreprise)	04.05.1999	
Bâle			
française	15.10.1983	10.05.1999	
FREICHEL	l'Université Nancy 2	15.10.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Nadine			
29.05.1970	le diplôme de maîtrise de psychologie	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.07.1999	08.11.1999	
FREITAS DA CUNHA	l'Université Nancy 2	29.06.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Elisabeth			
10.09.1974	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle	13.07.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	24.06.1999	19.07.1999	

FREITAS DA CUNHA	l'Université Nancy 2	29.06.1999	Titulaire d'une licence de sciences économiques
Elisabeth			
10.09.1974	le diplôme de licence de sciences économiques, mention: économie industrielle	13.07.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	08.02.1999	19.07.1999	
FRENTZ	'The London School of Economics and Political Science - University of London'	25.05.1999	'Master of Science in Environmental Assessment and Evaluation'
Jean-Marie			
09.12.1971	le grade de 'Master of Science in Environmental Assessment and Evaluation'	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.11.1998	14.06.1999	
FRIDERICH	le Ministère de l'Education Nationale	15.10.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
Pierre			
03.09.1976	le diplôme d'études supérieures comptables et financières	26.10.1999	
Nancy			
française	22.02.1999	08.11.1999	
FRIEDERICI	la ' Universität Kaiserslautern'	10.09.1999	Architecte
Michelle Renée			
06.10.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.07.1999	08.11.1999	
FRIPPIAT	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon	10.12.1999	Ingénieur industriel
Remy			
15.05.1970	le titre d'ingénieur industriel, section industrie	14.12.1999	
Dinant			
belge	22.06.1994	23.12.1999	
FRITSCH	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta	22.01.1999	Architecte
Mathias			
10.09.1972	le diplôme légal d'architecte	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.06.1998	04.03.1999	
FRÖHLING	la 'Universität Trier'	04.05.1999	'Diplom-Psychologe'
Ronald			
29.03.1965	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe'	07.06.1999	
Nürnberg			
allemande	18.10.1995	14.06.1999	

FUZIO Pierangelo 09.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques (relations internationales) 24.10.1997	17.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en sciences politiques
GALLEGO BALLESTEROS Ana Maria 13.09.1969 Toledo espagnole	la 'Universidad de Castilla-La Mancha' le grade de 'Licenciada en Bellas Artes' 26.07.1993	30.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Licenciada en Bellas Artes'
GANGLOFF Carinne 26.06.1974 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de licence d'histoire 06.05.1998	28.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une licence d'histoire
GANTREL Gilles 11.10.1970 Differdange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le diplôme de licence en communication, information et journalisme, spécialisation: animation socio-culturelle 01.07.1999	16.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en information et communication
GARZINO Laurent 06.09.1964 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Lille le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 16.07.1987	15.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
GASPAR Monia 27.02.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie (dominante de psychologie et psychopathologie cliniques) 22.09.1999	22.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
GENEN Stéphanie 18.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin (Diplomstudiengang: Erziehungswissenschaft; Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten)' 29.06.1999	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Diplom-Heilpädagogin'
GENGLER Pascale 05.05.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag.rer.nat.)' 26.05.1998	07.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	'Magistra der Naturwissenschaften'

GENIN Karen 05.01.1976 Laxou française	l'Université Nancy 2 le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy 13.07.1999	20.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
GENNEN Guido 07.11.1962 Saint-Vith belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 07.09.1985	28.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Licencié en droit
GEOFFRAY Marc Henri 17.07.1971 Grenoble française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' 24.10.1997	03.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
GEOFFRAY Marc-Henri 17.07.1971 Grenoble française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille 30.06.1995	26.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Ingénieur
GEORGI Dagmar Julia 05.07.1963 Detmold allemande	la 'Universität Hohenheim' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieurin im Studiengang allgemeine Agrarwissenschaften' 18.10.1989	01.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur agronome
GESELLCHEN Stefanie 29.08.1970 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Betriebswirtin (FH) in dem Studiengang Betriebswirtschaft IV (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 28.02.1998	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
GHEORGHIU CAMBIAGHI Teodora 22.04.1961 Bucarest italienne	l'Institut de Constructions de Bucarest le diplôme d'ingénieur dans le profil géodésie, spécialisation géodésie 13.01.1986	17.02.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur industriel
GIANNINI Giuseppe 14.06.1960 Turi (Bari) italienne	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 31.10.1990	12.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Architecte

GIEBELS Esther 01.12.1974 Malmedy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licenciée en psychologie 11.09.1998	10.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Licenciée en psychologie
GIUNTINI Alexandre 21.04.1945 Sainte Colombe (Rhône) française	l'Université Jean Moulin Lyon 3 le diplôme de licence en droit .10.1970	28.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'une licence en droit
GLAESENER Vincent 07.03.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur agronome 17.01.1997	30.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur agronome
GLOESENER Tom 05.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Norwich School of Art & Design' le grade de 'Bachelor of Arts with First Class Honours in Graphic Design' 02.07.1999	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Bachelor of Arts in Graphic Design'
GODERNIAUX Emmanuelle 31.10.1975 Libramont belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences biomédicales 01.07.1998	30.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Licenciée en sciences biomédicales
GOERENS Fabienne 10.06.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section de sculpture 30.06.1999	06.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré
GOETZ Sophie 19.10.1973 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de licence de psychologie 07.07.1998	10.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une licence de psychologie
GOÏOT Olivier 11.02.1971 Reims française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord - Lille le diplôme E.D.H.E.C. 12.10.1994	08.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire du diplôme E.D.H.E.C.

GONZALEZ	l'Université de Nancy 2 - Institut Commercial de Nancy	29.10.1999	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques comptables et financières
Marie Carmen			
17.08.1976	le diplôme de maîtrise en sciences et techniques comptables et financières	14.12.1999	
Algrange			
française	15.07.1999	23.12.1999	
GOUVINHAS COSTA	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	14.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Isbelda			
04.06.1975	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	21.09.1999	
Luxembourg			
portugaise	23.06.1999	29.09.1999	
GRAAFF	la 'Universität Trier'	23.11.1999	'Magister Artium'
Laurent			
15.10.1970	le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im Hauptfach Politikwissenschaft'	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	06.11.1998	23.12.1999	
GRATIER DE SAINT LOUIS	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie	08.04.1999	Ingénieur
Marc			
27.06.1966	le diplôme d'ingénieur des travaux du bâtiment	04.05.1999	
Metz			
française	21.03.1994	10.05.1999	
GRATIER DE SAINT LOUIS	l'Ecole Normale Supérieure de Cachan	08.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de construction: structures et méthodes
Marc			
27.06.1966	le diplôme d'études supérieures spécialisées de construction: structures et méthodes	04.05.1999	
Metz			
française	08.07.1998	10.05.1999	
GREGOIRE	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	24.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers
Pascal			
20.05.1962	le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique d'entreprise	14.12.1999	
Paris			
française	27.09.1994	23.12.1999	
GRENÇON	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	09.02.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Laurent			
30.10.1973	le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finance	23.02.1999	
Liège			
belge	12.09.1997	04.03.1999	

GRETHEN Christian 30.01.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Elektrotechnik' 06.10.1998	02.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur
GRETHEN Robert 25.09.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 13.09.1999	22.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en sciences économiques
GREYER Catherine 24.02.1973 Strasbourg française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières .06.1996	08.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
GRILLOS Georges 17.05.1977 Athènes grecque	l'Université Paris-Nord (XIII) le diplôme de maîtrise ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance 'industrie et finance internationales' 30.09.1999	07.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise ingénierie de la banque, de la finance et de l'assurance
GROBEN Sylvie 27.01.1973 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'University of Exeter' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours in Psychology with European Study (Class II Division I)' 01.07.1996	24.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bachelor of Arts in Psychology with European Study'
GROBEN Sylvie 27.01.1973 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The University of Edinburgh' le grade de 'Master of Science in Criminology and Criminal Justice' 09.12.1998	24.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Master of Science in Criminology and Criminal Justice'
GROOS René 01.01.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de psychologie 22.11.1999	29.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

GRÜNTGENS	la 'Fachhochschule für Kunsttherapie und Kunst - Ottersberg'	12.02.1999	'Diplom-Kunsttherapeutin (FH)'
Claudia			
28.05.1965	le 'Hochschulgrad Diplom-Kunsttherapeutin (FH) in dem Studiengang Kunsttherapie / Kunstpädagogik, Studienrichtung: Bildende Kunst'	23.02.1999	
Münster			
allemande	30.08.1996	04.03.1999	
GUDRICH	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau'	26.04.1999	'Diplom-Psychologe'
Jürgen			
20.03.1948	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe'	07.06.1999	
Frankfurt			
allemande	23.09.1975	14.06.1999	
GUILLAUME	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon	29.06.1999	Ingénieur industriel
Patrice			
19.07.1969	le titre d'ingénieur industriel, section: industrie	13.07.1999	
Uccle			
belge	26.06.1991	19.07.1999	
GUILLEMOT	l'Ecole Supérieure de Commerce du Centre - Tours	17.03.1999	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours
Marie			
19.09.1975	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours	30.03.1999	
Lorient			
française	21.10.1998	06.04.1999	
GUIOT	l'Université Catholique de Louvain	21.01.1999	Ingénieur
Michel			
26.06.1952	le grade d'ingénieur civil des constructions	23.02.1999	
Bleid (B)			
belge	16.09.1977	04.03.1999	
GURDJIAN	la 'Vrije Universiteit Brussel'	21.01.1998	Ingénieur commercial
Pierre			
08.02.1961	le grade d'ingénieur commercial	12.01.1999	
Wilrijk			
belge	04.07.1984	18.01.1999	
GUYOT	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille	27.10.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
François			
14.08.1973	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille	14.12.1999	
Talence			
française	19.07.1996	23.12.1999	
HAAGEN	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	23.09.1999	Ingénieur
Serge			
29.03.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Bauingenieur- und Vermessungswesen'	26.10.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	09.04.1997	08.11.1999	

HAAS Elisabeth 10.09.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études complémentaires du 2ème cycle en sociologie politique 28.06.1996	10.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Diplômée d'études complémentaires du 2ème cycle en sociologie politique
HAAS Elisabeth 10.09.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en journalisme et communication 18.10.1995	10.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Licenciée en journalisme et communication
HAAS Joseph 08.08.1958 Manderfeld (B) belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade légal de licencié en droit 01.10.1982	16.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en droit
HAASE Franz-Josef 13.08.1948 Paderborn allemande	le 'Landesjustizprüfungsamt bei dem Niedersächsischen Ministerium der Justiz' le 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung' 14.07.1977	25.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung'
HAASE Franz-Josef 13.08.1948 Paderborn allemande	le 'Justizprüfungsamt bei dem Oberlandesgericht Hamm' le 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung' 16.09.1974	25.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung'
HABSCHEID Renée 30.03.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 15.08.1999	23.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
HACKETT Sean James 15.09.1956 Bromley (UK) britannique	la 'University of London (Imperial College of Science and Technology)' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in Physics' 01.08.1978	15.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Bachelor of Science in Physics'
HALVORSEN Torbjörn 18.05.1961 Huddinge suédoise	le 'Royal Institute of Technology - Stockholm' le diplôme de 'Master of Science in Electrical Engineering' 27.11.1992	09.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Master of Science in Electrical Engineering'

HAMEN	l'Université Nancy 2	04.10.1999	Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires
Christophe			
18.01.1971	le diplôme de maîtrise droit, mention: droit des affaires	26.10.1999	
Dudelange			
française	16.02.1999	08.11.1999	
HAMMEREL	la 'Universität Trier'	22.11.1999	'Diplom-Pädagogin'
Nadine			
01.02.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin in der Studienrichtung Sozialpädagogik'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.07.1999	23.12.1999	
HANS	l'Université de Liège	29.11.1999	Licencié en science économique
Claude			
03.02.1968	le grade de licencié en science économique	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	25.09.1993	23.12.1999	
HANSSENS	l'Université Libre de Bruxelles	22.02.1999	Licencié en sciences économiques
Serge			
08.12.1972	le grade de licencié en sciences économiques	23.02.1999	
Uccle (B)			
luxembourgeoise	12.09.1996	04.03.1999	
HARRIS - STARLING	'The Open University (U K)'	14.07.1999	Titulaire d'un 'postgraduate certificate in education'
Elizabeth			
20.04.1962	le 'postgraduate certificate in education'	26.10.1999	
Salerno (Italie)			
britannique	31.07.1996	08.11.1999	
HAYCOCK	la 'University of Huddersfield'	22.02.1999	Architecte
Gary			
04.04.1963	le 'Graduate Diploma in Architecture'	30.03.1999	
Stoke on Trent (England)			
britannique	01.07.1988	06.04.1999	
HEIN	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	18.03.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
Marguerite			
09.07.1970	le titre de licencié en sciences commerciales et financières	30.03.1999	
Grevenmacher			
luxembourgeoise	29.06.1995	06.04.1999	
HEIRENDT	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales - Bruxelles	18.11.1999	Licenciée en communication appliquée
Margot			
15.11.1970	le titre de licencié en communication appliquée	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.1996	23.12.1999	

HELLGREWE	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	04.08.1999	Architecte
Peter			
03.07.1950	le 'Hochschulgrad Ingenieur (grad.) in der Fachrichtung Architektur'	26.10.1999	
Trier			
allemande	27.01.1978	08.11.1999	
HELMINGER	l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille III	27.09.1999	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
Christophe			
26.10.1975	le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention:économie et gestion de l'entreprise	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	08.09.1999	08.11.1999	
HEMON	le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme	26.05.1999	Architecte
Barbara			
16.09.1965	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	07.06.1999	
La Tronche (Isère)			
française	06.01.1997	14.06.1999	
HENROTTE	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers -	21.06.1999	Ingénieur industriel
Pierrard, Virton			
Philippe			
27.02.1966	le titre d'ingénieur industriel, section: électromécanique	13.07.1999	
Bastogne			
belge	29.06.1991	19.07.1999	
HERMAN	l'Université de Liège	04.02.1999	Licenciée et maître en administration des affaires
Françoise			
11.06.1974	le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque, assurance)	23.02.1999	
Verviers (B)			
belge	18.09.1998	04.03.1999	
HERMANT	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta	20.01.1999	Architecte
Frédéric			
25.12.1967	le titre d'architecte	23.02.1999	
Seoul (Corée)			
belge	30.06.1995	04.03.1999	
HERMES	l'Université de Metz	05.11.1999	Titulaire d'une maîtrise d'information et communication
Isabelle			
04.11.1972	le diplôme de maîtrise d'information et communication	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.10.1999	23.12.1999	

HETTINGER Renzo 25.06.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Università Cattolica del Sacro Cuore' le diplôme de 'laurea in scienze politiche (indirizzo politico-internazionale)' 08.07.1998	25.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une 'laurea in scienze politiche'
HEUZE Charis 25.01.1976 Leipzig française	l'Université de Reims Champagne - Ardenne le diplôme de maîtrise des sciences et techniques comptables et financières 05.07.1999	16.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques comptables et financières
HILFERINK Caroline 13.01.1964 Kortenhoef (Pays-Bas) néerlandaise	l'Université de Liège le grade de licencié en psychologie 18.09.1992	05.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licenciée en psychologie
HILGER Romain 18.10.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 25.02.1999	20.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
HILPERT Pascal 18.03.1967 Thionville française	l'Ecole d'Architecture de Nancy le diplôme d'architecte D.P.L.G. 02.11.1998	17.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Architecte
HINGER Jacques 30.05.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 05.10.1998	08.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Diplom-Kaufmann'
HOCQUET Sophie 19.06.1970 Toul française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières 22.02.1993	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
HOFFMANN Bernd 05.08.1962 Schmelz allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 15.06.1991	07.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Diplom-Pädagoge'

HOFFMANN	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	21.04.1999	Ingénieur
Claude			
20.04.1967	le 'Diplom als Elektroingenieur, Studienrichtung: Nachrichtentechnik'	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.05.1991	10.05.1999	
HOFFMANN	la 'Hochschule St. Gallen für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften'	21.04.1999	'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften'
Claude			
20.04.1967	le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Wirtschaftswissenschaften (licentiatus oeconomiae; lic. oec. HSG)'	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.10.1994	10.05.1999	
HOMEM	l'Université Catholique Portugaise de Lisbonne	17.09.1999	Titulaire d'une licence en droit
Maria			
29.01.1959	le diplôme de licence en droit	21.09.1999	
Lisbonne			
portugaise	02.09.1999	29.09.1999	
HOMM	la 'Harvard University, Cambridge, Massachusetts'	29.11.1999	'Master in Business Administration'
Florian Wilhelm			
07.10.1959	le grade de 'Master in Business Administration'	14.12.1999	
Bad Hamburg vd Hohe			
allemande	11.06.1987	23.12.1999	
HOONG	la 'Open University'	15.12.1998	'Bachelor of Science'
Mee Choo			
09.08.1954	le grade de 'Bachelor of Science'	04.05.1999	
Selangor (Malaysie)			
malaysienne	31.12.1997	10.05.1999	
HOZAY	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège	15.11.1999	Architecte
Muriel			
23.03.1966	le grade d'architecte	14.12.1999	
Bastogne			
belge	06.07.1989	23.12.1999	
HUBERT	l'Université Nancy 2	29.10.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies 'langue, texte et littérature'
Coryse			
08.02.1975	le diplôme d'études approfondies 'langue, texte et littérature'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.10.1999	23.12.1999	
HUBINON	l'Université Libre de Bruxelles	02.12.1998	Licencié en sciences politiques et diplomatiques
Daniel			
14.07.1945	le grade de licencié en sciences politiques et diplomatiques	12.01.1999	
Etterbeek			
belge	13.05.1969	18.01.1999	

HUBINSKA	l'Université de Szczecin	07.12.1999	'Magister en sciences économiques'
Magdalena			
08.01.1969	le titre de 'Magister en sciences économiques'	14.12.1999	
Szczecin (Pologne)			
polonaise	08.05.1997	23.12.1999	
HUBRECHT	la 'Hogere Technische School te Vlissingen'	15.01.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Bom			
28.02.1962	le 'Diploma Hoger Technisch Onderwijs - afdeling: Werktuigbouwkunde'	30.03.1999	
Wemeldinge			
néerlandaise	22.06.1984	06.04.1999	
HUMIER	l'Université de l'Etat à Liège	29.12.1998	Ingénieur
Joseph			
22.06.1947	le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (électricité)	12.01.1999	
Vaux-sous-Chèvremont			
belge	20.07.1971	18.01.1999	
HURT	l'Université Nancy 2	07.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Pierre			
07.03.1964	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.02.1999	29.09.1999	
HUTZ	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	09.06.1999	'Magister Artium'
Hans-Günther			
31.10.1948	le 'akademischer Grad Magister Artium (1. Hauptfach: Geographie; 2. Hauptfach: Pädagogik)'	13.07.1999	
Gelsenkirchen			
allemande	03.07.1979	19.07.1999	
IANNELLO	l'Université de l'Etat à Liège	23.12.1998	Licencié en administration des affaires
Salvatore			
25.02.1968	le grade de licencié en administration des affaires	12.01.1999	
Hermalle / Argenteaux			
belge	29.06.1990	18.01.1999	
ILINA	l'Université d'Etat de Moscou M.V. Lomonossov	18.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues anglaise et espagnole et de la langue russe comme langue étrangère.
Xenia			
24.08.1975	la qualification: Enseignante des langues anglaise et espagnole; Interprète - traductrice, spécialiste de la communication interculturelle; Enseignante	14.12.1999	
Moscou	de la langue russe comme langue étrangère		
russe	10.06.1997	23.12.1999	
IOTOVA	le 'Moscow State Institute for International Relations'	28.01.1999	'Economist in international economic relations'
Petia			
13.12.1968	le grade de 'economist in international economic relations'	23.02.1999	
Teliche (Bulgarie)			
bulgare	10.06.1993	04.03.1999	

ISTAZ	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - I.C.H.E.C. - Bruxelles	08.02.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
Joëlle			
22.03.1959	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	23.02.1999	
Berchem-Sainte-Agathe			
belge	15.09.1981	04.03.1999	
JABOULAY	l'Institut Supérieur de Gestion Commerciale - Saint-Etienne	21.01.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Saint-Etienne
Jean-Pierre			
28.10.1970	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Saint-Etienne	23.02.1999	
Roanne (F)			
française	21.07.1994	04.03.1999	
JACOB	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois	14.05.1999	Ingénieur industriel
Christian			
02.02.1971	le titre d'ingénieur industriel, section: construction	07.06.1999	
Liège			
belge	30.06.1994	14.06.1999	
JACOB	l'Université Nancy 2	29.06.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Jean-Luc			
26.05.1965	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	13.07.1999	
Forbach			
française	16.10.1998	19.07.1999	
JACOBS	l'Université Catholique du Brabant - Tilburg	23.12.1998	Titulaire d'un 'Doktoraal Examen in de Economische Wetenschappen'
Jacobus Maria			
08.03.1958	le diplôme de 'Doktoraal Examen in de Economische Wetenschappen'	30.03.1999	
Valkenburg (Pays-Bas)			
néerlandaise	19.12.1986	06.04.1999	
JACOBS	l'Université Libre d'Amsterdam	23.12.1998	'Postdoctorale Controllersopleiding'
Jacobus Maria			
08.03.1958	le diplôme de 'Postdoctorale Controllersopleiding'	30.03.1999	
Valkenburg (Pays-Bas)			
néerlandaise	06.09.1990	06.04.1999	
JACOBY	l'Université de Nancy 2	23.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit communautaire
Brigitte			
07.02.1969	le diplôme d'études approfondies de droit communautaire	30.03.1999	
Wiltz			
luxembourgeoise	15.09.1998	06.04.1999	

JACOPUCCI Franck 23.12.1973 Luxembourg française	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 23.06.1999	18.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
JACOPUCCI Frank 23.12.1973 Luxembourg française	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg économiques le diplôme de la licence de sciences économiques 30.06.1997	24.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'une licence de sciences
JAGER Johannes 20.06.1948 Saarbrücken allemande	la 'Universität Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker' 01.03.1975	29.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Chemiker'
JAGER Johannes 20.06.1948 Saarbrücken allemande	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad eines Doktors der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.)' 20.02.1980	29.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Doktor der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.)'
JARRIGE François 13.01.1961 Antony (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg le diplôme d'architecte de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg 26.04.1984	01.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Architecte
JAUERSCH Martine 15.03.1974 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 31.08.1998	14.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur
JESIC Robert 16.07.1961 Nis (Serbie) yougoslave	l'Université de Nis (Serbie) le diplôme d'ingénieur diplômé d'architecture 22.12.1994	22.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Ingénieur
JOHNSON Clifford Patrick 30.06.1965 Portland - Oregon- USA Américaine	'The University of Arizona' le grade de 'Master of Science' 13.05.1995	17.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Master of Science'

JUNCK Henri 29.04.1955 Grevenmacher luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Chemieingenieurwesen' 01.12.1980	07.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur
JUNG Patrick 14.06.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Chalmers University of Technology, Göteborg - Sweden' le grade de 'Master of Science in Engineering' 09.06.1999	07.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Master of Science in Engineering'
JUNG Christiane 31.05.1952 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines 21.10.1998	29.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines
JUNGBLUT Jean-Marie 07.03.1968 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologe' 30.12.1998	22.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Soziologe'
JUNGELS Jean-Jacques 27.09.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), spécialité: littérature française, générale et comparée et études dramaturgiques 18.10.1998	21.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de littérature française, générale et comparée et d'études dramaturgiques
KADIRI Mohamed Saad 19.02.1967 Casablanca (Maroc) marocaine	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'expertise comptable 09.01.1998	18.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
KARA Mohammed 21.07.1954 Oum-Toub (Algérie) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade d'ingénieur commercial 13.07.1981	28.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur commercial
KARIGER Claudine 17.03.1966 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Pierre Mendès France de Grenoble le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 29.06.1999	13.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

KASSAM EBRAHIM	l'Université Catholique de Louvain	09.02.1999	Licenciée en sciences médico-sociales et hospitalières
Karima			
03.09.1967	le grade de licencié en sciences médico-sociales et hospitalières	23.02.1999	
Uccle (B)			
belge	02.07.1993	04.03.1999	
KAYSER	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	13.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers
Jean-Yves			
26.08.1969	le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique	21.09.1999	
Arlon			
belge	08.07.1999	29.09.1999	
KAYSER	la 'Fachhochschule des Saarlandes'	13.01.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Peter			
25.03.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.), Fachbereich: Maschinenbau, Fachrichtung: Fertigungstechnik'	23.02.1999	
Claustal - Zellerfeld			
allemande	15.12.1987	04.03.1999	
KELLER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	25.05.1999	'Diplom-Designer (FH)'
Guido			
03.11.1963	le grade de 'Diplom-Designer (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur'	07.06.1999	
Saint-Vith			
belge	07.12.1987	14.06.1999	
KELLY	'The Institute of Chartered Accountants in England and Wales'	19.07.1999	'Associate of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales'
Henry Cannell			
05.10.1955	le 'Certificate of Associate of the Institute'	21.09.1999	
Douglas (Isle of Man)			
britannique	05.12.1979	29.09.1999	
KELLY	la 'University of Cambridge'	19.07.1999	'Master of Arts'
Henry Cannell			
05.10.1955	le grade de 'Master of Arts'	21.09.1999	
Douglas (Isle of Man)			
britannique	22.03.1980	29.09.1999	
KEMMER	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	27.07.1999	Ingénieur
Claude			
10.04.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.05.1999	29.09.1999	

KEMMER	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II	23.11.1999	Titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées
Sandy			
19.04.1974	le diplôme de maîtrise en langues étrangères appliquées	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	15.07.1999	23.12.1999	
KEMP	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	28.09.1999	Ingénieur
Jean-Paul			
05.06.1963	le' akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im wissenschaftlichen Studiengang Maschinenbau'	26.10.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	17.08.1992	08.11.1999	
KESSELER	la 'Universität Wien'	22.11.1999	'Magister der Philosophie'
Serge			
07.01.1974	le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Mag.phil.) (1. Studienrichtung: Publizistik und Kommunikationswissenschaft; 2. Studienrichtung: Pädagogik)'	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	27.04.1999	23.12.1999	
KHA	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	26.11.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Gia Quan			
09.11.1969	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie et finance internationales	14.12.1999	
Saïgon (Vietnam)			
luxembourgeoise	30.09.1994	23.12.1999	
KHA	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	26.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de banque et finance
Gia Quan			
09.11.1969	le diplôme d'études supérieures spécialisées de banque et finance	14.12.1999	
Saïgon (Vietnam)			
luxembourgeoise	23.12.1999	23.11.1995	
KIEFFER	la 'Philipps-Universität Marburg'	18.12.1998	'Magistra Artium'
Béatrice			
02.01.1970	le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Fachbereich Gesellschaftswissenschaften und Philosophie'	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.07.1998	18.01.1999	
KIEFFER	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal, Site de Bruxelles 'Victor Horta'	11.10.1999	Architecte
Carine			
21.08.1975	le titre d'architecte	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.06.1999	08.11.1999	

KIEFFER Steve 26.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 23.06.1999	19.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
KILLEEN Sean 25.04.1967 Dublin irlandaise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques (sociopolitique) 30.06.1995	21.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Licencié en sciences politiques
KIPCHEN Jean 16.06.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le diplôme d'études spécialisées en ingénierie pharmaceutique et technologie industrielle 07.09.1996	25.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en ingénierie pharmaceutique et technologie industrielle
KIRCHNER Jörk 20.09.1963 Illingen (D) allemande	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtsch.-Ing.)' 20.04.1988	08.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
KIRSCH Mirèse 22.11.1971 Upland (USA) luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin, Studienschwerpunkt: Pädagogik der frühen Kindheit und Familienpädagogik' 01.07.1999	12.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Pädagogin'
KLIMINSKI Zygmunt 04.07.1939 Jaworzno (Pologne) française	l'Université de Paris VI le titre de docteur-ingénieur 03.02.1976	28.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Docteur-ingénieur
KLOCKMANN Stefan 22.06.1968 Hildesheim allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 17.11.1998	29.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Diplom-Kaufmann'
KLÖPPNER Rainer 22.10.1964 Neuwied allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 27.08.1992	02.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'

KLUG	la 'Gerhard-Mercator-Universität - Gesamthochschule Duisburg'	04.02.1999	'Diplom-Sozialwissenschaftler'
Friedrich Wilhelm			
15.12.1948	le 'akademischer Grad Diplom-Sozialwissenschaftler (Dipl.-Soz.-Wiss.)'	23.02.1999	
Zellhausen			
allemande	25.11.1997	04.03.1999	
KNEIP	la 'Fachhochschule Düsseldorf'	28.01.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Thierry			
23.12.1966	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing. (FH)) in der Fachrichtung Ingenieurwesen'	23.02.1999	
Bertrange			
luxembourgeoise	10.11.1998	04.03.1999	
KNOWLER	la 'University of Greenwich'	21.09.1999	Architecte
Edward John			
17.11.1965	le 'diploma with second class honours (1st division) in architecture'	21.09.1999	
Cheltenham, Gloucestershire			
britannique	24.06.1993	29.09.1999	
KOCH	la 'University of California, Berkeley'	20.08.1999	'Bachelor of Arts'
Michel			
09.10.1972	le grade de 'Bachelor of Arts with a major in English'	21.09.1999	
Oxford / Ohio (USA)			
luxembourgeoise	19.12.1995	29.09.1999	
KOHLHAYER	l'Université de Metz	20.08.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Stéphanie			
25.06.1972	le diplôme de maîtrise de psychologie	21.09.1999	
Amnéville (Moselle)			
française	.09.1998	29.09.1999	
KOHN	la 'University of East Anglia'	02.12.1999	'Bachelor of Arts in Media Studies'
Jeannine			
26.10.1974	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (division one) in Media Studies with French Language'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	08.07.1998	23.12.1999	
KOHN	l'Université Nancy 2	18.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines
Joseph			
21.05.1946	le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	21.10.1998	14.06.1999	

KOLBINA	l'Institut Pédagogique d'Etat de Tcheliabinsk	06.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues allemande et anglaise
Marina			
28.12.1964	la qualification et le titre de professeur d'école secondaire, spécialité: langues allemande et anglaise	14.12.1999	
Tcheliabinsk (Russie)			
russe	01.07.1987	23.12.1999	
KOPPES	la 'Philipps-Universität Marburg'	16.11.1999	'Diplom-Motologin'
Marguerite			
05.10.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Motologin'	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	12.08.1999	23.12.1999	
KOSTER	la 'Universität zu Köln'	29.01.1999	'Diplom-Heilpädagogin'
Nadia			
02.09.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin (Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten)'	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.11.1998	04.03.1999	
KOSTKA	la 'Universidad de Buenos Aires'	24.08.1999	Architecte
Carlos Eduardo			
26.12.1943	le titre de 'Arquitecto'	21.09.1999	
Buenos Aires			
argentine	05.09.1975	29.09.1999	
KOULOURIS	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta	13.09.1999	Architecte
Alexandre			
17.09.1973	le titre d'architecte	21.09.1999	
Athènes			
grecque	11.09.1998	29.09.1999	
KOZAR	l'Université 'Kiril i Metodij' de Skopje	11.10.1999	Biologiste diplômé
Ibrahim			
03.11.1959	le titre de biologiste diplômé	26.10.1999	
Radmanci (YU)			
bosniaque	16.12.1985	08.11.1999	
KRÄHENBÜHL	l'Ecole Spéciale d'Architecture - Paris	21.05.1999	Architecte
Thomas			
15.02.1967	le diplôme d'architecte D.E.S.A.	26.10.1999	
Copenhague			
suisse	31.05.1994	08.11.1999	
KRÄMER	la 'Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung - Köln'	17.11.1999	'Diplom-Verwaltungswirt (FH)'
Herbert			
24.03.1956	le 'Diplomgrad Diplom-Verwaltungswirt'	14.12.1999	
Wintrich			
allemande	22.09.1986	23.12.1999	

KRATZ	l'Institut National Polytechnique de Grenoble	15.02.1999	Ingénieur
Laurent			
19.08.1965	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble	30.03.1999	
Metz			
française	30.06.1989	06.04.1999	
KRAUS	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	20.07.1999	Ingénieur
Georges			
27.01.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Chemieingenieurwesen'	21.09.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	15.03.1996	29.09.1999	
KREMER	l'Université Catholique de Louvain	18.11.1999	Licencié en sciences politiques
Antoine			
28.05.1973	le grade de licencié en sciences politiques	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.09.1998	23.12.1999	
KRIER	la 'Universität Kaiserslautern'	28.06.1999	Ingénieur
Jean-Claude			
09.12.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.11.1998	19.07.1999	
KRINGS	la 'Universität Trier'	23.04.1999	'Diplom-Volkswirt'
Sandra			
09.04.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt'	04.05.1999	
Trèves			
allemande	27.09.1996	10.05.1999	
KULBICKAS	le 'California Institute of Technology'	07.12.1999	'Bachelor of Science in Electrical Engineering'
Michael Raymond			
12.09.1961	le grade de 'Bachelor of Science in Electrical Engineering'	14.12.1999	
Cleveland - Ohio			
américaine	12.06.1987	23.12.1999	
KULISCH	la 'Universität-Gesamthochschule - Duisburg'	28.06.1999	'Doktor der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.)'
Jürgen			
02.04.1961	le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr. rer. nat.) im Fachbereich Physik - Technologie'	13.07.1999	
Osnabrück			
allemande	28.02.1992	19.07.1999	
LAGLENNE	l'Université de Montpellier 1	02.12.1999	Docteur en pharmacie
Bénédicte			
14.11.1971	le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie	14.12.1999	
Montpellier			
française	21.03.1996	23.12.1999	

LAMBERT Marie-France 19.03.1975 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en logopédie 08.09.1998	21.11.1998 12.01.1999 18.01.1999	Licenciée en logopédie
LAMBERT Romain Ramon 11.04.1974 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The University of Lancaster' le grade de 'Master of Physics with Second Class Honours (Division Two) in Physics with Management' .06.1998	27.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Master of Physics'
LAMBERT dit MINGUET Muriel 02.09.1972 Rocourt (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le titre d'ingénieur commercial 30.06.1995	11.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur commercial
LAMBIN Alexandre 05.12.1975 Rocourt (B) belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur le grade de maître en sciences de gestion 29.06.1998	11.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Maître en sciences de gestion
LAMINE Etienne 02.05.1955 Etterbeek belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 28.06.1979	12.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Ingénieur
LAMORLETTE Cyril 01.09.1974 Metz française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le diplôme d'études comptables et financières 01.12.1997	06.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
LAMORLETTE Cyril 01.09.1974 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce - Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 14.11.1997	06.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
LAMY Catherine 29.08.1974 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 02.07.1999	07.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée en sciences psychologiques

LANG	la 'Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg'	08.07.1999	'Diplomökonom'
Reinhard			
02.02.1958	le 'akademischer Grad Diplomökonom'	13.07.1999	
Leipzig			
allemande	17.01.1986	19.07.1999	
LANGER	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège	10.10.1999	Architecte
Laurent			
15.06.1971	le titre d'architecte	26.10.1999	
Esch / Alzette			
luxembourgeoise	28.06.1996	08.11.1999	
LANGER	l'Université de Liège	12.01.1999	Licencié en psychologie
René			
11.09.1969	le grade de licencié en psychologie	23.02.1999	
Saint-Vith (B)			
belge	26.09.1997	04.03.1999	
LAURENT	l'Université Nancy 2	01.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie des actions interculturelles
Jean			
12.05.1952	le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie des actions interculturelles, spécialité: psychologie	14.12.1999	
Saint-Quentin (F)			
française	05.11.1999	23.12.1999	
LAURENT	l'Université Lyon 2	01.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Jean			
12.05.1952	le diplôme de maîtrise de psychologie	14.12.1999	
Saint-Quentin (F)			
française	17.07.1997	23.12.1999	
LAZIC	l'Université de Belgrade	29.07.1999	Titulaire d'un diplôme de pharmacien - biochimiste médical
Dragana			
17.04.1969	le titre de pharmacien diplômé - biochimiste médical	26.10.1999	
Obrenovac (YU)			
serbe	01.09.1997	08.11.1999	
LE	la 'Shiga University'	08.11.1999	'Master of Education'
Do Ly Lan			
08.01.1962	le grade de 'Master of Education'	14.12.1999	
Saigon			
vietnamienne	01.05.1995	23.12.1999	
LE CAISNE	la 'Universität des Saarlandes'	12.07.1999	'Diplom-Dolmetscherin'
Marion			
23.05.1961	le 'akademischer Grad einer Diplom-Dolmetscherin (1. Fremdsprache Deutsch; 2. Fremdsprache Englisch)	21.09.1999	
Paris			
française	21.05.1990	29.09.1999	

LE GALL Philippe 13.07.1961 Rennes française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de la section service public 09.07.1982	24.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
LE GALL Philippe 13.07.1961 Rennes française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales 21.04.1983	24.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
LE MAUGUEN Anne 08.04.1970 Nantes française	l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales de Paris (INSEEC Paris) le certificat de fin d'études supérieures de commerce et de gestion de l'INSEEC Paris 12.06.1993	28.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire du certificat d'études supérieures de l'INSEEC Paris
LE MOIGNE Jean-Paul 19.08.1961 Reims française	l'Université de Rennes 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) (contentieux) 07.10.1996	21.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (contentieux)
LEBEK Norbert 14.07.1957 Swietochlowice (Pologne) allemande	la 'Politechnika Slaska W Gliwicach' (Pologne) le titre de 'Magister Ingenieur für Hüttenwesen' 10.06.1981	16.07.1998 30.03.1999 06.04.1999	Ingénieur
LEBRUN Jean-Pierre 31.10.1952 Ixelles belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 14.07.1978	27.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur commercial
LECHEVALLIER Jean-Pierre 17.11.1958 Plessis-Robinson française	l'Ecole d'Architecture Paris La Seine le diplôme d'architecte D. P. L. G. 25.03.1988	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Architecte
LECHLER Hermann 15.11.1965 München allemande	la 'Fachhochschule München' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Betriebswirtschaft' 14.03.1991	10.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Betriebswirt (FH)'

LECLERCQ Jean-Paul 14.03.1954 Berchem- Ste-Agathe belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 05.07.1979	03.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur industriel
LECOMTE Pierre 26.11.1943 Quaregnon (B) belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en sciences pour le groupe des sciences chimiques 29.10.1965	09.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en sciences chimiques
LEFEVRE Nicolas 22.11.1974 Port Vila française	l'Université Nancy 2 - Institut Commercial de Nancy le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy 15.01.1999	10.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy
LEGARDIEN Pierre 05.08.1974 Charleroi belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en sciences de gestion 13.09.1997	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Licencié en sciences de gestion
LEHNERTZ Annig 18.04.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Durham' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours in Chinese Studies' 02.07.1999	05.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bachelor of Arts in Chinese Studies'
LEINEN Johannes 30.05.1956 Nohn allemande	la 'Universität Mainz' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 20.08.1981	19.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Pädagoge'
LEMAIRE Robert 04.01.1935 Ougrée belge	l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Arts Décoratifs - Saint-Luc - Liège le titre d'architecte 02.07.1958	23.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Architecte
LEMERLE Christophe 16.01.1969 Troyes française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy (spécialité: filière mécanique) 29.06.1994	04.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Ingénieur

LEMMENS	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	08.03.1999	'Doktor der Philosophie'
Markus			
15.06.1960	le titre de docteur en philosophie	30.03.1999	
Duisburg			
allemande	01.12.1993	06.04.1999	
LEMMENS	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	08.03.1999	'Magister Artium'
Markus			
15.06.1960	le 'Grad eines Magister Artium'	30.03.1999	
Duisburg			
allemande	14.12.1988	06.04.1999	
LENERTZ	la 'Universität Trier'	26.04.1999	'Magister Artium'
Alain			
24.08.1970	le 'akademischer Grad Magister Artium (1. Hauptfach: Soziologie; 2. Hauptfach: Politikwissenschaft)'	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	05.01.1999	10.05.1999	
LEONARDY	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	14.07.1999	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie
Christiane			
03.05.1976	le diplôme de la maîtrise d'économétrie	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.06.1999	29.09.1999	
LESSEL	l'Université Libre de Bruxelles	08.08.1999	Licenciée en sciences psychologiques
Anne			
13.12.1972	le grade de licencié en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement)	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.1999	29.09.1999	
LIEBERMANN	l'Université Libre de Bruxelles	29.10.1999	Licenciée en sciences économiques
Joëlle			
04.06.1974	le diplôme de licence en sciences économiques (analyse et études)	14.12.1999	
Louvain			
luxembourgeoise	11.09.1997	23.12.1999	
LIEBERMANN	l'Université Libre de Bruxelles	29.10.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences économiques
Joëlle			
04.06.1974	le diplôme d'études approfondies en sciences économiques (analyse, études et économétrie)	14.12.1999	
Louvain			
luxembourgeoise	09.09.1999	23.12.1999	
LIGI	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1	24.05.1999	Titulaire d'une licence de sciences de la terre
Franck			
04.02.1971	le diplôme de licence de sciences de la terre, mention: géologie fondamentale et appliquée	13.07.1999	
Mont-Saint-Martin (F)			
française	14.10.1994	19.07.1999	

LIMPENS Marc 17.02.1951 Overijse (B) belge	le 'Cranfield Institute of Technology' le grade de 'Master of Business Administration (Management)' 13.06.1980	19.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	'Master of Business Administration'
LIMPENS Marc 17.02.1951 Overijse (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié et maître en sciences économiques 29.01.1974	19.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié et maître en sciences économiques
LINCKELS Serge 12.07.1971 Steinfort luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique 30.01.1998	01.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Ingénieur
LINDEN Aline 15.12.1974 Wiltz luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 23.06.1999	06.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
LINGENS Dominique 21.12.1967 Sydney allemande	l'Université de Metz le titre de Docteur de l'Université de Metz en lettres et sciences humaines, mention: allemand 07.06.1999	01.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Docteur de l'Université de Metz en lettres et sciences humaines
LINGENS Dominique 21.12.1967 Sydney allemande	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies 'études germaniques' 07.10.1994	01.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies 'études germaniques'
LINGENS Dominique 21.12.1967 Sydney allemande	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de langues vivantes étrangères: allemand 20.10.1992	01.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de langues vivantes étrangères: allemand
LIPPS Matthias 21.01.1967 Pforzheim allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 21.02.1995	21.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Diplom-Kaufmann'

LIPSZYC Eran Yohav 12.08.1967 Jaffa britannique	la 'Brunel University' le grade de 'Bachelor of Engineering in the Special Engineering Programme' 15.07.1989	10.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Bachelor of Engineering'
LOLY Christophe 27.11.1968 Rocourt (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: fiscalité 02.07.1998	21.05.1999 13.07.1999 19.07.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
LOLY Christophe 27.11.1968 Rocourt (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le titre d'ingénieur commercial 13.09.1991	21.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Ingénieur commercial
LONGTON Didier 11.10.1971 Verviers belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le titre d'ingénieur commercial 01.07.1994	26.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur commercial
LOPERFIDO Luigi 25.01.1959 Brindisi (I) italienne	le 'Istituto Superiore Pareggiato di Educazione Fisica de L'Aquila (ISEF)' le 'diploma di educazione fisica' 16.12.1982	18.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'un 'diploma di educazione fisica'
LOSA Arnaud 02.04.1974 Mont Saint Martin (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières 25.02.1998	02.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
LOSCHETTER Brigitte 06.12.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme d'études spécialisées de biologie médicale 26.03.1993	28.04.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'un diplôme d'études spécialisées de biologie médicale
LOUIS Marc 01.05.1969 Bastogne belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le titre d'ingénieur industriel, section: industrie 19.09.1991	28.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Ingénieur industriel

LUDWIG	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	30.11.1999	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
Axel			
21.03.1969	le grade de 'Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Betriebswirtschaft IV (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)'	14.12.1999	
Hermeskeil			
allemande	16.02.1995	23.12.1999	
LUDWIG	l'Université de Paris V - René Descartes	09.06.1999	Docteur en psychologie
Lony			
03.04.1944	le grade de docteur en psychologie	13.07.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	21.05.1999	19.07.1999	
LUY	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz'	28.06.1999	'Diplom-Designer (FH)'
Marlies			
24.10.1959	le grade de 'Diplom-Designer (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur'	13.07.1999	
Konz (D)			
allemande	24.06.1985	19.07.1999	
MAHY	l'Université de Liège	23.09.1999	Ingénieur
Xavier			
24.04.1970	le grade d'ingénieur civil des constructions	26.10.1999	
Namur			
belge	03.07.1992	08.11.1999	
MAIER	la 'Technische Hochschule München'	29.07.1999	Architecte
Hanns			
13.08.1922	le 'akademischer Grad eines Diplom-Ingenieurs im Architekturfach'	21.09.1999	
Gisseltshausen (D)			
allemande	13.05.1948	29.09.1999	
MAJERUS	la 'Universität Kaiserslautern'	29.06.1999	'Diplom-Physiker'
Marco			
12.09.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Physiker'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	17.11.1995	19.07.1999	
MAKUMBUNDU	la 'Universität Kaiserslautern'	08.07.1999	Architecte
Sala			
05.02.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	13.07.1999	
Bonn			
allemande	05.02.1998	19.07.1999	
MALCOURANT	l'Université Libre de Bruxelles	04.03.1999	Ingénieur commercial
Régis			
01.07.1971	le grade d'ingénieur commercial	30.03.1999	
Namur			
belge	13.09.1995	06.04.1999	

MÄLING	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	07.04.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Gunther			
27.09.1966	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik'	04.05.1999	
Trèves			
allemande	14.02.1995	10.05.1999	
MANCINI	l'Université de Liège	14.07.1999	Ingénieur
David			
22.06.1975	le grade d'ingénieur civil informaticien	21.09.1999	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	01.07.1999	29.09.1999	
MANNES	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau'	28.10.1999	'Diplom-Forstwirt'
Pascal			
01.12.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.10.1999	23.12.1999	
MANZARI	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	22.11.1999	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
Nadia			
24.11.1974	le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.07.1999	23.12.1999	
MAQUAIRE	l'Institut National Polytechnique de Lorraine - Ecole Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy	18.01.1999	Ingénieur
François			
17.01.1943	le diplôme d'ingénieur civil de la métallurgie et des mines, option: énergie	23.02.1999	
Port Lyautey (Maroc)			
française	17.02.1972	04.03.1999	
MAQUET	l'Université Catholique de Louvain	31.03.1999	Ingénieur commercial et de gestion
Karin			
21.04.1972	le grade d'ingénieur commercial et de gestion	04.05.1999	
Namur			
belge	08.09.1995	10.05.1999	
MARAITE	l'Université de Liège	03.11.1998	Licenciée en psychologie
Danièle			
08.04.1971	le grade de licencié en psychologie	23.02.1999	
Clervaux			
luxembourgeoise	24.09.1998	04.03.1999	
MARCHAIS	l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris 2)	25.08.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Bruno			
15.01.1959	le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques	21.09.1999	
Paris			
française	18.10.1982	29.09.1999	

MARCHAIS	l'Université de Paris Dauphine	25.08.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'fiscalité de l'entreprise'
Bruno			
15.01.1959	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'fiscalité de l'entreprise'	21.09.1999	
Paris			
française	10.02.1988	29.09.1999	
MARCHAL	l'Université de Liège	11.05.1999	Licencié en sciences sanitaires
Denis			
03.01.1973	le grade de licencié en sciences sanitaires, orientation: sciences hospitalières et soins de santé, option: nursing	07.06.1999	
Bastogne			
belge	29.09.1997	14.06.1999	
MARCHAL	l'Université Catholique de Louvain	08.07.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en biologie
Nathalie			
22.12.1974	le diplôme d'études approfondies en biologie	13.07.1999	
Arlon			
belge	27.06.1997	19.07.1999	
MARCHAL	l'Université Catholique de Louvain	08.07.1999	Licenciée en sciences zoologiques
Nathalie			
22.12.1974	le grade de licencié en sciences (groupe des sciences zoologiques)	13.07.1999	
Arlon			
belge	06.09.1996	19.07.1999	
MARCHAL	l'Université Catholique de Louvain	10.02.1999	Licencié en sociologie
Patrice			
22.09.1969	le grade de licencié en sociologie, section: travail social	23.02.1999	
Messancy			
belge	16.01.1998	04.03.1999	
MARCO	l'Université Aix-Marseille III	08.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité personnelle
Patrick			
26.06.1956	le diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité personnelle	12.01.1999	
Alger			
française	04.10.1996	18.01.1999	
MARTIN	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	21.04.1999	'Diplom-Chemiker'
Marc			
11.07.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker'	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.02.1999	10.05.1999	
MARTIN	la 'Universität Dortmund'	07.12.1998	'Diplom-Mathematikerin'
Pascale			
15.12.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Mathematikerin'	12.01.1999	
Tübingen			
luxembourgeoise	07.07.1994	18.01.1999	

MARTINS Mervyn Ronaldo 18.01.1961 Toro portugaise	'The Institute of Chartered Accountants in England and Wales' le 'Certificate of Membership of the Institute' 01.07.1987	14.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Chartered Accountant'
MARX Laurent 19.05.1967 Metz française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris le diplôme d'études comptables et financières 13.04.1994	22.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
MARX Laurent 19.05.1967 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 20.08.1990	22.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
MASSART Luc 06.05.1964 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences sanitaires, orientation: sciences hospitalières et soins de santé, option: nursing 16.09.1994	01.06.1999 07.06.1999 14.06.1999	Licencié en sciences sanitaires
MASTALSKA Iwona 07.05.1971 Szczawnica (Pologne) luxembourgeoise	l'Université Stendhal - Grenoble 3 le diplôme de maîtrise français langue étrangère 23.07.1999	11.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise français langue étrangère
MATELIC Philippe 26.02.1974 Moyeuvre-Grande française	l'Ecole Européenne de Gestion (EBS) - Paris le certificat de fin d'études de l'Ecole Européenne de Gestion (cycle supérieur de gestion) 27.03.1998	12.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'un certificat de fin d'études de l'Ecole Européenne de Gestion
MATHAY Martine 01.05.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le diplôme en sciences du livre (section bibliothèque) 27.06.1995	08.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Diplômée en sciences du livre (section bibliothèque)
MATHAY Martine 01.05.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié ès lettres 24.09.1993	08.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée ès lettres

MATHGEN	l'Université de Metz - Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques et d'Economie (ISFATES)	30.03.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Fabienne			
10.07.1974	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.10.1998	10.05.1999	
MATHIEU	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	21.01.1999	Architecte
Jérôme			
05.11.1974	le diplôme d'architecte	23.02.1999	
Messancy			
belge	11.09.1998	04.03.1999	
MATHIEU	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	09.04.1999	Architecte
Marc			
14.01.1975	le titre d'architecte	04.05.1999	
Montegnée			
belge	27.06.1998	10.05.1999	
MATTOS	l'Université Nationale Technique d'Athènes	13.09.1999	Ingénieur
Ioannis			
11.07.1960	le diplôme d'ingénieur civil	21.09.1999	
Larissa (Grèce)			
grecque	13.07.1984	29.09.1999	
MAX	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main'	14.09.1999	'Doktor der Philosophie'
Charles			
08.09.1958	le 'Grad eines Doktors der Philosophie im Fachbereich Erziehungswissenschaften'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	18.05.1999	29.09.1999	
MAZIRIZ	la 'Universidad de Buenos Aires'	02.04.1999	'Nutricionista Dietista'
Miriam Sonia			
21.08.1960	le titre de 'Nutricionista Dietista'	13.07.1999	
Quilmes (Argentine)			
belge	15.05.1984	19.07.1999	
MEDINGER	la 'Universität Trier'	28.12.1998	'Diplom-Pädagoge'
Guy			
12.06.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge, Studienrichtung: Ausserschulische Bildung'	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.10.1998	18.01.1999	
MEDINGER	l'Université Libre de Bruxelles	17.11.1999	Licenciée en travail social
Nadine			
29.09.1973	le grade de licencié en travail social, orientation: santé sociale	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.10.1999	23.12.1999	

MEERT	l'Université de Mons-Hainaut	04.10.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Yves			
04.08.1964	le grade de licencié en sciences économiques appliquées, orientation: économie et management	26.10.1999	
Ixelles			
belge	26.09.1996	08.11.1999	
MEEUWISSEN	l'Université de l'Etat à Liège	23.11.1999	Ingénieur
Antoine			
21.10.1949	le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (électricité)	14.12.1999	
Aubel			
belge	20.07.1976	23.12.1999	
MEISCH	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	14.06.1999	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
Fabien			
18.01.1975	le diplôme de maîtrise d'informatique	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.06.1998	19.07.1999	
MEISCH	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	23.11.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
Sylvie			
26.02.1976	le diplôme de licenciée en sciences commerciales et financières, option: finance	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	13.09.1999	23.12.1999	
MELOT	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	30.11.1999	Ingénieur commercial
Anne-Françoise			
19.05.1971	le titre d'ingénieur commercial	14.12.1999	
Liège			
belge	01.07.1994	23.12.1999	
MENSTER	l'Université Catholique de Louvain	07.12.1998	Licenciée en sciences économiques
Danièle			
20.01.1969	le grade de licencié en sciences économiques	12.01.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	09.09.1994	18.01.1999	
MENTZ	la Haute Ecole de la Province de Liège 'Rennequin Sualem'	21.09.1999	Ingénieur industriel
David			
28.11.1973	le grade d'ingénieur industriel en électricité, option: électronique	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	02.07.1999	29.09.1999	
MERGES	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau'	24.02.1999	'Diplom-Forstwirt'
Claude			
27.06.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt'	30.03.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	02.12.1998	06.04.1999	

MERIAUDEAU Julien 17.08.1971 Bourg en Bresse (Ain) française	l'Université de Technologie de Compiègne le diplôme d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne en génie informatique 13.02.1996	09.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur
MERIAUDEAU Julien 17.08.1971 Bourg-en-Bresse (Ain) française	l'Institut d'Administration des Entreprises (Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille) le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 30.01.1997	30.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
METZDORF Andrea 06.10.1973 Saarlouis allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 22.10.1998	16.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Diplom-Psychologin'
METZLER Jeannot 28.03.1949 Differdange luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'Grad eines Doktors der Philosophie im Fachbereich Geschichtswissenschaften' 28.06.1995	04.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Doktor der Philosophie'
MEURER Curt 15.03.1959 Aachen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 08.07.1982	08.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en droit
MEYER Susanne Karolina 30.12.1970 Löffingen allemande	la 'Napier University - Edinburgh' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (2nd Division) in Commerce' 08.07.1994	03.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bachelor of Arts in Commerce'
MEYERS Géry 09.04.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, filière: relations internationales 15.09.1998	14.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

MFULAMA Mambueni 28.02.1956 Madimba (Zaïre) allemande	la 'Universität Düsseldorf' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) im Hauptfach Soziologie' 07.07.1988	08.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Magister Artium'
MICHAUX Hugues 20.03.1958 Léopoldville (Congo) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil des constructions 10.09.1981	21.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur
MICHAUX Robert 26.07.1971 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität St. Gallen - Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG)' le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Staatswissenschaften (licentiatus rerum publicarum; lic. rer. publ. HSG)' 12.04.1999	22.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Lizentiat der Staatswissenschaften'
MICHEL France 11.11.1975 Saint - Mard belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licenciée en sciences psychologiques 22.01.1999	19.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Licenciée en sciences psychologiques
MICHELS Marc 20.01.1970 Bettembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal, Site de Bruxelles 'Victor Horta' le diplôme légal d'architecte 25.06.1999	20.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Architecte
MIETTE Emmanuelle 14.09.1971 Thionville française	l'Ecole Supérieure de Gestion - Paris le diplôme d'expert en management 19.09.1994	15.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'expert en management
MILLER Jean-Claude 05.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise d'économétrie 23.06.1999	30.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie
MINET Marc 24.06.1967 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 28.09.1990	08.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en administration des affaires

MINNAERT Sylvia 18.03.1964 Anvers belge	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre - Bruxelles le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré, section: cinématographie d'animation - vidéographie 11.06.1992	15.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré
MIRONENKO Irina 23.04.1964 Kiev ukrainienne	l'Institut d'Etat d'Education Physique de Kiev la qualification de professeur en éducation physique et sports 01.06.1985	13.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'enseignement d'éducation physique et des sports
MISHRA Arnaud 08.06.1975 Maisons Laffitte française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims 15.07.1998	19.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims
MOÏSE Benjamin 12.12.1971 Metz française	l'Université Robert Schuman de Strasbourg - Institut d'Etudes Commerciales Supérieures (IECS) le diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg, spécialisation: finance / comptabilité / contrôle 24.06.1996	30.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg
MOLITOR Romain 12.10.1959 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Doktor der Technischen Wissenschaften (Doctor Technicae) (Dr. Techn.)' 27.06.1996	28.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Doktor der Technischen Wissenschaften'
MOLONY John Gerard 14.11.1963 Thurles-Co. Tipperary (Ireland) irlandaise	le 'University College Dublin' le grade de 'Bachelor of Commerce' 24.04.1989	14.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Bachelor of Commerce'
MOON Sunjoo 11.02.1970 Cheju (Corée du Sud) coréenne	la 'University of Illinois' le grade de 'Master of Science' 14.12.1997	08.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Master of Science'

MOON	la 'University of Illinois'	08.09.1999	'Bachelor of Science in Information and Decision Sciences'
Sunjoo			
11.02.1970	le grade de 'Bachelor of Science in Information and Decision Sciences'	21.09.1999	
Cheju (Corée du Sud)			
coréenne	05.05.1996	29.09.1999	
MOUSEL	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	13.07.1999	Ingénieur
Marianne			
26.02.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Bauingenieur- und Vermessungswesen'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.06.1997	19.07.1999	
MOUTON	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	26.05.1999	Licenciée et maître en sciences économiques et sociales
Maryse			
25.05.1966	le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales, option: économie publique	07.06.1999	
Aye (B)			
belge	29.09.1989	14.06.1999	
MUCKLI	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux	03.11.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux
Judicaëlle			
09.04.1975	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux	14.12.1999	
Metz			
française	16.07.1999	23.12.1999	
MULEUR	l'Université Louis Pasteur de Strasbourg I	20.01.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Agnès			
18.10.1967	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie et gestion des entreprises	23.02.1999	
Strasbourg			
française	22.11.1994	04.03.1999	
MULLER	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	09.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers
Hervé			
09.09.1969	le diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: comptabilité et gestion (mention:	23.02.1999	
Thionville	informatique)		
française	10.12.1998	04.03.1999	
MULLER	l'Université Strasbourg I	29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Marion			
27.04.1949	le diplôme de la maîtrise de psychologie	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	. .1972	08.11.1999	

MULLER	l'Université Strasbourg I	29.09.1999	Titulaire d'une licence de psychologie
Marion			
27.04.1949	le diplôme de la licence de psychologie	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	. .1971	08.11.1999	
MULLER	l'Université Marc Bloch - Strasbourg	07.09.1999	Titulaire d'une maîtrise en théologie catholique
Patrick			
25.11.1969	le diplôme de la maîtrise en théologie catholique	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.06.1999	29.09.1999	
MÜLLER	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig'	12.07.1999	'Diplom-Pädagoge'
Maik			
16.09.1966	le 'Hochschulgrad Diplom-Pädagoge (Dipl. Päd.) im Studiengang Erziehungswissenschaft mit der Studienrichtung Sozialarbeitswissenschaft'	21.09.1999	
Braunschweig			
allemande	22.01.1995	29.09.1999	
MULLERSTEDT	l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville	28.04.1999	Architecte
Bernard			
26.06.1953	le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.)	21.09.1999	
Paris			
française	28.09.1998	29.09.1999	
MURAT	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck'	16.09.1999	'Magistra der Naturwissenschaften (Mag. rer. nat.)'
Danièle			
30.01.1971	le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.) , Studienrichtung: Biologie, Studienzweig: Ökologie'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.07.1999	29.09.1999	
MURCIA	l'Ecole Centrale Paris	28.05.1999	Titulaire d'un mastère spécialisé en technologie et management
Joël			
20.02.1965	le diplôme de mastère spécialisé en technologie et management	07.06.1999	
Nancy			
française	23.10.1990	14.06.1999	
MURCIA	l'Ecole Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées - Paris	28.05.1999	Titulaire du diplôme E.S.L.S.C.A.
Joël			
20.02.1965	le diplôme E.S.L.S.C.A., option: finance approfondie	07.06.1999	
Nancy			
française	11.07.1989	14.06.1999	

MUZZOLINI	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»'	18.11.1999	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
Myriam			
21.03.1972	le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio'	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	28.10.1999	23.12.1999	
NAGY	la 'Lehrerbildungsanstalt 'Esterhazy Karoly' - Eger (Hongrie)'	04.02.1999	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues allemande et hongroise
Eva			
18.05.1971	le titre de 'Diplom-Lehrerin der ungarischen und deutschen Sprache'	30.03.1999	
Budapest			
hongroise	15.06.1996	06.04.1999	
NALEWAJSKA	la 'Akademia Wychowania Fizycznego - Poznan'	13.04.1999	Magistra en tourisme
Magdalena			
10.11.1960	le titre de Magistra en tourisme (spécialité: organisation et service du trafic touristique)	04.05.1999	
Poznan (Pologne)			
polonaise	21.06.1983	10.05.1999	
NEDJAI	l'Université de Grenoble 1	19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques 'automatique des procédés'
Allaoua			
07.10.1959	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques 'automatique des procédés'	21.09.1999	
Mont-Saint-Martin			
française	16.11.1984	29.09.1999	
NEDJAI	l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique et de Radioélectricité de Grenoble (Institut National Polytechnique de Grenoble)	19.07.1999	Ingénieur
Allaoua			
07.10.1959	le diplôme d'ingénieur E.N.S.E.R.G.	21.09.1999	
Mont-Saint-Martin			
française	09.07.1984	29.09.1999	
NEGRETTI	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau'	23.07.1999	'Diplom-Forstwirt'
Nicolas			
04.06.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt'	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.06.1999	29.09.1999	
NEIMANNS	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	21.12.1998	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Peter			
28.05.1965	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik'	12.01.1999	
Bitburg			
allemande	23.11.1994	18.01.1999	

NELKE	la 'Internationale Wissenschaftlich-Technische Universität in Kiew'	08.11.1999	'Bakkalaureus in Management'
Alexander			
06.01.1978	le diplôme de 'Bakkalaureus in der Fachrichtung Management'	14.12.1999	
Berlin			
allemande	07.07.1999	23.12.1999	
NEU	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts et Métiers - Pierrard, Virton	11.01.1999	Ingénieur industriel
Marc			
08.02.1954	le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique	12.01.1999	
Arlon			
belge	08.07.1978	18.01.1999	
NEUBERG	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal, Site de Bruxelles 'Victor Horta'	20.03.1999	Architecte
Karin			
31.05.1971	le titre d'architecte	30.03.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.06.1997	06.04.1999	
NEY	l'Université Paris II	08.01.1999	Titulaire d'une maîtrise de science politique
Claude Henri			
29.02.1960	le diplôme de maîtrise de science politique	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.05.1998	18.01.1999	
NEY	l'Université Paris II	08.01.1999	Titulaire d'une maîtrise d'information et de communication
Claude Henri			
29.02.1960	le diplôme de maîtrise d'information et de communication	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.05.1998	18.01.1999	
NEY	l'Université Paris II	08.01.1999	Titulaire d'une licence d'information et de communication
Claude Henri			
29.02.1960	le diplôme de licence d'information et de communication	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.05.1998	18.01.1999	
NEYENS	l'Université Catholique de Louvain	15.04.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Paul			
09.09.1967	le titre de licencié en sciences économiques appliquées	04.05.1999	
Arlon			
belge	28.06.1991	10.05.1999	
NICKELS	l'Université de Liège	05.12.1999	Licencié en sciences psychologiques
Jacques			
24.01.1971	le grade de licencié en sciences psychologiques	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.09.1999	23.12.1999	

NICKELS	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	02.08.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Luc			
24.07.1974	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.06.1999	29.09.1999	
NICKLAS	la 'Universität Kaiserslautern'	07.07.1999	Architecte
Frank			
18.12.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	13.07.1999	
Kaiserslautern			
allemande	22.05.1998	19.07.1999	
NICOLAY	l'Université Catholique de Louvain	25.08.1999	Licencié en droit
Jean-Marie			
17.02.1962	le grade de licencié en droit	21.09.1999	
Chimay (B)			
luxembourgeoise	01.07.1988	29.09.1999	
NIEBLING	la 'Fachhochschule Trier'	11.08.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Hartmut			
29.06.1972	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik'	21.09.1999	
Trèves			
allemande	14.10.1996	29.09.1999	
NIKIFOROVA	l'Académie juridique d'Etat de la ville de Moscou	10.12.1999	Titulaire d'un diplôme de juriste
Tatiana			
27.02.1977	la qualification de juriste avec la spécialisation: jurisprudence	14.12.1999	
Klin (région Moscou)			
russe	26.03.1999	23.12.1999	
NIKOLAUS	la 'Universität Trier'	20.03.1999	'Doktor der Philosophie'
Felicitas			
28.06.1956	le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr. phil.)'	30.03.1999	
Trèves			
luxembourgeoise	12.05.1989	06.04.1999	
NLEND	l'Université de Nancy 2	03.12.1998	Titulaire d'un doctorat en droit privé
Jules Roger			
23.08.1964	le diplôme de doctorat (nouveau régime) en droit privé	12.01.1999	
Otele (Cameroun)			
française	14.10.1994	18.01.1999	
NLEND	l'Université de Nancy II	03.12.1998	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit privé
Jules Roger			
23.08.1964	le diplôme d'études approfondies de droit privé	12.01.1999	
Otele (Cameroun)			
française	17.11.1992	18.01.1999	

NOE	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	21.01.1999	Ingénieur commercial
José			
23.02.1959	le grade d'ingénieur commercial	23.02.1999	
Liège			
belge	12.07.1984	04.03.1999	
NOEL	l'Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine de l'Université Nancy I	01.10.1999	Ingénieur
Sébastien			
30.03.1975	le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine de l''Université Nancy I	26.10.1999	
Nancy			
française	16.06.1999	08.11.1999	
NOMITCH	le Ministre des Postes et Télécommunications	01.12.1999	Ingénieur
Grégoire			
14.04.1967	le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure desTélécommunications de Bretagne	14.12.1999	
Lagny (F)			
française	03.07.1992	23.12.1999	
NOSBUSCH	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Bruxelles	13.12.1999	Architecte
Anne Catherine			
18.12.1972	le titre d'architecte	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	20.10.1995	23.12.1999	
NOWICKY	la 'Technische Universität Wien'	26.07.1999	'Doktor der Technischen Wissenschaften (Dr. Techn.)'
Jaroslav Wassyl			
15.10.1937	le 'akademischer Grad Doktor der Technischen Wissenschaften (Doctor Technicae; Dr. Techn.)'	21.09.1999	
Pidlute (Ukraine)			
autrichienne	17.12.1993	29.09.1999	
NUNES DIAS	la 'Universidade do Porto'	25.10.1999	Titulaire d'une licence en économie
Nelson Rogerio			
11.11.1951	le diplôme de licence en économie	14.12.1999	
Angola			
portugaise	12.12.1977	23.12.1999	
OBRINGER	l'Université de Nancy 1	15.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques
Thierry			
01.10.1959	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques, mention: automatique et commande numérique	21.09.1999	
Fribourg (Allemagne)			
française	30.10.1983	29.09.1999	
OCAKOGLU	l'Université Libre de Bruxelles	11.03.1999	Ingénieur
Burhan			
04.06.1965	le Grade d'Ingénieur civil Mécanicien et électricien	30.03.1999	
Schaerbeek			
belge	17.07.1987	06.04.1999	

OCAKOGLU	l'Université Libre de Bruxelles	11.03.1999	Licencié spécial en télématique et organisation
Burhan			
04.06.1965	le diplôme de licence spéciale en télématique et organisation	30.03.1999	
Schaerbeek			
belge	13.07.1990	06.04.1999	
OCVIRK	l'Institut des Sciences et Techniques de Grenoble (Université de Grenoble 1)	03.12.1999	Ingénieur
Philippe			
24.04.1973	le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut des Sciences et Techniques de Grenoble, spécialité: sciences et génie des matériaux	14.12.1999	
Creutzwald (F)			
française	25.09.1997	23.12.1999	
OESCH	l'Université Libre de Bruxelles	17.11.1999	Licencié en sciences politiques
Timon			
12.03.1972	le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales	14.12.1999	
Homburg			
luxembourgeoise	15.10.1999	23.12.1999	
OLY	l'Université de Liège	22.03.1999	Ingénieur
René			
24.03.1965	le grade d'ingénieur civil des constructions	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	03.07.1992	14.06.1999	
OMS	la 'Universität Kaiserslautern'	28.11.1999	Ingénieur
Marco			
05.05.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik'	14.12.1999	
Differdange			
luxembourgeoise	17.05.1996	23.12.1999	
ORIGER	la 'University of South Florida - Tampa'	26.05.1999	'Bachelor of Arts'
Robert			
17.10.1973	le grade de 'Bachelor of Arts (Business Administration)'	07.06.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.08.1998	14.06.1999	
PANARELLI	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	08.06.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Giuseppe			
08.03.1975	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.1998	19.07.1999	

PAOLINI	la 'Universität für Bodenkultur Wien'	19.08.1999	'Diplom-Ingenieur in Lebensmittel- und Biotechnologie'
Pierre			
20.10.1961	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) (Lebensmittel- und Biotechnologie)'	21.09.1999	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	10.03.1999	29.09.1999	
PARISIS	l'Université de l'Etat à Mons	01.06.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Michel			
01.07.1954	le grade de licencié en sciences économiques appliquées (orientation: économie publique et internationale - option: économie internationale)	07.06.1999	
Beloeil			
belge	09.07.1976	14.06.1999	
PARMENTIER	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège	22.02.1999	Architecte
Luc			
24.07.1973	le titre d'architecte	30.03.1999	
Namur			
belge	04.07.1997	06.04.1999	
PAVESI	le 'Istituto Universitario di Architettura di Venezia'	25.08.1999	Architecte
Ida			
30.08.1962	le diplôme de 'laurea di dottore in architettura'	21.09.1999	
Verona (I)			
italienne	24.03.1988	29.09.1999	
PAVLYK	l'Institut Pédagogique de l'Etat 'Ivan Franko' à Dorogobytch	25.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langue et de littérature russes
Natalia Lioubomirova			
06.05.1960	la qualification de professeur de langue et de littérature russes	13.07.1999	
Drogobytch (Ukraine)			
ukrainienne	01.07.1984	19.07.1999	
PAYA	l'Ecole Supérieure de Commerce - Dijon	13.01.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
Aurélie			
05.06.1975	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon	23.02.1999	
Villeurbanne (F)			
française	02.07.1998	04.03.1999	
PECHON	l'Université de Liège	03.10.1998	Licenciée en sciences de gestion
Valérie			
10.11.1975	le grade de licencié en sciences de gestion	12.01.1999	
Caracas (Venezuela)			
belge	18.09.1998	18.01.1999	

PEFFER	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Bruxelles	27.01.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Jacques			
15.04.1972	le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières, option: révisorat et expertise comptable	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.09.1998	04.03.1999	
PEGORARO	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' aziendale'	25.03.1999	Titulaire d'une 'laurea in economia
Nicola			
18.11.1968	le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale'	30.03.1999	
Helsinki (Finlande)			
italienne	16.02.1992	06.04.1999	
PEIFFER	l'Université de Liège	22.11.1999	Licencié en sciences économiques
Joé			
07.03.1969	le diplôme de licence en sciences économiques	14.12.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	17.09.1999	23.12.1999	
PENNING	la 'Hochschule für angewandte Kunst in Wien'	20.10.1999	'Magister Artium'
Carole			
05.03.1962	le 'akademischer Grad Magister Artium (Magister der Künste)'	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	30.06.1989	23.12.1999	
PENNINO	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris techniques du Conservatoire National des	27.07.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures
Rosaria	Arts et Métiers		
04.09.1971	le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique	21.09.1999	
Nancy			
française	08.07.1999	29.09.1999	
PESCH	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	22.11.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Philippe			
24.10.1972	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.09.1998	23.12.1999	
PETERS	la 'Fachhochschule Aachen'	23.02.1999	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
Jean-Marc			
22.03.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Wirtschaft'	23.02.1999	
Hermalle			
belge	29.09.1995	04.03.1999	

PETERS Michèle 12.07.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Surrey' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in Nutrition' 05.06.1997	30.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Bachelor of Science in Nutrition'
PETERS Michèle 12.07.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Bristol' le grade de 'Master of Science in Exercise and Health Sciences' 21.01.1999	30.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Master of Science in Exercise and Health Sciences'
PETERS Philippe 31.03.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich le diplôme d'études supérieures en sciences naturelles (section: sciences naturelles de l'environnement) 13.11.1996	01.06.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences naturelles
PETERS Tona 17.08.1968 Pétange luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Mag.phil.) (1.Studienrichtung: Theaterwissenschaft, 2. Studienrichtung: Französisch)' 07.01.1999	17.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	'Magistra der Philosophie'
PETIT Emmanuel J. 11.01.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich le diplôme d'architecte 05.11.1998	14.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Architecte
PETIT Marc André 09.07.1968 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le titre d'ingénieur industriel, section: industrie 17.09.1992	22.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Ingénieur industriel
PHILIPPE Dominique 04.03.1951 Bourbonne-les-Bains française	le Ministère de l'Education Nationale le diplôme d'études comptables supérieures 21.06.1985	24.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures
PHILIPPI Steve 15.05.1970 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Wirtschaftsingenieurwesen - Maschinenbau' 10.10.1997	16.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Ingénieur

PHILIPS	la 'Western Washington University (College of Arts and Sciences)'	10.03.1999	'Bachelor of Arts'
Kevin			
31.03.1951	le grade de 'Bachelor of Arts'	04.05.1999	
Wenatchee (USA)			
américaine	13.06.1974	10.05.1999	
PHILLIPS	la 'University of Wales Swansea' in Sociology'	11.03.1999	'Bachelor of Economic and Social Studies
Françoise Marie			
16.02.1976	le grade de 'Bachelor of Economic and Social Studies in Sociology'	30.03.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.07.1998	06.04.1999	
PIASTRELLI	le Ministère de l'Educaton Nationale, de la Jeunesse et des Sports	08.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
Valérie			
01.03.1967	le diplôme d'études supérieures comptables et financières	30.03.1999	
Moyeuvre-Grande			
française	19.12.1989	06.04.1999	
PIAT	l'Ecole Supérieure de Gestion et Finances - Paris	28.12.1998	Titulaire d'un titre d'études supérieures de finances
Géraldine			
05.06.1973	le titre d'études supérieures de finances	12.01.1999	
Evry (F)			
française	27.10.1995	18.01.1999	
PICARD	l'Université Catholique de Louvain	19.07.1999	Licenciée en sciences psychologiques
Sabine			
24.12.1972	le grade de licencié en sciences psychologiques	21.09.1999	
Saint-Mard			
belge	11.09.1998	29.09.1999	
PICHOL-THIEVEND	l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes	02.11.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes
Nelly			
30.04.1974	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes	14.12.1999	
Albertville			
française	31.10.1997	23.12.1999	
PIERI	l'Université Claude Bernard Lyon 1	07.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de neuropsychologie
Vannina			
24.12.1971	le diplôme d'études approfondies de neuropsychologie	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.11.1996	18.01.1999	

PIERI Vannina 24.12.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Lumière Lyon 2 le diplôme de licence de psychologie 17.10.1994	07.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une licence de psychologie
PIERI Vannina 24.12.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Lumière Lyon 2 le diplôme de maîtrise de psychologie 07.09.1995	07.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
PIMENTA DOS REIS Fernando Manuel 10.07.1952 Lisbonne portugaise	l'Institut Supérieur de Sciences du Travail et de l'Entreprise - Lisbonne le titre de licencié en sociologie 27.10.1987	01.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Licencié en sociologie
PIP Marc 04.07.1960 Luxembourg belge	l'Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes - Bruxelles le grade de licencié traducteur 04.10.1985	14.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licencié traducteur
PITTIE Christophe 28.07.1968 Moresnet belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 14.09.1991	03.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Ingénieur commercial
PLONCARD Gilles 25.01.1964 Metz française	l'Institut Supérieur de Gestion - Paris le diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion 23.05.1992	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire du diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion
PLUMIER Joëlle 13.03.1972 Namur luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement) 14.10.1997	08.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée en sciences psychologiques
POGGIOLI Philippe 03.11.1966 Casablanca (Maroc) française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Marseille le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 14.12.1989	17.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières

POLFER	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	29.12.1998	Titulaire d'une licence de sciences économiques
Mike			
16.12.1974	le diplôme de la licence de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	30.06.1997	18.01.1999	
POLFER	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	29.12.1998	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Mike			
16.12.1974	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	29.06.1998	18.01.1999	
POLLOK	la 'Akademia Ekonomiczna im. Oskara Langego - Wroclaw'	14.06.1999	'Lizentiatin in Ökonomie'
Urszula			
02.09.1952	le 'Titel einer Lizentiatin in der Fachrichtung Ökonomie, Bereich: Stadtverwaltung'	21.09.1999	
Cieplice Slaskie Zdroj			
allemande	03.07.1998	29.09.1999	
POOS	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	15.06.1999	Ingénieur
Pierre			
16.04.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Elektrotechnik'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	10.11.1998	19.07.1999	
PORCHER	le Ministre des Armées	30.07.1999	Ingénieur
Jean			
05.02.1936	le titre d'ingénieur mécanicien diplômé de l'Ecole de l'Air	14.12.1999	
Brulon (Sarthe)			
française	15.06.1964	23.12.1999	
PORCHER	l'Université de Poitiers	30.07.1999	Licencié ès sciences
Jean			
05.02.1936	le grade de licencié ès sciences	14.12.1999	
Brulon (Sarthe)			
française	20.01.1960	23.12.1999	
POULLES	l'Université Libre de Bruxelles	07.01.1999	Licenciée en sciences psychologiques
Nadine			
31.05.1972	le diplôme de licence en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement)	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.07.1998	18.01.1999	

POZDNIAKOWA Ludmila 19.01.1969 Khalavonsk (Russie) russe	l'Université Pédagogique de Moscou la qualification de professeur de la langue et de la littérature russes 30.07.1992	23.02.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme universitaire d'enseignement de la langue et de la littérature russes
PRAJER Anna 13.06.1951 Milanowek luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure des Arts Plastiques - Gdansk le titre de 'Magister en éducation plastique' 27.04.1982	09.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Magister en éducation plastique'
PRECHEUR Francis 03.05.1945 Longwy française	le Ministère des Universités - Paris le diplôme d'expertise comptable 03.06.1980	20.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
PRETTI Sylvie 05.08.1970 Ettelbruck italienne	l'Université de Lausanne - Ecole des Hautes Etudes Commerciales le certificat d'études supérieures pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme .10.1995	16.10.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un certificat d'études supérieures pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme
PRETTI Sylvie 05.08.1970 Ettelbruck italienne	l'Ecole Hôtelière de Lausanne le diplôme d'études supérieures en hôtellerie et restauration 09.07.1994	16.10.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en hôtellerie et restauration
PREUD'HOMME Anne Sophie 06.06.1970 Villerupt française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Tours le diplôme d'études supérieures commerciales, adminstratives et financières 06.07.1992	23.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
PRIEUX Pierre René Michel 30.03.1952 Ivry-sur-Seine française	l'Ecole Polytechnique à Palaiseau le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique 31.01.1974	12.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur

PRIEUX	l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD)	12.11.1999	'Master of Business Administration'
Pierre René Michel			
30.03.1952	le titre de 'Master of Business Administration'	14.12.1999	
Ivry-sur-Seine			
française	13.06.1975	23.12.1999	
PRIGENT	l'Université Nancy 2	03.06.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Patrick			
29.08.1963	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	07.06.1999	
Paris			
française	16.10.1998	14.06.1999	
PRIME	l'Université de Metz	29.03.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Didier			
05.04.1965	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	04.05.1999	
Metz			
française	04.07.1989	10.05.1999	
PRUM	la 'Universität Wien'	13.12.1999	'Magister der Philosophie'
Pierre			
29.01.1969	le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (1. Studienrichtung: Politikwissenschaft; 2. Studienrichtung: Publizistik und Kommunikationswissenschaft)'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.01.1995	23.12.1999	
PRZYGODDA	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen'	04.03.1999	'Diplom-Kaufmann'
Frank-Mathias			
28.02.1968	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	30.03.1999	
Bochum			
allemande	22.06.1994	06.04.1999	
PUNTKE	la 'Fachhochschule Lippe (Abteilung Detmold)'	25.06.1999	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
Elisabeth Maria			
23.05.1961	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin im Studiengang Bauingenieurwesen'	13.07.1999	
Gleiwitz (VR Polen)			
allemande	11.02.1988	19.07.1999	
PUTZ	l'Université Libre de Bruxelles	09.06.1999	Licenciée en journalisme et communication
Monique			
08.02.1971	le diplôme de licence en journalisme et communication (communication, information et journalisme)	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.10.1997	19.07.1999	
RADUCU	le Conservatoire de Musique 'Ciprian Porumbescu' de Bucarest	17.12.1998	Titulaire d'un 'Diploma de Licenta in Muzica'
Constantin			
07.11.1955	le 'Diploma de Licenta in Muzica, specializarea Percutie'	23.02.1999	
Bucarest			
roumaine	.06.1978	04.03.1999	

RAMCKE	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	15.04.1999	'Diplom-Volkswirt'
Jörg			
03.04.1965	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt'	04.05.1999	
Bonn-Bad Godesberg			
allemande	14.05.1991	10.05.1999	
RAMOS	l'Université Catholique de Louvain	23.11.1999	Licencié en sciences politiques
Georges			
18.09.1972	le diplôme de licence en sciences politiques	14.12.1999	
Differdange			
portugaise	12.03.1999	23.12.1999	
RASIC	la 'Universität Trier'	08.12.1998	'Diplom-Kaufmann'
Frank			
01.10.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	05.10.1998	18.01.1999	
RAUSCH	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	25.06.1999	Architecte
Sylvie			
06.12.1969	le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.06.1996	19.07.1999	
REDER	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	11.03.1999	Ingénieur
Thierry			
08.04.1973	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Elektrotechnik'	30.03.1999	
Pétange			
luxembourgeoise	18.11.1998	06.04.1999	
REDING	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	16.11.1999	Ingénieur
Christian			
14.05.1974	le diplôme d'ingénieur du génie civil	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	06.11.1998	23.12.1999	
REDING	l'Ecole Supérieure de Gestion et Commerce International - Paris	11.05.1999	Titulaire d'un titre d'études supérieures commerciales de l'Ecole Supérieure de Gestion et Commerce International
Jean-Claude			
23.08.1973	le titre d'études supérieures commerciales de l'Ecole Supérieure de Gestion et Commerce International (option: relations internationales)	13.07.1999	
Pétange			
luxembourgeoise	08.02.1999	19.07.1999	
REIMEN	la 'Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College, Baton Rouge, Louisiana'	03.09.1999	'Master of Laws'
Edouard			
23.05.1973	le grade de 'Master of Laws'	21.09.1999	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	06.08.1999	29.09.1999	

REIMEN	l'Université Paris IX Dauphine	30.08.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Edouard			
23.05.1973	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	21.09.1999	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	25.10.1996	29.09.1999	
REINERT	la 'Technische Universität Wien'	03.12.1999	Architecte
Alain			
27.09.1972	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.12.1998	23.12.1999	
REINERT	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	20.05.1999	Architecte
Mario			
30.05.1968	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur'	13.07.1999	
Trèves			
allemande	24.11.1993	19.07.1999	
REINHOFER	la 'Technische Universität Graz'	19.05.1999	Architecte
Andrea			
18.07.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) (Studienzweig: Architektur)'	07.06.1999	
Leibnitz - Wagna			
autrichienne	10.06.1998	14.06.1999	
REISEN	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège	27.07.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
Sylvie			
01.11.1965	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	21.09.1999	
Steinfort			
luxembourgeoise	15.07.1988	29.09.1999	
REMMERT	la 'Fachhochschule für Finanzen - Ludwigsburg'	03.03.1999	'Diplom-Finanzwirt (FH)'
Herbert			
18.02.1967	le 'Hochschulgrad Diplom-Finanzwirt (Fachhochschule) - Dipl.-Finanzwirt (FH)'	30.03.1999	
Starnberg			
allemande	18.10.1994	06.04.1999	
REMY	l'Université Catholique de Louvain	29.11.1999	Licencié en sciences psychologiques
Christophe			
07.12.1974	le grade de licencié en sciences psychologiques	14.12.1999	
Charleroi			
belge	10.09.1999	23.12.1999	
RENAC	l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Groupe ESC Grenoble)	28.01.1999	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble d'études supérieures en management
Clément			
22.07.1972	le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble d'études supérieures en management	23.02.1999	
Algrange (F)			
française	19.12.1995	04.03.1999	

REUTER Nathalie 18.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Diplomrehabilitationspädagogin' 04.03.1997	03.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Diplomrehabilitationspädagogin'
RIBEIRA Gilbert 16.01.1961 Buenos Aires (Argentine) française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' 25.02.1999	19.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
RICHARD Karin 10.11.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en histoire de l'art et archéologie 30.09.1982	23.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licenciée en histoire de l'art et archéologie
RICHTER Mary 13.05.1942 Wadena (Minnesota) américaine	la 'University of Minnesota - Minneapolis' le grade de 'Master of Arts (Library Science)' 19.08.1966	13.04.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Master of Arts'
RIEHL Frédéric 16.06.1970 Strasbourg française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études approfondies des institutions politiques et monétaires et intégration économique en Europe 31.03.1998	18.03.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies des institutions politiques et monétaires et intégration économique en Europe
RIEHL Frédéric 16.06.1970 Strasbourg française	l'Université Louis Pasteur de Strasbourg I le diplôme de licence ès sciences économiques, mention: économétrie 30.06.1995	18.03.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
RIEHL Frédéric 16.06.1970 Strasbourg française	l'Université Louis Pasteur de Strasbourg I le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 30.06.1995	18.03.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

RIES	l'Université Catholique de Louvain	03.09.1999	Ingénieur chimiste et des industries agricoles
Jean-Marie			
21.05.1963	le grade d'ingénieur chimiste et des industries agricoles	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.09.1988	29.09.1999	
RIES	l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux Ruraux et des Techniques Sanitaires de Strasbourg	03.09.1999	Titulaire d'un mastère spécialisé en équipements d'hygiène publique
Jean-Marie			
21.05.1963	le diplôme de mastère spécialisé en équipements d'hygiène publique	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.03.1991	29.09.1999	
RIES	la 'Universität Trier'	31.03.1999	'Diplom-Pädagoge'
Martin			
01.06.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge in der Studienrichtung Sozialarbeit/Sozialpädagogik'	04.05.1999	
Hermeskeil			
allemande	08.04.1998	10.05.1999	
RIVOIRE	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports	31.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Bernard			
20.08.1951	le diplôme d'expertise comptable	13.07.1999	
Hanoi (Vietnam)			
française	21.05.1990	19.07.1999	
ROCK	l'Université Nancy 2	24.08.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Sandra			
14.05.1976	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	24.06.1999	29.09.1999	
ROD	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	21.10.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Gilles			
24.11.1973	le diplôme de la maîtrise de psychologie, dominante: psychologie sociale et du travail	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	22.09.1999	08.11.1999	
ROEDER	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	27.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Carole			
21.06.1976	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.06.1999	08.11.1999	
ROELANDT	l'Université Libre de Bruxelles	13.10.1999	Licencié en sciences économiques
Christophe			
28.05.1974	le grade de licencié en sciences économiques	26.10.1999	
Berchem-Ste-Agathe			
belge	09.09.1999	08.11.1999	

ROISIN Jean-Luc 29.01.1971 Ixelles belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 15.09.1993	16.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur commercial
ROLIN JACQUEMYNS Didier 23.08.1948 Rhode-St-Genèse belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil électricien 13.07.1973	27.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Ingénieur
ROLIN JACQUEMYNS Didier 23.08.1948 Rhode-St-Genèse belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en administration et en gestion 23.06.1975	27.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Maître en administration et en gestion
ROSCH Micheline 02.04.1973 Bonn (D) luxembourgeoise	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le diplôme d'ingénieur chimiste et des industries agricoles 17.09.1997	21.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur chimiste et des industries agricoles
ROSSLER Joëlle 26.08.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin (Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten)' 16.12.1997	26.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	'Diplom-Heilpädagogin'
ROURE Marc 03.09.1957 Soisy-sous-Montmorency (F) française	la Marine Nationale Française - Ecole Navale le titre d'ingénieur diplômé E. N. 21.11.1979	24.11.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur
ROUVEURE Bertil 11.08.1948 La Tronche (Isère) française	l'Ecole Poytechnique Fédérale de Zurich le diplôme d'ingénieur électricien 11.01.1974	19.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur
ROUX Florence 04.01.1973 Dijon française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord - Lille le diplôme E.D.H.E.C. 12.10.1995	16.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Titulaire d'un diplôme E.D.H.E.C.

ROVINALTI	la Haute Ecole Léonard de Vinci - ECAM (Ecole Centrale des Arts et Métiers)	14.12.1998	Ingénieur industriel
David			
31.05.1973	le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique	12.01.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.09.1997	18.01.1999	
RUIZ	l'Université des Sciences Humaines - Strasbourg II	26.07.1999	Titulaire d'un diplôme des hautes études de la pratique sociale
Jean-Philippe			
13.06.1960	le diplôme des hautes études de la pratique sociale	26.10.1999	
Algrange			
française	20.12.1989	08.11.1999	
RÜTZEL	la 'Fachhochschule für öffentliche Verwaltung Nordrhein-Westfalen'	02.09.1999	'Diplom-Verwaltungswirt (FH)'
Dirk			
12.05.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Verwaltungswirt (FH)'	21.09.1999	
Recklinghausen			
allemande	30.08.1995	29.09.1999	
RYBARSKA	l'Université de Wroclaw	31.12.1998	Maître en sciences politiques
Delfina			
01.02.1970	le titre de maître en sciences politiques	12.01.1999	
Wroclaw (Pologne)			
polonaise	12.08.1996	18.01.1999	
SABATE FONTOVA	la 'Universidad Autonoma de Barcelona'	05.07.1999	'Licenciado en Filosofia y Letras'
Angels			
28.06.1954	le titre de 'Licenciado en Filosofia y Letras - Division de Filosofia y Ciencias de la Educacion (Seccion de Psicologia)'	13.07.1999	
Lerida (Espagne)			
espagnole	17.06.1980	19.07.1999	
SADIR	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	04.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'études complémentaires en écotechnologie des eaux continentales
Youssef			
10.07.1968	le diplôme d'études complémentaires en écotechnologie des eaux continentales	14.12.1999	
Safi (Maroc)			
marocaine	27.06.1997	23.12.1999	
SADIR	l'Université Chouaib El Doukkali El Jadida	04.11.1999	Titulaire d'une licence en sciences naturelles
Youssef			
10.07.1968	le diplôme de licence en sciences naturelles (biologie animale)	14.12.1999	
Safi (Maroc)			
marocaine	13.07.1992	23.12.1999	

SAEUL	la 'Universität Kaiserslautern'	19.11.1999	Ingénieur
Laurent			
28.12.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.06.1994	23.12.1999	
SAKHNO	l'Université 'Taras Chevchenko' de Kiev	02.06.1999	Titulaire d'un diplôme de spécialiste de droit
Zlatyslava			
02.12.1972	la qualification de spécialiste de droit, spécialisation: droit constitutionnel et financier	26.10.1999	
Kiev			
ukrainienne	27.04.1999	08.11.1999	
SALVUCCIO	le 'Politecnico di Milano'	13.09.1999	Ingénieur
Vicinzino			
06.05.1970	le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria delle telecomunicazioni'	21.09.1999	
Tortorici (Messina)			
italienne	26.02.1998	29.09.1999	
SAN	l'Université d'Istanbul	08.03.1999	Ingénieur des eaux et forêts
Ali			
14.04.1960	le titre d'ingénieur des eaux et forêts	07.06.1999	
Karacabey (Turquie)			
luxembourgeoise	23.11.1984	14.06.1999	
SAN	la 'Georg-August-Universität Göttingen'	08.03.1999	'Magister der tropischen Forstwirtschaft'
Ali			
14.04.1960	le 'Grad eines Magisters der tropischen Forstwirtschaft (M. sc. forest. trop.)'	04.05.1999	
Karacabey (Turquie)			
luxembourgeoise	20.12.1991	10.05.1999	
SANTER	l'Université Catholique de Louvain	17.11.1999	Licencié en sciences politiques
Jérôme			
02.03.1973	le diplôme de licence en sciences politiques	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	12.10.1999	23.12.1999	
SARMAD	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta	26.11.1999	Architecte
Sohaile			
05.06.1972	le titre d'architecte	14.12.1999	
Uccle			
belge	26.06.1998	23.12.1999	
SAVIN	l'Université de Provence -Centre d' Aix	20.10.1999	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
Cyrille			
13.07.1966	le diplôme de maîtrise d'histoire	26.10.1999	
Marseille			
française	26.10.1994	08.11.1999	

SBERRO Laurent 12.09.1967 Neuilly-Sur-Seine française	l'Université de Paris IX-Dauphine le diplôme de la maîtrise d'économie appliquée 10.01.1991	07.12.1999 14.12.1999 23.12.199	Titulaire d'une maîtrise d'économie appliquée
SBERRO Laurent 12.09.1967 Neuilly-Sur-Seine française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le diplôme d'études supérieures comptables et financières 21.03.1996	07.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
SCHABO Marc 09.04.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg I le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 19.10.1998	15.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
SCHANIL Walter 03.07.1953 Wien autrichienne	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Informatik' 13.12.1979	11.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Ingénieur
SCHAUS Claude 13.04.1974 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, filière: gestion des ressources de la défense 15.09.1998	06.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr
SCHEER Marc 27.11.1967 Wiltz luxembourgeoise	la 'E.A.P Europäische Wirtschaftshochschule Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 12.07.1993	16.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Kaufmann'
SCHEER Marc 27.11.1967 Wiltz luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires - Paris des Affaires le Diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 16.07.1993	16.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire du Diplôme de l'Ecole Européenne
SCHELTGEN Carlo 30.06.1954 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia 05.02.1999	31.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia

SCHELTGEN Carlo 30.06.1954 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le titre de Master européen en gestion de projets et formation multimédia 15.03.1999	31.03.1999 21.09.1999 29.09.1999	Master européen en gestion de projets et formation multimédia
SCHERNBERG Marc 16.06.1967 Mulhouse française	l'Université de Haute-Alsace Mulhouse le diplôme de maîtrise de sciences et techniques, mention: carrières internationales, option: commerce extérieur 15.05.1992	08.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques
SCHERNBERG Marc 16.06.1967 Mulhouse française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims 21.06.1996	08.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims
SCHILTZ Yvore 29.05.1972 Schaerbeek (B) luxembourgeoise	la 'Akademie der Bildenden Künste Wien' le 'akademischer Grad Magister der Architektur (Magister architecturae, Mag.arch.)' 30.06.1999	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	Architecte
SCHIMMER Muriel 11.02.1963 Nancy luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de licence en échanges internationaux 28.02.1991	20.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'une licence en échanges internationaux
SCHIMMER Muriel 11.02.1963 Nancy luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise en échanges internationaux 28.10.1994	20.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Titulaire d'une maîtrise en échanges internationaux
SCHIRTZ NÄGELI Andrée 27.06.1967 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse le titre de 'Licentiata Philosophiae (branche principale: psychologie générale et pédagogique)' 30.11.1998	02.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	'Licentiata Philosophiae'

SCHLEICH	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	16.09.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Nadine			
10.07.1975	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.06.1999	29.09.1999	
SCHMIT	la 'University of Nottingham'	09.11.1999	'Master of Education'
Romaine			
15.01.1966	le grade de 'Master of Education'	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.1999	23.12.1999	
SCHMITT	la 'Fachhochschule für Forstwirtschaft Rottenburg am Neckar'	14.06.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Jörg-Peter			
26.07.1961	le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH))'	13.07.1999	
Homburg			
allemande	21.10.1988	19.07.1999	
SCHMITT	la 'Universität des Saarlandes'	14.06.1999	'Diplom-Kaufmann'
Jörg-Peter			
26.07.1961	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	13.07.1999	
Homburg			
allemande	19.05.1994	19.07.1999	
SCHMITT	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal, Site de Bruxelles 'Victor Horta'	20.09.1999	Architecte
Martine			
19.06.1975	le diplôme légal d'architecte	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	25.06.1999	29.09.1999	
SCHMITZ	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux	14.01.1999	Ingénieur agronome
Jean-Pierre			
23.03.1972	le diplôme d'ingénieur agronome, orientation: eaux et forêts	23.02.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	16.12.1998	04.03.1999	
SCHNEIDER	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Institut Cooremans - Bruxelles	23.09.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Edouard			
05.12.1972	le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières, option: révisorat et expertise comptable	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	08.09.1999	08.11.1999	
SCHNEIDER	la 'Universität Trier'	29.08.1999	'Diplom-Pädagogin'
Ute			
08.10.1967	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin'	26.10.1999	
Trèves			
allemande	19.04.1995	08.11.1999	

SCHOENTGEN Raymond 19.08.1939 Heinsch belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires de Liège le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières 26.09.1962	27.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
SCHOENTGEN Raymond 19.08.1939 Heinsch belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 14.09.1968	27.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur commercial
SCHOTEL Jan Andrew 28.08.1951 Haarlem (Pays-Bas) néerlandaise	l'Université de Groningen le titre de 'Doctorandus en biologie' 23.04.1987	21.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Doctorandus en biologie'
SCHRÖDER Christian 13.11.1965 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik' 10.04.1992	21.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHROEDER Asko Herbert 11.11.1966 Ludwigsburg allemande	la 'Technische Universität Dresden' le 'Grad eines Magister Artium (Hauptfach: Neuere und Neueste Geschichte)' 30.04.1997	20.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Magister Artium'
SCHROEDER Corinne 16.01.1974 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Strasbourg I le diplôme de la maîtrise de biochimie, mention: biochimie moléculaire et cellulaire 12.01.1999	06.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de biochimie
SCHROETER Andrea 07.09.1957 Liebenwalde allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplomingenieurin in der Fachrichtung Ingenieurwesen, Studiengang Architektur' 27.06.1984	07.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Architecte
SCHRONEN Danielle 05.09.1967 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique à Palaiseau le diplôme de docteur de l'Ecole Polytechnique, spécialité: méthodes scientifiques de gestion 02.11.1998	17.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Docteur en méthodes scientifiques de gestion

SCHU Patrick 12.06.1968 Konz allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 29.01.1997	20.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Architecte
SCHULLER Anne-Marie 24.02.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie (dominante de psychologie cognitive expérimentale) 27.06.1997	27.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
SCHUMACHER Elmar 21.06.1966 Merzig allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Fachbereich Elektrotechnik im Studiengang Automatisierungstechnik' 24.03.1995	05.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHWARTZ Jérôme 16.09.1973 Forbach française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz 02.07.1998	17.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Ingénieur
SCHWICKERATH Georges 23.08.1968 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Theologische Fakultät der Hochschule Luzern' le 'Lizentiat der Theologie' 10.07.1997	06.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un 'Lizentiat der Theologie'
SEHGAL Raman 16.11.1955 New Delhi indienne	le 'Queens College - The City University of New York' le grade de 'Bachelor of Arts in Economics' 07.06.1977	08.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	'Bachelor of Arts in Economics'
SEIWERT Béatrice 25.11.1969 Thionville française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims de Commerce de Reims le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims 17.07.1992	14.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure
SEYWERT Anne-Marie 28.07.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement) 02.07.1999	18.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée en sciences psychologiques

SHAH	'The Chartered Association of Certified Accountants'	23.08.1999	'Fellow of the Chartered Association of Certified Accountants'
Prashant			
09.07.1960	le 'Certificate of Fellow of the Association'	21.09.1999	
Thika (Kenya)			
kenyenne	19.09.1991	29.09.1999	
SIEGLE	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	13.01.1999	Architecte
Ralf			
21.02.1966	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur'	23.02.1999	
Bingen (D)			
allemande	24.01.1994	04.03.1999	
SLUJITORU	le 'Institutul de Constructii Bucuresti'	02.06.1999	Ingénieur
Cristian			
10.08.1961	le 'diploma of mechanical engineer, specialization: technological tools'	13.07.1999	
Filiasi (Roumanie)			
roumaine	17.05.1986	19.07.1999	
SOARES NERI DA SILVA	l'Université Fédérale Rurale de Rio de Janeiro	25.03.1999	Bachelier en administration
Ana Cristina			
12.01.1971	le titre de bachelier en administration	30.03.1999	
Amieira do Tejo / Nisa			
portugaise	23.03.1996	06.04.1999	
SOCHER	la 'University Witwatersrand - Johannesburg'	17.09.1999	'Bachelor of Commerce'
Charlene Gerda			
08.03.1946	le grade de 'Commercii Baccalaurei (Bachelor of Commerce)'	26.10.1999	
Johannesburg (R.S.A.)			
luxembourgeoise	26.03.1966	08.11.1999	
SPIEß	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	30.09.1999	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
Monika			
21.10.1964	le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Betriebswirtschaft I'	26.10.1999	
Rüdesheim			
allemande	03.01.1991	08.11.1999	
SPRINGER	l'Université de Paris VIII	05.01.1999	Titulaire d'une licence de sciences économiques
Mareike			
09.08.1956	le diplôme de licence de sciences économiques	12.01.1999	
Lindau			
allemande	24.06.1981	18.01.1999	
SPRINGER	l'Université de Paris VIII	05.01.1999	Titulaire d'une licence de sciences politiques
Mareike			
09.08.1956	le diplôme de licence de sciences politiques	12.01.1999	
Lindau			
allemande	22.02.1980	18.01.1999	

STEICHEN Christian 28.10.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le grade de 'Master Européen en Sciences du Travail' 20.03.1999	01.06.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Master Européen en Sciences du Travail'
STEICHEN Christian 28.10.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Fachbereich: Betriebswirtschaftslehre; Studienschwerpunkt: Arbeit, Personal, Organisation)' 05.01.1999	01.06.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Diplom-Kaufmann'
STEMPER Anne 02.12.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.) 08.03.1999	12.03.1999 26.10.1999 08.11.1999	Architecte
STEVENS Rita 18.11.1961 Bornem belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en psychologie 27.02.1985	20.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Licenciée en psychologie
STEYER Aline 27.06.1974 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences (groupe des sciences chimiques) 06.09.1996	20.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licenciée en sciences chimiques
STEYERT Heinrich 07.12.1945 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Karl-Franzens-Universität Graz' le 'akademischer Grad Doktor der Rechte (Doctor Iuris - Dr. Iur.)' 01.12.1995	28.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Doktor der Rechte'
STIRATI Marie-Christine 07.04.1972 Thionville française	l'Université des Sciences Humaines, Lettres et Arts de Lille le diplôme de maîtrise en sciences de l'éducation 03.01.1996	25.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation
STOFFEL Gustave 16.06.1953 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié et maître en administration et en gestion 24.01.1978	26.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié et maître en administration et en gestion

STRANEN	l'Université Catholique de Louvain	17.11.1999	Licencié en sciences économiques
Roger			
19.03.1975	le grade de licencié en sciences économiques	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.09.1999	23.12.1999	
STRIVAY	l'Université de Mons-Hainaut	05.11.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Alain			
13.05.1960	le grade de licencié en sciences économiques appliquées, orientation: économie et management	14.12.1999	
Ougrée			
belge	23.10.1992	23.12.1999	
STRONCK	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	15.11.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Carlo			
28.06.1972	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	23.06.1999	23.12.1999	
STUPAKOW - STOLTMANN	la 'Akademie der Körperlichen Erziehung General Karol Swierczewski - Warschau'	27.02.1999	'Sport-Magister'
Zdzislaw Lech			
27.06.1947	le titre de 'Sport-Magister'	30.03.1999	
Zielona Gora (Pologne)			
allemande	27.09.1972	06.04.1999	
STUPPIA	l'Université de Metz	12.08.1999	Titulaire d'une maîtrise de droit privé
Julio			
25.11.1971	le diplôme de la maîtrise de droit privé	21.09.1999	
Creutzwald (F)			
française	03.06.1997	29.09.1999	
STYPULA	la 'Uniwersytet Jagiellonski - Krakowie'	01.04.1999	Magistra en géographie
Danuta			
28.12.1958	le titre de Magistra en géographie (hydrologie, météorologie et climatologie)	04.05.1999	
Cracovie (Pologne)			
française	30.10.1987	10.05.1999	
SUBIRES MARTIN	l'Université de l'Etat à Mons	23.07.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Miguel			
29.01.1954	le grade de licencié en sciences économiques appliquées (orientation: administration des affaires, option: économie de l'entreprise et revisorat)	21.09.1999	
Cartama (Espagne)			
espagnole	08.07.1977	29.09.1999	
SUNNEN	la 'Universität Trier'	26.04.1999	'Diplom-Pädagoge'
Patrick			
19.04.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge in der Studienrichtung: Ausserschulische Bildung'	04.05.1999	
Esch / Alzette			
luxembourgeoise	28.08.1998	10.05.1999	

SURMONT	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles	07.07.1999	Licenciée en sciences commerciales et financières
Sophie			
11.01.1970	le titre de licencié en sciences commerciales et financières	13.07.1999	
Arlon			
belge	29.06.1993	19.07.1999	
SYLVESTRE-PANTHET	l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles de Lille	13.07.1999	Ingénieur
Valérie			
27.05.1976	le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles	21.09.1999	
Luxembourg			
française	02.07.1999	29.09.1999	
SZARDENINGS	la 'Universität zu Köln'	07.03.1999	'Diplom-Volkswirt'
Indra			
17.09.1971	le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt (Dipl.-Volksw.)'	30.03.1999	
Kerpen			
allemande	22.07.1997	06.04.1999	
TAÏEB	le Ministère des Universités - Paris	18.06.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Maurice			
30.01.1950	le diplôme d'expertise comptable	13.07.1999	
Tunis			
française	07.05.1981	19.07.1999	
TANCRE	l'Université Libre de Bruxelles	27.09.1999	Ingénieur commercial
Bernard			
27.05.1968	le grade d'ingénieur commercial	26.10.1999	
Weidenau			
belge	14.09.1991	08.11.1999	
TCHIJEVSKI	l'Institut Polytechnique Ouralien (Ekaterinbourg)	23.03.1999	Ingénieur
Vladimir			
17.05.1959	le grade d'ingénieur électricien, spécialisation: technique des hautes tensions	04.05.1999	
Svierdlovskaia (Russie)			
russe	11.06.1981	10.05.1999	
TEFOU	l'Université Paris X Nanterre	08.10.1998	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
Alexandra			
16.04.1963	le diplôme de maîtrise de psychologie	07.06.1999	
Kozani (Grèce)			
grecque	.09.1989	14.06.1999	
TELLE	le Ministère des Universités - Paris	08.11.1999	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Pierre			
11.10.1948	le diplôme d'expertise comptable	14.12.1999	
Valenciennes			
française	18.12.1978	23.12.1999	

TENNINA	l'Université de Metz	25.11.1999	Titulaire d'une maîtrise en échanges internationaux
Tania			
24.02.1975	le diplôme de maîtrise en échanges internationaux	14.12.1999	
Differdange			
luxembourgeoise	17.11.1999	23.12.1999	
TESSARO	la 'Università degli Studi di Bologna'	29.11.1999	Titulaire d'une 'laurea in lingue e letterature straniere moderne'
Isabella			
03.08.1959	le diplôme de 'laurea di dottore in lingue e letterature straniere moderne (lingua e letterature francese)'	14.12.1999	
Luxembourg			
italienne	13.11.1987	23.12.1999	
TESSARO	la 'Università degli Studi di Bologna'	17.09.1999	Titulaire d'une 'laurea in lingue e letterature moderne'
Lucia			
13.04.1962	le diplôme de 'laurea di dottore in lingue e letterature straniere moderne (lingua e letteratura francese)'	21.09.1999	
Luxembourg			
italienne	08.08.1994	29.09.1999	
TESSER	l'Université de Liège	07.10.1999	Ingénieur
Silvio			
16.12.1970	le grade d'ingénieur civil électromécanicien (génie mécanique)	26.10.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	09.07.1998	08.11.1999	
THEISEN	la 'Landwirtschaftliche Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn'	28.06.1999	Ingénieur agronome
Carole			
08.12.1973	le grade de 'Diplom-Agraringenieurin (Dipl.-Ing.agr.)'	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	11.03.1999	19.07.1999	
THEUNISSEN	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	04.12.1998	Licencié en sciences commerciales et consulaires
Baudouin			
28.05.1951	le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires	12.01.1999	
Bruxelles			
belge	10.07.1976	18.01.1999	
THEUNISSEN	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	04.12.1998	Ingénieur commercial
Baudouin			
28.05.1951	le grade d'ingénieur commercial	12.01.1999	
Bruxelles			
belge	21.09.1977	18.01.1999	

THEUNISSEN	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	04.12.1998	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales
Baudouin			
28.05.1951	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales	12.01.1999	
Bruxelles			
belge	16.06.1977	18.01.1999	
THIELMANNS	l'Université de Liège	22.04.1999	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur en logopédie
Martine			
20.01.1969	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en logopédie	07.06.1999	
Verviers			
belge	15.09.1995	14.06.1999	
THIELMANNS	l'Université de Liège	22.04.1999	Licenciée en logopédie
Martine			
20.01.1969	le grade de licencié en logopédie	07.06.1999	
Verviers			
belge	15.09.1995	14.06.1999	
THIELTGEN	la Haute Ecole Robert Schuman - Institut Supérieur Industriel de la Communauté française à Arlon	13.02.1999	Ingénieur industriel
Bernard			
23.03.1973	le grade d'ingénieur industriel	23.02.1999	
Arlon			
belge	10.09.1998	04.03.1999	
THIERI	l'Institut Cooremans - Bruxelles	14.01.1999	Titulaire d'une licence spéciale en révisorat et expertise comptable
Jean-Marc			
21.06.1961	le diplôme de licence spéciale en révisorat et expertise comptable	23.02.1999	
Tournai			
belge	01.07.1992	04.03.1999	
THILL	l'Université Nancy 2	08.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
Eugène			
22.11.1946	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'	12.01.1999	
Esch/Alzette			
luxembourgeoise	16.10.1998	18.01.1999	
THILL	l'Université Libre de Bruxelles	07.07.1999	Licencié en informatique
Joël			
31.01.1968	le grade de licencié en informatique	13.07.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	16.09.1994	19.07.1999	
THIRION	l'Ecole de l'Air	18.11.1999	Ingénieur
Pascal			
08.03.1948	le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole de l'Air	14.12.1999	
Clichy			
française	05.03.1969	23.12.1999	

THIRY Claude 18.11.1945 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires, mention: économie commerciale 18.07.1969	12.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en administration des affaires
THOMA Françoise 25.08.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) le grade de docteur en droit 29.04.1998	15.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Docteur en droit
THOMA Françoise 25.08.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Harvard University - Cambridge, Massachusetts' le grade de 'Magister in Legibus' 06.06.1996	15.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	'Magister in Legibus'
THOMAS Nadine Juliette 01.08.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Woodbury University, Burbank, California' le grade de 'Bachelor of Science in International Business' 14.06.1997	16.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bachelor of Science in International Business'
THREINEN Fabien 17.06.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le diplôme de licencié en sciences commerciales et financières 28.09.1999	19.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
THUL Harald 13.03.1972 Bonn-Beuel allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Studienschwerpunkt: Wirtschaftsprüfung und Controlling)' 23.12.1998	13.07.1999 21.09.1999 29.09.1999	'Diplom-Kaufmann'
THULL Carlo 06.04.1964 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences sanitaires, option: gestion hospitalière 25.09.1998	26.01.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en sciences sanitaires
THYS Joël 03.08.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 06.08.1999	21.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Ingénieur

TIGNY	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie	10.09.1999	Architecte
Léopold			
11.07.1971	le titre d'architecte, option: urbanisme	21.09.1999	
Köln Ehrenfeld			
belge	15.09.1995	29.09.1999	
TOMIC	l'Université Montpellier I	15.11.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Dzemal			
06.03.1975	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, option: ingénierie économique	14.12.1999	
Pétange			
yougoslave	25.06.1999	23.12.1999	
TOURNIER	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne	12.10.1999	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
Didier			
21.01.1960	le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie et finance internationales	26.10.1999	
Blanc-Mesnil			
française	30.09.1984	08.11.1999	
TOURNIER	l'Université Paris XII - Val de Marne	27.08.1999	Titulaire d'une maîtrise d'université de gestion de la formation et des ressources humaines
Didier			
01.01.1960	le diplôme de la maîtrise d'université de gestion de la formation et des ressources humaines	14.12.1999	
Blanc-Mesnil			
française	.06.1988	23.12.1999	
TRICOIRE	l'Université Nancy 2	29.03.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Vincent			
26.10.1975	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion	04.05.1999	
Reims			
française	03.09.1998	10.05.1999	
UMLAUFF	la 'Universität des Saarlandes'	08.07.1999	'Diplom-Kaufmann'
Uwe			
29.12.1965	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	13.07.1999	
Germesheim			
allemande	22.05.1991	19.07.1999	
URWALD	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes	17.11.1999	Licencié traducteur
Christiane			
24.01.1975	le grade de licencié traducteur	14.12.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.06.1999	23.12.1999	
VAESSEN	l'Université de Liège	17.10.1999	Licenciée en psychologie
Brigitte			
22.07.1973	le grade de licenciée en psychologie	26.10.1999	
Ettelbruck			
luxembourgeoise	16.09.1999	08.11.1999	

VALERI Valeria 23.06.1963 Frederiksberg (Danemark) italienne	la 'Fordham University' le grade de 'Bachelor of Science' 25.05.1985	31.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Bachelor of Science'
VALET Paul 04.09.1969 Bellefontaine belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé en administration des entreprises 02.07.1993	29.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Diplômé en administration des entreprises
VALET Paul 04.09.1969 Bellefontaine belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le titre d'ingénieur industriel 27.06.1992	29.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur industriel
VAN BRUWAENE Hans 03.12.1975 Halle belge	l'Institut Supérieur Industriel - Arts et Métiers - Pierrard, Virton (Haute Ecole Blaise Pascal) le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 27.06.1998	15.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Ingénieur industriel
VAN DAMME Franky 04.02.1959 Asse (B) belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Bijzonder Licentiaat in de Informatica' 28.09.1985	30.09.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bijzonder Licentiaat in de Informatica'
VAN DAMME Franky 04.02.1959 Asse (B) belge	la 'Katholieke Industriele Hogeschool Mechelen-Geel' le grade de 'Industrieel Ingenieur, afdeling: Bouwkunde' 07.07.1981	30.09.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur industriel
VAN DEN BERGHE Roland 06.05.1943 Ixelles belge	le 'Rijksuniversitair Centrum te Antwerpen' le grade de licencié en sciences commerciales et financières 27.09.1967	10.02.1999 07.06.1999 14.06.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
VAN GOETHEM Anne 24.09.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques et en relations internationales 15.07.1988	09.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Licenciée en sciences politiques et en relations internationales

VAN HEUVEN Erik 31.08.1961 Schoten belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de licencié en science de la communication 25.09.1987	16.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Licencié en science de la communication
VAN SANTEN Robert Jan 06.03.1959 Amsterdam néerlandaise	le Ministère de l'Equipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports le diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement (D.P.L.G.) 26.08.1986	10.05.1999 07.06.1999 14.06.1999	Architecte
VANDEN BERGHE Patrick 28.12.1955 Kortrijk belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (I.C.H.E.C.) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1978	03.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
VANDER ELST Patrick 30.10.1963 Etterbeek belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel 23.06.1988	10.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Ingénieur industriel
VANDERZYPEN Yves 27.02.1973 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta le titre d'architecte 12.09.1997	05.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Architecte
VANHOUTTE Jacques 03.12.1945 Uccle (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en science dentaire 12.07.1973	04.03.1999 13.07.1999 19.07.1999	Licencié en science dentaire
VARTOLOMEI Geanina 23.05.1971 Ploiesti (Roumanie) roumaine	l'Académie de Police 'Alexandru Ioan Cuza' le titre de licenciée en sciences juridiques 01.06.1997	23.09.1998 12.01.1999 18.01.1999	Licenciée en sciences juridiques
VEGLIO Giuseppe 24.10.1947 Bossolasco (I) italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 07.07.1972	01.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'

VERHAEGHE Paul 18.08.1953 Bruges belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil des mines 15.07.1976	21.12.1998 04.05.1999 10.05.1999	Ingénieur
VERILE Marco 10.06.1970 Piacenza (I) italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria elettronica' 16.04.1997	10.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Ingénieur
VERLAINE Stéphane Raymond 15.07.1971 Arlon belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le grade d'architecte 07.07.1995	14.04.1999 07.06.1999 14.06.1999	Architecte
VERMEULEN Peter 05.01.1961 Gent belge	la 'Industriele Hogeschool Van Het Rijk C. T. L. - Gent' le grade d'ingénieur industriel 05.07.1984	24.03.1999 04.05.1999 10.05.1999	Ingénieur industriel
VERSCHEURE Patrice 13.09.1972 Clervaux luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirtin' 22.06.1998	03.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Diplom-Forstwirtin'
VIDALE Silvano 20.02.1975 Luxembourg italienne	la 'Norwich School of Art & Design' le grade de 'Bachelor of Arts with First Class Honours in Graphic Design' 02.07.1999	07.07.1999 13.07.1999 19.07.1999	'Bachelor of Arts in Graphic Design'
VILLAR Laurence 21.02.1972 Thionville française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne le titre de commerce et gestion de l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne (spécialisation: finance - comptabilité) 01.07.1995	01.04.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire du titre de commerce et gestion de l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne
VILLOLDO José 25.01.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en droits européens comparés 30.05.1997	17.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droits européens comparés

VILLOLDO José 25.01.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Nancy II le diplôme de magistère de juriste d'affaires (interne et européen) 18.12.1997	17.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un magistère de juriste d'affaires
VOEGELI Luc 12.11.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 10.09.1998	13.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié en sciences économiques
VOJAK Robert 26.08.1965 Paris française	l'Université de Paris-IX Dauphine le grade de Docteur de l'Université de Paris-IX Dauphine en sciences mathématiques 09.01.1996	09.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	Docteur de l'Université de Paris-IX Dauphine en sciences mathématiques
VONCKEN Marc 05.03.1974 Eupen belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 01.07.1998	20.11.1998 23.02.1999 04.03.1999	Ingénieur commercial
VOTQUENNE Olivier 09.10.1972 Charleroi belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le titre d'architecte 01.07.1995	18.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Architecte
VRAZALIC Asja 03.11.1972 Mostar bosniaque	la 'Universität in Zagreb' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur der Architektur' 30.03.1999	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Architecte
VRAZALIC Senad 17.07.1970 Mostar bosniaque	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 16.07.1998	23.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	Architecte
VUILLERMOZ Laurent 29.10.1972 Créteil française	l'Université de Paris IX Dauphine le diplôme d'études supérieures spécialisées 'informatisation des entreprises' 15.12.1997	30.10.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'informatisation des entreprises'

VUILLERMOZ	l'Université de Paris XII - Institut Supérieur d'Informatique Appliquée à la Gestion (ISIAG)	30.10.1999	Titulaire d'une maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion
Laurent			
29.10.1972	le diplôme de maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion	14.12.1999	
Créteil			
française	30.10.1996	23.12.1999	
WACKER	la 'Fachhochschule Nürtingen'	04.07.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Hans-Peter			
27.06.1956	le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Landbau'	13.07.1999	
Scherzheim			
allemande	20.03.1980	19.07.1999	
WAGNER	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	03.10.1999	Ingénieur
Alain			
03.12.1969	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen'	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	30.04.1999	23.12.1999	
WAGNER	la 'Katholieke Universiteit te Leuven'	14.04.1999	'Master of Business Administration'
Constant			
27.05.1953	le grade de 'Master of Business Administration'	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	01.03.1978	10.05.1999	
WAGNER	l'Université Catholique de Louvain	14.04.1999	Licencié en sciences économiques appliquées
Constant			
27.05.1953	le grade de licencié en sciences économiques appliquées	04.05.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.09.1976	10.05.1999	
WAGNER	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon	15.11.1999	Maître en sciences de l'environnement
Guy			
26.09.1967	le diplôme de maîtrise en sciences de l'environnement, orientation: gestion intégrée des ressources hydriques	14.12.1999	
Saint-Mard			
belge	16.09.1994	23.12.1999	
WAGNER	l'Université Catholique de Louvain	15.11.1999	Ingénieur
Guy			
26.09.1967	le grade d'ingénieur civil métallurgiste	14.12.1999	
Saint-Mard			
belge	28.06.1990	23.12.1999	
WAGNER	le 'Sächsisches Staatsministerium für Wissenschaft und Kunst' - Dresden	22.02.1999	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
Kerstin			
24.04.1962	le grade de 'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'	30.03.1999	
Bautzen			
allemande	28.09.1998	06.04.1999	

WALISCH Tania 02.04.1974 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The University of Edinburgh' le grade de 'Bachelor of Science in Ecological Science with Second Class Honours (Division One) in Environmental Science' 15.07.1998	26.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Bachelor of Science in Ecological Science'
WALISCH Tania 02.04.1974 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Paris-Sud le diplôme de la maîtrise d'écologie 05.07.1996	26.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise d'écologie
WANGEN Hugues 09.05.1971 Johannesbourg belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque et assurance) 16.09.1995	20.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Licencié et maître en administration des affaires
WARINGO Karin 17.11.1966 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Fachbereich Gesellschaftswissenschaften der Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'Grad eines Doktors der Philosophie' 11.07.1996	19.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Doktor der Philosophie'
WEBB Helen Louise 31.01.1968 Darlington (Angleterre) anglaise	la 'Manchester Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Arts Degree with Second Class Honours (1st Division) in Textiles / Fashion' 14.06.1990	18.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Bachelor of Arts in Textiles / Fashion'
WEBER Heinrich 14.04.1954 Schmelz (Allemagne) allemande	la 'Fachhochschule Giessen-Friedberg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.)' 30.08.1982	18.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Diplom-Ingenieur (FH)'
WEBER Manfred 12.04.1965 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 27.11.1991	18.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Architecte
WEBER Nicolas 18.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 29.06.1998	18.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

WEHR	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris	24.05.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
Jean-Paul			
08.11.1961	le diplôme d'études supérieures techniques du CNAM, spécialité: informatique	07.06.1999	
Grevenmacher			
luxembourgeoise	15.02.1999	14.06.1999	
WEIDENHAUPT	l'Université Nancy 2	26.10.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Christiane			
06.12.1971	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle	14.12.1999	
Esch-sur-Alzette			
luxembourgeoise	26.10.1998	23.12.1999	
WEIMERSKIRCH	la 'Universität Trier'	12.02.1999	'Doctor rerum politicarum'
Pierre			
23.04.1964	le 'akademischer Grad Doctor rerum politicarum (Dr. rer. pol.)'	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	26.05.1997	04.03.1999	
WEIMERSKIRCH	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	12.02.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Pierre			
23.04.1964	le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie d'entreprise, module: économie internationale	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	13.06.1989	04.03.1999	
WEINBRENNER	la 'Universität-Gesamthochschule-Siegen'	29.03.1999	'Diplom-Volkswirt'
Daniel			
23.01.1968	le grade de 'Diplom-Volkswirt (Dipl.-Volksw.)'	04.05.1999	
Daaden (D)			
allemande	24.05.1993	10.05.1999	
WEIRIG	l'Université Libre de Bruxelles	23.02.1999	Licenciée en sciences psychologiques et pédagogiques
Pascale			
09.03.1971	le grade de licenciée en sciences psychologiques et pédagogiques	30.03.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	27.10.1995	06.04.1999	
WEISHAUPT	l'Université de l'Etat à Liège	04.08.1999	Licenciée en psychologie
Sonja			
17.04.1956	le grade de licencié en psychologie	21.09.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.10.1980	29.09.1999	

WEISS Frédéric 18.05.1968 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 03.06.1998	05.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
WEISS Frédéric 18.05.1968 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise d'information et de communication 24.10.1997	05.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'une maîtrise d'information et de communication
WEISS Frédéric 18.05.1968 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence d'information et de communication 04.06.1998	05.02.1999 23.02.1999 04.03.1999	Titulaire d'une licence d'information et de communication
WELLENS Guy 01.11.1955 Saint-Trond belge	la 'Katholieke Universiteit te Leuven' le grade de 'Burgerlijk Bouwkundig Ingenieur' 12.07.1978	09.09.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur
WERNER Arlette 24.04.1972 Clervaux luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le diplôme de licence en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement) 20.10.1998	04.01.1999 12.01.1999 18.01.1999	Licenciée en sciences psychologiques
WERNER Heike 08.06.1968 Trèves allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 31.01.1996	30.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Pädagogin'
WERNER Pierre Nicolas 21.11.1974 Luxembourg luxembourgeoise	le 'University College London' le grade de 'Master in Science in Astronomy and Physics (first class honours)' 01.08.1998	06.04.1999 04.05.1999 10.05.1999	'Master in Science in Astronomy and Physics'

WERSANDT Frank 25.09.1967 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 30.09.1998	26.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Ingénieur
WESTER Daniel 14.08.1959 Bonnert belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 02.07.1983	04.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	Ingénieur industriel
WETZEL Philippe 05.07.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 30.11.1998	09.08.1999 21.09.1999 29.09.1999	Ingénieur
WEYDERT Romain 06.04.1964 Wiltz luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 31.01.1991	04.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Ingénieur
WEYLAND Ginette 27.08.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Hohenheim' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieurin (Dipl.-Ing. sc. agr.) im Studiengang Allgemeine Agrarwissenschaften, Fachrichtung: Tierproduktion' 30.04.1998	08.12.1999 14.12.1999 23.12.1999	'Diplom-Agraringenieurin'
WEYLAND Steve 28.01.1971 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Saint- Gilles-lez-Bruxelles le grade d'architecte 03.07.1998	17.01.1999 30.03.1999 06.04.1999	Architecte
WILWO Nadine 05.11.1973 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 29.06.1998	10.06.1999 13.07.1999 19.07.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
WIRTH Carlo 19.12.1958 Diekirch luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 12.10.1999	17.11.1999 14.12.1999 23.12.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'

WOELFFEL Sandie 02.05.1974 Haguenau (F) française	l'Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures de Strasbourg (Université Robert Schuman) le diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg, filière: finance / comptabilité / contrôle 30.04.1998	29.09.1999 26.10.1999 08.11.1999	Titulaire du diplôme de formation internationale à la gestion de l'IECS Strasbourg
WOHLGENANNT Elisabeth 29.08.1971 Bregenz (Autriche) autrichiennne	la 'Leopold - Franzens - Universität - Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag. rer. nat.)' 19.10.1998	04.03.1999 30.03.1999 06.04.1999	'Magistra der Naturwissenschaften'
WOLTER Philippe 08.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 24.09.1999	20.10.1999 26.10.1999 08.11.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
WORRE Françoise 16.07.1975 Paris luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques (psychologie clinique et du développement) 02.07.1999	17.09.1999 21.09.1999 29.09.1999	Licenciée en sciences psychologiques
YAMALIAN Arnaud 02.06.1968 Epinay-sur-Seine française	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires 13.07.1993	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
YAMALIAN Arnaud 02.06.1968 Epinay-sur-Seine française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'études comptables et financières 28.11.1995	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
YAMALIAN Arnaud 02.06.1968 Epinay-sur-Seine française	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le diplôme de maîtrise A. E. S., mention: administration et gestion des entreprises 23.07.1992	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale
YAMALIAN Arnaud 02.06.1968 Epinay-sur-Seine française	l'Institut Régional de Gestion et d'Administration des Entreprises - Université Montesquieu (Bordeaux IV) le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: gestion comptable et financière 06.10.1995	03.12.1998 12.01.1999 18.01.1999	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion comptable et financière

ZEIMET	la 'Universität Hildesheim'	18.11.1999	'Diplom-Pädagoge'
Jean Claude			
06.04.1970	le 'Hochschulgrad Diplom-Pädagoge (Dipl.-Päd.) im Studiengang Sozialpädagogik/Sozialarbeit'	14.12.1999	
Bettembourg			
luxembourgeoise	23.03.1999	23.12.1999	
ZEPPONI	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles	01.09.1999	Licencié en sciences commerciales et financières
Francesco			
07.05.1969	le grade de licencié en sciences commerciales et financières	21.09.1999	
Dudelange			
luxembourgeoise	29.06.1998	29.09.1999	
ZIRNHELD	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	14.01.1999	Ingénieur
Olivier			
22.06.1974	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen, Studienrichtung: Konstruktiver Ingenieurbau'	23.02.1999	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.07.1998	04.03.1999	
ZOBRIST	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	28.06.1999	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
Patrick			
09.05.1972	le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières	13.07.1999	
Sainte Marie aux Mines			
française	21.10.1996	19.07.1999	
ZOENEN	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)'	02.02.1999	Ingénieur
Charles			
31.07.1970	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Elektrotechnik'	23.02.1999	
Clervaux			
luxembourgeoise	30.03.1998	04.03.1999	
ZUNKER	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	08.07.1999	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
Gabriele			
16.01.1964	le grade de 'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'	13.07.1999	
Trèves			
allemande	24.11.1988	19.07.1999	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 20 | 27 avril 2000

Sommaire

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 avril 2000, Madame Karin *Gonderinger* épouse *Tritarelli,* inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés 4 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 8 avril 2000, Monsieur Lucien *Kohll,* inspecteur de direction à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang à la même administration et affecté à la division Impôt en général.

Administration des Contributions. – Délégations. – En exécution de l'article 9, al. 1er de la loi du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale et de l'article 1er, no 4 de l'arrêté grand-ducal du 29 octobre 1946, concernant la remise en vigueur, sous certaines modifications et additions de la loi précitée du 27 novembre 1933, le directeur des contributions a donné délégation pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et accorder mainlevée totale ou partielle de l'hypothèque légale du Trésor, ainsi que pour rendre exécutoire les contraintes décernées par les receveurs des contributions à Madame et Messieurs les inspecteurs de direction premiers en rang Sylvie *Schoder* épouse *Trausch,* Emile *Stoffel,* Alphonse *Eicher,* Aloyse *Busser,* Jean *Brucher,* Alphonse *Reding,* Eugène *Plumer,* Fernand *Junck,* Jean *Calteux,* Charles *Schroeder,* Guy *Beffort* et Guy *Wagener.*

Administration de l'Environnement. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration de l'Environnement organisera au courant de l'année 2000 les examens ci-après:

Décembre: examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien

Décembre: examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Associations agricoles.

Constitution

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

REBENANBAUGENOSSENSCHAFT SCHENGEN

constituée par acte sous seing privé du 16 février 2000 a déposé le 18 février 2000 au secrétariat de la commune de Remerschen l'un des doubles de l'acte de constitution sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Clôture de la liquidation

Conformément à l'art. 17 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

A.M.A. CHRISTNACH

a déposé le 27 mars 2000 au secrétariat de la commune de Waldbillig une déclaration concernant la clôture de sa liquidation.

Comité du Travail Féminin. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 9 mars 2000 a été nommé membre du Comité du Travail Féminin:

Madame Gabrielle *Graul* de la confédération syndicale indépendante en remplacement de Madame Nadine *Konsbruck,* membre suppléant.

Conseil National des Programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 avril 2000, Monsieur Jean-Louis *Schiltz* est nommé membre effectif du Conseil national des programmes pour compte du groupe parlementaire PCS, en remplacement de Monsieur Claude *Wiseler,* membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2000, Madame Susan C. *Livingston* a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Boston, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'Etat du Massachusetts.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2000, Madame Claudine *Lefort* a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Montréal, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le Québec et sur les Provinces Atlantiques du Canada.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2000, Monsieur Luigi *Bergamin* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Luxembourg à Milan, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Lombardie et la Ligurie.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 8 avril 2000, Messieurs Nicolas *Mackel* et Olivier *Maes* ont été nommés Secrétaire de Légation en service ordinaire.

Remembrement des biens ruraux

Remembrement de Burmerange

Nouvelle distribution des terres

Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du remembrement légal de Burmerange, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 21.3.1997, sont informés que le projet de lotissement a été arrêté définitivement sur la base des réclamations et observations présentées et que les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés au secrétariat communal de Burmerange à partir du 2 mai jusqu'au 31 mai 2000.

Le secrétariat communal est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 heures et le mercredi en plus de 16.00 à 18.00 heures.

Les réclamants qui n'ont pas obtenu satisfaction auprès de l'Office National du Remembrement, ainsi que tous les intéressés qui se croient lésés dans leurs droits par les modifications intervenues à la suite de réclamations de la part d'autres participants, peuvent contester leurs nouvelles attributions devant le greffe de la Justice de Paix de Luxembourg dans les 30 jours de dépôt, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi susmentionnée.

Le Président de l'O.N.R.,
Ch. Konnen

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 6 avril 2000, Monsieur le Dr El Hadji *Fall,* né le 11 novembre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2000, Madame Christiane *Vaessen,* née le 15 décembre 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 10 avril 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame *Elsen* Anne-Marie, habitant à Steinfort, 4, rue des Prunelliers, pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: 6, rue des Eglantiers.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10102000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 10 avril 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame *Elsen* Anne-Marie, habitant à Steinfort, 4, rue des Prunelliers, pour l'exercice de l'activité de «centre de loisirs pour enfants» à l'adresse suivante: 10, rue du Cimetière.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 20112000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 avril 2000 l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Den Daimerléck s. à r. l.» ayant son siège à L-8383 Koerich, 23, rue Principale, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 21B, rue Principale, L-8383 Koerich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 30092000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 14 avril 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Action Catholique des Femmes du Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 59, rue G. Rossini, L-2451 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30122000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de mars 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	2	1	1	3	1	1					2	1		12	22	48
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M	1	1	10	2							1			15	36	59
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M	1		1		1						1			4	3	8
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M															1	2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M																
	D																
Hépatite infectieuse	M		15	1											16	21	38
Rougeole	M																
Blennoragie	M	1													1		1
Condylome accum.	M							2							2		2
Syphilis	M																
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1	1	2
	D																1

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 21 **5 mai 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 10 mars 2000 portant modification des statuts du syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu l'arrêté grand-ducal du 3 mai 1989 autorisant la création du syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Boulaide en date du 21 mai 1999, du Lac de la Haute-Sûre en date du 9 juillet 1999 et de Winseler en date du 14 mai 1999;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'alinéa 2 de l'article 5 des statuts du syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange est complété par un point f) ayant la teneur suivante: «l'organisation scolaire annuelle, l'organisation de l'enseignement musical et d'autres activités périscolaires».

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Château de Fischbach, le 10 mars 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

STATUTS

du syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange

1. CREATION DU SYNDICAT

1.1. La formation du syndicat intercommunal pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange a été autorisée par arrêté grand-ducal du 3 mai 1989.

L'adhésion de la commune de Winseler a été autorisée par arrêté grand-ducal du 25 novembre 1996.

1.2. Le syndicat est régi

- par la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la suite
- par l'arrêté grand-ducal du 03 mai 1989 autorisant la création du syndicat intercommunal pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange
- par l'arrêté grand-ducal du 25 novembre 1996 relative à l'adhésion de la commune de Winseler
- par l'arrêté grand-ducal du 08 septembre 1997 portant modification des statuts du syndicat de communes
- par les présents statuts.

2. MEMBRES

2.1. Conformément à l'arrêté grand-ducal de 03 mai 1989 sont membres du syndicat les communes de Boulaide et du Lac de la Haute-Sûre.

Conformément à l'arrêté grand-ducal du 25 novembre 1996 est devenue membre la commune de Winseler.

Ces communes sont considérées comme membres-fondatrices.

2.2. Du consentement du comité du syndicat, d'autres membres peuvent entrer au syndicat conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900 et après accomplissement des conditions suivantes, à savoir :

Le membre entrant (commune ou section) assume dans la proportion qui existe entre le nombre de ses habitants et le nombre des habitants des communes ou sections de communes déjà syndiquées :

a) le cautionnement solidaire des emprunts, prêts et obligations existant au jour de son entrée
b) une participation au capital net (Eigenkapital) d'après le dernier bilan arrêté.

Le comité du syndicat est autorisé à décider que la liquidation de la mise des fonds peut être répartie sur plusieurs années avec les intérêts à fixer par ses soins.

2.3. Un membre du syndicat ne peut sortir du syndicat qu'à la fin d'un exercice et du consentement du comité après un délai de dénonciation d'une année entière, après reconnaissance et acomplissement des conditions ci-après et après approbation grand-ducale :

a) le membre sortant a droit à une part proportionnelle du capital net du syndicat d'après le dernier bilan arrêté, égale à sa part de participation (article 2.4.)

b) il est obligé de payer pendant toute la durée restant à courir jusqu'à la fin du syndicat stipulée et à partir du jour de sa sortie sa part dans la liquidation des amortissements de l'immobilisé et des intérêts d'emprunts ou obligations éventuelles à la caisse du syndicat.

Cette part sera calculée sur la base des amortissements et intérêts d'après le dernier bilan arrêté et dans la proportion de sa participation au syndicat.

2.4. La participation des communes aux obligations du syndicat se fait proportionnellement à la population résidente du dernier recensement général, sauf recours aux dispositions de la loi du 13 mars 1987 portant modification de certains articles de la loi électorale et plus particulièrement de l'article 148 par les communes syndiquées.

2.5. Basée sur la population réelle au 01.07.1996, suivant données reçues au Centre informatique de l'Etat, cette clef de répartition est actuellement la suivante :

Commune	***Population***	***Taux de participation***
Boulaide	643	24.25 %
Lac de la Haute-Sûre	1.225	46.19 %
Winseler	784	29.56 %

2.6. Une nouvelle clef de répartition sera de droit applicable à partir du 1er janvier suivant un recensement général de la population des communes syndiquées, sauf recours aux dispositions de la loi du 13 mars 1987 portant modification de certains articles de la loi électorale par les communes syndiquées au cas où le dernier recensement général est antérieur de plus de cinq ans à la date des élections communales ordinaires, ou à partir du 1er du mois pendant lequel un nouveau membre entre au syndicat conformément aux stipulations de l'article 2.3. ci-dessus.

2.7. La clef de répartition dont question au paragraphe 2.5. ci-dessus est applicable envers tous les membres à partir du 01.01.1997 en ce qui concerne les dépenses d'investissements et à partir du 01.09.1997 aussi en ce qui concerne les frais de fonctionnement.

3. DENOMINATION

3.1. Le syndicat est dénommé comme suit : « Syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Harlange ».

4. SIEGE

4.1. Le syndicat a son siège dans la commune du Lac de la Haute-Sûre.

5. OBJET DU SYNDICAT

5.1. Le syndicat a pour objet la création, l'organisation et l'exploitation d'un centre scolaire et sportif à Harlange.

5.2. De cet objet découlent les obligations suivantes :

a) l'acquisition du terrain d'implantation
b) la réalisation des constructions
c) l'acquisition de l'équipement technique et mobilier
d) l'entretien et la réparation des immobilisations indiquées sub a, b et c ci-dessus
e) l'organisation du fonctionnement et la gestion du service dans les installations du centre
f) l'organisation scolaire annuelle, l'organisation de l'enseignement musical et d'autres activités périscolaires
g) l'organisation des transports de ramassage des élèves

Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social.

Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'acomplissement des buts syndicaux.

Il leur est expressément défendu d'organiser un service identique ou d'entrer dans un autre syndicat créé aux mêmes fins ; sans préjudice de ce qui précède et en attendant, la commune de Winseler est autorisée à organiser l'éducation préscolaire dans sa commune et à ses frais.

6. ADMINISTRATION

6.1. ***Le comité.***

6.1.1. Le syndicat est administré par un comité dans lequel chaque commune-membre est représentée par trois délégués.

6.1.2. Les bourgmestres de chaque commune-membre sont de droit membre du comité.

6.1.3. Les autres membres du comité, remplissant les fonctions d'échevin ou de conseiller communal, sont élus au scrutin secret par les conseils communaux des communes intéressées dans les formes établies par les articles 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.1.4. La durée du mandat des membres du comité est de six ans. Toutefois les conseils communaux peuvent révoquer leurs délégués en cours de mandat et les remplacer par d'autres délégués remplissant les conditions prescrites à l'article 6.1.3. ci-dessus.

6.1.5. Le comité est renouvelé tous les six ans après chaque renouvellement des conseils communaux et dans la quinzaine qui suivra l'installation des conseillers nouvellement élus.

6.1.6. En cas de renouvellement intégral du conseil de l'une des communes syndiquées par suite de dissolution ou de démission de tous les membres en exercice, le nouveau conseil procède dans la quinzaine de son installation à la désignation de ses délégués au comité du syndicat.

6.1.7. Les délégués sortants sont rééligibles.

6.1.8. En cas de vacance parmi les délégués par suite de décès, démission ou toute autre cause, le conseil communal pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.

6.1.9. Tout délégué élu en remplacement achève le mandat de celui qu'il remplace.

6.1.10. Si un conseil, après une mise en demeure du Ministre de l'Intérieur ou du Commissaire de district, néglige ou refuse de nommer les délégués, le bourgmestre et l'échevin premier en rang et l'échevin deuxième en rang représentent la commune dans le comité du syndicat. En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs de ces membres, ils sont remplacés conformément à l'article 42 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.1.11. Conformément à l'article 27 de la loi communale du 13 décembre 1988, des jetons de présence peuvent, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur, être acccordés aux membres du comité pour l'assistance aux séances du comité et à celles de ses commissions.

6.1.12. Les membres du comité ont encore droit à des frais de route à fixer par le comité sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

6.1.13. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat.

Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée.

Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des communes syndiquées.

6.1.14. Sans préjudice des dispositions inscrites à l'article 6.2.2. ci-dessous, les affaires suivantes sont notamment soumises à la décision du comité :

a) l'élection du président et des membres du bureau
b) la désignation et la révocation du secrétaire, du receveur et de tout autre personnel administratif et technique, la fixation du statut dudit personnel et de sa rémunération
c) la fixation des jetons de présence et des frais de route des membres du comité
d) l'élaboration du règlement d'ordre intérieur
e) l'élaboration du règlement d'utilisation des installations et équipements sportif
f) la fixation des tarifs et redevances pour l'utilisation des installations et équipements du syndicat
g) l'acceptation de dons et legs
h) l'approbation du budget et des autorisations spéciales de crédit
i) l'approbation des comptes
j) l'établissement des relevés fixant la contribution des membres aux charges et pertes du syndicat et leur participation aux recettes et bénéfices
k) l'acquisition, la vente et l'entretien des biens immobiliers et mobiliers
l) la modification des statuts
m) la dissolution du syndicat

6.2. ***Le bureau.***

6.2.1. Chaque commune est représentée au bureau par un membre. Le bureau se compose de trois membres, dont un président et deux vice-présidents dont le dernier nommé remplit aussi les fonctions de secrétaire du bureau.

6.2.2. Le comité peut renvoyer au bureau le règlement de certaines affaires et lui conférer à cet effet une délégation dont il fixe les limites.

6.2.3. Le bureau rend compte de ses travaux au comité au moins une fois par semestre.

6.3. ***Le président.***

6.3.1. Le président convoque les réunions du comité et du bureau.

6.3.2. Il prépare les décisions du comité et se charge de leur exécution.

6.3.3. Le président représente le syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.

6.3.4. Il est chargé de la surveillance des affaires courantes, de l'ordonnacement des dépenses décidées par le comité ou le bureau et de la surveillance de la comptabilité.

6.3.5. Lorsque lors d'une séance du comité, il y a partage de voix sur un point de l'ordre du jour discuté, l'objet en discussion est reporté à l'ordre du jour de la séance suivante ; au même cas de partage de voix dans cette seconde séance, le président ou son remplaçant a voix prépondérante.

6.3.6. En cas d'empêchement, le président délègue le vice-président pour le remplacer.

6.4. ***Le personnel.***

6.4.1. Le comité peut engager du personnel administratif et technique suivant les besoins du syndicat.

6.4.2. Les travaux de secrétariat et ceux de la recette sont nettement séparés. Le secrétaire et le receveur du syndicat sont nommés par le comité, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur. L'engagement et la fixation du statut et de la rémunération des agents visés ci-dessus sont soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

6.4.3. Le comité du syndicat pourvoit à l'engagement du personnel auxiliaire qui comprend notamment le concierge, les femmes de charge, les chauffeurs de voitures assurant le transport scolaire, les moniteurs et les chargés de cours. Leurs traitements et salaires sont réglés d'après les dispositions légales en vigueur.

6.5. ***Gestion administrative.***

6.5.1. Le comité se réunit sur la convocation de son président aussi souvent que l'exigent les affaires comprises dans les attributions du syndicat, mais au moins deux fois par an.

6.5.2. Le président est obligé de convoquer le comité, soit sur l'invitation du Ministre de l'Intérieur, soit sur celle du Commissaire de district de Diekirch, soit à la demande de la moitié au moins des membres du comité.

6.5.3. La convocation se fait par écrit et à domicile au moins cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Elle mentionne le lieu, le jour et l'heure de la réunion et contient l'ordre du jour. En cas d'urgence, le délai de convocation peut être réduit jusqu'à un jour franc par le président qui en indiquera le motif dans l'invitation.

6.5.4. La réunion du comité est présidée par le président, ou à défaut par un des vice-présidents suivant l'ordre de nomination. Lorsque l'assemblée est convoquée à la demande du Ministre de l'Intérieur ou du Commissaire de district de Diekirch, la séance est présidée et dirigée par celui qui a provoqué la convocation. Le Ministre de l'Intérieur et le Commissaire de district de Diekirch ont entrée dans le comité. Ils sont toujours entendus quand ils le demandent. En cas d'urgence et à titre exceptionnel ils peuvent se faire représenter par un délégué.

6.5.5. Le comité ne peut prendre de résolution que si la majorité de ses membres en fonction est présente. Il décide à la majorité des suffrages.

6.5.6. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

6.5.7. Les deuxième et troisième convocations se font conformément aux règles prescrites à l'alinéa ci-dessus, et il est fait mention si c'est pour la deuxième ou la troisième fois que la convocation a lieu.

6.5.8. Les votes ont lieu conformément aux articles 19, 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.5.9. Les délibérations du comité et du bureau sont rédigées par le secrétaire, inscrites sur un registre coté et paraphé par le président ; elles sont signées par tous les membres présents, soit immédiatement soit le lendemain au plus tard, sans qu'il puisse en être délivré expédition avant les signatures de la majorité.

6.5.10. Les délibérations du comité et du bureau sont rédigées par écrit dans les formes prévues par l'article 26 de la loi communale du 13 décembre 1988 pour les délibérations des conseils communaux. Les expéditions sont signées par le président ou celui qui le remplace et contresignées par le secrétaire ; elles énoncent les noms de tous les membres qui ont concouru à la délibération.

6.5.11. Les conseillers communaux des communes syndiquées sont autorisés à prendre connaissance des procès-verbaux des séances du comité. Il leur est loisible de formuler des observations, qui sont alors inscrites à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité.

6.5.12. Les séances du comité et du bureau ne sont pas publiques.

6.6. ***Les organes de surveillance.***

6.6.1. La surveillance du syndicat, notamment les actes portant approbation des budget et comptes est exercée par le Ministre de l'Intérieur et le Commissaire de district à Diekirch. Elle s'exerce de la manière prévue pour la surveillance de la gestion des communes, sans préjudice des dispositions contraires inscrites à la loi modifiée et complétée du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes.

6.6.2. Les décisions du comité et du bureau sont soumises, comme celles des conseils communaux, à l'approbation de l'autorité supérieure pour autant que cette approbation est requise.

6.6.3. En général, les dispositions réglant les droits et obligations du collège des bourgmestre et échevins sont applicables au président ou à son remplaçant, celles réglant les droits du conseil communal sont applicables au comité et au bureau.

7. GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

7.1. La comptabilité du syndicat comprend le budget, la comptabilité proprement dite et le compte de fins d'année.

7.2. Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat, sous réserve des adaptations et modifications prévues aux articles 171, 172 et 173 de la loi communale du 13 décembre 1988.

7.3. Le receveur est chargé seul et sous sa responsabilité personnelle d'effectuer les recettes et de liquider les dépenses.

7.4. Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses de création et d'entretien des installations et équipements pour lesquels le syndicat a été constitué.

7.5. Les recettes du budget comprennent notamment :

a) la contribution des communes associées
b) les sommes que le syndicat reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en charge d'un service rendu
c) les subventions de l'Etat
d) les produits des dons et legs
e) les revenus de capitaux

7.6. Copie du budget et du compte annuel de fin d'exercice du syndicat sont signifiées chaque année aux conseils communaux des communes syndiquées.

8. PATRIMOINE DU SYNDICAT

8.1. Le comité du syndicat peut contracter, sous la caution solidaire des communes syndiquées, des emprunts pour réaliser le centre scolaire avec salle sportive. Il peut se faire ouvrir un crédit en compte-courant pour faire face aux dépenses courantes.

8.2. Le syndicat demande à la fin de chaque exercice de la part des communes-membres une contribution annuelle à fixer d'après la clef de répartition prévue aux articles 2.4. – 2.6. et selon le déficit existant à la fin de l'exercice en question.

9. OBLIGATIONS ET DROITS DES MEMBRES SYNDIQUES – STIPULATIONS PARTICULIERES

9.1. Le personnel enseignant est nommé par les administrations communales respectives dans les formes établies par l'article 37 de la loi scolaire du 10 août 1912.

9.2. Lors de la mise en service du centre scolaire et sportif, la commune de Boulaide dispose de 3 personnes enseignantes (2 au primaire et 1 au préscolaire) et la commune du Lac de la Haute-Sûre de 5 personnes enseignantes (4 au primaire et 1 au préscolaire) ; en cours d'années la commune de Boulaide a procédé à la nomination d'une personne enseignante au primaire et la commune du Lac de la Haute-Sûre a procédé à la nomination d'une personne enseignante au primaire ; il incombe à la commune du Lac de la Haute-Sûre de nommer le personnel surnuméraire suivant les besoins ; les besoins en effectif de personnel enseignant supplémentaire tant au préscolaire qu'au primaire sont nommés par la commune de Winseler. Si un membre du personnel enseignant quitte son poste, il est procédé à son remplacement par la commune qui l'avait nommé.

9.3. Des chargés de cours ou chargés de direction (postes provisoires) sont nommés par la commune du Lac de la Haute-Sûre.

10. CHANGEMENT DES STATUTS

10.1. Les statuts peuvent être modifiés à la demande du comité ou d'une commune syndiquée. La modification ne sera adoptée que si toutes les communes-membres y donnent leur adhésion.

10.2. Les décisions prises en vertu de l'alinéa précédent sont soumises à l'approbation de l'autorité supérieure compétente.

11. ENTREE EN VIGUEUR DES STATUTS

11.1. L'entrée en vigueur des statuts est fixée au jour de leur approbation par l'autorité supérieure.

Arrêté ministériel du 4 mai 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité du 3 mai 2000 ;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels "Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg" sont conformes aux dispositions des lois et règlements ;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 mai 2000

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels
«Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

Entrée en vigueur fixée au 1er janvier 2000

REGIME COMMUN

1° Le paragraphe 1. de l'article 12 - Généralités - est modifié comme suit:

«1. La CMCM intervient dans la prise en charge des frais pour soins de santé dispensés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger en cas:

a) d'une hospitalisation;

b) d'un traitement médico-dentaire;

c) d'une intervention chirurgicale ambulatoire.

La CMCM fait en outre bénéficier ses affiliés d'une garantie d'assistance en cas de déplacement à l'étranger.»

2° Le paragraphe 2. de l'article 13 - Droit aux prestations - Délai de carence - est modifié comme suit:

«2. Les coaffiliés sont exempts du délai de carence, s'ils adhèrent en qualité d'affilié à la CMCM

- endéans un délai de 9 mois après l'atteinte de l'âge limite, prévu au paragraphe 2 alinéa 3 de l'article 3,
- après leur changement d'état civil ou
- après l'expiration de leur qualité de coaffilié.

Il en est de même des affiliés, assurés antérieurement pendant 12 mois au moins auprès d'un organisme reconnu par la Fédération Nationale de la Mutualité Française.»

3° Le paragraphe 1. de l'article 16 - Dispositions générales - est modifié comme suit:

«1. La CMCM intervient dans la prise en charge des frais pour soins de santé de ses affiliés dispensés au Grand-Duché de Luxembourg en cas:

a) d'une intervention chirurgicale ambulatoire telle que définie à l'annexe I des statuts;

b) d'une hospitalisation.

Les prestations servies en cas d'hospitalisation se distinguent suivant que l'hospitalisation est prescrite:

- pour un traitement médical ou
- pour interventions chirurgicales légères ou moyennes, interventions chirurgicales graves ou traitements médicaux graves, tels que ceux-ci sont énumérés aux annexes I a, I b et I c des présents statuts.

c) d'un traitement médico-dentaire.»

4° Le libellé de l'entête des articles 17 à 22 est modifié comme suit:

«Les prestations en cas d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale ambulatoire.»

5° Le paragraphe 1. de l'article 17 - Frais de séjour à l'hôpital - est modifié comme suit:

«1. La CMCM accorde un forfait journalier de 65.- LUF au nombre-indice 100 par journée d'hospitalisation, jusqu'à concurrence d'un maximum de 30 journées par cas d'hospitalisation.»

6° L'article 18 - Frais médicaux - prend la teneur suivante :

«1. La CMCM rembourse le découvert des frais de l'intervention chirurgicale ambulatoire proprement dite jusqu'à concurrence de la participation personnelle prévue à l'article 35 des statuts de l'Union des caisses de maladie.

2. En cas d'intervention chirurgicale, la CMCM rembourse le découvert des honoraires médicaux et médico-dentaires jusqu'à concurrence des tarifs appliqués aux hospitalisés en 2e classe.

3. S'il s'agit d'une hospitalisation pour cause d'intervention chirurgicale grave ou de traitement médical grave, la CMCM rembourse le découvert des honoraires médicaux et médico-dentaires applicables aux hospitalisés en 1ère classe.

4. En cas d'intervention chirurgicale au Grand-Duché par un professeur d'université de l'étranger, dûment autorisée par l'assurance maladie et le médecin-conseil de la CMCM, la CMCM rembourse le découvert des honoraires médicaux jusqu'à concurrence d'un montant équivalant au double des tarifs médicaux et médico-dentaires applicables au Grand-Duché pour une hospitalisation en 2ème classe.

5. En cas d'accouchement, l'anesthésie péridurale est prise en charge jusqu'à concurrence du tarif 7A43.»

7° L'alinéa a) - Frais divers - de l'article 22 - est modifié comme suit:

«La CMCM rembourse le découvert des frais de consultations, visites, médicaments et de kinésithérapie, en relation avec l'intervention chirurgicale ou le traitement médical grave, pris en charge par l'assurance maladie, jusqu'à concurrence des tarifs officiels, pendant un délai de 90 jours précédant ou suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit.»

8° Au paragraphe 1. de l'article 26 - Dispositions générales - est ajouté l'alinéa suivant:

«d) En cas d'hospitalisation pour un traitement médical, les prestations sont fournies conformément à l'article 30 a) sub 3) ci-après.»

9° Le paragraphe 2. de l'article 27 est modifié comme suit:

«a) Pour pouvoir bénéficier des prestations énumérées ci-après, la CMCM doit accorder préalablement les traitements médico-chirurgicaux à l'étranger visés à l'article 26 paragraphe 1 a) ci-avant.

A cette fin, la production préalable d'un certificat du médecin traitant attestant la nécessité de ce traitement et de l'attestation E112 établie par l'Union des caisses de maladie, est de rigueur.

b) Toutefois, en cas de transfert d'urgence vers l'étranger à la suite d'une maladie soudaine ou d'un accident, le certificat prévu à l'alinéa précédent est à présenter à la CMCM dans les plus brefs délais.»

10° L'article 29 est modifié comme suit:

«La CMCM garantit les prestations reprises à l'article 30 ci-après pour les traitements médico-chirurgicaux visés à l'article 26 paragraphe 1 a) ci-avant dans un établissement hospitalier à l'étranger avec lequel la CMCM n'a pas passé une des conventions reprises à l'Annexe II des présents statuts. A cette fin, la production préalable d'un certificat du médecin traitant attestant la nécessité d'un traitement médico-chirurgical à l'étranger et de l'attestation E112 établie par l'Union des caisses de maladie, est de rigueur.»

11° L'alinéa a) - Frais de séjour à l'hôpital - de l'article 30 - est modifié comme suit:

«1) En cas d'hospitalisation pour intervention chirurgicale, la CMCM accorde un forfait maximal de 2.500.- LUF par journée d'hospitalisation, jusqu'à concurrence de la durée d'hospitalisation accordée par l'assurance maladie.

2) En cas d'hospitalisation pour traitement médical grave, la CMCM accorde un forfait maximal de 2.500.- LUF par journée d'hospitalisation jusqu'à concurrence de la durée maximale autorisée par les statuts.

Dans les mêmes conditions la CMCM prend en charge, sur présentation des factures originales afférentes, les séjours à l'étranger, si l'hôpital certifie n'avoir pu fournir l'hébergement au malade durant son traitement pré- ou postopératoire.

3) La CMCM accorde un forfait maximal de 100.- LUF au nombre-indice 100 par journée d'hospitalisation, pendant 60 jours au maximum par année de calendrier.»

12° L'alinéa d) - Frais divers - de l'article 30 - est modifié comme suit:

«La CMCM rembourse le découvert des frais médicaux, médicaments, investigations et moyens curatifs, en relation avec l'intervention chirurgicale ou le traitement médical grave, pris en charge par l'assurance maladie, jusqu'à concurrence des tarifs officiels, pendant un délai de 90 jours précédant et 180 jours suivant les traitements médico-chirurgicaux visés à l'article 29 ci-avant.

Par dérogation à ce qui précède, il y a lieu d'appliquer l'article 22 des statuts pour les prestations dispensées au Grand-Duché de Luxembourg.»

13° Le paragraphe 4. de l'article 40 est modifié comme suit:

«Le président peut convoquer d'office une assemblée générale extraordinaire. Il doit en convoquer une, soit sur la demande du conseil d'administration, soit sur celle émanant au moins du tiers des sociétés adhérentes dans un délai de 30 jours au maximum.»

14° Le paragraphe 6. de l'article 40 est modifié comme suit:

«Le compte rendu de chaque assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est à adresser pour information et approbation aux sociétés de secours mutuels dans un délai de 90 jours en autant d'exemplaires que de délégués prescrits par les statuts, plus un exemplaire pour le secrétariat de la société.»

15° L'article 41 est modifié comme suit:

«1. Toutes les difficultés ou contestations qui pourraient surgir entre les affiliés et le conseil d'administration de la CMCM, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si l'une des parties néglige de faire cette désignation, le président de la CMCM pourra y procéder.

2. En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers arbitre sera nommé par les 2 premiers arbitres et, à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision du collège des trois arbitres sera définitive.»

16° Le paragraphe 1. de l'article 42 est modifié comme suit:

«a) Toute modification des présents statuts et de ses annexes ne peut être votée que par une assemblée générale extraordinaire annoncée au moins 60 jours à l'avance aux sociétés de secours mutuels et spécialement convoquée à cet effet au moins 20 jours à l'avance avec indication expresse de l'ordre du jour.

b) En cas de modification des statuts de l'Union des caisses de maladie ayant une incidence sur les prestations à fournir par la CMCM, le délai de 60 jours est réduit à 30 jours.»

17° L'article 43 prend la teneur suivante:

«1. La dissolution de la CMCM ne peut être prononcée que dans une assemblée spécialement convoquée à cet effet au moins 30 jours à l'avance avec indication expresse de l'ordre du jour.

2. Cette assemblée doit atteindre la majorité du nombre de délégués inscrits au droit de vote. Au cas où le quorum ci-avant ne serait pas atteint, une seconde réunion sera convoquée dans le délai de 30 jours. Cette assemblée pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents. La décision en question doit réunir les suffrages des 2/3 des délégués présents et trouver l'approbation du Ministre qui a dans ses attributions les sociétés de secours mutuels. En cas de dissolution, la liquidation s'opérera suivant les conditions prescrites par l'article 8, alinéa 5, du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels, tel qu'il a été modifié et sera modifié dans la suite.»

18° Le paragraphe 1. de l'article 44 est modifié comme suit:

«Les affiliés qui, au moment de la fusion des «Caisses Chirurgicale et Dentaire Mutualistes» n'ont pas opté pour le risque médico-chirurgical, sont exclus du bénéfice des prestations autres que celles prévues par les présents statuts en cas d'intervention chirurgicale.

Il en est de même des prestations offertes par le contrat «MUTEX-ASSISTANCE» repris à l'Annexe III et par le «Régime particulier» repris au Chapitre VI.»

19° L'annexe I est modifiée comme suit:

La liste des actes médicaux relevés sous le point a) - Interventions chirurgicales légères et moyennes - est complétée comme suit:

«***Chapitre 1 - Médecine générale - Spécialités non chirurgicales –***

Section 4 - Pneumologie:

1P66 Mise en place endoscopique d'un applicateur au niveau trachéo-bronchique pour curiethérapie

Section 6 - Gastro - Entérologie

1G40 Mise en place endoscopique d'un applicateur au niveau oesophagien pour curiethérapie

Chapitre 2 - Chirurgie –

Section 2 - Chirurgie générale

2G38 Lipectomie des parties internes des cuisses - APCM

Chapitre 3 - Oto-Rhino-Laryngologie - Section 1 - Oreilles

3R30 Autoplastie du pavillon de l'oreille avec intervention sur le cartilage en cas de mutilation post-traumatique

3R31 Autoplastie du pavillon de l'oreille avec intervention sur le cartilage, chirurgie de l'oreille décollée

Chapitre 5 - Urologie –

Section 1 - Appareil urinaire

5U35 Mise en place sous contrôle échographique d'un applicateur au niveau uro-génital pour curiethérapie

Chapitre 8 - Imagerie médicale - Section 2 - Radiothérapie

8T71 Mise en place sous anesthésie générale de gaines vectrices pour curiethérapie au niveau bucco-pharyngé

8T72 Mise en place d'un applicateur utéro-vaginal pour curiethérapie

8T73 Mise en place percutanée de gaines vectrices pour curiethérapie interstitielle»

—

Entrée en vigueur fixée au 1er juillet 2000

REGIME COMMUN

20° Le paragraphe 1. de l'article 10 - Fixation des cotisations - est modifié comme suit:

«1. L'affilié règle une cotisation familiale de base sur demande et d'avance qui est fixée à 906.- LUF par an au nombre-indice 100 du coût de la vie.

A. Pour l'affilié adhérant à la CMCM après l'âge de 40 ans, la cotisation de base est majorée de 20%.

B. Pour l'affilié adhérant à la CMCM après l'âge de 60 ans, la cotisation de base est majorée de 40%.

C. La cotisation de base majorée est calculée suivant l'année de calendrier au cours de laquelle l'affilié adhérant atteint ses 40 respectivement 60 ans.

La cotisation est perçue pour l'année de cotisation sur base de la moyenne semestrielle des indices des prix à la consommation raccordés à la base 1er janvier 1948, en vigueur au 1er septembre de l'année précédente.

Disposition transitoire: Pour les affiliés qui se seront acquittés du paiement de la cotisation avant le 1er juillet 2000, la cotisation reste fixée pour l'exercice 2000 à 760.- LUF par an au nombre-indice 100.»

21° Le paragraphe 2. de l'article 44 est modifié comme suit:

«Par dérogation au paragraphe 1. de l'article 10 des présents statuts, la cotisation pour les affiliés visés au paragraphe 1. du présent article est fixée à 587.- LUF par an au nombre-indice 100.»

—

REGIME PARTICULIER

ANNEXE IV - GARANTIE PRESTAPLUS

22° L'article 5 - Cotisations - prend la teneur suivante:

«L'affilié, tel qu'il est défini à l'article 3 des statuts de la CMCM, règle une cotisation familiale annuelle déterminée selon son âge à la date d'affiliation par différence de millésime.

La cotisation est fixée comme suit:

Cotisation annuelle familiale

Age d'affiliation à l'adhésion	Risque cumulé
moins de 40 ans	412.-
de 40 à 54 ans	474.-
de 55 à 64 ans	512.-
65 ans et plus	605.-

Les montants susvisés sont fixés au nombre-indice 100 du coût de la vie.

La cotisation est perçue pour l'année de cotisation sur base de la moyenne semestrielle des indices des prix à la consommation raccordés à la base 1er janvier 1948, en vigueur au 1er septembre de l'année précédente.

L'échéance et le règlement de la cotisation sont fixés d'après les dispositions de l'article 11 des statuts de la CMCM.»

23° L'article 10 - Dispositions transitoires - prend la teneur suivante:

«1. Pour les membres affiliés au 31 décembre 1993 à la garantie "Prestaplus" et par dérogation à l'alinéa 1er de l'article 5 qui précède, la cotisation est déterminée selon l'âge que l'affilié avait à la date de sa dernière affiliation à la CMCM.

2. Les membres n'ayant pas opté au 30 juin 1996 pour les deux risques cumulés, peuvent continuer à bénéficier du risque choisi.

Pour ces affiliés la cotisation annuelle au nombre-indice 100, par dérogation à l'alinéa 2 de l'article 5, s'établit comme suit:

Cotisation annuelle familiale

Age d'affiliation à l'adhésion	Remboursement des honoraires médicaux	Prestations de séjour hospitalier
moins de 40 ans	127.-	285.-
de 40 à 54 ans	158.-	316.-
de 55 à 64 ans	173.-	339.-
65 ans et plus	242.-	363.-

Aéroport de Luxembourg. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000 Mademoiselle Kathy *Bauer,* ingénieur technicien à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommée aux fonctions d'ingénieur technicien principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du même jour M. Marc *Thrill,* technicien principal, a été nommé aux fonctions de chef de bureau technique et Monsieur Raymond *Kirsch,* commis technique principal, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien.

Courtiers d'assurances. – Sociétés de courtage autorisées à exercer leur activité en application de l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances.

	Raison sociale	*Date d'agrément*
1.	ADLUX S.A. 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg	11.03.1998
2.	AKTIV ASSEKURANZ MAKLER GmbH z.I. Potaschbierg, 5, an den Laengten, L-6776 Grevenmacher	26.02.1996
3.	AON RISK SERVICES EUROPE 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen	10.03.1994
4.	ARBED INTERNATIONAL INSURANCE CONSULTANTS S.A. 19, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg	24.02.1999

5.	ASSEKURANZ A.G. 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg	02.04.1996
6.	ASSURANCES EUROPEENNES S.A. 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg	15.06.1998
7.	B.H.S. S. à r. l. 14, rue de Longwy, L-4830 Rodange	13.08.1993
8.	B.U.O. LUXEMBOURG 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg	10.03.1994
9.	CONCEPT MARKETING FINANCE (C.M.F.) S.A. c/o Alpha Management Services 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg	13.01.2000
10.	DE VERE & PARTNERS S. à r. l. 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg	18.03.1999
11.	EECKMAN Luxembourg S. à r. l. 29, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg	24.02.1999
12.	ESCHTARI S.A. 103, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg	03.06.1999
13.	EUROPÄISCHE VERSICHERUNGSBÖRSE GmbH 23, Grand-Rue / B.P. 13, L-6601 Wasserbillig	08.09.1997
14.	EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A. 218, route de Longwy, L-1940 Luxembourg	23.11.1998
15.	EUROPENNE ASSURANCE ET REASSURANCE AGENCIES S.A. 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg	24.02.1999
16.	EVEST LUXEMBOURG S.A. 103, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg	11.03.1998
17.	FABLUX S.A., 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg	02.10.1995
18.	GLOBAL ASSURANCE S.A. 11, avenue Guillaume, B.P. 1066, L-1010 Luxembourg	18.03.1999
19.	HORATIUS LIFE S.A. 26, rue Saint-Mathieu, L-2138 Luxembourg	22.10.1999
20.	INTEGRA CONSULTANCY SERVICES S.A. 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg	19.01.1998
21.	J. VAN BREDA & CO LUXEMBOURG 14, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg	14.06.1999
22.	K.I.S.S. MANAGEMENT S.A. 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort	30.07.1996
23.	L.C.L. S. à r. l. 18, rue de la Gare, L-8705 Useldange	03.09.1999
24.	MARSH S.A. 16, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	16.05.1994
25.	MASTER-FINANCE S.A. 218, route de Longwy, L-1940 Luxembourg	25.04.1997
26.	OPTIMA CONSEIL S.A. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg	04.02.1999
27.	PATRIMONIA LUXEMBOURG LIMITED S. à r. l. 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg	24.07.1997
28.	PROFESSIONAL INVESTMENT CONSULTANTS (EUROPE) S.A. 218, route de Longwy, L-1940 Luxembourg	03.09.1999
29.	ROYALE UAP S.A. 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg	14.05.1993
30.	SARALUX 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg	03.08.1998
31.	SCHWEITZER VERSICHERUNGEN G.m.b.H., 24A, rue de Remich, L-5471 Wellenstein	04.12.1998
32	SOGECORE S.A. 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg	25.02.1993
33.	VERITAS FINANCIAL SERVICES S. à r. l. 39, Val St. André, L-1128 Luxembourg	11.11.1999

Courtiers d'assurances. – Courtiers autorisés à exercer leur activité en application de l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances.

	Personnes physiques	*Date d'agrément*
1.	*Baudson* Roland 21, Grand-Rue, L-8472 Eischen	18.10.1995
2.	*Bauschert* Edgar, c/o GIP International S.A. 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	14.05.1993
3.	*Baustert-Delvigne* Maryse, c/o GRAS SAVOYE LUXEMBOURG S.A. 148, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg	10.02.1989
4.	*Breistroff* Pierre, c/o ASSURANCES EUROPEENNES S.A. 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg	15.06.1998
5.	*Carl* Enno, c/o Vic's ART Reinsurance Advisors S.A. 6, rue du Fort Reinsheim, L-2419 Luxembourg	25.02.1993
6.	*Cercelet* Philippe, c/o Cabinet Conseil du Saint Quentin 147, rue Cents, L-1319 Luxembourg	10.12.1996
7.	*Chalaby* Joseph, c/o Européenne Assurance et Réassur. Agencies S.A. 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg	18.03.1999
8.	*Collange* Etienne, c/o Patrimonia Luxembourg Ltd S. à r. l. 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg	18.12.1997
9.	*Dadu* Laurent, c/o Concept Marketing Finance (C.M.F.) S.A. 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg	13.01.2000
10.	*Daene* Ronald, c/o AON RISK SERVICES EUROPE 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen	10.03.1994
11.	*Delfeld* Claude, c/o MARSH S.A. 16, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	16.05.1994
12.	*Dislaire* Guy, c/o ATOM LUXEMBOURG, Parc de l'Europe/4, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg	02.10.1995
13.	*Dörrie* Detlef, c/o AKTIV ASSEKURANZ Z.I. Potaschbierg, 5, an den Laengten, L-6776 Grevenmacher	26.02.1996
14.	*Eeckman* Jean-Pierre 29, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg	12.01.1993
15.	*Eeckman* Laurence 29, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg	04.02.1999
16.	*Fagnoul* Frédéric, c/o Euro Partner Invest S.A. 23, Grand'Rue, L-8376 Hobscheid	13.01.2000
17.	*Gresty* David, c/o Européenne Assurance et Réass. Agencies S.A. 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg	29.05.1995
18.	*Grundheber* Rainer, c/o ASSEKURANZ AG 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg	10.03.1999
19.	*Henry* Christian, c/o Integra Consultancy Services S.A. 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg	19.01.1999
20.	*Holmes* John David, c/o VERITAS FINANCIAL SERVICES 39, Val St. André, L-1128 Luxembourg	11.11.1999
21.	*Howard* Michael, c/o Européenne Assurance et Réass. Agencies S.A. 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg	27.03.1995
22.	*Hudson* S. Jan, c/o American-European Insurance Services 2, Syrdall Business Park, L-5365 Munsbach	07.01.1999
23.	*Kugeler* Alphonse, c/o Arbed International Insurance Consultants S.A. 41A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen	30.10.1998
24.	*Lamborelle* Erny, c/o Electrolux Luxembourg S. à r. l. Maison 45, L-9760 Lellingen	16.02.1994
25.	*Lamote* Jacques, c/o BUO LUXEMBOURG 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg	16.06.1989
26.	*Leysen* Marc, c/o J. VAN BREDA 14, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg	18.06.1996
27.	*Martin* David John, c/o PROFESSIONAL INVESTMENT CONSULTANTS (EUROPE) S.A. 218, route de Longwy, L-1940 Luxembourg	03.09.1999
28.	*Martin* Pierre, c/o SARALUX 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg	03.08.1998
29.	*Massot* Gaudéric, c/o ADLUX S.A. 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg	11.03.1998

30.	*Mathieu* Pierre, c/o NEXUS ASSURANCES 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg	05.02.1997
31.	*Morvili* Fabio 70, rue Marie-Adelaïde, L-2128 Luxembourg	12.02.1993
32.	*Moutschen* Eugène, c/o EVEST LUXEMBOURG S.A. 103, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg	11.03.1998
33.	*Nelen* Hans, c/o GLOBAL ASSURANCE S.A. 11, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg	18.03.1999
34.	*Nepper* Gérard 29, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg	10.07.1997
35.	*Piroton* Albertt, c/o ESCHTARI S.A. 103, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg	03.06.1999
36.	*Radicchio* Antonio, c/o FABLUX S.A. 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg	02.10.1995
37.	*Sas* Werner, c/o K.I.S.S. Management S.A. 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort	10.03.1999
38.	*Scheidweiler* Pierre, c/o ROYALE UAP S.A. 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg	14.05.1993
39.	*Schweitzer* Daniel, c/o SCHWEITZER VERSICHERUNGEN GmbH 24A, rue de Remich, L-5471 Wellenstein	04.12.1998
40.	*Spence* Robert, c/o DE VERE & PARTNERS S. à r. l. 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg	18.03.1999
41.	*Thilly* Jean, c/o SOGECORE 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg	25.02.1993
42.	*Thys* Jean-Marc, c/o OPTIMA CONSEIL SA 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg	04.02.1999
43.	*Tissier* Alain, c/o Courtage Silver 26, rue Emile Lavandier / B.P. 2584, L-1025 Luxembourg	03.01.1997
44.	*Van de Kerckhove* Lieven, c/o HORATIUS LIFE S.A. 2, rue François Baclesse, L-1208 Luxembourg	22.10.1999
45.	*Vander Donckt* Christophe, c/o L.C.L. S. à r. l. 18, rue de la Gare, L-8705 Useldange	03.09.1999
46.	*Van Varenberg* André, c/o T.C.D. MANAGEMENT S.A. 66, route d'Esch, L-1470 Luxembourg	05.02.1997
47.	*Vigil Kimberly*, c/o Européenne Assurance et Réassurance Agencies S.A. 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg	05.11.1997
48.	*Wertheim-Mullenbach* Alice 77, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg	03.01.1997
49.	*Wickel* Anja, c/o Europäische Versicherungsbörse GmbH 23, Grand-rue, L-6630 Wasserbillig	11.03.1998
50.	*Wolf* Emmanuel, c/o Master Finance S.A. 218, route de Longwy, L-1940 Luxembourg	18.12.1997

Institutions de sécurité sociale. – Examens de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois d'octobre 2000 des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

1) dans la carrière du rédacteur:

- Office des assurances sociales.

2) dans la carrière de l'expéditionnaire:

- Caisse de maladie des ouvriers;
- Caisse de pension des employés privés.

Institutions de sécurité sociale. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de novembre 2000 des examens de promotion seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

1) dans la carrière du rédacteur:

- Office des assurances sociales;
- Caisse de maladie des ouvriers;
- Centre commun de la sécurité sociale.

2) dans la carrière de l'expéditionnaire:
- Union des caisses de maladie;
- Caisse de maladie des ouvriers;
- Caisse de maladie des employés privés;
- Centre commun de la sécurité sociale;
- Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes.

3) dans la carrière de l'informaticien diplômé:
- Centre commun de la sécurité sociale.

Laboratoire national de Santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Monsieur Gilbert *Moris* a été nommé à la fonction d'ingénieur auprès du Laboratoire national de Santé.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de janvier 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. HAPPY SHOPPING, avec siège social à Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet	5.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Brigitte *Pochon*
2.	la s. à r. l. WAREX, avec siège social à Mertert, 51, route de Wasserbillig	7.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Boron*
3.	la s. à r. l. FIRE CONTROL COMPANY, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 100, boulevard J.F. Kennedy	7.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier Wagner
4.	la s. à r. l. CUIZIRAMA, avec siège social à Livange, Centre Le 2000	7.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me François *Cautaerts*
5.	la s. à r. l. FRESHEN NEW STYLE, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur	7.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Laurence *Frising*
6.	la s. à r. l. GEISEN HOME CENTER, avec siège social à Luxembourg, 4, rue Auguste Laval	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Hedouin*
7.	la S.A. LES GRANDS DOMAINES ET CHATEAUX, avec siège social à Luxembourg, 16, Val Ste. Croix	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Cathérine *Graff*
8.	la S.A. CODEST, avec siège social à Foetz, 10, rue de l'Avenir	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Huttert*
9.	la S.A. CONFORTLUX BEDDING PRODUCT, avec siège social à Grevenmacher, Z.I. Potaschbierg	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Ulrike *Jacquin-Becker*
10.	la S.A. TSM LUX, avec siège social à Rodange, 462, route de Longwy	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
11.	la s. à r. l. HARLEY, avec siège social à Mamer, 1, rue des Maximins	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Léon *Gloden*
12.	la s. à r. l. COPACABANA DRINKS, avec siège social à Luxembourg, 75, Côte d'Eich	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
13.	la S.A. TREND-Car, avec siège social à Luxembourg, 10A, rue du Puits	14.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
14.	la s. à r. l. JDG, avec siège social à Luxembourg, 414, route de Longwy	21.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Eric *Boissaux*
15.	la s. à r. l. DOCOGELUX, avec siège social à Luxembourg, 52, avenue de la Liberté	21.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
16.	la S.A. NEA, avec siège social à Howald, 54, rue Ernest Beres	21.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphanie *Jacquet*
17.	la S.A. YELLOW T EXPRESS SERVICES, avec siège social à Differdange, 49, avenue Charlotte	21.1.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Homo*

18.	la s. à r. l. REALIMPEX, avec siège social à Luxembourg, 24, rue des Etats-Unis	28.1.2000	Mme Karin Guillaume	Me Carole Kugener
19.	la s. à r. l. ACC INTERNATIONAL IMPORT-EXPORT, avec siège social à Sanem, 4A, rue de la Fontaine	28.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Martine *Lauer*
20.	la S.A. EUROPEAN SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 3, Boulevard Royal	28.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Brigitte *Pochon*
21.	la S.A. ELECTRONIC CONSUMER DISTRIBUTING, en abrégé E.C.D., avec siège social à Luxembourg, 24, rue des Etats-Unis	28.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Jean *Lutgen*
22.	la S.A. NEW TECHNOLOGIES INVESTMENTS, avec siège social à Luxembourg, 50, Val Fleuri	28.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Carmen *Rimondini*
23.	la S.A. INTEGRATED TECHNOLOGIES, avec siège social à Luxembourg, 50, Val Fleuri	28.1.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Carmen *Rimondini*
		Diekirch		
24.	le sieur Armand, dit Bib DALEIDEN, demeurant à L-9420 Vianden, 8, rue de la Gare, y faisant le commerce sous la dénomination «Hôtel-Café-Restaurant CLEES»	12.1.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Frank *Wies*
25.	la société anonyme NEXT, établie et ayant son siège social à L-8824 Perlé, 4, rue de la Poste	12.1.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Frank *Wies*
26.	VERWALTUNGSBÜRO WENGLER S.A., établie et ayant son siège social à L-6582 Rosport, 2, rue Henri Tudor	12.1.2000	Mme Karine *Reuter*	Me Marc *Walch*
27.	COTRADIS S.A., établie et ayant son siège social à L-9530 Wiltz, 65, Grand-Rue	12.1.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Frank *Wies*
28.	ANTARES LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschidderer	19.1.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Gilbert *Reuter*
29.	AUTO SELECTION DU NORD S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9250 Diekirch, 46, rue de l'Industrie	26.1.2000	Mme Karine *Reuter*	Me François *Gengler*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de février 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. M.D., avec siège social à Differdange, 143, rue Emile Mark	2.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
2.	la s. à r. l. DG CONSTRUCTIONS, avec siège social à Luxembourg, 133, rue de Merl	2.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
3.	la s. à r. l. HIL-WE, avec siège social à Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx	2.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
4.	la S.A. RESTAURANT-BRASSERIE TREVI, avec siège social à Schifflange, 74, avenue de la Libération	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Elisabeth *Reinard*
5.	la s. à r. l. GRAND-RUE IMMOBILIERE, avec siège social à Luxembourg, 62, Grand-Rue	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anouk *Schneider*
6.	la s. à r. l. NEW LORD NELSON, avec siège social à Luxembourg, 15, rue Dicks	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
7.	la S.A. SOBETHO, avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard Royal	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*

8.	la S.A. INTERNATIONAL TRADE SUPPORT, avec siège social à Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
9.	la S.A. KW TECHNOLOGY, avec siège social à Luxembourg, 29, avenue Monterey	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Andrea *Sabbatini*
10.	la S.A. HFL PARTICIPATION, avec siège social à Luxembourg, 54, rue Schetzel	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Murielle *Nguyen*
11.	la S.A. OFIS, avec siège social à Luxembourg, 52, rue Charles Martel	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Frank *Schaack*
12.	la S.A. MULTI-HOUSE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 2, Grand-Rue	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Paul *Schroeder*
13.	la S.A. SWANEPOEL HOLDING, avec siège social à Luxembourg, 3, avenue Pasteur	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Charles *Ossola*
14.	la s. à r. l. SILVELLA, ayant fait le commerce sous la dénomination IO?TE, avec siège social à Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Fabienne *Mondot*
15.	la s. à r. l. BERUF- UND FREIZEITMODEN, avec siège social à Wasserbillig, 12, Grand-Rue	4.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Dieter *Grozinger*
16.	la s. e. n. c. OTHE GREGOIRE, faisant le commerce sous la dénomination TRANSBELUX INTERNATIONAL, avec siège social à Mamer, 3, rue de Holzem	4.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
17.	Gabriel OTHE, commerçant, avec siège social à B-6730 Tintigny, 6, Voie d'Orval	4.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Toth*
18.	Jeannine GREGOIRE, commerçante, avec siège social à B-6730 Tintigny, rue du VIIème R.I.-C. Bellefontaine	4.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Catherine *Gerard*
19	la S.A. IMMO GROBO LUX, avec siège social à Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire	9.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
20.	la s. à r. l. RESTAURANT LA BONNE TABLE, avec siège social à Pétange, 33, rue du Chemin de Fer	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
21.	la s. à r. l. LA LAVANDIERE, faisant le commerce sous la dénomination AM BURECK, avec siège social à Bertrange, 3, route de Luxembourg	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
22.	la S.A. INTERNATIONAL PUBLISHING COMPANY, en abrégé I.P.C., avec siège social à Hesperange, 300C, route de Thionville	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
23.	la s. à r. l. TANIT, avec siège social à Luxembourg, 10, rue Eugène Ruppert	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
24.	la s. à r. l. ORLANDO-FOROTTI, avec siège social à Belvaux, 55, Chemin Rouge	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Kim *Kirsch*
25.	la s. à r. l. SYNERGIES, avec siège social à Luxembourg, 13, boulevard Royal	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Geneviève *Folzer*
26.	la S.A. SOBOVIAN, avec siège social à Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Linda *Schumacher*
27.	la S.A. D.I.M.A.B., DIFFUSION INTERNATIONALE DE MACHINES A BOIS, avec siège social à Luxembourg, 7, rue Pierre Federspiel	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
28.	la s. à r. l. NOUVELLE AUBERGE CROISETTE, avec siège social à Remich, 4, Quai de la Moselle	11.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Brigitte *Pochon*
29.	la s. à r. l. LE ROI DES ANIMAUX, avec siège social à Luxembourg, 47, avenue de la Gare, de fait établie à Bettembourg, 12, rue de la Gare	16.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*

30.	la s. à r. l. ELECTRICITE THEIN & CIE, avec siège social à Steinfort, 69, route de Luxembourg, de fait établie à Hagen	16.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
31.	la S.A. RENOV-LUX, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	18.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
32.	la s. à r. l. DOMESTICA, avec siège social à Differdange, 32, rue C.M. Spoo	18.2.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
33.	la s. à r. l. P.H. CONSTRUCTIONS, anc. s. à r. l. PERFECT HOUSE, avec siège social à Schwebsingen, route du Vin	25.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
34.	la s. à r. l. K LUX SYSTEM, avec siège social à Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg	25.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Tamain*
35.	la s. à r. l. PROXIMUS, avec siège social à Luxembourg, 2, rue de la Grève	25.2.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Toth*
36.	la s. à r. l. PRESTO, avec siège social à Luxembourg, 41, boulevard Royal	25.2.2000	Mme Karin *Reuter*	Me Andreas *Komninos*
		Diekirch		
37.	le sieur Vicenzo PANDOZZI, demeurant à D-54673 Neuerburg, 2, auf dem Osterfeldche, ayant exploité un restaurant-pizzeria à Vianden, 92, Grand-Rue	2.2.2000	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
38.	LA FENETRE VDH S.A., établie et ayant son siège social à L-8613 Prath, 9, rue de Folschette	2.2.2000	Mme Karin *Reuter*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
39.	TOITURE UNIVERSELLE S.A R.L., établie et ayant son siège social à L-9651 Eschweiler, 16, Duerfstross	2.2.2000	Mme Karin *Reuter*	Me Edith *Reiff*
40.	Friedrich MULLER, faisant le commerce sous la dénomination MUKOLUX, demeurant à L-9115 Schieren, 16, rue de l'Abattoir	23.2.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Jean-Louis *Unsen*
41.	MBM S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9763 Marnach, Schwaarzenhiwwelstrooss	23.2.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
42.	TRADINTGEST, établie et ayant son siège social à Echternach, 8, rue des Bons Malades	23.2.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Gilbert *Reuter*
43.	DRINK CENTER S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9052 Ettelbruck, 8, rue Prince Jean	23.2.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Gilbert *Reuter*

Par arrêt rendu en date du 2 février 2000 par la Cour Supérieure de Justice de Luxembourg, la faillite de Hortense GREIS, avec siège social à Luxembourg, 31, rue d'Anvers, a été rabattue.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 avril 2000, Madame le Dr Isabelle *Ressouches* ép. *Waltener,* née le 30 octobre 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Santé. — Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2000 Madame le Dr Djurdjina *Jankovic* ép. *Cvjetkovic,* née le 14 septembre 1958, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2000, Madame le Dr Carole *Poeckes* ép. *Binsfeld*, née le 8.4.1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2000, Madme le Dr Hélène *Feuillet*, née le 15.9.1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2000, Madame Bernadette *Laureys*, née le 26.4.1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 19.01.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AKALIN Cem Sener, né le 20.11.1977 à Luxembourg, demeurant à Goetzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Manternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALONSO FÜLDNER Gregor, né le 05.07.1979 à Luxembourg, demeurant à Manternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heffingen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE ALMEIDA MARQUES VITAL Francisco, né le 04.10.1974 à Beduido/Estarreja (Portugal), demeurant à Heffingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE BONDT Katrien, née le 22.11.1977 à Brasschaat (Belgique), demeurant à Mecher/Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE BONDT Tom, né le 16.08.1979 à Brasschaat (Belgique), demeurant à Mecher/Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.01.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUNKEL Davina Sandra, née le 05.01.1979 à Luxembourg, demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DURANTE Nathalie Hélène, née le 24.08.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DURANTE Roseline Jeanne, née le 24.08.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.1996 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GALIANO Sandrine, née le 26.10.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GERALDINO Germana, épouse SCHMIT Patrick Claude, née le 13.11.1970 à Madridejos, Alegria, Cebu (Philippines), demeurant à Keispelt, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GHETTI Isabelle, épouse RAMOS Jean-Pierre, née le 13.02.1971 à Differdange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LATINA Flordiliza, épouse HERMES Armand Jean Pierre, née le 27.03.1968 à Julita (Philippines), demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettborn, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MANIERI Sabrina, née le 19.11.1979 à Ettelbruck, demeurant à Platen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NISTERAC Eliane Aparecida, épouse BAUDOT Denis André, née le 18.09.1967 à Maringa/Parana (Brésil), demeurant à Kopstal, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA PAULO Zelito, né le 08.03.1980 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES E SOUSA Filipe, né le 10.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Ehnen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES FREITAS Alberto Jorge, né le 17.01.1979 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAIEG Maria Fernanda, épouse HAMEN François Marcel, née le 01.02.1969 à San Miguel de Tucuman (Argentine), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.03.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SALVADO REIS Paul, né le 19.12.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SALVADO Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOMAURO Michele, né le 15.05.1976 à Luxembourg, demeurant à Biwer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHWARZ Frank Günter, né le 15.08.1970 à Bitburg (Allemagne), demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.12.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STEA Gilbert, né le 28.05.1973 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VANDJI-RENGUICY Léopoldine, épouse VON PARIS Degenhardt Edmond Léopold, née le 16.10.1959 à Libreville (Gabon), demeurant à Consthum, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 18.02.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de VANDJI Léopoldine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ZACCARIA Marco, né le 26.08.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ZDRAVKOVIC Zoran, né le 24.04.1959 à Beograd (Yougoslavie), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 22 — 19 mai 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 15 novembre 1999 autorisant Monsieur Kraft Jürgen Christian KASPERCZYK à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Jürgen Kraft Christian KASPERZYK».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Kraft Jürgen Christian KASPERCZYK, né le 4 mars 1941 à Pitschen (D), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2210 Luxembourg – 70, boulevard Napoléon Ier – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Jürgen Kraft Christian KASPERZYK»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Kraft Jürgen Christian KASPERCZYK est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Jürgen Kraft Christian KASPERZYK».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 15 novembre 1999.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 18 mars 2000 portant
- **nomination des membres de l'autorité de contrôle prévue au paragraphe (4) de l'article 12-1 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques.**
- **désignation des représentants à l'autorité de contrôle prévue à l'article 115 de la convention d'application de l'Accord de Schengen telle qu'approuvée par la loi du 3 juillet 1993.**

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 12-1 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques;

Vu le règlement grand-ducal du 9 août 1993 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'autorité de contrôle prévue au paragraphe (4) de l'article 12-1 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques;

Vu l'article 115 de la Convention de l'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985, signée à Schengen, le 19 juin 1990, approuvée par la loi du 3 juillet 1992;

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 février 1990 portant renouvellement du mandat de la commission consultative prévue à l'article 30 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques;

Vu la délégation du Procureur général d'Etat;

Sur le rapport de Notre Ministre délégué aux Communications et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de l'autorité de contrôle prévue au paragraphe (4) de l'article 12-1 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques:

- Monsieur Georges *Wivenes,* avocat général, délégué du procureur général d'Etat, président
- Monsieur René *Faber,* secrétaire général e.r. de Techno-ARBED, membre
- Monsieur Jean *Wagner,* premier conseiller de direction au centre informatique de la sécurité sociale, membre
- Madame Anne *Blau,* attachée de gouvernement au Ministère d'Etat, service des médias et des communications, secrétaire de la commission consultative prévue à l'article 30 de la loi modifiée du 31 mars 1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques, secrétaire.

Art. 2. Conformément à l'article 115 de la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985, signée à Schengen, le 19 juin 1990, approuvée par la loi du 3 juillet 1993, sont désignés représentants de l'autorité de contrôle commune chargée du contrôle de la fonction de support technique du système d'information Schengen:

– Monsieur René *Faber* et Madame Anne *Blau,* préqualifiés, représentants effectifs;
– Monsieur Georges *Wivenes* et Monsieur Jean *Wagner,* préqualifiés, représentants suppléants.

Art. 3. Le mandat de l'autorité de contrôle est de cinq ans.

Art. 4. Notre ministre délégué aux Communications est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre délégué aux Communications,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 18 mars 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 29 mars 2000 portant nomination des membres du comité de gestion du fonds pour la gestion de l'eau.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi du 24 décembre 1999 concernant le budget des recettes et des dépenses pour l'exercice 2000, et notamment son article 41, paragraphe 11 ;

Vu le règlement grand-ducal du 18 mars 2000 déterminant les modalités de fonctionnement du comité de gestion du fonds pour la gestion de l'Eau ;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de gestion du fonds pour la gestion de l'eau pour une durée de trois ans

- ***en tant que délégués du ministre ayant dans ses attributions l'intérieur :***
  Monsieur Jean-Paul *Conzémius,* premier conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur;
  Monsieur Mike *Wagner,* conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur;
- ***en tant que représentant du ministre ayant dans ses attributions le budget :***
  Monsieur Jean *Olinger,* premier inspecteur des finances;
- ***en tant que représentant du ministre ayant dans ses attributions l'environnement :***
  Monsieur Paul *Hansen,* directeur de l'Administration de l'Environnement;
- ***en tant que représentant du ministre ayant dans ses attributions l'agriculture, la viticulture et le développement rural :***
  Monsieur Daniel *Frieden,* inspecteur principal premier en rang au ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural.

Art. 2. Monsieur Jean-Paul Conzémius, premier conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur est nommé président du comité de gestion du fonds pour la gestion de l'eau.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative ainsi qu'à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 29 mars 2000
Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Arrêté grand-ducal du 31 mars 2000 autorisant la création d'un syndicat de communes pour la création, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes d'Esch-sur-Sûre en date du 29 décembre 1999 et de Heiderscheid du 20 décembre 1999;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les communes d'Esch-sur-Sûre et de Heiderscheid sont autorisées à créer un syndicat de communes ayant pour objet la création, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid.

Art. 2. Le syndicat porte le nom de «Syndicat de communes pour la création, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid» en abrégé «Schoulsyndikat Heischent an Esch/Sauer».

Art. 3. Le syndicat a son siège dans la commune de Heiderscheid.

Art. 4. Le syndicat a pour objet:

a) la reprise des infrastructures existantes à Heiderscheid
b) l'extension de ces infrastructures en fonction des besoins de la population scolaire à accueillir
c) l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid;

Art. 5. Le syndicat est administré par un comité dans lequel la représentation des communes syndiquées est réglée de la manière suivante:

– lorsque le syndicat regroupe deux communes, alors chaque commune-membre est représentée au comité par trois délégués;
– lorsque le syndicat regroupe plus de deux communes syndiquées, alors chaque commune-membre dont la population ne dépasse pas 500 habitants est représentée au comité par deux délégués et chaque commune dont la population dépasse 500 habitants est représentée au comité par quatre délégués.

Art. 6. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligaions du syndicat. Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assurer la mission qui lui est confiée. Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des communes syndiquées.

Art. 7. Le comité peut engager du personnel administratif et technique suivant les besoins du syndicat.

Les travaux du syndicat et ceux de la recette sont nettement séparés. Le secrétaire et le receveur du syndicat sont nommés par le comité, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

Art. 8. Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses de fonctionnement, d'entretien et de création des installations et équipements pour lesquelles le syndicat a été constitué.

Art. 9. Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans reconductible tacitement par tranche de dix ans.

Art. 10. Les statuts du syndicat font partie intégrante de l'arrêté d'institution. Toute modification ultérieure des statuts doit être approuvée par les communes syndiquéees avant d'être soumise à l'approbation du Grand-Duc.

Art. 11. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Château de Fischbach, le 31 mars 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

STATUTS
du syndicat de communes pour la création, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid

1. CREATION DU SYNDICAT

1.1. Les communes de Heiderscheid et d'Esch-sur-Sûre ont convenu de se constituer en syndicat intercommunal pour la création, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid regroupant leurs classes de l'enseignement primaire, préscolaire et précoce.

1.2. Le syndicat est régi par:

a) la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la suite
b) l'arrêté grand-ducal autorisant sa création
c) les présents statuts, qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

2. MEMBRES

2.1. Conformément à l'arrêté grand-ducal d'institution, les communes de Heiderscheid et d'Esch-sur-Sûre sont membres fondateurs du syndicat.

2.2. D'autres communes peuvent entrer au syndicat conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900 et après accomplissement de la condition suivante:

Le membre entrant assume, dans la proportion qui existe entre l'effectif de sa population et la population des communes déjà syndiquées, une participation financière à la valeur du patrimoine mobilier et immobilier du syndicat déterminée par un expert assermenté en la matière à désigner d'un commun accord entre le syndicat et la commune entrante.

La population à prendre en considération est la population de résidence la plus récente calculée par le service central de la statistique et des études économiques (STATEC).

Le comité du syndicat est autorisé à décider que la liquidation de la mise de fonds peut être répartie sur plusieurs années avec des intérêts à fixer par ses soins.

2.3. La participation des communes syndiquées aux obligations d'investissement et de fonctionnement du syndicat se fait proportionnellement à la population telle que définie à l'article 2.2. alinéa 3.

2.4. Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans reconductible tacitement par tranches de dix ans.

Une commune qui désire sortir du syndicat doit en informer le syndicat au moins trois années avant la prochaine échéance. Le membre sortant a droit au remboursement de sa quote-part dans la valeur du patrimoine mobilier et immobilier du syndicat au moment de la sortie, valeur déterminée par un expert assermenté en la matière à désigner d'un commun accord entre le syndicat et la commune sortante.

2.5. En cas de dissolution du syndicat tout le patrimoine dont dispose le syndicat à ce moment est repris par la commune de Heiderscheid qui s'engage à restituer aux autres communes leur quote-part dans la valeur du patrimoine mobilier et immobilier du syndicat déterminée par un expert assermenté en la matière à désigner d'un commun accord entre les communes syndiquées.

2.6. Une nouvelle clé de répartition sera de droit applicable à partir du 1er du mois pendant lequel un nouveau membre entre au syndicat conformément aux stipulations de l'article 2.2. ci-dessus respectivement un ancien membre sort du syndicat conformément aux stipulations de l'article 2.4. ci-dessus.

2.7. La clé de répartition dont question au paragraphe 2.6. ci-dessus est applicable aux membres fondateurs du syndicat à partir du 01.01.1999 en ce qui concerne les dépenses d'investissements et à partir du 01.09.1999 en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.

3. DENOMINATION

3.1. Le syndicat est dénommé comme suit: "Syndicat intercommunal pour la création, l'extension, l'entretien et le fonctionnement d'un centre scolaire intercommunal à Heiderscheid, en abrégé "Schoulsyndikat Heischent an Esch/Sauer".

4. SIEGE

4.1. Le syndicat a son siège dans la commune de Heiderscheid.

5. OBJET DU SYNDICAT

5.1. Le syndicat a pour objet:

a) la reprise des infrastructures scolaires existantes à Heiderscheid
b) l'extension de ces infrastructures en fonction des besoins de la population scolaire à accueillir
c) l'entretien et le fonctionnement du centre scolaire intercommunal à Heiderscheid.

5.2. De cet objet découlent les obligations suivantes:

a) l'achat des infrastructures existantes y compris l'équipement technique et mobilier au prix établi sur base d'une expertise effectuée par un expert assermenté en la matière
b) la réalisation de travaux d'extension
c) l'acquisition de l'équipement technique et du mobilier
d) l'entretien et la réparation des immobilisations indiquées ci-dessus
e) l'organisation du fonctionnement du centre scolaire
f) la mise en œuvre de l'organisation scolaire annuelle
g) l'organisation des transports scolaires
h) l'organisation des activités sportives scolaires.

Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social. Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux. Il leur est expressément défendu d'organiser un service identique ou d'entrer dans un autre syndicat créé aux mêmes fins.

6. ADMINISTRATION

6.1. Le comité

6.1.1. Le syndicat est administré par un comité dans lequel la représentation des communes syndiquées est réglée de la manière suivante :

- lorsque le syndicat regroupe deux communes syndiquées, alors chacune d'elles est représentée au comité par trois délégués ;
- lorsque le syndicat regroupe plus de deux communes syndiquées, alors chaque commune dont la population ne dépasse pas 500 habitants est représentée au comité par deux délégués et chaque commune dont la population dépasse 500 habitants est représentée au comité par quatre délégués.

La population à prendre en considération est la population telle que définie à l'article 2.2. alinéa 3.

En cas d'adhésion d'une nouvelle commune au syndicat ou de retrait d'une commune membre du syndicat, la modification nécessaire dans la composition du comité s'effectuera dans les trois mois qui suivent le changement, moyennant les décisions requises des conseils communaux concernés.

6.1.2. Les membres du comité sont élus, parmi les membres des conseils communaux, au scrutin secret par les conseils communaux des communes intéressées, dans les formes établies par les articles 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.1.3. La durée du mandat des membres du comité est de six ans. Toutefois les conseils communaux peuvent révoquer leurs délégués en cours de mandat et les remplacer par d'autres délégués remplissant les conditions prescrites à l'article 6.1.2. ci-dessus.

6.1.4. Le comité est renouvelé tous les six ans après chaque renouvellement des conseils communaux et dans la quinzaine qui suivra l'installation des conseillers nouvellement élus.

6.1.5. En cas de renouvellement intégral du conseil de l'une des communes syndiquées par suite de dissolution ou de démission de tous les membres en exercice, le nouveau conseil procède dans la quinzaine de son installation à la désignation de ses délégués au comité du syndicat.

6.1.6. Les délégués sortants sont rééligibles.

6.1.7. En cas de vacance parmi les délégués par suite de décès, démission ou toute autre cause, le conseil communal pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.

6.1.8. Tout délégué élu en remplacement achève le mandat de celui qu'il remplace.

6.1.9. Si un conseil, après une mise en demeure du Ministre de l'Intérieur ou du Commissaire de district, néglige ou refuse de nommer les délégués, le bourgmestre et l'échevin premier en rang et l'échevin deuxième en rang représentent la commune dans le comité du syndicat. En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs de ces membres ils sont remplacés conformément à l'article 42 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.1.10. Conformément à l'article 27 de la loi communale du 13 décembre 1988, des jetons de présence peuvent, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur, être accordés aux membres du comité pour l'assistance aux séances du comité et à celles de ses commissions.

6.1.11. Les membres du comité ont encore droit à des frais de route à fixer par le comité sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

6.1.12. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat. Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée. Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des communes syndiquées.

6.1.13. Sans préjudice des dispositions inscrites à l'article 6.2.1. ci-dessous, les affaires suivantes sont notamment soumises à la décision du comité :

a) l'élection du président et des membres du bureau
b) la désignation et la révocation du secrétaire, du receveur et de tout autre personnel administratif et technique, la fixation du statut dudit personnel et de sa rémunération
c) la fixation des jetons de présence et des frais de route des membres du comité
d) l'élaboration du règlement d'ordre intérieur du syndicat
e) l'élaboration du règlement d'utilisation des installations scolaires
f) la fixation des tarifs et redevances pour l'utilisation des installations et équipements du syndicat
g) l'acceptation de dons et legs
h) l'approbation du budget et des autorisations spéciales de crédit
i) l'approbation des comptes
j) l'établissement des relevés fixant la contribution des membres aux charges et pertes du syndicat et leur participation aux recettes et bénéfices
k) l'acquisition, la vente et l'entretien des biens immobiliers et mobiliers.

Complémentairement à ce qui précède, le comité émet un avis au sujet des affaires ci-dessous:

a) la modification des statuts
b) la dissolution du syndicat

6.2. Le bureau

6.2.1. Le comité peut renvoyer au bureau le règlement de certaines affaires et lui conférer à cet effet une délégation dont il fixe les limites.

6.2.2. Chaque commune est représentée au bureau par deux membres. Le bureau désigne en son sein un président, un vice-président par commune syndiquée et un secrétaire. Le président et le dernier vice président sont désignés parmi les délégués de la commune de Heiderscheid.

6.2.3. Le bureau rend compte de ses travaux au comité au moins une fois par semestre.

6.3. Le président

6.3.1. Le président est élu parmi les délégués de la commune de Heiderscheid.

6.3.2. Le président convoque les réunions du comité et du bureau, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 14 février 1900.

6.3.3. Il prépare les décisions du comité et se charge de leur exécution.

6.3.4. Le président représente le syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.

6.3.5. Il est chargé de la surveillance des affaires courantes, de l'ordonnancement des dépenses décidées par le comité ou le bureau et de la surveillance de la comptabilité.

6.3.6. Lorsque, lors d'une séance du comité, il y a partage de voix sur un point de l'ordre du jour discuté, l'objet en discussion est reporté à l'ordre du jour de la séance suivante; au même cas de partage de voix dans cette seconde séance le président ou son remplaçant a voix prépondérante.

6.4. Le personnel

6.4.1. Le comité peut engager du personnel administratif et technique suivant les besoins du syndicat.

6.4.2. Les travaux du secrétariat et ceux de la recette sont nettement séparés. Le secrétaire et le receveur du syndicat sont nommés par le comité, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur. L'engagement et la fixation du statut et de la rémunération des agents visés ci-dessus sont soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

6.4.3. Le comité du syndicat pourvoit à l'engagement du personnel auxiliaire qui comprend notamment le concierge, les femmes de charge, les chauffeurs des voitures assurant le transport scolaire, les moniteurs et les chargés de cours. Leurs traitements et salaires sont réglés d'après les dispositions légales en vigueur.

6.5. Gestion administrative

6.5.1. Le comité se réunit sur la convocation de son président aussi souvent que l'exigent les affaires comprises dans les attributions du syndicat, mais au moins deux fois par an.

6.5.2. Le président est obligé de convoquer le comité, soit sur l'invitation du Ministre de l'Intérieur, soit sur celle du Commissaire de District de Diekirch, soit à la demande de la moitié au moins des membres du comité.

6.5.3. La convocation se fait par écrit et à domicile au moins cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Elle mentionne le lieu, le jour et l'heure de la réunion et contient l'ordre du jour. En cas d'urgence, le délai de convocation peut être réduit jusqu'à un jour franc par le président qui en indiquera le motif dans l'invitation.

6.5.4. La réunion du comité est présidée par le président. Lorsque l'assemblée est convoquée à la demande du Ministre de l'Intérieur ou du Commissaire de District de Diekirch, la séance est présidée et dirigée par celui qui a provoqué la convocation. Le Ministre de l'Intérieur et le Commissaire de District de Diekirch ont entrée dans le comité. Ils sont toujours entendus quand ils le demandent. En cas d'urgence et à titre exceptionnel ils peuvent se faire représenter par un délégué.

6.5.5. Le comité ne peut prendre de résolution que si la majorité de ses membres en fonction est présente. Il décide à la majorité des suffrages, chaque délégué disposant d'une voix.

6.5.6. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

6.5.7. Les deuxième et troisième convocations se font conformément aux règles prescrites à l'alinéa ci--dessus, et il est fait mention si c'est pour la deuxième ou la troisième fois que la convocation a lieu.

6.5.8. Les votes ont lieu conformément aux articles 19, 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

6.5.9. Les délibérations du comité et du bureau sont rédigées par écrit dans les formes prévues par l'article 26 de la loi communale du 13 décembre 1988 pour les délibérations des conseils communaux. Les expéditions sont signées par le président ou celui qui le remplace et contresignées par le secrétaire; elles énoncent les noms de tous les membres qui ont concouru à la délibération.

6.5.10. Les conseillers communaux des communes syndiquées sont autorisés à prendre connaissance des procès-verbaux des séances du comité. Il leur est loisible de formuler des observations, qui sont alors portées à la connaissance des membres du comité.

6.5.11. Les séances du comité et du bureau ne sont pas publiques.

6.6. Les organes de surveillance

6.6.1. La surveillance du syndicat, notamment des actes portant approbation des budget et comptes est exercée par le Ministre de l'Intérieur et le Commissaire de District de Diekirch. Elle s'exerce de la manière prévue pour la surveillance de la gestion des communes, sans préjudice des dispositions contraires inscrites à la loi modifiée et complétée du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes.

6.6.2. Les décisions du comité, comme celles des conseils communaux, restent soumises à l'approbation de l'autorité supérieure, pour autant que cette approbation est requise.

6.6.3. En général, les dispositions réglant les droits et obligations du collège des bourgmestre et échevins sont applicables au président ou à son remplaçant, celles réglant les droits du conseil communal sont applicables au comité et au bureau.

7. GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

7.1. La comptabilité du syndicat comprend le budget, la comptabilité proprement dite et le compte de fin d'année.

7.2. Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat, sous réserve des adaptations et modifications prévues aux articles 171, 172 et 173 de la loi communale du 13 décembre 1988.

7.3. Le receveur est chargé seul et sous sa responsabilité personnelle d'effectuer les recettes et de liquider les dépenses.

7.4. Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses de fonctionnement, d'entretien et de création des installations et équipements pour lesquels le syndicat a été constitué.

7.5. Les recettes du budget comprennent notamment:

a) la contribution des communes syndiquées aux frais de fonctionnement

b) la contribution des communes syndiquées au frais d'investissement

c) les sommes que le syndicat reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu
d) les subventions de l'Etat
e) les produits des dons et legs
f) les revenus des capitaux.

7.6. Copies du budget et du compte annuel de fin d'exercice du syndicat sont signifiées chaque année aux conseils communaux des communes syndiquées.

8. PATRIMOINE DU SYNDICAT

8.1. Le syndicat demande à la fin de chaque exercice de la part des communes syndiquées leur contribution annuelle d'après la clef de répartition prévue au chapitre 2 et selon le déficit existant à la fin de l'exercice en question déduction faite des avances sollicitées au courant de l'exercice. Il en est de même pour la contribution des communes syndiquées aux frais d'investissement.

9. OBLIGATIONS ET DROITS DES MEMBRES SYNDIQUES
STIPULATIONS PARTICULIERES

9.1. Le personnel enseignant nommé par l'administration communale de Heiderscheid dans les formes établies par l'article 37 de la loi scolaire du 10 août 1912 avant la constitution de syndicat est repris par le syndicat.

S'il devait s'avérer par la suite que le nombre du personnel enseignant est insuffisant et qu'il y a lieu d'augmenter les effectifs, il appartiendrait à tour de rôle aux communes syndiquées de procéder à la nomination du prochain enseignant à commencer par la commune siège du syndicat et à continuer par les autres communes en fonction de l'importance de leur population.

Le remplacement d'un enseignant démissionnaire est effectué par la commune qui a procédé à sa nomination.

10. CHANGEMENT DES STATUTS

10.1. Les statuts peuvent être modifiés à la demande du comité ou d'une commune syndiquée. La modification ne sera adoptée que si toutes les communes syndiquées y donnent leur adhésion. Elle reste soumise à l'approbation du Grand-Duc conformément à l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900.

11. ENTREE EN VIGUEUR DES STATUTS

11.1. L'entrée en vigueur des statuts est fixée au jour de leur approbation par l'autorité supérieure.

Arrêté grand-ducal du 8 avril 2000 autorisant l'admission de la commune d'Useldange au syndicat intercommunal «De Réidener Kanton».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juilet 1981;

Vu la délibération du conseil communal de la commune d'Useldange en date du 25 juin 1999 aux termes de laquelle le prédit corps sollicite l'admission de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal «De Réidener Kanton» dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 6 mars 1990;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Beckerich, Bettborn, Ell, Grosbous, Rambrouch, Redange/Attert, Saeul, Vichten et Wahl desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'admission de la commune d'Useldange au syndicat intercommunal en question;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'admission de la commune d'Useldange au syndicat intercommunal «de Réidener Katon».

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Château de Fischbach, le 8 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 25 avril 2000 arrêtant une deuxième liste de médiateurs.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 mai 1999 relative à la médiation pénale et portant modification de différentes dispositions
a) de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire,
b) du code des assurances sociales;

Vu le réglement grand-ducal du 31 mai 1999 fixant les critères et la procédure d'agréation aux fonctions de médiateur, la procédure de médiation pénale et le mode de rémunération des médiateurs;

Vu les avis du procureur Général d'Etat du 29 septembre 1999 et du 15 décembre 1999;

Arrête:

Art. 1er. Sont inscrits sur la deuxième liste des médiateurs

1. Maître Jean-Jacques *Schonckert,* 15, rue Philippe II, L-2016 Luxembourg
2. Maître Jacques *Wolter,* 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 avril 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration des Bâtiments Publics. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au mois de décembre 2000 un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière du rédacteur.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Monsieur Alain *Rischard,* ingénieur technicien stagiaire à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien à la même administration à partir du 1er mai 2000.

Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Monsieur Stéphane *Barthelmy,* ingénieur technicien stagiaire à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien à la même administration à partir du 1er mai 2000.

Administration des Contributions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Monsieur François *Moes,* préposé du bureau d'imposition Esch/Alzette 2 de la section des personnes physiques, a été nommé préposé du bureau d'imposition Esch/Alzette 1 de la même section.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Monsieur Guy *Hahn,* inspecteur principal, a été nommé inspecteur principal premier en rang affecté au service de contrôle extérieur à Luxembourg à partir du 1er mai 2000.

Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000, Madame Malou *Wozniak-Leyers,* inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal, affecté au service de contrôle extérieur à Esch-sur-Alzette de la même administration avec effet au 1er mai 2000.

Commissariat aux Assurances.

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 1999 (FIN. 12/2000)

Conseil de Gouvernement du 14 avril 2000

Extrait du procès-verbal n° 13/00 modifié dans la séance du 28 avril 2000

En application de l'article 21 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et sur le rapport de M. le Ministre du Trésor et du Budget, le Conseil de Gouvernement approuve les comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 1999, qui clôturent avec un résultat de 2.894.338 LUF après dotation à la réserve pour investissement de 11.577.354 LUF et un total de bilan de 115.092.121 LUF Au 31 décembre 1999. Le Conseil accorde en conséquence décharge aux organes du Commissariat.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 1999

Débit

Frais de personnel	30.757.149
Autres charges brutes d'exploitation	16.348.964
Corrections de valeur sur immobilisations	1.396.315
Dotations aux provisions	0
Intérêts et charges assimilées	10.729
Dotation à la réserve pour investissements	11.577.354
Bénéfice reporté de l'exercice	2.894.338
TOTAL	62.984.849

Crédit

Taxes	60.349.000
Intérêts et produits assimilés	2.516.674
Autres recettes	119.175
TOTAL	62.984.849

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

Actif immobilisé	2.803.151
Valeur brute	13.169.775
Corrections de vaeur	(10.366.624)
Actif circulant	110.559.716
Créances	1.764.961
Avoirs en banque, avoirs en compte	108.794.755
Comptes de régularisation	1.729.254
TOTAL	115.092.121

Passif

Capitaux propres	111.128.760
Dotation en espèces	15.000.000
Apports en nature	5.036.747
Réserve pour investissements immobiliers	73.163.513
Résultats reportés des exercices antérieurs	17.928.500
Provisions	0
Dettes	1.069.023
Résultat reporté de l'exercice	2.894.338
TOTAL	115.092.121

Luxembourg, le 4 mai 2000
Le Comité de direction
Victor *Rod,* Claude *Wirion,* Marc *Lauer*

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de février 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Faber Josiane ép. *Mainz,* Keispelt	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	09.02.2000
Schenten Robert, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES	09.02.2000
Michaux Philippe, Nothum	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	09.02.2000
Dochen Pierre, Luxembourg	VITIS LIFE	09.02.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Schaaf Steve, Dudelange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	09.02.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mars 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Szöllösy Alex, Sanem	AGF ASSURANCES	10.03.2000
Felix Patrick, Erpeldange	AXA ASSURANCES	10.03.2000
Moeremans Dominique ép. *Osch,* Ettelbruck	AXA ASSURANCES	10.03.2000

	AXA ASSURANCES VIE	
Becker Manuela, Esch-sur-Alzette	BALOISE VIE	29.03.2000
Kintziger Nico, Niederkorn	FORTIS LUXEMBOURG IARD	10.03.2000
Bartholmé Alain, Bissen	HAMBURG-MANNHEIMER	10.03.2000
Desprez Nadine ép. *Ries,* Gonderange	HAMBURG-MANNHEIMER	10.03.2000
Kintziger Nico, Niederkorn	LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Figueiredo Mario, Bettembourg	P&V ASSURANCES	10.03.2000
Wegnez Vincent, Steinfort	P&V ASSURANCES	23.03.2000
Dos Santos Cunha Jorge, Luxembourg	ZURICH, Compagnie d'Assurances ZURICH EUROLIFE	28.03.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mars 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Michaux Philippe, Nothum	AZUR-VIE	10.03.2000
Faber Josiane ép. *Mainz,* Keispelt	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.03.2000
Figueiredo Mario, Bettembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.03.2000
Moeremans Dominique ép. *Osch,* Ettelbruck	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.03.2000
Dochen Pierre, Luxembourg	LUXEMBOURG HENIN VIE	10.03.2000
Bartholmé Alain, Bissen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Bellion Laurence, Mondorf-les-Bains	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Bermes Jean-Luc, Bascharage	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
De Marneffe Dimitri, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEISE-VIE	10.03.2000
Delhez Patrick, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Grethen Bob, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Hammerel Bob, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Rock Sandra, Beyren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Wolter Philippe, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.03.2000
Desprets Nicky, Luxembourg	P&V ASSURANCES	10.03.2000

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Nouvelles conditions générales. – Au 1er juin 2000 entreront en vigueur les nouvelles conditions générales applicables aux services de télécommunication de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Le texte intégral est à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(85e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 7 février 2000 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 15 mars 2000 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– ***dans la branche médicale***

radiologie

Monsier Guy *Scheifer,* 151, avenue Salentiny, L-9080 Ettelbruck

ophtalmologie

Monsieur Marcel *Levy,* 21, rue de l'Alzette, L-4011 Esch-sur-Alzette

– ***dans la branche automobile***

Monsieur Daniel *Eiffener,* 32, rue Dr Klein, L-5630 Mondorf

– ***dans la branche bâtiment, génie civil et construction***

Monsieur Paul *Ambrosini,* 4, place d'Europe, L-4112 Esch-sur-Alzette
spécialité(s): coordinateur de sécurité et de santé de chantiers temporaires ou mobiles
Monsieur Raymond *Bausch,* 50, rue Prinzenberg, L-4773 Pétange
Monsieur Pierre *Chrisnach,* 36, rue Roger Barthel, L-7212 Bereldange
spécialités(s): coordinateur de sécurité et de santé des projets de constructions
Monsieur Robert *Kousmann,* 12, rue de la Paix, L-3871 Schifflange
spécialité(s): Coordinateur de sécurité et de santé de chantiers de construction
Monsieur Steve *Molitor,* 14, rue Napoléon I, L-8342 Olm

– ***dans la branche artisanale***

électricien

Monsieur Jean-Jacques *Lemmer,* 6, cité Charles de Gaulle, L-4951 Bascharage
spécialité(s): systèmes d'alarme, télécommunication, téléinformatique

menuiserie

Monsieur Siegfried *Hauswirth,* 33, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

– ***dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances***

Monsieur André *Sassel,* 6, cité Penscherbierg, L-9776 Wilwerwiltz

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Margarida *Brites Nunes,* 15, rue Félix de Blochausen, L-1243 Luxembourg
langues: allemand, anglais, portugais
Madame Paola *Ravacchioli,* 1, rue Mercier, L-8186 Kopstal
langues: anglais, français, italien

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examen-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administratve organisera au cours du mois de juin 2000 l'examen-concours suivant:

le 21 juin 2000: ***examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'huissier.***

Relevé des vacances de poste:

Ministère des Affaires Etrangères 2

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu les 29 et 30 mai 2000.

Relevé Général de la Législation: édition 2000 – Mise en vente. – Edité par le Service Central de Législation, le «Relevé Général de la Législation - 2000», contenant l'inventaire de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires applicables au Luxembourg, à la date du 31 décembre 1999, avec indication des références de publication, vient de paraître.

Il est mis en vente en librairie, au prix de 450,- francs (t.t.c.)

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mars 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la S.A. FEELING, avec siège social à Luxembourg, 11-13, rue Adolphe Fischer	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Brigitte *Pochon*
2.	la S.A. NORGE CENTER, avec siège social à Luxembourg, 12, rue Fort Wallis, avec magasins à Luxembourg, 18, Côte d'Eich et à Dudelange, 33, place de l'Hôtel de Ville	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
3.	la S.A. MARYL INTERNATIONAL, avec siègee social à Luxembourg, 1, rue André Duchscher	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
4.	la s. à r. l. GESONDHEETSBÄCKEREI LANNERS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 8, rue Michel Rodange	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
5.	la s. à r. l. BIDOLI IVAN & CIE, avec siège social à Elvange/Mondorf, 25, rue Pierre Diederich	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
6.	la s. à r. l. MOTA AMARAL & FILS, avec siège social à Luxembourg, 44, rue des Hauts-Fourneaux	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
7.	la S.A. CAPITAL CONSTRUCT, avec siège social à Luxembourg, 116, rue de Rollingergrund	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
8.	la s. à r. l. SACAM, avec siège social à Bettembourg, Z.I. Scheleck	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
9.	la s. à r. l. J.M. REALISATIONS, avec siège social à Luxembourg, 252, avenue Gaston Diederich	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
10.	la S.A. JAJ DISTRI, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 9, rue Dicks	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marc *Schiltz*
11.	la s. à r. l. LAGUNA, avec siège social à Pissange, Maison 12	03.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Mourad *Sebki*
12.	la S.A. LUXATLANTIC OVERSEAS AIR-LINES, anc. SOLID'AIR, avec siège social à Sandweiler, rue de Luxembourg	03.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
13.	la s. à r. l. ETABLISSEMENT NORBERT SCHAAF, avec siège social à Differdange, 97, avenue d'Oberkorn	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Johanna *Mozer*
14.	la s. à r. l. THOMAS SCHUSTER, avec siège social à Remich, 3-5, rue de Stadtbredimus	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
15.	la S.A. MASSENET, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 94, boulevard de la Pétrusse	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Gerd *Brockhoff*
16.	la S.A. ENTEX INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
17.	la S.A. REAL-TECHNIC, avec siège social à Rollingen, 1, rue Belle-vue	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*

18.	la s. à r. l. TERRES INSTALLATIONS DE MAGASINS, avec siège social à Luxembourg, 55, Montée Pilate	10.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Fabien *Verreaux*
19.	Francis KRATZ, commerçant, ayant fait le commerce sous la dénomination EURO RALLY TEAM, à Schifflange, 27--29, route d'Esch, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 20, rue C. M. Spoo	15.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
20.	la S.A. SANITHERMIC, avec siège social à Alzingen, 6, rue de l'Eglise	15.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
21.	la s. à r. l. TAVERNE ESCHOISE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 7, rue du Brill	17.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
22.	la s. à r. l. ORGA PRO CONSULT, avec siège social à Luxembourg, 7, plateau du Saint Esprit	17.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Samia *Rabia*
23.	la S.A. PIZZALLO, avec siège social à Luxembourg, 60, rue de Strasbourg	17.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Sandra *Cortinovis*
24.	la S.A. CONTRAX, avec siège social à Luxembourg, 147, rue des Cents	17.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Katia *Panichi*
25.	la s. à r. l. SUN CARAÏBES, avec siège social à Luxembourg, 9, rue du Fort Wallis	17.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
26.	la s. à r. l. CHIARA, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 146, boulevard J. F. Kennedy	17.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
27.	la s. à r. l. PARIS PREMIERE, avec siège social à Luxembourg, 11, avenue de la Liberté	22.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
28.	la S.A. EUCOS, avec siège social à Luxembourg, 147, rue de Cents, de fait établie à Luxembourg, 201, route de Longwy	22.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
29.	la s. à r. l. CAFETERIA 3 WEIEREN, avec siège social à Kockelscheuer, 42, route de Bettembourg	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
30.	la s. à r. l. PROBU GmbH, PRODUCTS AND BUSINESS PROJECTS, avec siège social à Luxembourg, 46, rue de la Semois	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
31.	la s. à r. l. SUD BAZAR, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 24, rue de l'Alzette	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
32.	la S.A. BLUE RAIDS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 9, rue Dicks	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
33.	la S.A. FRICOM, avec siège social à Foetz, 2, rue du Commerce	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
34.	la S.A. EPP EUROPENNE DE PUBLICITE ET DE PROMOTION, avec siège social à Livange, Centre d'Affaires Le 2000	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
35.	la S.A. MONTEIRO FACADES, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
36.	la S.A. M & C, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Yann *Baden*
37.	la S.A. INTERAUTO, avec siège social à Bertrange, 224, rue des Romains	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me U. *Jacquin-Becker*
38.	la s. à r. l. WALL STREET, avec siège social à Luxembourg, 5, rue du Mur	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Schroeder*

39. la S.A. SERVICE PLUS, avec siège social à Luxembourg, 99, avenue du X Septembre	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
40. la s. à r. l. KUPFER UND ALUMINIUM TRADING, en abrégé KUPAL, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 54, rue d'Anvers	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
41. la s. à r. l. DRAGEES ET TRADITIONS PATISSIERES, avec siège social à Luxembourg, 20, rue Notre-Dame	24.03.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
42. la S.A. SCANN SCREEN, avec siège social à Luxembourg, 6, avenue du X Septembre	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Brigitte *Pochon*
43. la S.A. EURO-INVEST & TRADE GROUP, avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Royal	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Catherine *Gérard*
44. la s. à r. l. R CHAUD, avec siège social à Holzem, 22, rue de Capellen	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
45. la s. à r. l. JETRANS, avec siège social à Windhof, 12, rue de l'Industrie	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *Andreu*
46. la S.A. NÜRBURGRING, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
47. la s. à r. l. LE LORRAIN, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 56, boulevard Royal	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
48. la s. à r. l. BECALUX, avec siège social à Luxembourg, 66, rue de Bonnevoie	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
49. la s. à r. l. CREASTYLE, avec siège social à Bascharage, 106, rue de Luxembourg	31.03.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Ender *Ulcun*
	Diekirch		
50. ACALUX S. à r. l. établie et ayant son siège social à Ettelbruck, 90, avenue J.F. Kennedy	01.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me François *Gengler*
51. CAFE-RESTAURANT LA GRILLADE S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-6210 Consdorf, 5, route de Luxembourg	01.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me François *Gengler*
52. M.C. COMPANY, établie et ayant son siège social à Clervaux, 2B, route d'Eselborn	01.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me François *Gengler*
53. Antoine VAN DIESSEN, faisant le commerce sous la dénomination «AVD DATA SYSTEMS», demeurant à L-6586 Steinheim	08.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Jean-Louis *Unsen*
54. MEDIA PRINT, établie et ayant son siège social à L-9053 Ettelbruck, 26, avenue J.F. Kennedy	15.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Frank *Wies*
55. 4 SEASONS TRADING COMPANY, ayant eu son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot	15.03.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Edith *Reiff*

Tableau des professionnels du secteur financier autorisés à exercer leur activité et soumis au contrôle de la commission de surveillance du secteur financier conformément à l'article 42 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

COMPLEMENT n° 1:

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24A)

CREDIT LYONNAIS INTERNATIONAL FUND SERVICES S.A., 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

CARLSON ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., en abrégé «CAML», 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24D)

CREDIT LYONNAIS INTERNATIONAL FUND SERVICES S.A., 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen

CARLSON ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., en abrégé «CAML», 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Catégorie: Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 28)

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A., 3-5, Place Winston Churchill, L- 2964 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 28-1)

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

FIDUPAR S.A., 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de **modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

– l'adresse de l'établissement suivant:

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT, 144, route de Stavelot, L-9991 Weiswampach

FUDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A., 8, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24D)

– la dénomination de l'établissement suivant:

ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

en

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

---

Il y a lieu de **retirer** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie : Gérants de fortunes (article 24B)

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

VAN DOORN TRUST INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24C)

KAUPTHING LUXEMBOURG S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

CEDEL INTERNATIONAL, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Catégorie: Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 28)

CEDEL INTERNATIONAL, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2000.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Charles *Kieffer* — Directeur

Jean-Nicolas *Schaus* — Directeur général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 23 **25 mai 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Madame Marie Madeleine Pierrette FÜRST à changer ses prénoms actuels en celui de «Marilyn».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Marie Madeleine Pierrette FÜRST, née le 27 août 1954 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8394 Olm, 1, rue de Kehlen – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marilyn»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie Madeleine Pierrette FÜRST est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marilyn».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 27 avril 2000 portant nomination des nouveaux membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu le règlement ministériel modifié du 2 avril 1963 concernant la création d'un Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 février 1999 concernant la nomination des membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale ;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, avec effet à partir du 1er mai 2000:

Monsieur Xavier *Gillet,* représentant des étudiants de l'enseignement secondaire technique, en remplacement de Monsieur Laurent *Kneip,* démissionnaire.

Monsieur Tom *Reichert,* représentant de l'ACEL, en remplacement de Mademoiselle Sandra *Schengen,* démissionnaire.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour gouverne.

Luxembourg, le 27 avril 2000.
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 28 avril 2000 portant nomination des membres de la commission consultative pour l'ostéodensitométrie.

Le Ministre de la Santé

Vu la loi du 28 août 1998 sur les établissements hospitaliers ;

Vu le règlement grand-ducal du 18 mars 2000 fixant les conditions d'accès et d'utilisation de l'appareillage pour ostéodensitométrie au Luxembourg, notamment l'article 8;

Arrête :

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission consultative pour l'ostéodensitométrie :

- Monsieur le Dr Gérard *Holbach,* médecin chef de service, Direction de la Santé,
- Madame Marguerite *Scholtes-Lenners,* conseiller de gouvernement première classe, Ministère de la Santé,

- Monsieur le Dr Mario *Hirsch,* médecin-spécialiste en rhumatologie, représentant de la Clinique Ste Thérèse,
- Monsieur le Dr Camille *Kemmer,* médecin-spécialiste en rhumatologie, président de l'association luxembourgeoise d'études pour le métabolisme osseux,
- Monsieur le Dr Alain *Margue,* médecin-spécialiste en rhumatologie, secrétaire de l'association luxembourgeoise d'études pour le métabolisme osseux.
- Madame Danièle *Nieles,* représentante de l'Union des caisses de maladie,
- Monsieur le Dr Claude *Bollendorff,* représentant de l'Union des caisses de maladie.

Art. 2. Monsieur le Dr *Holbach* assumera les fonctions de président, Madame Eliane *Fettes* employée au Ministère de la Santé celles de secrétaire de la commission.

Art. 3. Les membres de la commission non salariés de l'Etat recevront un jeton de présence par réunion.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 28 avril 2000.
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 2 mai 2000 portant nomination des membres de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel des travailleurs handicapés.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 12 novembre 1991 sur les travailleurs handicapés;

Vu le règlement grand-ducal du 14 avril 1992 déterminant la composition et le fonctionnement de la commission d'orientation et de reclassement professionnel des travailleurs handicapés et notamment son article 1er;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'orientation et de reclassement professionnel des travailleurs handicapés pour la durée de quatre ans:

a) Membres effectifs:

Mme Maryse *Fisch,*	Conseillère de Gouvernement au Ministère du Travail et de l'Emploi;
M. Gary *Tunsch,*	Inspecteur principal au Ministère du Travail et de l'Emploi;
M. Jean *Hoffmann,*	Conseiller économique 1ère classe à l'Administration de l'Emploi;
M. le Dr Nicolas *Rumé,*	Directeur adjoint de la Santé;
M. le Dr Alfred *Diederich,*	Médecin-directeur adjoint du Contrôle médical de la Sécurité Sociale;
M. le Dr Ernest *Worré,*	Médecin-chef de division du Contrôle médical de la Sécurité Sociale;
M. le Dr. Gérard *Grenot,*	Directeur médical du Centre national de rééducation fonctionnelle et réadaptation de Hamm.

b) Membres suppléants:

Mme Joëlle *Ludewig,*	Attachée de Gouvernement au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse;
Mme Madeleine *Weisgerber,*	Rédactrice au Ministère du Travail et de l'Emploi;
M. Pierre *Schloesser,*	Attaché de direction à l'Administration de l'Emploi;
M. le Dr Robert *Goerens,*	Médecin-chef de service à la Division de la Santé au Travail de la Direction de la Santé;
M. le Dr Carlo *Parries,*	Médecin-chef de division du Contrôle médical de la Sécurité Sociale;
Mme le Dr Yvette *Gleis-Lang,*	Médecin-conseil du Contrôle médical de la Sécurité Sociale;
Mme le Dr Françoise *Paquet,*	Médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles du Centre national de rééducation fonctionnelle et réadaptation de Hamm.

Art. 2. Madame Maryse *Fisch,* préqualifiée, assurera les fonctions de président de la commission. En cas d'empêchement, elle sera remplacée par Madame Joëlle *Ludewig,* préqualifiée.

Art. 3. Le secrétariat de la commission d'orientation et de reclassement professionnel des travailleurs handicapés sera assumé par Monsieur Carlo *Mreches,* Chargé d'études principal à l'Administration de l'Emploi.

En cas d'empêchement du secrétaire, le secrétariat sera assumé par Mme Romy *Nilles-Clement,* Pédagogue spécialisée à l'Administration de l'Emploi.

Art. 4. Avis du présent arrêté sera publié au Mémorial.

Une expédition en sera transmise à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

La Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 12 mai 2000 fixant pour l'année scolaire 2000/2001 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal du 2 juin 1999 concernant la formation pédagogique théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2000/2001, le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 17 juillet 2000. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour le 13 septembre 2000 au plus tard:

- un extrait du casier judiciaire,
- un certificat de nationalité luxembourgeois ou un certificat attestant la nationalité d'un des États-membres de l'Union Européenne,
- un certificat d'inscription aux listes électorales,
- un certificat de moralité.

A la même date les candidats devront avoir passé un examen médical auprès de l'un des médecins agréés à cette fin par le Gouvernement.

Les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final devront être parvenus au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports pour le 31 octobre 2000 au plus tard.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 mai 2000.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Bernard *Reisch,* ingénieur inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur principal à la même administration à partir du 1er juin 2000.

Administration des Contributions. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, démission honorable de ses fonctions à partir du 15 juillet 2000 a été accordée, sur sa demande, à Madame Monique *Hemmen* épouse *Birel,* vérificateur à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, Monsieur Marco *Mammola,* rédacteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé vérificateur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Echternach de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, Mesdames Malou *Baustert,* Jacqueline *Beckius* ép. *Bellot,* Carine *Felgen,* Marie-Pia *Pesch* et Chantal *Streveler* et Messieurs Carlo *Boultgen,* Luc *Friederich,* Serge *Gengler,* Paul *Hoffmann,* Joseph *Lauer,* François *Nau,* Roland *Ney,* Thierry *Reuter,* Carlo *Scheuer,* Roger *Schumacher,* Pierre *Vanetti,* Marco *Wagner* et Marc *Weiler,* vérificateurs à l'administration des contributions, ont été nommés contrôleurs adjoints au service d'imposition de l'administration des contributions.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Paul *Metz,* inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé préposé du bureau d'imposition Esch-sur-Alzette 2 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Johny *Berg,* inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration et affecté en tant que préposé au bureau d'imposition Dudelange de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Madame Sylvie *Schon* ép. *Weber,* receveur principal au service de recette de l'administration des contributions, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau de recette Esch-sur-Alzette.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Henri *Welter,* receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal à la Caisse Centrale des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur de direction pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la direction des douanes et accises à partir du 1er mai 2000.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Marc *Staedtgen,* inspecteur principal hors cadre à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Accises et Cabaretage» à la direction des douanes et accises à Luxembourg à partir du 1er mai 2000.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Michel *Thies,* inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la division «Accises et Cabaretage» à la direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur divisionnaire pour les fonctions d'inspecteur principal 1er en rang des douanes et accises à l'Inspection divisionnaire et de comptabilité à Luxembourg I.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, Monsieur Pierrot *Reding,* inspecteur principal à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Accises.

Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, Monsieur Jean-Paul *Ries,* inspecteur des douanes et accises à la direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur principal des douanes et accises à la même Direction.

Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, Monsieur Armand *Trausch,* receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Accises, a été nommé receveur A pour les fonctions d'inspecteur principal à la Caisse Centrale des douanes et accises à Luxembourg.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 8 avril 2000, Monsieur Jean-Marie *Ries*, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur chef de division auprès de la même administration.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Madame Monique *Reichard,* ingénieur-inspecteur à l'Administration de l'Environnement a été nommée ingénieur principal auprès de la même administration.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Monsieur Gaston *Wolmering,* Conseiller de direction, a été nommé Conseiller de direction première classe. Par arrêtés grand-ducaux du 18 mars 2000, Madame Isabelle *Thoss-Klein* et Messieurs Romain *Fouarge* et Ronald *Frising,* Attachés de Gouvernement premiers en rang, ont été nommés Conseillers de direction adjoints. Par arrêté grand-ducal du 10 mars 2000, Madame Tania *Berchem,* Attaché d'Administration, a été nommée Attaché de Gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Madame Anne *Van Goethem,* Attaché d'Administration, a été nommée Attaché de Gouvernement.

Par arrêtés grand-ducaux du 18 mars 2000, Mesdames Nathalie *Solagna-Metzdorff* et Liette *Weber-Hilgert* ainsi que Monsieur Joseph *Muller,* chefs de bureau, ont été nommés Inspecteurs. Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Monsieur Michel *Grethen,* chef de bureau adjoint hors cadre, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000, Monsieur Dino Huss, chef de bureau adjoint à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 15 mars 2000.

Administration gouvernementale. – Examen de promotion. – Examen de fin de stage. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière de l'huissier de salle au cours du mois de novembre 2000;

– un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement le 10 juillet 2000.

Associations agricoles.

Mise en liquidation

Conformément à l'art. 17 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

COMITE AGRICOLE DE GIRST

a déposé le 4 avril 2000 au secrétariat de la commune de Rosport une déclaration concernant sa mise en liquidation ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des liquidateurs.

Clôture de la liquidation

Conformément à l'art. 17 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite:

COMITE AGRICOLE DE GRÜMMELSCHEID

a déposé le 2 mai 2000 au secrétariat de la commune de Winseler und déclaration concernant la clôture de sa liquidation.

Code Civil. – Mise à jour. – Une mise à jour du CODE CIVIL (texte intégral) publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître.

Elle sera disponible dans les librairies à partir du 20 mai 2000 au prix de 850,- LUF, TVA comprise.

Code de Commerce. – Mise à jour. – Une mise à jour du CODE DE COMMERCE publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître.

Elle sera disponible dans les librairies à partir du 20 mai 2000 au prix de 100,- LUF, TVA comprise.

Code Pénal et Code d'Instruction Criminelle. – Mise à jour. – Une mise à jour du CODE PENAL et du CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître.

Elle sera disponible dans les librairies à partir du 20 mai 200 au prix de 350,- LUF, TVA comprise.

Nouveau Code de Procédure Civile. – Mise à jour. – Une mise à jour du NOUVEAU CODE DE PROCEDURE CIVILE publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître.

Elle sera disponible dans les librairies à partir du 20 mai 2000 au prix de 300,- LUF, TVA comprise.

Comité des Actions Positives. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 4 avril 2000 ont été nommés membres du Comité des Actions Positives:

Membres effectifs:

1. Représentant-e-s des chambres professionnelles:
   - Madame Léontine *Anzia,* déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
   - Madame Christiane *L'Ortye-Lentz,* déléguée du Président de la Chambre d'Agriculture,
   - Madame Danièle *Nieles,* déléguée du Directeur de la Chambre des Employés privés,
   - Madame Edith *Stein,* déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,
   - Madame Sylvie *Theisen,* déléguée du Directeur de la Chambre du Travail.
2. Représentant-e-s du Gouvernement:
   - Monsieur Maurice *Faber,* délégué du Ministre de l'Economie,
   - Madame Chantal *Fandel,* déléguée de la Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,
   - Madame Bernadette *Friederici-Carabin,* déléguée du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement,
   - Monsieur Jean-Marie *Haensel,* délégué du Ministre des Finances,
   - Madame Karin *Meyer,* déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi,
   - Madame Maddy *Mulheims,* déléguée de la Ministre de la Promotion Féminine,
   - Madame Mariette *Scholtus,* déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi.

Membres suppléants:

1. Représentant-e-s des chambres professionnelles:
   - Madame Pascale *Arend,* déléguée du Directeur de la Chambre des Employés privés,
   - Madame Christiane *Bertrand-Schaul,* déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,

- Madame Christiane *Bram,* déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
- Madame Claudine *Keipes-Schweigen,* déléguée du Président de la Chambre d'Agriculture,
- Monsieur Henri *Kremer,* délégué du Directeur de la Chambre du Travail.

2. Représentant-e-s du Gouvernement:
   - Madame Simone *Arnoldy,* déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi,
   - Monsieur Frank *Bartholmy,* délégué du Ministre de l'Economie,
   - Madame Chantal *Schroeder,* déléguée du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,
   - Monsieur Christian *Schuller,* délégué du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement,
   - Madame Madeleine *Weisgerber,* déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi,
   - Madame Karin *Weyer,* déléguée de la Ministre de la Promotion Féminine,
   - Monsieur Marc *Weyer,* délégué du Ministre des Finances.

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 6 avril 2000 ont été nommés:

Présidente du Comité du Travail Féminin:

Madame Christiane *Bertrand-Schaul*, Fédération des Industriels Luxembourgeois.

Vice-présidentes du Comité du Travail Féminin:

Madame Viviane *Goergen*, Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens;

Madame Ginette *Jones*, Conseil National des Femmes Luxembourgeoises.

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 6 avril 2000 ont été nommés membres du Comité du Travail Féminin:

Madame Chantal *Schroeder*, déléguée du directeur à la Formation Professionnelle, membre effectif

Madame Pascale *Petry*, déléguée de la Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports en remplacement de Madame Chantal *Schroeder*, membre suppléant

Madame Marianne *Aumasson*, déléguée du directeur à la Formation Professionnelle, membre suppléant.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Frank *Deceuninck* a été nommé Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Ostende, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Flandre occidentale.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Alain *Weber,* Chancelier à l'Ambassade du Luxembourg à Washington, a été nommé Vice-Consul du Grand-Duché de Luxembourg.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 14 avril 2000, Monsieur Georges *Faber* et Madame Martine *Kommer* ont été nommés Secrétaire de Légation premier en rang en service ordinaire.

Cour de Justice Benelux. – Nominations. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 3 avril 2000, entrée en vigueur à la même date, ont été nommés juge à la Cour de Justice Benelux Monsieur W.J.M. *Davids*, juge suppléant à cette Cour et Monsieur P. *Neleman*, juge suppléant à cette Cour.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances. – Changement d'agrément. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2000 les agréments des agents d'assurances «BBL Life Lux S.A.» sont transformés en agréments pour compte de l'entreprise d'assurances «ING Life Luxembourg S.A.».

Entreprises d'assurances. – «De Vaderlandsche Luxemburg-Patriotique Luxembourg S.A. – BBL Life Lux S.A.» – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 1999, la fusion par absorption des entreprises De Vaderlandsche Luxemburg – Patriotique Luxembourg S.A., renommée en ING Life Luxembourg S.A. avec siège social à Luxembourg, 224 route d'Arlon, société absorbante, et BBL Life Lux S.A., avec siège social à Luxembourg, 52, route d'Esch, société absorbée, est autorisée.

La fusion a été approuvée par les deux assemblées générales extraordinaires du 28 janvier 2000.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Indice des prix à la consommation au 1er avril 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **606.95** au 1er avril par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er avril 2000 à **601.46**

Luxembourg, le 8 mai 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 avril 2000,

- Madame Pascale *Dumong*, substitut auprès du parquet de Luxembourg, a été nommée juge au tribuanl d'arrondissement de Luxembourg.

- Monsieur Gilbert *Hoffmann*, juge de paix à Diekirch, a été nommé vice-président au tribunal d'arrondissement de Diekirch.

- Madame Marie-Thérèse *Schmitz*, juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommée juge de paix à la justice de Diekirch.

- Madame Michèle *Krier*, juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommée juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Diekirch.

- Madame Michèle *Hornick*, attaché de justice, a été nommée substitut chargé du service de documentation au Parquet Général. Le rang de juge a été conféré à Madame Michèle *Hornick,* substitut.

- Madame Nadine *Erpelding*, attaché de justice, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch.

Ministère de la Famille. – Maisons d'Enfants de l'Etat.

Examen concours en date du 16 juin 2000 pour – Educateurs/trices gradué(e)s

Examen concours en date du 17 juillet 2000 pour – Educateurs/trices.

Ministère de la Santé. – Commission permanente pour le secteur hospitalier. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000 Madame Liliane *Bonert,* Présidente du Conseil supérieur de certaines professions de santé, a été nommée membre suppléant de la commission permanente pour le secteur hospitalier en remplacement de Monsieur Fred *Ferron* dont elle termine le mandat.

Relations extérieures. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Madame Martine *Schommer,* Conseiller de Légation première classe, a été nommée Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en Mongolie, avec résidence à Beijing.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 8 mai 2000 Monsieur le Dr Volkhard *Grüness,* né le 1er décembre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 mai 2000 Madame le Dr Isabelle *Dehottay,* née le 16 janvier 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 mai 2000, Monsieur le Dr Eric *Küster,* né le 31 janvier 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 mai 2000, Madame le Dr Catherine *Retourne,* née le 21 juillet 1955, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2000, Madame Catherine *Schlesser* ép. *Schroeder* a été autorisée à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Oberkorn, 193, avenue G.D. Charlotte.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 10 avril 2000 l'agrément a été accordé à l'établissement public «Centre Hospitalier de Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg 4, rue Barblé L-1210 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «crèche» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10172000.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 24 2 juin 2000

Sommaire

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois de novembre 2000 un examen de promotion dans la carrière de l'ingéneur technicien.

Carrières universitaires de l'Etat. – Postes vacants.

Examen-concours: session juillet 2000 (recrutement externe)

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du **mois de juillet 2000** un examen-concours en vue de l'admission au stage des fonctions administratives de la carrière supérieure des administrations de l'Etat et des établissements publics pour les postes vacants suivants:

I.	**Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement (département Classes Moyennes):**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie**
II.	**Ministère de l'Economie:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **sciences naturelles**
III.	**Ministère d'Etat - Service des Médias et des Communications:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
IV.	**Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
V.	**Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **économie** ou en **sciences sociales**
VI.	**Ministère de la Justice:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
VII.	**Ministère des Travaux Publics:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **économie**
VIII.	**Administration du Personnel de l'Etat:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
IX.	**Administration des Contributions Directes:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet **d'informaticien** ou **d'ingénieur** (spécialité: réseaux)
X.	**Inspection générale des finances:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie**
XI.	**Inspection générale de la Police:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie**
XII.	**Inspection générale de la Sécurité Sociale:**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit.**
XIII.	**Ministère de l'Intérieur – Aménagement Général du Territoire**	1 vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**

XIV.	**Ministère des Affaires Etrangères:**	3 vacances de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie** ou en **relations internationales** ou en **sciences politiques**

Entreprises d'assurances. – «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA». – Agrément. – Par arrêté ministériel du 2 mai 2000, l'entreprise d'assurances vie «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA», avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert a été agréée pour faire les opérations d'assurances dans les branches «VIE» suivantes:

N° 1 Vie, avec ou sans contre-assurance
N° 2 Opérations de capitalisation
N° 3 Gestion de fonds collectifs de retraite.

Entreprises d'assurances. – «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, et par arrêté ministériel du 2 mai 2000, Monsieur Pierre *Mersch* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA».

Entreprises d'assurances. – «COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCE VIE POUR L'EUROPE SA, en abrégé CLAVE SA». – Agrément. – Par arrêté ministériel du 2 mai 2000, l'entreprise d'assurances vie «COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCE VIE POUR L'EUROPE SA, en abrégé CLAVE SA», avec siège social à L-1246 Luxembourg, 6, rue Albert Borschette a été agréée pour faire es opérations d'assurances dans les branches «VIE» suivantes:

N° 1 Vie, avec ou sans contre-assurance
N° 2 Opérations de capitalisation
N° 3 Gestion de fonds collectifs de retraite.

Entreprises d'assurances. – «COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCE VIE POUR L'EUROPE SA, en abrégé CLAVE SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, et par arrêté ministériel du 2 mai 2000, Monsieur Geoffrey *Hayward* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCE VIE POUR L'EUROPE SA, en abrégé CLAVE SA»

Entreprises d'assurances. – Transfert des contrats d'assurance souscrits par l'entreprise «PETROFINA» et ses filiales de 1975 à 1994 de l'entreprise «CEAI» vers l'entreprise «FINA INSURANCE». – L'«OFFICE DE CONTRÔLE DES ASSURANCES», autorité de contrôle belge du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances en date du 10 mai 2000 que le transfert des contrats d'assurance souscrits par l'entreprise «PETROFINA» et ses filiales de 1975 à 1994 de l'entreprise «CEAI» vers l'entreprise «FINA INSURANCE» a été approuvé en date du 4 avril 2000.

Remembrement des biens ruraux.

REMEMBREMENT DE SCHENGEN-MARKUSBERG

Nouvelle distribution des terres – Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre de remembrement légal de SCHENGEN-MARKUSBERG, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 7 juin 1996, sont informés que le projet de lotissement des vignobles a été arrêté définitivement sur la base des réclamations et observations présentées et que les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés au bureau du secrétariat communal de Remerschen à partir du 5 juin 2000.

Le secrétariat communal est ouvert:
du lundi au vendredi de 9 à 12 et de 13 à 17 heures.

Les réclamants qui n'ont pas obtenu satisfaction auprès de l'Office national du Remembrement, ainsi que tous les intéressés qui se croient lésés dans leurs droits par les modifications intervenues à la suite de réclamations de la part d'autres participants, peuvent contester leurs nouvelles attributions devant le greffe de la Justice de Paix de Luxembourg dans les 30 jours de dépôt, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi sus-mentionnée.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles *Konnen*

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de SCHENGEN-MARKUSBERG

Mise en possession provisoire des nouvelles parcelles

En exécution des dispositions de l'article 34 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office national du Remembrement décrète la mise en possession provisoire des nouvelles parcelles du remembrement viticole de SCHENGEN-MARKUSBERG.

Les propriétaires entrent en jouissance des nouvelles parcelles à partir du 5 juin 2000.

Il est porté à la connaissance des propriétaires que la mise en possession provisoire donne seulement droit à l'usufruit des nouvelles parcelles. La nu-propriété ne sera en vigueur qu'après la transcription de l'acte notarié.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles *Konnen*

Remembrement des biens ruraux.

PROJET DE REMEMBREMENT DE REMERSCHEN «FLOUER»

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres

(Publication prescrite par l'article 26 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains, situés dans le périmètre provisoire du remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 5 février 1999 sont informés que les documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres, prévus à l'art. 26 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat communal de Remerschen pendant 30 jours, à partir du 5 juin 2000 jusqu'au 4 juillet 2000 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Remerschen est ouvert: de lundi à vendredi de 8.00-12.00 et de 13.00-17.00 heures.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un régistre déposé au secrétariat communal de Remerschen,
b) par lettre recommandée au président de l'Office national du remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,
c) par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal de Remerschen aux dates suivantes:

mardi le 27, mercredi le 28 et jeudi le 29 juin 2000, chaque fois de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 16.30 heures.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles *Konnen*

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame ALLEGRETTI Maria Popola, née le 26.05.1961 à Vallo della Lucania (Italie), demeurant à Doncols.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Winseler.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame BACHERT Katharina Maria, née le 09.09.1943 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BACHERT Catherine Marie.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur BATALHA SIMOES Amadeu Manuel, né le 07.06.1967 à Almargem do Bispo/Sintra (Portugal), demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 21.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SIMOES Manuel.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur CARGNELUTTI Roberto Giuseppe, né le 16.02.1964 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 20.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame COMPARETTO Rita Giuseppina, épouse BONGIOVANNI Antonino, née le 20.11.1969 à Luxembourg, demeurant à Peppange.
Cette naturalisation a été acceptée le 11.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur CORREIA DO VALE José Maria, né le 01.09.1954 à Sao Paio de Merelim/Braga (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette.
Cette naturalisation a été acceptée le 03.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur DEFLORENNE Luc, né le 08.09.1975 à Arlon (Belgique), demeurant à Frisange.
Cette naturalisation a été acceptée le 14.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Frisange.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur D'EUGENIO Luca, né le 26.06.1966 à Dudelange, demeurant à Kayl.
Cette naturalisation a été acceptée le 25.02.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kayl.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur KASONGO Makenga, né le 23.10.1964 à Mbujimayi (R.D. du Congo), demeurant à Esch-sur-Alzette.
Cette naturalisation a été acceptée le 08.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de KASONGO Jean-Claude.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame LEE Chun, veuve LAU Foon Choon, née le 23.11.1930 à Canton (Chine), demeurant à Senningerberg.
Cette naturalisation a été acceptée le 23.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur MARELLI Serge Raymond, né le 23.10.1965 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 27.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MATA FERNANDES Maria Benedita, épouse PAIS BOLRAO José, née le 20.03.1939 à Nossa Senhora das Neves/Beja (Portugal), demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 17.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur MATIAS DUARTE Carlo, né le 12.02.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MATHIAS Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur MATTIUSSI Alain Antoine, né le 18.12.1969 à Differdange, demeurant à Rodange.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MAZUMDER Afroza Noor, épouse GOLAM Mostafa, née le 01.02.1968 à Comilla (Bangladesh), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MONTEIRO DOS SANTOS Maria Sabado, veuve MENDES MOREIRA Cristiano, née le 12.10.1963 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur PFISTER Laurent Julien Adolphe, né le 24.03.1970 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame PICCHIARELLI Marilène, née le 26.04.1964 à Algrange (France), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame PONTELLI Silvana Elisabeth, née le 08.01.1965 à Luxembourg, demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur RAPOSO DE JESUS Antonio Miguel, né le 20.06.1972 à Sao Jorge de Arroios/Lisboa (Portugal), demeurant à Consdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RAPOSO Antonio Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame ROMEO Christine Ernestine, épouse JACOB Dawood, née le 01.06.1965 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Colmar-Berg.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur SAHIN Ali Murat, né le 23.09.1955 à Ankara (Turquie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur SANGERS Alfred Mathias Hendricus, né le 27.05.1971 à Luxembourg, demeurant à Niederpallen.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur SANTOS Carlos Manuel Luis, né le 29.06.1967 à Larochette, demeurant à Waldbillig.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Charel.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame SCHLITZ Anna Marita, née le 10.06.1954 à Gimbsheim (Allemagne), demeurant à Wasserbillig.
Cette naturalisation a été acceptée le 10.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertert.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame SCHNEIDER Christiane Elisabeth, épouse BRÖCKER Klaus Joachim Hinrich, née le 31.01.1935 à Lommatzsch (Allemagne), demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 24.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur SPANIER Mario, né le 09.12.1967 à Kastellaun (Allemagne), demeurant à Luxembourg.
Cette naturalisation a été acceptée le 27.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur STEFANETTI Michel, né le 18.01.1966 à Pétange, demeurant à Pétange.
Cette naturalisation a été acceptée le 31.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

—

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur BARZOTTI Roberto, né le 06.04.1964 à Cagli (Italie), demeurant à Esch-sur-Alzette.
Cette naturalisation a été acceptée le 06.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame CHAGNON Cécile Viviane, épouse BARZOTTI Roberto, née le 14.11.1968 à Blois (France), demeurant à Esch-sur-Alzette.
Cette naturalisation a été acceptée le 06.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur EKE-ONONDEDI Joseph, né le 24.11.1953 à Okako-Letshu (R.D. du Congo), demeurant à Troisvierges.
Cette naturalisation a été acceptée le 29.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame ATASHILE Otshumba Thérèse, épouse EKE-ONONDEDI Joseph, née le 04.04.1956 à Diamba (R.D. du Congo), demeurant à Troisvierges.
Cette naturalisation a été acceptée le 29.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur KURTISI Lulzim, né le 21.06.1967 à Ohrid (Macédoine), demeurant à Wallendorf-Pont.
Cette naturalisation a été acceptée le 01.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Reisdorf.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame DZEMAILOVIC Jasminka, épouse KURTISI Lulzim, née le 20.05.1965 à Zaostrog (Croatie), demeurant à Wallendorf-Pont.
Cette naturalisation a été acceptée le 01.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Reisdorf.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur LIMA DOS SANTOS Antonio, né le 09.06.1964 à Santo Antonio das Pombas/Paul (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.
Cette naturalisation a été acceptée le 30.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.
Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame DOS SANTOS LIMA Virginia, épouse LIMA DOS SANTOS Antonio, née le 04.02.1971 à Guadalupe/Sao Tomé (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur LIU Hongnian, né le 11.07.1964 à Shanghai (Chine), demeurant à Colmar-Berg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame LIU Ning, épouse LIU Hongnian, née le 23.11.1968 à Nanjing (Chine), demeurant à Colmar-Berg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur NIEDERCORN Jacques Jean Claude, né le 02.08.1951 à Thionville (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame LUNG Blandine Marie Françoise, épouse NIEDERCORN Jacques Jean Claude, née le 04.10.1953 à Moyenmoutier (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur OUALKADI Abdelaziz, né le 00.00.1965 à Selouane/Nador (Maroc), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame LOTITO Marianne, épouse OUALKADI Abdelaziz, née le 12.01.1967 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur POON Yick Hong, né le 08.11.1949 à Sun Wei (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame TAM Kee Chun, épouse POON Yick Hong, née le 17.02.1951 à Hong Kong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur VANDINI Maurizio, né le 20.07.1959 à Cagli (Italie), demeurant à Sanem.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame PIERETTI Donata, épouse VANDINI Maurizio, née le 10.07.1959 à Pergola (Italie), demeurant à Sanem.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 25 **7 juin 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 11 février 2000 autorisant Monsieur João Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA à changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Morgane LUCAS MARTINS en celui de «MARTINS SILVOSO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur João Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA, demeurant à L-2451 Luxembourg - 33, rue Rossini sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Morgane LUCAS MARTINS, née le 23 juillet 1999 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MARTINS SILVOSO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur João Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Morgane LUCAS MARTINS en celui de «MARTINS SILVOSO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 11 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Monsieur Antonio José DOS SANTOS COELHO à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Tun COELHO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Antonio José DOS SANTOS COELHO, né le 29 novembre 1970 à Guia-Albufeira (P), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5690 Ellange - 1, route d'Erpeldange - sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Tun COELHO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Antonio José DOS SANTOS COELHO est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Tun COELHO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient par de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Monsieur Claude PAULY à changer son prénom actuel en ceux de «Claude Joseph».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Claude PAULY, né le 8 mai 1975 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8213 Mamer - 4A, rue Baumbusch - sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Claude Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Claude PAULY est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «Claude Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient par de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Madame Marguerite SCHAACK à changer son prénom actuel en celui de «Marnie».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Marguerite SCHAACK, née le 20 novembre 1974 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9209 Diekirch - 21, am Bamerdall - sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Marnie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marguerite SCHAACK est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Marnie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Monsieur Konrad Nikolaus Arnold WAGNER à changer ses prénoms actuels en celui de «Curt».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Konrad Nikolaus Arnold WAGNER, né le 3 décembre 1947 à Eupen (B), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8316 Olm, 14, rue des Etats-Unis, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Curt»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Konrad Nikolaus Arnold WAGNER est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Curt».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration des Douanes et Accises. – Examen concours. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2000 l'examen dans la carrière ci-après:

carrière inférieure des douanes et accises

filière du préposé des douanes

– examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises:

fin août 2000

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

141e MODIFICATION (3 mai 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ALCON ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 10 ML
RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF.	3,5 PC	IV	1*6 FL.VERRE 1000 ML
RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF.	3,5 PC	IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
P	ANGIOCINE	CPR.		BU	1*24 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	AZOPT	COLL.	10 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
RR	AZOPT	COLL.	10 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
RR	BREVIBLOC CONCENTRE	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IV	1*2 AMP. 10 ML

R	BREXINE-DRYFIZ	CPR.EFF.	20 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	BREXINE-DRYFIZ	CPR.EFF.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-BC	CPR.	25 MG	PO	1*45 CPR.
R	CAPTOPRIL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*45 CPR.
RR	CIPROXINE OTICUM+ HYDROCORTISONE-BAYER	SOL.		OT	1*1 SOL. 10 ML
R	COVERSYL	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
P	DAFLON-500	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	DEXAGENTA-POS	COLL.	5 MG /5 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	DIAMICRON	CPR.	80 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
P	DIFRAREL-E	CPR.ENR.		PO	1*24 CPR.SS BLST.
RR	DOLZAM UNO-150	CPR.RET.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	DOLZAM UNO-200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
P	ESBERICARD NOVO	DRG.	175 MG	PO	1*50 DRG.
P	ESBERICARD NOVO	DRG.	175 MG	PO	1*100 DRG.
RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	FOLDOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	GLUCOSE-BIEFFE	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 CLEAR-FLEX 50 ML
P	GOLASEPTINE	CPR.	5 MG	BU	1*40 CPR.SS BLIST.
P	HUMEX	PAST.	10 MG	BU	1*24 PAST.
R	INFANRIX-IPV	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.U.D. 0,5 ML
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*15 CPR.SEC.
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*24 CPR.SEC.
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*45 CPR.SEC.
R	LECTIL	CPR.	16 MG	PO	1*90 CPR.SEC.
R	LOSEC MUPS	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSEC MUPS	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MIDAMOR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	MINESSE	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	MINESSE	CPR.PELLIC.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
RR	NACL-BIEFFE	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 CLEAR-FLEX 50 ML
RR	NACL-BIEFFE	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 CLEAR-FLEX 2000 ML
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	4000 UI	SC	1*1 SER.
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	4000 UI	SC	1*6 SER.
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	6000 UI	SC	1*1 SER.
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	6000 UI	SC	1*6 SER.
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	SC	1*1 CART.
RR	NEORECORMON	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	SC	1*3 CART.
R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.
RR	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PEPCIDINE RAPIDSOLV	CPR.	40 MG	BU	10*10 RAPIDSOLV
RR	PHOTOFRIN 15	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG	IV	1*1 VIAL
RR	PHOTOFRIN 75	PDRE P.PREP.INJ.	75 MG	IV	1*1 VIAL
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 1,36%	SOL.	13,6 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2000 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 1,36%	SOL.	13,6 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2500 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 2,27%	SOL.	22,7 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2000 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 2,27%	SOL.	22,7 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2500 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 3,86%	SOL.	38,6 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2000 ML
RR	PHYSIONEAL GLUCOSE 3,86%	SOL.	38,6 MG /1 ML	IP	1*1 P. VIAFLEX 2500 ML
RR	PUREGON	SOL.INJ.	300 UI /0,36 ML	SC	1*1 CART.
RR	PUREGON	SOL.INJ.	600 UI /0,72 ML	SC	1*1 CART.

RR	REMERGON	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	REMERGON	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	REMERGON	CPR.	45 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*20 SER.
P	RHINOLYPTUS	SPRAY		IN	1*1 SPRAY 10 ML
P	RHINOSPRAY+EUCALYPTUS	SPRAY		IN	1*1 SPRAY 10 ML
P	RIBATRAN	CPR.ENR.		PO	1*20 CPR.SS BLST.
P	ROTER GINSENG-GINTEC	CPS		PO	1*30 CPS
P	ROTER GINSENG-GINTEC	CPS		PO	1*100 CPS
P	ROTER IMPERIAL GINSENG-GINTEC	TIS.		PO	1*30 SACH.
R	SELEGILINE-GENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	SELEGILINE-GENERICS	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
RR	SMARTDOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
RR	SMARTDOSE	SOL.P.PERF.	I	V	1*20 SOL.P.PERF. 100 ML
R	TEVETEN-600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	THYROGEN	PDRE P.PREP.INJ.	0,9 MG	IM	1*1 FL.
RR	THYROGEN	PDRE P.PREP.INJ.	0,9 MG	IM	1*2 FL.
R	TIMO-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
RR	TRAMAVICS	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	TRAMAVICS	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	TRANSIPEG 2,95	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	VAGOSTABYL	CPR.ENR.		PO	1*40 CPR.
RR	VIDEX	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VIDEX	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	VIDEX	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VIDEX	CPR.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
P	VIDISIC EDO	GEL		CO	1*30 GEL U.D. 0,6 ML
P	VIDISIC EDO	GEL		CO	1*60 GEL U.D. 0,6 ML
P	VIDISIC EDO	GEL		CO	1*120 GEL U.D. 0,6 ML
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	VIOXX	CPR.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	1 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	3 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	3 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	5 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	5 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 AMP.SOLV
RR	VIRTRON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MIOUI	PO	1*10 FL.VERRE +1*10 AMP.SO
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	3 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	3 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 SET INJ.
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	3 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 SETS INJ

RR	VIRTRON	SOL.INJ.	3 MIOUI	PO	1*12 FL.VERRE +1*12 SETS I
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	5 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	5 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 SET INJ.
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	5 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 SETS INJ
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	5 MIOUI	PO	1*12 FL.VERRE +1*12 SETS I
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	10 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	10 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*1 SET INJ.
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	10 MIOUI	PO	1*6 FL.VERRE +1*6 SETS INJ
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	10 MIOUI	PO	1*12 FL.VERRE +1*12 SETS I
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +6 SETS INJ.
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*2 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*12 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	25 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	25 MIOUI	PO	1*1 FL.VERRE +1*6 SETS INJ
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	25 MIOUI	PO	1*2 FL.VERRE
RR	VIRTRON	SOL.INJ.	25 MIOUI	PO	1*12 FL.VERRE
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	30 MIOUI	PO	1*1 STYLO +1*6 SETS INJ.
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	30 MIOUI	PO	1*2 STYLOS +1*12 SETS INJ.
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	30 MIOUI	PO	1*8 STYLOS +1*48 SETS INJ.
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	60 MIOUI	PO	1*1 STYLO +1*6 SETS INJ.
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	60 MIOUI	PO	1*2 STYLO +1*12 SETS INJ.
RR	VIRTRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	60 MIOUI	PO	1*8 STYLO +1*48 SETS INJ.
RR	VITRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*1 STYLO +1*6 SETS INJ.
RR	VITRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*2 STYLOS +1*12 SETS INJ.
RR	VITRON STYLO MULTIDOSE	SOL.INJ.	18 MIOUI	PO	1*8 STYLOS +1*48 SETS INJ.
RR	XANAX	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	XANAX	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	XANAX	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
S	YAMALEN	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	2*6 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ACICLOVIR-400-VON CT	CPR.	400 MG	PO	1*35 CPR.
R	ALLO 300 TABLINEN	CPR.	300 MG	PO	1*50 CPR.
R	ALLO 300 TABLINEN	CPR.	300 MG	PO	1*100 CPR.
P	AMBROXOL VON CT	CPR.EFF.	30 MG	PO	1*20 CPR.
P	AMBROXOL VON CT	CPR.EFF.	30 MG	PO	1*40 CPR.
R	AQSIA	SOL.		CO	1*1 POCHE 250 ML
R	AQSIA	SOL.		CO	1*1 POCHE 500 ML
P	ASS 500 VON CT	CPR.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	ASS 500 VON CT	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL-100 VON CT	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*30 CPR.
R	ATENOLOL-100 VON CT	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL-100 VON CT	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL-25 VON CT	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL-25 VON CT	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATENOLOL-25 VON CT	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATROPIN-DISPERSA	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 3 ML
RR	ATROPINSULFATLOESUNG FRESENIUS	SOL.INJ.	0,5 MG /1 ML	SCIMIV	1*10 AMP. 1 ML
RR	BASISCHE BICARB.HAEMODIAL.KONZ. FRESENIUS SOL.	IV	1*6 LTR.		
RR	BASISCHE BICARB.HAEMODIAL.KONZ. FRESENIUS SOL.	IV	1*8 LTR.		
RR	BASISCHE BICARB.HAEMODIAL.KONZ. FRESENIUS SOL.	IV	1*10 LTR.		

P	BROMHEXIN FORTE VON CT	CPR.	16 MG	PO	1*20 CPR.
P	BROMHEXIN FORTE VON CT	CPR.	16 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CANTHARIS COMPOSITUM-HEEL	SOL.INJ.		SCICIMIV	1*10 AMP. 2,2 ML
R	CIMLICH-200	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-200	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-200	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-800	CPR.ENR.	800 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-800	CPR.ENR.	800 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CIMLICH-800	CPR.ENR.	800 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CITRATE DE SODIUM-VIAFLEX	SOL.INJ.	4 PC	IV	1*1 VIAFLEX 250 ML
RR	CLAVUCID-125	PDRE		PO	1*100 SACH.
RR	CLAVUCID-250	PDRE		PO	1*100 SACH.
RR	CLAVUCID-500	CPR.		PO	1*100 CPR.
RR	CLAVUCID-500	PDRE		PO	1*100 SACH.
RR	COMBISTERIL GX12	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
P	CORNEREGEL	COLL.	50 MG /1 G	CO	1*1 COLL. 5 G
RR	COTRIM TABLINEN	CPR.		PO	1*10 CPR.
RR	COTRIM TABLINEN	CPR.		PO	1*20 CPR.
P	CROMO PUR VON CT	SPRAY	20 MG /1 ML	IN	1*1 SPRAY 15 ML
P	CROMO PUR VON CT	SPRAY	20 MG /1 ML	IN	1*1 SPRAY 30 ML
R	CROMO VON CT	AER.	1 MG /1 D.	IH	1*1 FL. 10 ML
R	CROMO VON CT EDP	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*20 FL.U.D. 0,5 ML
R	CROMO VON CT EDP	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*50 FL.U.D. 0,5 ML
R	CROMO VON CT FERTIGINHALAT	SOL.	20 MG /2 ML	IH	1*50 FIOLES U.D. 2 ML
RR	DECADRON PHOSPHATE AVEC NEOMYCINE	SOL.		COOT	1*1 SOL. 5 ML
P	DECONTRACTYL	BAUME		TO	1*1 BAUME 80 G
R	DHE TABLINEN RETARD	CPR.RET.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	DHE TABLINEN RETARD	CPR.RET.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	DHE TABLINEN RETARD	CPR.RET.	2,5 MG	PO	1*250 CPR.
R	DIMEGAN	GELULES	12 MG	PO	1*10 CHRONULES
R	DIMEGAN	SIR.	2 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 125 ML
R	DIMEGAN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMSC	1*1 AMP.SER. 1 ML
R	DIMEGAN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMSC	1*5 AMP.BOUT. 1 ML
R	DISIPAL	DRG.	50 MG	PO	1*1000 DRG.
RR	DOXY-TABLINEN	CPR.	100 MG	PO	1*8 CPR.
RR	DOXY-TABLINEN	CPR.	100 MG	PO	1*16 CPR.
R	DYTENZIDE	CPR.		PO	1*56 CPR.
R	DYTENZIDE	CPR.		PO	1*112 CPR.
RR	ELOHAEST	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
RR	ELOHAEST	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
P	FLEBOSMIL	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	FLEBOSMIL	PDRE P.SUSP.	300 MG	PO	1*30 SACH.
P	GALAMA BRONCHIAL UND HUSTEN-ARZNEITEE	TIS.		PO	1*1 TIS. 80 G
P	GALAMA ENTWAESSERUNGS-ARZNEITEE N	TIS.	85 G /100 G	PO	1*1 TIS. 80 G
P	GALAMA NERVEN-BERUHIGUNGS ARZNEITEE	TIS.		PO	1*1 TIS. 70 G
P	IBUPROF VON CT	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*10 CPR.
P	IBUPROF VON CT	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*20 CPR.
R	IBUPROF VON CT	SOL.INJ.	400 MG /3 ML	IM	1*1 AMP. 3 ML
R	IBUPROF VON CT	SOL.INJ.	400 MG /3 ML	IM	1*5 AMP. 3 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.FR 250 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLSG.-FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 S..FREKAFL. 1000 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLSG.-FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 S..FREKAFL. 2000 ML

R	MONO MACK DEPOT	CPR.RET.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	MULTIBIONTA N FORTE	CPS		PO	1*90 CPS
P	MULTIBIONTA N FORTE	CPS		PO	30*20 CPS
R	NAPROXEN-250 VON CT	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-250 VON CT	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-250 VON CT	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-250 VON CT	CPR.ENR.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-250 VON CT	SUPP.	250 MG	PR	1*10 SUPP.
R	NAPROXEN-250 VON CT	SUPP.	250 MG	PR	1*50 SUPP.
R	NAPROXEN-500 VON CT	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-500 VON CT	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-500 VON CT	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-500 VON CT	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXEN-500 VON CT	SUPP.	500 MG	PR	1*10 SUPP.
R	NAPROXEN-500 VON CT	SUPP.	500 MG	PR	1*50 SUPP.
R	NITRO-MACK RETARD	CPS	2,5 MG	PO	1*50 CPS
R	NITRODEX	GELULES	30 MG	PO	1*30 CHRONULES
RR	PENTOX 100 VON CT	SOL.INJ.	100 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
RR	PENTOX 100 VON CT	SOL.INJ.	100 MG /5 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
P	PFEFFERMINZ-TETESEPT	HUILE		IHPO	1*1 HUILE 20 ML
R	PILOMANN	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
R	PILOMANN EDO	COLL.	2 PC	CO	1*120 FL.U.D. 0,5 ML
R	PILOMANN 1% EDO SINE	COLL.	1 PC	CO	1*120 FL. 0,5 ML
RR	PURISOLE-SM VERDUENNT	SOL.RINCAGE		IR	1*1 S.CAREFLEX 1,5 LTR
RR	PURISOLE-SM VERDUENNT	SOL.RINCAGE		IR	1*1 S..CARELOCK 1,5 LTR
RR	QUILONUM RETARD	CPR.	450 MG	PO	1*50 CPR.
RR	QUILONUM RETARD	CPR.	450 MG	PO	1*100 CPR.
P	RUPTON	GELULES		PO	1*10 GELULES
RR	RYDENE	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
R	RYDENE RETARD	GELULES	30 MG	PO	1*60 GELULES
R	RYDENE RETARD	GELULES	60 MG	PO	1*30 GELULES
RR	SK-C 118 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-C 118 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-C 218 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 003 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 016 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 103 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 109 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 113 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 203 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 203 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 207 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 209 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 209 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 213 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 291-1 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 301 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SK-F 309 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 10 LTR
RR	SK-F 311 FRESENIUS	SOL.			1*1 SOL. 6 LTR
RR	SPIRO-TABLINEN	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
RR	SPIRO-TABLINEN	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.
RR	SYNALAR	CR.	0,025 PC	TO	1*1 CR. 5 G
P	TETESEPT-ARNICA	TEINT.		TO	1*1 TEINT. 50 ML
P	TONITAN	SOL.BUV.		PO	1*20 AMP. 7 ML
RR	TOPIK	CR.	0,1 PC	TO	1*1 CR. 30 G
P	TRANSVANE	CR.		TO	1*1 CR. 80 G
P	TRANSVANE	CR.		TO	1*1 CR. 150 G
R	UROMATIC-EAU POUR IRRIGATION	SOL.		UR	1*1 P. VIAFLEX 3000 ML

R	UROMATIC-GLYCINE	SOL.	1,5 PC	UR	1*1 P. VIAFLEX 3000 ML
R	UROMATIC-NACL	SOL.	0,9 PC	UR	1*1 P. VIAFLEX 3000 ML
P	VIVIMED-1000	SUPP.	1000 MG	PR	1*10 SUPP.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	BREVIBLOC CONCENTRE	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IV	1*2 AMP. 10 ML
		A U L I E U D E			
RR	BREVIBLOC	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IV	1*2 AMP. 10 ML
RR	CERNEVIT	PDRE P.PREP.INJ.		IMIV	1*1 FL.VERRE
		A U L I E U D E			
RR	CERNEVIT	PDRE P.PREP.INJ.		IMIV	1*1 VIAL
RR	CERNEVIT	PDRE P.PREP.INJ.		IMIV	1*20 FL.VERRE
		A U L I E U D E			
RR	CERNEVIT	PDRE P.PREP.INJ.		IMIV	1*20 VIALS
RR	DEXAGENTA-POS	COLL.	5 MG /5 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
		A U L I E U D E			
RR	DEXA-GENTAMICIN	COLL.	5 MG /5 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPR.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPR.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	FLUTAMIDE-GENERICS	CPS	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	INDOCID	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES
		A U L I E U D E			
R	INDOCID	GELULES	50 MG	PO	1*30 CPS
R	INDOCID	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES
		A U L I E U D E			
R	INDOCID	GELULES	50 MG	PO	1*100 CPS
R	TIMO-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
		A U L I E U D E			
R	TIMOLOL-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
		A U L I E U D E			
R	TIMOLOL-POS	COLL.	0,25 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
		A U L I E U D E			
R	TIMOLOL-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
R	TIMO-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
		A U L I E U D E			
R	TIMOLOL-POS	COLL.	0,5 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
P	TRANSIPEG 2,95	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
		A U L I E U D E			
P	TRANSIPEG	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
RR	TRIVE-1000 NOVUM	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
		A U L I E U D E			
RR	TRIVE-1000 NOVUM	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 500 ML
RR	TRIVE-1000 NOVUM	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
		A U L I E U D E			
RR	TRIVE-1000 NOVUM	EM.P.PERF.		IV	1*1 EM.P.PERF. 1000 ML
S	YAMALEN	CPR.		PO	1*20 CPR.
		A U L I E U D E			
S	YAMALEN NEW	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	1*2 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	1*2 CPR.SS BLIST.

RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	1*6 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ZOMIG INSTANT 2,5	CPR.	2,5 MG	BU	2*6 CPR.SS BLIST.
		A U L I E U D E			
RR	ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2,5 MG	BU	2*6 CPR.SS BLIST.
R	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.
		A U L I E U D E			
P	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.
R	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
		A U L I E U D E			
P	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
		A U L I E U D E			
P	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.
R	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.
		A U L I E U D E			
P	ZYRTEC	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	ACENTERINE	CPR.	500 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
RR	ALBICORT-40	SUSP.INJ.	40 MG		1*1 FIOLE 1 ML
P	ANIMINE	DRG.	200 MG	PO	1*20 DRG.
R	ATENOLOL-50 VON CT	CPR.ENR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	BISOLVON	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	COZAAR CARDIO START	CPR.PELLIC.	12,5 MG 50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.12,5 MG
RR	.SS BLIST.	50 MG			
RR	DANATROL	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	DANATROL	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
RR	DANATROL	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
R	DIBENYLINE	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS
RR	FIBORAN	SOL.INJ.	200 MG /20 ML	IV	1*1 AMP. 20 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	3075 UI /0,3 ML	SC	1*2 AMP.SER. 0,3 ML
P	HEPTAMYL	GTTES	250 MG /5 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
R	IBUPROF 200 VON CT	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOCOID CRELO	EM.	0,1 PC	TO	1*1 EM. 100 G
RR	MAXALT	CPR.	5 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	MAXALT LYO	CPR.	5 MG	PO	1*3 CPR.LYOPH.BL.
R	MUSCARAN	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	MUSCARAN	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	SC	1*5 AMP. 1 ML
R	NIFLURIL	GELULES	250 MG	PO	1*30 GELULES
RR	NOVABRITINE I.M.	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IM	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV. 5
R	NYSTATINE-LABAZ	ONG.	100000 U /1 G	TO	1*1 ONG. 15 G
RR	RENITEC	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
RR	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
RR	SINGULAIR	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	STILAZE	CPR.	2 MG	PO	3*10 CPR.U.D.
RR	STROMBAJECT	SUSP.INJ.	50 MG /1 ML	IM	1*3 AMP.-SER. 1 ML
R	XYNERTEC	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	CAPOTEN	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.
R	CAPOTEN	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.
RR	ORGARAN	SOL.INJ.	750 UI /0,6 ML	SC	1*20 AMP. 0,6 ML
P	TETESEPT HUSTENTROPFEN	GTTES		PO	1*1 GTTES 20 ML
RR	VISCERALGINE FORTE	SOL.INJ.	5 MG /2 ML	IMIV	1*25 AMP. 2 ML

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de juillet 2000 les examens-concours suivants:

le 8 juillet 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur.

Relevé des vacances de poste:

Administration Commune des Caisses de Sécurité Sociale de la Profession Agricole	2
Administration de l'Emploi	1
Administration de l'Enregistrement et des Domaines	3
Administration des Douanes et Accises	3
Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics	1
Caisse de Maladie des Ouvriers	2
Centre Commun de la Sécurité Sociale	1
Cour des Comptes	3
Entreprise des Postes et Télécommunications	5
Inspection Générale des Finances	1
Ministère des Finances	1
Office des Assurances Sociales	2
Parquet Général	8
Police Grand-Ducale	1

le 14 juillet 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Relevé des vacances de poste:

Administration Commune des Caisses de Sécurité Sociale des Classes Moyennes	1
Administration de l'Emploi	1
Administration du Cadastre et de la Topographie	2
Administration des Ponts et Chaussées	1
Caisse de Maladie des Ouvriers	1
Entreprise des Postes et Télécommunications	3
Service de l'Energie de l'Etat	1

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 26 et 30 juin 2000.

Service de l'Energie de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Service de l'Energie de l'Etat organisera au cours du mois de novembre 2000 les examens suivants:

un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien au Service de l'Energie de l'Etat et
un examen de promotion dans la carrière de l'artisan auprès des centrales hydroélectriques de l'Etat.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 26 **15 juin 2000**

Sommaire

Administration gouvernementale. – Ministère des Finances. – Inspection générale des finances. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement est vacant à l'Inspection générale des finances.

Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'Administration judiciaire organisera le 15 janvier 2001 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – Un examen-concours en vue de l'admission de 3 candidats (m/f) au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu le 16 octobre 2000.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu le 2 octobre 2000.

Administration pénitentiaire. – Examens-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois d'août 2000 un examen-concours d'admission au stage dans la carrière du sous-officier et au mois de septembre 2000 un examen-concours d'admission au stage dans les carrières de l'assistant social, de l'éducateur gradué et du moniteur; les épreuves préliminaires à ces concours dans les trois langues administratives sont prévues au mois de juillet 2000.

Administration des Services Techniques de l'Agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 mai 2000, Monsieur Claude *Edinger,* ingénieur à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommé ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Par décision du 16 mai 2000, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a annulé les livrets

Nos:	10/0/019948-47	10/0/093524-97	10/0/095664-06	10/0/099497-56	10/0/135203-66	10/0/148635-15
	10/0/169543-68	10/0/172836-63	10/0/178134-26	10/0/182675.08	10/0/184917-19	10/0/185003-08
	10/0/185897-29	10/0/187439-19	10/0/191411-14	10/0/192170-94	10/0/214740-63	10/0/215938-97
	10/0/233129-22	10/1/159884-39	10/1/159885-40	10/1/161082-73	10/1/181959-95	10/1/182569-26
	10/1/183426-10	10/1/185533-80	10/3/190811-77	10/3/190819-85	10/3/192301-15	10/3/193257-01
	10/3/194889-81	10/3/195011-09	10/9/004387-55	10/9/005241-36	29/1/295860-10	30/0/322748-78
	30/0/323188-33	39/0/400345-80	42/0/424885-16	42/6/427525-05	42/6/427651-34	50/0/516637-32
	50/0/540771-13	50/0/546779-07	50/0/551514-86	50/0/585323-42	50/1/568312-33	50/1/582665-30
	52/0/553682-48	52/0/556713-05	52/0/558379-22	54/0/611481-23	54/3/611780-15	62/0/635061-58
	62/0/638229-25	62/0/659521-74	62/0/662846-04	62/3/649845-82	66/0/674850-90	66/0/682019-81
	70/0/705055-44	73/0/746097-89	78/0/786753-94	78/0/787747-21	80/0/815599-89	84/3/860736-21
	89/0/897455-82	89/3/899335-06	89/8/894924-95			

De nouveaux livrets ont été remis aux déposants.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Par décision du 16 mai 2000, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a annulé les livrets

Nos:	10/0/132256-29	10/0/173422-67	10/0/230851-72	10/0/231019-46	10/1/187412-19	10/9/035013-29
	28/5/286049-28	29/9/000225-53	33/0/000793-03	33/0/337165-76	50/0/546597-19	53/0/602007-76
	62/0/648556-70	66/0/677252-67	73-0-742354-32	84/3/859873-31		

De nouveaux livrets ont été remis aux déposants.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1998

(Publication prévue par l'article 30 de la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg.)

Bilan au 31 décembre 1998

Actif		francs
Encaisse-or		1.271.544.102
Avoirs sur le FMI		8.653.365.828
- Quote-part	(6.574.381.410)	
- Réévaluation du compte général	(135.021.204)	
- DTS détenus	(423.150.912)	
- Bon du FMI	(1.520.812.302)	
Monnaies étrangères		6.006.976.266
Portefeuille-titres		664.224.109

Portefeuille-participations		296.328.567
Disponible: caisse et CCP		355.149
Avoirs en banques		6.092.085.456
- à vue	(75.292.857)	
- à terme	(6.016.792.599)	
Créance sur l'Etat en c/v de l'ém. de signes monétaires		963.584.857
Immeubles		1.240.309.114
Matériel et mobilier		65.924.334
Divers/comptes transitoires		89.822.617
Perte de l'exercice		155.104.126
TOTAL ACTIF		25.499.624.525

Passif

Signes monétaires en circulation		4.471.273.900
Engagements envers le FMI		6.172.259.999
- Avoirs du FMI en francs	(629.613.233)	
- Bon en faveur du FMI	(4.720.000.000)	
- DTS alloués	(822.646.766)	
Engagements envers la BNB		3.508.237.188
Dépôts du Trésor public		6.542.211.978
Fonds de pension BCL		276.441.998
Divers/comptes transitoires		185.800.711
Capital		1.000.000.000
Réserves et provisions		3.343.398.751
TOTAL PASSIF		25.499.624.525

Comptes d'ordre

Garanties données	1.728.730.000
Garanties reçues	407.302.784.208
Achat à terme or	3.508.237.188
Collection numismatique	4.355.586

Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1998

Débit

Intérêts et commissions payés		139.860.406
Perte de change		4.328.960
Moins-values sur titres et participations		8.000.003
Frais de fonctionnement		685.068.076
dont		
- Conseil de la BCL	(1.387.770)	
- Direction	(19.204.273)	
Amortissement sur immobilisé		60.413.764
Provisions pour dettes latentes		54.748.291
Frais divers et extraordinaires		821.222
TOTAL DEBIT		953.240.722

Crédit

Rémunération de la surveillance	376.565.000
Intérêts et commissions perçus	293.884.847
Produits du portefeuille-titres	90.232.076
Bénééfice de change	8.887.177
Revenus sur immeubles	17.548.649
Vente de monnaies commémoratives	2.280.135
Vente de publications	236.380
Reprise de provisions	2.687.234
Revenus divers et extraordinaires	5.815.098
Perte de l'exercice	155.104.126
TOTAL CREDIT	953.240.722

Luxembourg, le 22 mai 2000.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999

(Publication prévue par l'article 30 de la loi du 23 décembre 1998
relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg.)

Bilan au 31 décembre 1999

(exprimé en euros)

Actif

Avoirs et créances en or	22.107.235
Créances en devises sur des non-résidents de la zone Euro	76.995.897
Créances sur le FMI	*76.665.397*
Créances auprès de banques, titres, prêts et autres actifs en devises	*330.500*
Créances en Euro sur des non-résidents de la zone Euro	720.591.718
Comptes auprès de banques, titres et prêts	*720.591.718*
Concours aux contreparties du secteur financier de la zone Euro	9.000.293.956
Opérations principales de refinancement	*4.841.044.700*
Opérations de refinancement à long terme	*3.431.930.000*
Facilités de prêt marginal	*727.319.256*
Titres en Euro émis par des résidents de la zone Euro	199.357.376
Créances envers l'Eurosystème	82.060.000
Participation dans la BCE	*7.460.000*
Créances résultant du transfert de réserves en devises	*74.600.000*
Valeurs en cours de règlement	41.207
Autres actifs	1.109.528.616
Immobilisations corporelles et incorporelles	*40.715.883*
Autres actifs financiers	*527.782.200*
Comptes de régularisation	*33.374.219*
Divers	*507.656.314*
TOTAL ACTIF	11.210.976.005

Passif

Billets en circulation	585.273.703
Engag. en Euro envers les c.-parties du sect. fin. de la zone Euro	4.182.725.909
Comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	*4.182.725.909*
Engagements en Euro envers d'autres résidents de la zone Euro	503.379.721
Engagements envers les administrations publiques	*485.348.590*
Autres engagements	*18.031.131*
Engagements en Euro envers des non-résidents de la zone Euro	2.161.594.876
Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	23.143.168
Engagements envers l'Eurosystème	3.451.282.540
Autres engagements envers l'Eurosystème (net)	*3.451.282.540*
Valeurs en cours de règlement	22.830.910
Autres engagements	52.054.076
Comptes de régularisation	*25.605.495*
Divers	*26.448.581*
Provisions	55.626.286
Comptes de réévaluation	13.123.965
Capital et réserves	159.045.432
Capital	*25.000.000*
Réserves	*137.890.363*
Perte reportée	*-3.844.931*
Bénéfice de l'exercice	895.419
TOTAL PASSIF	11.210.976.005

Hors-Bilan

Titres reçus en garantie	45.910.350.083
Garanties accordées et instruments similaires	11.805.633
Réserves de change gérées pour la BCE	89.246.727
Achats à terme	0
Divers	107.972
TOTAL HORS-BILAN	46.011.510.415

Comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
(exprimé en euros)

Intérêts reçus	*310.435.135*
Intérêts payés	*-283.541.612*
Revenus nets d'intérêts	26.893.523
Bénéfices/pertes réalisés sur opérations financières	*-27.542*
Corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises	*-9.510.780*
Dotations/reprises de provisions pour risques de change et de marché	*-9.835.941*
Résultat d'opérations financières, corrections de valeur et provisions	-19.374.264
Commissions perçues	*2.550.958*
Commissions payées	*-1.120.556*
Résultat net sur commissions	1.430.402
Résultat net provenant de la répartition du revenu monétaire	-1.266.915
Autres revenus	11.223.944
TOTAL DES REVENUS NETS	18.906.691
Frais de personnel	-8.359.963
Autres frais généraux administratifs	-5.154.581
Corrections de valeur sur actifs corporels et incorporels	-2.178.514
Frais relatifs à la production de signes monétaires	-163.804
Autres frais	-2.154.409
RESULTAT DE L'EXERCICE	895.419

Luxembourg, le 22 mai 2000.

Commission chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes bénéficiant de l'aide directe à la presse, et de proposer, le cas échéant, une compensation à charge du budget de l'Etat. – Démission. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 26 mai 2000, Monsieur Rob *Roemen,* représentant l'éditeur de l'organe de presse «de Lëtzebuerger Journal», est nommé membre au sein de la Commission instituée par l'article 34(4) de la loi du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques, et chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes bénéficiant de l'aide directe à la presse, et de proposer, le cas échéant, une compensation à charge du budget de l'Etat.

Par le même arrêté, démission honorable de ses fonctions est accordée à Monsieur Robert *Wiget,* ayant représenté l'organe de presse «de Lëtzebuerger Journal» au sein de ladite Commission.

Conseil disciplinaire et administratif d'appel sur base de l'art. 28 (2) de la loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000,

– M. Paul *Hever,* président de chambre à la Cour d'appel
– M. Georges *Santer,* premier conseiller à la Cour d'appel
– Me Jean-Joseph *Wolter,* avocat à la Cour

ont été nommés membres du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2000.

– Mme Irène *Folscheid,* premier conseiller à la Cour d'appel
– Mme Monique *Betz,* premier conseiller à la Cour d'appel
– Me Jean *Hoffeld,* avocat à la Cour

ont été nommés membres suppléants du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2000.

– Mme Lily *Wampach,* greffier en chef à la Cour Supérieure de Justice, a été affectée comme greffier au Conseil disciplinaire et administratif d'appel.

Conseil Supérieur de la Mutualité. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000 Maître Georges *Pierret,* avocat à la Cour, a été nommé membre du Conseil Supérieur de la Mutualité avec effet au 19 juillet 2000 en remplacement de M. Georges *Wagner,* démissionnaire sur sa demande.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000 Monsieur Claude *Geimer,* fonctionnaire de l'Etat, a été nommé membre du Conseil Supérieur de la Mutualité avec effet au 19 juillet 2000 en remplacement de M. Alain *Schaack,* démissionnaire sur sa demande.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000 Monsieur Romain *Clees,* employé privé, a été nommé membre du Conseil supérieur de la Mutualité avec effet au 19 juillet 2000 en remplacement de M. Paul *Kaes,* décédé.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000 Monsieur Michel *Schmitz,* membre-secrétaire du Conseil Supérieur de la Mutualité, a été nommé président du même conseil avec effet au 19 juillet 2000.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000 Monsieur Antoine *Rassel,* membre du Conseil Supérieur de la Mutualité, a été nommé membre-secrétaire du même conseil avec effet au 19 juillet 2000.

Consulats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000, Monsieur Jhangoo *Daruwalla* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Chennai, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'Etat du Tamil Nadu.

Fonds Culturel National. – Prorogation de mandats. – Par arrêté ministériel du 28 mai 2000, les mandats des membres du Comité-Directeur du Fonds Culturel National ont été prorogés jusqu'au 28 mai 2003 à savoir:

Délégués du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:

Monsieur Paul *Reiles,* directeur du Musée national d'Histoire et d'Art, Président,

Madame Germaine *Goetzinger,* chargée de la direction du Centre national de Littérature à Mersch, Secrétaire.

Délégué du Ministre des Finances:

Monsieur Jeannot *Waringo,* directeur de l'Inspection générale des Finances.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de juillet 2000 l'inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du psychologue.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988.

Complément n°1

Il y a lieu d'**ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACTIVEST LUX TECHNOCONTROL 06/2005, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

AZ FUND 1, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BBI-LUXCONCEPT, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BFG CONCEPT TELETECH, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CONSORS, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

DIAM DIGITAL FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

DIT-LUX EURO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2004, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

H & A LUX DAC, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

INDEX INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

OIM EURO AKTIEN, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

OPPENHEIM TOPIC TELECOMMUNICATION, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PRO MAX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SELECTION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

SINUS FONDS, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: NORDAMERIKA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VEBA INVESTMENTPLAN AKTIEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VEBA INVESTMENTPLAN RENTEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BOSPHORUS GROWTH FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DWS FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ESTENSE LUX SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLOBAL INVEST UMBRELLA FUND, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
INDEPENDENT INVESTMENT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ORION SICAV, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
THIRD MILLENNIUM GLOBAL FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*VIENNA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

BESTSELECT BRANCHEN III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CGU FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CONCORDIA SELECT, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
COSMO MILLENNIUM, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 2, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
EFG PROFILES FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
GLOBAL MESSENGER EPOCA II, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GÖHRINGER FONDSPICKING "AKTIV", 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX), 6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
INTERDYNAMIC FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
JANUS GLOBAL TECHNOLOGY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
THE COMMUNICATION, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TOKYO-MITSUBISHI PERSONAL MILESTONE, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TREND CONCEPT, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
UI VARIO: 3, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VALUE SELECT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

LIFIS SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE STRATEGIC ALTERNATIVE FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VALUE STAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*

Il y a lieu de **retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

A.L.S.A.-BIT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
A.L.S.A.-NEUER MARKT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

A.L.S.A.-SYSTEM D 3/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
A.L.S.A.-SYSTEM D 4/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AUSTRIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
CANADIAN HIGH INCOME FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CB EMERGING MARKETS FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB EUROPASELEKT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CB US$-BOND FUND-MEDIUM TERM, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CREDIT SUISSE ISIS FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DEKALUX-EUROPLUS 1/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKALUX-PORTFOLIO 1, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEUTSCHE EMERGING FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
DH ELDON FINANCIAL EQUITIES, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
DIT-LUX EURO LAUFZEITFONDS 2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EMERGING MARKETS SELECT, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EURO-STRATEGIE-AKTIEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
STAR 1992, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SUPER ASIA FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
WALSER DM AKTIEN SPEZIAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

BIKUBEN SICAV, 18-20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
DEXIA FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DOMINICK & DOMINICK LUXEMBOURG FUND, 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
ERMITAGE STERLING BOND FUND, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
FRIULADRIA FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
INTERMOBILIARE SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JUPITER TYNDALL GLOBAL FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
MULTIFONDS INVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NOMURA ROSENBERG ALPHA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRORENTA, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
REGENT KOREA EMERGING GROWTH FUND, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SECURENTA, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

*VIENNA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

IHS FONDS 5 (LUX), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

CASH FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CLR SELECT, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EURO STILLHALTER SICAV, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN MONEY MARKET, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GESCARTERA INTERNACIONAL SICAV, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

*

Il y a lieu de **modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
NIF-LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
VB-EUROPATOP 100 GARANTIE 1/2002, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
A.L.S.A.-AKTIEN-EURO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-AKTIEN-EURO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-AKTIEN-SCHWEIZ, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-AKTIEN-SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-EURO-CASH, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-EURO-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-EURO-MEDIUM-RENTEN, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-EURO-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-EURO-RENTEN, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-EURO-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-EUROSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
EUROSTRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

A.L.S.A.-US-DOLLAR-CASH, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX-US-DOLLAR-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

BETHMAN-VB-EURO-RENTEN 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
en
ACTIVEST LUX BETHMAN VB EURO RENTEN 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

BETHMAN-VB-EURO-RENTEN 2, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
en
ACTIVEST LUX BETHMAN VB EURO RENTEN 2, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

BETHMAN-VB-EURO-RENTEN 3, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
en
ACTIVEST LUX BETHMAN VB EURO RENTEN 3, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

CB-PORTFOLIO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
CB FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

CITIPORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
CITI FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DEKALUX-DEUTSCHLAND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKALUX-DEUTSCHLAND TF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-EUROPA, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKALUX-EUROPA TF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-MIDCAP D, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKALUX-MIDCAP TF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-USA, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKALUX-USA TF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-WACHSTUM 1/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKA-WACHSTUM, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

VEREINS-LUX-PORTFOLIO, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
HVB LUX PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

YOUNGWORLD, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
ACTIVEST LUX YOUNGWORLD, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
BANK IPPA & ASSOCIATES GATEWAY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
BILBAO VIZCAYA INTERNATIONAL FUND, 26a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIGITAL FUNDS, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PRIVILEGE PORTFOLIO, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
STRATEGIC FUND, 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg
THE MODERN FUNDS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
G-DISTRIFIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
FORTIS L FIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

IKANO INTERNATIONAL FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
en
IKANO FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

SANTANDER INVESTMENT SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
BSCH INTERNATIONAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
AMERICAN EXPRESS INVESTMENT TRUST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
AMERICAN EXPRESS WORLD FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SYNALFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
LEVEN INTERNATIONAL FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:
J. VAN BREDA PORTFOLIO, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

ALFI CONVERTIX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

en

DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2000

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991.

Complément n° 1

Il y a lieu **d'ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

EURO BOND MARKET FUND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

LES MUTUELLES DU MANS RE FONDS SPECIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

LONDON CAPITAL RESIDENTIAL PROPERTY FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

TALENTS INSTITUTIONAL FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

EUROPE NEW CENTURY FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Il y a lieu de **modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL CAP FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

GF97 OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

en

DLIBJ OPEN FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

CGU INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

FR INTERNATIONAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

en

RMB INTERNATIONAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES S.A R.L., 69, route d'Esch, L-14702449 Luxembourg

en

PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES S.A R.L., 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2000

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Magistrature. – Délégation. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2000 Madame Martine *Disiviscour,* attaché de justice, a été déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg jusqu'au 15 septembre 2000.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le 11 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Ann *Wilkens,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suède.

A la même occasion Son Excellence Madame Ann *Wilkens* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame *Ton Nu Thi* Ninh, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Socialiste du Vietnam.

A la même occasion Son Excellence Madame *Ton Nu Thi* Ninh a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Abolghacem *Delfi,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de l'Iran.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Abolghacem *Delfi* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Folly-Glidjito *Akakpo,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Togolaise.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Folly-Glidjito *Akakpo* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Taye Wah Wan Chat *Kwong,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Maurice.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Taye Wah Wan Chat *Kwong* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2000 Monsieur le Dr Bertrand *Kimmel,* né le 19 août 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2000, Madame Stéphanie *Jungels,* née le 27 janvier 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg

---

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2000 Monsieur le Dr Paul *Scharlé,* né le 14 décembre 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2000, Madame Nathalie *Hoffmann,* née le 16 mai 1970, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Services pour personnes âgées - Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Monplaisir Assistance & Soins sàrl », ayant son siège à Montée Belle-Vue, L-5640 Mondorf-les-Bains, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse Montée Belle-Vue, L-5640 Mondorf-les-Bains.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro PA/00/01/037.

Par arrêté ministériel du 10 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Hospice civil de la commune de Bertrange », ayant son siège à 1, am Bongert, L-8081 Bertrange, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées » à l'adresse 1, am Bongert, L-8081 Bertrange.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro PA/98/03/016.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «The International Kindergarten a.s.b.l.» ayant son siège à L-2213 Luxembourg, 5, rue de Nassau pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10132000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les Petits Malins s. à r. l.» ayant son siège à L-2410 Luxembourg, 151, rue de Reckenthal pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10152000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Tableau au 31 décembre 1999 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 1:

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. BANQUES AUTORISEES A EXERCER LEUR ACTIVITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque du Gothard (Luxembourg) S.A., 76-78, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

John Deere Bank S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Kaupthing Bank Luxembourg S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

V. SUCCURSALES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE AUTORISEES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Banco de la Pequeña y Mediana Empresa (Bankpyme), succursale de Luxembourg: 31, rue Notre-Dame, L-2449 Luxembourg

---

Il y a lieu **de retirer** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

V. SUCCURSALES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE AUTORISEES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Credito Emiliano SpA, Reggio d'Emilia (Italie), succursale de Luxembourg: 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

---

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. BANQUES AUTORISEES A EXERCER LEUR ACTIVITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Nouvelle adresse des établissements suivants:

Bank AnHyp Luxembourg S.A., 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Banque Ippa & Associés, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Les dénominations des établissements suivants:

Cedelbank
en
Clearstream Banking S.A.
Republic National Bank of New York (Luxembourg) S.A.
en
HSBC Republic Bank (Luxembourg) S.A.

IV. SUCCURSALES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'ORIGINE NON COMMUNAUTAIRE AUTORISEES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 32 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Nouvelle adresse de l'établissement suivant:

Industrial and Commercial Bank of China, Luxembourg Branch, 46A, avenue J.F. Kennedy, B.P. 278, L-2012 Luxembourg

V. SUCCURSALES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE AUTORISEES AU LUXEMBOURG SUR BASE DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

La dénomination de l'établissement suivant:

Bankhaus Hermann Lampe KG, Bielefeld (Allemagne), succursale de Luxembourg

en

Bankhaus Lampe KG, Bielefeld (Allemagne), succursale de Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2000

Tribunal du travail de Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, Monsieur Jean-Claude *Wirth,* demeurant 39, rue des Trois Cantons à L-8354 Garnich, a été nommé assesseur-employeur suppléant au Tribunal du travail de Luxembourg pour achever le mandat de Monsieur Edouard *Delosch.*

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000 Madame Geneviève *Klepper,* épouse *Majerus,* pharmacienne-stagiaire à l'Union des caisses de maladie, a été nommée pharmacien-inspecteur auprès de la même institution de sécurité sociale.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 07.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heiderscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARBOSA José Carlos, né le 03.11.1977 à Ettelbruck, demeurant à Eschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 18.02.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BARBOSA José Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BLEY Josette Alice, épouse NAISY Jean Marie Remi, née le 14.12.1947 à Heinsch (Belgique), demeurant à Kleinbettingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BORTNEVSKAIA Natalia Alexandrovna, épouse WILMES Serge, née le 02.12.1967 à Maikop/Krasnodar (Russie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHALLE Yvette Dorothée Andrée, épouse KAUFFMANN Patrick, née le 29.04.1969 à Arlon (Belgique), demeurant à Godbrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CHEUNG Yuen Shun, né le 09.08.1968 à Hong Kong (Chine), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORPORAN LUGO Glenny Janet, épouse NILLES Robert Jean Irné, née le 18.11.1974 à Santo Domingo (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heiderscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CUNHA BARBOSA Françoise, née le 30.12.1974 à Ettelbruck, demeurant à Eschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 18.02.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BARBOSA Françoise.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE HOOG Simone Marie, née le 10.10.1974 à Luxembourg, demeurant à Berchem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.06.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE SOUSA RODRIGUES CARDOSO Francisco José, né le 30.12.1974 à Sao Jorge de Arroios/Lisboa (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 17.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CARDOSO Francisco José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DELGADO LANDIM Luis Joaquim, né le 25.11.1966 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DI PILLO Barbara, née le 04.06.1977 à Differdange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIAS MARQUES Carla, née le 03.12.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUFER Eve Suzanne, épouse STEINMETZ Robert, née le 07.10.1963 à Luxembourg, demeurant à Remerschen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur IBENDAHL Ralph Patrick, né le 21.04.1981 à Luxembourg, demeurant à Roedgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JACOB Thierry Albert Jean-Marie, né le 12.04.1965 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.07.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KARAMITRE Nicolas, né le 18.12.1973 à Etterbeek (Belgique), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LEXIS Marc Henri, né le 08.03.1978 à Ettelbruck, demeurant à Scheidgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LINSLER Marie Jeanne, épouse OSWALD Fernand Joseph, née le 29.10.1955 à Kayl, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES DA SILVA Cristiana, née le 29.06.1980 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPS Stéphanie, née le 06.03.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MAES Hans, né le 29.08.1969 à Sint-Amandsberg/Gent (Belgique), demeurant à Boxhorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Consdorf, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARCELIS Didier François, né le 27.03.1968 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Consdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARINHO DA SILVA Susana Cristina, née le 24.07.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAWLAWI Soumaya, épouse HAMZEH Abdul Karim, née le 31.03.1978 à Tripoli (Liban), demeurant à Wecker, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTEIRO NASCIMENTO Ilda, née le 05.09.1976 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.12.1999, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NASCIMENTO Ilda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA BARROS Alvaro Ricardo, né le 02.01.1980 à Luxembourg, demeurant à Clemency, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 18.02.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BARROS Alvaro Ricardo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.1996 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PRADA BLANCO Leo, né le 12.05.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PRADA Leo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PUCARINHO MELANDA Rui Filipe, né le 16.01.1981 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PUCARINHO Rui Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAMOS AUGUSTO Amélia, épouse SCRIGNA Ivo, née le 04.08.1969 à Sao Sebastiao da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCAFFIDI Carlo, né le 24.07.1978 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOUSA VARELA Maria Elisabete, épouse BEN AÏDA Nor-Din, née le 31.07.1975 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TANGETEN Barbara Anita, épouse HARPES Jean Jules Antoine, née le 27.04.1977 à Malmedy (Belgique), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois d'avril 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	2	5	6	1	2	1				1	2			20	12	68
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M		1	18	1							3			23	15	82
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M		1			1			1						3	4	11
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M																
	D																
Tbc Primo-infection	M																2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M	1													1		1
	D																
Hépatite infectieuse	M		14												14	16	52
Rougeole	M																
Blennoragie	M															1	1
Condylome accum.	M															2	2
Syphilis	M																
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	2													2	1	4
	D																1

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 27 20 juin 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 mai 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe» sont conformes aux dispositions des lois et règlements ;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 mai 2000.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Union Grand-Duc Adolphe»

1° Les articles 9 et 10 auront la teneur suivante :

«**Art. 9.**

En cas de décès d'un sociétaire d'une société-membre effective, le conjoint survivant a droit à une indemnité funéraire fixée comme suit:

sociétaire âgé de 15 à 40 ans:	4.840 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie
sociétaire âgé de 41 à 60 ans:	3.630 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie
sociétaire âgé de plus de 60 ans:	2.420 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie.

A défaut de conjoint survivant, sont à considérer comme ayants droit par ordre:

a) les descendants en ligne directe;

b) les ascendants en ligne directe;

c) les collatéraux.

A défaut d'ayant droit statutaire, l'indemnité funéraire sera versée à la société-membre effective.

Si le sociétaire avait, au moment de son décès un ou plusieurs enfants à sa charge et pour lesquels il touchait des allocations familiales, ces enfants ont droit à une indemnité funéraire fixée comme suit:

a) 3.630 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie, pour le premier enfant,

b) 4.840 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie, pour le deuxième enfant,

c) 7.261 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie, pour le troisième enfant et pour chaque enfant au-delà du troisième.

Une indemnité funéraire de 2.420 LUF, au nombre indice 100 du coût de la vie, est versée au sociétaire d'une société-membre effective en cas de décès de son conjoint.

L'indemnité pécuniaire est payable contre remise du certificat de décès.

Le délai de prescription au-delà duquel les ayants droit ne sont plus admis à faire valoir leur droit aux prestations, est fixé à deux années à compter de la date du décès du sociétaire.

Art. 10.

En cas de décès d'un sociétaire individuel, tel que défini à l'article 3, paragraphe 4, des présents statuts, une indemnité funéraire est versée aux héritiers.

Cette indemnité est fixée:

a) à 10.004 LUF, si le sociétaire individuel a été admis avant l'âge de 61 ans, et

b) à 6.010 LUF, si le sociétaire individuel avait atteint ou dépassé l'âge de 61 ans lors de son admission. »

2° L'alinéa 1 de l'article 15 aura la teneur suivante :

« **Art. 15.**

La Mutuelle est administrée par un conseil d'administration. Il se compose de 4 membres à désigner par l'assemblée générale et de 5 membres à désigner par le comité central de l'UGDA parmi ses membres. »

3° Les articles 18 à 22 auront la teneur suivante :

« **Art. 18.**

Le conseil d'administration choisit en son sein

a) le président,

b) trois vice-présidents,

c) le secrétaire général et

d) le trésorier général.

L'un des vice-présidents est choisi parmi les membres désignés par le comité central de l'UGDA et les deux autres parmi les membres élus par l'assemblée générale de la Mutuelle.

Art. 19.

Les missions du président sont les suivantes:

a) il convoque et préside l'assemblée générale et les séances du conseil d'administration, ainsi que toute autre manifestation de la Mutuelle;

b) il veille à une stricte observation des statuts, ainsi qu'à l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale et du conseil d'administration;

c) il assure la gestion journalière de la Mutuelle;

d) il signe toutes les pièces officielles;

e) il représente la Mutuelle judiciairement et extrajudiciairement.

En accord avec le conseil d'administration, il peut déléguer la gestion journalière au secrétaire général.

Art. 20.

Les vice-présidents remplacent le président dans ses fonctions énumérées à l'article 19, sub a), en cas d'absence ou d'empêchement. Ces remplacements se font selon l'ancienneté en rang des vice-présidents. En cas d'empêchement de ceux-ci, le président est remplacé par le membre du conseil d'administration par rang d'ancienneté.

Art. 21.

Le secrétaire général a pour mission d'établir les comptes rendus des activités et de rédiger les procès-verbaux des réunions afin de pouvoir régulièrement documenter les sociétés affiliées, le conseil d'administration de la Mutuelle et le comité central de l'UGDA.

Il remplace le président dans ses fonctions énumérées à l'article 19, sub b), c), d) et e).

Art. 22.

Le trésorier général est chargé:

a) de la gestion financière journalière de la Mutuelle;

b) de la comptabilisation des recettes et des dépenses;

c) de l'établissement du décompte annuel. »

Administration des Ponts et Chaussées. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Ponts et Chaussées accuse une vacance de poste dans la carrière supérieure de l'employé universitaire de formation informatique.

Carrières universitaires de l'Etat. – Postes vacants.

Examen-concours: session du 21 juillet 2000 (recrutement externe)

Le relevé des postes vacants pour l'examen-concours en vue de l'admission au stage des fonctions administratives de la carrière supérieure des administrations de l'Etat et des établissements publics tel qu'il a été publié au Mémorial B N° 24 du 2 juin 2000 est complété comme suit:

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative:	1 vacance de poste
formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie**
Ministère de l'Education nationale et des Sports - SCRIPT:	1 vacance de poste
formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **économie** (en outre, des connaissances certifiées en statistiques appliquées sont requises)

Courtiers d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois d'avril 2000.
(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
DELTA CONCEPT INVESTISSEMENT S.A. 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg	28.04.2000
White Raymond c/o DELTA CONCEPT INVESTISSEMENT S.A. 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg	28.04.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Hansen Nico, Bissen	AXA ASSURANCES	10.4.2000
Anen Madeleine ép. *Mausen,* Esch-sur-Alzette	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	26.4.2000
Block Danielle ép. *Flesch,* Pétange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.4.2000
Keipes Romain, Heisdorf	SWISS LIFE	10.4.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Pierret Olivier, Christnach	AZUR-VIE	27.4.2000
Block Danielle ép. *Flesch,* Pétange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	26.4.2000
Daprile Stefanino, Pétange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.4.2000
Desprez Nadine ép. *Ries,* Gonderange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	10.4.2000
Keipes Romain, Heisdorf	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	10.4.2000
Kuborn Jean-Marie, Eschdorf	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.4.2000
May Gérald, Itzig	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.4.2000
Zimer François, Niederkorn	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	14.4.2000
Hilbert Sandy, Hoscheid-Dickt	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.4.2000
Jacoby Daniel, Mertzig	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	14.4.2000
Jacoby Ted, Diekirch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.4.2000
Dias José, Moutfort	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000
Dos Santos Palma Ilda ép. *Fernandes,* Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000
Gonzalez Torres Francisco, Beyren	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000

Heinz Annick, Schengen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000
Lambert Philippe, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000
Salloux Erwan, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.4.2000
Becker Manuela, Esch-sur-Alzette	HAMBURG-MANNHEIMER	19.4.2000
Diederich Michel, Remich	HAMBURG-MANNHEIMER	14.4.2000
Herpin Anne ép. *Guignard,* Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	14.4.2000
Morocutti Ilario, Strassen	HAMBURG-MANNHEIMER	14.4.2000
Nogueira Alves Daniel, Belvaux	HAMBURG-MANNHEIMER	14.4.2000
Semeraro Noël, Lasauvage	HAMBURG-MANNHEIMER	27.4.2000
Winandy Danielle ép. *Degrotte,* Capellen	HAMBURG-MANNHEIMER	14.4.2000
Blum Yves, Fischbach	INTERLUX Assurances Maladie	27.4.2000
Lefevre Daniel, Pétange	INVESTLIFE	10.4.2000
Anen Madeleine ép. *Mausen,* Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.4.2000
Aversa Jean-Pierre, Bereldange	LA LUXEMBOURGEOISE	10.4.2000
Berend Nadine ép. *Hoffmann,* Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.4.2000
Da Silva Carmen ép. *Goncalves,* Steinheim	LA LUXEMBOURGEOISE	26.4.2000
Damiani Nadia, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Flammang Pia ép. *Meier,* Lipperscheid	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Hansen Danielle ép. *Pax,* Marnach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.4.2000
Hansen Nico, Bissen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.4.2000
Ernest HERMES S.A. représentée par M. *Hermes* Ernest, Steinsel	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.4.2000
Menei Daniela, Bofferdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Philippe Steve, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.4.2000
Putz Serge, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Reuter Christian, Roeser	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Richter Jeannine ép. *Faha,* Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.4.2000
Rischard Christian, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Rischard Julien, Bascharage	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Serres Colette, Wahlhausen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Szöllösy Alex, Sanem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.4.2000
Thomé Raoul, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000

Travanca Amadeo, Mondercange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Weisgerber Nancy, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.4.2000
Delcroix Denis, Nospelt	P&V ASSURANCES	14.4.2000
Geffe Simon, Ettelbruck	P&V ASSURANCES	27.4.2000
Lucas Vincent, Bivange	P&V ASSURANCES	27.4.2000
Maggio Patrizio, Luxembourg	P&V ASSURANCES	14.4.2000
Nardello Mike, Dudelange	P&V ASSURANCES	14.4.2000

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2000. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 31 mai 2000, approuvée le 2 juin 2000 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 3.500.- (trois mille cinq cents francs) pour l'année 2000 par hectare de vignes en exploitation.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. - Agrément. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique », ayant son siège à 17, avenue des Alliés, L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à l'adresse 17, avenue des Alliés, L-9012 Ettelbruck.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro A/16/00.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association pour la création de foyers pour jeunes asbl» ayant son siège à Diekirch, 146, rue Bamerthal, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Foyer Bamerdal», sis à Diekirch, 146, rue Bamerthal.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9902/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyer Eislecker Heem Lullange asbl» ayant son siège à L-9701 Clervaux, B.P. 48, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Eislecker Heem», sis à Lullange, maison 30..

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9903/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Bouneweger Haus», sis à Luxembourg, 4, rue M.S. Beving.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Saemo», situé à Luxembourg, 80, rue du Cimetière.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Millebacher Haus», situé à Luxembourg, 1, rue des Sept Arpents.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/3.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Beggener Haus», situé à Luxembourg, 54, rue Cyprien Merjai.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/4.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Beggener Haus 2», situé à Luxembourg, 16, rue Nothomb.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/5.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service de communication appelé «Day Center», sis à Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/6.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service de formation au Centre de Réadaptation, sis à Capellen, 82, route d'Arlon.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/7.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» ayant son siège à Capellen, 82, route d'Arlon, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Bastenduerfer Haus», sis à Bastendorf, 1, Härebiergerstrooss.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9901/8.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes handicapées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à Wiltz, 10, rue de la Montagne, pour l'exercice de son activité de formation du Centre Gruberbierg, sis à Wiltz, 10, rue de la Montagne.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9904/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 mai 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'administration communale de Differdange, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 5, rue de la Gare, L-4571 Oberkorn.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30212000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 2 mai 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour d'Loukleppelcher a.s.b.l.» ayant son siège à Clervaux, 92, Grand-rue, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 92, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10142000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 31 mai 2000 Monsieur le Dr Michel *Perlau,* né le 28 juillet 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 31 mai 2000, Monsieur Max *Riewer,* né le 12 juillet 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 2 juin 2000, Madame le Dr Anne *Belin-Bourgogne,* née le 9 mai 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 07.04.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BAUSCH Anne, épouse CATANI Dominique Nello, née le 21.05.1926 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 30.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BERRENS Elisabeth Marie Jeanne, née le 26.05.1951 à Elisabethville (République Démocratique du Congo), demeurant à Lebach/Saarland (Allemagne), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 10.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIES Marianne Elisabeth Marguerite, épouse BUXANT Michel Gaston Ghislain, née le 14.11.1955 à Epinois (Belgique), demeurant à Chapelle-lez-Herlaimont (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 28.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STIRN Albertine, épouse DUPREZ Norbert, née le 22.09.1941 à Clervaux, demeurant à Troisvierges, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 02.05.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WESTER Marie Anne Jacqueline Andrée, veuve LAJOURNADE Jean Pierre Henri, née le 03.07.1934 à Trier (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 28 **5 juillet 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 mai 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise» sont conformes aux dispositions des lois et règlements ;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise» est approuvée.

Art. 2. Le texte coordonné des statuts de la même Fédération est approuvé.

Art. 3. Le présent arrêté avec son annexe 1 contenant le texte de la modification statutaire visée à l'art.1er, ainsi qu'avec son annexe 2 contenant le texte coordonné des statuts visé à l'art.2, sont publiés au Mémorial.

Luxembourg, le 17 mai 2000

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
Carlo Wagner

ANNEXE 1

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise»

Le point 1. de l'article 25 est modifié comme suit:

«**Art. 25.1.** La surveillance des opérations comptables et financières est opérée par un collège de quatre commissaires aux comptes.»

ANNEXE 2

Texte coordonné des statuts de la «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise»

Chapitre Ier.- Fondation, siège, composition

Art. 1er. A la date du 6 juillet 1924 fut fondée la Fédération Nationale des sociétés de secours mutuels qui porte la dénomination «Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise». Elle a son siège à Luxembourg.

Art. 2. La Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise regroupe en son sein les sociétés, services et institutions de secours mutuels du Grand-Duché de Luxembourg, reconnus par l'Etat, et l'ensemble de leurs membres.

Elle admet des membres honoraires, donateurs et bienfaiteurs qui, par leurs souscriptions ou par des œuvres ou services équivalents, contribuent à sa prospérité, sans participer à ses avantages.

Dans les présents statuts la Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise est désignée par «la Fédération» et les sociétés de secours mutuels par «les sociétés».

Chapitre II. - But et objet

Art. 3. La Fédération a pour but, tout en respectant les statuts et l'autonomie des sociétés affiliées:

a) de faire œuvre d'éducation, d'études, d'information et de documentation mutualistes,
b) de développer l'action mutualiste de prévoyance, de solidarité et d'entraide,
c) de coordonner, d'orienter et de conseiller dans un but d'intérêt général les efforts et l'activité des sociétés affiliées,
d) de créer et de gérer des institutions, œuvres, services et caisses complémentaires de secours, de prévoyance et d'entraide,
e) de défendre par tous les moyens possibles les intérêts légitimes des sociétés affiliées,
f) d'organiser des congrès mutualistes,
g) de décerner des médailles de mérite et de reconnaissance aux mutualistes et à des personnes ayant rendu des services éminents à la mutualité luxembourgeoise,
h) de faire des placements et des acquisitions conformément à la législation et à la réglementation applicables à la mutualité.

Art. 4. Sauf en cas d'implication des intérêts de la mutualité luxembourgeoise, des sujets étrangers aux buts et objets de la Fédération ne peuvent être discutés dans son sein.

Toute discussion politique ou religieuse au sein de la Fédération est interdite.

Chapitre III.- Admission, démission, exclusion

Art. 5. Peuvent être admises comme membres de la Fédération les sociétés de secours mutuels reconnues par l'Etat luxembourgeois.

Toute société qui désire être admise doit adresser à la Fédération une demande écrite d'affiliation, une déclaration reconnaissant les statuts fédéraux, un exemplaire de ses statuts et une liste des membres de son comité, avec répartition des charges.

Toute modification ultérieure aux statuts, à la composition du comité et à la répartition des charges au sein du comité est également à communiquer à la Fédération.

Art. 6. L'admission d'une société est subordonnée à l'agrément du conseil d'administration de la Fédération et soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale qui décide à la majorité simple des délégués présents et représentés.

Art. 7. La démission d'une société doit être adressée au président du conseil d'administration de la Fédération par lettre recommandée. Elle ne peut être acceptée par le Conseil d'Administration que si la société a liquidé toutes ses dettes et tous ses engagements envers la Fédération et envers les sociétés, services et institutions mutualistes.

Ces mêmes conditions sont applicables en cas de dissolution, de fusion ou d'adhésion d'une société à une autre.

Art. 8. L'exclusion d'une société peut être prononcée provisoirement par le conseil d'administration de la Fédération et définitivement par l'assemblée générale qui décide à la majorité simple des délégués présents et représentés, dans les cas suivants:

a) non-paiement des cotisations et des dettes au plus tard 6 mois après l'expiration de l'exercice pendant lequel elles sont échues;
b) actions ou attitudes portant un préjudice moral ou matériel grave à la Fédération ou à la mutualité luxembourgeoise.

Avant l'exclusion la société en cause sera entendue et mise en demeure de se défendre.

Art. 9. En cas de démission, de dissolution ou d'exclusion d'une société tous les membres de celle-ci cessent automatiquement de faire partie de la Fédération et perdent comme la société tous droits aux avantages des services, institutions et autres et à l'avoir de la Fédération.

Art. 10. Toute société ayant cessé de faire partie de la Fédération peut demander sa réadmission; elle reste toutefois soumise aux mêmes obligations et formalités prévues par les articles 5, 6 et 11.

Art. 11. Lors de l'adhésion d'une société à la Fédération, il est perçu un droit d'entrée non remboursable de 1000 francs.

Chapitre IV.- Cotisation, recettes, dépenses

Art. 12. La cotisation annuelle s'élève, pour chaque société affiliée, à 5 francs par membre effectif et membre honoraire.

Sont à considérer comme membres honoraires dans le sens du présent article les personnes physiques qui, bien que payant une cotisation à une société de secours mutuels, ne participent pas ou seulement à titre restrictif aux prestations et avantages de la mutualité luxembourgeoise.

Le nombre de membres effectifs et honoraires au 31 décembre de l'année précédente, tel qu'il figure au compte rendu annuel adressé au Conseil supérieur de la Mutualité, sert de base pour le calcul de la cotisation.

En cas de dépenses extraordinaires dûment motivées et admises par l'assemblée générale, une participation supplémentaire peut être perçue. Pour la fixation de cette participation la majorité simple des délégués présents et représentés est requise.

La cotisation et la participation supplémentaire éventuelle sont payables, sur invitation écrite du trésorier, au plus tard 8 jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

Art. 13. Les recettes de la Fédération comprennent:

a) les cotisations des sociétés affiliées,
b) la participation supplémentaire éventuelle prévue à l'article 12 alinéa 4,
c) les dons et legs,
d) les subsides de l'Etat et autres,
e) les intérêts des fonds placés,
f) les revenus de la fortune mobilière et immobilière,
g) les excédents des services et institutions,
h) les revenus de toutes sortes non prévus par les présents statuts.

Les dépenses de la Fédération comprennent:

a) les frais d'administration et de personnel
b) les frais d'études, d'information, de propagande et de documentation,
c) les cotisations dues à des organismes mutualistes,
d) les frais de route et de séjour, les jetons de présence et les indemnités des membres du conseil d'administration et des délégués de la Fédération,
e) les autres frais nécessaires dans l'intérêt de la mutualité luxembourgeoise.

Il n'est perçu des sociétés affiliées aucune contribution non prévue par les statuts et il n'est fait aucun emploi des deniers communs pour des objets non prévus par ces mêmes statuts.

Chapitre V. - Administration

Art. 14. La Fédération est administrée par un conseil d'administration composé de onze membres, comprenant un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et six assesseurs, dont un est à désigner par et parmi les membres du conseil d'administration de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualité (CMCM).

Art. 15. (1) Les membres du conseil d'administration, à l'exception de celui désigné par la CMCM, sont élus pour la durée de 4 ans par l'assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité simple des délégués présents et représentés.

Lorsque le nombre des candidats ne dépasse pas celui des mandats à conférer, les candidats peuvent être proclamés élus par simple acclamation conformément aux dispositions de l'article 30.

(2) a) Le renouvellement des membres du conseil d'administration a lieu par moitié tous les deux ans.

b) En cas de renouvellement complet du conseil d'administration, le premier mandat de la moitié des membres du conseil d'administration s'étendra seulement sur une période de 2 ans.

Les 5 membres dont la durée du mandat ne porte que sur 2 ans sont tirés au sort.

Parmi les membres dont le mandat ne porte que sur 2 ans figurent d'office un vice-président et le trésorier.

Les mandats en qualité de membre du conseil d'administration du président, de l'autre vice-président et du secrétaire général sont de 4 ans.

(3) En cas de ballottage, il est procédé à un deuxième scrutin ; en cas de nouveau ballottage, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

(4) Tous les membres sortants sont rééligibles.

Les candidats non-élus sont à considérer comme membres suppléants.

S'il y a égalité des voix parmi les membres suppléants pour pourvoir à un poste effectif ou pour déterminer le rang des suppléants entre eux, il sera procédé dans tous les cas à un scrutin de ballottage.

S'il y a encore parité des votes, le candidat ayant la plus longue période d'affiliation à la société de base qui l'a proposé est élu.

(5) L'assemblée générale désigne un bureau de vote composé de cinq membres choisis parmi les délégués des sociétés de secours mutuels assistant à l'assemblée qui n'ont pas présenté de candidat.

La procédure de dépouillement des bulletins de vote est fixée par règlement interne.

(6) Après chaque renouvellement partiel ou complet le conseil choisit en son sein le président, les vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier.

Art. 16. (1) Toute candidature pour le conseil d'administration doit être adressée par écrit 40 jours avant la date fixée pour les élections au président de la Fédération par la société de secours mutuels où l'intéressé est inscrit comme membre effectif.

La candidature doit porter obligatoirement les signatures de deux personnes différentes, à savoir celle d'un membre dûment mandaté du comité de la société de secours mutuels et la contresignature du candidat lui-même.

(2) Aucune société ne peut avoir plus d'un représentant au conseil d'administration, le délégué de la CMCM ne représentant pas sa société.

Art. 17. En cas de démission, de cessation de fonction ou de décès d'un membre du conseil d'administration, le premier suppléant de la dernière élection achèvera le mandat vacant. A défaut de suppléant, la prochaine assemblée générale suppléera à la vacance et le membre élu achèvera le mandat de son prédécesseur.

Art. 18. Les fonctions au sein du conseil d'administration sont honorifiques. Les membres ont droit au remboursement de leurs frais de déplacement. Des vacations et indemnités peuvent être accordées.

Art. 19. Le président supervise et coordonne les travaux, surveille et assure l'exécution des statuts, des délibérations et des décisions. Il est chargé de l'ordre dans les réunions et dans les assemblées; il signe avec le secrétaire général tous les actes et délibérations; il représente la Fédération judiciairement et extrajudiciairement.

Art. 20. Les vice-présidents secondent le président dans ses fonctions. Ils le remplacent, dans l'ordre de leur rang d'ancienneté, en cas d'absence et de besoin. Ils peuvent être chargés de missions temporaires ou permanentes par le conseil d'administration.

En cas d'empêchement des vice-présidents, le membre le plus âgé en rang d'ancienneté du conseil d'administration assure l'intérim.

Art. 21. Le secrétaire général est chargé des travaux de secrétariat, de la correspondance générale et de l'établissement des rapports. Il est responsable du bon fonctionnement du secrétariat administratif.

Art. 22. Le trésorier assure la comptabilité et la gestion financière. Il s'occupe des encaissements et du paiement des dépenses dûment approuvées. Il fait les placements de fonds disponibles, décidés par le conseil d'administration.

Art. 23. Le président, les vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier composent le bureau fédéral.

Le bureau fédéral se réunit suivant les besoins et est chargé de l'évacuation des affaires courantes, de la préparation des réunions et assemblées et de l'exécution des décisions prises par le conseil d'administration et l'assemblée générale.

Art. 24. L'exercice comptable correspond à l'année civile.

Art. 25. La surveillance des opérations comptables et financières est opérée par un collège de quatre commissaires aux comptes.

Les modalités des articles 15 à 18 sont également applicables aux commissaires aux comptes.

Au cas où une société de secours mutuels aurait un représentant au conseil d'administration, aucun membre de la même société ne peut être commissaire aux comptes.

Art. 26 Le conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le président et au moins 6 fois par année. Une convocation est obligatoire endéans la quinzaine si elle est demandée par la majorité des membres du conseil avec indication de l'ordre du jour désiré.

En cas d'absence non motivée à trois réunions consécutives, un membre du conseil peut être déclaré démissionnaire d'office, après notification d'une décision afférente du conseil par lettre recommandée.

En cas d'attitudes ou d'actions susceptibles de nuire gravement à la mutualité luxembourgeoise, un membre du conseil peut être suspendu de son mandat par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale qui décidera définitivement de la cessation de fonction.

Art. 27. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres qui le composent statutairement assistent à la réunion. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité de voix, la voix du président est prépondérante.

Art. 28. Le conseil d'administration peut se faire assister dans son travail par des conseillers et des employés. Il fixera leurs indemnités et rémunérations.

Aucun conseiller ou employé ne peut être membre du conseil d'administration ou du collège des commissaires aux comptes.

Le Conseil Supérieur de la Mutualité peut désigner en son sein un membre pour assister avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration de la Fédération.

Chapitre VI. - Assemblées générales

Art. 29. Chaque société de secours mutuels affiliée à la Fédération est représentée dans l'assemblée générale par les délégués dûment mandatés et dont le nombre est fixé comme suit:

1 délégué jusqu'à 250 membres inclus,

2 délégués de 251 à 1000 membres inclus,

3 délégués de 1001 à 2000 membres inclus,

4 délégués de 2001 à 4000 membres inclus,

5 délégués de 4001 à 8000 membres inclus,

6 délégués de 8001 à 14000 membres inclus,

7 délégués de 14001 à 20000 membres inclus,

8 délégués au-dessus de 20000 membres.

Les délégués d'une même société peuvent se faire représenter moyennant une procuration établie en due forme. Chaque délégué présent ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Art. 30. L'assemblée générale dûment convoquée 20 jours à l'avance par le conseil d'administration peut délibérer valablement quel que soit le nombre de sociétés présentes. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix par les délégués présents et représentés et engagent toutes les sociétés affiliées.

Les sociétés qui ne se sont pas acquittées de leurs cotisations, dettes et autres obligations envers la Fédération n'ont pas droit de vote.

Le vote par acclamation est permis si aucune opposition ne s'élève au sein de l'assemblée.

En cas d'opposition, le vote a lieu par main levée ou par bulletin. S'il y a égalité de voix, la proposition est remise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale; elle est à considérer comme rejetée si la majorité simple n'est pas acquise lors de cette seconde assemblée.

Les propositions et interpellations des sociétés doivent parvenir par écrit au président de la Fédération 15 jours au moins avant l'assemblée. Les propositions et interpellations présentées après ce délai ne peuvent faire l'objet d'une discussion, sauf l'accord des deux tiers des sociétés présentes.

Art. 31. L'assemblée générale ordinaire a lieu pendant le premier semestre de chaque année. Elle est annoncée au moins 60 jours à l'avance aux sociétés de secours mutuels.

Le conseil d'administration présente un compte rendu complet de sa gestion de l'année écoulée et de la situation financière arrêtée au 31 décembre de ladite année. Les comptes rendus de ces opérations sont portés à la connaissance des sociétés de secours mutuels 20 jours avant la date de l'assemblée.

Les noms des candidats pour les élections prévues aux articles 15 et 25 doivent être portés à la connaissance des sociétés de secours mutuels 20 jours avant la date fixée pour les élections.

Le compte rendu de chaque assemblée générale est à adresser aux sociétés dans un délai de 3 mois, en autant d'exemplaires que de délégués prescrits par les statuts, plus un exemplaire pour le secrétariat de la société. Il est soumis à l'approbation des délégués lors de la prochaine assemblée générale.

Art. 32. Le président respectivement le conseil d'administration peut convoquer des assemblées générales extraordinaires. La convocation d'une assemblée générale extraordinaire est obligatoire dans les 2 mois quand un tiers des sociétés de secours affiliées en fait la demande écrite au président avec indication de l'ordre du jour.

Chapitre VII. - Institutions fédérales

Art. 33. Des institutions, œuvres, services et caisses complémentaires de secours, de prévoyance sociale et d'entraide peuvent être créés par le conseil d'administration de la Fédération qui en assume l'administration et la gestion.

Le fonctionnement administratif des institutions susvisées, les recettes qui les alimentent et les prestations qu'elles servent sont déterminés par des règlements spécifiques arrêtés par le conseil d'administration.

Art. 34. Le conseil d'administration peut désigner des commissions spéciales temporaires ou permanentes, auxquelles il confie des missions déterminées.

Chapitre VIII. - Médailles de la mutualité

Art. 35. L'octroi de médailles de mérite et de médailles de la reconnaissance mutualiste est régi par un règlement spécial approuvé par l'assemblée générale.

Chapitre IX. - Disposition additionnelle

Art. 36. Les cas non prévus par les présents statuts sont réglés par le conseil d'administration, sinon par l'assemblée générale.

Chapitre X.- Litiges

Art. 37. Toutes les difficultés ou contestations qui pourraient surgir entre les sociétés de secours mutuels et le conseil d'administration, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si une des parties néglige de faire cette désignation, le président de la Fédération pourra y procéder.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers arbitre sera nommé par les 2 premiers arbitres, et à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision du collège des trois arbitres sera définitive.

Chapitre XI. - Modification des statuts. Dissolution et liquidation

Art. 38. Toute proposition tendant à modifier les statuts doit être soumise par les sociétés de secours mutuels au conseil d'administration 40 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale extraordinaire.

Une modification des statuts ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des voix des délégués présents et représentés par une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet au moins 20 jours à l'avance, avec indication expresse de l'ordre du jour.

La présence de la majorité des sociétés ayant droit de vote est requise.

Si cette majorité des sociétés n'est pas présente, une seconde assemblée générale extraordinaire, comprenant le même ordre du jour, peut être convoquée dans un délai de 60 jours; elle délibérera valablement quel que soit le nombre de sociétés présentes.

Art. 39. (1) La dissolution de la Fédération ne peut être prononcée que par une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet au moins 30 jours à l'avance. Cette assemblée doit réunir les deux tiers des sociétés affiliées et recueillir les suffrages des deux tiers des délégués présents et représentés.

Si cette majorité des sociétés n'est pas présente, une seconde assemblée générale extraordinaire, comprenant le même ordre du jour, peut être convoquée dans un délai de 60 jours ; elle délibérera valablement quel que soit le nombre de sociétés présentes.

(2) En cas de dissolution, la liquidation s'opérera suivant les dispositions légales et réglementaires applicables à la mutualité.

Arrêté ministériel du 26 mai 2000 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale des eaux-de-vie naturelles.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement modifié du Gouvernement en Conseil du 21 juin 1985 portant création d'une marque nationale des eaux-de-vie naturelles;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de la marque nationale des eaux-de-vie naturelles luxembourgeoises pour une durée de cinq ans:

a) Sont nommés membres effectifs:

– MM. *Duhr* Nic, Niederdonven
Miny Aloyse, Nommern
Dahm Gaston, Herborn,
délégués de la Chambre d'Agriculture.

– MM. *Neuser* Michel, Mühlenbach
Arendt François, Hesperange
délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

– M. *Rommes* Aloyse, Capellen
délégué des négociants en eaux-de-vie.

– M. *Meyers* René
ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture.

– M. *Reding* Pierre
inspecteur principal à l'Administration des Douanes et Accises.

– M. *Bebing* Roger
assistant technique médical en chef au Laboratoire National de Santé.

b) Sont nommés membres suppléants:

– MM. *Kayser* Emile, Bech-Kleinmacher
Fisch Marc, Calmus
Streng Henri, Grevenmacher
délégués de la Chambre d'Agriculture.

– MM. *Weber* André, Wormeldange-Haut
Hurt-Schmit Marcel, Mompach
délégués de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs.

– M. *Toussaint* Michel, Hellange
délégué des négociants en eaux-de-vie.

– M. *Mersch* Jean
ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture.

– M. *Ries* Jean-Paul
inspecteur à l'Administration des Douanes et Accises.

– M. *Moris* Gilbert
ingénieur stagiaire au Laboratoire National de Santé.

Art. 2. Monsieur *Meyers* René, précité, exerce les fonctions de président de la commission de la marque nationale des eaux-de-vie naturelles.

Monsieur *Probst* Marcel, chimiste à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission comme secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 26 mai 2000.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 1er juin 2000 portant nomination des membres de la Commission paritaire de Conciliation.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

Vu les articles 1, 2 et 3 de l'arrêté grand-ducal du 6 octobre 1945 ayant pour objet l'institution, les attributions et le fonctionnement d'un Office national de conciliation;

Sur proposition des organisations professionnelles des employeurs et des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives sur le plan national;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission paritaire de conciliation pour la période du 1er juin 2000 au 31 mai 2002;

A. Représentants des employeurs:

1.	M. Nicolas *Soisson,*	Directeur de la Fédération des Industriels Luxembourgeois, membre titulaire;
	M. Marc *Kieffer,*	Conseiller juridique de la Fédération des Industriels Luxembourgeois, membre suppléant;

2. M. Paul *Junck,* Secrétaire de la présidence de la S.A. ARBED, membre titulaire;

M. Charles *Loesch,* Directeur des Ressources Humaines de Du Pont de Nemours (Luxembourg) S.A., membre suppléant;

3. M. Romain *Schmit,* Directeur adjoint de la Fédération des Artisans, membre titulaire;

M. Jean-Paul *Scheuren,* Conseiller de direction à la Fédération des Artisans, membre suppéant.

Pour les affaires de conciliation entre salariés et employeurs relevant de la Confédération du Commerce Luxembourgeois, Messieurs Paul *Junck* et Charles *Loesch,* seront remplacés par Messieurs Thierry *Nothum,* Secrétaire général auprès de la Confédération du Commerce Luxembourgeois, comme membre titulaire et Romain *Jeblick,* Conseiller auprès de la Confédération du Commerce Luxembourgeois, en qualité de membre suppléant.

B. Représentants des salariés:

1. M. John *Castegnaro,* Président de l'OGB-L, membre titulaire;

M. Alain *Kinn,* Chef de département de l'OGB-L, membre suppléant;

2. M. Jean-Claude *Reding,* Secrétaire général de l'OGB-L, membre titulaire;

M. André *Roeltgen,* Chef de département de l'OGB-L, membre suppléant;

3. M. Robert *Weber,* Président national du LCGB, membre titulaire;

M. Marc *Spautz,* Secrétaire général du LCGB, membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Une expédition en sera transmise au Président de l'Office national de conciliation et à chacun des membres titulaires et suppléants de la Commission paritaire de conciliation, ainsi qu'à la Chambre des comptes.

Luxembourg, le 1er juin 2000.
Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 13 juin 2000 portant nomination des membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises tel qu'il a été modifié par la suite;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993, pour un terme de trois ans:

Maître Jacques *Delvaux,* notaire;

Monsieur Jean-Marie *Gischer,* réviseur d'entreprises;

Monsieur Alphonse *Kugeler,* chef du service audit groupe d'ARBED S.A.;

Madame Corinne *Nicolet,* réviseur d'entreprises;

Monsieur Arthur *Philippe,* directeur de la Commission de surveillance du secteur financier;

Monsieur Raymond *Schadeck,* réviseur d'entreprises.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du jury:

Maître Pierre *Berna,* avocat-avoué;

Monsieur Philippe *Duren,* réviseur d'entreprises;

Monsieur Jos *Lanners,* ancien directeur de l'audit interne d'ARBED S.A.;

Madame Barbara *Michaëlis,* réviseur d'entreprises;

Monsieur Didier *Mouget,* réviseur d'entreprises;

Monsieur Claude *Simon,* premier conseiller de direction auprès de la Commission de surveillance du secteur financier.

Art. 3. Monsieur Arthur *Philippe,* préqualifié, est nommé président du jury.

Art. 4. Monsieur Sylvain *Wagner,* conseiller de direction première classe auprès du ministère de la Justice est nommé secrétaire du jury.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 juin 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration des Eaux et Forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2000, Messieurs Jeannot *Jacobs*, Frank *Erasmy* et Frank *Wolter,* ingénieurs principaux auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, ont été nommés ingénieurs chef de service auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Jean-Pierre *Arend,* ingénieur-inspecteur auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, a été nommé ingénieur principal auprès de la même administration.

Administration des établissements pénitentiaires. – Examen de fin de stage. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de novembre 2000 un examen de fin de stage, partie formation spéciale, dans la carrière supérieure de l'attaché de direction.

Administration gouvernementale. – Démissions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, démission honorable de ses fonctions d'Inspecteur principal premier en rang a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er juin 2000, à Monsieur Marco *Turpel.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Marco *Turpel.* Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er juin 2000, à Madame Janine *Funck.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Madame Janine *Funck.* Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000, démission honorable de ses fonctions d'Inspecteur principal premier en rang hors cadre a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er juillet 2000, à Monsieur Gilbert *Risch.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Gilbert *Risch.* Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, démission honorable de ses fonctions d'Inspecteur principal premier en rang hors cadre a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er octobre 2000, à Monsieur Edmond *Koob.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Edmond *Koob.* Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, démission honorable de ses fonctions de rédacteur principal a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er juin 2000, à Monsieur Aimé *Backes.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Aimé *Backes.* Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, démission honorable de ses fonctions de rédacteur principal a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er août 2000, à Monsieur Jean-Marie *Fischer.* Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Jean-Marie *Fischer.*

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Jean-Luc *Kamphaus,* Conseiller de direction adjoint, a été nommé Conseiller de direction. Par arrêtés grand-ducaux du 29 avril 2000, Madame Christiane *Meyer* et Monsieur Marco *Hoffmann,* Attachés de Gouvernement, ont été nommés Attachés de Gouvernement premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000, Monsieur Constant *Kiffer,* Attaché de Gouvernement, a été nommé Attaché de Gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Laurent *Jomé,* Attaché d'Administration, a été nommé Attaché de Gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000, Monsieur Ralph *Schroeder,* Attaché d'Administration, a été nommé Attaché de Gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000, Monsieur Claude *Schweich,* Inspecteur principal, a été nommé Inspecteur principal premier en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 19 mai 2000, Messieurs Gilbert *Flammang,* Jean-Paul *Goebel,* Roland *Moes* et Jean *Welter,* Inspecteurs principaux hors cadre, ont été nommés Inspecteurs principaux premiers en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2000, Monsieur André *Anen,* Inspecteur principal premier en rang au Service de contrôle de la comptabilité des communes, a été nommé Inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er juillet 2000. Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Monsieur Marc *Pitzen,* chef de bureau adjoint hors cadre, a été nommé chef de bureau hors cadre.

Associations agricoles.

Modification aux statuts

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, el qu'il a été modifiée par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite:

KRAIDERGENOSSENSCHAFT NATURPARK UEWERSAUER

a déposé le 25 mai 2000 au secrétariat de la commune de Winseler l'un des doubles de l'acte sous seing privé, dûment enregistré, concernant la modification des articles 20 et 30 de ses statuts ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions de domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Par décision du 14 juin 2000, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a annulé les livrets

Nos:	10/0/014914-57	10/0/050882-38	10/0/099573-35	10/0/109977-60	10/0/114839-72	10/0/116386-67
	10/0/145129-01	10/0/195771-09	10/0/197569-61	10/0/199839-03	10/0/201137-40	10/0/201911-38
	10/0/209160-12	10/0/209640-07	10/0/210104-83	10/0/211345-63	10/0/213608-95	10/0/222893-68
	10/0/232620-95	10/0/232646-24	10/0/233970-87	10/1/155359-73	10/1/184076-78	10/3/192664-87
	10/3/194227-01	10/3/194258-32	10/3/194600-83	10/3/200352-15	10/3/214482-80	10/7/201422-29
	10/7/204974-89	10/9/003552-93	11/0/427004-70	11/0/458444-82	11/0/459977-63	11/0/462140-92
	22/0/225429-24	30/0/301441-14	30/7/315399-96	32/0/001202-45	33/0/336764-63	33/0/348602-67
	44/0/450561-42	44/3/452161-74	50/0/550685-33	50/0/550843-94	50/3/588940-54	52/0/555759-21
	62/0/643790-57	62/0/646936-02	62/0/655308-32	62/3/662670-06	64/0/000377-03	66/1/684046-01
	70/0/711213-91	73/3/748765-25	73/3/754373-07	79/3/002340-83	87/0/872231-23	89/0/894431-65
	89/7/892700-75					

De nouveaux livrets ont été remis aux déposants.

Conseil supérieur de l'éducation physique et des sports. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, Monsieur Fernand *Guth,* représentant de la direction de la défense, a été nommé membre du conseil supérieur de l'éducation physique et des sports en remplacement de Monsieur Romain *Mancinelli.*

Centre commun de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois d'octobre 2000 le centre commun de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de septembre 2000 l'inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du médecin-conseil.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2000, démission honorable de ses fonctions avec faculté de faire valoir ses droits à une pension a été accordée avec effet au 1er juillet 2000 à Monsieur André *Valentin,* Directeur général adjoint à l'Entreprise des Postes et Télécommunications à Luxembourg.

Le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à Monsieur André *Valentin,* préqualifié.

Indice des prix à la consommation au 1er mai 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **607.70** au 1er mai par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mai 2000 à **603.04.**

Luxembourg, le 9 juin 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. – Service des Sites et Monuments nationaux. – Par arrêté ministériel du 26 mai 2000 le Château de Mamer a été déclassé de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 mai 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Wasserbelliger Spatzenascht a.s.b.l.» ayant son siège à L-6614 Wasserbillig, 30, rue Bocksberg pour l'exercice de l'activité «garderie» à Wasserbillig, 12, rue St. Martin.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 60232000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées - Agrément. – Par arrêté ministériel du 8 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Hospice Civil Niederanven», ayant son siège à L-6906 Niederanven, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» au «CIPA Gréngewald» à l'adresse Am Sand, L-6999 Oberanven.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro PA/98/01/029.

Ministère de la Santé. – Conseil supérieur de certaines professions de santé. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 13 juin 2000, Madame Isabelle *Wassink-Marx,* infirmière, a été nommée membre suppléant du Conseil supérieur de certaines professions de santé en remplacement de Monsieur Jean-Jacques *Dalmar,* démissionnaire.

Protection de la propriété industrielle. – Emblèmes. – En application de l'article 6ter.3)b) de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Lisbonne le 31 octobre 1958 (Acte de Lisbonne) et à Stockholm le 14 juillet 1967 (Acte de Stockholm), le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de Genève, a communiqué aux Etats membres de l'Union de Paris, une reproduction de la dénomination, du sigle et de l'emblème de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, pour lesquels la protection est demandée en vertu dudit article 6ter.

La communication précitée a été reçue par la direction de la propriété industrielle et des droits intellectuels, Ministère de l'Economie, L-2914 Luxembourg, le 12 avril 2000 et elle peut être consultée par le public dans les bureaux dudit service.

Révision de procès criminels et correctionnels. – Commission. – Par arrêté grand-ducal du 5 octobre 1998, Madame Joséane Schroeder, conseiller à la Cour d'appel, a été nommée membre effectif de la commission prévue par l'article 444, alinéa 3, du code d'instruction criminelle et chargée d'émettre un avis sur les demandes en révision introduites en application de l'article 443, 4° du même code.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 17.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BADOIS CAÇÂO David, né le 14.05.1981 à Ettelbruck, demeurant à Oberfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CLEMENTE Vitantonio, né le 30.06.1981 à Luxembourg, demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CURÉ Christèle, épouse HOUTSCH Marc, née le 05.02.1972 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DI MILLO Alain, né le 10.03.1977 à Luxembourg, demeurant à Dippach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KASSI Nadia, épouse REEFF Guy Marie Pierre, née le 20.07.1971 à Casablanca (Maroc), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES DE ALMEIDA GUIA Sandra, épouse DA SILVA GUIA Luis Manuel, née le 11.12.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS DOMINGUES Daniel, né le 13.01.1978 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAZJOUKHINA Irina Iourievna, épouse MULLER Michel Paul Gert, née le 15.08.1976 à Koktchétav (Kazakhstan), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PROSPERI Ernest Mario, né le 19.01.1965 à Luxembourg, demeurant à Osweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RADAN Steliana, épouse KRIPPLER Marcel Henri Guillaume, née le 17.07.1951 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SILVA VALENTE Marco Filipe, né le 03.04.1980 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SILVESTRE MENDES Paulo José, né le 08.11.1973 à Meimoa/Penamacor (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 05.05.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MENDES Paulo José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VITAS Vladimir, né le 30.05.1975 à Zadar (Croatie), demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Arrêté ministériel du 28 avril 2000 portant nomination des membres de la commission consultative pour l'ostéodensitométrie.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B - N° 23 du 25 mai 2000, à la page 408, à l'article 1er, il y a lieu de lire: Monsieur le Dr. Marco *Hirsch* (au lieu de Monsieur le Dr. Mario *Hirsch.)*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29 — 14 juillet 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 14 avril 2000 autorisant Monsieur et Madame DA SILVA TEIXEIRA à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jeremy et Noemie DA SILVA TEIXEIRA en celui de «DA SILVA».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur et Madame DA SILVA TEIXEIRA demeurant à L-8069 Bertrange – 3, rue de l'Industrie, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jeremy et Noemie DA SILVA TEIXEIRA, nés le 24 juillet 1995 à Luxembourg de nationalité luxembourgeoise, en celui de «DA SILVA».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur et Madame DA SILVA TEIXEIRA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jeremy et Noemie DA SILVA TEIXEIRA en celui de «DA SILVA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intérssés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 14 avril 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 22 juin 2000 portant nomination des membres de la Commission d'appel du Conseil de Presse.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 20 décembre 1979 relative à la reconnaissance et à la protection du titre professionnel de journaliste, telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu le règlement grand-ducal du 13 mars 1987 pris en exécution de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1979 relative à la reconnaissance et à la protection du titre professionnel de journaliste;

Vu les propositions du Conseil de presse en date du 21 mars 2000;

Vu les propositions du Ministre de la Justice en date du 31 mai 2000;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission d'appel du Conseil de Presse:

Membres effectifs	*Membres suppléants*
un président magistrat:	
Monsieur Charles *Neu,* Conseiller à la Cour d'Appel	Madame Joséane *Schroeder,* Conseillère à la Cour d'Appel
deux représentants des journalistes:	
Monsieur Lucien *Montebrusco,* Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)	Monsieur Jo *Muttergé,* Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
Monsieur Roland *Arens,* Union des journalistes Luxembourg (UJL)	Madame Rita *Vink-Ruppert,* Union des journalistes Luxembourg (UJL)
deux représentants des éditeurs:	
Madame Claude *Wolf,* Editions Revue	Monsieur Carlo *Weber,* CLT-Ufa
Monsieur Robert *Wiget,* Editions Lëtzebuerger Journal	Monsieur Alvin *Sold,* Editpress

Art. 2. Le présent arrêté grand-ducal remplace l'arrêté grand-ducal du 9 mars 1998 portant nomination des membres de la Commission d'appel du Conseil de Presse.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 22 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 22 juin 2000 portant nomination des membres et des membres suppléants du comité de gestion de la mise en oeuvre de la loi du 22 juin 1999 en matière de formation professionnelle continue.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi du 22 juin 1999 ayant pour objet

1. le soutien et le développement de la formation professionnelle continue
2. la modification de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

Considérant qu'il y a lieu de nommer, pour un terme renouvelable de trois ans, les membres du comité de gestion de la mise en oeuvre de la loi précitée.

Sur proposition des ministères concernés;

Arrête:

Art.1er. Sont nommés membres et membres suppléants du comité de gestion de la mise en oeuvre de la loi du 22 juin 1999 pour un terme renouvelable de trois ans:

BRAQUET Jean-Paul	Directeur adjoint à la formation professionnelle Président
LENERT Jerry	Pédagogue, Chargé de mission Membre
SCHROEDER Aly	Directeur à la formation professionnelle Membre suppléant

Représentants du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

SCHULLER Christian	Attaché de gouvernement Membre
FRANCK Albert	Inspecteur principal, 1er en rang Membre suppléant

Représentants du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

HOSTERT Marc	Attaché de Gouvernement 1er en rang Membre
HASTERT Carlo	Inspecteur principal Membre suppléant

Représentants du Ministre de l'Economie

BELLOT Alain	Attaché de gouvernement 1er en rang Membre
GROTZ Henriette ép. PENNARTZ	Inspecteur à l'Administration des Contributions Directes Membre

Représentants du Ministre des Finances

FISCH Maryse	Conseillère de gouvernement Membre
WELTER Nadyne	Attachée d'administration Membre suppléant

Représentantes du Ministre du Travail et de l'Emploi

Art.2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie en sera transmise à l'intéressé.

Luxembourg, le 22 juin 2000.
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 22 juin 2000 portant nomination des membres et des membres suppléants du comité de suivi de la mise en oeuvre de la loi du 22 juin 1999 en matière de formation professionnelle continue.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi du 22 juin 1999 ayant pour objet

1. le soutien et le développement de la formation professionnelle continue,
2. la modification de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

Considérant qu'il y a lieu de nommer, pour un terme renouvelable de trois ans, les membres du comité de suivi de la mise en oeuvre de la loi précitée.

Sur proposition des ministères et des chambres professionnelles;

Arrête:

Art.1er. Sont nommés membres et membres suppléants du comité de suivi de la mise en oeuvre de la loi du 22 juin 1999 pour un terme renouvelable de trois ans:

BRAQUET Jean-Paul	Directeur adjoint à la formation professionnelle Président
LENERT Jerry	Pédagogue, Chargé de mission Membre
SCHROEDER Aly	Directeur à la formation professionnelle Membre suppléant

Représentants du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

SCHULLER Christian	Attaché de gouvernement Membre
FRANCK Albert	Inspecteur principal, 1er en rang Membre suppléant

Représentants du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

HOSTERT Marc	Attaché de Gouvernement 1er en rang Membre
HASTERT Carlo	Inspecteur principal Membre suppléant

Représentants du Ministre de l'Economie

BELLOT Alain	Attaché de gouvernement 1er en rang Membre
GROTZ Henriette ép. PENNARTZ	Inspecteur à l'Administration des Contributions Directes Membre
HAENSEL Jean-Marie	1er inspecteur des finances Membre

Représentants du Ministre des Finances

ZAHLEN Jean	Premier conseiller de gouvernement Membre
FISCH Maryse	Conseillère de gouvernement Membre suppléant

Représentantes du Ministre du Travail et de l'Emploi

LEY Robert	Secrétaire général Membre

DONDELINGER Jeff	Conseiller Membre suppléant

Représentants de la Chambre d'Agriculture

JUNCK Jean	Attaché, service formation Membre
KANDEL Jean	Chef du secteur formation continue Membre suppléant

Représentants de la Chambre de Commerce

MELMER Roger	Chargé de direction de l'Institut de formation Membre
FRISING Carlo	Conseiller en formation Membre suppléant

Représentants de la Chambre des Employés Privés

SADELER Manu	Conseiller technique Membre
KRIER Paul	Conseiller de direction Membre suppléant

Représentants de la Chambre des Métiers

SPELTZ Fernand	Conseiller Membre
DETAILLE Marcel	Directeur Membre suppléant

Représentants de la Chambre de Travail

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie en sera transmis à l'intéressé.

Luxembourg, le 22 juin 2000
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Emploi. – Examen de fin de stage. – Au cours du mois de décembre 2000 le Ministère du Travail et de l'Empoi organisera un examen de promotion dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Bourses d'études vacantes.

Les bourses ci-après spécifiées sont vacantes à partir de1999/2000:

Fondations	Collateurs	Etudes à faire	Ayants droit	Nombre de bourses vacantes	Montant annuel
Appert	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des dir. de l'AT et des LC Diekirch et Echternach.	Langues anciennes, avec continuation éventuelle au Séminaire	Les parents du fondateur, d'autres élèves.	1	3.500
Augustin	L'Evêque, le Président du Tribunal, le Bourgmestre de Luxembourg.	1. Etudes à l'Institut Pédagogique, ou à tout autre établ. d'instruction du Grand-Duché ou de l'étranger. 2. Etudes universitaires.	Les parents du fondateur, d'autres élèves à proposer par la conférence des professeurs de l'AT.	1	9.000
Berens	L'Evêque de Luxembourg	ISERP	Une fille indigeante qui se propose d'entrer dans la congrégation de la doctrine chrétienne	1	5.000
Binck	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL (section moderne), au Séminaire, à l'Université.	Les parents du fondateur; les étudiants de Dippach et de Wahl	1	5.000

Bingen et Clomes	Les trois plus anciens professeurs de langues anciennes à l'AT.	Etudes à l'AT ou au LGL.	Les descendants des trois soeurs du professeur Clomes.	1	10.000
Byrne Th.	L'administration communale de la Ville de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL ou à l'Institut Pédagogique.	Les parents de la fondatrice; d'autres élèves.	1	6.000
Clément Hubert et Henriette	Le Président du Conseil d'administration de l'Imprimerie Coopérative luxbg.; le Délégué officiel du personnel de cette société; le Directeur du LT Esch-sur-Alzette.	Etudes à des écoles prof., des établ. d'ens. moyen ou univ., la préférence étant donnée aux carrières d'imprimeurs, d'artistes graphiques et de journalistes.	Les membres du personnel de l'Imprimerie Coop. luxembg. ou leurs enfants d'autres jeunes personnes luxbg. se destinant aux carrières indiquées	1	20.000
Conter et Muller	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL ou à un établissement d'enseignement supérieur.	a) Les parents du fondateur. b) Les jeunes gens de Kehlen et de Garnich, de Larochette et de Berdorf	1	7.000
Conzémius	Curé d'Erpeldange/Diekirch	Etudes en général	Descendants des parents du fondateur	1	4.000
Duchscher	M. Léon M. Duchscher, Luxembourg, et le président de l'autorité surveillante de l'Institut d'Enseignement Technique.	Etudes à l'étranger par les anciens élèves de l'Inst.d'Ens.Technique.	a) Les parents b) Les fils des ouvriers et employés des usines Duchscher c) D'autres élèves de l'Institut d'ens. Techn. ayant obtenu la note «avec distinction» à l'examen de fin d'études.	1	3.500
Dupont Jacques	Le curé de Pfaffenthal.	Etudes en général.	Les parents du fondateur.	1	4.000
Duren	Le directeur de l'AT et les deux plus anciens descendants des frères et soeurs du fondateur.	Etudes en général au Grand-Duché et à l'étranger.	Les descendants des frères et soeurs du fondateur.	1	4.000
Engelding	L'Evêque de Luxembourg, le directeur et l'aumônier de l'établissement que fréquente le postulant	Etudes gymnasiales et théologiques et, le cas échéant, études commerciales ou industrielles	Les membres de la famille Engelding-Majerus	1	6.000
Eyschen Paul	Le Ministre de l'Education Nationale d'accord avec le Président du Gouvernement Le Ministre de l'Education Nationale	1) Etudes économiques et sociales extraordinaires ayant pour but un intérêt direct ou spécial de tout ou parti du Grand-Duché, l'avenir des classes moins favorisées ainsi que les progrès de la ville de Diekirch et du canton de Wiltz 2) Etudes postuniversitaires	Les bourses sont accordées selon des critères sociaux à des étudiants méritants	3	1x150.000 2x30.000
Forschler	Le plus âgé des de Waha habitant le Grand-Duché.	Etudes à l'Institut Pédagogique (institutrices)	Les parents de la fondatrice; à leur défaut les aspirantes-institutrices d'Echternach de préférence à toutes les autres	1	4.000
Gaviny-Mertz	Le Ministre de l'Education Nationale sur proposition des directeurs de l'A.T., du LGL et du LRS	Etudes secondaires à l'Institut Pédagogique	Les parents du fondateur, à leur défaut, des élèves méritants et peu fortunés	1	30.000

Greiveldinger, Maliet et Tassier	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT, du LGL, de LRS et du LTAM. Les bourgmestres de Remich et de Beckerich.	Etudes secondaires. Etudes au LTAM.	Les jeunes gens de Remich et de Beckerich; les parents de la fondatrice de la bourse Tassier	1	7.000
Haas et Weber	L'Evêque de Luxembourg et le curé de Nommern.	Etudes en général à l'AT et au LGL.	a) Les parents des fondateurs b) Les élèves de Nommern, d'Esch-sur-Alzette et de Bettborn	1	6.000
Heinen M.	Le Ministre de l'Education Nationale sur avis d'une commission composée du membre le plus âgé de la famille du fondateur, du bourgmestre et du premier échevin de la ville d'Ettelbruck.	Etudes en général.	Les parents du fondateur.	1	3.000
Henrion, Bodson et Witry-Gruber	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT, du LGL, du LRS et du LTAM.	Etudes en général.	Etudiants intelligents et nécessiteux, de préférence ceux qui se destinent à - l'enseignement des mathématiques.	1	7.000
Heuschling	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs et aumôniers de l'AT et du LGL et de l'administrateur des bourses d'études.	Etudes à l'AT, au LGL, section moderne, ou au Séminaire de Luxembourg.	a) Les parents du fondateur. b) D'autres élèves.	1	7.000
Heyart	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach.	Langues anciennes, avec continuation éventuelle au . Séminaire	a) Les parents du fondateur. b) Les paroissiens de Troisvierges.	1	4.500
Huguenin frères	Les directeurs et aumôniers de l'AT et du LGL.	Etudes à l'AT ou au LGL, section moderne.	Les parents; les descendants de Jacques Friedrich et de Philippe Clemen de Luxembourg.	1	4.000
Karels	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LCDiekirch et Echternach	Etudes à l'AT.	Elèves méritants de Wahl ou de Luxembourg.	1	4.000
Klein	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL, au Séminaire, à l'université.	Les parents du fondateur.	1	4.000
Koob-Wester J.-P-	L'Evêque de Luxembourg, le curé de Moestroff, le collège échevinal d'Ermsdorf	Etudes en général.	Les parents des fondateurs; les élèves de Moestroff et d'Ermsorf	1	4.000
Leclerc	Le Ministre qui a dans ses attributions le LTAM.	Fréquentation du cours de ferronnerie artistique ou de sculpture sur bois.	Les élèves qui ont terminé avec succès leur apprentissage au LTAM.	1	5.000
Lentz Félix	Le Ministre de l'Education Nationale sur propositions du directeur du LGL.	Etudes en général.	Garçons très méritants et nécessiteux. Priorité aux parents et aux élèves du LGL.	1	15.000
Linden Agnès et Mathias	L'Evêque de Luxembourg et le Ministre de l'Education Nationale.	Etudes secondaires (avec latin) avec continuation au séminaire.	Les parents des fondateurs, ou à leur défaut, des élèves indigents et méritants.	1	10.000
Lippmann	Le collège échevinal de la ville de Luxembourg.	Etudes à l'AT ou à la section . moderne du LGL	Les élèves de l'AT et de la section moderne du LGL.	1	20.000
Malget et Mersch Et.	L'Evêque de Luxembourg et le Curé de Boevange (Clervaux).	Etudes en général.	Les parents; les élèves de Boevange (Cl.), Bourscheid, Pintsch et Marnach.	1	5.000

Majerus et Rauen	L'Evêque de Luxembourg	Etudes des humanités et de la théologie; études aux établissements d'enseignement secondaire pour garçons; études à l'Institut Pédagogique.	Les parents; les élèves de Waldbillig, Mersch, Canach ou Bettembourg.	1	5.000
Massarette	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions du directeur et de l'aumônier de l'AT.	Etudes à l'AT.	Elèves indigents et méritants, la préférence étant donnée aux élèves de la section gréco-latine.	1	20.000
Mersch Ant. et Trausch	l'Evêque de Luxembourg .	Etudes en général.	Les descendants des frères et soeurs des fondateurs.	1	5.000
Meyers	Le curé de la paroisse de Stegen.	Etudes en général.	Les descendants de l'un ou de l'autre sexe des frères et soeurs du fondateur.	1	5.000
Michels	l'Evêque de Luxembourg.	Etudes à un établissement d'enseignement secondaire ou un pensionnat du Grand-Duché, à l'Institut Pédagogique, au Séminaire de Luxembourg ou à une université.	Les descendants des trois frères du fondateur; à leur défaut, des élèves peu fortunés.	1	15.000
Mullendorf et Pletschette	L'Evêque de Luxembourg, Le Ministre de l'Education Nationale sur proposition des directeurs de l'AT et des LC Diekirch et Echternach	Etudes des langues anciennes	Elèves du LCDiekirch, section classique, avec continuation à l'université	1	5.500
Neumann Augustin	Les directeurs de l'AT et du LC Diekirch et l'administrateur des bourses d'études.	Etudes à l'AT ou au LC Diekirch et Echternach.	Les parents du fondateur.	1	4.000
Noblet, Thomas et Wellenstein	Le collège échevinal de Luxembourg, l'Evêque de Luxembourg.	Etudes à l'AT ou au LGL (section moderne) de Luxembourg	Les parents, les élèves du canton de Grevenmacher, les Garçons de l'Orphelinat de Luxembourg.	1	10.000
Paquet et Scharff-Weyer	Le Ministre de l'Education Nationale sur l'avis de la conférence des professeurs de l'AT. Le collège échevinal de la ville de Luxembourg.	Etudes à l'AT, au LGL ou à l'Université.	Les étudiants nécessiteux de bonne conduite de la Ville de Luxembourg.	1	7.000
Penninger	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT et des LC Diekirch et Echternach.	Etudes des langues anciennes, avec continuation éventuelle au Séminaire.	a) Les parents du fondateur. b) Les élèves originaires de la paroisse de Brandenbourg ou des environs.	1	4.000
Périn	Le directeur de l'AT et l'administrateur des bourses d'études.	Etudes en général.	Les parents de la fondatrice; Jeunes gens méritants de la Ville de Luxembourg.	1	2.500
Pescatore et Gerig	Le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg et le curé de la paroisse St. Michel de Luxembourg.	Etudes universitaires, à l'AT, au LGL, au Séminaire.	Jeunes gens méritants de la ville . de Luxembourg	1	7.000
Reichling	L'Evêque de Luxembourg	Etudes au Séminaire	Un étudiant du séminaire	1	4.000
Reiff	Le Ministre de l'Education Nationale	Etudes en général et formation artisanale	Descendants des frères et soeurs du fondateur	1	3.000
Reinhard	Le bourgmestre et les deux conseillers les plus anciens en rang de la ville d'Echternach.	Etudes à une université d'Allemagne.	a) Les parents du fondateur. b) Les étudiants originaires d'Echternach.	1	4.500

Reisen	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes en général.	Les parents du fondateur.	1	6.000
Reuland Anne	Le Ministre de l'Education Nationale sur les propositions des directeurs de l'AT, du LGL et du LRS.	Etudes en général.	Un (une) élève très méritant(e) et nécessiteux(se); priorité aux parents.	1	11.000
Reuter	Un membre de la famille du fondateur; le curé de Notre-Dame; le directeur de l'Athenée	Etudes en général	Descendants du fondateur ou élèves nécessiteux de l'Athenée	1	5.000
Schmit et Zeimes	L'Evêque de Luxembourg	Etudes en général.	Les parents; les élèves méritants de Nospelt et de Greiveldange	1	6.000
Schmitz	L'Evêque de Luxembourg.	Etudes à un lycée ou au Pensionnat Sainte-Sophie.	Les parents du fondateur; d'autres élèves.	1	3.000
Schroeder	Le curé-doyen de Clervaux, le curé de Wilwerdange et le Ministre de l'Education Nationale	Etudes en général.	a) Les parents du fondateur b) Les étudiants pauvres de la paroisse de Wilwerdange c) D'autres élèves méritants et peu fortunés	1	2.500
Stehres	Le curé-doyen et le bourgmestre de Diekirch.	Etudes en général.	Les parents du fondateur.	1	2.500
Stiff	Le collège échevinal de la Ville de Luxembourg et le directeur de l'IST.	Etudes techniques.	L'élève qui sorti du LTAM avec les meilleurs chiffres dans la construction de machines, continue ses études à l'étranger.	1	6.000
Weinandy	Le directeur de l'AT sur la proposition du curé de Basbellain	a) Garçons: études secondaires et supérieures b) Filles: études préparant à la carrière de l'enseigne-ment ou cours à l'école d'accouchement	Les parents: les paroissiens de Basbellain	4	12.000
Wester Daisy	Le bourgmestre de la ville de Luxembourg et le directeur du LRS.	Etudes au LRS.	Jeunes filles du canton d'Esch-sur-Alzette.	1	4.000
Wurth et Schwartz	L'Evêque de Luxembourg et le Curé de Notre-Dame	Etudes à l'AT, au LGL, au Séminaire	Elèves se destinant à la prêtrise; les parents; les élèves de Clemency	1	8.000

Les prétendants à la jouissance de ces bourses sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Service Bourses, 29, rue Aldringen, L-2926 Luxembourg, dans un délai de 1 mois à partir de la date de publication.

Les demandes indiqueront: 1) le nom de la fondation, 2) les, nom, prénoms, domicile et numéro de téléphone des prétendants, 3) la qualité en laquelle ils sollicitent la bourse, 4) un certificat d'inscription à l'établissement d'instruction fréquenté par le prétendant.

Les requêtes seront accompagnées de toutes les pièces propres à établir, soit la parenté avec l'auteur de la fondation, soit les autres titres donnant droit à la jouissance des bourses. Les postulants à titre de parents sont tenus de joindre un crayon généalogique de leur famille aux pièces (actes de naissance, actes de mariage) prouvant leur filiation.

Entreprises d'assurances. – «BIL-VIE SA» – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, Monsieur Pierre *Bultez* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «BIL-VIE SA» en remplacement de Monsieur Etienne *Vanhyfte*.

Entreprises d'assurances. – «INTEGRALE LUXEMBOURG SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, Monsieur Nicolas *Fouquet* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «INTEGRALE LUXEMBOURG SA» en remplacement de Monsieur Laurent *Girette* avec effet au 2 mai 2000.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que l'Entreprise des Postes et Télécommunications se propose de pourvoir d'un titulaire, par voie de recrutement interne, la vacance suivante dans la carrière supérieure administrative.

1 poste au Service Postes de la Direction Générale.

Inspection générale des finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, Madame Michelle *Steichen,* inspecteur adjoint des finances à l'Inspection générale des finances, a été nommée inspecteur des finances à la même Inspection.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

142e MODIFICATION (14 juin 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ACTONEL	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.ENR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.ENR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ALGOSTASE	CPR.		PO	1*20 CPR.
R	ALPHACAINE-N	SOL.		DE	1*100 CART.
R	ALPHACAINE-SP	SOL.		DE	1*100 CART.
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE FREEFLEX 10 L
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 P. FREEFLEX 50 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 P. FREEFLEX 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 250 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.PE 250 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 P. FREEFLEX 250 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.PE 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 P. FREEFLEX 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL		.	IV1*1 FL.PE 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 P. FREEFLEX 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE 5000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.VERRE 2 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.VERRE 5 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.PLAST. 10 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.VERRE 10 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.PLAST. 20 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.VERRE 20 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*20 AMP.PLAST. 10 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*20 AMP.PLAST. 20 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*20 FL.VERRE 100 ML
RR	AVELOX	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

RR	AVELOX	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	CALCIUM 600MG D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM CPR.EFF.			PO	1*20 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG VITAMIN D3 400UI-HERMES		CPR.EFF.	PO	1*20 CPR.EFF.
P	CALCIUM-D-SANDOZ	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.EFF.
RR	CANRENOL	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.
RR	CANRENOL	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CANRENOL	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CAPD 17	SOL.		IP	1*4 P. PLAST. 2000 ML
RR	CAPD 18	SOL.		IP	1*4 P. PLAST. 2000 ML
RR	CAPD 19	SOL.		IP	1*4 P. PLAST. 2000 ML
RR	CARBOPLATINE-FAULDING ONCO-VIAL	SOL.P.PERF.	150 MG /15 ML	IV	1*1 VIAL
RR	CARBOPLATINE-FAULDING ONCO-VIAL	SOL.P.PERF.	450 MG /45 ML	IV	1*1 VIAL
R	CARTEOPIL	COLL.		CO	1*1 COLL. 5 ML
RR	CELEBREX-100	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
RR	CELEBREX-100	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES U.D.
RR	CELEBREX-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	CELEBREX-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
RR	CELEBREX-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 GELULES U.D.
RR	COMBAREN	CPR.PELLIC.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	DECAPEPTYL L.P.	PDRE P.PREP.INJ.	11,25 MG	IM	1*1 SER.+1*1 AMP.SOLV. 2
RR	DEXEMEL	SOL.		PO	1*1 P. PLAST. 1000 ML
RR	DEXEMEL	SOL.		PO	1*1 P. PLAST. 1500 ML
RR	DEXEMEL	SOL.		PO	1*1 P. PLAST. 2000 ML
R	DYTENZIDE	CPR.		PO	1*112 CPR.
P	FITACNOL	GELULES		PO	1*30 GELULES BLIST.
P	FLEBOSMIL	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	FLEBOSMIL	PDRE P.SUSP.	300 MG	PO	1*30 SACH.
RR	FONTEX	PULV.	20 MG	PO	1*14 PULV.
RR	FONTEX	PULV.	20 MG	PO	1*28 PULV.
RR	FONTEX	PULV.	20 MG	PO	1*56 PULV.
RR	FUCIDIN	POMM.	20 MG /1 G	TO	1*1 POMM. 30 G
P	FUCOALLIN-200	DRG.	200 MG	PO	1*100 DRG.
P	FUCOALLIN-200	DRG.	200 MG	PO	1*200 DRG.
P	GAVISCON	SOL.		PO	1*1 SOL. 200 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 100 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 200 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 50 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 100 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 150 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 250 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 500 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1000 ML
R	HISMANAL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
RR	IMPROMEN	GTTES	2 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 100 ML
R	INSUMAN BASAL OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*3 STYLOS
R	INSUMAN BASAL OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*4 STYLOS
R	INSUMAN BASAL OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 STYLOS
R	INSUMAN BASAL OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*10 STYLOS
R	INSUMAN COMB 15 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*3 STYLOS
R	INSUMAN COMB 15 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*4 STYLOS
R	INSUMAN COMB 15 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 STYLOS
R	INSUMAN COMB 15 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*10 STYLOS
R	INSUMAN COMB 25 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*3 STYLOS
R	INSUMAN COMB 25 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*4 STYLOS
R	INSUMAN COMB 25 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 STYLOS
R	INSUMAN COMB 25 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*10 STYLOS
R	INSUMAN COMB 50 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*3 STYLOS

R	INSUMAN COMB 50 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*4 STYLOS
R	INSUMAN COMB 50 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 STYLOS
R	INSUMAN COMB 50 OPTISET	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*10 STYLOS
R	INSUMAN RAPID OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*3 STYLOS
R	INSUMAN RAPID OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*4 STYLOS
R	INSUMAN RAPID OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 STYLOS
R	INSUMAN RAPID OPTISET	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*10 STYLOS
RR	ISOFLURANE-MEDEVA EUROPE	SOL.		PO	1*1 SOL. 100 ML
RR	KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*25 FIOLES
P	LANSOYL LACTULOSE	SIR.		PO	1*1 SIR. 300 ML
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*75 CPR.SS BLIST.
R	MIACALCIC	SPRAY	200 UI /1 D.	IN	1*1 SPRAY 2 ML
R	MIAKARIL	SPRAY	200 UI /1 D.	IN	1*1 SPRAY 2 ML
P	MYRTINE INHALANTE	SOL.		IM	1*1 SOL. 60 ML
P	NIZORAL	POMM.	2 PC	TO	1*1 POMM. 30 G
R	NORLEVO	CPR.		PO	1*2 CPR.
P	ORNADE	CPS		PO	1*6 CPS
P	ORNADE	CPS		PO	1*12 CPS
P	ORNADE	CPS		PO	1*24 CPS
R	OSTULEX	SPRAY	200 UI /1 D.	IN	1*1 SPRAY 2 ML
P	PATE SUISSE	GOMMES		BU	1*100 GOMMES(PATES)
R	PIROXICAM PHARMACHEMIE DISP-20	CPR.DISP.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	REMERGON	CPR.	15 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	REMERGON	CPR.	15 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
P	SINECOD JUNIOR	SIR.	34,5 MG /100 G	PO	1*1 FL. 250 ML
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 GELULES U.D.
RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 GELULES U.D.
P	STEOCAR-500 ORANGE	CPR.		PO	1*20 CPR.A CROQ.
P	STEOCAR-500 ORANGE	CPR.		PO	1*60 CPR.A CROQ.
R	STUGERON FORTE	CPS	75 MG	PO	1*40 CPS
R	TEVETEN-600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TEVETEN-600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	THALAMONAL	SOL.INJ.		IV	1*1 AMP. 10 ML
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	3*200 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	TRILEPTAL	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	3*200 CPR.SS BLIST.
P	TYROSUR GEL N	GEL		TO	1*1 GEL 5 G
RR	VOLUVEN	SOL.P.PERF.	150 MG	IV	1*10 FL.FREEFLEX 250 ML
RR	VOLUVEN	SOL.P.PERF.	150 MG	IV	1*10 FL.VERRE 250 ML
RR	VOLUVEN	SOL.P.PERF.	150 MG	IV	1*10 FL.FREEFLEX 500 ML
RR	VOLUVEN	SOL.P.PERF.	150 MG	IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
RR	ZYBAN	CPR.	150 MG		1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ZYBAN	CPR.	150 MG		1*40 CPR.SS BLIST.
RR	ZYBAN	CPR.	150 MG		1*50 CPR.SS BLIST.
RR	ZYBAN	CPR.	150 MG		1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ZYBAN	CPR.	150 MG		1*100 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	AKE-1100 + XYLIT	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	AKE-1100 + XYLIT	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
P	ALEVAIRE	SOL.	1,25 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 60 ML

P	ALEVAIRE	SOL.	1,25 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 500 ML
R	ANDROSKAT	SOL.INJ.	15 MG /1 ML	IC	1*1 CART. 2 ML
R	ANDROSKAT	SOL.INJ.	15 MG /1 ML	IC	1*5 AMP. 1 ML
R	ANDROSKAT	SOL.INJ.	15 MG /1 ML	IC	1*5 AMP. 2 ML
RR	ANTIBIOTIC SIMPLEX BONE CEMENT	CIMENT		IA	1*1 S. 41 G +1*1 AMP.S
RR	AQUA AD INIECTABILIA-BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 250 ML
RR	AQUA AD INIECTABILIA-BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	AQUA AD INIECTABILIA-BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 BIDON PLAST.
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 POCHE PLAST.
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 POCHE PLAST.S
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 BIDON PLAST. 10
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 FL.PLAST.PLAS 500 ML
P	AQUA DESTILLATA-BRAUN	SOL.RINCAGE	1000 ML	TO	1*1 FL.PLAST.PLAS 1000 ML
RR	BECONASE	SPRAY		IN	1*200 D.
R	BENORTAN	GRAN.	2 G	PO	1*30 SACH.
R	BENORTAN	GRAN.	2 G	PO	1*60 SACH.
R	BENORTAN	SUSP.	4 G /10 ML	PO	1*1 SUSP. 300 ML
RR	BRIETAL SODIQUE	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*1 AMP. 50 ML
RR	CALPARINE	SOL.INJ.	10000 UI /2 ML	IMIV	1*3 AMP. 2 ML
RR	CALPARINE	SOL.INJ.	10000 UI /2 ML	IMIV	1*50 AMP. 2 ML
R	CALPARINE	SOL.INJ.	12500 UI /0,5 ML	SC	1*10 AMP. 0,5 ML
R	CALPARINE	SOL.INJ.	25000 UI /1 ML	SC	1*2 AMP. 1 ML
RR	CANTHARIS COMPOSITUM-HEEL	SOL.INJ.		SCICIMIV	1*50 AMP. 2,2 ML
R	CARDIOQUINE	CPR.	275 MG	PO	1*20 CPR.
R	CARDIOQUINE	CPR.	275 MG	PO	1*60 CPR.
R	COMPLAMIN	CPR.	150 MG	PO	1*50 CPR.
RR	COMPLAMIN	SOL.INJ.	300 MG /2 ML	IMIV	1*10 AMP. 2 ML
RR	COMPLAMIN	SOL.INJ.	300 MG /2 ML	IMIV	1*100 AMP. 2 ML
R	COMPLAMIN PL	DRG.	500 MG	PO	1*60 DRG.
R	COMPLAMIN PL	DRG.	500 MG	PO	1*600 DRG.
RR	CYCLOSON	PDRE	100 MCG	IH	1*30 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	100 MCG	IH	1*60 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	100 MCG	IH	1*120 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	200 MCG	IH	1*30 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	200 MCG	IH	1*60 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	200 MCG	IH	1*120 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	400 MCG	IH	1*30 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	400 MCG	IH	1*60 CARTOUCHES
RR	CYCLOSON	PDRE	400 MCG	IH	1*120 CARTOUCHES
R	DILZEM	CPR.ENR.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DILZEM	CPR.LIB.CONTR.	120 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DISOPYR-100 VON CT	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
R	DISOPYR-100 VON CT	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.
R	DISOPYR-100 VON CT	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
R	DISOPYR-200 VON CT	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
R	DISOPYR-200 VON CT	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
RR	DOBUTREX	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IV	1*1 FIOLE
RR	DOXY COMP.VON CT	CPS RET.		PO	1*10 CPS SS BLIST.
R	EBRANTIL-30	CPS RET.	30 MG	PO	1*50 CPS
R	EBRANTIL-60	CPS RET.	60 MG	PO	1*50 CPS
R	EBRANTIL-90	CPS RET.	90 MG	PO	1*50 CPS
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 20 PC-VIFOR	SOL.P.PERF.	20 G /100 ML	IV	1*5 POCHES 1000 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 20 PC-VIFOR	SOL.P.PERF.	20 G /100 ML	IV	1*10 POCHES 500 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 30 PC-VIFOR	SOL.P.PERF.	30 G /100 ML	IV	1*5 POCHES 1000 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 30 PC-VIFOR	SOL.P.PERF.	30 G /100 ML	IV	1*10 POCHES 500 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 5 PC + NACL 0,9 PC	SOL.INJ.	5 PC 0,9 PC	IV	1*1 P. FLEX-F 1000 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 5 PC-VIFOR	SOL.INJ.	5,5 G /100 ML	IV	1*1 P. PLAST.1000 ML
RR	FLEX-FLAC GLUCOSE 5 PC-VIFOR	SOL.INJ.	5,5 G /100 ML	IV	1*10 P. 100 ML
RR	FLEX-FLAC HARTMANN	SOL.INJ.		IV	1*10 .P. FLEX-FL 1000 ML
RR	FLEX-FLAC RINGER	SOL.INJ.		IV	1*1 P. FLEX-FL 1000 ML

R	FLEXIVIAL-AQUA	SOL.INJ.			1*100 FIOLES 5 ML
R	FLEXIVIAL-AQUA	SOL.INJ.			1*100 FIOLES 10 ML
R	FLEXIVIAL-AQUA	SOL.INJ.			1*100 FIOLES 20 ML
R	FLEXIVIAL-NACL	SOL.INJ.	0,9 PC		1*100 FIOLES 5 ML
R	FLEXIVIAL-NACL	SOL.INJ.	0,9 PC		1*100 FIOLES 10 ML
R	FLEXIVIAL-NACL	SOL.INJ.	0,9 PC		1*100 FIOLES 20 ML
RR	FOSFOCIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.
RR	FOSFOCIN	PDRE P.PREP.INJ.	4 G	IV	1*1 FL.
RR	GELOFUSINE	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*10 P. PLAST. 500 ML
RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLAST.PLAS 250 ML
RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLAST.PLAS 500 ML
RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLAST.PLAS 1000 ML
RR	GX 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	GX 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	GX 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
RR	GX 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
RR	GXE 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	GXE 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	GXE 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
RR	GXE 30% B.BRAUN	SOL.P.PERF.	30 PC	IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
RR	HEPTAMYL	SOL.INJ.	250 MG /5 ML	IMIV	1*6 AMP. 5 ML
RR	ILOSONE	CPR.	500 MG	PO	1*16 CPR.
RR	ILOSONE	SIR.	125 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 80 ML
RR	ILOSONE S-500	GRAN.P.SUSP.	500 MG	PO	1*12 SACH.
RR	ILOSONE FORTE	SIR.	250 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 80 ML
R	INFLAC AQUA	SOL.RINCAGE	1000 ML	URVE	1*10 FL. 500 ML
R	INFLAC AQUA	SOL.RINCAGE	1000 ML	URVE	1*10 FL. 1000 ML
R	INFLAC CHLORHEXIDINE 0,02 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		TOURVE	1*10 FL. 500 ML
R	INFLAC CHLORHEXIDINE 0,02 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		TOURVE	1*10 FL. 1000 ML
R	INFLAC NACL 0,9 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVAVE	1*10 FL. 500 ML
R	INFLAC NACL 0,9 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVAVE	1*10 FL. 1000 ML
P	ISOLYT VON CT	PDRE		PO	1*10 SACH.
P	ISOLYT VON CT	PDRE		PO	1*20 SACH.
P	ISOLYT VON CT	PDRE		PO	1*50 SACH.
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH. MINIPUR 100 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 250 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
RR	JONOZELL MIT XYLIT	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 500 ML
R	KALIUM LACTAT-BRAUN	SOL.INJ.			1*5 AMP. 10 ML
RR	KEFLIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 FIOLE
P	KNEIPP FENCHEL-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
P	KNEIPP HOLUNDERBLUETEN-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
P	KNEIPP KAMILLENBLUETEN-TEE STOMA-KNEIPP	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,3 G
P	KNEIPP ZINNKRAUT-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,5 G
P	KOCHSALZ BRAUN	SOL.RINCAGE	0,9 PC	TO	1*1 BIDON PLAST.
P	KOCHSALZ BRAUN	SOL.RINCAGE	0,9 PC	TO	1*1 POCHE PLAST.S
P	KOCHSALZ BRAUN	SOL.RINCAGE	0,9 PC	TO	1*1 POCHE SOLUFL.5 LTR
P	KOCHSALZ BRAUN	SOL.RINCAGE	0,9 PC	TO	1*1 FL.PLASCO 500 ML
P	KOCHSALZ BRAUN	SOL.RINCAGE	0,9 PC	TO	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
RR	KOCHSALZ 0,9 PC-GLC 5 PC-BRAUN	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	KOCHSALZLOESUNG 0,9 PC BRAUN	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLASCO 250 ML
RR	KOCHSALZLOESUNG 0,9 PC BRAUN	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLASCO 500 ML
RR	KOCHSALZLOESUNG 0,9 PC BRAUN	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
R	KOHLENHYDRATLOESUNG-BRAUN	SOL.	6 PC	UR	1*1 POCHE PLAST.S
R	KOHLENHYDRATLOESUNG-BRAUN	SOL.	6 PC	UR	1*1 POCHE SOLUFL. 5 LTR
R	KOHLENHYDRATLOESUNG-BRAUN	SOL.	6 PC	UR	1*5 LTR.
R	KOHLENHYDRATLOESUNG-BRAUN	SOL.	6 PC	UR	1*10 LTR.
RR	MANDOL 1G + LIDOCAINE	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*3 FIOLES MULTID
R	MONOVACC TEST	SOL.	300000 UI /1 ML	ID	1*25 TESTS

R	MUCOMYST	SOL.	2 G /10 ML	IH	1*3 AMP.
RR	NEOSYNEPHRINE	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*10 AMP. 1 ML
P	NOPRON	SIR.ENF.	15 MG /5 ML	PO	1*1 SIR.ENF. 150 ML
P	NORMACIDINE	DRG.		BU	1*20 DRG.
P	NORMACIDINE	DRG.		BU	1*50 DRG.
P	NUCLEVIT	SOL.BUV.		PO	1*28 AMP. 3 ML
RR	NUTRIFLEX BASAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST.1000 ML
RR	NUTRIFLEX BASAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX PERI	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 1000 ML
RR	NUTRIFLEX PERI	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX PLUS	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 1000 ML
RR	NUTRIFLEX PLUS	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX SPECIAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 TWINFLEX 1000 ML
RR	NUTRIFLEX SPECIAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 TWINFLEX 1500 ML
RR	NYSTATINE LABAZ	DRG.	500000 U	PO	1*25 DRG.
R	NYSTATINE-LABAZ	CPR.	100000 U	VA	1*15 CPR.+1*1 APPLIC.
RR	NYSTATINE-LABAZ	PDRE P.SUSP.	100000 U /1 D.	PO	1*24 D.
P	ORNADE	CPS		PO	1*10 SPANSULES
P	PANSTERYL	SOL.		TO	1*5 LTR.
RR	PEPCIDINE	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG	IV	1*5 FL.
RR	PHARMAFLEX GENTAMICINE	SOL.P.PERF.	80 MG /100 ML	IVIP	1*1 P. PHARMAF 100 ML
RR	PHARMAFLEX METRONIDAZOLE	SOL.P.PERF.	500 MG /100 ML	IV	1*1 P. PHARMAF 100 ML
R	PINDAC	GEL. ACT.PROL.	12,5 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	PINDAC	GEL. ACT.PROL.	25 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
R	PINDAC	GEL. ACT.PROL.	37,5 MG	PO	1*56 GELULES BLIST
RR	PROSTIN VR	SOL.P.PERF.	0,1 MG /0,2 ML	IAIV	1*1 AMP. 0,2 ML
RR	PROSTIN VR	SOL.P.PERF.	0,25 MG /0,5 ML	IVIA	1*1 AMP. 0,5 ML
RR	PYLORI-CHEK-UREE-13C	PDRE P.SOL.	100 MG	PO	1*1 KIT
R	QUINAX	COLL.	0,15 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML
P	RINGERLOESUNG BRAUN	SOL.		TO	1*1 FL.PLASCO 500 ML
P	RINGERLOESUNG BRAUN	SOL.		TO	1*1 FL.PLASCO 1000 ML
P	RIOPAN	CPR.	400 MG	PO	1*50 CPR.
P	SPONGOSTAN	EPONGES		TO	1*2 EPONGES STAND
P	SPONGOSTAN	EPONGES		TO	1*20 EPONGES STAND
P	SPONGOSTAN	FILM		TO	1*20 PIECES
P	SPONGOSTAN ANAL	EPONGES		PR	1*5 EPONGES
P	SPONGOSTAN DENTAL	EPONGES		DE	1*24 EPONGES
P	SPONGOSTAN SPECIAL	EPONGES		TO	1*2 EPONGES
P	SPONGOSTAN SPECIAL	EPONGES		TO	1*20 EPONGES
RR	SYNALAR	ONG.	0,025 PC	TO	1*1 ONG. 5 G
R	URO-TAINER ACIDE MANDELIQUE 1 PC-VIFOR		SOL.RINCAGE	VE	1*10 P. PLAST.100 ML
R	URO-TAINER AQUA-VIFOR	SOL.RINCAGE	3000 ML	URVE	3*1 SOL.RINCAGE 3000 ML
R	URO-TAINER CHLORHEXIDINE 0,02 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		VE	1*10 P. PLAST. 100 ML
R	URO-TAINER GLYCINE 1,5 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVE	3*1 SOL.RINCAGE 3000 ML
R	URO-TAINER NACL 0,9 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVE	1*1 P. PLAST. 3000 ML
R	URO-TAINER NACL 0,9 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVE	1*3 P. PLAST. 3000 ML
R	URO-TAINER NACL 0,9 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		URVE	1*10 P. PLAST. 100 ML
R	URO-TAINER SOLUTION SUBY-G-VIFOR	SOL.RINCAGE		VE	1*10 P. PLAST. 100 ML
R	URO-TAINER SOLUTION-R-VIFOR	SOL.RINCAGE		VE	1*10 P. PLAST. 100 ML
P	VERRULYSE METHIONINE	DRG.		PO	1*40 DRG.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,05 MG /1 ML	IV	1*1 POCHE500 ML
		AU LIEU DE			
RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,05 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
P	GAVISCON	SOL.		PO	1*1 SOL. 200 ML
		AU LIEU DE			
P	GAVISCON	SOL.		PO	1*1 SOL. 250 ML
R	IMODIUM	SOL.	1 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
		AU LIEU DE			
P	IMODIUM	SOL.	1 MG /5 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML

P	SINECOD JUNIOR	SIR.	34,5 MG /100 G	PO	1*1 FL. 250 ML
		AU LIEU DE			
P	SINECOD	SIR.	34,5 MG /100 G	PO	1*1 FL. 250 ML
P	STEOCAR-500 ORANGE	CPR.		PO	1*60 CPR.A CROQ.
		AU LIEU DE			
P	NEUTRISAN	CPR.		PO	1*54 CPR.
P	TYROSUR GEL N	GEL		TO	1*1 GEL 5 G
		AU LIEU DE			
P	TYROSUR	GEL		TO	1*1 GEL 5 G

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

S	FENTANYL	SOL.INJ.	0,5 MG /10 ML	IV	1*1 AMP. 10 ML
RR	HYPNOMIDATE PRO INFUSIONE	SOL.P.PERF.	125 MG /1 ML	IV	1*1 AMP. 1 ML
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	SOLUPSA 330	CPR.EFF.	330 MG	PO	1*20 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	LEKTINOL	SOL.INJ.	20000 U /1 ML	IVSC	1*5 AMP.
R	LOCOID CRELO	EM.	0,1 PC	TO	1*1 EM. 100 G

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

17e MODIFICATION (14 juin 2000)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente :

RR	Adequan i.a.	sol.inj., 5x1 ml
RR	Boviplast RSP	susp.inj., 50 ml
R	Caninsulin	susp.inj., 10x2,5 ml
P	Cobactan LC	onguent, 3 ser.-15 ser.-20 ser.-24 ser.
RR	Crestar	implant + sol.inj., 25 d.
R	Eprinex pour-on	sol., fl. mesureur multid. 250 ml-1 l – bidon multidoses 2,5 l-5 l
P	Flubénol	cpr. à croquer, 6 cpr.
R	L-Ripercol	sol.inj., 4x250 ml
RR	Nobilis RT + IBmulti + G + ND	émulsion p.inj., 500 d.-1000 d.
RR	Paracox	susp., 4 ml-20 ml
RR	Rotavec Corona	émulsion p.inj., 10 ml 5d.-40 ml 20 d.
R	Tolfédine chats chiens	cpr., 8 cpr.-16 cpr.-96 cpr.

b) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments admis à la vente :

Advantage-400 Chiens, sol, ajouter 2 tubes-3 tubes-6 tubes
Equest gel oral, gel, ajouter 10x11,5 g
lire Flunivet au lieu de Flunixine Injection-Norbrook
Porcilis APP, lire fl.verre 20 ml (10 d.)-50 ml (25 d.)-100 ml (50 d.)-250 ml (125 d.)-fl. PET 20 ml (10 d.)-50 ml (25 d.)-100 ml (50 d.)-250 ml (125 d.) au lieu de 10 d.20 ml-25 d.50 ml-50 d.100 ml-125 d.250 ml
Porcilis AR-T, lire fl.verre multid.50 ml (25 d.)-fl. PET multid.50 ml (25 d.) au lieu de 25 d.50 ml
lire Prevacun NNT au lieu de Prevacun NT
Stresnil, sol.inj., ajouter 5x100 ml
Surolan, susp., ajouter 10x15 ml

c) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente :

Biosol-M	bolus
Biosol-M liquid	sol.
Biosol-M pig pump	sol.
Hypnodil	sol.inj.
Hypnorm	sol.inj.
L-Narpenol	sol.inj.
Mebenvet	pdre
Ovalyse	sol.inj.
Spasmentral	sol.inj.
Special Formula 17900 forte	susp.inj.

d) Le médicament suivant est mis hors marché :

Neomastidol	susp.

Liste de produits phytopharmaceutiques enregistrés en 1999/2000

Publication suivant art. 14 du règlement grand-ducal du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

A ajouter:

L 1442-22	Castellan	AgrEvo (D)
L 1443-65	Cascade DC	Cyanamid
L 1444-65	Delan 70 WG	Cyanamid
L 1445-65	Acrobat Extra WG	Cyanamid
L 1446-17	Teldor	Bayer
L 1447-17	Clear Up Spray	Bayer
L 1448-83	Aurora	FMC
L 1449-66	Primus	Dow AgroSciences
L 1450-41	Ridomil Gold Special 68 WP	Novartis
L 1451-15	Sugan Mäuseköder Storm	Neudorff
L 1452-15	Sugan Rattenköder Storm	Neudorff
L 1453-62	Viano Gazon M.O.Bacter + Herbicide	Chimac-Agriphar
L 1454-31	Bonsilage Granulat	Schaumann
L 1455-31	Bonsilage Flüssig	Schaumann
L 1456-83	Centium 36 CS	FMC
L 1457-42	Bingo	BASF
L 1458-42	RAK 1 Neu	BASF
L 1459-65	Masai 20 WP	Cyanamid
L 1460-17	Folicur EM	Bayer
L 1461-41	Sphère 267.5 EC	Novartis
L 1462-41	Lentagran 600 EC	Novartis
L 1463-76	Agro-Mancozeb 80 WP	Agro-Plus
L 1464-76	Agro-Glypho 360	Agro-Plus
L 1465-75	Sinezym Plus	Lallemand
L 1466-14	Detia Wühlmaus-Killer	Detia Freyberg
L 1467-31	Bonsilage Plus Granulat	Schaumann
L 1468-31	Bonsilage Plus Flüssig	Schaumann
L 1469-09	Topaze	Mathis Prost
L 1470-90	Compitone Plus	Nufarm
L 1471-82	XenTari WG	Abbot
L 1472-29	Slugran RB	Gardiflor
L 1473-29	Super Slugran R	Gardiflor
L 1474-16	Etisso Ratten-und Mäuseriegel	Frunol Delicia

L 1475-16	Ratron Schermaus-Riegel	Frunol Delicia
L 1476-31	Silasil Mais	Schaumann
L 1477-31	Silasil Mais Pro	Schaumann
L 1478-31	Silasil Extra	Schaumann
L 1479-23	Betanal Progress OF	Aventis Cropscience
L 1480-23	Botrylon	Aventis Cropscience
L 1481-23	Hoestar	Aventis Cropscience

A retirer

L 0094-17	Tribunil	Bayer
L 0278-65	Selectyl 250	Cyanamid
L 0743-49	VP Spray	Müllender
L 0894-17	Baymat Zierpflanzenspray	Bayer
L 0913-70	Compo Antisouris	Compo
L 0928-41	Liro Matin 455 SC	Novartis
L 0935-42	Cycocel 7	BASF
L 1117-45	Baume cicatrisation Drawipas	Wacker Chemie
L 1135-56	Anvil	Zeneca
L 1139-56	Racer 25 CS	Zeneca
L 1160-06	Euflor Rasen-Unkrautvernichtung+Düngung	Euflor
L 1173-42	Silbos DF	BASF
L 1176-17	Sibutol Flüssigbeize	Bayer
L 1201-17	Matador	Bayer
L 1215-50	Puma S	AgrEvo
L 1262-41	Gambit 2,5 DS	Novartis
L 1265-65	Acrobat	Cyanamid
L 1274-17	Baymat Rosenspritzmittel	Bayer
L 1281-31	Schaumann Ungezieferpuder	Schaumann
L 1297-31	Sila-Bac Wasserlösliches Puder	Schaumann
L 1298-31	Sila-Bac Granulat	Schaumann
L 1312-86	Rastop Super Flocon B	Rastop
L 1379-50	Afalon Special SC	AgrEvo

A modifier:

AU LIEU DE		LIRE	
L 0221-65	Antimos / Cyanamid	L 0221-29	Antimos / Gardiflor
L 0273-65	Netosol / Cyanamid	L 0273-29	Netosol / Gardiflor
L 0283-65	Zwamdood / Cyanamid	L 0283-29	Zwamdood / Gardiflor
L 0757-65	Mutan / Cyanamid	L 0757-29	Mutan / Gardiflor
L 0759-65	Olmex SC / Cyanamid	L 0759-29	Olmex SC / Gardiflor
L 0874-42	Corbel BASF / BASF	L 0874-42	Corbel / BASF
L 0910-56	Daconil 500 flowable / Zeneca	L 0910-56	Daconil 500 SC / Zeneca
L 1018-65	Malathyne 25 / Cyanamid	L 1018-29	Malathyne 25 / Gardiflor
L 1182-41	Pendic 500 SC / Novartis	L 1182-65	Pendic SC / Cyanamid
L 1245-75	Staflex / Santel	L 1245-75	Staflex / Lallemand
L 1322-65	Novosol / Cyanamid	L 1322-29	Novosol / Gardiflor
L 1372-65	Super Slugran Extra / Cyanamid	L 1372-29	Super Slugran Extra / Gardiflor
L 1374-17	Keeper / Bayer	L 1374-17	Clear Up / Bayer
L 1389-65	Casoron 4 GR / Cyanamid	L 1389-29	Casoron 4 GR / Gardiflor
L 1425-65	Gorsatyl / Cyanamid	L 1425-29	Gorsatyl / Gardiflor

Ministère des Affaires Etrangères. – Direction de la Défense. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un exame de sélection dans la carrière de l'officier aura lieu au courant du mois d'août 2000.

Relations extérieures. – Remise de lettres de créance. – Le mercredi 31 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Patrick *Vercauteren Drubbel,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Patrick *Vercauteren Drubbel* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mercredi 31 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ahmed *Ag Hamani,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mali.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ahmed *Ag Hamani* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mercredi 31 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Abdulazeez *Al-Sharikh,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat du Koweit

A la même occasion Son Excellence Monsieur Abdulazeez *Al-Sharikh* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mercredi 31 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Konstantin *Dimitrov,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bulgarie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Konstantin *Dimitrov* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le mercredi 31 mai 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Rolando *A. Guevara Alvarado*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Panama.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Rolando *A. Guevara Alvarado* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le jeudi 15 juin 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Repréentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Kelebert *Nkomani,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Zimbabwe.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Kelebert *Nkomani* a présent les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le jeudi 15 juin 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Saleddine *Ben M'Barek,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Tunisienne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Saleddine *Ben M'Barek* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le jeudi 15 juin 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ferit *Hoxha,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Albanie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ferit *Hoxha* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Relevé des faillites prononcées par le tribunal de commerce pendant le mois d'avril 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la S.A. PY INTERNATIONAL TRADING, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 8, place de la Paix	7.4.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
2.	la S.A. EURO FERMETURE BATIMENT, avec siège social à Livange, Centre d'Affaires Le 2000	7.4.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*

3.	la S.A. AUDIO-VISUAL ENGINEERING AND CONSULTANCY INTERNATIONAL en liquidation, en abrégé A.V.E.C. INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix	7.4.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
4.	la s. à r. l. C.T. CAR SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 104, rue de Beggen	7.4.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
5.	la s. à r. l. JAFFRY COMMUNICATIONS, avec siège social à Luxembourg, 6, rue Charles Arendt	7.4.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
6.	la s. à r. l. PARQUET & CHARPENTE TRADITIONNELLES, avec siège social à Mersch, 33, rue de la Gare	19.4.2000	Mme Michèle *Thiry*	Me Anja *Reisdoerfer*
7.	la S.A. PIERRE WITHAECKX MEUNIER LUMINAIRE, avec siège social à Luxembourg, 8, rue 1900	19.4.2000	Mme Michèle *Thiry*	Me Anja *Reisdoerfer*
8.	la s. à r. l. LINGERIE BEAUMONT, avec siège social à Luxembourg, 10, rue Beaumont	21.4.2000	Mme Michèle *Thiry*	Me Brigitte *Pochon*
9.	la s. à r. l. TAXI & AMBULANCES MATHIEU, avec siège social à Burmerange, 32, rue Auguste Liesch	28.4.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
10.	la S.A. LUX-WAER, avec siège social à Luxembourg, 12, route d'Arlon	28.4.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 juin 2000, Madame le Dr Frédérique *Stephenne,* née le 2 janvier 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juin 2000, Monsieur le Dr Wolfgang *Neumeister,* né le 15 octobre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 juin 2000, Monsieur le Dr Marcel *Lequeux,* né le 28 décembre 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 30 **25 juillet 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 4 février 2000 autorisant Monsieur Michel Henri MAJERUS-LOBATO à changer son nom patronymique actuel en celui de «MAJERUS».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Michel Henri MAJERUS-LOBATO, né le 31 mai 1971 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3755 Rumelange – 59, rue Batty Weber, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MAJERUS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Michel Henri MAJERUS-LOBATO est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MAJERUS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 4 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 11 février 2000 autorisant Monsieur Darko MILOJEVIC à changer son nom patronymique actuel et celui de ses enfants mineurs Dina, David et Daniel MILOJEVIC en celui de «MILOWICH».

Nous JEAN, par la Grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Darko MILOJEVIC, né le 30 novembre 1958 à Belgrade, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-1870 Luxembourg, 140, avenue du X Septembre, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel et celui de ses enfants mineurs Dina MILOJEVIC, née le 26 mai 1983 à Belgrade, David MILOJEVIC, né le 7 mars 1990 à Luxembourg et Daniel MILOJEVIC, né le 17 octobre 1992 à Luxembourg, tous de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MILOWICH»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Darko MILOJEVIC est autorisé à changer son nom patronymique actuel et celui de ses enfants mineurs Dina, David et Daniel MILOJEVIC en celui de «MILOWICH».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 11 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 26 juin 2000 fixant le contenu et l'organisation de la formation complémentaire en droit social pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi du 19 mai 1994 portant réglementation du travail intérimaire et du prêt temporaire de main-d'œuvre et notamment son article 2, paragraphe (4);

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1994 portant application des dispositions de l'article 2 de la loi du 19 mai 1994 portant réglementation du travail intérimaire et du prêt temporaire de main-d'œuvre et notamment son article 3, paragraphe (3);

Arrêtent:

Chapitre 1er: Objet

Art. 1er. Le présent arrêté ministériel a pour objet de déterminer les matières enseignées, l'organisation et les modalités des cours et du test d'aptitude dans le cadre de l'enseignement complémentaire en droit social destiné aux personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire.

Chapitre 2: Matières enseignées

Art. 2. Le programme du cours de droit du travail est fixé comme suit:

a) Les rapports individuels et collectifs de travail
   - L'accès à l'emploi
   - Le contrat de travail
   - Les conventions collectives

b) La réglementation du travail
   - La durée du travail
   - Le travail de nuit
   - Le repos hebdomadaire
   - Les jours fériés
   - Les congés
   - Le travail intérimaire et le prêt temporaire de main-d'œuvre

c) La rémunération du travail
   - Définitions et concepts de base
   - Le salaire social minimum
   - L'échelle mobile de salaires et traitements
   - Saisie-arrêt et cession des rémunérations
   - Les retenues sur salaire

d) Les structures représentatives des salariés
   - La représentation des partenaires sociaux au niveau de la catégorie socio-professionnelle
   - La représentation du personnel au niveau de l'entreprise; les délégations du personnel
   - Les règles particulières en matière de travail intérimaire

e) La juridiction du travail
   - Les tribunaux du travail

f) L'Inspection du Travail et des Mines

g) L'Administration de l'Emploi.

Art. 3. Le programme du cours de droit de la sécurité sociale est fixé comme suit:

- Notions et conceptions (protection sociale, sécurité sociale et assistance sociale)
- Les différentes branches de risques
- Organisation administrative de la sécurité sociale
- Les différentes institutions et leur rôle
- Affiliation et perception des cotisations
- Taux de cotisation et assiette cotisable
- Le droit international de la sécurité sociale
- Les principes applicables et les particularités du détachement.

Chapitre 3: Organisation des cours

Art. 4. Le nombre des heures de formation est fixé en principe comme suit:

- Droit du travail	36 heures
- Droit de la sécurité sociale	12 heures

En cas de besoin, la commission d'évaluation visée à l'article 10 du présent arrêté ministériel peut adapter les temps de formation consacrés aux différentes matières.

Art. 5. L'enseignement des matières a lieu en langue française.

Chapitre 4: Organisation du test d'aptitude

Art. 6. Les matières relevant du droit du travail et de la sécurité sociale sont sanctionnées par un test d'aptitude qui a lieu devant la commission d'évaluation visée à l'article 10 du présent arrêté ministériel.

Art. 7. Le test d'aptitude dans les matières respectives comprend des épreuves écrites qui consistent dans un contrôle des connaissances et/ou la solution d'un ou de plusieurs cas pratiques.

Art. 8. Les épreuves sont à rédiger en langue française.

Art. 9. L'appréciation des épreuves doit s'orienter selon tes critères suivants:

1) Le test d'aptitude doit être conforme au programme.
2) Le test d'aptitude est annoncé aux candidats en principe avec l'horaire des cours, mais en tout cas assez longtemps à l'avance pour leur permettre une préparation convenable.
3) Toute épreuve doit être d'une étendue raisonnable en concordance avec le temps disponible. Le candidat doit avoir la possibilité de rédiger sa réponse et de la relire complètement.
4) La cotation pour chaque question ou chaque partie d'une épreuve est à indiquer au candidat.
5) Pour l'établissement du résultat du test d'aptitude, le maximum des points à attribuer aux épreuves respectives s'élève à 60. Est réputé admis, le candidat ayant obtenu au moins 30 points dans chacune des épreuves.
6) Toute épreuve doit faire l'objet d'une double correction.
7) Un registre matricule renseignant l'ensemble des notes est déposé au secrétariat de l'Ecole Supérieure du Travail.
8) Le candidat peut prendre connaissance de sa copie corrigée au secrétariat de l'Ecole Supérieure du Travail.

Chapitre 5: Composition de la commission d'évaluation

Art. 10.

1) Le test d'aptitude prévu à l'article 6 du présent arrêté ministériel a lieu devant une commission d'évaluation qui se compose de la façon suivante:
   - un représentant du Ministère de l'Education Nationale assumant la fonction de président
   - deux représentants du Ministre du Travail et de l'Emploi
   - un représentant de l'Ecole Supérieure du Travail
   - un représentant de l'Administration de l'Emploi
   - un représentant de l'Inspection du Travail et des Mines
   - un représentant du Ministre de la Sécurité sociale
   - un chargé de cours en cas de besoin
2) Le président choisit le secrétaire parmi les agents du ministère du travail et de l'emploi ou de l'Ecole supérieure du travail.
3) Nul ne peut être président, secrétaire ou membre de la commission d'évaluation du test auquel participe un parent ou allié jusqu'au quatrième degré inclusivement.

Chapitre 6: Commission d'évaluation

Art. 11.

1) Le président réunit la commission au préalable pour régler en détail l'horaire et l'organisation des examens.
2) A la suite de cette réunion préliminaire, chaque examinateur présente au choix du président, sous pli fermé et dans un délai antérieurement fixé, un sujet et/ou une série de questions pour l'épreuve qu'il est appelé à apprécier.
3) Le secret relatif aux sujets ou questions doit être observé.
4) Les sujets et questions des épreuves sont choisis par le président parmi les sujets ou questions qui lui ont été soumis; ces sujets ou questions sont gardés sous pli cacheté, séparément pour chaque épreuve. Les plis ne sont ouverts qu'en présence des candidats et au moment même où les sujets ou questions sont communiqués aux candidats.
5) Les réponses des candidats doivent être écrites sur des feuilles estampillées.
6) Durant les épreuves les candidats sont constamment surveillés par au moins deux personnes.
7) Au cours des épreuves, toute communication entre les candidats et avec le dehors, de même que toute utilisation d'ouvrages ou de notes autres que ceux qui ont été autorisés préalablement par la commission d'évaluation sont interdits.

   Les candidats fautifs sont exclus de l'examen. Ils ne peuvent se présenter à nouveau que lors d'une session ultérieure.

8) Dès l'ouverture de l'examen, les candidats sont prévenus des suites que toute fraude comportera.

9) Le président remet les copies à apprécier aux examinateurs. Les notes sont communiquées au président de la commission.

10) La commission prend ses décisions à la majorité des voix, l'abstention n'étant pas permise. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions sont notifiées aux intéressés par lettre.

11) Les décisions de la commission d'évaluation retenant l'échec au test d'aptitude peuvent faire l'objet d'une demande en réexamen auprès du Conseil administratif de l'Ecole Supérieure du Travail. La demande en réexamen doit être introduite par lettre recommandée sous peine de forclusion avant l'expiration d'un délai de 40 jours à dater de la notification de la décision. Les décisions du Conseil administratif sont sans recours.

12) Les membres de la commission et du Conseil administratif sont obligés de garder le secret des délibérations.

Art. 12. Le présent arrêté abroge celui du 17 février 1995.

Art. 13. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 26 juin 2000.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 26 juin 2000 portant nomination des conseils de promotion chargés de procéder aux examens finals des U.V. des matières obligatoires ou à option des différentes années d'études à l'Institut supérieur de technologie de l'année académique 1999/2000.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

Vu la loi du 21 mai 1979 portant création d'un Institut Supérieur de Technologie;

Vu le règlement grand-ducal du 3 mai 1991 portant modification du règlement grand-ducal du 8 juin 1983 concernant l'organisation des études à l'Institut Supérieur de Technologie, les conditions d'admission aux différentes années d'études ainsi que les modalités et programmes des examens;

Vu la loi du 11 août 1996 portant réforme de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études ainsi que les programmes et critères de promotion du cycle d'études de l'ingénieur industriel à l'Institut Supérieur de Technologie;

Vu le règlement grand-ducal du 11 janvier 2000 modifiant le règlement grand-ducal du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études ainsi que les programmes et critères de promotion du cycle d'études de l'ingénieur industriel à l'Institut Supérieur de Technologie;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué des conseils de promotion chargés de procéder aux examens finals des U.V. des matières obligatoires ou à option des différentes années d'études à l'Institut Supérieur de Technologie au courant de l'année académique 1999/2000.

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement:

Monsieur Jean TAGLIAFERRI, Professeur-attaché;

Responsable du domaine pédagogique:

Monsieur Prosper SCHROEDER, Président de l'IST;

1) Membres du conseil de promotion pour le département d'électrotechnique:

Mesdames, Messieurs:

Roger ROEMER, administrateur et secrétaire du département;

Antoine BARTHEL, André BEFFORT, Raymond BIAGIONI, Constant COLLING, Théo DUHAUTPAS, Pit KAYSER, Jean KOHL, Jacques KROMBACH, Joseph LAHR, Roland LENERT, Patrick LUTGEN, Marcel OBERWEIS, Jean-Georges PIERSON, Armand REMESCH, Roger ROEMER, Jean-Jacques SCHEUREN, Roger STEFFEN, Edmond STUMPER, Nico TOUSSING, professeurs-ingénieurs;

Robert MAYER, professeur docteur;

Raymond ENGEL, Marc WELTER, professeurs de sciences économiques et sociales;

Stefan MAAS, Massimo MALVETTI, Henri WAGNER, Denis ZAMPUNIERIS, professeurs-chercheurs docteurs;

Monique KIEFFER-KINSCH, Jean WENANDY, professeur(e)s d'enseignement technique;

Nico BINSFELD, Cathérine GERARDIN, Rose-Marie FRASER, Marc HENSEL, Véronique HOUSSEMAND, Walter JACOBY, Francis JACQUOT, Romain MARTIN, Serge QUAZZOTTI, Horst WIEKER, chargé(e)s de cours;

2) Membres du conseil de promotion pour le département de mécanique:

Mesdames, Messieurs:

Albert RETTER, administrateur et secrétaire du département;

André BEFFORT, Raymond BIAGIONI, Constant COLLING, Pit KAYSER, Jean KOHL, Paul KRACK, Jacques KROMBACH, Roland LENERT, Marcel OBERWEIS, Jean-Georges PIERSON, Albert RETTER, Henri SCHOEN, Roger STEFFEN, Edmond STUMPER, Olindo TONI, Guy WARINGO, professeurs-ingénieurs;

Robert MAYER, professeur-docteur;

Raymond ENGEL, Marc WELTER, professeurs de sciences économiques et sociales;

Stefan MAAS, Massimo MALVETTI, Henri WAGNER, Denis ZAMPUNIERIS, professeurs-chercheurs docteurs;

Monique KIEFFER-KINSCH, Jean WENANDY, professeur(e)s d'enseignement technique;

Rose-Marie FRASER, Cathérine GERARDIN, Manfred GREGER, André WEIDENHAUPT, chargé(e)s de cours;

3) Membres du conseil de promotion pour le département de génie civil:

Mesdames, Messieurs:

Gérard GOEDERT, administrateur du département;

Guy WARINGO, secrétaire du département;

André BEFFORT, Raymond BIAGIONI, Constant COLLING, Gérard GOEDERT, Jean-Claude HENGEN, Pit KAYSER, Pierre KOLBER, Jacques KROMBACH, Roland LENERT, Armand REMESCH, Albert RETTER, Roger STEFFEN, Guy WARINGO, professeurs-ingénieurs;

André BIELL, Robert MAYER, Raymond SCHILLING, professeurs-docteurs;

Raymond ENGEL, Marc WELTER, professeurs de sciences économiques et sociales;

Massimo MALVETTI, Denis ZAMPUNIERIS, professeurs-chercheurs docteurs;

Monique KIEFFER-KINSCH, Jean WENANDY, professeur(e)s d'enseignement technique;

Peter BÖTTCHER, Edmond DAUPHIN, Jean DHERINE, Cathérine GERARDIN, Francis JACQUOT, Robert MAQUIL, Jean-Louis SCHARLL, chargé(e)s de cours;

4) Membres du conseil de promotion pour le département d'informatique appliquée:

Mesdames, Messieurs:

Roland LENERT, administrateur et secrétaire du département;

Antoine BARTHEL, André BEFFORT, Raymond BIAGIONI, Constant COLLING, Théo DUHAUTPAS, Pit KAYSER, Roland LENERT, Serge LINCKELS, Patrick LUTGEN, Joseph SCHAEFERS, Jean-Jacques SCHEUREN, Nino SILVERIO, Roger STEFFEN, Nico TOUSSING, professeurs-ingénieurs;

André BIELL, Robert MAYER, professeurs-docteurs;

Raymond ENGEL, Marc WELTER, professeurs de sciences économiques et sociales;

Nicolas GUELFI, Pierre KELSEN, Massimo MALVETTI, Bernard STEENIS, Denis ZAMPUNIERIS, professeurs-chercheurs docteurs;

Monique KIEFFER-KINSCH, Jean WENANDY, professeur(e)s d'enseignement technique

Nico BINSFELD, Pierre BRIMONT, Cécile CAVALDE, Anne DEBATY, Eddy ERESUE, Laurent GAUTHERON, Cathérine GERARDIN, Eddy GOOSE, Anne HENDRICK, Hughes HENRIOT, Marc HENSEL, Véronique HOUSSEMAND, Francis JACQUOT, Djamel KHADRAOUI,

Gilbert KLEIN, Romain MARTIN, Josiane MEISSENER, Marc NOSBUSCH, Stéphane PLEHIERS, Stéphane PURSER, Serge QUAZZOTTI, Luc VANDENABEELE, Norbert VIDON, chargé(e)s de cours.

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur la convocation de leur président. Ils procéderont aux examens conformément aux règlements en vigueur et feront rapport sur leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 26 juin 2000.

La Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000, Madame Karin *Mellina,* inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal, affecté au service de contrôle extérieur à Luxembourg de la même administration avec effet au 1er juin 2000.

Administration des Douanes et Accises. – Examen de fin de stage.

Carrière inférieure des douanes et accises

filière du préposé des douanes

– examen d'admission définitive au grade de préposé des douanes et accises:

au courant du mois de novembre 2000.

Administration des Eaux et Forêts. – Nominations. Rectificatif. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2000, Messieurs Jeannot *Jacobs*, Frank *Erasmy*, et Frank *Wolter*, ingénieurs principaux auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, ont été nommés ingénieurs chef de division auprès de la même administration.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000, Monsieur André *Schroeder,* attaché de direction au Commissariat aux Assurances, a été nommé attaché de direction 1er en rang au même Commissariat avec effet au 1er mai 2000.

Commission consultative des Droits de l'Homme. – Nominations. – Par arrêté du Conseil de Gouvernement du 9 juin 2000,

– Monsieur Roby *Altmann,* professeur de philosophie, ancien président d'Amnesty International Luxembourg;
– Madame Laure *Amoyel,* master of arts en histoire moderne, présidente de l'Union Européenne des Etudiants Juifs;
– Madame Hélène *Dellucci,* licenciée en sciences psychologiques;
– Monsieur Marc *Elvinger,* avocat à la Cour, ancien président du Centre d'Information Tiers Monde;
– Monsieur Paul *Gengler,* juriste, vice-président de Handicap International;
– Madame Anne *Henniqui,* journaliste;
– Monsieur Edmond *Israel,* financier;
– Madame Bernadette *Jung,* docteur en droit, présidente de l'ACAT;
– Madame Patrice *Kieffer,* juriste, attaché de gouvernement 1er en rang au Ministère d'Etat;
– Monsieur Nic *Klecker,* professeur, ancien président d'Amnesty International Luxembourg;
– Monsieur Serge *Kollwelter,* président de l'ASTI;
– Monsieur Paul *Kremer,* professeur de philosophie;
– Monsieur Norbert *von Kunitzki,* président du Centre Universitaire de Luxembourg, président de la LICRA;
– Monsieur Azedine *Lamamra,* juriste;
– Monsieur Jean-Paul *Lehners,* professeur, administrateur du Département Lettres et Sciences Humaines du Centre Universitaire de Luxembourg;
– Monsieur Manuel *Malheiros,* juriste, président du CLAE;
– Madame Mady *Moyse-Jacob,* présidente du Comité Auschwitz;
– Monsieur Gilbert *Pregno,* psychologue, directeur de la Fondation Kannerschlass;
– Monsieur Dean *Spielmann,* avocat à la Cour;
– Monsieur Victor *Weitzel,* professeur-écrivain;
– Monsieur Jacques *Wirion,* professeur-écrivain;
– Monsieur Edy *Wolter,* professeur de langues anciennes,

ont été nommés membres de la Commission consultative des Droits de l'Homme pour un terme renouvelable de trois ans.

– Monsieur Nic *Klecker* a été nommé président de la même commission.
– Madame Patrice *Kieffer* a été nommée représentante du Gouvernement au sein de la même commission.

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 6 juillet 2000, Mme Justine *Hess-Frauenberg* d'Oberglabach, déléguée de la Chambre d'Agriculture, a été nommée membre effectif au sein de la commission de la marque nationale du miel luxembougeois.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er juillet 2000.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum, les montants du salaire social minimum sont adaptés à la cote d'application 576,43 à partir du 1er juillet 2000.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 576,43 de l'échelle mobile des salaires est fixé comme suit à partir de cette date:

(8.544,- francs à l'indice 100)

Age	Taux mensuel en LUF	Taux horaire en LUF	Taux mensuel en Euro	Taux horaire en Euro
à partir de				
18 ans accomplis	49.250,-	284,68	1.220,88	7,06
17 ans accomplis	39.400,-	227,75	976,70	5,65
16 ans accomplis	34.475,-	199,28	854,61	4,94
15 ans accomplis	29.550,-	170,81	732,53	4,23

Salaire social minimum pour travailleurs qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés au sens des dispositions de l'article 4 modifié de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum est fixé à 59.100,- LUF (1.465,05 Euro) par mois à partir du 1er juillet 2000.

Peut prétendre au salaire social minimum pour travailleurs qualifiés:

1. Le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

   Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés;
2. Le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré;
3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.
4. A défaut de certificat, le travailleur justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années;
5. Lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de travailleur qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 7 juillet 2000.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera les 22 et 23 janvier 2001 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière supérieure administrative.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/016.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Hospice civil et clinique Echternach», ayant son siège à 10, rue de l'Hôpital, L-6401 Echternach, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse 10, rue de l'Hôpital, L-6401 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/031.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège à 84, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/04/019.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Service de formation socio-familiale RBS», ayant son siège à 20, rue de Contern, L-5955 Itzig, pour l'exercice de l'activité de «activités-senior» à l'adresse 20, rue de Contern, L-5955 Itzig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/09/001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 30 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Paerd's Atelier asbl » ayant son siège à Luxembourg, 70 rue Verte, pour l'exercice de son activité du service de formation du projet Liewenshaff, sis à Merscheid, 32 Duerfstrooss.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9905/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 30 mai 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Paerd's Atelier asbl » ayant son siège à Luxembourg, 70 rue Verte, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement du projet Liewenshaff, sis à Merscheid, 32 Duerfstrooss.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9905/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Elisabeth asbl » ayant son siège à Luxembourg, 24 boulevard Joseph II, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement de l'Institut St. Joseph, sis à Betzdorf, 2 rue de Wecker.

L'agrément provisoire prend fin à la date de l'achèvement des travaux de transformation, mais au plus tard, 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9906/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Elisabeth asbl» ayant son siège à Luxembourg, 24 boulevard Joseph II, pour l'exercice de son activité du service d'accueil de jour de l'Institut St. Joseph, sis à Betzdorf, 2 rue de Wecker.

L'agrément provisoire prend fin à la date de l'achèvement des travaux de transformation, mais au plus tard, 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9906/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Elisabeth asbl » ayant son siège à Luxembourg, 24 boulevard Joseph II, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé «Foyer St. Joseph», sis à Esch/Alzette, 159 rue de Luxembourg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9906/3.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation du Tricentenaire asbl » ayant son siège à Walferdange, 1 rue de la Gare, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer d'aide aux familles des personnes handicapées », sis à Walferdange, 1 rue de la Gare.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9907/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation du Tricentenaire asbl » ayant son siège à Walferdange, 1 rue de la Gare, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Résidence pour personnes handicapées physiques », sis à Heisdorf, 1C rue de Mullendorf.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9907/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Réimecher Heem asbl » ayant son siège à Luxembourg, 24 boulevard Joseph II, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Ste. Elisabeth », sis à Remich, 26 rue Wenkel.

L'agrément provisoire prend fin à la date de l'achèvement des travaux de restructuration mais au plus tard 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9908/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer de l'Amitié », sis à Mondorf, 8 rue du Moulin.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer de la Solidarité », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Roude Fiels 1 + 2 », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/3.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Senior 1 + 2 », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/4.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'accueil de jour appelé « Centre de jour », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/5.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service de communication appelé « Service d'activités de jour », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/6.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Uewerkuerer Haus 1 + 2 », sis à Oberkorn, 4 et 4A rue Prommenschenkel.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/7.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Deifferdenger Haus », sis à Differdange, rue de Lasauvage.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/8.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Niederkuerer Haus », sis à Niederkorn, 141 avenue de la Liberté.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/9.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Patton », sis à Esch/Alzette, 23 rue du Général Patton.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/10.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Haus Georges Mayer », sis à Dudelange, 18 rue des Fleurs.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/11.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Betebuerger Haus », sis à Bettembourg, 4 rue Luc.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/12.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Haus um Cents », sis à Luxembourg, 29 rue R. Brouch.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/13.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Maison Think », sis à Esch/Alzette, 126 boulevard Kennedy.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/14.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Fermette », sis à Bettange-Mess, 10 rue du Château.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/15.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh Formation et Travail asbl » ayant son siège à Bettange-Mess, 10 rue du Château, pour l'exercice de son activité du service de formation appelé « Centre de propédeutique professionnelle », sis à Bettange-Mess, 10 rue du Château.

L'agrément provisoire prend fin à la date de l'achèvement des travaux de transformation, mais au plus tard, 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/16.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Apemh asbl » ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service de communication appelé « Centre d'activités, de réadaptation et de rencontre », sis à Esch/Alzette, 5 place St. Michel.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9909/17.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Lankhelzerweier et Do Iwer », sis à Esch/Alzette, 3-5 rue Jean Wolter.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service de formation appelé « Centre Emile Mayrich », sis à Dudelange, route de Zoufftgen.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'accueil de jour appelé « Centre de Jour », sis à Dudelange, route de Zoufftgen.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/3.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Brill », sis à Dudelange, 21-23 rue Norbert Metz.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/4.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer La Cerisaie », sis à Dalheim, 2 place Georges Reuter.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/5.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service de travail appelé « Foyer La Cerisaie », sis à Dalheim, 2 place Georges Reuter.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/6.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Betreit Wunnen », sis à Gasperich, 6 rue Tony Bourg.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/7.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « la Fondation Kraïzbierg » ayant son siège à Dudelange, route de Zoufftgen, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Pietert », sis à Grevenmacher, 18 rue des Fleurs.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9910/8.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 2 juin 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Info-Handicap asbl » ayant son siège à Itzig, 20 rue de Contern, pour l'exercice de son activité du service de communication appeléCentre d'information et de rencontre du handicap", sis à Itzig, 20 rue de Contern.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9911/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association Nationale des Victimes de la Route asbl » appelée « AVR asbl » ayant son siège à Luxembourg, 354 rue de Neudorf, pour l'exercice de son activité du service de communication sis à Luxembourg, 354 rue de Neudorf.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9912/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire le « Service d'Intervention Précoce Orthopédagogique » asbl appelé « SIPO asbl » ayant son siège à Luxembourg, 19 rue Théodore Eberhard, pour l'exercice de son activité du service d'aide précoce sis à Luxembourg, 19 rue Théodore Eberhard.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9913/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire le « Service d'Intervention Précoce Orthopédagogique asbl » appelé « SIPO asbl » ayant son siège à Luxembourg, 19 rue Théodore Eberhard, pour l'exercice de son activité du service d'aide précoce sis à Ettelbruck, 50 rue Abbé Müller.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9913/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Autisme-Luxembourg asbl » ayant son siège à Luxembourg, 33 rue Antoine Meyer, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer pour personnes autistiques / CIRPA », sis à Luxembourg, 33 rue Antoine Meyer.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9914/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 6 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Autisme-Luxembourg asbl » ayant son siège à Luxembourg, 33 rue Antoine Meyer, pour l'exercice de son activité du service de travail appelé « Atelier d'Insertion », sis à Limpach, 33 rue Centrale.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9914/2.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg » ayant son siège à L-1014 Luxembourg, B.P. 1444, pour l'exercice de son activité du service de communication appelé « Porte Ouverte », sis à Luxembourg, 48 rue du Verger.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9915/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 5 juin 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg » ayant son siège à L-1014 Luxembourg, B.P. 1444, pour l'exercice de son activité du service d'assistance à domicile appelé « Résidence Alesch », sis à Esch/Alzette, 45 rue du Commerce.

L'agrément provisoire est valable jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9915/2.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

Projet de remembrement de Burmerange

Mise en possession provisoire des nouvelles parcelles

En exécution des dispositions de l'article 34 de la loi du 25 mai 1964 concernant la remembrement des biens ruraux, l'Office national du remembrement décrète la mise en possession provisoire des nouvelles parcelles pour l'ensemble des terres agricoles.

La prise en possession des nouvelles parcelles aura lieu d'après les dispositions suivantes:

1) La prise en possession des nouvelles parcelles aura lieu en principe le 1er août 2000. Toutefois la rentrée des récoltes resp. la rentrée du bétail dans les étables est à observer.

   Pour le 15 novembre 2000 au plus tard toutes les parcelles portant une culture de pommes de terre, de betteraves, de maïs, de luzerne, de trèfle et les prairies, ainsi que les pâtures doivent être dégagées.

   Cette date est valable également pour les parcelles plantées de vignes.

2) En cas de changement de propriétaire, aucune indemnité ne sera payée pour des arbres fruitiers pouvant encore être transplantés, ainsi que pour tous autres arbres isolés. Le propriétaire actuel pourra les enlever jusqu'au 1er avril 2001. Passée cette date, le nouveau propriétaire peut en disposer.

3) Une indemnité sera accordée pour la perte d'arbres fruitiers de qualité, de même en cas de cession d'abreuvoirs automatiques, de puits non tarissables, d'abris massifs pour bétail se trouvant dans des anciennes parcelles.

4) Les clôtures de pâtures que le nouveau propriétaire est disposé à reprendre en totalité ou partiellement seront à indemniser par celui-ci au propriétaire sortant. Les clôtures non reprises sont à enlever par l'ancien propriétaire jusqu'avril 2001 au plus tard. Passé ce délai, le nouveau propriétaire peut en disposer ou les faire enlever aux frais de l'ancien propriétaire.

5) L'abattage d'arbres et de haies se trouvant sur des nouvelles parcelles doit se faire en conformité des dispositions de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.

6) Aucune indemnité n'est due pour engrais apportés aux parcelles au printemps 2000.

Il est porté à la connaissance des propriétaires que la mise en possession provisoire donne seulement droit à l'usufruit des nouvelles parcelles. La nue-propriété ne sera en vigueur qu'après la transcription de l'acte de remembrement.

Luxembourg, le 10 juillet 2000.

Le Président de l'ONR,
Charles *Konnen*

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ABBASI Nasser, né le 26.10.1965 à Urumiye (Iran), demeurant à Rodange.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame AITOU Latifa, née le 09.09.1965 à Algrange (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.05.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame CIAMBRONE Yolanda, née le 18.12.1970 à Luxembourg, demeurant à Canach.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame DANESE Chantal Claudine Emma Michel Marie, née le 13.01.1965 à Liège (Belgique), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.05.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur FREIRE IGLESIAS Francisco Javier, né le 18.01.1972 à Sampayo de Rabal (Espagne), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée au sieur MARTINO LAGES Francisco, né le 14.08.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MICHALEWICZ Marguerite Marceline, née le 11.07.1957 à Audun-le-Tiche (France), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.03.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 28.01.2000, la naturalisation est accordée à la dame MICHELINI Amanda, née le 02.11.1970 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MUHOVIC Erdan, né le 26.09.1974 à Berane (Yougoslavie), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame NI Xialian, née le 04.07.1963 à Shanghai (Chine), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur JANIETZ Bernd Günter Arno, né le 26.07.1948 à Goslar (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame STACHOW Jenny Beate, née le 02.05.1952 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MAN Sum Choy, né le 13.06.1963 à Hong Kong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame NG YEUNG Fung Howe, née le 08.07.1966 à Port Louis (Ile Maurice), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 31 **27 juillet 2000**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 6 juillet 2000 portant fixation des audiences de vacation pendant les vacances judiciaires de l'année 2000.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 142 et 150 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 8 juin 2000;

Arrête:

Art. 1er. Les AUDIENCES DE VACATION DE LA **COUR D'APPEL** pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

1) pour **PLAIDOIRIES:**

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

lundi, 17 juillet 2000 - mardi, 25 juillet 2000 - jeudi, 3 août 2000 - vendredi, 11 août 2000 - mardi, 22 août 2000 - mercredi, 30 août 2000 et vendredi, 8 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1 au rez-de-chaussée.

2) pour les **PRONONCES:**

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

vendredi, 21 juillet 2000 - vendredi, 28 juillet 2000 - mercredi, 9 août 2000 - vendredi, 18 août 2000 - lundi, 28 août 2000 - mercredi, 6 septembre 2000 et jeudi, 14 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1 au rez-de-chaussée.

3) concernant les **AFFAIRES CRIMINELLES** aux dates suivantes:

jeudi, 20 juillet 2000 - jeudi, 27 juillet 2000 - vendredi, 4 août 2000 - mercredi, 16 août 2000 - jeudi, 24 août 2000 - vendredi, 1er septembre 2000 et lundi, 11 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1 au rez-de-chaussée.

4) les affaires relevant de la CHAMBRE DU CONSEIL DE LA COUR aux dates suivantes:

vendredi, 21 juillet 2000 - lundi, 31 juillet 2000 - mardi, 8 août 2000 - jeudi, 17 août 2000 - vendredi, 25 août 2000 - mardi, 5 septembre 2000 et mardi, 12 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 314 au 3e étage.

Art. 2. Les AUDIENCES DE VACATION DU **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

a) en matière de référé:

1) pour les référes ordinaires:

les lundis: 17 juillet 2000, 24 juillet 2000, 31 juillet 2000, 7 août 2000, 14 août 2000, 21 août 2000, 28 août 2000 et 11 septembre 2000, chaque fois de 9.00 à 12.00 heures en la salle No 35.

2) pour les référés divorce:

les lundis: 17 juillet 2000, 24 juillet 2000, 31 juillet 2000, 7 août 2000, 14 août 2000, 21 août 2000, 28 août 2000 et 11 septembre 2000, chaque fois de 9.00 à 12.00 heures en la salle No 31.

En cas **d'urgence**, des audiences de référé extraordinaires seront tenues

b) en matière correctionnelle:

les mardis: 18 juillet 2000, 25 juillet 2000, 1er août 2000, 8 août 2000, 22 août 2000, 29 août 2000, 5 septembre 2000 et 12 septembre 2000, chaque fois de 9.00 à 12.00 heures en la salle No 35.

c) en matière civile et commerciale:

les mercredis: 19 juillet 2000, 26 juillet 2000, 2 août 2000, 9 août 2000, 16 août 2000, 23 août 2000, 30 août 2000, 6 septembre 2000 et 13 septembre 2000, chaque fois de 9.00 à 12.00 heures en la salle No 35.

d) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:

les mardis: 18 juillet 2000, 25 juillet 2000, 1er août 2000, 8 août 2000, 22 août 2000, 29 août 2000, 5 septembre 2000 et 12 septembre 2000, chaque fois à 15.00 heures en la salle No 1 de la Justice de Paix à Luxembourg, 17-19, rue du Nord.

e) pour les prononcés:

les vendredis: 21 juillet 2000, 28 juillet 2000, 4 août 2000, 11 août 2000, 18 août 2000, 25 août 2000, 1er septembre 2000, 8 septembre 2000 et 15 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 35.

f) pour la vérification des créances

les vendredis: 21 juillet 2000, 28 juillet 2000, 4 août 2000, 11 août 2000, 18 août 2000, 25 août 2000, 1er septembre 2000, 8 septembre 2000 et 15 septembre 2000, chaque fois de 14.30 à 18.00 heures en la salle No 35.

g) Présentation des demandes en divorce:

les mercredis: 19 juillet 2000, 26 juillet 2000, 2 août 2000, 9 août 2000, 16 août 2000, 23 août 2000, 30 août 2000, 6 septembre 2000 et 13 septembre 2000, chaque fois à 14.30 heures en la salle No 43.

Les services de la chambre du conseil, du cabinet d'instruction et du greffe fonctionnent normalement.

Art. 3. Les AUDIENCES DE VACATION DU **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale et correctionnelle:

les mardis: 25 juillet 2000, 22 août 2000 et 5 septembre 2000, chaque fois à 10.00 heures.

b) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:

le mardi, 25 juillet 2000, à 11.00 heures.

c) en matière de référé (référés ordinaires et quant aux mesures provisoires en matière de divorce):

le mardi de chaque semaine à 14.00 heures.

En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

d) en matière de divorce par consentement mutuel:

le mardi de chaque semaine à 15.30 heures.

Tous les autres services continuent à fonctionner normalement durant les vacances judiciaires.

Art. 4. Les AUDIENCES DE VACATION DE LA JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de bail à loyer, de saisies-arrêts et d'aliments:

les lundis: 17 juillet 2000, 24 juillet 2000, 31 juillet 2000, 7 août 2000, 14 août 2000, 21 août 2000, 28 août 2000 et 11 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1.

b) en matière de droit du travail - régime des employés:

les mardis: 18 juillet 2000, 1er août, 29 août 2000 et 12 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1.

c) en matière de droit du travail - régime des ouvriers:

les mardis: 25 juillet 2000, 8 août 2000, 22 août 2000 et 5 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 1.

Art. 5. Les AUDIENCES DE VACATION DE LA **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de référé, de bail à loyer, de saisie-arrêt, de cessions spéciales sur les revenus protégés, de contredits à ordonnance de paiement et de police:

les mardis: 18 juillet 2000, 25 juillet 2000, 1er août 2000, 8 août 2000, 22 août 2000, 29 août 2000, 5 septembre 2000 et 12 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 14 au 1er étage.

b) en matière de droit du travail:

les jeudis: 20 juillet 2000, 3 août 2000, 10 août 2000, 24 août 2000 et 7 septembre 2000, chaque fois à 9.00 heures en la salle No 14 au 1er étage.

Art. 6. Les AUDIENCES DE VACATION DE LA **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2000 sont fixées:

en matière civile, commerciale, de saisie-arrêt sur salaire, de cession sur salaire, de bail à loyer, de contributions aux charges du mariage, de police ainsi que de droit du travail, y compris les référés:

les mardis: 18 juillet 2000, 1er août 2000, 22 août 2000 et 5 septembre 2000, chaque fois à 14.30 heures.

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 juillet 2000.

Le Ministre de la Justice,

Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant les vacances judiciaires 2000.

Cour administrative:

Pendant la période du 16 juillet 2000 au 15 septembre 2000, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 10.00 heures.

Tribunal administratif:

Pendant la période du 16 juillet 2000 au 15 septembre 2000, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 15.00 heures.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 32 **1er août 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 11 février 2000 autorisant Madame Liliane Charlotte Joséphine ANTONY à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Susy FONK».

Nous JEAN, par la Grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Liliane Charlotte Joséphine ANTONY, née le 19 août 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à Differdange, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Susy FONK»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Liliane Charlotte Joséphine ANTONY est autorisée à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Susy FONK».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 11 février 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 7 juillet 2000 portant nomination de la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 12 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé;

Vu le règlement grand-ducal du 15 mai 1995 relatif à la commission appelée à donner des avis en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger;

Arrête:

Art. 1er. La commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger, nommée pour un terme de trois ans, est composée comme suit:

1). membres effectifs:

a) Représentants du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:

M. Raymond STRAUS, conseiller de gouvernement 1ère classe

M. Claude KUFFER, professeur chargé de mission

M. Jean TAGLIAFERRI, professeur-attaché au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

b) Représentants du Ministre de la Santé:

Mme Mady ROULLEAUX, assistante d'hygiène sociale

Mme Eliane FETTES, employée

M. Laurent JOME, attaché de gouvernement

c) Représentant du Conseil Supérieur pour certaines Professions de Santé:

M. Luc FEDERSPIEL, infirmier gradué;

2). membres suppléants:

a) Représentants du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports:

Mme Marianne BIEL-GILLEN, professeur-attaché

M. Siggy KOENIG, conseiller de gouvernement 1ère classe

M. André WILMES, inspecteur principal 1er en rang

b) Représentants du Ministre de la Santé:

Mme Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang

Mme Marguerite SCHOLTES-LENNERS, conseiller de gouvernement 1ère classe

M. Patrick BELLWALD, rédacteur principal

c) Représentant du Conseil Supérieur pour certaines Professions de Santé:

M. Raoul VINANDY, infirmier gradué.

Art. 2. Monsieur Raymond STRAUS, conseiller de gouvernement 1ère classe, est nommé président de la commission susvisée.

Art. 3. Madame Danielle PETTINGER-WAGNER, infirmière graduée, est nommée secrétaire administrative de la commission susvisée.

Art. 4. Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté ministériel du 19 novembre 1999 ayant institué la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 7 juillet 2000.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

de la Formation Professionnelle et des Sports,

Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 11 juillet 2000 modifiant la liste des maîtres de stage pour le stage pharmaceutique.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades d'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 18 décembre 1970 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en pharmacie;

Vu le règlement ministériel du 4 mai 1982 concernant le stage pharmaceutique des étudiants en pharmacie, et notamment l'article 5;

Vu l'avis du conseil en stage en date du 5 juillet 2000;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Alain AREND, pharmacien-gérant à l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette, est nommé maître de stage jusqu'au 30 juillet 2000, en remplacement de Monsieur Marc MARXEN.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 11 juillet 2000.

Le Ministre de la Santé,

Carlo Wagner

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000, Madame Myriam *Wagener,* épouse *Kockelmann,* rédacteur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration, avec effet au 1er juillet 2000.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Déclaration de livrets perdus pendant les mois de mars à juin 2000. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Les livrets énumérés ci-après ont été déclarés perdus:

Nos:	10/0/001155-72	10/0/056473-03	10/0/065523-32	10/0/084488-82	10/0/095236-63	10/0/095668-10
	10/0/097663-65	10/0/109719-93	10/0/152443-40	10/0/152700-06	10/0/154473-33	10/0/168608-06
	10/0/184434-21	10/0/191699-11	10/0/195049-63	10/0/200605-90	10/0/202037-67	10/0/202219-55
	10/0/203033-93	10/0/203330-02	10/0/204566-74	10/0/205419-54	10/0/209246-01	10/0/209439-97
	10/0/211618-45	10/0/212924-90	10/0/213236-14	10/0/213304-82	10/0/213720-13	10/0/215776-32
	10/0/219246-10	10/0/221555-88	10/0/222404-64	10/0/223046-27	10/0/226520-09	10/0/226655-47
	10/0/227831-59	10/0/229862-53	10/0/231101-31	10/0/231631-76	10/0/231907-61	10/0/232451-23
	10/0/234445-77	10/0/234599-37	10/1/157567-50	10/1/160451-24	10/1/185775-31	10/1/186929-21
	10/1/188199-30	10/3/190059-04	10/3/192111-19	10/3/193538-88	10/3/193542-92	10/3/194100-68
	10/3/194796-85	10/3/212996-49	10/8/193966-69	10/9/005838-51	10/9/015910-35	10/9/023757-25
	11/0/461907-53	11/1/459925-38	11/3/464927-50	22/0/237668-41	26/0/267696-12	26/0/269053-11
	26/0/269621-94	26/0/270921-36	26/0/280239-42	26/0/280289-92	28/0/283596-59	29/0/294003-66
	29/3/296910-47	30/0/328362-66	30/3/311120-74	32/0/000545-67	32/0/001127-67	33/0/337624-50
	33/0/344066-90	33/0/349654-52	33/0/480234-70	36/0/366081-23	36/0/373478-48	41/0/416445-36
	41/0/416950-56	43/0/431412-23	44/0/446462-17	45/0/451960-62	45/0/454198-69	45/1/453625-08
	45/3/458148-26	46/0/464584-55	46/0/464955-38	50/0/503094-69	50/0/503678-71	50/0/505942-07
	50/0/506287-61	50/0/508364-04	50/0/508935-90	50/0/550374-13	50/0/550479-21	50/0/551088-48
	50/0/551286-52	50/0/552142-35	50/0/565583-90	52/0/552682-48	52/0/554495-18	52/0/558379-22
	52/1/556339-46	52/8/550437-56	53/0/602186-61	53/0/604028-60	53/0/606552-62	54/0/612310-76
	54/0/615405-67	61/0/584875-42	62/0/632695-20	62/0/632795-23	62/0/652560-97	62/0/658634-60
	62/0/660126-97	62/0/660409-89	62/3/650227-76	62/7/638946-58	62/7/641433-23	64/0/000427-53
	64/0/000633-65	69/0/700519-88	70/0/705229-24	70/0/709604-34	70/0/712888-20	72/0/720218-33
	72/0/720304-22	73/0/739813-13	73/0/746936-55	73/0/750022-37	73/0/752603-96	76/0/769210-53
	76/0/775410-45	76/1/776399-91	76/1/776601-02	78/3/789074-71	84/0/841050-42	84/9/862336-37
	89/0/896105-90	89/0/896508-08	89/0/898773-42	91/0/912145-83	91/0/915514-57	91/9/918589-77
	93/3/935854-66					

Les détenteurs desdits livrets d'épargne sont invités à les présenter endéans les quinze jours, soit au Bureau Central, soit à une des agences de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, pour faire valoir leurs droits.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu sur les livrets en question.

Centre Informatique de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 mai 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée, à partir du 1er mai 2000, à Monsieur Jean *Sand,* chargé d'études-informaticien.

Centre Informatique de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 octobre 1999, Madame Martine *Braas,* informaticien principal, a été nommée à la fonction de chef de bureau-informaticien adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 15 novembre 1999, Monsieur Pierre *Zimmer,* chargé d'études-informaticien principal, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999, Monsieur Claude *Fackelstein,* attaché-informaticien, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien.

Par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000, Madame Danièle *Zimmer-Heintz,* conseiller-informaticien, a été nommée à la fonction de conseiller-informaticien première classe.

Par arrêtés grand-ducaux du 29 avril 2000, MM. Patrick *Schlesser* et Roland *Raele,* informaticiens principaux, ont été nommés à la fonction de chef de bureau-informaticien adjoint.

Par arrêtés grand-ducaux du 12 mai 2000, Madame Francine *Regenwetter* et Monsieur Marco *Landers,* attachés-informaticiens, ont été nommés à la fonction de chargé d'études-informaticien.

Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2000, Monsieur Claude *Koenig,* chef de bureau-informaticien, a été nommé à la fonction d'inspecteur-informaticien.

Commission d'agrément concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. – Par arrêté ministériel du 22 juin 2000 portant nomination des membres de la commission d'agrément prévue à l'article 4 du règlement grand-ducal du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, ont été nommés membres de la commission d'agrément pour une durée de cinq ans:

Membres effectifs:

MM.	*Aschman* Antoine,	ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture,
	Meyers René	ingénieur-chef de division au Laboratoire de contrôle et d'essais à Ettelbruck,
	Kuhn Marc	assistant à l'Institut viti-vinicole à Remich,
Mme	*Backes-Lies* Mariette	pharmacien-inspecteur à la Division de la pharmacie et des médicaments,
MM.	*Laux* Fernand	ingénieur 1ère classe au Laboratoire national de santé,
	Weber Paul	directeur à l'Inspection du travail et des mines.

Membres suppléants:

MM.	*Mersch* Jean	ingénieur 1ère classe au Laboratoire de contrôle et d'essais à Ettelbruck,
	Fischer Serge	assistant stagiaire à l'Institut viti-vinicole à Remich,
	Ries Albert	inspecteur principal 1er en rang à l'Administration des services techniques de l'agriculture,
	Moris Gilbert	ingénieur au Laboratoire national de santé,
	Scholl Carlo	inspecteur principal à la Division de la pharmacie et des médicaments,
	Kremer Marc	ingénieur principal auprès de l'Inspection du travail et des mines.

M. *Aschman* Antoine remplira les fonctions de président de la commission d'agrément.

M. *Ries* Albert est adjoint à la commission comme secrétaire.

Consultats. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 juillet 2000, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lausanne a été accordée à Monsieur Jean-François *Cuendet*.

Consulats. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000, Monsieur Jef R. *Roos* a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Genk, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la province du Limbourg.

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois d'avril 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
Lohest Pascal c/o FB Brokerage Luxembourg S.A. 66, route d'Esch L-1470 Luxembourg	6.4.2000

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois de mai 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
AEROTRADING INSURANCE S.A. 10, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg	26.5.2000
AVENCOR S.A. 105, Val Ste Croix L-1371 Luxembourg	30.5.2000

Castany Alain c/o AEROTRADING INSURANCE S.A. 10, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg	26.5.2000
INVEST SERVICES S. à r. l. 2, route de Trèves L-2663 Senningerberg	23.5.2000
Verellen Kurt c/o INVEST SERVICES S. à r. l. 2, route de Trèves L-2663 Senningerberg	23.5.2000
Weyer Georges 56, Cité Grand-Duc Jean L-7233 Bereldange	30.5.2000

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois de juin 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
Dana André 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg	20.6.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mai 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Becker Viviane, Schrassig	AGF LIFE	24.5.2000
Castagna Edmond, Rumelange	AXA ASSURANCES	24.5.2000
Becker Viviane, Schrassig	D.K.V.	24.5.2000
Clause Noëlle ép. *Petrella,* Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.5.2000
Petrella Pino, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.5.2000
Akmouche Fodil, Luxembourg	SWISS LIFE	24.5.2000
Weyer Georges, Bereldange	ZURICH, Compagnie d'Assurances ZURICH EUROLIFE	30.5.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mai 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Mihailovic Sascha, Luxembourg	D.K.V.	24.5.2000
Evrard Frédérik, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.5.2000
Becker Viviane, Schrassig	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	24.5.2000
Castagna Edmond, Rumelange	P & V ASSURANCES	24.5.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juin 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Peeters Rudi, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	19.6.2000
Hausman Alain, Niederfeulen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.6.2000
Kemp Brigitte, Grevenmacher	P & V ASSURANCES	19.6.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juin 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Bischoff Jean-Philippe, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.6.2000
Bonnier Michaël, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.6.2000
Chabrerie Sandrine, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.6.2000
Dos Santos Cunha Jorge, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.6.2000
Meunier Alain, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.6.2000
Hausman Alain, Niederfeulen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.6.2000
Bellegarde Christian, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	26.6.2000
Lemaire Willy, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	26.6.2000
Willem CHRISTIBEL S. à r. l. représentée par MM. Christian *Bellegarde* et Willy *Lemaire,* Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	26.6.2000
Kemp Brigitte, Grevenmacher	HAMBURG-MANNHEIMER	19.6.2000
Charbonnelle Jérôme, Luxembourg	HENIN VIE	26.6.2000
Hilbert Sandy, Hoscheid-Dickt	LA LUXEMBOURGEOISE **uniquement:** R.C.-Autos, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	26.6.2000
Jacoby Daniel, Mertzig	LA LUXEMBOURGEOISE **uniquement:** R.C.-Autos, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	26.6.2000
Longton Ida ép *Schacht,* Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.6.2000
Seen Albert, Larochette	PRIVATE LIFE PARTNERS	26.6.2000

Fonds National de Solidarité. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale pour la carrière du rédacteur aura lieu au cours du mois de novembre 2000.

Fonds national de soutien à la production audiovisuelle.
Etablissement public

Etats financiers au 31 décembre 1999
et rapport du réviseur d'entreprises

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999
(exprimé en francs luxembourgeois)

ACTIF	Notes	
Actif immobilisé	2.1	
Immobilisations incorporelles		3.149.977
Immobilisations corporelles		2.352.475
Total actif immobilisé		**5.502.452**
Actif circulant		
Créances	2.2	
Créances résultant de ventes et de prestations de services		756.722
Aides financières sélectives à récupérer	2.6 et 3	-
Autres créances		975.494
		1.732.216
Avoirs en banques et encaisse		87.696.701
Total actif circulant		**89.428.917**
Compte de régularisation		**82.535**
TOTAL ACTIF		**95.013.904**

PASSIF	Notes	
Capitaux propres	2.3	
Résultats reportés		-159.573
Résultat de l'exercice		6.803.868
Total capitaux propres		**6.644.295**
Subventions d'investissements	2.5	**5.502.452**
Provisions pour risques et charges	2.4	**40.561**
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services		5.376.674
Dettes fiscales et au titre de sécurité sociale		1.415.380
Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées	2.6	71.467.495
Autres dettes		659.297
Total autres dettes		**78.918.846**
Compte de régularisation	2.5	**3.907.750**
TOTAL PASSIF		**95.013.904**

Les notes font partie intégrante des états financiers

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999
(exprimé en francs luxembourgeois)

	Notes	
Résultat brut	4	**13.134.001**
Rémunérations et charges sociles		-2.788.877
Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		-338.611
Subventions d'investissements		-4.940.405
Provisions pour risques et charges		-35.270
Autres intérêts et produits assimilés		1.773.030
Résultat de l'exercice		**6.803.868**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 1999
(exprimé en francs luxembourgeois)

Note 1: Généralités

Le Fonds nationsl de soutien à la production audiovisuelle (ci-après le «Fonds») a été créé par la loi du 11 avril 1990. Son statut a été modifié par la loi du 24 décembre 1998. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique.

L'exercice social débute le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

Le Fonds a pour mission de promouvoir la création cinématographique et audiovisuelle au Luxembourg et d'encourager la production, la coproduction et la distribution d'oeuvres dans ce domaine.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Pour mener à bien ses activités, le Fonds dispose notamment des ressources suivantes:

– des recettes pour prestations fournies

– une contribution financière annuelle provenant du budget des recettes et des dépenses de l'Etat et attribuée sur base du programme d'activités présenté par le Fonds;

– des remboursements des aides financières sélectives;

– des contributions financières provenant du budget des recettes et des dépenses d'Etat et réservées à l'exécution de projets déterminés ayant fait l'objet d'une convention préalable entre le gouvernement et le Fonds;

– de dons et legs en espèces et en nature.

Note 2: Principales méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et aux pratiques comptables généralement admises.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation de:

Logiciel informatique:	25%
Matériel informatique:	25%
Mobilier:	10%
Matériel de bureau	20%-33%
Matériel d'exposition	25%

2.2. Créances

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques sont opérées le cas échéant pour ramener les créances à leur valeur présumée de réalisation. Voir aussi la section 2.6. Aides financières sélectives.

2.3. Fonds propres

Les fonds excédentaires de l'exercice en cours sont reportés à l'exercice suivant.

2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5. Contributions financières

Les contributions financières sont enregistrées comme produits en compte de profits et pertes quand elles sont reçues ou à recevoir sauf dans les cas suivants:

– Les contributions ayant comme but le financement de l'acquisition d'actifs immobilisés sont différées sous le poste «subventions d'investissements» au passif du bilan et amorties en compte de profits et pertes sur la durée de vie des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

– Les contributions financières servant à financier des charges d'exploitation dans une période future sont différées sous le poste «Compte de régularisation» au passif du bilan et reconnues comme produits dans la période future au cours de laquelle elles vont servir à ce financement;

2.6. Aides financières sélectives

Selon l'article 7 du règlement grand-ducal du 16 mars 1999 portant exécution de la loi modifiée du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, les aides financières sélectives sont en principe intégralement remboursables, sauf décision contraire du Conseil d'administration du Fonds.

Sous la rubrique «Autres dettes» figure la valeur résiduelle à payer sur les aides financières sélectives pour lesquelles le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a pris un engagement d'intervention.

Avant le 1er janvier 1999, les engagements du Fonds étaient actés en comptabilité au moment de la signature d'une convention. Les aides sélectives étaient enregistrées directement sous un compte de charges «Aides financières sélectives».

A partir du 1er janvier 1999, les engagements du Fonds sont actés en comptabilité dès la prise de décision par le Conseil d'administration. Les aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999, et les versements effectués durant l'annnée 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999 sont enregistrées sous le poste «Autres créances – sélectives».

Au regard de l'expérience du passé quant au recouvrement de ces aides, et par principe de prudence, une provision pour risque de non recouvrement est enregistrée pour la totalité du montant se trouvant sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

2.7. Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes du Fonds sont tenus en francs luxembourgeois (LUF) et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A la date de la clôture:

– les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;

– les postes de passif exprimés dans une autre devise que les devises EURO-in sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autre que le franc luxembourgeois sont convertis en francs luxembourgeois au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés.

2.8. Impôts

Suivant l'article 19 de la loi du 24 décembre 1998, le Fonds est exempt de tous droits, taxes et impôts généralement quelconques au profit de l'Etat et des communes, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Toutefois, la taxe sur la valeur ajoutée en amont sur les opérations autres que celles relatives au circuit de distribution de cassettes vidéo «Films made in Luxembourg» n'est pas récupérable et est inscrite en compte de profits et pertes.

Note 3: Aides financières sélectives à récupérer

Au 31 décembre 1999, le détail du poste «aides financières sélectives à récupérer» s'établit comme suit:

Aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999	65.105.196
Versements effectués durant l'année 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999	35.956.622
	101.061.818
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la section 2.6 Aides financières sélectives)	-101.061.818
Solde au 31 décembre 1999	**0**

Note 4: Résultat brut

Le résultat brut se décompose comme suit:

Ressources d'exploitation:	101.322.890
Aides financières sélectives:	-65.105.196
Subsides & Aides diverses:	-7.588.770
Autres charges:	-15.494.923
Résultat brut:	**13.134.001**

Indice des prix à la consommation au 1er juin 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **611.65** au 1er juin par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juin 2000 à **604.90.**

Elle dépasse ainsi la cote d'échéance de l'échelle mobile des salaires (603.48) et entraîne la mise en vigueur d'une nouvelle cote d'application pour le calcul des salaires, traitements et prestations sociales. Celle-ci est de **576.43 à partir du 1er juillet 2000**.

Luxembourg, le 6 juillet 2000.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Institut Luxembourgeois des Télécommunications.

BILAN DE COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999

En conformité avec l'article 63 de la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications, le gouvernement en conseil a approuvé en date du 22 mars 2000 les comptes annuels de l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications au 31 décembre 1999, ainsi que le rapport d'activité de 1999 et a accordé la décharge à la direction de l'Institut.

Bilan au 31 décembre 1999 (après affectation)

Actif	Val. brutes	Corr. valeur	31.12.1999	31.12.1998	Passif	31.12.1999	31.12.1998
A. CAPITAL DE DOTATION NON-VERSE	50.000.000		50.000.000	50.000.000	A. CAPITAUX PROPRES		
					I. Capital de dotation	50.000.000	50.000.000
					II. Réserve pour investissements	196.569.263	49.343.190
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT					III. Résultats reportés	18.988.076	2.540.346
C. ACTIF IMMOBILISE							
I. Immobilisations incorporelles							
II. Immobilisations corporelles	92.338.348	30.990.956	61.347.392	67.296.426			
III. Immobilisations financières	50.000		50.000	50.000	**Total (A)**	**265.557.339**	**101.883.536**
Total (C)	**92.388.348**	**30.990.956**	**61.397.392**	**67.346.426**	B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
D. ACTIF CIRCULANT							
I. Stock							
II. Créances					C. DETTES		
1. Echéance inférieure à un an	57.705.104	6.000.000	51.705.104	39.327.668	1. Echéance inf. à un an	22.549.617	37.652.816
2. Echéance supérieure à un an					2. Echéance sup. à un an		
III. Valeurs mobilières					**Total (C)**	**22.549.617**	**37.652.816**
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse	167.041.039		167.041.039	445.167	D. COMPTES DE REGULARISATION	539.000	8.540.000
Total (D)	**224.746.143**	**6.000.000**	**218.746.143**	**39.772.835**			
E. COMPTES DE REGULARISATION	7.577.779		7.577.779	7.404.821	E. BENEFICE DE L'EXERCICE	**49.075.358**	**16.447.730**
F. **PERTE DE L'EXERCICE**							
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E+F)			**337.721.314**	**164.524.082**	**TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)**	**337.721.314**	**164.524.082**

Compte de Profits et Pertes de l'exercice 1999

Charges	1999	1998	Produits	1999	1998
Charges brutes	34.580.235	55.936.048	Produits bruts	282.884.234	176.909.137
Frais de personnel					
a) salaires et traitements	37.811.410	35.505.973	Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
b) charges sociales					
- charges sociales hors pensions	2.439.575	2.314.053			
- charges sociales couvrant les pensions					
Corrections de valeur			Autres intérêts et produits assimilés	3.388.601	638.529
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	19.858.826	10.199.176			
b) sur éléments de l'actif circulant, dans la mesure où elles dépassent les corrections de valeur normales au sein de l'entreprise	6.000.000	5.352.600	Produits exceptionnels	13.164.840	3.028.224
Autres charges d'exploitation	29.685	29.964			
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant					
Intérêts et charges assimilées	106.789	399.223	Résultat de l'exercice		
Charges exceptionnelles	2.309.724	5.047.933			
Réserve pour investissements	147.226.073	49.343.190			
Résultat de l'exercice	**49.075.358**	**16.447.730**			
Total	**299.437.675**	**180.575.890**	**Total**	**299.437.675**	**180.575.890**

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 1999

Généralites

La législation sur le secteur des télécommunications a été réformée de manière fondamentale en 1997. C'est dans le cadre de cette réforme qu'a été créé l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications. L'article 44 de la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications stipule:

«Il est créé un établissement public dénommé Institut Luxembourgeois des Télécommunications. Cet établissement, qui est placé sous la surveillance du Ministre des Communications, jouit de l'autonomie financière et administrative et est doté de la personnalité juridique.»

La loi du 21 mars 1997 impose à l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications l'établissement de comptes annuels sans cependant définir la forme que doivent revêtir ces comptes. Dans la présentation des comptes l'Institut s'est donc inspiré des sous-sections 1 à 8 de la section XIII de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 1999 ont été établis conformément aux dispositions et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Les comptes sont tenus en francs luxembourgeois.

L'exercice financier de l'Institut coïncide avec l'année civile.

Bilan

– ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient et font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les valeurs brutes des postes installations techniques (1), mobilier (2), matériel de bureau (3), matériel roulant (4) et frais d'aménagement des locaux (5) ont évolué comme suit:

	Valeur au 1.01.99	(+)	(-)	Valeur au 31.12.99
(1)	21.627.439	565.438	-.-	22.192.877
(2)	9.577.740	145.753	-.-	9.723.493
(3)	25.551.026	13.104.439	-.-	38.655.465
(4)	2.143.265	-.-	-.-	2.143.265
(5)	19.529.086	94.162	-.-	19.623.248
Total	78.428.556			92.338.348

Les corrections de valeur des différents postes ci-dessus ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.99	(+)	(-)	Valeur au 31.12.99
(1)	(228.442)	(6.489.596)	-.-	(6.718.038)
(2)	(1.045.833)	(1.203.997)	-.-	(2.249.830)
(3)	(7.804.241)	(9.782.110)	-.-	(17.586.351)
(4)	(188.366)	(428.653)	-.-	(617.019)
(5)	(1.865.248)	(1.954.470)	-.-	(3.819.718)
Total	(11.132.130)			(30.990.956)

La durée normale d'utilisation prévue des immobilisations est la suivante:

- installations techniques	10 ans resp. 3ans
- mobilier	8 ans
- matériel de bureau, hardware et software	3-5 ans
- matériel roulant	5 ans
- frais d'aménagement des locaux	10 ans

– ***Immobilisations financières***

Les immobilisations financières représentent un dépôt de garantie.

– ***Créances***

Les créances figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- clients	55.428.837
- créances diverses	2.276.267

Les créances nettes exigibles postérieurement à la date de clôture se chiffrent à 8.960.737.

Des corrections de valeurs ont été pratiquées afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines créances.

– ***Avoirs en banques***

Ce poste se subdivise comme suit:

- avoirs en comptes courants et c.c.p.	167.032.701
- caisse	8.338

– ***Comptes de régularisation à l'actif***

Ce poste concerne des frais d'exploitation constatés d'avance.

– ***Fonds propres***

Conformément à l'article 47 de la loi du 21 mars 1997 l'Institut doit bénéficier de la part de l'Etat d'une dotation initiale en espèces de 50.000.000. En contrepartie de cet apport, l'Etat devient détenteur de tous les avoirs de l'Institut, à l'exception des avoirs du compte de service universel.

La dotation initiale prévue par l'article 47 de la loi du 21 mars 1997 n'a pas été versée au cours de l'exercice 1999.

Par décision du Conseil de l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications, les états financiers de l'Institut sont présentés après affectation de 75 % du résultat de l'exercice à une «Réserve pour investissements».

– ***Dettes***

Les dettes figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- Fournisseurs	15.311.126
- Gestion du spectre des fréquences radio 97	5.000.000
- Taxe sur la valeur ajoutée	777.900
- Impôts sur rémunérations	115.024
- Cotisations sécurité sociale	625.567
- Tantièmes et indemnités	720.000

Les frais à payer exigibles postérieurement à la date de clôture rattachés aux dettes se chiffrent à 1.261.845.

– ***Comptes de régularisation au passif***

Les comptes de régularisation au passif concernent des produits d'exploitation constatés d'avance.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

– ***Charges brutes***

Ce poste concerne les frais de fonctionnement normaux de l'Institut:

	1999
Loyers et charges locatives	5.458.544
Entretien et réparations	1.652.448
Eau et Energie	581.218
Frais de PTT	1.054.932
Documentation	344.301
Imprimés et fournitures de bureau	1.035.458
Petit équipement	876.125
Fournitures diverses	152.199
Assurances	607.291
Honoraires et Commissions	10.007.697
Cotisations aux organismes internationaux	7.282.933
Transports, voyages et déplacements	3.335.575
Frais divers	1.125.040
Publicité et relations publiques	1.066.474
TOTAL	34.580.235

– ***Frais de personnel***

	1999
Salaires et traitements	37.177.944
Autres frais de personnel	633.466
Charges sociales	2.439.575
TOTAL	40.250.985

– ***Produits bruts***

Ce poste concerne les éléments suivants:

	1999
Réseaux de télécom. & services soumis à la licence	48.579.167
Réseau de services GSM / DCS 1800	143.625.000
Services soumis à déclaration	2.265.000
Service fixe par satellite	7.416.668
Réseau mobile à utilisation partagée des fréquences	15.300.000
Réseau mobile à utilisation exclusive des fréquences	200.000
Réseau mobile public	4.425.000
Service relevant des besoins de la défense nationale et/ou de la sécurité publique	14.400.834
Liaisons terrestres fixes par radio	10.182.447
Service mobile aéronautique et maritime	6.056.250
Radioamateur	564.000
Service fixe de radionavigation et de radiolocalisation	950.000
Attribution et utilisation de numéros	28.839.420
Prestations accessoires	80.448
TOTAL	282.884.234

– ***Produits et charges exceptionnels***

Les produits exceptionnels concernent principalement une reprise sur corrections de valeur sur créances commerciales et redevances sur exercice antérieur.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des honoraires et frais sur exercice antérieur.

AUTRES INDICATIONS

– ***Personnel employé***

personnel au 31.12.1999:	19

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Office social de la Ville de Luxembourg», ayant son siège à 24, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «repas sur roues» à l'adresse 24, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/07/022.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à Monsieur Robert *Hein*, ayant son adresse à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées», appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté», à l'adresse 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/03/008.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Services pour personnes âgées. – Agrément. –Par arrêté ministériel du 11 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Claire asbl», ayant son siège à 24, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins», appelée «sacré Cœur Diekirch», à l'adresse 18, rue de l'Hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A12/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 12 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège à 84, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», appelé «St François», à l'adresse 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 12 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Minettsland asbl», ayant son siège à 6, rue de la Fontaine, L-3726 Rumelange, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», appelé «Minettsland», à l'adresse 6, rue de la Fontaine, L-3726 Rumelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/018.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame *Cesareo* Anna Maria, habitant à Mondercange, 20, rue Neuve, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Luxembourg – 10, rue Auguste Letellier.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30262000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame *Cesareo* Anna Maria, habitant à Mondercange, 20, rue Neuve, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Strassen – 37, Cité Oricherhoehl.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10252000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 9 juin 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Mammen hëllefe Mammen a.s.b.l.» ayant son siège à L-7220 Walferdange, route de Diekirch, pour l'exercice de l'activité «garderie» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 60272000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 juillet 2000, Madame le Dr Hacer *Akkuzu*, née le 3.8.1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2000, Monsieur Denis *Eppe*, né le 6.10.1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2000, Monsieur Klaus *Doppler*, né le 14.3.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 5 juillet 2000 Monsieur Nils Vangel *Lingow,* né le 24 juin 1947, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Service central de la statistique et des études économiques. – Examen de fin de stage. – Le Service central de la statistique et des études économiques organisera au cours du mois de septembre 2000 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

COMPLEMENT N° 2

Il y a lieu **de retirer** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

BANQUE IPPA & ASSOCIÉS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

DSL BANK LUXEMBOURG, Airport Center - 5, rue Heienhaff, B.P. 1921, L-1019 Luxembourg

MERITANORDBANKEN LUXEMBOURG S.A., 189, avenue de la Faïencerie, B.P. 569, L-2015 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA, MODENA (ITALIE), succursale de Luxembourg, 30, boulevard Royal, B.P. 215, L-2015 Luxembourg

DSL/BANK, BONN (ALLEMAGNE), succursale de Luxembourg, Airport Center, 5, rue Heienhaff, B.P. 1921, L-1019 Luxembourg

PARIBAS, PARIS (FRANCE), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2093 Luxembourg.

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

II. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

C. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Nouvelle adresse des établissements suivants:

ERSTE EUROPAISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK, Aktiengesellschaft in Luxemburg S.A., Aerogolf Centre - 4, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

SEB PRIVATE BANK S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, B.P. 487, L-2014 Luxembourg

La **dénomination** de l'établissement suivant:

BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A.

en

BANQUE IPPA ET ASSOCIES

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

La **dénomination** de l'établissement suivant:

BANQUE NATIONALE DE PARIS, PARIS (FRANCE), succursale de Luxembourg

en

BNP PARIBAS, PARIS (FRANCE), succursale de Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2000.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de mai 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M			1		4									5	20	73
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M			15	3										18	23	100
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																
	D																
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M			1											1	3	12
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M			1											1		1
	D																
Tbc Primo-infection	M																2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M															1	1
	D																
Hépatite infectieuse	M		3	1											4	14	56
Rougeole	M																
Blennoragie	M																1
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M								2						2		2
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1	2	5
	D																1

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 33 7 août 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 juin 2000 portant modification de l'arrêté ministériel du 20 mars 1998 portant institution de commissions d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et de pratique professionnelle de la formation menant au brevet de maîtrise.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 7 de la loi du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise;

Vu les propositions de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. La commission d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et des cours de la pratique professionnelle dans le métier d'opticien est modifiée comme suit:

Président:

METZ Johny Maître opticien	54, Bd J.F. Kennedy L-4170 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres effectifs:

WIRTZ Marc Maître opticien	2, rue St. Antoine L-9205 DIEKIRCH
WEISSPFLOG Bernd Maître opticien	27, rue Michel Rodange L-2430 LUXEMBOURG
KRANTZ François Professeur au Lycée technique du Centre	40, rue Poincaré L-2942 LUXEMBOURG
NILLES Jean-Jacques Chargé de cours au Lycée technique du Centre	B.P. 281 L-4003 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants:

HEIMES Andrea Maître opticien	6-8, rue Jean Origer L-2269 LUXEMBOURG
POENSGEN Pierre Maître opticien	67, rue de l'Alzette L-4011 ESCH-SUR-ALZETTE
THILL Marc Maître opticien	56, Grand-rue L-1660 LUXEMBOURG
WEBER Jean-Marc Professeur au Lycée technique du Centre	6, rue Nic Goedert L-8133 BRIDEL

La commission d'examen termine le mandat de la commission instituée par arrêté ministériel du 20 mars 1998.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédition en sera délivrée à chacun des intéressés pour lui servir de titre, au Directeur à la formation professionnelle, à la Chambre des Métiers et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 30 juin 2000.
Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, et des Sports
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 30 juin 2000 autorisant la société à responsabilité limitée GIA ABANICO avec siège social à L-4807 Rodange, 118, rue Nicolas Biewer à exercer des activités privées de gardiennage et de surveillance.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 juin 1990 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance;

Vu l'avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat;

Arrête:

Art. 1er. La société à responsabilité limitée GIA ABANICO avec siège social à L-4807 Rodange, 118, rue Nicolas Biever, est autorisée à exercer les activités de gardiennage et de surveillance suivantes:

- protection de personnes;

- convoyage et surveillance de fonds et d'objets mobiliers.

Art. 2. Le règlement de service GIA ABANICO, S.à r.l., est approuvé.

Art. 3. La carte de légitimation GIA ABANICO, S.à r.l., est approuvée.

Art. 4. La société GIA ABANICO, S.à r.l., ne peut engager que du personnel qui a été agréé au préalable par arrêté ministériel.

Art. 5. La présente autorisation est valable jusqu'au 29 juin 2005.

Luxembourg, le 30 juin 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 17 juillet 2000 portant modification des membres de la commission consultative pour les réfugiés.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 3 avril 1996 portant création 1° d'une procédure relative à l'examen d'une demande d'asile; 2° d'un régime de protection temporaire;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission consultative pour les réfugiés pour une durée de trois ans:

Monsieur Georges *Wivenes*, Avocat général,

Monsieur Pierre *Jaeger*, Premier Conseiller de Gouvernement,

Monsieur Albert *Mangen*, Substitut.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission pour une durée de trois ans:

Monsieur Marc *Kerschen*, Conseiller à la Cour d'Appel,

Madame Christiane *Welter*, Assistante d'hygiène sociale,

Monsieur François *Bisdorff*, Conseiller de direction adjoint.

Art. 3. Est nommé secrétaire de la même commission pour une durée de trois ans:

Monsieur Pascal *Signore*, Chef de bureau adjoint.

Art. 4. Monsieur Georges *Wivenes*, préqualifié, assumera la présidence de la commission. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur *Wivenes*, celle-ci sera présidée par Monsieur Pierre *Jaeger*, préqualifié.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Mesdames Isabelle *Bamberg* ép. *Bonenberger* et Emilie *Lejeune*, vérificateurs au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommées contrôleurs adjoints à la même administration avec effet au 1er juillet 2000.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000, Monsieur René *Cariers,* attaché d'administration à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration à partir du 1er juillet 2000.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000, Madame Maryse *Weber-Ley,* chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée contrôleur à la même administration à partir du 1er août 2000.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, Monsieur Alain *Bellot*, Attaché de Gouvernement premier en rang, a été nommé Conseiller de direction adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2000, Monsieur Carlo *Assa*, Inspecteur principal, a été nommé Attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre.

Administration gouvernementale. – Examens de fin de stage. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera les examens suivants:

- deux examens de fin de stage dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement, respectivement le 11 septembre 2000 et le 27 septembre 2000;

- un examen de fin de stage, partie formation spéciale, dans la carrière du rédacteur, pendant la période du 20 novembre au 1er décembre 2000.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 juin 2000, Monsieur Marc *Degroote,* inspecteur hors cadre à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommé inspecteur principal hors cadre auprès de la même administration.

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2000 ont été nommés membres du Comité du Travail Féminin:

Madame Muriel *Conter-Schütz*, déléguée du directeur de l'inspection du travail et des mines, membre effectif;

Madame Danielle *Igniti,* déléguée du Conseil National des Femmes Luxembourgeoises en remplacement de Madame Marie-Françoise *Hansen-Franken*, membre effectif;

Madame Angèle *Meisch-Weyland*, déléguée du directeur de l'inspection du travail et des mines, membre suppléant;

Madame Claude *Wolf*, déléguée du Conseil National des Femmes Luxembourgeoises en remplacement de Madame Nicole *Mathieu*, membre suppléant.

Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du Code des assurances sociales. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2000, Monsieur le Prof. Dr. med. Bernard *Weber* et Monsieur le Dr. Jean-Philippe *Hendriks* ont été désignés membre effectif, resp. membre suppléant de la commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie en tant que représentants de la Société luxembourgeoise de Biologie Clinique a.s.b.l.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2000 Monsieur Paul *Schmit* a été nommé membre du Conseil d'Etat.

Conseil National des Programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2000, Monsieur Daniel *Theisen* est nommé membre effectif du Conseil national des programmes pour compte du groupe parlementaire PD, en remplacement de Monsieur Carlo *Meintz,* membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Romano *Rocci* l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul d'Italie au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, le mandat consulaire de Monsieur Hubert-Michel *Bouette,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, le mandat consulaire de Monsieur Henrik *Kuningas,* Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Helsinki, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, Monsieur Marc *Lemaître* a été nommé Secrétaire de Légation premier en rang en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, Monsieur Olivier *Baldauff* a été nommé Secrétaire de Légation en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des entreprises d'assurance «NV SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ EERSTE HOLLANDSCHE» ET «NV SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ DE NEDERLANDEN VAN 1870» à l'entreprise d'assurance «GENERALI SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ NV». – La Verzekeringskamer, autorité de contrôle néerlandaise du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que le transfert de portefeuille des entreprises «NV SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ EERSTE HOLLANDSCHE» et «NV SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ DE NEDERLANDEN VAN 1870» à l'entreprise d'assurance «GENERALI SCHADEVERZEKERING MAATSCHAPPIJ NV.» a eu lieu en date du 5 janvier 2000.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Commission des Pensions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000

- ont été nommés membres effectifs de la Commission des Pensions avec effet à partir du 1er juillet 2000 et pour une durée de trois ans:

M. Marc *Schlungs*, conseiller à la Cour de cassation, président

Mme Edmée *Conzemius,* premier conseiller à la Cour d'appel, membre

M. Pierre *Neyens*, premier conseiller de gouvernement au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, membre

M. Nicolas *Rume*, directeur adjoint de la Santé, membre-docteur

M. Ferd *Milbert*, instituteur d'enseignement préparatoire, membre-représentant du personnel

- ont été nommés membres suppléants de la Commission pour la même durée:

M. Georges *Santer*, premier conseiller à la Cour d'appel,

Mme Eliane *Eicher*, conseiller à la Cour d'appel,

Mme Liette *Schweitzer-Kies*, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,

Mme Margot *Muller*, médecin-chef de division à la Direction de la Santé,

M. Camille *Weyert*, commissaire en chef de la Police Grand-Ducale.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame ACITO Maria, née le 22.08.1944 à Turi (Italie), demeurant à Capellen.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mamer.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ANDRADE DOMINGUES Pedro Manuel, né le 29.06.1965 à Sao Joao das Lampas/Sintra (Portugal), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOMINGUES Pedro Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame APPENZELLER Marie Josèphe, née le 16.12.1954 à Briey (France), demeurant à Hobscheid.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ARRE Stéphane, né le 05.09.1971 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame BALOLOY Emeline, née le 23.03.1957 à Poblacion, Pilar, Sorsogon (Philippines), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame BORGES MONTEIRO Benvinda, née le 15.03.1959 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur BRAUERS Richard Johannes Elisabeth, né le 22.08.1950 à Schinveld (Pays-Bas), demeurant à Stadtbredimus.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur BULAK Enver, né le 08.02.1971 à Mitrovica (Yougoslavie), demeurant à Grevenmacher.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur DE ABREU MOREIRA Valentim Fernando, né le 30.08.1958 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à Bascharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MOREIRA Fernando Valentim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame DE BRITO ANDRADE DA CRUZ Vera Lucia, née le 09.08.1965 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur DE MATOS HENRIQUES Filipe José, né le 13.01.1978 à Agueda (Portugal), demeurant à Wiltz.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur EBSEN Norbert, né le 05.03.1969 à Grevenmacher, demeurant à Wasserbillig.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertert.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame FILET Marie Marguerite, née le 17.05.1961 à Reisdorf, demeurant à Junglinster.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame FILET Pierrette, née le 17.05.1961 à Reisdorf, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame GAIDA Brigitte, née le 16.10.1956 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Frisange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Frisange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame GOMPERTZ Laura Renata, née le 14.10.1931 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur GUERRA AURELIO Joao Paulo, né le 23.01.1973 à Chaves (Portugal), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de AURELIO Joao Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur IMBERT Roland René, né le 01.07.1950 à Diemeringen (France), demeurant à Hesperange-Howald.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame KRIER Jennifer, née le 03.03.1973 à Saint-Mard (Belgique), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MENDES BARBOSA Carlos Alberto, né le 14.02.1972 à Bustelo/Amarante (Portugal), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MICHELIN Carlo, né le 27.09.1944 à Mereto di Tomba (Italie), demeurant à Frisange.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Frisange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MILANI-NIA Shaaf, née le 08.11.1974 à Berlin (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MOGHADDAM Babak, né le 23.08.1974 à Téhéran (Iran), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MORIS Bob.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame NEVE Frédérique Sophie, née le 06.05.1963 à Amiens (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur PIERRE Denis Long, né le 20.07.1957 à Shanghai (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame RODRIGUES BETENCOURT Ana Paula, née le 19.09.1971 à Alcantara/Lisboa (Portugal), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame RODRIGUES DA GRAÇA Josefa, née le 17.09.1962 à Santana (Sao Tomé-et-Principe), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ROSA Giambattista, né le 27.05.1966 à Luxembourg, demeurant à Steinsel.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur SASSET Edouard, né le 17.09.1963 à Ettelbruck, demeurant à Osweiler.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rosport.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame SAXLER Marianne Katharina, née le 17.05.1939 à Köln (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame TALA-NGAI Monique Aziza, née le 13.06.1955 à Kinshasa (R.D. du Congo), demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur URSO Luigi, né le 15.04.1968 à Grevenmacher, demeurant à Grevenmacher.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame VAN HOEIJ SCHILTHOUWER POMPE Julie, née le 09.02.1957 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame VANDERNOOT Claudine Alex Gaston Dina, née le 18.03.1946 à Gent (Belgique), demeurant à Rodenbourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur WANG Xinming, né le 08.12.1950 à Kunming/Yunnan (Chine), demeurant à Vianden.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Vianden.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur WHIPPLE Stuart Sayles Jr., né le 29.01.1944 à Macon/Georgia (USA), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur WÖLKE Raoul Dieter, né le 26.05.1955 à Forbach (France), demeurant à Wasserbillig.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertert.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur WONG Wai Hung, né le 26.08.1969 à Hong Kong (Chine), demeurant à Echternach.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ZHAN Quingrong, né le 23.11.1969 à Zhejiang (Chine), demeurant à Mondorf-les-Bains.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ZWICKENPFLUG Jean Georges, né le 11.04.1956 à Grevenmacher, demeurant à Grevenmacher.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur BORGES DA VEIGA Antonio, né le 09.03.1940 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MENDES GARCIA VARELA Ricardina, née le 11.11.1945 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 22.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur CHÈVREMONT Nicolas Jean-Marie, né le 30.08.1954 à Rédange (France), demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame RIGO Marie-Josée Nicole, née le 05.12.1959 à Differdange, demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 05.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur DA SILVA BANDADAS Humberto Paulo, né le 07.02.1972 à Aljustrel (Portugal), demeurant à Niederfeulen.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Feulen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BANDADAS Humberto Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame FASANO Tiziana, née le 10.04.1971 à Ettelbruck, demeurant à Niederfeulen.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Feulen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur GONÇALVES SILVA Joao, né le 09.10.1964 à Nossa Senhora da Luz/Maio (Cap Vert), demeurant à Troisvierges.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame SILVA MENDES Romualda, née le 22.05.1965 à Nossa Senhora da Luz/Maio (Cap Vert), demeurant à Troisvierges.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur HEYMANS Alain Adolphe, né le 25.02.1965 à Uccle (Belgique), demeurant à Godbrange.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame VANDEPITTE Carine Albert Jeannine, née le 20.05.1964 à Anderlecht (Belgique), demeurant à Godbrange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur KRIER Alphonse Bernard, né le 18.02.1950 à Pétange, demeurant à Kehlen.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MERTZ Rita Aurélie Louise Marie, née le 18.12.1952 à Tattert/Thiaumont (Belgique), demeurant à Kehlen.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur LAM Siu Lung, né le 25.09.1963 à Hong Kong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame LAU Mei Wan, née le 06.06.1967 à Hong Kong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur LIN Guorong, né le 22.05.1961 à Wenzhou/Zhejiang (Chine), demeurant à Drauffelt.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Munshausen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame XIE Wenchai, née le 10.11.1960 à Wenzhou/Zhejiang (Chine), demeurant à Drauffelt.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Munshausen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur LODHA Chandra Shekhar Manmohan, né le 21.09.1955 à Jodhpur/Rajasthan (Inde), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame BHANDARI Sangeeta, née le 25.11.1962 à Jodhpur/Rajasthan (Inde), demeurant à Olm.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MARAGLINO Francesco, né le 20.11.1936 à Noci (Italie), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame NOTARNICOLA Grazia, née le 19.07.1939 à Noci (Italie), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MARQUILIE Jean Raymond, né le 11.08.1942 à Draguignan (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame CASSE Ghislaine Rachel, née le 16.08.1938 à Croix (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MATOV Valentin Hristov, né le 01.06.1947 à Sofia (Bulgarie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame TZINTZEVA Galina Hristova, née le 12.02.1957 à Velingrad (Bulgarie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MOZINA Anton, né le 20.09.1945 à Gabrijele (Slovénie), demeurant à Troisvierges.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame KUHAR Vendelina, née le 18.08.1947 à Maribor (Slovénie), demeurant à Troisvierges.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur NUNES DUARTE Inacio, né le 30.10.1946 à Chouto/Chamusca (Portugal), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MOURA AMARO DUARTE Aurora, née le 25.07.1948 à Loriga/Seia (Portugal), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur SCIAMANNA Alfiero, né le 24.06.1953 à Haine-Saint-Paul (Belgique), demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame PESCATORI Patrizia Celesta Nazzarena, née le 29.12.1960 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 34 **9 août 2000**

S o m m a i r e

Liste des prix des spécialités pharmaceutiques et/ou médicaments préfabriqués à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

A) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT NOUVELLEMENT AJOUTES A LA LISTE DES PRIX.

A PARTIR DU 01 JANVIER 2000

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT				PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.
AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	1 * 1	FL.	¼	50,00ML		7.826
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-1000	CPR.DRAG.	1 * 14	CPR.			446	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-750	CPR.DRAG.	1 * 30	CPR.			847	
ARKOGELULES ARKOPHYTUM	GELULES	1 * 30	GELULES BLI			300	
ARKOGELULES HUILE DE FOIE DE MORUE	GELULES	1 * 50	GELULES			285	
ARKOGELULES MYRTILLE BAIE	GELULES	1 * 45	GELULES			265	
ARKOGELULES MYRTILLE FEUILLE	GELULES	1 * 45	GELULES			265	
ARKOGELULES ORTIE RACINE	GELULES	1 * 45	GELULES			265	
ARKOGELULES SAULE BLANC	GELULES	1 * 45	GELULES			265	
BREXINE-DRYFIZ	CPR.EFF.	1 * 30	CPR.			857	
DICLOFENAC RATIOPHARM-75 SF	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.			198	
FUROSEMID-RATIOPHARM-20	SOL.INJ.	1 * 50	AMP.	¼	2,00ML		521
ISO BETADINE UNIWASH	SOL.	1 * 10	FL.U.D.	¼	10,00ML	262	
MIGPRIV	PDRE	1 * 20	SACH.			1.081	648
PERDOLAN MONO	CPR.	1 * 30	CPR.			159	
PERDOLAN MONO	CPR.	1 * 60	CPR.			294	
REGRANEX	GEL	1 * 1	GEL	¼	15,00G	16.474	15.400
REMICADE	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 * 1	FL.VERRE	¼	20,00ML		24.254
VIOXX	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	150,00ML	1.794	1.331
VIOXX	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	150,00ML	1.794	1.331
VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.			77	
VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	50 * 3	AMP.				2.905

A PARTIR DU 01 FEVRIER 2000

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT				PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.
CHIROCAINE	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	10,00ML		1.482
CHIROCAINE	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	10,00ML		2.223
FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	1 * 10	AMP.	¼	2,00ML	667	
FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	1 * 10	AMP.	¼	2,00ML	2.050	1.576
MOTILIUM COMPRIMES FONDANTS INSTANT	CPR.	1 * 20	CPR.			284	
MOTILIUM COMPRIMES FONDANTS INSTANT	CPR.	1 * 30	CPR.			384	
MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.	1 * 1	FL.VERRE	¼	5,00ML	1.444	996
MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.	1 * 1	FL.VERRE	¼	10,00ML	2.334	1.849
MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.	1 * 1	FL.VERRE	¼	15,00ML	3.162	2.642

MULTIHANCE 0,5M	SOL.INJ.	1 *	1	FL.VERRE	¼	20,00ML	3.731	3.187
NASA RHINATHIOL	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	10,00ML	225	
NICORETTE MICROTAB	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			294	
NICORETTE MICROTAB	CPR.	1 *	105	CPR.SS BLIS			787	
ROGAINE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	60,00ML	1.176	739
SERETIDE 50/100 DISKUS	PDRE	1 *	60	D.			1.725	1.265
SERETIDE 50/250 DISKUS	PDRE	1 *	60	D.			2.152	1.674
SERETIDE 50/500 DISKUS	PDRE	1 *	60	D.			2.771	2.268
SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.			32.282	30.550
SYNAGIS	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.			64.160	61.100
TEALINE	GELULES	1 *	40	GELULES BLI			300	
TEALINE	GELULES	1 *	160	GELULES BLI			1.014	584
TRADONAL RETARD	GELULES LIB.CONTR.	1 *	60	GELULES BLI			787	
TRADONAL RETARD	GELULES LIB.CONTR.	1 *	60	GELULES BLI			1.254	814
TRADONAL RETARD	GELULES LIB.CONTR.	1 *	60	GELULES BLI			1.608	1.153
TRADONAL RETARD	GELULES LIB.CONTR.	1 *	60	GELULES BLI			1.914	1.446
VEINOPHYTUM	GELULES	1 *	40	GELULES BLI			300	
VIOXX	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			1.701	1.242
VIOXX	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			1.701	1.242
VIRAMUNE	SUSP.	1 *	1	FL.	¼	240,00ML	2.599	2.103
ZYRTEC	CPR.PELLIC.	1 *	7	CPR.			207	

A PARTIR DU 01 MARS 2000

ARICEPT	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			4.767	4.181
EPHYNAL	DRG.	1 *	50	DRG.			290	
GAVISCON	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	500,00ML	417	
LOCOID CRELO	EM.	1 *	1	EM.	¼	100,00G	654	
MENOREST-50	SYST.THERAP.TD	1 *	18	EMPLATRES			917	
MENOREST-75	SYST.THERAP.TD	1 *	18	EMPLATRES			1.113	
NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	CARTOUCHE			4.960	4.366
PROHANCE	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE	¼	5,00ML		905
PROHANCE	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE	¼	10,00ML		1.681
PROHANCE	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE	¼	15,00ML		2.402
PROHANCE	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE	¼	20,00ML		2.898
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	10	AMP.			8.741	7.989
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	AMP.			2.253	1.771
PUREGON	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	10	AMP.			17.041	15.943
URO-HYTRIN STARTERPACK	CPR.	1 *	3	CPR.SS BLIS	¼	1,00MG	350	
VALTRAN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	60,00ML	1.162	725
ZEFFIX	CPR.PELLIC.	1 *	84	CPR.SS BLIS			7.223	6.534

ZELITREX	CPR.	1 * 90	CPR.			8.552	7.808

A PARTIR DU 01 AVRIL 2000

ATACAND	CPR.	1 * 56	CPR.SS BLIS			1.907	1.439
ATACAND	CPR.	1 * 56	CPR.SS BLIS			2.266	1.784
CALENDUMED	CR.	1 * 1	CR.	¼	50,00G	224	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.SS BLIS			136	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			286	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			734	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			368	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			945	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			440	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			1.129	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			566	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			1.453	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			677	
CONCOR COR	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			1.737	
DIOVAN-160	CPS	1 * 28	CPS SS BLIS			1.505	
DIOVAN-160	CPS	1 * 56	CPS SS BLIS			2.694	
EPREX	SOL.INJ.	1 * 4	FL.	¼	1,00ML		72.552
HALICAR	CR.	1 * 1	CR.	¼	50,00G	293	
INFERGEN	SOL.INJ.	1 * 1	FL.			1.291	849
INFERGEN	SOL.INJ.	1 * 6	FL.			5.717	5.091
INFERGEN	SOL.INJ.	1 * 12	FL.			11.035	10.187
ISO-BETADINE	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	500,00ML		214
ISO BETADINE UNIWASH	SOL.	1 * 50	FL.U.D.	¼	10,00ML		602
KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			710	
LUFFA NASENTROPFEN DHU	GTTES	1 * 1	GTTES NASAL	¼	20,00ML	177	
MENOREST-37,5	SYST.THERAP.TD	1 * 18	EMPLATRES			804	
MITOSYL	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	150,00G	277	
MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			5.680	5.055
MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			10.954	10.110
MONONINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			21.503	20.220
PANTOZOL-20	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			1.398	1.010
PANTOZOL-20	CPR.	1 * 56	CPR.SS BLIS			2.171	1.783
RUBISAN	CR.	1 * 1	CR.	¼	50,00G	507	
VANCOCIN	PDRE	1 * 1	FL.			7.274	6.583
ZINNAT-250	GRAN.P.SUSP.	1 * 1	GRAN.P.SUSP	¼	100,00ML	881	

A PARTIR DU 01 MAI 2000

ALDOMET	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.				166

ALDOMET	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.				266
ANAEROMET	SOL.P.PERF.	1 * 3	POCHES FLEX	¼	100,00ML		431
APACEF	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			2.057	1.183
ATEBLOC	CPR.	1 * 56	CPR.SEC.			992	
BETASERC-16	CPR.	1 * 84	CPR.SEC.			871	
CASODEX-50	CPR.ENR.	1 * 28	CPR.U.D.				5.358
CEFACIDAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	FL.				3.253
CEMAFLAVONE	SOL.	1 * 20	AMP.			157	
CHIROCAINE	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	10,00ML		1.482
CLARITINE	CPR.	1 * 7	CPR.SS BLIS			196	
COLITOFALK	DRG.	1 * 200	DRG.			1.662	1.274
DAFALGAN CODEINE	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			221	
DECONTRACTYL NEW	GEL	1 * 1	GEL	¼	50,00G	289	
DIPRIVAN	EM.INJ.	1 * 1	FL.	¼	50,00ML		598
ELTHYRONE	CPR.	5 * 1	CPR.U.D.			121	
ELTHYRONE	CPR.	5 * 1	CPR.U.D.			164	
ELTHYRONE	CPR.	5 * 1	CPR.U.D.			266	
ELTHYRONE	CPR.	5 * 1	CPR.U.D.			357	
ELTHYRONE	CPR.	5 * 1	CPR.U.D.			435	
ELVORINE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	17,50ML		3.980
ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 4	FL.			25.129	23.694
ESBERICUM	GELULES	1 * 60	GELULES			408	
ESBERICUM	GELULES	1 * 100	GELULES			561	
FLAMMAZINE	CR.	1 * 1	POT	¼	500,00G		743
FLIXOTIDE-50 SANS CFC	AER.	1 * 120	D.			881	
FLOXAPEN	CPS	1 * 100	CPS				1.855
FLOXAPEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			650	
HALDOL	GTTES	20 * 1	FL.	¼	30,00ML		9.247
HIBITANE	SOL.	50 * 1	SACH.	¼	15,00ML		708
INDERAL	CPR.	1 * 250	CPR.U.D.				222
INDERALRETARD	CPS	1 * 28	CPS U.D.				274
KABIKINASE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.	¼	10,00ML		5.585
LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	1 * 200	GELULES				623
LYSOMUCIL-600	GRAN.P.SUSP.	1 * 14	SACH.			317	
LYSOMUCIL-600	GRAN.P.SUSP.	1 * 30	SACH.			589	
METHADDICT-10	CPR.	1 * 20	CPR.SS BLIS			333	
METHADDICT-10	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			783	
METHADDICT-10	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			1.556	
METHADDICT-40	CPR.	1 * 20	CPR.SS BLIS			1.244	
METHADDICT-40	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			3.149	
METHADDICT-40	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			4.688	
METHADDICT-5	CPR.	1 * 20	CPR.SS BLIS			168	
METHADDICT-5	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			418	
METHADDICT-5	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			783	
NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	1 * 3	CART.	¼	1,50ML	21.535	20.250

NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	1 *	3	CART.	¼	1,50ML	42.665	40.500
NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	1 *	3	CART.	¼	1,50ML	63.795	60.750
NOVABRITINE I.M./I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	6	AMP.			627	
OMNISCAN	SOL.INJ.	1 *	1	SER.PREREMP	¼	15,00ML		2.319
PANADOL	CPR.	1 *	20	CPR.			226	
PANADOL	CPR.	1 *	50	CPR.			453	
PANADOL	CPR.	1 *	100	CPR.				413
PRAVASINE	CPR.	1 *	50	CPR.U.D.				1.826
PRAVASINE	CPR.	1 *	50	CPR.U.D.				2.935
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	1	FL.			1.329	927
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	5	FL.			4.562	3.984
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	10	FL.			8.741	7.989
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	1	FL.			2.253	1.771
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	5	FL.			8.741	7.989
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	10	FL.			17.041	15.943
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	1	FL.			3.037	2.522
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	5	FL.			12.249	11.351
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	10	FL.			24.093	22.702
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	1	FL.			4.101	3.542
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	5	FL.			17.041	15.943
PUREGON	SOL.INJ.	1 *	10	FL.			33.670	31.880
SINEMET	CPR.	1 *	100	CPR.U.D.				616
SOMATULINE L.P.	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	COFFRET	¼	1,00FL.	18.396	17.242
STRESAM	GELULES	1 *	60	GELULES BLI			264	
SULAR-10	CPR.LIB.PROL.	1 *	56	CPR.U.D.				834
SULAR-20	CPR.LIB.PROL.	1 *	56	CPR.U.D.				1.334
TENORETIC MITIS-50/12,5	CPR.	1 *	56	CPR.U.D.				361
TORREM	CPR.	1 *	20	CPR.			663	
VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	1 *	1	FL.VERRE	¼	200,00ML		3.332
VISIPAQUE-270	SOL.INJ.	1 *	1	FL.VERRE	¼	500,00ML		8.037
VISIPAQUE-320	SOL.INJ.	1 *	1	FL.VERRE	¼	500,00ML		8.869
ZESTORETIC	CPR.	1 *	28	CPR.U.D.				811
ZESTRIL-5	CPR.	1 *	28	CPR.U.D.				242
ZOMIG RAPIMELT	CPR.	1 *	2	CPR.SS BLIS			785	
ZOMIG RAPIMELT	CPR.	1 *	6	CPR.SS BLIS			1.673	1.216
ZOMIG RAPIMELT	CPR.	2 *	6	CPR.SS BLIS			2.659	2.160

A PARTIR DU 01 JUIN 2000

ARKOGELULES KARAYA	GELULES	1 *	45	GELULES			282	
ARKOGELULES KOLA	GELULES	1 *	45	GELULES			291	
ARKOGELULES LAVANDE	GELULES	1 *	45	GELULES			265	
ARKOGELULES NOCVALENE ADULTES	GELULES	1 *	30	GELULES			290	
ARKOGELULES PARTENELLE	GELULES	1 *	45	GELULES			265	
AROMASIN	CPR.ENR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			6.155	5.511
BERBERIL-N EDO	COLL.	1 *	10	COLL.	¼	0,50ML	193	
CLAFORAN-2000	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 *	1	FL.			846	

DIFLUCAN	PDRE P.SUSP.	1 * 1	FL.	¼	35,00ML	1.249	809
DIFLUCAN	PDRE P.SUSP.	1 * 1	FL.	¼	35,00ML	3.394	2.865
FERRO SANOL GYN	CPS	1 * 50	CPS			444	
FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS	1 * 30	CPS			319	
FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS	1 * 60	CPS			581	
FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS	1 * 100	CPS			909	
INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	1 * 2	VIALS			16.370	15.300
METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 * 1	FL.CYTOSAFE	¼	10,00ML		3.869
NORVIR	CPS	4 * 84	CPS MOLLES			11.222	10.367
OBRACIN	SOL.INJ.	1 * 25	FIOLES MULT	¼	2,00ML		3.762
OSTAC	CPS	1 * 60	CPS SS BLIS			4.925	4.332
OSTAC	CPS	1 * 120	CPS SS BLIS			7.637	6.931
PARIET	CPR.	4 * 14	CPR.SS BLIS			1.993	1.522
PARIET	CPR.	2 * 14	CPR.SS BLIS			2.171	1.692
PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE			2.395	1.907
PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE			4.386	3.815
REPLENS	GEL	1 * 3	APPLICATEUR			252	
REPLENS	GEL	1 * 12	APPLICATEUR			807	
RINOMAR	DRG.	1 * 24	CPR.			182	
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	2,00ML	5.414	4.801
ROFERON-A	SOL.INJ.	1 * 6	FL.	¼	2,00ML	30.462	30.462
SOLUDRILL EXPECTORANT	CPR.	1 * 20	CPR.SS BLIS			221	
SOLUDRILL TOUX SECHES	SIR.AD.	1 * 1	FL.	¼	125,00ML	191	
SOLUDRILL TOUX SECHES	SIR.ENF.	1 * 1	FL.	¼	125,00ML	160	
TORREM	CPR.	1 * 28	CPR.			310	
TORREM	CPR.	1 * 56	CPR.			496	
VIBRATAB	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS				2.360
WACHOLDER-TWARDY	CPS	1 * 90	CPS SS BLIS			323	

B) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE HAUSSE DU PRIX

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT				PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.
A PARTIR DU 01 JANVIER 2000							
AETHOXYSKLEROL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	190	
AETHOXYSKLEROL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	214	
AETHOXYSKLEROL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	232	
AETHOXYSKLEROL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	250	

CURPOL-JUNIOR	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	140,00ML	207	
ISO-BETADINE	COLLUT.	1 *	1	COLLUT.	¼	200,00ML	176	
ISO BETADINE	SAV.	1 *	1	SAV.LIQ.	¼	500,00ML	345	
ISO-BETADINE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	125,00ML	191	
ISO-BETADINE	SOL.	1 *	5	FL.U.D.	¼	10,00ML	162	
ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES	1 *	10	COMPR.	¼	10,00/10	397	
ISO-BETADINE TULLE	COMPRESSES	1 *	50	COMPR.	¼	10,00/10		912
MIGRAINE KRANIT NOVA	CPR.	1 *	20	CPR.SEC.			200	
ORIMETEN	CPR.	1 *	30	CPR.SEC.			3.175	
ORIMETEN	CPR.	1 *	100	CPR.SEC.			9.255	
ORIMETEN	CPR.	4 *	50	CPR.SEC.				9.916
PRAVIDEL	CPR.	1 *	10	CPR.			323	
PRAVIDEL	CPR.	1 *	30	CPR.			934	
PRAVIDEL	CPR.	1 *	100	CPR.			3.023	
RELENZA	PDRE	1 *	5	ROTADISKS			1.120	686

A PARTIR DU 01 FEVRIER 2000

AMBROXOL-RATIOPHARM 30 HUSTENLOESER	CPR.	1 *	100	CPR.			537
ASS + C RATIOPHARM	CPR.EFF.	1 *	10	CPR.			107
ASS + C RATIOPHARM	CPR.EFF.	1 *	20	CPR.			177
CIBADREX	CPR.PELLIC.	1 *	28	CPR.SS BLIS			940
CIBADREX	CPR.PELLIC.	1 *	42	CPR.SS BLIS			1.334
CIBADREX	CPR.PELLIC.	1 *	98	CPR.SS BLIS			2.776
COTRIM FORTE RATIOPHARM	CPR.	1 *	10	CPR.			77
COTRIM FORTE RATIOPHARM	CPR.	1 *	20	CPR.			148
EXACYL	CPR.	1 *	20	CPR.			314
ISO-BETADINE	GEL	1 *	1	GEL	¼	100,00G	275
LACTULOSE-RATIOPHARM	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	200,00ML	174
LACTULOSE-RATIOPHARM	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	500,00ML	360
LACTULOSE-RATIOPHARM	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	1000,00ML	689
LOPERAMID-RATIOPHARM AKUT	CPR.PELLIC.	1 *	10	CPR.			126
NAC-RATIOPHARM-100	CPR.SOL.	1 *	20	CPR.SS BLIS			99
NASENGEL-RATIOPHARM	GEL	1 *	1	GEL	¼	10,00G	89
NASENSPRAY-E-RATIOPHARM	SPRAY	1 *	1	FL.-DOS.	¼	10,00ML	89
NASENSPRAY K-RATIOPHARM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	10,00ML	67
NASENTROPFEN-K-RATIOPHARM	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	67
RATIOGRIPPAL+C	CPR.EFF.	1 *	10	CPR.			107
RATIOGRIPPAL+C	CPR.EFF.	1 *	20	CPR.			177
SPIRO COMP.FORTE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 *	100	CPR.			2.319
THERALENE	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	30,00ML	116
TOGAL	CPR.	1 *	42	CPR.SS BLIS			182

TOGAL	CPR.	1 * 98	CPR.			366
TOGAL-N	CPR.PELLIC.	1 * 10	CPR.			78
TOGAL-N	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.			142

A PARTIR DU 01 MARS 2000

AGYRAX	CPR.	1 * 50	CPR.			254
ALGIPAN	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	80,00G	159
ALGIPAN	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	140,00G	250
ANTIMAST-SELZ N	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	50,00G	581
ANTIMAST-SELZ T	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	253
ANTIMAST-SELZ T	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	100,00ML	508
ANUSOL	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	40,00G	158
ANUSOL	SUPP.	1 * 10	SUPP.			165
ANUSOL	SUPP.	1 * 25	SUPP.			287
APORIL	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	10,00ML	170
ASTREXINE	PDRE	1 * 1	PDRE	¼	30,00G	124
BABYGENCAL	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	15,00ML	151
BEFACT FORTE B1-B2-B6-B12	DRG.	1 * 100	CPR.DRAG.			685
BENYLIN	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	200,00ML	186
BLEOMYCINE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.			1.255
BRONCHOSEDAL CODEINE	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	200,00ML	207
BUCCO-SPRAY	SPRAY	1 * 1	SPRAY	¼	45,00ML	221
BURONIL	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	2,00ML	642
CAFERGOT-N	GELULES	1 * 20	GELULES			694
CAFERGOT-N	SUPP.	1 * 10	SUPP.			816
CAFERGOT-N	SUPP.	1 * 30	SUPP.			1.827
CATABEX	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	200,00ML	201
CATABEX EXPECTORANS	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	200,00ML	201
CATABEX EXPECTORANS SANS SUCRE	SOL.BUV.	1 * 1	FL.	¼	200,00ML	201
CATABEX SANS SUCRE	SOL.BUV.	1 * 1	FL.	¼	200,00ML	201
CEDIUM	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	30,00ML	124
CHLORAMINE PURA	CPR.A DISS.	1 * 60	CPR.			115
CHLORAZOL	CPR.	1 * 20	CPR.			124
CLOPIXOL-ACUTARD	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	452
CLOPIXOL-ACUTARD	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	2,00ML	846
COLIMAX	SIR.ENF.-BEB.	1 * 1	SIR.ENF.-BE	¼	125,00ML	196
COLIMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			54
COTRANE	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	180,00ML	222
DEANXIT	DRG.	1 * 30	DRG.SS BLIS			175
DENTOPHAR	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	10,00G	151
DERMAZOL	PDRE	1 * 1	PDRE	¼	30,00G	232
DESERIL RETARD	CPR.	1 * 20	CPR.			1.514
DESERIL RETARD	CPR.	1 * 50	CPR.			3.229
DIHYDERGOT PLUS	CPR.	1 * 20	CPR.			454
DIHYDERGOT PLUS	CPR.	1 * 50	CPR.			942
ERCEFURYL	GELULES	1 * 28	GELULES			290
ERCEFURYL	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	90,00ML	244
FURACINE	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	30,00G	305
GELFOAM DENTAL PACK	EPONGES	1 * 100	CM2			322

GELFOAM DENTAL PACK	EPONGES	4 *	12	CM2				377
GINSANA G115 KAPSELN	CPS	1 *	30	GELULES			544	
GINSANA G115 KAPSELN	CPS	1 *	100	GELULES			1.455	
GIVALEX	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	125,00ML	177	
HEXTRIL	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	40,00ML	217	
IMODIUM	CPS	1 *	20	CPS			253	
INALPIN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	180,00ML	216	
KAOPECTATE	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	180,00ML	136	
KESTOMATINE	CPR.	1 *	16	CPR.			122	
KESTOMATINE	PDRE BEB.	1 *	1	PDRE BEB.	¼	50,00G	182	
LANSOYL PARAFFINE	GELEE	1 *	1	GELEE	¼	225,00G	164	
LEXOTAN	CPR.	1 *	30	CPR.BAGUETT			234	
LEXOTAN	CPR.	1 *	500	CPR.				1.816
MAXI B 5000	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	4	FIOLES			370	
MAXI B 5000	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	24	FIOLES				1.209
MEDICHROM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	30,00ML	120	
MEDICHROM AQUEUX	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	30,00ML	115	
MERICOMB	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			273	
MERICOMB	CPR.	3 *	28	CPR.SS BLIS			782	
MERICOMB	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			273	
MERICOMB	CPR.	3 *	28	CPR.SS BLIS			782	
METHERGIN	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	1,00ML	230	
METHERGIN	SOL.INJ.	1 *	100	AMP.	¼	1,00ML	2.828	
MITOSYL	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	65,00G	150	
MOSEGOR	DRG.	1 *	50	DRG.			1.022	
MOSEGOR	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	200,00ML	949	
MOTILIUM	CPR.	1 *	30	CPR.			289	
MOVICOL	PDRE	1 *	20	SACH.			458	
MYOLASTAN	CPR.PELLIC.	1 *	20	CPR.SEC.BLI			323	
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	1,00ML		1.579
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	10	FL.	¼	1,00ML		13.254
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	5,00ML		7.828
NAVELBINE	SOL.INJ.	1 *	10	FL.	¼	5,00ML		63.230
NEO-SABENYL	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	200,00ML	221	
NEURIDON FORTE	CPR.ENR.	1 *	24	CPR.			152	
NICORETTE	GOMMES A MACHER	1 *	30	GOMMES			243	
NICORETTE	GOMMES A MACHER	1 *	105	GOMMES			705	
NICORETTE MINT	GOMMES A MACHER	1 *	105	GOMMES			705	
NICORETTE MINT	GOMMES A MACHER	1 *	105	GOMMES			905	
NICORETTE-10	SYST.THERAP.TD	1 *	7	SYST.			856	
NICORETTE-10	SYST.THERAP.TD	1 *	14	SYST.			1.431	984
NICORETTE-15	SYST.THERAP.TD	1 *	14	SYST.			1.543	1.090
NICORETTE-5	SYST.THERAP.TD	1 *	14	SYST.			1.293	851
NIZORAL	SHAMP.	1 *	1	SHAMP.	¼	60,00ML	289	
OPTALIDON SPEZIAL-NOC	DRG.	1 *	20	DRG.			416	
OPTALIDON SPEZIAL-NOC	DRG.	1 *	50	DRG.			896	
OPTALIDON SPEZIAL-NOC	SUPP.	1 *	10	SUPP.			584	
ORTHOXICOL	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	120,00ML	184	

PEFLACINE	CPR.	1 *	2	CPR.SS BLIS			770
PERDOLAN	CPR.	1 *	20	CPR.			122
PERDOLAN DUO	GELULES	1 *	20	GELULES			159
PERDOLAN MONO	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	200,00ML	228
PERDOLAN MONO-C	CPR.EFF.	1 *	20	CPR.			141
PERDOLAN MONO-C JUNIOR	CPR.EFF.	1 *	20	CPR.			112
PONTUC	CPR.PELLIC.	1 *	50	CPR.			2.055
PONTUC	CPR.PELLIC.	1 *	100	CPR.			3.925
POSTAFENE	CPR.	1 *	25	CPR.			145
POSTAFENE	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	150,00ML	171
PRELIS COMP	CPR.RET.	1 *	30	CPR.			2.081
PRELIS COMP	CPR.RET.	1 *	100	CPR.			6.238
PYRALVEX	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	10,00ML	196
RECTOVASOL	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	20,00G	160
REGLA PH	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	200,00ML	182
REGLA PH FORTE	CPR.	1 *	40	CPR.			230
REGLA PH FORTE	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	200,00ML	245
RIVOTRIL	CPR.	1 *	50	CPR.			136
RIVOTRIL	CPR.	1 *	150	CPR.			367
RIVOTRIL	CPR.	1 *	30	CPR.			181
RIVOTRIL	CPR.	1 *	100	CPR.			500
RIVOTRIL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	128
SANDIMMUN OPTORAL	CPS	1 *	100	CPS			2.930
SANDIMMUN OPTORAL	CPS	1 *	50	CPS			3.369
SANDIMMUN OPTORAL	CPS	1 *	50	CPS			6.491
SANDIMMUN OPTORAL	CPS	1 *	50	CPS			12.575
SANDIMMUN OPTORAL	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	50,00ML	12.575
SANDOMIGRAN	DRG.	1 *	100	DRG.			1.790
SINUTAB-SA	CPR.ACT.PROL.	1 *	20	CPR.			297
STILENE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	180,00ML	187
STUGERON	CPR.	1 *	200	CPR.			474
STUGERON	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	100,00ML	639
STUGERON FORTE	CPS	1 *	100	CPS			639
SULTRIN	CR.	1 *	1	CR.	¼	78,00G	235
SYNTOCINON	SOL.INJ.	1 *	100	AMP.	¼	1,00ML	1.862
SYNTOCINON	SOL.INJ.	1 *	100	AMP.	¼	1,00ML	5.059
SYNTOCINON	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	5,00ML	290
TORECAN	DRG.	1 *	50	DRG.			932
TOURISTIL	CPR.	1 *	12	CPR.			251
TRANXENE	CPR.ENR.	1 *	30	CPR.			459
TRANXENE	GELULES	1 *	30	GELULES			153
TRANXENE	GELULES	1 *	100	GELULES			381
TRANXENE	GELULES	1 *	30	GELULES			187
TRANXENE	GELULES	1 *	100	GELULES			451
UCEMINE-PP	CPR.	1 *	50	CPR.			171
UNI TRANXENE	GELULES	1 *	30	GELULES			266
UNI TRANXENE	GELULES	1 *	100	GELULES			738
VAGOMINE	CPR.	1 *	20	CPR.			151
VALIUM	CPR.	1 *	30	CPR.			95
VALIUM	CPR.	1 *	100	CPR.			451

VALIUM	CPR.	1 * 30	CPR.			253	
VALIUM	CPR.	1 * 100	CPR.			691	
VALIUM	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.	¼	2,00ML	233	
VALIUM	SOL.INJ.	1 * 50	AMP.	¼	2,00ML		960
VASOCEDINE	NEB.	1 * 1	MICRODOS.	¼	15,00ML	181	
VASOCEDINE	SOL.	1 * 1	FL.CPTE-GTT	¼	15,00ML	151	
VERMOX	CPR.	1 * 6	CPR.			155	
VERMOX	CPR.	1 * 10	CPR.			238	
VERMOX	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	30,00ML	174	
VISKALDIX	CPR.	1 * 100	CPR.			4.708	
ZAGAM	CPR.PELLIC.	1 * 6	CPR.SS BLIS			1.515	

A PARTIR DU 01 AVRIL 2000

BEFACT FORTE B1-B2-B6-B12	DRG.	1 * 100	CPR.DRAG.			729	
CA-C 1000	CPR.EFF.	1 * 10	CPR.			111	
CAVERJECT	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIAL			498	
CAVERJECT	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIAL			598	
CAVERJECT	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 5	VIALS			2.063	1.589
CESRADYSTON 200	DRG.	1 * 40	DRG.			365	
DALACIN	LOT.	1 * 1	LOT.	¼	30,00ML	475	
DALACIN VAGINAL	CR.	1 * 1	CR.	¼	40,00G	885	
DORSILON	CPR.	1 * 20	CPR.			227	
DOSTINEX	CPR.	1 * 2	CPR.			1.156	720
EUHYPNOS	GELULES	1 * 30	GELULES BLI			468	
EUHYPNOS MITIS	GELULES	1 * 30	GELULES BLI			305	
EURAX	CR.	1 * 1	CR.	¼	20,00G	83	
FLIXOTIDE NEBULES	SUSP.	1 * 10	AMP.	¼	2,00ML	685	
GAVISCON	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	250,00ML	261	
GELUSIL	CPR.	1 * 50	CPR.			168	
GELUSIL	CPR.	1 * 100	CPR.			260	
HALCION	CPR.	1 * 10	CPR.			103	
HALCION	CPR.	1 * 10	CPR.			128	
HALCION	CPR.	1 * 250	CPR.U.D.				1.228
HALICAR	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	50,00G	293	
ILON-ABSZESS-SALBE	PATE	1 * 1	TUBE	¼	25,00G	200	
ISO-BETADINE	SOL.	1 * 50	FL.U.D.	¼	10,00ML		746
KEMICETINA	PDRE	5 * 1	PDRE	¼	1,00G	1.418	970
LEMOCIN	CPR.	1 * 24	CPR.			146	
LOCOL-20	CPS	1 * 30	CPS			1.150	
LOCOL-20	CPS	1 * 50	CPS			1.784	
LOCOL-20	CPS	1 * 100	CPS			3.358	
LOCOL-40	CPS	1 * 30	CPS			1.375	
LOCOL-40	CPS	1 * 50	CPS			2.172	
LOCOL-40	CPS	1 * 100	CPS			4.141	

LORAMET	CPR.	1 * 30	CPR.			336	
LORAMET	CPR.	1 * 500	CPR.U.D.				2.818
LORAMET	CPR.	1 * 30	CPR.			521	
LORAMET	CPR.	1 * 500	CPR.U.D.				4.806
MEDIAVEN	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			794	
MEFREN	PAST.	1 * 24	PAST.			145	
MEFREN INCOLORE	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	50,00ML	151	
NEO-GOLASEPTINE	SPRAY	1 * 1	SPRAY	¼	30,00G	209	
NICORETTE	SPRAY	1 * 1	FL.	¼	10,00ML	905	
NICORETTE INHALER	AER.	1 * 42	CARTOUCHES			974	
PRELIS COMP	CPR.RET.	1 * 50	CPR.			3.303	
PREPIDIL	GEL	1 * 1	SER.	¼	3,00G		995
PROSTIN/15M	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	1,00ML		690
RADO-SALIL	CRAYON	1 * 1	CRAYON	¼	25,00G	258	
RUBISAN	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	50,00G	507	
SERESTA	CPR.	1 * 20	CPR.			96	
SERESTA	CPR.	1 * 50	CPR.			224	
SERESTA	CPR.	1 * 500	CPR.U.D.				1.212
SERESTA FORTE	CPR.	1 * 20	CPR.			231	
SERESTA FORTE	CPR.	1 * 100	CPR.				594
TEMESTA EXPIDET	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			263	
TEMESTA EXPIDET	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			424	
TEMESTA 2,5	CPR.	1 * 20	CPR.			198	
TEMESTA 2,5	CPR.	1 * 50	CPR.			422	
TEMESTA 2,5	CPR.	1 * 500	CPR.U.D.				2.179
TRIANAL	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	20,00G	278	
TRIVINA	CPR.	1 * 91	CPR.SS BLIS			1.436	988
UNAKALM	GELULES	1 * 30	GELULES			347	
UNAKALM	GELULES	1 * 30	GELULES			507	
VITA MEFREN	CR.	1 * 1	CR.	¼	40,00G	209	
VIT GASTRAL	PDRE	1 * 1	PDRE	¼	110,00G	207	
XANAX	CPR.	1 * 50	CPR.			301	
XANAX	CPR.	1 * 20	CPR.			242	
XANAX	CPR.	1 * 50	CPR.			490	
XANAX	CPR.	1 * 50	CPR.			847	
XANAX	CPR.	1 * 50	CPR.			1.321	878
XANAX	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	20,00ML	353	
XANAX RETARD	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			346	
XANAX RETARD	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			589	
XANAX RETARD	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			1.024	588
XENID	SUPP.	1 * 10	SUPP.			129	

A PARTIR DU 01 MAI 2000

CYSTINOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	100,00ML	234	
CYSTINOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	200,00ML	393	

CYSTINOL LONG	GELULES	1 *	60	GELULES			724	
DAFALGAN	CPR.	1 *	30	CPR.			162	
DAFALGAN	CPR.EFF.	1 *	32	CPR.SS BLIS			211	
DAFALGAN CODEINE	CPR.EFF.	1 *	32	CPR.			281	
DEXIR	SIR.AD.	1 *	1	SIR.	¼	120,00ML	195	
DEXIR	SIR.ENF.	1 *	1	SIR.	¼	125,00ML	174	
DISCASE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.U.D.	¼	2,00ML		11.049
DOXERGAN	CPR.	1 *	40	CPR.			67	
DOXERGAN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	150,00ML	87	
EFFERALGAN	CPR.EFF.	1 *	20	CPR.			106	
EFFERALGAN	SUPP.AD.	1 *	12	SUPP.			123	
EFFERALGAN	SUPP.ENF.	1 *	12	SUPP.			96	
EFFERALGAN	SUPP.J.ENF.	1 *	12	SUPP.			88	
EFFERALGAN	SUPP.NOURR.	1 *	12	SUPP.			75	
EFFERALGAN PEDIATRIQUE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	90,00ML	93	
ESBERITOX-N	CPR.	1 *	50	CPR.SS BLIS			198	
ESBERITOX-N	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	50,00ML	320	
ESBERITOX-N	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	150,00ML	726	
FORADIL	CPS	1 *	50	CPS			1.402	
FORADIL	CPS	2 *	50	CPS			2.661	
FUCIDIN	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	15,00G	241	
FUCIDIN INTERTULLE LEO	COMPRESSES	1 *	10	COMPR.EMB.I	¼	10,00X10	223	
IMOVANE	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			524	
LASIX	SOL.P.PERF.	1 *	5	AMP.	¼	25,00ML		608
LEXOTAN	CPR.	1 *	50	CPR.			200	
LEXOTAN	CPR.	1 *	20	CPR.			158	
LEXOTAN	CPR.	1 *	30	CPR.BAGUETT			238	
LEXOTAN	CPR.	1 *	50	CPR.			335	
LEXOTAN	CPR.	1 *	20	CPR.			263	
LEXOTAN	CPR.	1 *	50	CPR.			599	
LIORESAL	CPR.	1 *	50	CPR.			365	
NIFLUGEL	GEL	1 *	1	GEL	¼	60,00G	300	
NIFLURIL	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	60,00G	150	
PANKREAPLEX-NEU	DRG.	1 *	50	DRG.			169	
PANKREAPLEX-NEU	DRG.	1 *	100	DRG.			290	
PANKREAPLEX NEU	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	50,00ML	299	
PHENERGAN	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	2,00ML	68	
PIPORTIL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	989	
PREMARIN	CPR.ENR.	3 *	28	CPR.ENR.			402	
PREMARIN	CPR.ENR.	3 *	28	CPR.			674	
REMIFEMIN	CPR.	1 *	60	CPR.			236	
REMIFEMIN	CPR.	1 *	100	CPR.			346	
REMIFEMIN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	100,00ML	475	
RIVOTRIL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	133	
ROFENID	SUPP.	1 *	12	SUPP.			168	
ROHYPNOL	CPR.	1 *	10	CPR.			62	
ROHYPNOL	CPR.	1 *	30	CPR.			148	

SEDERGINE	CPR.EFF.	5 *	4	CPR.EFF.			144	
SEDERGINE C	CPR.	1 *	24	CPR.			112	
STUGERON	CPR.	1 *	50	CPR.			148	
SURMONTIL	CPR.	1 *	50	CPR.			156	
SURMONTIL	CPR.	1 *	20	CPR.			249	
SURMONTIL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	30,00ML	162	
SYNACTHEN	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	1,00ML	93	
TALOXA-TABS	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			6.820	6.148
VALIUM	CPR.	1 *	30	CPR.			96	
VALIUM	CPR.	1 *	30	CPR.			182	
VALIUM	SOL.INJ.	1 *	6	AMP.	¼	2,00ML	237	

A PARTIR DU 01 JUIN 2000

ACIDUM BENZOICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ACIDUM PHOSPHORICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
AESCULUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
AGIOCUR	GRAN.	1 *	1	GRAN.	¼	250,00G	572	
AGNOLYT	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	50,00ML	327	
AGNUS CASTUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ALETRIS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
AMBRA OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
AMMONIUM BROMATUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
APOMORPHINUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ARGENTUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
ARICEPT	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			3.748	3.203
ARNICA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ARUM TRIPHYLLUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
ASCLEPIAS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ASPRO-500	CPR.	1 *	20	CPR.SS BLIS			82	
AURUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
BASILICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
BELLIS OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
BERBERIS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
BETNESOL	CPR.EFF.	1 *	30	CPR.			103	
BETNESOL	LAV.	1 *	7	TUBES	¼	100,00ML	604	
BUCCALSONE	CPR.	1 *	20	CPR.			159	
CALCIUM CARBONICUM N OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
CALCIUM FLUORATUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
CALMDAY	DRG.	1 *	30	DRG.			174	
CALMDAY	DRG.	1 *	60	DRG.			279	
CALMDAY	DRG.	1 *	100	DRG.			450	
CAPSICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
CARVOMIN MIT POMERANZE	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	50,00ML	322	
CETRARIA ISLANDICA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
CHOLESTERINUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
CIMICIFUGA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
CISTUS CANADENSIS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
COCCULUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
COLITOFALK-500	DRG.	1 *	100	DRG.			1.949	1.480
CONIUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	

CORALLIUM RUBRUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
CORODYN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	135	
CRATAEGUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
CROIX BLANCHE	PDRE	1 *	20	SACH.			95	
CROIX BLANCHE MONO	PDRE	1 *	20	SACH.			89	
CYCLAMEN OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
DEBRISAN	PATE	1 *	10	SACH.	¼	10,00G	2.366	1.880
DECONTRACTYL NEW	GEL	1 *	1	GEL	¼	50,00G	294	
DEQUONAL	COLLUT.	1 *	1	COLLUT.	¼	200,00ML	212	
DEQUONAL	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	50,00ML	220	
DEXAMYTREX	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	3,00G	172	
DEXIR	SIR.AD.	1 *	1	SIR.	¼	120,00ML	198	
DEXIR	SIR.ENF.	1 *	1	SIR.	¼	125,00ML	177	
DIACARD	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	50,00ML	308	
DIACARD	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	100,00ML	572	
DIBERTIL	CPS	1 *	30	CPS			136	
DIBERTIL	CPS	1 *	30	CPS			246	
DOLICHOS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
DROSERA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ECHINACEA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ECHINACIN-MADAUS	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	50,00G	270	
ECHINACIN MADAUS LIQUIDUM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	50,00ML	287	
ECHINACIN MADAUS LIQUIDUM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	100,00ML	537	
EUMOVATE	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	30,00G	292	
EUPATAL MIT ANIS UND THYMIAN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	198	
EUPATAL MIT ANIS UND THYMIAN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	100,00ML	198	
EUPATORIUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
EUPHORBIA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
EUPHRASIA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
EUSAPRIM	CPR.AD.	1 *	50	CPR.			339	
FELTAURI OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
FERRUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
FUCIDIN	CR.	1 *	1	CR.	¼	15,00G	241	
FUCUS OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
GASTROFILM	CPR.	1 *	40	CPR.			221	
GASTROPLANT	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	20,00ML	236	
GELSEMIUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
GERANIUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
HALICAR	CR.	1 *	1	CR.	¼	50,00G	308	
HALICAR	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	50,00G	308	
HAMAMELIS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
HELLEBORUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
HEPARINE RORER	SOL.INJ.	1 *	1	FL.MULTID.	¼	5,00ML	164	
HEPAR SULFURIS OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
IBUTOP	GEL	1 *	1	GEL	¼	50,00G	316	
IBUTOP	GEL	1 *	1	GEL	¼	100,00G	500	
IPECACUANHA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
JODUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	

JUNIPERUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
KALIUM CHLORATUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
KALIUM JODATUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
KALIUM PHOSPHORICUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
KLINOTAB	CPR.PELLIC.	1 *	30	CPR.			1.069	637
KREOSOTUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
LACTEOL	CPR.	1 *	40	CPR.			267	
LACTEOL	GELULES	1 *	20	GELULES			267	
LEGALON-SIL	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	4	FL.			25.114	
LEGALON-140	CPS	1 *	30	CPS SS BLIS			867	
LEGALON-140	CPS	1 *	60	CPS SS BLIS			1.653	
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 *	98	CPR.SS BLIS			3.078	2.601
LOBELIA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
LOCOID	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	234	
LOCOID	LIPOCR.	1 *	1	LIPOCR.	¼	30,00G	234	
LOCOID	LOT.	1 *	1	LOT.	¼	30,00ML	234	
LOCOID CRELO	EM.	1 *	1	EM.	¼	30,00G	234	
MERCUR SOL.OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
MOMORDICA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			440	
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			1.047	616
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			1.676	1.219
MS-CONTIN	CPR.	1 *	56	CPR.			2.515	2.022
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			2.412	1.923
MYOSITIS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
NATRIUM CARBONICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
NEOFENOX	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	15,00ML	105	
NEORECORMON SC	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	CARTOUCHE			5.503	4.885
NIFLUGEL	GEL	1 *	1	GEL	¼	60,00G	305	
NIFLURIL	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	60,00G	152	
NORMOGLAUCON	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	10,00ML	573	
NUROFEN+CODEINE	CPR.	1 *	24	CPR. SS BLI			212	
NUX VOMICA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
OENANTHE CROCATA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
OSSPULVIT-S	DRG.	1 *	100	DRG.SS BLIS			341	
OUATE HEMOSTATIQUE-QUALIPHAR	OUATE	1 *	1	OUATE	¼	10,00G	236	
PAEONIA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
PASSIFLORA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
PHYSOSTIGMA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
PILOMANN	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	10,00ML	145	
PILOMANN EDO	COLL.	1 *	120	FL.U.D.	¼	0,50ML	689	
PILOMANN 1% EDO SINE	COLL.	1 *	120	FL.	¼	0,50ML	626	
PIMAFUCORT	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	395	
PIMAFUCORT	LOT.	1 *	1	LOT.	¼	30,00ML	395	
PIMAFUCORT	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	30,00G	395	
PLUMBUM ACETICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
PULSATILLA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
RANUNCULUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	

REPARIL	DRG.	1 *	50	DRG.SS BLIS			549	
REPARIL	DRG.	1 *	100	DRG.SS BLIS			1.030	
REPARIL GEL-N	GEL	1 *	1	GEL	¼	40,00G	215	
REPARIL GEL-N	GEL	1 *	1	GEL	¼	100,00G	422	
RHODODENDRON OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
RHUS TOXICODENDRON OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ROSILS	PAST.	1 *	24	PAST.			128	
ROSMARINUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
RUBISAN	CR.	1 *	1	CR.	¼	50,00G	537	
RUBISAN	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	50,00G	537	
SALIX OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SALVIA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SANTALUM ALBUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SCABIOSA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SECALE CORNUTUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SELENIUM OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
SEPIA OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
SILICEA OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
SINAPIS NIGRA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SPIRAEA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
STREPSILS	PAST.	1 *	24	PAST.			143	
STREPSILS-HL	PAST.	1 *	24	PAST.			143	
STREPSILS VIT.C	PAST.	1 *	24	PAST.			146	
SULFUR OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
SUMBULUS OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
SYNALAR	CR.	1 *	1	CR.	¼	15,00G	176	
SYNALAR	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	20,00ML	173	
SYNALAR BI OTIC	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	5,00ML	93	
SYNALAR FORTE	CR.	1 *	1	CR.	¼	5,00G	288	
SYNALAR GAMMA	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	184	
TARANTULA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
THUJA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
THYMUS OLIGOPLEX	CPR.	1 *	150	CPR.			454	
TIAPRIDAL	SOL.INJ.	1 *	12	AMP.	¼	2,00ML	216	
TRIANAL	SUPP.	1 *	10	SUPP.			210	
URTICA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
UVA URSI OLIGOPLEX FORTE	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
UVA URSI OLIGOPLEX SIMPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
VASOTONICUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
VENTOLIN	CPR.	1 *	100	CPR.			238	
VESPA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
VIREXEN	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	2,00ML	545	
VIREXEN	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	5,00ML	1.081	648
VIREXEN	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	2,00ML	965	
VIREXEN	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	5,00ML	1.289	847
YERBA SANTA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
YUCCA OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	FIOLES			800	
ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	MONOVIALS			800	

ZINCUM CYANATUM OLIGOPLEX	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	25,00ML	252	
ZOCOR	CPR.	1 *	98	CPR.SS BLIS			8.000	7.279

C) LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES ET/OU MEDICAMENTS PREFABRIQUES SUIVANTS A USAGE HUMAIN ONT SUBI UNE BAISSE DU PRIX

A PARTIR DU 01 JANVIER 2000

DESIGNATION	FORME	CONDITIONNEMENT					PRIX PUBLIC	PRIX EX.US.
AMBROXOL-RATIOPHARM HUSTENSAFT	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	100,00ML	94	
AMBROXOL-RATIOPHARM HUSTENSAFT	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	250,00ML	197	
AMBROXOL-RATIOPHARM 30 HUSTENLOESER	CPR.	1 *	20	CPR.			142	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-1000	CPR.DRAG.	1 *	20	CPR.			653	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-250 TS	PDRE P.SIR.	1 *	1	PDRE P.SIR.	¼	100,00ML	266	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-250 TS	PDRE P.SIR.	1 *	1	PDRE P.SIR.	¼	200,00ML	476	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-500	CPR.DRAG.	1 *	20	CPR.			373	
AMOXICILLIN-RATIOPHARM-750	CPR.DRAG.	1 *	20	CPR.			545	
ATENOLOL-50 VON CT	CPR.ENR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			253	
ATENOLOL-50 VON CT	CPR.ENR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			666	
CHOLSTAT 0,3	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			1.374	929
CHOLSTAT 0,3	CPR.	1 *	98	CPR.SS BLIS			3.482	2.949
DICLAC	SUPP.	1 *	10	SUPP.			140	
DICLOFENAC RATIOPHARM-100	SUPP.	1 *	10	SUPP.			141	
DICLOFENAC RATIOPHARM-100	SUPP.	1 *	50	SUPP.			648	
DICLOFENAC RATIOPHARM-25	CPR.DRAG.	1 *	20	CPR.			58	
DICLOFENAC RATIOPHARM-25	CPR.DRAG.	1 *	50	CPR.			139	
DICLOFENAC RATIOPHARM-25	SUPP.	1 *	50	SUPP.			258	
DICLOFENAC RATIOPHARM-50	CPR.DRAG.	1 *	20	CPR.			86	
DICLOFENAC RATIOPHARM-50	SUPP.	1 *	10	SUPP.			81	
DICLOFENAC RATIOPHARM-50	SUPP.	1 *	50	SUPP.			437	
DICLOFENAC RATIOPHARM-75 SF	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.			33	
DICLOFENAC RETARD-RATIOPHARM-100	CPS	1 *	20	CPS			139	
DOXYCYCLIN-RATIOPHARM-100	CPS	1 *	10	CPS			89	
DOXYCYCLIN-RATIOPHARM-100	CPS	1 *	20	CPS			169	
DOXY-M-RATIOPHARM-100	CPR.	1 *	10	CPR.			89	
DOXY-M-RATIOPHARM-100	CPR.	1 *	20	CPR.			169	
ERYTHROMYCIN-RATIOPHARM-500 DB	GRAN.	1 *	20	SACH.			508	
FUNGIZID-RATIOPHARM	CPR.	1 *	6	CPR.			238	
FUROSEMID-RATIOPHARM-40	CPR.	1 *	20	CPR.			86	
FUROSEMID-RATIOPHARM-40	CPR.	1 *	50	CPR.			196	
FUROSEMID-RATIOPHARM-40	CPR.	1 *	100	CPR.			361	
HEPARINE 30.000 RATIOPHARM	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	150,00G	258	
HUSTEN+FIEBERSAFT-RATIOPHARM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	250,00ML	308	
HUSTENTABS-RATIOPHARM STARK	CPR.	1 *	20	CPR.			145	
IBUPROF VON CT	SUPP.	1 *	10	SUPP.			125	

IBUPROF 200 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.SS BLIS			85	
IBUPROF 200 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			340	
IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.SS BLIS			125	
IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 50	CPR.SS BLIS			275	
IBUPROF 400 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			518	
IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.SS BLIS			198	
IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 50	CPR.SS BLIS			449	
IBUPROF 600 VON CT	CPR.PELLIC.	1 * 100	CPR.SS BLIS			746	
IBUPROF 800 RETARD VON CT	CPR.RET.	1 * 20	CPR.SS BLIS			250	
IBUPROF 800 RETARD VON CT	CPR.RET.	1 * 50	CPR.SS BLIS			552	
IBUPROF 800 RETARD VON CT	CPR.RET.	1 * 100	CPR.SS BLIS			985	
INDOMET-RATIOPHARM-25	CPS	1 * 50	CPS			188	
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 * 28	CPR.SS BLIS			1.374	929
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 * 98	CPR.SS BLIS			3.482	2.949
MCP RATIOPHARM	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	77	
MCP RATIOPHARM	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	100,00ML	231	
MCP 10 RATIOPHARM	CPR.	1 * 20	CPR.			99	
MCP 10 RATIOPHARM	CPR.	1 * 50	CPR.			239	
METOPROLOL-RPM-100	CPR.	1 * 30	CPR.			355	
METOPROLOL-RPM-100	CPR.	1 * 50	CPR.			520	
METOPROLOL-RPM-100	CPR.	1 * 100	CPR.			886	
METOPROLOL-RPM-50	CPR.	1 * 30	CPR.			209	
METOPROLOL-RPM-50	CPR.	1 * 50	CPR.			341	
NAC-RATIOPHARM-100	CPR.EFF.	1 * 20	CPR.			109	
NAC-RATIOPHARM-100	CPR.EFF.	1 * 50	CPR.			250	
NAC-RATIOPHARM-100	GRAN.	1 * 50	SACH.	¼	2,00G	281	
NAC-RATIOPHARM-200	CPR.EFF.	1 * 20	CPR.			148	
NAC-RATIOPHARM-200	CPR.EFF.	1 * 50	CPR.			327	
NAC-RATIOPHARM-200	CPR.SOL.	1 * 20	CPR.SS BLIS			126	
NAC-RATIOPHARM-200	GRAN.	1 * 20	SACH.	¼	2,00G	155	
NAC-RATIOPHARM-600	CPR.EFF.	1 * 10	CPR.			153	
NAC-RATIOPHARM-600	CPR.EFF.	1 * 20	CPR.			296	
PIRACETAM-RATIOPHARM-1200	CPR.DRAG.	1 * 30	CPR.SS BLIS			325	
PIRACETAM-RATIOPHARM-800	CPR.DRAG.	1 * 30	CPR.			215	
PIROXICAM-RATIOPHARM-10	CPR.	1 * 20	CPR.			195	
PIROXICAM-RATIOPHARM-10	CPR.	1 * 50	CPR.			462	
PIROXICAM-RATIOPHARM-20	CPR.	1 * 20	CPR.			329	
PIROXICAM-RATIOPHARM-20	CPR.	1 * 50	CPR.			784	
SPIRO COMP.FORTE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.			606	
SPIRO COMP.FORTE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 * 50	CPR.			1.330	
SPIRO COMP.-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.SS BLIS			370	
SPIRO COMP.-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 * 50	CPR.SS BLIS			793	
VIRAMUNE	CPR.	6 * 10	CPR.SS BLIS			8.717	8.350
VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.			1.206	

A PARTIR DU 01 FEVRIER 2000

NEURONTIN	GELULES	1 * 90	GELULES	2.377	1.890
NEURONTIN	GELULES	1 * 90	GELULES	3.042	2.527

ROGAINE	GEL	1 * 1	GEL	¼	60,00ML	979	
ROGAINE	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	60,00ML	979	
ZANTAC-150	GRAN.EFF.	1 * 10	SACH.			487	

A PARTIR DU 01 MARS 2000

BRONCHOKOD	SIR.AD.	1 * 1	SIR.AD.	¼	125,00ML	88	
BRONCHOKOD	SIR.AD.	1 * 1	SIR.AD.	¼	300,00ML	130	
BRONCHOKOD ENFANTS-NOURRISSONS	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	125,00ML	76	
BRONCHOKOD SANS SUCRE	SOL.AD.	1 * 1	SOL.AD.	¼	125,00ML	88	
BRONCHOKOD SANS SUCRE	SOL.AD.	1 * 1	SOL.AD.	¼	300,00ML	130	
BRONCHOKOD SANS SUCRE ENF./NOURRISS	SOL.BUV.	1 * 1	SOL.BUV.	¼	125,00ML	81	
COLIMYCINE	CPR.	1 * 10	CPR.			177	
CONCOR	CPR.DRAG.	1 * 30	CPR.			440	
CONCOR	CPR.DRAG.	1 * 100	CPR.			1.129	
CONCOR	CPR.DRAG.	1 * 30	CPR.			677	
CONCOR	CPR.DRAG.	1 * 100	CPR.			1.737	
DEBEKACYL	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.SER.	¼	1,50ML	128	
DECAPEPTYL L.P.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	SER.			6.852	6.179
DENORAL	CPR.	1 * 20	CPR.			84	
DIOSMIL-300	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			251	
MESULID	CPR.	1 * 60	CPR.SS BLIS			706	
NANBACINE	GELULES	1 * 12	GELULES			92	
NANBACINE	SUSP.PED.	1 * 1	SUSP.PED.	¼	100,00ML	82	
NATISPRAY	SPRAY	1 * 1	SPRAY	¼	18,00ML	265	
NICORETTE-15	SYST.THERAP.TD	1 * 7	SYST.			895	
PIPRAM FORT	CPR.ENR.	1 * 10	CPR.			391	
RIDAURA	CPR.	1 * 60	TILTABS			2.075	1.601
STERAX	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	360	
VENORUTON FORTE	CPR.	1 * 30	CPR.			499	
VENORUTON FORTE	CPR.	1 * 60	CPR.			899	
XENID	CPR.ENR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			114	
XENID	CPR.ENR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			205	
ZANTAC	CPR.EFF.	1 * 28	CPR.SS BLIS			1.662	1.204
ZANTAC	CPR.ENR.	1 * 56	CPR.			1.662	1.204
ZANTAC	CPR.ENR.	1 * 56	CPR.U.D.				1.204
ZANTAC	CPR.ENR.	1 * 28	CPR.			1.662	1.204
ZANTAC	CPR.ENR.	1 * 28	CPR.U.D.				1.204
ZANTAC	SIR.	1 * 2	SIR.	¼	280,00ML	1.662	1.204
ZANTAC	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	287	
ZANTAC-150	GRAN.EFF.	1 * 56	SACH.			1.662	1.204
ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	1 * 56	CPR.			1.662	1.204
ZANTAC-300	GRAN.EFF.	1 * 28	SACH.			1.662	1.204

A PARTIR DU 01 AVRIL 2000

PROGOR-120	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			470	
PROGOR-180	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			662	
PROGOR-240	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			801	
PROGOR-360	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			984	
VIOXX	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			1.670	1.212
VIOXX	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	150,00ML	1.760	1.299
VIOXX	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	150,00ML	1.760	1.299

A PARTIR DU 01 MAI 2000

AACIDEXAM	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	¼	1,00ML	345	
AACIFEMINE	CPR.	1 * 30	CPR.			309	
ACTAPULGITE	PDRE	1 * 30	SACH.			177	
ACTOSOLV	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.				1.786
ACTOSOLV	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.				8.955
ACUPAN	CPR.	1 * 30	CPR.			267	
ACUPAN	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	1,00ML	189	
ADALAT OROS 30	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			798	
ADALAT RETARD	CPR.	1 * 30	CPR.			472	
ADALAT 10	CPS	1 * 100	CPS			639	
ADRESON	CPR.	1 * 20	CPR.			241	
ADRIBLASTINA-10	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 5	FL.			3.495	2.961
ADRIBLASTINA-10 READY TO USE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	5,00ML		667
ADRIBLASTINA-200 READY TO USE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	100,00ML		10.592
ADRIBLASTINA-50 READY TO USE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	25,00ML		2.961
AIROMIR	AER.	1 * 200	D.			208	
AIR-TAL	CPR.	1 * 60	CPR.SS BLIS			999	574
ALBICORT OTICUM	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	10,00ML	138	
ALBICORT-10	SUSP.INJ.	1 * 1	FIOLE	¼	5,00ML	318	
ALBICORT-40	SUSP.INJ.	1 * 1	AMP.SER.	¼	1,00ML	350	
ALBICORT-40	SUSP.INJ.	1 * 3	AMP.SER.	¼	1,00ML	856	
ALBICORT-80	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.SER.	¼	2,00ML	575	
ALDACTAZINE	CPR.	1 * 28	CPR.			295	
ALDACTAZINE	CPR.	1 * 98	CPR.			827	
ALDACTONE	CPR.	1 * 50	CPR.			460	
ALDACTONE	CPR.	1 * 30	CPR.			550	
ALDACTONE	CPR.	1 * 30	CPR.			908	
ALDACTONE	CPR.	1 * 50	CPR.			1.221	782
ALDOMET	CPR.	1 * 30	CPR.			108	
ALDOMET	CPR.	1 * 30	CPR.			181	
ALKERAN	CPR.	1 * 25	CPR.			351	
ALKERAN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	AMP.SOLV.	¼	10,00ML	502	
ALLOCHRYSINE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	2,00ML	113	
ALLOCHRYSINE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	2,00ML	135	
AMICHLOR	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			376	
AMINOSLOW	CPR.	1 * 60	CPR.			382	
AMOXI 250 SMB	PDRE P.SIR.	1 * 1	FL.	¼	80,00ML	305	
AMOXI 500 SMB	GELULES	1 * 16	GELULES			532	
AMUKIN	SOL.INJ.	1 * 2	FIOLES			2.098	1.622
AMUKIN	SOL.INJ.	1 * 2	FIOLES			339	
AMUKIN	SOL.INJ.	1 * 2	FIOLES			1.252	812
ANDRACTIM	GEL	1 * 1	GEL	¼	80,00G	360	
APRANAX	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.			314	
APRANAX	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.SS BLIS			503	

ARAMINE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	10,00ML	255	
ARICEPT	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			3.688	3.146
ARICEPT	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			3.746	3.202
ARIMIDEX	CPR.	4 * 7	CPR.SS BLIS				4.285
ARTIFLAM FORTE-300	CPR.	1 * 40	CPR.SS BLIS			531	
ARTIFLAM-200	CPR.	1 * 60	CPR.SS BLIS			531	
ASACOL	CPR.	1 * 300	CPR.			3.795	3.248
ASPEGIC	SOL.INJ.	1 * 6	FL.	¼	5,00ML	178	
ATHENOL	CPR.SEC.	1 * 56	CPR.SS BLIS			819	
ATROMIDIN	CPS	1 * 50	CPS			190	
ATROVENT	AER.	1 * 1	AER.	¼	15,00ML	434	
ATROVENT	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	20,00ML	140	
ATROVENT	SOL.	5 * 1	SOL.	¼	20,00ML	553	
AUGMENTIN-500	CPR.	1 * 100	CPR.				2.271
AURORIX	CPR.	1 * 100	CPR.SEC.			1.661	1.204
BACAMPICIN	CPR.	1 * 16	CPR.SS BLIS			382	
BACOCIL	CPR.	1 * 16	CPR.			382	
BACTRIM	CPR.AD.	1 * 20	CPR.			169	
BACTRIM	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	100,00ML	122	
BACTRIM FORTE	CPR.	1 * 10	CPR.			169	
BACTRIM FORTE	CPR.	1 * 30	CPR.			364	
BACTRIM FORTE	CPR.	1 * 200	CPR.U.D.				1.408
BARNETIL	CPR.	1 * 20	CPR.			741	
BECONASE AQUA	SPRAY	1 * 1	SPRAY	¼	200,00D.	431	
BECOTIDE-250	AER.	1 * 1	AER.	¼	80,00D.	690	
BECOTIDE-50	AER.	1 * 1	AER.	¼	200,00D.	431	
BEROTEC	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			290	
BEROTEC	SOL.	1 * 1	SOL.OR.	¼	20,00ML	190	
BEROTEC	SOL.	1 * 1	SOL.P.INHAL	¼	20,00ML	190	
BEROTEC 100	AER.	1 * 15	ML			190	
BEROTEC 200	AER.	1 * 1	AER.	¼	10,00ML	196	
BETA ADALAT	CPS	1 * 28	CPS SS BLIS			677	
BETASERC	CPR.	1 * 100	CPR.			570	
BETASERC	SOL.	1 * 1	FL.DOS.	¼	120,00ML	717	
BETASERC-16	CPR.	1 * 42	CPR.SEC.			544	
BETNELAN V	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	161	
BETNELAN-V	LOT.	1 * 1	LOT.	¼	30,00ML	161	
BETNELAN-V	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	30,00G	161	
BETNESOL	CPR.EFF.	1 * 30	CPR.			101	
BETNESOL	LAV.	1 * 7	TUBES	¼	100,00ML	595	
BETNESOL	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.	¼	1,00ML	396	
BETOPTIC	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	337	
BICLAR UNO 500	CPR.LIB.RET.	1 * 10	CPR.SS BLIS			1.049	618
BIFITERAL	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	500,00ML	312	
BIOFENAC	CPR.PELLIC.	1 * 60	CPR.			999	
BIROFENID	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			430	
BLEOMYCINE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.			1.200	762
BLOCADREN	CPR.	1 * 100	CPR.			531	
BLOKIUM-100	CPR.	1 * 60	CPR.SS BLIS			1.164	727
BLOKIUM-50	CPR.	1 * 60	CPR.SS BLIS			703	
BONEFOS	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			6.776	6.105
BREXINE	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			821	
BREXINE-DRYFIZ	CPR.EFF.	1 * 30	CPR.			821	
BRICANYL	CPR.ACT.PROL.	1 * 30	DUR.			192	

BRICANYL AEROSOL	AER.	1 * 1	FL.	¼	10,00ML	292	
BRICANYL INHALET	AER.	1 * 1	FL.	¼	10,00ML	292	
BRICANYL POTIO	SOL.PED.	1 * 1	SOL.PED.	¼	300,00ML	151	
BRONCORT	AER.	1 * 1	FL.	¼	120,00D.	770	
BRUFEN	DRG.	1 * 100	DRG.			326	
BRUFEN	DRG.	1 * 100	DRG.			499	
BRUFEN	SUPP.	1 * 12	SUPP.			149	
BRUFEN FORTE	CPR.ENR.	1 * 30	CPR.			285	
BRUFEN RETARD	CPR.	1 * 60	CPR.			605	
BURINEX	CPR.	1 * 20	CPR.			531	
BURINEX	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	4,00ML	250	
BURONIL	DRG.	1 * 50	DRG.SS BLIS			208	
BURONIL	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	250,00ML	209	
BUSCOPAN	DRG.	1 * 20	DRG.			76	
BUSCOPAN	DRG.	1 * 50	DRG.			153	
BUSCOPAN	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.			98	
BUSCOPAN	SUPP.	1 * 6	SUPP.			69	
CAELYX	SUSP.P.PERF.	1 * 1	FL.				18.830
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.SER.	¼	0,50ML	1.012	582
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 15	AMP.SER.	¼	0,50ML	2.043	1.570
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.SER.	¼	0,50ML	3.026	2.512
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.SER.	¼	1,00ML	1.376	931
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 15	AMP.SER.	¼	1,00ML	3.026	2.512
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.SER.	¼	1,00ML	4.599	4.020
CALSYNAR INTRANASAL	SOL.	1 * 14	FL.U.D.	¼	0,10ML	2.735	2.233
CANRENOL	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			756	
CANRENOL	CPR.ENR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			910	
CANRENOL	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			1.250	810
CAPOTEN	CPR.	1 * 45	CPR.			789	
CAPOTEN	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.				1.008
CAPOTEN	CPR.	1 * 45	CPR.			1.162	725
CAPOTEN	CPR.	1 * 30	CPR.			1.463	1.014
CAPOTEN	CPR.	1 * 60	CPR.			2.520	2.027
CATAFLAM	DRG.	1 * 30	DRG.			379	
CATAPRESSAN	GELULES ACT.PROL.	1 * 60	PERLONGUETT			515	
CATAPRESSAN-M	GELULES ACT.PROL.	1 * 60	PERLONGUETT			340	
CATAPRESSAN-150	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			193	
CATAPRESSAN-150	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			516	
CATAPRESSAN-150	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.			154	
CECLOR 750	CPR.LIB.RET.	1 * 10	CPR.SS BLIS			702	
CEDOCARD	CPR.	1 * 180	CPR.			302	
CEFACIDAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			679	
CEFACIDAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.				260
CEFACIDAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			191	
CELESTONE	CPR.	1 * 30	CPR.			103	
CELESTONE	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	145	
CELESTONE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	80	
CELESTONE CHRONODOSE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.MULTID.	¼	1,00ML	292	
CEPOREX	GELULES	1 * 16	GELULES			486	
CERUBIDINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.	¼	20,00MG	610	
CETAPRED	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	3,50G	164	
CHENOFALK	CPS	1 * 50	CPS			769	
CHIROCAINE	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	10,00ML		1.325
CHLORAMPHENICOL-BOURNONVILLE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	10,00ML	102	

CHLORAMPHENICOL-ERFA	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	97	
CHLORAMPHENICOL-ERFA	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	2,50G	65	
CHOLSTAT 0,3	CPR.	1 * 98	CPR.SS BLIS			3.119	2.601
CIPRALAN	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			1.615	1.160
CIPROXINE 500	CPR.	1 * 120	CPR.U.D.				6.673
CLAMOXYL	CPR.	1 * 8	TABS SS BLI			532	
CLAMOXYL	CPR.	1 * 16	TABS			532	
CLAMOXYL	CPS	1 * 16	CPS			532	
CLAMOXYL	CPS	1 * 100	CPS				1.595
CLAMOXYL	PDRE	1 * 16	SACH.			305	
CLAMOXYL	PDRE	1 * 16	SACH.			536	
CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FL.			627	
CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			348	
CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FL.			627	
CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FL.			241	
CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FL.			388	
CLAMOXYL	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	80,00ML	175	
CLAMOXYL	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	80,00ML	305	
CLAVERSAL	CPR.	1 * 300	CPR.			2.330	1.845
CLINORIL FORTE	CPR.SEC.	1 * 50	CPR.U.D.				308
CLOMID	CPR.	1 * 10	CPR.			336	
CLOPIXOL	CPR.ENR.	1 * 100	CPR.			147	
CLOPIXOL	DRG.	1 * 100	DRG.			548	
CLOPIXOL	DRG.	1 * 30	DRG.			427	
CLOPIXOL	DRG.	1 * 100	DRG.			1.088	654
CLOPIXOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	20,00ML	373	
CLOPIXOL	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	1,00ML	213	
CLOPIXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	266	
COLESTID	PDRE	1 * 50	SACH.	¼	5,00G	1.175	739
COLITOFALK-500	DRG.	1 * 100	DRG.			1.689	1.231
COLITOFALK-500	DRG.	1 * 300	DRG.			4.258	3.692
CORDARONE	CPR.	1 * 20	CPR.			298	
CORDARONE	CPR.	1 * 60	CPR.			715	
CORDARONE	CPR.	1 * 250	CPR.U.D.				1.710
CORDARONE	SOL.INJ.	1 * 24	AMP.	¼	3,00ML		582
CO-RENITEC	CPR.	1 * 56	CPR.SS BLIS			1.757	1.296
CORTISONE CONTINENTAL PHARMA	CPR.	1 * 40	CPR.			432	
CORTRIL	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	3,50G	74	
CORTRIL	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	5,00G	84	
CORVATARD	CPR.RET.	1 * 40	CPR.SS BLIS			1.156	720
CORVATARD	CPR.RET.	1 * 80	CPR.SS BLIS			1.646	1.189
CORVATON	CPR.	1 * 50	CPR.			431	
CORVATON	CPR.	1 * 100	CPR.			810	
CORVATON	CPR.	1 * 60	CPR.			1.025	594
CORVATON	CPR.	1 * 120	CPR.			1.539	1.087
CORVATON	SOL.P.PERF.	1 * 1	AMP.				245
CYCLOBLASTINE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIALS			271	
CYCLOBLASTINE-500	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 10	VIALS			1.110	677
CYTOSAR	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIAL				1.073
CYTOSAR	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	AMP.			258	
CYTOSAR	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	10,00ML	1.027	596
DAKAR-15	GELULES	1 * 56	GELULES BLI			1.993	1.523
DAKTACORT	CR.	1 * 1	CR.	¼	15,00G	153	
DAKTACORT	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	243	

DAKTACORT	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	30,00G	237	
DAKTARIN	CPR.	1 *	20	CPR.			1.191	754
DAKTARIN	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	189	
DAKTARIN	GEL	1 *	1	GEL	¼	40,00G	238	
DAKTARIN	PDRE	1 *	1	PDRE	¼	20,00G	134	
DAKTARIN	TEINT.	1 *	1	TEINT.	¼	30,00ML	211	
DALACIN C	CPS	1 *	16	CPS			887	
DALACIN-C	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	80,00ML	408	
DANATROL	GELULES	1 *	30	GELULES BLI			946	593
DANATROL	GELULES	1 *	100	GELULES BLI			2.099	1.623
DANATROL	GELULES	1 *	30	GELULES BLI			1.526	1.075
DANATROL	GELULES	1 *	100	GELULES BLI			3.713	3.170
DANTRIUM	CPS	1 *	50	CPS			420	
DANTRIUM	CPS	1 *	50	CPS			1.163	726
DAONIL	CPR.	1 *	30	CPR.			320	
DAONIL	CPR.	1 *	100	CPR.			853	
DEBRISAN	PDRE	1 *	1	PDRE	¼	60,00G	1.530	1.078
DEDROGYL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	470	
DEHYDROBENZPERIDOL	CPR.	1 *	40	CPR.			365	
DEHYDROBENZPERIDOL	CPR.	1 *	240	CPR.				1.133
DEHYDROBENZPERIDOL	SOL.INJ.	1 *	50	AMP.	¼	10,00ML		2.164
DEHYDROBENZPERIDOL	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	2,00ML	104	
DEHYDROBENZPERIDOL	SOL.INJ.	1 *	30	AMP.	¼	2,00ML		323
DELTACORTRIL	CPR.	1 *	20	CPR.			76	
DELTACORTRIL	CPR.	1 *	100	CPR.			303	
DELTACORTRIL	DRG.ENT.	1 *	100	DRG.			181	
DEPAKINE	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	60,00ML	742	
DEPAKINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FIOLE				304
DEPAKINE	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	300,00ML	659	
DEPAKINE CHRONO-500	CPR.	1 *	50	CPR.			1.056	625
DEPAKINE ENTERIC150	CPR.ENT.	1 *	100	CPR.			539	
DEPAKINE ENTERIC-300	CPR.ENT.	1 *	100	CPR.			795	
DEPAKINE ENTERIC-500	CPR.	1 *	100	CPR.			1.238	799
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	1	SER.	¼	1,00ML	306	
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	1,00ML	306	
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	1	SER.	¼	2,00ML	580	
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	2,00ML	580	
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	5,00ML	1.100	665
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	3	SER.	¼	1,00ML	820	
DEPO MEDROL	SOL.INJ.	1 *	3	VIALS	¼	1,00ML	820	
DEPO MEDROL + LIDOCAINE	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	1,00ML	306	
DEPO MEDROL + LIDOCAINE	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	2,00ML	580	
DEPO MEDROL + LIDOCAINE	SOL.INJ.	1 *	3	VIALS	¼	1,00ML	820	
DEPO PROVERA	SOL.INJ.	1 *	1	SER.	¼	1,00ML	271	
DEPO-PROVERA-1000	SUSP.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	6,70ML	1.124	690
DEPO PROVERA-500	SUSP.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	3,30ML	682	
DEPRONAL	CPS	1 *	30	CPS			233	
DERMOVATE	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	252	
DERMOVATE	LOT.	1 *	1	LOT.	¼	30,00ML	252	
DERMOVATE	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	30,00G	252	
DESFERAL	PDRE	1 *	10	FL.			1.752	1.291
DESURIC	CPR.	1 *	30	CPR.			375	
DESURIC	CPR.	1 *	90	CPR.			901	
DIABINESE	CPR.	1 *	100	CPR.			678	
DIAFUSOR 10	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.	¼	20,00CM2	1.232	793

DIAFUSOR 15	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYST.	X	30,00CM2	1.620	1.165
DIAFUSOR 5	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYST.	X	10,00CM2	895	
DIAFUSOR 7,5	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYSTEMES	X	15,00CM2	1.087	654
DICLOFENAC-EUROGENERICS	CPR.ENR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			485	
DIDRONEL	CPR.	1 * 60	CPR.			2.120	1.644
DIGITALINE-NATIVELLE	CPR.	1 * 40	CPR.			58	
DIKACINE	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	X	1,50ML	702	
DIMENFORMON PROLONGATUM	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	X	1,00ML	58	
DIPHANTOINE	CPR.	1 * 100	CPR.			141	
DIPHANTOINE	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.			404	
DIPIDOLOR	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.			167	
DIPIDOLOR	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.				524
DIPIPERON	CPR.	1 * 20	CPR.			103	
DIPIPERON	CPR.	1 * 60	CPR.			248	
DIPIPERON	GTTES	1 * 1	GTTES	X	60,00ML	271	
DIPROLENE	CR.	1 * 1	CR.	X	30,00G	252	
DIPROLENE	ONG.	1 * 1	ONG.	X	30,00G	252	
DIPROPHOS	SOL.INJ.	1 * 1	VIAL	X	1,00ML	340	
DIPROPHOS	SOL.INJ.	1 * 3	VIALS	X	1,00ML	817	
DIPROPHOS D.S.	SOL.INJ.	1 * 1	VIAL	X	1,00ML	340	
DIPROPHOS D.S.	SOL.INJ.	1 * 1	VIAL	X	2,00ML	531	
DIPROSONE	CR.	1 * 1	CR.	X	30,00G	252	
DIPROSONE	LOT.	1 * 1	LOT.	X	30,00ML	252	
DIPROSONE	ONG.	1 * 1	ONG.	X	30,00G	252	
DIPYRIDAN	DRG.	1 * 100	DRG.			351	
DIRYTMIN	CPR.	1 * 40	DURETTES			422	
DIRYTMIN	CPR.	1 * 120	DURETTES			1.013	583
DISIPAL	DRG.	1 * 100	DRG.			210	
DISTRANEURINE	CPS	1 * 25	CPS			184	
DISTRANEURINE	CPS	1 * 100	CPS			578	
DIUREXAN	CPR.	1 * 56	CPR.			278	
DIXERAN	DRG.	1 * 50	DRG.			170	
DOGMATIL	CPR.	1 * 12	CPR.			376	
DOGMATIL	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.	X	2,00ML	148	
DOLANTINE	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	X	2,00ML	95	
DOLCIDIUM	SUPP.	1 * 12	SUPP.			237	
DOLZAM	GELULES	1 * 60	GELULES			699	
DOMINAL FORTE	CPR.	1 * 50	CPR.			142	
DOXYLETS-100	GELULES	1 * 10	GELULES BLI			422	
DROXARYL	SUPP.	1 * 12	SUPP.			198	
DUOVENT	AER.	1 * 1	AER.	X	15,00ML	650	
DUOVENT	SOL.	1 * 20	VIALS U.D.			325	
DUPHASTON	CPR.	1 * 42	CPR.			755	
DURACEF	CPR.DISP.	1 * 16	CPR.			491	
DURACEF	GELULES	1 * 16	GELULES			491	
DURACEF	GELULES	1 * 100	GELULES				1.764
DURACEF	PDRE P.SUSP.	1 * 1	PDRE P.SUSP	X	80,00ML	278	
DURACEF	PDRE P.SUSP.	1 * 1	PDRE P.SUSP	X	80,00ML	446	
DUSPATALIN	DRG.	1 * 40	DRG.			334	
DUSPATALIN	DRG.	1 * 120	DRG.			701	
DUVIUM	GRAN.	1 * 30	SACH.			288	
DYTAC	CPS	1 * 28	CPS			266	
DYTA-URESE	CPS	1 * 28	CPS			280	
DYTA-URESE	CPS	1 * 56	CPS			447	
DYTENZIDE	CPR.	1 * 28	CPR.			273	

DYTENZIDE	CPR.	1 * 112	CPR.			873	
EFUDIX	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	20,00G	249	
ELDISINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			4.375	3.804
ELTHYRONE	CPR.	1 * 100	CPR.SEC.			121	
ELTHYRONE	CPR.	1 * 100	CPR.			164	
ELTHYRONE	CPR.	1 * 100	CPR.			266	
ELTHYRONE	CPR.	1 * 100	CPR.SEC.			357	
ELTHYRONE	CPR.	1 * 100	CPR.			435	
EOLINE	CR.	1 * 1	CR.	¼	15,00G	233	
EPIPROPANE	CPR.	1 * 100	CPR.			151	
ERYTHROCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			543	
ERYTHROCINE	PDRE P.SUSP.	1 * 1	FL.PLAST.	¼	80,00ML	316	
ERYTHRO FORTE-500	CPR.ENR.	1 * 16	CPR.			450	
ERYTHROFORTE-500	GRAN.	1 * 16	SACH.			450	
ERYTHRO-250	PDRE P.SIR.	1 * 1	PDRE P.SIR.	¼	80,00ML	316	
ERYTHRO-500	PDRE	1 * 16	SACH.			450	
ESTRACYT	GELULES	1 * 40	GELULES			3.209	2.688
ESTRACYT	GELULES	1 * 100	GELULES			6.608	5.945
ESTRACYT	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 10	FIOLES			3.868	3.318
ESTRADURINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			316	
ESUCOS	CPR.	1 * 100	CPR.			218	
ESUCOS	CPR.	1 * 25	CPR.			91	
ESUCOS	CPR.	1 * 100	CPR.			289	
ESUCOS	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	¼	2,00ML	89	
ETHRANE	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	250,00ML		2.278
EUGLUCON	CPR.	1 * 30	CPR.			320	
EUGLUCON	CPR.	1 * 100	CPR.			853	
EUMOVATE	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	292	
EUMOVATE	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	30,00G	287	
EUSAPRIM	CPR.AD.	1 * 20	CPR.			169	
EUSAPRIM	CPR.AD.	1 * 50	CPR.			334	
EUSAPRIM	SIR.PED.	1 * 1	SIR.PED.	¼	100,00ML	122	
EUSAPRIM FORTE	CPR.	1 * 10	CPR.			169	
EUSAPRIM FORTE	CPR.	1 * 30	CPR.			364	
EUSAPRIM FORTE	CPR.	1 * 200	CPR.				1.396
EXACYL	CPR.	1 * 50	CPR.			376	
EXACYL	CPR.	1 * 100	CPR.			601	
EXACYL	CPR.	1 * 20	CPR.			300	
EXACYL	SOL.BUV.	1 * 10	AMP.	¼	10,00ML	383	
EXACYL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	5,00ML	204	
FARLUTAL	CPR.	1 * 40	CPR.			503	
FARLUTAL-10	CPR.	1 * 12	CPR.			188	
FARLUTAL-100	CPR.	1 * 50	CPR.			1.736	1.276
FARLUTAL-250	CPR.	1 * 40	CPR.			2.802	2.297
FARLUTAL-500	CPR.	1 * 30	CPR.			3.599	3.062
FASIGYN	CPR.ENR.	1 * 4	CPR.			221	
FELDENE	CPR.	1 * 30	LYOTABS			821	
FELDENE	GELULES	1 * 30	GELULES BLI			431	
FELDENE	GELULES	1 * 60	GELULES BLI			690	
FELDENE	GELULES	1 * 30	GELULES BLI			821	
FELDENE	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.	¼	1,00ML	351	
FELDENE	SUPP.	1 * 12	SUPP.			380	
FELDENE DISPERSAL	CPR.	1 * 30	CPR.SEC.			821	

FENTANYL	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.	¼	2,00ML		395
FENTANYL	SOL.INJ.	1 * 50	AMP.	¼	10,00ML		2.610
FIBORAN	GELULES	1 * 40	GELULES			519	
FIBROCARD	GELULES	1 * 30	GELULES			342	
FIBROCARD	GELULES	1 * 30	GELULES			406	
FLAGYL	CPR.	1 * 20	CPR.			192	
FLAGYL	OV.	1 * 10	OV.			123	
FLEMOXIN	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	80,00ML	305	
FLEMOXIN SOLUTAB	CPR.	1 * 8	CPR.			532	
FLEMOXIN SOLUTAB	CPR.	1 * 16	CPR.SOL.			537	
FLEMOXIN SOLUTAB	CPR.PED.	1 * 16	CPR.SEC.			305	
FLOXAPEN	CPS	1 * 16	CPS			361	
FLOXAPEN	CPS	1 * 16	CPS			618	
FLOXAPEN	PDRE P.SIR.	1 * 1	SIR.	¼	80,00ML	369	
FLUANXOL	DRG.	1 * 30	DRG.			91	
FLUANXOL	DRG.	1 * 50	DRG.			140	
FLUANXOL	DRG.	1 * 50	DRG.			201	
FLUANXOL	DRG.	1 * 50	DRG.			318	
FLUANXOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	20,00ML	256	
FLUANXOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	10,00ML	1.313	870
FLUANXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	184	
FLUANXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	605	
FLUCON	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	282	
FLUOTHANE	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	250,00ML		1.361
FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE	¼	10,00ML	246	
FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	20,00ML	466	
FORTAL	CPR.	1 * 30	CPR.			266	
FORTAL	CPR.	1 * 100	CPR.			709	
FORTAL	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	¼	1,00ML	114	
FORTAL	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	1,00ML	304	
FRENACTIL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	15,00ML	201	
FRENACTIL	GTTES	50 * 1	FL.	¼	15,00ML		5.187
FROBEN	DRG.	1 * 100	DRG.			580	
FROBEN	DRG.	1 * 60	DRG.			659	
FROBEN	SUPP.	1 * 12	SUPP.			237	
FRUSAMIL	CPR.	1 * 56	CPR.SEC.BLI			530	
FUNGIZONE	SOL.P.PERF.	1 * 1	VIAL			409	
FURADANTINE MC	CPS	1 * 50	CPS			205	
FURADANTINE MC	CPS	1 * 50	CPS			352	
GABBRORAL	CPR.	1 * 16	CPR.			376	
GARASONE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	216	
GARASONE	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	3,50G	162	
GEOMYCINE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	202	
GEOMYCINE	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	3,50G	152	
GEOMYCINE	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.			786	
GEOMYCINE D.S.	SOL.INJ.	1 * 3	SER.			786	
GLIBENESE	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			833	
GYNO CANESTENE	CPR.	1 * 6	CPR.			231	
GYNO-CANESTENE-1	CPR.	1 * 1	CPR.			186	
GYNO-CANESTENE-3	CR.	1 * 1	CR.	¼	20,00G	241	
GYNO-DAKTARIN	CR.	1 * 1	CR.	¼	78,00G	411	
GYNO-DAKTARIN	OV.	1 * 7	OV.			369	
GYNO-DAKTARIN	OV.	1 * 1	OV.			274	
GYNO PEVARYL	CR.	1 * 1	CR.	¼	78,00G	407	

GYNO PEVARYL	OV.	1 * 3	OV.			235	
HALDOL	CPR.	1 * 50	CPR.			108	
HALDOL	CPR.	1 * 250	CPR.				282
HALDOL	CPR.	1 * 25	CPR.			186	
HALDOL	CPR.	1 * 250	CPR.				964
HALDOL	CPR.	1 * 25	CPR.			429	
HALDOL	CPR.	1 * 250	CPR.				2.222
HALDOL	CPR.	1 * 20	CPR.			1.153	717
HALDOL	CPR.	1 * 100	CPR.				3.231
HALDOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	15,00ML	107	
HALDOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	195	
HALDOL	GTTES	50 * 1	FL.	¼	15,00ML		2.780
HALDOL	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	908	
HALDOL	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	1,00ML	222	
HALDOL	SOL.INJ.	1 * 30	AMP.	¼	1,00ML		728
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	473	
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	1,00ML		1.086
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	756	
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	1,00ML		2.171
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	3,00ML	1.082	649
HALDOL DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	3,00ML		3.258
HEPARIN LEO	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	5,00ML	153	
HEPARIN LEO	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	5,00ML	626	
HEXABRIX-200	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	50,00ML		454
HEXABRIX-200	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	100,00ML		869
HEXABRIX-200	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	200,00ML		1.657
HEXABRIX-320	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	10,00ML		180
HEXABRIX-320	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	20,00ML		299
HEXABRIX-320	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	50,00ML		744
HEXABRIX-320	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	100,00ML		1.466
HEXABRIX-320	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	200,00ML		2.639
HEXABRIX-350	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	150,00ML		2.245
HEXABRIX-350	SOL.INJ.	1 * 1	SOL.INJ.	¼	200,00ML		2.887
HICONCIL	GELULES	1 * 16	GELULES			532	
HICONCIL	GELULES	1 * 100	GELULES				1.909
HICONCIL	PDRE P.SUSP.	1 * 1	PDRE P.SUSP	¼	80,00ML	305	
HIPREX	CPR.	1 * 60	CPR.			457	
HUMEGON 75 I.E.1:1	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	AMP.			1.150	714
HYDREA	CPS	1 * 20	CPS			280	
HYPERSTAT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	20,00ML	854	
HYPNOMIDATE	SOL.INJ.	1 * 50	AMP.	¼	10,00ML		3.079
IMAP	SOL.INJ.	1 * 1	VIAL	¼	6,00ML	668	
IMODIUM	CPS	1 * 60	CPS			531	
IMODIUM	CPS	1 * 200	CPS				999
IMODIUM	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	100,00ML	155	
IMPROMEN	CPR.	1 * 25	CPR.			591	
IMPROMEN	CPR.	1 * 100	CPR.				1.221
IMPROMEN	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	30,00ML	290	
IMPROMEN DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	1,00ML	542	
IMPROMEN DECANOAS	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	1,00ML		1.248
IMURAN	CPR.	1 * 100	CPR.			1.779	1.317
IMURAN	SOL.P.PERF.	1 * 1	FL.				297
IMURAN MITIS	CPR.ENR.	1 * 100	CPR.			1.183	746

INDERAL	CPR.	1 * 50	CPR.			96	
INDERAL	CPR.	1 * 50	CPR.			220	
INDERAL	CPR.	1 * 100	CPR.			367	
INDERAL	CPR.	1 * 250	CPR.U.D.				527
INDERAL	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	1,00ML	172	
INDERALRETARD	CPS	1 * 28	CPS			477	
INDERALRETARD	CPS	1 * 56	CPS			763	
INDERAL RETARD MITIS	CPS	1 * 42	CPS			365	
INDERAL RETARD MITIS	CPS	1 * 42	CPS U.D.				210
INDOCID	SUPP.	1 * 12	SUPP.			178	
INDOCID I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			1.088	654
INDOCID RETARD	GELULES	1 * 30	GELULES			301	
INDOCID RETARD	GELULES	1 * 50	GELULES			402	
INDOCID RETARD	GELULES	1 * 50	GELULES U.D				231
ISOPRINOSINE	CPR.	1 * 40	CPR.			762	
ISOPTO CARPINE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	15,00ML	101	
ISOPTO CARPINE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	15,00ML	140	
ISOPTO CETAPRED	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	127	
ISORDIL	CPR.	1 * 180	CPR.			302	
KABIKINASE	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE				1.163
KAYEXALATE CALCIUM	PDRE	1 * 1	PDRE	¼	300,00G	1.021	591
KAYEXALATE SODIUM	PDRE	1 * 1	PDRE	¼	450,00G	1.145	709
KEFORAL	CPR.	1 * 16	CPR.			486	
KEFORAL	CPR.	1 * 100	CPR.				1.459
KEFUROX-750	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	FL.			799	
KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	AMP.			679	
KELATIN	CPR.	1 * 100	CPR.			1.373	928
KEMADRIN	CPR.	1 * 100	CPR.			228	
KEMADRIN	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.			183	
KENACORT-A SOLUBILE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	2,00ML	487	
KENACORT-A 10	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE	¼	5,00ML	318	
KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	1 * 1	AMP.SER.	¼	1,00ML	351	
KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	1 * 3	AMP.SER.	¼	1,00ML	856	
KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	1 * 1	AMP.SER.	¼	2,00ML	574	
KERLONE-20	CPR.	1 * 28	CPR.SEC.			539	
KERLONE-20	CPR.	1 * 56	CPR.SEC.			863	
KETALAR	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	¼	10,00ML		411
KINIDINE	CPR.ACT.PROL.	1 * 100	DUR.			536	
KLINOTAB	CPR.PELLIC.	1 * 30	CPR.				637
LANITOP	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			103	
LANITOP	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			165	
LANOXIN	CPR.	1 * 60	CPR.			101	
LANOXIN	CPR.	1 * 60	CPR.			108	
LANOXIN	CPR.	1 * 120	CPR.			173	
LANOXIN	CPR.	1 * 250	CPR.				209
LANOXINE-PG	ELIXIR PED.	1 * 1	ELIXIR PED.	¼	60,00ML	170	
LASIX	CPR.	1 * 12	CPR.			102	
LASIX	CPR.	1 * 50	CPR.			342	
LASIX	CPR.	1 * 20	CPR.				861
LASIX	SOL.INJ.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	117	
LERIVON 10	CPR.	1 * 30	CPR.			199	
LERIVON 10	CPR.	3 * 30	CPR.			475	
LERIVON 30	CPR.	1 * 50	CPR.			726	

LERIVON-60	CPR.	3 *	10	CPR.			856	
LEUKERAN	CPR.	1 *	25	CPR.			396	
LINCOCIN	CPS	1 *	16	CPS			674	
LINCOCIN	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.SER.	¼	2,00ML	571	
LINCOCIN	SOL.INJ.	1 *	6	AMP.SER.	¼	2,00ML	1.047	616
LIORESAL	CPR.	1 *	50	CPR.			841	
LIPANTHYL	GELULES	1 *	50	GELULES			252	
LIPANTHYL-200 MICRONISED	GELULES	1 *	30	GELULES			523	
LIPIODOL ULTRA FLUIDE	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	5,00ML	109	
LIPITOR-10	CPR.ENR.	1 *	84	CPR.SS BLIS			2.732	2.230
LIPITOR-20	CPR.ENR.	1 *	84	CPR.SS BLIS			4.047	3.491
LIPOBAY 0,3	CPR.PELLIC.	1 *	98	CPR.SS BLIS				2.601
LIQUEMINE	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	5,00ML	144	
LIQUEMINE	SOL.INJ.	1 *	25	AMP.	¼	5,00ML		1.732
LOBIONE	CPR.	1 *	100	CPR.			440	
LOCACORTENE	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	30,00G	354	
LOCACORTENE VIOFORME	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	7,50ML	71	
LOCOID	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	230	
LOCOID	LIPOCR.	1 *	1	LIPOCR.	¼	30,00G	230	
LOCOID	LOT.	1 *	1	LOT.	¼	30,00ML	230	
LOCOID	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	30,00G	234	
LOCOID CRELO	EM.	1 *	1	EM.	¼	30,00G	230	
LOCOID CRELO	EM.	1 *	1	EM.	¼	100,00G	616	
LOMUDAL	CPS	1 *	50	SPINCAPS			485	
LOMUDAL	NEB.	1 *	48	AMP.VERRE	¼	2,00ML	636	
LOMUDAL INHALATEUR	AER.	1 *	1	AER.	¼	12,00ML	548	
LOMUSOL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	13,50ML	256	
LOMUSOL FORTE	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	15,00ML	284	
LONGUM	CPR.	1 *	4	CPR.			245	
LONNOTEN	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			2.404	1.916
LOTRIDERM	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	275	
LUDIOMIL	CPR.	1 *	30	CPR.			174	
LUDIOMIL	CPR.	1 *	100	CPR.			464	
LUDIOMIL	CPR.	1 *	30	CPR.			304	
LUDIOMIL	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			241	
LYSOMUCIL	CPR.EFF.	1 *	30	CPR.			589	
LYSOMUCIL	SOL.INJ.	1 *	20	AMP.	¼	3,00ML	307	
LYSOX	GRAN.	1 *	30	SACH.			393	
MANDOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	FIOLES MULT			735	
MANIPREX	DRG.	1 *	100	DRG.			170	
MARCOUMAR	CPR.	1 *	25	CPR.			84	
MATHOINE	CPR.	1 *	100	CPR.			310	
MAXIDEX	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	226	
MAXITROL	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	258	
MAXITROL	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	3,50G	184	
MEDROL	CPR.	1 *	30	CPR.			322	
MEDROL	CPR.	1 *	100	CPR.				524
MEDROL	CPR.	1 *	20	CPR.			1.291	848
MEDROL-A	CPR.	1 *	50	CPR.			1.612	1.157
MEDROL PAK	CPR.	1 *	21	CPR.			241	
MESTINON	CPR.	1 *	50	CPR.			39	
MESTINON	DRG.	1 *	150	DRG.			472	
METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	2,00ML		339
METHOTREXATUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	20,00ML		2.150

MEXITIL	GELULES	1 *	30	GELULES SS			372	
MEXITIL	GELULES	1 *	100	GELULES SS			992	563
MEXITIL	GELULES ACT.PROL.	1 *	50	PERLONGUETT			1.022	591
MINIDIAB	CPR.	1 *	30	CPR.			300	
MINIDIAB	CPR.	1 *	90	CPR.			748	
MINIPRESS	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			179	
MINIPRESS	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			472	
MINIPRESS	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			299	
MINIPRESS	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			789	
MINIPRESS	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			535	
MINIPRESS	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			1.259	819
MINITRAN-10	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			1.232	793
MINITRAN-15	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			1.620	1.165
MINITRAN-5	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			895	
MISTABRON	SOL.	1 *	6	AMP.	¼	3,00ML	369	
MISTABRON	SOL.	1 *	30	AMP.	¼	3,00ML	1.402	955
MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	10	FIOLES	¼	20,00ML	2.459	1.969
MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	FIOLES			3.011	2.498
MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	2	FIOLES			3.637	3.098
MOBIC	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			739	
MODURETIC	CPR.	1 *	28	CPR.			192	
MODURETIC	CPR.	1 *	56	CPR.			321	
MODURETIC	CPR.	1 *	112	CPR.			643	
MONAXIN	CPR.LIB.RET.	1 *	10	CPR.SS BLIS			1.049	618
MOTILIUM	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	200,00ML	166	
MOTILIUM	SUPP.	1 *	6	SUPP.			99	
MOTILIUM	SUPP.	1 *	6	SUPP.			156	
MOTILIUM	SUPP.	1 *	6	SUPP.			251	
MOVISTAL	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	200,00ML	134	
MOXACEF	GELULES	1 *	16	GELULES			491	
MOXACEF	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	80,00ML	278	
MOXALINE	GELULES	1 *	16	GELULES			447	
MOXALINE	PDRE P.SUSP.	1 *	1	PDRE P.SUSP	¼	80,00ML	256	
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			400	
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			952	
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			1.535	1.083
MS-CONTIN	CPR.	1 *	56	CPR.			2.514	2.022
MS-CONTIN	CPR.	1 *	30	CPR.			2.188	1.709
MYCOLOG	CR.	1 *	1	CR.	¼	15,00G	204	
MYCOLOG	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	15,00G	204	
MYLERAN	CPR.	1 *	100	CPR.			617	
MYOPLEGINE	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE	¼	10,00ML	77	
MYOPLEGINE	SOL.INJ.	1 *	12	FIOLES	¼	10,00ML		465
MYSOLINE	CPR.	3 *	30	CPR.SS BLIS			123	
NAPROSYNE	CPR.	1 *	20	CPR.			237	
NAPROSYNE	CPR.	1 *	50	CPR.			474	
NAPROSYNE	CPR.	1 *	30	CPR.			571	
NAPROSYNE	CPR.ENT.	1 *	30	CPR.SS BLIS			571	
NAPROSYNE	SUPP.	1 *	12	SUPP.			256	
NAPROSYNE INSTANT	PDRE	1 *	30	SACHETS			571	
NARCAN	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			1.491	1.041
NAXOGIN	CPR.	1 *	12	CPR.			87	
NEBACETINE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	10,00ML	149	
NEOBACITRACINE	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	10,00ML	149	

NICOTIBINE-300	CPR.	1 * 30	CPR.			118	
NITRODERM TTS-10	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYST.			1.232	
NITRODERM TTS-15	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYST.			1.620	1.165
NITRODERM TTS-5	SYST.THERAP.TD	1 * 30	SYST.			895	
NITRODYL	SYST.THERAP.TD	1 * 30	UNITES			895	
NITRODYL	SYST.THERAP.TD	1 * 30	UNITES			1.232	793
NITRODYL	SYST.THERAP.TD	1 * 30	UNITES			1.620	1.165
NITROLINGUAL PUMPSPRAY	SPRAY	1 * 1	SPRAY	¼	200,00D.	271	
NIVAQUINE	CPR.	1 * 20	CPR.			47	
NIZORAL	CPR.	1 * 10	CPR.			565	
NIZORAL	CPR.	1 * 30	CPR.			1.218	779
NIZORAL .	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	211	
NIZORAL	SHAMP.	1 * 1	SHAMP.	¼	60,00ML	283	
NIZORAL	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	100,00ML	583	
NOCERTONE	CPR.	1 * 30	CPR.			326	
NOLVADEX D-20	CPR.	1 * 56	CPR.			2.142	1.665
NOLVADEX D-20	CPR.	1 * 90	CPR.U.D.				2.506
NOLVADEX-10	CPR.	1 * 28	CPR.			804	
NOLVADEX-10	CPR.	1 * 98	CPR.			1.755	1.294
NOLVADEX-10	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.				1.320
NORFLEX	CPR.	1 * 20	CPR.			97	
NORFLEX	CPR.	1 * 100	CPR.			390	
NOVABRITINE	CPR.	1 * 8	TABS			532	
NOVABRITINE	CPR.	1 * 16	TABS			532	
NOVABRITINE	CPS	1 * 16	CPS			532	
NOVABRITINE	PDRE P.SIR.	1 * 1	SIR.	¼	80,00ML	175	
NOVABRITINE	PDRE P.SIR.	1 * 1	SIR.	¼	80,00ML	305	
NOVABRITINE I.M.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	AMP.			627	
NOVATEC	CPR.	1 * 56	CPR.			1.694	1.236
NOZINAN	CPR.	1 * 100	CPR.				165
NOZINAN	CPR.	1 * 100	CPR.				425
NYSCONITRINE	CPS	1 * 100	CPS SS BLIS			358	
NYSCONITRINE	SOL.P.PERF.	1 * 6	AMP.				151
NYSTATINE-LABAZ	CR.	1 * 1	CR.	¼	15,00G	118	
NYSTATINE-LABAZ	ONG.	1 * 1	ONG.	¼	15,00G	118	
NYSTATINE-LABAZ	SUSP.	1 * 1	SUSP.	¼	24,00ML	164	
OESTROGEL	GEL	1 * 1	GEL	¼	80,00G	179	
OPTIMINE	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	120,00ML	126	
ORADEXON	CPR.	1 * 10	CPR.			62	
ORADEXON CHRONOPACK	CPR.	1 * 100	CPR.			433	
ORAP	CPR.	1 * 75	CPR.			470	
ORAP FORTE	CPR.	1 * 20	CPR.			470	
ORAP FORTE	CPR.	1 * 240	CPR.				2.922
ORBENIN	CPS	1 * 16	CPS			332	
ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	AMP.				2.476
ORGAMETRIL	CPR.	1 * 30	CPR.			169	
PEDIAPHYLLIN-PL	CPR.	1 * 30	CPR.			130	
PEDIAPHYLLIN-PL	CPR.	1 * 100	CPR.			347	
PENBRITIN	CPS	1 * 16	CPS			271	
PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	AMP.				1.132
PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	AMP.				700
PENSTAPHO	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	FIOLES				2.807
PENSTAPHO	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			76	

PENSTAPHO-N	GELULES	1 * 16	GELULES			332	
PENSTAPHO-N	GELULES	1 * 100	GELULES				1.191
PENTASA	CPR.RET.	1 * 300	CPR.			4.256	3.690
PENTREXYL	GELULES	1 * 16	GELULES			271	
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FIOLES			473	
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	FIOLES				1.134
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			172	
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	FIOLES				481
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 6	FIOLES			292	
PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 25	FIOLES				700
PERSANTINE	SOL.P.PERF.	1 * 5	AMP.	¼	2,00ML	40	
PERSANTINE RETARD	GELULES	1 * 60	GELULES			560	
PERSANTINE RETARD GE	GELULES	1 * 60	GELULES			420	
PERSANTINE-75	DRG.	1 * 50	DRG.			220	
PERSANTINE-75	DRG.	1 * 100	DRG.			351	
PEVARYL	CR.	1 * 1	CR.	¼	30,00G	186	
PEVARYL	LAIT	1 * 1	LAIT	¼	30,00ML	186	
PEVISONE	CR.	1 * 1	CR.	¼	15,00G	149	
PIPORTIL	CPR.	1 * 30	CPR.			764	
PIPORTIL LONGUM-4	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	4,00ML	438	
PIPORTIL LONGUM-4	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	¼	1,00ML	385	
PLAQUENIL	DRG.	1 * 100	DRG.			605	
PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE				477
PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE				1.908
PLATINOL	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE	¼	20,00ML		477
PLATINOL	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE	¼	100,00ML		1.908
PLATISTINE-10	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE				477
PLATISTINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE				1.907
POLARAMINE	SIR.	1 * 1	SIR.	¼	100,00ML	95	
POLARAMINE REPETABS	CPR.ENR.	1 * 20	REPETABS			119	
POLLINEX	SUSP.INJ.	1 * 3	AMP.	¼	0,50ML	1.864	1.399
POLLINEX S	SUSP.INJ.	1 * 3	SER.NO 3			1.864	1.399
POLYGYNAX	OV.	1 * 12	OV.			214	
PREDNICORT	CPR.	1 * 30	CPR.			137	
PREDNICORTELONE	CPR.	1 * 100	CPR.			345	
PREGNYL	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.			298	
PREGNYL	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.			554	
PRE PAR	CPR.	1 * 40	CPR.			510	
PRE PAR	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	5,00ML		58
PRE-PAR RETARD	CPS	1 * 20	CPS			867	
PRE-PAR RETARD	CPS	1 * 100	CPS(E.C.)				3.163
PRIMPERAN	CPR.	1 * 30	CPR.			212	
PRIMPERAN	SOL.	1 * 1	SOL.	¼	200,00ML	134	
PRIMPERAN	SOL.INJ.	1 * 6	AMP.			87	
PRIMPERAN	SUPP.AD.	1 * 6	SUPP.			139	
PRIMPERAN	SUPP.ENF.	1 * 6	SUPP.			74	
PROCAL	CPR.ENTEROSOL.	1 * 100	CPR.			230	
PROGESTOGEL	GEL	1 * 1	GEL	¼	80,00G	177	
PROGOR-120	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			449	
PROGOR-180	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			633	
PROGOR-240	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			767	
PROGOR-300	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES BLI			838	
PROGOR-360	GELULES LIB.CONTR.	1 * 28	GELULES			942	
PROLOPA HBS-125	CPS	1 * 30	CPS			292	
PROLOPA HBS-125	CPS	1 * 100	CPS			780	

PROLOPA-125	CPR.DISP.	1 *	30	CPR.SEC.			292	
PROLOPA-125	CPR.DISP.	1 *	100	CPR.SEC.			780	
PROLOPA-125	CPS	1 *	30	CPS			292	
PROLOPA-125	CPS	1 *	100	CPS			780	
PROLOPA-250	CPR.	1 *	30	CPR.			498	
PROLOPA-250	CPR.	1 *	100	CPR.			1.201	763
PROLOPA-250	CPS	1 *	100	CPS			1.256	816
PROTHIADEN	DRG.	1 *	28	DRG.			284	
PROTHIADEN	GELULES	1 *	30	GELULES			124	
PROTHIADEN	GELULES	1 *	100	GELULES			331	
PROVERA	CPR.	1 *	24	CPR.			187	
PROVERA	CPR.	1 *	30	CPR.			377	
PROVERA	CPR.	1 *	50	CPR.			1.736	1.276
PROVERA	CPR.	1 *	40	CPR.			2.802	2.297
PROVERA	CPR.	1 *	25	CPR.			2.581	2.086
PROVERA	SUSP.	1 *	1	SUSP.	½	100,00ML	2.606	2.109
PURI-NETHOL	CPR.	1 *	25	CPR.			538	
PYOSTACINE-500	CPR.	1 *	16	CPR.			747	
QUESTRAN	PDRE	1 *	50	SACH.	½	4,00G	1.175	738
RAPIFEN	SOL.INJ.	1 *	30	AMP.	½	2,00ML		566
RAPIFEN	SOL.INJ.	1 *	50	AMP.	½	10,00ML		4.688
REDOMEX	DRG.	1 *	100	DRG.			143	
REDOMEX	DRG.	1 *	30	DRG.			97	
REDOMEX	DRG.	1 *	100	DRG.			260	
REDOMEX	SOL.INJ.	1 *	1	FIOLE MULTI	½	10,00ML	78	
REDOMEX DIFFUCAPS	GELULES	1 *	40	GELULES			208	
REDOMEX DIFFUCAPS	GELULES	1 *	40	GELULES			338	
REDOMEX DIFFUCAPS	GELULES	1 *	20	GELULES			247	
RENESE	CPR.	1 *	25	CPR.			132	
RENITEC	CPR.	1 *	56	CPR.			1.694	1.236
RIDAURA	CPR.	1 *	60	TILTABS			2.003	1.532
RIFADINE	CPS	1 *	100	CPS			1.588	1.134
RIFADINE	CPS	1 *	50	CPS			1.588	1.134
RIFOCINE	SOL.INJ.	1 *	2	AMP.			322	
RISPERDAL	CPR.	1 *	60	CPR.SEC.BLI			2.992	2.479
RISPERDAL	CPR.	1 *	60	CPR.SEC.BLI			4.236	3.672
RIXAPEN	CPR.	1 *	16	CPR.SS BLIS			493	
ROCALTROL	CPS	1 *	30	CPS			455	
ROCALTROL	CPS	1 *	30	CPS			727	
ROFENID	GELULES	1 *	50	GELULES			437	
ROFENID	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	6	FL.	½	5,00ML	366	
ROFENID	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			306	
ROFENID ENTERIC 100	CPR.ENT.	1 *	60	CPR.			574	
ROFENID READY MIX	SOL.INJ.	1 *	6	AMP.	½	2,00ML	366	
ROFENID RETARD	CPR.ENT.	1 *	30	CPR.			574	
ROFENID 200 LONG ACTING	GELULES	1 *	28	GELULES BLI			523	
ROVAMYCINE 500	CPR.	1 *	16	CPR.			350	
RYTHMODAN 100	CPS	1 *	120	CPS			662	
SABRIL	CPR.	1 *	100	CPR.			3.156	2.636
SALAZOPYRINE	CPR.	1 *	100	CPR.			602	
SALAZOPYRINE	CPR.	1 *	300	CPR.			1.408	961
SALAZOPYRINE E.C.	DRG.	1 *	300	DRG.			1.594	1.139

SECTRAL	CPR.	1 *	28	CPR.			569	
SECTRAL	CPR.	1 *	70	CPR.			1.087	654
SECTRAL GE	CPR.	1 *	28	CPR.			327	
SECTRAL GE	CPR.	1 *	56	CPR.			523	
SECTRAZIDE	CPR.	1 *	28	CPR.			597	
SECTRAZIDE	CPR.	1 *	70	CPR.			1.120	686
SELOKEN	CPR.	1 *	14	CPR.SS BLIS			113	
SELOKEN	CPR.	1 *	56	CPR.SS BLIS			321	
SELOKEN	CPR.	1 *	30	CPR.			340	
SELOKEN	CPR.	1 *	100	CPR.			900	
SELOKEN	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	5,00ML	314	
SELOZIDE	CPR.	1 *	30	CPR.			357	
SELOZIDE	CPR.	1 *	100	CPR.			953	
SELOZIDE	CPR.LIB.PROL.	1 *	28	DUR.			666	
SELOZIDE	CPR.LIB.PROL.	1 *	56	DUR.			1.043	612
SELOZOK-100	CPR.LIB.CONTR.	1 *	28	CPR.SEC.			398	
SELOZOK-100	CPR.LIB.CONTR.	1 *	28	CPR.SEC.U.D				229
SELOZOK-200	CPR.LIB.CONTR.	1 *	28	CPR.SEC.			634	
SEMAP	CPR.	1 *	12	CPR.			577	
SEVINOL	DRG.	1 *	30	REPETABS			154	
SINEMET	CPR.	1 *	100	CPR.			1.046	616
SINEQUAN	CPS	1 *	30	CPS			162	
SINEQUAN	CPS	1 *	100	CPS			433	
SINEQUAN	CPS	1 *	30	CPS			304	
SINEQUAN	CPS	1 *	100	CPS			811	
SINTROM 1	CPR.	1 *	100	CPR.			108	
SINTROM 4	CPR.	1 *	20	CPR.			97	
SOLDACTONE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	6	AMP.			540	
SOLICAM	GELULES	1 *	28	GELULES BLI			295	
SOLICAM	GELULES	1 *	56	GELULES BLI			541	
SOLICAM	GELULES	1 *	28	GELULES BLI			562	
SOLICAM	GELULES	1 *	56	GELULES BLI			1.022	591
SOSTILAR	CPR.	1 *	8	CPR.			2.170	1.725
SOTALEX	CPR.	1 *	56	CPR.			517	
SOTALEX	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	4,00ML	682	
SPASFON	DRG.	1 *	30	DRG.			114	
SPASFON	SUPP.	1 *	10	SUPP.			113	
SPIDIFEN	GRAN.	1 *	30	SACH.			190	
SPITALEN PRO INSTILLATIONE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	10,00ML	130	
SPORANOX	CPS	1 *	15	CPS			1.524	1.072
SPORANOX	CPS	1 *	28	CPS			2.493	2.002
STAPHYCID	CPS	1 *	16	CPS			618	
STAPHYCID	CPS	1 *	100	CPS				1.855
STAPHYCID	PDRE P.SIR.	1 *	1	FL.	¼	80,00ML	369	
STERAX	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	345	
STOCRIN	GELULES	1 *	30	GELULES			1.365	921
STOCRIN	GELULES	1 *	30	GELULES			2.326	1.842
STOCRIN	GELULES	1 *	90	GELULES			11.934	11.049
STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	VIAL				1.163
STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	VIAL				5.585
STRUMAZOL	CPR.	1 *	100	CPR.			244	
SUFREXAL	CPR.ENR.	1 *	56	CPR.			594	
SULAR-20	CPR.LIB.PROL.	1 *	56	CPR.SS BLIS			1.797	1.334
SURGAM	CPR.	1 *	30	CPR.			327	
SUSTANON	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.	¼	1,00ML	470	

SYNACTHEN DEPOT	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	1,00ML	116	
SYNTARIS	NEB.	1 *	1	NEB.	¼	24,00ML	417	
TAGAMET-200	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			1.527	1.075
TAGAMET-200	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			483	
TAGAMET 400	CPR.	1 *	56	CPR.SS BLIS			1.660	1.203
TAGAMET 400	CPR.	1 *	56	CPR.U.D.				1.203
TAGAMET-400	CPR.EFF.	1 *	56	CPR.			1.660	1.203
TAGAMET 800	CPR.	1 *	28	TILTABS			1.660	1.203
TAGAMET 800 S	CPR.SOL.	1 *	28	CPR.			1.660	1.203
TALOXA-TABS	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			5.017	4.420
TAMBOCOR	CPR.	1 *	100	CPR.			1.934	1.462
TAMIZAM-10	CPR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			1.956	1.487
TAMIZAM-20	CPR.	1 *	60	CPR.SS BLIS			2.265	1.783
TEBRAZID	CPR.	1 *	100	CPR.			682	
TELEBRIX GASTRO	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	50,00ML		173
TELEBRIX GASTRO	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	100,00ML		292
TELEBRIX HYSTERO	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	20,00ML		78
TELEBRIX-12 SODIUM	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	250,00ML		329
TELEBRIX-15-PERFUSION	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	250,00ML		410
TELEBRIX-30 MEGLUMINE	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	30,00ML		125
TELEBRIX-30 MEGLUMINE	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	100,00ML		354
TELEBRIX-30 MEGLUMINE	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	140,00ML		447
TELEBRIX-35	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	50,00ML		204
TELEBRIX-35	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	100,00ML		347
TENIF	CPS	1 *	28	CPS SS BLIS			677	
TENIF	CPS	1 *	28	CPS U.D.				389
TENORETIC MITIS-50/12,5	CPR.	1 *	28	CPR.			425	
TENORETIC MITIS-50/12,5	CPR.	1 *	56	CPR.			711	
TENORETIC-100/25	CPR.	1 *	28	CPR.			757	
TENORETIC-100/25	CPR.	1 *	56	CPR.			1.131	696
TENORETIC-100/25	CPR.	1 *	56	CPR.U.D.				696
TENORMIN	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			713	
TENORMIN MINOR-25	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			207	
TENORMIN MINOR-25	CPR.	1 *	56	CPR.SS BLIS			331	
TENORMIN MITIS-50	CPR.	1 *	28	CPR.			393	
TENORMIN MITIS-50	CPR.	1 *	56	CPR.			628	
TENORMIN-100	CPR.	1 *	28	CPR.			707	
TENORMIN-100	CPR.	1 *	56	CPR.			1.083	650
TENORMIN-100	CPR.	1 *	56	CPR.U.D.				650
TERRA CORTRIL + POLYMYXINE B	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	3,50G	126	
TERRA CORTRIL + POLYMYXINE B	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	5,00ML	164	
TERRAMYCINE + POLYMYXINE B PFIZER	ONG.OPHT.	1 *	1	ONG.OPHT.	¼	3,50G	67	
TETRALYSAL	CPS	1 *	16	CPS			526	
TETRALYSAL	CPS	1 *	56	CPS			1.288	846
THALAMONAL	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	2,00ML	57	
THALAMONAL	SOL.INJ.	1 *	30	AMP.	¼	2,00ML		891
THEODUR 300	CPR.RET.	1 *	60	CPR.SS BLIS			293	
THEOLAIR L.A.	CPR.	1 *	30	CPR.			147	
THEOLAIR L.A.	CPR.	1 *	100	CPR.			389	
THEOLAIR L.A.	CPR.	1 *	30	CPR.			191	
THEOLAIR L.A.	CPR.	1 *	100	CPR.			508	
THEO-2	GELULES	1 *	60	GELULES			198	
THEO-2	GELULES	1 *	60	GELULES			260	
THEO-2	GELULES	1 *	60	GELULES			343	

THYRAX DUOTAB	CPR.	1 *	100	DUOTABS			240	
TIAPRIDAL	CPR.	1 *	20	CPR.			308	
TIAPRIDAL	CPR.	1 *	60	CPR.			738	
TIAPRIDAL	GTTES	1 *	1	FL.	¼	30,00ML	577	
TIAPRIDAL	SOL.INJ.	1 *	12	AMP.	¼	2,00ML	198	
TIBERAL	CPR.	1 *	10	CPR.			533	
TIBERAL	CPR.	1 *	10	CPR.U.D.				306
TICLID	CPR.PELLIC.	1 *	30	CPR.PELLIC.			1.143	707
TICLID	CPR.PELLIC.	1 *	60	CPR.PELLIC.			1.652	1.195
TILCOTIL	CPR.PELLIC.	1 *	60	CPR.DISPENS			1.299	857
TILDIEM	CPR.	1 *	50	CPR.			400	
TILDIEM	CPR.	1 *	100	CPR.			639	
TIMOLOL-FALCON	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	218	
TIMOLOL-FALCON	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	233	
TINSET	CPR.	1 *	25	CPR.			261	
TOBRADEX	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	3,50G	184	
TOBRADEX	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	5,00ML	258	
TOBREX	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	257	
TOBREX	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	3,50G	195	
TOFRANIL	DRG.	1 *	60	DRG.			93	
TOLECTIN	CPS	1 *	100	CPS			581	
TRADONAL	GELULES	1 *	30	GELULES			320	
TRADONAL	GELULES	1 *	60	GELULES			577	
TRADONAL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	214	
TRADONAL	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	30,00ML	577	
TRADONAL	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.	¼	2,00ML	438	
TRANDATE	CPR.ENR.	1 *	75	CPR.			536	
TRANDATE	CPR.ENR.	1 *	75	CPR.			858	
TRANDATE	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	20,00ML		591
TRANSBILIX	SOL.P.PERF.	1 *	1	SOL.P.PERF.	¼	250,00ML	375	
TRASYLOL	SOL.INJ.	1 *	5	FL.	¼	50,00ML		4.625
TREMBLEX	CPR.	1 *	40	CPR.			296	
TREMBLEX	CPR.	1 *	240	CPR.				924
TRICANDIL	CPR.	1 *	15	CPR.			422	
TRICANDIL	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	204	
TRICANDIL	CR.	1 *	1	CR.	¼	75,00G	422	
TRILAFON	DRG.	1 *	100	DRG.			191	
TRILAFON	DRG.	1 *	100	DRG.			257	
TRILAFON	DRG.	1 *	50	DRG.			206	
TRILUDAN	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			281	
TRILUDAN	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	120,00ML	179	
TRINIPATCH-10	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			1.249	809
TRINIPATCH-15	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			1.620	1.165
TRINIPATCH-5	SYST.THERAP.TD	1 *	30	SYST.			914	
TROBICIN	SUSP.INJ.	1 *	1	FL.	¼	3,20ML	626	
TRYPTIZOL	CPR.	1 *	100	CPR.			108	
TRYPTIZOL	CPR.	1 *	30	CPR.			74	
TRYPTIZOL	CPR.	1 *	100	CPR.			208	
UNDESTOR	CPS	1 *	60	CPS			644	
UNIDOX SOLUTAB	CPR.SOL.	1 *	10	CPR.SS BLIS			422	
URACTAZIDE	CPR.	1 *	56	CPR.			473	
URACTONE	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			908	
URACTONE	CPR.	1 *	50	CPR.SS BLIS			1.221	782
URFADYN-PL	CPS	1 *	50	CPS SS BLIS			422	

URFAMYCINE	CPS	1 *	16	CPS			211	
URFAMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	AMP.			290	
URFAMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	AMP.			436	
UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 *	1	FL.				1.774
UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 *	1	FL.				4.255
URSOCHOL-150	CPR.	1 *	50	CPR.			1.057	625
URSOFALK-250	CPS	1 *	50	CPS SS BLIS			1.328	904
UTROGESTAN	CPS	1 *	30	CPS SS BLIS			350	
UTROGESTAN	CPS	1 *	90	CPS SS BLIS			833	
VALORON	SUPP.	1 *	10	SUPP.			226	
VALTRAN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	241	
VALTRAN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	20,00ML	437	
VELBE	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.MULTID.			869	
VELOSEF	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	6	FIOLES			1.030	599
VENTOLIN	AER.	1 *	200	D.			208	
VENTOLIN	AER.	1 *	100	D.			208	
VENTOLIN	CPR.	1 *	50	CPR.			149	
VENTOLIN	CPR.	1 *	100	CPR.			234	
VENTOLIN	CPR.	1 *	50	CPR.			231	
VENTOLIN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	160	
VENTOLIN	GTTES	1 *	5	GTTES	¼	10,00ML	641	
VENTOLIN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	150,00ML	113	
VENTOLIN	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.	¼	1,00ML	141	
VENTOLIN	SOL.P.PERF.	1 *	1	AMP.	¼	5,00ML		195
VEPESID	CPS	1 *	10	CPS			4.612	4.032
VEPESID	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.				4.670
VERMOX	CPR.	1 *	50	CPR.			2.096	1.620
VETHOINE	CPR.	1 *	100	CPR.			302	
VIBRAMYCINE	GELULES	1 *	10	GELULES			422	
VIBRAMYCINE	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	60,00ML	317	
VIBRATAB	CPR.	1 *	10	CPR.SS BLIS			422	
VINCRISTINUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	1,00ML	626	
VINCRISTINUM-PHARMACIA&UPJOHN	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	2,00ML	1.035	604
VISCERALGINE	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	150,00ML	113	
VISCERALGINE FORTE	CPR.	1 *	20	CPR.			143	
VISCERALGINE FORTE	CPR.	1 *	50	CPR.			286	
VISCERALGINE FORTE	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.	¼	2,00ML	76	
VIVALAN	CPR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			561	
VIVALAN	CPR.	1 *	56	CPR.SS BLIS			899	
VIVALAN	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.			449	
VIVALAN RETARD	CPR.LIB.PROL.	1 *	30	CPR.SS BLIS			902	
VUMON	SOL.INJ.	1 *	10	AMP.	¼	5,00ML		1.629
WELLCOPRIM	CPR.	1 *	10	CPR.			209	
ZANTAC	CPR.ENR.	1 *	56	CPR.			1.608	1.153
ZANTAC	CPR.ENR.	1 *	56	CPR.U.D.				1.153
ZANTAC	CPR.ENR.	1 *	28	CPR.			1.608	1.153
ZANTAC	CPR.ENR.	1 *	28	CPR.U.D.				1.153
ZANTAC	SIR.	1 *	2	SIR.	¼	280,00ML	1.608	1.153
ZANTAC	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	2,00ML	275	
ZARONTIN	CPS	1 *	100	CPS			299	
ZARONTIN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	200,00ML	147	
ZESTRIL-20	CPR.	1 *	56	CPR.SS BLIS			1.694	1.236

ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FIOLE U.D.			525	
ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	FIOLES			788	
ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	MONOVIAL U.			525	
ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	3	MONOVIALS			788	
ZOCOR	CPR.	1 *	84	CPR.SS BLIS			3.958	3.466
ZOCOR	CPR.	1 *	98	CPR.SS BLIS			7.156	6.470
ZOK-ZID	CPR.LIB.CONTR.	1 *	28	CPR.SS BLIS			416	
ZOVIRAX	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	4,50G	612	
ZOVIRAX	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	5	FIOLES				2.343
ZOVIRAX-400	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	100,00ML	1.584	1.130
ZOVIRAX-400	SUSP.	1 *	1	SUSP.	¼	200,00ML	2.688	2.188
ZYLORIC	CPR.	1 *	100	CPR.			433	
ZYLORIC-300	CPR.	1 *	30	CPR.			382	
ZYLORIC-300	CPR.	1 *	90	CPR.			915	
1-ALPHA	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	10,00ML	713	
1-ALPHA LEO	CPS	1 *	30	CPS SS BLIS			277	
1-ALPHA LEO	CPS	1 *	50	CPS SS BLIS			462	
1-ALPHA LEO	CPS	1 *	50	CPS SS BLIS			1.331	887

A PARTIR DU 01 JUIN 2000

ACETYLCYSTEINE-EUROGENERICS	GRAN.	1 *	10	SACH.			239	
ACETYLCYSTEINE-EUROGENERICS	GRAN.	1 *	30	SACH.			517	
ADVANTAN	CR.	1 *	1	CR.	¼	15,00G	156	
ADVANTAN	POMM.	1 *	1	POMM.	¼	15,00G	156	
ADVANTAN	POMM.GRASSE	1 *	1	POMM.	¼	15,00G	156	
ALDECIN	AER.	1 *	200	D.			431	
ALDOMET	CPR.	1 *	100	CPR.			288	
ALDOMET	CPR.	1 *	100	CPR.			463	
ALLOPURINOL-EUROGENERICS	CPR.	1 *	90	CPR.SEC.			770	
AMANTAN	CPS	1 *	60	CPS			280	
AMICLA	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	205	
AMIKACINE-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	5	FL.			1.958	1.488
AMIODARONE-EUROGENERICS	CPR.	1 *	60	CPR.SEC.			600	
AMOXICILLINE-EUROGENERICS	GELULES	1 *	16	GELULES BLI			447	
AMOXICILLINE-EUROGENERICS	PDRE P.SUSP.	1 *	1	PDRE P.SUSP	¼	80,00ML	256	
AMOXYPEN	CPS	1 *	16	CPS SS BLIS			532	
AMOXYPEN	GRAN.	1 *	16	SACH.			536	
AMOXYPEN	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	80,00ML	305	
ARTANE	CPR.	1 *	50	CPR.			121	
ARTANE	CPR.	1 *	50	CPR.			245	
AUREOMYCIN	ONG.	1 *	1	ONG.	¼	5,00G	60	
BETAHISTINE-EUROGENERICS	CPR.	1 *	100	CPR.			369	
BEVOREN	CPR.	1 *	100	CPR.			918	
BILOPTIN	CPS	1 *	12	CPS			136	
BLEOMYCINE	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.			1.255	
BREXINE	CPR.	3 *	10	CPR.U.D.				472
BREXINE	GRAN.	1 *	30	SACH.DOUBLE			821	
BURINEX	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			232	
CALSYNAR	SOL.INJ.	1 *	1	FL.MULTID.	¼	2,00ML	1.182	745
CAMCOLIT-400	CPR.	1 *	100	CPR.			219	
CANESTENE	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	191	

CANESTENE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	20,00ML	143	
CANRENOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	6	AMP.	¼	2,00ML	515	
CECLOR	CPS	1 *	15	CPS			421	
CECLOR	CPS	1 *	15	PULVULES			674	
CECLOR	GRAN.P.SUSP.	1 *	1	GRAN.P.SUSP	¼	60,00ML	206	
CECLOR	GRAN.P.SUSP.	1 *	1	GRAN.P.SUSP	¼	60,00ML	331	
CECLOR	GRAN.P.SUSP.	1 *	1	GRAN.P.SUSP	¼	100,00ML	494	
CEDOCARD	CPR.	1 *	60	CPR.			121	
CEDOCARD	CPR.	1 *	180	CPR.			289	
CILOXAN	COLL.	1 *	1	FL.STILLIGT	¼	5,00ML	190	
CLAFORAN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.			446	
CLAFORAN-2000	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.			846	
CLINORIL	CPR.	1 *	50	CPR.			312	
CLINORIL FORTE	CPR.SEC.	1 *	50	CPR.			536	
COLPRO	CPR.	3 *	13	CPR.			318	
CONVULEX	SIR.	1 *	1	SIR.	¼	300,00ML	587	
CONVULEX-150	CPS	1 *	100	CPS			538	
CONVULEX-300	CPS	1 *	100	CPS			795	
CONVULEX-500	CPS	1 *	100	CPS			1.232	793
CORGARD	CPR.	1 *	30	CPR.			330	
CORODYN	GTTES	1 *	1	GTTES	¼	30,00ML	269	
CORONAIR	GELULES	1 *	100	GELULES			351	
CORVATARD	CPR.RET.	1 *	80	CPR.SS BLIS			1.607	1.152
CORVATON	CPR.	1 *	100	CPR.			690	
CO-TRIMOXAZOLE 160/800 EUROGENERICS	CPR.	1 *	10	CPR.			142	
CO-TRIMOXAZOLE 160/800 EUROGENERICS	CPR.	1 *	30	CPR.			306	
CYCLOBLASTINE-200	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	10	VIALS			534	
CYCLOBLASTINE-50	DRG.	1 *	50	DRG.			258	
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 *	1	FL.	¼	10,00ML	1.225	786
CYTARABINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	1 *	1	FL.	¼	20,00ML	1.882	1.416
CYTOSAR	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	5,00ML	258	
CYTOSAR	SOL.INJ.	1 *	1	VIAL	¼	25,00ML	1.027	596
CYTOSAR	SOL.P.PERF.	1 *	1	VIAL	¼	10,00ML		1.073
CYTOSAR	SOL.P.PERF.	1 *	1	VIAL	¼	20,00ML		1.931
DAGRAMYCINE	GELULES	1 *	10	GELULES			422	
DAGRAMYCINE	PDRE	1 *	10	SACH.			422	
DALACIN C	CPS	1 *	16	CPS			499	
DALACIN-C	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.	¼	2,00ML	910	
DECADRON PHOSPHATE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	5,00ML	164	
DE ICIN	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	258	
DELPHI	CR.	1 *	1	CR.	¼	30,00G	386	
DIAMOX	CPR.	1 *	25	CPR.			248	
DIAMOX	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FIOLE			240	
DIAMOX SUSTETS	CPS RET.	1 *	40	SUSTETS			392	
DICHLOTRIDE	CPR.	1 *	25	CPR.			152	
DICLOFENAC-EUROGENERICS	CPR.ENR.	1 *	100	CPR.SS BLIS			465	
DICLOFENAC-EUROGENERICS	CPR.ENR.	1 *	50	CPR.SS BLIS			471	
DIPRIVAN	EM.INJ.	1 *	1	FL.	¼	50,00ML		884
DOLCIDIUM GE	SUPP.	1 *	12	SUPP.			149	
DOMINAL	DRG.	1 *	20	DRG.			60	
DOMINAL	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.			78	
DOMINAL FORTE	CPR.	1 *	20	CPR.			68	
DOMINAL FORTE	CPR.	1 *	50	CPR.			136	
DOXYTAB	GELULES	1 *	10	GELULES			422	

DOXYTAB	GRAN.	1 *	10	SACH.			422	
EFFERALGAN	SUPP.AD.	1 *	12	SUPP.			118	
EFFERALGAN	SUPP.ENF.	1 *	12	SUPP.			94	
EFFERALGAN	SUPP.J.ENF.	1 *	12	SUPP.			84	
EFFERALGAN	SUPP.NOURR.	1 *	12	SUPP.			72	
EFFERALGAN PEDIATRIQUE	SOL.	1 *	1	SOL.	¼	90,00ML	89	
ERCESTOP	GELULES	1 *	20	GELULES			225	
EUPHYLLIN	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	10,00ML	82	
FLAGYL	SOL.INJ.	1 *	1	POCHE VIAFL	¼	100,00ML		185
FLAGYL	SOL.INJ.	1 *	1	POCHE VIAFL	¼	300,00ML		445
FLUANXOL DEPOT	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	2,00ML	285	
FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	100,00ML	1.074	641
FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	5	FL.	¼	10,00ML	616	
FLUOROURACIL-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	5	FL.	¼	20,00ML	1.074	641
FML LIQUIFILM	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	5,00ML	282	
GABITRIL	CPR.PELLIC.	1 *	100	CPR.SS BLIS			4.200	3.637
GABITRIL	CPR.PELLIC.	1 *	100	CPR.SS BLIS			6.300	5.650
GLUCOPHAGE-500	CPR.	1 *	60	CPR.			206	
GLUCOPHAGE-850	CPR.	1 *	100	CPR.			412	
HYDROCORTISONE-ROUSSEL	CPR.	1 *	20	CPR.			223	
IBUPROFENE-EUROGENERICS	DRG.	1 *	30	DRG.			159	
IBUPROFENE-EUROGENERICS	DRG.	1 *	100	DRG.			419	
IMODIUM	CPS	1 *	200	CPS				813
INDAPAMIDE-EUROGENERICS	DRG.	1 *	20	DRG.SS BLIS			204	
INDAPAMIDE-EUROGENERICS	DRG.	1 *	60	DRG.SS BLIS			490	
INDERAL	CPR.	1 *	100	CPR.			351	
INDOCID	GELULES	1 *	100	GELULES			328	
INDOCID	GELULES	1 *	30	GELULES			198	
INDOCID	GELULES	1 *	100	GELULES			527	
INDOCOLLYRE	COLL.	1 *	1	FL.	¼	5,00ML	247	
INIPROL	SOL.INJ.	1 *	1	AMP.	¼	5,00ML	402	
ISOPTO-CETAMIDE	COLL.	1 *	1	COLL.	¼	15,00ML	89	
ISORDIL	CPR.	1 *	60	CPR.			120	
ISORDIL	CPR.	1 *	180	CPR.			288	
ISORDIL	CPR.	1 *	120	CPR.			264	
KEFUROX-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.			533	
KEFZOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.				260
LASIX PROLONGATUM	CPS	1 *	30	CPS SS BLIS			235	
LEDERCORT	CPR.	1 *	30	CPR.			340	
LEDERSPAN	SUSP.INJ.	1 *	1	FL.	¼	1,00ML.	351	
LEDERTREXATE	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			211	
LEDERTREXATE SODIUM	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	12	FL.			1.259	819
LEDERTREXATE SP	SOL.INJ.	1 *	1	FL.	¼	2,00ML	150	
LEDERVORIN-CALCIUM 15	CPR.	1 *	10	CPR.			2.275	1.792
LEDERVORIN-CALCIUM 3	SOL.INJ.	1 *	6	AMP.	¼	1,00ML	529	
LOPERAMIDE-EUROGENERICS	GELULES	1 *	60	GELULES			446	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 *	100	CPR.			121	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 *	100	CPR.U.D.			121	

L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.			164	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.			164	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.			266	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.			266	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.			312	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.				179
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.			357	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.			357	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.			435	
L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	1 * 100	CPR.U.D.			435	
LYOVAC COSMEGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			129	
LYSOX	GRAN.	1 * 30	SACHETS			589	
MAJEPTIL	GTTES	1 * 1	GTTES	%	10,00ML	95	
MANDOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.	%	20,00ML	490	
MAXZIDE	CPR.	1 * 28	CPR.SS BLIS			409	
MEDROL-A	CPR.	1 * 14	CPR.			574	
MEDROL-A	CPR.	1 * 50	CPR.			1.388	942
METHOBLASTINE FORTE R.T.U.-200	SOL.INJ.	1 * 1	FL.	%	8,00ML		1.290
METHYLPREDNISOLONE-FAULDING	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.VERRE			2.995	2.482
METHYLPREDNISOLONE-FAULDING	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.VERRE			1.845	1.380
MINIDIAB	CPR.	1 * 90	CPR.			721	
MINOCIN	CPS	1 * 10	CPS MICROGR			462	
MINOTAB-100	CPR.PELLIC.	1 * 10	CPR.			462	
MINO-50	CPR.PELLIC.	1 * 20	CPR.			462	
MINO-50	CPR.PELLIC.	1 * 42	CPR.			776	
MODURETIC	CPR.	1 * 56	CPR.			307	
MODURETIC	CPR.	1 * 112	CPR.			614	
MOTIFENE	GELULES	1 * 56	GELULES RET			846	
NAPROXENE-EUROGENERICS	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			400	
NAPROXENE-EUROGENERICS	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			479	
NAPROXENE-EUROGENERICS	SUPP.	1 * 12	SUPP.			215	
NERISONA	CR.	1 * 1	CR.	%	15,00G	122	
NERISONA	CR.	1 * 1	CR.	%	30,00G	195	
NERISONA	POMM.	1 * 1	POMM.	%	15,00G	122	
NERISONA	POMM.	1 * 1	POMM.	%	30,00G	195	
NERISONA	POMM.GRASSE	1 * 1	POMM.GRASSE	%	30,00G	195	
NERISONA FORTE	POMM.	1 * 1	POMM.	%	15,00G	148	
NETROMYCINE	SOL.INJ.	1 * 3	AMP.	%	1,50ML	244	
NETROMYCINE	SOL.INJ.	1 * 3	VIALS			1.544	1.091
NETROMYCINE-400 SINGLE DOSE	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	%	2,00ML	1.418	971
NIFLURIL	GELULES	1 * 100	GELULES			350	
NITRUMON	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FL.			908	
NORTRILEN	DRG.	1 * 50	DRG.			138	
NOZINAN	CPR.	1 * 20	CPR.			69	
NOZINAN	CPR.	1 * 20	CPR.			177	
NOZINAN	GTTES	1 * 1	GTTES	%	30,00ML	105	
NOZINAN	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.			137	
NYCOPREN	CPR.ENT.	1 * 30	CPR.SS BLIS			571	
OBRACIN	SOL.INJ.	1 * 3	FIOLES MULT	%	2,00ML	786	
OCUFLUR LIQUIFILM	COLL.	1 * 1	COLL.	%	5,00ML	221	
ONCOVIN	SOL.INJ.	1 * 1	FIOLE MULTI	%	1,00ML	795	
OPHTAGRAM	COLL.	1 * 1	COLL.	%	5,00ML	202	

OPHTAGRAM	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	5,00G	202	
PAVULON	SOL.INJ.	1 * 10	AMP.	¼	2,00ML	557	
PENI-ORAL	CPR.	1 * 15	CPR.			202	
PERGONAL-75	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	AMP.			1.150	714
PHENYLEPHRINE BOURNONVILLE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	10,00ML	88	
PHENYLEPHRINE BOURNONVILLE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	10,00ML	97	
PIPCIL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			676	
PIPCIL	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	FIOLE			1.167	731
POLYDEXA	GTTES	1 * 1	GTTES	¼	10,00ML	93	
POLYFLAM	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.			560	
PRAVASINE	CPR.	1 * 50	CPR.U.D.				2.922
PRAZINE	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.ENR.			95	
PRAZINE	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.ENR.			164	
PRAZINE	CPR.ENR.	1 * 50	CPR.ENR.			282	
PRED FORTE	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	231	
PREDMYCIN-P	COLL.	1 * 1	COLL.	¼	5,00ML	209	
PREDNISONE NEOMYCINE ASTA MEDICA	POMM.	1 * 1	POMM.	¼	3,00G	74	
PRIMOLUT-NOR	CPR.	1 * 50	CPR.			245	
PRIMOLUT-NOR FORTE	CPR.	1 * 30	CPR.			269	
PROFASI-10000	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	AMP.			401	
PROFASI-5000	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	AMP.			554	
PROGYNOVA	DRG.	3 * 21	DRG.			195	
PROGYNOVA	DRG.	1 * 20	DRG.			97	
PROGYNOVA	DRG.	1 * 60	DRG.			232	
PROLUTON DEPOT	SOL.INJ.	1 * 1	AMP.	¼	2,00ML	200	
PROPRANOLOL EUROGENERICS	CPR.	1 * 100	CPR.SS BLIS			339	
PROSTIN E2	CPR.	1 * 10	CPR.				1.065
PROSTIN E2	CPR.	1 * 4	CPR.				2.070
PROSTIN E2	SOL.P.PERF.	1 * 1	AMP.				718
PROSTIN E2	SOL.P.PERF.	1 * 1	AMP.				1.665
PROVIRON	CPR.	1 * 20	CPR.			208	
PROVIRON	CPR.	1 * 50	CPR.			416	
RYTHMODAN 250 LONG ACTION	CPR.ENR.	1 * 40	CPR.SS BLIS			675	
SALAZOPYRINE	CPR.	1 * 300	CPR.			1.272	831
SALAZOPYRINE E.C.	DRG.	1 * 100	DRG.			711	
SALAZOPYRINE E.C.	DRG.	1 * 300	DRG.			1.427	980
SINEMET CONTROL 50/200	CPR.LIB.CONTR.	1 * 100	CPR.			1.294	853
SOLICAM	GELULES	1 * 14	GELULES BLI			148	
SOLICAM	GELULES	1 * 14	GELULES BLI			281	
SOLU-CORTEF	SOL.INJ.	1 * 1	ACT-O-VIAL	¼	2,00ML	148	
SOLU-CORTEF	SOL.INJ.	1 * 1	ACT-O-VIAL	¼	2,00ML	320	
SOLU-MEDROL	SOL.INJ.	1 * 1	ACT-O-VIAL			279	
SOLU-MEDROL	SOL.INJ.	1 * 3	ACT-O-VIAL			714	
SOLU-MEDROL	SOL.INJ.	1 * 1	ACT-O-VIAL	¼	2,00ML	663	
SOLU-MEDROL S.A.B.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIAL			279	
SOLU-MEDROL S.A.B.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 3	VIALS			714	
SOLU-MEDROL S.A.B.	PDRE P.PREP.INJ.	1 * 1	VIAL			663	
SPASMONAL	CPR.PELLIC.	1 * 40	CPR.SS BLIS			334	
SPASMONAL	CPR.PELLIC.	1 * 120	CPR.SS BLIS			701	
SPIRONOLACTONE-EUROGENERICS	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			386	
SPIRONOLACTONE-EUROGENERICS	CPR.	1 * 30	CPR.SS BLIS			762	
SPIRONOLACTONE-EUROGENERICS	CPR.	1 * 50	CPR.SS BLIS			1.003	573

SULPIRIDE-EUROGENERICS	CPR.	1 *	12	CPR.			316	
TAMIZAM-40	CPR.	1 *	30	CPR.SS BLIS			2.349	1.863
TELEBRIX-35	SOL.INJ.	1 *	1	SOL.INJ.	¼	200,00ML		629
TENORETIC MITIS-50/12,5	CPR.	1 *	56	CPR.			680	
TESTOVIRON DEPOT	SOL.INJ.	1 *	3	AMP.			511	
TICLID	CPR.PELLIC.	1 *	60	CPR.PELLIC.			1.586	1.132
TIMOPTOL	COLL.	1 *	1	FL.OCUMETRE	¼	5,00ML	297	
TIMOPTOL	COLL.	1 *	1	FL.OCUMETRE	¼	5,00ML	319	
TRANXENE	CPR.ENR.	1 *	30	CPR.U.D.				264
TRAVOCORT	CR.	1 *	1	CR.	¼	15,00G	157	
TRAVOGEN	CR.	1 *	1	CR.	¼	20,00G	136	
TRENTADIL	SOL.INJ.	1 *	5	AMP.	¼	5,00ML	95	
TRYPTIZOL	CPR.	1 *	100	CPR.			199	
UROGRAFINE	SOL.P.PERF.	1 *	1	SOL.P.PERF.	¼	100,00ML	512	
UROVISON	SOL.P.PERF.	1 *	1	SOL.P.PERF.	¼	250,00ML	570	
VANCOCIN	PDRE	1 *	1	FL.			6.978	6.288
VANCOCIN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FL.				1.148
VANCOCIN-500	PDRE P.PREP.INJ.	1 *	1	FIOLE				637
VINCRISTINE-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	5	VIALS	¼	1,00ML	2.552	2.057
VINCRISTINE-FAULDING	SOL.INJ.	1 *	5	VIALS	¼	2,00ML	4.271	3.705
VIVIDRIN	SPRAY	1 *	1	SPRAY	¼	15,00ML	255	
VIVIDRIN KOMBIPACKUNG	SOL.	1 *	1	COLL.	¼	10,00ML	398	
WILL LONG	GELULES	1 *	100	GELULES BLI			358	
WILL LONG	GELULES	1 *	100	GELULES BLI			438	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 35 10 août 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 mai 2000 portant institution de commissions paritaires pour les examens de fin d'apprentissage.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945 portant révision de la loi du 5 janvier 1929 sur l'apprentissage;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 portant organisation de l'examen de fin d'apprentissage

Vu les propositions des chambres professionnelles et des lycées techniques intéressés;

Arrête:

Art. 1er. Les experts-assesseurs des commissions instituées pour procéder aux épreuves de théorie générale et professionnelle à l'examen de fin d'apprentissage sont nommés pour la période du 15 mai 2000 au 30 avril 2001 d'après les listes annexées.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 15 mai 2000
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

---

1. APPRENTISSAGE HÔTELIER

HÔTELIER-RESTAURATEUR ET RESTAURATEUR

DAHM Francis
Hôtel-Restaurant Dahm
57, Porte des Ardennes
L-9145 ERPELDANGE

FEIDT John
4, rue Principale
L-9140 BOURSCHEID

GEREATS John
26, rue de la Gare
L-9420 VIANDEN

GOEDERT Fernand
4, Place de la Gare
L-6674 MERTERT

KOEPP François
Hôtel Delta
76, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg

KREMP Pierre
48, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

MATHES Gérard
37, route du Vin
L-5401 AHN

PAULUS René
1, rue Haute
L-6680 MERTERT

RIX Alain
20, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

SCHMITZ Georges
4, rue des Carrières
L-1316 Luxembourg

Experts-assesseurs du Lycée technique hôtelier Alexis Heck pour les épreuves de théorie générale:

ANGEL Marc
Chargé de cours

BENDER Gérard
Directeur adjoint

BUCK Norbert
Professeur d'enseignement secondaire

CATHREIN Jean-Paul
Professeur d'enseignement secondaire

CORBIN Paul
Professeur d'enseignement secondaire technique

DECKER Pol
Chargé de cours

DE TOFFOLI Giancarlo
Professeur d'enseignement secondaire

DUHR Abi
Professeur d'enseignement secondaire technique

HEIRENDT Colette ép. MASSEN
Professeur d'enseignement secondaire technique

HENTGES Martine
Maître de cours spéciaux

HERMAN Paulette
Chargée de cours

JUNG Marc
Professeur d'enseignement secondaire

NICOLAY Georges
Maître de cours spéciaux

ROBERT Louis
Directeur

STEICHEN M.-Marguerite ép. KANDEL
Institutrice d'enseignement ménager

TAGLIAFERRI Gérard
Professeur d'enseignement secondaire technique

VAN DE MAELEN Jacqueline ép. PENNING
Chargée de cours

Experts-assesseurs du Lycée technique hôtelier Alexis Heck pour les épreuves de théorie professionnelle:

ALLARD René
Maître d'enseignement technique

BREDIMUS Patrick
Maître d'enseignement technique

DECKER Georges
Maître d'enseignement technique

DECKER Paul
Chargé de cours

FEIDT John
Chargé de cours

FRANZEN Laurence ép. NOTHOMB
Chargée d'éducation

GREMLING Gust.
Chargé de cours

HILGER Egide
Maître d'enseignement technique

JACOBY Paul
Maître d'enseignement technique

KASS Lucien
Asp. maître d'enseignement technique

KAYSER Roland
Maître d'enseignement technique

LUX Gasty
Maître d'enseignement technique

MOLITOR Guy
Maître d'enseignement technique

SCHUMACHER Josette ép. DECKER
Maître d'enseignement technique

SPANIER Jeannot
Maître d'enseignement technique

STEINMETZ Armand
Maître d'enseignement technique

STIRN Carlo
Maître d'enseignement technique

STRUBEL Jean
Maître d'enseignement technique

THEIN Heribert
Chargé d'éducation

THILL Ronald
Maître d'enseignement technique

WAGNER Patrick
Maître d'enseignement technique

CUISINIER

Experts-assesseur du Lycée technique hôtelier Alexis Heck pour les épreuves de théorie et de pratique professionnelle pour cuisiniers plein temps

CORBIN Paul
Professeur d'enseignement technique

HERMAN Paulette
Chargée de cours

KNAUF Georges
Chargé de cours

NICOLAY Georges
Maître de cours spéciaux

STIRN Carlo
Maître d'enseignement technique

ALLARD René
Maître d'enseignement technique

DECKER Georges
Maître d'enseignement technique

DECKER Paul
Chargé de cours

GREMLING Gust
Chargé de cours

HILGER Egide
Maître d'enseignement technique

MOLITOR Guy
Maître d'enseignement technique

SCHUMACHER Christian
Asp. maître d'enseignement technique

SPANIER Jeannot
Maître d'enseignement technique

THEIN Heribert
Chargé d'éducation

Experts assesseurs pour cuisiniers concomitant:

KETTER ép. KINTZELE Monique
46, rue de Luxemboug
L-8077 BERTRANGE
Chargée de cours au
Lycée technique de Bonnevoie

LAURES Robert
123, Bd Charles Simonis
L-2539 LUXEMBOURG
Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

PEPIN Pierrot
25, rue de l'Avenir
L-7306 MULLENDORF
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

SCHUMMER Josiane
7, rue de Clervaux
L-1346 LUXEMBOURG
Chargée de cours au
Lycée technique de Bonnevoie

THIEL Nico
119, rue du Cimetière
L-1338 LUXEMBOURG
Chargé de cours au
Lycée technique de Bonnevoie

SERVEUR DE RESTAURANT

KLEIN ép. HEIN Gaby
34, rue de l'Eau
L-4550 OBERKORN
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

LOOS ép. UNFER Malou
38, rue de Sandweiler
L-5362 SCHRASSIG
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

2. APPRENTISSAGE MENAGER

AUXILIAIRE ECONOME

Sr HEISCHBOURG Marie-Jeanne
Lycée technique privée Ste Anne
108, Grand-Rue
L-9051 ETTELBRUCK

SCHAEFFER Martine
11, rue A. Liesch
L-5675 BURMERANGE

BOCK Jeanne
25, rue Henri de Stein
L-7349 HEISDORF

DOMMASCH Caroline
8, rue du Cimetière
L-6915 ROODT/SYR
Maître de cours spéciaux au
Lycée technique de Bonnevoie

HORNSTEIN Ruth ép. WAGNER
119, rue du Cimetière
L-1338 LUXEMBOURG
Chargée de cours au
Lycée technique de Bonnevoie

KONSBRUCK Yves
12, rue des Promenades
L-5973 ITZIG
Professeur au
Lycée technique de Bonnevoie

LOOS ép. UNFER Malou
38, rue de Sandweiler
L-5362 SCHRASSIG
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

SCHUMMER Josiane
6, rue Hiel
L-5415 CANACH
Institutrice de l'enseignement sec. technique au
Lycée technique de Bonnevoie

REINHARD Marie-Jo
150, rue de Dudelange
L-3630 KAYL
Professeur docteur au
Lycée technique de Bonnevoie

3. APPRENTISSAGE ARTISANAL

BOULANGER-PATISSIER

SENY Jean
6, rue de Macher
L-5550 REMICH
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

KUTTEN Serge
24, rue du Nord
L-3261 BETTEMBOURG
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

PATISSIER-CONFISEUR-GLACIER

KAYSER Roland
19, Cité Longchamps
L-9160 INGELDORF
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique hôtelier Diekirch

SCHUMACHER Camille
3, route de Luxembourg
L-5364 SCHRASSIG
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

BOUCHER-CHARCUTIER

HILGER Georges
1a, rue des Prés
L-3316 CONTERN
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

TRAITEUR

PEPIN Pierrot
25, rue de l'Avenir
L-7306 MULLENDORF
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

MEUNIER

SCHUMACHER Camille
3, route de Luxembourg
L-5364 SCHRASSIG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

TAILLEUR

DOMMASCH Caroline
8, rue du Cimetière
L-6915 ROODT/SYR

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

COUTURIER

DAHM Marie-Josée
107, rue de Cessange
L-1321 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

MODISTE

DOMMASCH Caroline
8, rue du Cimetière
L-6915 ROODT/SYR

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

FOURREUR

DOMMASCH Caroline
8, rue du Cimetière
L-6915 ROODT/SYR

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique de Bonnevoie

OPTICIEN

DEFAY Patricia
11, rue Johannes Gutenberg
L-1649 LUXEMBOURG

Professeur au
Lycée technique du Centre

KRANTZ François
40, rue Poincaré
L-2342 LUXEMBOURG

Professeur au
Lycée technique du Centre

NILLES Jean-Jacques
6, rue Pasteur
L-4276 ESCH-SUR-ALZETTE

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

MECANICIEN-DENTAIRE

GRAFFE Jérôme
90, rue des Maraîchers
L-2124 LUXEMBOURG

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

COIFFEUR

LUCIUS Maryse ép. LOUIS
9, rue Langenbetten
L-3961 EHLANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

BREMER Monique
17, rue de Schifflange
L-4392 PONTPIERRE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

VANDIVINIT Mario
40, Cité Schlassgewann
L-5364 SCHRASSIG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

SCHMIT ép. RODERES Liliane
66, rue Charles-Fr. Mersch
L-7790 BISSEN

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Ettelbruck

ESTHETICIENNE

BIRMANN Nadine ép. HEMMEN
Rue Alphonse Diederich
L-5620 MONDORF

Chargée de cours au
Lycée technique du Centre

DEFAY Patricia
11, rue Johannes Gutenberg
L-1649 LUXEMBOURG

Professeur au
Lycée technique du Centre

MECANICIEN-AJUSTEUR/TOURNEUR-SUR-FER

BECK Georges
62, rue de Bettembourg
L-5811 FENTANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique de Bonnevoie

HANTEN Roland
3, rue de Landiras
L-4996 Schouweiler

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique de Bonnevoie

KOX Henri
Rue J.P. Bausch
L-3713 RUMELANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique des Arts et Métiers

SCHERER Georges
87, Bd. Charles Simonis
L-2539 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Ettelbruck

SCHOLTES Raymond
2, um Bierg
L-9170 MERTZIG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

MECANICIEN D'AUTOS ET DE MOTOS

BELLINA Jacques
49, rue Laduno
L-9147 ERPELDANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

CLAUDE Paul
11, rue des Romains
L-8833 WOLWELANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Ettelbruck

KIEFFER Armand
19, rue de la Piscine
L-4772 PETANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

KRYSATIS Gérard
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

LAHR Robert
Alewée
L-7465 NOMMERN

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Ettelbruck

MARINI Manuel
53, rue Michel Rodange
L-4847 RODANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

MEYRER Nico
20, rue Théodore Eberhard
L-1452 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

RICKAL Alex
17, rue Léopold Richard
L-9510 WILTZ

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

SCHMIT Paul
3a, rue de Hollenfels
L-7481 TUNTANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

SPAUS Patrick
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

STEICHEN Jos
14, rue du Cimetière
L-9147 ERPELDANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Ettelbruck

STEINBACH Jean
3a, rue de la Montagne
L-6582 ROSPORT

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

MECANICIEN DE CYCLES ET DE MOTOCYCLES

MARINI Manuel
53, rue Michel Rodange
L4847 RODANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

STEFFEN Clement
2, rue Lacroix
L-1913 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

PEINTRE DE VEHICULES AUTOMOTEURS

LORENTZ Paul
14, rue de l'Eglise
L-9454 Fouhren

Lycée technique du Centre

MEYER Norbert
13, rue des Cerisiers
L-5290 NEUHAUSGEN

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

DEBOSSELEUR DE VEHICULES AUTOMOTEURS

GOEREND Alphonse
39, Neie Wée
L-6833 Biwer

Lycée technique du Centre

MORBE René
rue Auguste Letellier
L-1932 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

SCHAUL John
11, rue des Champs
L-8356 GARNICH

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

SCHAUS Luc
B.P. 209
L-9003 Ettelbruck

Chargé de cours au
CNFPC-Ettelbruck

WAGENER Gaston
36, rue de Savelborn
L-7660 MEDERNACH

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

ELECTRONICIEN DE VEHICULES AUTOMOTEURS

MEYER Jacques
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

BOBINEUR

ARENDT Marc
Lycée technique Ettelbruck

IHRY Jean
Lycée technique Ettelbruck

MECANICIEN DE MACHINES & MATERIEL AGRICOLES ET VITICOLES

BERTEMES Marcel
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

EILENBECKER Camille
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

FELTGEN Norbert
Directeur du Lycée technique agricole

KOEUNE Alfred
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

MOUREAUD Antoine
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

SCHRANTZ Claude
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

MACON

JUNCK Jos
176, rue de Mersch
L-8181 KOPSTAL
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

RIES René
57, rue de la Tour Jacob
L-1831 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique des Arts et Métiers

CALORIFUGEUR

REEF Jean
66, route de Trèves
L-2633 SENNINGERBERG
Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

ROLLER Jeannot
161, route de Luxembourg
L-7374 HELMDANGE
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

INSTALLATEUR SANITAIRE

HOFFMANN Aloyse
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG
Lycée technique du Centre

HUBERTY Jean
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG
Lycée technique du Centre

MEYRER Nico
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG
Lycée technique du Centre

INSTALLATEUR - FRIGORISTE

HOFFMANN Aloyse
43, route d'Echternach
L-6585 STEINHEIM
Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

SCHMIT Jos
48, rue Laach
L-6945 NIEDERANVEN
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

WELTER Marcel
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

WILTZIUS Jean
25, rue de Hunsdorf
L-7324 STEINSEL

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

ELECTRICIEN

KIRSCH Nico
28, rue du Parc
L-3542 DUDELANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Nic. Biever

KIRSCH Roland
111, rue de Gilsdorf
L-9234 DIEKIRCH

Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique Ettelbruck

KUGENER Alex
4, rue de Meysenbourg
L-7410 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

LIPPERT Jos

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Ettelbruck

MEYRATH Roger
13, rue Bernard Haal
L-1711 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

SERARCANGELI Joseph
36, rue des Fleurs
L-3468 DUDELANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Nic Biever

VAN KAUVENBERGH Marc
67, Cité Stékreiz
L-7790 BISSEN

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

MENUISIER

BOEVER Fernand
1, rue J.P. Glaesener
L-7358 LORENTZWEILER

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

FERRING Alain
10, op Waasserkiirten
L-5713 ASPELT

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

KLEIN Jean-Marie
12-14, rue de Welscheid
L-9090 WARKEN

Maître d'enseignement technique au
Lycée du Nord

NEIERTZ Aloyse
18, route de Bastogne
L-8818 GREVELS

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

PEIFFER Edouard
91, rue du Nord
L-4260 ESCH-SUR-ALZETTE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

PARQUETEUR

BOEVER Fernand
1, rue J.P. Glaesener
L-7358 LORENTZWEILER

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

SERRURIER

CONRADY Guy
40, rue de la Barrière
L-3321 BERCHEM

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

NILLES Ed
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

REEF Jean
66, route de Trèves
L-2633 SENNINGERBERG

Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

ROLLER Jeannot
161, route de Luxembourg
L-7374 HELMDANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

COUVREUR

KASS Pierre
56, rue du Kiem
L-5337 MOUTFORT

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

RAMONEUR-FUMISTE

JUNCK Jos
17b, rue de Mersch
L-8181 KOPSTAL

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

FERBLANTIER-ZINGUEUR

CONRADY Guy
40, rue de la Barrière
L-3321 BERCHEM

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

SCHMIT Joseph
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

CHARPENTIER

BOEVER Fernand
1, rue J.P. Glaesener
L-7358 LORENTZWEILER

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

KASS Pierre
56, rue du Kiem
L-5337 MOUTFORT

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

MARBRIER,TAILLEUR-SCULPTEUR DE PIERRES

JUNCK Jos
17b, rue de Mersch
L-8181 KOPSTAL

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

CARRELEUR

JUNCK Jos
17b, rue de Mersch
L-8181 KOPSTAL

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

PLAFONNEUR-FACADIER

JUNCK Jos 17b, rue de Mersch L-8181 KOPSTAL	Maître d'enseignement technique au Lycée technique des Arts et Métiers

PEINTRE-DECORATEUR

KREMER Romain Rue Kocherey L-9764 MARNACH	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre

VITRIER-MIROITIER

KREMER Romain Rue Kocherey L-9764 MARNACH	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre
MEYER Norbert 10, rue de l'Eglise L-5819 ALZINGEN	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre

TAPISSIER-DECORATEUR

JOST Erny 5, rue Clairfontaine L-1341 LUXEMBOURG	Chargé de cours au Lycée technique du Centre

IMPRIMEUR

FLIES Jean-Paul 15, rue de Gilsdorf L-9366 ERMSDORF	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre
ROILGEN Jean 119, Bd. Salentiny L-2511 LUXEMBOURG	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre
SCHINTGEN Alain Rue de Stadtbredimus L-5570 REMICH	Chargé de cours au Lycée technique du Centre

TYPOGRAPHE

ROILGEN Jean 119, Bd. Salentiny L-2511 LUXEMBOURG	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre

REPROGRAPHE

FLIES Jean-Paul 15, rue de Gilsdorf L-9366 ERMSDORF	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre
ROILGEN Jean 119, Bd. Salentiny L-2511 LUXEMBOURG	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre

SERIGRAPHE

DEDERICHS Christophe 106, avenue Pasteur L-2309 LUXEMBOURG	Chargé de cours au Lycée technique du Centre

KIEFFER Manon
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Professeur au
Lycée technique du Centre

RELIEUR

HIRTZ Alphonse
19, rue Kaltacht
L-2510 LUXEMBOURG

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

ROILGEN Jean
119, Bd. Salentiny
L-2511 LUXEMBOURG

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

PHOTOGRAPHE

WERER Paul
26-28, avenue des Bains
L-5610 MONDORF

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

INSTRUCTEUR DE NATATION

DECKER Henri
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

HILBERT Fernand
24, boulevard Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg

Professeur d'éducation physique à
l'Athénée

LETSCH Christophe
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

MEIS Claude
34, rue du Bois
L-8019 STRASSEN

Professeur d'éducation physique au
Lycée Hubert Clement

NEUMANN Gilbert
48, rue de la Libération
L-5969 ITZIG

Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

INSTRUCTEUR DE CONDUCTEURS DE VEHICULES AUTOMOTEURS

GLOD Jean-Nicolas
106, avenue Pasteur
L-2309 LUXEMBOURG

Lycée technique du Centre

HERMES Emile
142, rue de Hamm
L-1713 HAMM

Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

REEF Jean
66, route de Trèves
L-2633 SENNINGERBERG

Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

CERAMISTE

WILWO Alice
4, rue de Michelbuch
L-9170 MERTZIG

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique des Arts et Métiers

4. APPRENTISSAGE INDUSTRIEL

MECANICIEN INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE

BRESSANUTTI Alphonse
7, rue de Marche
L-2125 Luxembourg

HILGER Victor
45, an der Eech
L-3352 LEUDELANGE

LEGILLE Pierre
14, avenue Berchem
L-1231 HOWALD

NUSZKOWSKI Günter
28, rue des Marais
L-6634 WASSERBILLIG

SCHARTZ Mathias
54, rue Nic. Biever
L-3425 DUDELANGE

WILMES Paul
20, rue du Rham
L-6142 JUNGLINSTER

CIMA Nicolas 6, rue Belle-Vue L-7309 STEINSEL	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck
DELL Christian 63, rue de Kirchberg L-1858 LUXEMBOURG	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
EVEN Pierre 25, route de Luxembourg L-7480 TUNTANGE	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck
FABER Paul 45, rue Adolphe Fischer L-1520 LUXEMBOURG	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique des Arts et Métiers
FERBER Jean 25, rue Principale L-8610 BUSCHRODT	Maître de cours pratiques au Lycée du Nord
GRETHEN Charles 20, rue Mathias Koener L-4174 ESCH-SUR-ALZETTE	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
HEINEN Ady 8, rue de Greisch L-7480 TUNTANGE	Maître de cours pratiques au Lycée du Nord
MEDINGER Camille Rue de l'Ecole L-6722 Grevenmacher	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Joseph Bech
MELCHIOR Léon 47, route de Moutfort L-5310 CONTERN	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Joseph Bech
NEUMAN Gaston Maison 5 L-9744 DEIFFELT	Professeur ingénieur diplômé au Lycée du Nord

PEIFFER Nicolas
11, rue du Bois
L-7354 HELMSANGE

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique des Arts et Métiers

SCHERER Georges
87, Bd Charles Simonis
L-2539 LUXEMBOURG

Professeur d'enseignement secondaire technique
au Lycée technique Ettelbruck

SCHMIT Claude
36, Cité Patton
L-9068 ETTELBRUCK

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée du Nord

SCHMIT Paul
3a, rue de Hollenfels
L-7481 TUNTANGE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

SCHMIT Paul
3, rue du GenÍt
L-9554 WILTZ

Maître d'enseignement technique au
Lycée du Nord

TOUSCH Guy
2, rue de l'Hôpital
L-4137 ESCH-SUR-ALZETTE

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

WOLTER Romain
21, Cité Stékraiz
L-7790 BISSEN

Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Joseph Bech

MENUISIER-EBENISTE

BECKER Jean-Claude
50, rue Pierre Clement
L-4916 BASCHARAGE

PETERS Georges
45, rue du X Septembre
L-9560 WILTZ

SALVESTRIN Arsène
7, am Aal
L-9370 GILSDORF

MECANICIEN D'AVIONS

ANTONY Jean
31, rue Jean Jaurès
L-3490 DUDELANGE

BRANDENBURGER Brigitte
2bis, rue Clair-Chêne
L-4061 ESCH-SUR-ALZETTE

BRESSANUTTI Alphonse
7, rue de Marche
L-2125 Luxembourg

CALES Guy
28, rue Loetsch
L-7640 CHRISTNACH

GOELDI Yves
8, rue de la Chapelle
L-3443 DUDELANGE

GOEGEN Carlo
69, rue de Crauthem
L-3390 PEPPANGE

HERFELD Eugène
2, route de Mondorf
F-57570 RODEMACK

LEGILLE Pierre
14, avenue Berchem
L-1231 HOWALD

SCHARTZ Mathias
54, rue Nic. Beiver
L-3425 DUDELANGE

SCHMITZ Jean-Claude
13, rue de la Paix
L-7244 BERELDANGE

THOMAS Jean-Paul
56, Grand-Rue
3927 MONDERCANGE

DESSINATEUR EN BÂTIMENT

STANZELEIT Pol
34, Bd de Verdun
L-2670 LUXEMBOURG

Professeur architecte au
Lycée technique des Arts et Métiers

CHIMISTE

FRIEDEN Marcel
2, rue de Mensdorf
L-6911 ROODT/SYR

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

LAHR Marc
27, allée Goebel
L-1635 LUXEMBOURG

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

LAMBERT Margot
68, rue Charles Quint
L-2380 LUXEMBOURG

Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

MECANICIEN D'USINAGE

ALBONETTI Henri
3, rue des Marais
L-6634 WASSERBILLIG

BECKGeorges
62, rue de Bettembourg
L-5811 FENTANGE

BIEVER Jean
100, rue du Parc
L-3542 DUDELANGE

BONVINI Marc
8, rue Bechel
L-4945 BASCHARAGE

KLEER Romain
24, route de Diekirch
L-7505 LINTGEN

KOOB Jean-Pierre
12, rue Jean Schaack
L-2563 Luxembourg

RISCHETTE Carlo
96, rue de Soleuvre
L-4487 BELVAUX

WILMES Paul
20, rue du Rahm
L-6142 Junglinster

SERRURIER DE CONSTRUCTION

BACKES René
4, rue du Neuort
L-8373 HOBSCHEID

PETERS Georges
45, rue du X Septembre
L-9560 WILTZ

THILL Roger
8, rue Colbert
L-7356 HELMDANGE

THOLL Pierre
29, rue Belle-Vue
L-7214 BERELDANGE

ELECTRONICIEN EN ENERGIE

ANDRE Joseph
4, rue de Windhof
L-8359 GOEBLANGE

BRANDENBURGER Brigitte
2bis, rue Clair-ChÍne
L-4061 ESCH-SUR-ALZETTE

CHAMPAGNE Fernand
39,rue Mathias Cungs
L-3446 DUDELANGE

FRANZEN Gérard
46, rue du Ch,teau
L-5374 MUNSBACH

KASS John
22, rue Charles de Gaulle
L-4459 SOLEUVRE

MARX Pierre
54, rue Michel Rodange
L-7248 BERELDANGE

ROSATI Carlo
2, rue Metzler
L-3328 CRAUTHEM

TISSIER René
7, rue d'Udingen
L-7571 MERSCH

WEILER Jean
40, rue Neuve
L-3781 TETANGE

AREND Marc
Maison 18
L-9760 LELLINGEN

Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Ettelbruck

BRAUN Fernand 54, rue des Romains L-7563 MERSCH	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique des Arts et Métiers
DICHTER Claude 4, Kreitzgaass L-5485 WORMELDANGE	Maître d'enseignement technique au Lycée technique de Bonnevoie
FRERES Romain 13a, rue de Windhof L-8384 KOERICH	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
GAUTHIER Jean-Pierre 54, rue Bourschterbaach L-9018 WARKEN	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck
GOFFINET Patrick 11, rue Schleisschen L-8506 REDANGE/ATTERT	Professeur ingénieur diplômé au Lycée du Nord
HOFFELT Lucien 57, rue de Bascharage L-4960 CLEMENCY	Maître d'enseignement technique au Lycée technique des Arts et Métiers
IHRY Jean 78, rue du Camping L-9022 ETTELBRUCK	Professeur d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck
KARIER Jean 30, Reimerwé L-9681 ROULLINGEN	Maître de cours pratiques au Lycée du Nord
KESSELER Pierre 1, am Rousegärtchen L-3924 MONDERCANGE	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
KIEFFER Armand	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Ettelbruck
KIEFFER Romain 7, an der Schlaed L-6160 Bourglinster	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique de Bonnevoie
LINK Romain Rue Général Patton L-9551 WILTZ	Maître de cours pratiques au Lycée du Nord
PEYER Robert 1, Kleesbongert L-5754 Frisange	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique de Bonnevoie
RECH Josi 20, rue Pietert L-6771 GREVENMACHER	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Joseph Bech
RHEIN Guy 35, Place de l'Europe L-4112 ESCH-SUR-ALZETTE	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Joseph Bech
SABATINI Mauro 52, Cité Beaulieu L-3383 NOERTZANGE	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
SCHEECK Romain 1, rue Victor Wilhelm L-4352 ESCH-SUR-ALZETTE	Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique Esch
SCHMITZ Michel 28, Cité Pierre Strauss L-9357 BETTENDORF	Professeur ingénieur diplômé au Lycée du Nord

ELECTRONICIEN EN COMMUNICATION

ATTEN Théo
2, rue Théodore Kapp
L-4165 ESCH-SUR-ALZETTE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

BOCKLER René
6, rue N.S. Pierret
L-2335 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

CLOOS Jean-Marie
77, rue des Romains
L-2443 SENNINGERBERG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

DELL Joseph
63, rue de Kirchberg
L-1858 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

ELVINGER Gaston
8, rue Siggy vu Letzebuerg
L-1933 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

HAENTGES Ralph
Maison 4c
L-9465 WALSDORF
Maître d'enseignement technique au
Lycée technique Esch

HEYART Gilles
324, rue de Cessange
L-1321 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

KARLE Guy
17, rue A. Philippe
L-2331 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

MEYRATH Roger
13, rue Bernard Haal
L-1711 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

MOOTZ Henri
69, route d'Europe
L-4390 PONTPIERRE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

NEU Gérard
2, Cité Princesse Amélie
L-7262 HELSANGE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

SABATINI Mauro
52, Cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

SCHEECK Romain
1, rue Victor Wilhelm
L-4352 ESCH-SUR-ALZETTE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

SCHLESSER Paul
19, rue Joliot Curie
L-4154 ESCH-SUR-ALZETTE
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique Esch

STOCKREISER Pierre
1, am Dechensgaard Block
L-9217 DIEKIRCH
Professeur de sciences au
Lycée technique Esch

WEBER Alphonse
13, rue Michel Lentz
L-1928 LUXEMBOURG
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

5. APPRENTISSAGE COMMERCIAL - SECTIONS VENTE, DECORATION ET AGENT DE COMPTOIR

SECTION VENTE

ARRENSDORFF Christiane 5, rue de la Paix L-8020 STRASSEN	Maître de cours spéciaux au Lycée technique Esch (textile)
BACKES Maggy Rue Pierre Krier L-1880 LUXEMBOURG	Professeur d'enseignement technique au Lycée technique du Centre (articles de ménage)
FERRING Alain 10, op Waasserkiirten L-5713 ASPELT	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Esch (ameublement)
GENGLER Yolande 24, rue Neuve L-6137 JUNGLINSTER	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre (arithmétique)
HAAS ép. HUBERT Jeanne 38, Cité Dominique Baum L-3814 SCHIFFLANGE	Professeur d'enseignement technique au Lycée technique du Centre (cuir)
HOFFMANN Frank B.P. 154 L-9001 Ettelbruck	Professeur d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck (arithmétique)
KAUFFMANN ép. KLEIN Yolande 23, route de Burden L-9019 WARKEN	Chargée de cours au Lycée technique Ettelbruck (textiles)
KEMP Léon 23, rue Longchamps L-9160 INGELDORF	Maître d'enseignement technique au Lycée technique Ettelbruck (quincaillerie)
MATTERN Jean-Claude 1, avenue Pasteur L-4642 DIFFERDANGE	Chargé de cours au Lycée technique Esch (instruments de musique, HIFI)
NEYEN Roland 29, rue du Cimetière L-5712 ASPELT	Maître d'enseignement technique au Lycée technique de Bonnevoie (alimentation)
RECKINGER ép. Mayer Liane 96, rue de la Semois L-2533 Luxembourg	Professeur d'éducation artistique au Lycée technique du Centre
STEINBACH Jean 3a, rue de la Montagne L-6582 Rosport	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre
TABOURING Pascale 21, rue Maréchal Foch L-1527 LUXEMBOURG	Professeur d'enseignement secondaire technique au Lycée technique Esch (alimentation)
VAN KAUVENBERGH Marc 67, Cité Steekraiz L-7790 BISSEN	Maître d'enseignement technique au Lycée technique du Centre (articles électriques)
WIRTH Laury 4, Chaussée de l'Attert L-8558 REICHLANGE	Professeur d'enseignement technique au Lycée technique du Centre (jouets, chaussures)

PROFESSION DE DECORATEUR-ETALAGISTE-PUBLICITAIRE

MAYER Horst
96, rue de la Semois
L-2533 LUXEMBOURG
Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

RECKINGER ép. MAYER Liane
96, rue de la Semois
L-2533 LUXEMBOURG
Professeur d'éducation artistique au
Lycée technique du Centre

PROFESSION D'AGENT DE COMPTOIR, VOYAGES ET TOURISME

GILLES Doris
2, rue de Canach
L-5368 SCHUTTRANGE
Professeur au
Lycée technique du Centre

HENGEN Tom
42, rue A. Fleming
L-3467 DUDELANGE
Chargé de cours au
Lycée technique du Centre

HOMAN Patricia
21, rue Neuve
L-7239 BERELDANGE
Chargée de cours au
Lycée technique du Centre

MILLER ép BOVE Diane
Rue de Dippach
L-8055 BERTRANGE
Professeur de sciences économiques au
Lycée technique du Centre

PAULY Monique
5, rue de la Colline
L-3911 MONDERCANGE
Chargée de cours au
Lycée technique du Centre

SCHMIT Jean-Marie
23, rue Auguste Charles
L-1326 LUXEMBOURG
Professeur d'enseignement technique au
Lycée technique du Centre

NOBEN Carlo
5, rue de Michelbouch
L-9189 VICHTEN
Professeur ingénieur diplômé au
Lycée technique du Centre

6. COMMERCE - EMPLOYES DE BUREAU

SERVICES GENERAUX

FELTGEN Karin
6, rue Hubert Clement
L-3444 DUDELANGE
Professeur de sciences économiques et
sociales au Lycée technique de Bonnevoie
(éducation civique et sociale)

GODONOU Geneviève
10, rue d'Oradour
L-2266 LUXEMBOURG
Maître de cours spéciaux au
Lycée technique de Bonnevoie
(communication professionnelle)

HOFFMANN ép. LAMPARSKI Anne
43, rue Gaaschtbierg
L-8239 MAMER
Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Esch
(communication professionnelle)

JACOBY Jean-Claude
10, rue des Champs
L-7521 MERSCH
Professeur de sciences économiques et
sociales au Lycée technique Ettelbruck
(comptabilité)

KOHNEN Michel
4, rue du Mont St. Jean
L-3652 KAYL
Professeur de sciences économiques et
sociales au Lycée technique Esch
(administration commerciale)

PIERSON Guy
10, rue des Promenades
L-5973 ITZIG
Professeur de sciences économiques et
sociales au Lycée technique de Bonnevoie
(administration commerciale)

SCHUH Lex
30a, rue des Prunelles
L-5639 MONDORF/BAINS

Professeur de sciences économiques et sociales au Lycée technique Nic Biever

WELTER Carla
3, rue Soupert
L-2541 LUXEMBOURG

Chargée de cours au
Lycée technique du Centre
(éducation civique et sociale)

SECRETARIAT

BUECHLER Georges
76, rue de Luxembourg
L-4221 ESCH-SUR-ALZETTE

Professeur d'enseignement secondaire et supérieur au Lycée technique Esch
(éducation civique et sociale)

FABER ép. KLENSCH Martine
4, rue de la Solidarité
L-8020 STRASSEN

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Joseph Bech
(traitement de texte)

FUNCK Josiane
35, Place d'Europe
L-4112 ESCH-SUR-ALZETTE

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Esch
(correspondance allemande et anglaise)

GANGOLF ép. HESSE Nicole
15, Giesebour
L-6583 ROSPORT

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Joseph Bech
(communication française)

GIULIANI Annick
67, rue Th Eberhard
L-1451 LUXEMBOURG

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique de Bonnevoie
(communication française)

KRIER Christiane
44, rue des Aubépines
L-1145 LUXEMBOURG

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique du Centre
(correspondance allemande)

NEUMANN Jacqueline
Place Victor Hugo
L-4141 Esch-sur-Alzette

Lycée technique Esch

RIES ép. GOERGEN Christiane
17, rue de la Syre
L-5377 UBERSYREN

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Esch
(correspondance anglaise)

SCHMITZ Viviane
13a, Gilsduerferstrooss
L-9366 ERMSDORF

Maître de cours spéciaux au
Lycée technique Ettelbruck
(traitement de texte)

WELTER Carla
3, rue Soupert
L-2541 LUXEMBOURG

Chargée de cours au
Lycée technique du Centre
(éducation civique et sociale)

7. APPRENTISSAGE AGRICOLE

SECTION AGRICOLE

EILENBECKER Camille
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

BRAUN Roger
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

FEILPEL Victor
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

FELTGEN Norbert
directeur du Lycée technique agricole

HANSEN Martine
Professeur ingénieur au Lycée technique agricole

KOEUNE Alfred
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

KOHNEN Henri
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

KRACK Georges
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

MAJERUS Guy
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

MIRGAIN Guy
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

MOUREAUD Antoine
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

REILAND Guy
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

SCHMITZ Paul
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

SECTION HORTICOLE

BAUMANN Carmen
Asp. professeur ingénieur diplômé

BOLMER Guy
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

DELLES TOM
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

FELTGEN Norbert
directeur du Lycée technique agricole

GALES Maryse
Chargée de cours au Lycée technique agricole

GOTTSCHALK Christel
Chargée d'éducation au Lycée technique agricole

HARTMANN ép. PICCINI Susanne
Chargée de cours au Lycée technique agricole

HERTGES Léon
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

JABLONSKI Eike
Chargé de cours au Lycée technique agricole

KLINGBEIL Herbert
Chargé de cours au Lycée technique agricole

LESURE Jean-Pierre
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

PYTLINSKI Jan
Chargé de cours au Lycée technique agricole

SCACCIA ép. OPPERMANN Pascale
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

SCHRANTZ Claude
Maître d'enseignement technique au Lycée technique agricole

VÖELKENING Thomas
Chargé de cours au Lycée technique agricole

WIETOR Léon
Attaché à la direction du Lycée technique agricole

SECTION FORÊT-ENVIRONNEMENT

ANNEN Erhard
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

DAUPHIN Simone
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

MANNES Pascal
Chargé d'éducation au Lycée technique agricole

HIERZIG Janine
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

SCHMIT ép. STREICHER Danièle
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

SCHREIBER Luc
Professeur ingénieur diplômé au Lycée technique agricole

VERSCHEURE Patrice
Chargée d'éducation au Lycée technique agricole

Arrêté ministériel du 15 mai 2000 portant institution de commissions paritaires pour les examens de fin d'apprentissage.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945 portant révision de la loi du 5 janvier 1929 sur l'apprentissage;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 portant organisation de l'examen de fin d'apprentissage

Vu les propositions des chambres professionnelles intéressées;

Arrête:

Art. 1er. Les membres des commissions instituées pour procéder aux épreuves de théorie professionnelle et de pratique professionnelle à l'examen de fin d'apprentissage sont nommés pour la période du 15 mai 2000 au 30 avril 2003 d'après les listes annexées.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 15 mai 2000
Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

---

1. APPRENTISSAGE HÔTELIER

HÔTELIER-RESTAURATEUR

Président:	SCHINTGEN J. Jean Secrétaire général de l'Horesca B.P. 2524 L-1025 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	JACOBY Aloyse 2, rue du Moulin L-8380 KLEINBETTINGEN

DEMUTH Armand
2, rue du Kockelberg
L-9252 DIEKIRCH

Membres suppléants

SCHMITT François
18, rue Hiel
L-6212 CONSDORF

LUDIG Jean
8, route de Diekirch
L-6590 WEILERBACH

KOHN Christian
12, rue Victor Hugo
L-5671 ALTWIES

RESTAURATEUR

Président:

SCHINTGEN J. Jean
Secrétaire général de l'Horesca
B.P. 2524
L-1025 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

JACOBY Aloyse
2, rue du Moulin
L-8380 KLEINBETTINGEN

BRANDENBURGER Albert
25, rue Emile Klensch
L-3250 BETTEMBOURG

Membres suppléants

SCHMITT François
18, rue Hiel
L-6212 CONSDORF

LUDIG Jean
8, route de Diekirch
L-6590 WEILERBACH

HOUTSCH Marc
125, route de Zoufftgen
L-3538 DUDELANGE

CUISINIER

Président:

SCHINTGEN J. Jean
Secrétaire général de l'Horesca
B.P. 2524
L-1025 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

JACOBY Aloyse
2, rue du Moulin
L-8380 KLEINBETTINGEN

DUARTE Humberto
58, rue J.P. Bausch
L-4023 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants:

SCHMITT François
18, rue Hiel
L-6212 CONSDORF

LUDIG Jean
8, route de Diekirch
L-6590 WEILERBACH

BRANDENBURGER Albert
25, rue Emile Klensch
L-3250 BETTEMBOURG

SERVEUR DE RESTAURANT

Président:	MATHES Gérard 37, route du Vin L-5401 AHN
Membres effectifs:	KREMP Pierre 48, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG
	BOUDOT Philippe 58, rue du Général Leclerc F-54640 TUCQUEGNIEUX
Membres suppléants:	KOEPP François Hôtel Delta 76, rue Adolphe Fischer L-1521 LUXEMBOURG
	SCHMITZ Georges 4, rue des CarriËres L-1316 LUXEMBOURG
	SPITHOVEN Antoine Rue de Diekirch L-8550 NOERDANGE

2. APPRENTISSAGE MENAGER

AUXILIAIRE ECONOME

Président:	KOEDINGER Camille 7, rue du Commerce L-8315 OLM
Membre effectif:	LINARI Hélène 41, rue E Steichen L-3324 BIVANGE
Membre suppléant:	SPELTZ Fernand 16, rue Père Conrad L-1353 HOWALD

3. APPRENTISSAGE ARTISANAL

BOULANGER-PATISSIER

Président:	KRIER Jeannot m.boulanger-p,tissier 220, route d'Esch L-1471 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	KAPP Gilbert m.boulanger-p,tissier 11, rue du Village L-6140 JUNGLINSTER
	KURT Carlo 19, AV. Gordon Smith L-7740 COLMAR-BERG
	SCHMIT-LUX Claudine (vente) 63, rue de Strassen L-2555 LUXEMBOURG

Membres suppléants:

JEITZ Paul
m.boulanger-p,tissier
7, route de Luxembourg
L-6210 CONSDORF

PESCHONG Jos.
m.boulanger-p,tissier
6, am Wangert
L-6830 BERBOURG

SCHUMACHER Henri
m.boulanger-p,tissier
111, rue Principale
L-5480 WORMELDANGE

WAGENER Henri
m.boulanger-p,tissier
31, rue de l'Eglise
L-4552 NIEDERCORN

DECKER Paul
12, rue Mathias Heinen
L-4888 LAMADELEINE

KLEINBAUER Danielle (vente)
18, Langertengaass
L-3762 TETANGE

PATISSIER-CONFISEUR-GLACIER

Président:

DEVAS Marco
m.pâtissier-confiseur
31, Grand-rue
L-3730 RUMELANGE

Membres effectifs:

STRASSER Michel
m.pâtissier-confiseur
32, avenue de la Libération
L-3850 SCHIFFLANGE

KOEUNE André
18+B89, rue M. Kowalski+B95
L-9253 DIEKIRCH

Membres suppléants:

OBERWEIS Tom
m.pâtissier-confiseur
1, rue Guillaume Kroll
L-1882 LUXEMBOURG

SIMON Georges
m.pâtissier-confiseur
31, place du Marché
L-6460 ECHTERNACH

THEIN Claude
m.pâtissier-confiseur
52, rue de la Libération
L-3511 DUDELANGE

GUTIERREZ Romain
8b, Duerfstross
L-6858 MUNSCHECKER

BOUCHER-CHARCUTIER

Président:

OSWALD Jean-Marie
m.boucher-charcutier
137, avenue Gaston Diederich
L-1420 LUXEMBOURG

Membres effectifs:	WIRTH Francis m.boucher-charcutier 100, Grand-rue L-9051 ETTELBRUCK
	WEBER Jos 8, rue de l'Ecole L-5692 ELVANGE/MONDORF
	DENIS Martine (vente) 11, rue Ed. Garnich L-5833 ALZINGEN
Membres suppléants:	SCHARPANTGEN René m.boucher-charcutier 21, rue du Village L-6140 JUNGLINSTER
	MEHLEN Prosper m.boucher-charcutier 29, rue des Gaulois L-1618 LUXEMBOURG
	MATHIEU Nico m.boucher-charcutier 72, Grand-rue L-9710 CLERVAUX
	KRACK Yves m.boucher-charcutier 24, rue Joseph Junck L-1839 LUXEMBOURG

TRAITEUR

Président:	STEINMETZ Armand m.traiteur 1,Kuelegruecht L-6231 BECH
Membres effectifs:	LAMPERTZ Carlo m.traiteur 11, rue Emmanuel Servais L-4989 SANEM
	HOUTSCH Marc 125, route de Zoufftgen L-3538 DUDELANGE
Membres suppléants:	KAYSER Pit m.traiteur Chalet 3 Eechelen 20, rue du Fort Thuengen L-1499 LUXEMBOURG
	DUARTE Humberto 58, rue J.P. Bausch L-4023 ESCH-SUR-ALZETTE

MEUNIER

Président:	DIESCHBOURG Jean-Paul m.meunier MOULIN J.P. DIESCHBOURG L-6562 LAUTERBORN

Membres effectifs:

GRAUL Jeannot
m.meunier
8, rue du Moulin, (Moulin)
L-8380 KLEINBETTINGEN

ARENDT François
3, rue Wercollier
L-5890 HESPERANGE

Membre suppléant:

MATSCHULIES Sigfried
m.meunier
p.a. Nonnemillen S.A.
L-6401 ECHTERNACH

TAILLEUR

Président:

SCHON Joseph
m.tailleur
21, rue de la Chapelle
L-8017 STRASSEN

Membres effectifs:

HAMUS Sylvie
m.tailleur
49, rue Victor Muller Fromes
L-9261 DIEKIRCH

LINDEN Marcel
20, rue du Commerce
L-3616 KAYL

COUTURIER

Président:

NIEDERKORN Marie-Jeanne
m.couturière
9, rue de la ForÍt
L-5370 SCHUTTRANGE

Membres effectifs:

HAMUS Sylvie
m.couturière
49, rue Victor Muller Fromes
L-9261 DIEKIRCH

DELCHAMBRE-FERREIRA DA SILVA Sandra
25, rue Jean Gallion
L-4569 OBERCORN

Membres suppléants:

THEVENIN Adeline
m.couturière
20, rue Xavier Brasseur
L-4040 ESCH/ALZETTE

WEBER-GREIS Viviane
8, Schoulstrooss
L-5692 ELVANGE

MODISTE

Président:

LAUX Marco
m.modiste
22, rue de la Libération
L-4210 ESCH/ALZETTE

Membres effectifs:

SCHNEIDER-KIEFFER Irène
m.modiste
22, rue de la Libération
L-4210 ESCH/ALZETTE

	BRAGA DA SILVA Christine 10, Place Millchen L-4629 DIFFERDANGE
Membre suppléant:	CHRISTNACH-NEY Josette 13, rue de Noertzange L-3341 HUNCHERANGE

FOURREUR

Président:	BASSING Claude m.fourreur 11, avenue de la Porte Neuve L-2227 LUXEMBOURG
Membre effectif:	SCHEITLER Joël m.fourreur 110, route d'Arlon L-8210 MAMER
Membre suppléant:	KAHN Georges m.fourreur 98, rue Adolphe Fischer L-1521 LUXEMBOURG
	SCHMITZ Guido m.fourreur 26, rue du Curé L-1368 LUXEMBOURG

CORDONNIER-REPARATEUR, ORTHOPEDISTE-CORDONNIER

Président:	LALLEMANG Henri m.bottier-orthopédiste 30-32, bld Kennedy L-4170 ESCH/ALZETTE
Membres effectifs:	SCHAUL Robert m.bottier-orthopédiste 9, rue de Peppange L-3270 BETTEMBOURG
	CANNITO Nicola 34, rue du Cimetière L-1338 LUXEMBOURG
Membre suppléant:	LALLEMANG Romain m.bottier-orthopédiste 5, place St. Michel L-4242 ESCH/ALZETTE
	CASTELLANA Franco m.bottier-orthopédiste 7, rue Michel Rodange L-2340 LUXEMBOURG

HORLOGER

Président:	KÜNSCH Lucien m.horloger 34, avenue de la Libération L-3850 SCHIFFLANGE
Membres effectifs:	HOFFMANN Tom m.horloger 1, Coin Grand-rue - rte de Thionville L-6730 GREVENMACHER

	SZCYRK Daniel 57, avenue du X Septembre L-2551 LUXEMBOURG
Membre suppléant:	KINN Daniel m.horloger 20, avenue Dr. Gaasch L-4818 RODANGE

BIJOUTIER

Président:	SCHMIDT Christian m.bijoutier p.a. City Concorde 80, route de Longwy L-8060 BERTRANGE
Membres effectifs:	BAULESCH Jean-Claude m.bijoutier 10, rue du Curé L-1368 LUXEMBOURG
	PETIT Claude 24, route d'Echternach L-6550 BERDORF

OPTICIEN

Président:	POENSGEN Pierre m.opticien 67, rue de l'Alzette L-4011 ESCH/ALZETTE
Membres effectifs:	BICHEL François m.opticien 68, av. G.D. Charlotte L-3440 DUDELANGE
	CLEMENT Alain 15, rue Michel Rodange L-3550 DUDELANGE
	BAUSTERT René (vente) 10, rue Paul Eyschen L-7317 STEINSEL
Membres suppléants:	SCHLEICH Fernand m.opticien 54, rue des Champs L-5353 OETRANGE
	NAMUR Eugéne m.opticien p.a. Optique Howald SA rue des Scillas, Cactus L-2529 HOWALD
	WAGNER Marc m.opticien p.a. CLESEN OPTIQUE s.‡r.l B.P. 47 L-4011 ESCH/ALZETTE
	SIHR Axel m.opticien p.a. Optique Ackermann SA 34-38,av.de la Liberté-pl.de Paris L-1930 LUXEMBOURG

REILAND Francine
29, rue Hardt
L-5415 CANACH

MECANICIEN-DENTAIRE

Président:	HORNBECK Jacques m.mécanicien dentaire 105, rue de Strasbourg L-2561 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	KNEIP Carlo m.mécanicien dentaire 8, rue 1900 / B.P. 2707 L-2157 LUXEMBOURG
	MALDENER Michel 18, an der Reispelt L-4981 RECKANGE
Membres suppléants:	KIPGEN Fernand m.mécanicien dentaire 15, rue des Alliés L-8312 OLM
	GOLDSCHMIT Romain m.mécanicien dentaire 53, Allée Scheffer L-2520 LUXEMBOURG
	FLEISCHHAUER Ed. m.mécanicien dentaire 40, rue Mont Royal L-8255 MAMER
	KAYL Jean-Jacques m.mécanicien dentiste 12, rue Robert Schumann L-4486 SOLEUVRE
	FLEISCHHAUER Joé 40, rue Mont-Royal L-8245 MAMER

MECANICIEN ORTHOPEDISTE-BANDAGISTE

Président:	HAMMES Philippe m.orthopédiste 7, place Bourgaard L-4043 ESCH/ALZETTE
Membres effectifs:	BARNABAUX Emmanuel m.orthopédiste 23, rue Barblé L-1210 LUXEMBOURG
	TOUSSAINT Mireille 124, rue Léon Kauffmann L-4596 DIFFERDANGE
Membres suppléants:	JANDA Johan m.orthopédiste 80, rue Tony Dutreux L-1429 LUXEMBOURG
	FELTEN Marc m.orthopédiste 11, rue Dicks L-1417 LUXEMBOURG

COIFFEUR

Président:	OLINGER Luc. m.coiffeur pour dames 40, rue de Belvaux L-4025 ESCH/ALZETTE
Membres effectifs:	JUNKER Emile m.coiffeur pour messieurs 14, rue de Brabant L-9213 DIEKIRCH
	MULLER-BIONDI Mirella (dames) 31, rue Bechel L-3611 KAYL
	DIEDERICH Daniel (messieurs) 18, rue Walsdorf L-9455 FOUHREN
Membres suppléants:	LOES Daniel p.a.Salon Malou 12, rue de Luxembourg L-6450 ECHTERNACH
	FELLER Roland m.coiffeur pour messieurs 51, rue de Strasbourg L-2561 LUXEMBOURG
	KAYSER Raymond m.coiffeur pour messieurs 11 A, bld Prince Henri L-1724 LUXEMBOURG
	ARMILLEI Jos. m.coiffeur pour messieurs 90, avenue Gr. D.Charlotte L-3440 DUDELANGE
	NILLES-DASBACH Angie m.coiffeuse pour dames 16-18, rue des Tondeurs L-9570 WILTZ
	STEFFEN Christine m.coiffeuse pour dames 29, avenue G.D-Charlotte L-3441 DUDELANGE
	STREGAPEDE Lucia m.coiffeuse pour dames 88, rue du Brill L-4042 ESCH/ALZETTE
	DA SILVA ROSAS Graça m.coiffeuse pour messieurs 25, rue Bolivar L-4037 ESCH/ALZETTE
	DUMONT Joël m.coiffeur pour dames 4 - 6, bld d'Avranches L-1160 LUXEMBOURG

DUMONT Fernand
m.coiffeur pour dames
4 - 6, bld d'Avranches
L-1160 LUXEMBOURG

SCHILTZ Pia
m.coiffeuse pour dames
22, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTELBRUCK

VALENTIN Louis
m.coiffeur pour dames
6, rue des Ecoles
L-4551 NIEDERCORN

BIANCHINI Jeannot
m.coiffeur pour messieurs
17, rue du X Septembre
L-4320 ESCH/ALZETTE

BERINGER Romain
m.coiffeur pour dames
41, rue G.D. Charlotte
L-7520 MERSCH

BALTHASAR Monique
m.coiffeuse pour dames
17, rue de l'Etoile
L-9229 DIEKIRCH

LESCH Corinne
m.coiffeuse pour dames
30, rue de Contern
L-5339 MOUTFORT

OLINGER Nicole
m.coiffeuse pour dames
40, rue de Belvaux
L-4025 ESCH/ALZETTE

TAPELLA Paul
m.coiffeur pour dames
48, rue du Commerce
L-8220 MAMER

FERBER Jean-Marie
m.coiffeur pour dames
3a, rue de la Résistance
L-4942 BASCHARAGE

THEIN Georgette
m.coiffeuse pour dames
1, rue de Kehlen
L-8235 MAMER

SCHMIT-RODERES Liliane (dames)
66, rue Ch.F. Mersch
L-7790 BISSEN

LURQUIN-GLODSCHMIT Eliane
(dames + messieurs)
153, route de Differdange
L-4437 SOLEUVRE

ESTHETICIENNE

Président: LUCIUS Maryse
esthéticienne
1, rue St. Martin
L-6635 WASSERBILLIG

Membres effectifs: KINNEN-DOCK Simone
esthéticienne
50, Gromscheed
L-1670 SENNINGERBERG

PASTANT Rachele
13, rue de la Moselle
F-57310 BOUSSE

Membres suppléants: AREND-WEBER Danièle
esthéticienne
1, rue Philippe II
L-2340 LUXEMBOURG

JEGEN Martine
esthéticienne
50, rue Cents
L-1319 LUXEMBOURG

HEIDERSCHEID Maisy
esthéticienne
50, avenue de la Gare
L-1610 LUXEMBOURG

DRULANG Micheline
esthéticienne
37, avenue de la Libération
L-3850 SCHIFFLANGE

CHIMELLO Sylvie
26, rue de Rumelange
L-3784 TETANGE

MECANICIEN-AJUSTEUR/TOURNEUR-SUR-FER

Président: REICHERT René
m.mécanicien-ajusteur
18, rue de Capellen
L-8279 HOLZEM

Membres effectifs: SCHEIER Nic.
m.mécanicien-ajusteur
1, rue Christophe Plantin
L-2339 LUXEMBOURG

SCHWARZ Jean-Paul
97, rue Lommel
L-4611 NIEDERKORN

Membres suppléants: GEORGES Edmond
m.mécanicien-ajusteur
zone industrielle
L-3378 LIVANGE

MEIS Jean
2, rue R.F. Roosevelt
L-4483 SOLEUVRE

ARMURIER

Président: REICHERT René
m.mécanicien-ajusteur
p.a. REICHERT s.e.c.s
18, rue de Capellen
L-8279 HOLZEM

Membres effectifs: SCHEIER Nico
m.mécanicien-ajusteur
1, rue Christophe Plantin
L-2339 LUXEMBOURG

FEIEREISEN Albert
58, rue C. Wampach
L-2739 LUXEMBOURG

Membre suppléant: GEORGES Edmond
m.mécanicien-ajusteur
p.a. Ateliers Edmond GEORGES
zone industrielle
L-3378 LIVANGE

MARECHAL-FERRANT

Président: SPAUTZ Regnier
m.maréchal-ferrant
4, rue de Niedercorn
L-4990 SANEM

Membres effectifs: SAEUL Claude
m.maréchal-ferrant
191, rue de Niedercorn
L-4991 SANEM

GEHLEN Carlo
133a, rue de Luxembourg
L-4940 BASCHARAGE

MECANICIEN DE MACHINES & MATERIEL INDUSTRIELS ET DE LA CONSTRUCTION

Président: ELVINGER Bernard
m.mécanicien de mach. agricoles
p.a. AGRILUX S.A.
B.P. 34
L-7201 WALFERDANGE

Membres effectifs: HAECK Guy
p.a. Ets HAECK Guy & Fils
B.P. 7
L-4701 PETANGE

BECK Johny
37, rue E. Mayrisch
L-3522 DUDELANGE

Membres suppléants: VITALI Jacques
p.a. INFOPLA asbl
7d, am Brill
L-3961 EHLANGE

MECANICIEN D'AUTOS ET DE MOTOS

Président: BINSFELD Yves
m.mécanicien d'autos
B.P. 20
L-3801 SCHIFFLANGE

Membres effectifs:

HAAN Jean
m.mécanicien d'autos
3a, rue des Jardins
L-5963 ITZIG

WOLF Robert
1, am Bounert
L-6975 RAMELDANGE

MARX Lucien (magasinier)
28, rue Principale
L-8361 GOETZINGEN

Membres suppléants:

GOERGEN Michel
m.mécanicien d'autos
50, rue du X Octobre
L-7243 BERELDANGE

PAULY Raymond
m.mécanicien d'autos
8, rue des Fraises
L-7321 STEINSEL

SCHMIT Jos.
m.mécanicien d'autos
95, route de Trèves
L-6763 GREVENMACHER

BURGGRAFF Lucien
m.mécanicien d'autos
23, rue Abbé Welter
L-9689 TARCHAMPS

GOERGEN Serge
m.mécanicien d'autos
p.a. Mecanlux S.àr.l
181, route de Thionville
L-2611 HOWALD

MULLER Emile
m.mécanicien d'autos
33, route Principale
L-7450 LINTGEN

HAGEN Norbert
m.mécanicien d'autos
p.a. Garage Binsfeld
B.P. 20
L-3801 SCHIFFLANGE

BRAUN Bernard
m.mécanicien d'autos et de motos
2, rue Victor Braun
L-6744 GREVENMACHER

DEBRAS Romain
m.mécanicien d'autos et de motos
p.a. Garage Ferro
580, route de Thionville
L-5888 ALZINGEN

HAAS Ernest
m.mécanicien d'autos et de motos
Maison 50
L-9673 OBERWAMPACH

ZIMMER Aloyse
m.mécanicien d'autos et de motos
1, rue de Nospelt
L-7423 DONDELANGE

CERQUEIRA Americo
m.mécanicien d'autos et de motos
p.a. Garage Agra-Nord
15, route de Marnach
L-9709 CLERVAUX

PICCO Claude
m.mécanicien d'autos
p.a.Etoile Garage s.àr.l
4-8, route de Trèves
L-2633 SENNINGERBERG

CATANI Nico
67, rue de Belvaux
L-4510 OBERKORN

MECANICIEN DE CYCLES ET DE MOTOCYCLES

Président:

HANSEN Francis
m.mécanicien de vélos et de motos
B.P. 128
L-2011 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

ANDREAZZA Johny
m.mécanicien de vélos et de motos
z.i. rue du Moulin (Ets Even)
L-3857 SCHIFFLANGE

GASPAR Robert
9, rue des Caves
L-5482 WORMELDANGE

Membre suppléant:

MANDRES Jos.
m.mécanicien de vélos & motos
247, rue de Metzerlach
L-4441 SOLEUVRE

CARROSSIER

Président:

GALES Arnold
m.carrossier
15 A, rue Langheck
L-5410 BEYREN

Membres effectifs:

RATHS Armand
m.carrossier
p.a.Carrosserie COMES & Cie
z.i. Bombicht
L-6947 NIEDERANVEN

D'INCAU Maurice
50, rue Pasteur
L-3543 DUDELANGE

Membres suppléants:

GAUL Georges
m.carrossier
23, route de Remich
L-5460 TRINTANGE

FURLANO Jupp
m.tôlier-débosseleur
151, route d'Esch
L-3922 MONDERCANGE

ALBERT Roger
m.tôlier-débosseleur
9, Burermillen
L-6661 BORN

DE COCK Edwig
m.tôlier-débosseleur
p.a. DE COCK s.àr.l
33, rue de la Gare
L-7535 MERSCH

PEYSEN Albert
1, rue St Jean
L-4153 ESCH-SUR-ALZETTE

GARNISSEUR D'AUTOS

Président:

JOST Ernest
m.tapissier-décorateur
5, rue de Clairefontaine
L-1341 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

THIEBEAU Claude
m.tapissier-décorateur
15, rue St. Antoine
L-9205 DIEKIRCH

NENNING Jos
m.tapissier-décorateur
56, rue Osterbour
L-7622 LAROCHETTE

PEINTRE DE VEHICULES AUTOMOTEURS

Président:

FILBIG Germain
m.peintre de véhicules automoteurs
19, rue Principale
L-8383 KOERICH

Membres effectifs:

MAILLIET Joseph
m.tôlier-débosseleur
13, rue de Michelbuch
L-9170 MERTZIG

MEYER Norbert
10, rue de l'Eglise
L-5819 ALZINGEN

Membres suppléants:

GAUL Georges
m.tôlier-débosseleur
23, route de Remich
L-5460 TRINTANGE

RATHS Armand
m.carrossier
p.a. Carrosserie COMES & Cie
z.i.Bombicht
L-6947 NIEDERANVEN

CURRIDOR Vanni
m.tôlier-débosseleur
z.i. rue de l'Industrie
L-8069 STRASSEN

ALBERT Roger
m.tôlier-débosseleur
9, Burermillen
L-6661 BORN

DE COCK Edwig
m.tôlier-débosseleur
p.a. DE COCK s.àr.l
33, rue de la Gare
L-7535 MERSCH

BICCIARELLI Sandro
Hierzesprong
L-3728 RUMELANGE

DEBOSSELEUR DE VEHICULES AUTOMOTEURS

Président: SCHINTGEN Joseph
m.tôlier-débosseleur
3, route de Luxembourg
L-6182 GONDERANGE

Membres effectifs: FURLANO Jupp
m.tôlier-débosseleur
151, route d'Esch
L-3922 MONDERCANGE

LURQUIN Daniel
153, route de Differdange
L-4437 SOLEUVRE

Membres suppléants: RATHS Armand
m.carrossier
p.a. Carrosserie COMES & Cie
z.i.Bombicht
L-6947 NIEDERANVEN

CURRIDOR Vanni
m.tôlier-débosseleur
z.i. rue de l'Industrie
L-8069 STRASSEN

MAILLIET Joseph
m.tôlier-débosseleur
13, rue de Michelbuch
L-9170 MERTZIG

GAUL Georges
m.tôlier-débosseleur
23, rue de Remich
L-5460 TRINTANGE

FILBIG Germain
m.tôlier-débosseleur
p.a. Carrosserie FILBIG s.àr.l
19, rue Principale
L-8383 KOERICH

DE COCK Edwig
m.tôlier-débosseleur
p.a. DE COCK s.àr.l
33, rue de la Gare
L-7535 MERSCH

MEYER Norbert
10, rue de l'Eglise
L-5819 ALZINGEN

ELECTRONICIEN DE VEHICULES AUTOMOTEURS

Président: ESCH Werner
m.électricien d'autos
p.a.Garage Werner ESCH
28, rue du Brill
L-3998 FOETZ

Membres effectifs: DIEDERICH Marc
m.électricien d'autos
p.a. Garage Roeserbann
zone industrielle
L-3378 LIVANGE

STOCKLAUSEN Carlo
24, rue des Fleurs
L-3767 TETANGE

Membre suppléant: SORCINELLI Franco
m.électricien d'autos
ELECTRO-VOLT AUTOMOBILE
15, rue Eugène Ruppert
L-2453 LUXEMBOURG

BOBINEUR

Président: MAROLD Eric
m.bobineur
53, rue Nicolas Meyers
L-4948 BASCHARAGE

Membres effectifs: WELTER Romain
m.bobineur
Maison 168
L-9940 ASSELBORN

LEBLOND Michel
113, rue du Travail
L-4679 OBERKORN

Membres suppléants: SCHMIT Albert
m.bobineur
B.P. 20
L-4901 BASCHARAGE

MECANICIEN DE MACHINES & MATERIEL AGRICOLES ET VITICOLES

Président: GIERSCH Fernand
m.méc.de machines agricoles
25, rue Principale
L-8376 KAHLER

Membres effectifs: LANNERS Nico
m.méc.de machines agricoles
p.a. Anc.Ets CLOOS & KRAUS
Maison 10
L-7759 ROOST

GASPAR Robert
9, rue des Caves
L-5482 WORMELDANGE

Membres suppléants: FELTEN Joseph
m.méc.de machines agricoles
p.a. FELTEN Frères & Fils
zone artisanale
L-9775 WEICHERDANGE

WANTZ Claude
m.méc.de machines agricoles
p.a. Ets WANTZ-LEYTEM
4, rue de Rédange
L-8544 NAGEM

PEPIN Marcel
m.méc.de machines agricoles
p.a. PEPIN Félix & Cie s.àr.l
6, Angelsgronn
L-8610 BUSCHRODT

ENGELEN Jeff
Maison 54
L-9772 TROINE

MECANICIEN DE MACHINES A COUDRE ET A TRICOTER

Président:
HANSEN Francis
m.mécanicien de vélos et de motos
B.P. 128
L-2011 LUXEMBOURG

Membres effectifs:
LUONG CHAN Victor
m.méc. de machines à coudre
3a, rue du Stade
L-4948 BASCHARAGE

GASPAR Robert
9, rue des Caves
L-5482 WORMELDANGE

Membres suppléants:
ANDREAZZA Johny
m.mécanicien de vélos et de motos
z.i. rue du Moulin (Ets Even)
L-3857 SCHIFFLANGE

MANDRES Jos.
m.mécanicien de vélos & motos
247, rue de Metzerlach
L-4441 SOLEUVRE

MAÇON

Président:
FELGEN Lucien
m.maçon
zone industrielle
L-5366 MUNSBACH

Membres effectifs:
JACUZZI Lucien
m.maçon
20, rue de l'Ecole
L-8128 BRIDEL

MONTE Domenico
11, rue de l'Electricité
L-4444 BELVAUX

Membres suppléants:
CHRISNACH Pierre
m.maçon
15, bld Royal
L-2429 LUXEMBOURG

GUALTIERI DOMENICO Mario
71a, bd. G.-D. Charlotte
L-4439 BELVAUX

CALORIFUGEUR

Président:
GOERGEN Carlo
m.calorifugeur
p.a. Centre d'Isolation s.àr.l
B.P.32
L-3801 SCHIFFLANGE

Membres effectifs:

MULLER François
m.calorifugeur
p.a.SOCOMA S.A.
Zone industrielle
L-3895 FOETZ

CAUDRON Claude
1, route de Hivange
L-4927 HAUTCHARAGE

Membres suppléants:

KREMER Marc
m.ferblantier
1, rue Kalchesbruck
L-1852 LUXEMBOURG

OHLHOFF Alfred
22a, av. G. Diderich
L-1420 LUXEMBOURG

INSTALLATEUR DE CHAUFFAGE,DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION

Président:

CLEMENS Rudi
m.installateur de chauffage
35, rue de la Libération
L-5969 ITZIG

Membres effectifs:

WEISGERBER Francis
m.installateur de chauffage
101, route de Belvaux
L-4026 ESCH/ALZETTE

FEITELER Roger
11, rue des Alliés
L-4712 PETANGE

THOMMES Henri Arthur (magasinier)
11, rue de Larochette
L-9254 DIEKIRCH

Membres suppléants:

LUCAS Robert
m.installateur de chauffage
B.P. 12
L-8401 STEINFORT

KAISER Jim
m.installateur de chauffage
1, rue de Buschrodt
L-8612 PRATZ

INSTALLATEUR SANITAIRE

Président:

MAZUR Joseph
m.installateur sanitaire
14 A, J.P. Urwaldstrooss
L-6772 GREVENMACHER

Membres effectifs.:

BOREIKO Alex
m.installateur sanitaire
58 A, rue de Luxembourg
L-7540 ROLLINGEN

WILTZIUS Jean
25, rue de Hunsdorf
L-7324 STEINSEL

THOMMES Henri Arthur (magasinier)
11, rue de Larochette
L-9254 DIEKIRCH

Membre suppléant: DELVAUX Jeannot
m.installateur sanitaire
11, rue de Contern
L-5955 ITZIG

INSTALLATEUR - FRIGORISTE

Président: FRISCH Jean-Pierre
m.frigoriste
19, rue de Bourglinster
L-6112 JUNGLINSTER

Membres effectifs: WENNER Victor
m.frigoriste
66, rue Nicolas Martha
L-2133 LUXEMBOURG

CAUDRON Claude
1, route de Hivange
L-4927 HAUTCHARAGE

Membre suppléant: OHLHOFF Alfred
22a, av. G. Diderich
L-1420 LUXEMBOURG

ELECTRICIEN

Président: WAGENER François
m.électro-installateur
p.a.WAGENER Fr. & FILS
34, route d'Arlon
L-8210 MAMER

Membres effectifs: STOFFEL Richard
m.électro-installateur
17, rue de la Gare
L-3322 BIVANGE

POIRIER Henri
62, rue des Mines
L-4631 OBERKORN

ZAJONTZ Egon
Keltenweg
D-54669 BOLLENDORF

Membres suppléants: NEY Francis
m.électro-installateur
29a, rue de Luxembourg
L-7480 TUNTANGE

GEFFROY Guy
m.électro-installateur
33, rue de Bonnevoie
L-5950 ITZIG

LOUIS Joseph
46, rue de Beyren
L-5376 UEBERSYREN

MENUISIER

Président: RECKINGER Georges
m.menuisier
16a, route de Bastogne
L-9638 POMMERLOCH

Membres effectifs:

WITRY Marc
m.menuisier
18, rue Principale
L-6570 OSWEILER

KAUFFMANN Hubert
51, cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE

Membres suppléants:

ZEYEN Paul
m.menuisier
26, avenue Pasteur
L-2310 LUXEMBOURG

SIEBENALLER Michel
m.menuisier
Maison 62
L-9960 HOFFELT

CONRARDY Olivier
m.menuisier
rue de l'Industrie
L-3895 FOETZ

HENGEN Lucien
m.menuisier
92, avenue de Luxembourg
L-4940 BASCHARAGE

HEINTZ Alex
maître d'enseignement technique
13, rue du Faubourg
L-8468 EISCHEN

PARQUETEUR

Président:

NEUMANN René
m.parqueteur
16, rue d'Ettelbruck
L-7590 BERINGEN

Membres effectifs:

DE WAHA Raymond
m.parqueteur
12, rue G. Capus
L-1314 LUXEMBOURG

KAUFFMANN Hubert
51, Cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE

Membres suppléants:

RECKINGER Georges
m.menuisier

HENGEN Lucien
m.menuisier
92, avenue de Luxembourg
L-4940 BASCHARAGE

FABRICANT POSEUR DE VOLETS, DE JALOUSIES, DE MARQUISES ET DE STORES

Président:

MAUER Fernand
m.fabricant de volets
64, rue de Holzem
L-8232 MAMER

Membres effectifs:

LELLIG Serge
m.fabricant de volets
23, rue de Kehlen
L-8295 KEISPELT

KAUFFMANN Hubert
51, Cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE

SERRURIER

Président:

WALERS John
m.serrurier
1a, rue Leck
L-8390 NOSPELT

Membres effectifs:

BOENTGES Henri
m.serrurier
66, rue Hiehl
L-5485 WORMELDANGE-HAUT

ALFONSI Jean
8, rue P. Dupong
L-3449 DUDELANGE

Membres suppléants:

ARENDT Alex
m.serrurier
B.P. 22
L-7701 COLMAR-BERG

NUSKOWSKI G¸nter
maître d'enseignement technique
28, rue des Marais
L-6634 WASSERBILLIG

BIEVER Jean
maître d'enseignement technique
100, rue du Parc
L-3542 DUDELANGE

WEIMERSKIRCH René
53a, route de Peppange
L-3270 BETTEMBOURG

COUVREUR

Président:

KUNTSCH Claude
m.couvreur
6, rue Notre Dame de Fatima
L-9520 WILTZ

Membres effectifs:

GOUDEMBOURG Carlo
m.couvreur
35, rue des Champs
L-8826 PERLE

NOWOTTNY Henri
rue du Ruisseau
L-9130 SCHIEREN

Membres suppléants:

MILLER Jean-Marie
m.couvreur
B.P.36
L-4901 BASCHARAGE

BERTEMES Georges
m.couvreur
58 op Fankenacker
L-3265 BETTEMBOURG

FLENER Henri
m.couvreur
28, rue Paul Binsfeld
L-8119 BRIDEL

SCHROEDER Conny
m.couvreur
31, Grand-rue
L-3313 BERGEM

KOHLWELTER Patrick
4, rue des Champs
L-3348 LEUDELANGE

RAMONEUR-FUMISTE

Président:

BECKER Fred
ramoneur
p.a. de Kameinbauer
B.P. 1537
L-1015 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

REYTER Jean-Claude
ramoneur
p.a. Lux Cheminée s.àr.l
B.P. 92
L-6601 WASSERBILLIG

MESSINA Amadéo
39, an de Jenken
L-4745 PETANGE

Membres suppléants:

ANTONY Emil
ramoneur
B.P. 62
L-6601 WASSERBILLIG

PICCO Romain
ramoneur
p.a. Design Cheminée
24, Dicksstrooss
L-5451 STADTBREDIMUS

GLAESENER Michel
ramoneur
p.a. Glaesener-Betz SA
67, Grand-rue
L-8510 REDANGE/ATTERT

ANTONY Martin
7, rue de Luxembourg
B.P. 62
L-6601 WASSERBILLIG

FERBLANTIER-ZINGUEUR

Président:

ROLLINGER Marco
m.ferblantier
p.a. Rollinger H. & Fils Exploitation
B.P. 60
L-7201 WALFERDANGE

Membres effectifs:

DECKER Arthur
m.ferblantier
2, rue de la ForÍt
L-8398 ROODT

JACOBS Mathias
118, route de Luxembourg
L-3515 DUDELANGE

Membres suppléants:

KREMER Marc
m.ferblantier
1, rue Kalchesbruck
L-1852 LUXEMBOURG

JUNIO Jean-Pierre
m.ferblantier
p.a. Toitures artisanales s.àr.l
zone industrielle -Hall 2
L-5280 SANDWEILER

MAHR René
8, rue du Lohr
L-4987 SANEM

CHARPENTIER

Président:

KASS Gérard
m.charpentier
14, rue Nicolas Brucher
L-5692 ELVANGE

Membres effectifs:

JACOB Jos.
m.charpentier
60, um Beil
L-7653 HEFFINGEN

LUDOVICY Lucien
54, im Thälchen
L-6145 JUNGLINSTER

Membres suppléants:

HEIDESCH Jos.
m.charpentier
7, rue de Roodt
L-8805 RAMBROUCH

ROLLINGER Marc
m.charpentier
B.P. 60
L-7201 WALFERDANGE

BELHOMME Pierry
m.charpentier
27, rue Louis Pasteur
L-3273 BETTEMBOURG

SCHENGEN Camille
m.charpentier
p.a. Ets François Schengen
B.P.63
L-5501 REMICH

JACOB Josiane
2, um Leisbesch
L-7653 HEFFINGEN

MARBRIER,TAILLEUR-SCULPTEUR DE PIERRES

Président:

DAL BORGO Armand
m.marbrier
13, rue des Champs
L-3442 DUDELANGE

Membres effectifs:	SCHOTT Guillaume m.marbrier 14, rue de Kehlen L-8235 MAMER
	ALTZINGER Emile 38, rue de Windhof L-8384 KOERICH
Membres suppléants:	SERVAIS Carlo m.marbrier zone industrielle L-8287 KEHLEN
	LAMPERTZ Claus m.marbrier 9, rue d'Asselborn L-9907 TROISVIERGES
	MICHELINI Luigi m.marbrier p.a. Michelini s.àr.l route de Dudelange L-3222 BETTEMBOURG
	GEHLHAUSEN Marcel m.marbrier 235, route de Cessange L-1321 LUXEMBOURG

CARRELEUR

Président:	TOMASINI Folco m.carreleur 8, rue Batty Weber L-4684 DIFFERDANGE
Membres effectifs.:	BARTHOLME Guy m.carreleur 44, rue de la Chapelle L-4528 DIFFERDANGE
	MAHOWALD Jean-Pierre 48, rue de Sanem L-4382 EHLERANGE
Membres suppléants:	LANG Willy m.carreleur p.a. Carrelages Willy LANG z.i., rue de Contern L-5215 SANDWEILER
	ANDREOSSO Daniel m.carreleur p.a.Andreosso & Fils s.àr.l zone industrielle im Bruch L-3327 CRAUTHEM
	NESSER Georges m.carreleur p.a. Altwies s.àr.l B.P. 28 L-5501 REMICH
	GALASSO Giovanni 110, Grand-rue L-3927 MONDERCANGE

PLAFONNEUR-FACADIER

Président:	HERZOG Jeannot m.plafonneur-façadier p.a. S.àr.l HERZOG Jeannot 8, Saangewee L-5698 WELFRANGE
Membres effectifs:	MISTERI Fernand m.plafonneur-façadier p.a. S.àr.l. MISTERI Fernand 6, rue Verte L-3592 DUDELANGE
	BUTTEL Nic 29, rue de Larochette L-7661 MEDERNACH
Membre suppléant:	DE LORENZI René m.plafonneur-façadier p.a. DE LORENZI R. & Fils 14, rue des Remparts L-4303 ESCH/ALZETTE

PEINTRE-DECORATEUR

Président:	TURMES Raymond m.peintre-décorateur 67, avenue de la Gare L-4130 ESCH/ALZETTE
Membres effectifs:	KUTTEN Alain m.peintre-décorateur p.a.Peintures Alain KUTTEN s.àr.l B.P. 180 L-3402 DUDELANGE
	MEYER Norbert 10, rue de l'Eglise L-5819 ALZINGEN
Membres suppléants:	BRAUN Yves m.peintre-décorateur p.a.BRAUN s.àr.l 60, rue d'Ivoix L-1817 LUXEMBOURG
	LACOUR Patrick m.peintre-décorateur p.a. LACOUR Frères s.àr.l 47a, rue des Trévires L-2628 LUXEMBOURG
	LUTGEN Léon m.peintre-décorateur p.a. Lutgen & Fils s.àr.l 52, route de Luxembourg L-4760 PETANGE

NETTOYEUR DE BATIMENTS

Président:	SPIESER André p.a. Ets Cleanet 26, rue de Cessange L-1320 LUXEMBOURG

Membres effectifs.:

NOSBUSCH Jos.
p.a. Pedus Service s.àr.l
B.P. 27
L-6905 NIEDERANVEN

BEFORT Antoinette
50, rue des Remparts
L-4330 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants:

BLAAT Alexandre
p.a. PIEPENBROCK SERVICES
202 B, rue de Hamm
L-1713 LUXEMBOURG

MEYERS Romain
2, rue Breedewues
L-1259 SENNINGERBERG

MAGERUS Marica
20, rue Dieswee
L-4080 ESCH-SUR-ALZETTE

VITRIER-MIROITIER

Président:

BAUER Bernard
m.vitrier
11a, route de Mondorf
L-5634 MONDORF-LES-BAINS

Membres effectifs:

ORIGER Raoul
m.vitrier
p.a.Miroiterie-Vitrerie ORIGER SA
37, rue de la Gare
L-9122 SCHIEREN

STIRN Pascal
1, rue E. Laux
L-7545 MERSCH

Membres suppléants:

BRADTKE Charles
m.vitrier
p.a. VITRALUX BRADTKE Frères
50, rue des Bruyères
L-1274 HOWALD

HUBERTY Marc
m.vitrier
p.a. SOLUVER s.àr.l
z.i. Grasbusch
L-3370 LEUDELANGE

TAPISSIER-DECORATEUR

Président:

JOST Ernest
m.tapissier-décorateur
5, rue de Clairefontaine
L-1341 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

THIBEAU Claude
m.tapissier-décorateur
15, rue St. Antoine
L-9205 DIEKIRCH

NENNING Jos
m.tapissieur-décorateur
56, rue Osterbour
L-7622 LAROCHETTE

Membres suppléants:

VANDENBERG Arnold
m.tapissier-décorateur
3, avenue du X Septembre
L-2551 LUXEMBOURG

MULLER Frank
m.tapissier-décorateur
19, rue d'Assel
L-5443 ROLLING/BOUS

IMPRIMEUR

Président:

WEITZEL Alphonse
m.imprimeur
1, rue du Gr¸newald
L-1646 SENNINGERBERG

Membres effectifs:

KARTHEISER Roger
m.imprimeur
p.a.Imprimerie ST.Paul
2, rue Christophe Plantin
L-2988 LUXEMBOURG

KAYSEN Charles
39, rue de Mertert
L-6636 WASSERBILLIG

Membres suppléants:

BINTNER Fernand
m.imprimeur
p.a. IMPRIMERIE REKA
13,rue Michel Rodange
L-2430 LUXEMBOURG

PETRY François
m.imprimeur
1, rue Neuve
L-4982 RECKANGE/MESS

ROBERT Guy
m.imprimeur
18, Hiehl
L-8371 HOBSCHEID

SCHMIT Thierry
11, route de Luxembourg
L-6910 ROODT-SYR

TYPOGRAPHE

Président:

DOFING Jean-Claude
m.reprographe
8, rue Remeschter
L-5482 WORMELDANGE

Membres effectifs:

LINDEN Pierre
m.typographe
37, rue du Père Raphaël
L-2413 LUXEMBOURG

CANNIVY Liliane
7, rue Dierwiss
L-6432 ECHTERNACH

Membres suppléants:

KNEIP Jean-Paul
m.typographe
26, rue Jean-Georges Willmar
L-2731 LUXEMBOURG

	SCHLESSER Guy 5, an der Prënzewiss L-4786 PETANGE

REPROGRAPHE

Président:	SCHMITZ Jean-Paul m.reprographe 62, rue de Steinsel L-7395 HUNSDORF
Membres effectifs:	HEMMER Ramon m.reprographe 9,rue de Luxembourg L-3392 ROEDGEN
	BOUR Fernand 9, rue de Velletri L-4342 ESCH-SUR-ALZETTE
Membres suppléants:	ZUANG Jean-Baptiste m.reprographe 85, rue Laurent Menager L-2143 LUXEMBOURG
	MAURER Jean-Claude 123, Millewee L-2155 LUXEMBOURG

SERIGRAPHE

Président:	FLAMMANG Roger m.sérigraphe 49, avenue G.D. Charlotte L-3441 DUDELANGE
Membres effectifs:	MULLER Paul m.sérigraphe route de Zoufftgen L-3598 DUDELANGE
	DONDELINGER Romain 25, rue Emile Barthel L-3330 CRAUTHEM
Membre suppléant:	JEBLICK Viviane B.P. 2031 L-1020 LUXEMBOURG

RELIEUR

Président:	HIRTZ Alphonse m.relieur 17, rue Kaltacht L-2510 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	SCHORTGEN Jean-Paul m.relieur 121, rue de l'Alzette L-4011 ESCH/ALZETTE
	MULLER Raymond 35, rue Michel Lentz L-6944 NIEDERANVEN

Membre suppléant: ZAHLEN Pierre
61, rue Ouschtergaass
L-5426 GREIVELDANGE

PHOTOGRAPHE

Président: FISCHBACH Vic.
m.photographe
p.a. IMEDIA s.àr.l
26, rue des Gaulois
L-1618 LUXEMBOURG

Membres effectifs: SCHMIT Marc
m.photographe
p.a.TOP STUDIO s.àr.l
13, avenue de la Gare
L-1611 LUXEMBOURG

SCHROEDER Marc
8, rue de la Libération
L-4210 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants: DELTGEN Robert
m.photographe
p.a. FOTOCENTER
5, rue Abbé Muller
L-9065 ETTELBRUCK

GLAUDEN Joseph
m.photographe
p.a. PHOTO SUD
13-17, avenue de la Liberté
L-4601 DIFFERDANGE

HUBERTY Georges
m.photographe
p.a.Photo-Studio Mirgain & Huberty
15, avenue Monterey
L-2163 LUXEMBOURG

FABRICANT D'ORGUES

Président: ERZ Thomas
m.fabricant d'orgues
in der Acht 2
D-54332 WASSERLIESCH

Membres effectifs: THILL Jeff
m.fabricant d'orgues
212, rue de Neudorf
L-2222 LUXEMBOURG

KAUFFMANN Hubert
51, Cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE

INSTRUCTEUR DE NATATION

Président: SCHREINER Guy
m.instructeur de natation
26, rue Joffrey
L-4992 SANEM

Membres effectifs:

DECKER Henri
m.instructeur de natation
12, Cité Belair
L-8381 KLEINBETTINGEN

OSWALD Roger
64, rue des Romains
L-9071 ETTELBRUCK

Membres suppléants:

GRUNEISEN Joseph
m.instructeur de natation
10, op Dirbett
L-3916 MONDERCANGE

BAUSCH J.-B.
15a, rue N. Metz
L-3524 DUDELANGE

INSTRUCTEUR DE CONDUCTEURS DE VEHICULES AUTOMOTEURS

Président:

GAUL Pier
m.instructeur
1, rue de Colmar-Berg
L-7525 MERSCH

Membres effectifs:

MERENNE Albert
m.instructeur
12, rue du Palais
L-9265 DIEKIRCH

BAUSTERT René
10, rue Paul Eyschen
L-7317 STEINSEL

Représentants du Ministère des Transports:

HEINTZ Guy
Inspecteur principal
17, rue Jean-Pierre Kemp
L-8029 STRASSEN

NEY Guy
Commis principal
10, rue des Champs
L-6170 GODBRANGE

SCHMITZ Pierre
Examinateur en chef
35, Cité Dom. Baum
L-3814 SCHIFFLANGE

GLOD Jean
Examinateur
38, rue Belair
L-4713 PETANGE

Membres suppléants:

WARNIER Patrick
m.instructeur
11, rue du Moulin
L-4986 SANEM

SCHMITZ Alain
m.instructeur
29, rue des Tondeurs
L-9570 WILTZ

PIERRE Henri
m.instructeur
17, rue Michel Rodange
L-4660 DIFFERDANGE

BERTRAND Josée
m.instructeur
166, rue Principale
L-5366 MUNSBACH

CLEMENT Alain
14, rue Victor Neuens
L-4266 ESCH-SUR-ALZETTE

CERAMISTE

Président:

KOGLIN Birgit
Chargée de cours
114, rue Cyprien Merjai
L-2145 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

DORMAL Michèle
p.a. Fondation Kraizbierg
route de Zoufftgen
L-3598 DUDELANGE

Membre suppléant:

WEIDERT Romy
18, Montée du Château
L-5816 HESPERANGE

4. APPRENTISSAGE INDUSTRIEL

MECANICIEN INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE

Président:

HENTZEN Carlo
6, rue Dicks
L-8034 STRASSEN

Membres effectifs:

FRISCH Joseph
148, rue Victor Hugo
L-4141 ESCH-SUR-ALZETTE

MEIS Jean
2, rue R.F. Roosevelt
L-4483 SOLEUVRE

Membres suppléants

LONARDI Emile
30, rue de Schouweiler
L-4945 BASCHARAGE

COLLARD Pierre
62, rue de Belvaux
L-4510 OBERKORN

MENUISIER-EBENISTE

Président:

THILTGES Guy
17, rue de la Montagne
L-9175 NIEDERFEULEN

Membres effectifs:

LAUX Nicolas
28, rue Comte J.F. d'Autel
L-7515 MERSCH

KAUFFMANN Hubert
51, Cité Beaulieu
L-3383 NOERTZANGE

Membres suppléants:

HENGEN Lucien
92, rue de Luxembourg
L-4940 BASCHARAGE

MECANICIEN D'AVIONS

Président:	THOLL Pierre 29, rue Belle-Vue L-7214 BERELDANGE
Membres effectifs:	KREMER Fernand 15, rue de l'Eglise L-5460 TRINTANGE
	GOEDERT Jeannot 13, rue de Larochette L-7640 CHRISTNACH
Membres suppléants:	BONIFAS Albert 22-24, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg
	WILGE Paul 2, rue de Scheuerhof L-5412 CANACH
	DAUBENFELD Romain 103, Val des Aulnes L-3811 SCHIFFLANGE

DESSINATEUR EN BÂTIMENT

Président:	WEBER Perry 8, um Kiem L-6960 SENNINGEN
Membres effectifs:	PANNRUCKER Joseph 31, rue d'Oradour L-2266 Luxembourg
	HOFFMANN Norbert 80, rue de Luxembourg L-6450 ECHTERNACH
Membres suppléants:	BRIMER Robert 19-21, rue de Godbrange L-6150 ALTLINSTER
	KOCH Jeannot 2, rue des Sapins L-2513 SENNINGERBERG
	SCHARLL Jean-Louis 1, rue W. Steinmetz L-8153 BRIDEL
	ERNST Bernard 2, rue des Malines L-2123 Luxembourg

CHIMISTE

Président:	MANZONI Roger 22, rue M. Rodange L-8085 BERTRANGE
Membres effectifs.:	MANGEN Jean-Marie 22, op der Haangels L-5322 CONTERN
Membres suppléants:	STEIL Robert 43, rue de Sanem L-4381 EHLERANGE

MECANICIEN D'USINAGE, SERRURIER DE CONSTRUCTION

Président:	MAHOWALD Gaston 28, route de Luxembourg L-8360 GOETZANGE
Membres effectifs:	REICHERT René 109, rue Dange St. Romain L-8261 MAMER
	GEISBUSCH Armand 7, rue de Rumelange L-4309 ESCH-SUR-ALZETTE
Membres suppléants:	THILTGES Guy 17, rue de la Montagne L-9175 NIEDERFEULEN
	SCHEIER Nico 1, rue de la ForÍt L-7639 BLUMENDALL
	WOLTER Marco 103, Cité Hierzesprong L-3728 RUMELANGE

ELECTRONICIEN EN ENERGIE

Président:	SASSEL François 15, rue Joffroy L-4992 SANEM
Membres effectis:	BELLOMI Armand 2, am Bockelsfeld L-4397 PONTPIERRE
	ZUANG Norbert 37, rue des GenÍts L-3482 DUDELANGE
Membres suppléants:	LIBAR Pierre 11, rue de Marche L-2125 Luxembourg
	ZEIMET Raymond 6, rue de la Sapinière L-5571 REMICH

ELECTRONICIEN EN COMMUNICATION

Présidents: (en alternance)	SASSEL François 15, rue Joffroy L-4992 SANEM
	AREND Norbert 149, rue de Luxembourg L-4973 DIPPACH
Membre effectif:	GREVIS Paul 64, rue de Mondercange L-4381 Ehlerange
Membres suppléants:	BELLOMI Armand 2, am Bockelsfeld L-4397 PONTPIERRE

DE VOS Michel+B222
3, rue Hanner Gieres
L-3961 EHLANGE

JUNG Adrien
13, rue des Champs
L-3314 BERGEM

KLEIN Aloyse
80, rue de Mondercange
L-4931 EHLERANGE

LEMMER Jacques
6, Cité Charles de Gaulle
L-4951 BASCHARAGE

KASS Johny
22, rue Charles de Gaule
L-4459 SOLEUVRE

5. APPRENTISSAGE COMMERCIAL - SECTIONS VENTE, DECORATION ET AGENT DE COMPTOIR

VENTE

ACCESSOIRES POUR AUTOS

Président:

REINERT Tom
61, rue de Strasbourg
L-2561 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

BINSFELD Paul
6, route d'Arlon
L-9190 OBERFEULEN

SAUBER Claude
5, rue des Mugets
L-8546 HOSTERT

Membre suppléant

STEIN Marcel
58, rue des Pommiers
L-2343 LUXEMBOURG

URBANY Fernand
36, rue des Prés
L-3671 KAYL

ALIMENTATION

Président:

DIFFERDING Marco
4, rue Belvédère
L-5512 REMICH

Membres effectifs:

BARRE Daniel
53, rue de Belvaux
F-57390 REDANGE

SCHOMMER Gabriel
37, route de Longwy
L-4994 SPRINKANGE

Membres suppléants:

BUTTEL Raymond
52, rue des Eglantiers
L-8227 MAMER

EYSCHEN Carlo
99, chemin Rouge
L-4480 BELVAUX

SCHEER Romain
55, avenue de la Gare
L-1611 LUXEMBOURG

SCHOLTES Marlène
Match City Concorde
80, route de Longwy
L-8060 BERTRANGE

ARTICLES DE MENAGE, JOUETS, CADEAUX

Président: WOLFF Joseph
67, rue de Centre
L-3960 EHLANGE-SUR-MESS

Membres effectifs: THILL Enza
31, rue Neuve
L-5560 REMICH

WAGENER Marc
68, Millewee
L-2155 LUXEMBOURG

Membres suppléants: MICHAUX-HUT Sylvie
3, rue du Marché
L-9260 DIEKIRCH

BROSIUS Claire
8, rue des Prés
L-8039 STRASSEN

ARTICLES DE SPORTS

Président: WICKLER Mariette
34, route d'Ettelbruck
L-9160 INGELDORF

Membres effectifs: NIESEN Danielle
11, rue St. Willibrord
L-2729 LUXEMBOURG

AUCHTER Rolf
96, rue du Cimetière
L-7313 HEISDORF

Membre suppléant: VEIGA Maria
132, rue d'Esch
L-3922 MONDERCANGE

ARTICLES ELECTRIQUES, RADIOS ET DISQUES

Président: DIEDERICH Paul
19, am Bounert
L-6979 RAMELDANGE

Membres effectifs: HAUSER Marion
B.P. 201
L-2012 LUXEMBOURG

KRAUS Sonja
29, rue du Fossé
L-4123 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants: KIEFFER Patricia
25, rue Oster
L-2272 HOWALD

NUSS Paul
coin rue Notre Dame et rue Chimay
L-2240 LUXEMBOURG

LISPI Gustave
85, avenue de la Gare
L-4130 ESCH/ALZETTE

KARIER-SCHAUS Laure
1-3, rue Prince Henri
L-9047 ETTELBRUCK

ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Président: DICHTER Thierry
12a, rue de Mamer
L-8277 HOLZEM

Membres effectifs: MULLER Patrick
3, rue du Bois
L-1245 SENNINGERBERG

ARTICLES POUR BATIMENT, BRICOLAGE ET LOISIRS

Président: BEAUME Théo
16, rue du Cimetière
L-6171 GODBRANGE

Membres effectifs: WUCHER Laurent
33, rue de la Forge
F-57570 GAVISSE

RUGULLIES Thomas
5, Donatusring
D-6643 PERL-WOCHERN

Membres suppléants: HOFFMANN Raymond
67, rue Léon Weyrich
L-4348 ESCH/ALZETTE

BAUER Bernard
Ets. Hoffmann-Schwall
586, route de Thionville
L-5888 ALZINGEN

CHAUSSURES

Président: SCHOMER Bernard
13, rue Emile Mayrisch
L-4240 ESCH/ALZETTE

Membres effectifs: MULLER Marc
32, rue Philippe II
L-2340 LUXEMBOURG

GRIMBERGER-LASCHETTE Cathérine
316, rue d'Esch
L-4451 BELVAUX

Membre suppléant: LAUER Marlène
4, avenue Charlotte
L-4530 DIFFERDANGE

COULEURS

Président: SCHWACHTGEN Camille
39-41, rue Henri Entringer
L-1467 HOWALD

Membres effectifs:	BALTHASAR Pierre 229, route d'Arlon L-8011 STRASSEN
	URBING Jean-Paul 17, Cité Pierre Frieden L-6673 MERTERT
Membre suppléant:	HOSS Raymond 32, rue Fontaine d'Olière L-4843 RODANGE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Président:	DENUTH Robert B.P. 151 L-9009 ETTELBRUCK
Membre effectif:	ANEN Liliane 42, rue de Bascharage L-4995 SCHOUWEILER
Membre suppléant:	STEFFANETTI Pierrette 10, rue Roger Streff L-6619 WASSERBILLIG

LIBRAIRIE, PAPETERIE, JOURNAUX

Président:	ERNSTER Fernand 27, rue du Fossé L-1536 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	BAULER Paul 3, rue Glesener L-1631 LUXEMBOURG
	FLENER Gaston 23, rue de Hagen L-8381 KLEINBETTINGEN
Membre suppléant:	REHLINGER Margot 11, rue de la Paix L-3872 SCHIFFLANGE

MAROQUINERIE

Président:	MULLER Marc 32, rue Philippe II L-2340 LUXEMBOURG
Membres effectifs:	SCHOMER Bernard 13, rue Emile Mayrisch L-4240 ESCH/ALZETTE
	FANTINI Suzette 8, Place de la Paix L-4275 ESCH-SUR-ALZETTE

QUINCAILLERIE, FERS ET METAUX

Président:	CHAMPAGNE Nic 5, rue Lessel L-5620 MONDORF
Membres effectifs:	KLEES Pierre Maision Gilbert, 50-60, Dernier Sol L-2543 LUXEMBOURG

JALLAY Camille
5, rue de Kahler
L-8378 KLEINBETTINGEN

Membres suppléants:

PETRY Alain
B.P. 44
L-9201 DIEKIRCH

JESBERGER Charles
300, route de Thionville
L-5884 HESPERANGE

TEXTILES

Président:

HERBER Jean-Paul
8, rue des Romains
L-7563 MERSCH

Membres effectifs:

MEYER Guy
17, rue des Gaulois
L-1618 BONNEVOIE

THILMANY Pascale
70, rue Pierre Neiertz
L-4634 DIFFERDANGE

Membres suppléants:

KURSTEN Heinrich
11, Langfurtstrasse
D-54317 KASEL

FRISING Théo
10, rue Chimay
L-1333 LUXEMBOURG

BREISCH Monique
56, rue Raymond Poincare
L-2342 LUXEMBOURG

DIVERS

Président:

KOEDINGER Camille
7, rue du Commerce
L-8315 OLM

Membres effectifs:

ARBOGAST Eric
181, rue de Trèves
L-6940 NIEDERANVEN

PROFESSION DE DECORATEUR-ETALAGISTE

Président:

BATTIBUGLI André
67, rue d'Esch
L-3721 RUMELANGE

Membres effectifs:

KINNEN Serge
8, rue des Romains
L-5433 NIEDERDONVEN

SCHADE-HOFFMANN François
16, Berreggaass
L-5483 WORMELDANGE

Membres suppléants:

GROBEN Aloyse
14, rue de la Montée
L-8356 GARNICH

ROLLINGER-KIEFFER Marie-Claude
32, rue de la ForÍt
L-3317 BERGEM

ERMACORA Patrick
10, rue St. Martin
L-4325 ESCH-SUR-ALZETTE

PROFESSION DE DECORATEUR-PUBLICITAIRE

Président: THILL Daniel
71, rue de la Vallée
L-3591 DUDELANGE

Membres effectifs: STOFFELS Karl-Hans
2, auf dem Leim
D-54313 ZEMMER/SCHEIDWEILER

ACHTEN Marco
4, Chemin de Hagen
L-8386 KOERICH

Membres suppléants: REUTER Léon
Interpublicité
691, rue de Neudorf
L-2220 LUXEMBOURG

SCHADE-HOFFMANN Françoise
16, Berreggaass
L-5483 WORMELDANGE

APPRENTISSAGE COMMERCIAL - SECTION AGENT DE COMPTOIR

PROFESSION D'AGENT DE COMPTOIR, VOYAGES ET TOURISME

Président: ZIKES Kurt
5, rue Charlemagne
L-1328 LUXEMBOURG

Membres effectifs: DALVIT Claude
20, rue de la Chapelle
L-3443 DUDELANGE

BRAUN Roger
23, rue Tony Dutreux
L-1429 LUXEMBOURG

Membres suppléants: PAULI Monique
5, rue de la Colline
L-3911 MONDERCANGE

VICTOR Paul
35, rue Lankheck
L-7542 MERSCH

6. COMMERCE - EMPLOYES DE BUREAU

COMMERCE - SECRETARIAT/SERVICES GENERAUX

Président: EVEN André
1, Cité Leesberg
L-4206 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres effectifs: GOELDI Yves
8, rue de la Chapelle
L-3443 DUDELANGE

MELMER Roger
34C, Cité Patton
L-9068 ETTELBRUCK

Membres suppléants:

ALZIN Chantal
8, A Piren
L-8353 GARNICH

DENTZER Vicky
57, rue Principale
L-5290 NEUHAUSGEN

KREMER Fernand
15, rue de l'Eglise
L-5460 TRINTANGE

SCHLEICH Jean-Claude
44, rue Laach
L-6945 NIEDERANVEN

SCHUMANN Jim
19, rue Baumbusch
L-8213 MAMER

TORBA Stanislaw
33, Op der Gell
L-5754 FRISANGE

WILLEMS Josiane
15, rue Henri de Stein
L-7349 HEISDORF

CHRISTNACH Roland
23, rue Louis Pasteur
L-3273 BETTEMBOURG

WIRTH Jean-Claude
39, rue des Trois Cantons
L-8354 GARNICH

OURTH Marie-Thérèse
Siemens
BP 1701
L-1017 Luxembourg

AREND Pascale
13, rue Henri Entringer
L-1467 HOWALD

BINTZ André
116, rue de Hédange
L-3841 SCHIFFLANGE

FARYS Siggy
10A, rue Paul Goedert
L-3330 CRAUTHEM

KIRSCH Jean-Marc
15, rue Poincaré
L-2342 LUXEMBOURG

FRISING Carlo
6, rue J. Tockert
L-2620 LUXEMBOURG

KRATOCHWIL Jos
520, route de Thionville
L-5886 ALZINGEN

SASSEL Colette
7, um Widdem
L-5685 DALHEIM

WEBER Nathalie
33, rue Charles Rausch
L-7274 HELMSANGE

7. APPRENTISSAGE AGRICOLE

SECTION AGRICOLE

Président: MAGAR Luc
2, rue de Broderbour
L-9373 GILSDORF

Membres effectifs: WEBER Tom
Chambre d'Agriculture
B.P. 81
L-8001 STRASSEN

WIETOR Léon
4, rue J.F. Kennedy
L-7371 HELMDANGE

Membres suppléants: WILDGEN Charles
53, route d'Esch
L-3332 FENNANGE

MILLE Romain
7, rue de Holtz
L-8826 PERLE

SECTION HORTICOLE

Président: BRANDENBURGER Ernest
57, Grand-rue
L-3313 BERGEM

Membres effectifs: PÜTZ Marcel
12, route d'Echternach
L-6114 JUNGLINSTER

DILK Lucien
57, rue du Canal
L-4051 ESCH-SUR-ALZETTE

Membres suppléants: WEYDERT Michel
Maison 35d
L-6666 GIVENICH

KIRSCH Nicolas
100, rue Emile Metz
L-2149 LUXEMBOURG

GOERGEN Arthur
9, rue Maeshiel
L-5899 SYREN

SECTION FORÊT-ENVIRONNEMENT

Président: DONDELINGER Jeff
B.P. 81
L-8001 STRASSEN

Membres effectifs: KREMER Paul
B.P. 50
L-9501 WILTZ

SANNIPOLI Daniel
10, rue de la Colline
L-3911 MONDERCANGE

Membres suppléants:

STEFFEN Fréderic
38, rue des GenÍts
L-8131 BRIDEL

THEISEN Fernand
B.P. 411
L-2014 LUXEMBOURG

KISCH Emile
111, route de Diekirch
L-9355 BETTENDORF

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 36 **11 août 2000**

Sommaire

Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics. – Elections. – Par arrêté du 22 juin 2000, le Gouvernement en Conseil a validé les résultats des élections du mois de mars 2000 pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics.

RESULTATS DES ELECTIONS POUR LES DIFFERENTES CATEGORIES

Catégorie A: Fonctionnaires de l'Etat - carrière supérieure

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	2751
Nombre de votants:	2751
Bulletins non valables:	46 dont 11 nuls et 35 blancs
Bulletins valables:	2705

LISTE 2

APESS

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. DUMONT Jeanne	364	248	612
2. FELTEN Carlo	364	510	874
3. FRISCH Jean-Claude	364	351	715
4. HAUER Fernand	364	255	619
5. KAYSER Edouard	364	118	482
6. OTH Robert	364	135	499
TOTAL	2184	1617	3801

LISTE 6

FEDUSE / CGFP

Fédération Générale des Universitaires au Service de l'Etat –
Confédération Générale de la Fonction Publique

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. BOHNERT Robert	1288	564	1852
2. CONTER Jean-Claude	1288	299	1587
3. HAAG Emile	1288	814	2102
4. HANSEN-KOENIG Danielle	1288	396	1684
5. MAJERUS-SCHABER Véronique	1288	393	1681
6. MERGEN Pierre	1288	543	1831
TOTAL	7728	3009	10737

Liste 7

DFP / OGB-L

Département de la Fonction Publique de l'OGB-L

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. DONDELINGER Marianne	146	203	349
2. FOETZ Guy	146	148	294
3. GIVER Monique	146	107	253
4. ROBERT Louis	146	105	251
5. SEGHETTO Lionel	146	29	175
6. SERRES Chantal	146	127	273
TOTAL	876	719	1595

Répartition des sièges

Catégorie A		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 2	3801	23.560
Liste 6	10737	66.553
Liste 7	1595	9.887
TOTAL:	16133	

Nombre électoral:	16133: (3+1=4)=	4033
Nombre de sièges attribués à la liste 2:	0	
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 7:	0	

Attribution du 3ème siège

Liste 2	3801 (0+1=1)	3801
Liste 6	10737 (2+1=3)	3579
Liste 7	1595 (0+1=1)	1595

Le 3ème siège est donc attribué à la liste 2 qui, par ce calcul a obtenu le quotient le plus élevé.

Toutefois, en application de l'article 43ter alinéa 5 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective ainsi que des modalités d'exécution prévues à l'article 42 alinéa 8 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984, l'attribution définitive des sièges dans la catégorie A est arrêtée comme suit, compte tenu du fait que la liste 2 n'a pas pu être prise en considération:

Sont donc élus:
Sur la liste 6:

Membres effectifs:	HAAG Emile
	BOHNERT Robert
	HANSEN-KOENIG Danielle
Membres suppléants:	MERGEN Pierre
	MAJERUS-SCHABER Véronique
	CONTER Jean-Claude

Catégorie B: Fonctionnaires de l'Etat - carrière moyenne

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	2590
Nombre de votants:	2590
Bulletins non valables:	37 dont 14 nuls et 23 blancs
Bulletins valables:	2553

LISTE 6

AGC / CGFP

Association Générale des Cadres -

Confédération Générale de la Fonction Publique

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. ALZIN Serge	1946	456	2402
2. BREBSOM Francis	1946	456	2323
3. DENNEWALD Georges	1946	346	2292
4. GEIMER Claude	1946	382	2328
5. HENCKS Raymond	1946	595	2541
6. NAU Jean	1946	411	2357
7. PONCIN-SCHEUREN Raymonde	1946	510	2456
8. REDING Pierrot	1946	372	2318
9. SCHMITZ Michel	1946	510	2456
10. WEBER Elisabeth	1946	498	2444
TOTAL	19460	4457	23917

Liste 7

DFP / OGB-L

Département de la Fonction Publique de l'OGB-L

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. BLEY Paul	79	19	98
2. FROSIO Jos	79	43	122
3. FEHR Romain	79	51	130
4. LORENT John	79	70	149
5. MITTEN Marc	79	26	105
6. NEYENS Romain	79	28	107
7. OLINGER Claudine	79	93	172
8. RECH Romain	79	48	127
9. REDING Henri	79	32	111
10. ROLLINGER Marie-Paule	79	78	157
TOTAL	790	488	1278

Répartition des sièges

Catégorie B		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 6	23917	94.928
Liste 7	1278	5.072
TOTAL:	25195	

Nombre électoral:	25195: (5+1=6)=	4199
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	5	
Nombre de sièges attribués à la liste 7:	0	
TOTAL DES SIEGES (5):	5	

Sont donc élus:
Sur la liste 6:

Membres effectifs:	HENCKS Raymond
	SCHMITZ Michel
	PONCIN-SCHEUREN Raymonde
	WEBER Elisabeth
	ALZIN Serge
Membres suppléants:	NAU Jean
	GEIMER Claude
	BREBSOM Francis
	REDING Pierrot
	DENNEWALD Georges

Catégorie C: Fonctionnaires de l'Etat - carrière inférieure

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	5872
Nombre de votants:	5872
Bulletins non valables:	70 dont 20 nuls et 50 blancs
Bulletins valables:	5802

LISTE 4

FSFL

Fédération Syndicaliste des Facteurs Luxembourgeois

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. NICKTS Jos	596	504	1073
2. BERNARDY Emile	569	287	856
3. BIRCHEN Carlo	569	390	959
4. FEDERSPIEL Henri	569	133	702
5. KARIER Théo	569	277	846
6. KAYSER Albert	569	185	754
7. KIRSCH Eugène	569	384	953
8. KLEIN Marco	569	367	936
9. LOSCH Roger	569	416	985
10. LUDOVICY Arsène	569	151	720
11. MOLITOR Paul	569	66	635
12. NEUMANN Norbert	569	237	806
13. OSTROWSKI Alain	569	72	641
14. SCHOMMER Patrick	569	191	760
15. SCHUMACHER Gérard	569	105	674
16. STREFF Pierre	569	136	705
17. THEWES André	569	95	664
18. TURMES Pascal	569	137	706
TOTAL	10242	4133	14375

LISTE 6

CGFP

Confédération Générale de la Fonction Publique

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. DOLISY Edouard	3589	2349	5938
2. FRIDEN André	3589	2417	6006
3. GOERGEN Gilbert	3589	2368	5957
4. LANGERS Roger	3589	2373	5962
5. LINDEN Gaston	3589	2412	6001
6. PAULUS Claude	3589	2329	5918
7. REUTER Gunther	3589	2248	5837
8. SCHALTZ Jean-Pierre	3589	2260	5849
9. WEYDERT Camille	3589	2204	5793
10. BARBAN Roger	3589	325	3914
11. HEINESCH Renée	3589	384	3973
12. HOLLERICH Jules	3589	325	3914
13. HURT Marcel	3589	355	3944
14. KOHNEN Nicole	3589	347	3936
15. LENTZ Charles	3589	313	3902
16. PEZZOTTA Pierre	3589	308	3897
17. SEYLER-MERRES Liliane	3589	352	3941
18. TROMBINI Albert	3589	351	3940
TOTAL	64602	24020	88622

Répartition des sièges

Catégorie C		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 4	14375	13.96
Liste 6	88622	86.04
TOTAL:	102997	
Nombre électoral:	102997: (9+1=10)=	10300
Nombre de sièges attribués à la liste 4:	1	
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	8	
TOTAL DES SIEGES (9):	9	

Seraient donc élus en application de la répartition des sièges qu'elle résulte du calcul ci-dessus les membres effectifs et suppléants suivants:

Sur la liste 4:

Membre effectif:	NICKTS Jos
Membre suppléant:	LOSCH Roger

Sur la liste 6:

Membres effectifs:	FRIDEN André
	LINDEN Gaston
	LANGERS Roger
	GOERGEN Gilbert
	DOLISY Edouard
	PAULUS Claude
	SCHALTZ Jean-Pierre
	REUTER Gunther
Membres suppléants:	WEYDERT Camille
	HEINESCH Renée
	HURT Marcel
	SEYLER-MERRES Liliane
	TROMBINI Albert
	KOHNEN Nicole
	HOLLERICH Jules
	BARAN Roger

Toutefois, en application de l'article 43ter alinéa 5 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective ainsi que des modalités d'exécution prévues à l'article 42 alinéa 8 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984, l'attribution définitive des sièges dans la catégorie C est arrêtée comme suit:

Sur la liste 4:

Membre effectif:	FEDERSPIEL Henri
Membre suppléant:	OSTROWSKI Alain

Sur la liste 6:

Membres effectifs:	FRIDEN André
	LINDEN Gaston
	LANGERS Roger
	GOERGEN Gilbert
	DOLISY Edouard
	PAULUS Claude
	SCHALTZ Jean-Pierre
	REUTER Gunther
Membres suppléants:	WEYDERT Camille
	HEINESCH Renée
	HURT Marcel
	SEYLER-MERRES Liliane
	TROMBINI Albert
	KOHNEN Nicole
	HOLLERICH Jules
	BARAN Roger

Catégorie D: Enseignants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ainsi que les autres catégories d'instituteurs

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	3167
Nombre de votants:	3167
Bulletins non valables:	49 dont 11 nuls et 38 blancs
Bulletins valables:	3118

LISTE 6

SNE / CGFP

Syndicat National des Enseignants -
Confédération Générale de la Fonction Publique

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. CLOOS Michel	1980	662	2642
2. HALLER-FEITH Christiane	1980	568	2548
3. HILD Yola	1980	603	2583
4. MILBERT Ferd	1980	585	2565
TOTAL	7920	2418	10338

LISTE 7

SEW / OGB-L

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. ADAM Monique	245	475	720
2. KIRSCH Edy	245	233	478
3. KOHN Marie-Paule	245	138	383
4. MOLITOR Marc	245	196	441
TOTAL	980	1042	2022

Répartition des sièges

Catégorie D		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 6	10338	83.641
Liste 7	2022	16.359
TOTAL:	12360	

Nombre électoral:	12360: (2+1=3)=	4120
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 7:	0	
TOTAL DES SIEGES (2):	2	

Sont donc élus:
Sur la liste 6:

Membres effectifs:	CLOOS Michel
	HILD Yola
Membres suppléants:	MILBERT Ferd
	HALLER-FEITH Christiane

Catégorie E: Fonctionnaires et employés des communes

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	3316
Nombre de votants:	3316
Bulletins non valables:	89 dont 17 nuls et 72 blancs
Bulletins valables:	3227

LISTE 1

LCGB

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. DE CILLIA Albert	154	79	233
2. NICKELS Jean-Pierre	154	118	272
3. MARTH Jos	154	103	257
4. MARX Nico	154	86	240
5. OURTH Michel	154	116	270
6. QUINTUS Servais	154	71	225
7. SCHALBAR Jos	154	193	347
8. THINNES Armand	154	146	300
9. WILGE Gilbert	154	74	228
10. FASSBINDER Robert	154	51	205
TOTAL	1540	1037	2577

LISTE 3

FGFC

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. BIWER Jean	1691	285	1976
2. FRISING Pascal	1691	394	2085
3. HOFFMANN Arthur	1691	865	2556
4. KIMMES Raymond	1691	348	2039
5. KODERS Marie-Claude	1691	594	2285
6. MULHEIMS Pierre	1691	505	2196
7. REUTER Erny	1691	516	2207
8. SCHMIT Jean-Claude	1691	295	1986
9. THEATO Fernand	1691	555	2246
10. TORNAMBE-DUCHAMP Nadine	1691	365	2056
TOTAL	16910	4722	21632

LISTE 5

FNCTTFEL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. DE WAHA Norbert	351	268	619
2. DONDELINGER Yves	351	155	506
3. HOLPER Lucien	351	174	525
4. JUNG Armand	351	174	525
5. PETERMANN Guy	351	162	513
6. RAACH Carlo	351	118	469
7. STEINBACH Emile	351	293	644
8. TURPEL Justin	351	329	680
9. URBANY Denise	351	188	539
10. WEIS Nicki ép. BOLLENDORFF	351	66	417
TOTAL	3510	1927	5437

LISTE 7

DFP / OGB-L

Département de la Fonction Publique de l'OGB-L

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. BIRCHEN Nicolas	127	30	157
2. DALL'AGNOL Claudia	127	136	263
3. HUEBSCH Bernard	127	40	167
4. IGNITI Danielle	127	122	249
5. KERSCH Dan	127	92	219
6. LUDWIG Isabelle	127	75	202
7. PONCELET Guy	127	40	167
8. SCHINTGEN Dietmar	127	33	160
9. SCHLENTZ John	127	81	208
10. SIMON Claude	127	34	161
TOTAL	1270	683	1953

Répartition des sièges

Catégorie E		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 1	2577	8.2
Liste 3	21632	68.5
Liste 5	5437	17.2
Liste 7	1953	6.2
TOTAL:	31599	
Nombre électoral:	31599: (5+1=6)=	5266.5

Nombre de sièges attribués à la liste 1:	0
Nombre de sièges attribués à la liste 3:	4
Nombre de sièges attribués à la liste 5:	1
Nombre de sièges attribués à la liste 7:	0
TOTAL DES SIEGES (5):	5

Sont donc élus:
Sur la liste 3:

Membres effectifs: HOFFMANN Arthur
KODERS Marie-Claude
THEATO Fernand
REUTER Erny

Membres suppléants: MULHEIMS Pierre
FRISING Pascal
TORNAMBE-DUCHAMP Nadine
KIMMES Raymond

Sur la liste 5:

Membre effectif: TURPEL Justin
Membre suppléant: STEINBACH Emile

Catégorie F: Ministres du Culte Catholique

Il résulte du procès-verbal du juge de paix directeur de Luxembourg en date du 21 février 2000 qu'en conformité avec l'article 15, alinéa 2 du règlement grand-ducal modifié du 17 janvier 1984 sont proclamés élus, sans autres formalités, sous réserve toutefois des dispositions de l'article 43ter alinéa 3 de la loi modifiée du 4 avril 1923 portant création de chambres professionnelles à base élective:

Membre effectif: NERO Joseph, curé/ professeur, Culte Luxembourg
Membre suppléant: PEPORTE Théo, vicaire, Culte Luxembourg

Catégorie G: Employés de l'Etat et des établissements publics, chargés de cours de l'enseignement primaire, secondaire et secondaire technique, supérieur et universitaire occupés de façon prépondérante par l'Etat, ainsi que les volontaires de l'Armée

Nombre d'enveloppes rentrées dans le délai légal:	4152
Nombre de votants:	4152
Bulletins non valables:	182 dont 40 nuls et 142 blancs

LISTE 6

Employés de l'Etat et de la BCEE / CFP

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. HAMES Jean	3032	708	3740
2. LAKAFF Jacqueline	3032	333	3365
3. WADLE Doris	3032	664	3696
4. ZIGRAND Nello	3032	349	3381
TOTAL	12128	2054	14182

LISTE 7

DFP / OGB-L

Département de la Fonction Publique de l'OGBL

Suffrages			
	par liste	nominatifs	totaux
1. BIEVER Jeannot	301	80	381
2. BRESSER François	301	57	358
3. BREUER Jacqueline	301	99	400
4. RAUSCH Liane	301	91	392
TOTAL	1204	327	1531

Répartition des sièges

Catégorie G		
Listes	**Suffrages**	**%**
Liste 6	14182	90.256
Liste 7	1531	9.744
TOTAL:	15713	

Nombre électoral:	15713: (2+1=3)=	5238
Nombre de sièges attribués à la liste 6:	2	
Nombre de sièges attribués à la liste 7:	0	
TOTAL DES SIEGES (2):	2	

Sont donc élus:
Sur la liste 6:

Membres effectifs:	HAMES Jean WADLE Doris
Membres suppléants:	ZIGRAND Nello LAKAFF Jacqueline

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 37 **14 août 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Monsieur Pitt JENTGES à changer son nom patronymique actuel en celui de «HILD».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Maître Jean-Georges *Gremling,* avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Pitt JENTGES, né le 30 juillet 1981 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-1328 Luxembourg - 20, rue Charlemagne, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «HILD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pitt JENTGES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «HILD».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Madame Yola HILD à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Tom JENTGES en celui de «HILD».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Maître Jean-Georges *Gremling,* avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Yola HILD, demeurant à L-1328 Luxembourg - 20, rue Charlemagne, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Tom JENTGES, né le 16 novembre 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, et demeurant à L-1328 Luxembourg - 20, rue Charlemagne, en celui de «HILD»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Yola HILD est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Tom JENTGES en celui de «HILD».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant les époux Jorge Manuel DA SILVA CARVALHO et Nathalie PAGAIMO à changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Luca Emanuel DA SILVA CARVALHO, en celui de «DE CARVALHO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par les époux Jorge Manuel DA SILVA CARVALHO et Nathalie PAGAIMO, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Luca Emanuel DA SILVA CARVALHO, né le 17 août 1999 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4322 Esch-sur-Alzette, 19, rue de la Source, en celui de «DE CARVALHO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jorge Manuel DA SILVA CARVALHO et Madame Nathalie PAGAIMO, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur enfant mineur Luca Emanuel DA SILVA CARVALHO en celui de «DE CARVALHO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 20 juillet 2000 portant nomination des membres de la Commission Consultative à l'Education des Adultes.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la formation des adultes et donnant un statut légal au Centre de langues Luxembourg.

Vu le règlement grand-ducal du 31 mars 2000 ayant pour objet:

1. de fixer les modalités des contrats conventionnant des cours pour adultes et les conditions d'obtention d'un label de qualité et d'une subvention;
2. de créer une «Commission Consultative à l'Education des Adultes».

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission Consultative à l'Education des Adultes:

- Monsieur Alexis Werné, directeur du Service de la Formation des Adultes, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports;
- Monsieur Guy Bentner, directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes, chargé de la direction du Centre de Langues Luxembourg;
- Monsieur François Ewen, directeur du Lycée Technique Joseph Bech, délégué à la formation des adultes;
- Monsieur Robert Laures, attaché à la direction du Lycée Technique de Bonnevoie, délégué à la formation des adultes;
- Monsieur Carlo Welfring, chargé de mission, Service de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports;
- Monsieur Carlo Frising, Chambre des Employés Privés.

Art. 2. Les membres sont nommés pour une période renouvelable de trois ans. En cas de vacance d'un mandat, le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports nomme un nouveau représentant chargé d'achever le mandat de son prédécesseur.

Art. 3. Est nommé président de la Commission Consultative à l'Education des Adultes Monsieur Alexis Werné, directeur du Service de la Formation des Adultes.

Art. 4. Pour chaque réunion, les membres touchent une indemnité qui est la même que celle fixée pour les commissions nationales des programmes de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Art. 5. Copie du présent arrêté sera adressée individuellement aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 20 juillet 2000
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté grand-ducal du 24 juillet 2000 tendant à faire déclarer d'utilité publique l'acquisition d'une partie des parcelles portant les numéros cadastraux 833/3826, 832/4081 (lieu-dit «In der Steinkaul») et 970/4234 (lieu-dit «In der Eimeschbach»), sises sur le territoire de la commune de Wincrange, section AB d'Asselborn, dans l'intérêt du captage, du pompage et du traitement d'eau par le Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande du Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes du 13 décembre 1999;

Vu la loi du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre des Travaux Publics et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Est déclarée d'utilité publique l'acquisition d'une partie des parcelles portant les numéros cadastraux 833/3826, 832/4081 (lieu-dit «In der Steinkaul») et 970/4234 (lieu-dit «In der Eimeschbach»),sises sur le territoire de la commune de Wincrange, section AB d'Asselborn, dans l'intérêt du captage, du pompage et du traitement d'eau par le Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes.

Art. 2. Sont approuvés le tableau des emprises et le plan parcellaire relatifs à cette acquisition.

Les parcelles de terrain dont l'emprise est nécessaire dans le cadre de cette acquisition seront, en tant que de besoin, expropriées conformément aux dispositions afférentes de la loi du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La prise de possession des parcelles visées doit être réalisée dans un délai de cinq ans.

Art. 3. Notre Ministre des Travaux Publics est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre des Travaux Publics,
Erna Hennicot-Schoepges

Palais de Luxembourg, le 24 juillet 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2000 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre national sportif et culturel.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 3 de la loi du 29 juin 2000 organisant le Centre national sportif et culturel;

Vu les propositions au titre de la représentation, au sein du conseil d'administration, du Comité olympique et sportif luxembourgeois, de l'organisation associative de la culture et de la Ville de Luxembourg;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national sportif et culturel pour un mandat qui s'achèvera le 31 juillet 2005:

Monsieur Gabriel *Deibener*, économiste, président de sociétés d'assurances et de réassurances;

Monsieur Claude *Frisoni*, directeur de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle;

Monsieur Pilo *Fonck*, journaliste sportif;

Monsieur Jean-Marie *Haensel*, 1er inspecteur des finances;

Madame Rita *Krombach-Meyer*, licenciée en biologie;

Monsieur Patrick *Sanavia*, attaché d'administration au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Monsieur Robert *Schuler*, conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports;

Monsieur Marc *Theisen*, président du Comité olympique et sportif luxembourgeois;

Monsieur Georges *Welbes,* chef du Service des Sports de la Ville de Luxembourg.

Art. 2. Notre Ministre de l'Eduation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Palais de Luxembourg, le 27 juillet 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Administration des Contributions. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'Administration des Contributions organisera au cours de l'année 2001 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

Epoques	**Carrières**	**Examens**
Janvier 2001	Expéditionnaire administratif	Fin de stage
Janvier 2001	Rédacteur	Fin de stage
Février 2001	Artisan	Promotion
Juin 2001	Rédacteur	Promotion
Juillet 2001	Expéditionnaire administratif	Fin de stage
Octobre 20001	Expéditionnaire administratif	Promotion

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 juillet 2000, Madame Mariette *Scholtus*, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommée Directeur de l'Administration de l'Emploi.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Monsieur Jean-Claude *Felten*, Conseiller de direction adjoint, a été nommé Conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Monsieur Marc *Hostert*, Attaché de Gouvernement premier en rang, a été nommé Conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Monsieur Hubert *Schumacher*, Attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre, a été nommé Conseiller de direction adjoint hors cadre à partir du 1er septembre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 17 juin 2000, Monsieur Raoul *Englebert*, ci-devant Conseiller à la chambre des Comptes, a été nommé Inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er juin 2000. Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Monsieur Jean-Claude *Jeitz*, chef de bureau à la Cour des Comptes, a été nommé chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er septembre 2000.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la période du 8 au 19 janvier 2001 un examen de promotion dans la carrière de l'artisan.

Administration des Services Vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière du laborantin. – L'Administration des Services Vétérinaires organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois de mars 2001 un examen d'admission définitive dans la carrière du laborantin.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des entreprises d'assurance «FÖRSÄKERINGSAKTIEBOLAGET ATLANTICA (PUBL)» à l'entreprise d'assurance «INDUSTRIAL INSURANCE COMPANY LTD». – La Finansinspektionen, autorité de contrôle suédoise du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que le transfert de portefeuille des entreprises «FÖRSÄKERINGSAKTIEBOLAGET ATLANTICA (PUBL)» à l'entreprise d'assurance «INDUSTRIAL INSURANCE COMPANY LTD.» a été approuvé en date du 8 juin 2000.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – «PREDICAI EUROPE S.A.». – Agrément. – Par arrêté ministériel du 26 juillet 2000, l'entreprise d'assurances vie «PREDICAI EUROPE S.A.», avec siège social à L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur a été agréée pour faire les opérations d'assurances dans les branches «VIE» suivantes:

N° 1 Vie, avec ou sans contre-assurance
N° 2 Opérations de capitalisation
N° 3 Gestion de fonds collectifs de retraite.

Entreprises d'assurances. – «PREDICAI EUROPE S.A.». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, et par arrêté ministériel du 26 juillet 2000, Monsieur Olivier *Sentis* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «PREDICAI EUROPE S.A.».

Indice des prix à la consommation au 1er juillet 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **605.07** au 1er juillet par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juillet 2000 à **606.52.**

Luxembourg, le 3 août 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

140ième MODIFICATION (5 avril 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ALCON ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 5 ML
P	ALCON ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 15 ML
RR	ANAFRANIL RETARD	CPR.RET.	75 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ANAFRANIL RETARD	CPR.RET.	75 MG	PO	1*600 CPR.
R	ARESTAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.
R	ARESTAL	CPR.	1 MG	PO	1*200 CPR.
P	BAUME PULMONAIRE	SIR.AD.		PO	1*1 SIR.AD.250 ML
P	BETAPYR	DRG.		PO	1*50 DRG.
P	CREON	GELULES	150 MG	PO	1*100 GELULES
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*8 CPR.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*10 CPR.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*16 CPR.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.
R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*500 CPR.
HRR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*5 VIALS
RR	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G
P	FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS		PO	1*30 CPS
P	FUTURAN HYPERCIUM MADAUS	CPS		PO	1*100 CPS
R	HAVRIX 720	SUSP.INJ.	720 UI / 0,5 ML	IM	1*1 SER. 1 ML
HRR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.P.PERF.	1 MG / 1 ML	IV	1*1 FL. 3 ML
HRR	HYCAMTIN	PDRE P. PREP.P.PERF.	1 MG / 1 ML	IV	1*5 FL. 3 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL

RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL +1 SERINGUE
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS +6 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*12 VIALS +12 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1+1 VIAL
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL +1 SERINGUE
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS +1*6 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI / 0,5 ML	IMSC	1*12 VIAL +12 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*1 VIAL
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*1 VIAL + 1*1 SERINGUE
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*6 VIALS + 1*6 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*12 VIALS +1*12 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	18 MIOUI / 3 ML	IMSC	1*1 VIAL+1*6 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	18 MIOUI / 3 ML	IMSC	1*2 VIALS
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	18 MIOUI / 3 ML	IMSC	1*12 VIALS
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	25 MIOUI / 2,5 ML	IMSC	1*1 VIAL+1*6 SERINGUES
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	25 MIOUI / 2,5 ML	IMSC	1*2 VIALS
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	25 MIOUI / 2,5 ML	IMSC	1*12 VIALS
RR	INTRON-A STYLO 18	SOL.INJ.	15 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*2 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	INTRON-A STYLO 18	SOL.INJ.	15 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*8 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	INTRON-A STYLO 30	SOL.INJ.	25 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*2 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	INTRON-A STYLO 30	SOL.INJ.	25 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*8 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	INTRON-A STYLO 60	SOL.INJ.	50 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*2 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	INTRON-A STYLO 60	SOL.INJ.	25 MIOUI / 1 ML	IMSC	1*8 STYLO MULTID. 1,2 ML
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	25 MCG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	50 MCG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	100 MCG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	125 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	150 MCG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	L-THYROXINE-CHRISTIAENS	CPR.	200 MCG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
P	LYSOMUCIL	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*8 CPR.
P	LYSOMUCIL	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*14 CPR.
P	LYSOMUCIL	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*60 CPR.
P	LYSOMUCIL	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*90 CPR.
P	LYSOMUCIL-600	GRAN.P.SUSP.	600 MG	PO	1*60 SACH.
P	LYSOMUCIL-600	GRAN.P.SUSP.	600 MG	PO	1*90 SACH.
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IV	1*5 AMP. 18 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IV	1*10 AMP. 18 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IV	1*25 AMP. 18 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IV	1*50 AMP. 18 ML
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IV	1*100 AMP. 18 ML
RR	MONOFREE OXYBUPROCAINE	COLL.	0,4 PC	CO	1*20 FL.U.D. 0,4 ML
P	NEOMERITINE	CPR.		PO	1*10 CPR.
P	NIZORAL	SHAMP.	2 PC	TO	1*1 SHAMP. 80 ML
P	PANNOCORT	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 5 G
P	RINOMAR	DRG.	60 MG	PO	1*6 CPR.
P	RINOMAR	DRG.	60 MG	PO	1*24 CPR.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SONATA	GELULES	5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST
RR	SONATA	GELULES	10 MG	PO	1*100 GELULES BLIST

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ACAREN	DRG.	100000 UI	PO	1*20 DRG.
R	ACELPER	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL 0,5 ML
R	ACELPER	SUSP.INJ.		IM	1*5 VIALS 0,5 ML
R	AD VITAN	GTTES		PO	1*1 GTTES 10 ML
R	AIROMIR	AER.	100 MCG	PO	1*400 D.
P	ALGICON	CPR.		BUPO	1*60 CPR.

P	ALGICON	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 500 ML
P	ALGOSTASE	CPR.EFF.		PO	1*32 CPR.SS BLIST.
P	ALGOSTASE	GELULES		PO	1*100 GELULES U.D.
P	ALPRAZ	CPR.SEC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
P	ALPRAZ	CPR.SEC.	1 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	AMOXI-500	PDRE	500 MG	PO	1*16 SACH.
R	ANDANTOL	DRG.	12 MG	PO	1*20 DRG.
RR	ANEXATE	SOL.INJ.	1 MG / 10 ML	IV	1*1 AMP. 10 ML
P	ANTIGRIPPINE MIDY	PDRE		PO	1*12 CACH.
R	APRANAX	SUPP.	550 MG	PR	1*12 SUPP.
P	ARPHOS VITAMINE-B12	SOL.BUV.ENF.		PO	1*20 AMP. 5 ML
R	ARTHROSAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ARTHROSAL	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*120 CPR. SS BLIST.
R	ATHENOL	CRP.SEC.	100 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	ATROMIDIN	CPS	500 MG	PO	1*250 CPS
RR	BACTRIM	SOL.INJ.		IVIM	1*50 AMP. 5 ML
P	BECOVITAN	CPS		PO	1*40 CPS
P	BECOVITAN	SIR.		PO	1*1 SIR. 100 ML
P	BECOZYME	DRG.		PO	1*20 DRG.
P	BECOZYME	GTTES		PO	1*1 GTTES 20 ML
P	BECOZYME	SIR.		PO	1*1 SIR. 100 ML
P	BEFACT FORTE B1-B2-B6-B12	DRG.		PO	1*100 DRG.U.D.
P	BEPANTHENE	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
P	BEPANTHENE	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
P	BEPANTHENE	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G
P	BEPANTHENE	SOL.	5 PC	TO	1*1 SOL. 50 ML
RR	BEPANTHENE	SOL.INJ.	500 MG / 2 ML	IMIV	1*3 AMP. 2 ML
RR	BEPANTHENE	SOL.INJ.	500 MG / 2 ML	IMIV	1*6 AMP. 2 ML
RR	BEPANTHENE	SOL.INJ.	500 MG / 2 ML	IMIV	1*25 AMP. 2 ML
P	BETAMINE	DRG.	500 MG	PO	1*25 DRG.
P	BETAPYR	DRG.		PO	1*20 DRG.
R	BLOCAXAN	CPR.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R	BLOCAXAN	CPR.	320 MG	PO	1*56 CPR.
R	BRICANYL	SOL.	10 MG / 1 ML	IH	1*1 SOL. 10 ML
R	BRICANYL	SOL.INJ.	0,5 MG / 1 ML	SC	1*10 AMP. 1 ML
P	BRONCHALENE SANS PHOLCODINE	SIR. NOURR.	0,5 MG / 1 ML	PO	1*1 SIR.NOURR. 125 ML
P	CATALGIX A LA VITAMINE C	PDRE		PO	1*20 SACH.
P	CATALGIX FORT	PDRE	1 G	PO	1*20 PAQ.
HRR	CERVAGEM	PESSAIRE	1 MG	EC	1*5 PESSAIRES
P	CEVITINE NEW FORMULA	CPR.		BU	1*30 CPR.A SUCER
R	CHOLEBRINE	CPR.	500 MG	PO	1*6 CPR.
R	CHOLEBRINE	CPR.	500 MG	PO	1*10 CPR.
R	CHOLEBRINE	CPR.	500 MG	PO	50*6 CPR.
R	CHOLEBRINE	CPR.	500 MG	PO	50*10 CPR.
R	COLGEN	COMPRESSES	0,3 G	TO	1*5 COMPRESSES
R	COLGEN	COMPRESSES	0,3 G	TO	1*10 COMPRESSES
R	COLGEN	PDRE	0,4 G	TO	1*10 FL.
RR	CORWIN	CPR.	200 MG	PO	1*56 CPR.
P	CROIX BLANCHE	GELULES		PO	1+16 GELULES
P	DAGRA SPRAY	PDRE		TO	1*1 PDRE 250 G
R	DEPONIT-10	DISQUES	32 MG	TO	1*30 DISQUES
R	DEPONIT-10	DISQUES	32 MG	TO	1*100 DISQUES
R	DEPONIT-5	DISQUES	16 MG	TO	1*30 DISQUES
R	DEPONIT-5	DISQUES	16 MG	TO	1*100 DISQUES
R	DEVINCIL	CPR.	120 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	120 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	120 MG	PO	1*100 CPR.U D.
R	DEVINCIL	CPR.	180 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	180 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	180 MG	PO	1*100 CPR.U.D.

R	DEVINCIL	CPR.	240 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	240 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DEVINCIL	CPR.	240 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
P	DIORALYTE	CPR.EFF.		PO	1*10 CPR.
R	DISALCID	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DISALCID	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*120 CRP.SS BLIST.
R	DOLCIDIUM	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IM	1*6 AMP. +1*6 AMP.SOLV. 2ML
P	DOLONGAN	POMM.	50 MG / 1 G	TO	1*1 POMM. 30 G
RR	DOXY 100 SMB	GELULES	100 MG	PO	1*10 GELULES
RR	DOXYLETS-100	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
RR	DOXYLETS-200	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
RR	DOXYMYCINE	CPR.	100 MG	PO	1*10 CPR.
RR	DOXYMYCINE	GELULES	100 MG	PO	1*10 GELULES
P	DRAGEES PECTORALES-QUALIPHAR	DRG.		PO	1*20 DRG.
RR	DUOLUTON	DRG.		PO	1*20 DRG.
RR	DYTA-URESE	CPS		PO	1*14 CPS
R	DYTAC	CPS	50 MG	PO	1*14 CPS
R	ENARAX	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	ENDOMETHASONE	PDRE		DE	1*1 PDRE 14 G
RR	ENDOMETHASONE	PDRE		DE	1*1 PDRE 42 G
RR	ERYTHRO-500	PDRE	500 MG	PO	1*100 SACH.U.D.
P	ESBERIVEN	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
RR	ESTRACOMB TTS	SYST.THERAP.TD		PC	2*4 SYST.
R	EUGLUCON	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	FIBROCARD	GELULES	180 MG	PO	1*30 GELULES
R	FIBROCARD	GELULES	240 MG	PO	1*30 GELULES
R	FLOGOCID	CR.		TO	1*1 CR. 15 G
R	FLOGOCID	ONG.		TO	1*1 ONG. 15 G
R	FLUORESCEINE-BOURNONVILLE	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	GLOTTYL TYROTHRICINE	CPR.		BU	1*50 CPR.
CRR	GRANOCYTE-13	PDRE P.PREP.INJ.	13,4 MIOUI	IVSC	1*1 FL. +1*1 AMP. SOLV. 1 ML
CRR	GRANOCYTE-13	PDRE P.PREP.INJ.	13,4 MIOUI	IVSC	1*5 FL. +1*5 AMP. SOLV. 1 ML
CRR	GRANOCYTE-34	PDRE P.PREP.INJ.	13,4 MIOUI	IVSC	1*1 FL. +1*1 AMP. SOLV. 1 ML
CRR	GRANOCYTE-34	PDRE P.PREP.INJ.	13,4 MIOUI	IVSC	1*5 FL. +1*5 AMP. SOLV. 1 ML
RR	GRUNAMOX	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR. SS BLIST.
RR	GRUNAMOX	CPR.SOL.	750 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	GRUNAMOX	CPR.SOL.	750 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	GRUNAMOX	GRAN.P.SIR.	5 PC	PO	1*1 GRAN.P.SIR. 100 ML
R	GYNO-LOMEXIN	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 35 G
R	GYNO-LOMEXIN	OV.	200 MG	VA	1*3 OV.
R	GYNO-LOMEXIN	OV.	600 MG	VA	1*1 OV.
R	GYNO-TERAZOL	CR.	0,4 PC	VA	1*1 CR. 40 G
R	GYNO-TERAZOL	CR.	0,8 PC	VA	1*1 CR. 30 G
R	GYNO-TRAVOGEN	OV.	600 MG	VA	1*1 OV.
R	HEMOFIBRINES	EPONGES		DE	1*30 EPONGES
R	HEMOFIBRINES	EPONGES		DE	1*90 EPONGES
P	HIBITANE	PAST.		BU	1*500 PAST.
P	HORTON	CPR.ENR.		PO	1*30 CPR.
RR	HOSTACYCLINE	DRG.	500 MG	PO	1*250 DRG.
RR	IKOREL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	IKOREL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	INDERAL	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.
R	INHIBACE	CPR.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R	INHIBACE	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
P	IODEX AU SALICYLATE DE METHYLE	ONG.		TO	1*1 ONG. 23 G
R	ISCHELIUM	GELULES	4,5 MG	PO	1*100 LIDOSES U.D.
R	ISOCARD	SPRAY	1,25 MG / 1 D.	SC	1*1 FL.DOS. 20 ML
P	ISOCHINOL	TISSUS		TO	1*10 TISSUS
RR	KANACILLIN	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*3 FL. 5 ML
RR	KANACILLIN FORTE	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*1 FL. 5 ML

RR	KANACILLIN FORTE	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*3 FL. 5 ML
RR	KANACILLIN SOLU FORTE	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.
RR	KANACYN	SOL.INJ.	1 G / 4 ML	IM	1*1 FL. 4 ML
RR	KANACYN	SOL.INJ.	1 G / 4 ML	IM	1*100 FL. 4 ML
RR	KANACYN	SOL.INJ.	500 G / 2 ML	IM	1*1 FL. 2 ML
RR	KANACYN	SOL.INJ.	500 G / 2 ML	IM	1*100 FL. 2 ML
R	LARGACTIL	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
R	LARGACTIL	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.
R	LARGACTIL	GTTES	4 PC	PO	1*1 GTTES 30 ML
R	LARGACTIL	SOL.INJ.	25 MG		1*50 AMP.
RR	LIQUEMINE	SOL.INJ.	25000 UI / M ML	IVSC	1*1 AMP. 5 ML
RR	LOCARTENE	CR.	0,02 G / 100 G	TO	1*1 CR. 30 G
RR	LOCARTENE	LOT.	0,02 G / 100 ML	TO	1*1 LOT. 15 ML
RR	LOCARTENE VIOFORME	PATE		TO	1*1 PATES 15 G
RR	LOCARTENE VIOFORME	POMM.		TO	1*1 POMM. 15 G
RR	LONGUM	SIR.	2 G	PO	1*1 SIR. 35 ML
R	LONNOTEN	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LONNOTEN	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	LORANKA	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	LOSEC	GELULES	40 MG	PO	1*28 GELULES
P	LYSOMUCIL	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*10 CPR.
P	MADECASSOL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	MARCOUMAR	CPR.	3 MG	PO	1*25 CPR.
RR	MARCOUMAR	CPR.	3 MG	PO	1*250 CPR.
R	MAYASEN	GELULES	200 MG	PO	1*10 CAPSULES
RR	MEGACILLIN	CPR.ENR.	1 MIOUI	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	MEGACILLIN	CPR.ENR.	1 MIOUI	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
RR	MEGACILLIN	PDRE P.SIR.	300000 UI / 5 ML	PO	1*5 PDRE P.SIR. 80 ML
RR	MEGACILLIN 1,5 MEGA	CPR.ENR.	1,5 MIOUI	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	MEGACILLIN 1,5 MEGA	CPR.ENR.	1,5 MIOUI	PO	1*24 CPR.SS. BLIST.
RR	MEGACILLIN-600	CPR.ENR.	600000 UI	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	MEGACILLIN-600	CPR.ENR.	600000 UI	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
RR	METRONIDAZOLE-RHONE-POULENC	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
RR	METRONIDAZOLE-RHONE-POULENC	SOL.INJ.	0,5 PC	IV	1*1 FL. VERRE 100 ML
P	MIX O VIT	PDRE		PO	1*1 PDRE 275 G
R	MODENOL	DRG.		PO	1*60 DRG.SS BLIST.
P	MYLANTA	CPR. A CROQUER		PO	1*40 CPR.
R	NAPROSYNE	CPR.	1000 MG	PO	1*15 CPR.SEC.
R	NAPROSYNE	CPR.	1000 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
RR	NATRII CHLORIDUM-STELLA	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*10 AMP. 5 ML
RR	NATRII CHLORIDUM-STELLA	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*50 AMP. 5 ML
RR	NATRII CHLORIDUM-STELLA	SOL.INJ.	0,9 PC	IV	1*50 AMP. 10 ML
P	NEO SEDATIVE ASTA MEDICA	POMM.		CO	1*1 POMM. 4 G
P	NEO-GOLASEPTINE	SPRAY		BU	1*1 SPRAY 15 G
R	NEULEPTIL	CPS	5 MG	PO	1*30 CPS
R	NEULEPTIL	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS
R	NEULEPTIL	GTTES	1 PC	PO	1*1 GTTES 30 ML
R	NEULEPTIL	GTTES	4 PC	PO	1*1 GTTES 30 ML
P	NIGRANTYL	DRG.		PO	1*40 DRG.
RR	NIPRIDE	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG / 2 ML	IV	1*5 AMP. +1*5 AMP.SOLV. 2 ML
RR	NOLVADEX D-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.
RR	NOLVADEX D-20	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.
RR	NOLVADEX FORTE-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.U.D.
RR	NOLVADEX-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
RR	NOLVADEX-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	NORFLEX	SOL.INJ.	60 MG / 2 ML	IMIV	1*3 AMP.

CRR	NORVIR	GELULES	100 MG	PO	4*84 GELULES
R	NOVODIGAL	CPR.	0,2 MG	PO	1*50 CPR.
R	ONSUKIL	AER.	2,29 MG / 16 G	IH	1*1 FL.DOSEUR 200 D.
R	ONSUKIL	CPR.	50 MCG	PO	1*100 CPR.
R	ONSUKIL	SIR.	0,25 MCG / 5 ML	PO	1*1 SIR. 250 ML
HRR	OPTIJECT-300	SOL.INJ.		IAIV	1*1 SER. 100 ML
HRR	OPTIJECT-350	SOL.INJ.		IAIV	1*1 SER. 100 ML
R	ORTHONOVUM S.Q.	CPR.		PO	1*21 CPR.
R	ORTHONOVUM S.Q.	CPR.		PO	3*21 CPR.
R	ORTHONOVUM 1/50	CPR.		PO	1*21 CPR.
R	ORTHONOVUM 1/50	CPR.		PO	3*21 CPR.
R	PALUDRINE	CPR.	100 MG	PO	1*250 CPR.
R	PASADEN	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.
R	PASADEN	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.
R	PASADEN	CPR.	3 MG	PO	1*250 CPR.
RR	PENGLOBE	CPR.	400 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	PENTACARINAT	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IMIV	1*5 FL.
RR	PERPHYLLONE	CPR.		PO	1*20 CPR.
RR	PERPHYLLONE	CPR.		PO	1*50 CPR.
RR	PERPHYLLONE	SOL.INJ.		IMIV	1*5 AMP. 2 ML
RR	PERPHYLLONE	SUPP.AD.		PR	1*10 SUPP
RR	PERPHYLLONE	SUPP. ENF.		PR	1*10 SUPP
P	PEVARYL	PDRE SPRAY	1 PC	TO	1*1 PDRE SPRAY 200 G
R	PHARMAETHYL	SPRAY	99,95 G / 100 G	DE	1*1 SPRAY 210 G
R	PHENERGAN EXPECTORANT	SIR.		PO	1*1 SIR. 150 ML
P	PHISOHEX	SOL.		TO	1*1 SOL. 500 ML
P	PHISOHEX	SOL.		TO	1*5 LTR.
RR	PIMAFUCIN	SUSP.	2,5 PC	TOBUSL	1*1 SUSP. 20 ML
RR	PRIMOBOLAN DEPOT	SOL.INJ.	100 MG / 1ML	IM	1*3 AMP.SER.
R	PRO-BANTHINE	DRG.	7,5 MG	PO	1*100 DRG.
R	PRO-BANTHINE	DRG.	15 MG	PO	1*100 DRG.
RR	PROCTYL	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
R	PROGOR-120	GELULES LIB.CONTR.	120 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	PROGOR-180	GELULES LIB.CONTR.	180 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	PROGOR-240	GELULES LIB.CONTR.	240 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	PROGOR-300	GELULES LIB.CONTR.	300 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	PROGOR-360	GELULES LIB.CONTR.	360 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	PROTAMIDE	SOL.INJ.	85,8 MG / 1,3 ML	IM	1*5 AMP. 1 ML
R	PROTAMIDE	SOL.INJ.	85,8 MG / 1,3 ML	IM	1*10 AMP. 1 ML
P	PULMOSAN	DRG.		PO	1*20 DRG.
R	PULPERYL	SOL.		DE	1*1 SOL. 13 ML
P	PURSENNID	DRG.	12 MG	PO	1*50 DRG.
RR	QUETIAPINE-ZENECA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	QUINODIS	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.
RR	QUINODIS	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.U.D.
RR	QUINODIS	SOL.P.PERF.	200 MG / 50 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
R	RAMACE	GELULES	5 MG	PO	1*28 GELULES
P	RHONAL	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.
P	RINOMAR	DRG.	60 MG	PO	1*15 DRG.
P	ROFENID	GEL	2,5 PC	TO	1*1 GEL 60 G
R	ROFENID	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES
R	ROFENID ENTERIC 50	CPR.ENT.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ROVAMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1,5 MIOUI	IV	1*1 FL. +1 FL. SOL.V. 4 ML
RR	SALI SPIROCTAN	DRG.		PO	1*20 DRG.SS BLIST.
RR	SALI SPIROCATN	DRG.		PO	1*50 DRG.SS BLIST.
R	SELOZOK-50	CPR.LIB.CONTR.	47,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	SEROQUEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
P	SIDROGA FRANZBRANNTWEIN	SOL.		TO	1*1 SOL. 150 ML
P	SIDROGA FRANZBRANNTWEIN	SOL.		TO	1*1 SOL. 250 ML

R	SOLICAM	GELULES	10 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	SOLICAM	GELULES	20 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
RR	SPIROCTAN-100	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS
RR	SPIROCTAN-50	DRG.	50 MG	PO	1*20 DRG.SS BLIST.
RR	SPIROCTAN-50	DRG.	50 MG	PO	1*50 DRG.SS BLIST.
RR	SUPRACOMBIN	CPR.		PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	SUPRACOMBIN	CPR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	SUPRACOMBIN	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 100 ML
RR	SPRACYCLIN-100 TABS	CPR.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	SPRACYCLIN-100 TABS	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	SPRACYCLIN-200 TABS	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	SUPRAVIRAN	CR.	50 MG / 1 G	TO	1*1 TUBE 5 G
P	SUPRAVIRAN	CR.	50 MG / 1 G	TO	1*1 TUBE 20 G
R	SUPRAVIRAN-200	CPR.	200 MG	PO	1*25 CPR. SS BLIST
R	SUPRAVIRAN-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IV	1*10 FL.
R	SUPRAVIRAN-400	CPR.	400 MG	PO	1*35 CPR. SS BLIST
R	SUPRAVIRAN-400	CPR.	400 MG	PO	1*70 CPR. SS BLIST
R	SUPRAVIRAN-800	CPR.	800 MG	PO	1*35 CPR. SS BLIST
R	SUPROCIL	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES
R	SUPROCIL	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES
R	SURAZEM	CPS	120 MG	PO	1*30 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	120 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	SURAZEM	CPS	120 MG	PO	1*90 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	120 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
R	SURAZEM	CPS	180 MG	PO	1*30 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	180 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	SURAZEM	CPS	180 MG	PO	1*90 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	180 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
R	SURAZEM	CPS	240 MG	PO	1*30 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	240 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	SURAZEM	CPS	240 MG	PO	1*90 CPS LIB.CONTR
R	SURAZEM	CPS	240 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	TARADYL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
RR	TARADYL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
RR	TARADYL	SOL.INJ.	30 MG / 1 ML	IMIV	1*5 AMP. 1 ML
R	TEMPOPHORE	PATE		DE	1*1 PATES 7 G
R	THEODUR 450	CPR.RET.	450 MG	PO	1*28 CPR.
R	THEODUR200	CPR.RET.	200 MG	PO	1*30 CPR.
R	THERALENE PECTORAL	SIR.		PO	1*1 SIR. 150 ML
R	TOTAFORTE	CPS		PO	1*30 CPS
R	TOUXIUM ANTITUSSIVUM	CPS	30 MG	PO	1*100 CPS U.D.
R	TRANSPULMINE	SOL.INJ.		IM	1*5 AMP. 2 ML
RR	TRIPERIDOL	GTTES	1 PC	PO	1*1 GTTES 15 ML
R	TRITACE 2,5	CPS	2,5 MG	PO	1*28 CPS U.D.
R	TRITACE-5	CPS	5 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	TRITACE-5	CPS	5 MG	PO	1*28 CPS U.D.
RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI / 1 ML	IMSC	1*1 AMP. 1 ML
RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI / 1 ML	IMSC	1*5 AMP. 1 ML
RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI / 1 ML	IMSC	1*1 AMP. 1 ML
RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI / 1 ML	IMSC	1*5 AMP. 1 ML
RR	ULTRALAN	CR.		TO	1*1 CR. 30 G
RR	ULTRALAN	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
RR	ULTRALAN	POMM. GRASSE		TO	1*1 POMM. GRASSE 30 G
R	UNAIR-100	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
R	UNAIR-200	GELULES	200 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
R	UNAIR-300	GELULES	300 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
R	UNAIR-450	GELULES	450 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
RR	URO-S-3	DRG.		PO	1*30 DRG.
RR	VALIUM	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.
P	VITASCORBOL-500-TAMPONNE	CPR. A CROQUER/SUC.	0,24 G	PO	2*12 CPR.

P	VITHIODERME	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
R	VOGALENE	SOL.INJ.	10 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 1 ML
R	XANTHIUM	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	XANTHIUM	GELULES	300 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	XANTHIUM	GELULES	400 MG	PO	1*100 GELULES U.D.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	ALCON ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 5 ML
		AU LIEU DE			
P	ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 5 ML
P	ALCON ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 15 ML
		AU LIEU DE			
P	ADEQUAD	COLL.		CO	1*1 FL. 15 ML
P	BAUME PULMONAIRE	SIR.AD.		PO	1*1 SIR.AD. 250 ML
		AU LIEU DE			
P	BAUME PULMONAIRE	SIR.AD.		PO	1*1 SIR.AD. 300ML
HRR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*5 VIALS
		AU LIEU DE			
HRR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*3 VIALS
P	FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS		PO	1*30 CPS
		AU LIEU DE			
P	FUTURAN	CPS		PO	1*30 CPS
P	FUTURAN HYPERICUM MADAUS	CPS		PO	1*100 CPS
		AU LIEU DE			
P	FUTURAN	CPS		PO	1*100 CPS
R	HAVRIX 720	SUSP.INJ.	720 UI / 0,5 ML	IM	1*1 SER. 1 ML
		AU LIEU DE			
R	HAVRIX JUNIOR 720	SUSP.INJ.	720 UI / 0,5 ML	IM	1*1 SER. 1 ML
RR	MONOFREE OXYBUPROCAINE	COLL.	0,4 PC	CO	1*20 FL.U.D. 0,4 ML
		AU LIEU DE			
RR	MONOFREE OXYBUPROCAINE	COLL.	0,4 PC	CO	1*20 COLL. 0,4 ML
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 74 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 74 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 100 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 100 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 200 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 200 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 300 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 300 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 400 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 400 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 1000 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 1000 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 2100 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 2100 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 4200 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 4200 L
CP	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 1050 L
		AU LIEU DE			
CR	OXYGENE MEDICAL	GAZ		IH	1*1 BOUTEILLE 1050 L

P	PANNOCORT	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 5 G
		AU LIEU DE			
P	CORTIDERM	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 5 G

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGEUR).

R	APRICAL-10	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	APRICAL-10	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	APRICAL-5	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	APRICAL-5	CPS	5 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	APTINE RETARD	CPR.LIB.CONTR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATACAND	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR. SS BLIST.
RR	BAMBEC	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
RR	BECODISK-200	DISQUES	200 MCG	IH	1*15 DISQUES A 8 BL.
R	BRICANYL	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	BRICANYL	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	BURINEX	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CAVERJECT	PDRE P.PREP.INJ.	5 MCG	CA	1*5 VIALS +1*5 SER. PREREMPL. 1 ML
RR	CEFACIDAL	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*3 FL. +1*3 AMP.SOLV. 5 ML
RR	CLOPIXOL	DRG.	10 MG	PO	1*30 DRG.
CRR	COGNEX	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
CRR	COGNEX	CPS	40 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
S	DEPRONAL	CPS	150 MG	PO	1*100 CPS
R	DILIGAN	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.
R	DIPHANTOINE	CPR.	100 MG	PO	1*1000 CPR.
P	ENCEPHABOL FORTE	DRG.	200 MG	PO	1*50 DRG.
HRR	EPREX	SOL.INJ.	40000 UI / 1 ML	SC	1*4 FL. 1 ML
P	EURAX	LOT.	10 PC	TO	1*1 LOT. 60 ML
R	EXLUTON	CPR.	0,5 MG	PO	3*28 CPR.
RR	FAMVIR	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
RR	FAMVIR	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*42 CPR.
RR	FAMVIR	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	FAMVIR	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	FLIXONASE AQUA	SPRAY	50 MCG / 1 D.	IN	1*120 D.
RR	FRAGMIN	SOL.INJ.	10000 UI /0,4 ML	SC	1*5 SER. 0,4 ML
RR	HALDOL	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IMIV	1*1 AMP. 1 ML
P	HIBISCRUB	SOL.	40 MG / 1 ML	TO	1*2 FL.U.D. 50 ML
RR	HISTAGLOBINE	SOL.INJ.		IMSC	1*3 AMP. 2 ML
RR	IMAP	SOL.INJ.	2 MG / 1 ML	IM	1*2 AMP. 3 ML
RR	IMPROMEN	CPR.	10 MG	PO	1*25 CPR.
RR	IMPROMEN	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	IMPROMEN	GTTES	10 MG / 1 ML	PO	1*1 GTTES 30 ML
RR	IMPROMEN DECANOAS	SOL.INJ.	150 MG	IM	1*1 AMP. 3 ML
RR	IMPROMEN DECANOAS	SOL.INJ.	150 MG	IM	1*5 AMP. 3 ML
P	ISO-BETADINE	GEL	10 G / 100 G	TO	1*1 GEL 100 G
R	KINIDINE	CPR.ACT.PROL.	250 MG	PO	1*40 DUR.
P	KNEIPP FENCHEL-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
P	KNEIPP HOLUNDERBLUETEN-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
P	KNEIPP KAMILLENBLUETEN-TEE STOMA-KNEIPP	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,3 G
P	KNEIPP ZINNKRAUT-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,5 G
R	MANTADIX	GELULES	100 MG	PO	1*50 GELULES
R	MISTABRON	SOL.	200 MG / 1 ML	IHTR	1*30 AMP. 1 ML
R	MISTABRON	SOL.	200 MG / 1 ML	IHTR	1*90 AMP. 1 ML
R	MOTILIUM COMPRIMES FONDANTS INSTANTANES	CPR.	10 MG	SL	1*20 CPR.
RR	MYAMBUTOL	CPR.	200 MG	PO	1*200 CPR.
RR	NARCAN NEONATAL	SOL.INJ.	0,02 MG	IMIVSC	1*10 AMP.

R	NEO-STEDIRIL	CPR.ENR.		PO	6*21 DRG.
P	NESTOSYL	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
P	NICORETTE	GOMMES A MACHER	4 MG	BU	1*30 GOMMES
P	NICORETTE MINT	GOMMES A MACHER	4 MG	BU	1*30 GOMMES
P	NIZORAL	SHAMP.	2 PC	TO	1*12 SACH. 6 ML
RR	NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NORFLOX-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	NOVANTRONE 10	SOL.INJ.	10 MG / 5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
RR	NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NOXACIN-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ORAP	GTTES	2,5 MG / 1 ML	PO	1*1 GTTES 14 ML
RR	ORBENIN	CPS	500 MG	PO	1*100 CPS
RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIVIL	1*25 AMP. +1*25 AMP. SOLV. 1,5 ML
RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIVIL	1*25 AMP. +1*25 AMP. SOLV. 1,5 ML
R	OVANON	CPR.		PO	3*22 CPR. (7+15)
S	PALFIUM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
S	PALFIUM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
P	PEVARYL AUX LIPOSOMES	GEL	10 MG / 1 G	TO	1*1 GEL 15 G
R	PRIAMIDE	GTTES	5 MG / 1 ML	PO	1*1 GTTES 15 ML
R	RAMACE	GELULES	1,25 MG	PO	1*28 GELULES
R	RAMACE	GELULES	2,5 MG	PO	1*28 GELULES
S	RAPIFEN	SOL.INJ.	0,5 MG / 1 ML	IMIVSC	1*5 AMP. 10 ML
RR	RISPERDAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	SORBITRATE	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.
R	SORBITRATE	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.
R	SORBITRATE	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.U.D.
R	SORBITRATE	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	SORBITRATE	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	SORBITRATE	CPR.A MASTIQUER	5 MG	BU	1*60 CPR.
R	SORBITRATE	CPR.A MASTIQUER	5 MG	BU	1*180 CPR.
R	SORBITRATE	CPR.A MASTIQUER	5 MG	BU	1*180 CPR.U.D.
R	STUGERON	GTTES	75 MG / 1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
R	STUGERON FORTE	CPS	75 MG	PO	1*100 CPS
RR	SUFREXAL	CPR.ENF.	40 MG	PO	1*28 CPR.
RR	SUPREFACT DEPOT 3 MOIS	IMPLANT	9,45 MG	SC	1*1 SER. 1 D.
R	TRITACE-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	UNITENS-5	CPR.ENR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	URITRATE	CPR.	750 MG	PO	1*14 CPR.
R	VENTOLIN	AER.	100 MCG / 1 D.	IH	1*200 D.
R	VESALIUM	DRG.		PO	1*30 DRG.
R	VESALIUM	DRG.		PO	1*100 DRG.
P	VIOKASE	CPR.	324 MG	PO	1*100 CPR.
RR	WELLVONE	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*189 CPR.
RR	ZYPREXA	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	BECANTEX EXPECTORANS	SIR.		PO	1*1 SIR. 180 ML
R	GERATAM	CPR.	1200 MG	PO	1*40 CPR.
R	GERATAM	CPR.	1200 MG	PO	1*80 CPR.
P	LYSOMUCIL	GRAN.	200 MG / 1 G	PO	1*30 SACH. 1 G
P	NEVROSTHENINE GLYCOCOLLE	PDRE		PO	1*20 SACH.
RR	OXAZEPAM 15 EFEKA	CPR.	15 MG	PO	1*50 CPR.
RR	TEMESTA EXPIDET	CPR.	2,5 MG	BUPO	1*500 CPR.U.D.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

Remembrement de MENSDORF

Renaturation de la Syre

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres.

(Publication prescrite par l'article 26 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufrutiers de terrains, situés dans le périmètre provisoire du remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 5 février 1999 sont informés que les documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres, prévus à l'art. 26 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat communal de BETZDORF pendant 30 jours, à partir du 16 août 2000 jusqu'au 14 septembre 2000 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Betzdorf est ouvert de lundi à vendredi de 8.00-12.00 heures et de 14.00-17.00 heures.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un régistre déposé au secrétariat communal de Betzdorf;

b) par lettre recommandée au président de l'Office national du remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;

c) par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à ses délégués qui siègent dans le bâtiment «Al Schmëtt» à Mensdorf, 7, rue de l'Ecole aux dates suivantes:

mardi le 12, mercredi le 13 septembre 2000, de 9.00 à 12.00 et jeudi le 14 juin 2000, de 14.00 à 17.00 heures.

Les tiers intéressés sont informés que les droits et actions réels grevant des parcelles comprises dans le périmètre sont transférés de plein droit, conformément aux articles 36, 37, 38 et 39 de la susdite loi, sur les nouvelles parcelles attribuées aux propriétaires en échange de celles qui leur appartenaient.

Luxembourg, le 10 août 2000.
Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Service central de la statistique et des études économiques. – Examen de fin de stage. – Le Service central de la statistique et des études économiques organisera au cours du mois de mars 2001 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études.

Union des caisses de maladie. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de décembre 2000 l'union des caisses de maladie organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'attaché de direction.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 38 **16 août 2000**

Sommaire

Brevets d'invention
Période du 1.1.1997 au 31.12.1997

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CEP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(30) Données relatives à la priorité revendiquée: date, Etat, numéro
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet ou consultation ou copie
(51) Classification internationale des brevets
(54) Titre de l'invention
(57) Abrégé
(62) Numéro et date de dépôt de la demande antérieure dont la présente demande constitue une partie divisionnaire
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(72) Inventeur(s): Nom, adresse
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse
(74) Mandataire(s): Nom, adresse
(87) Numéro de publication de la demande internationale (PCT)
(92) Pour un CCP, numéro et date de la première autorisation luxembourgeoise ou communautaire de mise du produit sur le marché en tant que médicament
(93) Pour un CCP, numéro, date et Etat de la première autorisation de mise du produit sur le marché en tant que médicament dans un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen
(94) Date calculée d'expiration du CCP
(95) Dénomination du produit pour lequel le CCP a été délivré

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

1997

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11)88464
(22) 10.03.1994
(D) 03.01.1997

(11) 88488
(22) 27.05.1994
(D) 03.01.1997

(11) 88622
(22) 12.06.1995
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., Bolton, Ontario L7E 5S5
(54) Schliesseinheit für eine Spritzgiessmaschine.
(72) MAILLIET PIERRE, 530 Queen Street South, Bolton Ontario L7E 5S5
(D) 03.01.1997

(11) 88623
(22) 12.06.1995
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., Bolton, Ontario L0P 1A0
(54)Schliesseinheit für eine Spritzgiessmaschine
(72) MAILLIET PIERRE, 500 Queen Street South, CA-Bolton, Ontario L0P 1A0
(72) LANFERMANN BERND, 500 Queen Street South, Bolton, Ontario L0P 1A0
(D) 03.01.1997

(11) 88624
(22) 12.06.1995
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., Bolton Ontario L7E 5S5
(54) Hydraulische Schliesseinheit
(72) MAILLIET PIERRE, 530 Queen Street South, Bolton Ontario L7E 5S5
(D) 03.01.1997

(11) 88625
(22) 14.06.1995
(73) PAUL WURTH S.A., LUXEMBOURG
(54) Steuerung für einen Rollgang.
(72)PHILLIPART GUY, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) REULAND JEAN, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(D) 03.01.1997

(11)88631
(22) 21.06.1995
(73)PROXXON SARL, WECKER
(54) WERKZEUGSTANDER
(72)SCHOLZ HELMUT, 6, AM HAEREBIERG, 6868 WECKER
(D) 03.01.1997

(11) 88636
(22)03.07.1995
(73)EURATOM (EUROPÄISCHE ATOMGEMEINSCHAFT), LUXEMBOURG
(54) Verfahren zur Erzeugung von Actinium-225
(72) KOCH LOTHAR, LUXEMBOURG
(72) FUGER JEAN, LUXEMBOURG
(72) VAN GEEL JACQUES, LUXEMBOURG
(D) 03.01.1997

(11) 88637
(22) 03.07.1995
(73) EURATOM (EUROPÄISCHE ATOMGEMEINSCHAFT) LUXEMBOURG
(54) Verfahren zur Erzeugung von Actinium-225 und Wismut-213 durch Bestrahlung von Radium-226 mit hochenergetischen Gammaquanten
(72) KOCH LOTHAR, LUXEMBOURG
(72) FUGER JEAN, LUXEMBOURG
(72) VAN GEEL JACQUES, LUXEMBOURG
(D) 03.01.1997

(11) 88638
(22) 05.07.1995
(73) PAUL WURTH S.A., LUXEMBOURG
(54) Bodenelektrode für einen Lichtbogenofen
(72) KLEPPER GUY, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) KREMER ANDRE, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) STOMP HUBERT, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) FRIES DANIEL, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) REUTER GEORGES, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(D) 06.01.1997

(11) 88641
(22) 19.07.1995
(73) MICHELINI LUIGI, BETTEMBOURG
(54) Türblätter in Natursteinausführung.
(72) MICHELINI LUIGI, ROUTE DE DUDELANGE, 3222 BETTEMBOURG
(D) 20.01.1997

(11) 88643
(22) 08.08.1995
(73) CLAUDE RAYMOND, ESCH/ALZETTE
(54) Système électronique de promotion pour la vente de produits commerciaux.
(72) BAGAGLIA FRANCO, 20, RUE DES REMPARTS, 4303 ESCH/ALZETTE
(72) CUPELLARO ALBERTO, 20, RUE DES REMPARTS, 4303 ESCH/ALZETTE
(D) 11.02.1997

(11)88725
(22) 14.03.1996
(73) MANGERS ROBERT, DUDELANGE
(54) Porte-lentilles arrimable au tronc d'une bouteille avec porte-lentilles associé ainsi arrimé, et procédé d'entretien des lentilles de contact.
(72) MANGERS ROBERT, 131, RUE DU PARC, 3542 DUDELANGE
(D) 01.01.0001

(11) 88766
(22) 05.06.1996
(73) PAUL WURTH S.A., LUXEMBOURG
(54) Dispositif d'accouplement d'une poche métallurgique à un réseau de distribution de gaz.
(72) FEITLER ALBERT, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) GRAMCZEWSKY BERNARD, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(72) STOMP HUBERT, 32, RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG
(D) 01.01.0001

(11) 88784
(22) 03.07.1996
(73) OEKO-SERVICE LUXEMBOURG S.A., COLMAR-BERG
(54) Vorrichtung zum Sammeln von Stoffen.
(72) WALTER HANS-PETER, ZONE INDUSTRIELLE PIRET, 7737 COLMAR-BERG
(D) 17.01.1997

(11) 88787
(22) 05.07.1996
(73) HERBERT RICHTER, METALLWAREN-APPARATEBAU GMBH & CO, PFORZHEIM DE
(54) Trägerarm
(72) RICHTER HERBERT, 75117 PFORZHEIM DE
(D) 06.01.1997

(11) 88802
(22) 12.08.1996
(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., LUXEMBOURG
(54) ESSOREUSE POUR DES BANDES A FRANGES OU SERPILLERES, COMPRENANT UN PANNEAU PRESSEUR A MOUVEMENT DE TRANSLATION PARALLELE DEPOURVUE DE FOND POUR PERMETTRE AUX BANDES A FRANGES OU SERPILLIERES DE LA TRAVERSER POUR POUVOIR ETRE PLONGEE DANS LE LIQUIDE CONTENU DANS UN SEAU SOUS-ADJACENT
(D) 13.02.1997

(11) 88804
(22) 14.08.1996
(73) YOURCOMMAND HOLDING S.A., LUXEMBOURG
(54) TELEFAXSPEICHER
(72) ABOUCHIKHI ATIV, 3, RUE DES FOYERS, 1537 LUXEMBOURG
(72) DONNER BERND, 3, RUE DES FOYERS, 1537 LUXEMBOURG
(D) 17.02.1997

(11) 88835
(22) 08.11.1996
(73) GLAVERBEL, BRUXELLES BE
(54) DISPOSITIF DE PROJECTION
(72) MALORGIO ROCCO, 166, CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES BE
(72) MERCIER ROBERT, 166, CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES BE
(D) 18.02.1997

(11) 88836
(22) 08.11.1996
(73) GLAVERBEL, BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT) BE
(54) Procédé de formation d'une couche protectrice sur une couche métallique réfléchissante dépourvue de cuivre.
(72) BOULANGER PIERRE, 166, CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT) BE
(72) LAROCHE PIERRE, 166,CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT) BE
(D) 18.02.1997

(11) 88839
(22) 20.11.1996
(73) PADE S.A., ESCH-SUR-ALZETTE
(54) Film extensible caractérise par une extensibilité et une résistance mécanique élevées, procédé et dispositif de production et d'enroulement de ce film sur une échelle industrielle.
(72) DESSOY JEAN-LUC, 69, RUE DE LA LIBERATION, 4210 ESCH-SUR-ALZETTE
(D) 18.02.1997

(11) 88840
(22) 25.11.1996
(73) URBIN HENRI, ESCH/ALZETTE
(54) Apparat zum Montieren der Räder von Personen und Lieferwagen.
(72) URBIN HENRI, 104, RUE DE MONDERCANGE, 4247 ESCH/ALZETTE
(D) 18.02.1997

(11) 88846
(22) 29.11.1996
(73) ERIFIN S.A.R.L., PETANGE
(54) Verfahren und Anlage zum Behandeln von Gemischen aus Wasser und Kohlenwasserstoffen.
(72) KINNEN FRANCIS, 20, RUE WEISSENBRILL, 4785 PETANGE
(D) 18.02.1997

(11) 88852

(22) 13.12.1996

(73) MARIMA HOLDING S.A, WEISWAMPACH

(54) Système d'étanchéité destiné à être utilisé près d'une ouverture d'une habitation ou autre construction pour empêcher l'infiltration d'eau, de boue et autres produits dans l'habitation à protéger.

(72) HAMEL WILLY, 117, ROUTE DE STAVELOT, 9991 WEISWAMPACH

(72) MOINEAU GASPARD 117 ROUTE DE STAVELOT, 9991 WEISWAMPACH

(D) 18.03.1997

(11) 88853

(22) 13.12.1996

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY, LUXEMBOURG

(54) Robinet.

(72) SCHMITZ JEAN-CLAUDE, 6, RUE HEINE, 1720 LUXEMBOURG

(72) KERGER LEON, 6, RUE HEINE, 1720 LUXEMBOURG

(D) 18.03.1997

(11) 88858

(22) 20.12.1996

(73) RHÔNE-POULENC AGROCHIMIE, LYON, FR

(54) Nouveaux Pesticides.

(72) HAAS CHARLES LE, 14-20 RUE PIERRE BAIZET, 69263 LYON FR

(72)PILATO MICHAEL, THOMAS, 14-20 RUE PIERRE BAIZET, 69263 LYON FR

(72) WU TAI-TEH, 14-20 RUE PIERRE BAIZET, 69263 LYON FR

(D) 24.06.1997

(11) 88860

(22) 27.12.1996

(73) SELFA PURETEC S.A., LINTGEN

(54) Einspeisearmatur für einen Behälter.

(72) BERARD MICHEL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, B.P. 19, 7505 LINTGEN

(72) CUZOR THIERRY, 24, ROUTE DE DIEKIRCH, B.P. 19, 7505 LINTGEN

(D) 01.10.1997

(11) 90001

(22) 08.01.1997

(73) BAHLSEN KG, HANNOVER DE

(54) Verfahren zur Herstellung von haltbaren Backwaren.

(72) HEITMEYER MARTIN, 289 PODBIELSKISTRASSE, 30655 HANNOVER DE

(72) RASCHKE HANS-DIETER DR., 289, PODBIELSKISTRASSE, 30655 HANNOVER DE

(D) 13.06.1997

(11) 90001

(22) 08.01.1997

(73) BAHLSEN KG, HANNOVER DE

(54) Verfahren zur Herstellung von haltbaren Backwaren.

(72) HEITMEYER MARTIN, 289, PODBIELSKISTRASSE, 30655 HANNOVER DE

(72) RASCHKE HANS-DIETER DR., 289, PODBIELSKISTRASSE, 30655 HANNOVER DE

(D) 13.06.1997

(11) 90002

(22) 08.01.1997

(73) JOSEF GARTNER & CO., GUNDELFINGEN DE

(54) Fassadenkonstruktion.

(72) ERNST JOHANN, 24, GARTNERSTRASSE, 89423 GUNDELFINGEN DE

(D) 13.06.1997

(11) 90006

(22) 15.01.1997

(73) MAGOTTEAUX INTERNATIONAL, VAUX-SOUS-CHEVREMONT BE

(54) Insert pour pièces d'usure composites, procédé de fabrication d'une pièce d'usure à l'aide de tels inserts et pièce d'usure ainsi réalisée.

(72) GUERARD NORBERT, RUE A. DUMONT, 4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT BE

(D) 21.08.1997

(11) 90016

(22) 31.01.1997

(73) LYNES HOLDING S.A., LUXEMBOURG

(54) Bouchon à bande d'inviolabilité.

(72) WAGNER ARMAND, 37, RUE NOTRE-DAME. 2240 LUXEMBOURG

(D) 13.06.1997

(11) 90017

(22) 31.01.1997

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY, LUXEMBOURG

(54) Robinet à gaz.

(72) SCHMITZ JEAN-CLAUDE, 6, RUE HEINE, 1720 LUXEMBOURG

(72) KERGER LEON, 6, RUE HEINE, 1720 LUXEMBOURG

(D) 13.06.1997

(11) 90019

(22) 31.01.1997

(73) PROFILARBED S.A., ESCH/ALZETTE

(54) Palplanche en forme de "Z".

(72) BASTIAN ROLAND, 66, ROUTE DE LUXEMBOURG, 4009 ESCH/ALZETTE

(72) MEYRER MARC, 66, ROUTE DE LUXEMBOURG, 4009, ESCH/ALZETTE

(72) REINARD CHARLES, 66, ROUTE DE LUXEMBOURG, 4009 ESCH/ALZETTE

(72) SCHMITT ALEX, 66, ROUTE DE LUXEMBOURG, 4009 ESCH/ALZETTE

(D) 09.10.1997

(11) 90043

(22) 01.04.1997

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., 48, RUE PRINCIPALE, 22160 CARNOET FR

(D) 08.12.1997

(11) 90064

(22) 23.05.1997

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., LUXEMBOURG

(54) Essoreuse équipée de manière à ne pas pouvoir basculer latéralement.

(D) 16.09.1997

(11) 90067

(22)21.05.1997

(73) DAUBENFELD NICO, LUXEMBOURG

(54) Schrägförderer für Personen.

(72)DAUBENFELD NICO, 3, RUE J.P. SAUVAGE, 2514 LUXEMBOURG

(D) 16.09.1997

(11) 88847

(22) 19.03.1996

(73) YAMADA CHIYOE, ISHIKAWA, 920 JP

(54) Emballage pour serviettes humides.

(72) YAMADA KIKUO, 1-7, SUGIURACHO, KANAZAWA-SHI/ ISHIKAWA, 920 JP

(D) 15.04.1997

(11) 90008

(22) 28.05.1996

(73) ZENECA LIMITED, LONDON W1Y 6LN GB

(54) ACIDE(-)-(3R)-3-METHYL-4-(4-(4-(4-PYRIDYL)PIPERAZIN-1-YL)-PHENOXY)BUTYRIQUE A TITRE D'INHIBITEUR DE L'ADHESION CELLULAIRE.

(72)MILLS STUART DENNETT, 15, STANHOPE GATE, LONDON W1Y 6LN GB

(D) 16.04.1997

(11) 90023

(22)05.04.1996

(73) KRAFT FOODS, INC., NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(54) Méthode pour réduire la viscosité du chocolat.

(72) ABDALLAH QADRI, MUSTAFA, THREE LAKES DRIVE/ NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(72) CARVALLO FEDERICO DE LOYOLA, THREE LAKES DRIVE/NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(72) CULLY KEVIN, JOHN, THREE LAKES DRIVE/ NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(72) GAIM-MARSONER GUNTER, RUDOLF, THREE LAKES DRIVE/NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(D) 16.04.1997

(11) 90031

(22) 26.07.1995

(73) MEDINOL LTD., TEL AVIV IL

(54) Stents zum Implantieren in einen lebenden Körper.

(72) ISRAEL HENRY M., KIRYAT ATIDIM, PO BOX 58165 61581 TEL AVIV IL

(72) PINCHASIK GREGORY, KIRYAT ATIDIM, PO BOX 58165 61581 TEL AVIV IL

(D) 16.04.1997

(11) 90096

(22)22.03.1996

(73) ELI LILLY AND COMPANY, INDIANAPOLIS, INDIANAN US

(73) LILLY INDUSTRIES LIMITED, BASINGSTOKE HANTS RG21 2XA GB

(54) Procédé et formes cristallines de la 2-méthyl-thiéno-benzodiazépine.

(72) BUNNELL CHARLES A., KINGSCLERE ROAD, BASINGSTOKE HANTS RG21 2XA GB

(72) HENDRIKSEN BARRY A., KINGSCLERE ROAD, BASINGSTOKE HANTS RG21 2XA GB

(72) LARSEN SAMUEL D., KINGSCLERE ROAD, BASINGSTOKE HANTS RG21 2XA GB

(D) 22.07.1997

(11) 90115

(22) 22.03.1996

(73) ELI LILLY AND COMPANY, INDIANAPOLIS, INDIANAN US

(54) Formulation orale de 2-méthyl-thiéno-benzodiazépine.

(72) COCHRAN GEORGE R., LILLY CORPORATE CENTER 4628 INDIANAPOLIS, INDIANAN US

(72) MORRIS TOMMY C., LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN US

(D) 10.09.1997

(11) 90118

(22) 29.01.1996

(73) NEURIM PHARMACEUTICALS (1991) LTD.
TEL AVIV 69710 IIL

(54)Utilisation de la mélatonine dans le traitement des patients souffrant d'accoutumance à certaines drogues.

(72) ZISAPEL NAVA, 8 HANECHOSHET STREET,
TEL AVIV 69710 IL

(D) 13.11.1997

(11) 90125

(22) 09.11.1995

(73) MATERIALS RESEARCH CORPORATION,
ORANGEBURG NEW YORK 10962 US

(54) Magnésium ultra-pur et méthode et appareillage de purification par distillation sous vide.

(72) MARX DANIEL R., ROUTE 303, ORANGEBURG NEW YORK 10962 US

(72) LAM RAYMOND, K., F., ROUTE 303,
ORANGEBURG NEW YORK 10962 US

(D) 13.11.1997

(11) 90134

(22) 27.11.1995

(73) MATERIALS RESEARCH CORPORATION,
ORANGEBURG NEW YORK 10962 US

(73) TOKYO ELECTRON LIMITED,
5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO JP

(54) Déposition chimique en phase vapeur de nitrure de titane assistée par plasma, en utilisant de l'ammoniac.

(72) HILLMAN JOSEPH, T., TBS BROADCAST CENTER,
5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO JP

(72) FOSTER Robert, F. TBS BROADCAST CENTER,
5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO JP

(72) ARORA RIKHIT, TBS BROADCAST CENTER,
5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO JP

(D) 27.11.1997

(11) 90136

(22) 17.03.1995

(73) ZENECA LIMITED, LONDON W1Y 6LN GB

(54) Öl-in-Wasser-Emulsionen, die Propofol und Edetat enthalten.

(72) PLATT JOHN HENRY, 15, STANHOPE GATE,
LONDON W1Y 6LN GB

(72) JONES CHRISTOPHER, BUCHAN, 15 STANHOPE GATE,
LONDON W1Y 6LN GB

(D) 27.11.1997

Section A.3

Relevé officiel des certificats complémentaires de protection pour médicaments demandés pendant la période du 01.01.1997 au 31.12.1997

(11) 88297

(22) 09.06.1993

(73) BAYER AG, LEVERKUSEN 1 - BAYERWERK DE

(68) EP/821064722

(D) 03.01.1997

(11)88328

(22) 24.06.1993

(73) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC,
LONDON SW1P 3JF GB

(68) LU/78930

(D) 03.01.1997

(11) 88358

(22) 01.07.1993

(73) Grimberg Georges Serge, F-75007 Paris FR

(68) EP/834023038

(D) 03.01.1997

(11)88362

(22)02.07.1993

(73) HAK BAREND WILLEM, CC DUSSEN NL

(68) EP/872013206

(D) 03.01.1997

(11) 88806

(22) 30.08.1996

(73) ZYMOGENETICS, INC., SEATTLE, WA US

(68) EP/863028551

(D) 03.01.1997

(11)88809

(22) 30.08.1996

(73) BIOCHEM PHARMA INC.
LAVAL, QUEBEC

(54) Lamivudine, facultativement sous la forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable

(68) EP/903013357

(D) 03.01.1997

(11) 88854

(22) 13.12.1996

(73) SEQUUS PHARMACEUTICALS INC. (A DELAWARE CORPORATION), MENLO PARK, US

(54) Doxorubicine liposomale pegylée, éventuellement sous forme de sel à usage pharmaceutique.

(68) EP/919005132

(D) 11.03.1997

(11)88856

(22) 18.12.1996

(73) YISSUM RESEARCH AND DEVELOPMENT COMPANY
OF THE HEBREW UNIVERSITY OF JERUSALEM,
JERUSALEM, IL

(54) Doxorubicine liposomale pegylatée ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celle-ci.

(68) EP/893098368

(D) 31.01.1997

(11) 90000

(22) 03.01.1997

(73) YAMANOUCHI PHARMACEUTICAL CO. LTD., TOKYO JP

(54) OMIC.

(68) EP/813004314

(D) 04.03.1997

(11) 90004

(22) 08.01.1997

(73) SCHERING AKTIENGESELLSCHAFT, D-13342 Berlin DE

(54) LEVOVIST

(68) EP/897300950

(D) 04.03.1997

(11) 90009

(22) 22.01.1997

(73) ELI LILLY AND COMPANY LIMITED,
BASINGSTOKE. HAMPSHIRE RG21 6XA GB

(54) OLANZAPINE ou un sel d'addition acide de celui-ci.

(68) EP/913036794

(D) 31.01.1997

(11) 90011

(22) 24.01.1997

(73) GLAXO WELLCOME INC., RESEARCH TRIANGLE PARK, NORTH CAROLINA US

(54) Remifentanil, facultativement sous la forme d'un sel d'addition d'acide pharmaceutiquement acceptable, y compris le chlorhydrate de remifentanil.

(68) EP/903015865

(D) 11.03.1997

(11) 90014

(22) 29.01.1997

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG
BASEL CH

(54)"INVIRASE ou un de ses dérivés ou sels pharmaceutiquement acceptables Saquinavir"

(68)EP/901236976

(D) 31.01.1997

(11) 90025

(22) 12.02.1997

(73) ROCHE DIAGNOSTICS GMBH, MANNHEIM, DE

(54) RETEPLASE et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (RAPILYSIN)

(68) EP/901023291

(D) 22.04.1997

(11) 90026

(22) 12.02.1997

(73) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION
PHILADELPHIA PENNSYLVANIA 19103 US

(54) CHLORHYDRATE DE TOPOTECAN et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (HYCAMTIN)

(68) EP/883113664

(D) 22.04.1997

(11) 90037

(22) 12.03.1997

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, BASEL CH

(54) KONAKION et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(68)LU/77708

(D) 13.06.1997

(11) 90053

(22) 16.04.1997

(73) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION,
PHILADELPHIA PENNSYLVANIA 19103 US

(54) TOPOTECAN et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (HYCAMTIN®)

(68) EP/883113664

(D) 01.07.1997

(11) 90069

(22) 28.05.1997

(73) RECORDATI S.A. CHEMICAL AND PHARMACEUTICAL COMPANY, CHIASSO CH

(54) Lercanidipine et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (ZANIDIP®)

(68) EP/853003846

(D) 23.07.1997

(11) 90070

(22)28.05.1997

(73) ZENECA INC., Wilmington, Delaware 19897 US

(54) Zafirlukast optionnellement sous forme d'un sel de celui-ci.

(68) EP/863028502

(D) 23.07.1997

(11) 90073

(22) 04.06.1997

(73) PRODES S.A., San Justo Desvern (Barcelona) ES

(54) ACECLOFENAC et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (AIR-TAL®)

(68) EP/844005496

(D) 21.08.1997

(11) 90074

(22) 04.06.1997

(73) KABUSHIKI KAISHA YAKULT HONSHA, MINATO-KU, TOKYO 105 JP

(54) Chlorhydrate d'irinotécan trihydraté et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (CAMPTO®)

(68) EP/841082571

(D) 21.08.1997

(11) 90085
(22) 30.07.1997
(73) SYNTHELABO, LE PLESSIS RODINSON FR
(54) MIZOLASTINE
(68) EP/864019286
(D) 25.09.1997

(11) 90097
(22) 16.07.1997
(73) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION, PHILADELPHIA PENNSYLVANIA 19101 US
(54) ROPINIROLE, facultativement sous forme de sels pharmaceutiquement acceptables et de préférence le sel hydrochlorique.
(68) EP/833072895
(D) 25.09.1997

(11) 90098
(22) 16.07.1997
(73) SMITH KLINE & FRENCH LABORATORIES LIMITED, WELWYN GARDEN, CITY HERTFORDSHIRE, AL71EY GB
(54) ROPINIROLE, facultativement sous forme de sels pharmaceutiquement acceptables, et de préférence le sel hydrochlorique.
(68) EP/883045551
(D) 25.09.1997

(11) 90100
(22) 16.07.1997
(73) NOVARTIS AG, BASEL CH
(54) VALSARTAN et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.
(68) EP/918100983
(D) 25.09.1997

(11) 90107
(22) 21.07.1997
(73) PRE JAY HOLDINGS LTD., LONDON, ONTARIO N6K 4N5 GB
(73) WOCO INVESTMENTS LTD., London, Ontario N6G 1R2
(54) Oestrogènes chevalins conjugués et acétate de médroxy progestérone chevalin en combinaison.
(68) EP/843052606
(D) 17.12.1997

(11) 90110
(22) 23.07.1997
(73) BEECHAM GROUP PLC, BRENTFORD MIDDLESEX TW8 9EP GB
(54) PENCICLOVIR et ses dérives pharmaceutiquement acceptables.
(68) EP/919024299
(D) 25.09.1997

(11) 90127
(22) 20.08.1997
(73) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, FRANKFURT AM MAIN DE
(54) LEPIRUDIN et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (REFLUDAN®).
(68) EP/897100038
(D) 06.10.1997

(11) 90128
(22) 20.08.1997
(73) NOVARTIS AG, BASEL CH
(54) Létrozole et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (FEMARA®)
(68) EP/871030995
(D) 06.10.1997

(11) 90130
(22) 29.08.1997
(73) NOVO NORDISK A/S, BAGSVAERD DK
(54) Tiagabine anhydre.
(68) EP/869041145
(D) 24.10.1997

(11) 90131
(22) 03.09.1997
(73) BIOGEN INC., CAMBRIDGE MASSACHUSETTS 02142 US
(54) INTERFERON BÊTA - 1a et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (AVONEX)
(68) EP/813014149
(D) 26.11.1997

(11) 90138
(22) 24.09.1997
(73) BRISTOL-MYERS SQUIBB COMPANY, NEW YORK, N.Y. 10154 US
(54) Etoposide phosphate et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables. (ETOPOPHOS®)
(68) LU/87290
(D) 26.11.1997

(11) 90144
(22) 01.10.1997
(73) E.R. SQUIBB & SONS, INC., PRINCETON, N.J. 08540-4000 US
(54) FOSINOPRIL SODIQUE/HYDROCHLOROTHIAZIDE
(68) EP/813056371
(D) 10.12.1997

(11) 90147
(22) 08.10.1997
(73) WARNER-LAMBERT COMPANY, MORRIS PLAINS, NEW JERSEY 07950 US
(54) ATORVASTATINE et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables.
(68) EP/871078473
(D) 10.12.1997

(11) 90155

(22) 21.10.1997

(73) INSTITUTE OF ORGANIC CHEMISTRY AND BIOCHEMISTRY OFTHE ACADEMY OF SCIENCES OF THE CZECH REPUBLIC, PRAHA 6 DEJVIC CS

(73) REGA FOUNDATION, LEUVEN BE

(54) VISTIDE - Cidofovir 75 mg/ml

(68) EP/871103990

(D) 22.12.1997

(11) 90090

(22) 09.07.1997

(73) ZENECA LIMITED, LONDON W1Y 6LN GB

(54) LAMBDA-CYHALOTHRIN

(68) LU/78930

(D) 24.10.1997

(11) 90099

(22) 16.07.1997

(73) NOVARTIS AG, BASEL CH

(54) FLUODIOXONIL (CELEST)

(68) EP/868102732

(D) 25.09.1997

(11) 90113

(22) 30.07.1997

(73) ISHIHARA SANGYO KAISHA, LTD., NISHI-KU OSAKA JP

(54) Fluazifop P Butyl (Fusilade)

(68) LU/80024

(D) 06.10.1997

Partie B.

Demande secrète, abandonnée ou refusée

Section B.2

Demande abandonnée

(11) 88678

(11) 88679

(11) 88713

(11) 88715

(11) 88717

(11) 88725

(11) 88740

(11) 88741

(11) 88742

(11) 88758

(11) 88766

(11) 88781

(11) 88794

(11) 90077

(11) 90152

Partie C.

Transfert

Section C.1

Transferts en propriété

(R) 06.10.1997
(11) 88337
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88342
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88343
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88344
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88345
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 05.03.1997
(11)88347
(N) NOVARTIS AG, BASEL, CH

(R) 06.10.1997
(11)88619
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH
(N) SANDOZ AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11)88670
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000000330
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000000150
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000000896
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000003960
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000004334
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 16.06.1997
(NP) 000007286
(N) AEP INDUSTRIES INC.,
SOUTH HACKENSACK NJ 07606 US

(R) 26.09.1997
(NP) 000017909
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000025495
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000024587
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP)000028028
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000029579
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000042026
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 05.03.1997
(NP) 000035649
(N) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY,
WILMINGTON DELAWARE 19898 US

(R) 05.03.1997
(NP) 000035649
(N) HÜLS AG, MARL DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000036554
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP)000052328
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000053338
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 08.10.1997
(NP) 000034395
(N) KOOI B.V., XB OUDE LEIJ NL

(R) 31.01.1997
(NP) 000053011
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOL-DINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HW GB

(R) 03.10.1997
(NP)000034567
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000045281
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000073871
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000052072
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000056629
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 07.10.1997
(NP) 000061760
(N) PHARMINVEST S.A., LUXEMBOURG DE

(R) 07.10.1997
(NP) 000061760
(N) MICROGENICS CORPORATION,
CALIFORNIA 94524-4117 US

(R) 08.10.1997
(NP) 000061760
(N) BOEHRINGER MANNHEIM CORPORATION,
INDIANAPOLIS INDIANA 46250-0457 US

(R) 08.10.1997
(NP) 000062277
(N) BOEHRINGER MANNHEIM CORPORATION,
INDIANAPOLIS INDIANA 46250-0457 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000062277
(N) PHARMINVEST S.A., LUXEMBOURG US

(R) 07.10.1997
(NP) 000062277
(N) MICROGENICS CORPORATION,
CALIFORNIA 94524-4117 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000061761
(N) PHARMINVEST S.A., LUXEMBOURG US

(R) 08.10.1997
(NP) 000061761
(N) BOEHRINGER MANNHEIM CORPORATION,
INDIANAPOLIS INDIANA 46250-0457 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000061761
(N) MICROGENICS CORPORATION,
CALIFORNIA 94524-4117 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000061762
(N) MICROGENICS CORPORATION,
CALIFORNIA 94524-4117 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000061762
(N) PHARMINVEST S.A., LUXEMBOURG US

(R) 08.10.1997
(NP) 000061762
(N) BOEHRINGER MANNHEIM CORPORATION, INDIANAPO-LIS INDIANA 46250-0457 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000063810
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000068386
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 13.03.1998
(NP) 000075116
(N) SANOFI WINTHROP INC., NEW YORK NY 10016 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000076489
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.08.1997
(NP) 000080614
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000080154
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 09.07.1997
(NP) 000056291
(N) PHARMACIA S.P.A., MILAN IT

(R) 09.07.1997
(NP) 000080763
(N) PHARMACIA S.P.A., MILAN IT

(R) 12.02.1997
(NP) 000068999
(N) PIERRE FABRE MEDICAMENT, BOULOGNE FR

(R) 26.02.1997
(NP) 000074329
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000065485
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000072352
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000072353
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000077754
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000085923
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000087728
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 13.06.1997
(NP) 000092102
(N) BORREGAARD ITALIA S.P.A., MILANO IT

(R) 13.06.1997
(NP) 000092102
(N) ENICHEM SOCIETA' DI PARTECIPAZIONI S.R.L., MILANO IT

(R) 19.11.1997
(NP) 000094603
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 03.10.1997
(NP) 000098456
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000098457
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000101935
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000100561
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000103196
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 28.11.1997
(NP) 000108990
(N) COFRESCO FRISCHHALTEPRODUKTE GMBH&CO. KOMMANDITGESELLSCHAFT, MINDEN DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000110306
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 30.04.1997
(NP) 000114451
(N) CPC INTERNATIONAL INC., ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632 US

(R) 30.04.1997
(NP) 000114451
(N) KRAFT GENERAL FOODS INC., WHITE PLAINS, N.Y. US

(R) 30.04.1997
(NP) 000114451
(N) KRAFT FOODS INC, NORTHFIELD, ILLINOIS 60093 US

(R) 30.04.1997
(NP) 000115108
(N) KRAFT GENERAL FOODS INC., WHITE PLAINS, N.Y. US

(R) 30.04.1997
(NP) 000115108
(N) KRAFT GENERAL FOODS INC., WHITE PLAINS, N.Y. US

(R) 30.04.1997
(NP) 000115108
(N) CPC INTERNATIONAL INC., ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632 US

(R) 27.02.1997
(NP) 000095926
(N) CHIRON VISION CORPORATION, CLAREMONT, CA 91711 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000110609
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 05.07.1997
(NP) 000089290
(N) CARELLI CLAUDE, SURESNES FR

(R) 07.05.1997
(NP) 000089290
(N) CARELLI CLAUDE, SURESNES FR
(N) HEBERT ETIENNE, CONDE SUR SARTHE FR

(R) 26.02.1997
(NP) 000096658
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000102319
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000109355
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000114027
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000114573
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.12.1997
(NP) 000107680
(N) PECHINEY EMBALLAGE ALIMENTAIRE, CLICHY FR

(R) 03.10.1997
(NP) 000112849
(N) PFIZER INC, NEW YORK, N.Y. 10017-5755 US
(N) CHR. HANSEN A/S, HORSHOLM DK

(R) 02.04.1997
(NP) 000121530
(N) SGL CARBON S.A., LE FAYET FR

(R) 26.08.1997
(NP) 000117436
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 13.06.1997
(NP) 000115837
(N) ENICHEM SOCIETA' DI PARTECIPAZIONI S.R.L., MILANO IT

(R) 13.06.1997
(NP) 000115837
(N) BORREGAARD ITALIA S.P.A., MILANO IT

(R) 26.08.1997
(NP) 000123883
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000123307
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000129668
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000133247
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000134536
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000139975
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000137428
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000146785
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000142860
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.08.1997
(NP) 000148463
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000117582
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 28.05.1997
(NP) 000124147
(N) ALFA WASSERMANN S.p.A.,
I-65020 Alanno Scalo (Pescara) IT

(R) 10.10.1997
(NP) 000123331
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 09.07.1997
(NP) 000135207
(N) PHARMACIA S.P.A., MILAN IT

(R) 10.10.1997
(NP) 000138257
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000140418
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 09.01.1997
(NP) 000119754
(N) LAINIERE DE PICARDIE S.A., PERONNE FR

(R) 10.01.1997
(NP) 000125817
(N) BARRIER SYSTEMS INC., CARSON CITY,
NEVADA 89701-3104 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000147100
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 28.11.1997
(NP) 000138690
(N) COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE
SOCIETE ANONYME, F-77000 MELUN FR

(R) 26.02.1997
(NP) 000122219
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000119954
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000119955
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000124476
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000126024
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000122232
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 07.10.1997
(NP) 000159451
(N) BAUNET AG, VOLKETSWIL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000126713
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000135476
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000146507
(N) ENIMONT ANIC S.R.L., PALERMO IT

(R) 18.07.1997
(NP) 000160079
(N) HALOGENETICS INC., AVENTURA, FLORIDA 33180 US

(R) 26.08.1997
(NP) 000151463
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 17.01.1997
(NP) 000151478
(N) AEG NIEDERSPANNUNGSTECHNIK GMBH & C0. KG,
NEUMÜNSTER DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000155505
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.08.1997
(NP) 000158254
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000164575
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000183901
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 24.01.1997
(NP) 000162435
(N) SOUTHPAC TRUST INTERNATIONAL, INC.,
RAROTONGA, COOK ISLANDS US

(R) 29.01.1997
(NP) 000166239
(N) STAHL- UND WALZWERKE GERLAFINGEN AG,
GERLAFINGEN CH

(R) 12.02.1997
(NP) 000174448
(N) MERCK PATENT GMBH, DARMSTADT DE

(R) 24.01.1997
(NP) 000173160
(N) SOUTHPAC TRUST INTERNATIONAL, INC.,
RAROTONGA, COOK ISLANDS US

(R) 29.10.1997
(NP) 000173242
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 04.06.1997
(NP) 000180737
(N) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA INC.,
INGELHEIM/RHEIN DE

(R) 11.06.1997
(NP) 000181455
(N) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA INC.,
INGELHEIM/RHEIN DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000178624
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000205655
(N) TEKA INDUSTRIAL S.A., E-39011 Santander ES

(R) 26.02.1997
(NP) 000183190
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000184701
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000186799
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000188009
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 08.10.1997
(NP) 000163419
(N) THE WESTAIM CORPORATION
FORT SASKATCHEWAN ,ALBERTA, CANADA T8L CA

(R) 18.04.1997
(NP) 000198971
(N) MEMC ELECTRONIC MATERIALS INC.,
ST. PETERS MISSOURI 63376-0008 US

(R) 12.11.1997
(NP) 000167309
(N) GIST-BROCADES B.V., NL-2600 MA Delft NL

(R) 31.12.1996
(NP) 000185511
(N) Mars G.B. Limited, LONDON EC3M 6BN GB

(R) 17.01.1997
(NP) 000167453
(N) ADTIME ACQUISITION HOLDING CO., INC.,
NEW YORK, NY US

(R) 11.06.1997
(NP) 000168322
(N) AMERICAN CYANAMID COMPANY,
MADISON, NEW JERSEY 07940 US

(R) 11.06.1997
(NP) 000172107
(N) AMERICAN CYANAMID COMPANY,
MADISON, NEW JERSEY 07940 US

(R) 09.07.1997
(NP) 000172115
(N) NYLTECH FRANCE, 69192 Saint-Fons FR

(R) 09.06.1997
(NP) 000172115
(N) DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY,
WILMINGTON DELAWARE US

(R) 10.09.1997
(NP) 000155895
(N) LE COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE,
75752 PARIS 15 FR

(R) 01.10.1997
(NP) 000153277
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 15.01.1997
(NP) 000154606
(N) STS INDUSTRIE S.A., LE MONT-SUR-LAUSANNE CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000155229
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000159289
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000158599
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000162812
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000168342
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000165902
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000165904
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000177443
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000176481
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000181833
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000181287
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000189002
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 21.05.1997
(NP) 000162026
(N) AMERICAN CYANAMID COMPANY,
MADISON, NEW JERSEY 07940 US

(R) 29.07.1997
(NP) 000172865
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 12.03.1997
(NP) 000172239
(N) VASCO CORP. (UTAH), LOMBARD, ILLINOIS 60148 US

(R) 12.03.1997
(NP) 000172239
(N) VASCO CORP. (DELAWARE,
LOMBARD, ILLINOIS 60148 US

(R) 12.03.1997
(NP) 000172239
(N) COMINVEST DATA INC.
WELLESLEY, MASSACHUSSETTS 02181 US

(R) 01.10.1997
(NP) 000188479
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000198026
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 12.03.1997
(NP) 000228377
(N) PRICER AB, UPPSALA SE

(R) 02.10.1997
(NP) 000202282
(N) NOVARTIS SERVICES AG , PATENTE, BASEL CH

(R) 05.02.1997
(NP) 000205475
(N) AMGEN BOULDER, INC., BOULDER, COLORADO US

(R) 10.10.1997
(NP) 000188258
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 16.08.1997
(NP) 000198322
(N) DADE BEHRING MARBURG GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000199262
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000198490
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000201904
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000203463
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 22.07.1997
(NP) 000202644
(N) OETIKER HANS AG, MASCHINEN- UND APPARATEFA-BRIK, HORGEN CH

(R) 12.02.1997
(NP) 000213303
(N) BIOGRAM AB, MALMÖ SE

(R) 26.02.1997
(NP) 000216074
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 10.12.1997
(NP) 000221260
(N) PATENTES TALGO, S.A., MADRID ES

(R) 10.12.1997
(NP) 000212492
(N) INVESTIGACION Y ASESORAMIENTO TECNICO S.A.-INVASTESA, MADRID ES

(R) 26.02.1997
(NP) 000213593
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 07.03.1997
(NP) 000217379
(N) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA INC., INGELHEIM/RHEIN DE

(R) 09.04.1997
(NP) 000219762
(N) LTS LOHMANN THERAPIE-SYSTEME GMBH, ANDERNACH DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000224210
(N) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, MARBURG 1 DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000224813
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000225633
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000234019
(N) BIONORICA GMBH, NEUMARKT DE

(R) 03.10.1997
(NP) 000234019
(N) BIONORICA ARZNEIMITTEL GMBH NEUMARKT DE

(R) 10.07.1997
(NP) 000226981
(N) SNAP-ON TECHNOLOGIES, INC., LINCOLNSHIRE US

(R) 26.08.1997
(NP) 000227054
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 12.11.1997
(NP) 000204442
(N) MONSANTO COMPANY, ST. LOUIS MISSOURI 63167 US

(R) 31.01.1997
(NP) 000211518
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOLDINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HW GB

(R) 31.01.1997
(NP) 000210818
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOLDINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HWGB

(R) 27.02.1997
(NP) 000225690
(N) CHIRON VISION CORPORATION, CLAREMONT, CA 91711 US

(R) 31.01.1997
(NP) 000223449
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOLDINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HW GB

(R) 30.07.1997
(NP) 000226332
(N) PFIZER INC, NEW YORK, N.Y. 10017-5755 US

(R) 10.10.1997
(NP) 000214082
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 26.02.1997
(NP) 000190099
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000194972
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000203891
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000205404
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000205405
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000206999
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000219451
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000213082
(N) NOVARTIS SERVICES AG , PATENTE, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000214936
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000221854
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000225286
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 23.02.1998
(NP) 000225860
(N) PHARMACIA AKTIEBOLAG, STOCKHOLM SE

(R) 23.02.1998
(NP) 000230869
(N) PHARMACIA AKTIEBOLAG, STOCKHOLM SE

(R) 26.02.1997
(NP) 000236330
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000207956
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 05.02.1997
(NP) 000205555
(N) AMGEN BOULDER, INC., BOULDER, COLORADO US

(R) 19.02.1997
(NP) 000205606
(N) AZIENDE CHIMICHE RIUNITE, ANGELINI FRANCESCO, A.C.R.A.F. S.P.A., ROMA IT

(R) 19.02.1997
(NP) 000277121
(N) MCCROMETER, INC., HEMET, CA 92545 US

(R) 29.07.1997
(NP) 000246283
(N) BRAUN AKTIENGESELLSCHAFT, KRONBERG IM TAUNUS DE

(R) 29.07.1997
(NP) 000230264
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000233483
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000230956
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000236940
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.08.1997
(NP) 000246446
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000270729
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 01.10.1997
(NP) 000242827
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000248215
(N) BIONORICA GMBH, NEUMARKT DE

(R) 03.10.1997
(NP) 000248215
(N) BIONORICA ARZNEIMITTEL GMBH, NEUMARKT DE

(R) 21.03.1997
(NP) 000245858
(N) TAKIRON CO. LTD, Higashi-ku Osaka-shi Osaka 541 JP

(R) 29.10.1997
(NP) 000249167
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000253198
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000254249
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000255651
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000262335
(N) SCHENCK PROCESS GMBH, DARMSTADT DE

(R) 27.06.1997
(NP) 000255724
(N) ARNO K. DAUS, BUCHHOLZ I.D.N. DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000252531
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000264593
(N) WATERTEC LIMITED,
TORTOLA, BVI (BRITISH VIRGIN ISLANDS) GB

(R) 09.04.1997
(NP) 000259749
(N) LTS LOHMANN THERAPIE-SYSTEME GMBH, ANDERNA-CH DE

(R) 13.06.1997
(NP) 000259787
(N) ULRICH BOHNACKER, FRUTHWILEN CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000268775
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000263435
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000277313
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000272562
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000271920
(N) SOLA INTERNATIONAL INC., MENLO PARK, CALIFOR-NIA 94025 US

(R) 07.03.1997
(NP) 000277389
(N) EAST FALL UNITED B.V., MC HAARLEM NL

(R) 26.02.1997
(NP) 000251680
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 31.01.1997
(NP) 000255272
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOL-DINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HW GB

(R) 30.09.1997
(NP) 000271306
(N) PFIZER INC, NEW YORK, N.Y. 10017-5755 US

(R) 29.07.1997
(NP) 000279988
(N) SOLARCARE TECHNOLOGIES CORPORATION, BETHLEHEM, PENNSYLVANIA 18018-1799 US

(R) 31.01.1997
(NP) 000273668
(N) RHONE-POULENC RORER INTERNATIONAL (HOL-DINGS) INC., ONGAR, ESSEX CM5 0HW GB

(R) 26.02.1997
(NP) 000236266
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000235082
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000233154
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000236272
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000237483
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000238441
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000243308
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000242328
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000242329
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000244359
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000246187
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000252005
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000252879
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000258175
(N) NOVARTIS SERVICES AG , PATENTE, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000263072
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000265381
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000267150
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000267158
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000271438
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000275820
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000275821
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000273004
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000273862
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000270496
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000276631
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 14.02.1997
(NP) 000263084
(N) DE' LONGHI S.P.A., TREVISO IT

(R) 12.03.1997
(NP) 000309473
(N) GS DEVELOPMENT AB, MALMÖ SE

(R) 12.03.1997
(NP) 000314689
(N) GS DEVELOPMENT AB, MALMÖ SE

(R) 14.05.1997
(NP) 000334841
(N) HOECHST SCHERING AGREVO GMBH, BERLIN DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000281622
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 26.02.1997
(NP) 000278355
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000279365
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000281791
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.08.1997
(NP) 000281089
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000281978
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 02.10.1997
(NP) 000290762
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 16.04.1997
(NP) 000330721
(N) QUESTECH PACKAGING, INC., NEWPORT NEWS, VIRGINIA 23606 US

(R) 10.06.1997
(NP) 000289895
(N) GOLDSCHMIDT TH. AG, ESSEN DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000288976
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.08.1997
(NP) 000290017
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.08.1997
(NP) 000292809
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.08.1997
(NP) 000292810
(N) DADE BEHRING MARBURG GMBH, MARBURG DE

(R) 29.07.1997
(NP) 000297291
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 29.08.1997
(NP) 000294714
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 30.09.1997
(NP) 000296588
(N) TELEVOTUM GESELLSCHAFT ZUR VERMITTLUNG UND VERWERTUNG VON TELEKOMMUNIKATIONSDIENSTEN, BADEN-BADEN DE

(R) 30.09.1997
(NP) 000296588
(N) MEDIA CONTROL GMBH MEDIEN ANALYSEN, BADEN-BADEN DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000300413
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 08.10.1997
(NP) 000302455
(N) ALLEN TELECOM INC., BEACHWOOD, OHIO 44122 US
(N) ALLEN TELECOM GROUP, INC., CLEVELAND, OHIO 44139-3996 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000307904
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 09.04.1997
(NP) 000311124
(N) ARACARIA B.V, AMSTERDAM NL

(R) 09.04.1997
(NP) 000311125
(N) ARACARIA B.V, AMSTERDAM NL

(R) 29.07.1997
(NP) 000315085
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 01.10.1997
(NP) 000315217
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000315218
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000315219
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.07.1997
(NP) 000322712
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 07.11.1997
(NP) 000310157
(N) VERENIGING COMBI CAROPSSERIEBOUWERS, LC PURMEREND NL

(R) 12.03.1997
(NP) 000317032
(N) JAROLA DESIGN GMBH, LUXEMBOURG NL
(N) de Wilde Gerrit Jan, NL-7775 AK, Lutten NL

(R) 08.10.1997
(NP) 000321063
(N) HSC DEUTSCHLAND GMBH, MANNHEIM DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000322986
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000322987
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000322988
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 30.09.1997
(NP) 000278633
(N) ENGELHARD CORPORATION, ISELIN, NEW JERSEY 08830-0770 US

(R) 17.10.1997
(NP) 000292087
(N) LILLY INDUSTRIES (USA),INC., INDIANAPOLIS, IN 46225 US

(R) 10.06.1997
(NP) 000291284
(N) XILLCOX INTERNATIONAL LLC, COSTA MESA US

(R) 30.04.1997
(NP) 000298768
(N) WARNER LAMBERT COMPANY, MORRIS PLAINS NJ 07950 US

(R) 22.01.1997
(NP) 000303371
(N) CAMBRIDGE POSITIONING SYSTEMS LIMITED, CAMBRIDGE GB

(R) 07.10.1997
(NP) 000310509
(N) TECHNIP, COURBEVOIE FR

(R) 11.06.1997
(NP) 000316218
(N) TELL-PHARM AG, HERGISWIL CH

(R) 08.07.1997
(NP) 000294307
(N) ASTA MEDICA, MERIGNAC CEDEX FR

(R) 26.02.1997
(NP) 000277092
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000277095
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000277916
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000281522
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000284563
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000285562
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000285563
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000287513
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000288435
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000291452
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000289463
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000297028
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000292435
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000295210
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000296110
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000296122
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000296123
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000300966
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000300969
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000302011
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000313512
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000307362
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000310550
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000309411
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH
(N) SANDOZ AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000367887
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000318433
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000319482
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000321403
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000321409
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000323806
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000281524
(N) POLIMERI EUROPA SRL, PALERMO IT

(R) 03.10.1997
(NP) 000281524
(N) POLIMERI EUROPA SRL, PALERMO IT

(R) 31.12.1996
(NP) 000278922
(N) SUD-CHEMIE AG, MÜNCHEN DE

(R) 31.12.1996
(NP) 000278922
(N) ENICHEM SOCIETA' DI PARTECIPAZIONI S.R.L., MILANO IT

(R) 14.02.1997
(NP) 000292441
(N) DE' LONGHI S.P.A., TREVISO IT

(R) 30.04.1997
(NP) 000292537
(N) SKY PARK IC JR AB, STOCKHOLM SE

(R) 28.05.1997
(NP) 000338015
(N) WAHLQUISTS VERKSTÄDER AB , LINKÖPING SE

(R) 31.01.1997
(NP) 000349535
(N) CHINOIN PHARMACEUTICAL AND CHEMICAL WORKS CO. LTD., BUDAPEST HU

(R) 26.09.1997
(NP) 000353241
(N) LANKA LIMITED,
DOUGLAS ISLE OF MAN IM99 1BP GB

(R) 03.10.1997
(NP) 000324383
(N) TEKA INDUSTRIAL S.A., E-39011 Santander ES

(R) 29.08.1997
(NP) 000332021
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000335315
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.08.1997
(NP) 000336353
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.07.1997
(NP) 000338395
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000339506
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000342633
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.03.1997
(NP) 000356628
(N) MIGUA FUGENSYSTEME GMBH & CO. KG, WÜLFRATH DE

(R) 03.12.1997
(NP) 000346830
(N) CONTRAL CLINICS OY, ESPOO FI

(R) 18.07.1997
(NP) 000353754
(N) MALLINCKRODT INC, AA DEVENTER NL

(R) 29.10.1997
(NP) 000358995
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 19.11.1997
(NP) 000357010
(N) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, WILMINGTON, DELAWARE 19898 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000346953
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 07.10.1997
(NP) 000361519
(N) INCHEM CORPORATION, ROCK HILL, SOUTH CAROLINA 29730 US

(R) 16.04.1997
(NP) 000363918
(N) QUESTECH PACKAGING, INC., NEWPORT NEWS, VIRGINIA 23606 US

(R) 02.10.1997
(NP) 000363934
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.09.1997
(NP) 000373352
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.08.1997
(NP) 000369333
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000371408
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.09.1997
(NP) 000372413
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000374908
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000345851
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 15.06.1997
(NP) 000358264
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 15.07.1997
(NP) 000358265
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 15.07.1997
(NP) 000361598
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 08.01.1997
(NP) 000362959
(N) WAVIN TREPAK BV, BJ HARDENBERG NL

(R) 05.03.1997
(NP) 000375092
(N) HOECHST SCHERING AGREVO GMBH, BERLIN DE

(R) 12.11.1997
(NP) 000327378
(N) THE TRUSTEES OF COLUMBIA UNIVERSITY IN THE CITY OF NEW YORK, NEW YORK NEW YORK US

(R) 07.10.1997
(NP) 000387439
(N) PROGRAMMABLE PUMP TECHNOLOGIES, INC NEW YORK, NY 10017 US

(R) 14.03.1997
(NP) 000343934
(N) ALFA BIOTECH SPA, POMEZIA (ROMA) IT

(R) 30.09.1997
(NP) 000346075
(N) PFIZER INC, NEW YORK, N.Y. 10017-5755 US

(R) 08.10.1997
(NP) 000364249
(N) SIERRA MEDICAL SYSTEMS, INC.,
KALAMAZOO, MICHIGAN 49001 US

(R) 08.07.1997
(NP) 000342139
(N) LABORATOIRES SARGET, MERIGNAC CEDEX FR
(N) CORTIAL S.A., F-75015 Paris FR

(R) 14.05.1997
(NP) 000343100
(N) HOECHST SCHERING AGREVO GMBH, BERLIN DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000325559
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000327503
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000331630
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000329609
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000331633
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000330615
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000330616
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000330617
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000330618
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000332576
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000332580
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000332581
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000333658
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000333661
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000335832
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000334812
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000334813
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000341215
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000342157
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000347374
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000347376
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000347380
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000353188
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000353191
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 20.10.1997
(NP) 000357550
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000354182
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000354186
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000358609
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000365468
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000362145
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000367713
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000365480
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000365484
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000366609
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000367720
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000367720
(N) CIBA SPECIALTY CHEMICALS HOLDING INC., BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000373103
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000369942
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000370951
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000378046
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000374096
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000375617
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 18.07.1997
(NP) 000344127
(N) VERDA S.A.R.L., FIRENZE IT

(R) 29.10.1997
(NP) 000346431
(N) ANALGESIC ASSOCIATES, Larchmont, NY 10538 US

(R) 18.04.1997
(NP) 000370090
(N) THE TRUSTEES OF THE UNIVERSITY OF PENNSYLAVANIA, PHILADELPHIA PA 19104-3147 US

(R) 19.11.1997
(NP) 000373203
(N) OXFORD GENE TECHNOLOGY LIMITED, KIDLINGTON, OXFORD OX5 2HB GB

(R) 26.09.1997
(NP) 000419548
(N) LANKA LIMITED, DOUGLAS ISLE OF MAN IM99 1BP GB

(R) 03.03.1998
(NP) 000440684
(N) SANTEN OY, TAMPERE 33720 FI

(R) 30.09.1997
(NP) 000400113
(N) EMPIRE BLUE CROSS/BLUE SHIELD, New York, NY 10017 US
(N) KODAK LIMITED, Hemel Hempstead Herts, HP1 1JU GB

(R) 18.07.1997
(NP) 000438529
(N) DUFIL INTERNATIONAL B.V., TR RIJSSEN NL

(R) 28.05.1997
(NP) 000438531
(N) ALFA WASSERMANN S.p.A.,
I-65020 Alanno Scalo (Pescara) IT
(N) SCHIAPPARELLI SALUTE S.P.A., MILANO IT

(R) 10.10.1997
(NP) 000447417
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 19.02.1997
(NP) 000442958
(N) AZIENDE CHIMICHE RIUNITE, ANGELINI FRANCESCO,
A.C.R.A.F. S.P.A., ROMA IT

(R) 26.02.1997
(NP) 000403618
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.01.1997
(NP) 000385072
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000385073
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000379133
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000383234
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000386734
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE
(N) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT,
D-35001 Marburg DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000391330
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000395896
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 02.10.1997
(NP) 000394889
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 04.06.1997
(NP) 000422335
(N) SOLVAY KUNSTSTOFFE GMBH, HANNOVER DE

(R) 09.04.1997
(NP) 000412418
(N) HAPPICHFAHRZEUG- UND INDUSTRIETEILE GMBH,
WUPPERTAL DE

(R) 19.11.1997
(NP) 000412465
(N) PROF. DR. DR. NEUPERT, WALTER GERMERING DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000412466
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 26.03.1997
(NP) 000412575
(N) LUCENT TECHNOLOGIES INC., MURRAY HILL ,
NJ 07974 US

(R) 11.04.1997
(NP) 000447608
(N) LUKAS-ERZETT VEREINIGTE SCHLEIF - UND
FRÄSWERKZEUG, D-51752 Engelskirchen DE

(R) 08.07.1997
(NP) 000426973
(N) DEUTSCHE HEFEWERKE GMBH & CO. OHG,
HAMBURG DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000421165
(N) SCHENCK PROCESS GMBH, DARMSTADT DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000432405
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000432406
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000432416
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000432417
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSENDE

(R) 26.02.1997
(NP) 000428947
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.12.1997
(NP) 000429039
(N) CONTRAL CLINICS OY, ESPOO FI

(R) 29.10.1997
(NP) 000430200
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 22.01.1997
(NP) 000456902
(N) SENTRACHEM LIMITED REPRESENTED BY KARBOCHEM A DIVISION OF SENTRACHEM LIMITED, BRYANSTON ZA

(R) 29.09.1997
(NP) 000433927
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 10.10.1997
(NP) 000393733
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000389029
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 15.07.1997
(NP) 000398402
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 08.01.1997
(NP) 000404222
(N) WAVIN TREPAK BV, BJ HARDENBERG NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000404240
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000405688
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000406944
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 15.07.1997
(NP) 000423861
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 15.07.1997
(NP) 000421525
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 10.10.1997
(NP) 000426254
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000428220
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 15.07.1997
(NP) 000437897
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 14.05.1997
(NP) 000388096
(N) MORGAN CONSTRUCTION COMPANY, WORCESTER, MA 01605 US

(R) 12.11.1997
(NP) 000396289
(N) MONSANTO COMPANY, ST. LOUIS MISSOURI 63167 US

(R) 12.11.1997
(NP) 000400855
(N) MONSANTO COMPANY, ST. LOUIS MISSOURI 63167 US

(R) 08.01.1997
(NP) 000400914
(N) CULTOR CORPORATION, HELSINKI FI

(R) 03.12.1997
(NP) 000404376
(N) MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING COMPANY, A DELAWARE CORPORATION, ST. PAUL MINNESOTA 55133-3427 US

(R) 15.12.1997
(NP) 000403156
(N) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, FRANKFURT AM MAIN 80 DE

(R) 05.08.1997
(NP) 000428267
(N) AMGEN INC., THOUSAND OAKS CALIFORNIA 91320-1789 US

(R) 03.06.1997
(NP) 000415809
(N) INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE, RUEIL-MALMAISON FR

(R) 28.11.1997
(NP) 000471129
(N) RHONE-POULENC RORER BIOLOGIE, ANTONY FR

(R) 26.02.1997
(NP) 000378508
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000379462
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000378511
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000378512
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000380443
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000381617
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000381623
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000381624
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000384890
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000387194
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000387195
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000387196
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000388357
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000389425
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 30.04.1997
(NP) 000390747
(N) GEBERIT TECHNIK AG, JONA CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000391850
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000399949
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000402312
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000412050
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000408509
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000414632
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000412053
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.10.1997
(NP) 000469222
(N) HÜPPI PETER, FRAUENFELD CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000412941
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000413660
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000421918
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000421921
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000420798
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000420803
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000420806
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000421929
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000425436
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000427671
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000433218
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000427680
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000428486
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000432092
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000434605
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000430884
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000433233
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000433239
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000434625
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000435824
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000435825
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000439997
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000437181
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000437182
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000437183
(N) NOVARTIS AG, BASE CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000436469
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000439999
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 23.01.1998
(NP) 000381640
(N) PHARMACIA AKTIEBOLAG, STOCKHOLM SE

(R) 12.11.1997
(NP) 000407568
(N) ULTIMATE ABRASIVE SYSTEMA, L.L.C.,
ATLANTA, GA 30305 US

(R) 03.10.1997
(NP) 000458889
(N) HOPI ANSTALT,
VADUZ FURSTENTUM , LIECHTENSTEIN CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000422154
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 30.04.1997
(NP) 000467934
(N) GRUNDIG AG, FÜRTH DE

(R) 07.10.1997
(NP) 000489014
(N) CIRCE BIOMEDICAL, INC.,
LEXINGTON, MASSACHUSETTS 02173 US

(R) 10.07.1997
(NP) 000471794
(N) OKLAHOMA MEDICAL RESEARCH FOUNDATION, OKLAHOMA CITY, OKLAHOMA US

(R) 26.02.1997
(NP) 000436680
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.07.1997
(NP) 000478624
(N) ISOWORTH HOLDINGS LIMITED, NASSAU BS

(R) 22.01.1997
(NP) 000477284
(N) CHR. HANSEN A/S, HORSHOLM DK

(R) 30.04.1997
(NP) 000538253
(N) CPC INTERNATIONAL INC., ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632 US

(R) 30.04.1997
(NP) 000538253
(N) ENTEMANN'S INC, BABYHORE N.Y. US

(R) 26.11.1997
(NP) 000486530
(N) EMTEC MAGNETICS GMBH, LUDWIGSHAFEN DE

(R) 02.10.1997
(NP) 000436005
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 28.11.1997
(NP) 000489755
(N) REXAM MEDICAL PACKAGING LTD., LONDON SW1X 7NN GB

(R) 07.11.1997
(NP) 000487602
(N) HOECHST MARION ROUSSEL INC., KANSAS CITY MISSOURI US

(R) 26.11.1997
(NP) 000486614
(N) EMTEC MAGNETICS GMBH, LUDWIGSHAFEN DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000455769
(N) PRAEVOMED GESELLSCHAFT FÜR MEDIZINISCHE PRÄVENTION MBH, GÖTTINGEN DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000440146
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000446730
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 02.10.1997
(NP) 000450359
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000456133
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.09.1997
(NP) 000458329
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000458330
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000461496
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000460575
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.01.1997
(NP) 000465840
(N) TIMCAL AG, BODIO CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000463560
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 14.02.1997
(NP) 000467173
(N) COXWAIN LTD., ZUG CH

(R) 03.10.1997
(NP) 000476274
(N) SIEBA AG, URDORF CH

(R) 17.10.1997
(NP) 000475054
(N) Wulfert Heinrich, 58119 Hagen-Hohenlimburg DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000470547
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 11.06.1997
(NP) 000472979
(N) LCA AUTOMATION AG, AFFOLTERN A.A. CH

(R) 14.07.1997
(NP) 000474249
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 13.06.1997
(NP) 000476539
(N) ULRICH BOHNACKER, FRUTHWILEN CH

(R) 18.07.1997
(NP) 000481303
(N) ARACARIA B.V., PS AMSTERDAM NL

(R) 14.07.1997
(NP) 000480434
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 14.07.1997
(NP) 000480435
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 07.10.1997
(NP) 000480451
(N) MONTELL ITALIA S.p.A., 20124 Milano IT
(N) CENTRO SVILUPPO SETTORI IMPIEGO S.r.l., I-20121 Milan IT

(R) 07.10.1997
(NP) 000480457
(N) MONTELL ITALIA S.p.A., 20124 Milano IT
(N) CENTRO SVILUPPO SETTORI IMPIEGO S.r.l., I-20121 Milan IT

(R) 07.10.1997
(NP) 000483849
(N) MONTELL ITALIA S.p.A., 20124 Milano IT

(R) 01.01.0001
(NP) 000486978
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000488171
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.07.1997
(NP) 000490383
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 29.10.1997
(NP) 000490384
(N) CENTEON PHARMA GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000491310
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000491362
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 26.02.1997
(NP) 000492401
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 29.09.1997
(NP) 000492499
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.07.1997
(NP) 000492500
(N) CHIRON BEHRING GMBH & CO., MARBURG DE

(R) 19.03.1997
(NP) 000445889
(N) HOLDING J.H. DECKERS N.V., CURACAO AN

(R) 09.04.1997
(NP) 000445891
(N) ENICHEM S.P.A., MILANO IT

(R) 10.07.1997
(NP) 000460732
(N) ENICHEM S.P.A., MILANO IT

(R) 10.10.1997
(NP) 000459593
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 08.01.1997
(NP) 000442621
(N) CULTOR CORPORATION, HELSINKI FI

(R) 26.02.1997
(NP) 000490549
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000437415
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000440577
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000439424
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000439425
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000439428
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1999
(NP) 000441740
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000441747
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000443983
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 30.04.1997
(NP) 000446177
(N) GEBERIT TECHNIK AG, JONA CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000447361
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 01.10.1997
(NP) 000449769
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000449773
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000451103
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000458734
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000455585
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000455587
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000455596
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000456611
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000457726
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000465404
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000462931
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000462935
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000463998
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000465415
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000467839
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000472498
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000472501
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000475902
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000477141
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000481920
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000485330
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000484279
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000484281
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000487451
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000488945
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000490823
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000491661
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000493320
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000491663
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 07.05.1997
(NP) 000444005
(N) VESAG VERPACKUNGSSYSTEM AG, NEUHAUSEN DE

(R) 30.09.1997
(NP) 000504205
(N) AQUA-WALL DANMARK A/S, ALBERTSLUND DK

(R) 30.09.1997
(NP) 000521974
(N) PFIZER INC, NEW YORK, N.Y. 10017-5755 US

(R) 07.10.1997
(NP) 000526475
(N) PROGRAMMABLE PUMP TECHNOLOGIES, INC, NEW YORK, NY 10017 US
(N) INFUSAID INC., Norwood Massachusetts 02062 US

(R) 18.04.1997
(NP) 000479982
(N) MONDEX INTERNATIONAL LTD., LONDON EC4M 5SQ GB

(R) 10.06.1997
(NP) 000527766
(N) JOHANSSON CHRISTER, TRANAS SE

(R) 27.01.1997
(NP) 000534995
(N) HELSINN BIREX PHARMACEUTICALS LTD., DUBLIN 15 IE

(R) 18.07.1997
(NP) 000531415
(N) CONTRAL CLINICS OY, ESPOO FI

(R) 02.04.1997
(NP) 000592412
(N) ACCIUS B.V., BK GOES NL

(R) 26.02.1997
(NP) 000500823
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 16.06.1997
(NP) 000542876
(N) SUNBURST EXCAVATION, INC., DENVER, COLORADO 80203 US

(R) 29.01.1997
(NP) 000511335
(N) STERLING DRY IMAGING SYSTEMS, INC., NEWARK, DE 19714-6101 US

(R) 12.11.1997
(NP) 000554350
(N) FUSION LICHTING INC., ROCKVILLE, MD 20855 US

(R) 17.01.1997
(NP) 000541730
(N) ADTIME ACQUISITION HOLDING CO., INC., NEW YORK, NY US

(R) 29.01.1997
(NP) 000511354
(N) STERLING DRY IMAGING SYSTEMS, INC., NEWARK, DE 19714-6101 US

(R) 19.11.1997
(NP) 000486470
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 29.09.1997
(NP) 000499837
(N) BEHRING DIAGNOSTICS GMBH, MARBURG DE

(R) 14.07.1997
(NP) 000501491
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 18.07.1997
(NP) 000517271
(N) CONSTRUCTOR LAGERTECHNIK GMBH, WIPPERFÜRTH DE

(R) 19.02.1997
(NP) 000529221
(N) HAMMEL Recyclingtechnik GmbH, 35447 Reiskirchen DE

(R) 07.10.1997
(NP) 000520509
(N) MONTELL ITALIA S.P.A., MILANO IT
(N) CENTRO SVILUPPO SETTORI IMPIEGO S.r.l.,
I-20121 Milan IT

(R) 02.10.1997
(NP) 000528146
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 22.12.1997
(NP) 000511690
(N) TEXACO DEVELOPMENT CORPORATION,
White Plains New York 10650 US

(R) 29.07.1997
(NP) 000523576
(N) THYSSEN STAHL AKTIENGESELLSCHAFT,
DUISBURG DE

(R) 29.01.1997
(NP) 000530590
(N) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, LEVERKUSEN DE

(R) 08.01.1997
(NP) 000507361
(N) DE HOOP TERNEUZEN B.V., BK TERNEUZEN NL

(R) 04.06.1997
(NP) 000510745
(N) PELIKAN PRODUKTIONS AG, EGG CH

(R) 26.09.1997
(NP) 000501595
(N) LANKA LIMITED,
DOUGLAS ISLE OF MAN IM99 1BP GB

(R) 03.03.1998
(NP) 000518413
(N) SANOFI, 75008 PARIS FR

(R) 10.10.1997
(NP) 000521585
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 15.07.1997
(NP) 000522650
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 15.07.1997
(NP) 000522651
(N) POLIMERI EUROPA S.R.L., PALERMO IT

(R) 30.10.1997
(NP) 000572729
(N) POWER CONTROLS IBERICA S.A., MADRID ES

(R) 18.07.1997
(NP) 000546611
(N) TOWER AUTOMOTIVE, INC..
GRAND RAPIDS, MICHIGAN 49546 US

(R) 10.10.1997
(NP) 000546642
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 10.10.1997
(NP) 000549072
(N) HOLEC HOLLAND N.V., HENGELO NL

(R) 18.07.1997
(NP) 000552512
(N) HYDRO AGR I ITALIA S.P.A., MILANO IT

(R) 30.04.1997
(NP) 000519627
(N) WARNER LAMBERT COMPANY,
MORRIS PLAINS NJ 07950 US

(R) 30.04.0997
(NP) 000528561
(N) WARNER LAMBERT COMPANY,
MORRIS PLAINS NJ 07950 US

(R) 30.10.1997
(NP) 000498686
(N) THE ENGELHARD CORPORATION,
ISELIN, NEW JERSEY 08830 US

(R) 26.02.1997
(NP) 000496701
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000502812
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000499586
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000501912
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000508955
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000516588
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000516590
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000518819
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000521827
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000526397
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000532456
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000531253
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000534904
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000538193
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000542671
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000539326
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000539330
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000552586
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000545864
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000548024
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000548025
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 30.05.1997
(NP) 000560835
(N) Boehringer Ingelheim International G.m.b.H, INGELHEIM AM RHEIN DE
(N) DMW (TECHNOLOGY) LIMITED, BRACKNELL, BERKSHIRE,RG128YS GB

(R) 30.05.1997
(NP) 000560858
(N) Boehringer Ingelheim International G.m.b.H, INGELHEIM AM RHEIN DE
(N) DMW (TECHNOLOGY) LIMITED, BRACKNELL, BERKSHIRE,RG128YS GB

(R) 29.01.1997
(NP) 000511368
(N) STERLING DRY IMAGING SYSTEMS, INC., NEWARK, DE 19714-6101 US

(R) 19.11.1997
(NP) 000559761
(N) HOPPER DONALD A., NEW YORK 10022 US
(N) HOPPER VIRGINIA, NEW YORK 10022 US
(N) KUSCH ROBERT, VERO BEACH FL 32963 US

(R) 31.10.1997
(NP) 000569511
(N) IDRA PRESSE, BRESCIA IT

(R) 26.02.1997
(NP) 000577629
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 30.04.1997
(NP) 000588853
(N) ASTA MEDICA AKTIENGESELLSCHAFT, DRESDEN DE

(R) 26.11.1997
(NP) 000592560
(N) GB & SYSTEMS INTERNATIONAL AB, SALTSJÖBADEN SE

(R) 26.02.1997
(NP) 000594724
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 31.12.1996
(NP) 000592596
(N) NYCOMED IMAGING AS, OSLO NO

(R) 07.10.1997
(NP) 000600948
(N) PROGRAMMABLE PUMP TECHNOLOGIES, INC, NEW YORK, NY 10017 US

(R) 18.04.1997
(NP) 000567610
(N) MONDEX INTERNATIONAL LTD., LONDON EC4M 5SQ GB

(R) 16.04.1997
(NP) 000601268
(N) DIONYS HOFMANN GMBH, ALBSTADT 3 (ONSTMETTINGEN) DE

(R) 12.02.1997
(NP) 000586960
(N) INDENA S.p.A., 20139 Milano IT

(R) 18.07.1997
(NP) 000579275
(N) DUFIL INTERNATIONAL B.V., TR RIJSSEN NL

(R) 30.09.1997
(NP) 000593991
(N) ENGELHARD CORPORATION, ISELIN, NEW JERSEY 08830-0770 US

(R) 03.03.1998
(NP) 000573102
(N) SANOFI, 75008 PARIS FR

(R) 03.03.1998
(NP) 000594257
(N) SANOFI, 75008 PARIS FR

(R) 10.12.1997
(NP) 000555169
(N) PATENTES TALGO, S.A., MADRID ES

(R) 02.10.1997
(NP) 000556153
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000556158
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000577544
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000559612
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000560730
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 02.10.1997
(NP) 000566538
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000571320
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000586332
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000600835
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000601977
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(NP) 000604368
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 19.11.1997
(NP) 000621899
(N) THROMB-X N.V., P/A GROOT BEGIJNHOF, LEUVEN BE

(R) 02.10.1997
(NP) 000642332
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 31.10.1997
(NP) 000640229
(N) PACKARD BELL NEC INC., WOODLAND HILLS US

(R) 03.03.1998
(NP) 000632241
(N) ZANCHETTA & CO. S.R.L., S.SALVATORE IT

(R) 03.10.1997
(NP) 000657466
(N) CHR. HANSEN A/S, HORSHOLM DK

(R) 26.02.1997
(NP) 000627164
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 22.10.1997
(NP) 000632972
(N) STEPS HOLDING BV, BK MIDDELBEERS NL

(R) 26.02.1997
(11) 77120
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 79232
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 82718
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 13.03.1998
(11) 82957
(N) STERLING WINTHROP INC., New York, NY 10016 US

(R) 26.02.1997
(11) 83138
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 15.01.1997
(11) 83274
(N) LEIRAS OY, TURKU FI

(R) 28.02.1997
(11) 84349
(N) ARACARIA B.V., PS AMSTERDAM NL

(R) 03.10.1997
(11) 84613
(N) SANDOZ S.A., BÂLE CH

(R) 26.02.1997
(11) 85030
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 28.02.1997
(11) 85100
(N) SIGMA-TAU INDUSTRIE FARMACEUTICHE RIUNITE SPA, ROME IT

(R) 03.10.1997
(11) 85127
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85237
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85331
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85514
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85725
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85791
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85941
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 85946
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 86001
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 08.07.1997
(11) 86020
(N) LABORATOIRES SARGET, MERIGNAC CEDEX FR

(R) 26.02.1997
(11) 86291
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 86324
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 86477
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 86615
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 86717
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 28.11.1997
(11) 86755
(N) RHONE-POULENC RORER BIOLOGIE, ANTONY FR

(R) 03.10.1997
(11) 86928
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 86932
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 86950
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 86966
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87014
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87031
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87034
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87064
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87079
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87103
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87129
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87150
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 28.05.1997
(11) 87159
(N) CPIS LTD., KNIGHTSBRIDGE GB

(R) 03.10.1997
(11) 87251
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87268
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 03.10.1997
(11) 87335
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87409
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87423
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 87487
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87586
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87633
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87639
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 87660
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87675
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87764
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87980
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 87985
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 15.04.1997
(11) 88024
(N) INTERLINK ELECTRONICS EUROPE, CH

(R) 15.04.1997
(11) 88033
(N) INTERLINK ELECTRONICS, CAMARILLO, CA 93012 US

(R) 06.10.1997
(11) 88087
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 88106
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88114
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88117
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 88123
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88138
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 06.10.1997
(11) 88201
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 26.02.1997
(11) 88401
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 22.10.1997
(11) 88416
(N) WORTHINGTON ARMSTRONG VENTURE, MALVERN, PENNSYLVANIA US

(R) 24.04.1997
(11) 88522
(N) ECO SELECTA ITALIA S.R.L., SALORNO IT

(R) 26.02.1997
(11) 88570
(N) NOVARTIS AG, BASEL CH

(R) 24.04.1997
(11) 88597
(N) ECO SELECTA ITALIA S.R.L., SALORNO IT

(R) 30.04.1997
(11) 88763
(N) PAUL WURTH S.A., LUXEMBOURG IT
(N) KÜTTNER GMBH & CO. KG, ESSEN DE
(N) THYSSEN STAHL AKTIENGESELLSCHAFT, DUISBURG DE

(R) 08.07.1997
(11) 90048
(N) ETRAM (ETUDES ET TRAVAUX SUR METAUX), LUXEMBOURG DE

(R) 14.03.1997
(11) 90031
(N) MEDINOL LTD., TEL AVIV IL

Partie D:

Publication au Mémorial de l'arriéré des restaurations

Section D.1

Brevets européens

(R) 07.07.1997
(NP) 000199549
(22) 17.04.1986
(73) Inventive Products Inc., DECATUR, ILLINOIS US
(DE) 17.04.2006

(R) 19.11.1997
(NP) 000328567
(22) 09.06.1988
(73) LEGRAND Luc, F-92340 Bourg-La-Reine FR
(73) LEROY Pierre, F-94600 Choisy-le-Roi FR
(DE) 09.06.2008

(R) 07.07.1997
(NP) 000393936
(22) 12.04.1990
(73) PFIZER INC., NEW YORK, N.Y. 10017 US
(DE) 12.04.2010

(R) 18.11.1997
(NP) 000426322
(22) 16.10.1990
(73) SCHNEIDER (USA) INC., Plymouth, Minnesota 55442 US
(DE) 31.10.1998

(R) 28.04.1997
(NP) 000418391
(22) 06.06.1989
(73) YAROSLAVSKY MEZHOTRASLEVOI NAUCHNO-TEKHNICHESKY, TSENTR, YAROSLAVL, 150000 SU
(DE) 06.06.2009

(R) 11.12.1997
(NP) 000514373
(22) 09.02.1990
(73) APPLIED MEDICAL RESEARCH LTD., Fairfax, VA 22030 US
(DE) 09.02.2010

(R) 29.01.1997
(NP) 000444842
(22) 25.02.1991
(73) MTG DIVESTITURES INC., NEW YORK, NY 1NN17-5755 US
(DE) 25.02.2011

(R) 21.05.1997
(NP) 000518926
(22) 04.03.1991
(73) CEDARDELL LIMITED, Hexam, Northumberland NE46 5SN GB
(DE) 04.03.2011

(R) 11.12.1997
(NP) 000512614
(22) 29.04.1992
(73) BLIEKENDAAL, Jacobus Albertus Paulus, NL-1214 NH Hilversum NL
(DE) 29.04.2012

(R) 10.11.1997
(NP) 000541291
(22) 29.10.1992
(73) Merritt Dan, Dr., Coventry West Midlands GB
(73) COVENTRY UNIVERSITY, Coventry GB
(DE)29.10.2012

(R) 06.02.1997
(NP) 000572425
(22) 24.01.1992
(73) PFIZER LIMITED, SANDWICH KENT CT13 9NJ GB
(73) PFIZER INC., NEW YORK, N.Y. 10017 US
(DE) 24.01.2012

(R) 10.11.1997
(NP) 000620061
(22) 07.04.1994
(73) Thyssen Stahl Aktiengesellschaft, DUISBURG DE
(73) USINOR SACILOR SOCIETE ANONYME, F-92800 PUTEAUX FR
(DE) 07.04.2014

Section D.2

Brevets luxembourgeois

(R) 19.08.1997
(11) 87769
(22) 25.07.1990
(73) JELLALABAD LTD, ARKLOW, CO. WICKLOW IE
(DE)25.07.2010

(R) 19.08.1997
(11) 87770
(22) 25.07.1990
(73) JELLALABAD LTD, ARKLOW, CO. WICKLOW IE
(DE) 25.07.2010

(R) 19.08.1997
(11) 87771
(22) 25.07.1990
(73) JELLALABAD LTD, ARKLOW, CO. WICKLOW IE
(DE) 25.07.2010

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 39 17 août 2000

S o m m a i r e

Brevets d'invention

Période du 1.1.1998 au 31.12.1998

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CEP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(30) Données relatives à la priorité revendiquée: date, Etat, numéro
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet ou consultation ou copie
(51) Classification internationale des brevets
(54) Titre de l'invention
(57) Abrégé
(62) Numéro et date de dépôt de la demande antérieure dont la présente demande constitue une partie divisionnaire
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(72) Inventeur(s): Nom, adresse
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse
(74) Mandataire(s): Nom, adresse
(87) Numéro de publication de la demande internationale (PCT)
(92) Pour un CCP, numéro et date de la première autorisation luxembourgeoise ou communautaire de mise du produit sur le marché en tant que médicament
(93) Pour un CCP, numéro, date et Etat de la première autorisation de mise du produit sur le marché en tant que médicament dans un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen
(94) Date calculée d'expiration du CCP
(95) Dénomination du produit pour lequel le CCP a été délivré

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à la disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 90281

(22) 01.09.1998

(62) 89910270116.08.1989

(54) CARFENTRAZONE-ETHYL

(73) FMC CORPORATION, 1735 MARKET STREET, PHILADELPHIA PENNSYLVANIA 19103, US

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41)03.11.1998

(11) 88696

(22) 11.01.1996

(54) Procédé et dispositif de multiplexage et de démultiplexage asynchrone de microcellules permettant l'optimisation de moyens de transmission d'un réseau ATM.

(51) H04J3/26

(51) H04L12/52

(51) H04Q7/22

(73) THOMSON-CSF, 173, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, FR

(72) MOURIER MARC, 173, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, FR

(72) SLEZAK SERGE, 173, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, FR

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 12.01.1998

(11) 88785

(22) 03.07.1996

(54) Procédé de fabrication d'acier dans un four électrique avec enfournement de fonte liquide.

(51) C21C5/52

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) DENIER GUY, 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) KREMER ANDRE, 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) ROTH JEAN-LUC, 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 03.01.1998

(11) 88792

(22) 22.07.1996

(54) Réacteur et procédé d'hydrogénation.

(51) B01J19/02

(51) C01B3/00

(73) COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (EURATOM) / BATIMENT JEAN MONNET, PLATEAU DU KIRCHBERG, 2920 LUXEMBOURG, LU

(72) HURST ROGER CHRISTOPHER / BATIMENT JEAN MONNET, PLATEAU DU KIRCHBERG, 2920 LUXEMBOURG, LU

(72) MANOLATOS PANAGIOTIS, / BATIMENT JEAN MONNET, PLATEAU DU KIRCHBERG, 2920 LUXEMBOURG, LU

(72) MORRISSEY JAMES GERARD, / BATIMENT JEAN MONNET, PLATEAU DU KIRCHBERG, 2920 LUXEMBOURG, LU

(41) 22.01.1998

(11) 88793

(22) 24.07.1996

(54) Einschraubventil für einen Druckbehälter.

(51) F16K1/30

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) KREMER PAUL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) STRUIK MIKE, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 24.01.1998

(11) 88798

(22) 01.08.1996

(54) Entnahmeventil mit integrierten Druckentlastungselementen.

(51) F16K1/30

(51) F16K17/14

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) KREMER PAUL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) STRUIK MIKE, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 01.02.1998

(11) 88799
(22) 01.08.1996
(54) Stichlochbohrmaschine zum Bedienen von zwei Stichlöchern an einem Schachtofen.
(51) C21B7/12
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) KREMER VICTOR, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) MALIVOIR PHILIPPE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 01.02.1998

(11) 88800
(22) 05.08.1996
(54) Publicité sur les pistolets des distributeurs d'essence.
(51) B67D5/37
(51) G09F23/00
(73) KOLBEINSSON JOHANNES, 16 CITE KREMERICH, 6133 JUNGLINSTER, LU
(72) KOLBEINSSON JOHANNES, 16 CITE KREMERICH, 6133 JUNGLINSTER, LU
(41) 06.02.1998

(11) 88805
(22) 14.08.1996
(54) Palplanche en forme de "U" à faible résistance d'enfoncement.
(51) E02D5/04
(73) ProfilARBED S.A., 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU
(72) BASTIAN ROLAND, 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU
(72) MEYRER MARC, 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU
(72) REINARD CHARLES, 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU
(72) SCHMITT ALEX, 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU
(74) ERNEST T. FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, 8001 STRASSEN, LU
(41) 16.02.1998

(11) 88807
(22) 20.08.1996
(54) Chargiergutvorwärmer.
(51) C21B7/18
(51) C21C5/52
(51) F27D13/00
(51) F27D3/00
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) KREMER ANDRE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) VON PLOETZ KLAUS, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 24.02.1998

(11) 88808
(22) 28.08.1996
(54) Dispositif d'accouplement d'une lance de soufflage à un collecteur.
(51) C21C5/46
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) DEVILLET SERGE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) FRIES DANIEL, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) PARASCH FRED, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) STOMP HUBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 02.03.1998

(11) 88837
(22) 12.11.1996
(54) Vorrichtung zum Dechargieren von strang-oder bandförmig anfallendem Material aus einem Drehherdofen.
(51) C21B13/00
(51) F27B9/16
(51) F27B9/38
(51) F27D3/06
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) HUTMACHER PATRICK, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) MONTEYNE GUIDO, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(72) FRIEDEN ROMAIN, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU
(41) 12.05.1998

(11) 88837

(22) 12.11.1996

(54) Vorrichtung zum Dechargieren von strang-oder bandförmig anfallendem Material aus einem Drehherdofen.

(51) C21B13/00

(51) F27B9/16

(51) F27B9/38

(51) F27D3/06

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) HUTMACHER PATRICK, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) MONTEYNE GUIDO, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) FRIEDEN ROMAIN, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.05.1998

(11) 88838

(22) 13.11.1996

(54) Gasversorgungseinheit mit handlicher, auswechselbarer Nachfülleinheit.

(51) F17C13/00

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) FOURNILLON CLAUDE, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) NOBLOT ALAIN, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) KREMER PAUL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 14.05.1998

(11) 88838

(22) 13.11.1996

(54) Gasversorgungseinheit mit handlicher, auswechselbarer Nachfülleinheit.

(51) F17C13/00

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) FOURNILLON CLAUDE, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) NOBLOT ALAIN, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) KREMER PAUL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 14.05.1998

(11) 88841

(22) 25.11.1996

(54) Dauerdruck-Feuerlöscher für ein Löschmittel auf Wasserbasis.

(51) A62C13/62

(51) A62C5/00

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) GABRIEL KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) FREYLINGER ERNEST T., 321 ROUTE D'ARLON, 1150 STRASSEN, LU

(41) 26.05.1998

(11) 88841

(22) 25.11.1996

(54) Dauerdruck-Feuerlöscher für ein Löschmittel auf Wasserbasis.

(51) A62C13/62

(51) A62C5/00

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) GABRIEL KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) FREYLINGER ERNEST T., 321 ROUTE D'ARLON 1150 STRASSEN, LU

(41) 26.05.1998

(11) 88845

(22) 29.11.1996

(54) Conditionnement pour produits liquides et en particulier pour produits alimentaires.

(51) B65D51/22

(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME ,2240 LUXEMBOURG, LU

(72) WAGNER ARMAND, 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 02.06.1998

(11) 88845

(22) 29.11.1996

(54) Conditionnement pour produits liquides et en particulier pour produits alimentaires.

(51) B65D51/22

(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(72) WAGNER ARMAND, 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 02.06.1998

(11) 88848

(22) 04.12.1996

(54) Ventil mit Durchstossmembrane.

(51) A62C35/68

(51) F16K17/40

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) BECKER FRED, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) BERMES KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) GABRIEL KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 05.06.1998

(11) 88850

(22) 11.12.1996

(54) Auslöseventil, insbesondere für den Hochdruckbereich.

(51) A62C35/68

(51) F16K17/16

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) GABRIEL KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.06.1998

(11) 90003

(22) 08.01.1997

(54) Verfahren zum Herstellen einer Kühlplatte für Schachtöfen.

(51) B22D11/00

(51) C21B7/10

(51) F27D1/12

(73) OUTOKUMPU PORICOPPER OY, KUPARITIE, 28330 PORI, FI

(73) WURTH PAUL, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LEPPÄNEN YRJÖ, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) MÄKINEN PERTTI, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) THILL ROGER, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) SOLVI MARC, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 09.07.1998

(11) 90005

(22) 15.01.1997

(54) Procédé et installation pour le traitement de l'acier en poche.

(51) C12C7/00

(51) C22B9/00

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) ROTH JEAN-LUC, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) FEITLER ALBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) STOMP HUBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 16.07.1998

(11) 90010

(22) 22.01.1997

(54) Vorrichtung zum Verschliessen einer Öffnung in einem Schmelzofen.

(51) F27B3/08

(51) F27D1/18

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) STOMP HUBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) RADOUX HENRI, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) CIMENTI GIOVANNI, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) VON PLOETZ KLAUS, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 23.07.1998

(11) 90013

(22) 29.01.1997

(54) Vorrichtung zum direkten Beobachten des Beschickungsvorgangs im Innern eines Schachtofens.

(51) C21B7/24

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BREDEN EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LEMMER POL, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) THILLEN GUY, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE, KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 30.07.1998

(11) 90015

(22) 29.01.1997

(54) Stichlochbohrmaschine.

(51) C21B7/12

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) KREMER VICTOR, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) MALIVOIR PHILIPPE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE, KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 30.07.1998

(11) 90021

(22) 04.02.1997

(54) Kraftfahrzeug-Sicherheitsfahrgastzelle mit vor/eingebautem Schutzschild nach Leitplankenprinzip auf einem Rahmenaufbau in Spaceframe-Technik oder Selbsttragende Karosserie mit Bodenrahmen.

(51) B62D21/15

(51) B62D25/08

(73) ROEDER FERNAND, 10 UM TREPPCHEN, 9357 BETTENDORF, LU

(72) ROEDER FERNAND, 10 UM TREPPCHEN, 9357 BETTENDORF, LU

(41) 05.02.1998

(11) 90024

(22) 21.02.1997

(54) Vorrichtung gegen Ammoniakbildung in Stallungen.

(51) A01K1/00

(73) KRIDEL MADY, 11 RUE PRINCIPALE, 9190 VICHTEN, LU

(72) KRIDEL MADY, 11 RUE PRINCIPALE, 9190 VICHTEN, LU

(41) 24.02.1998

(11) 90030

(22) 19.02.1997

(54) Préservatif féminin.

(51) A61F6/06

(73) MEDITEAM SPRL, 65 RUE GENERAL TOMBEUR, 1040 BRUXELLES, BE

(72) COUVREUR CHANTAL DR., 65 RUE GENERAL TOMBEUR, 1040 BRUXELLES, BE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE, KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 20.08.1998

(11) 90033

(22) 05.03.1997

(30) DE08.03.1996196 09 153.5

(54) Corps traversé par un courant de liquide, fait de matière synthétique.

(51) A01K1/00

(51) F25D1/02

(51) F28D1/02

(73) RILLING & POHL GMBH, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE

(72) REBER DIETER, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE, KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 06.03.1998

(11) 90034

(22) 05.03.1997

(30) DE08.03.1996196 09 152.7

(54) Elément profilé.

(51) A01K1/00

(51) E04B2/18

(51) E04B2/72

(51) E04C2/20

(51) E04C2/36

(73) RILLING & POHL GMBH, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE

(72) REBER DIETER, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE, KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 06.03.1998

(11) 90035

(22) 07.03.1997

(54) Dispositif de sondage d'un corps conducteur.

(51) B60R21/00

(51) G01R29/08

(51) G01S13/04

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) LAMESCH LAURENT, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) SCHOOS ALOYSE, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL 2632 LUXEMBOURG, LU

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(41) 08.09.1998

(11) 90042

(22) 21.03.1997

(54) Méthode et dispositif pour déterminer plusieurs paramètres d'une personne assise sur un siège.

(51) B60N2/42

(51) B60R21/00

(51) G01G3/13

(51) G01L/16

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) WITTE MICHEL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) SCHOOS ALOYSE, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) SERBAN BOGDAN, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 22.09.1998

(11) 90045

(22) 26.03.1997

(54) Prallbrecher.

(51) B02C13/18

(73) FELLER FRANCOIS, 70 AVENUE DE LA FAIENCERIE, 1510 LUXEMBOURG, LU

(72) FELLER FRANCOIS, 70 AVENUE DE LA FAIENCERIE, 1510 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 28.09.1998

(11) 90046

(22) 04.04.1997

(54) Vorrichtung zur Einklemmerkennung bei einem kraftbetätigten Schliesselement.

(51) E05F15/00

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) LORIG ROLAND, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) SCHMITT STEFAN, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) LEHNEN HANS GÜNTER, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 05.10.1998

(11) 90047

(22) 09.04.1997

(54) Abgehängte Decke mit herunterschwenkbaren Deckenplatten.

(51) E04B9/22

(73) S+B INBAU S.A, 54 ROUTE DE MERSCH, 8181 KOPSTAL, LU

(72) RETTICH HANS, 54 ROUTE DE MERSCH, 8181 KOPSTAL, LU

(72) SALA ERWIN, 54 ROUTE DE MERSCH, 8181 KOPSTAL, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.10.1998

(11) 90048

(22) 09.04.1997

(54) Pièces métalliques cylindriques pourvues de rainures pour le graissage ou l'échappement de gaz, et procédés de fabrication de ces pièces.

(51) B23C23/14

(73) GEVELOT GMBH, 17/19 LANGENBACHERSTRASSE, 78147 VÖHRENBACH, DE

(72) OUDOT HENRI, 17/19 LANGENBACHERSTRASSE, 78147 VÖHRENBACH, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.10.1998

(11) 90049

(22) 10.04.1997

(54) Vorrichtung zur Einklemmerkennung.

(51) E05F15/00

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) LORIG ROLAND, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) LEHNEN HANS GÜNTER, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(41) 12.10.1998

(11) 90051

(22) 11.04.1997

(54) Vorrichtung zum Chargieren eines Chargiergutvorwärmers an einem Lichtbogenofen.

(51) F27D13/00

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) KREMER ANDRE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) VON PLOETZ KLAUS, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.10.1998

(11) 90052

(22) 11.04.1997

(54) Vorrichtung zum Chargieren eines Drehherdofens.

(51) C21B13/08

(51) F27B9/16

(51) F27B9/38

(51) F27D3/06

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) HUTMACHER PATRICK, 32 RUE D'ALSACE ,1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) MONTEYNE GUIDO, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) FRIEDEN ROMAIN, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 12.10.1998

(11) 90054

(22) 23.04.1997

(30) ES19.08.19969602229

(54) Séparateur amovible pour cahiers.

(51) B42F3/00

(73) ENRI 2000, S.A., KM.11,8CTRA, DE GIRONA-PALAMOS, 17463 FLASSA (GERONA), ES

(72) OSET GARCIA SANTIAGO, KM.11,8CTRA, DE GIRONA-PALAMOS, 17463 FLASSA (GERONA), ES

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 24.02.1998

(11) 90055

(22) 24.04.1997

(54) Procédé de fusion d'alliages à base de fer dans un four électrique.

(51) C21C5/52

(51) F27B3/08

(51) F27B3/22

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) ROCCHI DOMINIQUE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) ROTH JEAN-LUC, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 26.10.1998

(11) 90057

(22) 30.04.1997

(54) Gaines pour des batteries au plomb-acide à électrodes tubulaires.

(51) H01MA/76

(73) AMER-SIL S.A., ZONE INDUSTRIELLE, 8287 KEHLEN, LU

(72) FERREIRA ANTONIO L. DE M., ZONE INDUSTRIELLE, 8287 KEHLEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 03.11.1998

(11) 90059

(22) 07.05.1997

(54) Dispositif d'accouplement d'une poche métallurgique à un réseau de distribution de gaz.

(51) B22D1/00

(51) C21C7/072

(51) C22B9/05

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) FEITLER ALBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) GRAMCZEWSKY BERNARD, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) STOMP HUBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 09.11.1998

(11) 90061

(22) 13.05.1997

(54) Bohrvorrichtung.

(51) B23B45/14

(51) B25H1/00

(73) LANG ARMAND, 55 RUE DE BEGGEN, 1221 LUXEMBOURG, LU

(72) LANG ARMAND, 55 RUE DE BEGGEN, 1221 LUXEMBOURG, LU

(41) 14.05.1998

(11) 90062

(22) 14.05.1997

(54) SPÜLAUFNAHME ZUM SPÜLEN UND DESINFIZIEREN DER ZITZENBECHER UND DES SAMMELSTÜCKES.

(51) A01J7/02

(73) SCHWEICHER-HAAG NICOLAS, 4 A LAAS, 8522 BECKERICH, LU

(72) SCHWEICHER-HAAG NICOLAS, 4 A LAAS, 8522 BECKERICH, LU

(41) 15.05.1998

(11) 90063

(22) 14.05.1997

(54) Procédé pour introduire un composant électrique du type à feuilles dans un corps moulé.

(51) B29C70/72

(51) G01L1/20

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) BEN HSAIN ABDELLATIF, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(72) RUGGIU MANUEL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 16.11.1998

(11) 90065

(22) 23.05.1997

(54) Procédé et installation pour réfrigérer.

(51) A22C21/00

(73) AIR CHILLING DEVELOPMENT S.A., 15 BOULEVARD ROYAL, 2449 LUXEMBOURG, LU

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41) 24.11.1998

(11) 90068

(22) 28.05.1997

(54) Evacuateur de condensation pour installations de traitement de l'air ou de gaz en général.

(51) B01D5/00

(73) TRUFFI INTERNATIONAL S.A., 4 GAPPENHIEHL, 5335 MOUTFORT, LU

(72) BAYNTON ALLAN, 4 GAPPENHIEHL, 5335 MOUTFORT, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 30.11.1998

(11) 90071

(22) 30.05.1997

(54) Stranggiessvorrichtung.

(51) B22D11/04

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) KAELL NORBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) PETRY RUDY, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) ASSA CHARLES, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 01.12.1998

(11) 90072

(22) 30.05.1997

(54) Chargiervorrichtung für einen Drehherdofen.

(51) C21B13/08

(51) F27B9/16

(51) F27B9/38

(51) F27D3/06

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) HUTMACHER PATRICK, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) BERNARD GILBERT, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) FRIEDEN ROMAIN, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 01.12.1998

(11) 90076

(22) 11.06.1997

(30) FR21.06.199696 07737

(54) Timon pour la manoeuvre d'un transpalette manuel.

(51) B62B3/06

(51) B62D51/00

(73) MECANIQUE INDUSTRIE CHIMIE MIC, 35 RUE DE MONTHLERY, SILIC 155, 94533 RUNGIS, FR

(72) LÜTHY ANDRE, 35 RUE DE MONTHLERY, SILIC 155, 94533 RUNGIS, FR

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 11.01.1998

(11) 90078

(22) 12.06.1997

(54) Schwenkvorrichtung mit Ausleger.

(51) C21B7/12

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) KREMER VICTOR, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) LONARDI EMILE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(72) MALIVOIR PHILIPPE, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 14.12.1998

(11) 90079

(22) 12.06.1997

(54) Verfahren zur Entsorgung kohlenwasserstoffhaltiger Abfallprodukte.

(51) A62D3/00

(73) PAC HOLDING S.A., 4-6 RUE DES TROIS CANTONS, 3980 WICKRANGE, LU

(72) ROLLINGER GUY, 4-6 RUE DES TROIS CANTONS, 3980 WICKRANGE, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 14.12.1998

(11) 90082

(22) 19.06.1997

(54) Emetteur pour identifier un animal ruminant.

(51) A01K11/00

(73) COMMUNAUTE EUROPEENNE (CE), RUE ALCIDE DE GASPERI, 2920 LUXEMBOURG, LU

(72) VERHEYDEN LUC, RUE ALCIDE DE GASPERI, 2920 LUXEMBOURG, LU

(41) 21.12.1998

(11) 90083

(22) 19.06.1997

(54) Unterirdischer mehrschichtiger kugelähnlicher Behälter in verschiedenen Grössen und Formen, hergestellt durch Rotationsverfahren.

(51) B29C41/20

(51) B65D88/76

(51) B65D90/02

(73) CREMER RALF, 2 UM WEIHER, 9805 HOSINGEN, LU

(73) PLEIN VICTOR, 7A RUE PRINCIPALE, 9466 WEILER/PÜTSCHEID, LU

(73) SCHMIT NICO, 9835 HOSCHEID-DICKT, LU

(72) CREMER RALF, 9835 HOSCHEID-DICKT, LU

(72) PLEIN VICTOR, 9835 HOSCHEID-DICKT, LU

(72) SCHMIT NICO, 9835 HOSCHEID-DICKT, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 21.12.1998

(11) 90084

(22) 25.06.1997

(54) Verre vert foncé sodo-calcique.

(51) C03C3/083

(51) C03C3/087

(51) C03C4/02

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(72) DUPONT CAMILLE, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(72) FOGUENNE MARC, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 28.12.1998

(11) 90091

(22) 10.07.1997

(30) US11.07.199608/678738

(54) Pâte à tartiner de cacahuètes à teneur réduite en graisses et à teneur réduite en calories.

(51) A23L1/36

(51) A23L1/38

(73) CPC INTERNATIONAL INC., INTERNATIONAL PLAZA, ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632, US

(72) MEADE MARY BETH, INTERNATIONAL PLAZA, ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632, US

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41) 13.01.1998

(11) 90092

(22) 11.07.1997

(30) DE26.07.199619630078.9

(54) Hubvorrichtung z.B. für Stichloch-Bohrmaschinen oder Haubenmanipulatoren.

(51) C21B7/12

(73) DANGO & DIENENTHAL MASCHINENBAU GMBH, 103 HAGENER STRASSE, 57072 SIEGEN, DE

(72) BRÜCHER EBERHARD, 103 HAGENER STRASSE, 57072 SIEGEN, DE

(72) KLAAS WOLFGANG, 103 HAGENER STRASSE, 57072 SIEGEN, DE

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 13.01.1998

(11) 90102

(22) 18.07.1997

(54) Procédé et appareil pour la fermentation de l'acide acétique.

(51) C12M1/04

(51) C12P7/54

(73) LION'S ADVANCED TECHNOLOGY S.A., 32 RUE A. NEYEN, 2233 LUXEMBOURG, LU

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41) 13.01.1998

(11) 90108

(22) 23.07.1997

(30) GB25.07.19969615652.6

(30) GB04.03.19979704442.4

(54) Substrat revêtu de métal.

(51) C03C17/36

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(72) NOVIS YVAN, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(72) DEPAUW JEAN-MICHEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 13.01.1998

(11) 90111

(22) 25.07.1997

(54) Elément d'étanchéité et d'inviolabilité pour récipients et plus particulièrement pour ceux dont l'ouverture est destinée à être obturée par un couvercle.

(51) B65D51/20

(51) B65D53/04

(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(72) WAGNER ARMAND, 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 13.01.1998

(11) 90123

(22) 11.08.1997

(30) FR13.08.199696 10156

(54) Dispositif releveur de produits, notamment de condiments, disposés dans un récipient.

(51) A47J43/28

(73) COMPAGNIE GERVAIS DANONE, 126-130 RUE JULES GUESDE, F-92302 LEVALLOIS-PERRET, FR

(72) BARRE BERTRAND CABINET BARRE & ASSOCIES, 126-130 RUE JULES GUESDE, F-92302 LEVALLOIS-PERRET, FR

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 29.01.1998

(11) 90126

(22) 14.08.1997

(54) Procédé et dispositif de gestion de la consommation électrique.

(51) G01R11/02

(51) G08C19/00

(51) H02J13/00

(73) PROMAX S.A., 124 BOULEVARD DE LA PETRUSSE, 2330 LUXEMBOURG, LU

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(41) 29.01.1998

(11) 90129

(22) 27.08.1997

(30) CH23.06.19971517/97

(54) Tissu jacquard ignifuge et occultant.

(51) D03D15/00

(51) D03D15/12

(73) N.T.T. NEW TEXTILE TREND LTD., DOLLAR HOUSE, WELLINGTON QUAY DUBLIN 2, IE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON,, 8001 STRASSEN, LU

(41) 24.12.1998

(11) 90137

(22) 15.09.1997

(30) FR16.09.199696 11272

(54) Produit composite, notamment pour revêtement de terrain de sport ou de loisirs.

(51) D04H13/00

(51) E01C13/04

(51) E01C13/08

(73) AKZO NOBEL GEOSYNTHETICS, 164 RUE AMBROISE CROIZAT, 93202 SAINT DENIS, FR

(73) SCREG, 49 RUE DU POINT DU JOUR, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, FR

(72) SAFFAR SAMUEL, 49 RUE DU POINT DU JOUR, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, FR

(72) THOMASSEY BERNARD, 49 RUE DU POINT DU JOUR, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, FR

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 16.04.1998

(11) 90140

(22) 26.09.1997

(54) Cuvette d'essorage d'une serpillière montée en position centrale sur un seau à deux bassins.

(51) A47L13/58

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., 11 BOULEVARD DR.CHARLES MARX, 2130 LUXEMBOURG, LU

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 29.01.1998

(11) 90151

(22) 08.10.1997

(54) Warnvorrichtung zum Melden von Kipp- bzw. Kentergefahr bei Land- und Wasserfahrzeugen.

(51) B63B39/12

(51) G01B5/24

(51) G01P15/00

(73) HARTMANN JEAN-PIERRE ROBERT, 20 RUE LANGENFELD, 7731 COLMAR-BERG, LU

(72) HARTMANN JEAN-PIERRE ROBERT, 20 RUE LANGENFELD,, 7731 COLMAR-BERG, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 29.01.1998

(11) 90156

(22) 28.10.1997

(30) BE30.10.199609600923

(54) Verfahren zum Valorisieren und zum eventuellen hierfür Bearbeiten von Pfannenschlacken.

(51) C03C1/00

(73) THE CALUMITE COMPANY EUROPE NAAMLOZE VENNOOTSCHAP, 49 QUELLINSTRAAT, 2018 ANTWERPEN, BE

(72) ARLT KLAUS-JÜRGEN, 49 QUELLINSTRAAT, 2018 ANTWERPEN, BE

(72) GEPPAARD ADRI, 49 QUELLINSTRAAT, 2018 ANTWERPEN, BE

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41) 29.01.1998

(11) 90157

(22) 29.10.1997

(30) US30.10.199660/029,850

(30) US10.03.199760/040,260

(30) GB29.11.19969624800.0

(54) Méthodes de prévention du cancer du sein.

(51) A61K31/445

(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) COHEN FREDRIC JAY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) ECKERT ROBERT STEPHEN, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) GLUSMAN JOAN ELLEN, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) KNICKERBOCKER RONALD KEITH, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) NICKELSEN NIKOLAUS THOMAS, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) SCOTT TERI JANINE, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 02.06.1998

(11) 90158

(22) 29.10.1997

(30) US30.10.199660/029,850

(30) US10.03.199760/040,260

(30) GB29.11.19969624800.0

(54) Améliorations concernant la prophylaxie du cancer du sein.

(51) A61K31/445

(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) COHEN FREDRIC JAY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) GLUSMAN JOAN ELLEN, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) KNICKERBOCKER RONALD KEITH, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) NICKELSEN NIKOLAUS THOMAS, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(72) SCOTT TERI JANINE, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN, LU

(41) 02.06.1998

(11) 90162

(22) 25.11.1997

(54) Calendrier perpétuel.

(51) G09D3/08

(73) NAEIMABADI HASSAN, 69 ROUTE DE THIONVILLE, 2611 LUXEMBOURG, LU

(72) NAEIMABADI HASSAN, 69 ROUTE DE THIONVILLE, 2611 LUXEMBOURG, LU

(41) 26.05.1998

(11) 90169

(22) 18.11.1997

(30) DE18.11.1996196 47 561.9

(54) Lame de scie, notamment lame de scie travaillant par fusion.

(51) B23D61/02

(73) WETZEL HEINZ, 10 HAARGASSE, 98574 SCHMALKALDEN, DE

(72) WETZEL HEINZ, 10 HAARGASSE, 98574 SCHMALKALDEN, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 19.06.1998

(11) 90183

(22) 15.12.1997

(54) Procédé de nettoyage d'une cuve de pétrole et dispositif pour la mise en oeuvre dudit procédé.

(51) B08B9/093

(73) PETROJET LIMITED, SHANNON AIRPORT HOUSE, SHANNON, CO CLARE, IE

(72) WARTEL MIKE, SHANNON AIRPORT HOUSE, SHANNON, CO CLARE, IE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 06.04.1998

(11) 90184

(22) 19.12.1997

(54) Chariot de nettoyage destiné à supporter des seaux et un appareil d'essorage comportant un compartiment de chargement pour le rangement de bouteilles et de produits de nettoyage.

(51) A47L13/51

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., 11 BOULEVARD DR.CHARLES MARX, 2130 LUXEMBOURG, LU

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 06.04.1998

(11) 90188

(22) 29.12.1997

(54) Un bouchon à joint intégré pour batterie d'accumulateurs.

(51) H01M2/12

(51) H01M2/36

(73) ACCUMALUX S.A., 1899 KOCKELSCHEUER, LU

(72) FLAMENT MICHEL, 1899 KOCKELSCHEUER, LU

(72) LANGE WOLFGANG, 1899 KOCKELSCHEUER, LU

(41) 30.12.1998

(11) 90189

(22) 07.01.1998

(54) Ventil mit Anbauteilen

(51) F16K 1/30

(51) F17C13/04

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(72) BERMES KARL, 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 16.12.1998

(11) 90193

(22) 31.12.1997

(30) DE15.01.199719701158.6

(54) Gaswaschanlage und Verfahren zur Reinigung eines Gasstroms.

(51) B01D47/00

(51) B01D53/77

(73) PFLIEGENSDÖRFER HEINRICH, 11 KLEISTSTRASSE, 69514 LAUDENBACH, DE

(72) PFLIEGENSDÖRFER HEINRICH, 11 KLEISTSTRASSE, 69514 LAUDENBACH, DE

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(41) 06.04.1998

(11) 90223

(22) 11.03.1998

(30) NL11.03.19971005497

(54) Modulares Regalfachverteilersystem.

(51) A47F5/00

(72) VERBRUGGE JEROEN KLAASJAN, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(72) VERKAIK MARCEL, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 15.09.1998

(11) 90245

(22) 20.05.1998

(30) US29.05.199708/867,196

(54) Pilules de fluoxétine entériques.

(51) A61K31/135

(51) A61K9/20

(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US

(72) ANDERSON NEIL ROBERT, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US

(72) HARRISON ROGER GARRICK, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US

(72) LYNCH DANIEL FREDERICK, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US

(72) OREN PETER LLOYD, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 30.11.1998

(11) 90298

(22) 09.10.1998

(30) BE22.10.199709700844

(54) Bac de récupération pliable.

(51) B65D5/42

(73) ETEC, NAAMLOZE VENNOOTSCHAP, INDUSTRIEPARK, TERBEKEHOFDREEF 50-52, B-2610 WILRIJK, BE

(72) DE NEEF DIRK CHRISTIAAN JOZEF I., INDUSTRIEPARK, TERBEKEHOFDREEF 50-52, B-2610 WILRIJK, BE

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(41) 28.12.1998

(11) 88417

(22) 15.10.1993

(41) 11.09.1998

(11) 88649

(22) 01.01.1994

(54) Une unité d'entrée configurable pour un ensemble de traitement de l'information.

(73) KAISER THOMAS, 3001 BERN, CH

(72) KAISER THOMAS, 3001 BERN, CH

(41) 16.09.1998

(11) 90168

(22) 19.06.1996

(30) GB28.06.199595 13 126.4

(54) Procédé de découpe d'une structure réfractaire.

(51) C04B 35/65

(51) C04B 35/66

(51) C04B 41/87

(51) C04B 41/91

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES, BE

(72) MEYNCKENS JEAN-PIERRE, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES, BE

(72) SOMERHAUSEN BERNARD, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES, BE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 21.01.1998

(11) 90171

(22) 29.05.1996

(30) FR31.05.199595/06679

(54) Dispositif de protection de la membrane d'un stethoscope medical destiné à créer un écran microbiologique.

(51) A61B 7/02

(73) ROTHAN-TONDEUR MONIQUE, 4 ALLEE DU BEAUJOLAIS, 77150 FEROLLES-ATTILLY, FR

(73) ROTHAN GABRIEL, 45 RUE LECONTE-DE-LISLE, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE, FR

(72) ROTHAN-TONDEUR MONIQUE, 45 RUE LECONTE-DE-LISLE, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE, FR

(72) ROTHAN GABRIEL, 45 RUE LECONTE-DE-LISLE, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE, FR

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON ,8001 STRASSEN, LU

(41) 21.01.1998

(11) 90175

(22) 26.03.1997

(30) US05.08.199608/692,430

(30) FR29.03.199696/04206

(54) Collier anti-puces et anti-tiques pour chien et chat, à base de N-phénylpyrazole.

(51) A01N 47/02, 43/56

(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR

(72) JEANNIN PHILIPPE, 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 27.01.1998

(11) 90176
(22) 26.03.1997
(30) US05.08.199608/692,113
(30) FR29.03.199696/04208
(54) Association insecticide contre les puces des mammifères, notamment des chiens et chats.
(51) A01N 47/02, 43/56
(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR
(72) JEANNIN PHILIPPE, 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 27.01.1998

(11) 90177
(22) 26.03.1997
(30) US05.08.199608/692,178
(30) FR29.03.199696/04209
(54) Solution cutanée pour dépôt direct à usage anti-parasitaire chez les bovins et ovins.
(51) A01N 47/02, 43/56
(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR
(72) ETCHEGARAY JEAN-PIERRE, 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON 8001, STRASSEN, LU
(41) 27.01.1998

(11) 90190
(22) 05.07.1996
(30) JP08.07.199507/196174
(54) Fungizides Mittel, eine Verbindung hierfür, Verfahren zu ihrer Herstellung und Verfahren zu ihrer Verwendung.
(51) A61K 31/415
(73) NIHON NOHYAKU CO., LTD., 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(72) KANAI KAZUO, 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(72) KODAMA HIROKI, 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(72) NIWANO YOSHIMI, 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(72) YOSHIDA MASANORI, 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU
(41) 02.03.1998

(11) 90267
(22) 24.12.1997
(30) US06.01.199708/779,099
(54) Procédé et fabrication du papier.
(51) C01B33/26
(51) D21H17:63, 17:67,
(51) D21H17:68, 17:29
(51) D21H23/76
(73) INTERLATES LIMITED, CLECKHEATON ROAD, LOW MOOR, BRADFORD BD12 0JZ, GB
(73) EKA CHEMICALS (AC) LIMITED, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(72) RUSHMERE JOHN DEREK, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(72) MOFFETT ROBERT HARVEY, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 16.09.1998

(11) 90267
(22) 24.12.1997
(30) US06.01.199708/779,099
(54) Procédé et fabrication du papier.
(51) C01B33/26
(51) D21H17:63, 17:67,
(51) D21H17:68, 17:29
(51) D21H23/76
(73) INTERLATES LIMITED, CLECKHEATON ROAD, LOW MOOR, BRADFORD BD12 0JZ, GB
(73) EKA CHEMICALS (AC) LIMITED, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(72) RUSHMERE JOHN DEREK, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(72) MOFFETT ROBERT HARVEY, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 16.09.1998

(11) 90276
(22) 12.02.1997
(30) GB20.02.19969603518.3
(54) Compositions liquides à administrer par voie orale comprenant un composé de calcium et un acidifiant.
(51) A23L 1/304
(51) A23L 2/52
(51) A23L 2/68
(51) A61K 33/06
(73) SMITHKLINE BEECHAM PLC, NEW HORIZONS COURT, BRENTFORD, MIDDLESEX TW8 9EP, GB
(72) PARKER, DAVID, MYATT SMITHKLINE BEECHAM CONSUMER BRANDS, NEW HORIZONS COURT, BRENTFORD, MIDDLESEX TW8 9EP, GB
(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU
(41) 28.10.1998

(11) 90303

(22) 22.04.1997

(30) DE22.04.199629607259.1

(30) DE24.07.199629612792.2

(30) DE26.02.199729703438.3

(54) Kunststoff-Palette

(51) B65D 19/00

(73) KUTE KUNSTSTOFFTECHNIK ENGINEERING GMBH & CO., LEICHTMETALLSTRASSE 5, D-42781 HAAN, DE

(72) HAGEMANN GERHARD, LEICHTMETALLSTRASSE 5, D-42781 HAAN, DE

(72) HEMSCHEIDT ALEXANDER, LEICHTMETALLSTRASSE 5, D-42781 HAAN, DE

(72) MULLER PATRICK, LEICHTMETALLSTRASSE 5, D-42781 HAAN, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(41) 19.11.1998

(11) 90304

(22) 11.04.1997

(30) EP24.04.199696106418.5

(54) Anpassbare Damenbinde.

(51) A61F 13/15

(73) THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(72) BONELLI GUIDO, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 07.12.1998

(11) 90305

(22) 11.04.1997

(30) EP24.04.199696106419.3

(54) Zusammenziehbare Damenbinde

(51) A61F 13/15

(73) THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(72) BONELLI GUIDO, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(72) DI CINTIO ACHILLE, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(72) TORDONE ADELIA ALESSANDRA, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(41) 07.12.1998

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(11) 90153

(22) 17.10.1997

(54) Modiodal 100 mg

(73) LABORATOIRE L. LAFON, 19 AVENUE DU PROFESSEUR CADIOT, 94700 MAISONS ALFORT, FR

(D) 16.02.1998

(11) 90159

(22) 29.10.1997

(54) Difloxacin optionnellement sous forme d'un sel ou ester pharmaceutique.

(73) ABBOTT LABORATORIES, 14TH STREET AND SHERIDAN ROAD, NORTH ST NORTH, CHICAGO, ILLINOIS 60064, US

(D) 21.01.1998

(11) 90160

(22) 31.10.1997

(54) Naratriptan, facultativement sous la forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable ou d'un solvate, y compris le chlorhydrate de naratriptan.

(73) GLAXO GROUP LIMITED, GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE, GREENFORD, MIDDLESEX UB6 0NN, GB

(D) 14.01.1998

(11) 90172

(22) 19.11.1997

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(D) 01.01.0001

(11) 90173

(22) 19.11.1997

(54) La combinaison d'Enalapril ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci équivalent à 20 mg de maléate d'enalapril et 6mg d'hydrochlorure de thiazide, en particulier la combinaison de 20 mg de maléate d'enalapril et de 6 mg d'hydrochlorothiazide.

(73) MERCK & CO. INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE P.O. BOX 2000, RAHWAY, NEW JERSEY 07065-0900, US

(D) 27.01.1998

(11) 90192

(22) 31.12.1997

(54) Desirudine et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (REVASC).

(73) NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE, 4058 BASEL, CH

(73) UCP GEN-PHARMA AG, 82 TALSTRASSE, 8021 ZÜRICH, CH

(D) 02.03.1998

(11) 90198

(22) 16.01.1998

(54) Ester d'octahydro-3-oxo-2,6-dimethano-2H-quinolizin-8-yle de l'acide 1H-indole-3-carboxylique, ses sels d'addition acide ou ses sels d'ammonium quaternaire pharmaceutiquement acceptables.

(73) MERRELL PHARMACEUTICALS INC., 2110 EAST GALBRAITH ROAD, CINCINNATI, OHIO 45215-6300, US

(D) 15.09.1998

(11) 90203

(22) 28.01.1998

(54) Anatoxine diphtérique, anatoxine tétanique, trois antigènes coquelucheux purifiés (toxine pertussique TP, hémagglutinine filamenteuse (HAF), et pertactine (protéine de membrane externe 69 kD) et le principal antigène de surface du virus de l'hépatite B (VHB) purifié (INFANRIX HepB) et ses dérivés ph

(73) EVANS MEDICAL LIMITED, EVANS HOUSE, REGENT PARK, KINGSTON ROAD, LEATHERHEAD, SURREY KT22 7PQ, GB

(D) 06.04.1998

(11) 90204

(22) 28.01.1998

(54) Anatoxine diphtérique, anatoxine tétanique, trois antigènes coquelucheux purifiés (toxine pertussique TP, hémagglutinine filamenteuse (HAF), et pertactine (protéine de membrane externe 69 kD) et le principal antigène de surface du virus de l'hépatite B (VHB) purifié (INFANRIX HepB) et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(73) MEDEVA B.V., Churchilllaan 223, 1078 ED Amsterdam, NL

(D) 06.04.1998

(11) 90205

(22) 28.01.1998

(54) Zolmitriptan optionnellement sous forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable(ZOMIG).

(73) ZENECA LIMITED, 15 STANHOPE GATE, LONDON W1Y 6LN, GB

(D) 06.04.1998

(11) 90207

(22) 30.01.1998

(54) XEFO

(73) NYKOMED DAMNARK A/S, 1 LANGEBJERG, 4000 ROSKILDE, DK

(D) 29.04.1998

(11) 90208

(22) 30.01.1998

(54) Pramipexole et ses sels, dichlorhydrate monohydraté de pramipexole.

(73) Dr. Karl Thomae GmbH, POSTFACH 1755, 7950 BIBERACH (RISS), DE

(D) 06.04.1998

(11) 90211

(22) 04.02.1998

(54) Miglitol et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (DIASTABOL®)

(73) BAYER AG, 51368 LEVERKUSEN, DE

(D) 08.04.1998

(11) 90218

(22) 25.02.1998

(54) Sertindole ainsi que ses sels d'addition d'acide (SERDOLECT®).

(73) H. LUNDBECK A/S, 7-9 OTTILIAVEJ, 2500 KOBENHAVN-VALBY, DK

(D) 27.04.1998

(11) 90219

(22) 25.02.1998

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(D) 28.05.1998

(11) 90219

(22) 25.02.1998

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(D) 28.05.1998

(11) 90221

(22) 06.03.1998

(54) Aricept-Principe actif: donepezil, facultativement sous la forme de ses sels pharmaceutiquement acceptables, en particulier donepezil chlorhydrate.

(73) EISAI CO. LTD., 6 - 10 KOISHIKAWA 4-CHOME BUNKYO-KU, TOKYO 112, JP

(D) 06.05.1998

(11) 90224

(22) 11.03.1998

(54) CANDESARTAN CILEXETIL ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci (ATACAND®).

(73) TAKEDA CHEMICAL INDUSTRIES, LTD., 1-1, DOSHOMACHI 4-CHOME CHUO-KU, OSAKA, JP

(D) 11.05.1998

(11) 90227

(22) 13.03.1998

(54) Tazarotene

(73) ALLERGAN, INC., 2525 DUPONT DRIVE IRVINE, CALIFORNIA 92715-1599, US

(D) 13.05.1998

(11) 90228

(22) 13.03.1998

(54) Romidifin et ses sels additifs, en particulier le chlorhydrate.

(73) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA GMBH, D-6507 INGELHEIM/RHEIN, DE

(D) 13.05.1998

(11) 90230

(22) 18.03.1998

(54) CERIVASTATINE (INN) et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (LIPOBAY®)

(73) BAYER AG, 51368 Leverkusen, DE

(D) 18.05.1998

(11) 90234

(22) 24.04.1998

(54) Une combination comprenant de la lamivudine, facultativement sous la forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable, et de la zidovudine.

(73) GLAXO GROUP LIMITED, GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE, GREENFORD, MIDDLESEX UB6 0NN, GB

(D) 24.06.1998

(11) 90240

(22) 06.05.1998

(54) TILMICOSINE et les sels d'addition d'acide de celle-ci. (MICOTIL®)

(73) ELI LILLY AND COMPANY, 307 EAST MCCARTY STREET, INDIANAPOLIS, INDIANA 46285, US

(D) 06.07.1998

(11) 90244

(22) 20.05.1998

(54) GLIMEPIRIDE et ses sels physiologiquement acceptables (AMARYLLE®)

(73) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE

(D) 20.07.1998

(11) 90259

(22) 03.07.1998

(54) N,N-diisopropyl-3-(2-hydroxy-5-methylphenyl)-3-phenylpropanamine et les sels, racémates et énantiomères de celle-ci.

(73) PHARMACIA & UPJOHN ANIMAL HEALTH, AKTIEBOLAG, 25109 HELSINGBORG, SE

(D) 16.09.1998

(11) 90266

(22) 29.07.1998

(54) Composition comprenant du losartan potassium et du hydrochlorothiazide ou leurs dérivés pharmaceutiquement acceptables (HYZAAR®)

(73) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET WILMINGTON DELAWARE 19898, US

(D) 01.10.1998

(11) 90269

(22) 04.08.1998

(54) ICODEXTRIN et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(73) M.L. LABORATORIES PLC, 293 REGENT STREET, MARCOL HOUSE, LONDON W1R 7PD, GB

(D) 02.12.1998

(11) 90269

(22) 04.08.1998

(54) ICODEXTRIN et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(73) M.L. LABORATORIES PLC, 293 REGENT STREET, MARCOL HOUSE, LONDON W1R 7PD, GB

(D) 02.12.1998

(11) 90275

(22) 14.08.1998

(54) Clinoleic

(73) BAXTER INTERNATIONAL INC., ONE BAXTER PARKWAY, DEERFIELD, IL 60015, US

(D) 14.10.1998

(11) 90279

(22) 21.08.1998

(54) Aprovel

(73) SANOFI, 32-34 RUE MARBEUF, 75008 PARIS, FR

(D) 21.10.1998

(11) 90283

(22) 02.09.1998

(54) SPORANOX soluté buvable et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(73) JANSSEN PHARMACEUTICA N.V., 30 TURNHOUTSEBAAN, 2340 BEERSE, BE

(D) 03.11.1998

(11) 90284

(22) 02.09.1998

(54) Montelukast ou un sel pharmaceutiquement acceptable de montelukast, en particulier le sel de sodium de montelukast.

(73) MERCK FROSST CANADA&CO./MERCK FROSSTCANADA & CIE, 16711 TRANS-CANADA HIGHWAY, KIRKLAND, QUEBEC H9H 3L/CA, CA

(D) 03.11.1998

(11) 90297

(22) 07.10.1998

(54) Rivastigmine, ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables, en particulier la rivastigmine sous forme d'hydrogénotartrate.

(73) NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE, 4058 BASEL, CH

(D) 07.12.1998

(11) 90301

(22) 21.10.1998

(54) Acide 2-éthoxy-4-[1-(2-piperdino-phenyl)-3-méthyl-1-butyl)-aminocarbonylmethyl]-benzoique, les énantiomères et les sels de ceux-ci, notamment l'acide (S) (+)-2-éthoxy-4-[N-(1 -(2-piperidinophenyl) -3-méthyl-1-butyl)-aminocarbonylmethyl] benzoique (=Repaglinide)

(73) DR. KARL THOMAE GMBH, BIRKENDORFERSTRASSE, 65 D-88397 BIBERACH, DE

(D) 21.12.1998

(11) 90302

(22) 21.10.1998

(54) ORLISTAT et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (XENICAL).

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, 124 GRENZACHERSTRASSE, 4002 BALE, CH

(D) 21.12.1998

(11) 90281

(22) 01.09.1998

(54) CARFENTRAZONE

-ETHYL

(73) FMC CORPORATION, 1735 MARKET STREET, PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19103, US

(D) 03.11.1998

(11) 88696

(22) 11.01.1996

(54) Procédé et dispositif de multiplexage et de démultiplexage asynchrone de microcellules permettant l'optimisation de moyens de transmission d'un réseau ATM.

(73) THOMSON-CSF, 173, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, FR

(D) 12.01.1998

(11) 88785

(22) 03.07.1996

(54) Procédé de fabrication d'acier dans un four électrique avec enfournement de fonte liquide.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 03.01.1998

(11) 88792

(22) 22.07.1996

(54) Réacteur et procédé d'hydrogénation.

(73) COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (EURATOM), / BATIMENT JEAN MONNET, PLATEAU DU KIRCHBERG, 2920 LUXEMBOURG, LU

(D) 22.01.1998

(11) 88793

(22) 24.07.1996

(54) Einschraubventil für einen Druckbehälter.

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(D) 24.01.1998

(11) 88798

(22) 01.08.1996

(54) Entnahmeventil mit integrierten Druckentlastungselementen.

(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(D) 01.02.1998

(11) 88799

(22) 01.08.1996

(54) Stichlochbohrmaschine zum Bedienen von zwei Stichlöchern an einem Schachtofen.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 01.02.1998

(11) 88800

(22) 05.08.1996

(54) Publicité sur les pistolets des distributeurs d'essence.

(73) KOLBEINSSON JOHANNES, 16 CITE KREMERICH, 6133 JUNGLINSTER, LU

(D) 06.02.1998

(11) 88805

(22) 14.08.1996

(54) Palplanche en forme de "U" à faible résistance d'enfoncement.

(73) ProfilARBED S.A., 66, Route de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette, LU

(D) 16.02.1998

(11) 88807

(22) 20.08.1996

(54) Chargiergutvorwärmer.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 24.02.1998

(11) 88808

(22) 28.08.1996

(54) Dispositif d'accouplement d'une lance de soufflage à un collecteur.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 02.03.1998

(11) 88837

(22) 12.11.1996

(54) Vorrichtung zum Dechargieren von strang-oder bandförmig anfallendem Material aus einem Drehherdofen.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 12.05.1998

(11) 88837

(22) 12.11.1996

(54) Vorrichtung zum Dechargieren von strang-oder bandförmig anfallendem Material aus einem Drehherdofen.

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 12.05.1998

(11) 88838
(22) 13.11.1996
(54) Gasversorgungseinheit mit handlicher, auswechselbarer Nachfülleinheit.
(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 14.05.1998

(11) 88838
(22) 13.11.1996
(54) Gasversorgungseinheit mit handlicher, auswechselbarer Nachfülleinheit.
(73) CEODEUX-ULTRA PURE EQUIPMENT TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 14.05.1998

(11) 88841
(22) 25.11.1996
(54) Dauerdruck-Feuerlöscher für ein Löschmittel auf Wasserbasis.
(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 26.05.1998

(11) 88841
(22) 25.11.1996
(54) Dauerdruck-Feuerlöscher für ein Löschmittel auf Wasserbasis.
(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 26.05.1998

(11) 88845
(22) 29.11.1996
(54) Conditionnement pour produits liquides et en particulier pour produits alimentaires.
(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU
(D) 02.06.1998

(11) 88845
(22) 29.11.1996
(54) Conditionnement pour produits liquides et en particulier pour produits alimentaires.
(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU
(D) 02.06.1998

(11) 88848
(22) 04.12.1996
(54) Ventil mit Durchstossmembrane.
(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 05.06.1998

(11) 88850
(22) 11.12.1996
(54) Auslöseventil, insbesondere für den Hochdruckbereich.
(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU
(D) 12.06.1998

(11) 90003
(22) 08.01.1997
(54) Verfahren zum Herstellen einer Kühlplatte für Schachtöfen.
(73) OUTOKUMPU PORICOPPER OY, KUPARITIE, 28330 PORI, FI
(73) WURTH PAUL, 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 09.07.1998

(11) 90005
(22) 15.01.1997
(54) Procédé et installation pour le traitement de l'acier en poche.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 16.07.1998

(11) 90010
(22) 22.01.1997
(54) Vorrichtung zum Verschliessen einer Öffnung in einem Schmelzofen.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 23.07.1998

(11) 90013
(22) 29.01.1997
(54) Vorrichtung zum direkten Beobachten des Beschickungsvorgangs im Innern eines Schachtofens.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 30.07.1998

(11) 90015
(22) 29.01.1997
(54) Stichlochbohrmaschine.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 30.07.1998

(11) 90021
(22) 04.02.1997
(54) Kraftfahrzeug-Sicherheitsfahrgastzelle mit vor/eingebautem Schutzschild nach Leitplankenprinzip auf einem Rahmenaufbau in Spaceframe-Technik oder Selbsttragende Karosserie mit Bodenrahmen.
(73) ROEDER FERNAND, 10 UM TREPPCHEN, 9357 BETTENDORF, LU
(D) 05.02.1998

(11) 90024
(22) 21.02.1997
(54) Vorrichtung gegen Ammoniakbildung in Stallungen.
(73) KRIDEL MADY, 11 RUE PRINCIPALE, 9190 VICHTEN, LU
(D) 24.02.1998

(11) 90030
(22) 19.02.1997
(54) Préservatif féminin.
(73) MEDITEAM SPRL, 65 RUE GENERAL TOMBEUR, 1040 BRUXELLES, BE
(D) 20.08.1998

(11) 90033
(22) 05.03.1997
(54) Corps traversé par un courant de liquide, fait de matière synthétique.
(73) RILLING & POHL GMBH, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE
(D) 06.03.1998

(11) 90034
(22) 05.03.1997
(54) Elément profilé.
(73) RILLING & POHL GMBH, 38 STUTTGARTER STR., 70448 STUTTGART, DE
(D) 06.03.1998

(11) 90035
(22) 07.03.1997
(54) Dispositif de sondage d'un corps conducteur.
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU
(D) 08.09.1998

(11) 90042
(22) 21.03.1997
(54) Méthode et dispositif pour déterminer plusieurs paramètres d'une personne assise sur un siège.
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU
(D) 22.09.1998

(11) 90045
(22) 26.03.1997
(54) Prallbrecher.
(73) FELLER FRANCOIS, 70 AVENUE DE LA FAIENCERIE, 1510 LUXEMBOURG, LU
(D) 28.09.1998

(11) 90046
(22) 04.04.1997
(54) Vorrichtung zur Einklemmerkennung bei einem kraftbetätigten Schliesselement.
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.10.1998

(11) 90047
(22) 09.04.1997
(54) Abgehängte Decke mit herunterschwenkbaren Deckenplatten.
(73) S+B INBAU S.A, 54 ROUTE DE MERSCH, 8181 KOPSTAL, LU
(D) 12.10.1998

(11) 90048
(22) 09.04.1997
(54) Pièces métalliques cylindriques pourvues de rainures pour le graissage ou l'échappement de gaz, et procédés de fabrication de ces pièces.
(73) GEVELOT GMBH, 17/19 LANGENBACHERSTRASSE, 78147 VÖHRENBACH, DE
(D) 12.10.1998

(11) 90049
(22) 10.04.1997
(54) Vorrichtung zur Einklemmerkennung.
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU
(D) 12.10.1998

(11) 90051
(22) 11.04.1997
(54) Vorrichtung zum Chargieren eines Chargiergutvorwärmers an einem Lichtbogenofen.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 12.10.1998

(11) 90052
(22) 11.04.1997
(54) Vorrichtung zum Chargieren eines Drehherdofens.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 12.10.1998

(11) 90054
(22) 23.04.1997
(54) Séparateur amovible pour cahiers.
(73) ENRI 2000, S.A., KM.11,8CTRA, DE GIRONA-PALAMOS, 17463 FLASSA (GERONA), ES
(D) 24.02.1998

(11) 90055
(22) 24.04.1997
(54) Procédé de fusion d'alliages à base de fer dans un four électrique.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 26.10.1998

(11) 90057
(22) 30.04.1997
(54) Gaines pour des batteries au plomb-acide à électrodes tubulaires.
(73) AMER-SIL S.A., ZONE INDUSTRIELLE, 8287 KEHLEN, LU
(D) 03.11.1998

(11) 90059
(22) 07.05.1997
(54) Dispositif d'accouplement d'une poche métallurgique à un réseau de distribution de gaz.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 09.11.1998

(11) 90061
(22) 13.05.1997
(54) Bohrvorrichtung.
(73) LANG ARMAND, 55 RUE DE BEGGEN, 1221 LUXEMBOURG, LU
(D) 14.05.1998

(11) 90062
(22) 14.05.1997
(54) SPÜLAUFNAHME ZUM SPÜLEN UND DESINFIZIEREN DER ZITZENBECHER UND DES SAMMELSTÜCKES.
(73) SCHWEICHER-HAAG NICOLAS, 4 A LAAS, 8522 BECKERICH, LU
(D) 15.05.1998

(11) 90063
(22) 14.05.1997
(54) Procédé pour introduire un composant électrique du type à feuilles dans un corps moulé.
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL, 2632 LUXEMBOURG, LU
(D) 16.11.1998

(11) 90065
(22) 23.05.1997
(54) Procédé et installation pour réfrigérer.
(73) AIR CHILLING DEVELOPMENT S.A., 15 BOULEVARD ROYAL, 2449 LUXEMBOURG, LU
(D) 24.11.1998

(11) 90068
(22) 28.05.1997
(54) Evacuateur de condensation pour installations de traitement de l'air ou de gaz en général.
(73) TRUFFI INTERNATIONAL S.A., 4 GAPPENHIEHL, 5335 MOUTFORT, LU
(D) 30.11.1998

(11) 90071
(22) 30.05.1997
(54) Stranggiessvorrichtung.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 01.12.1998

(11) 90072
(22) 30.05.1997
(54) Chargiervorrichtung für einen Drehherdofen.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 01.12.1998

(11) 90076
(22) 11.06.1997
(54) Timon pour la manoeuvre d'un transpalette manuel.
(73) MECANIQUE INDUSTRIE CHIMIE MIC, 35 RUE DE MONTHLERY, SILIC 155, 94533 RUNGIS, FR
(D) 11.01.1998

(11) 90078
(22) 12.06.1997
(54) Schwenkvorrichtung mit Ausleger.
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 14.12.1998

(11) 90079
(22) 12.06.1997
(54) Verfahren zur Entsorgung kohlenwasserstoffhaltiger Abfallprodukte.
(73) PAC HOLDING S.A., 4-6 RUE DES TROIS CANTONS, 3980 WICKRANGE, LU
(D) 14.12.1998

(11) 90082
(22) 19.06.1997
(54) Emetteur pour identifier un animal ruminant.
(73) COMMUNAUTE EUROPEENNE (CE), RUE ALCIDE DE GASPERI, 2920 LUXEMBOURG, LU
(D) 21.12.1998

(11) 90083

(22) 19.06.1997

(54) Unterirdischer mehrschichtiger kugelähnlicher Behälter in verschiedenen Grössen und Formen, hergestellt durch Rotationsverfahren.

(73) CREMER RALF, 2 UM WEIHER, 9805 HOSINGEN, LU

(73) PLEIN VICTOR, 7A RUE PRINCIPALE, 9466 WEILER/PÜTSCHEID, LU

(73) SCHMIT NICO, 9835 HOSCHEID-DICKT, LU

(D) 21.12.1998

(11) 90084

(22) 25.06.1997

(54) Verre vert foncé sodo-calcique.

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(D) 28.12.1998

(11) 90091

(22) 10.07.1997

(54) Pâte à tartiner de cacahuètes à teneur réduite en graisses et à teneur réduite en calories.

(73) CPC INTERNATIONAL INC., INTERNATIONAL PLAZA, ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY 07632, US

(D) 13.01.1998

(11) 90092

(22) 11.07.1997

(54) Hubvorrichtung z.B. für Stichloch-Bohrmaschinen oder Haubenmanipulatoren.

(73) DANGO & DIENENTHAL MASCHINENBAU GMBH, 103 HAGENER STRASSE, 57072 SIEGEN, DE

(D) 13.01.1998

(11) 90102

(22) 18.07.1997

(54) Procédé et appareil pour la fermentation de l'acide acétique.

(73) LION'S ADVANCED TECHNOLOGY S.A., 32 RUE A. NEYEN, 2233 LUXEMBOURG, LU

(D) 13.01.1998

(11) 90108

(22) 23.07.1997

(54) Substrat revêtu de métal.

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES (WATERMAEL-BOITSFORT), BE

(D) 13.01.1998

(11) 90111

(22) 25.07.1997

(54) Elément d'étanchéité et d'inviolabilité pour récipients et plus particulièrement pour ceux dont l'ouverture est destinée à être obturée par un couvercle.

(73) LYNES HOLDING S.A., 37 RUE NOTRE-DAME, 2240 LUXEMBOURG, LU

(D) 13.01.1998

(11) 90123

(22) 11.08.1997

(54) Dispositif releveur de produits, notamment de condiments, disposés dans un récipient.

(73) COMPAGNIE GERVAIS DANONE, 126-130 RUE JULES GUESDE, F-92302 LEVALLOIS-PERRET, FR

(D) 29.01.1998

(11) 90126

(22) 14.08.1997

(54) Procédé et dispositif de gestion de la consommation électrique.

(73) PROMAX S.A., 124 BOULEVARD DE LA PETRUSSE, 2330 LUXEMBOURG, LU

(D) 29.01.1998

(11) 90129

(22) 27.08.1997

(54) Tissu jacquard ignifuge et occultant.

(73) N.T.T. NEW TEXTILE TREND LTD., DOLLAR HOUSE, WELLINGTON QUAY, DUBLIN 2, IE

(D) 24.12.1998

(11) 90137

(22) 15.09.1997

(54) Produit composite, notamment pour revêtement de terrain de sport ou de loisirs.

(73) AKZO NOBEL GEOSYNTHETICS, 164 RUE AMBROISE, CROIZAT, 93202 SAINT DENIS, FR

(73) SCREG, 49 RUE DU POINT DU JOUR, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, FR

(D) 16.04.1998

(11) 90140

(22) 26.09.1997

(54) Cuvette d'essorage d'une serpillière montée en position centrale sur un seau à deux bassins.

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., 11 BOULEVARD DR.CHARLES MARX, 2130 LUXEMBOURG, LU

(D) 29.01.1998

(11) 90151

(22) 08.10.1997

(54) Warnvorrichtung zum Melden von Kipp- bzw. Kentergefahr bei Land- und Wasserfahrzeugen.

(73) HARTMANN JEAN-PIERRE ROBERT, 20 RUE LANGENFELD, 7731 COLMAR-BERG, LU

(D) 29.01.1998

(11) 90156

(22) 28.10.1997

(54) Verfahren zum Valorisieren und zum eventuellen hierfür Bearbeiten von Pfannenschlacken.

(73) THE CALUMITE COMPANY EUROPE NAAMLOZE VENNOOTSCHAP, 49 QUELLINSTRAAT, 2018 ANTWERPEN, BE

(D) 29.01.1998

(11) 90157

(22) 29.10.1997

(54) Méthodes de prévention du cancer du sein.

(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(D) 02.06.1998

(11) 90158

(22) 29.10.1997

(54) Améliorations concernant la prophylaxie du cancer du sein.

(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, 46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US

(D) 02.06.1998

(11) 90162

(22) 25.11.1997

(54) Calendrier perpétuel.

(73) NAEIMABADI HASSAN, 69 ROUTE DE THIONVILLE, 2611 LUXEMBOURG, LU

(D) 26.05.1998

(11) 90169

(22) 18.11.1997

(54) Lame de scie, notamment lame de scie travaillant par fusion.

(73) WETZEL HEINZ, 10 HAARGASSE, 98574 SCHMALKALDEN, DE

(D) 19.06.1998

(11) 90183

(22) 15.12.1997

(54) Procédé de nettoyage d'une cuve de pétrole et dispositif pour la mise en oeuvre dudit procédé.

(73) PETROJET LIMITED, SHANNON AIRPORT HOUSE, SHANNON, CO CLARE, IE

(D) 06.04.1998

(11) 90184

(22) 19.12.1997

(54) Chariot de nettoyage destiné à supporter des seaux et un appareil d'essorage comportant un compartiment de chargement pour le rangement de bouteilles et de produits de nettoyage.

(73) A.Z. INTERNATIONAL S.A., 11 BOULEVARD DR.CHARLES MARX, 2130 LUXEMBOURG, LU

(D) 06.04.1998

(11) 90188

(22) 29.12.1997

(54) Un bouchon à joint intégré pour batterie d'accumulateurs.

(73) ACCUMALUX S.A., 1899 KOCKELSCHEUER, LU

(D) 30.12.1998

(11) 90189

(22) 07.01.1998

(54) Ventil mit Anbauteilen

(73) CEODEUX-FIRE EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH, 7505 LINTGEN, LU

(D) 16.12.1998

(11) 90193

(22) 31.12.1997

(54) Gaswaschanlage und Verfahren zur Reinigung eines Gasstroms.

(73) PFLIEGENSDÖRFER HEINRICH, 11 KLEISTSTRASSE, 69514 LAUDENBACH, DE

(D) 06.04.1998

(11) 90298

(22) 09.10.1998

(54) Bac de récupération pliable.

(73) ETEC, NAAMLOZE VENNOOTSCHAP, INDUSTRIEPARK, TERBEKEHOFDREEF, 50-52 B-2610 WILRIJK, BE

(D) 28.12.1998

(11) 88417

(22) 15.10.1993

(D) 11.09.1998

(11) 88649

(22) 01.01.1994

(87)WO/95/18999

(54) Une unité d'entrée configurable pour un ensemble de traitement de l'information.

(73) KAISER THOMAS, 3001 BERN, CH

(D) 16.09.1998

(11) 90168

(22) 19.06.1996

(87)WO/97/01516

(54) Procédé de découpe d'une structure réfractaire.

(73) GLAVERBEL, 166 CHAUSSEE DE LA HULPE, 1170 BRUXELLES, BE

(D) 21.01.1998

(11) 90171

(22) 29.05.1996

(87)WO/96/38088

(54) Dispositif de protection de la membrane d'un stethoscope medical destiné à créer un écran microbiologique.

(73) ROTHAN-TONDEUR MONIQUE, 4 ALLEE DU BEAUJOLAIS, 77150 FEROLLES-ATTILLY, FR

(73) ROTHAN GABRIEL, 45 RUE LECONTE-DE-LISLE, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE, FR

(D) 21.01.1998

(11) 90175

(22) 26.03.1997

(87)WO/97/36484

(54) Collier anti-puces et anti-tiques pour chien et chat, à base de N-phénylpyrazole.

(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR

(D) 27.01.1998

(11) 90176

(22) 26.03.1997

(87)WO/97/36485

(54) Association insecticide contre les puces des mammifères, notamment des chiens et chats.

(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR

(D) 27.01.1998

(11) 90177

(22) 26.03.1997

(87)WO/97/36486

(54) Solution cutanée pour dépôt direct à usage anti-parasitaire chez les bovins et ovins.

(73) MERIAL (SAS), 17 RUE BOURGELAT, 69002 LYON, FR

(D) 27.01.1998

(11) 90190

(22) 05.07.1996

(87)WO/97/02821

(54) Fungizides Mittel, eine Verbindung hierfür, Verfahren zu ihrer Herstellung und Verfahren zu ihrer Verwendung.

(73) NIHON NOHYAKU CO., LTD., 2-5 NIHONBASHI 1-CHOME, CHUO-KU TOKYO 103, JP

(D) 02.03.1998

(11) 90267

(22) 24.12.1997

(87)WO/98/30753

(54) Procédé et fabrication du papier.

(73) INTERLATES LIMITED, CLECKHEATON ROAD LOW MOOR, BRADFORD BD12 0JZ, GB

(73) EKA CHEMICALS (AC) LIMITED, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB

(D) 16.09.1998

(11) 90267

(22) 24.12.1997

(87)WO/98/30753

(54) Procédé et fabrication du papier.

(73) INTERLATES LIMITED, CLECKHEATON ROAD, LOW MOOR, BRADFORD BD12 0JZ, GB

(73) EKA CHEMICALS (AC) LIMITED, 304 WORLE PARKWAY WORLE, WESTON-SUPER-MARE BS22 0WA, GB

(D) 16.09.1998

(11) 90276

(22) 12.02.1997

(87)WO/97/30601

(54) Compositions liquides à administrer par voie orale comprenant un composé de calcium et un acidifiant.

(73) SMITHKLINE BEECHAM PLC, NEW HORIZONS COURT, BRENTFORD, MIDDLESEX TW8 9EP, GB

(D) 28.10.1998

(11) 90303

(22) 22.04.1997

(87)WO/97/39956

(54) Kunststoff-Palette

(73) KUTE KUNSTSTOFFTECHNIK ENGINEERING GMBH & CO., LEICHTMETALLSTRASSE 5, D-42781 HAAN, DE

(D) 19.11.1998

(11) 90304

(22) 11.04.1997

(87)WO/97/39711

(54) Anpassbare Damenbinde.

(73) THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(D) 07.12.1998

(11) 90305

(22) 11.04.1997

(87)WO/97/39712

(54) Zusammenziehbare Damenbinde

(73) THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, US

(D) 07.12.1998

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(11) 90018

(22) 31.01.1997

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(R) 08.07.1998

(11) 90075

(22) 11.06.1997

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(R) 18.11.1998

(11) 90086

(22) 02.07.1997

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(R) 02.12.1998

(11) 90087

(22) 08.07.1997

(73) EUROPHARMACEUTICALS HOLDING SA, 1A RUE THOMAS EDISON, 1445 LUXEMBOURG, LU

(R) 05.08.1998

(11) 90088

(22) 08.07.1997

(73) EUROPHARMACEUTICALS HOLDING SA, 1A RUE THOMAS EDISON, 1445 LUXEMBOURG, LU

(R) 16.10.1998

(11) 90133

(22) 10.09.1997

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(R) 15.12.1998

(11) 90170

(22) 18.11.1997

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(R) 15.12.1998

(11) 90215

(22) 12.02.1998

(73) PROFILARBED S.A., 66 ROUTE DE LUXEMBOURG, 4009 ESCH/ALZETTE, LU

(R) 13.05.1998

(11) 90299

(22) 14.10.1998

(73) PETROJET INTERNATIONAL, 127 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, F-92120 MONTROUGE, FR

(R) 25.11.1998

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à la disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 90153

(22) 17.10.1997

(68) LU/79335

(54) Modiodal 100 mg

(95) PROCEDE DE PREPARATION DE DERIVES D'ACETAMIDES UTILES NOTAMMENT EN THERAPEUTIQUE

(73) LABORATOIRE L. LAFON, 19 AVENUE DU PROFESSEUR CADIOT, 94700 MAISONS ALFORT, FR

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(92) 02.07.19970118/97/07/0463

(93) 24.06.1992334 646-6....

(94) 29.03.2003

(D) 16.02.1998

(11) 90159

(22) 29.10.1997

(68) EP/841076888

(54) Difloxacin optionnellement sous forme d'un sel ou ester pharmaceutique.

(95) Composés quinoléiniques antibactériens.

(73) ABBOTT LABORATORIES, 14TH STREET AND SHERIDAN ROAD, NORTH ST NORTH CHICAGO, ILLINOIS 60064, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 30.04.1997V 995/97/04/0529....

(93) 09.09.1996RVG 8865/6/7/8

(94) 03.07.2009

(D) 21.01.1998

(11) 90160

(22) 31.10.1997

(68) EP/883074999

(54) Naratriptan, facultativement sous la forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable ou d'un solvate, y compris le chlorhydrate de naratriptan.

(95) Dérivés d'indole.

(73) GLAXO GROUP LIMITED, GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE, GREENFORD, MIDDLESEX UB6 0NN, GB

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(92) 17.09.19970260/97/09/0253

(93) 10.03.199713382

(94) 10.03.2012

(D) 14.01.1998

(11) 90172

(22) 19.11.1997

(68) EP/871034690

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(95) Dérivés du pyrocatéchol substitués en 3,5.

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 27.08.1997EU/1/97/044/001...

(94) 11.03.2012

(D) 01.01.0001

(11) 90173

(22) 19.11.1997

(68) EP/791050156

(54) La combinaison d'Enalapril ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci équivalent à 20 mg de maléate d'enalapril et 6mg d'hydrochlorure de thiazide, en particulier la combinaison de 20 mg de maléate d'enalapril et de 6 mg d'hydrochlorothiazide.

(95) Dérivés de carboxyalcoyl-dipeptide, procédé pour leur préparation et composition pharmaceutique les contenant.

(73) MERCK & CO. INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE, P.O. BOX 2000, RAHWAY, NEW JERSEY 07065-0900, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 21.05.19970483/97/05/0372

(93) 15.11.19939017

(94) 10.12.2004

(D) 27.01.1998

(11) 90192

(22) 31.12.1997

(68) EP/841140387

(54) Desirudine et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (REVASC).

(95) Désulfatohirudine, son procédé de préparation et agent pharmaceutique.

(73) NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE, 4058 BASEL, CH

(73) UCP GEN-PHARMA AG, 82 TALSTRASSE, 8021 ZÜRICH, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 09.07.1997EU/1/97/043/001et002

(94) 20.11.2009

(D) 02.03.1998

(11) 90198

(22) 16.01.1998

(68) EP/871161196

(54) Ester d'octahydro-3-oxo-2,6-dimethano-2H-quinolizin-8-yle de l'acide 1H-indole-3-carboxylique, ses sels d'addition acide ou ses sels d'ammonium quaternaire pharmaceutiquement acceptables.

(95) Esters de l'hexahydro-8-hydroxy-2,6-méthano-2H-quinolizin-3-(4H)-one et composés apparentés.

(73) MERRELL PHARMACEUTICALS INC., 2110 EAST GALBRAITH ROAD, CINCINNATI, OHIO 45215-6300, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 30.04.19970519/97/04/0158....

(93) 26.09.1996PL04425/0150

(94) 26.09.2011

(D) 15.09.1998

(11) 90203

(22) 28.01.1998

(68) EP/853033025

(54) Anatoxine diphtérique, anatoxine tétanique, trois antigènes coquelucheux purifiés (toxine pertussique TP, hémagglutinine filamenteuse (HAF), et pertactine (protéine de membrane externe 69 kD) et le principal antigène de surface du virus de l'hépatite B (VHB) purifié (INFANRIX HepB) et ses dérivés ph

(95) Préparations antigéniques et isolement de telles préparations.

(73) EVANS MEDICAL LIMITED, EVANS HOUSE, REGENT PARK, KINGSTON ROAD, LEATHERHEAD, SURREY KT22 7PQ, GB

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 30.07.1997EU/1/97/048/001à 012

(94) 10.05.2010

(D) 06.04.1998

(11) 90204

(22) 28.01.1998

(68) EP/909072225

(54) Anatoxine diphtérique, anatoxine tétanique, trois antigènes coquelucheux purifiés (toxine pertussique TP, hémagglutinine filamenteuse (HAF), et pertactine (protéine de membrane externe 69 kD) et le principal antigène de surface du virus de l'hépatite B (VHB) purifié (INFANRIX HepB) et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(95) VACCIN ACELLULAIRE

(73) MEDEVA B.V., Churchilllaan 223 1078 ED Amsterdam, NL

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 30.07.1997EU/1/97/048/001à 012

(94) 30.07.2012

(D) 06.04.1998

(11) 90205

(22) 28.01.1998

(68) EP/919114868

(54) Zolmitriptan optionnellement sous forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable(ZOMIG).

(95) COMPOSES HETEROCYCLIQUES THERAPEUTIQUES

(73) ZENECA LIMITED, 15 STANHOPE GATE LONDON W1Y 6LN, GB

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 29.10.19970173/97/10/0296

(93) 07.03.1997PL 12619/0116

(94) 07.03.2012

(D) 06.04.1998

(11) 90207

(22) 30.01.1998

(68) EP/781008321

(54) XEFO

(95) Dérivés de thiénothiazine, leur préparation et compositions les contenant.

(73) NYKOMED DAMNARK A/S, 1 LANGEBJERG, 4000 ROSKILDE, DK

(74) JOHN J. DENNEMEYER, JEAN BLEYER, ROBERT WEYDERT, JEAN WAXWEILER, 55 RUE DES BRUYERES, 1274 HOWALD, LU

(92) 17.09.19970238219, 0238222,...

(93) 27.11.199515784/15785

(94) 06.09.2003

(D) 29.04.1998

(11) 90208

(22) 30.01.1998

(68) EP/851160168

(54) Pramipexole et ses sels, dichlorhydrate monohydraté de pramipexole.

(95) Tétrahydro-benzothiazoles, leur procédé de préparation et leur utilisation comme intermédiaires ou médicaments.

(73) Dr. Karl Thomae GmbH, POSTFACH 1755, 7950 BIBERACH (RISS), DE

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 14.10.1997EU/1/97/050/001...

(94) 16.12.2010

(D) 06.04.1998

(11) 90211

(22) 04.02.1998

(68) EP/781007505

(54) Miglitol et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (DIASTABOL®)

(95) Neue Derivate von 3,4,5-Trihydroxypiperidin, Verfahren zu ihrer Herstellung und sie enthaltende Arznei- und Futtermittel.

(73) BAYER AG, 51368 LEVERKUSEN, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 09.09.19970033/97/03/0209....

(93) 23.07.1996RVG19343etRVG19344

(94) 25.08.2003

(D) 08.04.1998

(11) 90218

(22) 25.02.1998

(68) EP/863019899

(54) Sertindole ainsi que ses sels d'addition d'acide (SERDOLECT®).

(95) Composés hétérocycliques.

(73) H. LUNDBECK A/S, 7-9 OTTILIAVEJ, 2500 KOBENHAVN-VALBY, DK

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 17.09.19970482/97/09/0206...

(93) 23.05.1996PL 13761/0001

(94) 18.03.2011

(D) 27.04.1998

(11) 90219

(22) 25.02.1998

(68) EP/871034690

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(95) Dérivés du pyrocatéchol substitués en 3,5.

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 27.08.1997EU/1/97/044/001....

(93) 25.02.199754055 01 et 54055 02

(94) 25.02.2012

(D) 28.05.1998

(11) 90219

(22) 25.02.1998

(68) EP/871034690

(54) Tolcapone et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (TASMAR)

(95) Dérivés du pyrocatéchol substitués en 3,5.

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, POSTFACH 3255, 4002 BASEL, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 27.08.1997EU/1/97/044/001....

(93) 25.02.199754055 01et 54055 02

(94) 25.02.2012

(D) 28.05.1998

(11) 90221

(22) 06.03.1998

(68) EP/881099246

(54) Aricept-Principe actif: donepezil, facultativement sous la forme de ses sels pharmaceutiquement acceptables, en particulier donepezil chlorhydrate.

(95) Pipéridines 1,4-substituées comme inhibiteurs de l'acétylcholinestérase et leur utilisation dans le traitement de la maladie d'Alzheimer

(73) EISAI CO. LTD., 6 - 10 KOISHIKAWA 4-CHOME, BUNKYO-KU, TOKYO 112, JP

(74) WAXWEILER Jean, 1015 Luxembourg, LU

(92) 17.09.19970194/97/09/0251+0252

(93) 14.02.1997PL10555/0006....

(94) 14.02.2012

(D) 06.05.1998

(11) 90224

(22) 11.03.1998

(68) EP/911063303

(54) CANDESARTAN CILEXETIL ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci (ATACAND®).

(95) Dérivés de benzimidazole, leur préparation et utilisation

(73) TAKEDA CHEMICAL INDUSTRIES, LTD., 1-1, DOSHOMACHI 4-CHOME CHUO-KU, OSAKA, JP

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 10.12.19970445/97/12/0480...

(93) 29.04.1997PL 15661/0001....

(94) 29.04.2012

(D) 11.05.1998

(11) 90227

(22) 13.03.1998

(68) EP/883023186

(54) Tazarotene

(95) Acétylènes disubstitués ayant des groupes hétéro-aromatiques et hétérocycliques à activité du type rétinoide.

(73) ALLERGAN, INC., 2525 DUPONT DRIVE, IRVINE, CALIFORNIA 92715-1599, US

(74) JOHN J. DENNEMEYER, JEAN BLEYER, ROBERT WEYDERT, JEAN WAXWEILER, 55 RUE DES BRUYERES, 1274 HOWALD, LU

(92) 17.09.19970137/97/09/0237...

(93) 03.12.199637393.00.00...

(94) 03.12.2011

(D) 13.05.1998

(11) 90228

(22) 13.03.1998

(68) EP/851127944

(54) Romidifin et ses sels additifs, en particulier le chlorhydrate.

(95) Utilisation de 2-[(2-bromo-6-fluorophényl)imino imidazolidine comme sédatif.

(73) BOEHRINGER INGELHEIM, VETMEDICA GMBH, D-6507 INGELHEIM/RHEIN, DE

(74) MEYERS ERNEST, 261 ROUTE D'ARLON, 8002 STRASSEN, LU

(92) 12.11.1997V 632/97/11/0344

(93) 15.10.19910015/4033

(94) 15.10.2006

(D) 13.05.1998

(11) 90230

(22) 18.03.1998

(68) EP/911207454

(54) CERIVASTATINE (INN) et ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables (LIPOBAY®)

(95) Acide pyridyl dihydroxy hepténoique substitué et ses sels

(73) BAYER AG, 51368 Leverkusen, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 10.12.19970442/97/12/0248...

(93) 13.02.1997000100226...

(94) 13.02.2012

(D) 18.05.1998

(11) 90234

(22) 24.04.1998

(68) EP/922013289

(54) Une combination comprenant de la lamivudine, facultativement sous la forme d'un sel pharmaceutiquement acceptable, et de la zidovudine.

(95) Combination antivirale contenant des analogues de nucléosides

(73) GLAXO GROUP LIMITED, GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE, GREENFORD, MIDDLESEX UB6 0NN, GB

(74) WEYLAND J.J. PIERRE, DR, 6 RUE GLESENER, 1630 LUXEMBOURG, LU

(92) 18.03.1998EU/1/98/058/001+002

(93) 18.03.1998EU/1/98/058/001+002

(94) 18.03.2013

(D) 24.06.1998

(11) 90240

(22) 06.05.1998

(68) EP/833052418

(54) TILMICOSINE et les sels d'addition d'acide de celle-ci. (MICOTIL®)

(95) 20-Amino-macrolides.

(73) ELI LILLY AND COMPANY, 307 EAST MCCARTY STREET, INDIANAPOLIS, INDIANA 46285, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 12.11.1997V867/97/11/0574

(93) 25.06.199027390

(94) 25.06.2005

(D) 06.07.1998

(11) 90244

(22) 20.05.1998

(68) EP/801075888

(54) GLIMEPIRIDE et ses sels physiologiquement acceptables (AMARYLLE®)

(95) Sulfonyl-urées, procédés pour leur préparation et compositions pharmaceutiques contenant ces composés.

(73) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT, AM MAIN, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 04.02.19980519/98/02/0009

(93) 20.06.1995RVG 17843 ...

(94) 04.12.2005

(D) 20.07.1998

(11) 90259

(22) 03.07.1998

(68) EP/898500178

(54) N,N-diisopropyl-3-(2-hydroxy-5-methylphenyl)-3-phenylpropanamine et les sels, racémates et énantiomères de celle-ci.

(95) Amines, leur utilisation et leur préparation.

(73) PHARMACIA & UPJOHN ANIMAL HEALTH AKTIEBOLAG, 25109 HELSINGBORG, SE

(74) JOHN J. DENNEMEYER, JEAN BLEYER, ROBERT WEYDERT, JEAN WAXWEILER, 55 RUE DES BRUYERES, 1274 HOWALD, LU

(92) 04.02.19980244412/0244426/0244

(93) 05.09.199713475 et 13476

(94) 05.09.2012

(D) 16.09.1998

(11) 90266

(22) 29.07.1998

(68) EP/961079308

(54) Composition comprenant du losartan potassium et du hydrochlorothiazide ou leurs dérivés pharmaceutiquement acceptables (HYZAAR®)

(95) Compositions pharmaceutiques comprenant des imidazoles comme antagonistes d'angiotensine II et des diurétiques

(73) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 04.02.19980483/97/12/0929

(93) 15.02.1995338520.7 et 558453-7

(94) 15.02.2010

(D) 01.10.1998

(11) 90269

(22) 04.08.1998

(68) EP/853010114

(54) ICODEXTRIN et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(95) Solution pour la dialyse péritonéale.

(73) M.L. LABORATORIES PLC, 293 REGENT STREET, MARCOL HOUSE, LONDON W1R 7PD, GB

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 04.02.19980678/97/12/0914

(93) 23.12.199211244/0002

(94) 23.12.2007

(D) 02.12.1998

(11) 90269

(22) 04.08.1998

(68) EP/853010114

(54) ICODEXTRIN et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(95) Solution pour la dialyse péritonéale.

(73) M.L. LABORATORIES PLC, 293 REGENT STREET, MARCOL HOUSE, LONDON W1R 7PD, GB

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 04.02.19980678/97/12/0914

(93) 23.12.199211244/0002

(94) 23.12.2007

(D) 02.12.1998

(11) 90275

(22) 14.08.1998

(68) EP/884018102

(54) Clinoleic

(95) Emulsion lipidique destinée à la nutrition parentérale ou entérale.

(73) BAXTER INTERNATIONAL INC., ONE BAXTER PARKWAY, DEERFIELD, IL 60015, US

(74) JOHN J. DENNEMEYER, JEAN BLEYER, ROBERT WEYDERT, JEAN WAXWEILER, 55 RUE DES BRUYERES, 1274 HOWALD, LU

(92) 11.03.19980246806

(93) 28.11.1995NL 19107

(94) 28.11.2010

(D) 14.10.1998

(11) 90279

(22) 21.08.1998

(68) EP/914007455

(54) Aprovel

(95) Dérivés hétérocycliques N-substitués leur préparation, les compositions pharmaceutiques en contenant

(73) SANOFI, 32-34 RUE MARBEUF 75008 PARIS, FR

(74) JOHN J. DENNEMEYER, JEAN BLEYER, ROBERT WEYDERT, JEAN WAXWEILER, 55 RUE DES BRUYERES, 1274 HOWALD, LU

(92) 27.08.1997C(97)2753

(93) 15.08.199754250 02

(94) 15.08.2012

(D) 21.10.1998

(11) 90283

(22) 02.09.1998

(68) EP/841159650

(54) SPORANOX soluté buvable et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables.

(95) Compositions pharmaceutiques contenant des médicaments peu solubles dans l'eau ou instables et procédés de leur préparation.

(73) JANSSEN PHARMACEUTICA N.V., 30 TURNHOUTSEBAAN 2340 BEERSE, BE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 11.03.19980162/98/03/0004

(93) 26.04.199600242/0307

(94) 20.12.2009

(D) 03.11.1998

(11) 90284

(22) 02.09.1998

(68) EP/913093068

(54) Montelukast ou un sel pharmaceutiquement acceptable de montelukast, en particulier le sel de sodium de montelukast.

(95) Acides hydroxyalkylquinoliniques insaturés comme antagonistes de leukotriène

(73) MERCK FROSST CANADA&CO./MERCK FROSSTCANADA & CIE, 16711 TRANS-CANADA HIGHWAY, KIRKLAND, QUEBEC H9H 3L/CA, CA

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 11.03.19980483/98/03/0005 et 0

(93) 25.08.199712766 et 12767

(94) 25.08.2012

(D) 03.11.1998

(11) 90297

(22) 07.10.1998

(68) LU/87150

(54) Rivastigmine, ses sels et dérivés pharmaceutiquement acceptables, en particulier la rivastigmine sous forme d'hydrogénotartrate.

(95) NOUVEAU CARBARNATE DE PHENYLE, SA PREPARATION ET SON UTILISATION COMME MEDICAMENT.

(73) NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE, 4058 BASEL, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 31.07.1997IKS Nr.,54275 Suisse

(94) 31.07.2012

(D) 07.12.1998

(11) 90301

(22) 21.10.1998

(68) EP/841163595

(54) Acide 2-éthoxy-4-[1-(2-piperdino-phenyl)-3-méthyl-1-butyl)-aminocarbonylmethyl]-benzoique, les énantiomères et les sels de ceux-ci, notamment l'acide (S) (+)-2-éthoxy-4-[N-(1 -(2-piperidinophenyl) -3-méthyl-1-butyl)-aminocarbonylmethyl] benzoique (=Repaglinide)

(95) Dérivés d'acide phénylacétique, médicaments contenant ces composés, et procédé pour leur préparation.

(73) DR. KARL THOMAE GMBH, BIRKENDORFERSTRASSE, 65 D-88397 BIBERACH, DE

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 01.01.0001

(94) 27.12.2009

(D) 21.12.1998

(11) 90302

(22) 21.10.1998

(68) EP/841064207

(54) ORLISTAT et ses dérivés pharmaceutiquement acceptables (XENICAL).

(95) Dérivés d'acide hexadécanoique et hexadécadiénoique.

(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG, 124 GRENZACHERSTRASSE, 4002 BALE, CH

(74) ERNEST T.FREYLINGER, ARMAND SCHMITT, PIERRE KIHN, JEAN BEISSEL, 234 ROUTE D'ARLON, 8001 STRASSEN, LU

(92) 01.01.0001

(93) 01.01.0001

(94) 05.06.2009

(D) 21.12.1998

Partie B:

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(11) 88282

(22) 03.06.1993

(A) ROUSSEL-UCLAF S.A., PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 88283

(22) 03.06.1993

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 781018775

(22) 29.12.1978

(A) BENZON PHARMA A/S, 1 HELSEHOLMEN, 2650 HVIDOVRE, DK

(N)NYCOMED DANMARK A/S, 1 LANGEBJERG, 4000 ROSKILDE, DK

(R) 11.09.1998

(11) 792002776

(22) 05.06.1979

(A) GIST - BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 801021338

(22) 21.04.1980

(A) Fricker Siegfried, 30-34 WURMBERGER STRASSE, 7135 WIERNSHEIM, DE

(N)HALFEN GMBH & CO. KG, 47-51 HARFFSTRASSE, 40591 DÜSSELDORF, DE

(R) 08.04.1998

(11) 811056845

(22) 20.07.1981

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8, Via Roberto Lepetit, I-20124 Milano, IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 811077064

(22) 29.09.1981

(A) Fricker Siegfried, 30-34 WURMBERGER STRASSE, 7135 WIERNSHEIM, DE

(N)HALFEN GMBH & CO. KG, 47-51 HARFFSTRASSE, 40591 DÜSSELDORF, DE

(R) 08.04.1998

(11) 813008588

(22) 02.03.1981

(A) CETUS CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916EMERYVILLE CALIFORNIA, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 813026028
(22) 11.06.1981
(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE,-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540, US
(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL
(R) 14.01.1998

(11) 813029253
(22) 29.06.1981
(A) SCOVILL INC, Waterbury Connecticut, US
(N)YALE SECURITY, INC., OLD CHARLOTTE HIGHWAY, AIRPORT ROAD, MONROE, NORTH CAROLINA 28110, US
(R) 21.01.1998

(11) 814000261
(22) 09.01.1981
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES ,75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLIN,I 92800 PUTEAUX, FR
(R) 18.11.1998

(11) 814002242
(22) 13.02.1981
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLIN,I 92800 PUTEAUX, FR
(R) 18.11.1998

(11) 821001161
(22) 09.01.1982
(A) MAN GUTEHOFFNUNGSHÜTTE GMBH, Bahnhofstrasse, 66 D-4200 Oberhausen 11, DE
(N)MAN GUTEHOFFNUNGSHÜTTE AKTIENGESELLSCHAFT, 66 BAHNHOFSTRASSE, 46145 OBERHAUSEN, DE
(R) 17.04.1998

(11) 822010583
(22) 13.02.1981
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 822011482
(22) 16.09.1982
(A) de Jong Willem Theodoor, Jachtlaan 56 NL-7313 CV Apeldoorn, NL
(N)SUURLAND FALKPLAN B.V., EINHOVEN, NL
(R) 15.06.1998

(11) 822012860
(22) 14.10.1982
(A) Koninklijke Nederlandse Papierfabrieken N.V., Bassin 22, NL-6211 AK Maastricht, NL
(N)KNP LEYKAM SERVICES B.V., 16 BIESENWEG, 6211 MAASTRICHT, NL
(R) 20.02.1998

(11) 823011812
(22) 08.03.1982
(A) CETUS CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916EMERYVILLE, CALIFORNIA, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 17.05.1998

(11) 824002851
(22) 18.02.1982
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 18.11.1998

(11) 824022511
(22) 09.12.1982
(A) SOCIETE CHIMIQUE DE LA GRANDE PAROISSE AZOTE ET PRODUITS CHIMIQUES, 8, rue Cognacq-Jay, F-75007 Paris, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 831070347
(22) 18.07.1983
(A) Dr. Rentschler Arzneimittel GmbH & Co., Postfach 320 Mittelstrasse 18, D-88471 Laupheim, DE
(N)DR. RENTSCHLER GMBH&CO. MEDIZIN KG, 18 MITTELSTRASSE, 88471 LAUPHEIM, DE
(R) 08.04.1998

(11) 832003818
(22) 13.02.1981
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 832007140
(22) 19.05.1983
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 29.10.1998

(11) 833003346
(22) 24.01.1983
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(R) 11.11.1998

(11) 833054398
(22) 16.09.1983
(A) BENZON PHARMA A/S, 1 HELSEHOLMEN, 2650 HVIDOVRE, DK
(N)NYCOMED DANMARK A/S, 1 LANGEBJERG, 4000 ROSKILDE, DK
(R) 19.06.1998

(11) 833060890
(22) 07.10.1983
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(R) 11.11.1998

(11) 833062219
(22) 13.10.1983
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 16.06.1998

(11) 834011785
(22) 09.06.1983
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 834023897
(22) 12.12.1983
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 838701092
(22) 18.10.1983
(A) Monsanto Europe S.A., Avenue de Tervuren, 270-272 Let B-1150 Brussels, BE
(N)SOLUTIA EUROPE NV/SA, 270-272 AVENUE DE TERVUEREN, LETTER BOX1, 1150 BRUXELLES, BE
(R) 11.09.1998

(11) 839010881
(22) 18.03.1983
(A) CELLTECH LIMITED, 244-250BATH ROAD, SLOUGH BERKSHIRE SL1 4EN, GB
(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH
(R) 14.05.1998

(11) 841019722
(22) 24.02.1984
(A) Licentia Patent-Verwaltungs-GmbH, 1 THEODOR-STERN-KAI, 6000 FRANKFURT/MAIN 70, DE
(N)EDMUND ZOTTNIK, 11 ROTENACKER, 71706 MARKGROENINGEN, DE
(R) 21.08.1998

(11) 841062680
(22) 01.06.1984
(A) DT MEMBRANFILTER VERTRIEBS GMBH, Stenzelring 14 a, D-21107 Hamburg, DE
(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, NEW YORK 11548, US
(R) 17.11.1998

(11) 841062680
(22) 01.06.1984
(A) Heine Wilhelm, Knickberg 1b, D-2100 Hamburg 90, DE
(A) Mohn JÜrgen, Rahewinkel 21, D-2000 Hamburg 74, DE
(N)DT MEMBRANFILTER VERTRIEBS GMBH, Stenzelring 14 a, D-21107 Hamburg, DE
(R) 02.03.1998

(11) 841064819
(22) 06.06.1984
(A) Briosi Antonello, Viale del Lavoro 3, I-38086 Rovereto, (Trento), IT
(N)METALLSISTEM S.P.A., 2 VIALE DELL'INDUSTRIA, 38068 ROVERETO, (TRENTO), IT
(R) 26.02.1998

(11) 841077027
(22) 03.07.1984
(A) Fricker Siegfried, 30-34 WURMBERGER STRASSE, 7135 WIERNSHEIM, DE
(N)HALFEN GMBH & CO. KG, 47-51 HARFFSTRASSE, 40591 DÜSSELDORF, DE
(R) 08.04.1998

(11) 841084486
(22) 18.07.1984
(A) Item Industrietechnik und Maschinenbau Gmbh, Friedenstrasse 107-109, D-5650 Solingen 11, DE
(N)RIXEN WOLFGANG, DIPL.-ING., 107-109 FRIEDENSTRASSE, 42699 SOLINGEN, DE
(N)PIES GERRIT, 107-109 FRIEDENSTRASSE, 42699 SOLINGEN, DE
(R) 14.01.1998

(11) 841093792

(22) 08.08.1984

(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, POSTFACH 1140, 3550 MARBURG 1, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 841095375

(22) 10.08.1984

(A) AMGEN INC., 1900 OAK TERRACE LANE, THOUSAND OAKS, CALIFORNIA 9132, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 12.06.1998

(11) 841095375

(22) 10.08.1984

(A) AMGEN INC., 1900 OAK TERRACE LANE, THOUSAND OAKS, CALIFORNIA 9132, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 841096514

(22) 14.08.1984

(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, POSTFACH 1140, 3550 MARBURG 1, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 842005969

(22) 27.04.1984

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDE,S 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 842009904

(22) 06.07.1984

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 842011413

(22) 02.08.1984

(A) KNP Papier B.V., Erasmusdomein 50, NL-6229 BL Maastricht, NL

(N)KNP LEYKAM SERVICES B.V., 16 BIESENWEG, 6211 MAASTRICHT, NL

(R) 14.05.1998

(11) 842017790

(22) 30.11.1984

(A) GIST - BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 843012691

(22) 27.02.1984

(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540-4000, US

(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL

(R) 14.01.1998

(11) 843016510

(22) 12.03.1984

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US

(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 843025651

(22) 13.04.1984

(A) UGLOW PHILIP JOHN, 72 GIHON SPRING DRIVE, . REXDALE, ONTARIO M9V 4X9, CA

(N)OLYMPIC MANUFACTURING GROUP, INC., 153 BOWLES ROAD, AGEWAM, MASSACHUSETTS 01001-0508, US

(R) 17.09.1998

(11) 843052689

(22) 02.08.1984

(A) FORDONAL S.A., Calle Lerida 9, Madrid, ES

(N)FORDONAL S.A., Calle Lerida 9, Madrid, ES

(R) 18.08.1998

(11) 843076324

(22) 05.11.1984

(A) AKZO N.V., 76 VELPERWEG, 6824 BM ARNHEM, NL

(N)LAPORTE INDUSTRIES LIMITED, 3 BEDFORD SQUARE, LONDON WC 1B 3RA, GB

(R) 08.05.1998

(11) 844000232

(22) 06.01.1984

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 844012021

(22) 13.06.1984

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 844018077

(22) 12.09.1984

(A) HYBRINOVA, 16 Z.A. DE COURTABOEUF - AVENUE DE LA BALTIQUE, 91953 LES ULIS, CEDEX, FR

(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(R) 03.08.1998

(11) 844018093

(22) 12.09.1984

(A) HYBRINOVA, 16 Z.A. DE COURTABOEUF - AVENUE DE LA BALTIQUE, 91953 LES ULIS, CEDEX, FR

(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(R) 03.08.1998

(11) 848100210

(22) 13.01.1984

(A) BREFEBA N.V., 1-5 PLAZA JOJO CORREA, P.O.BOX 897 WILLEMSTAD, CURAÇAO, NEDERLANDSE ANTILLEN, AN

(N)ACO BAUELEMENTE AG, INSEL, 8754 NETSTAL, CH

(R) 08.04.1998

(11) 849014774

(22) 05.03.1984

(A) CETUS CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916 EMERYVILLE, CALIFORNIA, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 851011957

(22) 05.02.1985

(A) MAN GUTEHOFFNUNGSHÜTTE AKTIENGESELLSCHAFT,, 66 BAHNHOFSTRASSE, POSTFACH 11 02 40, 46145 OBERHAUSEN, DE

(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE

(R) 17.04.1998

(11) 851014118

(22) 11.02.1985

(A) BAYER AG, 5090 LEVERKUSEN 1 BAYERWERK, DE

(N)HERAEUS KULZER GMBH & CO. KG, 63450 HANAU, DE

(R) 23.02.1998

(11) 851016840

(22) 15.02.1985

(A) Fricker Siegfried, 30-34 WURMBERGER STRASSE, 7135 WIERNSHEIM, DE

(N)HALFEN GMBH & CO. KG, 47-51 HARFFSTRASSE, 40591 DÜSSELDORF, DE

(R) 08.04.1998

(11) 851024422

(22) 05.03.1985

(A) BAYER AG, 5090 LEVERKUSEN 1 BAYERWERK, DE

(N)HERAEUS KULZER GMBH & CO. KG, 63450 HANAU, DE

(R) 23.02.1998

(11) 851028019

(22) 12.03.1985

(A) BAYER AG, 5090 LEVERKUSEN 1 BAYERWERK, DE

(N)HERAEUS KULZER GMBH & CO. KG, .63450 HANAU, DE

(R) 23.01.1998

(11) 851052936

(22) 30.04.1985

(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE,-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540-4000, US

(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL

(R) 14.01.1998

(11) 851092957

(22) 13.10.1983

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 851096883

(22) 01.08.1985

(A) Dr. Rentschler Arzneimittel GmbH & Co., Postfach 320 Mittelstrasse 18, D-7958 Laupheim, DE

(N)DR. RENTSCHLER GMBH&CO. MEDIZIN KG, 18 MITTELSTRASSE, 88471 LAUPHEIM, DE

(R) 13.03.1998

(11) 851124065

(22) 01.10.1985

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 23 VIA G. MURAT, 20159 MILANO, IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 851138081

(22) 30.10.1985

(A) MAN GUTEHOFFNUNGSHÜTTE AKTIENGESELLSCHAFT, 66 BAHNHOFSTRASSE, POSTFACH 11 02 40 46145 OBERHAUSEN, DE

(N)GHH BORSIG TURBOMASCHINEN GMBH, 66 BAHNHOFSTRASSE, 46145 OBERHAUSEN, DE

(R) 18.12.1998

(11) 853008779

(22) 08.02.1985

(A) CETUS CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916EMERYVILLE, CALIFORNIA, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 853017523

(22) 13.03.1985

(A) IMMUNEX CORPORATION, 51 University Building Suite 6, Seattle, Washington 98101, US

(N)CISTRON BIOTECHNOLOGY, INC., 10 BLOOMFIELD AVENUE, PINE BROOK, NJ 07058, US

(R) 21.12.1998

(11) 853082659

(22) 13.11.1985

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILL,E CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 853086031

(22) 27.11.1985

(A) DUNLOP LIMITED, Silvertown House, Vincent Square London SW1P 2PL, GB

(N)DUNLOPILLO LTD., PANNAL HARROGATE, NORTH YORKSHIRE HG3 1JL, GB

(R) 03.11.1997

(11) 853088276

(22) 04.12.1985

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 853088805

(22) 05.12.1985

(A) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC, 9 IMPERIAL CHEMICAL HOUSE, MILLBAN,K LONDON SW1P 3JF, GB

(N)THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, 1 PROCTER & GAMBLE, PLAZA CINCINNAT, OHIO 45202, US

(R) 08.04.1998

(11) 854002185

(22) 11.02.1985

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 854015997

(22) 06.08.1985

(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540, US

(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL

(R) 14.01.1998

(11) 854016722

(22) 22.08.1985

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 854202124

(22) 26.11.1985

(A) LE CARBONE-LORRAINE, 2-3 L'IMMEUBLE LA FAYETTE, PLACE DES VOSGES, LA DEFENSE, 5 92400 COURBEVOIE, FR

(N)CEFILAC, 90 RUE DE LA ROCHE DU GEAI, 42000 ST.ETIENNE, FR

(N)LE CARBONE-LORRAINE, 2-3 L'IMMEUBLE LA FAYETTE, PLACE DES VOSGES, LA DEFENSE 5, 92400 COURBEVOIE, FR

(R) 08.05.1998

(11) 858105471

(22) 18.11.1985

(A) COLAS S.A., 130 route de Vernier, CH-1214 Vernier, CH

(N)COLAS, 7, Place René Clair, 92653 Boulogne-Billancourt, Céd, FR

(R) 12.06.1998

(11) 858900988

(22) 25.04.1985

(A) Schuster Franz, Dipl.-Ing., Hasnerstrasse 2/4, A-4020 Linz, AT

(N)ANGERLEHENER HOCH-UND TIEFBAU GES.M.B.H., 19 OBERE LANDSTRASSE, 4053 PUCKING, AT

(R) 07.04.1998

(11) 859060014

(22) 18.11.1985

(A) Schering Biotech Corporation, 901 CALIFORNIA AVENUE, 94304-1104 PALO ALTO, CALIFORNIA, US

(N)SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL, ROAD, KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US

(R) 12.06.1998

(11) 861023059

(22) 22.02.1986

(A) Spengler Walter, Strehlgasse 23, CH-4105 Biel-Benken, CH

(N)SPENGLER ELECTRONIC AG, 5 STREHLGSSSE ,4105 BIEL-BENKEN, CH

(R) 19.06.1998

(11) 861038909

(22) 21.03.1986

(A) Koob Kunibert, 51 BÖNNINGER STRASSE, 4234 ALPEN, DE

(N)TRICOSAL GMBH, 1 VON-HELMHOLTZ-STRASSE, 89257 ILLERTISSEN, DE

(R) 14.05.1998

(11) 861039675

(22) 22.03.1986

(A) MAN GUTEHOFFNUNGSHÜTTE AKTIENGESELLSCHAFT, 66 BAHNHOFSTRASSE, POSTFACH 11 02 40 46145 OBERHAUSEN, DE

(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE

(R) 17.04.1998

(11) 861051720

(22) 15.04.1986

(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540, US

(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL

(R) 14.01.1998

(11) 861063485

(22) 09.05.1986

(A) BENZON PHARMA A/S, 1 HELSEHOLMEN, 2650 HVIDOVRE, DK

(N)NYCOMED DANMARK A/S, 1 LANGEBJERG, 4000 ROSKILDE, DK

(R) 19.06.1998

(11) 861089639

(22) 02.07.1986

(A) DowBrands Inc., 9550 Zionsville Road, Indianapolis, Indiana 46268, US

(N)S.C. JOHNSON HOME STORAGE INC,. A DELAWARE USA CORPORATION, 1525 HOWE STREET, RACINE, WISCONIN 53402, US

(R) 18.08.1998

(11) 861119667

(22) 29.08.1986

(A) Briosi Antonello, Viale del Lavoro 3, I-38086 Rovereto, (Trento), IT

(N)METALLSISTEM S.P.A., 2 VIALE DELL'INDUSTRIA, 38068 ROVERETO (TRENTO), IT

(R) 26.02.1998

(11) 861160968

(22) 20.11.1986

(A) LEIRAS OY, 47 PANSIONTIE, 20101 TURKU, FI

(N)SANTEN OY, NIITTYHAANKATU 20, TAMPERE, 33720, FI

(R) 30.01.1998

(11) 862004413

(22) 09.06.1983

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 862007663

(22) 17.01.1986

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 863004313

(22) 22.01.1986

(A) APPLIED RESEARCH SYSTEMS ARS HOLDING N.V., 6 JOHN B. GORSIRAWEG, CURACAO, AN

(N)ARS HOLDING 89 N.V., 14 J.B. GORSIRAWEG, CURACAO, NL

(R) 31.12.1997

(11) 863032777

(22) 30.04.1986

(A) ALPHA THERAPEUTIC CORPORATION, 5555 VALLEY BOULEVARD, LOS ANGELES, CALIFORNIA 90032, US

(N)ALLIANCE PHARMACEUTICAL CORP., 3040 SCIENCE PARK ROA,D 92121 SAN DIEGO, US

(R) 06.02.1998

(11) 863049466

(22) 25.06.1986

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 863068953

(22) 05.09.1986

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREE,T EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE ,CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 863072443

(22) 19.09.1986

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 864005277
(22) 12.03.1986
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 864005905
(22) 19.03.1986
(A) C.Q.M. Société à responsabilité limitée, AVENUE HENRI FABRE, 84350 COURTHEZON, FR
(N)FRIBAUD, RN 7 84700 SORGUES, FR
(R) 14.01.1998

(11) 864016019
(22) 17.07.1986
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 864016613
(22) 24.07.1986
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 864017694
(22) 07.08.1986
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 864029061
(22) 23.12.1986
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 868101395
(22) 24.03.1986
(A) BREFEBA N.V., 1-5 PLAZA JOJO CORREA, P.O.BOX 897 WILLEMSTAD, CURAÇAO NEDERLANDSE ANTILLEN, AN
(N)ACO BAUELEMENTE AG, INSEL, 8754 NETSTAL, CH
(R) 04.03.1998

(11) 869012658
(22) 05.02.1986
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 12.06.1998

(11) 869015800
(22) 03.02.1986
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 16.06.1998

(11) 869019786
(22) 01.04.1986
(A) CELLTECH LIMITED, 244-250BATH ROAD,. SLOUGH BERKSHIRE SL1 4EN, GB
(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH
(R) 14.05.1998

(11) 869042689
(22) 30.06.1986
(A) CELLTECH LIMITED, 244-250BATH ROAD,. SLOUGH BERKSHIRE SL1 4EN, GB
(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH
(R) 14.05.1998

(11) 869055830
(22) 27.08.1986
(A) ELF ATOCHEM NORTH AMERICA, INC., THREE PARKWAY, PHILADELPHIA, PA 19102, US
(N)LAUREL INDUSTRIES, INC. (AN OHIO CORPORATION), 30195 CHAGRIN BOULEVARD, CLEVELAND, OHIO 44124, US
(R) 07.04.1998

(11) 869071845
(22) 19.11.1986
(A) Schering Biotech Corporation, 901 CALIFORNIA AVENUE, 94304-1104 PALO ALTO, CALIFORNIA, US
(N)SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL, ROAD KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US
(R) 12.06.1998

(11) 871006359
(22) 19.01.1987
(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE-PRINCETON ROAD, PRINCETON, N.J. 08540-4000, US
(N)BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL
(R) 14.01.1998

(11) 871033502

(22) 13.10.1983

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 871110292

(22) 30.07.1987

(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, Postfach 1140, D-35001 Marburg, DE

(N)HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 50 BRÜNINGSTRASSE, 65929 FRANKFURT AM MAIN 80, DE

(R) 11.06.1998

(11) 871119194

(22) 18.08.1987

(R) 12.10.1998

(11) 871120226

(22) 19.08.1987

(A) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 871128617

(22) 03.09.1987

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 871128625

(22) 03.09.1987

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 23 VIA G. MURAT, 20159 MILANO, IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 871134250

(22) 14.09.1987

(A) Caribonum Limited, Markethill Road, Turriff ,Aberdeenshire AB5 7AW, GB

(N)PELIKAN SCOTLAND LIMITED, 3 NEWMANS ROW,, LINCOLN OFFICE VILLAGE, LINCOLN ROAD, CRESSEX BUSINESS PARK, HIGH WYCOMBE HB12, GB

(R) 26.02.1998

(11) 871147559

(22) 09.10.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET,, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 17.06.1998

(11) 871155164

(22) 22.10.1987

(A) DR. RENTSCHLER ARZNEIMITTEL GMBH & CO., POSTFACH 320, MITTELSTRASSE 18, 7958 LAUPHEIM, DE

(N)DR. RENTSCHLER GMBH&CO. MEDIZIN KG, 18 MITTELSTRASSE, 88471 LAUPHEIM, DE

(R) 13.03.1998

(11) 871156931

(22) 26.10.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 871156949

(22) 26.10.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 871163697

(22) 06.11.1987

(A) MAN GutehoffnungshÜtte Aktiengesellschaft, 66 BAHNHOFSTRASSE, POSTFACH 11 02 40, 4200 OBERHAUSEN 11, DE

(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE

(R) 17.04.1998

(11) 871171492

(22) 20.11.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE ,CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 871172946

(22) 24.11.1987

(A) BETA PICTORIS, Monrovia, LR

(N)BATRAX ROTTERDAM B.V., 45 AERT VAN NESSTRAA,T 4TH FLOOR, 3000 AM ROTTERDAM, NL

(R) 10.04.1998

(11) 871172946
(22) 24.11.1987
(A) BETA PICTORIS, Monrovia, LR
(N)BATRAX ROTTERDAM B.V., 45 AERT VAN NESSTRAAT, 4TH FLOOR, 3000 AM ROTTERDAM, NL
(R) 13.02.1998

(11) 872006929
(22) 14.04.1987
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 872017611
(22) 15.09.1987
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 29.10.1998

(11) 872017629
(22) 15.09.1987
(A) SOLVAY, 33 RUE DU PRINCE ALBERT, 1050 BRUXELLES, BE
(N)SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE-BELGIUM (SOCIETE ANONYME), 44 RUE DU PRINCE ALBERT, 1050 BRUXELLES, BE
(R) 23.01.1998

(11) 872019336
(22) 09.10.1987
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 19.11.1998

(11) 872024690
(22) 09.12.1987
(A) SANITRONICS INTERNATIONAL HOLDING B.V., ELFTWEG 54, 4941 VP RAAMSDONKVEER, NL
(N)AWK AUSSENWERBUNG GMBH, 10a AUGUST HORCHSTRASSE, 56201 KOBLENZ, DE
(R) 29.05.1998

(11) 872025663
(22) 16.12.1987
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 29.10.1998

(11) 873010409
(22) 05.02.1987
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILL,E CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 12.06.1998

(11) 873021562
(22) 13.03.1987
(A) CELLTECH LIMITED, 216 BATH ROAD, SLOUGH BERKSHIRE SL1 4EN, GB
(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH
(R) 14.05.1998

(11) 873024277
(22) 20.03.1987
(A) ARS HOLDING 89 N.V., 14 JOHN B. GORSIRAWEG, CURAÇAO, AN
(N)BIOCHEM IMMUNOSYSTEMS L.L.C., BAY STREET, BUSCH HILL, BRIDGETOWN, BB
(R) 31.12.1997

(11) 873029532
(22) 03.04.1987
(R) 11.11.1998

(11) 873029573
(22) 03.04.1987
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(R) 11.11.1998

(11) 873029581
(22) 03.04.1987
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(R) 11.11.1998

(11) 873031207
(22) 09.04.1987
(A) CETUS CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916 EMERYVILLE, CALIFORNIA, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 17.06.1998

(11) 873037626
(22) 28.04.1987
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 16.05.1998

(11) 873045587

(22) 21.05.1987

(A) Hoechst VeterinÄr GmbH, 1A FELDSTRASSE, 85716 UNTERSCHLEISSHEIM, DE

(N)SANOFI SANTE NUTRITION ANIMALE S.A., ZONE INDUSTRIELLE DE LA BALLASTIERE, 33501 LIBOURNE, FR

(R) 09.07.1998

(11) 873046445

(22) 26.05.1987

(A) ARS HOLDING 89 N.V., 14 JOHN B. GORSIRAWEG, CURAÇAO, AN

(N)BIOCHEM IMMUNOSYSTEMS L.L.C., BAY STREET, BUSCH HILL, BRIDGETOWN, BB

(R) 31.12.1997

(11) 873047039

(22) 27.05.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 873075535

(22) 26.08.1987

(A) BORDEN FOODS CORPORATION, 180 EAST BROAD STREET, COLUMBUS, OHIO 43215, US

(N)RECOT INC., 5000 HOPYARD ROAD, SUITE 460, 94588 PLEASANTON, US

(R) 27.03.1998

(11) 873083547

(22) 21.09.1987

(A) ALPHA THERAPEUTIC CORPORATION, 5555 VALLEY BOULEVARD, LOS ANGELES, CALIFORNIA 90032, US

(N)ALLIANCE PHARMACEUTICAL CORP., 3040 SCIENCE PARK ROAD, 92121 SAN DIEGO, US

(R) 20.02.1998

(11) 873094098

(22) 23.10.1987

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 873106124

(22) 02.12.1987

(A) AURAGEN INC., 585 SCIENCE DRIVE, SUITE C, 53711 MADISON, WISCONSIN, US

(N)POWERJECT VACCINES, INC., 585 SCIENCE DRIVE, SUITE C, MADISON, WISCONSIN 53711, US

(R) 08.04.1998

(11) 874004070

(22) 24.02.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874017346

(22) 24.07.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874023542

(22) 21.10.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874027394

(22) 03.12.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874027402

(22) 03.12.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES ,75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874028913

(22) 17.12.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 874201130

(22) 27.04.1987

(A) SOCIETE DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES Société Anonyme:, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07120 CHOMERAC, FR

(N)SOCIETE ANONYME DURAND INTERNATIONALE, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07210 CHOMERAC, FR

(R) 06.03.1998

(11) 874201817

(22) 29.06.1987

(A) LE CARBONE-LORRAINE, 2-3 PLACE DES VOSGES, LA DEFENSE 5, IMMEUBLE LA FAYETTE, 42000 ST ETIENNE, FR

(N)CEFILAC, 90 RUE DE LA ROCHE DU GEAI, 42000 ST.ETIENNE, FR

(N)LE CARBONE-LORRAINE, 2-3 PLACE DES VOSGES, LA DEFENSE 5, IMMEUBLE LA FAYETTE 42000 ST ETIENNE, FR

(R) 08.05.1998

(11) 879021087

(22) 26.03.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 879041515

(22) 30.04.1987

(A) IGEN INC. (a California corporation), 16020 Industrial Drive, Gaithersburg, Maryland 20877, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 879060036

(22) 02.09.1987

(A) SYNTHETICA TECHNOLOGIES INC., 5327 JACUZZI STREET, 94804 RICHMOND, CALIFORNIA, CA, US

(N)THE SCIENTIFIC ECOLOGY GROUP. INC., 1560 BEAR CREEK ROA,D 37831 OAK RIDGE, TENNESSEE, US

(R) 26.02.1998

(11) 879067411

(22) 08.10.1987

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 23 VIA G. MURAT, 20159 MILANO, IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 879071025

(22) 10.10.1987

(A) APPLIED RESEARCH SYSTEMS ARS HOLDING N.V., 15 PIETERMAAI, CURAÇAO, AN

(N)ARS HOLDING 89 N.V., 14 J.B. GORSIRAWEG, CURACAO, NL

(R) 31.12.1997

(11) 879075133

(22) 03.11.1987

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 881037519

(22) 10.03.1988

(A) DT MEMBRANFILTER VERTRIEBS GMBH, Stenzelring 14 a, D-21107 Hamburg, DE

(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, NEW YORK 11548, US

(R) 17.11.1998

(11) 881084628

(22) 27.05.1988

(A) AKZO NOBEL N.V., 76 VELPERWEG, 6824 BM ARNHEM, NL

(N)MICRODYN MODULBAU GMBH & CO. KG, 28 ÖHDER STRASSE ,42289 WUPPERTAL, DE

(R) 13.01.1998

(11) 881112312

(22) 13.07.1988

(A) AGROLINZ AGRARCHEMIKALIEN GESELLSCHAFT M.B.H., 25 ST. PETER-STRASSE, 4021 LINZ, AT

(N)MOGEN INTERNATIONAL N.V., Einsteinweg 97, NL-2333 CB Leiden, NL

(R) 03.08.1998

(11) 881172951

(22) 22.08.1985

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 882003767

(22) 29.02.1988

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 882012107

(22) 13.06.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 882016314

(22) 28.07.1988

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 882016322

(22) 28.07.1988

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 882018708

(22) 01.09.1988

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 29.10.1998

(11) 882025786

(22) 17.11.1988

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 30.10.1998

(11) 882028442

(22) 13.12.1988

(A) SPINDER STALINRICHTING B.V., Reitsmastraat 46, NL-9281 LE Harkema, NL

(N)REDNIPS HOLDING B.V., 48 REITSMASTRAAT, 9281 LE HARKEMA, NL

(R) 04.09.1998

(11) 882029978

(22) 23.12.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 883019416

(22) 04.03.1988

(A) BEARD Terry D., 1407 North View Drive Westlake Village, CA 91362, US

(N)TELCAST INTERNATIONAL FILM PRODUCTION GMBH, 10 OSTERWALDSTRASSE, 80805 MUENCHEN, DE

(R) 14.08.1998

(11) 883021180

(22) 10.03.1988

(A) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION, ONE FRANKLIN PLAZA, P.O. BOX 7929, PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19103, US

(N)SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION, ONE FRANKLIN PLAZA, P.O. BOX 7929, PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19103, US

(R) 22.12.1998

(11) 883081705

(22) 02.09.1988

(A) INTERNATIONAL MUREX TECHNOLOGIES CORPORATION, Suite 600 70 ,University Avenue Toronto, CANADA, CA

(N)MUREX DIAGNOSTICS CORPORATION, WHITEPARK HOUSE, WHITE PARK ROAD, BRIDGETOWN, BARBADOS, US

(R) 21.01.1998

(11) 883086365

(22) 19.09.1988

(A) Hoechst VeterinÄr GmbH, 1A FELDSTRASSE, 85716 UNTERSCHLEISSHEIM, DE

(N)SANOFI SANTE NUTRITION ANIMALE S.A., ZONE INDUSTRIELLE DE LA BALLASTIERE, 33501 LIBOURNE, FR

(R) 09.07.1998

(11) 884003120

(22) 11.02.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884003716

(22) 18.02.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884009960

(22) 22.04.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884018748

(22) 20.07.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884019563

(22) 28.07.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884021288

(22) 19.08.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884021296

(22) 19.08.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884023441

(22) 16.09.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 884023912

(22) 22.09.1988

(A) Deheuvels Jean-Paul, 12 RUE DE BEAUCE BARJOUVILLE, 28630 CHARTRES, FR

(A) Ratkoff Georges, 7 CHEMIN DE LA GUINGUETTE LA TAYE, 28120 ILLIERS, COMBRAY, FR

(N)SWARM SOCIETE ANONYME, 2 COTE DE LA JONCHERE, 78380 BOUGIVAL, FR

(R) 21.01.1998

(11) 884027400

(22) 02.11.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 884028713

(22) 16.11.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 884028721

(22) 16.11.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 884032798

(22) 22.12.1988

(A) SERBIO, 30, Avenue Flachat, F-92600 Asnières, FR

(N)DIAGNOSTICA STAGO, 9 RUE DES FRERES CHAUSSON, 92602 ASNIERES CEDEX, FR

(R) 10.04.1998

(11) 888503067

(22) 16.09.1988

(A) KABI PHARMACIA AB, 7 RAPSGATAN 751, 82 UPPSALA, SE

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916 EMERYVILLE, US

(R) 06.02.1998

(11) 889003539

(22) 11.12.1987

(A) SCHOUW PACKING A/S, Hovmarken 8, DK-8520 Lystrup, DK

(N)FOLDING CARTON PARTNERS, 146 ROUTE DE LYON, ZONE INDUSTRIELLE, 67640 FEGERSHEIM, FR

(R) 06.03.1998

(11) 889004099

(22) 04.12.1987

(A) EASTMAN KODAK COMPANY, 343 STATE STREET, ROCHESTER, NEW YORK 14650-2201, US

(N)SIGMA-ALDRICH CO., 3050 SPRUCE STREET, 63103 ST.LOUIS., MISSOURI, US

(R) 08.07.1998

(11) 889008645

(22) 06.01.1988

(A) THE DOW CHEMICAL COMPANY, 2030 DOW CENTER, ABBOTT ROAD, 48640 MIDLAND, MI, US

(N)TOYOBO CO. LTD. LTD., 2-8 DOJIMAHAMA 2-CHOME KITA-KU, OSAKA-SHI, OSAKA-FU, JP

(R) 21.01.1998

(11) 889032785

(22) 08.04.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 889053328

(22) 31.05.1988

(A) CAMBRIDGE BIOTECH CORPORATION, 365 Plantation Street, Worcester, Massachusetts 01605, US

(N)AQUILA BIOPHARMACEUTICALS, INC., 365 PLANTATION STREET, WORCESTER, MA 01605, US

(R) 17.11.1998

(11) 889053963

(22) 15.06.1988

(A) PROSTHEX LTD, Bridge Road, Camberley, Surrey GU15 QR, GB

(N)COLOPLAST A/S, 1 HOLTEDAM, 3050 HUMLEBAEK, DK

(R) 14.05.1998

(11) 889055422

(22) 01.06.1988

(A) Mega Holding, 1025 18th Street, South Suite 2, Birmingham, Alabama 35205, US

(N)WASHINGTON UNIVERSITY, 1 Brookings Drive, St. Louis, MO 63130, US

(N)Mega Holding, 1025 18th Street South Suite 2, Birmingham, Alabama 35205, US

(R) 27.03.1998

(11) 889060083

(22) 22.07.1988

(A) CELLTECH LIMITED, 216 BATH ROAD SLOUGH, BERKSHIRE SL1 4EN, GB

(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH

(R) 14.05.1998

(11) 889066007

(22) 20.07.1988

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 889066015

(22) 17.06.1988

(A) SISKA DIAGNOSTICS INC., 505 SOUTH COAST BOULEVARD, 92037 LA JOLLA, US

(N)AKZO NOBEL N.V., 76 VELPERWEG, 6824 BM ARNHEM, NL

(R) 02.03.1998

(11) 889088217

(22) 16.09.1988

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 889088415

(22) 19.09.1988

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 889096269

(22) 27.10.1988

(A) Ferring AB, Soldattorpsvägen 5, Box 30561 S-200, 62 Malmö, SE

(N)EURODIAGNOSTICA AB, IDEON, MALMÖ, S-205 12 MALMÖ, SE

(R) 06.10.1998

(11) 889097861

(22) 06.10.1988

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 19.11.1998

(11) 889103024

(22) 21.10.1988

(A) Schering Biotech Corporation, 901 CALIFORNIA AVENUE, 94304-1104 PALO ALTO, CALIFORNIA, US

(N)SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL ROAD, KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US

(R) 12.06.1998

(11) 891025033

(22) 14.02.1989

(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, Postfach 1140 D-35001 Marburg, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 891034795

(22) 28.02.1989

(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, Postfach 1140, D-35001 Marburg, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 891044273

(22) 10.03.1989

(A) Zehnder-Beutler GmbH, Almweg 34, W-7630 Lahr 12, DE

(N)ZENDER VERKAUFS - UND VERWALTUNGS AG, 1 MOORTALSRASSE, 5722 GRÄNISCHEN, CH

(R) 17.09.1998

(11) 891067290

(22) 14.04.1989

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 891111627
(22) 20.06.1989
(A) MILCHWERKE KÖLN/WUPPERTAL eG, Clausenstrasse 2-20, D-42285 Wuppertal, DE
(N)TUFFI CAMPINA MILCHWERKE GMBH & CO.KG, 35 GELDERNSTRASSE, 50739 KÖLN, DE
(R) 22.12.1998

(11) 891136251
(22) 24.07.1989
(A) DR. RENTSCHLER ARZNEIMITTEL GMBH & CO., POSTFACH 320, MITTELSTRASSE 18, 7958 LAUPHEIM, DE
(N)DR. RENTSCHLER GMBH&CO. MEDIZIN KG, 18 MITTELSTRASSE, 88471 LAUPHEIM, DE
(R) 08.04.1998

(11) 891157596
(22) 26.08.1989
(A) ARZNEIMITTELWERK DRESDEN GmbH, Postfach 01 01 31/01 01 32, O-8122 Radebeul, DE
(N)NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE, 4058 BASEL, CH
(R) 08.04.1998

(11) 891161804
(22) 01.09.1989
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 891174336
(22) 21.09.1989
(A) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER, INDIANAPOLIS, INDIANA 46285, US
(N)PROF. DR. PFAENDLER HANS RUDOLF, 26 SCHULLERSTRASSE, 82131 STOCKDORF, DE
(R) 08.04.1998

(11) 891194086
(22) 19.10.1989
(A) DEUTSCHES KREBSFORSCHUNGSZENTRUM STIFTUNG DES ÖFFENTLICHEN RECHTS, 280 IM NEUENHEIMER FELD, 69120 HEIDELBERG, DE
(N)ASTA MEDICA, AVENUE DE PRESIDENT KENNEDY, 33701 MERIGNAC CEDEX, FR
(R) 04.11.1998

(11) 892002437
(22) 02.02.1989
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 29.10.1998

(11) 892005927
(22) 08.03.1989
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 892008913
(22) 07.04.1989
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 892010745
(22) 25.04.1989
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 29.10.1998

(11) 892020603
(22) 09.08.1989
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, 2611 XT DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 892022740
(22) 11.09.1989
(A) SOLVAY (SOCIETE ANONYME), 33 RUE DU PRINCE ALBERT, 1050 BRUXELLES, BE
(N)SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE-BELGIUM (SOCIETE ANONYME), 44 RUE DU PRINCE ALBERT, 1050 BRUXELLES, BE
(R) 23.01.1998

(11) 892500158
(22) 16.08.1989
(A) LEITHE Ulrich, 31 TÜBINGER STRASSE, 4000 DÜSSELDORF 13, DE
(N)SERICAUSA B.V., 4 NIZOLAAN, 6718 ZC EDE GELDERLAND, NL
(R) 03.08.1998

(11) 893008722
(22) 30.01.1989
(A) Schering Biotech Corporation, 901 CALIFORNIA AVENUE, 94304-1104PALO ALTO CALIFORNIA, US
(N)SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL, ROAD KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US
(R) 12.06.1998

(11) 893013417

(22) 13.02.1989

(A) Schering Biotech Corporation, 901 CALIFORNIA AVENUE, 94304-1104 PALO ALTO, CALIFORNIA, US

(N)SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL, ROAD KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US

(R) 12.06.1998

(11) 893034066

(22) 06.04.1989

(A) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(N)HEBERLEIN FASERTECHNOLOGIES AG, 11 BLEIKENSTRASSE, 9630 WATTWIL, CH

(R) 14.12.1998

(11) 893039644

(22) 18.04.1989

(A) CELLTECH LIMITED, 216 BATH ROAD SLOUGH, BERKSHIRE SL1 4EN, GB

(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH

(R) 14.05.1998

(11) 893040139

(22) 21.04.1989

(A) WALTON S.A, 58 AVENIDA REINA VICTORIA, 28003 MADRID, ES

(N)FORDONAL SA,, ES

(R) 18.08.1998

(11) 893043711

(22) 28.04.1989

(A) PROJECT HEAR, 801 Welch Road, Palo Alto, California 94304, US

(N)COHESION CORPORATION, 2500 FABER PLACE PALO ALTO, CALIFORNIA 94303, US

(R) 06.10.1998

(11) 893060830

(22) 15.06.1989

(A) PolyMedica Industries Inc., 32 Ray Avenue Burlington, Massachusetts 0180, US

(N)INNOVATIVE TECHNOLOGIES LIMITED, ROAD THREE, WINSFORD INDUSTRIAL ESTATE, CHESHIRE CW7 3PD, GB

(R) 04.05.1998

(11) 894004951

(22) 22.02.1989

(A) PIERRE FABRE SANTE, 45, Place Abel-Gance, F-92100 Boulogne, FR

(N)SCRAS SOC .DE CONSEILS, RECHERCHE ET APPLICATIONS SCIENTIFIQUES, SOCIETE ANONYME FRANCAISE, 51/53 RUE DU DOCTEUR BLANCHE, 75016 PARIS, FR

(R) 08.07.1998

(11) 894010222

(22) 13.04.1989

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 894021245

(22) 26.07.1989

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 894024736

(22) 11.09.1989

(A) HYBRINOVA, 16 Z.A. DE COURTABOEUF - AVENUE DE LA BALTIQUE, 91953 LES ULIS CEDEX, FR

(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(R) 03.08.1998

(11) 894035062

(22) 15.12.1989

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 894200674

(22) 22.02.1989

(A) SOCIETE ANONYME : SOCIETE DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES:, LUCIEN DURAND, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07210 CHOMERAC, FR

(N)SOCIETE ANONYME DURAND INTERNATIONALE, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07210 CHOMERAC, FR

(R) 06.03.1998

(11) 898100789

(22) 30.01.1989

(R) 23.02.1998

(11) 898500905

(22) 16.03.1989

(A) BIOVENTURES N.V., de Ruyterkade, 58a Curacao, Netherlands Antilles, AN

(N)BIOVENTURES B.V., 'S-HERTOGENBOSCH, NL

(R) 25.11.1998

(11) 898700190

(22) 01.02.1989

(A) WASHINGTON UNIVERSITY, 724 South Euclid Avenue, St. Louis, Missouri 63110, US

(N)RESEARCH CORPORATION TECHNOLOGIES INC., 101 N. WILMOT ROAD, SUITE 600 TUCSON, ARIZONA, US

(R) 04.09.1998

(11) 898701412

(22) 27.09.1989

(A) BLAGDEN INDUSTRIES PUBLIC LIMITED COMPANY, Tonman House, 63-77 Victoria St St. Albans, Herts. AL1 3LR, GB

(N)BLADGEN PACKAGING N.V., 20 INDUSTRIEWEG, 9032 WONDELGEM, BE

(R) 22.06.1998

(11) 899006316

(22) 15.12.1988

(A) SAGE Ian Charles, 58 Wentworth Drive Broadstone, Dorset, GB

(A) THE SECRETARY OF STATE FOR DEFENCE IN HER BRITANNIC MAJESTY'S GOVERNMENT OF THE UNITED, LONDON SW1A 2HB, GB

(N)THE SECRETARY OF STATE FOR DEFENCE IN HER BRITANNIC MAJESTY'S GOVERNMENT OF THE UNITED, LONDON SW1A 2HB, GB

(R) 08.05.1998

(11) 899007082

(22) 04.11.1988

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899016505

(22) 12.12.1988

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899026702

(22) 23.01.1989

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 899055198

(22) 28.04.1989

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899055701

(22) 28.04.1989

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899058648

(22) 28.04.1989

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899061766

(22) 23.05.1989

(A) ARS HOLDING 89 N.V., 14 JOHN B. GORSIRAWEG, CURAÇAO, AN

(N)BIOCHEM IMMUNOSYSTEMS L.L.C., BAY STREET, BUSCH HILL, BRIDGETOWN, BB

(R) 31.12.1997

(11) 899065205

(22) 04.05.1989

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 899069884

(22) 09.05.1989

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE ,CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 899075659

(22) 12.06.1989

(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE ,CALIFORNIA 94608, US

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US

(R) 16.06.1998

(11) 899099360
(22) 02.08.1989
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILL,E CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 12.06.1998

(11) 899105647
(22) 13.09.1989
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 17.06.1998

(11) 899107221
(22) 15.09.1989
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE ,CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 17.06.1998

(11) 899112122
(22) 19.09.1989
(A) CETUS ONCOLOGY CORPORATION, 1400 FIFTY-THIRD STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608, US
(R) 17.06.1998

(11) 899121693
(22) 24.10.1989
(A) EMPIRE BLUE CROSS/BLUE SHIELD, 622 Third Avenue, New York, NY 10017, US
(N)EMPIRE BLUE CROSS/BLUE SHIELD, 622 Third Avenue, New York, NY 10017, US
(N)KODAK LIMITED, P.O. Box 66 Station Road, Hemel Hempstead Herts, HP1 1JU, GB
(R) 11.06.1998

(11) 899128524
(22) 03.11.1989
(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US
(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US
(R) 04.11.1998

(11) 899129134
(22) 31.10.1989
(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US
(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US
(R) 04.11.1998

(11) 901008185
(22) 16.01.1990
(A) DESOWAG MATERIALSCHUTZ GMBH, 76 POSTFACH 32 02 20, ROSSSTRASSE 40417 DÜSSELDORF, DE
(N)DESOWAG GmbH, Rossstrasse 76, D-40476 Düsseldorf, DE
(R) 11.05.1998

(11) 901012716
(22) 23.01.1990
(A) DT MEMBRANFILTER VERTRIEBS GMBH, Stenzelring 14 a, D-21107 Hamburg, DE
(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, NEW YORK 11548, US
(R) 17.11.1998

(11) 901069070
(22) 10.04.1990
(A) I.S.T. MOLCHTECHNIK GMBH, Albert-Schweitzer-Ring 23, D-22045 Hamburg, DE
(N)I.S.T. INDUSTRIE SERVICE TECHNOLOGIE BERATUNGS- UND BETEILIGUNGSDESELLSCHAFT MBH, 74 SCHIERENBERG, 22145 HAMBURG, DE
(R) 08.04.1998

(11) 901085639
(22) 07.05.1990
(A) Miller John B., Bergtuvn 9B N-1087 Oslo 10, NO
(N)NORWEGIAN CONCRETE TECHNOLOGIES A/S, PO.BOX 6626, RODELOKKA, 0502 OSLO, NO
(R) 14.08.1998

(11) 901105908
(22) 05.06.1990
(A) DESOWAG MATERIALSCHUTZ GMBH, 76 POSTFACH 32 02 20, ROSSSTRASSE, 40417 DÜSSELDORF, DE
(N)DESOWAG GmbH, Rossstrasse 76, D-40476 Düsseldorf, DE
(R) 11.05.1998

(11) 901112649
(22) 14.06.1990
(A) BEHRINGWERKE AKTIENGESELLSCHAFT, Postfach 1140, D-35001 Marburg, DE
(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE
(R) 18.09.1998

(11) 901125476
(22) 02.07.1990
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 901127217
(22) 04.07.1990
(A) MAN Gutehoffnungshütte Aktiengesellschaft, Postfach 11 02 40, D-46122 Oberhausen, DE
(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE
(R) 17.04.1998

(11) 901139089
(22) 20.07.1990
(A) Degussa Aktiengesellschaft, 9 WEISSFRAUENSTRASSE, 60311 FRANKFURT, DE
(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US
(R) 03.08.1998

(11) 901160408
(22) 22.08.1990
(A) ATR INTERNATIONAL INC., 14201 Myerlake Circle, Clearwate,r Florida 33620, US
(N)AAR MANUFACTURING GOUP, INC., ONE AAR PLACE, 1100 N. WOOD DALE ROAD, 6091 WOOD DALE, ILLINOIS, US
(R) 30.10.1998

(11) 901203547
(22) 24.10.1990
(A) MAN Gutehoffnungshütte Aktiengesellschaft, 66 BAHNHOFSTRASSE, POSTFACH 11 02 40, 4200 OBERHAUSEN 11, DE
(N)FERROSTAAL AKTIENGESELLSCHAFT, 24 HOHENZOLLERNSTRASS,E 45128 ESSEN, DE
(R) 18.12.1998

(11) 901216010
(22) 12.11.1990
(A) DE' LONGHI S.p.A., Via L. Seitz 47, I-31100 Treviso, IT
(N)ELBA S.P.A, 47 VIA LODOVICO SEITZ, 31100 TREVISO, IT
(R) 27.03.1998

(11) 901221903
(22) 20.11.1990
(A) BRÜGMANN FRISOPLAST GmbH, Am Deverhafen 4, D-26871 Papenburg, DE
(N)DIPRO DICHTUNGSSYSTEME GMBH, 4 AM DEVERHAFEN, 26871 PAPENBURG, DE
(R) 17.09.1998

(11) 901231522
(22) 04.12.1990
(A) BEHRINGWERKE Aktiengesellschaft, Postfach 1140, 35001 Marburg, DE
(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE
(R) 18.09.1998

(11) 902006246
(22) 15.03.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902006840
(22) 21.03.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902017045
(22) 27.06.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902021104
(22) 02.08.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902021179
(22) 02.08.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902024082
(22) 07.09.1990
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 902501410
(22) 01.06.1990
(A) KlÜssendorf Aktiengesellschaft, Zitadellenweg 20 D-F, D-13599 Berlin, DE
(N)KLÜSSENDORF PRODUKT UND VERTRIEBS GMBH, 20 D-F ZITADELLENWEG, 13599 BERLIN, DE
(R) 08.05.1998

(11) 903002707
(22) 10.01.1990
(A) CELLTECH THERAPEUTICS LIMITED, 216 Bath Road Slough, Berkshire SL1 4EN, GB
(N)ALUSUISSE HOLDINGS A.G., 16 BADISCHE BAHNHOFSTRASSE, 8212 NEUHAUSEN AM RHEINFALL, CH
(R) 23.02.1998

(11) 903024859

(22) 08.03.1990

(A) HERCULES INCORPORATED, 1313 N. Market Street, Hercules, Wilmington, Delaware 19894, US

(N)ALLIANT TECHSYSTEMS INC., MN-11-2216,600 SECOND STREET NE, HOPKINS, MN 55343-8384, US

(R) 17.11.1998

(11) 903032563

(22) 27.03.1990

(A) RHONE-POULENC RORER PHARMACEUTICALS INC., 500 ARCOLA ROAD, 19426-0107COLLEGEVILLE, PA, US

(N)RORER PHARMACEUTICAL PRODUCTS INC., 3711 KENNETT PIKE, SUITE 200, GREENVILLE DE 19807, US

(R) 14.05.1998

(11) 903037745

(22) 09.04.1990

(A) ROHM AND HAAS COMPANY, INDEPENDENCE MALL, WEST PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19105, US

(N)RÖHM ROHMAX HOLDING GMBH, KIRSCHENALLEE,, 64293 DARMSTADT, DE

(R) 21.12.1998

(11) 903072361

(22) 02.07.1990

(A) THE VICTORIA UNIVERSITY OF MANCHESTER, Oxford Road, Manchester M13 9PL, GB

(N)NEU TEC PHARMA PLC, ST.JAMES COURT STREET, BROWN STREET, MANCHESTER M2 2JF, GB

(R) 30.01.1998

(11) 903077170

(22) 13.07.1990

(A) STRATO/INFUSAID INC., 1400 PROVIDENCE HIGHWAY, 02062 NORWOOD, MA, US

(N)ARROW INTERVENTIONAL, INC., 9 PLYMOUTH STREET, EVERETT, MA 02149, US

(R) 26.02.1998

(11) 903079002

(22) 19.07.1990

(A) SMITHKLINE BIOLOGICALS S.A., Rue du Tilleul, 13, 1320 Genval Rixensart, BE

(N)SMITHKLINE BEECHAM BIOLOGICALS s.a., 89 rue de l'Institut, B-1330 Rixensart, BE

(R) 14.01.1998

(11) 903102879

(22) 20.09.1990

(A) MITSUI TOATSU CHEMICALS Inc., 2-5 Kasumigaseki 3-chome Chiyoda-Ku, Tokyo 100, JP

(N)MOCHIDA PHARMACEUTICAL CO. LTD., 7, Yotsuya 1-chome Shinjuku-ku, Tokyo 160, JP

(N)MITSUI TOATSU CHEMICALS Inc., 2-5 Kasumigaseki 3-chome Chiyoda-Ku, Tokyo 100, JP

(R) 10.04.1998

(11) 903102887

(22) 20.09.1990

(A) MITSUI TOATSU CHEMICALS Inc., 2-5 Kasumigaseki 3-chome Chiyoda-Ku, Tokyo 100, JP

(N)MOCHIDA PHARMACEUTICAL CO. LTD., 7, Yotsuya 1-chome Shinjuku-ku, Tokyo 160, JP

(N)MITSUI TOATSU CHEMICALS Inc., 2-5 Kasumigaseki 3-chome Chiyoda-Ku, Tokyo 100, JP

(R) 10.04.1998

(11) 903110203

(22) 09.10.1990

(A) LUCAS INGREDIENTS LIMITED, Moravian Road, Kingswood, Bristol BS15 2NG, GB

(N)KERRY INGREDIENTS (UK) LIMITED, THORPE LEA MANOR,THORPE LEA ROAD, EGHAM,SURREY TW20 8HY, GB

(R) 02.10.1998

(11) 904002664

(22) 01.02.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904004934

(22) 22.02.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904010337

(22) 17.04.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904015336

(22) 06.06.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904022662

(22) 08.08.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904023280

(22) 22.08.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904023298

(22) 22.08.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904028982

(22) 16.10.1990

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1199

(11) 904028990

(22) 16.10.1990

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 904029006

(22) 16.10.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904031747

(22) 08.11.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904037256

(22) 21.12.1990

(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 23.11.1998

(11) 904037264

(22) 21.12.1990

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 904200029

(22) 03.01.1990

(A) SOCIETE ANONYME : SOCIETE DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES: LUCIEN DURAND, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07210 CHOMERAC, FR

(N)SOCIETE ANONYME DURAND INTERNATIONALE, QUARTIER DES BUIS BAIX, 07210 CHOMERAC, FR

(R) 06.03.1998

(11) 908106909

(22) 12.09.1990

(A) Wyss Heinz, Aeschenbrunnmattstrasse, 1 CH-3047 Bremgarten, CH

(N)RHEINZINK GMBH, Bahnhofstrasse 90, Postfach 145, D-4354 Datteln, DE

(R) 26.02.1998

(11) 908300049

(22) 02.01.1990

(A) Briosi Antonello, Viale del Lavoro 3, I-38086 Rovereto (Trento), IT

(N)METALSISTEM S.P.A., 2 VIALE DELL'INDUSTRIA, 38068 ROVERETO (TRENTO), IT

(R) 30.11.1998

(11) 909001497

(22) 20.12.1989

(A) INDUSTRIAS QUIRURGICAS DE LEVANTE S.A., Islas Baleares, 50, P.I. Fuent, 46988 Paterna - Valencia, ES

(N)ELECTRO-BIOLOGY INC, 6 Upper Pond Road, Parsippany, New Jersey 07054, US

(R) 03.08.1998

(11) 909009151

(22) 05.12.1989

(A) NANO-MASTER, P.A. DE ST. GUENAULT, 7, RUE JEAN MERMOZ, F-91005 EVRY CEDEX, FR

(N)ORBOT INSTRUMENTS LTD., INDUSTRIAL ZONE, YAVNE 70651, IL

(R) 17.06.1998

(11) 909009151

(22) 05.12.1989

(A) NANO-MASTER, P.A. DE ST. GUENAULT, 7, RUE JEAN MERMOZ, F-91005 EVRY CEDEX, FR

(N)ORBOT INSTRUMENTS LTD., INDUSTRIAL ZONE, YAVNE 70651, IL

(R) 17.06.1998

(11) 909009151

(22) 05.12.1989

(A) NANO-MASTER, P.A. DE ST. GUENAULT, 7, RUE JEAN MERMOZ, F-91005 EVRY CEDEX, FR

(N)ORBOT INSTRUMENTS LTD., INDUSTRIAL ZONE, YAVNE 70651, IL

(R) 17.06.1998

(11) 909023988

(22) 12.01.1990

(A) Pharmacia AB (reg.number 556131-9608), S-171 97, Stockholm, SE

(N) PHARMACIA & UPJOHN GRONINGEN B.V., 5 VAN SWIETENLAAN, P.O.901 NL-9700 AX, GRONINGEN, NL

(R) 08.05.1998

(11) 909040511

(22) 06.02.1990

(A) STERLING WINTHROP INC., 90 Park Avenue New York, NY 10016, US

(N)SANOFI, 32-34 RUE MARBEUF, 75008 PARIS, FR

(R) 06.10.1998

(11) 909043390

(22) 13.03.1990

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 909053407

(22) 15.03.1990

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 909058612

(22) 30.03.1990

(A) REXHAM GRAPHICS INC., 28 GAYLORD STREET, SOUTH HADLEY, MASSACHUSETTS 01075-2894, US

(N)POLAROID CORPORATION, 575 TECHNOLOGY SQUARE, CAMBRIDGE MA 02139, US

(R) 30.10.1998

(11) 909060766

(22) 12.04.1990

(A) MILTOX HOLDINGS PTE. LTD., 20 Jalan Tukang, Singapore 2261, SG

(N)C/-BELMONT TRUST LIMITED, ROAD TOWN, TORTOLA, BRITISH VIRGIN ISLANDS, IS

(R) 18.01.1999

(11) 909075145

(22) 24.04.1990

(A) B.V. Optische Industrie ¨De Oude Delft¨, 9 VAN MIEREVELTLAAN, 2612 XE DELFT, NL

(N)ENRAF-NONIUS B.V., 1 ROENTGENWEG, 2624 DELFT, NL

(R) 05.06.1998

(11) 909075400

(22) 25.04.1990

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 909081531

(22) 30.05.1990

(A) MAGINDAG STEIRISCHE MAGNESIT-INDUSTRIE AKTIENGESELLSCHAFT, FLESCHGASSE 34, A-1130 WIEN, AT

(N)BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT HARSCH GMBH & CO. KG, 7 RINKLINGER STRASSE, 75015 BRETTEN, DE

(R) 27.02.1998

(11) 909091803

(22) 15.06.1990

(A) BRITISH TECHNOLOGY GROUP LIMITED, 101 NEWINGTON CAUSEWAY, LONDON SE1 6BU, GB

(N)PEPTIDE THERAPEUTICS LIMITED, PETERHOUSE TECHNOLOGY PARK, 100 FULBOURN ROAD, CAMBRIDGE CB1 9PT, GB

(R) 23.01.1998

(11) 909100513

(22) 07.06.1990

(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US

(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US

(R) 04.11.1998

(11) 909121758

(22) 28.08.1990

(A) Holderchem Holding AG, Grand-Places 14, CH-1700 Fribourg, CH

(N)CEMENT INTELLECTUAL PROPERTY LTD, 41 CEDAR AVENUE, CEDAR HOUSE 12, HAMILTON HM, BM

(R) 15.04.1998

(11) 909149981

(22) 20.07.1990

(A) GELMAN SCIENCES, INC., 600 SOUTH WAGNER ROAD, ANN ARBOR, MICHIGAN 48106, US

(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, 11548 NEW YORK, US

(R) 03.06.1998

(11) 911013670

(22) 01.02.1991

(A) SANYO ELECTRIC CO. LTD., 18, Keihanhondori 2-chome, Moriguchi-shi, Osaka-fu, JP

(A) Tonen Chemical Corporation, 1-1, Tsukiji 4-Chome Chuo-Ku, Tokyo, JP

(A) OSAKA ORGANIC CHEMICAL INDUSTRY CO. LTD., 1-7-20, Azuchimachi, Chuo-ku, Osaka, JP

(A) MIURA DOLPHINS CO. LTD., 1-10-34, Jingumae, Shibuya-ku, Tokyo, JP

(A) Tonen Corporation, 1-1 Hitotsubashi, 1-Chome Chiy ,Tokyo 100, JP

(A) MASAHISA OHTSUKA, 2-15-17 SIRONOUCHI, OHIZUMIMACHI, OHRA-GUN GUNMA-KEN, JP

(N)SNOVA CORPORATION, 16-8 KODENMA-CHO, NIHONBASHI, CHUO-KU, TOKYO, JP

(R) 07.04.1998

(11) 911019438

(22) 12.02.1991

(A) MAN Gutehoffnungshütte Aktiengesellschaft, Postfach 11 02 40, D-46122 Oberhausen, DE

(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE

(R) 17.04.1998

(11) 911030559

(22) 01.03.1991

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT

(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 911036242

(22) 08.03.1991

(A) KIMBERLY-CLARK CORPORATION, 401 North Lake Street, Neenah, Wisconsin 54957-0349, US

(N)KIMBERLY-CLARK WORLDWIDE INC., 401 North Lake Street, Neenah, Wisconsin 54956, US

(R) 17.06.1998

(11) 911047207

(22) 26.03.1991

(A) NOELL-KRC ENERGIE- UND ABFALLTECHNIK GMBH, INDUSTRIESTRASSE 70, 04435 SCHKEUDITZ, DE

(N)HOCHTIEF UMWELT GMBH, 86-88 HUYSENALLEE, 45128 ESSEV, DE

(R) 20.02.1998

(11) 911068864

(22) 27.04.1991

(A) Rud. Otto Meyer, Tilsiter Strasse 162, D-22047 Hamburg, DE

(N)RUD. OTTO MEYER-UMWELT-STIFTUNG, 162 TILSITER STRASSE, 22047 HAMBURG, DE

(R) 31.12.1997

(11) 911083939

(22) 24.05.1991

(A) PREMARK FEG CORPORATION, 300 Delaware Avenue, Suite 509, Wilmington, Delaware 19801, US

(N)PREMARK FEG L.L.C., 300 DELAWARE AVENUE, WILMINGTON, DELAWARE 19801, US

(R) 30.09.1998

(11) 911085157

(22) 25.05.1991

(A) BAYER AG, 51368 LEVERKUSEN, DE

(N)HERAEUS KULZER GMBH & CO. KG, 63450 HANAU, DE

(R) 23.01.1998

(11) 911168565

(22) 02.10.1991

(A) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 911182129

(22) 25.10.1991

(A) Degussa Aktiengesellschaft, 9 WEISSFRAUENSTRASSE, 60311 FRANKFURT, DE

(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(R) 03.08.1998

(11) 911187078

(22) 02.11.1991

(A) DT MEMBRANFILTER VERTRIEBS GMBH, Stenzelring 14 a, D-21107 Hamburg, DE

(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD EAST HILLS, NEW YORK 11548, US

(R) 17.11.1998

(11) 911191609

(22) 11.11.1991

(A) S.A. DONNAY INTERNATIONAL, Route Charlemagne 20, B-5660 Couvin, BE

(N)CDS-IP, S.A, 20 ROUTE CHARLEMAGNE, 5660 COUVIN, BE

(R) 27.03.1998

(11) 911201853

(22) 26.11.1991

(A) BEHRINGWERKE Aktiengesellschaft, Postfach 1140, 35001 Marburg, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 911209351
(22) 06.12.1991
(A) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE
(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE
(R) 18.09.1998

(11) 912002862
(22) 11.02.1991
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 912006863
(22) 25.03.1991
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 14.10.1998

(11) 912007473
(22) 29.03.1991
(A) ALUTEK S.R.L, Via Pianezza 123 I-10151, Torino, IT
(N)TEKSID S.P.A, 123 VIA PIANEZZA, 10151 TORINO, IT
(R) 23.02.1998

(11) 912009305
(22) 18.04.1991
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG P.O. BOX 1 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 912019437
(22) 24.07.1991
(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL
(N)DSM N.V, 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL
(R) 03.11.1998

(11) 912024049
(22) 18.09.1991
(A) DAGRA PHARMA B.V., 60 VERRIJN STUARTWEG, 1112 AX DIEMEN, NL
(N)MUNDIPHARMA AG, 74 ST.ALBAN-RHEINWEG, 4006 BASEL, CH
(R) 13.02.1998

(11) 913005070
(22) 23.01.1991
(A) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC, IMPERIAL CHEMICAL HOUSE, MILLBANK, LONDON SW1P 3JF, GB
(N)THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, 1 PROCTER & GAMBLE PLAZA, CINCINNATI, OHIO 45202, US
(R) 08.04.1998

(11) 913006615
(22) 29.01.1991
(A) HOWMEDICA INC., 235 EAST 42ND STREET, NEW YORK, NEW YORK 10017, US
(N)SCHNEIDER (USA) INC., 5905 Nathan Lane, Plymouth, Minnesota 55442, US
(R) 28.12.1998

(11) 913047908
(22) 28.05.1991
(A) W.R. Grace & Co.-Conn. , Grace Plaza, 1114 Avenue of th New York, New York 10036 , US
(N)NATIONAL STARCH AND CHEMICAL INVESTMENT HOLDING CORPORATION , 501 SILVERSIDE ROAD WILMINGTON, DELAWARE 19809 , US
(R) 23.02.1998

(11) 913066742
(22) 23.07.1991
(A) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC, IMPERIAL CHEMICAL HOUSE, MILLBANK, LONDON SW1P 3JF, GB
(N)THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, 1 PROCTER & GAMBLE PLAZA CINCINNATI, OHIO 45202, US
(R) 08.04.1998

(11) 913066759
(22) 23.07.1991
(A) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC, IMPERIAL CHEMICAL HOUSE, MILLBANK, LONDON SW1P 3JF, GB
(N)THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, 1 PROCTER & GAMBLE PLAZA, CINCINNATI, OHIO 45202, US
(R) 08.04.1998

(11) 913074340
(22) 13.08.1991
(A) BP Chemicals Limited, BRITANNIC HOUSE 1, FINSBURY CIRCUS, LONDON EC2M 7BA, GB
(N)BLAGDEN CHEMICALS LIMITED, SULLY, VALE OF GLAMORGAN, CF64 5YU, GB
(R) 09.07.1998

(11) 913077939
(22) 23.08.1991
(A) ROHM AND HAAS COMPANY, INDEPENDENCE MALL, WEST PHILADELPHIA PENNSYLVANIA 19105, US
(N)EMS INVENTA AG, 16 SELNAUSTRASSE, 8002 ZUERICH, DE
(N)ROHM AND HAAS COMPANY, INDEPENDENCE MALL, WEST PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19105, US
(R) 18.08.1998

(11) 914003827
(22) 14.02.1991
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 914004734
(22) 21.02.1991
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 914012570
(22) 15.05.1991
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 914022140
(22) 09.08.1991
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 914028907
(22) 29.10.1991
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 914031190
(22) 20.11.1991
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 918303793
(22) 16.09.1991
(A) EL & M S.P.A.., VIA CAVALLOTTI, 24, I-50047 PRATO (FIRENZE), IT
(N)PATCORP S.A., 223 VAL STE.CROIX ,1371 LUXEMBOURG, LU
(R) 10.03.1998

(11) 918700220
(22) 08.02.1991
(A) WASHINGTON UNIVERSITY, 1 BROOKINGS DRIVE, 63131 ST. LOUIS, MISSOURI, US
(N)RESEARCH CORPORATION TECHNOLOGIES INC., 101 N. WILMOT ROAD, SUITE 600, TUCSON, ARIZONA, US
(R) 04.09.1998

(11) 918701681
(22) 22.10.1991
(A) ENGINEERING COMPANY ARTOIS N.V., 15 PIETERMAAI, P.O. BOX, 4905 CURAÇAO, AN
(A) KRONTEC S.A., 4, Boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, LU
(N)INTERBREW S.A., 1 GRAND' PLACE, 1000 BRUXELLES, BE
(R) 14.05.1998

(11) 919002659
(22) 23.11.1990
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N)HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 919059394
(22) 26.02.1991
(A) IGEN INC., 16020 INDUSTRIAL DRIVE, 20877 GAITHERSBURG, MARYLAND, US
(N)IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US
(R) 04.11.1998

(11) 919067744
(22) 15.03.1991
(A) ALEX JENSEN A/S SKIBBY, Industrivej 22, DK-4050 Skibby, DK
(N)ALEX JENSEN TECHNOLOGY A/S, 22 INDUSTRIVEJ, 4050 SKIBBY, DK
(R) 31.12.1997

(11) 919087478
(22) 24.04.1991
(A) EISENBERG Mark, 6 Lord Howe Street, Dower Heights, NSW 2030, AU
(N)ORTEC INTERNATIONAL, INC. AUDUBON BUSINESS AND TECHNOLOGY CENTER, 3960 BROADWAY, 166TH STREET, 10032 NEW YORK, US
(R) 04.11.1998

(11) 919094375
(22) 20.05.1991
(A) HELSINN BIREX PHARMACEUTICALS LTD., DAMASTOWN, MULHUDDART / DUBLIN 15, IE
(N)PATPHARM HOLDIND S.A., 11 ALDRINGEN, LUXEMBOURG, LU
(R) 30.01.1998

(11) 919098137
(22) 13.05.1991
(A) Ferring AB, Soldattorpsvägen 5, Box 30561, S-200 62 Malmö, SE
(N)EURO-DIAGNOSTICA AB, IDEON 205, 12 MALMOE, SE
(R) 19.06.1998

(11) 919099093

(22) 22.05.1991

(A) DE LA RUE HOLOGRAPHICS LIMITED, 6 Agar Street London WC2N 4DE, GB

(N)DE LA RUE INTENATIONAL LIMITED, DE LA RUE HOUSE, JAYS CLOSE BASINGSTOKE, HAMPSHIRE RG22 ABS, GB

(R) 17.09.1998

(11) 919101840

(22) 16.05.1991

(A) STRATO/INFUSAID INC., 235 EAST 42ND STREET, NEW YORK, NY 10017, US

(N)ARROW INTERVENTIONAL, INC., 9 PLYMOUTH STREET, EVERETT, MA 02149, US

(R) 26.02.1998

(11) 919109066

(22) 03.06.1991

(A) UNIVERSITY PARTNERSHIPS PTY. LIMITED, New England Technology Park, M Armidale, NSW 2350, AU

(N)GEOPHYSICAL TECHNOLOGY LTD., 9 LEVEL 3 BARRACK STREET, 2000 SYDNEY NSW, AU

(R) 30.01.1998

(11) 919125062

(22) 24.06.1991

(A) B.V. Optische Industrie ¨De Oude Delft¨, Postbus 72, NL-2600 MD Delft, NL

(N)ENRAF-NONIUS B.V., 1 ROENTGENWEG, 2624 DELFT, NL

(R) 05.06.1998

(11) 919126383

(22) 25.06.1991

(A) Oncogene Science Inc., 106 Charles Lindbergh Boulevard, Uniondale, NY 11553-3649, US

(N)OSI PHARMACEUTICALS, INC., 106 CHARLES LINDBERTH BLVD. UNIONDALE, NEW YORK 11553-3649, US

(R) 06.10.1998

(11) 919134551

(22) 12.07.1991

(A) DE LA RUE HOLOGRAPHICS LIMITED, 6 Agar Street, London WC2N 4DE, GB

(N)DE LA RUE INTENATIONAL LIMITED, DE LA RUE HOUSE, JAYS CLOSE BASINGSTOKE, HAMPSHIRE RG22 ABS, GB

(R) 17.09.1998

(11) 919136309

(22) 18.06.1991

(A) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(N)NEN LIFE SCIENCE PRODUCTS, INC., 549 ALBANY STREET, BOSTON, MASS. 02118, US

(R) 22.12.1998

(11) 919139667

(22) 21.06.1991

(A) CARDION INC., 100 Sunnyside Boulevard, Woodbury, NY 11797, US

(N)CARDION NEWCO.INC., 23501 WET 84TH STREET, SHAWNEE,66227 KANSAS, US

(R) 19.06.1998

(11) 919140194

(22) 25.07.1991

(A) THE VICTORIA UNIVERSITY OF MANCHESTER, Oxford Road, Manchester M13 9PL, GB

(N)NEU TEC PHARMA PLC, ST.JAMES COURT STREET, BROWN STREET, MANCHESTER M2 2JF, GB

(R) 30.01.1998

(11) 919153775

(22) 22.08.1991

(N)CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET, 94608-2916 EMERYVILLE, US

(R) 06.02.1998

(11) 919154179

(22) 22.08.1991

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US

(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 919159756

(22) 06.09.1991

(A) DE LA RUE HOLOGRAPHICS LIMITED, 6 Agar Street, London WC2N 4DE, GB

(N)DE LA RUE INTENATIONAL LIMITED, DE LA RUE HOUSE, JAYS CLOSE BASINGSTOKE, HAMPSHIRE RG22 ABS, GB

(R) 17.09.1998

(11) 919160523

(22) 24.09.1991

(A) Weidmüller GmbH, Hosnedlgasse 23-25, A-1220 Wien, AT

(N)WEIDMÜLLER INTERFACE GMBH&CO, 16 KLINGENBERGSTRASSE, 32758 DETMOLD, DE

(R) 09.07.1998

(11) 919164269

(22) 30.08.1991

(A) HIP DEVELOPMENTS PTY. LTD., 286 Pacific Highway Crow Nest, NSW 2065, AU

(N)SMITH & NEPHEW INC., 1450 Brooks Road Memphis, Tennessee 38116, US

(R) 17.06.1998

(11) 919178335
(22) 11.09.1991
(A) GELMAN SCIENCES, INC., 600 SOUTH WAGNER ROAD, ANN ARBOR, MICHIGAN 48106, US
(N)PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, 11548 NEW YORK, US
(R) 03.06.1998

(11) 919201012
(22) 16.10.1991
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N)TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(R) 11.11.1998

(11) 919204107
(22) 21.11.1991
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 919205906
(22) 28.11.1991
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N)BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 921003869
(22) 11.01.1992
(A) Rheinbraun Aktiengesellschaft, Stüttgenweg 2, 50935 Köln, DE
(N)HECKETT MULTISERV PLC, 2 CHALKHILL ROAD, COMMONWEALTH HOUSE, HAMMERSMTIH LONDON W6 8DW, GB
(R) 30.04.1998

(11) 921033759
(22) 27.02.1992
(A) Ohtsuka Masahisa, 2-15-17, Shironouchi, Ohizumim Ohra-gun, Gunma-ken, JP
(A) Tonen Corporation, 1-1,Hitotsubashi, 1-chome Chiy Tokyo, JP
(A) SANYO ELECTRIC CO. LTD., 18, Keihanhondori 2-chome Moriguchi-shi Osaka-fu, JP
(A) Tonen Chemical Corporation, 1-1, Tsukiji 4-Chome Chuo-Ku Tokyo, JP
(A) OSAKA ORGANIC CHEMICAL INDUSTRY CO. LTD., 1-7-20, Azuchimachi, Chuo-ku Osaka, JP
(A) MIURA DOLPHINS CO. LTD., 1-10-34, Jingumae, Shibuya-ku, Tokyo, JP
(N)SNOVA CORPORATION, 16-8 KODENMA-CHO, NIHONBASHI, CHUO-KU, TOKYO, JP
(R) 07.04.1998

(11) 921042602
(22) 12.03.1992
(A) MAN Gutehoffnungshütte Aktiengesellschaft, Postfach 11 02 40, D-46122 Oberhausen, DE
(N)SMS SCHLOEMANN-SIEMAG AG, 4 EDUARD-SCHLOEMANN-STRASSE, 40237 DUESSELDORF, DE
(R) 17.04.1998

(11) 921046413
(22) 18.03.1992
(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Postfach 80 01 40, D-81601 München, DE
(N)GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE
(R) 11.05.1998

(11) 921063038
(22) 11.04.1992
(A) HOECHST CELANESE CORPORATION, 202-206 ROUDT NORTH, 08876 SOMERVILLE, N.J., US
(N)CLARIANT FINANCE (BVI) LTD., CITCO BUILDING, WICKHAMS CAY ROAD TOWN, TORTOLA, GB
(R) 23.07.1998

(11) 921093100
(22) 02.06.1992
(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Anzinger Strasse, 11 D-81671 München, DE
(N)GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE
(R) 11.05.1998

(11) 921098893
(22) 12.06.1992
(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Anzinger Strasse 11, D-81671 München, DE
(N)GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE
(R) 11.05.1998

(11) 921104717
(22) 22.06.1992
(A) BAYER AG, 51368 Leverkusen, DE
(N)HERAEUS KULZER GMBH & CO. KG, 63450 HANAU, DE
(R) 23.01.1998

(11) 921108676
(22) 26.06.1992
(A) MAN Gutehoffnungshütte Aktiengesellschaft, Postfach 11 02 40, D-46122 Oberhausen, DE
(N)GFH FAHRZEUGE GMBH, 1 STEINBRINKSTRASSE, 46145 OBERHAUSEN, DE
(R) 14.08.1998

(11) 921157376

(22) 15.09.1992

(A) BEHRINGWERKE Aktiengesellschaft, Postfach 1140, 35001 Marburg, DE

(N)DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 921169777

(22) 05.10.1992

(A) HOECHST AKTIENGESELLSCHAFT, 65926 FRANKFURT AM MAIN, DE

(N)KALLE PENTAPLAST GMBH, INDUSTRIEGEBIET HEILIGENROTH, 56401 MONTABAUR, DE

(R) 04.11.1998

(11) 921175873

(22) 15.10.1992

(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Anzinger Strasse 11, D-81671 MÜnchen, DE

(N)GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE

(R) 11.05.1998

(11) 921184701

(22) 29.10.1992

(A) Degussa Aktiengesellschaft, 9 WEISSFRAUENSTRASSE, 60311 FRANKFURT, DE

(N)E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US

(R) 03.08.1998

(11) 921208849

(22) 08.12.1992

(A) HOECHST CELANESE CORPORATION, 202-206 ROUDT NORTH, 08876 SOMERVILLE, N.J., US

(N)CELANESE ACETATE LLC, 2300 ARCHDATE DRIVE CHARLOTTE, NORTH CAROLINA 28210-4500, US

(R) 24.08.1998

(11) 922006853

(22) 10.03.1992

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 922013594

(22) 12.05.1992

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N)DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 922017223

(22) 11.06.1992

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 922019013

(22) 26.06.1992

(A) Methold 's-Hertogenbosch B.V., Sigarenmakerstraat 9, NL-5203 DB 's-Hertogenbosch, NL

(N)METAALWARENFABRIEK A.P. VERACHTERT B.V., P.O.BOX 3069, 5203 DB'S-HERTOGENBOSCH, NL

(N) Methold 's-Hertogenbosch B.V., Sigarenmakerstraat 9, NL-5203 DB 's-Hertogenbosch, NL

(R) 23.12.1998

(11) 922028543

(22) 17.09.1992

(A) HOLEC SYSTEMEN EN COMPONENTEN B.V., 61 TUINDORPSTRAAT, 7555 CS HENGELO, NL

(N) HOLEC HOLLAND N.V., 61 TUINDORPSTRAAT, 7555 CSc HENGELO, NL

(R) 23.10.1998

(11) 922028659

(22) 18.09.1992

(A) Trento Bruno, Via Curzola, 11, I-35100 Padova, IT

(N) RAILFIX N.V., LANDHUIS JOONCHI, KAYA RICHARD J. BEUJON Z/N, CURACAO, AN

(R) 17.06.1998

(11) 922034186

(22) 06.11.1992

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 922039953

(22) 17.12.1992

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 922500798

(22) 07.04.1992

(A) ALTATEC Medizintechnische Elemente GmbH & Co. KG., Im Steinernen Kreuz 27, 75449 Wurmberg, DE

(N) IMZ-Fertigungs- und Vertriebsgesellschaft für dent, Talstrasse 23, 70794 Filderstadt, DE

(N) ALTATEC Medizintechnische Elemente GmbH & Co. KG., Im Steinernen Kreuz 27 ,75449 Wurmberg, DE

(R) 03.11.1998

(11) 923011100
(22) 11.02.1992
(A) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC, IMPERIAL CHEMICAL HOUSE, MILLBANK, LONDON SW1P 3JF, GB
(N) THE PROCTER & GAMBLE COMPANY, 1 PROCTER & GAMBLE PLAZA, CINCINNATI, OHIO 45202, US
(R) 08.04.1998

(11) 923018741
(22) 05.03.1992
(A) MOBIL OIL CORPORATION, 3225 GALLOWS ROAD, FAIRFAX, VIRGINIA 22037-0001, US
(N) TENNECO PACKAGING INC., 1603 ORRINGTON AVENUE, 60204 IL EVANSTONE, US
(R) 09.01.1998

(11) 923042808
(22) 12.05.1992
(A) SUBTERRA LIMITED, Dullar Lane Sturminster Marsha, Wimbourne Dorset, BH21 4DA, GB
(N) THAMES WATER SERVICES LIMITED, GAINSBOROUGH HOUSE, MANOR FARM ROAD, READING RG2 0JN, GB
(R) 12.10.1998

(11) 924000383
(22) 08.01.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924001159
(22) 16.01.1992
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 924002959
(22) 05.02.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924013626
(22) 20.05.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy 93230 Romainville,, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924013634
(22) 20.05.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924014392
(22) 26.05.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924017643
(22) 24.06.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924024060
(22) 03.09.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924025547
(22) 17.09.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924029960
(22) 05.11.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 924033624
(22) 11.12.1992
(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 925001331

(22) 16.10.1992

(A) PRODESFARMA S.A., Treball s/n 08960 Sant Just Desvern (Barce, ES

(N) ALMIRALL-PRODESFARMA S.A., 151 RONDA GENERAL MITRE, 08022 BARCELONA, ES

(R) 14.01.1998

(11) 929007268

(22) 18.11.1991

(A) HOWMEDICA INC., 235 EAST 42ND STREET, NEW YORK, NEW YORK 10017, US

(N) AMERICAN MEDICAL SYSTEMS, INC., 10700 BREN ROAD, WEST MINNETONKA, MINNESOTA 55343, US

(R) 22.12.1998

(11) 929046191

(22) 21.01.1992

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, Route 303, North Orangeburg, New York 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 929047454

(22) 22.11.1991

(A) STRATO/INFUSAID INC., 1400 PROVIDENCE HIGHWAY, 02062 NORWOOD, MA, US

(N) ARROW INTERVENTIONAL, INC., 9 PLYMOUTH STREET, EVERETT, MA 02149, US

(R) 26.02.1998

(11) 929048577

(22) 21.02.1992

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT

(N) BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 929051712

(22) 21.01.1992

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, Route 303 ,North Orangeburg, New York 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 929056471

(22) 04.03.1992

(A) ISTITUTO GENTILI S.P.A., 112 VIA MAZZINI, 56100 PISA, IT

(N) ABIOGEN PHARMA S.R.L., 6 VIA G. FABBRONI, 00191 ROMA, IT

(R) 23.12.1998

(11) 929065936

(22) 19.03.1992

(A) SULZER-ESCHER WYSS GMBH, Escher-Wyss-Strasse, D-88212 Ravensburg, DE

(N) PROMINERAL GESELLSCHAFT ZUR VERWENDUNG VON MINERALSTOFFEN MBH, 61 BAMLERSTRASSE, 45141 ESSEN, DE

(N) SULZER-ESCHER WYSS GMBH, Escher-Wyss-Strasse, D-88212 Ravensburg, DE

(R) 10.04.1998

(11) 929065936

(22) 19.03.1992

(A) SULZER-ESCHER WYSS GMBH, Escher-Wyss-Strasse, D-88212 Ravensburg, DE

(N) PROMINERAL GESELLSCHAFT ZUR VERWENDUNG VON MINERALSTOFFEN MBH, 61 BAMLERSTRASSE, 45141 ESSEN, DE

(N) SULZER-ESCHER WYSS GMBH, Escher-Wyss-Strasse, D-88212 Ravensburg, DE

(R) 03.04.1998

(11) 929071835

(22) 08.04.1992

(A) IBF INTEGRATED AND FINANCE S.A., Rue de Lausanne 44, CH-1201 Genève, CH

(N) BAMBI INTELLIGENCE S.A., ARANGO ORILLAC BUILDING, THIRD FLOOR, 54THE STREET, NUEVA UR PANAMA CITY, PA

(R) 23.12.1998

(11) 929074995

(22) 20.03.1992

(A) DE LA RUE HOLOGRAPHICS LIMITED, 6 Agar Street, London WC2N 4DE, GB

(N) DE LA RUE INTENATIONAL LIMITED, DE LA RUE HOUSE, JAYS CLOSE BASINGSTOKE, HAMPSHIRE RG22 ABS, GB

(R) 17.09.1998

(11) 929075836

(22) 02.04.1992

(A) AGRICULTURAL GENETICS COMPANY LIMITED, 154, Science Park, Milton Road, Cambridge CB4 4GG, GB

(N) AXIS GENETICS PLC, BABRAHAM, CAMBRIDGE CB2 4AZ, GB

(R) 14.01.1998

(11) 929079820

(22) 07.04.1992

(A) ALTATEC Medizintechnische Elemente GmbH & Co. KG., Im Steinernen Kreuz 27, 75449 Wurmberg, DE

(N) IMZ-FERTIGUNGS- UND VERTRIEBSGESELLSCHAFT FÜR DENTALE TECHNOLOGIE MBH, 23 TALSTRASSE, 70794 FILDERSTADT, DE

(N) ALTATEC Medizintechnische Elemente GmbH & Co. KG., Im Steinernen Kreuz 27, 75449 Wurmberg, DE

(R) 03.11.1998

(11) 929090595
(22) 21.04.1992
(A) ISTITUTO GENTILI S.P.A., 112 VIA MAZZINI, 56100 PISA, IT
(N) ABIOGEN PHARMA S.R.L., 6 VIA G. FABBRONI, 00191 ROMA, IT
(R) 23.12.1998

(11) 929102754
(22) 08.04.1992
(A) UNIVERSITY OF ALASKA, Fairbanks, AK 99775-1720, US
(N) WILLIAM M. SACKINGER, 669 DEPAUW DRIVE, P.O.BOX, 80591 FAIRBANKS, ALASKA 99708, US
(R) 19.06.1998

(11) 929149789
(22) 17.06.1992
(A) MOLECULAR DISPLAYS INC., Samuel J. Wohlstadter, 31, Suns Andover, MA 01810, US
(N) IGEN INTERNATIONAL, INC., A DELAWARE CORPORATION, 16020 INDUSTRIAL DRIVE, GAITHERSBURG, MARYLAND 20677, US
(R) 04.11.1998

(11) 929158905
(22) 14.07.1992
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N) BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 929185486
(22) 13.08.1992
(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP
(N) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US
(R) 11.11.1998

(11) 929189199
(22) 17.08.1992
(A) GELMAN SCIENCES, INC., 600 SOUTH WAGNER ROAD, ANN ARBOR, MICHIGAN 48106, US
(N) PALL CORPORATION, 2200 NORTHERN BOULEVARD, EAST HILLS, 11548 NEW YORK, US
(R) 03.06.1998

(11) 929216398
(22) 21.10.1992
(A) LAFOND Luc, 23 Woodvalley Drive Etobicoke, Ontario M9A 4H4, CA
(N) LL LAFOND INTELLECTUAL PROPERTIES, INC., 23 WOODVALLEY DRIVE, ETOBICOKE, ONTARIO M9A 4H4, CA
(R) 03.08.1998

(11) 929233864
(22) 12.11.1992
(A) ISTITUTO GENTILI S.P.A., 112 VIA MAZZINI, 56100 PISA, IT
(N) ABIOGEN PHARMA S.R.L., 6 VIA G. FABBRONI, 00191 ROMA, IT
(R) 23.12.1998

(11) 929246262
(22) 30.11.1992
(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8 VIA ROBERTO LEPETIT, 20020 LAINATE (MI), IT
(N) BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 929249381
(22) 11.12.1992
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5 1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 929249399
(22) 11.12.1992
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 929249407
(22) 11.12.1992
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 929249415
(22) 11.12.1992
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, 1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 929249423
(22) 11.12.1992
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, 1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 929249431

(22) 11.12.1992

(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO

(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB

(R) 10.07.1998

(11) 931017826

(22) 05.02.1993

(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Postfach 80 01 40, D-81601 MÜnchen, DE

(N) GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE

(R) 11.05.1998

(11) 931064067

(22) 20.04.1993

(A) INVENTIO AG, Seestrasse 55 CH-6052 Hergiswil NW, CH

(N) ABB DAIMLER-BENT TRANSPORTATION (SCHWEITZ)AG, 8050 ZUERICH, CH

(R) 29.05.1998

(11) 931077044

(22) 12.05.1993

(A) INVENTIO AG, Seestrasse 55, CH-6052 Hergiswil NW, CH

(N) ABB DAIMLER-BENT TRANSPORTATION (SCHWEITZ) AG, 8050 ZUERICH, CH

(R) 29.05.1998

(11) 931109995

(22) 09.07.1993

(A) THYSSEN POLYMER GMBH, Anzinger Strasse 11, 81671 MÜnchen, DE

(N) GABO SYSTEMTECHNIK GMBH, 18 BAYERWALDSTRASSE, 94327 BOGEN, DE

(R) 11.05.1998

(11) 931145288

(22) 10.09.1993

(A) INVENTIO AG, Seestrasse 55, CH-6052 Hergiswil NW, CH

(N) ABB DAIMLER-BENT TRANSPORTATION (SCHWEITZ) AG, 8050 ZUERICH, CH

(R) 06.03.1998

(11) 931157572

(22) 29.09.1993

(A) KIMBERLY-CLARK CORPORATION, 401 North Lake Street, Neenah, Wisconsin 54956-0349, US

(N) KIMBERLY-CLARK WORLDWIDE INC., 401 NORTH STREET, NEENAH, WISCONSIN 54956, US

(R) 15.06.1998

(11) 931177877

(22) 03.11.1993

(A) INVENTIO AG, Seestrasse 55, CH-6052 Hergiswil NW, CH

(N) ABB DAIMLER-BENT TRANSPORTATION (SCHWEITZ) AG, 8050 ZUERICH, CH

(R) 29.05.1998

(11) 931204705

(22) 18.12.1993

(A) BEHRINGWERKE Aktiengesellschaft, Postfach 1140, 35001 Marburg, DE

(N) DADE BEHRING MARBURG GMBH, 76 EMIL-VON-BEHRING-STRASSE, 35001 MARBURG, DE

(R) 18.09.1998

(11) 932021975

(22) 23.07.1993

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(N) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(R) 03.11.1998

(11) 933058760

(22) 26.07.1993

(A) RHONE-POULENC INC., CN 7500, PROSPECT PLAINS ROAD, CRANBURY, NEW JERSEY 08512-7500, US

(N) RHODIA INC., 259 PROSPECT PLAINS ROAD, CN 7500 CRANBURY, NEW JERSEY 08512, US

(R) 26.06.1998

(11) 934000241

(22) 07.01.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934003492

(22) 11.02.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934004847

(22) 25.02.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934014192

(22) 03.06.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934014812

(22) 10.06.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934014820

(22) 10.06.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934015553

(22) 17.06.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934027038

(22) 04.11.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934027046

(22) 04.11.1993

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 934600156

(22) 01.04.1993

(A) INNOVATRON INDUSTRIES Société Anonyme, 137, Boulevard de Sébastopol,, F-75002 Paris, FR

(N) LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS, 53TER QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 75006 PARIS, FR

(R) 11.09.1998

(11) 935000604

(22) 07.05.1993

(A) INVESTIGACION Y ASESORAMIENTO TECNICO S.A.(INVASTESA), Montalban 14, E-28014 Madrid, ES

(N) PATENTES TALGO, S.A., 14 MONTALBAN, 28014 MADRID, ES

(R) 14.01.1998

(11) 938100518

(22) 26.01.1993

(A) DOMME ISFRIED, 16 HAUPTSTRASSE EGG A.D., GÜNZ 16, 87743 ENGISHAUSEN, DE

(N) CARBONIT FILTERTECHNIK GMBH, 24C DORFSTRASSE, 29416 DAMBECK, DE

(R) 04.11.1998

(11) 939010922

(22) 29.12.1992

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG ,NEW YORK 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 939081451

(22) 11.03.1993

(A) FLEX DEVELOPMENT B.V., Drie Akerstraat 7, NL 2611 JR Delft, NL

(N) PETER NICOLAAS KORSWAGEN + CORNELIA ELISABETH JOHANNA MARIA KORSWAGEN-HOOGKAMER, 11 ZEEREEP, 2202 NW NOORDWIJK, NL

(N) FLEX DEVELOPMENT B.V., Drie Akerstraat 7, NL 2611 JR Delft, NL

(R) 21.12.1998

(11) 939090858

(22) 05.04.1993

(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO

(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET LONDON SW1Y 6QY, GB

(R) 10.07.1998

(11) 939090866

(22) 05.04.1993

(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, 1324 Lysaker, NO

(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB

(R) 10.07.1998

(11) 939090874

(22) 05.04.1993

(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO

(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB

(R) 10.07.1998

(11) 939090882

(22) 05.04.1993

(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, N-1324 Lysaker, NO

(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB

(R) 10.07.1998

(11) 939152666

(22) 09.06.1993

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 939175972

(22) 20.07.1993

(A) GRUPPO LEPETIT S.P.A., 8, Via R. Lepetit, 20020 Lainate (MI), IT

(N) BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT

(R) 09.11.1998

(11) 941019648

(22) 09.02.1994

(A) Frisetta Polymer GmbH & Co. KG, Oberfeld 1 - 5, 79677 Schönau/Schwarzwald, DE

(N) F.A. RUEB HOLDING GMBH, 1-5 OBERFELDSTRASSE, 79677 SCHÖNAU, DE

(R) 23.02.1998

(11) 941090706

(22) 14.06.1994

(A) Buck Werke GmbH & Co, Geislinger Strasse 21, D-73337 Bad Überkingen, DE

(N) SONOCO CPD GMBH, NIKOLAUS-OTTO-STRASSE, 56727 MAYEN, DE

(R) 03.08.1998

(11) 941090706

(22) 14.06.1994

(A) Buck Werke GmbH & Co, Geislinger Strasse 21 D-73337 Bad Überkingen, DE

(N) SONOCO MBS VERTRIEBS-GMBH, 2 MATH.-V.-D.-DRIESCH-STRASSE, 52399 MERZENICH GIRBELSRATH, DE

(R) 03.08.1998

(11) 941136350

(22) 20.04.1989

(A) Anton Heggenstaller AG, Mühlenstrasse 7, D-86556 Unterbernbach, DE

(N) AGAB AKTIENGESELLSCHAFT FÜR ANLAGEN UND BETEILIGUNGEN, 2 OPERNPLATZ, 60313 FRANKFURT AM MAIN, DE

(R) 07.04.1998

(11) 942006974

(22) 22.03.1994

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 942008848

(22) 30.03.1994

(A) LABORATORIOS CUSI S.A., Carretera Nacional II, Km. 632, 08320 El Masnou (Barcelona), ES

(N) ALCON CUSI S.A., 58 CALLE CAMIL FABRA EL MASNOU, (BARCELONA), ES

(R) 14.01.1998

(11) 942011925

(22) 29.04.1994

(A) SANOFI, 32-34, rue Marbeuf, 75374 Paris Cédex 08, FR

(N) VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED, 130 WAVERLEY STREET, CAMBRIDGE, MA 02139-4242, US

(R) 18.05.1998

(11) 942015975

(22) 04.06.1994

(A) SANOFI, 32-34, rue Marbeuf ,75374 Paris Cédex 08, FR

(N) VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED, 130 WAVERLEY STREET, CAMBRIDGE, MA 02139-4242, US

(R) 08.07.1998

(11) 942037052

(22) 20.12.1994

(A) ALLIED BREWERIES NEDERLAND B.V., Ceresstraat 13, NL-4811 CA Breda, NL

(N) INTERBREW LICENSING AND ENGINEERING B.V., 13, CERESSTRAAT, 4811 CA BREDA, NL

(R) 28.10.1998

(11) 943057414

(22) 03.08.1994

(A) PREMARK FEG CORPORATION, 300 Delaware Avenue, Suite 509, Wilmington, Delaware 19801, US

(N) PREMARK FEG L.L.C., 300 DELAWARE AVENUE, WILMINGTON, DELAWARE 19801, US

(R) 07.04.1998

(11) 944000090

(22) 04.01.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 944000827

(22) 13.01.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 944001148

(22) 19.01.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 944002278

(22) 03.02.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 ROUTE DE NOISY, 93230 ROMAINVILLE, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 944002963

(22) 11.02.1994

(A) ADIR ET COMPAGNIE, 1 RUE CARLE HEBERT, 92415 COURBEVOIE, CEDEX, FR

(N) CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS), 3 RUE MICHEL ANGE, 75794 PARIS, FR

(N) ADIR ET COMPAGNIE, 1 RUE CARLE HEBERT, 92415 COURBEVOIE, CEDEX, FR

(R) 08.04.1998

(11) 944013440

(22) 16.06.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 944023514

(22) 19.10.1994

(A) Rouze Gérard, 128 Rue des Maseliers, F-34660 Coumonsec, FR

(N) CHRISTIAN FERRAND, 117C PLACE DE THESSALIE, 340000 MONTPELLIER, FR

(R) 19.06.1998

(11) 944027598

(22) 02.12.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR

(R) 24.11.1998

(11) 945001113

(22) 23.06.1994

(A) PRODESFARMA S.A., 5 CALLE DEL PONT REIXAT, 08960 SANT JUST DESVERN (BARCELONA), ES

(N) ALMIRALL-PRODESFARMA S.A., 151 RONDA GENERAL MITRE, 08022 BARCELONA, ES

(R) 14.01.1998

(11) 949019434

(22) 30.11.1993

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 949026199

(22) 20.12.1993

(A) RWE-DEA Aktiengesellschaft für Mineraloel und Chem, Postfach 60 04 49, 22204 Hamburg, DE

(N) NESTE CHEMICALS GMBH, 1 MONSCHAUER STRASSE, 40549 DUESSELDORF, DE

(R) 04.12.1998

(11) 949119523

(22) 22.03.1994

(A) GIST-BROCADES N.V., 1 WATERINGSEWEG, P.O. BOX 1, 2600 MA DELFT, NL

(N) DSM N.V., 1 HET OVERLOON, 6411 TE HEERLEN, NL

(R) 03.11.1998

(11) 949121461

(22) 16.12.1993

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 949136469

(22) 14.04.1994

(A) ROUSSEL UCLAF, 102 Route de Noisy, 93230 Romainville, FR

(N) HOECHST SCHERING AGREVO S.A., 163 AVENUE GAMBETTA, 75020 PARIS, FR

(R) 12.11.1998

(11) 949140842

(22) 08.04.1994

(A) MATERIALS RESEARCH CORPORATION, ROUTE 303, ORANGEBURG, NEW YORK 10962, US

(N) TOKYO ELECTRON LIMITED, TBS BROADCAST CENTER, 5-3-6 ALASKA, MINATO-KU, TOKYO, JP

(R) 11.11.1998

(11) 949161541
(22) 11.05.1994
(A) COLAS DANMARK A/S, Kongevejen 153, DK-2830 Virum, DK
(N) COLAS, 7 PLACE RENE CLAIR 92653 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, FR
(N) COLAS DANMARK A/S, Kongevejen 153, DK-2830 Virum, DK
(R) 30.10.1998

(11) 949168736
(22) 27.05.1994
(A) SCHERING AKTIENGESELLSCHAFT, 13342 BERLIN, DE
(N) AUGUSTIN RAINER, 16 HAMERKOP ST., SOMERSET, WEST 7130/RSA, US
(R) 26.02.1998

(11) 949188569
(22) 09.06.1994
(A) CONCEPTAIR B.V., Weena 723, P.O. Box 29193, 3001 Rotterdam, NL
(N) CONCEPTAIR ANSTALT, 33 HAUPTSTRASSE, 9490 VADUZ, LI
(R) 03.08.1998

(11) 952500916
(22) 16.04.1995
(A) Ritter Robert A., No. 407, 1274 Barclay Stree,t Vancouver V6E 1H3, CA
(N) THE ANI CORPORATION LIMITED, LEVEL5, MERLIN CENTRE,235 PYRMONT ROAD, PYRMONT, NEW SOUTH WALES, 2009, AU
(R) 05.10.1998

(11) 954012738
(22) 01.06.1995
(A) ROUSSEL-UCLAF, 102, route de Noisy, Boîte post 93230, Romainville, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 24.11.1998

(11) 959096892
(22) 09.02.1995
(A) Degussa Aktiengesellschaft, 9 WEISSFRAUENSTRASSE, 60311 FRANKFURT, DE
(N) E.I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY, 1007 MARKET STREET, WILMINGTON, DELAWARE 19898, US
(R) 03.08.1998

(11) 959187865
(22) 05.05.1995
(A) KVAERNER ENGINEERING A/S, Prof. Kohtsvei 5, 1324 Lysaker, NO
(N) KVAERNER TECHNOLOGY AND RESEARCH LTD., ST.JAME'S HOUSE, 23 KING STREET, LONDON SW1Y 6QY, GB
(R) 10.07.1998

(11) 961123254
(22) 31.07.1996
(A) Zenner Hans Peter, Prof. Dr. med., Burgholzweg 149, 72070 TÜbingen, DE
(N) TINNITUS FORSCHUNGS-UND ENTWICKLUNGS GMBH, 14 PACELLISTRASSE, 80333 MUNCHEN, DE
(R) 11.06.1998

(11) 81593
(22) 10.08.1979
(A) E.R. SQUIBB & SONS INC., ROUTE 206 & PROVINCELINE ROAD, PRINCETON, NJ 08540, US
(N) MENARINI INTERNATIONAL OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., 18 RUE DICKS, 1417 LUXEMBOURG, LU
(R) 30.01.1998

(11) 82327
(22) 03.04.1980
(A) GRUPPO LEPETIT S.p.A., Viale del Ghisallo, 20, I-20151 Milano, IT
(N) BIOSEARCH ITALIA S.P.A., 34 VIA R.LEPETIT, 21040 GERENZANO, IT
(R) 09.11.1998

(11) 83856
(22) 24.12.1981
(A) E.R. SQUIBB & SONS, INC., LAWRENCEVILLE-PRINCETON ROAD PRINCETON, N.J. 08540, US
(N) BRACCO International B.V., 7 DE BOELELAAN, 1083 HJ AMSTERDAM, NL
(R) 14.01.1998

(11) 84749
(22) 14.04.1983
(A) ROUSSEL-UCLAF S.A., PARIS, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 84931
(22) 27.07.1983
(A) ROUSSEL-UCLAF, 35 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 85755
(22) 01.02.1985
(A) ROUSSEL-UCLAF S.A., PARIS, FR
(N) HOECHST MARION ROUSSEL, 1 TERRASSE BELLINI, 92800 PUTEAUX, FR
(R) 23.11.1998

(11) 87297

(22) 27.07.1988

(A) PRODESFARMA S.A., 5 CALLE DEL PONT REIXAT, 08960 SANT JUST DESVERN (BARCELONA), ES

(N) ALMIRALL-PRODESFARMA S.A., 151 RONDA GENERAL MITRE, 08022 BARCELONA, ES

(R) 14.01.1998

(11) 88607

(22) 26.04.1995

(A) MELITTA HAUSHALTSPRODUKTE GMBH & CO. KOMMANDITGESELLSCHAFT, 99 RINGSTRASSE, 32427 MINDEN, DE

(N) COFRESCO FRISCHHALTEPRODUKTE GMBH&CO. KOMMANDITGESELLSCHAFT, 17 MELITTASTRASSE, 32427 MINDEN, DE

(R) 16.10.1998

(11) 88623

(22) 12.06.1995

(A) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(N) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 500 Queen Street, South CA-Bolton, Ontario L0P 1A0, CA

(R) 23.12.1998

(11) 88624

(22) 12.06.1995

(A) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE, 1122 LUXEMBOURG, LU

(N) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD., 530 Queen Street, South Bolton Ontario L7E 5S5, CA

(R) 23.12.1998

(11) 88772

(22) 12.06.1996

(A) EURO-INVENTEUR SA, 4-6 RUE DES TROIS CANTONS, 3980 WICKRANGE, LU

(N) PAC HOLDING S.A., 4-6 RUE DES TROIS CANTONS 3980 WICKRANGE, LU

(R) 03.08.1998

(11) 90048

(22) 09.04.1997

(A) ETRAM (ETUDES ET TRAVAUX SUR METAUX), 4 BOULEVARD ROYAL, 2449 LUXEMBOURG, LU

(N) GEVELOT GMBH, 17/19 LANGENBACHERSTRASSE, 78147 VÖHRENBACH, DE

(R) 13.02.1997

Section B.2:

Licences sur brevets

(11) 852012806

(22) 07.08.1985

(73) SPHERETOOLS LIMITED, NICOSIA, CY

(LI) AUTOMOBILES CITROËN, SOCIETE ANONYME

(R) 13.03.1998

(11) 853049054

(22) 09.07.1985

(73) THE UNIVERSITY OF SYDNEY, Parramatta Road, Sydney New South Wales 2006, AU

(LI) ALLERSEARCH PTY. LTD.

(R) 06.05.1998

(11) 863052338

(22) 07.07.1986

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 873088637

(22) 06.10.1987

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 891086282

(22) 12.05.1989

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 891086308

(22) 12.05.1989

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 911086544

(22) 28.05.1991

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 911086569

(22) 28.05.1991

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 911191609

(22) 11.11.1991

(73) CDS-IP, S.A., 20 ROUTE CHARLEMAGNE, 5660 COUVIN, BE

(LI) S.A. DONNAY INTERNATIONAL

(R) 27.03.1998

(11) 929037869

(22) 10.02.1992

(73) FIDIA S.P.A., 3-A VIA PONTE DELLA FABBRICA, 35031 ABANO TERME (PADOVA), IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 933008922

(22) 08.02.1993

(73) NYCOMED AMERSHAM PLC, AMERSHAM PLACE LITTLE CHALFONT, BUCKINGHAMSHIRE HP7 9NA, GB

(LI) AEA Technology plc

(R) 09.11.1998

(11) 934600156

(22) 01.04.1993

(73) LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS, 53TER QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 75006 PARIS, FR

(LI) INNOVATRON INDUSTRIES, Société Anonyme

(R) 11.09.1998

(11) 949037071

(22) 13.01.1994

(73) DELTOMME Marc, Hoogelst 2, B-1600 Saint-Pieters Leeuw, BE

(LI) N.V. CARROSSERIE STEVENS

(R) 19.05.1998

(11) 85582

(22) 10.10.1984

(73) FIDIA SPA, ALBANO TERME, IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

(11) 86386

(22) 03.04.1986

(73) FIDIA SPA, ALBANO TERME, IT

(LI) FIDIA ADVANCED BIOPOLYMERS S.R.L.

(R) 13.03.1998

Partie C:

Demandes de brevets ayant fait l'bjet d'une restitution in integrum (Art. 40 de la loi)

Brevets ayant fait l'objet d'une restauration

(11) 843028192
(22) 26.04.1984
(D) 30.10.1991
(73) Todaro George Joseph, 1940 15th Avenue East Seattle, Washington 98112, US
(DE) 26.04.2004
(AM) 27.02.1998

(11) 853083863
(22) 18.11.1985
(D) 19.07.1989
(73) WILTON CORPORATION, 300 SOUTH HICKS ROAD, PALATINE IL 60067, US
(73) MARUSHIN HONG KONG LIMITED, LIPPO SUN PLAZA ROOM, 1506 28 CANTON ROAD, TSIM SHA TSUI KOWLOON, HONG KONG, CN
(DE) 18.11.2005
(AM)27.02.1998

(11) 863002622
(22) 16.01.1986
(D) 02.11.1989
(73) WILTON CORPORATION, 300 SOUTH HICKS ROAD, PALATINE IL 60067, US
(73) MARUSHIN HONG KONG LIMITED, LIPPO SUN PLAZA ROOM 1506, 28 CANTON ROAD, TSIM SHA TSUI KOWLOON, HONG KONG, CN
(DE)16.01.2006
(AM)27.02.1998

(11) 899015135
(22) 30.12.1988
(D) 20.03.1996
(73) MOTOROLA INC., 1303 East Algonquin Road, Schaumburg, IL 60196, US
(DE) 30.12.2008
(AM) 08.04.1998

(11) 909047383
(22) 09.03.1990
(D) 11.08.1993
(73) WILTON CORPORATION, 300 SOUTH HICKS ROAD, PALATINE IL 60067, US
(73) MARUSHIN HONG KONG LIMITED, LIPPO SUN PLAZA ROOM 1506, 28 CANTON ROAD, TSIM SHA TSUI KOWLOON, HONG KONG, CN
(DE) 09.03.2010
(AM) 27.02.1998

(11) 913006607
(22) 29.01.1991
(D) 04.10.1995
(73) PFIZER INC., 235 EAST 42ND STREET, NEW YORK, N.Y. 10017, US
(DE) 29.01.2011
(AM) 03.04.1998

(11) 913033460
(22) 16.04.1991
(D) 12.03.1997
(73) METACOL LIMITED, 200 Fountain Road Hull, N. Humberside HU2 0JZ, GB
(DE) 16.04.2011
(AM)01.03.1999

(11) 922006309
(22) 04.03.1992
(D) 07.12.1994
(73) COMPRI-ALUMINIUM B.V., Merwedeweg 6, NL-3336 LG Zwijndrecht, NL
(DE) 04.03.2012
(AM) 03.09.1999

(11) 924400864
(22) 09.07.1992
(D) 04.10.1995
(73) VYNEX S.A., F-08160 Balaives, FR
(DE) 31.07.1998
(AM) 15.04.1998

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 40 23 août 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 mai 2000 autorisant Monsieur Garibald Guillaume Aloyse WAGNER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Gary Guillaume Aloyse».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Garibald Guillaume Aloyse WAGNER, né le 9 février 1962 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2539 Luxembourg – 132, boulevard Charles Simonis – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Gary Guillaume Aloyse»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justce et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Garibald Guillaume Aloyse WAGNER est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Gary Guillaume Aloyse».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 26 mai 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Mademoiselle Cindy DINCKELSPIEL à changer son nom patronymique actuel en celui de «WILTZIUS».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Maître Dominique Peters, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Mademoiselle Cindy DINCKELSPIEL, née le 3 octobre 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-7224 Walferdange, 42, rue de l'Eglise, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «WILTZIUS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal en XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Cindy Dinckelspiel est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «WILTZIUS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant les époux François JOST et Odile Emilie Thérèse BIVER à changer le prénom actuel de leur enfant Claude JOST en ceux de «Claude Sophie».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par les époux François JOST et Odile Emilie Thérèse BIVER, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur enfant mineur Claude JOST, née le 16 mai 1994 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-5370 Schuttrange, 8, rue du Village, en ceux de «Claude Sophie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur François JOST et Madame Odile Emilie Thérèse BIVER sont autorisés à changer le prénom actuel de leur enfant minieur Claude JOST en ceux de «Claude Sophie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art.3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Mademoiselle Sandra Christine WAMPACH à changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Sandra Christine».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Sandra Christine WAMPACH, née le 26 janvier 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1354 Luxembourg, 6, allée du Carmel sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Sandra Christine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal en XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Sandra Christine WAMPACH est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Nathalie Sandra Christine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art.3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 7 juillet 2000 arrêtant le modèle de questionnaire prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal du 18 mars 2000 fixant les conditions d'accès et d'utilisation de l'appareillage pour ostéodensitométrie au Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 28 août 1998 sur les établissements hospitaliers;

Vu le règlement grand-ducal du 18 mars 2000 fixant les conditions d'accès et d'utilisation de l'appareillage pour ostéodensitométrie au Luxembourg;

Vu l'avis de la Commission consultative pour l'ostéodensitométrie en date du 31 mai 2000;

Arrête:

Art. 1er – Le modèle de questionnaire prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal du 18 mars 2000 fixant les conditions d'accès et d'utilisation de l'appareillage pour ostéodensitométrie au Luxembourg est arrêté dans la forme annexée ci-après.

Art. 2 – Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 7 juillet 2000.
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

QUESTIONNAIRE A REMPLIR AVANT DE SUBIR UNE OSTEODENSITOMETRIE.
A L'ATTENTION DES PERSONNES DE SEXE MASCULIN

Afin de nous aider à mieux vous soigner, nous vous demandons de lire attentivement les questions avant d'y répondre avec la plus grande précision. Merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes.

Répondez chaque fois que c'est possible par OUI ou par NON.

Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Téléphone:
Poids: Taille:
Nombre d'enfants:
Nom et prénom du médecin qui demande l'examen:
Date de l'examen:

---

1. Consommez-vous tous les jours du lait, et/ou du fromage, et/ou du yaourt?
1.1. Dans l'enfance?
1.2. Actuellement?

2. Combien de tasses de café buvez-vous sur une journée?

3. Combien de verres de boisson alcoolisée buvez-vous sur une journée (vin, bière, alcool fort)
3.1. Auparavant ?
3.2. Actuellement ?

4. Fumez-vous?
Si OUI 4.1. Combien de cigarettes par jour ?
4.2. Depuis quel âge?
Si NON 4.3. Avez-vous fumé, et depuis quand avez-vous arrêté?

5. Faites-vous du sport, de la gymnastique?
Si OUI 5.1. Quelle activité ?
5.2. Combien de fois par semaine ?

6. Avez-vous subi une longue période d'alitement suite à une maladie, un accident, une opération?
Si OUI 6.1. Motif ?
6.2. Durée d'alitement ?

7. Avez-vous subi une des opérations suivantes?
7.1. Ablation de l'estomac
7.2. Intervention sur la colonne lombaire

7.3. Intervention sur les intestins

8. Portez-vous une prothèse?

8.1. De hanche gauche et/ou droite

8.2. De genou gauche et/ou droit

8.3. Autre

9. Avez-vous souffert de:

9.1. Fracture de vertèbres

9.2. Fracture du col de fémur (hanche)

9.3. Fracture du poignet

9.4. Autre fracture

10. Un membre de votre famille a-t-il souffert de :

10.1. Fracture de vertèbres

10.2. Fracture du col de fémur (hanche)

10.3. Fracture du poignet

10.4. Autre fracture

Les questions suivantes sont à remplir avec l'aide du médecin

11. De quelles maladies graves avez-vous souffert jusqu'à présent?

12. Quels médicaments avez-vous pris d'une façon prolongée ou prenez-vous encore actuellement?

—

QUESTIONNAIRE A REMPLIR AVANT DE SUBIR UNE OSTEODENSITOMETRIE.
A L'ATTENTION DES PERSONNES DE SEXE FEMININ

Afin de nous aider à mieux vous soigner, nous vous demandons de lire attentivement les questions avant d'y répondre avec la plus grande précision. Merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes.

Répondez chaque fois que c'est possible par OUI ou par NON.

Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Téléphone:
Poids: Taille:
Nombre d'enfants:
Nom et prénom du médecin qui demande l'examen:
Date de l'examen:

---

1. Consommez-vous tous les jours du lait, et/ou du fromage, et/ou du yaourt?

1.1.Dans l'enfance?

1.2. Actuellement?

2. Combien de tasses de café buvez-vous sur une journée ?

3. Combien de verres de boisson alcoolisée buvez-vous sur une journée (vin, bière, alcool fort)

3.1. Auparavant?

3.2. Actuellement?

4. Fumez-vous?

Si OUI 4.1. Combien de cigarettes par jour?

4.2. Depuis quel âge?

Si NON 4.3. Avez-vous fumé, et depuis quand avez-vous arrêté?

5. Faites-vous du sport, de la gymnastique ?

Si OUI 5.1. Quelle activité?

5.2. Combien de fois par semaine?

6. Avez-vous subi une longue période d'alitement suite à une maladie, un accident, une opération?

Si OUI 6.1. Motif?

6.2. Durée d'alitement?

7. Avez-vous subi une des opérations suivantes?

7.1. Ablation de l'estomac

7.2. Intervention sur la colonne lombaire

7.3. Intervention sur les intestins

8. Portez-vous une prothèse?

8.1. De hanche gauche et/ou droite

8.2. De genou gauche et/ou droit

8.3. Autre

9. Avez-vous souffert de:

9.1. Fracture de vertèbres

9.2. Fracture du col de fémur (hanche)

9.3. Fracture du poignet

9.4. Autre fracture

10. Un membre de votre famille a-t-il souffert de:

10.1. Fracture de vertèbres

10.2. Fracture du col de fémur (hanche)

10.3. Fracture du poignet

10.4. Autre fracture

Les questions suivantes sont à remplir avec l'aide du médecin

11. Êtes-vous ménopausée?

12. Si vous avez répondu non à la question prenez-vous des contraceptifs?

Si OUI 12.1. Lesquels?

13. Si vous avez répondu OUI à la question N° 11

13.1. Age de la ménopause?

13.2. Ménopause naturelle?

Si ménopause naturelle:

13.3. Ménopause due à une opération.

13.4. Motif de l'opération?

13.5. Ovaires en place?

14. Avez-vous pris et/ou prenez-vous des hormones depuis lors?

Si OUI 14.1. Lesquelles?

14.2. Depuis quand?

14.3. Combien de jours par mois?

14.4. En cas de changement d'hormones, précisez si possible les dates de début et éventuellement de fin

15. Avez-vous eu et/ou avez-vous actuellement des problèmes aux seins?

Si OUI 15.1. Lesquels?

15.2. Avez-vous subi une ponction ou une opération?

15.2. De quel côté?

16. Dans votre famille, y a-t-il des femmes qui ont souffert de cancer du sein ou de l'utérus?

Si OUI 16.1. Précisez lien de parenté et type de cancer?

17. Quelles sont les maladies graves dont vous avez souffert jusqu'à présent?

18. Quelles sont les médicaments que vous avez pris d'une façon régulière et que vous prenez éventuellement encore à présent?

Agréments délivrés aux entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 juin 2000.

	SOCIETE	*DATE DE L'AGREMENT*
1	ADMIRAL'S CRUISES COMPANY 10, rue de Vianden, L-2680 LUXEMBOURG	30/06/1995

2	ADRENALINE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/03/1996
3	AHLERS INTERNATIONAL 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	29/09/1995
4	ALDEA 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	20/09/1999
5	ALESWAY CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/12/1997
6	ALPHA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/03/1999
7	ALSTOL 6, place Churchill, L-1340 LUXEMBOURG	21/07/1995
8	ALTAMAR 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
9	AMARLUX 4, An Hesselter, L-6171 GODBRANGE	15/03/1995
10	ANTEVA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/04/1996
11	APHRODITE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/03/1996
12	ASTROS 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	21/03/1995
13	ATLANTIS LOCATION MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	02/06/1999
14	AZUR RENTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	19/03/1999
15	BACINO CHARTER COMPANY 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
16	BANJAK MARITIME 42, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/10/1997
17	BAY ASSOCIATES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
18	BBC (LUXEMBOURG) 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	30/06/1995
19	BEAUMER 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	16/10/1995
20	BELTSHIP LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	11/02/1999
21	BEN & CO CHARTERING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
22	BIBUTANK 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/09/1995
23	BLUE STEAM & SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/07/1995
24	BLUE WINGS CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
25	BLUEWATER SHIPPING 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	22/09/1998
26	BOAT INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
27	BOCIMAR LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	15/05/1995
28	BOUSSOLE CHARTERING COMPANY 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/03/1995

29	BUNKER LUX 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/05/1999
30	CAROLINE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	15/06/1999
31	CELESTINE CHARTER 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	29/05/2000
32	CHARTER BLUE 18, route d'Echternach, L-6114 JUNGLINSTER	18/08/1997
33	CHARTER POOL 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
34	CHARTER PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
35	CLASSIC CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
36	CLASSIS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	17/05/1999
37	COASTAL CHEMICALS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996
38	COBELFRET 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/07/1994
39	COBELFRET INTERNATIONAL 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/06/1995
40	COMMERCIAL MARITIME CHARTERING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997
41	CONDOR MARINE SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
42	CONSTANT SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
43	CROLUX SHIPPING CO 8, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/12/1999
44	CRYSTAL MARINE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/10/1995
45	DOLPHIN SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/11/1998
46	DRAGONERA 10, rue de Vianden, L-2680 LUXEMBOURG	05/04/2000
47	DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/12/1995
48	DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) 42, Rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/12/1996
49	DS BOURGOGNE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	14/12/1998
50	DYNAMIC CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	29/05/2000
51	EAGLE CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	29/05/2000
52	E.T.M. LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	12/09/1995
53	ELFRIEDE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/03/1999
54	EMERALD SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/06/1999
55	ESTE 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	14/04/2000

56	EUMARCO 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
57	EURONAV LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
58	EURONAV OFFSHORE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	05/08/1998
59	EURONORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/07/1996
60	EUROPEAN CHARTER SERVICES 5, Boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	19/01/1999
61	EUROPEAN CRUISING COMPANY 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	25/05/2000
62	EUROPEAN NAUTICAL ENTERPRISES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/1995
63	EXMAR LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
64	FED SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
65	FIDELITY SHIPPING & CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
66	FLÔTS YACHTING 42, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
67	FOUR WINDS CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/09/1999
68	FUNCRAFT SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
69	GAS SHIPPING LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
70	GAS VENTURE LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
71	GEM SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
72	GEMARLUX 5, Place de la Gare, L-1616 LUXEMBOURG	28/11/1994
73	GLOBE MARITIME PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	03/05/2000
74	GRANDE VITESSE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
75	HAKAPI CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/05/2000
76	HAPPY FLY AND SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995
77	HAPPY'S CHARTER TOURS 47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	30/09/1999
78	HASCO-AHLERS SHIPPING COMPANY 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
79	HOL-MARITIME I 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
80	HOL-MARITIME II 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
81	HOL-MARITIME III 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
82	HOLYMAN (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997

83	HOVERSPEED LUXEMBOURG 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 LUXEMBOURG	08/05/2000
84	INCA SHIPPING & CHARTERING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	23/04/1996
85	INTERMARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
86	INTERNATIONAL CRUISING 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	03/04/2000
87	INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995
88	INTERNATIONAL SHIPPING PARTNERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/05/1996
89	INTERNATIONAL YACHT & MOTOR CHARTER SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	01/12/1999
90	INTERSHIPPING 17, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	14/10/1998
91	INVICTA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	14/04/2000
92	JCP SAIL AND DIVE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/09/1995
93	KARIS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/06/1996
94	KARMA 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
95	KATUOR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
96	KERIVOR 9, Rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
97	KING CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/12/1999
98	KOMETA ENTERPRISE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/09/1998
99	LAIOS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	06/02/1995
100	LAS BRISAS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/01/1996
101	LE GLOAN YACHTING 8, rue Beau-Soleil, L-5318 CONTERN	13/01/1995
102	LEVA MARINE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	05/04/2000
103	LOCAMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
104	LOGIS NAUTIQUES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
105	LOTUS CHARTERING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1999
106	LUFRAN LINE 6, place de Nancy, L-2212 LUXEMBOURG	14/04/1997
107	LUXE AND SUN YACHTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
108	LUXEMBOURG MARINE SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996
109	LUXEMBOURG SHIPPING SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/07/1995

110	LUXMARINE	16/10/1995
	3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	
111	LUXYACHTING	07/03/1996
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
112	MANGUSTA	03/11/1998
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
113	MANUELLA SHIPPING	01/08/1996
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
114	MARELUX	20/05/1998
	55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	
115	MARINA SCIENCE TECHNOLOGY AND SERVICES	19/01/1999
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
116	MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBOURG)	28/01/1997
	3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 LUXEMBOURG	
117	MARINE LOCATIONS	29/05/2000
	15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	
118	MARITIME CHARTER CORPORATION	11/01/1999
	45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	
119	MARITIME CONSTRUCTION, MARCON	29/10/1997
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
120	MER BLEUE CHARTER	24/04/1995
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
121	MER BLEUE YACHTING	05/05/1999
	7, rue des Fossés, L-1536 LUXEMBOURG	
122	MERSHIP LUXEMBOURG	22/01/1996
4	5, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG	
123	METRECO SEAWAYS	06/08/1999
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
124	NARTAL	18/09/1995
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
125	NAUTICAIR	20/04/1998
	5, rue Auguste Liesch, L-1937 LUXEMBOURG	
126	NAVAL TRADING	27/01/1998
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
127	NAVICOM	08/07/1996
	9b, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	
128	NAVILUX	16/02/1996
	5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	
129	NAVIMER	19/06/1995
	Port de Mertert, L-6688 MERTERT	
130	NEW FRONTIER CHARTER	30/07/1998
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
131	NOE	07/09/1998
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	
132	NOUVELLES ORIENTATIONS MARITIMES- NOVOMAR	10/03/1997
	9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	
133	NOVOLUX	18/02/1999
	9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	
134	NS-MANAGEMENT	15/12/1995
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
135	NUMBER ONE SHIPPING	09/09/1999
	42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	
136	OR'YAM MARITIME	25/09/1997
	42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	

137	ORRS ISLAND 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	11/06/1996
138	OVER WATER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
139	PBC LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	29/11/1994
140	PERSEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
141	PLANETE MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/12/1999
142	POLSTEAM (LUXEMBOURG) 5, Boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	11/06/1996
143	PORTEUR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
144	POSANCRE 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	12/09/1996
145	PROTEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
146	REMCO 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	14/05/1997
147	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 LUXEMBOURG	29/09/1998
148	RO/RO-LUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	16/09/1996
149	ROGUEDAS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	30/06/1995
150	ROYAL OLYMPIC CRUISES (LUXEMBOURG) 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	28/10/1998
151	RUBECCAN 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
152	SAIPEM LUXEMBOURG 70, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
153	SALTIRE MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	05/04/2000
154	SEA INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/09/1999
155	SEA INDEPENDENCE II 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
156	SEA NABAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/10/1995
157	SEA PRINT 54, avenue Pasteur, L-2310 LUXEMBOURG	15/01/1998
158	SEA WATER CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
159	SEA WONDER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	08/05/2000
160	SEACHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
161	SEATRACORP 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
162	SELECT CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	12/08/1999
163	SHARK SEAMASTER 8, rue Dicks, L-1023 LUXEMBOURG	05/05/1999

164	SHIKAKO 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
165	SHIPPINGLUX 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/08/1995
166	SOCIETE MARITIME DE LOCATION 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/10/1997
167	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE DE LA HAUTE MER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	28/03/1995
168	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE, SOMARLUX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/07/1996
169	SOFINC CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
170	SUN AND FUN CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
171	SUN ICE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	14/04/2000
172	SUNDAY MORNING 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	27/04/1998
173	TECTO LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
174	TINKER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/1996
175	TORCH 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/05/1998
176	TRANQUILLITY PARTNERS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	17/05/1999
177	TRANSMARINE SERVICES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	15/07/1998
178	TRIMAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
179	TWO SEAS CHARTER 8, rue des Capucins, L-1313 LUXEMBOURG	08/05/2000
180	VASCO 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/04/2000
181	VIKING BORDEAUX 3, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	03/11/1998
182	VYMER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/05/1996
183	XAVIMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997

Agréments délivrés aux dirigeants d'entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 juin 2000

Nom	*Etablissement professionnel*		*Date de l'agrément*
1. ADRIAENS Jozef Maria Karel	85, route de Longwy	L-8080 Bertrange	10/05/1999
2. ASSELMAN Geert	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
3. BOLLAERT Romain	Port de Mertert	L-6688 Mertert	16/06/1995
4. BRACKE Freddy	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22/07/1994
5. BUTCHER Richard	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	28/09/1998
6. COX Hugo	9, rue Goethe	L-1022 Luxembourg	15/12/1997
7. D'HARCOUR André	4, an Hesselter	L-6171 Godbrange	15/03/1995

8.	D'HAVE Jacques	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	07/02/1996
9.	DE LAET Charles	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	18/10/1995
10.	FRERE Roland	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
11.	GEMARLUX S.A.	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
12.	JOHNSEN Svend Ketil	45, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	22/01/1996
13.	LE GLOAN Guy	8, rue Beau-Soleil	L-5318 Contern	13/01/1995
14.	LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	17/06/1999
15.	MAIRE Fabrice	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	11/05/2000
16.	MARELUX S.A.	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
17.	MARTENS Dirk	241, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	16/02/1996
18.	MEDLYN Neil	140, boulevard de la Pétrusse	L-2330 Luxembourg	28/09/1998
19.	NISZCZOTA Tadeusz	5, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	09/12/1999
20.	MEHRPAHL Robert	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
21.	MOSCA Luca	8, rue Dicks	L-1246 Luxembourg	05/05/1999
22.	NAVILUX S.A.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	15/09/1998
23.	RUXTON Derek Stuart	17, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	13/10/1998
24.	STAUT Leo	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	21/02/1995
25.	STRASSENER Gustavo	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	07/04/1997
26.	THEISEN Norbert	85, route d'Echternach	L-1453 Luxembourg	15/03/1995
27.	TRIMAR S.A.	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	10/07/1995
28.	VAN HERCK Raymond	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	15/03/1995
29.	WISCOUR-CONTER Pascal	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	21/03/1995

Commission administrative belgo-luxembourgeoise. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Mme Martine *Kommer*, Secrétaire de Légation au Ministère des Affaires Etrangères, a été nommée secrétaire de la délégation luxembourgeoise à la Commission administrative belgo-luxembourgeoise, en remplacement de M. Raymond *Petit*, démissionnaire.

Ecole Supérieure du Travail - Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 19 juin 2000, Monsieur Claude *Lorang*, directeur-adjoint à l'Inspection du Travail et des Mines a été nommé membre de la Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2000, Madame Maryse *Fisch*, Conseillère de Gouvernement au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommée membre de la Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire en remplacement de Monsieur Jean *Zahlen*.

Par arrêté ministériel du 27 juin 2000, Madame Mariette *Scholtus*, Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommée membre de la Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise «FRIENDS PROVIDENT (LONDON AND MANCHESTER) ASSURANCE» vers l'entreprise «FRIENDS PROVIDENT LIFE OFFICE». – L'autorité de contrôle britannique du secteur des assurances a informé le Commissariat aux Assurances que le transfert de portefeuille de l'entreprise «FRIENDS PROVIDENT (LONDON AND MANCHESTER) ASSURANCES» vers l'entreprise «FRIENDS PROVIDENT LIFE OFFICE» a été autorisé par le «High Cour» en date du 30 novembre 1999.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

143ième MODIFICATION (12 juillet 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	AGIOLAX	GRAN		PO	1*1 GRAN. 100 G
RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF	3,5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF.	3,5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE FREKA 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.PLASTIPUR 1000 ML
R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*28 CPR.U.D.
R	ATACAND PLUS 16/12,5	CPR.		PO	1*56 CPR.U.D.
P	CALCIUM-D-SANDOZ	CPR.EFF.		PO	1*40 CPR.EFF.
P	CALCIUM-D-SANDOZ	CPR.EFF.		PO	1*60 CPR.EFF.
P	CALCIUM-D-SANDOZ	CPR.EFF.		PO	1*100 CPR.EFF.
RR	CALCIUMCHLORID-BRAUN	SOL.INJ.	10 PC	IV	1*1 MINIJET 10 ML
R	COLITOFALK	LAV.	2 G /60 G	PR	1*21 LAV.
R	COLITOFALK	LAV.	4 G /60 G	PR	1*21 LAV.
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 80 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 125 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 140 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 180 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 250 ML
P	GAVISCON ADVANCE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 500 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 50 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 100 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 150 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 200 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 500 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 1000 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 SACH.MINIPUR 100 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.PLAST. 250 ML
RR	ISOTONISCHE KOCHSALZLOES.FRESENIUS	SOL.P.PERF.	0,9 G /100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 5 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*2 FL.VERRE 5 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 CART.VERRE 3 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART.VERRE 3 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 5 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 CART.VERRE 3 ML
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 FL.VERRE 5 ML
P	MOVICOL	PDRE		PO	1*8 SACH.
R	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 5 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*2 FL.VERRE 5 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 CART.VERRE 3 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 CART.VERRE 3 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 5 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 CART.VERRE 3 ML
R	OPTISULIN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*10 FL.VERRE 5 ML

RR	ORGALUTRON	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*1 SER.
RR	ORGALUTRON	SOL.INJ.	0,25 MG /0,5 ML	SC	1*5 SER.
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+ 1
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	PEGINTRON	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	PROMETAX	SOL.	2 MG /1 ML		1*1 SOL. 120 ML
RR	VANCOMYCINE 1000 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IVPO	1*1 FL.
RR	VANCOMYCINE 500 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG		IVPO 1*1 FL.
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	50 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	80 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	120 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*1 FL. +1*1 AMP.VERRE+1 S

RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*4 FL. +1*4 AMP.VERRE+4 S
RR	VIRAFERON PEG	PDRE P.PREP.INJ.	150 MCG	SC	1*6 FL. +1*6 AMP.VERRE

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF.	3,5 PC	IV	1*6 FL.VERRE 1000 ML
RR	AMINOVEN GE	SOL.P.PERF.	3,5 PC	IV	1*10 FL.VERRE 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE 5000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.PLAST. 10 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*10 AMP.PLAST. 20 ML
RR	APACEF + LIDOCAINE-HCL 0,5 PC	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IM	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
RR	APACEF + LIDOCAINE-HCL 0,5 PC	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IM	1*25 FL.+1*25 AMP.SOLV.
RR	CORTIGARANT	SOL.INJ.		IM	1*1 SOL.INJ. 5 ML
RR	FLOROCYCLINE	GELULES		PO	1*16 GELULES
P	GINSANA	SOL.	705 MG /15 ML	PO	1*1 TONIC 250 ML
P	GLUCIVIT	CPR.		PO	1*60 CPR.
P	HICOTON	CPR.		PO	1*300 CPR.
P	INSTAN-TEE	GRAN.		PO	1*1 GRAN. 200 G
RR	KELFIZINA	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.
P	MALINERT N	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
P	MALINERT N	POMM.		TO	1*1 POMM. 100 G
P	MERCUROCHROME	SOL.AQ.	2 PC	TO	1*1 SOL.AQ. 20 ML
RR	METASTRON	SOL.INJ.	150 MBQ /4 ML	IV	1*1 VIAL
P	MONAPAX	GTTES		PO	1*1 GTTES 20 ML
P	MONAPAX	GTTES		PO	1*1 GTTES 50 ML
R	NALOREX	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.
R	NANBACINE	COLLUT.	0,9 G /30 ML	BU	1*1 COLLUT. 30 ML
R	NANBACINE	GELULES	250 MG	PO	1*12 GELULES
R	NANBACINE	SUSP.PED.	2 G /100 ML	PO	1*1 SUSP.PED. 100 ML
R	NAPRELAN-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.
R	NAPRELAN-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.
RR	NOVABRITINE I.M./I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV. 5
RR	NOVABRITINE I.M./I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*6 AMP. +1*6 AMP.SOLV. 5
RR	NOVABRITINE I.M./I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV. 2
RR	NOVABRITINE I.M./I.V.	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*6 AMP. +1*6 AMP.SOLV. 2
R	SUCCINIMIDE SAUBA	PDRE	3 G	PO	1*30 SACH.
P	THE DE SAPIN	TIS.		PO	1*1 TIS. 100 G
P	THE FRANKLIN	TIS.		PO	1*1 TIS. 100 G
P	UROGASTRONE	CPS	6 U	PO	1*20 CPS
R	UROGASTRONE	PDRE P.PREP.INJ.	12 U	IM	1*1 FL. 10 ML
P	VALDA	PAST.		BU	1*60 GOMMES
P	VALDA	PAST.		BU	1*180 GOMMES
RR	VERCYTE	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ZOMACTON	PDRE P.PREP.INJ.	18 UI	SC	1*1 VIAL +1*1 AMP.SOLV. 5
RR	ZYDERM I TEST	SUSP.INJ.		ID	1*1 AMP. 0,1 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN

P	ALGOSTASE	CPR.		PO	1*20 CPR.
			AU LIEU DE		
RR	ALGOSTASE	CPR.		PO	1*20 CPR.

RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 BIDON 10 L
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE FREEFLEX 10 L
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE FREKA 50 ML
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE DBLE FREEFLEX 50
			AU L I E U D E		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE FREEFLEX 50 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE PERF 100 ML
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE DBLE FREEFLEX 10
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 100 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE DBLE FREEFLEX 25
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 250 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE A VIS 500 ML
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE DBLE FREEFLEX 50
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.FREEFLEX 500 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE A VIS 1000 ML
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
RR	AMPUVA	SOL.		IV	1*1 POCHE DBLE FREEFLEX 10
			AU LIEU DE		
RR	AMPUVA	SOL.	IV	1*1 FL.FREEFLEX 1000 ML	
RR	VANCOMYCINE 1000 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IVPO	1*1 FL.
			AU LIEU DE		
RR	VANCOMABB	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IVPO	1*1 FL.
RR	VANCOMYCINE 500 BRISTOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IVPO	1*1 FL.
			AU LIEU DE		
RR	VANCOMABB	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IVPO	1*1 FL.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	CLARITINE	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CLARITINE	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	DIAFUSOR 10	SYST.THERAP.TD	80 MG	TO	1*30 SYST. 20 CM2
R	DIAFUSOR 15	SYST.THERAP.TD	120 MG	TO	1*30 SYST. 30 CM2
R	DIAFUSOR 5	SYST.THERAP.TD	40 MG	TO	1*30 SYST. 10 CM2
R	DIAFUSOR 7,5	SYST.THERAP.TD	60 MG	TO	1*30 SYSTEMES 15 CM2
RR	INTRON-A	SOL.INJ.	10 MIOUI /2 ML	IMSC	1*2 VIALS 2 ML
R	ISCHELIUM	GELULES	4,5 MG	PO	1*42 LIDOSES
RR	MODRADERM	CR.	0,05 PC	TO	1*1 CR. 30 G
RR	MODRADERM	ONG.	0,05 PC	TO	1*1 ONG. 30 G
RR	NASONEX	SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 SPRAY 10 G
R	NOVALGINE	SOL.INJ.	2500 MG /5 ML	IMIV	1*5 AMP. 5 ML
R	OPTIMINE	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.

P	PYRIDERM	SHAMP.		TO	1*1 SHAMP. 80 ML
RR	SUFREXAL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
RR	SYNALAR FORTE	CR.	0,2 PC	TO	1*1 CR. 5 G
RR	TROVAN IV	SOL.P.PERF.	5 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.A DILUER 40 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	MISTABRON	SOL.	200 MG /1 ML	IHTR	1*30 AMP. 1 ML
R	MISTABRON	SOL.	200 MG /1 ML	IHTR	1*90 AMP. 1 ML

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique. – Nomination. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil du 14 juillet 2000, Monsieur Patrick *Sanavia*, attaché d'administration au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a été nommé membre du comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique en tant que représentant du Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et en remplacement de Monsieur Guy *Dockendorf* dont il termine le mandat.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Fonds National de Solidarité. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2000 Monsieur Pierre *Mores*, président de la Caisse de Pension des Employés Privés, est nommé membre du comité-directeur du Fonds National de Solidarité, en remplacement de Monsieur Georges *Schroeder*, directeur de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. - Par arrêté ministériel du 26 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège à 84, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique», appelé «St François», à l'adresse 2, rue de l'Hôpital, L-8509 Rédange-sur-Attert.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/04/020.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. - Par arrêté ministériel du 26 juillet 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville de Luxembourg», ayant son siège à 28, place Guillaume, L-2090 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«appel-assistance externe», appelé « Service SOS Seniors», à l'adresse 28, place Guillaume, L-2090 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/08/004.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 20 juillet 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile Medernach», ayant son siège au 5, place de la Gare, L-7616 Larochette, pour l'exercice de l'activité d'«appel-assistance externe» à l'adresse 5, place de la Gare, L-7616 Larochette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/08/001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – **Agrément.**- Par arrêté ministériel du 20 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile Medernach», ayant son siège au 5, place de la Gare, L-7616 Larochette, pour l'exercice de l'activité de «repas sur roues» à l'adresse 5, place de la Gare, L-7616 Larochette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/07/001.

Protection de la propriété industrielle. – Emblèmes. – En application de l'article 6ter.3)b) de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Lisbonne le 31 octobre 1958 (Acte de Lisbonne) et à Stockholm le 14 juillet 1967 (Acte de Stockholm), le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de Genève, a communiqué aux Etats membres de l'Union de Paris, une reproduction du sigle, de la dénomination et de l'emblème de l'Association latino-américaine d'intégration, pour lesquels la protection est demandée en vertu dudit article 6ter.

La communication précitée a été reçue par la direction de la propriété industrielle et des droits intellectuels, Ministère de l'Economie, L-2914 Luxembourg, le 13 juillet 2000 et elle peut être consultée par le public dans les bureaux dudit service.

Service National de la Jeunesse. – Examen de promotion. – Le Service National de la Jeunesse organisera au cours de la deuxième moitié du mois d'octobre 2000 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Santé.

Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de juin 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	13	7	28	9	6		6	2	5	2	1		3	82	5	155
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M			5	1										6	18	106
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M			1	1										2		2
	D			1											1		1
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M			1	1										2	1	14
	D																
Tbc autres organes	M																
	D																
Tbc pleurale	M			1											1	1	2
	D																
Tbc Primo-infection	M																2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M	1													1		2
	D																
Hépatite infectieuse	M		7												7	4	63
Rougeole	M																
Blennoragie	M																1
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M	1													1	2	3
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M															1	5
	D																1

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 41 28 août 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 juillet 2000 portant institution de la commission d'examen chargée de procéder à l'examen de contrôle prévu dans la formation de l'instructeur de natation.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 10 du règlement ministériel du 16 janvier 1981 portant organisation de la formation et de l'apprentissage dans la profession de l'instructeur de natation;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'examen chargée de procéder à l'examen de contrôle prévu dans la formation de l'instructeur de natation:

Président:

BRAQUET Jean-Paul, directeur adjoint à la formation professionnelle, 29, rue Aldringen, L-2926 Luxembourg

Membres:

CLARENS Carlo, infirmier gradué, 3, rue JF d'Huart, L-8068 Bertrange;

DECKER Henri, chargé de cours, 12, Cité Bel'Air, L-8381 Kleinbettingen;

LETSCH Christian, chargé de cours, 2b, rue du Cimetière, L-9147 Erpeldange;

MALANE Gaston, professeur d'éducation physique, rue Wickringerhoehl, L-3961 Ehlange-Mess;

MARQUART Georges, chargé de cours, 7, rue du Kiemel, L-3933 Mondercange;

MEYRER Nico, professeur-ingénieur, 52, rue Auguste Liesch, L-1937 Luxembourg;

NEUMANN Gilbert, chargé de cours, 48, rue de la Libération, L-5969 Itzig.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédition en sera délivrée à chacun des intéressés pour lui servir de titre, au Directeur à la formation professionnelle et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 10 juillet 2000.
La Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports
Anne Brasseur

Arrêté grand-ducal du 28 juillet 2000 portant renouvellement partiel de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau ;

Vu les articles 4 et 5 de la loi du 10 décembre 1975 créant un établissement public dénommé Centre Hospitalier de Luxembourg, groupant la maternité Grande-Duchesse Charlotte, la clinique pédiatrique fondation Grand-Duc Jean et Grande-Duchesse Joséphine Charlotte et l'Hôpital municipal telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Considérant que différents mandats de membre effectif et de membre suppléant de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg viennent à échéance le 31 juillet 2000 et qu'il y a lieu de pourvoir de nouveau ces postes de titulaires;

Vu les propositions du Conseil Communal de la Ville de Luxembourg, du Comité Central de l'Union des Caisses de maladie et du Conseil médical du Centre Hospitalier de Luxembourg;

Sur le rapport de Notre ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er.- Sont nommés membres de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg pour un mandat qui s'achèvera le 31 juillet 2006 :

a) membres effectifs

- ***délégués de l'Etat :***
  Monsieur Paul MOUSEL, avocat
  Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

- ***délégués de la Ville de Luxembourg :***
  Monsieur Paul HELMINGER, bourgmestre
  Monsieur Laurent MOSAR, échevin

- ***délégué de l'Union des Caisses de maladie :***
  Monsieur Paul JUNCK

- ***délégué des médecins du Centre Hospitalier de Luxembourg***
  Monsieur le docteur Romain NATI

b) membres suppléants

- ***délégués de l'Etat :***
  Monsieur Léon BREYER, Inspecteur principal 1er en rang, suppléant de M. Mousel
  Monsieur Laurent JOME, Attaché de Gouvernement, suppléant de Mme Scholtes-Lenners
- ***délégués de la Ville de Luxembourg :***
  Monsieur Théo STENDEBACH, conseiller communal, suppléant de M. Helminger
  Monsieur Claude WISELER, échevin, suppléant de Monsieur Mosar
- ***délégué de l'Union des Caisses de maladie :***
  Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL
- ***délégué des médecins du Centre Hospitalier de Luxembourg***
  Monsieur le docteur Fernand PROSPERT

Art. 2. Monsieur Paul MOUSEL, avocat, est nommé président de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

Palais de Luxembourg, le 28 juillet 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 31 juillet 2000 portant nomination des maîtres de stage pour le stage pharmaceutique des études en pharmacie.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 18 décembre 1970 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en pharmacie;

Vu le règlement ministériel du 4 mai 1982 concernant le stage pharmaceutique des étudiants en pharmacie et notamment l'article 5;

Vu l'avis du Conseil en stage en date du 26 juillet 2000;

Arrête:

Art. 1er. – Les pharmaciens suivants sont nommés maîtres de stage des étudiants en pharmacie pour un terme de trois ans:

- M. *Arend* Alain, Esch-sur-Alzette
- M. *Bley* Marc, Strassen
- Mme *Christnacht* Jacqueline, Esch-sur-Alzette
- M. *De Bourcy* Romain, Luxembourg
- M. *Ernst* Hubert, Luxembourg
- M. *Foehr* Georges, Dudelange
- Mme *Gillain* Isabelle, Dudelange
- Mme *Goedert* Thérèse, Luxembourg
- M. *Lugen* Daniel, Luxembourg
- M. *Marx* François, Hosingen
- M. *Marx* Pierre, Luxembourg
- M. *Marxen* André, Wormeldange
- M. *May* Henri, Esch-sur-Alzette
- M. *Medernach* Jean, Sandweiler

- M. *Mergen* Ernest, Diekirch
- Mme *Michel* Andrée, Luxembourg
- M. *Neiers* Alain, Walferdange
- M. *Philippart* René, Differdange
- M. *Recking* René, Diekirch
- M. *Schergen* Carlo, Schifflange
- Mme *Schmitz* Rose, Capellen
- Mme *Schramer-Nesen* Jacqueline, Esch-sur-Alzette
- M. *Schroeder* Georges, Luxembourg
- Mme *Strommenger* M.-Thérèse, Bridel
- M. *Vullers* Willy, Mersch
- M. *Weber* Pierre, Ettelbrück
- M. *Welschbillig* Paul, Esch-sur-Alzette
- M. *Wilhelm* Nic., Ettelbrück

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 31 juillet 2000
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 2 août 2000 portant modification de l'arrêté ministériel du 20 mars 1998 portant institution de commissions d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et de pratique professionnelle de la formation menant au brevet de maîtrise.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 7 de la loi du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise;

Vu les propositions de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Les commissions d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et des cours de la pratique professionnelle sont modifiées comme suit:

Menuisier

Membre suppléant:

CONRARDY Olivier Maître menuisier	Rue de l'Industrie L-3895 FOETZ

Entrepreneur de constructions métalliques

Membre suppléant:

CALMUS Patrick Maître d'enseignement technique	57, rue Nic Martha L-2133 LUXEMBOURG

Peintre décorateur

Président:

MANNES Michel Maître peintre-décorateur	B.P. 79 L-8005 BERTRANGE

Membres effectifs:

OESTREICHER Ed. Maître peintre-décorateur	B.P. 52 L-9501 WILTZ
MOUSEL Joseph Maître peintre-décorateur	B.P. 38 L-9201 DIEKRICH

Membres suppléants:

THEIS Myriam Maître peintre-décorateur	B.P. 61 L-8401 STEINFORT

LUTGEN Théo Maître peintre-décorateur	52, route de Luxembourg L-4760 PETANGE

Electricien

Président:

SCHMIT Albert Maître électricien	B.P.20 L-4901 BASCHARAGE

Membres effectifs:

HARNACK Günther Maître électricien	53, Bd de la Fraternité L-1541 LUXEMBOURG
STAJNAR Germain Maître électricien	289, rue de Rollingergrund L-2441 LUXEMBOURG

Membres suppléants:

THEIS Nico Maître électricien	5a, rue du Pain L-5237 SANDWEILER
GEFFROY Guy Maître électricien	33, rue de Bonnevoie L-5950 ITZIG
NEY Francis Maître électricien	29a, rue de Luxembourg L-7480 TUNTANGE

Mécanicien ajusteur/tourneur

Membre suppléant:

SCHOLTES Raymond Maître d'enseignement technique	85b, route de Longwy L-8080 BERTRANGE

Typographe

Président:

DOSTERT Roger Imprimerie St Paul	2, rue Christ. Plantin L-2988 LUXEMBOURG

Membres effectifs:

KOCH Guy Imprimerie du Nord	6, rue Scheuerberg L-5422 ERPELDANGE
BÜCK Jean Imprimerie Faber	28, route de Mersch L-7410 ANGELSBIERG
ROILGEN Jean Maître d'enseignement technique	119, rue J Salentiny L-5751 FRISANGE
FLIES Jean-Paul Maître d'enseignement technique	45, rue Rob Schuman L-5751 FRISANGE

Photographe

Président:

GLAUDEN Joseph Maître photographe	13, avenue de la Liberté L-4601 Differdange

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédition en sera délivrée à chacun des intéressés pour lui servir de titre, au Directeur à la formation professionnelle, à la Chambre des Métiers et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 2 août 2000.
La Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports
Anne Brasseur

Administration de l'Aéroport. – Examens de fin de stage. – L'Administration de l'Aéroport organisera, au cours de l'année 2001, un examen de fin de stage dans les carrières du technicien diplômé et de l'artisan.

Janvier 2001 – examen de fin de stage dans la carrière du technicien diplômé,

Mars 2001 – examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan.

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2000, Monsieur Francis *Stoffel,* chef de bureau technique adjoint à l'administration de l'aéroport a été nommé chef de bureau technique à la même administration.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'administration de l'Enregistrement et des Domaines organisera au courant de l'année 2001 les examens ci-après:

Février 2001

– examen de promotion dans la carrière du rédacteur
– examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire

Juin 2001

– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur
– examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Caisse des Consignations

AVIS

En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit au remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à **Diekirch**.

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
07.02.1969	Faillite MINOTERIE ZETTINGER & Cie, S.à r.l., Bettendorf	14.12.2000
06.01.1971	NEVIO Broni et ESBORNI Giorgio, Bruxelles, actuellement sans domicile connu	06.01.2001
09.07.1971	les héritiers de THINNES Pierre, Merkholtz, y décédé le 25.03.1971	09.07.2001
12.07.1971	CUNHA-BORROSO Manuel, actuellement sans domicile connu	12.07.2001
25.08.1971	BRITZ Madeleine dite Hélène, veuve de DIEDERICH Nicolas, née à Selscheid, le 20.06.1884 et BRITZ Cathérine, veuve de ENDENSCHOTT J., née à Selscheid, le 08.07.1888, les deux ayant demeuré en dernier lieu aux Etats-Unis d'Amérique, sans adresse connue	25.08.2001
17.09.1971	SCHULTE Greg., soldat US, Bitburg, actuellement sans adresse connue	17.09.2001
22.09.1971	les héritiers de FRIESEISEN Nicolas, né le 11.02.1886 à Beaufort, dernière résidence Saeul, décédé à l'Hospice du Rham le 18.7.1971	22.09.2001
10.12.1971	DINIC Duka, née le 05.02.1953 à Fajtoirc, Sanski Most, Yougoslavie, épouse de Dinic Thoma, sans domicile connu	10.12.2001

Luxembourg, le 27 juillet 2000.
Le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines,
Signature

Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 26 juillet 2000 a été nommée membre effectif:
- Madame Karin *Meyer*, déléguée à l'emploi féminin de l'Administration de l'Emploi.

Comité interministériel de l'égalité entre femmes et hommes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 10 août 2000 a été nommée membre effectif:

– Madame Liette *Schweitzer-Kies,* Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur Gast *Wolmering.*

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2000, Mademoiselle Christiane *Schmit*, attachée de direction 1ère en rang au Commissariat aux Assurances, a été nommée conseiller de direction adjoint au même Commissariat avec effet au 1er août 2000.

Commission des Pratiques Commerciales Restrictives. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 11 juillet 2000, Monsieur Gabriel *Bleser*, attaché d'administration, a été désigné comme secrétaire de la Commission des Pratiques Commerciales Restrictives, en remplacement de Mme Marie-Josée *Ries*, attachée de gouvernement, dont il achèvera le mandat.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2000, Monsieur Marcel *Heinen,* chef de l'Unité des Services Mobiles à la Division des Télécommunications de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé Directeur, membre du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, avec effet au 1er juillet 2000, en remplacement de Monsieur André *Valentin* dont il terminera le mandat.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2000, Monsieur Marcel *Gross,* membre du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé directeur général adjoint de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, avec effet au 1er juillet 2000, en remplacement de Monsieur André *Valentin.*

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

144ième MODIFICATION (2 août 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ACTONEL	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
P	CALCIUM 600MG D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*40 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*60 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*100 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*40 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*60 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*100 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM CPR.EFF.			PO	1*40 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM CPR.EFF.			PO	1*60 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM CPR.EFF.			PO	1*100 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG VITAMIN D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*40 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG VITAMIN D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*60 CPR.EFF.
P	CALCIUM 600MG VITAMIN D3 400UI-HERMES	CPR.EFF.		PO	1*100 CPR.EFF.
HRR	COMPLEVEN	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE PLAST. 1250 M
R	COSOPT	COLL.		CO	1*3 COLL. 5 ML

R	COSOPT	COLL.		CO	1*6 COLL. 5 ML
R	DOCRANITI-150	CPS	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOCRANITI-150	CPS	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOCRANITI-150	CPS	150 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	DOCRANITI-300	CPS	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOCRANITI-300	CPS	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
HS	FENTANYL	SOL.INJ.	0,5 MG /10 ML	IV	1*1 AMP. 10 ML
RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	FOLDOXX	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	GENOTONORM KABIVIAL	PDRE P.PREP.INJ.	4 UI	SC	1*5 KABIVIALS
RR	GENOTONORM KABIVIAL+CONSERVATEUR	PDRE P.PREP.INJ.	16 UI	SC	1*5 KABIVIALS
HRR	HYPNOMIDATE PRO INFUSIONE	SOL.P.PERF.	125 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.1 ML
P	IRUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 10 G
P	IRUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	5 MG /2 ML	IMIVIAVI	1*1 FL. 2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IAIMITIV	1*10 FL. 2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	500 MG /20 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 20 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	500 MG /20 ML	IAIMITIV	1*10 FL. 20 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	1000 MG /40 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 40 ML
HR	MIOSTAT	SOL.	0,1 MG /1 ML	CO	1*1 SOL. 1,5 ML +1*1 FI
RR	PERDOLAN CODEINE	GELULES		PO	1*20 GELULES
P	PERDOLAN COMPOSITUM	CPR.		PO	1*20 CPR.
P	PERDOLAN COMPOSITUM	CPR.		PO	1*250 CPR.
R	PERDOLAN COMPOSITUM	SUPP.BEB.		PR	1*12 SUPP.
P	PERDOLAN COMPOSITUM	SUPP.ENF.		PR	1*12 SUPP.
P	PHARMATON VITAL KAPSELN N	CPS		PO	1*100 CPS
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*5 CPR.
RR	VIOXX	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN

R	BEROTEC	SOL.	5 MG /1 ML	IH	1*1 SOL.OR. 20 ML
		AU LIEU DE			
R	BEROTEC	SOL.	5 MG /1 ML	PO	1*1 SOL.OR. 20 ML
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 250 ML
		AU LIEU DE			
RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF 200 ML
P	IRUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 10 G
		AU LIEU DE			
P	NOVUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 10 G
P	IRUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
		AU LIEU DE			
P	NOVUXOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 30 G
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	5 MG /2 ML	IMIVIAVI	1*1 FL. 2 ML
		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP	SOL.INJ.	2,5 MG /1 ML	IMIVIAVI	1*1 FL. 2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP FORTE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IAIMITIV	1*10 FL.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP FORTE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIMITIV	1*10 FL.2 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	500 MG /20 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 20 ML
		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP FORTE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIMITIV	1*1 FL.20 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	500 MG /20 ML	IAIMITIV	1*10 FL.20 ML

		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP FORTE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIMITIV	1*10 FL.20 ML
RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	1000 MG /40 ML	IAIMITIV	1*1 FL.40 ML
		AU LIEU DE			
RR	LEDERTREXATE SP FORTE	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 40 ML
CS	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*75 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*75 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
S	METHADDICT-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.2 ML

RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*25 AMP. 5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*50 AMP. 5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	2 MG /1 ML	IV	1*100 AMP. 5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 1 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 3 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 3 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 18 ML
		AU LIEU DE			
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 18 ML

RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	1 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	1 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	2 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	3 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	3 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	5 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	10 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	18 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP.	18 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	1 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	1 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	2 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	3 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	3 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	5 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	10 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	18 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*25 AMP.	18 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	1 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	1 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	2 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	3 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	3 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	5 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	10 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	18 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*50 AMP.	18 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	1 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	1 ML

RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	2 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	2 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	3 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	3 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	5 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	5 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	10 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	10 ML
RR	MIDASELECT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	18 ML
		AU LIEU DE				
RR	MIDAZOPARENT	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*100 AMP.	18 ML
RR	PERDOLAN CODEINE	GELULES		PO	1*20 GELULES	
		AU LIEU DE				
RR	PERDOLAN DUO	GELULES		PO	1*20 GELULES	
P	PERDOLAN COMPOSITUM	CPR.		PO	1*20 CPR.	
		AU LIEU DE				
P	PERDOLAN	CPR.		PO	1*20 CPR.	
P	PERDOLAN COMPOSITUM	CPR.		PO	1*250 CPR.	
		AU LIEU DE				
P	PERDOLAN	CPR.		PO	1*250 CPR.	
R	PERDOLAN COMPOSITUM	SUPP.BEB.		PR	1*12 SUPP.	
		AU LIEU DE				
R	PERDOLAN	SUPP.BEB.		PR	1*12 SUPP.	
P	PERDOLAN COMPOSITUM	SUPP.ENF.		PR	1*12 SUPP.	
		AU LIEU DE				
P	PERDOLAN	SUPP.ENF.		PR	1*12 SUPP.	
P	PHARMATON VITAL KAPSELN N	CPS		PO	1*100 CPS	
		AU LIEU DE				
P	PHARMATON VITAL KAPSELN	CPS		PO	1*100 CPS	
RR	QUOMEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE				
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	QUOMEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE				
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
RR	QUOMEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE				
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	QUOMEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE				
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
RR	QUOMEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE				
RR	QUONEM	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
P	TYROSUR GEL	GEL		TO	1*1 GEL5 G	
		AU LIEU DE				
P	TYROSUR GEL N	GEL		TO	1*1 GEL 5 G P	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	BACOCIL	CPR.	400 MG	PO	1*16 CPR.	
RR	SINEQUAN	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS	
P	TOPAAL	SUSP.		PO	1*1 SUSP.	210 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	NANBACINE	COLLUT.	0,9 G /30 ML	BU	1*1 COLLUT. 30 ML
R	NANBACINE	GELULES	250 MG	PO	1*12 GELULES
R	NANBACINE	SUSP.PED.	2 G /100 ML	PO	1*1 SUSP.PED. 100 ML

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

145ième MODIFICATION (9 août 2000)

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ DES MÉDICAMENTS À USAGE HUMAIN SUIVANTS A ÉTÉ SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ

R	CYPRID	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR
R	CYPRID	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
R	CYPRID	SOL.	5 MG /5 ML	PO	1*20 SACH. 5 ML
R	CYPRID QUICKLET	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID	CPR.	10 MG	PO	1*40 CPR.SEC.BLIST
R	PREPULSID	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
R	PREPULSID	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	PREPULSID	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	PREPULSID	GTTES PED.	1 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES PED. 100 ML
R	PREPULSID	SOL.	10 MG /10 ML	PO	1*50 SACH. 10 ML
R	PREPULSID	SUPP.	30 MG	PR	1*6 SUPP.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	PREPULSID QUICKLET	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. – Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées». – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000 Madame Antoinette *Roller-Faber,* représentante des pensionnaires a été nommée membre suppléant du conseil d'administration en remplacement de feue Madame Marie-Antoinette *Marx-Rosseljong,* dont elle termine le mandat.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. - Par arrêté ministériel du 1er août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Syrdall Heem asbl», ayant son siège à « am Sand », L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile », à l'adresse « am Sand », L-6999 Oberanven.

L'agrément a été enregistré sous le numéro B 24/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. - Par arrêté ministériel du 1er août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Syrdall Heem asbl», ayant son siège à «am Sand», L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité d' «aide à domicile », à l'adresse « am Sand », L-6999 Oberanven.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/06/009.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. - Par arrêté ministériel du 2 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Félix Chomé», ayant son siège à 50, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées », à l'adresse 50, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/03/017.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 7 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile ».

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/11/001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 18 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire asbl» ayant son siège à Walferdange, 1 rue de la Gare, pour l'exercice de son activité du service d'accueil de jour offert au sein du « Foyer d'aide aux familles des personnes handicapées », sis à Walferdange, 1 rue de la Gare.

L'agrément provisoire prend fin à la date de la mise en place d'un service d'accueil de jour distinct du service d'hébergement mais au plus tard 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9907/3.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 18 juillet 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Fondation du Tricentenaire asbl » ayant son siège à Walferdange, 1 rue de la Gare, pour l'exercice de son activité du service d'accueil de jour offert au sein de la «Résidence pour personnes handicapées physiques», sis à Heisdorf, 1C rue de Mullendorf.

L'agrément provisoire prend fin à la date de la mise en place d'un service d'accueil de jour distinct du service d'hébergement mais au plus tard 5 ans après la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

L'agrément provisoire est enregistré sous le numéro 9907/4.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 1999 l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «CIGL, Centre d'initiative et de Gestion Local - Esch-sur-Alzette a.s.b.l.» ayant son siège à Esch-sur-Alzette, Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: 97, rue de l'Alzette, L-4011 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60041999.

Ministère de la Santé. – Conseil supérieur de certaines professions de santé. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 août 2000, Monsieur Aloyse *Schumacher,* infirmier gradué, a été nommé membre suppléant du Conseil supérieur de certaines professions de santé en remplacement de Monsieur Claude *Kuffer,* démissionnaire.

Profession d'avocat. – Commission chargée d'aviser la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur (loi du 10 août 1991). – Nomination. – Par arrêté ministériel du 1er août 2000, Madame Andrée *Clemang,* Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Justice, a été nommée membre de la commission chargée d'émettre un avis sur l'admission à l'épreuve d'aptitude en remplacement de Madame Marie-Anne *Ketter,* Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de la Justice.

Relations extérieures. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 février 2000, Monsieur Gaston *Stronck,* Conseiller de Légation, a été nommé Chef de la Représentation Permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union de l'Europe Occidentale.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 juillet 2000, Monsieur Laurent *Brandenburger*, né le 2.3.1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 juillet 2000, Monsieur Laurent *Elz*, né le 17.1.1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 juillet 2000, Monsieur Robert *Daou*, né le 5.7.1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 juillet 2000, Madame Brit *Schlussnuss*, née le 16.7.1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 1er août 2000 Madame le Dr Catherine *Wilmet*, née le 28.12.1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er août 2000 Monsieur Henri *Sarmadi*, né le 19.9.1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, Monsieur Jean-Marc *Kaiser*, né le 16.9.1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, Madame Lieve *Duchene*, née le 28.1.1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, Madame Alexandra *Gabriel,* née le 25.8.1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, Madame Anne *Diederich*, née le 3.12.1975, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau des professionnels du secteur financier autorisés à exercer leur activité et soumis au contrôle de la Commission de Surveillance du secteur financier conformément à l'article 42 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

COMPLEMENT N°2

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

FIDESSA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A., 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SP ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Catérogie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24C)

EUROPAISCHES WERTPAPIERMISSIONS- UND HANDELSHAUS S.A., en abrégé «EuWeSa», 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24D)

BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Catégorie: Succursales de professionnels du secteur financier d'origine communautaire établies au Luxembourg

ASSETS & EQUITIES S.A., 11, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

---

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catérogie: Commissionnaires (article 24A)

- la ***dénomination*** de l'établissement suivant:

WARMOES HIRTZ S.A., 11, place Dargent, L-1413 Luxembourg

en

WH SELFINVEST S.A., 11, place Dargent, L-1413 Luxembourg

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

- l'***adresse*** de l'établissement suivant:

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A., 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Catérogie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24C)

- la ***dénomination*** de l'établissement suivant:

STEVENS, ZIMMER ET LAWAISSE, 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen

en

SZL SOCIETE ANONYME, 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen

Catérogie: Domiciliataires de sociétés (article 28-1)

- la ***dénomination*** de l'établissement suivant:

PRITRUST S.A., 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

en

LCF ROTHSCHILD CONSEIL, 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

ASSETS & EQUITIES S.A., 11, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2000.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Charles *Kieffer* — Directeur

Jean-Nicolas *Schaus* — Directeur général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 42 **12 septembre 2000**

S o m m a i r e

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Mademoiselle Maria Celeste PEREIRA MONTEIRO à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Celeste MONTEIRO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Maria Celeste PEREIRA MONTEIRO, née le 30 juin 1970 à Santa Catarina (Cap-Vert), de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-2662 Luxembourg – 34, rue Demy Schlechter, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Celeste Monteiro»

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Maria Celeste PEREIRA MONTEIRO est autorisée à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Celeste MONTEIRO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 22 juin 2000 autorisant Madame Aloyse Joseph BRITZ à changer ses prénoms actuels en celui de «Sandra».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Maître Paul *Theves,* avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Aloyse Joseph BRITZ, née le 2 novembre 1955 à Wiltz, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-54329 Konz, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Sandra»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Aloyse Joseph BRITZ est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Sandra».

Art. 2. Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 11 février 2000 autorisant Madame BRITZ à changer ses prénoms actuels en celui de «Sandra».

Art. 3. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 22 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 10 août 2000 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2000/2001.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, notamment son article 6 ;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3 ;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 26 juillet 2000 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour l'année scolaire 2000/2001;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre total des agents à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2000/2001 est fixé à 160 unités.

Art. 2. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2000/2001 est fixé à 19 unités.

Art. 3. La répartition, par fonctions et spécialités, du nombre total de 141 agents à admettre au stage pédagogique de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2000/2001 est fixée comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique

spécialité:	chauffage-sanitaire	1
spécialité:	cuisinier-traîteur	1
spécialité:	électrotechnique	2
spécialité:	mécanicien d'autos	1
spécialité:	métiers du métal	3
spécialité:	métiers du bois	4
spécialité:	boucher	1
spécialité:	coiffure	1
spécialité:	métiers de la toiture	1
spécialité:	service de restauration	1

Carrière du maître de cours spéciaux

spécialité:	design	1
spécialité:	hôtellerie	1
spécialité:	secrétariat	4

Carrière du professeur d'enseignement technique

spécialité:	enseignement pour professions de santé	4

Carrières du professeur ingénieur et du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	électrotechnique	8
spécialité:	forêt – environnement	1
spécialité:	mécanique	4
spécialité:	horticulture	2
spécialité:	agronomie	1
spécialité:	informatique	3
spécialité:	enseignement pour professions de santé	3

Carrière du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	français	20
spécialité:	allemand	9
spécialité:	anglais	10
spécialité:	espagnol	1
spécialité:	philosophie	1
spécialité:	histoire	6

spécialité:	géographie	3
spécialité:	mathématiques	7
spécialité:	chimie	5
spécialité:	biologie	5
spécialité:	physique	6
Carrière du professeur de sciences économiques et sociales		8
Carrière du professeur d'éducation artistique		***4***
Carrière du professeur d'éducation musicale		***1***
Carrière du professeur d'éducation physique		***6***
Carrière du professeur de doctrine chrétienne		***1***

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 10 août 2000.
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera le 27 novembre 2000 un examen de fin de stage dans la carrière du psychologue à l'Administration de l'Emploi.

Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera le 18 décembre 2000 un examen de fin de stage de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi.

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au mois d'octobre 2000 un examen-concours d'admission au stage dans les carrières de l'assistant social et de l'éducateur gradué.

Les épreuves préliminaires à ces examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu au mois de septembre 2000.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – Un examen-concours en vue de l'admission de candidats (m/f) au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu le 16 octobre 2000.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu le 2 octobre 2000.

Cette publication remplace celle figurant au Mémorial B - N° 26 du 15 juin 2000.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 juillet 2000, Monsieur Josy *Spaus,* ingénieur-technicien stagiaire auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien auprès de la même administration.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Annulation de livrets perdus. (Publication prescrite par l'art. 56 de l'arrêté grand-ducal du 10 juin 1901 portant règlement pour la Banque et Caisse d'Epagne).

Par décision du 11 août 2000, Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget a annulé les livrets

Nos:	10/0/001155-72	10/0/056473-03	10/0/065523-32	10/0/084488-82	10/0/095236-63	10/0/095668-10
	10/0/097663-65	10/0/109719-93	10/0/152443-40	10/0/152700-06	10/0/154473-33	10/0/168608-06
	10/0/184434-21	10/0/191699-11	10/0/195049-63	10/0/200605-90	10/0/202037-67	10/0/202219-55
	10/0/203033-93	10/0/203330-02	10/0/204566-74	10/0/205419-54	10/0/209246-01	10/0/209439-97
	10/0/211618-45	10/0/212924-90	10/0/213236-14	10/0/213304-82	10/0/213720-13	10/0/215776-32
	10/0/219246-10	10/0/221555-88	10/0/222404-64	10/0/223046-27	10/0/226520-09	10/0/226655-47
	10/0/227831-59	10/0/229862-53	10/0/231101-31	10/0/231631-76	10/0/231907-61	10/0/232451-23
	10/0/234445-77	10/0/234599-37	10/1/157567-50	10/1/160451-24	10/1/185775-31	10/1/186929-21
	10/1/188199-30	10/3/190059-04	10/3/192111-19	10/3/193538-88	10/3/193542-92	10/3/194100-68
	10/3/194796-85	10/3/212996-49	10/8/193966-69	10/9/005838-51	10/9/015910-35	10/9/023757-25

11/0/461907-53	11/1/459925-38	11/3/464927-50	22/0/237668-41	26/0/267696-12	26/0/269053-11
26/0/269621-94	26/0/270921-36	26/0/280239-42	26/0/280289-92	28/0/283596-59	29/0/294003-66
29/3/296910-47	30/0/328362-66	30/3/311120-74	32/0/000545-67	32/0/001127-67	33/0/337624-50
33/0/344066-90	33/0/349654-52	33/0/480234-70	36/0/366081-23	36/0/373478-48	41/0/416445-36
41/0/416950-56	43/0/431412-23	44/0/446462-17	45/0/451960-62	45/0/454198-69	45/1/453625-08
45/3/458148-26	46/0/464584-55	46/0/464955-38	50/0/503094-69	50/0/503678-71	50/0/505942-07
50/0/506287-61	50/0/508364-04	50/0/508935-90	50/0/550374-13	50/0/550479-21	50/0/551088-48
50/0/551286-52	50/0/552142-35	50/0/565583-90	52/0/552682-48	52/0/554495-18	52/0/558379-22
52/1/556339-46	52/8/550437-56	53/0/602186-61	53/0/604028-60	53/0/606552-62	54/0/612310-76
54/0/615405-67	61/0/584875-42	62/0/632695-20	62/0/632795-23	62/0/652560-97	62/0/658634-60
62/0/660126-97	62/0/660409-89	62/3/650227-76	62/7/638946-58	62/7/641433-23	64/0/000427-53
64/0/000633-65	69/0/700519-88	70/0/705229-24	70/0/709604-34	70/0/712888-20	72/0/720218-33
72/0/720304-22	73/0/739813-13	73/0/746936-55	73/0/750022-37	73/0/752603-96	76/0/769210-53
76/0/775410-45	76/1/776399-91	76/1/776601-02	78/3/789074-71	84/0/841050-42	84/9/862336-37
89/0/896105-90	89/0/896508-08	89/0/898773-42	91/0/912145-83	91/0/915514-57	91/9/918589-77
93/3/935854-66					

De nouveaux livrets ont été remis aux déposants.

Centre Informatique de l'Etat. – Examens. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera en décembre 2000 un examen pour programmeur d'application et en mars 2001 un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Comité du Travail Féminin. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 24 août 2000 a été nommée membre du Comité du Travail Féminin Madame Mirjam *Oesch,* déléguée de la Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, en remplacement de Madame Patty *Weicker,* membre effectif.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juillet 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Terzer Josiane, Rumelange	LE FOYER ASSURANCES	13.07.2000
Artuso Mauro, Soleuvre	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Carl Francis, Soleuvre	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Feiereisen Alain, Lamadelaine	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Kemp Brigitte, Grevenmacher	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Nogueira Alves Daniel, Belvaux	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Siebenaler Patrick, Soleuvre	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Simoes Da Silva Lopes Paulo, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	04.07.2000
Thimmesch Mike, Esch-sur-Alzette	HAMBURG-MANNHEIMER	31.07.2000
Seidel Fernand, Mersch	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	31.07.2000
Diederich Roby, Eischen	P&V ASSURANCES	24.07.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juillet 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Schmitz Astrid, ép. *Schon*, Grevels	ASSURANCES GENERALES DE FRANCE	19.07.2000
Johanns Edgar, Wilwerdange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.07.2000
Mangili Isabelle, ép. *Marlhac*, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.07.2000

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Alcala Luis, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	28.07.2000
Daco Denis, Dudelange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.07.2000
Duchscher Monique, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	28.07.2000
Keller Maryse, ép. *Hilckmann*, Medernach	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	28.07.2000
Kemp Marc, Bergem	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	28.07.2000
Kirschten Dirk, Bergem	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	19.07.2000
Lemmer Annette, Warken	D.A.S.	19.07.2000
AssCoFisc S.à r.l. représentée par Mme *Schmit* Marie-Pierre, Bascharage	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	24.07.2000
Barnich Laurent, Mamer	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.07.2000
Butgenbach Patrick, Hagen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Diederich Roby, Eischen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	24.07.2000
Feil Michèle, Beaufort	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Ferreira Da Natividade Maria, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Haag Christiane, ép. *Schweicher*, Beckerich	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Heinen Gilles, Tuntange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.07.2000
Jeitz Claude, Kayl	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.07.2000
Krier Alain, Bertrange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Linden Aline, Tarchamps	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Lorang Alain, Howald	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.07.2000
Muller Myriam, ép. *Sgura*, Pétange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Neu Manu, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Oms Marco, Dalheim	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Ross Tania, Schifflange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	19.07.2000
Simoes Da Silva Lopes Paulo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	04.07.2000
Streng Roger, Asselscheuer	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.07.2000
Van der Elst Santiago, Hollenfels	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	18.07.2000

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Verdickt André, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	18.07.2000
Andreoli Josée, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	19.07.2000
Bouneb Akram, Bertrange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Desloovere Frédéric, Sprinkange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Hellinckx Jean, Mamer	HAMBURG-MANNHEIMER	19.07.2000
Hilbert Robert, Bertrange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Neuberg Guy, Pétange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Olk Romain, Diekirch	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Schuster Mirko, Bourglinster	HAMBURG-MANNHEIMER	19.07.2000
Soffiaturo Pascal, Dudelange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Sousa Santos Gino, Hesperange	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
Weis Fabienne, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	28.07.2000
De Santis Sandra, Mondercange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.07.2000
Frising Carole, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Harpes Rémy, Rippweiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.07.2000
Hientgen Jean-Marc, Reisdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Jacoby Ted, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement: R.C.-Autos, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	18.07.2000
Krämer Alfred, Bissen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Mella Nathalie, Grevenmacher	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Muller Sandy, Soleuvre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Remy Sébastian, Wilwerwiltz	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Roth Christiane, ép. Fischbach, Blaschette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.07.2000
Savic Ratomir, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Schmit Joseph, Walferdange	LA LUXEMBOURGEOISE	19.07.2000
Seul Pascal, Pontpierre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.07.2000
Terzer Josiane, Rumelange	LA LUXEMBOURGEOISE	13.07.2000
Alf Alain, Lamadelaine	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Artuso Mauro, Soleuvre	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Bruzzese Antoine, Luxembourg	P&V ASSURANCES	24.07.2000
Caillet-Salvi Alexandre, Luxembourg	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Carl Francis, Soleuvre	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Feiereisen Alain, Lamadaleine	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Giunta Youri, Luxembourg	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Haas Laurent, Flaxweiler	P&V ASSURANCES	19.07.2000

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Jakoby Marco, Heisdorf	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Kemp Brigitte, Grevenmacher	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Nogueira Alves Daniel, Belvaux	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Reinard Dany, Bascharage	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Siebenaler Patrick, Soleuvre	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Simone Roméo, Luxembourg	P&V ASSURANCES	28.07.2000
Thimmesch Mike, Esch-sur-Alzette	P&V ASSURANCES	31.07.2000
Missair Brigitte, Pintsch	ZURICH, COMPAGNIE D'ASSURANCES ZURICH EUROLIFE	11.07.2000

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Centres socio-éducatifs de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse organisera le 8 novembre 2000 un examen d'admission au stage dans les carrières du psychologue et du pédagogue ainsi que de l'éducateur et de l'éducateur instructeur.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Mameranus a.s.b.l.» ayant son siège à L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 30292000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 17 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«aide à domicile».

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/06/011.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 7 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Novelia Senior Services s.a.», ayant son siège à 11, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins», appelée «Am Schmëttbësch», à l'adresse rue du Parc, L-3578 Schifflange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A 13/99.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres de Gériatrie», ayant son siège à 57, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à l'adresse 55, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A 6/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres de Gériatrie», ayant son siège à 57, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à l'adresse 35, rue de l'Hôpital, L-4581 Differdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A 7/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres de Gériatrie», ayant son siège à 57, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à l'adresse 19, rue Maximilien, L-6463 Echternach.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A 8/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres de Gériatrie», ayant son siège à 57, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à l'adresse L-9440 Vianden.

L'agrément a été enregistré sous le numéro A 9/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 16 août 2000, l'agrément accordé en date du 2 mars 1999 à l'organisme gestionnaire «Op Loetschef doheem, amicale pour personnes âgées» pour l'exercice de l'activité de centre régional d'animation et de guidance à l'adresse 2, rue Scheierhaff, L-4492 Soleuvre est retiré à partir du 1er septembre 2000 pour cause de cessation de l'activité en question.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 16 août 2000, l'agrément accordé en date du 2 mars 1999 à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde» pour l'exercice de l'activité de centre régional d'animation et de guidance à l'adresse 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher est retiré à partir du 1er septembre 2000 pour cause de cessation de l'activité en question.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 16 août 2000, l'agrément accordé en date du 2 mars 1999 à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde» pour l'exercice de l'activité de centre régional d'animation et de guidance à l'adresse 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch est retiré à partir du 1er septembre 2000 pour cause de cessation de l'activité en question.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 22 août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Home Saint Louis sàrl», ayant son siège à 6a, rue du Moulin, L-5638 Mondorf-les-Bains, pour l'exercice de l'activité de « logement encadré pour personnes âgées », à l'adresse à 6a, rue du Moulin, L-5638 Mondorf-les-Bains.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/03/003.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mai 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la S.A. EUROPEAN COMMUNICATION AGENCY, avec siège social à Hesperange, 456, rue de Bettembourg, de fait établie à Bettembourg, 59, rue de l'Indépendance	03.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier Toth
2.	la S.A. COSTA EXPLOITATION, avec siège social à Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
3.	la s.à r.l. ASE INTERNATIONAL G.m.b.H., avec siège social à Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, de fait établie à Luxembourg, 8, rue des Primevères	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
4.	la S.A. SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA, avec siège social à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri, actuellement sans siège social connu	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
5.	la S.A. TRADEST, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 60, avenue de la Liberté	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
6.	la S.A. ANVIL, avec siège social à Luxembourg, 22-24, boulevard Royal	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
7.	la S.A. ARCO CONSULTING, avec siège social à Luxembourg, 15, rue des Jardiniers	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
8.	la s.à r.l. EURO SALES & MARKETING ASSOCIATION, en abrégé E.S.M.A., avec siège social à Bertrange, 20, route de Longwy, de fait non établie à cette adresse	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
9.	la s.à r.l. PRO MEDIA, avec siège social à Luxembourg, 50, rue Glesener, de fait non établie à cette adresse	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
10.	la S.A. S.D.D. COMPANY, avec siège social à Luxembourg, 2, avenue du X Septembre, actuellement sans siège social connu	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
11.	la S.A. PERFECT HOUSE LUXEMBOURG, avec siège social à Schwebsange, 1, route du Vin	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
12.	la s.à r.l. LA CONSULTANCE DU LUXEMBOURG, avec siège social à Wintrange, 25, route du Vin	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
13.	la s.à r.l. EUROPA COMMUNICATIONS Ltd, avec siège social à Wasserbillig, 39, Grand-Rue	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
14.	la s.à r.l. S.C.I. SYSTEMS FOR COMPUTER AND INFORMATION, avec siège social à Grevenmacher, 48, route de Trèves	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
15.	la s.à r.l. J.M. DESIGN, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	05.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
16.	la s.à r.l. BUSINESS TRUST, avec siège social à Reckange/Mess, 7, an der Reispelt	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
17.	la s.à r.l. CUISINE ET ART DE LA TABLE, avec siège social à Bergem, 95, Grand-Rue	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
18.	la s.à r.l. AGENCE GENERALE IMMOBILIERE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 8, rue du X Septembre	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
19.	la s.à r.l. FERREIRA ADELINO, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 38, rue du Viaduc	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
20.	la s.à r.l. LA SARDEGNA, avec siège social à Bascharage, 124, avenue de Luxembourg	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
21.	la s.à r.l. TEUROPA, avec siège social à Strassen, 295, route d'Arlon	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
22.	la S.A. LE GRAND, avec siège social à Luxembourg, 79, Côte d'Eich	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
23.	la S.A. FLUIDE, avec siège social à Livange, Centre d'Affaires Le 2000, de fait non établie à cette adresse	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
24.	la S.A. EURO MULTI SERVICES, avec siège social à Livange, Centre d'Affaires Le 2000	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
25.	la s.à r.l. GRILLO, avec siège social à Luxembourg, 12, boulevard Royal	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
26.	la S.A. VG DIFFUSION LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 29, avenue de la Gare	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
27.	la S.A. 3ième MILENAIRE, avec siège social à Weiler-la-Tour, 5, route de Thionville	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
28.	la s.à r.l. LUXEMBURGO PROMOTION, avec siège social à Mersch, 80, rue Nicolas Welter	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
29.	la s.à r.l. DREAM CAR, avec siège social à Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait non établie à cette adresse	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
30.	la s.à r.l. CENTRE DE GESTION ESTHETHIQUE JOSEPH II, avec siège social à Luxembourg, 39, boulevard Joseph II	05.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
31.	la s.à r.l. UNIVERSAL SOFTWARE, avec siège social à Luxembourg, 11, avenue de la Gare	11.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
32.	la S.A. EUROMATIC LUXEMBOURG, avec siège social à Bertrange, 224, rue des Romains	11.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
33.	la S.A. RADIO FLANDRIA, anciennement S.A. KORUS INTERNATIONAL, avec siègesocial à Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse	12.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
34.	la s.à r.l. BATIVILLAS, avec siège social à Sandweiler, 29, am Happgaart	12.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Toth*
35.	la s.à r.l. ANIMAL SHOP BEIM YVETTE, ayant eu son siège social à Lintgen, 25A, rue Kasselt, ayant été établie à Bettembourg, 12, rue de la Gare, actuellement sans siège connu	12.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Ender *Ulcun*
36.	la S.A. COVADEL, avec siège social à Luxembourg, 7, rue Philippe II	12.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Ender *Ulcun*
37.	la S.A. COMPAGNIE FINANCIERE KLEBER ETOILE, avec siège social à Luxembourg, 25B, boulevard Royal	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Franca *Allegra*
38.	la S.A. TWF WINNER'S TROPICAL FRUITS, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
39.	la s.à r.l. LUX UNIKARTING, avec siège social à Schifflange, 24, rue Denis Netgen	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
40.	la S.A. SOMERVOORT, avec siège social à Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marc *Harpes*
41.	la S.A. J.M.D., avec siège social à Schwebsange, 19, route du Vin	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Jean-François *Trapp*
42.	la S.A. J.L.B.I., avec siège social à Schwebsange, 19, route du Vin	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Candice *Wiser*
43.	la s.à r.l. EUKUMA, avec siège social à Roodt/Syre, 9, rue du Moulin	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Michel *Bulach*
44.	la S.A. R.P.J. NASH, faisant le commerce sous l'enseigne SURF ROOTS, avec siège social à Luxembourg, 4, Grand-Rue	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Brigitte *Pochon*
45.	la s.à r.l. TPM KICHEN, avec siège social à Mersch, 23A, rue Nic Welter	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
46.	la S.A. MERCURY INFORMATIQUE, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 105, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	19.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Paolo *Finzi*
47.	la S.A. TAPIS REVE D'ORIENT, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 5, rue Emile Bian, actuellement sans siège social connu	19.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
48.	la S.A. NEW MEGA BIKE, avec siège social à Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée	24.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
49.	la s.à r.l. DECOMAT, avec siège social à Bascharage, Z.I., rue de la Continentale	24.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Eric *Muller*
50.	la s.à r.l. ABITAS, avec siège social à Luxembourg, 15, rue Glesener	24.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Claude *Pauly*
51.	la s.à r.l. GAETANO, avec siège social à Luxembourg, 56, Grand-Rue	24.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me C. *Tonnelet-Giese*
52.	la s.à r.l. MINAFER, avec siège social à Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
53.	la s.à r.l. ORNILOGIS CONSULTING, avec siège social à Garnich, 4, rue Hoehl	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
54.	la s.à r.l. TRADE AUTO, avec siège social à Dudelange, 4, rue Karl Marx	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
55.	la S.A. ECE-DISTRI, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 9, rue Dicks	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
56.	la S.A. SNTL, avec siège social à Remich, 8, rue Dicks	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel *A. Andreu*
57.	la s.à r.l. LE JOLI BOUQUET, avec siège social à Pétange, 62, rue Prince Jean	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Claudia *Monti*
58.	la s.à r.l. KOHN JEAN-PIERRE, avec siège social à Bettembourg, 23, route d'Esch	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Sophie *Traxer*
59.	la s.à r.l. RAGO, avec siège social à Mertert, 34, route de Wasserbillig	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Frédérique *Lerch*
60.	la s.à r.l. ZAMAN & CO, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 40, rue du Brill	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bob *Piron*
61.	la S.A. TRANSEUROPE COMMUNICATIONS (LUXEMBOURG), avec siège social à Luxembourg, 43, rue du Père Raphaël	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
62.	le sieur Fernand WEILER, commerçant, faisant le commerce sous la dénomination WEILER DESIGN, avec siège social à Bertrange, 117, rue de Leudelange	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
63.	la S.A. DE MI CO SEC, avec siège social à Steinfort, 12, rue du Cimetière	26.05.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Elisabeth *Machado*
64.	la S.A. ALBISOL, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Marguerite de Busbach	31.05.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
		Diekirch		
65.	WICULER-PARK GRUNDBESITZ AG, établie et ayant son siège social à L-9990 Weiswampach, 78A, im Korngarten	03.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Gilbert *Reuter*
66.	ELWIED S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9972 Lieler, Maison 8	03.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Gilbert *Reuter*

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
67.	ZMS S.à r.l., dissoute et liquidée suivant acte reçu par Maître Norbert Müller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 22 juillet 1999, ayant eu son siège social à L-9753 Heinerscheid, Maison 2	03.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
68.	Nico REINERT, employé, demeurant à L-7640 Christnach, 30, Loetsch	03.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
69.	TORPEDO TRADING COMPANY LTD SARL, établie et ayant son siège social à L-9710 Clervaux, 17, Grand-Rue	10.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Claude *Speicher*
70.	EUROGOLD HANDELBETEILIGUNG & CONSULTING S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-6490 Echternach, 37, route de Wasserbillig	10.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Claude *Speicher*
71.	IMMO CONSTRUC S.A., établie et ayant siège social à L-9655 Liefrange, 22, Burewee	10.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Claude *Speicher*
72.	BRASSERIE ENTE-TRENTE S.A., établie et ayant son siège social à L-9570 Wiltz, rue des Tondeurs (Centre Reckinger)	10.05.2000	Mme M.-Th. *Schmitz*	Me Claude *Speicher*
73.	EURO-PAUSE S.A., établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 16, rue de Bigonville	17.05.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
74.	SILVA HOLZHANDEL GMBH, établie et ayant son siège social à L-8812 Bigonville, 2, rue des Romains	17.05.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
75.	GROUPE MISARO S.A., ayant eu son siège social à L-9710 Clervaux, 38, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	17.05.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
76.	SCHUMILUX S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel	31.05.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
77.	EURO-PAVES S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9373 Gilsdorf-Broderbour	31.05.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 26.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AGOSTINHO DOS SANTOS Olga Monique, née le 08.03.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AL HADDAD Fama, née le 00.00.1975 à Menkal/Tetouan (Maroc), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.12.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BABIC Dragoljub, né le 18.03.1971 à Gradiska (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOJANOVIC Dragana, née le 26.02.1946 à Ratkovic (Yougoslavie), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHKROB Elena Alexeevna, née le 03.09.1968 à Minsk (Belarus), demeurant à Gosseldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CIFRE SANCHEZ Jacqueline Altagracia, née le 10.01.1967 à Bani (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CUIBUS Maria, née le 05.03.1959 à Valea Lui Mihai (Roumanie), demeurant à Gralingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DECHAMBRE Nicolas Norbert, né le 01.08.1948 à Assenois/Hompré (Belgique), demeurant à Eselborn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS GABRIEL Daniel, né le 22.08.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.07.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GABRIEL Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FASANO Nicolo, né le 12.06.1973 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES ANTUNES Adélio Manuel, né le 11.11.1974 à Muge/Salvaterra de Magos (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FINELLI Giosuè, né le 19.09.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIANCOLA Claudio Matteo, né le 03.04.1981 à Monopoli (Italie), demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.10.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GJORGJEV Dragi, né le 28.02.1967 à Stip (Macédoine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOUVEIA ALEXANDRE Gina Maria, née le 19.03.1974 à Sazes/Seia (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 19.06.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALEXANDRE Gina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HALMAI Ildiko, née le 31.08.1959 à Debrecen (Hongrie), demeurant à Bigonville, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LADAK Rehana Nizar, née le 04.03.1972 à Bujumbura (Burundi), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LICCIARDI Christine Iginia, née le 09.11.1979 à Trier (Allemagne), demeurant à Contern, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES CLARA Cristina Margarida, née le 10.07.1973 à Santiago/Valpaços (Portugal), demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVA Marco, né le 10.04.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA MARGARIDO Martha, née le 02.03.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO TAVARES MASCARENHAS Gesela dos Anjos, née le 31.03.1977 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31.03.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PINTO TAVARES Gisela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES DE OLIVEIRA José Antonio, né le 06.08.1969 à Esgueira/Aveiro (Portugal), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 19.06.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE OLIVEIRA José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SABOTIC Mirza, né le 07.12.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bech, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA AFONSO Lucia, née le 27.07.1976 à Luxembourg, demeurant à Bech, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SKIDANOVA Irina Viktorovna, née le 28.09.1963 à Tchaadaevka/Penza (Russie), demeurant à Waldbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.01.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TOMIC Dzemal, né le 06.03.1975 à Pétange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Flaxweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TROWBRIDGE Peggy, née le 10.07.1966 à Wedel (Allemagne), demeurant à Beyren, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Flaxweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WAUTHIJ Didier Claude Yves, né le 04.05.1964 à Huy (Belgique), demeurant à Gostingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 06.07.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CRELO Anne Elisabeth, née le 27.01.1938 à Oberbillig (Allemagne), demeurant à Wasserbillig, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 13.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAELE Odette, née le 14.02.1930 à Belvaux, demeurant à Bruxelles, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 29.12.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 26 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ZIBERT Arthur, né le 12.08.1961 à Remerschen, demeurant à Esch-sur-Alzette, a recouvré la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B – N° 43 — 19 septembre 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 juillet 2000 autorisant la société à responsabilité limitée PEDUS SECURITY avec siège social à L-6947 Niederanven - Zone industrielle Bombicht à exercer des activités privées de gardiennage et de surveillance.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 6 juin 1990 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance;

Vu l'avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat;

Arrête:

Art. 1er. La société à responsabilité limitée PEDUS SECURITY, avec siège social à L-6947 Niederanven - Zone industrielle Bombicht, est autorisée à exercer les activités de surveillance de biens mobiliers et immobiliers ainsi que de gestion d'alarmes privés.

Art. 2. La société PEDUS SECURITY ne peut engager dans son département gardiennage et de sécurité que du personnel qui a été agréé au préalable par arrêté ministériel.

Art. 3. Le règlement de service et la carte de légitimation officielle à porter par le personnel de PEDUS SECURITY sont approuvés.

Art. 4. La présente autorisation est valable jusqu'au 9 juillet 2005.

Luxembourg, le 10 juillet 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 16 août 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Société de Prévoyance mutuelle du Personnel de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels "Société de Prévoyance mutuelle du Personnel de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat" sont conformes aux dispositions des lois et règlements ;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels "Société de Prévoyance mutuelle du Personnel de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat " sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 août 2000.
Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Société de Prévoyance mutuelle du Personnel de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat »

1° L'article 3 aura la teneur suivante :

« Art. 3. Admission

1. Peuvent être admis comme affiliés les personnes occupées à titre principal et permanent auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat.

   Sont assimilées à l'affilié les personnes énumérées ci-après et désignées par – coaffilié – dans les présents statuts:

   a) le conjoint marié;

   b) les enfants légitimes, légitimés, naturels ou adoptifs pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de leur père ou mère auprès de la caisse de maladie;

c) les enfants recueillis d'une manière durable dans le ménage de l'affilié et auxquels celui-ci assure l'éducation et l'entretien complet, pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de l'affilié ou de son conjoint auprès d'une caisse de maladie.

2. Des époux ne peuvent être simultanément affiliés de la société.

3. Les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins et de 60 ans au plus et être au service de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat depuis au moins deux mois. »

2° L'article 14 aura la teneur suivante :

« Art. 14. Caisse de maladie complémentaire

I. La société paie à ses affiliés des secours en cas de maladie fixés lors de chaque assemblée générale et qui sont calculés sur le découvert:

a) qui se dégage des frais exposés pour dépenses médicales et paramédicales après déduction des remboursements de la part de la Caisse de Maladie, de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, de toutes autres institutions de sécurité sociale, société et police d'assurance; L'exposé maximum pris en charge pour les montures de lunettes est de 1.500 francs à l'indice 100, mais seulement en cas de remboursement par la caisse de maladie.

b) pendant une période de 12 mois, dont le début est déterminé par la date la plus ancienne des soins et des produits fournis. La prestation s'élève à 20% du découvert subi par l'affilié et ses coaffiliés, et dont la somme maximum à payer est de 100.000 francs. Cependant le découvert final restant à charge du membre doit s'élever à au moins 9.000 francs.

Le règlement d' une prestation n'aura lieu que si le montant à payer s'élève à au moins 100 francs.

Les documents à présenter sont les suivants:

a) les originaux des décomptes délivrés par la caisse de maladie, la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, de toutes autres institutions de sécurité sociale, société et police d'assurance;

b) les originaux des factures acquittées des médecins, hôpitaux, cliniques et paramédicaux dont la caisse de maladie certifie qu'une prise en charge n'est pas prévue;

c) les décomptes originaux délivrés par les pharmaciens, qui doivent correspondre à l'ordonnance médicale et à l'identité des ayants droit (indications p.ex.: no matricule et nom de l'assuré).

Sont seulement pris en considération les documents résultant de prescriptions médicales. En cas de litige sur l'interprétation et l'opportunité des soins et services fournis, la société se réserve le droit de consulter un médecin-conseil. Ne sont pas pris en charge par la caisse de maladie complémentaire, les hospitalisations, traitements et soins fournis à l'étranger et non-autorisés ou refusés par l'assurance maladie ainsi que les mémoires d'honoraires émanant des médecins non-conventionnés ou non agréés par la Sécurité Sociale Luxembourgeoise.

Dérogation de ce qui précède peut être faite par une décision du comité de la société.

Délai de prestation:

La demande en obtention d'une prestation n'est à introduire qu'au terme de la période de référence de 12 mois et au plus tard dans les trois mois qui suivent cette période. Aucune demande en obtention d'une prestation ne sera acceptée sans qu'une déclaration de sincérité ne soit remplie.

Cependant, au cas où le découvert dépasse le montant de 400.000 francs, avant la fin de la période concernée de douze mois, la demande pour une prestation peut déjà être introduite avant terme.

Une demande subséquente ne peut être prise en considération que pour une nouvelle période débutant après la fin de la période précédente. Tout cumul de période, même partiel, est inadmissible.

La société se réserve le droit de vérifier ou de faire vérifier toutes les déclarations faites par l'affilié au moment où il sollicite la prestation dont il s'agit.

En cas de fausse déclaration l'intégralité de la prestation est à restituer.

II. La société participe aux frais d'hospitalisation, dès la cessation des prestations de la part de la caisse de maladie et sur présentation:

a) d'un certificat de la caisse de maladie attestant la cessation de ses prestations;

b) d'un certificat médical attestant l'hospitalisation de longue durée due à une affection médicale;

c) des factures de l'établissement de soins acquittées pour toute la durée d'hospitalisation.

Ces conditions étant remplies, l'affilié touchera une indemnité journalière de 50 francs au nombre-indice 100, jusqu'à concurrence de 150 jours par cas de maladie. »

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000 le capitaine de l'armée Marc *Assel* a été nommé au grade de major dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite avec effet au 25 septembre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000 le capitaine de l'armée Marc *Heinrich* a été nommé au grade de major dans le cadre des officiers de carrière de l'armée proprement dite avec effet au 25 septembre 2000.

Centre Informatique de l'Etat. – Examen. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera au cours du mois d'octobre 2000 un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire-informaticien.

Consulats. – Exéquatur. – Par arrêté grand-ducal du 24 août 2000, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur David Michael *Peirce* l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul d'Australie au Grand-Duché de Luxembourg, avec résidence à Bruxelles.

Par arrêté grand-ducal du 24 août 2000, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Ronald A. *Johnson* l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Vice-Consul des Etats-Unis d'Amérique au Grand-Duché de Luxembourg.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage. – La Direction de l'Aviation Civile organisera au courant du mois d'octobre 2000 un examen d'admission définitive dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement.

Police Grand-Ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 10 juillet 2000, les commissaires divisionnaires de police Claude *Waltzing* et Jean-Marie *Wagner* ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire à partir du 1er août 2000. Par arrêtés grand-ducaux du 10 juillet 2000, les commissaires divisionnaires hors cadre de police René *Moes* et Vincent *Fally* ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire hors cadre à partir du 1er août 2000. Par arrêtés grand-ducaux du 10 juillet 2000, les commissaires divisionnaires adjoint de police René *Lindenlaub,* Jacques *Klein,* Jeff *Neuens* et Philippe *Schrantz* ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire à partir du 1er août 2000. Par arrêtés grand-ducaux du 10 juillet 2000, les premiers commissaires principaux de police Pascal *Schumacher* et Donat *Donven* ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire adjoint à partir du 5 août 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 31 août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville de Dudelange», ayant son siège à B.P.: 73, L-3401 Dudelange, pour l'exercice de l'activité d'«appel-assistance externe», à l'adresse B.P.: 73, L-3401 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/08/007.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 31 août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville de Dudelange», ayant son siège à B.P.: 73, L-3401 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues», à l'adresse B.P.: 73, L-3401 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/07/027.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 22 août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre intégré pour personnes âgées», à l'adresse «château de Wiltz», L-9516 Wiltz.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/025.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. – Par arrêté ministériel du 23 août 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Apemh asbl» ayant son siège à Esch/Alzette au Centre Nossbierg, pour l'exercice de son activité du service d'hébergement appelé « Foyer Senior 1 + 2 », sis à Esch/Alzette, Centre Nossbierg.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9909/4.

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté ministériel du 5 juin 2000 publié au mémorial B 30 du 25 juillet 2000.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 21 octobre 2000 les examens-concours suivants:

le 21 octobre 2000:
- examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur
(13 vacances de poste pour l'Entreprise des Postes et Télécommunications)
- examen-concours pour l'admission dans la carrière de l'artisan-spécialité: électricien
(8 vacances de poste pour l'Entreprise des Postes et Télécommunications)
- examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique spécialité: électrotechnique
(8 vacances de poste pour l'Entreprise des Postes et Télécommunications)
- examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien spécialité: électrotechnique sous-section électronique
(4 vacances de poste pour l'Entreprise des Postes et Télécommunications)
spécialité: informatique
(4 vacances de poste pour l'Entreprise des Postes et Télécommunications)

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu les 3 et 4 octobre 2000.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 26 octobre 2000 les examens-concours suivants:

le 26 octobre 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

génie civil	Administration des Bâtiments Publics	1
	Administration des Ponts et Chaussées	1

le 26 octobre 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

électrotechnique		
(sous-section électricité industrielle)	Centre Pénitentiaire Schrassig	1
informatique appliquée	Centre de Technologie de l'Education	1
	Police Grand-Ducale	5
mécanique	Inspection du Travail et des Mines	1

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le 9 octobre 2000.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 août 2000, Madame le Dr Katia *Galetic* ép. *Aerts,* née le 22 mars 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 août 2000, Madame le Dr Françoise *Kass,* née le 2 juin 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 août 2000, Monsieur le Dr Urbain *Mbang Ngomba*, né le 16 août 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 août 2000, Monsieur le Dr Tashin Inanç *Ozkan,* né le 2 septembre 1955 a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours du mois d'avril de l'année 2001, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juin 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s.à r.l. LA BRETAGNE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 16, rue du Brill	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
2.	la s.à r.l. CAR SELECTION, avec siège social à Sandweiler, 13, am Happgaart	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
3.	la s.à r.l. P.K.J. IMPORT-EXPORT VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS, avec siège social à Luxembourg, 30, rue de Cessange	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marc *Mehlen*
4.	la s.à r.l. EBKE, avec siège social à Hesperange, 304, route de Thionville	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Susie *Kirch*
5.	la S.A. AVILUX, avec siège social à Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Goedert*
6.	la S.A. FRICOLUX, avec siège social à Wickrange, 13, rue des Trois Cantons	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Isaelle *Barra*
7.	la S.A. KLG LUX, avec siège social à Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Steve *Helminger*
8.	la s.à r.l. OSIA, OFFICE SERVICES INTERNATIONAL, avec siège social à Bertrange, 15, rue du Parc	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Martine *Kraus*
9.	la S.A.H. ASTRA ROMANA CAPITAL, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Aldringen	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
10.	la s.à r.l. BEIM BOPA, avec siège social à Mertert, 2, rue du Parc	02.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
11.	la s.à r.l. LUMINAIRE DECOLUCE LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 42, rue Glesener	09.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
12.	la S.A. BOURGEOIS, avec siège social à Luxembourg, 19, rue Chimay	09.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marie *Regin*
13.	la S.A. BUSINESS SOLUTIONS, avec siège social à Luxembourg, 3, boulevard Royal	09.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
14.	la S.A. TIPPESCH KONSTRUKTIOUN, avec siège social à Dudelange, 1, rue des Ecoles	09.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me André Th. *Ries*
15.	la s.à r.l. BRASSERIE ATLANTIS, avec siège social à Schifflange, 1, rue d'Esch	16.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
16.	la s.à r.l. BB TECHNOLOGIES, avec siège social à Luxembourg, 24, rue Beaumont	16.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
17.	la S.A. MADNIGHT PRODUCTIONS, avec siège social à Foetz, 10, rue de l'Avenir	16.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Marguertie *Ries*
18.	la S.A. LC INFORMATION SYSTEMS, avec siège social à Luxembourg, 33A, rue Anatole France	16.06.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Sylvain *L'Hote*

19.	la s.à r.l. TICEM INDUSTRIES, avec siège social à Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart	21.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Anja *Reisdoerfer*
20.	Roland LEJEUNE, commerçant, faisant le commerce sous la dénomination BLANCHISSERIE NOVELTY à Ehlerange, Zone d'Activité Z.A.R.E. Ouest	21.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
21.	la s.à r.l. R.N.D., avec siège social à Schifflange, 33, rue Basse	28.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Anja *Reisdoerfer*
22.	la s.à r.l. STAM, avec siège social à Dudelange, 12, rue du Commerce	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
23.	la s.à r.l. L&L, avec siège social à Kayl, 1, rue Joseph Muller	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
24.	la s.à r.l. NEW STYLE, avec siège social à Schifflange, 34, rue de l'Eglise	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
25.	la S.A. LD DIFFUSION, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 20, rue Dicks	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
26.	la S.A. CENTER OF INTELLIGENCE BUSINESS SERVICE, en abrégé CIBS, avec siège social à Luxembourg, 25A, boulevard Royal	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marguerite *Ries*
27.	la S.A. HOTEL EQUIPMENT, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 16, boulevard Prince Henri	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Jean-Louis *Hencks*
28.	la S.A. ROSENFELDT SGC, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Philippe II	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Peggy *Frantzen*
29.	la S.A. ELTRALUX, avec siège social à Luxembourg, 86, Kohlenberg	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Miguel A. *Andreu*
30.	la S.C.A. GROUP IMMOBILIER NS, avec siège social à Luxembourg, 1, avenue de la Gare	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Miguel A. *Andreu*
31.	la s.à r.l. SOCIETE IMMOBILIERE ALEX-ANDRE, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 15, rue des Ardennes	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Perrine *Givet*
32.	la S.A. M.V. CONSTRUCTION, avec siège social à Differdange, 50, Grand-Rue	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marc *Schiltz*
33.	la s.à r.l. LUXEMBOURG CAROLSOL, avec siège social à Bettembourg, 2, rue de l'Indépendance	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Marc *Schiltz*
34.	la s.à r.l. MEAT SERVICES, avec siège social à Bettembourg, 8, rue Jean	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] André Th. *Ries*
35.	la s.à r.l. IMMOBILIERE HENRI REICHLING, avec siège social à Dahlem, 47, rue des Trois Cantons	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] André Th. *Ries*
36.	la s.à r.l. IMMO-IDEAL, avec siège social à Dahlem, 47, rue des Trois Cantons	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] André Th. *Ries*
37.	la s.à r.l. L'ARLECCHINO, avec siège social à Dudelange, 16, avenue Grande-Duchesse Charlotte	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	M[e] Linda *Funck*

38.	la s.à r.l. KOENIG FRANCIS, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 25, rue des Scillas	30.06.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Annick *Dennewald*
		Diekirch		
39.	Jan CABOOTER, ayant demeuré à L-9391 Reisdorf, 1, rue de Larochette, actuellement sans domicile ni résidence connus	14.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Edith *Reiff*
40.	BAUMA-SELF S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9537 Wiltz, rue Charles Lambert	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Paul *Wiltzius*
41.	BIJOUTERIE ELS S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-9255 Diekirch, 4, place de la Libération	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Edith *Reiff*
42.	KOLOMA TRADE A.G., établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 38, rue de Luxembourg	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Frank *Wies*
43.	SIGEMA S.A., établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 18, rue de Bigonville	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
44.	SOTRACOM, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 18, rue de Bigonville	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
45.	CHAUDRINOR, S.A., établie et ayant son siège social à Diekirch, 10, rue de la Croix	21.06.2000	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*

Par jugement du tribunal de commerce en date du 9 juin 2000, la faillite de S.A. CRIME DEFENSE, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 31, rue du Kiem, a été réouverte.

Par jugement du tribunal de commerce en date du 30 juin 2000, la faillite de la S.A. CONEL, avec siège social à Sandweiler-Scheidhof, a été réouverte.

Par jugement du 7 juin 2000, la faillite du sieur Nico Reinert, employé privé, demeurant à Christnach, 30, rue Loetsch, a été rabattue.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 44 **29 septembre 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 septembre 2000 portant fonctionnement de la commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 21 du règlement grand-ducal du 17 juin 2000 portant organisation de l'apprentissage pour adultes:

Arrête:

Art. 1er. - Sont nommés membres de la commission consultative pour un terme de cinq ans:

MM. Aly *Schroeder*, directeur à la formation professionnelle, membre effectif, et Gilles *Estgen*, professeur attaché, membre suppléant, représentants du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.

MM. Jos. *Noesen*, éducateur gradué, membre effectif, et Carlo *Welfring*, chargé de mission, membre suppléant, représentants du Service de la formation professionnelle du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.

M.Gary *Tunsch*, inspecteur principal, membre effectif, et Madame Madeleine *Weisgerber*, rédactrice, membre suppléant, représentants du Ministère du Travail et de l'Emploi.

Madame Karin *Meyer*, attachée de direction, membre effectif, et Madame Chantal *Freymann*, inspecteur de direction, membre suppléant, représentants de l'Administration de l'Emploi.

MM. Ted *Mathgen*, sous-directeur, membre effectif, et Vic. *Neuman*, département formation initiale/apprentissage, membre suppléant, représentants de la Chambre des Métiers.

MM. Camille *Koedinger*, chef du service de la formation, membre effectif, et Eric *Arbogast*, premier secrétaire du service formation, membre suppléant, représentants de la Chambre de Commerce.

MM. Robert *Ley*, secrétaire général, membre effectif, et Jeff *Dondelinger*, conseiller, membre suppléant, représentants de la Chambre d'Agriculture.

MM. Carlo *Frising*, conseiller en formation, membre effectif, et Roger *Melmer*, chargé de direction de l'Institut de Formation des Adultes, membre suppléant, représentants de la Chambre des Employés Privés.

MM. Fernand *Speltz*, conseiller, membre effectif et Marcel *Detaille*, directeur, membre suppléant, représentants de la Chambre de Travail.

MM. Marcel *Baumann*, Walter *Gatti*, Léo *Pescarolo*, Johny *Wagener* et Norbert *Wolsfeld*, conseillers à l'apprentissage et chargés de la surveillance des apprentissages.

Monsieur Georges *Schmit*, conseiller à l'apprentissage détaché en qualité de consultant à l'Administration de l'Emploi.

Art. 2. Monsieur Aly *Schroeder*, directeur à la formation professionnelle et représentant du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, est nommé président de la commission.

Art. 3. Monsieur Jos. *Noesen* est nommé secrétaire de la commission.

Art. 4. Le présent arrêté, qui sera publié au Mémorial, sera transmis aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 11 septembre 2000.
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 11 septembre 2000 portant nomination des délégués de l'assemblée générale de l'association d'assurance contre les accidents, section agricole.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 17 août 1998 relatif à la composition de l'assemblée générale de l'association d'assurance contre les accidents, section agricole et la désignation des membres;

Vu l'article 131 du Code des assurances sociales;

Vu les propositions de la Chambre d'Agriculture;

Arrête:

Art. 1er. - Sont nommés délégués de l'assemblée générale de l'association d'assurance contre les accidents, section agricole pour la durée de cinq ans à partir du 1er juillet 2000:

A. Patrons agriculteurs

1) Membres effectifs:

- DAHM Gaston, HERBORN
- HANSEN Jean-Marie, BEYREN
- RAUS Carlo, ASPELT
- REICHLING-LEHNERS Adèle, HASSEL
- RISCH René, KAHLER
- WEIRICH Théo, GOSTINGEN
- GAASCH Marco, NOTHUM
- MEYERS Léon, BOULAIDE
- MILLE Jules, PERLE
- NESER Pierre, HAMIVILLE
- THINNES Jos, EPPELDORF
- FISCH Marc, CALMUS

2) Membres suppléants:

- BERCHEM René, BURANGE
- BIREN Gusty, LUXEMBOURG
- KIHN Robert, RUMELANGE
- KRIER Josée, BERTRANGE
- NICOLAY Marc, FINGIG
- SCHROEDER Camille, CLEMENCY
- KEIPES-SCHWEIGEN Claudine, KNAPHOSCHEID
- LAFLEUR-SCHAEFFER Madeleine, GRINDHAUSEN
- MAGAR Luc, GILSDORF
- SCHLOESSER Léon, BASCHLEIDEN
- SEYLER Edmond, SCHWEICH
- WEYLAND Edmond, USELDANGE

B. Patrons viticulteurs

1) Membres effectifs:

- GLODEN Victor, BECH-KLEINMACHER
- LEONARDY Aly, MERTERT
- MATHES Alcide, WORMELDANGE
- SCHONS Jean, WELLENSTEIN
- SCHUMACHER Ernest, WINTRANGE
- WINTRINGER Claude, REMERSCHEN

2) Membres suppléants:

- DEMUTH Roger, WORMELDANGE
- DUHR Paul, NIEDERDONVEN
- FEYDER Victor, MERTERT
- FISCHER Ri, AHN
- HENTZEN Pierre, WELLENSTEIN
- STRENG Henri, GREVENMACHER

C. Patrons horticulteurs

Membre effectif:

KIRSCH Nicolas, LUXEMBOURG

Membre suppléant:

WALTENER Marc, STEINFORT

Art. 2. - Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 11 septembre 2000.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 13 septembre 2000 portant nomination des membres de la commission consultative pour les réfugiés.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 3 avril 1996 portant création 1° d'une procédure relative à l'examen d'une demande d'asile; 2° d'un régime de protection temporaire;

Arrête:

Art. 1er. -Sont nommés membres effectifs de la commission consultative pour les réfugiés pour une durée de trois ans:

Monsieur Georges *Wivenes*, Avocat général,

Monsieur Pierre *Jaeger*, Premier Conseiller de Gouvernement,

Monsieur Albert *Mangen*, Substitut.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission pour une durée de trois ans:

Monsieur Marc *Kerschen*, Conseiller à la Cour d'Appel,

Madame Christiane *Welter*, Assistante d'hygiène sociale,

Monsieur François *Bisdorff*, Conseiller de direction adjoint.

Art. 3. Est nommé secrétaire à la même commission pour une durée de trois ans:

Monsieur Pascal *Signore*, Chef de bureau adjoint.

Art. 4. Monsieur Georges *Wivenes*, préqualifié, assumera la présidence de la commission. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur *Wivenes*, celle-ci sera présidée par Monsieur Marc *Kerschen*, préqualifié.

Art. 5. L'arrêté ministériel du 17 juillet 2000 est rapporté.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 13 septembre 2000 portant nomination d'un membre effectif de la commission consultative prévue à l'article 2, paragraphe (6) du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi du 28 juin 1984 portant organisation de la profession de réviseur d'entreprises;

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu mon arrêté du 20 octobre 1994 portant nomination des membres de la commission consultative prévue à l'article 2, paragraphe (6) du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 précité;

Vu la communication de l'Institut des réviseurs d'entreprises en date du 17 août 2000;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Eric *van de Kerhove*, secrétaire du conseil de l'Institut des réviseurs d'entreprises, est nommé membre effectif de la commission consultative prévue à l'article 2, paragraphe (6) du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 précité en remplacement de Monsieur Marc *Liesch*, réviseur d'entreprises.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Agriculture. – Races chevalines. – Par arrêté ministériel du 13 septembre 2000, l'Association sans but lucratif «Quarter Horse Association Luxembourg» a été officiellement agréée à représenter au Grand-Duché de Luxembourg les races équines du type Western, à savoir les races American Quarter Horse, American Paint Horse et l'Appaloosa.

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000 Madame *Reiser-Peiffer* Nicole, technicien principal à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommée chef de bureau technique adjoint à la même administration.

Administration gouvernementale - Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative - Administration du Personnel de l'Etat. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement est vacant à l'Administration du Personnel de l'Etat.

Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, démission honorable de ses fonctions de rédacteur principal a été accordée, sur sa demande, à Madame Alexandra *Matgen* avec effet au 1er septembre 2000.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000,

- Monsieur Venant *Kugener*, inspecteur principal, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre comme occupant l'emploi de premier secrétaire du parquet du tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er mai 2000.
- Madame Annette *Clasen*, inspecteur hors cadre, a été nommée inspecteur principal hors cadre avec effet au 1er mai 2000.
- Monsieur Guy *Reding*, inspecteur hors cadre, a été nommé inspecteur principal hors cadre avec effet au 1er mai 2000.
- Madame Viviane *Pettkus*, inspecteur, a été nommé inspecteur principal avec effet au 1er mai 2000.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – Un examen-concours en vue de l'admission de candidats (m/f) au stage dans la carrière de l'agent de probation du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu le 22 janvier 2001. Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives auront lieu le 12 janvier 2001.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de février 2001 le Centre commun de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Chemins de Fer. - Commission Paritaire. – Par arrêté gouvernemental du 1er septembre 2000 la composition de la Commission Paritaire est la suivante

Présidence et Secrétariat:

	SCHMIT Paul	Commissaire du Gouvernement	Président
	FORMANN Romain	Chef de Division au Service Ressources Humaines	Secrétaire

Membres effectifs:

-	représentant la Direction Générale des CFL:		
	STREFF René	Administrateur - Directeur Général	
	KREMER Alex	Directeur Général adjoint	
	JAEGER François	Directeur	
	WELSCH Nicolas	Directeur	
	MERSCH Claude	Chargé de Gestion	
	BOLLENDORFF Nico	Chargé de Gestion	
-	représentant le personnel:		
	AGOSTINI Armand	chef-distributeur	FNCTTFEL
	SCHREINER Roland	inspecteur principal	FNCTTFEL

WENNMACHER Nicolas	surveillant technique principal	FNCTTFEL
GREIVELDING Guy	expéditionnaire de 2e classe	FNCTTFEL
BREISCH Alex	inspecteur divisionnaire	FCPT-Syprolux
HEINZ Fernand	ingénieur-technicien inspecteur	FCPT-Syprolux

Membres suppléants:

- représentant la Direction Générale des CFL:

FRIEDERICH Pierre	Chargé de Gestion
FRANZISKUS Jean-Marie	Chargé de Gestion
FLAMMANG Jean-Michel	Chargé de Gestion
BUSCHMANN Monique	Chargée de Gestion
LORANG Paul	Chargé de Gestion
SCHWINNINGER Edouard	Attaché

- représentant le personnel:

CLASSEN Alphonse	visiteur principal	FNCTTFEL
HANSEN André	mécanicien principal	FNCTTFEL
EMERINGER Jos	chef de brigade voie	FNCTTFEL
BERTEMES Pierre	chef de train	FNCTTFEL
SCHMITZ Jean-Paul	sous-inspecteur	FCPT-Syprolux
BACH Georges	chef de brigade	FCPT-Syprolux

Les Membres du Gouvernement,

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois de juillet 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
Buttress John Simon c/o VERITAS FINANCIAL SERVICES 39, Val St. André L-1128 Luxembourg	25.07.2000
FB BROKERAGE LUXEMBOURG S.A. 66, route d'Esch L-1470 Luxembourg	18.07.2000
MEDIVERS AG 5, rue C.M. Spoo L-2546 Luxembourg	28.07.2000
Schäfer Markus c/o MEDIVERS AG 5, rue C.M. Spoo L-2546 Luxembourg	28.07.2000

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois d'août 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances)

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
COMPAGNIE GENERALE EUROPEENNE DE FINANCE ET D'INVESTISSEMENT S.A. 17, boulevard Royal L-2449 Luxembourg	31.08.2000
Ruxton Derek 17, boulevard Royal L-2449 Luxembourg	31.08.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de d'août 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Determ Marie-Angèle, ép. *Gilbertz*, Soleuvre	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	16.08.2000
Martins Monteiro Amilcar, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	16.08.2000
Goldschmit Claude, Mamer	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	17.08.2000
Blum Yves, Fischbach	INTERLUX Assurances Maladie	16.08.2000
Biasini Charles, Rumelange	P&V ASSURANCES	16.08.2000
Gillieaux Michel, Luxembourg	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	16.08.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de d'août 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Spreuwers Frank, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	24.08.2000
Mizzau Christiane, ép. *Kies*, Esch-sur-Alzette	AZUR-VIE	16.08.2000
Goldschmit Claude, Mamer	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	24.08.2000
Determ Marie-Angèle, ép. *Gilbertz*, Soleuvre	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	16.08.2000
Blum Yves, Fischbach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	16.08.2000
Shungu Bonga Jean-Paul, Aspelt	ZURICH, Compagnie d'Assurances ZURICH EUROLIFE	21.08.2000

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er octobre 2000 sont applicables les listes des prix n° 8 (1ère partie) et n° 6 (2ème partie) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Ces listes sont à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Indice des prix à la consommation au 1er août 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **613,13** au 1er août par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er août 2000 à **608.19.**

Luxembourg, le 7 septembre 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Inspection du Travail et des Mines. – Examen. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au mois de novembre 2000 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien à l'Inspection du Travail et des Mines.

Juridications administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 juin 2000, Monsieur Arny *Schmit*, Monsieur Claude *Legille* et Madame Anne-Marie *Wiltzius*, inspecteurs principaux hors cadre, ont été nommés inspecteurs principaux premiers en rang hors cadre avec effet au 1er juillet 2000.

Liste officielle des Fonds de Pension sous forme de Société d'Epargne-Pension à Capital Variable (SEPCAV) et d'Association d'Epargne-Pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 8 juin 1999 (1).

1. Sociétés d'Epargne-Pension à Capital Variable (SEPCAV) soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 8 juin 1999: (0)
2. Associations d'Epargne-Pension (ASSEP) soumises à la surveillance de la Commission de Surveilance du Secteur Financier conformément à la loi du 8 juin 1999: (1)

The Unilever International Pension Plan,
400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2000.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean-Nicolas *Schaus*
Directeur Général

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

COMPLÉMENT N°2

Il y a lieu **d'ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

MERRILL LYNCH INSTITUTIONAL FCP, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MITSUI LIFE GLOBAL UMBRELLA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
OPPENHEIM OBLIGATIONEN EUROPA, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALCYON 2005 FUND, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

---

Il y a lieu **de retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

DIM-SPEZIAL, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

2. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

AUDLEY INVESTMENTS, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

AG 1824 FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
en
FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2000.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Magistrature. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000

- Démission honorable de ses fonctions de conseiller à la Cour d'appel a été accordée à Madame Jeanne *Colling* avec effet au 1er octobre 2000. Le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à Madame Jeanne *Colling*.

- Démission honorable de ses fonctions de président de chambre à la Cour d'appel a été accordée à Monsieur Robert *Benduhn* avec effet au 1er octobre 2000. Le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à Monsieur Robert *Benduhn*.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2000, Madame Michèle *Raus*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Monsieur Georges *Everling*, attaché de justice, a été nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2000, Maîtres Stéphane *Maas*, Françoise *Wagener*, Sandro *Luci*, Jean-Paul *Meyers*, Dominique *Peters*, Edouard *Delosch*, Marc *Wagner*, Françoise *Schanen* et Robert *Worre* ont été nommés attachés de justice à titre provisoire pour la durée d'une année avec effet au 15 septembre 2000.

Magistrature. – Nominations. - Dispense. – Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, Madame Marianne *Eicher*, juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 29 avril 2000, dispense de l'article 105 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire a été accordée à Monsieur Charles *Neu*, conseiller à la Cour d'appel et à Monsieur Marc *Kerschen*, conseiller à la Cour d'appel.

Par arrêté grand-ducal du 22 juin 2000,

-Madame Astrid *Maas*, juge de paix à Luxembourg, a été nommée juge de paix directeur adjoint à la justice de paix de Luxembourg.

- Madame Carine *Flammang*, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge de paix à la justice de paix de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2000, Madame Simone *Flammang*, Madame Martine *Disiviscour*, Madame Marielle *Rischette*, Monsieur Daniel *Linden* et Monsieur Alexandre *Eippers,* attachés de justice à titre provisoire, ont été nommés attachés de justice à titre définitif avec effet au 16 septembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Butzestuff, s.à r.l.» ayant son siège à L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10192000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Butzestuff, s.à r.l.» ayant son siège à L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 22, rue Jean Gaspard Cicignon, L-1335 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10202000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 12 septembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Crèche fir d'Kanner vum Personal vun der Sécurité Sociale a.s.b.l.» ayant son siège social à L-2975 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 27, rue Baudouin.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10302000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Office national du remembrement

Flurneuordnungsprojekt GREVENMACHER-MERTERT

Betrifft: Auflage der Beitragsrollen zu den Ausführungskosten der Flurneuordnung

In Ausführung des Artikels 41 des Gesetzes vom 25. Mai 1964 betreffend die Flurneuordnung, hat das Office national du remembrement die Beitragsrollen der Eigentümer zu den Ausführungskosten der durchgeführten Abflussanlage-, Wegebau-, Drainage-, Bewässerungs- und Planierarbeiten im Ackerlandsektor und in den Weinbausektoren Leiteschberg, Rosenberg, Ruederberg, Pietert und Fels aufgestellt.

Durch den Finanzminister sind die Beitragsrollen am 7. September 2000 exekutorisch erklärt worden.

Gemäss Artikel 31, Absatz 4 des Gesetzes vom 25. Mai 1964 liegen die Beitragsrollen, in der Zeit vom 18. September bis zum 17. Oktober 2000 einschliesslich, im Gemeindesekretariat GREVENMACHER zur Einsicht für die an der Flurneuordnung beteiligten Eigentümer auf.

Das Gemeindesekretariat ist geöffnet von Montags bis Freitags von 9.00 bis 12.00 und von 13.00 bis 16.00 Uhr. Donnerstags von 9.00 bis 12.00 und von 14.00 bis 18.00 Uhr.

Einwände gegen die Berechnung der zu zahlenden Beträge können während der Zeit der öffentlichen Auflage vorgebracht werden:

1. durch Eintragung in das im Gemeindesekretariat aufliegende Beschwerdenregister. Die Eintragung ist vom Deklaranten zu unterschreiben oder
2. durch Einschreibebrief an den Präsidenten des Office national du remembrement in Luxemburg, B.P. 664, L-2016 Luxemburg oder
3. durch mündliche Erklärung an den Präsidenten des Office national du remembrement oder dessen Stellvertreter, der an den folgenden Tagen im Gemeindesekretariat (1. Stock) in GREVENMACHER anwesend ist: vom 11. Oktober bis 31. Oktober 2000, jedes Mal von 9.00 bis 12.00 und von 14.00 bis 16.00 Uhr.

Die verrechneten Beträge sind bis zum 30. November 2000 auf das Konto Nr. 1002/0111-5 des Office national du remembrement bei der Staatsparkasse in Luxemburg einzuzahlen. Bei Weigerung der Zahlung werden die Beträge, zuzüglich der legalen Zinsen durch die Enregistrement- und Domänenverwaltung eingezogen, nach der von dieser Verwaltung angewandten Prozedur.

Luxemburg, den 11. September 2000.
Der Präsident des ONR,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 septembre 2000 Madame le Dr Anne-Sophie *Foreaux* ép. *Brossard*, née le 25 octobre 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêtée ministériel du 18 septembre 2000 Madame le Dr Kerstin *Seifert* ép. *Wagner*, née le 18 mai 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 septembre 2000 Monsieur le Dr Youn shing *Lim-Cow,* né le 25 novembre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 septembre 2000 Monsieur Arèf *El Bwab*, né le 16 août 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 13 septembre 2000, Madame Elisabeth *Pfeiffer*, née le 20 août 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Stage judiciaire. – Jury d'examen. – Démission. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 septembre 2000, démission honorable comme membre suppléant du jury d'examen a été accordée sur sa demande à Maître Jean *Wagener*, avocat à la Cour.

Par le même arrêté ministériel Maître Jean *Hoffeld*, avocat à la Cour, a été nommé membre suppléant du jury d'examen, en remplacement de Maître Jean *Wagener*.

Trésorerie de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 5 septembre 2000, Mademoiselle Romaine *Libardi*, inspecteur à la Trésorerie de l'Etat, a été nommée inspecteur principal au même service.

Par arrêté grand-ducal du 5 septembre 2000, Monsieur Paul *Hildgen*, chef de bureau adjoint à la Trésorerie de l'Etat a été nommé chef de bureau au même service.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur ALBA Santo Vincenzo, né le 22.01.1972 à Ettelbruck, demeurant à Ingeldorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur BITEGETS' Alain, né le 20.06.1979 à Montpellier

(France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.08.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur CARVALHO GUEDES Carlos Alberto, né le 14.11.1973 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur CORREIA Joaquim Simao, né le 10.11.1960 à Santo Crucifixo/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Diekirch.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CORREIA Jacques.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame COSSU Isabelle, née le 14.05.1969 à Luxembourg, demeurant à Mertert.

Cette naturalisation a été acceptée le 18.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mertert.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur DE LORENZI Guillaume Renato, né le 11.09.1964 à Grevenmacher, demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.08.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur DIAS CORREIA José Fernando, né le 30.04.1965 à Parada do Pinhao/Sabrosa (Portugal), demeurant à Bissen.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bissen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CORREIA José Fernando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame DOS REIS FERNANDES Elisabete, née le 31.10.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame EVERAERT Anne-Cathérine Marie Julie, née le 01.07.1960 à Gent (Belgique), demeurant à Niederfeulen.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Strassen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur FERNANDEZ COSTA George, né le 12.01.1971 à Ettelbruck, demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur GALBOIS Philippe Guy Pierre, né le 09.05.1974 à Nice (France), demeurant à Bridel.

Cette naturalisation a été acceptée le 04.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur KAFAI EL-KHORASSANI Mehran Mohammad Kazem Hermann, né le 11.01.1961 à Bonn (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame KUTZNER Amélie Emilie, née le 29.08.1934 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur LOPES DE ALMEIDA Antonino, né le 01.05.1957 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.06.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MACHADO PEREIRA Celeste Maria, née le 17.12.1969 à Sao Félix da Marinha/Vila Nova de Gaia (Portugal), demeurant à Kehlen.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MAGALHAES CASIMIRO Luciano Edmiro, né le 15.04.1958 à Pegarinhos/Alijo (Portugal), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.08.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur MATERGIA Michaël, né le 09.06.1974 à Messancy (Belgique), demeurant à Pétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Pétange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MORGENTI Carmela, née le 17.10.1951 à Marina di Gioiosa Jonica (Italie), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame MUHOVIC Adela, née le 03.02.1976 à Berane (Yougoslavie), demeurant à Lintgen.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame PARISSE Colette Marie-Louise, née le 22.01.1937 à Houdemont (Belgique), demeurant à Goedange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.08.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée à la dame PIETERS Chantal Marie, née le 17.12.1959 à Brasschaat (Belgique), demeurant à Walferdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 01.08.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 12.05.2000, la naturalisation est accordée au sieur SUSUTOGLU Yasar Ahmet Murat, né le 09.03.1958 à Ankara (Turquie), demeurant à Bissen.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.07.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bissen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 45 9 octobre 2000

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 18 septembre 2000 portant nomination des membres de la commission consultative des laboratoires.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales et notamment son article 14;

Vu le règlement grand-ducal du 7 février 1990 déterminant la composition et le fonctionnement de la commission consultative des laboratoires.

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission consultative des laboratoires pour une durée de cinq ans:

1) comme représentant du **Ministre de la Santé:**
Monsieur Laurent *Jomé*, membre effectif
Madame Léa *Hemmer-Nies*, membre suppléant

2) comme représentant du **Ministre de la Sécurité sociale:**
Monsieur Raymond *Wagener*, membre effectif
Madame Marianne *Scholl*, membre suppléant

3) comme représentant de la **Direction de la Santé:**
Monsieur le Docteur Gérard *Scharll*, membre effectif
Madame le Docteur Elisabeth *Heisbourg*, membre suppléant

4) comme représentant du **Contrôle médical de la Sécurité sociale:**
Monsieur le Docteur Alfred *Diederich*, membre effectif
Monsieur le Docteur Georges *Majerus*, membre suppléant

5) comme représentant du **Collège médical:**
Madame Michèle *Wolff*, membre effectif
Monsieur le Docteur Mathias *Schroeder*, membre suppléant

6) comme représentant des **laboratoires hospitaliers:**
Monsieur Jean-Claude *North*, membre effectif
Madame le Docteur Pascale *Devaquet*, membre suppléant

7) comme représentant des **laboratoires non hospitaliers:**
Madame Nicole *Thill*, membre effectif
Monsieur Camille *Lieners*, membre suppléant

8) comme représentant du **Laboratoire national de santé:**
Monsieur le Docteur René *Scheiden*, membre effectif
Monsieur Jean-Paul *Hoffmann*, membre suppléant

9) comme représentant de la **Société luxembourgeoise de biologie clinique:**
Monsieur le Docteur Bernard *Weber*, membre effectif
Monsieur le Docteur Jean-Philippe *Hendriks*, membre suppléant

10) comme représentant de l'**Association des médecins et médecins-dentistes:**
Monsieur le Docteur Robert *Lemmer*, membre effectif
Monsieur le Docteur Pierre *Capesius*, membre suppléant

11) comme représentant de l'**Union des Caisses de Maladie:**
Monsieur François *Engels*, membre effectif
Monsieur Victor *Reding*, membre suppléant

12) comme représentant de la profession de **laborantin travaillant dans un laboratoire:**
Madame Claudine *Schockmel*, membre effectif
Monsieur Marc *Flies*, membre suppléant

13) comme représentant de la profession d'**assistant technique travaillant dans un laboratoire:**
Monsieur Frank *Maas*, membre effectif
Monsieur Pierre *Kadusch*, membre suppléant

14) comme représentant de l'**Union des pharmaciens:**
Monsieur Paul *Welschbillig*, membre effectif
Madame Marianne *Welschbillig-Leitz*, membre suppléant

15) comme représentant de l'**Entente des hôpitaux luxembourgeois:**
Monsieur Jean *Thix*, membre effectif
Monsieur Georges *Gilson*, membre suppléant

16) en tant que **personne chargée de la coordination du contrôle de qualité:**
Monsieur Gilbert *Hansen*.

Art. 2. Monsieur le Docteur Gérard Scharll remplira les fonctions de président de ladite commission; le secrétariat en est assumé par Madame Micheline Ries.

Art. 3. Les membres de la commission toucheront les jetons de présence tel que fixés par le Conseil de Gouvernement en date du 2 août 1991.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera adressée aux intéressés pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 18 septembre 2000
Le Ministre de la Santé,
Carlo Wagner

Arrêté ministériel du 25 septembre 2000 portant nomination des membres du jury chargé d'organiser en 2001 les examens en vue de l'obtention des certifications en langue luxembourgeoise.

Le Ministre de l'Education nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports,

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise ;

Vu le règlement ministériel du 28 novembre 1994 portant certification des compétences de communication en luxembourgeois;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation en 2001 des examens en vue d'obtention des certifications en langue luxembourgeoise:

M. Nicolas *Als*, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg,
M. Guy *Bentner*, directeur adjoint du Service de la Formation des Adultes,
M. Norbert *Carl*, directeur adjoint du LT Esch,
Mme Monique *Frank*, chargée de cours du Service de la Formation des Adultes,
Mme Muriel *Funck*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Josiane *Kartheiser*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Béa *Kayser*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Claudine *Martin-Walentiny*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Myriam *Mersch*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Nicole *Miesch*, institutrice au Lycée Technique du Centre, Luxembourg,
Mme Ines *Quaring*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
Mme Chantal *Schenten-Keller*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg,
M. Alexis *Werné*, directeur du Service de la Formation des Adultes,
Mme Béatrice *Zahlen*, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg.

Art. 2. M. Guy *Bentner*, directeur adjoint du Service de la formation des adultes, chargé de la direction du CLL, est nommé président du jury. En cas d'empêchement, il est remplacé par le membre le plus ancien en rang.

Art. 3. En exécution des articles 9 et 12 de l'arrêté grand-ducal du 6 juillet 1994, le jury désigne parmi les personnes énumérées à l'article 1er du présent règlement les membres effectifs et les membres suppléants ainsi que l'ordre d'après lequel il est fait appel aux membres suppléants en cas de besoin.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 septembre 2000
Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports
Anne Brasseur

Arrêté grand-ducal du 9 octobre 2000 concernant la délégation de pouvoirs aux fins de clore la session ordinaire 1999-2000 et d'ouvrir la session ordinaire 2000-2001 de la Chambre des Députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 72 de la Constitution et l'article 1er du règlement de la Chambre des Députés;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Avons trouvé bon et entendu

de nommer Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, Notre fondé de pouvoirs à l'effet de clore, en Notre nom, la session ordinaire 1999-2000 de la Chambre des Députés et d'ouvrir la session ordinaire 2000-2001.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 9 octobre 2000.
Henri

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999.

(Publication prévue par l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création d'une Commission de Surveillance du Secteur Financier).

CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 5 MAI 2000.

Extrait du procès-verbal n° 15/00 approuvé dans la séance du 12 mai 2000

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

- Bilan et compte de profits et pertes;
- Rapport du réviseur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 1999;
- Budget pour l'exercice 2000.

(FIN. 14/2000)

Sur présentation du dossier afférent par M. le Ministre du Trésor et du Budget et après avoir pris connaissance des documents émargés, le Conseil se déclare d'accord à donner décharge aux organes de la CSSF pour l'exercice 1999.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

Actif	*LUF*	*LUF*
Actif immobilisé		121.020
- Immobilisations financières	121.020	
Actif circulant		104.149.655
- Créances	62.145.638	
- Avoirs en banques	42.004.017	
Total de l'actif		104.270.675
Passif		
Capitaux propres		26.929.808
- Bénéfice de l'exercice	26.929.808	
Provisions pour risques et charges		42.500.000
- Provisions pour dettes latentes	42.500.000	
Dettes		34.840.867
- Dettes inférieures à un an	34.840.867	
Total du passif		104.270.675

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999

Charges	
Frais de personnel	302.108.363
Amortissement des installations, outillage et mobilier	17.407.428
Autres charges d'exploitation	254.303.518

Intérêts et charges assimilées	5.810
Bénéfices de l'exercice	26.929.808
Total des charges	600.754.927
Produits	
Taxes perçues	596.299.316
Intérêts et produits assimilés	2.647.743
Autres produits d'exploitation	29.400
Produits exceptionnels	1.778.468
Total des produits	600.754.927

Luxembourg, le 11 septembre 2000.

Le Directeur, **Charles Kieffer**

Le Directeur, **Arthur Philippe**

Le Directeur général, **Jean-Nicolas Schaus**

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988.

COMPLÉMENT N°2

Il y a lieu **d'ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACTIVEST LUX NEWMARKETS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
ADIG EUROPAPLUS STRATEGIE 9/2004, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BANTLEON BENCHMARK, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BCV DYNAMIC FLOOR FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BIOMED LONGLIFE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CAM-CZECH FIXED INCOME FUND, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CHALLENGER GLOBAL FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DBI-AKTIENMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBI-KAPITALMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBI-ZINSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKA-CORPORATEBOND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWS NIKKEI GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FINEX FONDS, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
FT HUMANCARE LUX, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LRI-OPTIZINS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
MALABAR INTERNATIONAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC ASIAN INTERNET, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRUMERICA GUARANTEED FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) ISLAMIC FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIDOLLARBOND «XL», 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROBOND «XL», 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIINTERNET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

BSI - MULTINVEST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BULLHOUND, SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CASTELL CONCEPT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIC/CIAL CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DAB ADVISER I FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DISCOVERY GROUP OF FUNDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
EUROPEAN QUALITY FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
F&C NEW ECONOMY, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
IT-INVESTOR.COM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIPARTNER, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-INDEX US, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PATRIMVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ROYAL & SUNALLIANCE INSTITUTIONAL MANAGEMENT PORTFOLIO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
S&B FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SARASIN MULTI LABEL SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ST. JAMES'S PLACE CAPITAL SICAV, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACM JAPAN GROWTH COMPANIES FUND, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ANDORFONS INTERNACIONAL STRATEGIC FUNDS, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CARNEGIE FUND II, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
COMDIRECT EURO-CASH, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CONDORINVEST-UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
INWESTLB, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JANUS GLOBAL LIFE SCIENCES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
MULTIMANAGERTRUST (MMT), 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
NORAMCO QUALITY FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
POSTBANK STRATEGIE, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PRIVATE GLOBAL OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ROBECO GROUP INVESTMENT TRUST, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SOFTBANK GLOBAL SELECTION FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

001 INVEST WORLD OPPORTUNITIES FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALENA INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EFFEKTIV SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INSINGER MANAGER SELECTION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LACUNA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LEGION PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

A.L.S.A.-ASIAN-TIGER, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
A.L.S.A.-LAUFZEITFONDS 30.6.2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ACTIVEST LUX JAPAN GARANTIE 06/2000, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg
DEKALUX-EUROPLUS 4/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX JAPAN AKTIEN GARANTIE 6/2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DM-EURO-ASSET, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EUROPEAN 21ST CENTURY FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROPEAN AND ASIAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FONDILUX, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IBJ CALLEVA FUND, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg
JAPAN CHALLENGE 2000, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
OPPENHEIM DISPO-CASH, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PICTET ASIA GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROSENBERG ALPHA FUND GLOBAL, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
VIVLUX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ASIA TIGER WARRANT FUND, 11, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
B.C.H. INVERSIONES SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DRESDNER RCM SELECT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
KB LUX INTEREQUITY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRISMA FUND, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PUTNAM EMERGING INFORMATION SCIENCES TRUST, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SUPERFONDO SANTANDER IBEX 35, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
UBS ITALIA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

DEKALUX-S RENDITE 4/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NK CHALLENGER I, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
THE NEW WORLD INCOME TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABINGWORTH BIOVENTURES, 231, Val des bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg
MULTIGOLD, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SELECT INVEST FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE FRANCE AVENIR FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

---

Il y a lieu **de modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

<u>l'adresse des organismes de placement collectif suivants:</u>
DYNAMIC FLOORING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
EUROPLUS FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg

GESTIVENETO, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
H & Q FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
PIGUET GLOBAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX (F), 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX ASIA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX BOND FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX EQUITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX SHORT BOND FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DIT-LUX BONDSPEZIAL EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-LUX CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
EM FERNOST FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEM FERNOST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EM LATEINAMERIKA FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEM LATEINAMERIKA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EM OSTEUROPA FONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEM OSTEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EUROLAND SMALL CAP, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS EUROLAND NEUE MÄRKTE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ARGENTA-FUND, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
EUREKO SICAV, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FOKUS FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
HAGSTROEMER & QVIBERG, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
PRIME SICAV, 1a, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SEB LUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX CAPITAL SELECTION, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ECUPAR, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
EUROBLI FUND, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
FLEMING FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING FLAGSHIP SERIES II, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
FLEMING SERIES II FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES SICAV, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
CAZENOVE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG), 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
LEGG MASON UMBRELLA FUND, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
en
LEGG MASON WORLDWIDE, 10, rue Heine, L-1720 Luxembourg
SVECIA SECURITIES SICAV N°3, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
DELPHI SECURITIES SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

TEMPLETON GLOBAL STRATEGY FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB INVESTMENT FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
UNITED INVESTMENT FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:
la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
INTERNATIONAL SECURITIES FUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
en
INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A., 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
GLOBAL INVESTMENT STRATEGY, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
MDB FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET CONSISTENT GROWTH FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
SEB LUX CAPITAL GROWTH, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
UEB ALTERNATIVE FUND 1, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
UNITED ALTERNATIVE FUND, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UEB FUND OF FUNDS, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
UNITED FUND OF FUNDS, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2000.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de novembre 2000 les examens-concours suivants:

le 11 novembre 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan.

Spécialités et relevé des vacances de poste:

boucher-charcutier	1	Armée
débosseleur de véhicules automoteurs	1	Administration de l'Aéroport
électricien (électro-installateur ou électro	1	Centre Pénitentiaire de Schrassig
-mécanicien)	1	Lycée Aline Mayrisch
	1	Lycée Michel Rodange
	1	Ponts et Chaussées
électronicien en communications	1	Lycée classique d'Echternach
	1	Lycée Aline Mayrisch
électronicien de véhicules automoteurs	1	Direction de la Police
	1	Ponts & Chaussées
installateur-sanitaire	1	Lycée Athénée
	1	Lycée Aline Mayrisch

jardinier paysagiste	2	Bâtiments Publics
	1	ISERP
maçon	2	Ponts & Chaussées
menuisier	1	Lycée Aline Mayrisch
mécanicien d'autos et de motos	1	Direction de la Police
	1	Aéroport
mécanicien ajusteur/tourneur-sur-fer	1	Lycée Aline Mayrisch
mécanicien en mécanique générale	1	Lycée Hubert Clement
	1	Ponts & Chaussées
opticien	1	Lycée Aline Mayrisch
peintre-décorateur	1	Armée
	1	Lycée de Garçons Luxembourg
serrurier	1	Lycée Aline Mayrisch
	1	Musée National d'Histoire et d'Art
	1	Centre Pénitentiaire de Schrassig
vendeur-magasinier (accessoires motos)	1	Armée
vendeur-magasinier	1	Archives Nationales
cuisinier-traiteur (Contremaîtres-Instructeurs)	2	Centre Pénitentiaire de Schrassig

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le lundi, 23 octobre 2000.

le 18 novembre 2000: examen-concours spécial pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur.

Relevé des vacances de poste:

Parquet Général	7
Inspection générale de la sécurité sociale	1
Administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole	2
Caisse de maladie des employés privés	1
Caisse de maladie des ouvriers	2
Centre commun de la sécurité sociale	1
Office des assurances sociales	2

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le lundi, 23 octobre 2000.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours du mois de mars de l'année 2001, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'artisan - branche typographe.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000 M. Pierre *Reding*, inspecteur de l'enseignement primaire, est nommé à la fonction de chargé de mission pour un mandat renouvelable de sept ans au Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques à partir du 1er octobre 2000.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de juillet 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	7	5	19	3	5	4	2				2		1	48	82	203
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M			3											3	6	109
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M	1		1											2	2	4
	D															1	1
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M															2	14
	D																
Tbc autres organes	M											1			1		1
	D																
Tbc pleurale	M															1	2
	D																
Tbc Primo-infection	M																2
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																
	D																
Paludisme	M															1	2
	D																
Hépatite infectieuse	M	7	11	7		2						1		1	29	7	92
Rougeole	M																
Blennoragie	M																1
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M		1												1	1	4
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M																5
	D																1

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois d'août 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M			4	2										6	48	209
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M															3	109
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M			1	1										2	2	6
	D																1
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M	1		1					1						3		17
	D																
Tbc autres organes	M															1	1
	D																
Tbc pleurale	M																2
	D																
Tbc Primo-infection	M			1											1		3
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M													1	1		1
	D													1	1		1
Paludisme	M																2
	D																
Hépatite infectieuse	M	6	17	2		1		4							30	29	122
Rougeole	M																
Blennoragie	M																1
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M															1	4
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M	1													1		6
	D	1													1		2

2 cas de méningite virale

Un cas de Légionellose confirmé dans le canton de Mersch

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 46 **16 octobre 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000 approuvant les délibérations des 118 conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation.

Vu les délibérations des 118 conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juin 1967 déterminant le rapport entre les taux communaux des impôts fonciers A et B;

Vu l'article 105 de la loi communale du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Article 1er. - Sont approuvées les délibérations des 118 conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau annexé faisant partie intégrante du présent arrêté grand-ducal, à l'exception de la délibération du 10 janvier 2000 de la commune de Differdange, point 4 de l'ordre du jour, fixant le taux de l'impôt commercial pour l'année 2000.

Article 2. - Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 1er septembre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

TAUX DES IMPOTS COMMUNAUX POUR 2000 (EN %)

IMPOT		FONCIER								COMMERCIAL	
RANG	COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	Abattement	DATE DELIB		DATE DELIB.
1	BASCHARAGE	250		400		250	120		06.12.1999	250	06.12.1999
2	BASTENDORF	275	275						09.12.1999	300	09.12.1999
3	BEAUFORT	360	360						07.09.1999	270	07.09.1999
4	BECH	260	260						05.11.1999	260	05.11.1999
5	BECKERICH	300		420		300	150		02.12.1999	300	02.12.1999
6	BERDORF	280		375		280	135		26.10.1999	260	26.10.1999
7	BERG (COLMAR)	250		400		250	145		09.12.1999	230	27.10.1999
8	BERTRANGE	245		375		245	115		28.10.1999	250	28.10.1999
9	BETTBORN	400		550		400	200		09.12.1999	300	09.12.1999
10	BETTEMBOURG	250		400		250	145		19.11.1999	270	19.11.1999
11	BETTENDORF	225	225						23.09.1999	225	23.09.1999
12	BETZDORF	300		405		300	145		11.11.1999	250	11.11.1999
13	BISSEN	300		450		300	150	10	15.11.1999	300	15.11.1999
14	BIWER	300	300						23.09.1999	300	23.09.1999
15	BOEVANGE\A	350	350						29.09.1999	240	29.09.1999
16	BOULAIDE	300	300						27.09.1999	300	27.09.1999
17	BOURSCHEID	350	350						24.09.1999	240	24.09.1999
18	BOUS	250	250						29.07.1999	250	29.07.1999
19	BURMERANGE	300		445		300	160		23.11.1999	300	23.11.1999
20	CLEMENCY	245		350		245	120		17.11.1999	300	17.11.1999
21	CLERVAUX	350	350						17.11.1999	300	17.11.1999

22	CONSDORF	275	275					16.09.1999	275	16.09.1999
23	CONSTHUM	400	400					20.10.1999	250	20.10.1999
24	CONTERN	300		450	300	150		28.10.1999	275	28.10.1999
25	DALHEIM	250		360	250	125		19.11.1999	250	19.11.1999
26	DIEKIRCH	280		400	280	145		27.10.1999	250	27.10.1999
27	DIFFERDANGE	250		750 250				10.01.2000	-	-
28	DIPPACH	240		370	240	130		31.01.2000	270	31.01.2000
29	DUDELANGE	400		600	400	200	30	19.11.1999	250	19.11.1999
30	ECHTERNACH	260		390	260	130		29.10.1999	250	29.10.1999
31	ELL	275	275					22.09.1999	275	22.09.1999
32	ERMSDORF	250		335	250	120		23.09.1999	225	23.09.1999
33	ERPELDANGE	300		430	300	150		12.11.1999	250	12.11.1999
34	ESCH/ALZETTE	600		900	600	300		08.11.1999	300	08.11.1999
35	ESCH/SURE	350	350					01.10.1999	200	01.10.1999
36	ESCHWEILER	400	400					28.09.1999	300	28.09.1999
37	ETTELBRUCK	280		400	280	145		22.11.1999	250	22.11.1999
38	FEULEN	330	330					29.10.1999	275	29.10.1999
39	FISCHBACH	290		390	290	140		18.01.200	250	18.01.2000
40	FLAXWEILER	300	300					10.09.1999	300	10.09.1999
41	FOUHREN	250	250					13.09.1999	250	13.09.1999
42	FRISANGE	300		445	300	160		01.12.1999	280	01.12.1999
43	GARNICH	275		375	275	135		25.10.1999	275	25.10.1999
44	GOESDORF	400	400					06.10.1999	250	06.10.1999
45	GREVENMACHER	260		395	260	140		08.11.1999	260	08.11.1999
46	GROSBOUS	300	300					18.11.1999	300	18.11.1999
47	HEFFINGEN	330		450	330	165		06.12.1999	240	06.12.1999
48	HEIDERSCHEID	375	375					03.11.1999	300	03.11.1999
49	HEINERSCHEID	475	475					28.12.1999	300	28.12.1999
50	HESPERANGE	500		750	500	250		06.12.1999	250	06.12.1999
51	HOBSCHEID	300		445	300	160		29.09.1999	300	29.09.1999
52	HOSCHEID	370	370					03.11.1999	275	03.11.1999
53	HOSINGEN	410		550	410	200		21.10.1999	275	21.10.1999
54	JUNGLINSTER	210		300	210	110		15.10.1999	250	15.10.1999
55	KAUTENBACH	340	340					21.10.1999	250	21.10.1999
56	KAYL	340		510	340	170		02.12.1999	275	02.12.1999
57	KEHLEN	400	400					22.12.1999	280	22.12.1999
58	KOERICH	325		450	325	150		10.11.1999	300	10.11.1999
59	KOPSTAL	340		510	340	170		09.07.1999	285	09.07.1999
60	LAC H/SURE	350	350					17.12.1999	300	17.12.1999
61	LAROCHETTE	295		400	295	145		10.11.1999	265	10.11.1999
62	LENNINGEN	235		350	235	115		26.11.1999	250	26.11.1999
63	LEUDELANGE	220		350	220	120		26.11.1999	250	26.11.1999
64	LINTGEN	270		380	270	120		01.12.1999	275	22.03.2000
65	LORENTZWEILER	295		400	295	145		08.12.1999	250	08.12.1999
66	LUXEMBOURG	500		750	500	250		13.12.1999	250	13.12.1999
67	MAMER	300		500	300	150	25	29.09.1999	300	29.09.1999
68	MANTERNACH	200		300	200	100		12.11.1999	250	12.11.1999
69	MEDERNACH	250		375	250	135		11.01.2000	250	11.01.2000
70	MERSCH	300		450	300	150		24.11.1999	250	24.11.1999
71	MERTERT	215		360	215	110		29.11.1999	250	29.09.1999
72	MERTZIG	350	350					07.12.1999	300	07.12.1999
73	MOMPACH	240	240					23.09.1999	260	23.09.1999
74	MONDERCANGE	340		510	340	155		21.12.1999	250	21.12.1999
75	MONDORF/BAINS	430	430					19.10.1999	280	19.10.1999
76	MUNSHAUSEN	500		800	500	290		20.10.1999	280	20.10.1999
77	NEUNHAUSEN	450	450					13.12.1999	350	13.12.1999
78	NIEDERANVEN	300		450	300	150		27.10.1999	250	27.10.1999

79	NOMMERN	250	350	250	125		28.10.1999	240	28.10.1999
80	PETANGE	400	640	400	200	15	26.10.1999	250	26.10.1999
81	PUTSCHEID	400	650	400	200		09.07.1999	300	09.07.1999
82	RAMBROUCH	400	400				22.11.1999	280	22.11.1999
83	RECKANGE	240	365	240	130		21.10.1999	300	21.10.1999
84	REDANGE	250	335	250	120		03.12.1999	250	03.12.1999
85	REISDORF	330	460	330	165		17.12.1999	270	17.12.1999
86	REMERSCHEN	295	400	295	145		03.11.1999	300	03.11.1999
87	REMICH	300	410	300	150		17.12.1999	260	17.12.1999
88	ROESER	500	750	500	250		03.11.1999	300	03.11.1999
89	ROSPORT	300	300				23.09.1999	250	23.09.1999
90	RUMELANGE	340	510	340	170	20	29.12.2000	275	29.12.2000
91	SAEUL	300	300				29.12.1999	300	29.12.1999
92	SANDWEILER	360	600	360	200		24.02.2000	250	24.02.2000
93	SANEM	300	500	300	150		20.12.1999	250	20.12.1999
94	SCHIEREN	250	400	250	145		22.10.1999	250	22.10.1999
95	SCHIFFLANGE	340	510	340	170		19.11.1999	250	19.11.1999
96	SCHUTTRANGE	295	400	295	145		16.12.1999	250	16.12.1999
97	SEPTFONTAINES	320	480	320	160		27.11.1999	300	27.11.1999
98	STADTBREDIMUS	250	250				10.12.1999	250	10.12.1999
99	STEINFORT	250	350	250	105		29.10.1999	250	29.10.1999
100	STEINSEL	235	330	235	120		16.11.1999	230	16.11.1999
101	STRASSEN	300	450	300	150		17.11.1999	250	17.11.1999
102	TROISVIERGES	400	400				19.05.1999	275	19.05.1999
103	TUNTANGE	295	410	295	150		10.09.1999	250	10.09.1999
104	USELDANGE	300	410	300	150		17.09.1999	235	17.09.1999
105	VIANDEN	250	375	250	125		05.10.1999	250	05.10.1999
106	VICHTEN	340	340				14.12.1999	250	13.01.2000
107	WAHL	350	350				07.09.1999	300	07.09.1999
108	WALDBILLIG	300	300				23.11.1999	225	23.11.1999
109	WALDBREDIMUS	380	380				12.07.1999	280	12.07.1999
110	WALFERDANGE	400	600	400	200		15.10.1999	260	15.10.1999
111	WEILER/TOUR	300	300				02.12.1999	300	02.12.1999
112	WEISWAMPACH	500	800	500	290		05.11.1999	250	05.11.1999
113	WELLENSTEIN	300	300				30.07.1999	280	30.07.1999
114	WILTZ	280	400	280	145		29.10.1999	250	29.10.1999
115	WILWERWILTZ	500	500				07.01.2000	250	07.01.2000
116	WINCRANGE	450	600	450	220		23.11.1999	200	23.11.1999
117	WINSELER	400	400				03.11.1999	300	03.11.1999
118	WORMELDANGE	265	265				19.11.1999	250	19.11.1999

Indice des prix à la consommation au 1er septembre 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **616.34** au 1er septembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er septembre 2000 à **610.14.**

Luxembourg, le 5 octobre 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Règlement ministériel du 2 octobre 2000 portant approbation d'une modification du règlement d'ordre intérieur de la Société de la Bourse de Luxembourg.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu l'article 1er de la loi du 23 décembre 1998 relative à la surveillance des marchés d'actifs financiers;

Arrête:

Art. 1er. Est approuvée la modification suivante que la Société de la Bourse de Luxembourg propose d'apporter à son règlement d'ordre intérieur:

L'article 13 du chapitre IV est remplacé par un nouvel article 13 ayant la teneur suivante:

«**Art. 13.** Toute demande d'admission d'un délégué de bourse est adressée par écrit à la Commission de la Bourse.

A. L'admissibilité au stage boursier se fait sur base d'un dossier comprenant les documents et pièces suivants:

1. une attestation que le candidat est âgé de 21 ans au moins;
2. un curriculum vitae professionnel complet, détaillé et signé par le candidat;
3. un extrait du casier judiciaire ou d'un certificat de bonne vie et mœurs;
4. un certificat attestant une expérience professionnelle régulière de 3 ans au moins dans un établissement de crédit, dans un établissement financier, dans une entreprise d'investissement ou auprès d'un autre professionnel du secteur financier;
5. une attestation déterminant les pouvoirs du délégué;
6. un document apportant la preuve de la connaissance orale et écrite d'une des langues véhiculaires de la Bourse de Luxembourg.

B. L'admissibilité à l'examen pour délégués de bourse est sujette à :

1. l'accomplissement d'un stage de délégué de bourse pendant au moins trois mois. Le stage doit se dérouler dans les locaux des membres sous la supervision de la ou des personnes mentionnées à l'article 10 du présent chapitre. A cette fin, le dossier est complété d'une attestation de stage établie et dûment signée par cette ou ces personnes ;
2. l'assistance à la formation technique en relation avec le système de marché ;
3. l'assistance à une formation théorique en relation avec l'industrie des valeurs mobilières.

Le candidat doit se présenter à l'examen dans un délai de 6 mois après l'accomplissement de son stage.

La Commission de la Bourse statue sur les demandes de dérogation et détermine les modalités d'admissibilité aux fonctions de délégué de bourse. La Commission de la Bourse peut reconnaître d'autres diplômes d'un niveau équivalent aux fins d'exemption à l'épreuve de l'examen.

La Commission de la Bourse se prononce sur l'admission définitive des délégués de bourse sur la liste mentionnée à l'article 15 du présent chapitre. »

Art. 2. Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 octobre 2000.
Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Administration des Contributions. – Délégations. – En exécution de l'article 9, al. 1er de la loi du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale et de l'article 1er, n° 4 de l'arrêté grand-ducal du 29 octobre 1946, concernant la remise en vigueur, sous certaines modifications et additions de la loi précitée du 27 novembre 1933, le directeur des contributions a donné délégation pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et rendre exécutoire les contraintes décernées par les receveurs des contributions à Madame et Messieurs les inspecteurs de direction premiers en rang Sylvie *Schoder* épouse *Trausch*, Emile *Stoffel*, Alphonse *Eicher*, Aloyse *Busser*, Jean *Brucher*, Alphonse *Reding*, Eugène *Plumer*, Fernand *Junck*, Jean *Calteux*, Charles *Schroeder*, Guy *Beffort*, Guy *Wagener* et Lucien *Kohll*.

Administration des Contributions. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, démission honorable de ses fonctions à partir du 1er septembre 2000 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Marc *Pletgen*, vérificateur à l'administration des contributions.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, Messieurs Carlo *Tix* et Claude *Wiltgen*, ingénieurs-techniciens inspecteurs à l'Administration de l'Environnement ont été nommés ingénieurs-techniciens inspecteurs principaux auprès de la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Eric *Tronsen*, ingénieur-technicien principal à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien inspecteur auprès de la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Administration des Eaux et Forêts. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Eaux et Forêts organisera au courant de l'année 2001 les examens ci-après:

février:	examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur
mai:	examen de promotion dans la carrière du rédacteur
novembre:	examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration des Services Techniques de l'Agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000, Monsieur Fränk Aben, ingénieur à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommé ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Administration pénitentiaire. – Examens-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de décembre 2000 un examen-concours d'admission au stage dans les carrières moyenne de l'assistant social et inférieure du moniteur; les épreuves préliminaires à ces concours dans les trois langues administratives sont prévues au mois de novembre 2000.

Associations agricoles.

Mise en liquidation

Conformément à l'art. 17 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifiée par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite:

COMICE AGRICOLE ALSCHEID

a déposé le 28 août 2000 au secrétariat de la commune de Kautenbach une déclaration concernant sa mise en liquidation ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des liquidateurs.

Centre national sportif et culturel. – Nominations. – Monsieur Gabriel *Deibener* et Monsieur Robert *Schuler* ont été nommés respectivement président et vice-président du conseil d'administration dudit Centre.

Conseil National des Programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 26 septembre 2000, Monsieur Marc *Rollinger* est nommé membre effectif du Conseil national des programmes pour compte de l'association «Conférence générale de la jeunesse luxembourgeoise», en remplacement de Monsieur Frank *Bauler*, membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Abbas *Rafii* l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République d'Indonésie au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, le mandat consulaire de Monsieur Georges A. *Hoffmann*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Atlanta, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, le mandat consulaire de Monsieur James R. *Bright*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Cleveland, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Ecole Supérieure du Travail - Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 30 août 2000, Madame Mariette Scholtus, Directeur de l'Administration de l'Emploi, a été nommée membre de la Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire.

Entreprises d'assurances. – «AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A. – ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A.» - Fusion par absorption. – Changement de dénomination sociale. – Par arrêté ministériel du 11 septembre 2000, la fusion par absorption des entreprises AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard Royal, société absorbante, et ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A., domiciliée à la même adresse, société absorbée, est autorisée.

La fusion a été approuvée par les deux assemblées générales extraordinaires du 30 juin 2000.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Comme suit à l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2000 la société AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A. a pris la nouvelle dénomination LES ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE LIFE LUX S.A., en abrégé AME LIFE LUX S.A.

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 43 du 21 juillet 1994)

18[ième] MODIFICATION (9 août 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS SONT AJOUTES A LA LISTE DES MEDICAMENTS ADMIS A LA VENTE.

P	CYCLIO 2% spot on petit chien	sol., 1 pipette-2 pipettes-4 pipettes
P	CYCLIO 2% spot on grand chien	sol., 1 pipette-2 pipettes-4 pipettes
P	CYCLIO 10% spot on chat	sol., 1 pipette-2 pipettes-4 pipettes
P	CYCLIO 2% spot on chien moyen	sol., 1 pipette-2 pipettes-4 pipettes
R	NOROMECTIN INJECTION	sol. inj., 50 ml-100 ml-250 ml-500 ml
R	NOROMECTIN pour on	sol., 250 ml-1 L-2,5L

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES MEDICAMENTS ADMIS A LA VENTE.

BYKAHEPAR 10%	sol. inj.
DARVISUL-T	sol.
DIPRINOVET 20%	sol. inj.
SPECTRAZOL MILKING COW	susp.

C) LES MEDICAMENTS (OU CONDITIONNEMENTS) SUIVANTS SONT MIS HORS MARCHE.

COVEXIN-8	susp. inj., 500 ml
FLUBENOL	pdre, 12 kg
L-RIPERCOL pour-on	sol., 250 ml
L-TRAMISOL	pdre
NIZORAL VET	cpr.
STRESNIL	sol. inj.
SUROLAN	sups., 10 x 15 ml
TELMIN	granulés
VECOXAN	susp., 2,5 L-5 L
ZAQUILAN 600 mg	cpr.

D) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES A LA LISTE DES MEDICAMENTS ADMIS A LA VENTE.

DECTOMAX pour on, sol., ajouter bidon 5 L

FRONTLINE spot on chat, sol., ajouter 6 pipettes 0,5 ml

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 28 septembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les Jardins de la Musique s. à r. l.» ayant son siège à L-1319 Luxembourg, 163, rue du Cents pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10312000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Nomination. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 2 octobre 2000, Monsieur Jean *Rodesch*, Secrétaire de la Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales, a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, en remplacement de Monsieur Emile *Mosar*, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Relations extérieures. – Nominations. –

Par arrêté grand-ducal du 23 août 2000, Monsieur Fernand *Kartheiser*, Conseiller de Légation en service ordinaire, a été nommé Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République Hellénique.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2000, Monsieur Jacques *Reuter*, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en service ordinaire, a été nommé Représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) à Vienne.

Par arrêté grand-ducal du 6 septembre 2000, Monsieur Yves *Spautz*, Conseiller de Légation première classe en service ordinaire, a été nommé Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise à Berne.

Relations extérieures. – Remises de lettres de créance. –

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Khadija *bint Hassan Salman Al-Lawati*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sultanat d'Oman.

A la même occasion Son Excellence Madame Khadija *bint Hassan Salman Al-Lawati* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Volodymyr *Khandogiy*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Ukraine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Volodymyr *Khandogiy* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Clemencio *Montesa*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Philippines.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Clemencio *Montesa* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Sergio Mario *Blandon Lanzas,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Nicaragua.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Sergio Mario *Blandon Lanzas* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Laszlo *Trocsanyi,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Hongrie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Laszlo *Trocsanyi* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 6 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Fetu'utolu *Tupou,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Tonga.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Fetu'utolu *Tupou* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 2000 Monsieur le Dr Christian *Kirsch*, né le 29 décembre 1947, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie-spécialiste en anatomie-pathologique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2000 Madame le Dr Sophie *Quoirin* ép. *Hedo*, née le 24 mai 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 octobre 2000, Monsieur le Dr Frédéric *Lebrun*, né le 27 août 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 octobre 2000 Madame le Dr Christiane *Chatel* ép. *Chaussade*, née le 13 mai 1955, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 2 octobre 2000, Madame Anne *Friedrich*, née le 10 décembre 1974, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examen de carrière. – Au cours du mois de mars 2001, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'artisan - branche magasinier.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 47 **31 octobre 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 25 septembre 2000 portant modification de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement grand-ducal du 17 février 1992 sur le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 24 mars 2000 déterminant la composition de la Commission de l'indice;

Vu la proposition de la Banque Centrale du Luxembourg du 19 septembre 2000;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Jean-Marie *Thoss*, attaché premier en rang, est nommé observateur effectif en remplacement de Monsieur Zulmiro *Da Costa,* dont il terminera le mandat.

Art. 2. Monsieur Yves *Eschette*, attaché-stagiaire, est nommé observateur suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Marie *Thoss*, dont il terminera le mandat.

Art. 3. Ampliation en sera adressée à Messieurs Jean-Marie *Thoss* et Yves *Eschette* pour leur servir de titre. Copie en sera transmise à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et à la Chambre des Comptes pour information.

Luxembourg, le 25 septembre 2000.

Le Ministre de l'Economie,
Henri Grethen

Arrêté ministériel du 29 septembre 2000 portant institution d'une commission pour l'examen d'admission au stage des éducateurs gradués à affecter au Centre de psychologie et d'orientation scolaires et au Service de la formation professionnelle, Action Locale pour Jeunes.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu la loi du 1er décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue;

Vu la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales ;

Vu le règlement grand-ducal du 13 novembre 1992 concernant les conditions d'admission au stage, les modalités du stage, l'examen de fin de stage et les conditions de nomination des psychologues, pédagogues, sociologues et éducateurs gradués à l'Institut d'études éducatives et sociales ;

Vu le règlement grand-ducal du 13 novembre 1992 fixant les modalités de la vérification des connaissances linguistiques pour l'admission à l'Institut d'études éducatives et sociales ;

Vu l'article XXVIII de la loi du 12 février 1999 concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi 1998 ;

Vu le règlement grand-ducal du 24 avril 2000 déterminant les conditions d'admission au stage, les modalités du stage ainsi que les conditions de nomination des éducateurs gradués affectés au Centre de psychologie et d'orientation scolaires et aux Centres de formation professionnelle continue ;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission pour procéder à l'organisation d'un examen d'admission au stage pour trois éducateurs/trices gradué(e)s pour les besoins de l'Action Locale pour Jeunes et trois éducateurs/trices gradué(e)s pour les besoins du Centre de psychologie et d'orientation scolaires.

Art. 2. Cette commission comprend :

Membres :

Monsieur Jean-Paul BRAQUET, directeur adjoint à la formation professionnelle ;
Monsieur Jerry LENERT, pédagogue diplômé au Service de la formation professionnelle ;
Monsieur Jos. NOESEN, coordinateur de l'Action Locale pour Jeunes ;
Monsieur Jos. MEDERNACH, conseiller à la direction du Centre de psychologie et d'orientation scolaires ;
Monsieur Paul PRUSSEN, psychologue auprès de l'Institut d'Etudes éducatives et sociales ;

Membres suppléants :

Madame Dominique PAUWELS, éducatrice graduée ;
Monsieur Faramarz KHABIRPOUR, psychologue auprès du Centre de psychologie et d'orientation scolaires ;
Monsieur Henri WELSCHBILLIG, psychologue auprès de l'Institut d'Etudes éducatives et sociales.

Art. 3. Monsieur Jean-Paul BRAQUET est nommé commissaire de gouvernement et président de la commission ; Monsieur Jerry LENERT est nommé secrétaire de la commission.

Art. 4. L'examen-concours, qui aura lieu pendant la période de novembre à décembre 2000, comprend :

a) Une épreuve écrite en langue française ayant trait au droit public, administratif, scolaire et social ; l'épreuve est cotée sur soixante points.

b) Une épreuve basée sur un texte rédigé par le candidat sur son choix professionnel, ses conceptions générales de ses activités professionnelles et les conclusions qu'il a tirées de sa formation en vue de sa tâche future, et sur une discussion sur les parties du texte que la commission d'examen juge utile d'approfondir. Le texte, rédigé soit en français soit en allemand, au choix du candidat, comporte de dix à douze pages dactylographiées ; la discussion se fait soit en allemand soit en français, au choix de la commission d'examen. L'épreuve est cotée sur soixante points.

Art. 5. Le présent arrêté, qui sera publié au Mémorial, sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre, copie en sera transmise à Madame le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et à Monsieur le Président de la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 29 septembre 2000.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports,
Anne Brasseur

Arrêté ministériel du 16 octobre 2000 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband - LVOV».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité du 9 octobre 2000;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels "Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband - LVOV" sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband - LVOV» est approuvée pour une période temporaire prenant fin le 31 décembre 2005.

Art. 2. Le présent arrêté, avec son annexe, remplace celui du 18 juin 1998.

Art. 3. Le présent arrêté, avec en annexe le texte de la modification des statuts, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband - LVOV»

L'article 16 prend la teneur suivante:

«Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes, welches den unter Artikel 12 festgesetzten Beitrag gezahlt hat, wird ein Sterbegeld von 35 000 .- Franken an diejenige Person ausgezahlt, die eine amtliche Sterbeurkunde vorlegt und belegen kann die Begräbnisunkosten bezahlt zu haben.»

Arrêté ministériel du 16 octobre 2000 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité du 9 octobre 2000;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale» sont conformes avec les dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. La nouvelle dénomination de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Gendarmerie Grand-Ducale» en «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale» est approuvée.

Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale» sont approuvées et entrent en vigueur le 1er janvier 2001.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le texte des modifications des statuts, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale»

1° L'article 1er prend la teneur suivante:

«Am 1. Februar 1890 ist in Luxemburg unter der Benennung "Unterstützungs- und Sterbekassen-Verein der Unteroffiziere und Mannschaften des Grossherzoglichen Gendarmen-und Freiwilligen-Korps" (Bezeichnung entsprechend Gesetz vom 16. Februar 1881) eine auf Gegenseitigkeit beruhende Hilfskasse gegründet worden, welche zum Zweck hat, den Mitgliedern des Vereins bzw. deren Angehörigen finanzielle Unterstützungen zu gewähren, im Sinne des Gesetzes vom 7. Juli 1961 betreffend die Hilfskassen auf Gegenseitigkeit.

Ab 1. Januar 1990 wurde die Benennung, entsprechend Gesetz vom 23. Juli 1952, in "Sterbekassen-Verein des Grossherzoglichen Gendarmerie-Korps" geändert.

Ab 1. Januar 2001, bedingt durch eine Reorganisation der Ordnungskräfte durch Gesetz vom 31.5.1999, wird die Gesellschaft "Association de Secours Mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale, Luxembourg" benannt.»

2° Les alinéas 1er et 2 de l'article 5 prennent la teneur suivante:

«Um wirkliches Mitglied zu werden, muss man im aktiven Polizei- oder Militärdienst stehen und das 30 Lebensjahr nicht überschritten haben. Eine Ausnahme von dieser Verpflichtung gilt für jene, welche erst nach ihrem 30. Lebensjahr in den Polizei- oder Militärdienst eintreten.

Jedes wirkliche Mitglied, welches vom Staat pensioniert ist oder ehrenhaft aus dem Polizei- oder Militärdienst ausscheidet, behält seine Eigenschaft und seine Rechte als solches, falls es fortfährt die eingegangenen Verbindlichkeiten zu erfüllen.»

3° Les alinéas 3 et 4 de l'article 25 prennent la teneur suivante:

«Nach Ablauf des ersten Dienstjahres kann die Aufnahme eines neuen Mitgliedes nur erfolgen, wenn es von dem ersten Jahr seiner Anstellung an, die erfallenen jährlichen Beiträge nachbezahlt, zuzüglich einer einmaligen Aufnahmegebühr von 605,- Franken.

Die wirklichen Mitglieder zahlen einen jährlichen Beitrag von 807,- Franken. Die Ehrenmitglieder zahlen einen jährlichen Beitrag von 282,- Franken.»

4° Les alinéas 1 et 2 de l'article 27 prennent la teneur suivante:

«Das nach dem Ableben eines wirklichen Mitgliedes an dessen Empfangsberechtigten, gemäss Artikel 28, zu zahlende Sterbegeld beträgt ab dem ersten Jahr der Mitgliedschaft 20.170, - Franken .

Beim Ableben eines Kindes unter 21 Jahren erhält das betreffende wirkliche Mitglied ein Sterbegeld von 8.068,- Franken, sofern es den Eltern noch zur Last gefallen war.»

5° L'article 28 bis prend la teneur suivante:

«Bei der Geburt oder Adoption eines Kindes wird dem Mitglied eine Prämie von 5.042 Franken gewährt. Die Auszahlung erfolgt nach Vorlage eines Geburtsscheines oder einer Adoptionsurkunde.»

6° L'article 28 ter prend la teneur suivante:

«Zuwendungen im Falle eines Klinikaufenthaltes ohne chirurgischen Eingriff:

Der Sterbekassenverein gewährt pro Familie, beziehungsweise Einzelerzieher, innerhalb eines Zeitraumes von 12 Monaten eine Zuwendung von 605.- Franken pro Tag während einer maximalen Dauer von 7 Tagen im Falle der Begleitung eines Kindes unter 12 Jahren.»

Arrêté ministériel du 16 octobre 2000 portant nomination des membres du Comité Interministériel chargé de la coordination de la politique en faveur des étrangers.

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale
et de la Jeunesse,

Vu l'article 19 de la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Comité interministériel chargé de la coordination de la politique en faveur des étrangers:

Membres effectifs:

Madame Mariette *Scholtus*, Directeur de l'Administration de l'Emploi, représentante du Ministère du Travail et de l'Emploi,

Monsieur Jos *Faber*, Conseiller de direction 1ère classe, représentant du Ministère du Travail et de l'Emploi,

Monsieur Pierre-Louis *Lorenz*, Ambassadeur, représentant du Ministère des Affaires Etrangères,

Monsieur Constant *Kiffer*, Attaché de Gouvernement, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement,

Monsieur Sylvain *Wagner*, Conseiller de Direction 1ère classe, représentant du Ministère de la Justice,

Madame Christiane *Tonnar*, sociologue, chargée de mission, représentante du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,

Monsieur Laurent *Falchero*, chef de bureau adjoint, représentant du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale,

Monsieur Jean *Langers*, Conseiller économique 1ère classe au STATEC, représentant du Ministère de l'Economie,

Monsieur Pitt *Mathieu*, Conseiller de Gouvernement, représentant du Ministère de l'Intérieur,

Madame Josée *Kirps*, Attachée de Gouvernement, représentante du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Madame Maddy *Muhlheims*, Conseillère de Gouvernement 1ère classe, représentante du Ministère de la Promotion Féminine,

Madame Christiane *Martin*, Commissaire du Gouvernement aux étrangers, représentante du Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,

Membres suppléants:

Monsieur Jean *Hoffmann*, Conseiller économique 1ère classe, représentant du Ministère du Travail et de l'Emploi,

Madame Maryse *Fisch*, Conseillère de Gouvernement, représentante du Ministère du Travail et de l'Emploi,

Monsieur Victor *Clement*, Inspecteur principal, représentant du Ministère des Affaires étrangères,

Monsieur Jérôme *Krier*, Attaché d'Administration, représentant du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement,

Monsieur Jean-Paul *Reiter*, Attaché de Gouvernement, représentant du Ministère de la Justice,

Madame Annemarie *Bachmann*, psychologue, responsable de la coordination de la scolarisation des enfants des demandeurs d'asile, représentante du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports,

Monsieur Romain *Fehr*, Inspecteur principal, représentant du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale,

Monsieur Claude *Wolwert*, Inspecteur principal, représentant du Ministère de l'Intérieur,

Madame Danièle *Kohn-Stoffels*, animateur culturel pour la région Esst, représentante du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Monsieur Pierre *Jaeger*, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, représentant du Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse.

Art. 2. Madame Christiane *Welter*, assistante d'hygiène sociale au Commissariat du Gouvernement aux étrangers, remplira la fonction de secrétaire.

Madame Marie-Rose *Knepper*, Inspecteur principal, remplira la fonction de secrétaire adjointe.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et à la Cour des Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

La Ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale
et de la Jeunesse,
Marie-Josée Jacobs

Administration de l'Aéroport. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Monsieur Ernest *Kirpach*, inspecteur technique principal à l'administration de l'aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal 1er en rang à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Gérard *Stoffels*, inspecteur technique à l'administration de l'aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Jean-Paul *Wilwert*, ingénieur technicien inspecteur à l'administration de l'aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien inspecteur principal à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Jacques *Zimmer*, chef de bureau technique à l'administration de l'aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Administration de l'Emploi. – Examen de promotion. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au cours du mois d'avril 2001 un examen de promotion dans les carrières du rédacteur et de l'expéditionnaire à l'Administration de l'Emploi.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000, Messieurs Georges *Kerger*, Carlo *Rodenbour* et Claude *Steichen*, rédacteurs principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, ont été nommés chefs de bureau adjoints à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000, Messieurs Michel *Burens* et Amédé *Santioni*, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, ont été nommés contrôleurs à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Robert *Scheueren*, vérificateur expert comptable à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises à la même Direction à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Jean-Claude *Peffer*, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbruck, a été nommé vérificateur expert comptable des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Madame Josée *Junk*, vérificateur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommée contrôleur adjoint hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg 8 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur François *Risch*, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Luxembourg Y de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Gilbert *Kalmus*, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Messieurs Jeannot *Krier* et Frank *Reinert* et Mesdames Manon *Mahr* ép. *Goerens* et Sylvie *Perrochon*, contrôleurs au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs à la même administration.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Messieurs Albert *Steines* et Alain *Werner* et Madame Carine *Simon* ép. *Grethen*, contrôleurs hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs hors cadre à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Madame Marie-Paule *Niederweis*, receveur B des douanes et accises au bureau de recette à Mertert, a été nommée inspecteur à la Direction des douanes et accises à Luxembourg avec effet au 1er octobre 2000.

Associations agricoles.

MODIFICATION AUX STATUTS

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté grand-ducal du 17 septembre 1945, tel qu'il a été modifié par la loi du 25 août 1986, l'association agricole dite

BIOG (BIO BAUREN GENOSSENSCHAFT LETZEBURG)

a déposé le 24 août 2000 au secrétariat de la commune de Schuttrange l'un des doubles de l'acte sous seing privé dûment enregistré, concernant la modification des articles 2, 8, 13, 15, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30 de ses statuts ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des membres du comité, des personnes nanties de la signature sociale ainsi que des membres du conseil de surveillance.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de fin de stage. – La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois de février 2001 à l'examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale des stagiaires dans la carrière du rédacteur et de l'expéditionnaire.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de promotion. – La Caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois d'avril 2001 à un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000 Monsieur Jacques *Kirsch*, chargé d'études-informaticien stagiaire auprès du centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien auprès de la même institution de sécurité sociale.

Chambre des Députés. – Démission. – Par décision de la Chambre des Députés du 10 octobre 2000, prise en séance publique, le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à Monsieur Guillaume *Wagener*, Greffier de la Chambre des Députés.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Monsieur Fernand *Kartheiser* a été nommé Conseiller de Légation première classe en service ordinaire.

Cour de Justice Benelux. – Nominations. – Par décision du Comité des Ministres de l'Union Economique Benelux du 22 septembre 2000 et avec effet à partir du 1er octobre 2000, ont été nommées juge à la Cour de Justice Benelux Madame G. G. *van Erp Taalman Kip-Nieuwenkamp,* juge suppléant à cette Cour et juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Madame A.M.J. *van Buchem-Spapens*, conseiller au Hoge Raad der Nederlanden.

Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 22 septembre 2000, entrée en vigueur à la même date, ont été nommés juge à la Cour de Justice Benelux Monsieur Ivan *Verougstraete,* juge suppléant à cette Cour, juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Madame Greta *Bourgeois*, conseiller à la Cour de Cassation et avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur G. *Wivenes*, avocat général au Parquet général à Luxembourg.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(87e LISTE)

Suite à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2000 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, la personne suivante ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 18 octobre 2000 a été inscrite sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

II) liste des traducteurs et interprètes

Mademoiselle Nathalie *Gross*, 6, avenue de la Paix, L-4275 Esch-sur-Alzette

langue(s): espagnol
français
italien

Formation des Adultes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 25 septembre 2000, Monsieur Maximilien *Stoffel*, instituteur de l'enseignement préparatoire, a été nommé délégué à la formation des adultes à partir de l'année scolaire 2000/2001.

Formation des Adultes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 18 octobre 2000, Monsieur Norbert *Carl*, directeur adjoint, a été nommé délégué à la formation des adultes à partir de l'année scolaire 2000/2001.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000 Madame le Docteur Simone *Scharlé-Grun*, médecin-conseil adjoint stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de médecin-conseil adjoint auprès de la même administration avec effet au 1er novembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 septembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Uelzechtdall asbl », ayant son siège à 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange, pour l'exercice de l'activité de « soins à domicile », à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro B 25/98.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 septembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Uelzechtdall asbl », ayant son siège à 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange, pour l'exercice de l'activité de « centre psycho-gériatrique », à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/017.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Sodexho Luxembourg S.A. », ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de l'activité de « logement encadré pour personnes âgées », appelé « Centre résidentiel et d'accueil pour personnes âgées », à l'adresse 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/03/014.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 29 septembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Uelzechtdall asbl », ayant son siège à 154, route de Luxembourg, B.P. 11, L-7205 Lorentzweiler, pour l'exercice de l'activité d' « aide à domicile », à l'adresse 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/06/010.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 3 octobre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Commune de Niederanven », ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-6985 Hostert, pour l'exercice de l'activité de « repas-sur-roues », à l'adresse 1, rue de la Gare, L-6985 Hostert.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/07/018.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 29 septembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Solucare S.A. », ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de l'activité de « maison de soins », appelée « Op Lamp », à l'adresse 7, rue des Romains, L-6646 Wasserbillig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/10/001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 29 septembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Syrdall Heem asbl », ayant son siège à « Am Sand », L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de « centre psycho-gériatrique », à l'adresse « Am Sand », L-6999 Oberanven.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/016.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 6 octobre 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Commune de Bastendorf», ayant son siège à 6, Haaptstrooss, L-9350 Bastendorf, pour l'exercice de l'activité de «repas sur roues», à l'adresse 6, Haaptstrooss, L-9350 Bastendorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/07/025.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examen-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le 2 décembre 2000 l'examen-concours suivant:

le 2 décembre 2000: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'huissier.

Relevé des vacances de poste:

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le 20 et 22 novembre 2000.

Relations extérieures. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 octobre 2000, Monsieur Fernand *Kartheiser*, Conseiller de Légation en service ordinaire, a été nommé Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en Roumanie, avec résidence à Athènes.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de septembre 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	2	1	8	1										12	6	221
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M				1										1		110
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M															2	6
	D																1
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M	1		1	1		2								5	3	22
	D			1											1		1
Tbc autres organes	M				1										1		2
	D																
Tbc pleurale	M																2
	D																
Tbc Primo-infection	M				1										1	1	4
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M															1	1
	D															1	1
Paludisme	M																2
	D																
Hépatite infectieuse	M		1					1				1			3	30	125
Rougeole	M																
Blennoragie	M	1													1		2
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M																4
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M															1	6
	D															1	2

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 octobre 2000, Monsieur Hamid *Tehrani Nekou,* né le 13 avril 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 13 octobre 2000, Monsieur le Dr Pierre *Gallego*, né le 24 mai 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Union des caisses de maladie.- Statuts. – En date du 11 octobre 2000, le conseil d'administration de l'Union des caisses de maladie a pris la décision suivante:

A la liste N°1 de l'annexe D des statuts prévue à l'article 106 (médicaments non pris en charge), sont ajoutés les tirets suivants:

- Les vaccins (ATC J07*)
- Les immunoglobulines spécifiques contre l'hépatite A, le virus respiratoire syncytial, ainsi que leurs associations. (ATC J06BB* et J05A*)

Exposé des motifs

La législation luxembourgeoise, en ce qui concerne l'organisation de la santé et de l'assurance maladie, attribue la compétence en matière de médecine préventive à la Direction de la Santé, ce conformément à l'article 1, al. 4, point 3) de la loi du 21 novembre 1980 portant organisation de la direction de la santé, qui dispose que :

" .. la division de la médecine préventive et sociale a compétence pour toutes les questions concernant la prévention des maladies .",

Par ailleurs, l'article 17 du Code des assurances sociales soumet la prise en charge par l'assurance maladie de mesures préventives à la condition qu'elles fassent l'objet de programmes de médecine préventive à organiser ensemble avec le ministère de la santé et définis par des conventions spécifiques conclues à cet effet :

" ..Les programmes de médecine préventive sont élaborés par la direction de la santé en collaboration avec l'union des caisses de maladie. Pour autant qu'il s'agisse d'une organisation commune, les modalités de réalisation et de financement du programme font l'objet d'une convention entre le ministre ayant dans ses attributions la santé et l'union des caisses de maladie. "

Dans l'organisation du système luxembourgeois, l'exclusion de la prise en charge de médicaments à visée préventive est une donnée juridique et historique constante. Actuellement seul le programme de médecine préventive organisant la vaccination contre l'hépatite B, programme faisant l'objet d'une convention avec l'Etat luxembourgeois et réservé aux assurés adolescents, prévoit une participation de l'union des caisses de maladie aux frais de vaccination.

La protection conférée par les immunoglobulines spécifiques, c'est-à-dire par immunisation passive, est toujours limitée à quelques mois voire quelques semaines. La vaccination qui est une méthode de prévention de certaines infections microbiennes, virales ou parasitaires ayant pour but de déterminer une immunité active par introduction dans l'organisame de préparations nommées vaccin, est à préconiser.

Restent incluses dans la prise en charge les immunoglobulines spécifiques à visée purement préventive qui sont administrées aux patients dans le but de réduire le risque vital encouru suite à un incident ou accident antérieur et qui ne sont pas administrées aux patients selon un schéma posologique préétabli comparable au calendrier des vaccinations. En conséquence les immunoglobulines contre le tétanos, la rage, le botulisme, le cytomégalovirus, l'hépatite B et les immunoglobulines anti-D sont prises en charge à 78%.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

- Par déclaration d'option faite le 23.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA SANTOS Angela, née le 20.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Angela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 18.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CANE Josephine, née le 23.10.1962 à Masaba, Danao City, Cebu (Philippines), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 12.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARVALHO ANTUNES José Manuel, né le 13.03.1974 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 28.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHÈVREMONT Fanny Marie Madeleine, née le 04.01.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 31.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA CASTANHEIRA Sandra, née le 02.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Beringen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 19.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOMIZIO Michele, né le 19.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 28.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FARIA PINTO TEIXEIRA DA COSTA Rui Pedro, né le 05.12.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de TEIXEIRA DA COSTA Rui Pedro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 30.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FRERICH Gudrun, née le 01.09.1961 à Datteln (Allemagne), demeurant à Burden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 12.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GRUJIC Tatjana, née le 04.03.1975 à Pétange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 31.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HENRIQUES VENTURA Patrick, né le 09.09.1978 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 31.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HEUTS Marianne, née le 09.06.1964 à Luxembourg, demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 12.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JOLY Evelyne Michèle, née le 14.10.1961 à Thionville (France), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 20.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KALAC Sacha, né le 07.01.1975 à Luxembourg, demeurant à Goetzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 25.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KRAWCZYK Henryk Tadeusz, né le 13.01.1954 à Strzelce Opolskie (Pologne), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 06.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LELOUP Micheline Thérèsia Emilienne, née le 04.02.1954 à Ruhengeri (Rwanda), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 03.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MAIOLI Marco, né le 24.06.1981 à Luxembourg, demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 25.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAKRA Ghzala, née le 19.07.1968 à Rachidia (Maroc), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINEZ Sonia Maria, née le 15.06.1969 à Mata Bonita de Nagua (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 03.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOREL Jean-Luc, né le 08.07.1954 à Lagny-sur-Marne (France), demeurant à Reckange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 05.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MUNIER Carole Marie Michelle, née le 17.04.1967 à Algrange (France), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 25.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SADIKU Abdul Razak, né le 21.06.1965 à Lagos (Nigéria), demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 21.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SICILIANO Vittorio, né le 26.05.1981 à Luxembourg, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 20.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SPEZZACATENA Fabio, né le 06.01.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 18.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TAIBI Francesca, née le 20.04.1978 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 04.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEODORO SERRA Andrea Brigite, née le 10.02.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TEODORO Brigitte.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 21.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur THORDARSON Finnur, né le 14.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Godbrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 25.02.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TORRES Emmanuel, né le 02.03.1974 à Quezon City (Philippines), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 08.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VALENTIN Martina Magdalena, née le 17.06.1971 à St Vith (Belgique), demeurant à Niederwampach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 04.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VIDEIRA Patrick, né le 12.08.1975 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 17.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WAGNER Irina Margarete, née le 12.11.1959 à Trier (Allemagne), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 21 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Batista Soares* Monica Isabelle, née le 20 juin 1979 à Luxembourg, demeurant à Stadtbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22 avril 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Bei Angeloni* Alberta, née le 25 février 1969 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26 juillet 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Berrang* Charles, né le 26 septembre 1979 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29 juillet 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Buffone* Maximilien, né le 22 juin 1980 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis le qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28 juillet 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Da Costa Pires* Silvia, née le 15 avril 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de *Pires* Silvia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 2 août 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Di Biase* David, né le 9 septembre 1974 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15 juin 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Di Roma* Vincenzo, né le 25 juin 1974 à Ettelbruck, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16 juillet 1999 devant l'officer de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Dinis de Carvalho* Marco Orelio, né le 20 août 1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de *Dinis* Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10 juin 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Dos Santos Ferreira* Jorge Manuel, né le 18 octobre 1976 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 7 juillet 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Fernandes* Paulo Jorge, né le 23 novembre 1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 7 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Giuliani* Maurizio Pedro, né le 2 novembre 1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Hamm* Barbara Marie-Claude, née le 10 mai 1968 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Crauthem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effers quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10 août 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Holbrechts* Patrick, né le 13 juillet 1963 à Ixelles (Belgique), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 9 août 1999 devant l'officer de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Ianni* Catia, née le 21 avril 1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 9 mai 1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Irtes* Münire Duygu, née le 1er mai 1977 à Ankara (Turquie), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20 mai 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Medernach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Marzona* Barbara, née le 1er janvier 1981 à Ettelbruck, demeurant à Medernach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18 juin 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Matschuk da Fonseca* Joëlle, née le 6 avril 1981 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de *Fonseca* Joëlle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 7 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Moreira Martins* Cindy, née le 20 septembre 1980 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 4 octobre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Müller* Rita Maria, née le 4 janvier 1952 à Fulda (Allemagne), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27 janvier 2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Neuwill* Erna Margareta, née le 28 novembre 1930 à St Vith (Belgique), demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de *Neuville* Erna Margaretha.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30 mars 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Paciotti* Jessica Manuela Sonia, née le 23 octobre 1980 à Luxembourg, demeurant à Olm, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 7 octobre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Pambianchi* Massimo, né le 19 janvier 1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Parrillo* Luigi, né le 23 juillet 1980 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28 mai 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Pezzutti* Stéphanie, née le 20 mars 1981 à Differdange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 9 juillet 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Prestigiacomo* Giuseppe, né le 18 juin 1979 à Luxembourg, demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28 juin 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Romeo* Anthony, né le 29 novembre 1980 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24 septembre 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Salvado Reis* Jorge, né le 28 juin 1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17 juin 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Simao Ramos* Teodoro, né le 7 janvier 1954 à Sao Pedro Apostolo/Ribeira Grande (Cap Vert), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 3 août 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Taddei* Fabio, né le 3 septembre 1974 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 7 février 1990 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Toplak* Sylvain André, né le 18 février 1966 à Echternach, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10 novembre 1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame *Wan* Kok Han, née le 6 octobre 1971 à Hong Kong (Chine), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de *Wan* Cathérine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 25 août 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Wezenberg* Dirk Johannes Henricus, né le 27 mai 1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27 avril 1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur *Windal* Thierry Christian Ghislain, né le 4 juillet 1969 à Anderlecht (Belgique), demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 48 **20 novembre 2000**

Sommaire

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Bilan au 31 décembre 1999

A C T I F

		31/12/1999	31/12/1998
		LUF	LUF
A.	ACTIF IMMOBILISE		
1.	Immobilisations incorporelles		
1.1.	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	533,949,539	612,987,704
1.2	Fonds de commerce	40,598,640	60,897,960
1.3.	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	60,742,068	70,849,110
		635,290,247	744,734,774
2.	Immobilisations corporelles		
2.1.	Terrains et constructions	9,658,074,983	9,880,687,848
2.2.	Réseaux de télécommunications	8,122,844,000	8,332,881,780
2.3.	Installations techniques et machines	5,127,117,419	5,117,917,116
2.4.	Autres installations, outillage et mobilier	387,578,441	334,841,946
2.5.	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	2,084,312,132	1,589,652,275
		25,379,926,975	25,255,980,965
3.	Immobilisations financières	960,155,883	739,620,529
4.	Patrimoine culturel	251,094,806	251,094,806
		27,226,467,911	26,991,431,074
B.	ACTIF CIRCULANT		
1.	Stocks		
1.1	Matières consommables	19,091,117	21,967,005
1.2	Marchandises	42,649,972	48,566,387
		61,741,089	70,533,392

P A S S I F

		31/12/1999	31/12/1998
		LUF	LUF
A.	CAPITAUX PROPRES		
1.	Capital	25,488,709,638	25,488,709,638
2.	Fonds de réserve	5,033,375,514	3,483,375,514
		30,522,085,152	28,972,085,152
B.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
1.	Provisions pour impôts	496,949,000	491,898,400
2.	Autres provisions	3,118,272,379	3,053,120,555
		3,615,221,379	3,545,018,955
C.	DETTES		
1.	Avance de trésorerie de l'Etat	748,636,593	740,676,783
2.	Dettes sur achats et prestations de services	975,503,637	1,062,135,263
3.	Dettes envers des entreprises liées	30,358,321	14,395,663
4.	Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation	30,707,502	6,670
5.	Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la Sécurité Sociale: LUF 242.439.705 (1998: LUF 240.920.899)	965,822,271	454,248,573
		2,751,028,324	2,271,462,952

2. Créances					
2.1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1,753,172,609	1,940,849,363			
2.2. Créances sur des entreprises liées	163,635,520	84,084,131			
2.3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation	184,827,697	7,878,048	D. COMPTES DE REGULARISATION	123,218,126	127,054,927
2.4. Autres créances	522,355,583	341,129,922			
	2,623,991,409	2,373,941,464			
3. Valeurs mobilières	4,238,272,607	2,136,936,054			
4. Disponibilités					
			E. BENEFICE DE L'EXERCICE	2,766,776,840	3,306,608,641
4.1. Avoirs en banques, comptes de chèques postaux	4,881,865,709	5,970,806,077			
4.2. Encaisse	435,149,195	382,199,615			
	5,317,014,904	6,353,005,692			
	12,241,020,009	10,934,416,602			
C. COMPTES DE REGULARISATION	310,841,901	296,382,951			
TOTAL ACTIF	39,778,329,821	38,222,230,627	TOTAL PASSIF	39,778,329,821	38,222,230,627

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Comptes d'ordre au 31 décembre 1999

Section spéciale activité comptes chèques postaux

	31/12/1999 LUF	31/12/1998 LUF		31/12/1999 LUF	31/12/1998 LUF
Créances sur l'Etat	60,318,482,790	35,395,797,902	Dettes en CCP		
			Dettes en CCP envers l'Etat	46,402,357,055	22,301,965,479
			Dettes en CCP envers des tiers	13,916,125,735	13,093,832,423
Total	60,318,482,790	35,395,797,902		60,318,482,790	35,395,797,902

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 1999 au 31 décembre 1999

		1999		1998	
		LUF	LUF	LUF	LUF
1.	Montant net du chiffre d'affaires				
	1.1. Services postaux	3,656,662,790	3,683,595,524		
	1.2. Services financiers postaux	158,170,996		107,697,758	
	1.3. Services de télécommunications	12,379,852,493	16,194,686,279	12,193,705,029	15,984,998,311
2.	Autres produits d'exploitation		44,720,276		42,529,592
	3.1. Charges de matières consommables		(468,292,351)		(420,672,320)
	3.2. Prestations de tiers dans le trafic international		(3,273,634,243)		(2,770,092,373)
	3.3. Autres charges externes		(1,419,781,018)		(1,427,583,302)
4.	Frais de personnel				
	4.1. Salaires et traitements	(4,038,984,898)		(3,871,572,780)	
	4.2. Charges sociales	(254,678,004)		(246,057,417)	
	4.3. Pensions	(256,418,688)		(270,709,764)	
	4.4. Autres	(395,776,024)	(4,945,857,614)	(384,832,054)	(4,773,172,015)
5.	Corrections de valeur				
	5.1. Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	(2,814,968,437)		(2,591,566,368)	
	5.2. (Dotations) reprises de corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	47,499,182	(2,767,469,255)	42,143,875	(2,549,422,493)
6.	Autres charges d'exploitation		(287,411,030)		(258,746,690)
7.	Produits provenant de participations		42,184,000		19,446,266
8.	Intérêts et produits assimilés				
	8.1. Produits financiers postaux	14,553,827		71,492,328	
	8.2. Autres produits financiers	246,408,217	260,962,044	332,570,454	404,062,782
9.	Corrections de valeur sur immobilisations financières		0		(79,192,601)
10.	Intérêts et charges assimilées		(25,451,354)		(17,619,610)
11.	Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		(433,000,000)		(755,000,000)
12.	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		2,921,655,734		3,399,535,547
13.	Produits exceptionnels		37,872,626		30,973,764
14.	Charges exceptionnelles		(78,751,520)		(13,900,670)
15.	Résultat exceptionnel		(40,878,894)		17,073,094
16.	Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		(114,000,000)		(110,000,000)
17.	RESULTAT DE L'EXERCICE		2,766,776,840		3,306,608,641

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Annexe des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999

I. Organisation et objet de l'Entreprise

L'Entreprise des Postes et Télécommunications («l'Entreprise») est un établissement public autonome doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992. Par cette loi l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date. Depuis le 1er avril 1997, les services de télécommunications sont régis par la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications qui supprime le régime de concessions et introduit un régime d'autorisations et de licences pour l'exploitation des services de télécommunications. L'Entreprise bénéficie d'une licence «mobile» GSM/DCS depuis le 7 mai 1998 et d'une licence «fixe» (infrastructure et service téléphonique) depuis le 20 janvier 1999. L'Entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant les Postes et les Télécommunications dans ses attributions.

L'Entreprise a pour objet la prestation de services postaux, financiers postaux et de télécommunications. A cet effet, l'Entreprise exploite entre autres les services réservés à l'Etat tels que définis par les lois en vigueur. Elle peut en outre fournir toutes autres prestations se rattachant directement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci.

Pour la réalisation de son objet, l'Entreprise peut créer des filiales et établir des succursales, des sièges administratifs régionaux, des bureaux, des agences et des relais.

II. Résumé des principales règles d'évaluation

Afin d'établir des comptes annuels suivant les principes et les modalités de la comptabilité commerciale (art. 32 (1) de la loi du 10 août 1992), l'Entreprise a choisi de présenter les comptes annuels en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le schéma a été adapté aux spécificités de l'Entreprise.

Les comptes annuels sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non-compensation. Afin de garantir la comparabilité des montants de l'exercice 1998 avec ceux de 1999 certains montants de 1998 ont été reclassés.

II.1. Conversion des comptes en devises étrangères

L'Entreprise établit les comptes annuels en francs luxembourgeois (LUF).

A la date de clôture du bilan:

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que le franc luxembourgeois, sont converties au cours de change historique;
- les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que le franc luxembourgeois, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que le franc luxembourgeois, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que le franc luxembourgeois sont convertis en francs luxembourgeois au cours de change en vigueur à la date des opérations.

II.2. Changement des durées d'amortissement de l'actif immobilisé

L'Entreprise a adapté les durées d'amortissement de certains équipements à leur évolution technique. Les nouvelles durées d'amortissement s'appliquent uniquement aux biens acquis depuis le 1er janvier 1997.

II.3. Immobilisations incorporelles

a) Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits de passage, des droits d'entrée LUXGSM, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce GSM. Les droits de câble représentent la participation de l'Entreprise dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins. Les droits de passage sont des droits d'utilisation de ces mêmes câbles, ayant fait l'objet d'un paiement unique.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Droits de câble	15/25 ans
Droits de passage	15 ans
Droits d'entrée LUXGSM	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans
Fonds de commerce GSM	5 ans

b) Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

A partir de l'exercice 1998, l'Entreprise indique séparément dans son actif le poste 'Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours'. Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

II.4. Immobilisations corporelles

a) Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l'Etat avant le 1er janvier 1993 ont été apportés à l'Entreprise sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par l'Entreprise après le 1er janvier 1993 sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

b) Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions effectuées avant le 1er janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Bâtiments-Gros oeuvres	50 ans
Bâtiments-Installations constitutives, techniques et sociales	10 ans
Stations hertziennes	15/25 ans
Sécurité bâtiments	10 ans
Equipements spéciaux	10 ans

c) Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1er janvier 1993. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les périodes suivantes:

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux aériens	10 ans

d) Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Installations (transmission et commutation téléphoniques, faisceaux hertziens, télex, Luxpac, radiomobile, sémaphone, tri postal, ...)	7/10 ans
Equipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)	4/5 ans

e) Autres installations, outillage et mobilier

Matériel informatique

Le matériel informatique est enregistré au coût d'acquisition et est amorti linéairement sur une période de 4/5 ans.

Matériel roulant

Le matériel roulant est enregistré au coût d'acquisition et est amorti linéairement sur une période de 5 ans pour les véhicules légers et de 8 ans pour les véhicules lourds.

Mobilier et machines de bureau

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition et est amorti linéairement sur une période de 5 ans.

f) Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend, d'une part, les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées durant l'exercice. D'autre part, ce poste comprend les actifs de la Division des Télécommunications qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés à être intégrés dans les immobilisations de l'Entreprise afin de servir de façon durable à l'Entreprise.

II.5. Immobilisations financières

L'Entreprise comptabilise ses participations au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

II.6. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition.

II.7. Stocks

Les stocks comprennent les matières consommables de la Division des Postes (évaluées au prix d'acquisition) ainsi que les stocks des téléboutiques (évalués au coût moyen pondéré).

II.8. Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international qui sont basés sur des estimations. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

II.9. Dettes

Outre l'avance de trésorerie de l'Etat, ce poste comprend les dettes (charges et investissements) pour les Divisions des Postes et des Télécommunications, les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats). Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

II.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour factures non encore parvenues (investissements et charges) ainsi qu'une provision pour congés non pris.

Y sont reprises également les estimations des charges pour le trafic international de la Division des Postes et de la Division des Télécommunications.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 1999 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

III. Informations sur certains postes du bilan

III.1. Mouvements de l'actif immobilisé

Mouvements de l'actif immobilisé

Libellé	Valeur d'acquisition						Corrections de valeur					
	Solde 31/12/1998 LUF	Acquisitions LUF	Transferts LUF	Total acquisitions LUF	Diminutions LUF	Solde 31/12/1999 LUF	Solde 31/12/1998 LUF	Augmentations LUF	Diminutions LUF	Solde 31/12/1999 LUF	Valeur nette 31/12/1999 LUF	Valeur nette 31/12/1998 LUF
Immobilisations incorporelles												
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	1.071.870.059	177.106.957	8.832.798	185.939.755	(83.156.825)	1.174.652.989	458.882.355	249.571.291	(67.750.196)	640.703.450	533.949.539	612.987.704
Fonds de commerce	101.496.600	0	0	0	0	101.496.600	40.598.640	20.299.320	0	60.897.960	40.598.640	60.897.960
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	70.849.110	3.451.534	(8.832.798)	(5.381.264)	(4.725.778)	60.742.068	0	0	0	0	60.742.068	70.849.110
Total immobilisations incorporelles	1.244.215.769	180.558.491	0	180.558.491	(87.882.603)	1.336.891.657	499.480.995	269.870.611	(67.750.196)	701.601.410	635.290.247	744.734.774
Immobilisations corporelles												
Terrains et constructions	11.651.481.429	82.564.367	56.504.684	139.069.051	(70.919.138)	11.719.631.342	1.770.793.581	351.296.636	(60.533.858)	2.061.556.359	9.658.074.983	9.880.687.848
Réseaux de télécommunications	17.428.415.970	367.921.862	283.151.308	651.073.170	(811.382.892)	17.268.106.248	9.095.534.190	861.110.950	(811.382.892)	9.145.262.248	8.122.844.000	8.332.881.780
Installations et équipements techniques	10.489.385.784	1.010.739.068	218.803.277	1.229.542.345	(816.972.537)	10.901.955.592	5.371.468.668	1.159.852.123	(756.482.618)	5.774.838.173	5.127.117.419	5.117.917.116
Matériel roulant	325.098.073	40.413.450	0	40.413.450	(2.169.370)	363.342.153	210.498.915	37.594.495	(2.023.207)	246.070.203	117.271.950	114.599.158
Matériel informatique	412.898.799	151.021.357	0	151.021.357	(48.413.612)	515.506.544	218.689.365	102.713.663	(48.413.612)	272.989.416	242.517.128	194.209.434
Mobilier et matériel de bureau	52.555.285	11.840.788	0	11.840.788	(6.861.338)	57.534.735	26.521.931	9.960.819	(6.737.378)	29.745.372	27.789.363	26.033.354
Autres installations, outillage et mobilier	790.552.157	203.275.595	0	203.275.595	(57.444.320)	936.383.432	455.710.211	150.268.977	(57.174.197)	548.804.991	387.578.441	334.841.946
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1.589.652.275	1.281.690.657	(558.459.269)	723.231.388	(228.571.531)	2.084.312.132	0	0	0	0	2.084.312.132	1.589.652.275
Total immobilisations corporelles	41.949.487.615	2.946.191.549	0	2.946.191.549	(1.985.290.418)	42.910.388.746	16.693.506.650	2.522.528.686	(1.685.573.565)	17.530.461.771	25.379.926.975	25.255.980.965
Immobilisations financières												
Parts dans des entreprises liées	418.645.501	0	0	0	(96.167.000)	322.478.501	79.192.601	0	(79.192.601)	0	322.478.501	339.452.900
Participations	400.167.629	237.509.753	0	237.509.753	0	637.677.382	0	0	0	0	637.677.382	400.167.629
Total immobilisations financières	818.813.130	237.509.753	0	237.509.753	(96.167.000)	960.155.883	79.192.601	0	(79.192.601)	0	960.155.883	739.620.529
Patrimoine culturel	251.094.806	0	0	0	0	251.094.806	0	0	0	0	251.094.806	251.094.806
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	44.263.611.320	3.364.259.793	0	3.364.259.793	(2.169.340.021)	45.458.531.092	17.272.180.246	2.792.399.297	(1.832.516.362)	18.232.063.181	27.226.467.911	26.991.431.074

III.2. Acomptes versés et immobilisations incorporelles et corporelles en cours

Il s'agit d'immobilisations en cours de réalisation et qui ne sont pas encore en service au 31 décembre 1999.

Les immobilisations incorporelles en cours se présentent comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Acomptes versés	28,2	8,8
Factures à recevoir	32,5	62,0
	60,7	70,8

Les immobilisations corporelles en cours se décomposent comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Entrepôts de biens économiques destinés à servir de façon durable à l'Entreprise (dont livraisons non facturées: Mio. LUF 9,6)	470,3	458,9
Acomptes versés	880,1	673,4
Factures à recevoir	733,9	457,4
	2.084,3	1.589,7

III.3. Terrains et bâtiments

La plupart de ces postes ont fait l'objet d'un «rapport du réviseur d'entreprises sur l'évaluation des propriétés domaniales et des bâtiments y construits ou en voie de construction» daté du 26 février 1993, conformément à l'article 34 (1) de la loi du 10 août 1992.

Les constructions ainsi que les terrains bâtis et non-bâtis ont été transcrits et enregistrés au nom de l'Entreprise suite à un acte d'apport du 24 février 1994.

En 1996, un acte d'apport complémentaire a été dressé entre l'Etat et l'Entreprise, portant sur 3 immeubles (acquis par l'Etat avant le 1er janvier 1993) évalués à leur valeur de marché ainsi que sur 2 bâtiments (en voie de construction lors de l'apport initial au 1er janvier 1993) évalués au prix d'acquisition.

L'acte d'apport complémentaire a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature (article 34(1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications).

III.4. Immobilisations financières

Au 31 décembre 1999, les immobilisations financières (en Mio. LUF) se présentent comme suit:

	% détenu	Valeur comptable nette	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice disponible	
		Mio. LUF	Mio. LUF	Mio. LUF	Année
Mobilux S.A.	99,99	307,48	44,15	32,48	1998
P&T Consulting S.A.	99,99	15,00	13,46	(3,57)	1998
Editus Luxembourg S.A.	51,00	0,00	32,71	60,66	1998
Total des entreprises liées		*322,48*			
Infonet Luxembourg S.A.	49,00	8,19	22,30	14,93	31/3/99
Infomail S.A.	45,00	4,50	9,78	(9,04)	1998
Communication Mobile Digitale S.A.	34,00	225,00	13,03	27,55	1998
Eltrona Interdiffusion S.A.	34,00	350,00	346,41	43,19	1998
Aurora Media Services Luxembourg S.A.	35,00	7,00	20,00	–	–
Total des entreprises avec lien de participation		*594,69*			
Cetrel S.C.	7,83	11,75			
Eurogiro Network A/S	3,23	0,00			
Eutelsat	1,74	1,29			
International Post Corporation U.A.	1,04	0,15			
Eurescom	0,25	0,01			
Intelsat	0,05	29,79			
Autres participations		*42,99*			
Total immobilisations financières	*960,16*				

Les participations Intelsat et Eutelsat font l'objet d'une évaluation régulière sur base d'estimations.

Au courant de l'année 1999 l'Entreprise a augmenté ses participations dans Cetrel S.C.. Elle a en outre pris une participation dans les sociétés CMD S.A. et Aurora Media Services S.A.. La société SATCOM S.A. Luxembourg a été mise en liquidation.

Par application de l'article 317 de la loi du 11 juillet 1988 sur les sociétés commerciales, l'Entreprise n'établit pas de comptes consolidés, étant donné que les participations sont d'un intérêt négligeable pour l'objectif d'image fidèle des comptes de l'Entreprise.

III.5. Patrimoine culturel

Ce poste se présente comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Patrimoine de l'Office des Timbres (dont une collection d'oeuvres d'art: Mio. LUF 20,5)	248,3	248,3
Patrimoine du Musée des Postes et Télécommuncations	2,8	2,8
	251,1	251,1
	=====	=====

Au 31 décembre 1999, aucune correction de valeur n'a été requise.

III.6. Stocks

Au 31 décembre 1999, les stocks se présentent comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Stock de la Division des Postes	19,1	21,9
Stock de la Division des Télécommunications	42,6	48,6
	61,7	70,5
	=====	=====

III.7. Créances

La position «Créances résultant de ventes et prestations de services» se décompose comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Créances résultant de services postaux	919,2	898,2
Créances résultant de services financiers	11,0	13,6
Créances résultant de services de télécommunications	801,4	984,0
Mandats à l'encaissement	21,6	45,0
	1.753,2	1.940,8
	======	======

Toutes les créances ont, en principe, une échéance inférieure à un an.

Suivant leur origine, les créances se décomposent comme suit:

	Services postaux	Services financiers	Services de télécommunications	Mandats	31.12.1999
	Mio. LUF	Mio. LUF	Mio. LUF	Mio. LUF	Mio. LUF
Créances nationales	98,4	11,0	517,8	0,0	627,2
Décomptes internationaux	820,8	0,0	283,6	21,6	1.126,0
	919,2	11,0	801,4	21,6	1.753,2
	=====	=====	=====	=====	======

Les «Créances sur des entreprises liées» et les «Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation» sont renseignées à part dans les comptes annuels de l'Entreprise.

Les autres créances d'un montant total de LUF 522.355.583,- sont constituées principalement par des créances résultant des opérations VISA, des opérations financières en cours ainsi que d'une créance envers la société Eutelsat.

III.8. Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place. Un montant de LUF 2.136.936.054 figurant en 1998 sous la position «Avoirs en banques, comptes de chèques postaux», a été reclassé en 1999.

III.9. Capitaux propres

Capital

L'Etat détient la totalité du capital de l'Entreprise. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de l'Entreprise, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire.

La base de l'apport initial est constituée par le bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Le bilan d'ouverture a été approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa réunion du 14 janvier 1994.

Au 31 décembre 1999, de même qu'au 31 décembre 1998, le capital de l'Entreprise se chiffre à LUF 25.488,7 mio..

Fonds de réserve

Il est prélevé sur le bénéfice disponible (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation du fonds de réserve destiné à contribuer au financement des investissements de l'Entreprise.

Le montant de cette dotation obligatoire, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant.

Le solde qui en résulte est versé au Trésor.

Répartition du bénéfice 1998

- Fonds de réserve	1.000.000.000
- Fonds de réserve spécial IF	550.000.000
- Dividendes versés à l'Etat	1.756.608.641
	3.306.608.641

III.10. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour impôts

L'Entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les actes passés au nom ou en faveur de l'Entreprise sont exempts des droits de timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de succession, sauf le salaire des formalités hypothécaires.

L'Entreprise bénéficie d'un allégement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allégement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière de la gestion du service des comptes chèques postaux ainsi que des missions spéciales imposées à l'Entreprise. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 1999, l'Entreprise a estimé le montant donnant lieu à cet allégement fiscal à LUF 943.775.000,-.

L'Entreprise envisage d'appliquer l'article 174 bis de la loi du 23 décembre 1997 qui permet à l'Entreprise de déduire l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur le revenu des collectivités sous condition de constituer une réserve d'un montant correspondant au quintuple de l'impôt sur la fortune imputé et de maintenir cette réserve au bilan pendant les cinq années d'imposition qui suivent l'année d'imputation.

Au titre des exercices 1997, 1998 et 1999, l'Entreprise a provisionné les impôts suivants:

	31.12.1999 Mio. LUF	31.12.1998 Mio. LUF
Impôt sur le revenu des collectivités	766,0	491,0
Impôt commercial communal sur le bénéfice	607,0	449,0
Impôt sur la fortune	224,0	110,0
Avances pour impôts	(1.100,1)	(558,1)
	496,9	491,9

b) Autres provisions

Au 31 décembre 1999, ce poste comprend:

	31.12.1999 Mio. LUF	31.12.1998 Mio. LUF
Provisions pour factures à recevoir pour investissements réalisés en 1999 (1998)	776,0	675,6
Provisions pour factures et décomptes à recevoir pour charges 1999 (1998)		
- Décomptes internationaux		
Postes	1.059,9	779,0
Télécommunications	507,4	633,7
- Autres		
Frais de personnel	232.8	280,5

Achats de matières consommables	49,2	31,4
Indemnités pour services de tiers, honoraires et frais d'études	33,9	67,4
Entretien et réparations	78,6	70,7
Remises	/	124,6
Divers	86,5	178,9
	2.048,3	2.166,2
Provision pour congés non pris	294,0	211,3
	3.118,3	3.053,1

III.11. Dettes

Décomposition du solde:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
a) Avance de trésorerie de l'Etat	748,6	740,7
b) Dettes sur achats et prestations de services	975,5	1.062,1
c) Dettes envers des entreprises liées	30,4	14,4
d) Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation	30,7	0,0
e) Autres dettes	965,8	454,3
	2.751,0	2.271,5

ad a) Avance de trésorerie de l'Etat

L'avance de trésorerie résulte de la différence entre le montant global des dépôts de tiers «Dettes en CCP» (Etat et tiers privés) et le montant global des montants déposés auprès du Trésor (Créances sur l'Etat).

ad b) Dettes sur achats et prestations de services

Il s'agit des dettes sur achats et prestations de services divers, dont la prestation / livraison a eu lieu en 1999 et dont la facturation a eu lieu en 1999, ainsi que des mandats internationaux. Les dettes sont exclusivement à échéance inférieure à un an.

Le solde se décompose comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
Fournisseurs (factures reçues)	844,1	909,2
Fournisseurs (paiements en suspens)	4,1	25,7
	848,2	934,9
Mandats et décomptes à l'encaissement	127,3	127,2
	975,5	1.062,1

ad e) Autres dettes

La rubrique se décompose au 31 décembre 1999 comme suit:

	31.12.1999	31.12.1998
	Mio. LUF	Mio. LUF
TVA à payer	151,3	145,0
Sécurité Sociale à payer	91,1	95,9
- Dettes fiscales et dettes au titre de la Sécurité Sociale	242,4	240,9
- Cautionnements reçus par la Division des Télécommunications	9,6	18,7
- Remises à payer par la Division des Télécommunications	308,5	0,0
- Autres dettes	405,3	194,7
	965,8	454,3

IV. Section spéciale activité comptes chèques postaux

En accord avec l'art. 36 de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, l'Entreprise est chargée de la prestation des services financiers en rapport avec les chèques et virements postaux et les

comptes courants y associés. Les fonds disponibles des avoirs de tiers déposés aux comptes chèques postaux font l'objet d'un dépôt auprès de l'Etat. Du fait de leur caractère de comptes d'ordre, ces comptes figurent dans une section spéciale hors bilan. Au 31 décembre 1999, les fonds disponibles déposés sur comptes CCP auprès de l'Entreprise sont des dépôts auprès du Trésor.

V. Informations sur certains postes du compte de profits et pertes

V.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
	Mio. LUF	Mio. LUF	Mio. LUF
Services postaux			
Envois postaux	2.771,3	395,1	3.166,4
Autres produits postaux	383,7	42,9	426,6
Services philatéliques	63,7	0,0	63,7
	3.218,7	438,0	3.656,7
Services financiers postaux	135,9	22,3	158,2
Services de télécommunications			
Services vocaux	6.330,4	1.120,0	7.450,4
Services d'infrastructure	2.220,9	7,8	2.228,7
Services non-vocaux	554,5	56,0	610,5
Services divers	160,8	77,7	238,5
Services intégrés et multimédias	2.549,5	0,0	2.549,5
Interconnexion	92,7	0,0	92,7
Remises	(790,5)	0,0	(790,5)
	11.118,3	1.261,5	12.379,8
	14.472,9	1.721,8	16.194,7
Soit en %	89,4 %	10,6 %	100 %

N.B.: Recettes nationales: recettes perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.

Recettes internationales: recettes perçues sur les opérateurs étrangers.

V.2. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de l’Entreprise par des tiers ainsi que par la vente de matériels et d'équipements divers.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des amortissements exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles retirées de l'actif pour des raisons de non-compatibilité an 2000.

VI. Autres indications

VI.1. Personnel

Au courant de l'exercice 1999, l'Entreprise a employé 2.675 (1998: 2.646) personnes en moyenne.

VI.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

L'Entreprise a alloué au courant de l'exercice 1999 des indemnités aux organes d'administration d'un montant de LUF 2,040 mio. (1998: LUF 2,010 mio.).

L'Entreprise n'a pas accordé des crédits ou avances aux membres des organes de direction et d'administration et n'a pas contracté d’engagements (garanties) pris pour leur compte.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

146ième MODIFICATION (13 septembre 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	ACETYLSALICYLSAURE-RPM	CPR.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	ACETYLSALICYLSAURE-RPM	CPR.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
H	RR	ACTILYSE	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IV	1*2 FL.LYOPH. +1*2 FL.SOLV.50 ML
	R	ADDIGRIP	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.U.D. 0,5 ML
	R	ALEVE	CPR.	220 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ALEVE	CPR.	220 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ALPRAZOLAM-BC	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ATENOLOL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	ATENOLOL-BC	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	ATENOLOL-BC	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
H	RR	ATRACABB-25	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 2,5 ML
H	RR	ATRACABB-50	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
	RR	BECLOMET EASYHALER	PDRE	100 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
	RR	BECLOMET EASYHALER	PDRE	400 MCG /1 D.	IH	1*200 D.
	R	BEROTEC SOLUTION ORALE	SOL.	5 MG /1 ML	PO	1*1 SOL.OR. 20 ML
	R	BETAHISTINE DICHLORHYDRATE-SOLVAY PHARMA CPR.	16 MG		PO	1*42 CPR.SEC.
	R	BETAHISTINE DICHLORHYDRATE-SOLVAY PHARMA CPR.	16 MG		PO	1*84 CPR.SEC.
C	R	BLEND-A-MED PERIOCHIP	IMPLANT	2,5 MG	BU	1*10 IMPLANTS
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 50 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 50 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 150 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 150 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 250 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 250 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 500 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 500 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 1000 ML

RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 1000 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF 2000 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE 2000 ML
R	CHOLSTAT-0,4	CPR.	400 MCG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CHOLSTAT-0,4	CPR.	400 MCG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CHOLSTAT-0,4	CPR.	400 MCG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CHOLSTAT-0,4	CPR.	400 MCG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CHOLSTAT-0,4	CPR.	400 MCG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.

	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 1500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2000 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE ALUMINIUM
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT 2500 ML +1*1 SURPOCHE TRANSPAR.
	P	CROMOPHTA-POS	COLL.	2 PC	PO	1*1 COLL. 10 ML
	P	DAKTAR	PDRE	2 PC /1 D.	TO	1*1 FL. 8 G
	RR	DECAPEPTYL	PDRE P.PREP.INJ.	0,1 MG	SC	1*7 FL.+1*7 AMP.SOLV.
H	RR	DOBUTABB	SOL.INJ.	12,5 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 20 ML
H	RR	DOBUTABB READY	SOL.P.PERF.	0,5 MG /1 ML	IV	1*1 TROUSSE 250 ML
H	RR	DOBUTABB READY	SOL.P.PERF.	0,5 MG /1 ML	IV	1*1 TROUSSE 500 ML
H	RR	DOBUTABB READY	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 TROUSSE 250 ML
H	RR	DOBUTABB READY	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 TROUSSE 500 ML

H	RR	DOBUTABB READY	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 TROUSSE 250 ML
	RR	DOBUTAMINE-FAULDING	SOL.P.PERF.	250 MG /20 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 20 ML
	RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
	RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
	RR	EFEXOR-EXEL-75	GELULES RET.	75 MG	PO	3*28 GELULES U.D.
	R	ENALAPRIL MALEATE-MERCK	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ENALAPRIL MALEATE-MERCK	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	EXO-L	GELULES		PO	1*120 GELULES
	R	FEMHRT	CPR.	1 MG 5 MCG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	R	FEMHRT	CPR.	1 MG 5 MCG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	FEMHRT	CPR.	1 MG 5 MCG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	FEMHRT	CPR.	1 MG 5 MCG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	1 MG 2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	1 MG 2,5 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	1 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	1 MG 5 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	2 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	INDIVINA	CPR.	2 MG 5 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	INSULINE VELOSULINE HM	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*1 FL. 10 ML
	RR	INTRON A	PDRE P.PREP.INJ.	1 MIOUI	IMSC	1*12 FL. +1*12 AMP.+12 SETS INJ.
	RR	INTRON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /3 ML	IVSC	1*2 FL.VERRE 1*12 SETS D'INJ.
	RR	INTRON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /3 ML	IVSC	1*12 FL.VERRE 1*72 SETS D'INJ.
	RR	INTRON-A	SOL.INJ.	25 MIOUI /2,5 ML	IVSC	1*2 FL.VERRE+1*12 SETS D'INJ.
	RR	INTRON-A	SOL.INJ.	25 MIOUI /2,5 ML	IVSC	1*12 FL.VERRE+1*72 SETS D'INJ.
	S	KAPAJECT-FAULDING	SOL.INJ.	50 MG /50 ML	IMIVSCIR	1*1 FL.VERRE 50 ML
	S	KAPAJECT-FAULDING	SOL.INJ.	100 MG /50 ML	IMIVSCIR	1*1 FL.VERRE 50 ML
	R	LIPANTHYL-200 MICRONISED	GELULES	200 MG	PO	1*90 GELULES
	P	MEMFIT	CPS	60 MG	PO	1*30 CPS
	P	MEMFIT	CPS	60 MG	PO	1*40 CPS
	R	MENINGITEC	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL U.D. 0,5 ML
	P	MINCIFIT	SOL.		PO	1*1 FL. 100 ML
	P	MINCIFIT	SOL.		PO	1*7 SACH. 15 ML
	R	MIRELLE	CPR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	MIRELLE	CPR.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	P	MULTIBIONTA N FORTE	CPS		PO	1*150 CPS
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.(U.D.)
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*25 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*25 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.(U.D.)
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.(U.D.)
P	OTRIVINE	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	PASSIFLORA GHL	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
P	PHARMATON VITAL KAPSELN N	CPS		PO	1*20 CPS
RR	QUETIAPINE-ZENECA 4-DAY STARTER PACK	CPR.PELLIC.		PO	1*10 CPR.(6+3+1)
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,6 ML	SC	1*1 VIAL
RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,6 ML	SC	1*6 VIALS
RR	SCLEREMO	SOL.INJ.			IV 1*6 AMP. 5 ML
RR	SEROQUEL 4-DAY STARTER PACK	CPR.PELLIC.		PO	1*10 CPR.(6+3+1)
P	SINECOD ADULTES	SIR.	5 MG	PO	1*1 SIR. 125 ML
P	STREPSILS+LIDOCAINE	PAST.		BU	1*24 PAST.
RR	TRUSOPT	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*6 FL.ALP 5 ML
RR	TRUSOPT	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*6 FL.OCUMETER PLUS 5 ML
RR	VALTRAN RETARD 100/8	CPR.	100 MG 8 MG	PO	1*10 CPR.
RR	VALTRAN RETARD 100/8	CPR.	100 MG 8 MG	PO	1*30 CPR.

	RR	VALTRAN RETARD 100/8	CPR.	100 MG 8 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 150/12	CPR.	150 MG 12 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 150/12	CPR.	150 MG 12 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 150/12	CPR.	150 MG 12 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 50/4	CPR.	50 MG 4 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 50/4	CPR.	50 MG 4 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	VALTRAN RETARD 50/4	CPR.	50 MG 4 MG	PO	1*60 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	CARBOBEL SULFOGUANIDINE	GRAN.		PO	1*1 GRAN. 70 G
H	RR	CHLORURE DE THALLIUM [201TI]-CIS	SOL.INJ.		IV	1*1 FL. 30 ML
	RR	CLINOMEL N4-550	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT
	RR	CLINOMEL N5-800	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT
	RR	CLINOMEL N6-900	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT
	RR	CLINOMEL N7-1000	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE A 3 CPT
	P	FENISTIL RETARD	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MANTADIX	GELULES	100 MG	PO	1*50 GELULES
	RR	METRONIDAZOLE-FANDRE	SOL.INJ.	0,5 PC	IV	1*12 FL. 100 ML
	S	PALFIUM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
	S	PALFIUM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	S	PALFIUM	SUPP.	10 MG	PR	1*6 SUPP.
	RR	PENTREXYL H.D.	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 80 ML
	R	PLURYL	CPR.	2,5 MG	PO	1*25 CPR.
	R	PLURYL	CPR.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PLURYL FORTE	CPR.	5 MG	PO	1*25 CPR.
	R	PLURYL FORTE	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
H	RR	SCINTIMUN	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*2 VIALS
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI /1 ML	IMSC	1*1 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI /1 ML	IMSC	1*5 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI /1 ML	IMSC	1*15 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	50 UI /1 ML	IMSC	1*30 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*1 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*5 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*15 AMP.-SER. 1 ML
	RR	UCECAL	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMSC	1*30 AMP.-SER. 1 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	BEROTEC SOLUTION ORALE	SOL.	5 MG /1 ML	PO	1*1 SOL.OR. 20 ML
		AU LIEU DE			
R	BEROTEC	SOL.	5 MG /1 ML	IH	1*1 SOL.OR. 20 ML
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	LUVOXE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
		AU LIEU DE			
RR	LUVOXE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
RR	DUMIROX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
		AU LIEU DE			
RR	LUVOXE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
P	OTRIVINE	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	0,5 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	GTTES	1 MG /1 ML	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES NAS. 10 ML
P	OTRIVINE MENTHOL	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
		AU LIEU DE			
P	OTRIVINE MENTHOL ANTI-RHINITIS	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 MICRODOS. 10 ML
P	PASSIFLORA GHL	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
		AU LIEU DE			
P	PASSIFLORA-LEHNING CPL.NO 57	GTTES		PO	1*1 GTTES 30 ML
P	PHARMATON VITAL KAPSELN N	CPS		PO	1*20 CPS
		AU LIEU DE			
P	PHARMATON VITAL KAPSELN	CPS		PO	1*20 CPS
RR	STRESAM	GELULES	50 MG	PO	1*60 GELULES BLIST

AU LIEU DE

P	STRESAM	GELULES	50 MG	PO	1*60 GELULES BLIST

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	INSULINE LENTE M.C.	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*1 FL. 10 ML
P	LONARID MONO	SIR.	200 MG /5 ML	PO	1*1 SIR. 200 ML
P	MICROLAX	GEL		PR	1*24 TUBES
R	ORTHO DIENOESTROL	CR.	0,1 MG /1 G	VA	1*1 CR. 78 G +1*1 APPLIC.
R	OVYSMEN	CPR.		PO	1*21 CPR.
RR	TOPAMAX	GELULES	15 MG	PO	1*60 GELULES
RR	TOPAMAX	GELULES	25 MG	PO	1*60 GELULES
RR	TOPAMAX	GELULES	50 MG	PO	1*60 GELULES

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	AMLOR	GELULES	10 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
R	BACIFURANE	GELULES	200 MG	PO	1*16 GELULES
RR	MARCOUMAR	CPR.	3 MG	PO	1*25 CPR.
RR	MARCOUMAR	CPR.	3 MG	PO	1*250 CPR.
R	NUROFEN-400	DRG.	400 MG	PO	1*24 DRG.SS BLIST.
RR	NUTRIFLEX BASAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 1000 ML
RR	NUTRIFLEX BASAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX PERI	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 1000 ML
RR	NUTRIFLEX PERI	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX PLUS	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 1000 ML
RR	NUTRIFLEX PLUS	SOL.P.PERF.		IV	1*5 SACH.PLAST. 2000 ML
RR	NUTRIFLEX SPECIAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 TWINFLEX 1000 ML
RR	NUTRIFLEX SPECIAL	SOL.P.PERF.		IV	1*5 TWINFLEX 1500 ML
RR	RISPERDAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	STUGERON FORTE	CPS	75 MG	PO	1*100 CPS
R	URO-TAINER ACIDE MANDELIQUE 1 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		VE	1*10 POCHES PLAST. 100 ML
R	URO-TAINER CHLORHEXIDINE 0,02 PC-VIFOR	SOL.RINCAGE		VE	1*10 POCHES PLAST. 100 ML

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

147ième MODIFICATION (4 octobre 2000)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ACC-AKUT 600	CPR.EFF.	600 MG	PO	1*50 CPR.
P	ANTIGRIPHINE	CPR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	ANTIGRIPHINE	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	ARAVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*3 CPR.
P	ASPEGIC 100	PDRE ENF.-NOURR.	180 MG	PO	1*30 SACH.
P	ASPEGIC 1000	PDRE	1800 MG	PO	1*30 SACH.
P	ASPEGIC 250	PDRE	450 MG	PO	1*30 SACH.
P	ASPEGIC 500	PDRE	900 MG	PO	1*30 SACH.
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
R	CLAVERSAL	SUPP.	500 MG	PR	1*120 SUPP.
P	EMSER INHALATIONSLOESUNG	SOL.		IH	1*1 SOL. 15 ML
R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
P	HEUMANN BRONCHIALTEE SOLUBIFIX	TIS.		PO	1*1 TIS. 30 G
P	HEUMANN BRONCHIALTEE SOLUBIFIX	TIS.		PO	1*1 TIS. 60 G
R	LAMISIL-250	CPR.	250 MG	PO	1*42 CPR.
R	MOXON-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
R	MOXON-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
R	MOXON-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
RR	PRO DAFALGAN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /5 ML	IMIV	1*5 FL.
S	RITALIN	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*10 CPR.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*30 CPR.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*50 CPR.

P	TRANSIPEG	PDRE P.SOL.	PO	1*20 SACH. 6,9 G
P	TRANSIPEG	PDRE P.SOL.	PO	1*200 SACH. 6,9 G

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ERECNOS	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG /1 ML	CA	1*2 SER. +1*2 AMP.SOLV. 1 ML
RR	ERECNOS	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG /1 ML	CA	1*2 SER. +1*2 AMP.SOLV. 1 ML
R	FENOFIBRATE-100-MSD	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	FENOFIBRATE-100-MSD	CPS	100 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
R	FENOFIBRATE-100-MSD	CPS	100 MG	PO	1*270 CPS SS BLIST.
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*3 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*5 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*3 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*5 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS 0,5 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 VIAL 1 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*3 VIALS 1 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*5 VIALS 1 ML
RR	INTRON-A ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 VIALS 1 ML
R	MIDAMOR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	MIDAMOR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	1 MIOUI	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	1 MIOUI	SC	1*6 VIALS
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	3 MIOUI	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	3 MIOUI	SC	1*6 VIALS
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	5 MIOUI	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	5 MIOUI	SC	1*6 VIALS
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MIOUI	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MIOUI	SC	1*6 VIALS
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	25 MIOUI	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	25 MIOUI	SC	1*6 VIALS
RR	VIRAFERON	SOL.INJ.	10 MIOUI	SC	1*2 VIALS 2 ML
RR	VIRAFERON	SOL.INJ.	25 MIOUI	SC	1*2 VIALS 5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*3 VIALS 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*5 VIALS 0,5 ML

RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	3 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*1 VIAL 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*3 VIALS 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*5 VIALS 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	5 MIOUI /0,5 ML	IMSC	1*6 VIALS 0,5 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 VIAL 1 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*3 VIALS 1 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*5 VIALS 1 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	10 MIOUI /1 ML	IMSC	1*6 VIALS 1 ML
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	18 MIOUI /3 ML	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON ALBUMINE FREE	SOL.INJ.	25 MIOUI /2,5 ML	SC	1*1 VIAL
RR	VIRAFERON STYLO 18	SOL.INJ.	15 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	VIRAFERON STYLO 30	SOL.INJ.	25 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 STYLO MULTID. 1,2 ML
RR	VIRAFERON STYLO 60	SOL.INJ.	50 MIOUI /1 ML	IMSC	1*1 STYLO MULTID. 1,2 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	ANTIGRIPHINE	CPR.	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE			
P	PANADOL PLUS CAFEINE	CPR.	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
P	ANTIGRIPHINE	CPR.EFF.	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
		AU LIEU DE			
P	PANADOL PLUS CAFEINE	CPR.EFF.	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	ZERIN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	ZERIN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
		AU LIEU DE			
R	ZERIN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	CETIRIZINE-UCB	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
		AU LIEU DE			
R	ZERIN	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.

R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			
R	GILUTENSIN-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
P	HEUMANN BRONCHIALTEE SOLUBIFIX	TIS.	PO	1*1 TIS. 30 G	
		AU LIEU DE			
P	HEUMANN BRONCHIAL TEE SOLUBIFIX NOVO	TIS.	PO	1*1 TIS. 30 G	
P	HEUMANN BRONCHIALTEE SOLUBIFIX	TIS.	PO	1*1 TIS. 60 G	
		AU LIEU DE			
P	HEUMANN BRONCHIAL TEE SOLUBIFIX NOVO	TIS.	PO	1*1 TIS. 60 G	
R	MOXON-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	MOXOL-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			
R	MOXOL-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.
R	MOXON-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	MOXOL-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			
R	MOXOL-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.
R	MOXON-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
		AU LIEU DE			
R	MOXOL-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.
R	MOXON-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
		AU LIEU DE			

R	MOXOL-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.
RR	PRO DAFALGAN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /5 ML	IMIV	1*5 FL.
		AU LIEU DE			
RR	PRO DAFALGAN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG /5 ML	IMIV	1*5 FL. +1*1 SOLV.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*10 CPR.
		AU LIEU DE			
P	PHAZYME	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*10 CPR.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*30 CPR.
		AU LIEU DE			
P	PHAZYME	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*30 CPR.
P	SETLERS FLOROFLATINE	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*50 CPR.
		AU LIEU DE			
P	PHAZYME	CPR.A CROQUER	125 MG	PO	1*50 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	ALGOSTASE	GELULES		PO	1*30 GELULES BLIST
R	DERMOFIX	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 15 G
R	DERMOFIX	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G
R	DIUCOMB	DRG.		PO	1*50 DRG.
RR	KENACORT-A SOLUBILE	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IMIV	1*1 AMP. 2 ML
RR	MOXACEF	SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 SUSP. 80 ML
RR	SYNAREL	SOL.	2 MG /1 ML	IN	1*1 SOL. 10 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

C	RR EPREX	SOL.INJ.	40000 UI /1 ML	SC	1*4 FL. 1 ML

Relations extérieures. – Remises de lettres de créance. –

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Erling Harild *Nielsen*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Danemark.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Erling Harild *Nielsen* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Tudorel *Postolache*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Roumanie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Tudorel *Postolache* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Christian *Strohal*, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Autriche.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Christian *Strohal* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Gordon *Wetherell,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Gordon *Wetherell* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Muhammad *Zamir,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire du Bangladesh.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Muhammad *Zamir* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 7 septembre 2000 Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc, a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Surapong *Posayond,* Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Thaïlande.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Surapong *Posayond* a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Indigénat

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 18.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BECKER Markus Hans-Josef, né le 03.05.1971 à Trier (Allemagne), demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BENABDELAZIZ Aïcha Fatiha, née le 10.04.1971 à Villerupt (France), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BILANCETTI Primo, né le 29.04.1968 à Thionville (France), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CABRAS Salvatore, né le 30.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CANNAS Giancarlo, né le 24.10.1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARVALHO VELOSO Bruno, né le 22.10.1977 à Ettelbruck, demeurant à Moesdorf / Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CORNELY Günther Hubert, né le 29.07.1968 à St. Vith (Belgique), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COSTANTINI Emilie Annette Maurizia, née le 01.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE ALMEIDA MARTINS Sergio, né le 09.02.1979 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Sergio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DEGÉE Cécile Chantal Rolande, née le 20.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DO ROSARIO DA GRAÇA Otilia, née le 13.12.1974 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DUARTE DE ALMEIDA Romeu, né le 05.08.1977 à Castro Daire (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUCOLI Carla Giacomina, née le 23.07.1958 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOENEN Elke Gisela, née le 05.01.1971 à Saint Vith (Belgique), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Nommern, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JANS Nicole Godelieve Maria, née le 11.08.1964 à Gosselies (Belgique), demeurant à Cruchten, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAROCHE Inès Claudine Liliane, née le 25.09.1969 à Ixelles (Belgique), demeurant à Moutfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité

de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARCUCCI Giuseppina, née le 25.12.1969 à Luxembourg, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MERCATORIS Christian Jean, né le 21.10.1964 à Messancy (Belgique), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MINELLI Maurizio, né le 11.09.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA DIAS Raquel, née le 25.08.1981 à Ettelbruck, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Raquel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PICA Aurore, née le 18.07.1981 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RASCHELLA Massimo, né le 16.04.1978 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO DE SOUSA Elisabete, née le 09.05.1975 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANDER Beate Maria, née le 23.07.1959 à Völklingen (Allemagne), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHMIDT Marie-Paule, née le 03.08.1963 à Pétange, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCIOTTI GRATTI Cadia, née le 16.06.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THEISSEN Denise, née le 13.11.1970 à St. Vith (Belgique), demeurant à Uebersyren, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIRADO DE FRUTOS Roberto, né le 04.08.1980 à Luxembourg, demeurant à Niederanven, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TRALCI Angelo, né le 04.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.06.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame UICICH Laura, née le 22.05.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VALENTE Fabienne Chantal Suzanne, née le 24.07.1968 à Pétange, demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 17.10.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bous, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HEINISCH Elisabeth Marie, née le 05.10.1935 à Erpeldange/Bous, demeurant à Erpeldange/Bous, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 06.09.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RICHARS Catherine, née le 31.08.1937 à Hautbellain, demeurant à Birr (Suisse), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 49 **21 novembre 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 juin 2000 autorisant Monsieur Carlo Albert LEER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Bib Carlo».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Carlo Albert LEER, né le 25 septembre 1952 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6235 Beidweiler – 21, rue de l'Ecole – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Bib Carlo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Carlo Albert LEER est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Bib Carlo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Fischbach, le 17 juin 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000 portant modification des statuts du syndicat intercommunal «Piscine intercommunale de l'Alzette, en abrégé P.I.D.A.L.».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu l'arrêté grand-ducal du 1er juin 1972 autorisant la création d'un syndicat de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une piscine couverte sous la dénomination «Piscine intercommunale de l'Alzette».

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Lorentzweiler en date du 24 mai 2000, de Steinsel en date du 19 juin 2000 et de Walferdange en date du 15 mai 2000;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibéraion du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'alinéa 1ER de l'article 3 des statuts du syndicat intercommunal «Piscine Intercommunale de l'Alzette» est modifié et complété comme suit: «Le syndicat a pour objet la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une piscine couverte comprenant en dehors de la piscine entre autres des installations de sauna, une salle de fitness, de soins corporels, une buvette et un restaurant».

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 20 octobre 2000.
Henri

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000, Monsieur Alain *Degrand*, ingénieur-technicien à l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Jean-Paul *Baatz*, inspecteur principal à l'Administration de l'Environnement a été nommé inspecteur principal 1er en rang auprès de la même administration.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Gilbert *Schmit*, Attaché de Gouvernement premier en rang, a été nommé Conseiller de direction adjoint. Par arrêtés grand-ducaux du 22 septembre 2000, Mesdames Christiane *Koster* et Isabelle *Wickler*, ainsi que Monsieur Patrick *Sanavia*, Attachés d'Administration, ont été nommés Attachés de Gouvernement.

Par arrêtés grand-ducaux du 1er septembre 2000, Madame Viviane *Bové-Winter*, ainsi que Messieurs Guy *Schmitz* et John *Weicherding*, Inspecteurs principaux, ont été nommés Inspecteurs principaux premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, Monsieur Roger *Mertes*, Inspecteur principal à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé Inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêtés grand-ducaux du 1er septembre 2000, Mesdames Chantal *Kinn*, Cora *Leiber* et Esther *Mertes*, ainsi que Messieurs Marc *Baesch*, Antoine *Bernardy*, Marc *Krippler*, Joé *Pundel* et Romain *Schlim*, Inspecteurs, ont été nommés Inspecteurs principaux. Par arrêtés grand-ducaux du 1er septembre 2000, Mesdames Liliane *Dabé* et Françoise *Leclerc*, ainsi que Messieurs Georges *Clees*, Eugène *Juncker*, Guy *Kayser*, Raymond *Linden*, Marco *Mergen* et Charles *Schmit*, Inspecteurs hors cadre, ont été nommés Inspecteurs principaux hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Jean-Lou *Hildgen*, chef de bureau, a été nommé Inspecteur. Par arrêtés grand-ducaux du 22 septembre 2000, Messieurs Carlo *Brandt*, Roger *Gereke*, Jean-Claude *Jeitz* et Robert *Jopa*, chefs de bureau hors cadre, ont été nommés Inspecteurs hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 22 septembre 2000, Mesdames Doris *Fadi* et Josiane *Laures*, chefs de bureau adjoints, ont été nommées chefs de bureau. Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, Monsieur Ernest *Conter*, chef de bureau adjoint hors cadre à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêtés grand-ducaux du 22 septembre 2000, Madame Annick *Trmata* et Monsieur Daniel *Feypel*, rédacteurs principaux, ont été nommés chefs de bureau adjoints. Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Marc *Godefroid*, rédacteur principal hors cadre, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 1er septembre 2000, Messieurs Claude *Trierweiler* et Marion Wiesen, rédacteurs principaux à l'administration judiciaire, ont été nommés rédacteurs principaux hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000, Madame Michèle *Retter*, rédacteur principal à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, a été nommée rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er octobre 2000. Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Madame Joëlle *Hentges*, rédacteur hors cadre, a été nommée rédacteur principal hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 22 septembre 2000, Messieurs Marc *Feyereisen* et Yves *Mischel*, rédacteurs, ont été nommés rédacteurs principaux.

Agréments délivrés aux entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 septembre 2000.

	SOCIETE	DATE DE L'AGREMENT
1	ABEL TASMAN 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	28/08/2000
2	ADMIRAL'S CRUISES COMPANY 10, rue de Vianden, L-2680 LUXEMBOURG	30/06/1995
3	ADRENALINE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/03/1996
4	AHLERS INTERNATIONAL 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	29/09/1995
5	ALDEA 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	20/09/1999
6	ALESWAY CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/12/1997
7	ALPHA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/03/1999
8	ALSTOL 6, place Churchill, L-1340 LUXEMBOURG	21/07/1995
9	ALTAMAR 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
10	AMARLUX 4, An Hesselter, L-6171 GODBRANGE	15/03/1995
11	ANTEVA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	23/04/1996
12	APHRODITE SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/03/1996
13	ASTROS 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	21/03/1995

14	ATLANTICA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/2000
15	ATLANTIS LOCATION MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	02/06/1999
16	AZUR RENTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	19/03/1999
17	BACINO CHARTER COMPANY 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
18	BANJAK MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/10/1997
19	BAY ASSOCIATES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
20	BBC (LUXEMBOURG) 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	30/06/1995
21	BEAUMER 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	16/10/1995
22	BELTE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/2000
23	BELTSHIP LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	11/02/1999
24	BEN & CO CHARTERING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
25	BEST SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/07/2000
26	BIBUTANK 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/09/1995
27	BLUE STEAM & SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/07/1995
28	BLUE WINGS CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
29	BLUEWATER SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	22/09/1998
30	BOAT INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
31	BOCIMAR LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	15/05/1995
32	BOUSSOLE CHARTERING COMPANY 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/03/1995
33	BUNKER LUX 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/05/1999
34	CAMILLA RICKMERS SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	04/07/2000
35	CAROLINE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	15/06/1999
36	CELESTINE CHARTER 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	29/05/2000
37	CHARTER BLUE 18, route d'Echternach, L-6114 JUNGLINSTER	18/08/1997
38	CHARTER POOL 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
39	CHARTER PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
40	CLASSIC CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
41	CLASSIS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	17/05/1999
42	COASTAL CHEMICALS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996

43	COBELFRET 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/07/1994
44	COBELFRET INTERNATIONAL 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/06/1995
45	COMMERCIAL MARITIME CHARTERING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997
46	CONDOR MARINE SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
47	CONSTANT SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
48	CROLUX SHIPPING CO 8, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/12/1999
49	CRYSTAL MARINE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/10/1995
50	DOLPHIN SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/11/1998
51	DRAGONERA 10, rue de Vianden, L-2680 LUXEMBOURG	05/04/2000
52	DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/12/1995
53	DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/12/1996
54	DS BOURGOGNE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	14/12/1998
55	DYNAMIC CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	29/05/2000
56	DYNAMIC MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/2000
57	E.T.M. LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	12/09/1995
58	EAGLE CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	29/05/2000
59	ELFRIEDE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/03/1999
60	EMAL INTERNATIONAL 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/07/2000
61	EMERALD SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/06/1999
62	ESTE 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	14/04/2000
63	EUMARCO 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
64	EURONAV LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
65	EURONAV OFFSHORE 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	05/08/1998
66	EURONORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/07/1996
67	EUROPEAN CHARTER SERVICES 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	19/01/1999
68	EUROPEAN CRUISING COMPANY 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	25/05/2000
69	EUROPEAN NAUTICAL ENTERPRISES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/1995
70	EUROSHIP INTERNATIONAL 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/2000
71	EXMAR LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995

72	FED SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
73	FIDELITY SHIPPING & CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/11/1998
74	FIROUZEH 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	10/08/2000
75	FLÔTS YACHTING 42, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
76	FOUR WINDS CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/09/1999
77	FUNCRAFT SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
78	GAS SHIPPING LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
79	GAS VENTURE LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	04/07/1996
80	GEM SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
81	GEMARLUX 5, place de la Gare, L-1616 LUXEMBOURG	28/11/1994
82	GLOBE MARITIME PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	03/05/2000
83	GRANDE VITESSE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/02/1996
84	HAKAPI CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/05/2000
85	HAPPY FLY AND SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995
86	HAPPY'S CHARTER TOURS 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	30/09/1999
87	HASCO-AHLERS SHIPPING COMPANY 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
88	HOL-MARITIME I 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
89	HOL-MARITIME II 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
90	HOL-MARITIME III 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
91	HOLYMAN (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	27/02/1997
92	HOVERSPEED LUXEMBOURG 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	08/05/2000
93	INCA SHIPPING & CHARTERING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	23/04/1996
94	INTERMARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
95	INTERNATIONAL CRUISING 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	03/04/2000
96	INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	13/07/1995
97	INTERNATIONAL SHIPPING PARTNERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	20/05/1996
98	INTERNATIONAL YACHT & MOTOR CHARTER SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	01/12/1999
99	INTERSHIPPING 17, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	14/10/1998
100	INVICTA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) 2, rue Origer, L-2269 LUXEMBOURG	14/04/2000

101	JCP SAIL AND DIVE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/09/1995
102	KARIS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	11/06/1996
103	KARMA 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/01/2000
104	KATUOR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
105	KERIVOR 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
106	KING CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/12/1999
107	KOMETA ENTERPRISE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	04/09/1998
108	LAIOS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	06/02/1995
109	LAS BRISAS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	22/01/1996
110	LE GLOAN YACHTING 8, rue Beau-Soleil, L-5318 CONTERN	13/01/1995
111	LEVA MARINE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	05/04/2000
112	LOCAMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/03/1998
113	LOGIS NAUTIQUES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
114	LOTUS CHARTERING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1999
115	LUFRAN LINE 6, place de Nancy, L-2212 LUXEMBOURG	14/04/1997
116	LUXE AND SUN YACHTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
117	LUXEMBOURG MARINE SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/08/1996
118	LUXEMBOURG SHIPPING SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	10/07/1995
119	LUXMARINE 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/10/1995
120	LUXYACHTING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	07/03/1996
121	MANGUSTA 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	03/11/1998
122	MANUELLA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	01/08/1996
123	MARELUX 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/05/1998
124	MARINA SCIENCE TECHNOLOGY AND SERVICES 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	19/01/1999
125	MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBOURG) 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 LUXEMBOURG	28/01/1997
126	MARINE LOCATIONS 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	29/05/2000
127	MARITIME CHARTER CORPORATION 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
128	MARITIME CONSTRUCTION, MARCON 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	29/10/1997
129	MEDIA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/07/2000

130	MER BLEUE CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/04/1995
131	MER BLEUE YACHTING 7, rue des Fossés, L-1536 LUXEMBOURG	05/05/1999
132	MERSHIP LUXEMBOURG 45, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG	22/01/1996
133	METRECO SEAWAYS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	06/08/1999
134	MIDDLE SEA SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	02/08/2000
135	NARTAL 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/09/1995
136	NAUTICAIR 24-28, rue Goethe, L-1637 LUXEMBOURG	20/04/1998
137	NAVAL TRADING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
138	NAVICOM 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/1996
139	NAVILUX 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
140	NAVIMER Port de Mertert, L-6688 MERTERT	19/06/1995
141	NEW FRONTIER CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
142	NOE 42, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	07/09/1998
143	NOUVELLES ORIENTATIONS MARITIMES- NOVOMAR 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	10/03/1997
144	NOVOLUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	18/02/1999
145	NS-MANAGEMENT 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	15/12/1995
146	NUMBER ONE SHIPPING 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	09/09/1999
147	OR'YAM MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	25/09/1997
148	ORRS ISLAND 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	11/06/1996
149	OVER WATER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
150	PBC LUX 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	29/11/1994
151	PERSEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
152	PLANETE MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/12/1999
153	POLSTEAM (LUXEMBOURG) 5, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	11/06/1996
154	PORTEUR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	21/02/1995
155	POSANCRE 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	12/09/1996
156	PROTEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
157	REMCO 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	14/05/1997
158	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 LUXEMBOURG	29/09/1998

159	RO/RO-LUX 9, rue de St. Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	16/09/1996
160	ROGUEDAS 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	30/06/1995
161	ROYAL OLYMPIC CRUISES (LUXEMBOURG) 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	28/10/1998
162	RUBECCAN 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	24/03/2000
163	SAIPEM LUXEMBOURG 70, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
164	SALTIRE MARITIME 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	05/04/2000
165	SEA INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/09/1999
166	SEA INDEPENDENCE II 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
167	SEA NABAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	16/10/1995
168	SEA PRINT 54, avenue Pasteur, L-2310 LUXEMBOURG	15/01/1998
169	SEA WATER CHARTER 45-47, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
170	SEA WONDER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	08/05/2000
171	SEACHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	08/04/1999
172	SEALIVE CHARTERS 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/07/2000
173	SEATRACORP 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	16/02/1996
174	SELECT CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	12/08/1999
175	SHARK SEAMASTER 8, rue Dicks, L-1023 LUXEMBOURG	05/05/1999
176	SHIKAKO 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
177	SHIPPINGLUX 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/08/1995
178	SOCIETE MARITIME DE LOCATION 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/10/1997
179	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE DE LA HAUTE MER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	28/03/1995
180	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE, SOMARLUX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/07/1996
181	SOFINC CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	27/01/1998
182	SUGITON 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/07/2000
183	SUN AND FUN CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
184	SUN ICE 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	14/04/2000
185	SUNDAY MORNING 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	27/04/1998
186	TANIMARA CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	18/07/2000
187	TECTO LUXEMBOURG 9, rue Goethe, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995

188	TINKER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/08/1996
189	TORCH 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/05/1998
190	TRANQUILLITY PARTNERS 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	17/05/1999
191	TRANSMARINE SERVICES 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	15/07/1998
192	TRIMAR 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	21/03/1995
193	TWO SEAS CHARTER 8, rue des Capucins, L-1313 LUXEMBOURG	08/05/2000
194	VASCO 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	05/04/2000
195	VIKING BORDEAUX 3, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	03/11/1998
196	VISION SHIPPING 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	10/08/2000
197	VYMER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	09/05/1996
198	XAVIMAR 42, rue de Clausen, L-1342 LUXEMBOURG	07/04/1997
199	ZORK CHARTER 42, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG	06/09/2000

Agréments délivrés aux dirigeants d'entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 septembre 2000.

	Nom	*Etablissement professionnel*		*Date de l'agrément*
1.	ADRIAENS Jozef Maria Karel	85, route de Longwy	L-8080 Bertrange	10/05/1999
2.	ASSELMAN Geert	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
3.	BEERSMANS Ludo	9, rue Goethe	L-1022 Luxembourg	22/09/2000
4.	BOLLAERT Romain	Port de Mertert	L-6688 Mertert	16/06/1995
5.	BRACKE Freddy	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22/07/1994
6.	BUTCHER Richard	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	28/09/1998
7.	COX Hugo	9, rue Goethe	L-1022 Luxembourg	15/12/1997
8.	D'HARCOUR André	4, an Hesselter	L-6171 Godbrange	15/03/1995
9.	D'HAVE Jacques	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	07/02/1996
10.	DE LAET Charles	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	18/10/1995
11.	FRERE Roland	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
12.	GEMARLUX S.A.	5, place de la Gare	L-1616 Luxembourg	28/11/1994
13.	JOHNSEN Svend Ketil	45, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	22/01/1996
14.	LE GLOAN Guy	8, rue Beau-Soleil	L-5318 Contern	13/01/1995
15.	LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	17/06/1999
16.	MAIRE Fabrice	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	11/05/2000
17.	MARELUX S.A.	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
18.	MARTENS Dirk	241, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	16/02/1996
19.	MEDLYN Neil	140, boulevard de la Pétrusse	L-2330 Luxembourg	28/09/1998
20.	NISZCZOTA Tadeusz	5, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	09/12/1999
21.	MEHRPAHL Robert	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
22.	MOSCA Luca	8, rue Dicks	L-1246 Luxembourg	05/05/1999
23.	NAVILUX S.A.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	15/09/1998

24. RUXTON Derek Stuart	17, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	13/10/1998
25. STAUT Leo	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	21/02/1995
26. STRASSENER Gustavo	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	07/04/1997
27. THEISEN Norbert	85, route d'Echternach	L-1453 Luxembourg	15/03/1995
28. TRIMAR S.A.	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	10/07/1995
29. VAN HERCK Raymond	42, rue de Clausen	L-1342 Luxembourg	15/03/1995
30. WISCOUR-CONTER Pascal	42, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	21/03/1995

Commission spéciale chargée du réexamen des décisions de l'Administration de l'emploi en matière d'indemnisation du chômage complet. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2000 Madame Maryse *Fisch*, Conseillère de Gouvernement au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommée membre suppléant de la Présidence de la Commission spéciale chargée du réexamen des décisions de l'Administration de l'emploi en matière d'indemnisation du chômage complet, en remplacement de Madame Mariette *Scholtus.*

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Madame Françoise *Thoma* a été nommée membre du Conseil d'Etat.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de septembre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Sijnesael Frans, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	11.09.2000
Dunkel Paul, Luxembourg	AGF ASSURANCES AGF LIFE	20.09.2000
AGEST S.A. représentée par MM. *Felix* Patrick et *Thiry* Patrick, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	21.09.2000
Felix Patrick, Erpeldange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	21.09.2000
Thiry Patrick, Bettembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	21.09.2000
Dos Reis Rodrigues Samuel, Luxembourg	IMPERIO	20.09.2000
Salentiny Jean, Howald	INTERLUX, Assurance Maladie	29.09.2000
Diederich Marco, Weicherdange	LA LUXEMBOURGEOISE **uniquement**: R.C.-Autos, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	14.09.2000
Petry Marie-Josée ép. *Risch*, Koerich	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.09.2000
Schmit Vincent, Rodange	P&V ASSURANCES	11.09.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de septembre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Thiry Patrick, Bettembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.09.2000
Dunkel Paul, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.09.2000
Petry Marie-Josée ép. *Risch*, Koerich	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.09.2000
Schmit Vincent, Rodange	HAMBURG-MANNHEIMER	11.09.2000
Schmitt Laurence, Differdange	HAMBURG-MANNHEIMER	11.09.2000
Lopes Batista José, Bettembourg	IMPERIO	14.09.2000

Entreprises d'assurances. – «LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCE VIE». – Fermeture de la succursale luxembourgeoise. – Suite à l'arrêté ministériel du 14 décembre 1999 autorisant l'entreprise d'assurances sur la vie «LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCE VIE», avec siège social à Le Mans, 20, rue Saint-Bertrand de transférer l'intégralité du portefeuille de sa succursale luxembourgeoise à l'entreprise d'assurances sur la vie «PACTOLUX SA», avec siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe, le Conseil d'Administration a décidé en sa réunion du 22 septembre 2000 la fermeture de la surccursale luxembourgeoise de LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCE VIE avec effet au 30 novembre 2000.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 18 mai 2001 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(86e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2000 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 4 octobre 2000 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– ***dans la branche bâtiment, génie civil et construction***

Monsieur Xavier *Bewer*, 30, montée de la Pétrusse, L-2327 Luxembourg

Madame Marie-Paule *Jourdain*, 72, boulevard Napoléon Ier, L-2210 Luxembourg
spécialité(s): architecture intérieure

Monsieur Paul *Schergen*, 37, ceinture des rosiers, L-2446 Howald
spécialité(s): charpente, constructions métalliques
machines, mécanique, constructions mécaniques

– ***dans la branche arts, histoire et objets d'arts, antiquités***

Nonsieur François *Privat*, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

spécialité(s): art de 1850 à nos jours

– ***dans la branche identification et évaluation des pierres précieuses, synthétiques et imitations, et des bijoux et horlogerie***

Monsieur Robert *Goeres*, 108, rue de l'église, L-7224 Walferdange

spécialité(s): contrefaçon de montres

– ***dans la branche divers***

Monsieur Alain *Gruson*, 4, rue Michel Rodange, L-5652 Mondorf-les-Bains

spécialité(s): biologie
pharmacologie
toxicologie

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Ioulia *Maes-Grigorieva*, 31a, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg

langue(s): français
russe

Madame Daniela *Saraiva Pinheiro,* 135, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg

langue(s): anglais
espagnol.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

COMPLÉMENT N°3

Il y a lieu d'**ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ADIG EUROPA GARANTIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BFG CONCEPT BIOTECHNOLOGY, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG CONCEPT WIRELESS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BFG TRENDSYSTEM RENTEN, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BRADESCO TEMPLETON FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CC-EURO AKTIEN GARANT OP 10/05, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS NEUER MARKT DEUTSCHLAND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VALUE BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VENTURECAP BASKET25+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FIRMEN VERBÄNDE INVEST, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
JOHANNES FÜHR NEUES EUROPA UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
LRI-ALFONS CORTES FONDS, 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
LUX-TELECOMMUNICATION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC BIOTECHNOLOGY, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRIVATE BANKING RENT 1, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHNIGGE 01 (WACHSTUMSWERTE), 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UBS (LUX) FOCUSED FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIEURASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNISTARTUP, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VON ERNST MULTI FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
W & W UNIVERSAL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
WEISENHORN AMERIKA, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
WEISENHORN EUROPA, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATOMO, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
C&P FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
E&G FONDS, 10a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FEDERALE INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIDELITY FUNDS II, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
GARTMORE SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
H & A LUX PERFORMANCE, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
INTESA LUXEMBOURG FUND, SICAV, 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
J.P. MORGAN FUNDS, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
JPM U.S. EQUITY FUND, 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg
*LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
PARINDEX, 22, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE PEARL FUND, 19-21, route d'Arlon, L-8009 Strassen
UBS LUXEMBOURG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
VERUS GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACM INVESTOR SERIES, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BETA SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg-Kirchberg

DEKASTRUKTUR: 3, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWS EUROCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LIFETRENDSELECT 24, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EURO NEW ECONOMY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GOTTARDO TOWER FUND, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
INTER-PORTFOLIO FONDS, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PARTNERS GAIKADATE MMF, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SPÄNGLER ALTERNATIVE INVESTMENTS, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TOP SELECT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
DAB ADVISER II FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
DEXIA PUBLIMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERCURY ACTIVE STERLING TRUST, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SIF INTERNATIONAL EQUITY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

---

Il y a lieu de **retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

A.L.S.A.-SYSTEM JAPAN 7/2000, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DEKALUX-CASH, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-LUX ZEROBOND 2000, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
VEBA INVESTMENTPLAN AKTIEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VEBA INVESTMENTPLAN RENTEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

CHINA VISION, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
ETOILE VALORISATION, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROBC, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MONCEAU EUROPE, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCI-TECH, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

DEKALUX-S RENDITE 7/2000, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MCC GLOBAL FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROBECO GROUP INVESTMENT TRUST, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
SCHRODER JAPAN DEFENSIVE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CERA CASH FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

Il y a lieu de **modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF
SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABN AMRO PROFIL FUNDS: EUROPA, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DRESDNER RCM EUROPEAN BOND FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

PLUS FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

VMR FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ALLIANZ MILLENNIUM FUND, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
en
ALLIANZ PIMCO MILLENNIUM, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

ALLIANZ REGIONAL FUND, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
en
ALLIANZ PIMCO REGIONAL, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

DANSKE FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
en
FIRSTNORDIC FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

DEKALUX-FLEX:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKA-FLEX:, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-KAPITAL 1-3, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKA-RENTEN: EURO 1-3 CF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKALUX-KAPITAL 3-5, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DEKA-RENTEN: EURO 3-5 CF, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

H & Q FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
en
HQ.SE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg

INSTITUTIONAL DEDICATED ADVISORY FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
en
IDEA FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

RENDITE EXTRA EUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS EURO-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

VMR MULTIWERT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
MULTIWERT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABN AMRO FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

COLBERT DOLLAR BOND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

COLBERT EUROPE BOND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

COSMOS LUX INTERNATIONAL, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

EUREKO SICAV, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

EVOLUTION, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

INSINGER GLOBAL ASSET SELECTION SICAV, 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

PRIME SICAV, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
W.F.M. ASIEN FONDS, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

BBL (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
ING/BBL (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

BBL PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
ING/BBL (L) PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

BBL RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
ING/BBL (L) RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

HAGSTROEMER & QVIBERG, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg
en
HQ.SE PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg

INA MULTIMANAGER SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
GENERALI MULTIMANAGER SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

S&B FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
SB FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THE ALGER AMERICAN ASSET GROWTH FUND, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
ALGER SICAV, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE MANAGED CONVERTIBLE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

UI MONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

CENTRAL EUROPEAN YIELD FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
EASTERN EUROPE / CENTRAL ASIA INVESTMENT FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
GLOBAL CONSOLIDATED TRUST, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
J. VAN BREDA PORTFOLIO, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
J.P. MORGAN CURRENCY STRATEGIES FUND, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
TOP TEN MULTIFONDS, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

G-SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
FIM SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

G-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
MEESPIERSON-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

LIFIS SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg
en
FRJALSI SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Luxembourg, le 30 septembre 2000
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

COMPLÉMENT N°3

Il y a lieu d'**ajouter** à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MFS INVESTMENT FUNDS, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SMAP LIFE FUND, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

THE SHAKESPEARE FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

TOKIO MARINE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

GIP DACHFONDS, 11-13, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

THE CM INSTITUTIONAL FUND, 166, route d'Arlon, L-8010 Strassen

---

Il y a lieu de **modifier** la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 1999 et publiée au Mémorial B n°8 du 28 février 2000 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

AMERICA PLUS, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

DEVELOPMENT PORTFOLIO FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

EUROPORTFOLIO FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

EUROVALOR FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

FB ASSURANCES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FONDS INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

GLOBAL FUND LUX, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

J.P. MORGAN JAPANESE INVESTOR FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

J.P. MORGAN TOKYO FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ARAB INVESTOR-EASTERN EUROPEAN FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

IRS1 FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

PAN EUROPEAN FOOD FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

CGU INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

en

MORLEY INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2000

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Wasserbelliger Spatzenascht a.s.b.l.» ayant son siège à L-6614 Wasserbillig, 30, rue Bocksberg, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 30222000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Wasserbelliger Spatzenascht a.s.b.l.» ayant son siège à L-6614 Wasserbillig, , 30, rue Bocksberg, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: 12, rue St Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60232000

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 25 octobre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame Nathalie *Pichon*, habitant à Bridel, 49A, rue de Schoenfels, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 116, route de Luxembourg, L-8140 Bridel.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10322000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 25 octobre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à Madame Nathalie *Pichon*, habitant à Bridel, 49A, rue de Schoenfels, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: 116, route de Luxembourg, L-8140 Bridel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60332000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les enfants terribles s. à r. l.» ayant son siège à L-1269 Luxembourg, 2, rue Marguerite de Busbach, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 20A, rue de Pulvermühl, L-2356 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10352000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à l'association sans but lucratif «Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.» ayant son siège à L-1017 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Schifflange - 27, rue de l'Eglise.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 30182000.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2000 l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Piccoleto s.à r.l.» ayant son siège à L-3598 Dudelange, 162, route de Zoufftgen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 48, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10342000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examen-concours. – Le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, organisera au cours du mois de décembre 2000 un examen-concours pour éducateurs/trices.

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports. – Examen concours. – Le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports organisera au cours du mois de janvier 2001 un examen concours pour l'admission au stage dans la carrière de bibliothécaire documentaliste.

Mise à jour des lois spéciales. – La huitième mise à jour des 7 volumes du Recueil des lois spéciales en matière civile, commerciale et pénale publiée par le Ministère de la Justice, vient de paraître.

Cette mise à jour est disponible dès maintenant dans les librairies au prix de 2.500,- francs. Ce prix s'entend TVA comprise.

Relations extérieures. – Nomination. – Par arreté grand-ducal du 27 octobre 2000, Monsieur Yves *Spautz*, Conseiller de Légation première classe en service ordinaire, a été nommé Chef de la mission luxembourgeoise en Principauté de Liechtenstein, avec résidence à Berne.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2000 Monsieur le Dr Guillaume *Bauer*, né le 16 novembre 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Tableau des professionnels du secteur financier autorisés à exercer leur activité et soumis au contrôle de la commission de surveillance du secteur financier conformément à l'article 42 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

COMPLEMENT N° 3

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24 A)

ATTRAX S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

PREMIUM SELECT LUX. S. A., 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)

ATTRAX S. A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

DEGROOF, THIERRY & ASSOCIES S. A., en abrégé «D.T.A.», 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., 6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

INVESTLIFE ASSET DISTRIBUTION S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Catégorie: Preneurs ferme (article 24 E)

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., 6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

FAMILY OFFICE LUXEMBOURG S.A., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Catégorie: Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 28)

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., 6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 28-1)

FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé «Interconsult», 4, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg

MADAME EVELYNE JASTROW, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

V TRUST GROUP (LUXEMBOURG) S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxemborg

Catégorie: Succursales de professionnels du secteur financier d'origine communautaire établies au Luxembourg

PFPC INTERNATIONAL LIMITED, Dublin (Irlande), succursale de Luxembourg, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

---

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24B)

– l'adresse de l'établissement suivant:

FIDEURAM GESTIONS LUXEMBOURG S.A., 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg

– la dénomination de l'établissement suivant:

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S. à r. l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)

– l'adresse de l'établissement suivant:

LGI, LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A., 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'OPC (article 24 D)

– la dénomination de l'établissement suivant:

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S. à r. l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

– l'adresse de l'établissement suivant:

LGI, LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A., 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

– l'adresse de l'établissement suivant:

INVESTOR LUXEMBOURG S.A., 4, place de Nancy, L-2212 Luxembourg

---

Il y a lieu de **retirer** au tableau arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 3 du 28 janvier 2000 sous:

Catégorie: Courtiers (article 26)

TRADITION EUROBOND, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2000.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Arthur *Philippe*	Jean-Nicolas *Schaus*
Directeur	Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 50 **23 novembre 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000 autorisant la création d'un syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Est, en abrégé «Siderest»

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Bous en date du 2 juin 1999, de Dalheim en date du 10 juin 1999 et de Waldbredimus en date du 7 avril 2000;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les communes de Bous, Dalheim et Waldbredimus sont autorisées à créer un syndicat intercommunal dénommé «syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Est, en abrégé Siderest»

Art. 2. Le syndicat a son siège à Bous.

Art. 3. Le syndicat a pour objet l'assainissement des eaux usées provenant des communes membres en entretenant, exploitant et faisant fonctionner la/les station(s) d'épuration, les collecteurs principaux et les ouvrages annexes et en faisant exécuter tous autres travaux qui seront rendus nécessaires par l'accomplissement de l'objet ci-dessus défini, le tout dans le respect du principe pollueur-payeur.

Art. 4. Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social. Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux. Ils s'engagent à n'organiser aucun service identique ni à entrer dans un syndicat créé aux mêmes fins.

Art. 5. Le syndicat est administré par un comité dans lequel chaque commune-membre est représentée par trois délégués. Les délégués doivent être membres des conseils communaux respectifs.

Art. 6. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat. Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée. Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des communes syndiquées.

Art. 7. Les travaux du secrétariat et ceux de la recette sont nettement séparés. Le secrétaire et le receveur du syndicat sont nommés par le comité, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

L'engagement et la fixation du statut et de la rémunération des agents visés ci-dessus sont soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

Art. 8. Le financement du syndicat est assuré par la participation des communes aux dépenses du syndicat, participation déterminée pour chaque commune par site et en fonction des charges imputables directement aux différents sites et des charges générales à ventiler sur les différents cites.

Le budget annuel est à établir de manière à équilibrer les charges d'exploitation par des recettes provenant de la facturation. Un déficit constaté à la fin de l'exercice devra être épongé par les communes-membres à moins qu'il ne puisse être résorbé soit par des excédents des années antérieures, soit par des excédents à créer au cours des trois exercices à venir. Tout excédent devra être mis en réserve et servira notamment à résorber d'éventuels déficits ultérieurs.

Art. 9. Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans. Après l'expiration de cette période l'acte syndicat est renouvelé par tacite reconduction de dix en dix ans à moins que le syndicat ne soit dissous dans les conditions et suivant les modalités fixées à l'article 11 de la loi modifiée du 14 février 1900.

Art. 10. Les statuts font partie intégrante de l'arrêt d'institution. Toute modification ultérieure des statuts doit être approuvée par les communes syndiquées avant d'être soumise à l'approbation du Grand-Duc.

Art. 11. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 20 octobre 2000.
Henri

STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEPOLLUTION DES EAUX RESIDUAIRES DE L'EST

1. Création du Syndicat

1.1. Les communes de Bous, Dalheim et de Waldbredimus ont convenu de créer un syndicat intercommunal dénommé «Syndicat intercommunal de dépollution des Eaux résiduaires de l'Est, en abrégé SIDEREST.

1.2. Le syndicat est régi par:

- la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la suite:
- l'arrêté grand-ducal autorisant sa création;
- les présents statuts qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

2. Membres

2.1. Les communes mentionnées au point 1.1. sont considérées comme membres-fondateurs.

2.2. D'autres communes peuvent entrer au syndicat conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900 à condition qu'elles mettent à la disposition du syndicat les capacités d'épuration et les collecteurs d'amenée nécessaires à l'épuration de leurs eaux usées. Cet apport peut être fait en nature ou en espèces. Si l'apport est fait en espèces, il revient au syndicat de l'investir dans l'intérêt de la création des capacités d'épuration requises et des collecteurs d'amenée y relatifs.

2.3. Un membre du syndicat peut sortir du syndicat dans les conditions prévues par l'article 12 de la loi modifiée du 14 février 1900.

3. Siège

Le syndicat a son siège à Bous.

4. Objet

4.1. Le syndicat a pour objet l'assainissement des eaux usées provenant des communes membres dans la limite de l'article 2.2. en entretenant, exploitant et faisant fonctionner la/les station(s) d'épuration, les collecteurs principaux et les ouvrages annexes et en faisant exécuter tous autres travaux qui seront rendus nécessaires par l'accomplissement de l'objet ci-dessus défini, le tout dans le respect du principe pollueur-payeur.

De cet objet découlent les obligations suivantes:

a) la collecte et l'épuration des eaux usées en provenance des localités raccordées;
b) l'exploitation, l'entretien et le remplacement des installations de la/des station(s) d'épuration, des collecteurs principaux et des ouvrages annexes;
c) le traitement, le recyclage, respectivement l'élimination des boues d'épuration et tous autres résidus provenant de l'exploitation.
d) l'acquisition de l'équipement technique et du mobilier;
e) l'investissement dans les infrastructures d'exploitation en fonction des adaptations et modernisations techniques et en fonction de l'extension des capacités suivant les besoins des différents membres associés.

Les membres du syndicat s'engagent à amener les eaux usées de leur territoire ou de partie de leur territoire vers les stations d'épuration ou collecteurs principaux prévus. Les membres du syndicat gardent la pleine propriété de toutes les installations ne faisant pas partie intégrante de la station d'épuration et de ses collecteurs.

4.2. Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social.

Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux. Ils s'engagent à n'organiser aucun service identique ni à entrer dans un autre syndicat créé aux mêmes fins.

5. Administration

5.1. Le Comité

5.1.1. Le Syndicat est administré par un comité dans lequel chaque commune-membre est représentée par trois délégués. Les délégués doivent être membres des conseils communaux respectifs.

5.1.2. Les membres du comité sont élus au scrutin secret par les conseils communaux des communes intéressées parmi leurs membres dans les formes établies par les articles 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

5.1.3. La durée du mandat des membres du comité est de six ans. Toutefois les conseils communaux peuvent révoquer leurs délégués en cours de mandat et les remplacer par d'autres délégués remplissant les conditions prescrites.

5.1.4. Le comité est renouvelé tous les six ans après chaque renouvellement des conseils communaux et dans le mois qui suivra l'installation des conseillers nouvellement élus.

5.1.5. En cas de renouvellement intégral du conseil de l'une des communes syndiquées par suite de dissolution ou de démission de tous les membres en exercice, le nouveau conseil procède dans le mois de son installation à la désignation de son délégué au comité du syndicat.

5.1.6. Les délégués sont rééligibles.

5.1.7. En cas de vacance parmi les délégués par suite de décès, démission ou toute autre cause, le conseil communal pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.

5.1.8. Tout délégué élu en remplacement achève le terme de celui qu'il remplace.

5.1.9. Si un conseil, après une mise en demeure du Ministre de l'Intérieur ou du commissaire de district, néglige ou refuse de nommer, ses délégués, le bourgmestre représente la commune dans le comité du syndicat. En cas d'empêchement, il est remplacé conformément à l'article 64 de la loi communale du 13 décembre 1988.

5.1.10. Conformément à l'article 27 de la loi communale du 13 décembre 1988, des jetons de présence peuvent, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur, être accordés aux membres du comité, pour l'assistance aux séances du comité et à celles de ses commissions.

5.1.11. Les membres du comité ont encore droit à des frais de route et de séjour, à fixer par le comité sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

5.1.12. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat. Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée. Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des communes syndiquées.

5.1.13. Sont notamment soumises à la décision du comité:

a) l'élection du président, du vice-président et des membres du bureau du syndicat;
b) la désignation et la révocation du secrétaire, du receveur et de tout autre personnel administratif et technique, la fixation du statut dudit personnel et sa rémunération;
c) la fixation des jetons de présence des membres du comité ainsi que l'indemnité du président;
d) l'élaboration du règlement d'ordre intérieur;
e) l'élaboration du règlement d'utilisation des installations;
f) la fixation de la participation des communes aux dépenses;
g) l'approbation des budgets et des comptes;
h) l'acquisition, la vente et l'entretien des biens immobiliers et mobiliers nécessaires à l'accomplissement de la mission du syndicat;
i) l'acceptation de dons et legs;
j) la dissolution du syndicat sans préjudice des dispositions de l'article 11 de la loi modifiée du 14 février 1900.

5.2. Le bureau

5.2.1. Le comité élit parmi ses membres les membres de son bureau.

5.2.2. Le bureau se compose du président, du vice-président et du secrétaire. Chaque commune syndiquée ne peut être représentée dans le bureau qu'avec au plus 1 membre.

5.2.3. Le comité peut renvoyer au bureau le règlement de certaines affaires et lui conférer à cet effet une délégation dont il fixe les limites.

5.2.4. Le bureau rend compte de ses travaux au comité au moins une fois par semestre.

5.2.5. Les membres du bureau ont droit à des jetons de présence et à des frais de route pour l'assistance aux réunions du bureau.

5.2.6. Le bureau assiste le président dans la préparation et dans l'exécution des décisions du comité.

5.2.7. Le bureau assiste le président dans la surveillance des affaires courantes et dans l'ordonnancement des dépenses.

5.3. Le président

5.3.1. Le comité élit, après chaque renouvellement des conseils communaux, au scrutin secret, parmi ses membres, un président et un vice-président qui resteront en fonction pendant les six années correspondant à la période de service des conseillers communaux.

5.3.2. Il convoque les réunions du comité et du bureau conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 14 février 1900.

5.3.3. Il prépare les décisions du comité et se charge de leur exécution.

5.3.4. Le président représente le syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.

5.3.5. Lorsque lors d'une séance du comité il y a partage de voix sur un point de l'ordre du jour discuté, l'objet en discussion est reporté à l'ordre du jour de la séance suivante; au même cas de partage de voix dans cette seconde séance le président ou son remplaçant a voix prépondérante.

5.3.6. En cas d'empêchement, le président est remplacé par le vice-président.

5.3.7. Le président et le vice-président sont de droit membres du bureau.

5.4. Le personnel

5.4.1. Le syndicat peut engager du personnel administratf et technique suivant ses besoins.

5.4.2. Les travaux du secrétariat et ceux de la recette sont nettement séparés. Le secrétaire et le receveur du syndicat sont nommés par le comité, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur. L'engagement et la fixation du statut et de la rémunération des agents visés ci-dessus sont soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

5.4.3. Sur base de la législation en vigueur le syndicat s'engage à reprendre le personnel affecté à l'exploitation et à la gestion des installations épuratoires existantes et lui confiées par les communes membres.

5.5. Le conseil technique

5.5.1. Le comité peut s'adjoindre un conseil technique. La composition et les attributions du conseil technique font l'objet d'un règlement du comité. Les modes d'élection et de révocation des membres dudit conseil technique sont subordonnées aux conditions et formalités prévues aux articles 31 à 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

5.5.2. Le syndicat est autorisé à constituer, ensemble avec d'autres syndicats intercommunaux formés à la même fin, une seule entité technique commune. Le personnel à engager à cette fin sera désigné conformément à l'article 88 de la loi communale.

5.6. La gestion administrative

5.6.1. Le comité se réunit sur la convocation de son président aussi souvent que l'exigent les affaires comprises dans les attributions du syndicat, mais au moins deux fois par an.

5.6.2. Le président est obligé de convoquer le comité, soit sur l'Invitation du Ministre de l'Intérieur, soit sur celle du commissaire de district, soit à la demande de la moitié au moins des membres du comité.

5.6.3. La convocation se fait par écrit et à domicile au moins cinq jours avant celui de la réunion. Elle mentionne le lieu, le jour et l'heure de la réunion et en contient l'ordre du jour. En cas d'urgence, le délai de convocation peut être réduit par le président qui en indique le motif dans l'invitation.

5.6.4. La réunion du comité est présidée par le président, ou à défaut par le vice-président. Lorsque l'assemblée est convoquée à la demande du Ministre de l'Intérieur ou du commissaire de district, la séance est présidée et dirigée par celui qui a provoqué la convocation. Le Ministre de l'Intérieur et le commissaire de district ont entrée dans le comité. Ils sont toujours entendus quand ils le demandent. En cas d'urgence et à titre exceptionnel ils peuvent se faire représenter par un délégué.

5.6.5. Le comité ne peut prendre de résolution que si la majorité de ses membres en fonction est présente. Il décide à la majorité des suffrages.

5.6.6. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

5.6.7. Les deuxième et troisième convocations se font conformément aux règles prescrites à l'alinéa 5.6.3., et il est fait mention si c'est pour la deuxième ou pour la troisième fois que la convocation a eu lieu.

5.6.8. Les votes ont lieu conformément aux articles 19, 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.

5.6..9. Les délibérations du comité ou du bureau sont rédigées par le secrétaire, inscrites sur un registre coté et paraphé par le président; elles sont signées par tous les membres présents dans les meilleurs délais et si possible lors de la prochaine réunion du comité et du bureau, sans qu'il puisse en être délivré expédition avant les signatures de la majorité.

5.6.10 Les délibérations du comité et du bureau sont rédigées par écrit dans les formes prévues par l'article 26 de la loi communale du 13 décembre 1988 pour les délibérations des conseils communaux. Les expéditions sont signées par le président ou, en cas d'empêchement par le vice-président et contresignés par le secrétaire; elles énoncent les noms de tous les membres qui ont concouru à la délibération.

5.6.11. Les conseillers communaux des communes syndiquées sont autorisés à prendre connaissance des procès-verbaux des séances du comité.

5.6.12. Les séances du comité et du bureau ne sont pas publiques.

5.7. Les organes de surveillance

5.7.1. La surveillance du syndicat, notamment les actes portant approbation des budgets et comptes, est exercée par le Ministre de l'Intérieur et le commissaire de district. Elle s'exerce de la manière prévue pour la surveillance de la gestion des communes, sans préjudice des dispositions contraires inscrites à la loi modifiée et complétée du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes.

5.7.2. Les décisions du comité sont soumises, comme celles des conseils communaux, à l'approbation de l'autorité supérieure pour autant que cette approbation est requise.

5.7.3. En général, les dispositions réglant les droits et obligations du collège des bourgmestre et échevins sont applicables au président, celles réglant les droits du conseil communal sont applicables au comité.

6. Gestion comptable et financière

6.1. Le financement

6.1.1. Par la suite il y a lieu d'entendre par capacité d'épuration réservée la ou les parts d'une ou de plusieurs stations d'épuration, exprimées en habitants-équivalents, financées par les différentes communes-membres du syndicat et réservées à titre prioritaire à l'épuration de leurs eaux usées.

6.1.2. Le financement du syndicat est assuré par la participation des communes aux dépenses du syndicat, participation déterminée pour chaque commune par site et en fonction des charges imputables directement aux différents sites et des charges générales à ventiler sur les différents sites.

Le budget annuel est à établir de manière à équilibrer les charges d'exploitation par des recettes provenant de la fracturation. Un déficit constaté à la fin de l'exercice devra être épongé par les communes membres à moins qu'il ne puisse être résorbé soit par des excédents des années antérieures, soit par des excédents à créer au cours des trois exercices à venir.

Tout excédent annuel devra être mis en réserve et servira notamment à résorber d'éventuels déficits ultérieurs.

6.1.3. La participation des communes au financement des infrastructures du syndicat se fait d'après les règles suivantes:

Pour autant que le syndicat ne dispose pas d'excédent financier suffisant pour la financement de la maintenance et de la modernisation des équipements (mobiliers et immobiliers) nécessaires à l'accomplissement de sa mission, les communes syndiquées font leurs apports en capital conformément à l'article 9 de la loi sur les syndicats de communes.

Tout investissement portant sur un équipement d'extension tant qualititative que quantitative de la mission existante du syndicat dans le cadre de l'objet syndical tel qu'il a été défini au point 4.1. est à financer par un apport en capital des communes concernées.

La quote-part des apports en capital des communes est déterminée en proportion des capacités d'épuration réservées par chacune d'elles respectivement est fonction des capacités supplémentaires d'épuration exprimées en habitants-équivalents que les différentes communes estiment devoir avoir à leur disposition.

Un échange de quotes-parts entre membres du syndicat peut se faire suivant accord entre les communes intéressées et le syndicat.

Toutefois, la mise en place du premier équipement en relation avec le site de Bous est financé forfaitairement à raison d'un tiers à charge de chacune des communes de Bous, Dalheim et Waldbredimus.

6.1.4. La participation des communes aux frais de fonctionnement est déterminée suivant une double clé avec, d'un côté une participation aux frais fixes arrêtée en fonction des capacités d'épuration réservées et d'un autre côté une participation aux frais variables proportionnelle à la charge polluante exprimée en habitants-équivalents et constatée en cours d'année.

Pour la première année de fonctionnement des équipements en relation avec le site de Bous, cette double clé est fixée forfaitairement pour les communes de Bous, Dalheim et Waldbredimus à 37%, 34% et 29%.

6.1.5. Au moment de l'établissement du budget une participation prévisionnelle est fixée et réclamée par tranches mensuelles auprès des communes.

Au moment de l'établissement du budget rectifié, une participation prévisionnelle rectifiée peut être réclamée.

Au moment du compte, un décompte détaillé établira les participations définitives.

6.2. La comptabilité

6.2.1. Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat.

Toutefois les livres de la comptabilité syndicale sont tenus selon les principes de la comptabilité commerciale.

6.2.2. La comptabilité comprend le budget ainsi que les comptes annuels qui se composent du bilan établi au 31 décembre de chaque année et du compte de pertes et profits. Les comptes annuels doivent être établis avec clarté et doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats du syndicat.

6.2.3. Les règles relatives à l'évaluation des valeurs actives et passives du bilan, à l'amortissement et à la constitution éventuelle de réserves sont fixées par le comité du syndicat sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

6.2.4. Avant le 15 novembre de chaque année le comité établit le budget de l'exercice à venir.

6.2.5. L'exercice financier commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de la même année.

6.2.6. L'arrêté des comptes annuels et leur vérification se fait conformément à l'article 163 de la loi communale.

6.2.7. Copies du budget, du bilan et du compte de pertes et profits sont adressées annuellement aux membres du syndicat.

6.2.8. Les charges d'exploitation figurant au compte de pertes et profits comprennent notamment

- les dépenses d'exploitation et administratives proprement dites;
- les dotations annuelles aux comptes d'amortissement et de renouvellement des investissements;
- les intérêts.

6.2.9. Les produits comprennent notamment

- les revenus provenant des redevances et les recettes des prestations fournies;
- les redevances des communes-membres du syndicat;
- les revenus de capitaux.

6.2.10. Le budget annuel indique

- à la section ordinaire les produits et les charges tels qu'ils sont définis aux alinéas 6.2.8. et 6.2.9. ci-dessus;

- à la section extraordinaire notamment

  en dépense -
  les crédits pour acquisitions et installations nouvelles;

  en recette -
  les versements en capital des communes-membres;
  les subsides pour acquisitions et installations nouvelles;
  les prélèvements sur les comptes d'amortissements et de renouvellement des investissements.

6.2.11 Le syndicat est sans but lucratif; un excédent de recettes éventuel du compte pertes et profits est transféré sur un compte de réserve qui sert en premier lieu à la couverture de pertes éventuelles ultérieures et subsidiairement au renouvellement des investissements.

6.2.12. Chaque année, dans la quinzaine de leur approbation par le comité, le bilan et le compte de pertes et profits sont soumis au Ministre de l'Intérieur par l'intermédiaire du commissaire de district.

6.2.13. Le receveur est chargé seul et sous sa responsabilité personnelle d'effectuer les recettes et de liquider les dépenses.

7. Durée et dissolution du syndicat

Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans. Après l'expiration de cette période, l'acte syndicat est renouvelé par tacite reconduction de dix en dix ans à moins que le syndicat ne soit dissous dans les conditions et suivant les modalités fixées à l'article 11 de la loi modifiée du 14 février 1900.

8. Changement des statuts

Les statuts peuvent être modifiés à la demande du comité ou d'une commune syndiquée. La modification ne sera adoptée que si toutes les communes-membres y donnent leur accord. Elle reste soumise à l'approbation du Grand-Duc conformément à l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au courant du mois de mai 2001 à un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie procédera au courant du mois de mars 2001 à un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Monsieur Henri *Knaff*, ingénieur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur inspecteur à la même administration, avec effet au 1er janvier 2001.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Madame Isabelle *Walter-Bettendorff*, chef de bureau adjoint à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée chef de bureau à la même administration.

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Messieurs Jean-Claude *Fautsch* et Henri *Leytem*, inspecteurs au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs principaux à la même administration et affectés au bureau d'imposition Sociétés 6 de la section des sociétés.

Administration des Contributions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Monsieur Luc *Friederich*, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration et affecté à la division Législation de la direction des contributions.

Administration des Douanes et Accises. – Examen-concours.

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2001 l'examen dans la carrière ci-après:

carrière inférieure des douanes et accises
filière du préposé des douanes

– examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises:

15 et 16 février 2001.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Caisse des Consignations

AVIS

En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg.

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de déchéance
08/07/1971	héritiers de Jean Hoffmann et Thérèse Jungers, décédés à Esch-sur-Alzette le 19.2.1937	08/07/2001
07/01/1971	G. Winkel, ci-av. 34, rue J.P. Huberty à Luxembourg, act. sans domicile connu	07/01/2001
07/01/1971	Jean Schaeffer, ci-av. à Rumelange, act. sans domicile connu	07/01/2001
11/02/1971	Michel Giampaolo, ci-av. 199, rte de Longwy à Luxembourg, act. sans domicile connu	11/02/2001
26/02/1971	propriétaires inconnus d'une genisse à l'abandon, vendue publiquement le 26/2/1971	26/02/2001
03/03/1971	héritiers de Marie Flander-Klein, décédée au Rham le 13.12.1970	03/03/2001
09/04/1971	héritiers de Pierre Weimerskirch, décédé au Rham le 25.02.1971	09/04/2001
20/04/1971	propriétaires inconnus d'argent confisqué le 6.4.1971 sur Jean-Paul Mossong	20/04/2001
03/05/1971	héritiers de Marguerite Renquin-Ancy, décédée au Rham le 18.3.1971	03/05/2001
05/05/1971	Peter Grossmann, né le 29.2.1944, ci-avant à D-Sinn, Stöckweg, act. sans domicile connu	05/05/2001
18/05/1971	créanciers de la faillite Roger Gerard et Marie-Josée Hein, ci-av. commerçants à Strassen, 71, rue de Reckenthal	18/05/2001
08/06/1971	Siegfried Richard Wegener, ci-av. à Grevenmacher, résidence Mosellane, act. sans domicile connu	08/06/2001
11/06/1971	Joseph Martino, 76, rte de Luxembourg, Lamadelaine	11/06/2001
28/06/1971	ayants-droit d'argent trouvé sur Jacques Wollener, décédé à Luxembourg le 2.10.1970	28/06/2001
29/06/1971	Umberto Rogari, sans domicile connu	29/06/2001
09/07/1971	Daniel Levy, ci-av. Casablanca; Mattiolo; Ronald Seborowski, ci-av. Bitburg; Richard Welch, ci-av. Bitburg; Gregory Walsch, ci-av. Kaihne; Dario Ciacci; Elise Lahr; Daniel Nowak; Serge David; tous sans domicile connu	09/07/2001
14.07.1971	Gaciano Rodriguez, ci-av. 4, rue de l'Hippodrome à Luxembourg, act. sans domicile connu	14/07/2001
06/09/1971	René Decker, ci-av. 38, rue Ermesinde à Luxembourg	06/09/2001

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de déchéance
06/09/1971	Bradie Lee Speller, ci-av. 1, Conig Court Street à Roosevelt/New York (USA) act. sans domicile connu	06/09/2001
22/09/1971	héritiers de Nicolas Tuttlies, décédé au Rham le 21.7.1971	22/09/2001
22/09/1971	héritiers de Marie Lehnen, décédée au Rham le 19.8.1971	22/09/2001
30/09/1971	propriétaires inconnus de deux vélos-moteurs Mobilette et Mobymatic vendus publiquement le 30.9.1971	30/09/2001
06/10/1971	André Laplanche, 182, rue Clopp à Rodange	06/10/2001
05/11/1971	héritiers de Victor Schroeder, décédé au Rham le 6.10.1971	05/11/2001
05/11/1971	Nicolas Bintener, ci-av. Livange, act. sans domicile connu	05/11/2001
18/11/1971	propriétaires inconnus de deux VW Käfer, de deux Fiat Urania et d'une Simca en stationnement au Findel, vendues publiquement le 18.11.1971	18/11/2001
01/12/1971	André Gaudin, commerçant, ci-av. à Limoges, puis à Bellac/Haute Vienne, act. sans domicile connu	01/12/2001
28/12/1971	Jean Schwinninger, ci-av. à Lipperscheid, act. sans domicile connu	28/12/2001

Luxembourg, le 12 octobre 2000.
Le Directeur
de l'Enregistrement et des Domaines,
Signature

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean *Miny*, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er janvier 2001.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Jean *Miny* préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Monsieur Georges *Krier*, inspecteur principal premier en rang au service d'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette, a été nommé inspecteur principal premier en rang au service de contrôle extérieur à Esch-sur-Alzette à partir du 1er décembre 2000.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Mesdames Karin *Wolff-Henckes*, Blanche *Wilmes* et Nicole *Kerger*, contrôleurs à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés inspecteurs à la même administration à partir du 1er novembre 2000.

Indice des prix à la consommation au 1er octobre 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **618.28** au 1er octobre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er octobre 2000 à **612.03**.

Luxembourg, le 9 novembre 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Cellule d'évaluation et d'orientation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000 Madame le Docteur Sylvia *Kummer*, médecin-conseil adjoint auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale – Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er décembre 2000.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 8 juin 1999 (2)

I. Sociétés d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) soumises à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 8 juin 1999: (1)

APF International, 16, avenue Grand-Duc Jean, L-1842 Howald

II. Associations d'épargne-pension (ASSEP) soumises à la surveillance de la Commission de surveillance du secteur financier conformément à la loi du 8 juin 1999: (1)

The Unilever International Pension Plan, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2000.

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

Jean-Nicolas *Schaus*
Directeur Général

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 26 octobre 2000 l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «D'Krapperten s. à r. l.» ayant son siège à L-8449 Steinfort, 6, rue des Sports, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10051999.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé à Betzdorf

CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les propriétaires et nus-propriétaires de terrains situés dans les périmètres de remembrement des sections cadastrales A, B, C, D, E, de la commune de BETZDORF, une partie des sections C et D de la Commune de BIWER, une partie de la section RA de la commune de JUNGLINSTER, une partie de la section A de la commune de FLAXWEILER et une partie de la section D de la commune de SCHUTTRANGE sont informés que l'assemblée générale de l'Association syndicale du remembrement de BETZDORF, en vue de se prononcer sur le remembrement projeté, a été fixée au vendredi, 15 décembre 2000 au Centre Culturel de ROODT-SUR-SYRE à 13.30 heures.

L'assemblée générale se prononce, en outre, sur le mode de remembrement.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire a une voix. Un propriétaire ne peut avoir qu'une voix, même s'il dispose en plus d'un droit de propriété, d'un droit de nue-propriété.

Pour les immeubles appartenant à des conjoints, quel que soit leur régime matrimonial, chaque conjoint est censé posséder une part égale de la superficie des immeubles compris dans le remembrement de leur chef et chacun dispose d'une voix.

Conformément aux articles 19 et 49 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire. Nul ne peut représenter par procuration plus de deux personnes, excepté le cas des propriétés indivises, où un seul mandataire représente l'ensemble des indivisaires. Tout mandataire doit avoir qualité personnelle pour assister à l'assemblée générale.

Pour les immeubles en indivision, les indivisaires ont ensemble une seule voix qui est exprimée à l'assemblée générale par un intéressé mandaté par la majorité des indivisaires. Pour le calcul de cette majorité, chaque indivisaire est censé disposer d'une part égale dans la surface de la propriété indivise. En cas de partage des voix sur la proposition de remembrement, les indivisaires ne prennent pas part au vote à l'assemblée générale.

Les mandats doivent être envoyés à l'Office national du remembrement avant le 1er décembre 2000, le timbre postal faisant foi.

Conformément à l'article 18 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, les intéressés qui ne comparaissent pas à l'assemblée générale et qui ne se font pas représenter par un mandataire, ainsi que ceux qui s'abstiennent du vote, sont censés acquiescer au remembrement.

Aucun recours n'est ouvert aux intéressés pour défaut de réception de la convocation individuelle pour l'assemblée générale.

Luxembourg,e le 13 novembre 2000.

Le Président de l'Office national
du Remembrement,
Charles KONNEN

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 7 novembre 2000 Monsieur le Dr Pierre *Wolter*, né le 8 mars 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pneumologie au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 novembre 2000, Madame Carole *Felgen*, née le 12 janvier 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 octobre 2000 Monsieur le Dr Jean-Bernard *Hein*, né le 31 mai 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 octobre 2000, Monsieur André *Hovaguem*, né le 12 mai 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

COMPLEMENT N° 3

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque MeRich S.A., 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque Nationale de Paris (Luxembourg) S.A., 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Berliner Volksbank eG, Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg

---

Il y a lieu de **modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 1999 et publié au Mémorial B n° 7 du 25 février 2000 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

L'adresse des établissements suivants:

ABN Amro Bank (Luxembourg) SA, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Banque Colbert (Luxembourg) SA, 1A, Heienhaff, L-1736 Luxembourg
John Deere Bank SA, 5, rue Eugène Ruppert, B.P. 1685 L-1016 Luxembourg
The Bank of New York (Luxembourg) SA, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

La dénomination des établissements suivants:
Cregem International Bank
en
Dexia Direct Bank
Den Danske Bank International SA
en
Danske Bank International SA
Paribas Luxembourg
en
BNP Paribas Luxembourg
SGZ-Bank International SA
en
GZ-Bank International SA

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

L'adresse et la dénomination de l'établissement suivant:
BNP Paribas, succursale de Luxembourg, Paris (France), 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2087 Luxembourg

La dénomination de l'établissement suivant:
SGZ-Bank Südwestdeutsche Genossenschaftszentralbank AG, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg
en
GZ-Bank, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2000.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l., Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 51 **27 novembre 2000**

Sommaire

Collège médical. – Elections (octobre 2000)

Résultats du scrutin des premières élections des membres du Collège médical tenues d'après les critères de la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical:

Ont été élus membres effectifs:

Dr Paul *Rollmann*, médecin à Luxembourg
Dr. Joseph *Steichen*, médecin à Esch-sur-Alzette
Dr. Anne-Marie *Mandres-Probst*, médecin à Luxembourg
Dr. Jean-Paul *Schwartz*, médecin à Luxembourg
Dr. Francis *Cerf*, médecin à Luxembourg
Dr. Jean *Felten*, médecin à Luxembourg
Dr. Pierre *Kayser*, médecin à Luxembourg
Dr. Jean *Kraus*, médecin à Ettelbruck
Dr. Paul *Nilles*, médecin-dentiste à Luxembourg
Dr. Romain *Thill*, médecin-dentiste à Vianden
Mme Michèle *Wolff*, pharmacienne à Luxembourg
M. Paul *Welschbillig*, pharmacien à Esch-sur-Alzette.

Ont été élus membres suppléants:

Dr. Luc *Molling*, médecin à Luxembourg
Dr. René *Konsbruck*, médecin à Differdange
Dr. Léon *Duhr*, médecin à Junglinster
Dr. Pit *Duschinger*, médecin à Wiltz
Dr. Robert *Kraus*, médecin à Luxembourg
Dr. Claude *Frieden*, médecin à Wiltz
Dr. Paul *Reuter*, médecin-dentiste à Luxembourg
M. Serge *Oth*, pharmacien à Wasserbillig
M. René *Recking*, pharmacien à Diekirch.

Courtier d'assurances. – Agréments accordés pendant le mois d'octobre 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances

Nom et domicile	*Date de l'agrément*
DELTA COURTAGE INTERNATIONAL S. à R. L. 47, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg	16.10.2000
EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A. 10, boulevard G.-D. Charlotte L-1330 Luxembourg	16.10.2000
Jacquiot Christian 47, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg	16.10.2000

Courtier d'assurances. – Agréments retirés pendant le mois d'octobre 2000.

(conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances

Nom et domicile	*Date du retrait*
Scheidweiler Pierre c/o AXA Luxembourg S.A. 7, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg	16.10.2000

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retraitt*
Seidel Fernand, Mersch	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	16.10.2000

Witte Hélène ép. *Cruz Dias*, Alzingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	16.10.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Eschenauer Liette, Peppange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	16.10.2000
Fernandes Marques Jorge, Ettelbruck	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	24.10.2000
Gossart Bruno, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.10.2000
Cortese Emmanuel, Luxembourg	GENERALIFE	30.10.2000
Coulon Fabienne, Luxembourg	GENERALIFE	16.10.2000
Lopes Batista José, Bettembourg	GENERALIFE	25.10.2000
Lacroix Bastian, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	24.10.2000
Lisotti Christophe, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	24.10.2000
Reiter Peggy, Diekirch	HAMBURG-MANNHEIMER	17.10.2000
Siebenaler Patrick, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	17.10.2000
Stefanova Nadia ép. Bram, Eselborn	HAMBURG-MANNHEIMER	17.10.2000
Versmissen Thierry, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	24.10.2000
Holtz Marc, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	17.10.2000
Witte Hélène ép. *Cruz Dias*, Alzingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	16.10.2000
Eberhard Stéphane, Müllendorf	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Feitz Jean-Manuel, Niederkorn	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Gindorff Tanja, Luxembourg	P & V ASSURANCES	24.10.2000
Hut Pascal, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Jaeger Guillaume, Rodange	P & V ASSURANCES	24.10.2000
Martellotto Robert, Belvaux	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Martin Pascal, Pétange	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Mohr Virginie, Dudelange	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Monet Patrick, Schifflange	P & V ASSURANCES	24.10.2000
Palermo Giuseppe, Belvaux	P & V ASSURANCES	24.10.2000
Seidel Fernand, Mersch	P & V ASSURANCES	16.10.2000
Tison Laurence, Rosport	P & V ASSURANCES	24.10.2000
Weintzen Pascal, Dudelange	P & V ASSURANCES	17.10.2000
Meert Fanny, Luxembourg	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	27.10.2000
Reuter Joël, Schlindermanderscheid	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	17.10.2000

Inspection du Travail et des Mines. – Examen. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au mois de janvier 2001 un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale de l'attaché de direction à l'Inspection du Travail et des Mines.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juillet 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. BS DECOR, avec siège social à Luxembourg, 25, rue Félix de Blochausen	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*

2.	la s. à r. l. BARDINN, avec siège social à Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
3.	la S.A. BUSINESS DEVELOPMENT LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 24, rue Paul Henkes	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
4.	la S.A. HABITAT CONSEIL, avec siège social à Luxembourg, 25, rue J.B. Gellé	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
5.	la s. à r. l. LUXOPLATRE, avec siège social à Luxembourg, 1, rue des Dahlias	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Anja *Reisdoerfer*
6.	la s. à r. l. BOUCHERIE CHARCUTERIE BEIM PASCAL, avec siège social à Dudelange, 147, route de Burange	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Christiane *Denzle*
7.	la S.A. EDF INTERNATIONAL (EUROPE DEMENAGEMENTS FOURNITURES INTERNATIONAL), avec siège social à Rodange, 545, route de Longwy	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Michel *Bulach*
8.	la s. à r. l. INFO SERVICE INVESTMENT-FONDS, avec siège social à Manternach, 3, route d'Echternach	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Franca *Allegra*
9.	la S.A. SERPA, avec siège social à Tétange, 18A, rue des Légionnaires	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
10.	la s. à r. l. M.F.I.C. TRADE LUX, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 5, rue Bolivar	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
11.	la s. à r. l. RICK'S, avec siège social à Rumelange, 92, route d'Esch	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Claudine *Elcheroth*
12.	la s. à r. l. CALORIBELL, avec siège social à Differdange, 68, rue Prinzenberg	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Sara *Antinori*
13.	la s. e. n. c. GUETTA ET CIE, avec siège social à Luxembourg, 37, Val St. André	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
14.	la s. à r. l. BEOTEX-LUX, avec siège social à Crauthem, 32, rue de la Forêt	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
15.	la s. à r. l. AUTO SYSTEM, avec siège social à Windhof, 14, ancienne route d'Arlon	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
16.	la s. à r. l. AUTOGESTLOC, avec siège social à Mamer, 34, route d'Arlon	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
17.	la s. à r. l. GTS OCCASIONS, avec siège social à Bertrange, 263, rue de Luxembourg	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me André Th. *Ries*
18.	la s. à r. l. GALERIE DE BERGEM, en liquidation, avec siège social à Bergem, 95, Grand-Rue	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
19.	la s. à r. l. GIACOMETTI, avec siège social à Rodange, 12, rue Adolphe	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
20.	la s. à r. l. ILE DE CAPRI, avec siège social à Luxembourg, 25, avenue de la Liberté	07.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
21.	Antonio Manuel DA SILVA CORREIA, commerçant, ayant fait le commerce sous la dénomination BRASSERIE A TABERNA A CHICO à Bereldange, 20, route de Luxembourg, avec siège social à Bettembourg, 18, rue Fernand Mertens	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel Andreu
22.	la s. à r. l. CONCEPT 2000, avec siège social à Luxembourg, 44, rue de Wiltz	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Miguel A. *Andreu*
23.	la S.A. NEMESIS, avec siège social à Foetz, 5, rue des Artisans	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*

24.	la s. à r. l. TERMICO, avec siège social à Sanem, 4, rue de Niederkorn	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
25.	la s. à r. l. H & H HEISEL MOTORSPORT, avec siège social à Remich, 13, route de Luxembourg	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
26.	la s. à r. l. PISCINES AMBIANCES, avec siège social à Olm, 13A, rue de Capellen	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Frédérique *Lerch*
27.	la s. à r. l. COLSON, avec siège social à Steinfort, 12, rue du Cimetière	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marc *Mehlen*
28.	la s. à r. l. EUROBROKERS, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Jean-Pierre Sauvage	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
29.	la s. à r. l. PROMOTION IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
30.	la s. à r. l. EURO COMMERZ, avec siège social à Luxembourg, 31, Grand-Rue	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
31.	la S.A. SAGIM (LUXEMBOURG), SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION IMMOBILIERE, avec siège social à Luxembourg, 58, rue Glesener	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
32.	la S.A. ATLANTIS, avec siège social à Luxembourg, 12/9B, rue Jean Engling	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries*
33.	la s. à r. l. SLD, avec siège social à Strassen, 80, rue des Romains	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
34.	la s. à r. l. VTG BENELUX, avec siège social à Luxembourg, 278, route d'Esch	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
35.	la s. à r. l. JIEPIE DESIGN, avec siège social à Reckange/Mess, 7, an der Reispelt	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
36.	la s. à r. l. IMPORTEX, avec siège social à Wormeldange, 2, op Tomm	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
37.	la s. à r. l. VELVET INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 37, Val St. André	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
38.	la S.A. LEASE INVEST, avec siège social à Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Bernard *Felten*
39.	la S.A. GROUPE RYVO, avec siège social à Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Marie *Regin*
40.	la s. à r. l. WOODSTOCK, avec siège social à Differdange, 22, avenue de la Liberté	14.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Catherine *Gerard*
41.	la s. à r. l. STARFIELD TRADERS, avec siège social à Heisdorf, 59, rue de Luxembourg	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
42.	la s. à r. l. QUA-TE.COM.LUX, avec siège social à Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
43.	la s. à r. l. MJV LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 11, avenue de la Liberté	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
44.	la s. à r. l. VOLCAN, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Glesener	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
45.	la s. à r. l. APPROLUX, avec siège social à Pétange, 203, route de Longwy	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
46.	la s. à r. l. ACOUDECOR, avec siège social à Gonderange, 28, rue de la Gare	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Jean-François *Trapp*
47.	la S.A. SOVEREIGN BUSINESS SERVICES, avec siège social à Luxembourg, 166, rue de Kirchberg	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Candice *Wiser*

48. la s. à r. l. MAISON PUTZ-BERNARD, avec siège social à Schifflange, 95, rue de la Libération	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
49. la s. à r. l. GALAXY LUXEMBOURG INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
50. la s. à r. l. SARONA LIMITED, avec siège social à Luxembourg, 65, avenue de la Gare	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
51. la S.A. MULTI CONCEPT, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 9, rue Dicks	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
52. la s. à r. l. METAMORPHOSE, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Large	21.07.2000	Mme Karin *Guillaume*	Me Anja *Reisdoerfer*
53. la S.A. VN, avec siège social à Luxembourg, 16, Val Ste Croix	28.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
54. la S.A. INDUSTRIAL PIPING CONTRACTOR, avec siège social à Luxembourg, 241, route de Longwy	28.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
55. la S.A. IMOFI, avec siège social à Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon	28.07.2000	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
	Diekirch		
56 René ESCH, faisant le commerce sous la dénomination «fabricant menuisier HEINTZ-WALCH», demeurant à 117, route de Gilsdorf, L-9234 Diekirch	05.07.2000	M. Lex *Eippers*	Me Alain *Bingen*
57. Francisco DA SILVA AURAUJO, commerçant, demeurant à L-6434 Echternach, 16, rue André Duchscher, exploitant la commerce «HOTEL BEAU SEJOUR» à L-6463 Echternach, 18, rue Maximilien	12.07.2000	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Louis *Unsen*
58. ACTIF PEOPLE S. à r. l., établie et ayant son siège social à L-9080 Ettelbruck, 57, avenue Salentiny	12.07.2000	M. Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
59. MIRAL SARL, établie et ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, Maison 3	25.07.2000	Mme Michèle *Krier*	Me Gilbert *Reuter*
60. MARISOL SA, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 147, route de Stavelot	25.07.2000	Mme Michèle *Krier*	Me Gilbert *Reuter*
61. EURO WATER PROCESS LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-9643 Buederscheid, 3, Kaunereferwee	25.07.2000	Mme Michèle *Krier*	Me Gilbert *Reuter*
62. EUROBAU SARL, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, rue de Stavelot	25.07.2000	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Louis *Unsen*

Par jugement du tribunal de commerce de Luxembourg du 7 juillet 2000, la faillite de la S.A. J.M.D., avec siège social à Schwebsange, 19, route du Vin, a été rabattue.

Par jugement de la cour supérieure de justice de Luxembourg en date du 12 juillet 2000, la faillite de la S.A. EPP EUROPENNE DE PUBLICITE ET DE PROMOTION, avec siège social à Livange, Centre d'Affaire Le 2000, a été rabattue

Par jugement du tribunal de commerce en date du 14 juillet 2000, la faillite de la S.A. IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, a été réouverte.

Par jugement du tribunal de commerce du 28 juillet 2000, la faillite S.C.A. GROUP IMMOBILIER NS, avec siège social à Luxembourg, 1, avenue de la Gare, a été rabattue.

Par jugement du tribunal d'arrondissement de Diekirch du 5 juillet 2000, la faillite de la société anonyme EURO-PAUSE S.A., établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 16, rue de Bigonville, a été rapportée.

Par jugement du tribunal d'arrondissement de Diekirch du 12 juillet 2000, la faillite de la société anonyme GROUPE MISARO S.A. a été rapportée.

Santé.
Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois d'octobre 2000.

Maladies		Cantons													Totaux		
M = Maladie D = Décès		Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total de l'année en cours
Fièvre typhoïde	M																
	D																
Fièvre paratyphoïde	M																
	D																
Autres Salmonelloses	M	17	5	39	13	8	5	5	4	2		11	8		117	12	338
	D																
Diphtérie	M																
	D																
Coqueluche	M																
	D																
Scarlatine	M			2	1										3	1	113
	D																
Brucelloses	M																
	D																
Méningite infectieuse	M																6
	D																1
Dysenterie	M																
	D																
Tbc pulmonaire	M		1				2	1							4	5	27
	D															1	1
Tbc autres organes	M															1	2
	D																
Tbc pleurale	M																2
	D																
Tbc Primo-infection	M															1	4
	D																
Mal. Creutzfeldt-Jacob	M																1
	D																1
Paludisme	M																2
	D																
Hépatite infectieuse	M	1	7												8	3	133
Rougeole	M																
Blennoragie	M															1	2
Condylome accum.	M																2
Syphilis	M																4
Tétanos	M																
Psittacose	M																
S.I.D.A.	M																6
	D		1												1		3

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations.
Administration des Contributions Directes. – Nominations.
Administration des Douanes et Accises. – Nominations.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B - N° 47 du 31 octobre 2000, à la page 898 et à la page 899, il y a lieu de remplacer le texte figurant sous Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations, Administration des Contributions. – Nominations, Administration des Douanes et Accises. – Nominations par le texte suivant:

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000, Messieurs Georges *Kerger*, Carlo *Rodenbour* et Claude *Steichen*, rédacteurs principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, ont été nommés chefs de bureau adjoints à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000, Messieurs Michel *Burens* et Amédé *Santioni*, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, ont été nommés contrôleurs à la même administration à partir du 1er octobre 2000.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Messieurs Jeannot *Krier* et Frank *Reinert* et Mesdames Manon *Mahr* ép. *Goerens* et Sylvie *Perrochon*, contrôleurs au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Madame Josée *Junk*, vérificateur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommée contrôleur adjoint hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg 8 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur François *Risch*, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Luxembourg Y de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Gilbert *Kalmus*, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 5 de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Messieurs Albert *Steines* et Alain *Werner* et Madame Carine *Simon* ép. *Grethen*, contrôleurs hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions, ont été nommés inspecteurs hors cadre à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Robert *Scheueren*, vérificateur expert comptable à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises à la même Direction à partir du 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Jean-Claude *Peffer*, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbruck, a été nommé vérificateur expert comptable des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Madame Marie-Paule *Niederweis*, receveur B des douanes et accises au bureau de recette à Mertert, a été nommée inspecteur à la Direction des douanes et accises à Luxembourg avec effet au 1er octobre 2000.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 52 **1er décembre 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Madame Claudette Edith Yvonne TEKES à changer ses prénoms actuels en celui de «Claudine».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Claudette Edith Yvonne TEKES, née le 28 août 1939 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6715 Grevenmacher – 48, rue Boland, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Claudine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Claudette Edith Yvonne TEKES est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Claudine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Madame Eugenie Maria Germaine BÜCHLER, épouse THILL à changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Eugenie Maria».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Eugenie Maria Germaine BÜCHLER, épouse THILL, née le 17 février 1927 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4305 Esch-sur-Alzette – 25, rue Marcel Reuland – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Eugenie Maria»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eugenie Maria Germaine BÜCHLER, épouse THILL est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Eugenie Maria».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Madame Maria Anna Virginie Marcelle Wilhelmine MEYERS, épouse HUBSCH à changer ses prénoms actuels en celui de «Marianne».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Madame Maria Anna Virginie Marcelle Wilhelmine MEYERS, épouse HUBSCH, née le 26 octobre 1934 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9160 Ingeldorf – 140, route d'Ettelbruck – sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marianne»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Maria Anna Virginie Marcelle Wilhelmine MEYERS, épouse HUBSCH est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marianne».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Monsieur Albert Catherine Guy MEYER à changer ses prénoms actuels en celui de «Guy».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Albert Catherine Guy MEYER, né le 7 septembre 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6131 Junglinster – 4, rue Hiel, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Guy»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Albert Catherine Guy MEYER est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Guy».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté ministériel du 27 octobre 2000 portant renouvellement des membres de la commission de la marque nationale du beurre.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural,

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil du 3 juillet 1970 portant création d'une marque nationale du beurre luxembourgeois;

Vu le règlement ministériel du 13 mai 1981 portant modification du règlement ministériel du 3 juillet 1970 concernant l'exécution du concours beurrier;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de la marque nationale du beurre pour une durée de cinq ans:

MM. Jean *Mersch*, ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture
Francis *Kipgen*, inspecteur principal 1er en rang au Service d'économie rurale

délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

M. Roger *Bebing*, Assistant technique médical en chef du Laboratoire National de Santé

délégué du Ministère de la Santé;

M. Raymond *Weydert*, Hesperange

délégué de la Chambre d'agriculture;

M. Richard *Sutor*, Ermsdorf
Mme Pierrette *Steichen-Schmitgen*, Kehmen

délégués des producteurs;

Mmes Mado *Wictor*, Luxembourg
Sylvie *Gansen*, Wecker

déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

M. Jean *Wirth*, Mondercange

délégué de la Chambre de commerce;

M. Marc *Friederici*, Remich

délégué de la Chambre des métiers.

Art. 2. Monsieur Jean *Mersch*, précité, exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale du beurre.

Monsieur Honoré *Theves*, 1er commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission en qualité de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre, et à la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 27 octobre 2000.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Arrêté ministériel du 27 octobre 2000 portant renouvellement des membres de la commission d'expertise du beurre.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu le règlement ministériel du 3 juillet 1970 concernant l'exécution du concours beurrier;

Vu le règlement ministériel du 13 mai 1981 portant modification du règlement ministériel du 3 juillet 1970 concernant l'exécution du concours beurrier;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'expertise du beurre pour une durée de cinq ans:

MM. Jean *Mersch*, ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture
Francis *Kipgen*, inspecteur principal 1er en rang au Service d'économie rurale

délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

M. Roger *Bebing*, Assistant technique médical en chef du Laboratoire National de Santé

délégué du Ministère de la Santé;

M. Raymdond *Weydert*, Hesperange

délégué de la Chambre d'agriculture;

M. Richard *Sutor*, Ermsdorf
Mme Pierrette *Steichen-Schmitgen*, Kehmen

délégués des producteurs;

Mmes Mado *Wictor*, Luxembourg
Sylvie *Gansen*, Wecker
déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

M. Jean *Wirth*, Mondercange
délégué de la Chambre de commerce;

M. Marc *Friederici*, Remich
délégué de la Chambre des métiers.

Art. 2. Monsieur Jean *Mersch*, précité, exercera les fonctions de président de la commission d'expertise du beurre.

Monsieur Honoré Theves, 1er commis principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjoint à la commission en qualité de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre, et à la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 27 octobre 2000.
Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Monsieur Vincent *D'Angelo*, attaché de Gouvernement à l'administration des contributions, a été nommé attaché de Gouvernement 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Monsieur Luc *Keup*, rédacteur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé vérificateur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Remich de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Monsieur Serge *Feteler*, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés Diekirch de la section des sociétés.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2000,

– Monsieur Claude *Fox*, chef de bureau, a été nommé inspecteur avec effet au 1er octobre 2000.

– Madame Monique *Bailleux*, Madame Nadine *Peters* et Madame Carole *Heyart*, rédacteurs principaux, ont été nommées chefs de bureau adjoints.

– Monsieur Marc *Serres*, rédacteur, a été nommé rédacteur principal avec effet au 1er octobre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000 Monsieur Jean-Paul *Tacchini*, chef de bureau, a été nommé inspecteur.

Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Madame Viviane *Heinen* et Madame Michèle *Mellina*, agents de probation stagiaires à l'administration judiciaire, ont été nommées agents de probation à la même administration avec effet au 1er novembre 2000.

Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Madame Pascale *Pierrard*, chef de bureau à l'administration du Cadastre et de la Topographie, a été nommée chef de bureau hors cadre auprès de l'administration judiciaire avec effet au 1er janvier 2001.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, le mandat consulaire de Monsieur Giancarlo *Iaccarino*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Naples, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, le mandat consulaire de Monsieur Fred R. *Cerf*, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Seattle, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Consulats. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Djibouti, a été accordée à Monsieur Roger *Laupie*.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000, Madame Odette *Pauly*, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, Madame Astrid *Maas*, juge de paix directeur-adjoint à la justice de paix de Luxembourg et Madame Annick *Everling*, juge de paix à la justice de paix de Luxembourg ont été nommées juges suppléants au tribunal administratif.

Magistrature. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 démission de ses fonctions de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg a été accordée à Madame Simone *Pelles*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, avec effet au 1er novembre 2000.

Magistrature. – Nominations. – Madame Monique *Stirn*, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans avec effet au 1er novembre 2000.

Monsieur Michel *Turk*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans avec effet au 1er novembre 2000.

Monsieur Paul *Vouel*, substitut au Parquet de Diekirch, a été nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Monsieur Paul *Vouel*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans avec effet au 1er novembre 2000.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000:

Madame Eliette *Bauler*, premier conseiller à la Cour d'appel, a été nommée président de chambre à la Cour d'appel.

Monsieur Georges *Santer*, premier conseiller à la Cour d'appel, a été nommé président de chambre à la Cour d'appel.

Monsieur Paul *Wagner*, premier vice-président au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommé premier conseiller à la Cour d'appel.

Madame Marlyse *Kauffman*, juge de paix à Luxembourg, a été nommée vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Madame Mireille *Hartmann*, juge de paix à Luxembourg, a été nommée vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Madame Carole *Kerschen*, juge de paix à Esch-sur-Alzette, a été nommée juge de paix à Luxembourg.

Madame Alexandra *Huberty*, juge des tutelles à Luxembourg, a été nommée juge de paix à Luxembourg.

Madame Sylvie *Conter*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Madame Yannick *Didlinger*, substitut au parquet de Luxembourg, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Madame Michèle *Hornick*, substitut chargé du service de documentation au Parquet Général, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Monsieur Gilles *Herrmann*, attaché de justice, a été nommé substitut au parquet de Luxembourg. Le rang de juge lui a été conféré.

Madame Nadine *Walch*, attaché de justice, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Madame Simone *Flammang*, attaché de justice, a été nommée substitut au Parquet Général.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Conseil Supérieur des personnes handicapées. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 9 novembre 2000, Monsieur Pierre *Campagna*, licencié en sciences médico-sociales et hospitalières au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, a été nommé membre effectif au Conseil Supérieur des personnes handicapées en remplacement de Madame Patty *Weicker*, démissionnaire, dont il achève le mandat.

Monsieur Jean-Claude *Muller*, rédacteur au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, est nommé secrétaire et Monsieur Moreno *Pellicciari*, rédacteur principal au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, est nommé secrétaire suppléant dudit Conseil.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes handicapées - Agrément. - Par arrêté ministériel du 14 novembre 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire « Association pour le Développement et la Propagation d'Aides Techniques pour Handicapés - ADAPTH asbl » ayant son siège à Luxembourg-Kirchberg, 2 rue Albert Borschette, pour les activités du service de communication, sis à Luxembourg-Kirchberg, 2 rue Albert Borschette.

L'agrément est enregistré sous le numéro 9916/1.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 17 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à Madame *Cesareo* Anna Maria, habitant à Mondercange, 20, rue Neuve, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 37, Cité Oricherhoehl, L-8036 Strassen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10252000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 17 novembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Magic Balloons s. à r. l.» ayant son siège à L-2640 Luxembourg, 13, rue de Trèves pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 7a, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10362000.

Comme l'aménagement de l'extérieur ne peut, pour des raisons climatiques, être réalisé avant la fin de l'hiver, l'agrément provisoire est valable jusqu'au 15 mai 2001.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'août 2000.

N° d'ordre	Nom du failli	date du jugement	juge-commissaire	curateur
		Luxembourg		
1.	la s. à r. l. ALPHATEC SK, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 32, rue du X Septembre	04.08.2000	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Lionel *Berthelet*
2.	la s. à r. l. ONE WAY, avec siège social à Luxembourg, 37, rue du Fort Neypperg	04.08.2000	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Frédérique *Baretti*
3.	la S.A. EUROCOM BUSINESS LUXEMBOURG, avec siège social à Junglinster, 1, rue Lauterbour	04.08.2000	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Anja *Reisdoerfer*
4.	la s. à r. l. DE PETZI, avec siège social à Luxembourg, 54, rue Cents	04.08.2000	Mme Fabienne *Gehlen*	Me Anja *Reisdoerfer*
5.	la s. à r. l. IMMO REGIEBAU, avec siège social à Mertert, 37D, Cité Pierre Frieden	04.08.2000	Mme Martine *Disiviscourt*	Me Pierre *Feltgen*
6.	la S.A. MAGEPAL, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 26, rue Albert 1er	04.08.2000	Mme Martine *Disiviscourt*	Me Pierre *Feltgen*
7.	la s. à r. l. MLK, avec siège social à Bertrange, 80, route de Longwy	11.08.2000	Mme Pascale *Dumong*	Me Aurélia *Feltz*
8.	la s. à r. l. FANTABILE, avec siège social à Luxembourg, 54, rue Schetzel	11.08.2000	Mme Pascale *Dumong*	Me Pierre *Feltgen*
9.	la s. à r. l. GS INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 44, route d'Esch	11.08.2000	Mme Pascale *Dumong*	Me Pierre *Feltgen*
10.	la S.A. DITRALUX, avec siège social à Luxembourg, 44, rue de Wiltz	11.08.2000	Mme Pascale *Dumong*	Me Pierre *Feltgen*
11.	la S.A. ARTEMIS CONSEILS, avec siège social à Bertrange, 83, rue de Luxembourg	11.08.2000	Mme Pascale *Dumong*	Me Pierre *Feltgen*
12.	la s.e.c.s. VICOPEGA GmbH & CO KG, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 15A, rue Origer	11.08.2000	Mme Martine *Disiviscourt*	Me Olivier *Wagner*
13.	la s. à r. l. LA MIE DU PAIN, avec siège social à Luxembourg, 61, avenue de la Liberté	11.08.2000	Mme Martine *Disiviscourt*	Me Olivier *Wagner*

14. la S.A. D'STOEPP, avec siège social à Luxembourg, 2, rue du Palais de Justice	18.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Olivier *Wagner*
15. la S.A. MEDIPHARMA, avec siège social à Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er	18.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Olivier *Wagner*
16. la S.A. SEMAFER, avec siège social à Luxembourg, 49, boulevard Royal	18.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Olivier *Wagner*
17. la S.A. LL LUX, avec siège social à Rodange, 1, rue de l'Industrie	18.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Olivier *Wagner*
18. la S.A. IN'TEL DISTRIBUTION, avec siège social à Pétange, 17, rue Robert Schuman	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Marguerite *Ries*
19. la s. à r. l. SECOND WAY, avec siège social à Luxembourg, 28, rue du Fort Neipperg	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Marguerite *Ries*
20. la s. à r. l. FENRIR, avec siège social à Luxembourg, 4, boulevard Joseph II	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Marguerite *Ries*
21. la S.A. ARAUCANA, avec siège social à Luxembourg, 35, rue Laurent Menager	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Marguerite *Ries*
22. la s. à r. l. ERIVER, avec siège social à Pétange, 20, rue Weissenbrill	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Pierre *Feltgen*
23. la S.A. FF TRUST HOLDING, avec siège social à Luxembourg, 159, rue de Reckenthal	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Pierre *Feltgen*
24. la S.A. ABERA-LUX, avec siège social à Wasserbillig, 80, route de Luxembourg	25.08.2000	Mme Marielle *Rischette*	Me Pierre *Feltgen*
	Diekirch		
25. FASCINIO S.A., établie et ayant son siège social à L-9530 Wiltz, 25, Grand-Rue	22.08.2000	M. Lex *Eippers*	Me Jean-Louis *Unsen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 8 novembre 2000, Monsieur le Dr Christian *Jaeger*, né le 11 mars 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2000, Monsieur le Dr Guy *Molitor*, né le 8 avril 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Service d'Economie Rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000, Monsieur Jean-Michel *Treinen,* inspecteur principal au Service d'Economie Rurale, a été nommé inspecteur principal 1er en rang auprès du même service.

Arrêté grand-ducal du 1er septembre 2000 approuvant les délibérations des 118 conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B - N° 46 du 16 octobre 2000, il y a lieu d'ajouter en-dessous de l'intitulé:

«Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 53 **8 décembre 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 2 octobre 2000 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du CRP-Gabriel Lippmann.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Vu l'art. 10 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet :

1. l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
2. le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg et les art. 11 et 14 des statuts qui en font partie intégrante;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 1997 portant nomination des membres du Conseil d'administration du centre de recherche public du Centre Universitaire de Luxembourg;

Vu la démission de Monsieur Alain *Georges*, membre;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre du conseil d'administration du centre de recherche public créé par règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 auprès du Centre Universitaire de Luxembourg, en qualité de personnalité compétente des secteurs privé et public, indépendante de l'organisme, du service ou de l'établissement auprès duquel le CRP a été créé:

- Monsieur Charles-Louis *Ackermann*, administrateur délégué, ACCUMALUX S.A.

Art. 2. Monsieur Charles-Louis *Ackermann* termine le mandat de Monsieur Alain *Georges* qu'il remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial et transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 2 octobre 2000.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Monsieur Edouard STEFFEN à changer son prénom actuel en celui de «Camille».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Edouard STEFFEN, né le 10 janvier 1943 à Grevenmacher, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6720 Grevenmacher – 34, rue de l'Eglise, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Camille»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Edouard STEFFEN est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Camille».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000 modifiant l'arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du Conseil de Presse.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 20 décembre 1979 relative à la reconnaissance et à la protection du titre professionnel de journaliste, telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du Conseil de Presse;

Vu les propositions des organisations professionnelles de la presse;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du Conseil de Presse est modifié comme suit:

Monsieur Roland *Kayser* (Correio) est nommé membre effectif pour le groupe des éditeurs;

Monsieur Tom *Wagner* (Association luxembourgeoise des journalistes) est nommé membre effectif pour le groupe des journalistes;

Monsieur Lucien *Gretsch* (Union des journalistes Luxembourg) remplacera Monsieur Marc *Glesener* comme membre effectif pour le groupe des journalistes.

L'article 2 de l'arrêté grand-ducal du 20 décembre 1999 portant nomination des membres du Conseil de presse est modifié comme suit:

Madame Paula *Gomes* (Correio) est nommée membre suppléant pour le groupe des éditeurs;

Madame Mélanie *Weyand* (Association luxembourgeoise des journalistes) est nommée membre suppléant pour le groupe des journalistes;

Monsieur Jean-Paul *Schneider* (Union des journalistes Luxembourg) remplacera Monsieur Marcel *Kieffer* et

Madame Françoise *Medernach* (Association luxembourgeoise des journalistes) remplacera Madame Nadine *Entringer* comme membres suppléants pour le groupe des journalistes.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 10 novembre 2000.
Henri

Arrêté ministériel du 15 novembre 2000 portant nomination des chargés de cours pour la préparation à l'examen de chasse

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 16 avril 1991 concernant les conditions et modalités de l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés chargés de cours pour la préparation à l'examen d'aptitude pour la délivrance du premier permis de chasse pour la session 2000/2001:

Cours:

Introduction et informations générales	M. Ady *Krier*, ingénieur 1re classe à l'administration des Eaux et Forêts à Luxembourg
Législation sur la chasse	M. Guy *Weiss*, premier conseiller de gouvernement au ministère de l'Environnement à Luxembourg
Traditions locales de la chasse, Connaissance du grand gibier	M. Charles *Risch*, Rumelange
Connaissance du petit gibier	M. Gaston *Fohl*, préposé forestier e. r., Schweich
Écologie, protection de la nature	M. George *Bechet*, conservateur au Musée National d'Histoire Naturelle à Luxembourg
Armes et munitions de chasse	M. Claude *Lanners*, employé privé au Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg
Exploitation des chasses, Aménagement des territoires de chasse	M. René *Bosseler*, brigadier forestier principal à l'administration des Eaux et Forêts à Luxembourg
Éthique de la chasse	M. Jacques *Mersch*, Aspelt

Chiens de chasse	M. Jim *Christnach*, Luxembourg
Maladies du gibier	Docteur Georges *Gillen*, Alzingen
Agriculture	M. Carlo *Raus*, Aspelt
Sylviculture	M. René *Thill*, brigadier forestier principal à l'administration des Eaux et Forêts, Biwer

Art. 2. Le présent arrêté remplace ceux du 20 novembre 1991, du 2 septembre 1992 et du 30 mai 1994 portant nomination des chargés de cours pour la préparation à l'examen de chasse.

Art. 3. Une expédition conforme du présent arrêté est adressée aux intéressés pour leur servir de titre.

Ampliation pour information est transmise au Ministère de la Fonction Publique (Administration du Personnel de l'État), au Directeur de l'administration des Eaux et Forêts ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 15 novembre 2000.

Le Ministre de l'Environnement,
Charles Goerens

Arrêté ministériel du 13 novembre 2000 portant nomination des membres de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés, pour une durée de trois ans, membres de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté:

comme membres effectifs:

– Madame Joséane *Schroeder*, Conseiller à la Cour d'appel;

– Monsieur Georges *Heisbourg*, Procureur d'Etat adjoint à Luxembourg;

comme membres suppléants:

– Madame Lotty *Prussen*, Vice-Président au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg;

– Madame Mariette *Goniva*, Substitut principal au Parquet de Luxembourg.

Art. 2. Une expédition du présent arrêté sera remise à chacun des intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 13 novembre 2000 portant nomination des membres de la commission spéciale chargée de l'exécution des décisions judiciaires de placement.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 21 de la loi modifiée du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés;

Vu la proposition du Ministre de la Santé du 27 octobre 2000;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission spéciale chargée de l'exécution des décisions judiciaires de placement pour une durée de trois ans:

– M. Alain *Thorn*, Juge-Directeur du Tribunal de la jeunesse et des tutelles de Luxembourg

– M. Jean *Bour*, Procureur d'Etat de Diekirch

– M. le docteur Marc *Gleis*, médecin spécialiste en neuro-psychiatrie, 28, rue Boltgen, L-4038 Esch-sur-Alzette

– M. le docteur Chrétien *Jacoby*, médecin spécialiste en neuro-psychiatrie, 103, avenue Salentiny, L-9080 Ettelbruck.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission pour une durée de trois ans:

– M. Marc *Schlungs*, Conseiller à la Cour de Cassation

– Mme Mariette *Goniva*, Substitut principal au Parquet de Luxembourg

– M. le docteur Marc *Graas*, médecin spécialiste en psychiatrie, 22A, rue Val Ste Croix, L-1370 Luxembourg

– M. le docteur Patrick *Gondoin*, médecin spécialiste en psychiatrie, 50, Bd. J.-F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette.

Art. 3. Monsieur Alain *Thorn* est désigné comme président de la commission.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 13 novembre 2000 portant nomination du Président du conseil d'administration du CRP-Gabriel Lippmann.

La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Vu l'art. 10 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet :
1. l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
2. le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un centre de recherche public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg et les art. 11 et 14 des statuts qui en font partie intégrante;

Vu l'arrêté ministériel du 2 octobre 2000 portant modification de l'arrêté ministériel du 6 octobre 1997 concernant la nomination des membres du conseil d'administration;

Vu la proposition soumise par le conseil d'administration;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Charles-Louis *Ackermann* est nommé membre du bureau et Président du conseil d'administration du centre de recherche public créé auprès du Centre Universitaire de Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial et transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.
La Ministre de la Culture,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Erna Hennicot-Schoepges

Arrêté ministériel du 22 novembre 2000 portant nomination d'un observateur local chargé de missions spéciales en matière viti-vinicole. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 22 novembre 2000, M. Robert *Max-Thommes*, demeurant à Ahn, a été nommé observateur local en remplacement de M. Jean *Ley*.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000, Monsieur Guy *Biver*, receveur principal de l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal, chargé de la gestion du bureau de recette à Wiltz de la même administration, avec effet au 1er décembre 2000.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois d'avril 2001 un examen de promotion dans le carrière de l'expéditionnaire administratif.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière de l'agent de probation auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) aura lieu les 5 et 6 mars 2001.

Association syndicale libre.

Noertrange. En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'installation d'une conduite d'eau dans les parcs à bétail aux lieux-dits «Lerchen, Vor Kalber etc.» à Noertrange, commune de Winseler, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Winseler.

Entreprises d'assurances. – «VITIS LIFE SA» – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 25 octobre 2000, Monsieur René *Van den Bosch* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «VITIS LIFE SA» en remplacement de Monsieur Luc *Vanderhaegen.*

Entreprises d'assurances. – «WINTERTHUR EUROPE VIE SA». – Prolongation de l'agrément de dirigeant de compagnie d'assurances vie. – Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000, l'agrément temporaire de Monsieur Claude *Desseille* au 30.06.2000 comme directeur de l'entreprise d'assurances vie «WINTERTHUR EUROPE VIE SA» est prorogé jusqu'au 30.06.2001.

Entreprises d'assurances. – «ZURICH EUROLIFE SA». – Agrément du directeur. – En l'application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 20 novembre 2000, Monsieur Eugène *Moyen* a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ZURICH EUROLIFE SA» en remplacement de Monsieur Claude *Schuler.*

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au premier semestre de l'année 2001 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	*Nature de l'épreuve:*
7.5.2001 / 8.5.2001	examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant;
16.5.2001 / 17.5.2001	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal

---

Indigénat

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur AFANOU Akouété, né le 19.05.1953 à Ekpui (Togo), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur AYNETCHI Saeed, né le 26.07.1961 à Téhéran (Iran), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur AZIZI Qumars, né le 18.03.1954 à Bakhtaran (Iran), demeurant à Strassen.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Strassen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BARBOSA DOS ANJOS Armando Augusto, né le 05.12.1964 à Carrapatas/Macedo de Cavaleiros (Portugal), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOS ANJOS Armando Augusto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BARBOSA DOS ANJOS Marcolino, né le 17.01.1972 à Differdange, demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ANJOS Marcolino.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BARTL Thomas, né le 11.05.1971 à Hermeskeil (Allemagne), demeurant à Hobscheid.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BENEDETTI Walter, né le 11.10.1962 à Luxembourg, demeurant à Bridel.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BREBION Nicolas Jacques Etienne, né le 10.08.1977 à Paris 18ème (France), demeurant à Hagen.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BURCHERI Andreino, né le 25.07.1966 à Dudelange, demeurant à Peppange.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Roeser.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur BURGER Maximilian, né le 20.01.1959 à Pisa (Italie), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur CHAN Yat Ming, né le 05.03.1961 à Hong Kong (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur CONTE Michele, né le 11.10.1960 à Montemilone (Italie), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 26.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur CONTRERAS SANCHEZ Ricardo Alex, né le 18.06.1960 à Santiago (Chili), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANCHEZ Ricardo Alex.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur D'AMATO-RIZZI Luigino, né le 03.09.1967 à Pétange, demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame ESTEVES DE OLIVEIRA Maria Emilia, née le 19.01.1962 à Frossos (Portugal), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Emilia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur FERNANDEZ BERMEJO Santiago, né le 21.01.1972 à Lamas/A Estrada (Espagne), demeurant à Reimberg.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettborn.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDEZ Santiago.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur FRAIPONT Albert Mathieu, né le 06.09.1937 à Bastogne (Belgique), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame FURTADO LEAL Maria Celina, née le 04.05.1977 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 18.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur GHAVAMI Seyed Reza, né le 01.05.1972 à Téhéran (Iran), demeurant à Tétange.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kayl.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame GOMES FERREIRA Paula Fernanda, née le 24.11.1969 à Leça do Balio/Matosinhos (Portugal), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.11.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame GRATIA Eliane Solange, née le 25.06.1958 à Steinfort, demeurant à Kleinbettingen.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur KAUT Stephan Wolfgang, né le 28.01.1961 à St. Vith (Belgique), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur LIMA DA CRUZ Joao Manuel, né le 01.12.1972 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Kopstal.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur LIMPACH Christian Joseph, né le 07.09.1944 à Sterpenich (Belgique), demeurant à Keispelt.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur LINZALONE Giorgio, né le 06.04.1969 à Steinfort, demeurant à Koerich.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Koerich.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur LOPEDOTE Paolo, né le 29.09.1972 à Pétange, demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur MANTHOPOULOS Leonidas, né le 05.09.1958 à Beyrouth (Liban), demeurant à Heisdorf.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame MENDOZA Evangeline, née le 03.03.1971 à Manila (Philippines), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur MONZINI Massimo, né le 04.05.1956 à Varese (Italie), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur MOTIANI Kumar, né le 13.08.1966 à Bombay (Inde), demeurant à Fentange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame NASCIMENTO Maria do Céu, née le 25.07.1963 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Clervaux.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.11.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame NOWICKA Magdalena Katarzyna, née le 07.03.1974 à Lodz (Pologne), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 18.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur PHILIPCZYK Claude, né le 04.08.1964 à Metz (France), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur PIERINI Ermanno, né le 09.02.1969 à Lizzano in Belvedere (Italie), demeurant à Stadtbredimus.

Cette naturalisation a été acceptée le 24.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame ROBERTO Maria Paola, née le 10.04.1973 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 30.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur ROGGEMAN Christian Emile Léon, né le 22.10.1955 à Schaerbeek (Belgique), demeurant à Niederpallen.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Redange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame SANEI Solmaz, née le 06.02.1982 à Téhéran (Iran), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur SCHROBILTGEN Jean-Luc, né le 12.10.1956 à Arlon (Belgique), demeurant à Lieler.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Heinerscheid.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur SHAH Prashant Ratilal, né le 09.07.1960 à Thika (Kenya), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame SOARES SPENCER Sonia Maria, née le 28.09.1976 à Nossa Senhora da Lapa/Sao Nicolau (Cap Vert), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SOARES Sonia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur TABBAL Georges Aziz, né le 10.06.1937 à Beyrouth (Liban), demeurant à Strassen.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Strassen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur TAMIM Abderrahim, né le 12.12.1963 à Casablanca (Maroc), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur VAN DEN BERKMORTEL Adrianus Petrus Gerardus, né le 08.02.1951 à Deurne (Pays-Bas), demeurant à Harlange.

Cette naturalisation a été acceptée le 23.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune du Lac de la Haute-Sûre.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur VITAS Slobodan, né le 19.08.1972 à Zadar (Croatie), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 16.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame VON GARTZEN Barbara Katharina, née le 20.05.1968 à Saarbrücken (Allemagne), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 17.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée à la dame WANG Ying, née le 04.05.1973 à Xian/Shaanxi (Chine), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.10.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 31.08.2000, la naturalisation est accordée au sieur WILLEKENS Ingur Kay, né le 18.06.1974 à Antwerpen (Belgique), demeurant à Meispelt.

Cette naturalisation a été acceptée le 06.11.2000 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000:

- Madame Rita *Biel*, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge de paix à la justice de paix d'Esch-sur-Alzette.
- Madame Yolande *Schmit*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.
- Madame Marianne *Eicher*, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, Madame Danielle *Poletti*, Madame Anick *Wolff*, Madame Monique *Schmit* et Monsieur Eric *Schammo*, juges au tribunal d'arrondissement de Luxembourg ont été nommés juges-commissaires aux ordres pour la durée d'une année.

Magistrature. – Nominations. – Rang de juge. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000:

- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Monsieur Marc *Jaeger*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.
- Monsieur Michel *Reiffers*, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé premier vice-président au tribunal d'arrondissement de Diekirch et le rang de conseiller à la Cour d'appel lui a été accordé.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Madame Eliane *Zimmer*, avocat général.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Madame Marianne *Putz*, juge de paix directeur adjoint à Esch-sur-Alzette.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Madame Mariette *Goniva*, substitut principal du procureur d'Etat à Luxembourg.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Madame Astrid *Maas*, juge de paix directeur adjoint à Luxembourg.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Monsieur Roger *Linden*, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.
- Le rang de conseiller à la Cour d'appel a été accordé à Monsieur Jean-Paul *Frising*, procureur d'Etat adjoint au parquet de Luxembourg.
- Madame Lotty *Prussen*, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée conseiller à la Cour d'appel.

Magistrature. – Nomination. – Renouvellement. – Prolongation. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000:

- Maître Luc *Schanen* a été nommé juge de paix suppléant à la justice de paix de Luxembourg.
- Le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Monsieur Ernest *Nilles*, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été renouvelé pour une nouvelle période de trois ans.
- La délégation pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch, accordée par arrêté grand-ducal du 18 mars 2000 à Monsieur Alexandre *Eippers*, attaché de justice, a été prolongée jusqu'au 15 avril 2001.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 22 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Les enfants terribles s. à r. l.» ayant son siège à L-1269 Luxembourg, 2, rue Marguerite de Busbach pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10382000.

Relations extérieures. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000, Monsieur Fernand *Kartheiser*, Conseiller de Légation première classe en service ordinaire, a été nommé Chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République de Chypre, avec résidence à Athènes.

Révision de procès criminels et correctionnels. – Commission. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000, ont été nommés membres de la commission prévue par l'article 444, alinéa 3, du code d'instruction criminelle et chargée d'émettre un avis sur les demandes en révision introduites en application de l'article 443, 4°, du même code:

comme membres effectifs:

– M. Pierre *Gehlen*, Président du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg

– Mme Lotty *Prussen*, Vice-Président du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg

– Mme Claudine *Konsbruck*, Conseiller de Direction adjoint au Ministère de la Justice

comme membres suppléants:

– M. Paul *Konsbruck*, Président du Tribunal d'arrondissement de Diekirch

– M. Jean-Claude *Kurek*, Premier juge au Tribunal d'arrondissement de Diekirch

– M. Daniel *Ruppert*, Attaché de Gouvernement au Ministère de la Justice.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 14 novembre 2000 Monsieur Tareq *El Sayyed,* né le 16 septembre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2000 Madame Michèle *Pirlet*, née le 7 février 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000 Monsieur le Dr Alessio *Migneco*, né le 26 juillet 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000 Monsieur le Dr Georges *Mailliet*, né le 26 avril 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pneumologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000 Madame le Dr Sanja *Ljepojevic* ép. *Mladinovic*, née le 1er décembre 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000, Monsieur Syd M. François *Mehbod*, né le 11 janvier 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2000 Monsieur le Dr Jacques *Wajsbrot*, né le 12 octobre 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. — Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 14 novembre 2000, Madame Anne *Gilson*, née le 21 avril 1976, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000, Monsieur Christophe *Kleijnen*, né le 28 juin 1973, a été autorisé à exercer la profession de pharmacie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2000, Madame Valérie *Demonpion* ép. *Chakib*, née le 1er mars 1968, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service central de la statistique et des études économiques. – Examen de fin de stage. – Examen de promotion. – Le Service central de la statistique et des études économiques organisera au cours du mois de février 2001 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur, un examen de promotion dans la carrière du rédacteur et un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 54 **8 décembre 2000**

Sommaire

Arrêté ministériel du 24 novembre 2000 portant fixation des audiences de juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2000-2001.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 142 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 29 juin 2000;

Arrête:

Art. 1er. Les audiences de la **Cour supérieure de justice** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

a) la *Cour de cassation,* qui comprend une chambre, siège tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, en la salle no 1;

b) la *Cour d'appel* siège comme suit:

1) la ***première chambre,*** connaissant des affaires civiles, à l'exception des affaires de référé, tous les mercredis et vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 9.00 heures, en la salle no 2;

2) la ***deuxième chambre,*** connaissant des affaires de référé-divorce et des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, tous les lundis et mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 15.00 heures, en la salle no 2;

3) la ***troisième chambre,*** connaissant des affaires de droit du travail, tous les mardis à 9.00 heures et tous les jeudis, à 15.00 heures, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois en la salle no 2;

4) la ***quatrième chambre***, connaissant des affaires commerciales, tous les mardis et mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 9.00 heures, en la salle no 1;

5) la ***cinquième chambre,*** connaissant des affaires correctionnelles, tous les mardis à 15.00 heures, et tous les vendredis à 9.00 heures, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois en la salle no 1; tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.15 heures pour les affaires à traiter en chambre du conseil ;

6) la ***sixième chambre,*** connaissant des affaires correctionnelles, tous les lundis à 9.00 heures, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, en la salle no 1;

7) la ***septième chambre,*** connaissant des affaires de référés ordinaires et en matière de droit du travail, ainsi que des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, tous les mardis à 15.00 heures en la salle no 2, et tous les mercredis à 15.00 heures en la salle no 1, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après;

8) la ***huitième chambre,*** connaissant des affaires de droit du travail et des affaires d'exequatur, tous les lundis à 9.00 heures en la salle no 2 et tous les jeudis, à 15.00 heures, en la salle no 1, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après ;

9) la ***neuvième chambre,*** connaissant des affaires civiles et commerciales, tous les mercredis à 9.00 heures et tous les jeudis à 15.00 heures, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois en la salle no 314;

10) la ***chambre criminelle,*** selon les besoins, le premier et le troisième lundi de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 15.00 heures, en la salle no 1;

11) la ***chambre du conseil de la Cour d'appel*** est assumée du 16 septembre 2000 au 15 juillet 2001 par la sixième chambre;

12) la ***chambre d'appel de la jeunesse*** siège chaque deuxième lundi du mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, en la salle no 1.

La Cour de cassation et la Cour d'appel peuvent en outre siéger, en dehors de leurs audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

*****

Art. 2. Les audiences du **Tribunal d'arrondissement de LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

1) la ***première chambre,*** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les lundis et mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 9.00 heures en la salle numéro 35, et tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle 100 de la Cour Supérieure de Justice;

2) la ***deuxième chambre,*** connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 31, ainsi que tous les jeudis et vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 35;

3) la ***troisième chambre,*** connaissant spécialement des affaires civiles, notamment des affaires domaniales, des poursuites en matière de saisie immobilière, des appels des décisions des juges de paix en matière civile, y compris des appels en matière de bail à loyer, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque

fois à 15.00 heures en la salle numéro 35, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 15.00 heures en la salle numéro 100 de la Cour Supérieure de Justice ainsi que tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 1;

4) la ***quatrième chambre,*** connaissant spécialement des affaires de divorce et de séparation de corps, tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.30 heures en la salle numéro 39, ainsi que tous les mardis et jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, chaque fois à 9.00 heures en la salle numéro 31;

5) la ***cinquième chambre,*** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque premier et troisième lundi, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 19 et tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21;

6) la ***sixième chambre,*** connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, tous les mardis et jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 1, et tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21;

7) la ***septième chambre,*** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 21, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 31, ainsi que tous les mercredis, jeudis et vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 25;

8) la ***huitième chambre,*** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 1, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 25 et tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 1;

9) la ***neuvième chambre,*** connaissant spécialement des affaires correctionnelles et criminelles, tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 25, et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 25;

10) la ***dixième chambre,*** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils et des appels des décisions des juges de paix en matière civile, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 1, tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 100 de la Cour Supérieure de Justice, ainsi que tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21;

11) la ***onzième chambre,*** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 1, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 31, ainsi que tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 1;

12) la ***douzième chambre,*** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque 2e et 4e lundi, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 21, tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 31 et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, en la salle numéro 25;

13) la ***treizième chambre,*** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque 1er et 3e lundi, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 21, chaque 2e et 4e lundi, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 31, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle numéro 35, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 35, tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, en la salle numéro 21, et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle numéro 31;

14) la ***chambre criminelle,*** assumée par la neuvième chambre, selon les besoins du service, tous les lundis à partir de 15.00 heures, en la salle numéro 25;

15) la ***chambre du conseil en matière correctionnelle*** est assumée du 16 septembre 2000 au 15 juillet 2001 par la cinquième chambre.

Les **audiences de référé** sont fixées comme suit:

a) **en matière ordinaire**, tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 25 et à 14.30 heures en la salle no 35 ainsi que tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 31;
Toutes les affaires de référé en matière ordinaire doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 14.30 heures.

b) en **matière de divorce** et de **séparation de corps** tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 31 et tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 35;
Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

Les audiences du **tribunal des tutelles** auront lieu tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, chaque fois au 12, Côte d'Eich.

Les audiences du **tribunal de la jeunesse** auront lieu tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures au 19, rue du Nord, salle numéro 1, et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures au 12, Côte d'Eich.

L'enrôlement des affaires nouvelles se fait comme suit:

a) affaires civiles: nouveau régime (NCPC) : dépôt auprès de la **1ère chambre**;
b) appels justice de paix: nouveau régime: dépôt auprès de la **3ème chambre**;
c) appels bail à loyer : **3ème chambre**: mardi, à 15.00 heures
d) affaires commerciales y compris les appels de justice de paix: **2e chambre**: vendredi, à 9.00 heures;
e) affaires de divorce et de séparation de corps: **4e chambre:** jeudi, à 9.00 heures.

*****

Art. 3. Les audiences du **Tribunal d'arrondissement de DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

1) Les audiences réservées aux affaires civiles et commerciales:

a) pour les affaires civiles ordinaires, tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures;
b) pour les affaires de divorce et de séparation de corps, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures;
c) pour les affaires commerciales, tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 10.00 heures;
d) suivant les besoins du service, pour l'évacuation des affaires civiles et commerciales urgentes, tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.30 heures.

2) les audiences réservées aux affaires correctionnelles:

a) tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures;
b) tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures;
c) tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.30 heures, suivant les besoins du service;

3) Les audiences de la chambre criminelle:

suivant les besoins du service, tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures;

4) Les audiences de référé:

tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.00 heures;

5) Les audiences du tribunal de la jeunesse:

les premier et troisième mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.00 heures.

*****

Art. 4. Les audiences de la **Justice de Paix de Luxembourg** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

Audiences au bâtiment de la Justice de Paix à Luxembourg, 17, rue du Nord;

1) pour les affaires de police:

tous les lundis et mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no1;

2) pour les affaires civiles et commerciales ordinaires, ainsi que pour les contredits à ordonnances de paiement:

- **référés:** tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 2;
- tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 3;
- tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 2;
- tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures et à 15.00 heures, en la salle no 1;
- tous les mercredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 3;
- les 1er et 3e mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 2;
- les 1er, 2e, 3e et 5e mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 3;
- tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 2;
- les 1er, 3e, 4e et 5e vendredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 1;
- les 1er et 3e vendredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 2;
- audience des fixations: tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle no 1,

3) pour les affaires de bail à loyer:

- tous les 1er, 2e, 3e et 4e lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 3;
- tous les 1er et 3e mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 3;
- les 4e mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle no 3;
- tous les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 3;
- les 2e vendredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 1.

4) pour les affaires d'aliments et de saisie-arrêt:

- tous les mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 2;
- les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 1 (audience des fixations.)

5) pour les affaires de droit du travail:

a) Régime des employés privés:

- les 1er, 3e et 5e lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 2;
- les 2e, 4e et 5e lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 1;
- les 4e mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 3;
- les 1er, 3e et 5e mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 3;
- les 2e mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 2;
- alternativement tous les jeudis et vendredis, à 9.00 heures, respectivement en les salles nos 2 et 3 aux dates suivantes:

vendredi, 22 septembre 2000
jeudi, 28 septembre 2000
vendredi, 6 octobre 2000
jeudi, 12 octobre 2000
vendredi, 20 octobre 2000
jeudi, 26 octobre 2000
vendredi, 3 novembre 2000
jeudi, 9 novembre 2000
vendredi, 17 novembre 2000
jeudi, 23 novembre 2000
vendredi, 1er décembre 2000
jeudi, 7 décembre 2000
vendredi, 15 décembre 2000
jeudi, 21 décembre 2000
jeudi, 4 janvier 2001
vendredi, 12 janvier 2001
jeudi, 18 janvier 2001
vendredi, 26 janvier 2001
jeudi, 1er février 2001
vendredi, 9 février 2001
jeudi, 15 février 2001
vendredi, 23 février 2001
jeudi, 1er mars 2001
vendredi, 9 mars 2001
jeudi, 15 mars 2001
vendredi, 23 mars 2001
jeudi, 29 mars 2001
vendredi, 6 avril 2001
jeudi, 26 avril 2001
vendredi, 4 mai 2001
jeudi, 10 mai 2001
vendredi, 18 mai 2001
vendredi, 1er juin 2001
jeudi, 7 juin 2001
vendredi, 15 juin 2001
jeudi, 21 juin 2001
vendredi, 29 juin 2001
jeudi, 5 juillet 2001
vendredi, 13 juillet 2001

2) Régime des ouvriers:

- les 1ers lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 1;
- les 2e et 4e lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 2;
- les 2e mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, salle no 3;
- les 2e et 4e mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après à 15.00 heures, salle no 3;
- les 2e et 4e mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après à 9.00 heures, salle no 2;
- les 4e jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après à 9.00 heures, salle no 3;
- alternativement tous les jeudis et vendredis, à 9 heures, respectivement en les salles nos 2 et 3, aux dates suivantes:

jeudi, 21 septembre 2000
vendredi, 29 septembre 2000
jeudi, 5 octobre 2000
vendredi, 13 octobre 2000
jeudi, 19 octobre 2000
vendredi, 27 octobre 2000
vendredi, 10 novembre 2000
jeudi, 16 novembre 2000
vendredi, 24 novembre 2000
jeudi, 30 novembre 2000
vendredi, 8 décembre 2000
jeudi, 14 décembre 2000
vendredi, 5 janvier 2001
jeudi, 11 janvier 2001
vendredi, 19 janvier 2001
jeudi, 25 janvier 2001
vendredi, 2 février 2001
jeudi, 8 février 2001
vendredi, 16 février 2001
jeudi, 22 février 2001
vendredi, 2 mars 2001
jeudi, 8 mars 2001
vendredi, 16 mars 2001
jeudi, 22 mars 2001
vendredi, 30 mars 2001
jeudi, 5 avril 2001
vendredi, 27 avril 2001
jeudi, 3 mai 2001
vendredi, 11 mai 2001
jeudi, 17 mai 2001
vendredi, 25 mai 2001
jeudi, 31 mai 2001
vendredi, 8 juin 2001
jeudi, 14 juin 2001
vendredi, 22 juin 2001
jeudi, 28 juin 2001
vendredi, 6 juillet 2001
jeudi, 12 juillet 2001

c) pour les affaires de référé en matière de droit du travail:
les 2e et 4e jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, salle no 3;

Art. 5. Les audiences de la **Justice de paix d'ESCH-SUR-ALZETTE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de paix à Esch-sur-Alzette, place de la Résistance:

1) pour les affaires civiles et commerciales, introduites par citation d'huissier:

- tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures et à 15.00 heures, chaque fois en la salle n° 14;
- les premier, troisième et cinquième mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 14;
- tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 20;

* La mise au rôle des affaires se fait pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

2) pour les affaires de bail à loyer:

- les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 14;
- le troisième jeudi de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 14;
- tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, en la salle n° 14.

3) pour les affaires de saisies-arrêts et cessions sur les revenus protégés:

- tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 14;
- les deuxième, troisième et quatrième mercredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures, en la salle n° 14.
- les premiers, troisièmes et cinquièmes jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures, en la salle n° 14.

4) pour les affaires de contredits à ordonnances de paiement et les affaires introduites sur base des articles 864 du Code de procédure civile (1011 du nouveau code de procédure civile) et 292 bis du Code des assurances sociales:

- les premier, deuxième et quatrième mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 14 ;
- le premier mercredi de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 14 ;
- les premier, deuxième, quatrième et cinquième jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 14 ;

5) pour les affaires relevant du droit du travail:

a) régime des employés privés:

- les premier et troisième mardis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 20;
- les premier, deuxième, quatrième et cinquième vendredis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 20;

b) régime des ouvriers:

- tous les jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 20;
- les deuxième, troisième et quatrième lundis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures en la salle n° 20;

6) pour les affaires de police:

- tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 14;
- les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures en la salle n° 14.

*****

Art. 6. Les audiences de la **Justice de paix à DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2000-2001 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de paix à Diekirch, 8-10 place Joseph Bech:

1) pour les affaires civiles et commerciales:

- tous les lundis, mercredis et jeudis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 14.30 heures et tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.30 heures avec faculté de dédoubler les audiences civiles suivant les besoins et les disponibilités les lundis, mercredis et jeudis;

* La mise au rôle des affaires se fait pour l'audience du vendredi, y compris les affaires de référé;

2) pour les affaires de droit du travail, y comprises les affaires de référé en matière de droit de travail:

- pour les ouvriers: tous les lundis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 9.00 heures ;
- pour les employés: tous les vendredis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 10.00 heures ;

3) pour les audiences de police:

- tous les mardis, sauf ceux énumérés à l'article 7 ci-après, à 15.00 heures.

Art. 7. Pendant l'année judiciaire 2000-2001, il n'y a pas d'audiences aux dates suivantes:

- les lundis, 25 décembre 2000, 1er janvier 2001, 26 février 2001, 9 avril 2001, 16 avril 2001 et 4 juin 2001;
- les mardis, 26 décembre 2000, 27 février 2001, 10 avril 2001, 17 avril 2001, 1er mai 2001 et 5 juin 2001;
- les mercredis, 1er novembre 2000, 27 décembre 2000, 11 avril 2001 et 18 avril 2001;
- les jeudis, 2 novembre 2000, 28 décembre 2000, 12 avril 2001 et 19 avril 2001;
- les vendredis, 29 décembre 2000, 13 avril 2001 et 20 avril 2001.

Art. 8. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 novembre 2000.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2000-2001.

Cour administrative:

Les audiences publiques de la Cour administrative sont fixées comme suit:

– le mardi matin de 9.00 heures à 12.00 heures

– le jeudi matin de 9.00 heures à 12.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle – 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Tribunal administratif:

Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre: – le lundi matin de 9.00 à 12.00 heures
– le mardi après-midi de 15.00 à 18.00 heures
– le mercredi après-midi de 15.00 à 18.00 heures

Deuxième chambre: – le lundi après-midi de 15.00 à 18.00 heures
– le mercredi matin de 9.00 à 12.00 heures
– le jeudi après-midi de 15.00 à 18.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle – 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Les fixations des affaires ont lieu aux audiences du lundi.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 55 **11 décembre 2000**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Monsieur Mario Rui DA COSTA VIEIRA à changer son nom patronymique actuel, ainsi que celui de sa fille mineure Laura DA COSTA VIEIRA en celui de «VIEIRA».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Mario Rui DA COSTA VIEIRA, né le 29 octobre 1967 à Lisbonne (P), de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4380 Ehlerange - 137, rue d'Esch, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Mario» et son nom patronymique actuel, ainsi que celui de sa fille mineure Laura, née le 25 janvier 2000 à Luxembourg, également de nationalité luxembourgeoise, en celui de «VIEIRA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mario Rui DA COSTA VIEIRA est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Mario» et son nom patronymique actuel ainsi que celui de sa fille mineure Laura en celui de «VIEIRA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Monsieur Orlando AMARO PINTO à changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Orlando AMARO PINTO, né le 6 juin 1979 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3676 Kayl - 21, rue de Schifflange - sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Orlando AMARO PINTO est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 1er décembre 2000 portant nomination des membres du Conseil de discipline des fonctionnaires de l'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 59, alinéa 1er de la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu Notre arrêté du 22 décembre 1997 portant nomination des membres du Conseil de discipline pour un terme de trois ans à partir du 1er janvier 2001;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de discipline pour un terme de trois ans à partir du 1er janvier 2001:

a) Membres effectifs

Mme Marie-Jeanne *Havé*,	Président de chambre à la Cour d'Appel, président
M. Georges *Santer*,	Président de chambre à la Cour d'Appel
M. Pierre *Neyens*,	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Daniel *Andrich*,	Conseiller de Gouvernement première classe au Service Central de Législation
M. Pierre *Oesch*,	Inspecteur de direction premier en rang à l'Entreprise des Postes et Télécommunications
M. Alfred *Lugen*,	Commis principal à l'Administration des Contributions Directes

b) Membres suppléants

Mme Eliette *Bauler*,	Président de chambre à la Cour d'Appel
Mme Edmée *Conzemius*,	Premier Conseiller à la Cour d'Appel
M Pierre *Lammar*,	Attaché de Gouvernement premier en rang au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
Mme Liette *Schweitzer*,	Conseiller de direction première classe au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Remy *Kraus*,	Inspecteur principal premier en rang à l'Administration des Ponts et Chaussées
M. Henri *Hoffmann*,	Premier commis technique principal à l'Administration du Cadastre et de la Topographie

c) Deuxièmes membres suppléants

M. Romain *Ludovicy,*	Premier Conseiller à la Cour d'Appel
M. Camille *Hoffmann*,	Conseiller à la Cour d'Appel
M. Romain *Kremer*,	Inspecteur principal premier en rang au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Jean *Zahlen*,	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère du Travail et de l'Emploi
M. Ernest *Apel*,	Inspecteur de direction 1er en rang à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines
M. Ernest *Schmit*,	Premier commis principal à l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Art. 2. Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative,
Lydie Polfer

Le Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique
et à la Réforme Administrative,
Joseph Schaack

Palais de Luxembourg, le 1er décembre 2000.
Henri

Cour européenne des droits de l'Homme. – Election du juge luxembourgeois. – Le mandat de Monsieur Marc *Fischbach* viendra à expiration le 31 octobre 2001; ce mandat est renouvelable.

Le mandat du/de la juge à élire sera de six ans. Les juges sont élus par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur une liste de trois candidats.

Le délai pour l'introduction des candidatures auprès du Gouvernement est fixé au 5 janvier 2001 (la date du cachet de la poste faisant foi). Les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae, dont le modèle est à la disposition des intéressés au tél. 478-4542, sont à adresser au Ministère de la Justice, adresse postale: L-2934 Luxembourg.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000, Monsieur Eric *Schammo* et Madame Yannick *Didlinger*, juges au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, ont été nommés juges suppléants au tribunal administratif.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 21 août 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Sodexho Luxembourg s.a. », ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de l'activité de « logement encadré pour personnes âgées », appelé « Centre résidentiel et d'accueil pour personnes âgées », à l'adresse 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/99/03/014.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 16 novembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à Madame Hildegard LEBAU, ayant son domicile à 39, route de Hesperange, L-1731 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « logement encadré pour personnes âgées », à l'adresse 39, route de Hesperange, L-1731 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/00/03/019.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 16 novembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Foyer Hiirzebierg », ayant son siège au Centre J.F. Kennedy, L-9016 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de « centre psycho-gériatrique », appelé « Hiirzebierg », au Centre J.F. Kennedy, L-9016 Ettelbruck.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/04/004.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 16 novembre 2000, l'agrément a été accordé à la commune de Mersch, ayant son domicile à B.P. 93, L-7501 Mersch, pour l'exercice de l'activité d' « appel-assistance externe », à l'adresse B.P. 93, L-7501 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/08/002.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agrément.- Par arrêté ministériel du 16 novembre 2000, l'agrément a été accordé à la commune de Mersch, ayant son domicile à B.P. 93, L-7501 Mersch, pour l'exercice de l'activité de « repas-sur-roues », à l'adresse B.P. 93, L-7501 Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/07/004.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 novembre 2000 l'agrément définitif à été accordé à Madame *Semeraro* Anna Maria, habitant à Bertrange, 235, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 80, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10162000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 29 novembre 2000 l'agrément définitif a été accordé à Madame *Rischard* Danielle, habitant à Roodt-Syre, 44, rue d'Olingen, pour l'exercice de l'activité «garderie» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 60432000.

Service de la Navigation. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère des Transports - Service de la Navigation - organisera un examen de promotion dans la carrière de l'artisan dans la première moitié du mois de mai 2001.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 56 20 décembre 2000

Sommaire

Arrêté ministériel du 21 novembre 2000 portant nomination d'échantillonneurs en vue du contrôle pour la certification et la commercialisation des semences et plants. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 21 novembre 2000, ont été nommés échantillonneurs pour prélever des échantillons et pour effectuer des contrôles par sondage en vue de la certification et de la commercialisation des semences et plants:

Mme Danielle *Ruckert*, ingénieur auprès du service de biochimie et de microbiologie des Laboratoires de contrôle et d'essais à Ettelbruck.

MM. Jos. *Flammang*, Romain *Ruckert,* commis techniques auprès du service de la production végétale de l'Administration des services techniques de l'agriculture.

Arrêté ministériel du 28 novembre 2000 portant nomination d'un secrétaire administratif au sein de la commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

Vu l'article 65, alinéa 12 du Code des assurances sociales;

Vu l'article 7 du règlement grand-ducal du 19 février 1993 relatif au fonctionnement de la commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Romain *Fehr*, inspecteur principal au Ministère de la Sécurité sociale, assumera les fonctions de secrétaire administratif en remplacement de Monsieur Romain *Ewert,* démissionnaire.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial et copie sera transmise au préqualifié pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 28 novembre 2000
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Carlo Wagner

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000 Monsieur René *Manderscheid*, ingénieur technicien inspecteur à l'administration de l'Aéroport de Luxembourg, est nommé ingénieur technicien inspecteur principal à la même administration à partir du 1er décembre 2000.

Administration de l'Aéroport. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000 Monsieur Claude *Alesch*, inspecteur technique principal à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal 1er en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Camille *David*, inspecteur technique, a été nommé aux fonctions d'inspecteur technique principal et Monsieur Lester *Hengen*, chef de bureau technique, aux fonctions d'inspecteur technique à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg.

Administration de l'Environnement. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste dans la carrière de l'ingénieur est vacant auprès de l'Administration de l'Environnement, Service des Etablissements classés. Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Administration gouvernementale. – Examens de fin de stage. – Au cours du mois de janvier 2001, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera:

– un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement;

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'huissier de salle.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000, Monsieur Henri *Haine*, Attaché de Gouvernement premier en rang, a été nommé Conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000, Monsieur Thomas *Weisgerber*, Attaché de Gouvernement, a été nommé Attaché de Gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000, Monsieur Pierre *Lammar*, Attaché de Gouvernement, a été nommé Attaché de Gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 20 novembre 2000, Monsieur Daniel *Ruppert*, Attaché de Gouvernement hors cadre, a été nommé Attaché de Gouvernement premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2000, Monsieur Jérôme *Krier*, Attaché d'Administration, a été nommé Attaché de Gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Monsieur Marc *Jeitz*, Inspecteur principal premier en rang, a été nommé Inspecteur principal premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 22 septembre 2000, Monsieur Roger *Mertes*, Inspecteur principal hors cadre, a été nommé Inspecteur principal premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Madame Sylvie *Paulus-Scheuer*, Inspecteur principal, a été nommée Inspecteur principal premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000, Madame Sonja *Muller*, Inspecteur, a été nommée Inspecteur principal.

Carrières universitaires de l'Etat. – Postes vacants.

Examen-concours: session janvier 2001 (recrutement externe)

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de janvier 2001 un examen-concours en vue de l'admission au stage des fonctions administratives de la carrière supérieure des administrations de l'Etat et des établissements publics pour les postes vacants suivants:

I.	**Ministère des Affaires étrangères:**	**5** vacances de poste dans la carrière du secrétaire de légation
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**, ou en **économie**, ou en **sciences politiques**, ou en **relations internationales**, ou en **sciences sociales** ou en **sciences humaines**.
II.	**Ministère de l'Economie:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
		1 vacance de poste
		un cycle universitaire complet de quatre années en **économie**
III.	**Ministère d'Etat**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **sciences humaines**
IV.	**Ministère d'Etat - Service des Médias et des Communications:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **économie**
V.	**Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **sciences humaines**
VI.	**Ministère des Finances:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **économie** (le candidat devra disposer de connaissances approfondies en statistiques et en économétrie et maîtriser les outils informatiques)
VII.	**Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative - Administration du Personnel de l'Etat:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** ou en **économie**
VIII.	**Ministère de la Justice:**	**2** vacances de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
IX.	**Administration des Contributions Directes**	**3** vacances de poste
	formation exigée:	*poste 1* un cycle universitaire complet **d'informaticien** (spécialité: analyse)
		poste 2: un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**
		poste 3: un cycle universitaire complet de quatre années en **économie**
X.	**Administration de l'Enregistrement et des Domaines:**	**2** vacances de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit** et/ou en **économie**
XI.	**Administration pénitentiaire:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire complet de quatre années en **droit**, en **économie** ou en **criminologie**
XII.	**Inspection générale de la Sécurité Sociale:**	**1** vacance de poste
	formation exigée:	un cycle universitaire de quatre années en **sciences mathématiques**.

Commission de nomenclature. – Désignation de représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes. – Par arrêté ministériel du 30 novembre 2000 ont été désignés représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes pour les prestations dentaires au sein de la commission de nomenclature Messieurs les Docteurs Nico *Diederich* et Gilbert *Scheer*, membres effectifs et Messieurs les Docteurs Robert *Welter* et Daniel *Mart*, membres suppléants.

Conseil d'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2000, démission honorable de ses fonctions de Conseiller d'Etat a été accordée, sur sa demande et avec effet au 31 décembre 2000, à Monsieur Robert *Biever*. Par ce même arreté, le titre de Conseiller d'Etat honoraire a été conféré à Monsieur Robert *Biever*.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 20 décembre 2000 est applicable le supplément n° 1 modifiant la liste de prix n° 8 (1ère partie) de l'Entrerprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Ces listes sont à la disposition du public à tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Indice des prix à la consommation au 1er novembre 2000. – L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **620.06** au 1er novembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er novembre 2000 à **614.09**

Luxembourg, le 7 décembre 2000.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques.

Indigénat.

Options

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

- Par déclaration d'option faite le 07.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AZEVEDO DOS SANTOS Barbara Cristina, née le 12.01.1978 à Luxembourg, demeurant à Rosport, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 01.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARROS COIMBRA Carla Monica, née le 12.06.1981 à Luxembourg, demeurant à Livange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hosingen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARTH Johann Joseph, né le 18.12.1961 à St Vith (Belgique), demeurant à Hosingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BEYSSE Marie Thérèse Laure, née le 07.07.1952 à Schifflange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 19.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heinerscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BLANZAN Giuliana, née le 19.06.1969 à Ettelbruck, demeurant à Hupperdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 09.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BOLLAERT Xavier Benoît, né le 08.11.1981 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIMA Romain, né le 09.11.1976 à Luxembourg, demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 20.04.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CLAES Kaatje Maria Emilia, née le 10.11.1981 à Brasschaat (Belgique), demeurant à Eselborn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 18.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAPRILE Domenico, né le 18.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 18.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAPRILE Stefano, né le 18.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DAVID Evangeline, née le 20.07.1968 à Manila (Philippines), demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 21.07.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DEVOLDER Florence Hélène Geneviève, née le 17.10.1965 à Lille (France), demeurant à Wecker, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 09.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS Carlos, né le 27.06.1978 à Luxembourg, demeurant à Waldbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 18.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS Paulo, né le 30.04.1977 à Ettelbruck, demeurant à Waldbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 23.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOMINICI David, né le 27.01.1979 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS ANJOS MARCOLINO Odette, née le 16.09.1976 à Ettelbruck, demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 12.10.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARCOLINO Odette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 22.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ENGEL Marita Theresia, née le 23.05.1964 à Trier (Allemagne), demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 23.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schieren, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FUCHS Etienne Willy Attila, né le 06.07.1964 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Schieren, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 19.03.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAGGIOLI Tatiana Gianna Jacqueline, née le 12.09.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 30.03.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GALASSO Marco André, né le 13.04.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 24.11.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GAROFOLI Dany, né le 25.07.1977 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 17.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GASPARD Renée Michèle Camille Anne, née le 09.09.1949 à Russange (France), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 27.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GEHRING Gabriele Maria Waltraud, née le 23.07.1956 à Dortmund (Allemagne), demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 11.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIACOMINI Mario, né le 25.03.1965 à Santarcangelo di Romagna (Italie), demeurant à Clemency, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIROTTO Bruno, né le 14.12.1975 à Pétange, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 19.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GIROUDEAU Sébastien Claude Marcel, né le 01.12.1981 à Luxembourg, demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 28.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GRANDJEAN Frédéric André Benoît, né le 25.06.1975 à Ettelbruck, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 20.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Saeul, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GREGOIRE Cyril, né le 25.11.1980 à Libramont-Chevigny (Belgique), demeurant à Schwebach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HAVET Julien Michel René, né le 18.07.1981 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 01.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HOOR Gerhard, né le 08.01.1966 à Bitburg (Allemagne), demeurant à Haller, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 12.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Worneldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JANEIRO BORGES Elisabete, née le 08.03.1976 à Luxembourg, demeurant à Wormeldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 12.10.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BORGES Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 04.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JEVIC Dara, née le 19.11.1952 à Vranovina, Bos. Petrovac (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 27.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KUHNEL Moritz Timo Michael, né le 08.07.1981 à Luxembourg, demeurant à Nospelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 23.04.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAVILLE Christophe Jean René Serge, né le 20.06.1974 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 28.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LUIS TEIXEIRA Celia, née le 21.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Bofferdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 18.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARQUES Maria Elisabete, née le 28.02.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 27.04.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MENDES DA SILVA Artur Jorge, né le 03.05.1975 à Luxembourg, demeurant à Schengen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MENDES TEIXEIRA Bruno, né le 06.02.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 07.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MILCEVA Blagica, née le 01.11.1958 à Smolari / Strumica (Macédoine), demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 02.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MION Mauro, né le 15.10.1981 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.09.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTE Silvia, née le 30.12.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA AZEVEDO Carole, née le 02.04.1977 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 08.05.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NTAMBUA Mutombo Alain, né le 04.01.1980 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 12.10.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de NTAMBUA Alain.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 16.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PASAU Caroline Véronique Antoinette Pascale, née le 22.05.1981 à Bastogne (Belgique), demeurant à Koerich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 10.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PFAU Susanne, née le 07.04.1970 à Koblenz (Allemagne), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 27.05.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame QUARENTA FONSECA Sandra Valérie, née le 15.11.1980 à Luxembourg, demeurant à Kopstal, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 12.10.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de FONSECA Sandra Valérie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 18.10.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RAMA Roméo Jean-Pierre, né le 19.11.1958 à Villerupt (France), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 05.05.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RASPADO Angélique, née le 05.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 05.08.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAZONGLES Sophie Annick Claude, née le 25.06.1969 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 25.01.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROÇAS PEREIRA Pedro Miguel, né le 23.10.1981 à Lamego (Portugal), demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 03.12.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGO PEDROSO Claudia Viviana, née le 25.06.1977 à Torres Vedras (Portugal), demeurant à Lorentzweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES CAETANO Sandra, née le 04.04.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 12.10.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CAETANO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 05.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES LOBO Miriam, née le 05.01.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 06.09.2000, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de LOBO Miriam.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

- Par déclaration d'option faite le 09.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOMAURO Giuseppe, né le 23.01.1982 à Luxembourg, demeurant à Biwer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 07.02.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANTOS MONTEIRO Edite, née le 23.04.1960 à Nossa Senhora do Rosario / Santo Antao (Cap Vert), demeurant à Stadtbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 10.08.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHMITT Anita Christiane, née le 18.08.1957 à Luxembourg, demeurant à Schoenfels, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 03.03.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SEQUEIRA DA SILVA Elisabeth, née le 30.01.1980 à Luxembourg, demeurant à Beringen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 22.06.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SINGLER Kai, né le 22.06.1982 à Wiltz, demeurant à Weidingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 03.07.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiswampach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THELEN Elke Maria, née le 19.12.1968 à St Vith (Belgique), demeurant à Weiswampach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TIMMERMANS Valérie Eliane, née le 18.11.1974 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 11.02.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOKER Figen Aysa, née le 09.09.1966 à Izmir (Turquie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 20.04.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TOMBUL Caglar, né le 22.07.1968 à Immenstadt im Allgäu (Allemagne), demeurant à Leudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 16.09.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiler-la-Tour, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TOTARO Donato Giuseppe, né le 18.03.1960 à Putignano / Bari (Italie), demeurant à Syren, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 décembre 2000 l'agrément provisoire a été accordé à la société à responsabilité limitée «Centre d'éveil et de développement social et créatif pour la petite enfance s. à r. l.» ayant son siège à Luxembourg, 74, avenue Gaston Diderich pour l'exercice de l'activité «crèche» à Luxembourg, 51, rue des Aubépines.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro 10392000. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2000 l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «Foyer de jour Spruddelmailchen Munneräf a.s.b.l.» ayant son siège à L-5671 Altwies, 5, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10442000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse - Services pour personnes âgées. – Agréments.- Par arrêté ministériel du 22 novembre 2000, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire « Hospices civils de la Ville de Luxembourg », ayant son siège à 71, rue Mohrfels, L-2158 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de « centre intégré pour personnes âgées » à la « Maison de Gériatrie et de Retraite Luxembourg-Hamm », à l'adresse 2, rue Englebert Neveu, L-2224 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/01/034.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyers Seniors asbl», ayant son siège à 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre régional d'animation et de guidance», appelé «Haus op der Heed», à l'adresse maison 56, L-9755 Hupperdange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/05/006.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000, l'agrément a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyers Seniors asbl», ayant son siège à 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre régional d'animation et de guidance», appelé «Club Haus Am Becheler», à l'adresse 15A, am Becheler, L-7213 Bereldange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro PA/98/05/005.

Police Grand-Ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 10 novembre 2000 les employés de l'Etat Romain *Biewesch*, Gérard *Caye* et Alain Di *Genova* ont été nommés ingénieurs hors cadre dans le cadre administratif et technique de la police.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2000 l'employé de l'Etat Marc *Stein* a été nommé psychologue dans le cadre administratif et technique de la police.

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de Mompach

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres

(Publication prescrite par l'article 26 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains, situés dans le périmètre provisoire du remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 31 mai 1999 sont informés que les documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres, prévus à l'art. 26 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat communal à Mompach pendant 30 jours, à partir du 18 décembre 2000 jusqu'au 16 janvier 2001 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Mompach est ouvert: de lundi à vendredi de 8.00 à 11.30 heures et de 14.00 à 16.00 heures.

Pendant le délai susmentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de Mompach,
b) par lettre recommandée au président de l'Office national du remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,
c) par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal à Mompach aux dates suivantes:
mercredi le 10, jeudi le 11 et vendredi le 12 janvier 2001, chaque fois de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.30 heures.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles KONNEN

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000 Monsieur le Dr Wilko *Friedrichs*, né le 12 novembre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000 Madame le Dr Angela *Braun* ép. *Fischer*, née le 8 mai 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiothérapie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000 Monsieur le Dr Michel *Lux*, né le 10 janvier 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2000 Madame le Dr Manon *Steffen*, née le 25 mai 1968, a été autorisée à exercer la profesion de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 décembre 2000 Monsieur le Dr Francis Compere, né le 24 août 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chimie biologique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 décembre 2000, Madame le Dr Mélanie *Ntahorutaba*, née le 24 avril 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2000 Madame le Dr Petra *Jates,* née le 17 septembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2000 Madame le Dr Monique *Besch*, née le 20 janvier 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2000, Madame Valérie *Arnould***,** née le 1er août 1976, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Union des caisses de maladie. – Statuts. –- Par arrêté ministériel du 7 décembre 2000, les modifications des statuts de l'Union des caisses de maladie, telles qu'elles ont été décidées par l'assemblée générale du 15 novembre 2000 et telles qu'elles figurent à l'annexe, ont été approuvées. Ces modifications entrent en vigueur le 1er janvier 2001.

ANNEXE

Modifications des statuts de l'Union des caisses de maladie décidées par l'assemblée générale du 15 novembre 2000

I) L'article 48 des statuts est complété par un alinéa 2 qui prend la teneur suivante :

«Le forfait de déplacement du prestataire est pris en charge à condition que la nécessité de dispenser les soins infirmiers au domicile de la personne protégée soit justifiée sur l'ordonnance médicale.»

II) L'article 51 des statuts est abrogé.

III) L'alinéa 2 de l'article 86 prend la teneur suivante :

«Toutefois, pour les chaussures orthopédiques et/ou thérapeutiques, à l'exception de la position P6041030 Sichelfussredressionsschuh, il est déduit par paire de chaussures un montant forfaitaire de cinq cents (500.-) francs au nombre cent de l'indice pondéré du coût de la vie au 1er janvier 1948. Ce montant reste à charge de la personne protégée.»

IV) Les alinéas 3, 4 et 7 du point 3) de l'article 136 sont modifiés et prennent la teneur suivante :

Alinéa 3 :
«Les transports en ambulance simples visés à l'article 132, alinéa 4, sous b) et c) sont pris en charge à raison de soixante-dix pour cent (70 %) des factures établies soit sur la base d'un minimum de 1.360.- francs par déplacement, soit sur la base d'un montant de 45.- francs par kilomètre, à l'exclusion de tous autres éléments pouvant être légalement mis en compte par le transporteur, à moins que la prise en charge de ces éléments ne résulte de dispositions statutaires expresses.»

Alinéa 4 :
«Les périodes d'attente sont prises en charge au taux de soixante-dix pour cent (70 %) en cas d'aller et retour au point de départ de la personne protégée uniquement si les frais pour temps d'attente, pris en compte à raison de onze (11.-) francs la minute, sont inférieurs au montant pris en charge pour le trajet aller et retour.»

Alinéa 7 :
«La désinfection de l'ambulance est prise en charge intégralement à raison d'un forfait de quatre mille cinq cent vingt-cinq (4.525.-) francs uniquement sur ordonnance médicale motivée émise soit par le médecin ayant ordonné le transport, soit par le médecin traitant la personne protégée à l'admission.»

V) Le point 5 de l'annexe C prend la teneur suivante :

«L'assurance maladie ne prend en charge la chirurgie réfractive qu'en cas de myopie supérieure à -10 dioptries avec intolérance aux lentilles de contact. La prise en charge est soumise à autorisation préalable du contrôle médical de la sécurité sociale.»

VI) En application de l'article 58 alinéa 3 il est institué une nouvelle annexe G qui prend la teneur suivante :

ANNEXE G :

Liste limitative des situations permettant la prise en charge d'un nombre supérieur de séances de kinésithérapie par ordonnance sur APCM, prévue à l'article 58 alinéa 3 des statuts :

- Spondylarthrite ankylosante
- Polyarthrite rhumatoïde
- Cicatrices après brûlures profondes et étendues
- Déviation axiale grave après 18 ans
- Polytraumatisme grave

(La préface aux annexes est complétée par la phrase suivante :
L'annexe G porte la liste limitative des situations prévues à l'article 58 alinéa 3 des statuts.)

Entérinement des décisions provisoires du conseil d'administration de l'union des caisses de maladie prises en exécution de l'article 160 des statuts.

§ 1. Les listes statutaires visées aux annexes A et D sont entérinées conformément à l'article 160 des statuts

ANNEXE A des statuts

Fichier B1

Ajouts, modifications et suppressions intervenus au fichier B1 par décisions respectives du conseil d'administration aux dates suivantes:

02.08.2000
10.10.2000

Fichier B1: Ajouts avec effet au 1.9.2000

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
N01E0	**Glucomètres - (APCM) - (1 / 60 mois)**										
MENARINI											
5907863	GLUCOCARD MEMORY II KIT	R 520262 S	appareil+autopiqueur	1					2650	100%	2650
5907877	GLUCOCARD MEMORY PC KIT	R 525086 S	appareil+autopiqueur	1					2650	100%	2650
N55A3	**Autopiqueurs pour diabétiques**										
MENARINI											
5907881	GLUCOJECT PLUS II	R 23449 S	autopiqueur	1					650	100%	650
N55B4	**Aiguilles pour seringues automatiques pour diabétiques (pens)**										
BECTON DICKINSON											
5907900	BD PEN NEEDLE 31G	R 320106	aiguilles	100	0,25 mm	8 mm			485	100%	485
5907894	BD PEN NEEDLE 31G	R 320133	aiguilles	100	0,25 mm	5 mm			485	100%	485
V92N4	**Pansements interactifs: films de polyuréthane transparents**										
SMITH ET NEPHEW											
5907850	OP-SITE FLEXIGRID	R 66030334		5	10cm	12cm			301	80%	241

Fichier B1: Ajouts avec effet au 1.11.2000

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
V97C	**Stomies: accessoires**										
3M											
5907913	CAVILON APPLICATEUR	3343P	mousse	5				1ml	369	80%	295
5907927	CAVILON APPLICATEUR	3345P	mousse	5				3ml	452	80%	362
5907931	CAVILON FLACON	3346P	spray	1				28ml	541	80%	433
V98A	**Solutions de rinçage et d'irrigation**										
BRAUN VIFOR											
5907944	URO-TAINER NACL			10				100ml	1209	80%	967
5907958	URO-TAINER SUBY G			10				100ml	1242	80%	994
FRESENIUS											
5907975	NACL 0,9% DRAINJET			10				120ml	1014	80%	811
5907961	NACL 0,9% DRAINJET			10				60ml	840	80%	672
5907989	PURISOLE SM VERDUENNT DRAINJET			10				60ml	882	80%	706

Fichier B1: Modifications au 1.9.2000

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
N01D0		**Tests sanguins: glucose**									
ROCHE DIAGNOSTICS											
5905310	ACCU-CHECK PLUS GLUCOSE	R 3009181	bandelettes	50					1450	100%	1450
5167417	ACCUTREND GLUCOSE	R 1447475	bandelettes	25					725	100%	725
N55A4		**Lancettes pour autopiqueurs pour diabétiques**									
ROCHE DIAGNOSTICS											
5051019	AUTOCLIX LANCET	R 2210401	lancettes	25					100	100%	100
V91F1		**Compresses stériles: non adhérantes absorbantes**									
UTERMOHLEN											
5111974	DINAPAD	R 170081	superabsorbant	10	10cm	10cm			147	80%	118
5111988	DINAPAD	R 170082	superabsorbant	5	10cm	20cm			147	80%	118
5106506	FIBROPAD	R 170019		25	5cm	5cm			147	80%	118
5105347	FIBROPAD	R 170020		10	10cm	10cm			147	80%	118
5110929	FIBROPAD	R 170022		12	7,5cm	7,5cm			147	80%	118

Fichier B1: Modifications au 1.11.2000

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
N01D0		**Tests sanguins: glucose**									
ABBOTT											
5088036	EXACTECH STRIPS	(POUR EXATECH COMPANION)	bandelettes	50					1450	100%	1450
5905291	PRECISION PLUS		bandelettes	100					2900	100%	2900
5905287	PRECISION PLUS		bandelettes	50					1450	100%	1450
N01E0		**Glucomètres - (APCM) - (1 / 60 mois)**									
ABBOTT											
5900196	MEDISENSE SENSOR CARD STARTKIT	R 97727-01	appareil+autopiqueur	1					2650	100%	2650
5903041	MEDISENSE PEN	R 97756-01	appareil	1					2000	100%	2000
5903038	MEDISENSE PEN STARTKIT	R 97726-01	appareil+autopiqueur	1					2650	100%	2650
5904679	MEDISENSE PRECISION Q.I.D.	R 97796-01	appareil	1					2000	100%	2000
5903024	MEDISENSE PRECISION Q.I.D. STARTKIT	R 97729-01	appareil+autopiqueur	1					2650	100%	2650
5900201	MEDISENSE SENSOR CARD	R 97768-01	appareil	1					2000	100%	2000
N55A3		**Autopiqueurs pour diabétiques**									
ABBOTT											
5204457	AUTOPIQUEUR+AUTOLANCETTES		autopiqueur	1					650	100%	650
N55A4		**Lancettes pour autopiqueurs pour diabétiques**									
ABBOTT											
5204461	AUTOLANCETTES		lancettes	50					200	100%	200
5204474	AUTOLANCETTES		lancettes	200					800	100%	800

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
V91C4		**Sparadrap: peau sensible (hypoallergénique) (plastic)**									
3M BELGIUM											
5056743	BLENDERM	R 1525/25		1	2,5cm	5m			75	80%	60
V91C5		**Sparadrap: peau sensible (hypoallergénique) (non-tissé)**									
3M BELGIUM											
5057107	MICROPORE	R 1530/12		1	1,2cm	9,14m			55	80%	44
5057111	MICROPORE	R 1530/25		1	2,5cm	9,14m			75	80%	60
V92N4		**Pansements interactifs: films de polyuréthane transparents**									
3M BELGIUM											
5103082	TEGADERM	R 1622		100	4,4cm	4,4cm			2120	80%	1696
5055021	TEGADERM	R 1625		100	6cm	7cm			2972	80%	2377

Fichier B1: Suppressions au 1.9.2000 (date d'effet: 28.02.2001)

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
N01D0		**Tests sanguins: glucose**									
ROCHE DIAGNOSTICS											
5187275	ACCUTREND GLUCOSE single	R 1447475 (POUR ACCUTREND)	bandelettes	20					580	100%	580
N01E0		**Glucomètres - (APCM) - (1 / 60 mois)**									
MENARINI											
5900117	GLUCOCARD		appareil	1					2000	100%	2000
5902464	GLUCOCARD MEMORY	R S1915	appareil	1					2000	100%	2000
N55A3		**Autopiqueurs pour diabétiques**									
MENARINI											
5206921	GLUCOJECT PLUS	R S1380	autopiqueur	1					650	100%	650
V92N4		**Pansements interactifs: films de polyuréthane transparents**									
SMITH ET NEPHEW											
5081827	OP-SITE FLEXIGRID	R 4629		10	10cm	12cm			633	80%	506
5054928	OP-SITE WOUND	R 4963		10	14cm	10cm			704	80%	563
5054945	OP-SITE WOUND	R 4967		20	14cm	25cm			1833	80%	1466
5054959	OP-SITE WOUND	R 4986		10	28cm	15cm			1160	80%	928
5054962	OP-SITE WOUND	R 4987		10	28cm	30cm			1905	80%	1524

Fichier B1: Suppression au 1.11.2000 (date d'effet: 30.04.2001)

Numéro national	Nom commercial			Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
V97C		**Stomies: accessoires**									
HOLLISTER											
5082791	DISSOLVANT MEDICAL	R 7731		1					627	100%	627

ANNEXE A des statuts

Fichier B2

Suppressions intervenues au fichier B2 par décision respective du conseil d'administration à la date suivante

11.10.2000

Fichier B2- Suppressions . (Effet au 30.04.2001)

Petits moyens accessoires pour membres supérieurs

code : MA36040 **objet:** doigtier en cuir
accord **conditions:**
renouvellement: selon besoin **SMA:** non **cession:** non **institution:** oui
prix de référence UCM: 62 fr. **taux UCM:** 100% **remboursement UCM:** 62 fr.

code : MA36045 **objet:** doigtier en latex
accord **conditions:**
renouvellement: selon besoin **SMA:** non **cession:** non **institution:** oui
prix de référence UCM: 20 fr. **taux UCM:** 100% **remboursement UCM:** 20 fr.

ANNEXE A des statuts

Fichier B5

Ajouts intervenus au fichier B5 par décision respective du conseil d'administration à la date suivante:

11.10.2000

Fichier B5 - Ajouts au 1.11.2000.

Numéro national	Désignation	Présentation	Poids	Prix réf	Taux	Remb max	Catégorie
Z99A	Produits d'alimentation médicale - par produit						
5950122	NUTRICIA PHLEXY-10	CAPSULES		3321	100	3321	25
5950136	NUTRICIA PHLEXY-10	DRINK MIX (POUDRE)	600	3603	100	3603	25

ANNEXE D des statuts

Liste N° 1 (Liste prévue à l'article 106 des statuts: médicaments non pris en charge par l'assurance)

Par décision du conseil d'administration dans sa séance du 11 octobre 2000, sont ajoutés les tirets suivants:

– Les vaccins (ATC J07)

– Les immunoglobulines spécifiques contre l'hépatite A, le virus respiratoire syncytial, ainsi que leurs associations. (ATC J06BB et J05A)

(L'exposé des motifs requis en application de l'article 6.6. de la directive n° 89/105 CEE du 21.12.1988 concernant la transparence des mesures régissant la fixation des prix des médicaments à usage humain et leur inclusion dans le champ d'application des systèmes nationaux d'assurance maladie a été publié au Mémorial B – N° 47 du 31 octobre 2000)

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 57 **28 décembre 2000**

Sommaire

Administration des Contributions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Monsieur Georges *Bruch*, inspecteur principal 1er en rang hors cadre à l'administration des contributions, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang à la même administration et affecté à la division Législation de la direction des contributions.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Monsieur Marc *de la Hamette,* préposé du bureau d'imposition Luxembourg 8 de la section des personnes physiques, a été nommé préposé du bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés avec effet au 1er décembre 2000.

Inspection générale des finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Monsieur Michel *Linden,* inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances, a été nommé inspecteur des finances première classe à la même Inspection.

Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

150e modification (11 décembre 2000).

Par arrêté ministériel du 11 décembre 2000 le médicament MIFEGYNE CPR. 200 MG a été admis à la vente au Luxembourg sous les conditions restrictives particulières ci-après.

- **Quant à sa distribution:** ne peut être distribué qu'à un hôpital disposant d'une pharmacie hospitalière et d'un service de gynécologie-obstétrique ;
- **Quant à la prescription:** ne peut être prescrit que par un médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique, dans l'observation des conditions de forme et de fond de l'article 353 du code pénal (chapitre II. - De l'interruption volontaire de la grossesse de la loi du 15 novembre 1978 relative à l'information sexuelle, à la prévention de l'avortement clandestin et à la réglementation de l'interruption de la grossesse) ;
- **Quant à la délivrance:** ne peut être délivré à la femme enceinte qu'en milieu hospitalier sur base d'une prescription établie conformément aux modalités énoncées au tiret qui précède.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de janvier 2001 les examens-concours suivants:

le 29 janvier 2001: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Relevé des vacances de poste:

Administration des Ponts et Chaussées	1
Entreprise des Postes et Télécommunications	2

le 30 janvier 2001: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur.

Relevé des vacances de poste:

Administration des Contributions	6
Entreprise des Postes et Télécommunications	1
Ministère de l'Environnement	1
Parquet Général	2
Trésorerie de l'Etat	2

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre les 8 et 11 janvier 2001.

PROTOCOLE D'ACCORD
signé en exécution de l'article 27 de la convention du 13 décembre 1993, conclue entre l'association luxembourgeoise des sages-femmes et l'union des caisses de maladie, portant fixation de la valeur de la lettre-clé pour l'exercice 2001.

Vu les articles 61 à 67 et 71 du code des assurances sociales,

vu les articles 26 et 27 de la convention du 13 décembre 1993,

les parties soussignées, à savoir:

L'association luxembourgeoise des sages-femmes, agissant comme groupement professionnel représentatif des sages-femmes établis au Luxembourg, représentée par sa présidente, Madame Mylène KRECKE - VALENTINY et déclarant posséder les qualités requises au titre de l'article 62, alinéa 2 du code des assurances sociales d'une part,

et l'union des caisses de maladie, prévue à l'article 45 du code des assurances sociales, représentée par son président, Monsieur Robert KIEFFER,

d'autre part,

ont convenu ce qui suit:

Art. 1er. L'adaptation annuelle de la valeur de la lettre-clé négociée pour l'exercice 2001 conformément à l'article 67 du code des assurances sociales s'élève à 2,73 %.

Art. 2. La valeur de la lettre-clé prévue aux articles 64 à 68 du code des assurances sociales est fixée à 112,56 avec effet au 1er janvier 2001.

Art. 3. Le tarif des actes et services professionnels obtenu par application de l'article 66 du code des assurances sociales est porté à l'annexe I du présent protocole d'accord.

Art .4. Le présent protocole d'accord ainsi que son annexe font partie intégrante de la convention signée entre parties en date du 13 décembre 1993.

En foi de ce qui précède, les soussignés dûment autorisés par leurs mandants, ont signé le présent protocole d'accord.

Fait à Luxembourg, le 22 novembre 2000 en deux exemplaires.

Pour l'association luxembourgeoise des sages-femmes
La présidente,
(s.) M. *Flrecké-Valentiny*

Pour l'union des caisses de maladie
Le président,
(s.) R. *Kieffer*

ANNEXE SUIVANT PROTOCOLE D'ACCORD DU 22 NOVEMBRE 2000 ENTRE L'ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES SAGES-FEMMES ET L'UNION DES CAISSES DE MALADIE

PREMIERE PARTIE : ACTES TECHNIQUES

Valeur lettre-clé: 112,56
Valable à partir du 1.1.2001

	Code	Coeff.	Tarif
Section 1 - Période prénatale			
1) Surveillance et exécution de soins obstétricaux en cas de pathologie, sur ordonnance médicale	S11	6,00	675
2) Surveillance par cardiotocogramme et éxécution de soins obstétricaux en cas de pathologie, sur ordonnance médicale	S12	10,00	1.126
Section 2 - Période postnatale			
1) Forfait pour soins post-partum à domicile, pendant un maximum de 10 jours, en cas d'accouchement à la maternité suivi d'un séjour de la mère ne dépassant pas le jour consécutif à celui de la naissance de l'enfant; indemnité de déplaçement comprise	S20	54,00	6.078
2) Forfait pour soins post-partum à domicile, pendant un maximum de 9 jours, en cas d'accouchement à la maternité suivi d'un séjour de la mère ne dépassant pas le 2e jour consécutif à celui de la naissance de l'enfant; indemni té de déplaçement comprise	S21	43,20	4.863
3) Forfait pour soins post-partum à domicile, pendant un maximum de 8 jours, en cas d'accouchement à la maternité suivi d'un séjour de la mère ne dépassant pas le 3e jour consécutif à celui de la naissance de l'enfant; indemnité de déplaçement comprise	S22	32,40	3.647
4) Forfait pour soins post-partum à domicile, pendant un maximum de 7 jours, en cas d'accouchement à la maternité suivi d'un séjour de la mère ne dépassant pas le 4e jour consécutif à celui de la naissance de l'enfant; indemnité de déplaçement comprise	S23	21,60	2.431
5) Intervention dans le post-partum ou pendant la période d'allaitement, sur ordonnance médicale, en dehors du forfait prévu sous S20 à S23, en cas de pathologie	S30	6,50	732

DEUXIEME PARTIE : FRAIS DE DEPLACEMENT			
1) Indemnité de déplacement (sauf villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange)	SD1	1,10	124
2) Indemnité de déplacement dans les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange	SD2	1,61	181
3) Indemnité de déplacement pour urgence demandé et fait entre 20 et 22 h, le samedi après 12h, le dimanche ou un jour férié légal (sauf villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange), ACM	SD4	1,35	152
4) Indemnité de déplacement pour urgence demandé et fait entre 20 et 22 h, le samedi après 12h, le dimanche ou un jour férié légal dans les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange, ACM	SD5	2,00	225
5) Indemnité de déplacement pour urgence demandé et fait entre 22 et 7h (sauf villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange), ACM	SD6	1,64	185
6) Indemnité de déplacement pour urgence demandé et fait entre 22 et 7 h dans les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange, ACM	SD7	2,42	272
7) Frais de voyage par kilomètre parcouru d'après la carte officielle des distances	SD9	0,32	36

PROTOCOLE D'ACCORD

signé en exécution de l'article 32 de la convention du 13 décembre 1993, conclue entre l'association luxembourgeoise des kinésithérapeutes et l'union des caisses de maladie, portant fixation de la valeur de la lettre-clé pour l'exercice 2001.

Vu les articles 61 à 67 et 71 du code des assurances sociales,

vu les articles 31 et 32 de la convention du 13 décembre 1993,

les parties soussignées, à savoir:

L'association luxembourgeoise des kinésithérapeutes, agissant comme groupement professionnel représentatif des masseurs et masseurs-kinésithérapeutes établis au Luxembourg, représentée par sa présidente, Madame Liz GONDOIN et déclarant posséder les qualités requises au titre de l'article 62, alinéa 2 du code des assurances sociales d'une part,

et l'union des caisses de maladie, prévue à l'article 45 du code des assurances sociales, représentée par son président, Monsieur Robert KIEFFER,

d'autre part,

ont convenu ce qui suit:

Art. 1er. L'adaptation annuelle de la valeur de la lettre-clé négociée pour l'exercice 2001 conformément à l'article 67 du code des assurances sociales s'élève à 2,73%.

Art. 2. La valeur de la lettre-clé prévue aux articles 64 à 68 du code des assurances sociales est fixée à 113,98 avec effet au 1er janvier 2001.

Art. 3. Le tarif des actes et services professionnels obtenu par application de l'article 66 du code des assurances sociales est porté à l'annexe I du présent protocole d'accord.

Art. 4. Le présent protocole d'accord ainsi que son annexe font partie intégrante de la convention signée entre parties en date du 13 décembre 1993.

En foi de ce qui précède, les soussignés dûment autorisés par leurs mandants, ont signé le présent protocole d'accord.

Fait à Luxembourg, le 25 octobre 2000 en deux exemplaires.

Pour l'association luxembourgeoise des kinésithérapeutes diplômés,
La présidente
(s.) L. *Gondoin*

Pour l'union des caisses de maladie,
Le président
(s.) R. *Kieffer*

ANNEXE SUIVANT PROTOCOLE D'ACCORD DU 25 OCTOBRE 2000
ENTRE L'ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES KINESITHERAPEUTES
ET L'UNION DES CAISSES DE MALADIE

PREMIERE PARTIE : ACTES TECHNIQUES

Valeur lettre-clé: 113,98
Valable à partir du 1.1.2001

		Code	Coeff.	Tarif
Chapitre 1 - Massage				
1)	Massage manuel	ZM1	5,00	570
2)	Massage sous l'eau et sous pression	ZM2	6,50	741
	REMARQUE: Les positions de ce chapitre ne sont pas cumulables entre elles.			
Chapitre 2 - Electrothérapie et thermothérapie				
1)	Fango	ZM3	3,00	342
2)	Electrothérapie (toutes les formes par électrodes fixes à la peau)	ZM4	3,00	342
3)	Courants excito-moteurs par électrode mobile ou courant progressif	ZM5	4,00	456
4)	Ultrasonothérapie	ZM6	4,00	456
	REMARQUE: Les positions de ce chapitre ne sont pas cumulables entre elles.			
Chapitre 3 - Drainage lymphatique, tout acte compris				
1)	Drainage lymphatique manuel avec éventuel traitement par appareils, pour lymphoedème congénital, algodystrophie ou après chirurgie carcinologique - APCM	ZM11	8,50	969
2)	Drainage d'oedèmes importants lympho-veineux après traumatisme récent ou après phlébothrombose, maximum 12 séances	ZM15	8,50	969
Chapitre 4 - Rééducation fonctionnelle de l'appareil locomoteur (comprenant les différents actes de gymnastique, massage, pouliethérapie, traction et thérapie manuelle)				
1)	Réentraînement à la marche pour affection générale, p.ex. alitement prolongé; acte isolé	ZK21	5,00	570
2)	Rééducation fonctionnelle pour affection d'un membre (épaule ou hanche comprise)	ZK22	7,00	798
3)	Rééducation d'une affection de la colonne vertébrale (y compris les muscles paravertébraux et/ou abdomino-pelviens) et/ou de déformations de la cage thoracique	ZK23	7,00	798
4)	Rééducation pour atteintes multiples de deux membres resp. d'un membre et du tronc	ZK24	8,50	969
5)	Rééducation en piscine (à condition que le kinésithérapeute se déplace dans l'eau) ou en baignoire spéciale de rééducation	ZK25	12,00	1.368
6)	Traction (élongation) vertébrale, acte isolé	ZK26	4,00	456
	REMARQUE: Les positions de ce chapitre ne sont pas cumulables entre elles. Les positions ZK22 à ZK25 peuvent être cumulées avec l'une des positions ZM3, ZM4 ou ZM6.			

Chapitre 5 - Rééducation pour affection du neurone moteur périphérique; rééducation pour myopathie, tout acte compris				
1)	Rééducation pour affection du neurone moteur périphérique, un nerf	ZK41	8,50	969
2)	Rééducation pour affection du neurone moteur périphérique, atteinte multiple	ZK42	9,50	1.083
3)	Rééducation pour dystrophie musculaire localisée	ZK43	9,50	1.083
4)	Rééducation pour dystrophie musculaire généralisée	ZK44	12,00	1.368
Chapitre 6 - Rééducation pour affection du système nerveux central, tout acte compris				
1)	Rééducation pour infirmité motrice cérébrale chez l'enfant de moins de 9 ans	ZK51	12,00	1.368
2)	Rééducation pour infirmité motrice cérébrale chez l'enfant de 9 à 18 ans	ZK52	11,00	1.254
3)	Rééducation pour infirmité motrice cérébrale chez l'adulte avec démarche possible	ZK53	9,00	1.026
4)	Rééducation pour infirmité motrice cérébrale chez l'adulte avec démarche impossible sans aide	ZK54	11,00	1.254
5)	Rééducation fonctionnelle pour hémiplégie	ZK55	10,00	1.140
6)	Rééducation pour affection neurologique de longue durée (SEP, AVC sauf hémiplégie)	ZK56	9,00	1.026
7)	Rééducation pour syndrome parkinsonien	ZK57	7,00	798
8)	Rééducation des troubles de l'équilibre d'origine centrale ou vestibulaire; sur demande le médecin prescripteur devra fournir un rapport détaillé au contrôle médical de la sécurité sociale	ZK58	7,00	798
9)	Rééducation pour syndrome paraplégique ou tétraplégique	ZK59	10,00	1.140
Chapitre 7- Kinésithérapie respiratoire, tout acte compris				
1)	Expectoration assistée (clapping), éventuellement avec aspiration ou inhalation	ZK61	5,00	570
2)	Clapping d'un enfant de moins de deux ans	ZK62	7,00	798
3)	Rééducation fonctionnelle respiratoire, éventuellement avec inhalation	ZK63	7,00	798
4)	Rééducation fonctionnelle respiratoire avec expectoration assistée, éventuellement avec aspiration ou inhalation	ZK64	8,50	969
Chapitre 8 - Rééducation après affection cardio-vasculaire aiguë, tout acte compris				
1)	Entraînement à l'effort et rééducation respiratoire éventuelle après affection cardio-vasculaire aiguë, sous surveillance médicale	ZK71	7,00	798
2)	Entraînement à l'effort après affection cardio-vasculaire aiguë, traitement en groupe de maximum cinq personnes; sous surveillance médicale; par participant	ZK72	2,00	228
Chapitre 9 - Rééducation du plancher pelvien, tout acte compris				
1)	Rééducation pour insuffisance sphinctérienne de la femme par rétrocontrôle avec éventuellement électrostimulation ; au-delà de vingt séances un bilan uro-dynamique est requis	ZK81	8,50	969
2)	Rééducation périnéale post-natale (au plus tôt six semaines après l'accouchement) limitée à une séance par jour, maximum dix séances	ZK82	4,50	513

3)	Rééducation pour insuffisance sphinctérienne par rétrocontrôle et électrostimulation après prostatectomie radicale ; au-delà de 20 séances une réévaluation urologique est requise	ZK83	8,50	969
	Chapitre 10 - Kinésithérapie d'affections graves chroniques, tout acte compris			
1)	Kinésithérapie respiratoire en cas de mucoviscidose	ZK91	7,00	798
2)	Rééducation fonctionnelle chez l'enfant de la malformation congénitale d'un membre	ZK92	7,00	798
3)	Rééducation fonctionnelle chez l'enfant de la malformation congénitale de deux membres	ZK93	8,50	969
4)	Rééducation vertébrale pour déviation axiale grave avant l'âge de 18 ans	ZK94	7,00	798
5)	Rééducation vertébrale et traction pour déviation axiale grave avant l'âge de 18 ans	ZK95	11,00	1.254
	DEUXIEME PARTIE : FRAIS DE DEPLACEMENT			
1)	Indemnité de déplacement (sauf villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange)	ZD1	1,10	125
2)	Indemnité de déplacement dans les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange	ZD2	1,62	185
3)	Frais de voyage par kilomètre parcouru d'après la carte officielle des distances	ZD9	0,32	36

PROTOCOLE D'ACCORD

signé en exécution de l'article 32 de la convention du 13 décembre 1993, conclue entre l'association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés et l'union des caisses de maladie, portant fixation de la valeur de la lettre-clé pour l'exercice 2001.

Vu les articles 61 à 67 et 71 du code des assurances sociales,

vu les articles 31 et 32 de la convention du 13 décembre 1993,

les parties soussignées, à savoir:

L'association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés, agissant comme groupement professionnel représentatif des psychomotriciens diplômés établis au Luxembourg, représentée par son président, Monsieur Philippe CHANTALAT et déclarant posséder les qualités requises au titre de l'article 62, alinéa 2 du code des assurances sociales d'une part,

et l'union des caisses de maladie, prévue à l'article 45 du code des assurances sociales, représentée par son président, Monsieur Robert KIEFFER,

d'autre part,

ont convenu ce qui suit:

Art. 1er. L'adaptation annuelle de la valeur de la lettre-clé négociée pour l'exercice 2001 conformément à l'article 67 du code des assurances sociales s'élève à 2,73%.

Art. 2. La valeur de la lettre-clé prévue aux articles 64 à 68 du code des assurances sociales est fixée à 88,74 avec effet au 1er janvier 2001.

Art. 3. Le tarif des actes et services professionnels obtenu par application de l'article 66 du code des assurances sociales est porté à l'annexe I du présent protocole d'accord.

Art. 4. Le présent protocole d'accord ainsi que son annexe font partie intégrante de la convention signée entre parties en date du 13 décembre 1993.

En foi de ce qui précède, les soussignés dûment autorisés par leurs mandants, ont signé le présent protocole d'accord.

Fait à Luxembourg, le 25 octobre 2000 en deux exemplaires.

Pour l'association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés
Le président,
(s.) P. *Chantalat*

Pour l'union des caisses de maladie
Le président,
(s.) R. *Kieffer*

ANNEXE SUIVANT PROTOCOLE D'ACCORD DU 25 OCTOBRE 2000 ENTRE L'ASSOCIATION DES PSYCHOMOTRICIENS DIPLOMES ET L'UNION DES CAISSES DE MALADIE

PREMIERE PARTIE : ACTES TECHNIQUES

Valeur lettre-clé: 88,74

Valable à partir du 01.01.2001

		Code	Coeff.	Tarif
Section 1 - Bilans				
1)	Premier examen et bilan psychomoteur avant traitement, rapport avec plan de traitement compris, d'une durée minimale de 1 heure	Y11	20,00	1.775
2)	Bilan intermédiaire en cas de traitement de longue durée, rapport avec plan de traitement compris; à la demande du contrôle médical	Y12	5,00	444
Section 2 - Rééducation psychomotrice				
1)	Rééducation psychomotrice, traitement individuel d'une durée de 30 minutes (préparation comprise); APCM	Y21	11,00	976
2)	Rééducation psychomotrice, traitement individuel d'une durée de 60 minutes (préparation comprise); APCM	Y22	20,00	1.775
3)	Rééducation psychomotrice, traitement collectif, deux enfants, par enfant; APCM	Y32	5,00	444
4)	Rééducation psychomotrice, traitement collectif, trois enfants, par enfant; APCM	Y33	3,00	266
5)	Rééducation psychomotrice, traitement collectif, quatre enfants, par enfant; APCM	Y34	2,00	177
6)	Rééducation psychomotrice complexe en cas de psychose grave, d'arriération profonde ou de déambulation gravement troublée; APCM	Y41	14,00	1.242
Section 3 - Relaxation psychomotrice				
1)	Relaxation psychomotrice, traitement individuel d'une durée de 45 minutes (préparation comprise); APCM	Y51	13,50	1.198
DEUXIEME PARTIE : FRAIS DE DEPLACEMENT				
1)	Indemnité de déplacement (sauf villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange), ACM	YD1	1,41	125
2)	Indemnité de déplacement dans les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange ou Dudelange, ACM	YD2	2,06	183
3)	Frais de voyage par kilomètre parcouru d'après la carte officielle des distances	YD9	0,41	36

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 13 décembre 2000 Monsieur André Pierre *Diriken*, né le 21 juin 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 58 **29 décembre 2000**

Sommaire

FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT
DU PERSONNEL DE L'ETAT

PROGRAMME 2001

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. - Institut National d'Administration Publique. -

FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE L'ETAT

Programme 2001

Partie I. Méthodologie et cycle en management public

METHODOLOGIE

No.	Sujet
MANAGEMENT	
100-PE	Arbeitstechniken und Selbstmanagement
101-PE	Die Frau als Führungskraft in der Verwaltung
102-PE	Führung und Mitarbeitermotivation
103/104-PE	Kooperationstraining - Arbeiten im Team
105-PE	Projektmanagement
106-PE	Zeit- und Stressmanagement MS Project 98 - Base / Avancé
COMMUNICATION	
107-PE	Comment réussir la conduite de vos réunions
108/109-PE	Kommunikation am Arbeitsplatz - Kollegen besser verstehen und selbst besser verstanden werden
110/111-PE	Kommunikation mit dem Bürger
112-PE	Mobbing - Konflikte am Arbeitsplatz
113-PE	Mobbing - Konflikte am Arbeitsplatz
114-PE	Parler efficacement en toutes circonstances
115-PE	Partnerschaftliche Zusammenarbeit und Kommunikation zwischen Frauen und Männern
116-PE	Rhetorik für Frauen
117-PE	Vorbereitung und Präsentation von Reden, Vorträgen und Referaten
ORGANISATION	
118-PE	Arbeitsorganisation und Doppelbelastung
119-PE	Lecture rapide
120-PE	Mieux comprendre et mieux mémoriser
121-PE	Partnerschaftliches Mitarbeitergespräch - Aktive Führung
122-PE	Unterweisung am Arbeitsplatz
123-PE	Von der Sekretärin zur Assistentin
124-126-PE	Construire le plan de formation - Journée de sensibilisation pour les délégués à la formation
127-PE	Arbeitshilfen zur effizienten Bedarfsanalyse
128-PE	Massnahmen zur Transfersicherung
ACCUEIL	
129-PE	Der bürgerfreundliche Empfang
130-PE	Professioneller Telefondienst - Ein Seminar für Angestellte im Telefonannahmedienst
CYCLE EN MANAGEMENT PUBLIC	
NIVEAU D'INITIATION	
M01-PE	Animer et motiver l'équipe de travail (Partie I)
M02-PE	Conduite de réunions (Module de base)
M03-PE	Rhetorik I

NIVEAU DE QUALIFICATION

M50-PE	Animer et motiver l'équipe de travail (Partie II)
M51-PE	Conduite de réunions (Module de perfectionnement)
M52-PE	Führen in Projekten
M53-PE	Führungstechniken
M54-PE	Konfliktmanagement
M55-PE	Rhetorik II

PROGRAMME SPECIAL

MS1-PE	Führen in Projekten
MS2-PE	Führungstechniken
MS3-PE	Konfliktmanagement

Partie II. Formations administratives à caractère général

No.	Sujet
200/201-PE	Aspects généraux du droit administratif
202-PE	Comptabilité générale
203-PE	Das Bild vom Staatsbeamten
204-PE	Droit commercial
205-PE	Droit de la sécurité sociale
206-PE	Droit du travail
207-PE	Droit et criminalité économique
208/209-PE	Droits et devoirs des fonctionnaires de l'Etat
210-PE	Initiation aux techniques statistiques
211-PE	Insertion professionnelle des personnes handicapées: quel accompagnement en milieu de travail ordinaire ?
212-PE	Introduction à la pratique législative
213-PE	La constitution luxembourgeoise: passé et avenir
214/215-PE	La législation sur les traitements des fonctionnaires de l'Etat
216-218-PE	La nouvelle législation sur la comptabilité de l'Etat
219-PE	La procédure administrative non contentieuse
220-PE	La protection légale contre le harcèlement sexuel: la loi du 26 mai 2000
221-PE	La réforme des marchés publics
222-PE	Le régime des pensions des fonctionnaires de l'Etat
223-PR	Les gestes fondamentaux de premiers secours
224-PR	Les gestes fondamentaux de premiers secours - cours de rappel
225-PE	L'économie luxembourgeoise: cours introductif
226-PE	L'organisation judiciaire du Grand-Duché de Luxembourg
227-PE	Santé au travail

Les langues dans l'administration :

228-PE	Die Abfassung von Verwaltungsberichten in deutscher Sprache
229-PE	Initiation à la langue portugaise
230-PE	La langue luxembourgeoise écrite
231-PE	Langage administratif anglais
232/233-PE	L'emploi du français dans les documents administratifs

Partie III. Formations sur mesure / Projets de service

No.	Sujet
AGRICULTURE	
300-PE	Application et exécution des normes d'origine communautaire et la pratique administrative luxembourgeoise dans le secteur agricole
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT	
301-PE	Erfolgreich beraten und verkaufen in der Bank (Teil I)
302-PE	Erfolgreich beraten und verkaufen in der Bank (Teil II)
DEFENSE - ARMEE LUXEMBOURGEOISE	
------	Cours de perfectionnement pour sous-officiers et caporaux de carrière
CULTURE - BIBLIOTHEQUE NATIONALE	
303-PE	Cours de catalogage pour bibliothécaires
304-PE	Cours d'indexation
305/306-PE	La recherche sur Internet: Cours d'introduction
307/308-PE	La recherche d'information sur Internet
309/310-PE	Les bases de données pour bibliothèques sur Internet
CULTURE - CENTRE NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL	
311-PE	Initiation à la langue luxembourgeoise
ECONOMIE - STATEC	
312-316-PE	Cours de perfectionnement Excel
ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE / INTERIEUR	
317-PE	Système de préalerte, de prévisions et de gestion de crues dans le bassin de la Sûre
ENVIRONNEMENT - EAUX ET FORETS	
318-PE	Access 97 - Cours avancé
ETABLISSEMENT PUBLIC - CENTRES, FOYERS ET SERVICES POUR PERSONNES AGEES (CFSPA)	
319-323-PE	Cours de microinformatique destinés aux agents du CFSPA
FAMILLE - CENTRES SOCIO-EDUCATIFS	
------	Programme de formation continue élaboré par l'unité de formation socio-pédagogique
324-PE	La consommation de drogues chez les jeunes
325-PE	Sexuelle und körperliche Gewalt
FAMILLE - SERVICE NATIONAL D'ACTION SOCIALE	
326/327-PE	Le management systémique d'un projet
328-PE	Principes et techniques de l'orientation professionnelle vers le 1er et 2ème marché de l'emploi
FINANCES - CADASTRE	
329-PE	Le Cadastre - sa documentation et ses procédés

FINANCES - CADASTRE / ENREGISTREMENT

330-PE Propriété immobilière, servitudes et autres droits réels immobiliers

FINANCES - CONTRIBUTIONS DIRECTES

331/332-PE Contrôle sur place - révision de la comptabilité
333-337-PE La comptabilité informatisée avec le logiciel AZUR
338-340-PE Initiation à Excel 97
341-344-PE Initiation à Word 97
345-350-PE Introduction à l'environnement Lotus Notes 4.5
351-353-PE Maîtrise du Network Computing
354-361-PE Maîtrise du Network Computing pour débutants

FINANCES - DOUANES ET ACCISES

362-PE Comptabilité générale
363-PE Gefahrengütertransport
364-PE Hilfestellungen für Lieutenants bei Problemen mit und unter den Mitgliedern der Zollbrigaden
365-PE Instructions comptabilité Douanes 2000
366-PE Introduction à la terminologie douanière et fiscale anglaise
367-PE Le nouveau système de transit informatisé
368/369-PE Le régime d'accises au Grand-Duché de Luxembourg
370-PE Les déclarations en douane via le système SADBEL
371-PE L'origine préférentielle
372-PE Officier de Police Judiciaire (OPJ)
373-PE Transport de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID)

FINANCES - ENREGISTREMENT ET DOMAINES

374-PE Audit bilantaire, dépistage des fraudes comptables et financières
375/376-PE Initiation à l'utilisation du logiciel Excel 97
377-380-PE Lotus Notes 5.x
381-900-PE Upgrade Lotus Notes 4.x à 5.x
901/902-PE Initiation à Word 97 sous Windows 95/NT
903/904-PE Migration Windows 3.x vers Windows NT 4.0

INTERIEUR - POLICE GRAND-DUCALE

905-PE Führung von Mitarbeitern (Teil I)
906-PE Führung von Mitarbeitern (Teil II)
907-909-PE Kommunikation mit dem Bürger

INTERIEUR - PROTECTION CIVILE

910-PE Formation des préposés du central de secours d'urgence

JUSTICE - ADMINISTRATION JUDICIAIRE / CENTRES PENITENTIAIRES

911-PE Verhaltens- und Gesprächstraining für Vollzugsbedienstete (Kursus 1)
912-PE Wahrnehmen - beobachten - beurteilen: Trainingsprogramm zur Verhaltensbeobachtung für Vollzugsbedienstete (Kursus 2)

JUSTICE - CENTRES PENITENTIAIRES

913-PE Paritätisches Bildungswerk Rheinland-Pfalz - Saarland: Aufgaben, Rollen und Konflikte in der Praxis des Behandlungsvollzugs
914-PE Prévention des toxicomanies en institution
915-PE Recommandations du Conseil de l'Europe en matière pénitentiaire: une référence pour le professionnel

916-PE	Supervision und Ausbildung
------	Cours en microinformatique

SANTE

917-PE	Droits et devoirs des officiers de police judiciaire

SECURITE SOCIALE - INSPECTION GENERALE DE LA SECURITE SOCIALE

918-PE	Initiation Excel 97 (Windows 95/NT)

SPORT

919-PE	Encadrement des usagers du Centre National Sportif et Culturel

TRANSPORT - AEROPORT DE LUXEMBOURG

------	Séminaires de formation spécifiques pour les agents de l'Administration de l'Aéroport

TRANSPORT - SERVICE DE LA NAVIGATION

920-PE	Le transport de matières dangereuses par voie d'eau
921-PE	Les bases de la règlementation ADN-ADNR
922-PE	Nautik und Schifffahrtstechnik
923-PE	Schiffstechnik

TRAVAIL ET EMPLOI - ADMINISTRATION DE L'EMPLOI

924-PE	Beratung von arbeitslosen und arbeitssuchenden Frauen
925-PE	Arbeitsorganisation (à l'attention des travailleurs handicapés)
926-PE	Der bürgerfreundliche Empfang (à l'attention des travailleurs handicapés)
927/928-PE	Arbeitsorganisation (à l'attention des auxiliaires temporaires)
929/930-PE	Der bürgerfreundliche Empfang (à l'attention des auxiliaires temporaires)
931/932-PE	L'emploi du français dans l'administration luxembourgeoise (à l'attention des auxiliaires temporaires)

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS PUBLICS

933-PE	Formation AutoCad

TRAVAUX PUBLICS - PONTS ET CHAUSSEES

934-PE	Initiation à Computer Aided Design (CAD)

Partie IV. Personnel rentrant

No.	Sujet

MODULE 1: STATUT

400-PE	Statut et traitements des fonctionnaires de l'Etat

MODULE 2: REFORME ADMINISTRATIVE

401-PE	Les nouvelles juridictions administratives
------	La nouvelle législation sur la comptabilité de l'Etat

MODULE 3: BUREAUTIQUE

402-PE	Découvrir l'ordinateur (Windows 95/NT)
403-PE	Initiation à Word 97
404-PE	Internet
405-PE	Introduction à Windows 95 / Windows NT 4.0 (Workstation)

MODULE 4: ORGANISATION ET COMMUNICATION

------	Organisation et Communication
406-PE	Wiedereinstieg von Frauen ins Berufsleben

Partie V. Forum Européen

No.	Sujet
500-PE	L'Europe de la justice
501-PE	Le droit international de la sécurité sociale
502-PE	L'Europe fiscale
503-PE	Les institutions de l'Union Européenne après le Conseil de Nice
504-PE	L'Europe et les nouveaux défis
505-PE	Formation préparatoire aux examens-concours auprès des institutions européennes
506-PE	Coopération transfrontalière en matière de formation des fonctionnaires dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie/Palatinat

Partie VI. Formations pour agents techniques

No.	Sujet600-PE Abfallwirtschaft und Abfallrecht in Luxemburg
601-PE	Formation pour chauffeurs de bus et de camions
602-PE	Formation pour chauffeurs de direction
603-PE	Hydraulik
604-PE	Kunststoffe

Partie VII. Microinformatique

No.	Sujet
WINDOWS 95/NT	
700-714-PE	Découvrir l'ordinateur
715-717-PE	Introduction à Windows 95 / Windows NT 4.0 (Workstation)
718-738-PE	Word 97 : Initiation
739-742-PE	Word 97 : Perfectionnement - Les feuilles de style
743-744-PE	Word 97 : Perfectionnement - Les macros
745-747-PE	Word 97 : Perfectionnement - La mise en page
748-751-PE	Word 97 : Perfectionnement - Le publipostage
752-756-PE	Word 97 : Perfectionnement - Les tableaux
757-769-PE	Excel 97 : Initiation
770-772-PE	Excel 97 : Perfectionnement - Vue générale
773-775-PE	Excel 97 : Perfectionnement - Conception d'applications complètes
776-777-PE	Excel 97 : Perfectionnement - Visual Basic for applications - les bases (Partie 1)
778-779-PE	Excel 97 : Perfectionnement - Visual Basic for applications - les bases (Partie 2)
780-782-PE	Excel 97 : Perfectionnement - Visual Basic for applications - bases de données, automation et menus (Partie 3)
783-788-PE	Access 97 : Initiation
789-790-PE	Access 97 : Perfectionnement
791-795-PE	PowerPoint 97 : Introduction
796-798-PE	Maîtrise de l'environnement Lotus Notes 4.5
799-PE	MS Project 98 - Base
800-PE	MS Project 98 - Avancé
801-PE	Méthodologie de programmation - cours débutant

802-PE	Méthodologie de programmation - cours avancé
803-PE	Outlook 98 - Base
804-PE	SAS V8
805-PE	SPSS (Cours de base)
806-PE	SPSS (Reporting avancé)

RESEAUX

807-PE	HTML
808-813-PE	Internet / e-Mail / Netscape Communicator
814/815-PE	Novell Netware 5.x
816/817-PE	Novell Netware 5.x pour avancés
818-PE	MS FrontPage 98 - Base
819/820-PE	Windows NT Server

Partenariat INAP/Centre de Recherche Public Henri Tudor

AXE 1: CONCEPTION ET UTILISATION DE BASES DE DONNEES

821-PE	MODULE 1: Concevoir et utiliser une base de données bureautique
822-PE	MODULE 2: Construire un tableau de bord à partir de données de gestion

AXE 2: INTERNET

823-PE	MODULE 1: Aspects juridiques liés à l'utilisation d'Internet
824-PE	MODULE 2: Conception d'un projet WEB pour une administration
825-PE	MODULE 3: Internet et communication externe
826-PE	MODULE 4: Introduction à la recherche d'information sur Internet
827-PE	MODULE 5: Techniques de recherche d'information avancée sur Internet
828-PE	MODULE 6: Techniques d'évaluation de l'information en ligne

---

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 59 29 décembre 2000

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 6 octobre 2000 autorisant Mademoiselle Isabel Clara AMARO PINTO à changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO».

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Mademoiselle Isabel Clara AMARO PINTO, née le 24 mai 1968 à Loriga-Seia (P) de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7740 Colmar-Berg - 40, rue Gordon Smith, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Isabel Clara AMARO PINTO est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «PINTO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 6 octobre 2000.
Pour le Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
Henri
Grand-Duc héritier

Arrêté grand-ducal du 27 octobre 2000 autorisant Monsieur Raymond Emile BIERMANN à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ramon Emile».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la demande présentée par Monsieur Raymond Emile BIERMANN, né le 6 juin 1968 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2221 Luxembourg - 377, rue de Neudorf, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Ramon Emilio»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Considérant que le requérant reste à défaut d'établir son intérêt à voir changer son deuxième prénom;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Raymond Emile BIERMANN est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ramon Emile».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 27 octobre 2000.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000 portant nomination des membres du conseil de discipline de la Force publique.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 34 de la loi du 16 avril 1979 concernant la discipline dans la Force publique:

Vu l'arrêté grand-ducal du 13 juin 1979 portant institution du Conseil de discipline de la Force publique;

Vu l'arrêté grand-ducal du 18 novembre 1997 portant nomination, pour un terme de trois ans, des membres du Conseil de discipline de la Force publique;

Sur le rapport de Nos ministres de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil de discipline de la Force publique pour un terme de trois ans:

Membres effectifs:

M. Paul *Hever*, président de chambre à la Cour d'appel;

M. Fernand *Kirch*, conseiller de direction 1ère classe au ministère des Affaires Etrangères - Direction de la Défense;

M. Alain *Duschene*, lieutenant-colonel de l'Armée;

M. Armand *Schockweiler*, premier commissaire divisionnaire à l'Inspection Générale de la Police Grand-Ducale;

M. Guy *Stebens*, premier commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale.

Membres suppléants:

M. Georges *Santer*, président de chambre à la Cour d'appel;

M. Michel *Lucius*, attaché de gouvernement 1er en rang au ministère de l'Intérieur;

M. Steve *Thull*, capitaine de l'Armée;

M. Vincent *Fally*, premier commissaire divisionnaire à l'Inspection Générale de la Police Grand-Ducale;

M. Nico *Hirsch*, premier commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale.

Au cas où l'inculpé n'est pas officier ou membre du cadre supérieur de police, les sous-officiers ou inspecteurs de police ci-après prendront la place de l'officier ou du membre du cadre supérieur de police le moins ancien dans le grade le moins élevé, étranger au corps dont relève l'inculpé.

Armée:

M. Raymond *Mersch*, adjudant-major, membre effectif;

M. Jean *Beneke*, adjudant-major, membre suppléant.

Police Grand-Ducale:

M. Maurice *Meysenburg*, commissaire en chef, membre effectif;

M. Gabriel Ronkar, commissaire en chef, membre suppléant;

Inspection Générale de la Police:

M. Marcel *Cruchten*, commissaire en chef, membre effectif;

M. Carlo *Scherer*, commissaire en chef, membre suppléant.

Art. 2. Monsieur Paul *Hever* remplira les fonctions de président du Conseil de discipline de la Force publique.

En cas d'empêchement de Monsieur Paul *Hever*, Monsieur Georges *Santer* remplira les fonctions de président.

Art. 3. Notre ministre de la Défense est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de la Défense,
Charles Goerens

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2000.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er décembre 2000 fixant le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation pour la commune de Differdange.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu un procès-verbal de délibération en date du 10 janvier 2000 aux termes de laquelle le conseil communal de Differdange a fixé la taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2000 en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Considérant la lettre du 12 mai 2000 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur informant la commune sur les conséquences que risquait d'avoir la décision du conseil communal de porter le taux de 250% à 350%;

Considérant les explications fournies par le collège des bourgmestre et échevins en date du 18 septembre 2000;

Vu la délibération du conseil communal de Differdange du 27 octobre 2000 confirmant sa décision du 10 janvier 2000 de porter le taux d'impôt commercial de 250% à 350%;

Vu la loi du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 105 de la loi communale du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Est approuvée la délibération du 10 janvier 2000 du Conseil communal de Differdange concernant la fixation du taux de l'impôt commercial pour l'année 2000 à 350%.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur,
Michel Wolter

Palais de Luxembourg, le 1er décembre 2000.
Henri

Arrêté ministériel du 18 décembre 2000 portant institution de la commission permanente de consultation ayant pour objet de conseiller le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et le Ministre de la Santé en matière de formation, de statuts et de règles de l'exercice des professions de santé.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports,

Vu l'article 13 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Santé ;

Vu le règlement grand-ducal du 14 mai 1996 portant institution de la commission permanente de consultation ayant pour objet de conseiller le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et le Ministre de la Santé en matière de formation, de statuts et de règles de l'exercice des professions de santé ;

Arrête :

Art. 1er. La commission permanente de consultation appelée à conseiller le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et le Ministre de la Santé au sujet de l'évolution de la demande et de la nature des soins par rapport à la formation, le statut, les attributions et les règles de l'exercice des professions de santé est composée comme suit :

a) représentants du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports :

M. Claude KUFFER; professeur, chargé de mission,

M. Jean WAGNER, directeur du Lycée technique pour professions de santé ;

b) représentants du Ministre de la Santé :

M. Laurent JOME, attaché d'administration ;

Mme Éliane FETTES, employée ;

c) représentants du Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse :

Mme Christiane WELTER, assistante d'hygiène sociale ;

M. Fernando RIBEIRO, infirmier gradué ;

d) représentants du Conseil Supérieur de certaines professions de santé :

M. Paul BECKER, aide-soignant ;

M. André ROELTGEN; OGBL, chef de département;

M. Jean-Paul LAPLANCHE, infirmier;

e) représentants des employeurs du secteur de la santé :

M. Serge HAAG, directeur des soins de l'Hôpital de la Ville d'Esch /Alzette;

M. Henri HINTERSCHEID, directeur administratif de l'Hôpital de la Ville d'Esch/Alzette ;

M. Silvain VITALI, chef du département des soins de la Clinique Ste Marie d'Esch/Alzette;

f) représentants des enseignants du Lycée technique pour professions de santé :

Mme Diane FRISCH, professeur ;

M. Mehmed ÖZEN, infirmier gradué enseignant ;

M. Jacques REITZ, infirmier gradué enseignant ;

Art. 2. Monsieur Claude KUFFER, est nommé président ;

Monsieur Laurent JOME est nommé vice-président ;

Monsieur Jean WAGNER, est nommé secrétaire de la commission susvisée.

Art. 3. Le président, le vice-président et le secrétaire constituent le bureau de la commission susvisée.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 18 décembre 2000.

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports,
Anne Brasseur

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Monsieur Marco *Walentiny*, Conseiller de direction, a été nommé Conseiller de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Monsieur Romain *Kieffer*, Conseiller de direction hors cadre, a été nommé Conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2000, Madame Jacqueline *Betzen-Robinet*, Conseiller auprès de la Banque Centrale du Luxembourg, a été nommée Conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale à partir du 1er décembre 2000.

Administration gouvernementale. – Examen de fin de stage. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de mars 2001 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure de l'Attaché de Gouvernement.

Conseil national des programmes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 23 novembre 2000, Monsieur Marc *Glesener* est nommé membre suppléant du Conseil national des programmes pour compte du groupe parlementaire PCS, en remplacement de Monsieur Laurent *Mosar*, membre suppléant démissionnaire, dont il achève le mandat.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2000, Monsieur Tom *Krieps* est nommé membre effectif du Conseil national des programmes pour compte du groupe parlementaire POSL, en remplacement de Madame Patricia *Luchetta*, membre effectif démissionnaire, ont il achève le mandat.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2000, Monsieur Jean *Doerner* est nommé membre suppléant du Conseil national des programmes pour compte du groupe parlementaire POSL, en remplacement de Madame Jeanne *Welter*, membre suppléant démissionnaire, dont il achève le mandat.

Cour des comptes. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur aura lieu au mois de juin 2001.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date de l'agrément*
Di Stefano Dominique, Schifflange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.11.2000

Nicolai Alain, Strassen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	14.11.2000
Ries Olivier, Capellen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	07.11.200
Willems Romain, Moutfort	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	07.11.2000
Kandel Viviane ép. *Paquet*, Luxembourg	D.K.V.	07.10.2000
Decoster Everard, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	09.11.2000
Daleiden Marc, Koerich	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.11.2000
Gries Victoire ép. *Kuth*, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.11.2000
Perlot Jérôme, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	14.11.2000
Schut Gerrit, Buederscheid	HAMBURG-MANNHEIMER	14.11.2000
Baum Jean-Michel, Mondorf-les-Bains	INTERLUX Assurances Maladie	09.11.2000
Croix Jean-Philippe, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	08.11.2000
Diederich Paul, Hagen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.11.2000
Goedert Marco, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	07.11.2000
Hippertchen Steve, Schouweiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.11.2000
Theves Christian, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.11.2000
Wengler Joëlle ép. *Goertz*, Rodange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.11.2000
Zanussi Cristina, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	23.11.2000
Dos Santos Figueiredo José, Strassen	ZURICH ASSURANCES ZURICH EUROLIFE	23.11.2000

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2000.

Nom et domicile	*Entreprises d'assurances*	*Date du retrait*
Kandel Viviane ép. *Paquet*, Luxembourg	AGF LIFE	07.11.2000
Di Stefano Dominique, Schifflange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	07.11.2000
Willems Romain, Moutfort	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	07.11.2000
Goedert Marco, Esch-sur-Alzette	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	07.11.2000
Wengler Joëlle ép. *Goertz*, Rodange	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	08.11.2000
Diederich Paul, Hagen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.11.2000
Perlot Jérôme, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	14.11.2000

Zanussi Cristina, Belvaux	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	23.11.2000
Dos Santos Figueiredo José, Strassen	IMPERIO	23.11.2000
Bröcker Peter, Wecker	INTERLUX Assurances Maladie	14.11.2000
Goedert Marco, Esch-sur-Alzette	INTERLUX Assurances Maladie	07.11.2000
Schawel Klaus, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	14.11.2000
Schock Monique, Bous	INTERLUX Assurances Maladie	14.11.2000
Von Hoyer Malaika, Grevenmacher	INTERLUX Assurances Maladie	14.11.2000
Wantzenrieder Albert, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	14.11.2000
Nicolai Alain, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.11.2000
Ries Olivier, Capellen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	07.11.2000
Schut Wim, Buederscheid	P&V ASSURANCES	14.11.2000
Breser Gaston, Heisdorf	ZURICH ASSURANCES	20.11.2000
Schmitz Jean-Pierre, Fingig	ZURICH ASSURANCES ZURICH EUROLIFE	13.11.2000

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 18 décembre 2000 l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle s. à r. l.» ayant son siège à L-2265 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 46, rue de la Toison d'or, L-2265 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 10412000.

Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 18 décembre 2000 l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle s. à r. l.» ayant son siège à L-2265 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «centre de loisirs pour enfants» à l'adresse suivante: 16, av. Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro 20422000.

Police Grand-Ducale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la police grand-ducale organisera au courant de l'année 2001 les examens suivants:

– ***dans le cadre supérieur policier:***

un examen-concours d'admission qui aura lieu au mois de juin 2001;

un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de septembre 2001;

– ***dans la carrière des inspecteurs:***

un examen-concours d'admission comme volontaire de police qui aura lieu au mois de juillet 2001;

deux examens-concours d'admission réservés aux volontaires de l'armée qui auront lieu respectivement au mois de février et au mois de septembre 2001;

un examen d'admission définitive réservé aux volontaires de police qui aura lieu au mois de juillet;

deux examens d'admission définitive réservés aux volontaires de l'armée dont la partie théorique aura lieu respectivement au mois de janvier et au mois d'août ainsi que la partie pratique respectivement au mois de février et au mois de septembre 2001;

deux examens de promotion qui auront lieu respectivement au mois de mai et au mois de novembre 2001;

– ***dans la carrière des brigadiers:***

un examen-concours d'admission qui aura lieu au mois de septembre 2001;

un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de mars 2001;

deux examens de promotion qui auront lieu respectivement au mois de mai et au mois de novembre 2001;

- ***dans la carrière de l'attaché de direction:***
  un examen de fin de stage qui aura lieu au mois d'avril 2001;
- ***dans la carrière de l'ingénieur:***
  un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de mai 2001;
- ***dans la carrière de l'ingénieur-technicien:***
  un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de septembre 2001;
  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'avril 2001;
- ***dans la carrière du rédacteur:***
  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'avril 2001;
- ***dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:***
  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'avril 2001;
- ***dans la carrière de l'artisan:***
  un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de septembre 2001;
  deux examens de promotion qui auront lieu respectivement au mois d'avril et au mois de décembre 2001.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. à r. l. Luxembourg